This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Fr 89.28

Harvard College
Library

FROM THE FUND BEQUEATHED BY
Archibald Cary Coolidge
Class of 1887
PROFESSOR OF HISTORY
1908–1928
DIRECTOR OF THE UNIVERSITY LIBRARY
1910–1928

ANNUAIRE

DU DÉPARTEMENT

DE LA MANCHE.

42e ANNÉE; — 1870.

ANNUAIRE

DU DÉPARTEMENT

DE LA MANCHE.

42e ANNÉE. — 1870.

SAINT-LO,
IMPRIMERIE D'ELIE FILS, RUE DES PRÉS, 5.

MDCCCLXX.

Fr 89.23

HARVARD COLLEGE LIBRARY
FROM THE
ARCHIBALD CARY COOLIDGE
FUND
Mar 17.1930

PRÉFACE.

Cette nouvelle livraison d'un ouvrage commencé en 1828 n'offre pas une grande variété de matières. Pas une biographie, pas un article d'agriculture proprement dite, pas un morceau sur les chemins de fer d'intérêt local n'ont pu y trouver place. Les *Notes historiques et archéologiques sur l'arrondissement de Valognes*, et deux pages occupées par un *Etat comparatif de la consommation en viande, en 1857 et 1867*, ont pris tout l'espace dont nous pouvons disposer. Nous n'avons pas voulu scinder en deux le savant travail de M. le conseiller Renault sur le canton de Montebourg.— Nous nous sommes fait un devoir de seconder le zèle si désintéressé de notre collaborateur, qui nous a donné, au prix de longues fatigues, d'études consciencieuses et persévérantes, l'excellente *Revue monumentale et historique de l'arrondissement de Coutances*. De semblables œuvres sont des modèles,

où l'étendue des recherches contraste avec ces esquisses légères, rapides, superficielles, qui se multiplient sous les plumes trop faciles des écrivains de nos jours.

C'est en voyant nos cartons pleins, que nous regrettons plus vivement que jamais d'anciens refus du Conseil général, à qui nous avons dès long-temps demandé quelques feuilles de plus en faveur d'une publication vouée depuis tant d'années aux intérêts de notre beau département. Inhabile au rôle de solliciteur importun, nous ne nous plaignons pas : nous nous résignons.

JULIEN TRAVERS.

Caen, le 2 mars 1870.

Janvier 1870.

Nouvelle Lune le 2.
Premier Quartier le 9.
Pleine Lune le 17.
Dernier Quartier le 24.
Nouvelle Lune le 31.

1	sam.	CIRCONCISION
2	*D.*	Oct. s. Etienne
3	lun.	Oct. s. Jean.
4	mar	Oct. ss. Innocents.
5	mer.	s. Télesphore.
6	jeu.	EPIPHANIE.
7	ven.	s. Félix, m.
8	sam.	s. Lucien, m.
9	*D.*	s. Pierre, év.
10	lun.	s. Agathon, p
11	mar.	s. Hygin, p.
12	mer.	s. Arcade, m.
13	jeu.	Oct. Epiphanie.
14	ven.	s. Hilaire, év
15	sam.	s. Paul, 1er er.
16	*D.*	s N. DE JÉSUS
17	lun.	s. Antoine, a.
18	mar.	Ch s. P. à R
19	mer.	s. Canut, m.
20	jeu.	s. Sébastien.
21	ven.	ste Agnès, m.
22	sam.	s. Vincent, m.
23	*D.*	s. Raymond.
24	lun.	s. Timothée.
25	mar.	C. de s. Paul.
26	mer.	s. Polycarpe.
27	jeu.	s. Jean Chry
28	ven.	s. Marcel, p
29	sam.	s. François S.
30	*D.*	ste Martine.
31	lun.	s. Gaud, év.

Février.

Premier Quartier le 8.
Pleine Lune le 16.
Dernier Quartier le 22.

1	mar.	s. Ignace, év.
2	mer.	PURIFICATION.
3	jeu.	s. Blaize, év.
4	ven.	ste Jeanne.
5	sam.	ste Agathe, v.
6	*D.*	s. Vaast, év.
7	lun.	s. Romuald.
8	mar.	s. Jean de M.
9	mer.	ste Géneviève
10	jeu.	ste Scholast.
11	ven.	s. Tite, év.
12	sam.	s. Pierre N.
13	*D.*	SEPTUAGÉS.
14	lun.	s. Odillon, a.
15	mar.	ste Bathilde.
16	mer.	s. André C.
17	jeu.	ste Martine, v
18	ven.	s. Siméon, év.
19	sam.	s. Gabin, m.
20	*D.*	SEXAGÉSIME.
21	lun.	ste Vétaline.
22	mar.	Ch. s. P. à A.
23	mer.	s Pierre Damien, év
24	jeu.	*s. Mathias.*
25	ven.	s. Victorin.
26	sam.	s. Porphyre.
27	*D.*	QUINQUAGÉS.
28	lun.	s. Théophile.

Lettre dominicale B.
Epacte XXVIII.

Mars.

Nouvelle Lune le 2.
Premier Quartier le 10.
Pleine Lune le 17.
Dernier Quartier le 24.

1	mar.	s. Léon, év.
2	mer.	*Les Cendres.*
3	jeu.	s. Marin, m.
4	ven.	s. Adrien, m.
5	sam.	s. Virgile, év.
6	*D.*	QUADRAGÉS.
7	lun.	s. Thomas.
8	mar.	s. Jean de Dieu
9	mer.	*Quatre-Temps*
10	jeu.	40 martyrs.
11	ven.	s. Euthyme.
12	sam.	s. Grégoire.
13	*D.*	REMINISCERE
14	lun.	s. Euphrose.
15	mar.	s. Zacharie.
16	mer.	s. Héribert.
17	jeu.	s. Patrice, év.
18	ven.	s. Gabriel, a.
19	sam.	s. JOSEPH.
20	*D.*	OCULI.
21	lun.	s. Bénoît, ab.
22	mar.	s. Bienvenu.
23	mer.	s. Théodule.
24	jeu.	s. Marc, m.
25	ven.	ANNONCIAT.
26	sam.	s. Théodore.
27	*D.*	LÆTARE.
28	lun.	s. Gontran.
29	mar.	s. Eustase, a.
30	mer.	s. Pasteur, év.
31	jeu.	s. Benjamin.

Avril.

Nouvelle Lune le 1er.
Premier Quartier le 9.
Pleine Lune le 15.
Dernier Quartier le 22.
Nouvelle Lune le 30.

1	ven.	s. Hugues, é.
2	sam.	s. Franç. de P
3	*D.*	PASSION.
4	lun.	s. Isidore, év.
5	mar.	s. Vincent F
6	mer.	s. Marcelin.
7	jeu.	s. Epiphane.
8	ven.	s. Denys, év.
9	sam.	s. Marcel, év.
10	*D.*	RAMEAUX.
11	lun.	s. Léon I, p.
12	mar.	s. Jules Ier.
13	mer.	s. Hermenegilde
14	jeu.	s. Crescent.
15	ven.	VENDR. SAINT
16	sam.	s. Pair, évêq.
17	*D.*	PAQUES.
18	lun.	s. Parfait, p.
19	mar.	s. Léon IX, p.
20	mer.	s. Théotime.
21	jeu.	s. Anselme.
22	ven.	ss. Sostène et Calus.
23	sam.	s. Georges, m
24	*D.*	QUASIMODO.
25	lun.	*s. Marc, év.*
26	mar.	ss. Clet et M.
27	mer.	s. Guillaume.
28	jeu.	s. Vital, m.
29	ven.	s. Pierre, m.
30	sam.	ste Catherine.

Mai.

Premier Quartier le 8.
Pleine Lune le 15.
Dernier Quartier le 22.
Nouvelle Lune le 30.

1	*D.*	*ss. Ph. et Jacq*
2	lun.	s. Marcouf, a.
3	mar.	Inv. de la Ste C.
4	mer.	ste Monique.
5	jeu.	s. Pie V, p.
6	ven.	s. Jean P. L.
7	sam.	s. Stanislas.
8	*D.*	App. de s. M.
9	lun.	s Grégoire N.
10	mar.	s. Antonin.
11	mer.	s. Athanase.
12	jeu.	ss. Nérée et A.
13	ven.	s. Onésime.
14	sam.	s. Boniface.
15	*D.*	s. Eutyche.
16	lun.	s. Jean N.
17	mar.	s. Pascal Bay.
18	mer.	s. Venant, m.
19	jeu.	s. Pierre C.
20	ven.	s. Bernardin.
21	sam.	s. Ortaire, ab.
22	*D.*	s. Ubald, év.
23	lun.	*Rogations.*
24	mar.	s. Afre, mart.
25	mer.	s. Grég. VII.
26	jeu.	ASCENSION.
27	ven.	ste Marie M.
28	sam.	s. Manvieu.
29	*D.*	s. Augustin.
30	lun.	s. Félix, p.
31	mar.	ste Angèle, v.

Juin.

Premier Quartier le 6.
Pleine Lune le 13.
Dernier Quartier le 20.
Nouvelle Lune le 28.

1	mer.	s. Jouvin, ab.
2	jeu.	O. de l'Asc.
3	ven.	ste Clotilde.
4	sam.	s. François C.
5	*D.*	PENTECÔTE.
6	lun.	s. Borbert, é.
7	mar.	s. Robert, ab.
8	mer.	*Quatre-Temps.*
9	jeu.	ss. Prime et F
10	ven.	ste Marguerit.
11	sam.	*s. Barnabé, a.*
12	*D.*	TRINITÉ.
13	lun.	s. Antoine P.
14	mar.	s. Basile, év.
15	mer.	ss. Guy, M.
16	jeu.	FÊTE-DIEU.
17	ven.	s. Raynier, c.
18	sam.	ss. Marc et M
19	*D.*	ste Julienne.
20	lun.	s. Latuin, év.
21	mar.	s. Louis G.
22	mer.	ss. Gervais et P
23	jeu.	O. de la F.-D.
24	ven.	*s. Jean-Baptist*
25	sam.	s. Guillaume.
26	*D.*	ss. Jean et Paul
27	lun.	s. Samson, p.
28	mar.	s. Irénée, év.
29	mer.	*ss Pier. et Paul*
30	jeu.	C. de s. Paul.

Juillet.		Août.		Septembre.		Octobre.		Novembre.		Décembre.	
Premier Quartier le 6.		Premier Quartier le 4.		Premier Quartier le 2.		Premier Quartier le 1er.		Pleine Lune le 8.		Pleine Lune le 8.	
Pleine Lune le 12.		Pleine Lune le 11.		Pleine Lune le 9.		Pleine Lune le 9		Dernier Quartier le 16.		Dernier Quartier le 15.	
Dernier Quartier le 20.		Dernier Quartier le 19.		Dernier Quartier le 18.		Dernier Quartier le 17.		Nouvelle Lune le 23.		Nouvelle Lune le 22.	
Nouvelle Lune le 28.		Nouvelle Lune le 26.		Nouvelle Lune le 25.		Nouvelle Lune le 24		Premier Quartier le 29.		Premier Quartier le 29.	
						Premier Quartier le 31.					
1 ven.	O. s. Jean-B.	1 lun.	s. Pierre ès-l.	1 jeu.	s. Gilles, ab.	1 sam.	s. Remi, év.	1 mar.	TOUSSAINT.	1 jeu.	s. Eloi, év.
2 sam.	V. de la S. V.	2 mar.	s. Alphonse.	2 ven.	s. Etienne, roi	2 *D.*	Oct. de s. Lo.	2 mer.	C. d. Trépass.	2 ven.	ste. Bibiane.
3 *D.*	s. Léon II, p.	3 mer.	Inv. s. Etien.	3 sam.	s. Cé-aire, é.	3 lun.	ste Romaine	3 jeu.	s. Vigor, év.	3 sam.	s. Franç. Xav.
4 lun.	s. Martin, év.	4 jeu.	s. Dominique	4 *D.*	ste Rosalie, v.	4 mar.	s. Franç d'As	4 ven.	s. Charles B.	4 *D.*	s. Pierre Chr.
5 mar.	s. Sever, év.	5 ven.	D. de ste Mar	5 lun	s. Laurent J.	5 mer.	s. Placide, m	5 sam.	ste Bertille.	5 lun.	s. Sabas, abbé
6 mer.	O. ss. P. et P.	6 sam.	Tr. de N.-S.	6 mar.	s. Eugène, év.	6 jeu.	s. Bruno, c.	6 *D.*	*Stes Reliques.*	6 mar.	s. Nicolas, év.
7 jeu.	s. Claude, m.	7 *D.*	s. Gaëtan, c.	7 mer.	s. Cloud, c.	7 ven.	s. Marc, p.	7 lun.	s. Ruf, évêq.	7 mer.	s. Ambroise.
8 ven.	ste Elisabeth	8 lun.	s. Cyriaque.	8 jeu.	NATIVITÉ.	8 sam.	ste Brigite.	8 mar.	O. de la T.	8 jeu.	IM. CONCEPT.
9 sam.	s. Cyrille, m.	9 mar.	s. Exupère, é.	9 ven.	s. Gourgon.	9 *D.*	s. Denys, m.	9 mer.	D. s. J. de L.	9 ven.	ste Valère.
10 *D.*	7 frères mart.	10 mer.	s. Laurent.	10 sam.	s. Aubert.	10 lun.	s. François B	10 jeu.	s. André Avellin.	10 sam.	s. Melchiade.
11 lun.	s. Pie I, pap.	11 jeu.	s. Germain.	11 *D.*	s. Nicolas de T	11 mar.	s. Nicaise, m.	11 ven.	s. Martin, év.	11 *D.*	s. Damase.
12 mar.	s. Jean Gual.	12 ven.	ste Claire, v.	12 lun.	s. Sosthène.	12 mer.	s. Wilfrid, é	12 sam.	s. Martin, p.	12 lun.	s. Corentin.
13 mer.	s. Anaclet, p.	13 sam.	ste Radegond.	13 mar.	s. Nectaire, é	13 jeu.	s. Edouard.	13 *D.*	DÉDICACE.	13 mar.	ste Luce, v.
14 jeu.	s. Bonaventur	14 *D.*	s. Eusèbe, pr.	14 mer.	EX. de la S. C.	14 ven.	s. Caliste.	14 lun.	s. Didace, c.	14 mer.	*Quatre-Temps.*
15 ven.	s. Henri, c.	15 lun.	ASSOMPTION.	15 jeu	O. de la Naï.	15 sam.	ste Thérèse.	15 mar.	s. Malo, évêq.	15 jeu.	O. de l'Im. C.
16 sam.	s. Hélier, m.	16 mar.	s. Hyacinthe.	16 ven.	s. Corneille.	16 *D.*	D. du M.-S.-M	16 mer.	ste Gertrude.	16 ven.	s. Eu-èbe, é.
17 *D.*	s. Alexis, c.	17 mer.	O. s. Laurent	17 sam.	s. Floscel, m.	17 lun.	s. Hedwige.	17 jeu.	s. Grégoire T.	17 sam.	s. Lazare, m.
18 lun.	s. Clair, m.	18 jeu.	ste Hélène, v	18 *D.*	s. Sénier, év.	18 mar.	*s. Luc, évan.*	18 ven.	D. de la P. ss. P. et P.	18 *D.*	s. Gratien.
19 mar.	s. Vincent P.	19 ven.	s. Joachim.	19 lun.	s. Janvier, é.	19 mer.	B. Thomas H.	19 sam.	ste Elisabeth.	19 lun.	s. Avit, abbé.
20 mer.	s. Jérôme E.	20 sam.	s. Bernard, a.	20 mar.	s. Eustache.	20 jeu.	s. Jean de K	20 *D.*	s. Félix de V.	20 mar.	s. Philogone.
21 jeu.	s. Victor, m.	21 *D.*	ste J. F. de C.	21 mer.	*s. Mathieu.*	21 ven.	ste Ursule et C	21 lun.	Prés. de la V.	21 mer.	*s. Thomas, a.*
22 ven.	ste Marie-M.	22 lun.	s. Hippolyte.	22 jeu.	s. Thomas V.	22 sam.	s. Mellon, év.	22 mar.	ste Cécile, m.	22 jeu.	s. Honorat, m.
23 sam.	s. Apollinaire	23 mar.	s. Philippe B.	23 ven.	s. Lin, pape.	23 *D.*	s. Pierre d'A.	23 mer.	s. Clément I.	23 ven.	ste Victoire.
24 *D.*	ste Christine.	24 mer.	*s. Barthélem.*	24 sam.	N. D. de la M.	24 lun.	s. Raphaël, a.	24 jeu.	s. Jean de la C	24 sam.	ste Tharsille.
25 lun.	*s. Jacques, a.*	25 jeu.	s. Louis, r. F.	25 *D.*	s. LO, évêq.	25 mar.	ss. Crép. et C	25 ven.	ste Catherine.	25 *D.*	NOEL.
26 mar.	ste Anne.	26 ven.	s. Ouen, év.	26 lun.	s. Joseph, c.	26 mer.	s. Magloire.	26 sam.	s. Romphaire	26 lun.	s. Etienne, m.
27 mer.	s. Camille, c.	27 sam.	s. Joseph C.	27 mar.	ss Côme et Damien	27 jeu.	s. Eucaire.	27 *D.*	AVENT.	27 mar.	*s. Jean, év.*
28 jeu.	s. Nazaire, m.	28 *D.*	s. Augustin.	28 mer.	s. Wenceslas.	28 ven.	*ss. Sim. et J.*	28 lun.	s. Grég. III.	28 mer.	ss. Innocents.
29 ven.	ste Marthe, v.	29 lun.	D. de s. J.-B	29 jeu.	s. MICHEL, a.	29 sam.	s. Valentin.	29 mar.	s. Saturnin.	29 jeu.	s. Thomas C.
30 sam.	ss Abdon et S.	30 mar.	ste Rose de L.	30 ven.	s. Jérôme, d.	30 *D.*	s. Maxime.	30 mer.	*s. André, ap.*	30 ven.	s. Sabin, év.
31 *D.*	s. Ignace de L	31 mer.	s. Raymond.			31 lun.	s. Quentin, m			31 sam.	s. Silvestre, p.

HISTOIRE ET ANTIQUITÉS.

NOTES HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES

SUR

LES COMMUNES DE L'ARRONDISSEMENT DE VALOGNES,

par M. Renault,

membre de l'Institut des Provinces, de l'Académie impériale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, président de la Société des Antiquaires de Normandie et membre de la Société française pour la conservation des monuments historiques.

SUITE (1).

CANTON DE MONTEBOURG.

Le canton de Montebourg renferme 22 communes qui sont :

Azeville.	Montebourg *(chef-lieu)*.
Ecausseville.	Ozeville.
Emondeville.	Quinéville.
Eroudeville.	Saint-Cyr.
Flottemanville.	Saint-Floxel.
Fontenay.	Saint-Germain-de-Tournebut.
Fresville.	Saint-Marcouf.
Hémevez.	Saint-Martin-d'Audouville.
Joganville.	Sortosville.
Le Ham.	Urville.
Lestre.	Vaudreville.

Ce canton a une superficie de 13,994 hectares, et comprend une population de 10,410 habitants.

AZEVILLE.

Azeville, *Asevilla.*

L'église d'Azeville est sous le vocable de saint Nicolas ; son patronage était laïque et le seigneur du lieu présentait à la cure ; elle était taxée pour les décimes à 55 livres, et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné du Plain.

(1) Voir *Annuaire du département de la Manche*, année 1869, pag. 81.

Le Livre noir indique le curé comme seul décimateur : *persona percipit omnia.* Il payait pour la débite 4 sous 6 deniers.

Le patronage, en 1665, était en litige ; la cure valait alors 700 livres.

Faits historiques.—Richard d'Azeville, d'après le registre des fiefs de Philippe-Auguste, tenait à Azeville la huitième partie d'un fief : *Ricardus de Asevilla tenet octavam partem unius feodi apud Asevillam.*

Le Roi, en 1675, donna des lettres patentes portant : « union au fief de Fontenay saint Marcouf, du fief de Monde-» ville (Emondeville), de la seigneurie et prevosté d'Aze-» ville avec le fief de Coursy (1). »

Madeleine de la Vigne, dame d'Azeville et d'Emondeville, fonda à Cherbourg, en 1623, le couvent des religieuses de la Protection.

En 1588, Jean de Grimouville était seigneur d'Azeville et de Tournebut.

Roissy, en 1598, trouva nobles à Azeville les Saint-Gilles, et les maintint *veu leurs titres.*

On trouve comme seigneur d'Azeville, en 1508-1510, noble homme Jehan de Grimouville, sieur d'Azeville, de Saint-Germain-de-Tournebut et Tourneville ; — en 1588, Jean de Grimouville, seigneur d'Azeville et Tournebut (2) ;—en 1640, de Saint-Gilles ; — en 1666, Hervé Le Berceur, et au commencement du XVIIIe siècle, le marquis de Souhar.

La paroisse d'Azeville relevait anciennement de l'intendance de Caen, de l'élection de Carentan et de la sergenterie de Montebourg. Masseville, en 1722, lui donne 46 feux imposables ; Saugrain, en 1735, et Dumoulin, en 1765, lui en comptent 36 ; Expilly lui donne 164 habitants. Sa population, en 1869, est de 233 habitants.

ECAUSSEVILLE.

Ecausseville, *Escallevilla, Escossevilla, Ecausevilla.*

L'église d'Ecausseville est du XIe ou du XIIe siècle ; du moins le chœur est d'architecture romane. On remarque dans les

(1) Voir les registres mémoriaux de la Chambre des Comptes de Normandie, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie,* tom. XVIII, pag. 209.

(2) *Histoire de l'ancienne élection de Carentan,* par M. de Pontaumont, pag. 7.

murs des assises de maçonnerie en arête de poisson et des modillons romans qui garnissent extérieurement les murs. Un d'eux figure un de ces petits barils dont les moissonneurs se servent pour mettre leur boisson.

Cette église est sous le vocable de saint Martin; elle était taxée à 30 livres pour décimes, et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné de Valognes.

Il existait sur cette paroisse une petite chapelle sous le vocable de saint Clair.

Le patronage de l'église était alternatif entre les chanoines de Lisieux et l'abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte. Les dîmes se partageaient entre les chanoines, l'abbé de Saint-Sauveur et le curé, qui, outre son tiers, avait aussi le casuel. Le pouillé de Lisieux nous apprend que le prébendé de Surville possédait 7 livres de rente sur les dîmes de Fresville-sur-Mer et d'Ecausseville, dans le Cotentin (1).

En 1665, les chanoines de Lisieux sont indiqués comme les seuls patrons de l'église d'Ecausseville. Suivant Dumoulin, le droit de présenter à la cure aurait, en 1765, appartenu à M. le comte d'Harcourt (2). La cure valait alors 500 livres.

Faits historiques. — Ecausseville se trouve sur la voie romaine d'*Alauna*, Alleaume, à *Crociatonum*, Saint-Côme.

On trouve dans le XIIe siècle Néel III, vicomte du Cotentin, confirmant aux religieux de Saint-Sauveur des biens situés à Ecausseville. Peu de temps après la mort de Henri Ier, duc de Normandie, Roger, cité comme vicomte du Cotentin, renonce aux droits qu'il avait voulu s'attribuer sur l'église d'Ecausseville, au détriment des moines de Saint-Sauveur. Cette renonciation se fit en présence d'Algare, évêque de Coutances.

Jean, seigneur d'Harcourt, chevalier, avait un domaine à Ecausseville; car saint Louis, au mois d'octobre 1257, ratifia et confirma l'acte par lequel Jean d'Harcourt donnait et abandonnait à Raoul d'Harcourt, son frère, tout ce qu'il avait à Ecausseville, et consistant en hommes, fiefs, revenus, terres, prés, moulins, etc. (3).

En 1268, Raoul d'Harcourt renonça à se prévaloir contre les religieux de Montebourg d'un marché qu'on disait avoir existé à Ecausseville (4).

(1) Voir les *pouillés du diocèse de Lisieux*, publiés par M. A. Leprevost dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XIII, pag. 1 et 19.

(2) *Géographie ou description générale du royaume de France*, par Dumoulin, tom. III, pag. 117.

(3) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVI, pag. 110, n°594.

(4) *Cartulaire de l'abbaye de Montebourg et Annuaire de la Manche*, 1850, p. 537.

On voit à Ecausseville un château, construction du XVIIe siècle, où le comte d'Harcourt d'Ollonde, seigneur du lieu, faisait sa résidence (1).

Dans l'assemblée des trois ordres du grand bailliage du Cotentin, en 1789, on vit figurer dame Marie-Bernardine de Hennot, veuve de Messire Frédéric Bignon, dame de Barneville, Ecausseville et du Rozel.

Roissy, lors de ses recherches, en 1598, trouva noble à Ecausseville la famille Thomas, et y ajourna Guillaume Le Chien.

La paroisse d'Ecausseville relevait de l'intendance de Caen, de l'élection de Valognes et de la sergenterie de Pont-l'Abbé. Masseville et Dumoulin lui comptent 48 feux imposables, et Expilly lui donne 215 habitants. Sa population, en 1869, est de 215 habitants.

ÉMONDEVILLE.

Emondeville, *Amundavilla, Amondevilla, Emondevilla.*

L'église paroissiale d'Emondeville est sous le vocable de Notre-Dame. On y remarque une sculpture qui figure la Trinité : le Père éternel est représenté en habit pontifical, la tiare sur la tête, tenant entre ses bras Jésus-Christ crucifié, tandis que le Saint-Esprit paraît sortir de sa bouche. Cette sculpture est du XVe ou du XVIe siècle.

Cette église était taxée pour les décimes à 40 livres, et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné du Plain. L'abbaye de Montebourg en avait le patronage. Le Livre noir lui donne les deux tiers de la dîme des gerbes ; le curé avait la troisième et le casuel, ce qui alors lui valait 40 livres. L'abbé de saint Wandrille avait sur les revenus de la paroisse un droit estimé à 17 livres. Lors de la rédaction du Livre blanc, la dîme se partageait encore entre l'abbé de Montebourg et le curé, qui cependant n'avait que la neuvième partie de la dîme sur le fief de Sainte-Mère-Eglise, sur lequel le seigneur de Sainte-Mère-Eglise prenait deux parts : *in quo dominus de Sancta Matre Ecclesia percipit duas partes.* Le curé avait un manoir presbytéral et cinq vergées de terre. Il payait 6 sous *pro capa episcopi,* 3 sous *pro circata,* et 9 sous 4 deniers pour la débite.

Ce fut Aliénor, veuve de Robert de la Haye qui, dans le

(1) Masseville, *Etat géographique de la province de Normandie,* tom. Ier, pag. 115. Dumoulin, *Géographie de la France,* tom. III, pag. 117 et 218.

XIIIe siècle, donna à l'abbaye de Montebourg la troisième partie de l'église d'Emondeville. Richard du Hommet ayant épousé Aliénor, ratifia cette donation et la fit approuver par Hugues de Morville, évêque de Coutances. Richard et Herbert de Morville donnèrent plus tard aux abbés de Montebourg la totalité de l'église d'Emondeville (1).

Le roi Louis IX, par une charte du mois de mars 1268, ratifia l'acte par lequel Henri Ier, roi d'Angleterre et duc de Normandie, avait confirmé à l'abbaye de Montebourg une terre d'une charrue qu'elle avait à Emondeville, et que lui avait donnée Guillaume-le-Conquérant : *unam carrucatam* (2) *in Amondevilla* (3).

Au nombre des seigneurs renommés en Normandie pendant les XIe et XIIe siècles figure Roger d'Emondeville.

Madeleine de la Vigne, femme de Jean de Tourlaville, prenait, en 1623, le titre de dame d'Emondeville.

Hervé II Le Berceur, en 1666, avait la seigneurie d'Emondeville. Lorsqu'en 1675, il fit ériger la seigneurie de Fontenay en marquisat, les droits honorifiques de l'église d'Emondeville furent attachés à ce marquisat.

Henri Le Berceur, chevalier, marquis de Fontenay et bailli de Cotentin, était seigneur d'Emondeville à la fin du XVIIe siècle et au commencement du XVIIIe. Il mourut en 1762.

Montfaut, en 1463, trouva noble à Emondeville Jean de Saumarais.

Roissy, en 1599, y maintint noble la famille Saumarais, et y reconnut noble Guillaume de la Vernade, dont la famille était originaire du Languedoc.

La paroisse d'Emondeville était comprise dans la baillie du Cotentin, *ballia de Costentino*. Plus tard, elle releva de l'intendance de Caen, de l'élection de Valognes jusqu'en 1690, et depuis lors de celle de Carentan. Masseville, en 1722, lui donne 96 feux imposables ; Saugrain, en 1735, et Dumoulin, en 1765, n'en comptent que 73 et 327 habitants. Sa population, en 1869, est de 503 habitants.

(1) *Histoire de l'ancienne élection de Carentan*, par M. de Pontaumont, pag. 26.

(2) Il faut entendre par *terre d'une charrue* un domaine composé d'une contenance de 60 acres de terres arables ; c'est-à-dire la quantité de terre qu'on pouvait exploiter avec une seule charrue. Voir *Etudes sur la condition de la classe agricole et l'état de l'agriculture en Normandie, au moyen âge*, par M. Léopold Delisle, pag. 298 et 538.

(3) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVI, pag. 164, n° 737.

EROUDEVILLE.

Eroudeville, *Aroudevilla, Heroutvilla, Eroudevilla.*

L'église paroissiale d'Eroudeville offre certaines parties d'architecture romane, et on y trouve des modillons du XIe ou du XIIe siècle.

Cette église est sous le vocable de la sainte Vierge. Le patronage en était laïque et le seigneur du lieu présentait à la cure. Le Livre noir indique comme patron Robert de la Haye, *patronus Robertus de Haia,* et plus tard le Livre blanc Jean de la Haye, *Johannes de Haya est patronus.* Le curé était seul décimateur ; il avait un presbytère et des revenus en nature, consistant en 25 boisseaux de froment, six pains et six poules, *et elemosinam valentem xxv bus. frumenti vj panes et vj gal.* Il payait 3 sous pour droit de tournée et autant pour la chape de l'évêque. L'église était taxée pour les décimes à 20 livres, et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné de Valognes.

Le vicaire de Saint-Floxel devait aller deux fois la semaine célébrer à la chapelle des lépreux d'Eroudeville, *et habet vicarius necesse celebrare bis in septimana in capella leprosarie de Aroudevilla* (1). M. Léchaudé d'Anisy, dans ses *Recherches sur les léproseries et maladeries en Normandie,* n'a pas indiqué celle d'Eroudeville (2). L'abbé Lecanu, dans son *Histoire des évêques de Coutances,* mentionne cette léproserie comme se trouvant à Saint-Floxel.

En 1665, le seigneur du lieu avait toujours le patronage de l'église, et la cure alors valait 700 livres.

Dans l'emplacement d'une ancienne chapelle Saint-Clair, on a découvert plusieurs sarcophages.

On trouve, sur le bord du chemin d'Eroudeville à Montebourg, une croix très-curieuse. Sous un fronton tréflé est placée la tête du Christ, inclinée à droite, attitude de Jésus-Christ expirant sur la croix (3). Parmi les personnages qui entourent l'arbre de la croix, on distingue la Sainte Vierge, saint Jean, le disciple bien-aimé. Le tout est taillé dans le même morceau de pierre. M. de Caumont a donné la description et le dessin de cette croix (4).

(1) Voir le Livre noir du chapitre de l'évêché de Coutances.

(2) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie,* tom. XVII, pag. 149.

(3) Jésus inclina la tête et rendit l'esprit : *et inclinato capite, tradidit spiritum.* JOAN., cap. XIX, vers. 30.

(4) *Congrès archéologique de France,* tom. XXIV, pag. 356, et *Annuaire de l'Association normande,* 27e année, 1861, pag. 439.

Le seigneur d'Eroudeville, à la fin du XVIIe siècle, était Charles Claude, sire de Bréauté, chevalier, bailli du Cotentin depuis 1692 jusqu'à 1700.

Le château d'Eroudeville, en 1722, appartenait au comte d'Harcourt.

La paroisse d'Eroudeville relevait de l'intendance de Caen, de l'élection de Valognes et de la sergenterie de Pont-l'Abbé. Masseville, en 1722, lui compte 37 feux imposables; Saugrain, en 1735, et Dumoulin, en 1765, lui en comptent 48. Sa population, en 1869, s'élève à 290 habitants.

FLOTTEMANVILLE.

Flottemanville, *Flottemanvilla.* On dit aussi Flottemanville-au-Bocage, pour distinguer cette localité de Flottemanville-Hague.

L'église paroissiale de Flottemanville appartient à l'époque de la renaissance. Ce fut le seigneur du lieu qui la fit construire au cours du XVIe siècle.

On remarque dans cette église un grand nombre de pierres tumulaires, couvertes d'armoiries, et dont les inscriptions sont effacées. Sur l'une d'elles, on lit le millésime de 1580.

Il existe autour de la chapelle seigneuriale une bande avec armoiries.

L'église est sous le vocable de saint Claude et de saint Clément; le patronage était laïque et le seigneur du lieu présentait à la cure; le Livre noir indique comme patron Guillaume des Monts, chevalier, *patronus Guillelmus de Montibus, miles.* Le curé était seul décimateur et avait un manoir édifié sur un acre de terre aumônée.

Cette église était taxée à 85 livres pour les décimes, et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné de Valognes.

En 1665, le patronage appartenait au sieur de la Luzerne-Etienville, et la cure valait alors 900 livres.

Faits historiques. La voie romaine d'Alleaume à Coutances passait par Flottemanville, d'après M. de Gerville. Si elle se voit encore sur quelques points, on en perd les traces sur les pièces de la cour de Flottemanville; une croix, nommée la *Croix-Milliare,* remplace sans doute une pierre milliaire placée sur cette voie romaine.

Il existait à Flottemanville, dans le cours du XIIIe siècle, un moulin, nommé le moulin de *Quiefdefer;* car on lit que Raoul de Colebec, chevalier, donna, sur la demande de Laurence, sa

femme, à l'abbé et aux religieux de Blanchelande, en pure aumône, deux quartiers de froment à prendre sur le moulin de *Quiefdefer*, dans la paroisse de Flottemanville, pour l'entretien d'une lampe dans la chapelle de l'infirmerie de l'abbaye, *in capella infirmorum*. Cette donation fut faite l'an 1227, sur l'autel même de la chapelle, en présence de Geoffroy du Bisson, chevalier, seigneur suzerain, qui la confirma et la scella de son sceau, ainsi que Raoul de Colebec.

Flottemanville figure dans le premier lot des partages qui se firent en avril 1235, après la mort de Philippe, comte de Boulogne, entre sa veuve et le roi de France. Ce premier lot échut au Roi, *rex cepit istam lotiam*.

Richard des Près, en 1321, prit à bail la ferme de Flottemanville ; mais il fut assassiné dans la forêt d'Apremont, lorsqu'il allait faire confirmer son bail au Roi. Sa veuve, le 27 avril 1329, se fit confirmer cette ferme de Flottemanville par le grand bailli de Cotentin, Fauvel de Vadencourt, qui tenait ses assises à Valognes (1).

Le château de Flottemanville est du XVe siècle et du commencement du XVIe. On y remarque un élégant perron, surmonté d'une couverture en forme de dais ; des portes en accolade et des tours hexagonales ornées de festons. On y trouve une charmante chapelle dont le chevet est une abside polygonale butée par cinq contreforts et percée d'une fenêtre dans le style flamboyant. Sa boiserie paraît appartenir au XVIe siècle ; on y voit une sculpture qui représente la Vierge tenant sur ses bras son fils étendu sans mouvement. Cette chapelle est sous le vocable de saint Jean.

Isabeau de Pierrepont, en épousant, en 1632, François du Moncel, lui apporta la seigneurie de Flottemanville.

Les fiefs, terre et seigneurie de Flottemanville, avec droit de patronage, relevaient de la baronnie de Varenguebec (2).

Montfaut, en 1463, mentionne comme noble à Flottemanville Pierre de la Roque.

Lors des recherches de Chamillard, en 1666, Jean-Théodore du Moncel justifia de sa noblesse par quatre degrés.

La paroisse de Flottemanville dépendait de l'intendance de Caen, de l'élection et de la sergenterie de Valognes. D'après Masseville, elle avait, en 1722, 90 feux imposables ; Saugrain, en 1735, et Dumoulin, en 1765, lui en comptent 107 et 509 habitants. Sa population, en 1869, est de 306 habitants.

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XIX, pag. 96.

(2) Renseignements puisés dans les archives du château de Colgny.

FONTENAY.

Fontenay, *Fonteneium*. On trouve le nom de cette paroisse écrit Fontenette, *Fontenetum*.

L'église paroissiale de Fontenay offre un chœur voûté du XIIIe siècle ; les arcades du côté de la tour sont très-élancées. La tour a été retouchée à différentes époques.

Cette église est sous le vocable de saint Martin. Elle fut donnée à l'abbaye de Cerisy (1) par Guillaume de Montfiquet. Cependant on voit que, vers le milieu du XIIe siècle, Richard et Guillaume de Vauville donnèrent la moitié de cette même église à l'abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte ; mais le 3 novembre 1265, Gillon de Melun, lieutenant de Renaud de Radepont, bailli de Cotentin, et Robert d'Auberville, vicomte de Valognes, adjugèrent à l'abbaye de Cerisy l'église de Fontenay que réclamait un clerc, Nicolas de Joganville, qui finit par abandonner ses prétentions et reconnaître les droits de l'abbaye (2).

D'après le Livre noir, l'abbé de Cerisy avait deux gerbes sur le fief de Montfiquet, et le curé la troisième. Sur le fief de Saint-Marcouf, le même abbé avait la moitié des dîmes et l'abbé de Saint-Wandrille l'autre moitié ; mais le curé de Saint-Marcouf percevait sur ce fief les menues dîmes, excepté sur les oies et les cochons de lait, *exceptis anseribus et porcellis*. Sur le fief de Saint-Wandrille, l'abbé du lieu avait deux gerbes, ce qui lui valait environ 8 livres, le curé avait la troisième. Sur deux autres fiefs, *in feodo Poree et feodo Ricardi Sirot*, le curé avait toutes les gerbes et l'autelage, *percipit rector omnes garbas cum toto altalagio*.

En 1665, le patronage appartenait au seigneur de Fontenay; la cure valait alors 1200 livres; elle était taxée pour les décimes à 90 livres, et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné du Plain.

On comptait dans la paroisse deux chapelles, l'une sous le vocable de saint Jacques, et l'autre nommée la chapelle des *Gougins*, à cause du grand nombre de coquillages de ce nom qu'on trouve dans les environs (3). Cette chapelle a été érigée en succursale, il y a quelques années.

(1) Un monastère dédié à saint Vigor fut fondé à Cerisy vers le VIe siècle et détruit par les Normands dans le IXe ; mais vers l'an 1030, Robert, duc de Normandie, fonda dans la paroisse de Cerisy une abbaye qu'il dota richement.

(2) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XIX, pag. 79, et tom. XXV, pag. 130.

(3) *Histoire des évêques de Coutances*, par l'abbé Lecanu, pag. 539.

Faits historiques.—Près du château actuel de Fontenay, que dans le moyen âge on nommait le château de Courcy, on a découvert les traces d'un *exploratorium* ou vigie romaine nommé les *Castiaux*, d'où la vue s'étend vers la mer.

Des lettres patentes du Roi de l'an 1675 portent « union au » fief de Fontenai saint Marcouf, du fief de Mondeville » (Emondeville), de la seigneurie et prévosté d'Azeville avec » le fief de Coursy. »

D'autres lettres patentes du Roi, de la même année, érigent le marquisat de Fontenay en faveur de Hervé II Le Berceur.

On en trouve de pareilles de l'année 1740 portant « union » de plusieurs terres, fiefs, seigneuries, domaines et héritages » au marquisat de Fontenay, obtenues par le sieur Henry Le » Berceur, marquis de Fontenay (1). » Le marquisat de Fontenay se composait des paroisses de Fontenay, Saint-Marcouf, Emondeville et Azeville (2).

La terre et le marquisat de Fontenay entrèrent dans la famille de Blangy par le mariage de Marie-Anne-Françoise Le Berceur, nièce de Henri Le Berceur, chevalier, marquis de Fontenay, avec Pierre-Marie-Maximilien Le Vicomte, marquis de Blangy, qui fut chevalier de Saint-Louis, lieutenant-général des armées du Roi et le dernier grand bailli de Cotentin. Il comparut par procureur à l'assemblée de la noblesse du bailliage en 1789; il portait *d'azur à trois coquilles d'or*. Les armoiries de la famille Le Berceur étaient *d'azur à la fleur de lis d'or, soutenue d'un croissant d'argent*.

Montfaut, en 1463, trouva à Fontenay Thomas Lucas qu'il renvoya faire vérifier sa noblesse, et qui fut assis à la taille pour cette année 1463.

Chamillard, en 1666, reconnut Hervé et Louis Le Berceur anoblis aux francs-fiefs.

La paroisse de Fontenay relevait de l'intendance de Caen, de l'élection de Carentan et de la sergenterie de Valognes. Elle comptait 120 feux en 1722, 134 en 1735 et 1765, et en 1762-70, 604 habitants. Sa population, en 1869, est de 536 habitants.

FRESVILLE.

Fresville. On écrit aussi Fréville, *Fraevilla, Fredevilla, Freevilla, Fresvilla.*

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. xviii, pag. 209 et 260.

(2) Masseville, *Etat géographique de la province de Normandie*, tom. 1er, pag. 166.

L'église paroissiale de Fresville présente une nef d'architecture romane du XIe ou du XIIe siècle. Sa tour élevée se termine par un toit à double égout. On voit sur un des murs extérieurs de l'église un bas-relief représentant saint Martin donnant la moitié de son manteau à un pauvre.

La première chapelle de la cathédrale de Coutances, en entrant par le portail du midi, renfermait la tombe d'un curé de Fresville. On lisait sur la pierre tombale l'inscription qui suit :

CY GIST VENERABLE ET CIRCONSPECTE PERSONNE
MESSIRE JEHAN LE MARCHANT, PRESTRE,
DOCTEUR EN CHACUN DROIT, EN SON VIVANT
GRAND DOYEN D'AVRANCHES, ET CHANOINE DE
CETTE ÉGLISE, CURÉ DE FRESVILLE ET DE SAINT-AUBIN-DE-LOQUE,
QUI TREPASSA LE 2e JOUR DE SEPTEMBRE 1509 (1).

L'église de Fresville est sous le vocable de saint Martin. L'abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte en avait le patronage et présentait à la cure. Les dîmes se partageaient par tiers entre l'abbé de Saint-Sauveur, le chapitre de Lisieux et le curé, ce qui lui valait 60 livres ; il payait pour la débite 16 sous 8 deniers.

Dans le cours du XVIIe siècle, des habitants de la paroisse de Fresville, croyant tirer plus de profits de leurs terres, en les laissant en herbage qu'en les labourant, le curé, Messire Jacques André, qui se trouvait privé de la dîme de ces terres, ainsi laissées en herbages, obtint contre Guillaume Dossier et plusieurs autres habitants de la paroisse, du parlement de Normandie, le 28 février 1647, un arrêt de règlement qui ordonna « que le curé seroit payé de la dixme des terres labourées depuis quarante ans, quoique reduites en nature » d'herbages, si mieux les propriétaires n'aimoient laisser en » labour le tiers de toutes leurs terres, et payer les choses » naturellement décimables des bestiaux qui pâtureroient sur » leurs héritages (2). »

Le patronage de l'église de Fresville fut contesté à l'abbaye de Saint-Sauveur ; car Renaud de Radepont, bailli de Cotentin de 1258 à 1267, écrivit à l'évêque de Coutances que, le 11 juillet 1259, aux assises de Valognes, Guillaume de Tamerville avait reconnu le droit de l'abbaye au patronage de Fresville (3).

L'église était taxée pour les décimes à 75 livres, et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné du Plain.

(1) M. de Gerville, *Etudes sur le département de la Manche*, pag. 119.
(2) Basnage, *Sur la coutume de Normandie*, tom. 1er, pag. 27.
(3) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XIX, pag. 78.

En 1665, l'abbé de Saint-Sauveur-le-Vicomte avait toujours le patronage de l'église, et la cure valait alors 1200 livres. Dumoulin dit qu'en 1765 son revenu était de 2000 livres.

ANTIQUITÉS ROMAINES.—Fresville paraît avoir été anciennement habité ; car un quartier de la paroisse porte le nom de *chief de la ville*. On a trouvé dans les environs de cette partie de Fresville beaucoup de traces d'habitations. On a aussi découvert à Fresville de grands et de petits fourneaux, et des médailles romaines (1).

FAITS HISTORIQUES.—Si l'on en croit l'historien Masseville (2), un seigneur de Fresville aurait accompagné Guillaume à la conquête de l'Angleterre ; mais son nom ne se trouve pas parmi ceux inscrits dans l'église de Dives (3). Il paraît certain cependant que cette famille a figuré en Angleterre et en Normandie. Plusieurs de ses membres sont comptés au nombre des bienfaiteurs des abbayes de Montebourg et de Saint-Sauveur-le-Vicomte. Un Roger, cité comme vicomte du Cotentin, renonça, en présence d'Algare, évêque de Coutances, aux droits qu'il avait voulu s'attribuer au détriment des religieux de Saint-Sauveur-le-Vicomte. Léticie, femme de Jourdain Tesson, donna aux mêmes religieux, avant 1231, des terres situées à Fresville.

Jean d'Harcourt, chevalier, dans le mois d'octobre de l'an 1257, cède et abandonne, du consentement du Roi, à son frère Raoul d'Harcourt, chevalier, des terres situées dans la baronnie de Saint-Sauveur-le-Vicomte.... *sitas in baronia sancti Salvatoris Vicecomitis,* et entre autres tout ce qu'il avait à Fresville, *et quicquid in parrochia de Fraevilla et Escallevilla*....Le roi, se trouvant à Vincennes, approuva cet acte dans le mois d'octobre de la même année 1257 (4).

Un Raoul d'Harcourt était, en 1280, seigneur de Fresville et du fief d'Auvers, à Fresville.

Ferrault de Freville faisait partie de la Monstre de Messire Robert de la Heuze dit le Borgne, chevalier banneret, qui eut lieu à Carentan, le 28e jour de juin 1413 (5).

Robert de Fresville et Jacquette de la Haye, sa femme, en 1419, rendent foi et hommage à Henri V, roi d'Angleterre. Ce Robert de Fresville commandait, en 1418, la place de Saint-Sauveur-le-Vicomte qu'il rendit aux Anglais.

(1) M. de Gerville, *Etudes sur le département de la Manche,* pag. 119.
(2) Masseville, *Histoire de Normandie,* tom. Ier, pag. 200.
(3) *Bulletin monumental,* publié par M. de Caumont, tom. XXVIII, pag. 474.
(4) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie,* tom. XVI, pag. 110, n° 594.
(5) *Histoire de la ville de Carentan,* par M. de Pontaumont, pag. 93.

Ce fut à Fresville et Montebourg que la noblesse de l'élection d'Avranches se rendit, en 1688, pour repousser les Anglo-Hollandais qui firent une démonstration de débarquement sur les côtes de Normandie. L'ordre lui en fut transmis de par le Roi, par Jacques, sire de Matignon, comte de Thorigny, conseiller du Roi en ses conseils, lieutenant pour le Roi en Normandie, et gouverneur des villes et châteaux de Cherbourg, Saint-Lo, Granville, île de Chausey, etc. (1).

Dans la fin du XVIIe siècle, la prévôté ou seigneurie de Fresville appartenait au Roi de France, à la représentation des anciens barons de Saint-Sauveur-le-Vicomte. On comptait à Fresville deux fiefs principaux : celui d'Auvers-en-Fresville et celui de Thère. Le premier appartenait à la famille de Mathan; il était possédé, en 1789, par Louis de Mathan, marquis de Mathan, lieutenant du Roi, des ville et château de Caen, capitaine des grenadiers au régiment des Gardes-Françoises et maréchal des camps et armées du Roi. Messire Louis-Guillaume de Mathan, abbé commendataire de l'abbaye de la Croix-Saint-Leufroi, au diocèse d'Evreux, mourut, en 1769, seigneur et patron de Fresville (2).

L'autre grand fief appartenait à la famille de Bois-André. C'était Jacques-Henri de Bois-André, capitaine de dragons à la suite du régiment Colonel-Général, qui le possédait en 1789.

Montfaut, en 1463, trouva noble à Fresville Denys de Reviers.

Roissy, en 1598, y maintint nobles Charles de Percy, Louis et Guillaume Le Louey, sieurs de Beauchamps, dont le bisaïeul, Symon Le Louey, avait été anobli en 1543; Guillaume Bellet, sieur de Calleville, anobli en 1594; il y maintint encore, en 1599, la famille Le Liepvre et Guillaume Le Fournier.

Lors des recherches de Chamillard, en 1666, César-Guillaume-François et Jacques Le Louey, et Guillaume Le Lièvre, habitaient Fresville et comptaient parmi les nobles.

La paroisse de Fresville dépendait de l'intendance de Caen, de l'élection de Carentan et de la sergenterie de Pont-l'Abbé. En 1722, elle comptait 160 feux imposables, et 168 en 1765. Sa population, en 1869, s'élève à 776 habitants.

Cette localité, dit M. de Caumont, est connue des géologues par l'exploitation d'une sorte de craie compacte qui a reçu le nom de *calcaire à Baculites* (3).

(1) *Histoire de la ville de Carentan*, par M. de Pontaumont, pag. 25 et 26.
(2) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XXV, pag. 651.
(3) *Annuaire de l'Association normande*, 9e année, pag. 153.

HÉMEVEZ.

Hémevez, *Ham-ès-Vez, Haimesveiz, Heymevez, Hemesveys.*

La paroisse actuelle d'Hémevez se nommait, dans le cours du XIIe siècle, Saint-Lo-d'Ansleville, *Sanctus Laudus de Anslevilla,* et lors de la rédaction du Livre noir *Anslevilla Heymevez.*

L'église paroissiale d'Hémevez est aujourd'hui sous le vocable de la Sainte Vierge. L'abbaye de Montebourg en avait le patronage et présentait à la cure. Guillaume, comte de Sussex, lui donna cette église pour le salut du roi Henri, fils de l'Impératrice. L'abbé de Montebourg et le curé se partageaient les dîmes : l'abbé avait deux gerbes ; le curé la troisième, l'autelage et trois vergées de terre près du cimetière.

Cette église était taxée pour les décimes à 32 livres, et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné de Valognes.

En 1665, la cure valait 400 livres.

On remarque dans le cimetière deux pierres tombales qui représentent des religieux en costume monastique : elles peuvent être du XVe ou du XVIe siècle.

Il existait dans la paroisse une chapelle nommée la chapelle de *Loiselet.*

L'abbaye de Cerisy et l'hôtel-Dieu de Rouen obtinrent de Henri II, duc de Normandie et roi d'Angleterre, des chartes qui leur concédaient des droits dans les forêts de ce prince, à Hémevez (1).

Une voie romaine passant par la Guérande et le pré de la *Cauchiée* arrivait à Hémevez, à un gué en face de l'église. Près de cette voie sont les hameaux du *Castelet* et de la *Ville* (2).

On trouve comme seigneur d'Hémevez, dans le cours du XVe siècle, Guillaume de Sainte-Marie-Eglise, seigneur aussi du Bois et capitaine du pont d'Ouve ; Nicole de Mante, écuyer, seigneur de Digoville et de Hémevez. Lui et sa femme, Ysabey de Vaux, figurent au nombre des bienfaiteurs de l'église de Carentan.

En 1789, Charles-Louis de la Mothe-Angot de Flers était seigneur d'Hémevez.

(1) *Journal de Valognes,* du 24 décembre 1863, n° 52.
(2) M. de Gerville, *Etudes sur le département de la Manche,* pag. 183.

Montfaut, en 1463, trouva nobles à Hémevez Pierre et Jean de Sainte-Mère-Eglise.

Roissy, en 1598, reconnut noble Guillaume Lainey, seigneur d'Hémevez.

La paroisse d'Hémevez dépendait de l'intendance de Caen, de l'élection de Valognes et de la sergenterie de Pont-l'Abbé. Masseville, en 1722, lui compte 64 feux; Saugrain, en 1735, et Dumoulin, en 1765, lui en donnent 70 et 317 habitants. Sa population, en 1869, est de 363 habitants.

JOGANVILLE.

Joganville, *Joganvilla.*

La paroisse de Joganville avait été réunie à celle d'Emondeville pour le spirituel; mais, depuis quelques années, elle a été érigée en succursale. Son église est sous le vocable de saint Vigor; elle avait autrefois deux curés et deux patrons laïques qui présentaient chacun à sa portion. Le Livre noir indique comme patrons Roger de Joganville et Raoul Paisant. L'une des portions valait 23 livres 10 sous et l'autre 21 livres. La débite était de 4 sous 4 deniers. Le Livre blanc donne le patronage de la grande portion à Henri de Joganville, et celui de la petite portion à Richard Carbonnel. Chaque curé payait 30 livres pour les décimes.

En 1665, les deux patronages étaient encore laïques. La première portion valait 300 livres et la petite 200 livres. Les curés étaient seuls décimateurs. L'église dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné du Plain.

On remarque deux pierres tumulaires placées dans deux contreforts de l'église. A peine peut-on y reconnaître deux guerriers sculptés.

Faits historiques. — Henri Ier, duc de Normandie et roi d'Angleterre, donna à l'abbaye de Sainte-Marie-de-Montebourg trente acres de terre à Joganville, et une terre d'une charrue à Emondeville : *xxx acras terre in Joganvilla, et unam carrucatam in Amondevilla* (1).

Le fief de Joganville dépendait de la baronnie de Saint-Sauveur-le-Vicomte : *Guillelmus de Joganvilla,* dit le registre des fiefs de Philippe-Auguste, *Gaufridus de Buesevilla, Manesser de Constances, Philippus de Bello Monte et vavassores tenent inde unum feodum.*

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie,* tom. XVI, pag. 164, n° 737.

La famille Foliot posséda des terres à Joganville et en donna à l'abbaye de Montebourg ; car, en juin 1278, Richard Foliot, fils de feu Simon Folliot, confirme à cette abbaye des biens situés à Joganville, Ecausseville et Montfarville.

En l'année 1474, Jean de Mons, grand bailli de Cotentin, rendit, en qualité de seigneur de Joganville, aveu à Louis de Bourbon, amiral de France et seigneur du Cotentin.

Pierre et Charles Cabieu sont cités comme seigneurs et patrons de Joganville dans le cours du XVIIe siècle.

Pinel de Golleville possédait, en 1789, à Joganville, le fief noble d'Auberville.

Roissy, en 1598, trouva et maintint nobles à Joganville Christophe de Gourmont, Jean et Jacques de Surtainville, Adrien et Bonaventure Thomas, sieurs d'Amberville.

Chamillard, en 1666, maintint noble à Joganville Bernardin Davy, qui justifia d'une noblesse par quatre degrés.

La paroisse de Joganville relevait de l'intendance de Caen, de l'élection et de la sergenterie de Carentan. Masseville, en 1722, lui donne 38 feux; Expilly 45 et 203 habitants; en 1869, elle en compte 163.

LE HAM.

Le Ham, Han, Hams; on trouve *ecclesia de Hayno*.

Ce mot en langue tudesque doit avoir le même sens que le mot latin *cella*, cellule, c'est-à-dire, demeure, habitation des moines (1).

L'église paroissiale du Ham appartient au style roman pour une partie, et au style ogival primitif pour l'autre; ainsi, la nef et la porte occidentale sont romanes; des zigzags garnissent le cintre de cette porte.

Le chœur est du XIIIe siècle; il est voûté en pierre avec arceaux croisés; ses fenêtres en lancettes sont étroites et d'une grande hauteur. Son chevet est rectangulaire.

La croix du cimetière doit appartenir au XVIe siècle; on a placé dans les murs de ce cimetière plusieurs statues anciennes qui, dans un temps, devaient se trouver dans l'église; l'une d'elles est signalée comme datant du XIIe siècle.

Cette église est sous le vocable de Notre-Dame. L'abbaye de Saint-Père de Chartres en avait le patronage, d'après le Livre noir et le Livre blanc; suivant l'abbé Le Canu, le patronage, dans les derniers temps sans doute, était à l'abbaye de Montebourg (2). L'abbaye de Saint-Père prenait les deux tiers des

(1 et 2) *Histoire des évêques de Coutances*, pag. 531.

gerbes sur toute la paroisse; le curé avait l'autre tiers et la moitié de l'autelage : *vicarius terciam et medietatem altalagii.* La part de l'abbé valait 80 livres, et celle du curé 27 livres. Elle était taxée pour les décimes à 100 livres, et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné de Valognes.

On comptait dans la paroisse deux chapelles; une au château, et une autre sous le vocable de saint Christophe.

Saint Fromond (1), évêque de Coutances, fit bâtir au Ham un monastère de femmes sur un terrain que lui donna le roi Thierri (2), et le 15 août 676, il consacra l'église sous l'invocation de la Sainte Vierge. Ce monastère fut détruit par les Normands;

A Liham aveit riche abéie,
E bien asise è bien garnie :
Hastainz li terres essilla (ravagea),
L'aveir empriſt, poiz l'aluma (3).

Ce monastère devint plus tard, sous le vocable de saint Pierre, un simple prieuré qu'Arefaste, oncle de Richard II, duc de Normandie, donna à l'abbaye de Saint-Père-en-Vallée, près de Chartres. Ce prieuré a existé jusqu'à la Révolution sous le nom de prieuré du Ham. En 1665, il était possédé en commende par messire Jean Langlois, et valait 600 livres.

Ce même Arefaste fit au monastère de Saint-Père des donations de biens situés dans le Cotentin : *Sunt autem ipsæ res in pago constantinensi provinciæ Normanniæ per loca divisæ.* Ainsi il lui donna au Ham la sixième partie des revenus qu'il y avait : *in villa quæ dicitur Hams, sextam partem de omnibus redditibus qui de illa exeunt..... in eadem villa, manentes tres milites concedo cum beneficiis suis*, c'est-à-dire qu'Arefaste donnait non la personne des chevaliers, mais seulement les rentes ou services dus par ces chevaliers (4).

Guillaume, comte de Sussex ou d'Arondel, donna à l'abbaye de Montebourg, pour le salut du roi Henri, fils de l'impératrice Mathilde, la dîme de ses moulins du Ham (5).

Il y avait dans l'église du Ham un ancien autel, resté ignoré

(1) Evêque depuis 674 jusqu'en 690.
(2) Thierri régna depuis l'an 670 jusqu'à l'an 691.
(3) *Roman de Rou*, par Robert Wace, publié par M. F. Pluquet, tom. I, pag. 20.
(4) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XI, pag. 42; *Etudes sur la condition de la classe agricole et l'état de l'agriculture en Normandie, au moyen âge*, par M. Léopold Delisle, pag. 23 et 24, n° 111.
(5) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVI, p. XX.

jusques vers le milieu du XVIIe siècle, et connu sous le nom d'*autel du Ham* (1), il est aujourd'hui déposé dans la bibliothèque publique de Valognes.

Une très-longue et curieuse inscription qui se lit sur cet autel atteste la fondation de l'ancienne abbaye du Ham, sa dédicace par saint Fromond, évêque de Coutances, et la consécration du petit autel sur lequel cette inscription est gravée : elle est datée de la 6e année de Thierry, vers la fin du VIIe siècle, et fournit un précieux échantillon de la paléographie et de l'orthographe de ce temps.

FAITS HISTORIQUES. — Il ne faut pas croire que certaines mesures administratives, que les habitants sont obligés d'exécuter, soient de création moderne ; elles existaient dans le moyen âge. Ainsi, à certaines époques, les seigneurs faisaient parcourir les chemins, soumis à leur juridiction, pour en vérifier l'état. Un jury prononçait des amendes contre ceux qui avaient empiété sur la voie publique, n'avaient pas émondé les arbres, curé les fossés et entretenu suffisamment le bout de chemin à leur charge. On lit dans le « *cheminage* tenu au Han, » pour les religieux hommes et honnestes l'abbé et couvent » de Saint-Sauveur-le-Vicomte, par Raoul du Hecquet, » seneschal des dis religieux le septiesme jour de juin l'an » mil CCCC XL six (1446) :

» Le prieur du Ham, en amende pour sa part d'escalier non » fait sur le ruel de la fontaine de Germain.....

» Le prieur du Ham, en amende pour ij raques de ses » pesqueries, contenant XX perques non curées, et commandé » à Perrin du Pont, son prevost, que il lui face savoir les » mettre en estat deu de dens XV jours, en paine de XX soulz » tournois (2). »

Il se tenait au Ham, en 1446, le jour Saint-Christophe, une assemblée ou foire importante dont la juridiction était tenue par le sénéchal des religieux de Saint-Sauveur (3).

Il existait encore au Ham, il y a quelques années, un vieux manoir seigneurial, vaste et ayant un escalier renfermé dans une tour à toit conique. C'est sans doute de ce manoir, château ou hostel, qui appartenait à l'abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte, qu'il fut question aux assises de Valognes, en 1350. « Les religieux, abbé et couvent de St-Sauveur-le-Vicomte

(1) M. de Caumont a décrit cet autel dans son *Cours d'antiquités monumentales*, tom. VI, pag. 136. La *Société des Antiquaires de Normandie* l'a publié dans ses mémoires, tom. XVII, pag. 213. — *Histoire ecclésiastique*, par Tilgan, tom. I, pag. 266 ; *Annuaire de la Manche*, année 1867, p. 34.

(2) *Etudes sur la condition de la classe agricole et l'état de l'agriculture en Normandie, au moyen âge*, par M. L. Delisle, pag. 111, note 23.

(3) *Annuaire de la Manche*, année 1850, pag. 539.

» avoient presté le dit hostel à noble et puissant homme » M. Godefré de Harecourt, chevr sire de St-Sauveur-le- » Viconte dessus dit, sanz ce que entre eulx a cause d'iceluy » eust marchié, eschange ou contract aucun..... Godefré fit » le dit hostel amender et reparer pour la necessité de sa de- » meure... » Alors le duc de Normandie fit « prendre en sa » main la maison du Ham pour ce que l'en lui avoit rapporté » que noble et puisssant homme Godefré de Harecourt sire de » St-Sauveur-le-Vicomte y faisoit faire une fortereice sans » congié de luy, en son préjudice et dammage du pays.....

» Johan, archevesque de Roan lieutenant du roy nostre sire » et de Monsieur le duc de Normandie et de Guyenne en la » duchié de Normandie, » s'adressa au bailli du Cotentin ou à son lieutenant pour demander main-levée de la main-mise sur le château du Ham qu'on réparait, et qu'on ne cherchait point à fortifier.

Adam de Dampmartin, bailli de Cotentin qui tenait ses assises à Valognes, « l'an M. CCC chinquante le mardi continue » de lundi avant la St-Clair, » après avis du Conseil du duc de Normandie, donna « congié et licence as dis religieux de » joir et exploiter du chastel du Ham par la main du dit sei- » gneur a tant que autrement en ayons ordonné..... » donnant « mandement a tous ceux a qui y peut et doit appar- » tenir que eulx les en leissent joir et en expleiter paisible- » ment. » (1)

Roissy, en 1599, mentionne comme nobles au Ham les Marcadé, anoblis en 1543.

Chamillard, en 1666, y maintient nobles Guillaume et Jean Marcadé et Gédéon du Mesnildot.

Dans le courant du XVIIIe siècle, on trouve messire Adrien du Mesnildot, écuier, sieur du Ham.

La paroisse du Ham dépendait de l'intendance de Caen, de l'élection de Carentan et de la sergenterie de Pont-l'Abbé. Dumoulin, en 1765, y comptait 71 feux, et Expilly 322 habitants. Elle en compte, en 1869, 264.

LESTRE.

Lestre, *Laxtra ;* on trouve aussi écrit *Lêtre* et *Laitre.*

La commune actuelle de Lestre est formée de trois anciennes paroisses, Anglesqueville-Lestre (2), Hautmoitiers (3) et Tourville (4).

(1) Cet acte se trouve aux archives de la Manche.

(2, 3, 4) On lit dans l'*Histoire des évêques de Coutances,* par M. l'abbé

La paroisse de Lestre formait, en 1213, deux paroisses, l'une sous le nom de Lestre qui est le nom le plus ancien qu'elle ait porté ; l'autre sous celui d'Englesqueville, *anglica villa* (1). En l'année 1714, les noms de ces deux paroisses étaient encore conservés, mais réunis en un seul.

L'église paroissiale de Lestre offre dans ses murs quelques assises de maçonnerie en arête de poisson. Le chœur a été retouché et augmenté en 1714. On remarque aux murs des modillons romans.

On lit sur une pierre tumulaire, dans le mur méridional du chœur, l'inscription suivante :

CI-DEUANT GIST FRERE NICOLAS ANEROULT,
NATIF DE CRIENSE (CRÉANCES) EN SON VIUANT
ABBÉ DE BLANCHELANDE
PRIEUR, CURÉ DE CETTE VILLE (2)
QUI DECEDA LE IIe JOUR DE JUING 1557
DIEU EN AIT L'AME.

Immédiatement au-dessous on lit cette autre inscription :

FRERE NICOLAS LE LONGUER, NATIF DE NEHOU,
CHANOINE REGULIER PROFÈS DE L'ABBAYE DE BLANCHELANDE,
ORDRE DE PREMONTRÉ, PRIEUR, CURÉ D'ANGLESQUEVILLE-LAITRE,
Y A FAIT BATIR LA SACRISTIE ET ALONGER LE CHOEUR
DE VINGT-QUATRE PIEDS, EN 1714.

Il existe à Lestre une chapelle, sous le vocable de saint Michel, qui est du XIe ou du XIIe siècle ; sa petite abside et ses modillons sont romans. Le curé devait y officier chaque semaine. On remarque dans cette chapelle une sculpture figurant la Sainte Trinité. Le Père éternel est représenté coiffé de la tiare et tenant devant lui le Christ en croix : une colombe paraissant sortir de la bouche du Père éternel, et appuyée sur sa poitrine, figure dans ce groupe la troisième personne ou le Saint Esprit. Cette représentation des trois personnes date en général du XVe ou du XVIe siècle ; on l'a cependant remarquée sur des vitraux du XIIIe siècle ou de la fin du siècle précédent.

On signale encore dans cette chapelle un tombeau placé sous une arcade simulée dans le style ogival ; à peine si l'on peut distinguer le costume du personnage. Ce monument peut dater du XVe ou du XVIe siècle.

Cette chapelle a été classée au nombre des monuments historiques.

Lecanu, la paroisse de Tourville est réunie à Lestre et celles des Hautmoitiers et d'Englesqueville le sont à la paroisse d'Octeville-l'Avenel ; pag. 527, 530, 532.

(1, 2) Il est assez singulier, fait observer M. de Gerville, de voir donner le nom de *ville* à une simple bourgade.

L'église de Lestre est sous le vocable de saint Martin.— Elle dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné de Valognes, et était taxée pour les décimes à 40 livres.

Eudes ou Odon Le Bouteiller de Lestre, chevalier, seigneur d'Englesqueville, partant pour un pélerinage en Terre-Sainte, donna aux religieux de Blanchelande l'église d'Englesqueville-Lestre avec le patronage, les dîmes et tout ce qui en dépendait, parce que cette église serait desservie par un chanoine, et afin aussi que les religieux par leurs prières pussent attirer sur son voyage les bénédictions du ciel (1).

Raoul de Lestre, fils d'Odon, confirma cette donation (2).

Thomas Avenel, seigneur d'Octeville, confirma aussi, en 1240, les donations faites à l'abbaye de Blanchelande par Odon Le Bouteiller, Raoul, son fils, et Robert, son petit-fils, seigneurs de Lestre, dont il était le suzerain (3).

L'abbaye de Blanchelande avait le patronage de l'église d'Englesqueville-Lestre. L'abbé, dit le Livre noir, était seul décimateur et faisait desservir la paroisse par un de ses religieux, qui avait le titre de prieur-curé. Lors de la rédaction du Livre blanc, l'abbé de Blanchelande avait les grosses dîmes et le curé les menues dîmes. La part du curé valait 40 livres et celle de l'abbé 90 livres.

L'abbaye de Fontenelle ou de Saint-Wandrille a eu, dans les premiers temps de sa fondation, des biens situés à Lestre, que lui avait donnés, en 738, un père de famille du nom de Raginfrède : *Quidam pater familias nomine Raginfrede huic Widoni (abbati Fontanellensi) largitus est portionem aliquam de villa quæ dicitur Laxtra, quæ sita est in pago Constantino* (4).

Antiquités romaines.—On a découvert à Lestre, dans un lieu nommé la *Roque de Lestre* et dans les environs, des restes de maçonnerie très-solides et des traces d'habitations, ainsi que des médailles du Haut-Empire (5).

Faits historiques.—Guillaume de Lestre accompagna le duc Guillaume à la conquête de l'Angleterre. Il figure au nombre des seigneurs qui, avec le Conquérant et la reine Mathilde, signèrent la charte de fondation de l'abbaye de Lessay; on lit au bas de cette charte : † *Signum Willelmi de Lestra.*

(1) Cartulaire de Blanchelande. On lit sur une copie de l'acte de donation la date de 1190.

(2) Ces chartes existent dans les archives de la Manche.

(3) *Mémoires de la Société des Antiquaires de la Normandie*, tom. I, pag. 321.

(4) *Chronic. Fontanell. in Acherii Spicileg ;* in-folio, tom. II, pag. 278.

(5) *Etudes sur le département de la Manche*, par M. de Gerville, p. 151.

Richard de Lestre signa une donation faite par Richard de Reviers, à l'abbaye de Montebourg, le jour de sa fondation (1).

Vers l'année 1180, Jean de Lestre possédait des moulins et un dic dans la paroisse ou dans le fief dont il tirait son nom (2). D'après les rôles de l'Echiquier de Normandie de la même année 1180, Robert de Lestre rend compte de 10 sous pour un gros poisson : *Robertus de Lestre redd. compot. 10 sol. pro grasso pisce. In thesauro liberavit. Et quietus est.*

Raoul de Lestre, en 1195, confirme à l'abbaye de Blanchelande le patronage de l'église de Saint-Martin-d'Escalleclif, aujourd'hui *Doville,* que son père lui avait donnée.

En 1209, le domaine de Lestre fut confisqué par Philippe-Auguste. La famille de Lestre qui, sans doute, avait suivi le parti du roi Jean Sans-Terre, continua de résider en Angleterre où l'on voit, sous Henri Ier, Richard de Lestre posséder une baronnie dans le comté de Sommerset; un autre Richard de Lestre, en 1193, avoir un domaine dans le comté de Dorset, et en 1272, Robert de Lestre exercer les fonctions de schériff dans le même comté (3).

Malgré la confiscation de leurs domaines, des membres de la famille de Lestre restèrent en Normandie. Ainsi, on voit Thomas de Lestre, sister aux assises qui furent tenues à Carentan, au mois d'août 1222, par Geoffroi Rossel, pour Mile de Levis, bailli de Cotentin (4).

Guillaume de Brucourt, écuyer, obtint du Roi, en septembre 1323, une foire le jour Saint-Michel dans son fief de Lestre (5).

Charles VII, en 1451, possédait la fiefferme de Lestre que ses prédécesseurs avaient inféodée pour une rente de 133 boisseaux de froment (6).

Dans un *roolle* ou *montre des hommes d'armes* qui concerne la garnison de la ville de Caen, et son capitaine Monseigneur de Torcy, en l'an 1454, on lit : « Guieffroy de Lestre a » esté fourny de logeis et d'extencilles par *Guillaume Le For-* » *nier* pour le premier quartier, et pour l'autre quartier a esté » fourny de logeis et d'extencilles par Colin du Mesnildo,

(1) *Gall. Christian.*, tom. XI, *Instrum.* col. 233.
(2) *Annuaire du département de la Manche,* année 1851, pag. 624.
(3) *Mémoires sur les anciens châteaux de la Manche,* par M. de Gerville, tom. Ier, pag. 319.
(4) Voir les archives de la Manche.
(5) *Annuaire du département de la Manche,* année 1850, pag. 539.
(6) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie,* tom. Ier, pag. 320.

» ainsi qu'il est apparu par quictance passée devant Guillaume » Propetit, tabellion à Condé sur Noire eaue (1). »

La seigneurie de Lestre arriva dans les mains d'un seigneur, nommé Chapedelaine, qui la vendit à la famille Dursus.

En 1562, un détachement de protestants qui, sous le commandement de Sainte-Marie-d'Agneaux, se rendait à Tatihou, chercher du canon pour battre le château de Valognes, pilla celui de Lestre qui alors appartenait à Louis Dursus, seigneur de Lestre (2). Ce château était placé à l'extrémité d'un village, nommé le *Bourg de Lestre*. On a signalé dans ses environs des traces de constructions.

Avant la Révolution de 1789, l'exercice de certains droits honorifiques faisait naître des contestations que les parties portaient souvent jusque devant les Parlements. C'est ainsi qu'un procès eut lieu dans le cours du XVIIe siècle entre Louis Eustache, prieur-curé d'Englesqueville, et Guillaume Dursus, seigneur et patron d'Englesqueville, à l'occasion de la place que le seigneur patron prétendait avoir dans l'église et que lui contestait le curé : par arrêt du 4 février 1658, que rendit le Parlement de Normandie, Dursus, tant pour lui que pour sa famille, fut maintenu *en la séance du chœur* du côté de l'Evangile. Il fut enjoint au curé de laisser ledit côté libre pour la famille Dursus, quoiqu'il prétendit qu'ayant huit prêtres et plusieurs clercs, le clergé devait être des deux côtés. L'arrêt portait encore que le curé ferait prier pour le Patron et le nommerait, encore que le Manuel ne l'y obligeât point (3).

Montfaut, en 1463, mentionne comme noble à Englesqueville Olivier de Chapedelaine.

Roissy, en 1599, trouve nobles à Lestre, Louis et Guillaume Dursus. Louis Dursus, sieur de Lestre et de Hautmesnil, était lieutenant de roi, à Cherbourg, pendant les troubles de la Ligue.

Chamillard, en 1666, maintint nobles à Englesqueville, Guillaume et Robert Dursus.

La paroisse de Lestre dépendait de l'intendance de Caen, de l'élection et de la sergenterie de Valognes. En 1722, elle comptait 136 feux imposables, et en 1762-70, 626 habitants. Sa population en 1869 s'élève à 670 habitants.

Tourville, *Torfvilla, Turvilla, Torvilla.*

Un trouvère du XIVe siècle nous apprend que Tourville, *Torfville, Turvilla, Torvilla,* était le domaine d'un seigneur normand, nommé Torf, qui donna son nom à plusieurs demeures

(1) *Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie*, 6e année, pag. 494 et 501.
(2) Delalande, *Histoire des guerres de religion dans la Manche*, pag. 34.
(3) Basnage, *sur la coutume de Normandie*, tom. I, pag. 241.

féodales; ainsi *Torfvilla* signifie *demeure de Torf.* Voici les vers du poète :

Le pere Turulphus fut Tors
Dont en ce pays plusieurs villes
Si ont prins les noms de Tourville (1).

L'ancienne paroisse de Tourville est réunie pour le spirituel et le temporel à celle de Lestre.

L'église paroissiale était sous le vocable de saint Jean-Baptiste. Le patronage en était laïque, et appartenait au seigneur du lieu qui présentait à la cure. C'était dans les XIIIe et XIVe siècles une famille de Tilly qui en jouissait. Le curé était seul décimateur; il avait la dîme du moulin seigneurial et un manoir ou presbytère.

Cette église fut donnée à l'abbaye de Lessay par ses fondateurs. On lit dans une bulle du pape Urbain III pour l'abbaye de Lessay, de l'an 1186 : *et duas partes decimarum de feodo vestro de Torvilla..... et totam terram et redditum cum parte molendini quæ apud Turvillam habetis* (2).

L'église était taxée pour les décimes à 22 livres, et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné de Valognes. — En 1665, la cure ne payait pour les décimes que 16 livres et valait 200 livres. Le patronage de l'église appartenait au commandeur de Valcanville.

Suivant un auteur (3), un prieuré devait, en 1311, exister dans la paroisse de Tourville : ce prieuré de l'ordre de Prémontré dépendait de l'abbaye de la Luzerne. Le prieur avait à l'extrémité de la paroisse une chapelle sous le vocable de saint Germain (4).

Une voie romaine passait par Tourville. Les noms de *Perray* et de *Moncheaux* paraissent à M. de Gerville indiquer cette voie. Une motte considérable, nommée la *Butte*, pourrait être, suivant lui, l'emplacement d'un ancien château (5).

Roissy, lors de ses recherches sur la noblesse, trouva nobles à Tourville, Gilles L'Enfant, Bertrand de Suhard et Pierre de Chantelou.

La paroisse de Tourville dépendait de l'intendance de Caen, de l'élection et de la sergenterie de Valognes. En 1722, elle comptait 12 feux; sa population, en 1868, est comprise dans celle de Lestre.

(1) Le poëme qui renferme ces vers était composé à la louange de l'illustre maison d'Harcourt.

(2) *Gall. Christian.*, tom. XI, *Instrum.*, col. 247 et 249.

(3) L'abbé Lecanu, *Histoire des évêques de Coutances*, p. 530.

(4) Dumoulin, *Géographie ou description du royaume de France*, tom. III, pag. 234.

(5) *Etudes sur le département de la Manche*, pag. 209. *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. I, pag. 317.

Hautmoitiers, *Altum monasterium.* Ce mot rappelle un établissement religieux, ou un bien monacal.

La paroisse de Hautmoitiers portait, dans le XIIIe siècle, le nom d'Hégautier, *Ecclesia Hegalti.* C'est dans le XIVe siècle qu'on le voit figurer sous celui de Hautmoitiers. Cette ancienne paroisse est réunie pour le spirituel à Octeville-l'Avenel.

L'église était sous le vocable de Notre-Dame. Elle était taxée pour les décimes à 30 livres, et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné de Valognes. Le patronage était laïque, et le seigneur du lieu présentait à la cure ; il appartenait dans le cours du XIIIe siècle à l'héritier de Nicolas de Lestre : *Patronus heres Nicholai de Lestria.* Le curé était alors seul décimateur, et avait des revenus en nature sur lesquels il devait fournir le luminaire de l'église. Il avait aussi dans la paroisse d'Audouville une partie de dîme d'environ 14 quartiers d'avoine ; sa cure lui valait 30 livres.

Lors de la rédaction du Livre blanc, Colin de Lestre avait le patronage de l'église : *Colinus de Lastria est patronus ecclesie de Alto monasterio.* Le curé avait un manoir presbytéral ; sa cure lui valait en tout 80 livres. Il payait 12 deniers *pro circata*, et 12 deniers *pro capa episcopi.* — En 1665, le sieur de Saint-Pierre avait le patronage de l'église, et la cure valait 500 livres au prieur-curé.

La paroisse figure sous le nom d'*Hégaulier* dans l'acte de partage du comté de Mortain, après la mort de Philippe, comte de Boulogne ; elle fit partie du premier lot qui échut au Roi : *Hec est prima lotia..... Hegaulier..... Dominus rex cepit istam lotiam.*

Roissy, en 1599, trouva nobles à Hautmoitiers Nicolas et Jacques Jallot, l'un sieur de Saint-Rémy et de Sainte-Suzanne, et l'autre sieur de Hautmoitiers. La famille Jallot posséda le château de Gonneville ; elle portait *d'azur au chevron d'argent, chargé de trois merlettes d'azur et accompagné de trois trèfles d'or.*

Chamillard, en 1666, maintint noble à Hautmoitiers, Antoine Lucas.

La paroisse de Hautmoitiers dépendait de l'intendance de de Caen, de l'élection et de la sergenterie de Valognes. Masseville et Dumoulin lui comptent 10 feux.

MONTEBOURG.

Montebourg, *Mônbourg, Monteburg, Monsburgus, Montisburgus.*

L'église paroissiale de Montebourg est de la première moitié du XIVe siècle. Ce furent Pierre IV, abbé de Montebourg et ses

religieux qui la firent construire aux frais de leur maison, pour remplacer une chapelle, dédiée à saint Thomas de Cantorbéry. Elle n'a de remarquable que son clocher pyramidal, construit en pierres. Guillaume II de *Thieuville*, évêque de Coutances, en fit la consécration dans le mois de septembre 1319 (1). Jusqu'alors les habitants de Montebourg avaient assisté à l'office divin dans l'église de l'abbaye.

Cette église est sous le vocable de saint Jacques. Elle avait deux curés et deux portions; l'abbaye de Montebourg en avait le patronage. L'abbé était le seul décimateur, et chaque curé n'avait que le casuel ou l'autelage de sa portion : *Ecclesie de Monteburgo,* dit le Livre noir, *patronus abbas valet pro Johanne xx lb. Item pro Philippo xx lb.*

En 1665, la première portion valait 400 livres et était taxée pour les décimes à 28 livres : la seconde portion valait 300 livres et payait 30 livres pour les décimes. Les deux portions furent réunies au commencement du XVIIIe siècle. La paroisse dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné de Valognes.

ANTIQUITÉS GAULOISES ET ROMAINES. — On trouve à Montebourg une pierre levée dans la ligne du camp de Montcâtre à Quinéville.

Il existe à un kilomètre du bourg, sur une hauteur, une enceinte retranchée, signalée depuis long-temps comme un camp romain, connu sous le nom de Montcâtre, *Mons castrorum.* Les visiteurs qui arrivent au sommet de cette éminence en sont dédommagés par la vue d'un magnifique panorama. On domine les petites îles de Saint-Marcouf et le hâvre de Lestre.

Une voie romaine, venant du camp de Montcâtre à Montebourg, se rendait à Fermanville. Elle passait par un lieu nommé la *chaussée,* à Sainte-Marie-d'Audouville, par le bois de Barnavast, au lieu nommé *pas du Vivray,* où il y a beaucoup de tuiles romaines, et un peu plus loin par le *Lieu Ferré* (2).

FAITS HISTORIQUES. — Les Normands, dans le cours du IXe siècle, commencèrent à exercer leurs ravages en France, et renouvelèrent les sanglantes destructions qui avaient désolé la Gaule à la fin du IVe siècle et pendant le Ve. Ils s'avancèrent jusque dans la contrée qui depuis a reçu le nom de Cotentin, et, sous la conduite de l'un de leurs chefs, le fameux Hastings,

(1) 1319, et non 1329, comme l'ont dit par erreur les auteurs du *Gallia christiana.* tom. XI, col. 885.

(2) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie,* tom. V, pag. 37.

ils y portèrent partout la ruine et l'incendie. Montebourg ne fut pas épargné; car on lit dans le roman de Rou :

.....Monteborc,
E li chastel de Chieresborc,
Destruit Hastainz par sa posnée (son orgueil).
De sa gent è de sa cuntrée,
En plusors liex part la ruine etc. (1).

A l'époque de la conquête de l'Angleterre, Montebourg et son territoire faisaient partie du domaine ducal, et il ne paraît pas qu'à cette époque il y eût un château fort. Ce ne fut que depuis, sans doute, qu'on éleva quelques travaux de défense.

Lors de la descente d'Edouard III, sur les côtes de Normandie, à Saint-Vaast-la-Hougue, en l'année 1346, l'armée anglaise qui n'avait pu entrer dans le *chastel* de Cherbourg *ardit* (brûla) la ville. « Si arriva la navie du roi d'Angleterre » en l'ile de Cotentin sur un certain port que on appelle La » Hougue Saint-Vast (le mercredi 12 juillet)..... assez près » de Saint-Sauveur-le-Vicomte, l'héritage de messire Godefrey » de Harecourt..... après ce que la ville de Barfleur fut prise » et *robée* (pillée) sans ardoir, ils s'espartirent parmi le pays » ..... et vinrent vers Montebourc et Valognes. Si la prirent » et robèrent toute et puis l'ardirent..... vinrent devant la » ville de Carenten, et l'assaillirent vitement et fortement..... » et firent les bourgeois de Carenten entrer en leur navie, et » allèrent ens avec eux, tout ainsi qu'ils avoient fait de ceux » de Barfleur, de Chierbourc et de Montebourc (2). » Ainsi le Roi, dans la crainte d'une vengeance de la part des habitants des villes dont il s'emparait ou qu'il brûlait, les retenait prisonniers sur ses vaisseaux.

Edouard III, en 1356, envoya le duc de Lancastre pour seconder en France les partisans du roi de Navarre. Le duc de Lancastre, à la tête de ses troupes, passa par Montebourg pour se rendre à Carentan. » Et le mescredy prochain devant la » feste de Seint-Johan-le-Baptriste (3) se remua de l'abbeie de » Mounteburghe en la isle de Constantin à Carant.....(4). »

Quand, sous le règne désastreux du roi Jean, les Etats généraux furent convoqués à Paris, en 1351, Montebourg fut au

(1) *Roman de Rou*, publié par M. Frédéric Pluquet, tom. 1er, pag. 21, vers 418.

(2) Froissard, liv. 1er, partie 1re, chap. CCLXVII, pag. 220, édition du *Panthéon littéraire*.

(3) La fête de Saint-Jean fut cette année 1356 le vendredi : ainsi le mercredi dont il s'agit était le 22 juin.

(4) Froissard, *Chroniques*, liv. 1er, partie IIe, chap. XXI, pag. 327.

nombre des bonnes villes de la vicomté de Valognes qui envoyèrent des députés à cette assemblée (1).

Lorsque Du Guesclin, après avoir, en 1378, réduit, toutes les forteresses du Cotentin, se vit forcé d'abandonner le siége de Cherbourg que défendaient les troupes du roi de Navarre, il ne se retira qu'après avoir mis Montebourg et plusieurs autres villes en état de défense : « pourquoy les François se » délogèrent et mirent bonne garnison à l'encontre de Cher» bourg; c'est à savoir à Montbourc, au pont d'Ouve, à Ca» rentan, à Saint-Lo, à Saint-Sauveur-le-Vicomte, puis donna » le connétable congé à tous ceux de sa route. Si se trait (se » retira) chacun en son lieu (2). »

Guillaume des Bordes, gouverneur du Cotentin, prit avec lui les Génois qui formaient la garnison de Montebourg, et marcha contre les Anglais qui, partis de Cherbourg, ravagaient le pays. « En nouvelle saison, tantôt après Pâques, le » roi Charles de France, qui vit comment ceux de Cherbourg » guerroyoient durement le pays et gâtoient le clos de Co» tentin, ordonna messire Guillaume des Bordes, vaillant che» valier et bon capitaine, à être gardien et souverain capitaine » de Cotentin et de toutes les forteresses à l'encontre de Cher» bourg. Si s'envint ledit messire Guillaume à tout belle route » de gens d'armes et d'arbalétriers génevois; et vint gésir » (coucher) à Montbourg dont il fit bastille contre Cher» bourg; et fit plusieurs chevauchées, et très-volontiers eut » trouvé à jeu parti la garnison de Cherbourg (3). » Ce que Guillaume des Bordes désirait arriva. Une rencontre eut lieu entre Montebourg et Cherbourg, le jour saint Martin le Bouillant, 4 juillet 1379. La garnison de Cherbourg que commandait Harleston, chevalier anglais, défit celle de Montebourg que commandait messire Guillaume des Bordes qui fut fait prisonnier et mis à rançon.

« Quand le roi de France sçut ces nouvelles, que la garnison » de Montbourg et son capitaine étoient morts et pris, et que » le pays etoit moult effrée de cette déconfiture, le Roi comme » sage et bien avisé et pourvu en tous ses affaires, y pourvéit » tantôt de remède; et envoya sans délai à Montbourg grands » gens d'armes derechef pour y garder les frontières et les » forteresses et le pays à l'encontre de la garnison de Cher» bourg, et furent chefs de ces gens d'armes de par le roi de » France messire Jean de Vienne et messire Hutin de Vre-

(1) *Histoire du château et des sires de Saint-Sauveur-le-Vicomte*, par M. L. Delisle, pag. 118, aux Pièces justificatives.

(2) Froissard, *Chroniques*, liv. 1er, part. IIe, chap. CCCXCI, tom. Ier, pag. 719. Masseville, *Histoire de Normandie*, tom. III, pag. 362.

(3) Froissard, *Chroniques*, liv. 1er, partie IIe, chap. CCCXCII, édition du *Panthéon littéraire*, tom. Ier, pag. 719.

» melles ; et tinrent les marches à l'encontre des Anglois. Mais » depuis, par l'ordonnance du roi de France, ils abandon- » nèrent Montbourg et tout le pays, et tout le clos de Cotentin » qui étoit le plus gros pays du monde ; et fit-on toutes les » gens, hommes et femmes traire (se retirer) hors du pays » dudit clos de Contentin ; et abandonnèrent villes, maisons » et possessions, et se retrairent tous ces gens par deçà le » clos que on dit de Cotentin ; et tinrent les François fron- » tière au pont d'Ouve, à Carentan, à Saint-Lo, et par toutes » les marches sur le clos de Cotentin (1). »

Montebourg, en 1405, fut l'objet d'une nouvelle attaque ; les comtes de Lancastre et de Kent descendirent à La Hougue, à la tête d'une flotte anglaise. Les Anglais s'emparèrent de Montebourg et de plusieurs autres places qu'ils pillèrent et incendièrent.

Henri V, roi d'Angleterre, occupant la Normandie, et se trouvant au château de Caen, le 4 mai 1418, concéda à Guillet Gourmont, son homme-lige, l'office de sergenterie de Montebourg, *officium sergenterie de la Haye de Monteburc*, avec 25 livres tournois, à prendre sur la recette de Valognes (2).

Le même Roi, par lettres-patentes, données au château de Rouen, le 9 janvier 1421, nomma Phillippot Le Machon, son homme-lige, à l'office de sergent en la forêt de Montebourg, au lieu nommé le Buisson (3).

En l'année 1718, un hôpital fut fondé à Montebourg par François Carbonnel de Canisy, abbé de Montebourg (4).

Roissy inscrivit comme noble à Montebourg, en 1599, Gilles Néel, sieur du Manoir.

Chamillard, en 1666, y trouva nobles Guillaume Néel dont la noblesse datait de 1574 ; Robert Vincent et Pierre Colas qui avaient eu leur famille anoblie, en 1576 ; Jacques Le Prevost, anobli en 1594, Nicolas et Jacques Ruallem qui justifièrent de leurs quatre degrés.

La paroisse de Montebourg dépendait de l'intendance de Caen, de l'élection et de la sergenterie de Valognes. Masseville y comptait 320 feux imposables, Dumoulin 323, et Expilly 1460 habitants. Sa population, en 1869, est de 2304 habitants.

Il fut un temps où l'on donnait des dénominations aux habitants d'une contrée, d'une localité. Ceux de Montebourg eurent la leur ; on les nommait *les Câsines* ou *les Cassins*. Cette dénomination leur venait de ce que les religieux de Monte-

(1) Froissard, liv. 1er, partie IIe, chap. CCCXCIII, tom. Ier, pag. 720 et 721.
(2) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XXIII, pag. 19, n° 130.
(3) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XXIII, pag. 166, n° 955.
(4) *Gall. christian.*, tom. XI, col. 930.

bourg suivaient l'observance de saint Benoît, dont le principal établissement était au mont Cassin, dans le royaume de Naples (1).

Montebourg a vu naître, en 1648, Louis Levavasseur, sieur de Masseville, qui devint curé de Joganville; il est l'auteur d'une *Histoire de Normandie,* en 6 volumes in-12, et d'un *Etat géographique* de cette province, 2 volumes in-12. Masseville mourut à Valognes le 1er avril 1733.

Abbaye de Montebourg.

Une abbaye fut fondée à Montebourg, vers la fin du XIe siècle, par un membre de l'ancienne et puissante famille des Reviers (2), alliée à Guillaume-le-Conquérant. Elle fut mise sous l'invocation de la Sainte Vierge, et desservie par des religieux de l'ordre de saint Benoît, observance du mont Cassin.

Son église appartenait à l'époque de transition, et présentait un mélange d'architecture romane et d'architecture en ogive. Elle se composait d'un chœur, d'une nef principale, de deux nefs latérales et d'un transept. La nef fut augmentée à la fin du XVe siècle, ou au commencement du XVIe, pour la mettre en harmonie avec le chœur et le transept.

Cette église, la plus vaste et la plus remarquable de la presqu'île du Cotentin, fut consacrée, en 1152, par Hugues d'Amiens, archevêque de Rouen, Richard de Bohon, évêque de Coutances, et Rotrou de Beaumont, évêque d'Evreux. Cette cérémonie se fit avec la plus grande pompe. La puissante famille de Reviers dont les membres avaient contribué à la fondation de l'abbaye et l'avaient dotée, y convoqua toute la noblesse du pays. Henri II, duc de Normandie, qui, peu de temps après, devint roi d'Angleterre, y assista, entouré de ses barons et de plusieurs prélats et abbés de la province. Cette église est aujourd'hui complétement disparue.

Baudouin de Reviers est regardé comme le fondateur de

(1) L'abbé Lebrédonchel, *Histoire de Néhou,* pag. 150.

(2) Le nom des Reviers se lie intimement au souvenir de la conquête. On trouve parmi les compagnons de Guillaume, lors de sa descente en Angleterre, Baudouin de Meules, fils de Gislebert, comte de Brionne. Il était arrière-petit-fils de Richard Ier, et, par suite, cousin issu de germain du Conquérant, dont il devint, par sa femme, le cousin germain. Son fils Richard fut le premier qui porta le nom de baron de Reviers. Il devint l'un des plus intimes conseillers du roi Henri, dont il reçut le titre de comte de Devon et de seigneur de l'île de Wigh (Pluquet, *Roman de Rou*). On cite encore comme ayant pris part à la conquête Guillaume de Reviers et Richard de Reviers. *Bulletin monumental,* tom. XXV, pag. 343, et tom. XXVIII, pag. 474. Depping, *Histoire de Normandie,* tom. Ier, pag. 184.

l'abbaye de Montebourg, en l'année 1090 (1). Les Reviers devinrent tous les bienfaiteurs de cette maison, et la dotèrent de biens en Normandie et en Angleterre. Ainsi, au commencement du XIIe siècle, Richard de Reviers lui fit différentes donations (2). Guillaume de Reviers, un descendant du fondateur, lui donna les dîmes de Gonneville; aussi le Livre noir de l'Evêché dit-il en parlant de l'église de Gonneville : *patronus abbas Montisburgi percipit omnes garbas.*

Les Freville, dont la famille n'était pas moins considérable en Normandie qu'en Angleterre, comptent aussi parmi les bienfaiteurs de l'abbaye de Montebourg (3).

Guillaume, comte de Sussex, donna à cette abbaye, pour le salut du roi Henri, fils de l'impératrice, la dîme de ses moulins du Ham. Guillaume, comte d'Arundel, concède au même monastère l'église de Saint-Lo-d'Anneville (Hémevez), *ecclesiam sancti Laudi de Anslevilla,* et ses droits sur l'église de Turqueville (4).

Hugues, comte de Chester, lui donna la dîme de son moulin de Trévières (5). Ranulf, comte de Chester, rendit plus tard à cette abbaye la dîme du même moulin qu'elle avait dû perdre (6). L'église paroissiale de Saint-Aignan de Trévières avait reconnu anciennement pour patron présentateur l'abbé de Montebourg; mais l'abbaye abandonna ce droit au seigneur de Trévières. Elle le tenait de Gilbert de Trévières (7).

Henri II, roi d'Angleterre, donna à l'abbaye de Montebourg des terres et des revenus, et présenta sa charte de donation dans un vase d'or que garda l'abbaye, et qu'on y voyait encore dans les premières années du XVIIe siècle (8).

Guillaume d'Aubigny, le jour où son frère Onfroy prit l'habit religieux dans l'abbaye, lui confirma les donations que ses ancêtres lui avaient faites (9).

I. ROGER.—Le premier abbé du monastère de Sainte-Marie de Montebourg fut Roger qui sortait de l'abbaye de la Croix-Saint-Leufroi, au diocèse d'Evreux (10). Il fit commencer les

(1) *Neustria pia,* pag. 672. Guillaume de Jumièges, liv. VII, chap. XXII. Masseville, *Histoire de Normandie,* tom. Ier, pag. 293.
(2) *Gall. christian.,* tom. XI, *Instrum.,* col. 233.
(3) Voir le *Cartulaire de Montebourg.*
(4) *Cartulaire de Montebourg,* pag. 63.
(5) Arrondissement de Bayeux (Calvados).
(6) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie,* tom. XVI, pag. 97, note 22.
(7) Herman, *Histoire manuscrite du diocèse de Bayeux,* tom. II; doyenné de Trévières, n° 32.
(8) *Histoire de Normandie,* par Gabriel Dumoulin, liv. XII, pag. 425. Masseville, *Histoire de Normandie,* tom. II, pag. 77.
(9) *Recherches sur le Domesday,* par Léchaudé d'Anisy, pag. 98.
(10) *Neustria pia,* pag. 674 et *Gall. christian.,* tom. XI. col. 927.

constructions de la maison, de concert avec Richard de Reviers qui mourut l'an 1107, en Angleterre, d'où son corps fut rapporté pour être inhumé dans l'abbaye dont il avait été un des bienfaiteurs.

Dès le XIe siècle, Montebourg avait un marché et des foires que lui donna Guillaume-le-Conquérant, suivant les uns, mais bien plutôt Guillaume-le-Roux, suivant d'autres; car on lit dans une charte, postérieure à l'an 1093, puisqu'elle porte la signature d'Anselme, archevêque de Cantorbéry (1) : *do et concedo præsenti carta mea et confirmo abbatiæ sanctæ Mariæ Montisburgi et abbati et monachis in ea deo servientibus locum in quo sita est abbatia cum mercato et nundinis et molendinis et omnibus pertinentiis* (2).

Henri Ier, roi d'Angleterre, confirma à l'abbaye le marché, ainsi que trois foires, une à la Purification, une autre à l'Ascension et la troisième à l'Assomption : *Henricus, rex Anglie ..... sciatis me presenti carta confirmasse abbatie sancte Marie Montisburgi et abbati et monachis, locum in quo sita est abbatia, et villam Montisburgi cum molendinis et mercato et tribus nundinis ad hos terminos, unam ad Purificationem, alteram ad Assomptionem Beate Marie, terciam ad Ascensionem Domini* (3). Cet acte est signé de la reine Mathilde, d'Anselme, archevêque de Cantorbéry (4), de Roger, évêque de Coutances, et de plusieurs autres prélats et barons, au nombre desquels figurent Richard de Reviers et ses deux fils Baudouin et Guillaume (5).

La charte de Henri Ier énumère tous les droits que le Roi concède et confirme aux religieux de Montebourg, comme ceux de haute-justice, celui de prendre dans sa forêt de Montebourg (6) les bois qui leur seraient nécessaires pour leur chauffage, cuire leur pain, préparer leur cervoise (7) et faire

(1) Anselme ne devint archevêque de Cantorbéry, qu'en 1093.

(2) *Neustria pia*, pag. 672 et 673.

(3) Au nombre des dix foires qui se tiennent à Montebourg, on retrouve les trois foires que mentionne la charte du roi Henri. Elles ont lieu, celle de la Purification, le 3 février ; celle de l'Ascension, le jeudi qui suit la fête, et celle de l'Assomption, le 16 août.

(4) Anselme mourut, âgé de 76 ans, en l'année 1109.

(5) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVI, pag. 164, n° 737.

(6) Le duc de Normandie n'avait dans le diocèse de Coutances que les deux forêts de Gavray et de Brix. La première sans importance, l'autre en avait une plus grande; elle comprenait celles de Cherbourg, Valognes, Le Rabel, Bernavast. Les forêts particulières étaient celles de Bricquebec, Néhou, Saint-Sauveur, Montebourg, Lithaire et Saint-Sever. M. L. Delisle, *Des revenus publics en Normandie au XIIe siècle*. Voir la *Bibliothèque de l'école des Chartres*, où se trouve ce mémoire, 2e série, tom. V, pag. 173 et 257 ; 3e série, tom. 1er, pag. 400.

(7) La cervoise était une boisson qui paraît avoir pris plus tard le nom de *bière*; du moins les fabricants de cervoise sont devenus des *brasseurs*.

des clôtures ; celui de prendre, chaque semaine, dans la forêt de Brix, un arbre pour chauffer leurs hôtes. Il leur concède encore le côté droit de la queue de tous les gros poissons pris ou échoués dans les limites de l'évêché de Coutances : *dextros cullellos caude omnium crassium piscium qui capti fuerint vel applicuerint infra terminos episcopatus Constanciensis* (1). Le Roi les exemptait aussi des droits de tonlieu (2), passages, coutumes, partout où ils iraient sur terre, sur mer, pour acheter, vendre ou échanger.

Le Roi donna encore à l'abbaye et aux religieux une masure à Barfleur : *Concedo etiam et confirmo prefate abbatie Montisburgi et monachis unam mansuram apud Barbeflutum* (3). On voit qu'au XIe et au XIIe siècles, la plupart des abbayes de Basse-Normandie acquirent des maisons à Barfleur, où leurs religieux se rendaient quand ils devaient passer en Angleterre. C'est ainsi que, dans la Haute-Normandie, de nombreuses églises possédaient des fiefs à Dieppe (4).

L'abbé de Montebourg vint visiter et assister, à son lit de mort, Geoffroy de Montbray, évêque de Coutances, dont la mort est fixée au 4 des nones de février de l'an 1093. Roger fut un de ceux qui célébrèrent les funérailles de ce prélat.

II. URSON.—Urson, *Ursus, Urso,* sous-prieur de l'abbaye de Jumiéges, succéda à Roger. Il continua les constructions commencées par son prédécesseur. Si l'on en croit le *Gallia christiana,* Henri Ier, roi d'Angleterre, aurait donné à l'abbaye de Montebourg le prieuré de Loders, en Angleterre, *prioratum Lodrevensem in Anglia* (5). Mais, d'après la charte de ce prince, précédemment citée, il concède et confirme à l'abbaye de Montebourg un manoir nommé Lodres, dans le comté de Dorset, *quoddam manerium quod dicitur Lodres in Dorseta,* et un autre manoir nommé Exmouth dans le Devonshire, *et alium manerium quod dicitur Axemuh' in Devonia,* avec deux églises, une chapelle, *et capella de Belmentona.* Cet acte ne cite pas de prieuré.

III. PIERRE Ier.—Pierre, originaire de Montebourg, siégeait en 1132 comme abbé de Montebourg. On le trouve signant

(1) L. Delisle, *Des revenus publics en Normandie au XIIe siècle.* Voir *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes;* 3e série, tom. 1, pag. 430, n° 8.

(2) Le tonlieu, *teloneum,* était en général un impôt prélevé sur les objets vendus dans les marchés et les foires. Il y avait le *teloneum residens,* qui était l'impôt que payaient les marchands de la ville où se tenait le marché ; et le *teloneum alienum* qui était le tonlieu acquitté par les marchands venus du dehors. Voir Ducange, v° TELONEUM.

(3) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie,* tom. XVI, pag. 164, n° 737.

(4) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie,* tom. XVI, pag. 165, 1re colonne, note 3.

(5) *Gall. christian.,* tom. XI, col. 927.

une donation que fait Engelger de Bohon à Sainte-Marie de *Quarrera* (1).

Algare, évêque de Coutances, souscrit à une charte qu'Etienne, roi d'Angleterre, donne au monastère de Montebourg (2).

IV. Vaultier ou Gaultier Ier.— Vaultier, *Walter*, de simple religieux de la maison, *egressus e gremio*, en devint abbé avant l'année 1151, car il est cité comme transigeant avec Algare, évêque de Coutances, et s'engageant à payer à la cathédrale dix sous de Rouen ou d'Angers (3).

Notre abbé reçut la donation que, pour le salut de son âme, de celles de ses père et mère, de ses ancêtres et de ses successeurs (4), Guillaume de Vernon fit à l'abbaye de Montebourg, de la collégiale de Néhou et des églises qui en dépendaient : *Ego Willelmus de Vernon..... dedi et concessi sanctæ Mariæ Montisburgi et monachis ibidem Deo servientibus, pro salute animæ meæ et patris mei et matris meæ omniumque antecessorum sive successorum meorum, in perpetua elemosina habendum, ecclesiam sanctæ Mariæ de Nigelli humo liberam et quietam omnino cum omnibus præbendis et redditibus, etc.*

C'était un usage que le jour où se faisait la dédicace d'une église, tous les seigneurs et barons qui assistaient à la cérémonie fissent chacun une donation, en argent, en terres, ou en priviléges, au nouvel établissement. Ce fut pour obéir à ce pieux usage que Guillaume de Vernon déposa son acte de donation, sur l'autel de la Vierge Marie, le jour où l'archevêque de Rouen consacra l'église abbatiale de Montebourg : *Quam donationem et concessionem ego feci et super altare B. Mariæ posui eadem die qua venerandus pater noster et dominus Hugo Rotomagensis archiepiscopus præfatam ecclesiam consecravit et dedicavit.....* (5).

Richard de Bohon, évêque de Coutances, le même jour de l'année 1152, confirma cette donation et toutes celles faites à l'abbaye, notamment celles du fondateur et des membres de sa famille (6).

Vers la même époque (XIIe siècle), Guillaume de Vernon donne à l'abbaye de Montebourg sa chapelle Saint-Magloire

(1) *Neustria pia*, pag. 674. *Gallia christiana*, tom. XI, col. 927.

(2) *Gall. christian.*, tom. XI, col. 874.

(3) *Des revenus publics en Normandie au XIIe siècle*, dans la Bibliothèque de l'école des Chartes, 2e série, tom. V, pag. 181.

(4) Les fondateurs ou bienfaiteurs des monastères rappellent toujours qu'en se dépouillant en leur faveur, ils ont songé à assurer leur salut, celui de leurs père et mère, de leurs parents et de leurs amis.

(5) Le Brédonchel, *Histoire de Néhou*, pag. 214.— Masseville, *Histoire de Normandie*, tom. II, pag. 200.

(6) Trigan, *Histoire ecclésiastique de la province de Normandie*, tom. IV, pag. 527.

de Serc, avec l'enclos et les hôtes qui y demeurent : *Capellam sancti Maglorii in Serco cum omni clauso et hospitibus in eodem manentibus.* Il leur donna encore la dîme de ses noix, *decimam de meis nucibus,* et pour le foyer du moine de l'abbaye envoyé à l'île de Serc, l'étrain d'avoine ou d'autre blé dont il aurait besoin (1).

Gaultier, en l'année 1153, prétendit, au nom de son abbaye, avoir des droits sur l'église de Notre-Dame de Brix, dont le patronage appartenait à l'abbaye de Saint-Sauveur; mais il transigea à la médiation de Richard de Bohon : *Composuit pro ecclesia B. Mariæ de Bruix et confirmavit donum factum S. Salvatori* (2).

Il transigea encore, la même année, avec Louis, abbé de Saint-Georges de Boscherville (3), au sujet de l'église de Saint-Floxel, *super ecclesiam sancti Floscelli* (4).

Gautier signa la charte de fondation de l'abbaye de Blanchelande (5), qui date de l'an 1155. Vers la même époque, il reçut de Guillaume le Moine, pour ses religieux, la dîme des poulains des cavales sauvages appartenant au donateur dans son manoir de Néville en Cotentin : *Decimam pullorum equarum silvestrium que nutriuntur in manerio meo de Neevilla* (6).

Il obtint en faveur de son abbaye des chartes de Hugues, archevêque de Rouen, et des bulles du pape Adrien IV (7).

V. Richard Ier. — Richard monta sur le siége abbatial après Vaultier. On le trouve figurant, dès l'année 1159, dans une charte de Richard de Bohon, évêque de Coutances.

Le pape Adrien IV, en 1159, délégua le même Richard de Bohon et l'archidiacre Philippe pour terminer un différend qui, à l'occasion du patronage de l'église de Morsalines, s'était élevé entre l'abbaye de Montebourg et les religieux de Saint-Côme-du-Mont (8).

Richard reçut, en 1165, de Guillaume de Vernon et de son

(1) M. L. Delisle, *Etudes sur la condition de la classe agricole et l'état de l'agriculture en Normandie, au moyen âge,* pag. 10 et 286, et *Des revenus publics en Normandie, au* XIIe *siècle,* pag. 508.

(2) *Gall. christian.,* tom. XI, col. 875.

(3) Raoul de Tancarville, gouverneur, puis chambellan de Guillaume-le-Conquérant, avait institué à Saint-Georges-de-Boscherville un collége de chanoines, en 1114.—Guillaume, son fils, chambellan lui-même de Henri Ier, transforma cette collégiale en abbaye.

(4) *Gall. christian.,* tom. XI, col. 270 et 927.

(5) L'abbaye de Blanchelande, de l'ordre de Prémontré, dans le diocèse de Coutances, fut fondée, en 1155, par Richard de La Haye, sénéchal de Henri Ier, roi d'Angleterre, duc de Normandie, et sa femme Mathilde de Vernon. Voir l'*Annuaire de la Manche,* 1859, pag. 9.

(6) M. Delisle, *Etudes sur la condition des classes agricoles, etc.,* pag. 227.

(7) *Gall. christian.,* tom. XI, col. 927.

(8) *Gall. christian.,* tom. XI, col. 875.

fils Richard l'église de Saint-Michel de Vernon : *Capellam que fuit sancti Michaelis cum redditu cotidiano trium denariorum.* Cette église forma, dès lors, un prieuré dépendant de Montebourg. Elle avait d'abord appartenu aux religieux de l'abbaye de Saint-Wandrille (1) : aussi paraît-il qu'ils ne la cédèrent que moyennant 20 sous de rente : *quam concesserunt abbati Montisburgi pro 20 solidis redditus* (2).

Richard mourut en 1182 (3).

VI. Robert Ier.— Robert, de prieur de l'abbaye de Montebourg, en devint abbé; mais il ne gouverna pas long-temps cette maison, car il mourut en l'année 1184 (4).

VII. Guillaume Ier.—Guillaume, moine de Montebourg, *monachus ejusdem loci,* fut choisi par ses frères pour succéder à Robert Ier. Il assista, le 14 janvier 1185, à la dédicace de l'abbaye de Blanchelande que fit Guillaume de Tournebut, évêque de Coutances.

On le retrouve, en 1187, sistant comme témoin, *Willelmo abbate Montisburgi,* à une donation que Philippe de Creuilly fit à l'abbaye de Cherbourg du fief et domaine qu'il possédait à Arreville, en la paroisse de Sainte-Geneviève (5).

Le grand rôle de l'Echiquier de Normandie, pour l'année 1198, nous fait connaître que l'abbé de Montebourg rendit compte de 40 livres par Robert Langevin, pour deux palefrois qu'il avait donnés au Roi : *pro 2 palfidris quos donavit Regi.*

Guillaume fut choisi, en 1205, avec l'évêque de Coutances et Pierre Ier, abbé de Blanchelande, pour juger et terminer un différend entre Odon, abbé de Sainte-Marie-du-Vœu, à Cherbourg, et l'abbé de Saint-Sauveur-le-Vicomte, à l'occasion du prieuré de Saint-Hélier, à Jersey (6)

Le pape Innocent III le délégua avec l'abbé de Cherbourg et l'archidiacre de Coutances comme juges d'un débat qui s'était élevé entre les religieux de Lessay et les religieuses de l'abbaye de Moutons (7), au sujet du prieuré de Saint-Michel-du-Bosc (8).

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie,* tom. xvi, pag. 9, n° 35 *à la note.*

(2) *Neustria pia,* pag. 673.

(3) *Neustria pia,* pag. 674; *Gallia christiana,* tom. xi, col. 927.

(4) *Neustria pia,* pag. 674; *Gallia christiana,* tom. xi, col. 927.

(5) *Notices, mémoires et documents publiés par la Société d'archéologie du département de la Manche,* tom. 1er, pag. 162.

(6) *Neustria pia,* pag. 674; *Gallia christiana,* tom. xi, col. 927.

(7) L'abbaye de Moutons fut d'abord un prieuré dans le diocèse d'Avranches, à deux lieues de Mortain, fondé par Henri Ier, roi d'Angleterre : *Fundatorem agnoscit regem Anglorum Henricum I. Gall. christian.,* tom. xi, *Ecclesia Abrincensis,* col. 533.

(8) Prieuré fondé dans le diocèse de Coutances, vers 1153, par Richard

Guillaume reçut la charte par laquelle Hugues, fils d'Amauri, partant pour la Terre Sainte, donna à l'abbaye de Montebourg toute la terre que tenaient de lui, à Ecoqueneauville, Guillaume Belfait et Guillaume de Saint-Martin. Cette donation fut faite, lorsque l'abbé de Montebourg donna, avec l'assentiment de son chapitre, cent sous angevins au donateur pour l'aider à faire son voyage de Jérusalem. Les témoins furent Guillaume Pantulph ou Pantoul, bailli de Cotentin, Guillaume de Magneville et plusieurs autres : *Testibus Willelmo Pantulpho tunc ballivo regis in Constantino, Willelmo de Magnevilla et pluribus aliis* (1).

Ce fut pendant que Guillaume gouvernait l'abbaye, et dans les premières années du règne de Jean Sans-Terre (2), que cette abbaye eut à soutenir un procès pour ses droits de haute justice du bourg, les jours de foires et de marchés. Il se termina à l'avantage des religieux, et il n'en pouvait être autrement ; car, d'après la charte de Henri Ier, roi d'Angleterre, ce prince voulait que les droits de haute justice, les jours de foires et de marchés, fussent exercés par l'abbaye : *Volo autem et districte precipio ne justicie mee manum mittant pro justitia facienda in villa Montisburgi diebus mercati sive nundinarum, sed plenariam habeant justiciam suam abbas et monachi de omnibus que in villa Montisburgi diebus illis evenerint.....*

En 1201, Gautier, archevêque de Rouen, confirma à l'abbé de Montebourg une pension de 30 sous d'Angers sur l'autelage de Turqueville. Richard de Bohon, en 1157, Guillaume de Tournebut, en 1187, évêques de Coutances, avaient déjà l'un et l'autre confirmé cette pension à l'abbaye (3).

Dans les premières années du XIIIe siècle, et alors que Guillaume était encore abbé de Montebourg, on commença à regarder la tenue des foires et marchés le dimanche comme contraire à la sanctification de ce saint jour ; on vit alors l'abbé de Saint-Germer parcourir l'Angleterre pour y introduire la réforme de cet usage.

Philippe-Auguste, en l'année 1209, sur la demande de l'évêque de Coutances, Hugues de Morville, chargea son bailli de Cotentin, Renaud de Cornillon, de transférer du dimanche au samedi le marché que les moines avaient à Monte-

de La Haye-du-Puits et sa femme Mathilde de Vernon, dame de Varenguebec.

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XIX, pag. 66.—*Notices, mémoires et documents*, publiés par la Société d'archéologie de la Manche, tom. Ier, pag. 164.

(2) Jean Sans-Terre devint, en 1199, duc de Normandie et roi d'Angleterre.

(3) *Des revenus publics en Normandie au XIIe siècle*, par M. L. Delisle, pag. 188.

bourg. Le pape Innocent III, l'an 13 de son pontificat (1), confirma cette translation. Encore aujourd'hui le marché de Montebourg se tient le samedi (2).

Robert Bertrand, baron de Bricquebec, reçut 100 livres pour ne pas s'opposer à cette translation.

La mort de notre abbé est fixée à l'an 1211 (3).

VIII. JEAN Ier.— Jean succéda à Guillaume, et mourut le 10 des calendes du mois d'août (4). Il ne paraît pas avoir laissé de grands souvenirs.

Hugues de Morville, en 1214, déclara que le curé de Morsalines devait 30 sous de pension à l'abbé de Montebourg. Gautier, archevêque de Rouen, avait déjà, en 1160, confirmé cette pension à l'abbé du même monastère (5).

IX. ROGER II.—Roger monta sur le siége abbatial après Jean Ier. Ce fut lui sans doute qui reçut, en 1221, de Richard Foliot, chevalier, fils de Samson, la ratification, moyennant 40 sous tournois, d'une donation que Onfroi Brilleforre avait faite à l'abbaye de Montebourg, à Carnanville. Ce même Richard Foliot, en 1228, donna encore au monastère 40 acres de terre, sises à Carnanville, et lui confirma le tenement de Robert Graindorge à Montfarville, donné par son frère Guillaume Foliot, chevalier (6).

Richard de Vernon donna aux moines de Montebourg la dîme du canage (7) de l'eau de Vernon, et cette même année, il céda ses droits à Philippe-Auguste (8). Il leur fit cette donation avant l'année 1195; car les moines, vers 1224, firent l'abandon de leur dîme à Louis VIII, roi de France : *Sciatis nos dimisisse..... quidquid juris habebamus et habere poteramus in decima canagii de Vernone* (9).

(1) Elu pape, en 1198, il eut pour successeur, en 1216, Honoré III.

(2) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVI, pag. 28, n° 173.

(3) *Neustria pia*, pag. 674.

(4) *Neustria pia*, pag. 674. *Gallia christiana*, tom. XI, col. 928.

(5) *Des revenus publics en Normandie au XIIe siècle*, par M. L. Delisle, pag. 188.

(6) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVI, pag. 60, n° 379, note 2.

(7) Faut-il entendre par les mots *canage de Vernon, canagium de Vernone*, le droit de placer une pêcherie formée de pieux, ou celui de prendre une *canne* de vin dans les tonneaux embarqués ou débarqués à Vernon ? *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVI, pag. 49, note 5e, et *Des revenus publics en Normandie au XIIe siècle*, par M. L. Delisle, *Biblioth. de l'Ecole des Chartes*, 3e série, tom. Ier, pag. 434 et 435.

(8) *Recueil des Historiens de France*, tom. XVII, pag. 43.

(9) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVI, pag. 48 et 49, nos 328 et 329, et L. Delisle, *Des Revenus publics*, ci-dessus cité, pag. 435.

L'abbaye de Montebourg tenait de ce même Richard de Vernon, seigneur de Néhou, la dîme de ses vins et de ses noix, et 18 muids de vin à prendre à Longueville. Louis IX, la première année de son règne, confirma cette donation et le droit pour les moines de transporter leurs vins et leurs noix de Vernon dans leur abbaye de Montebourg, sans payer aucune redevance (1). Les vins arrivaient aux religieux par mer, à Quinéville, d'où plusieurs de leurs tenanciers devaient les apporter au monastère. Ainsi on voit qu'un des aînés (2) des moines de Montebourg, au Ham, devait le « service d'une charete pleine d'un » tonnel de vin de Vernon : » ***Servicium ad ducendum vinum quod venit de Vernone, vel de Houga, vel de Quinevilla*** (3).

On remarque que les abbayes cherchaient toujours à obtenir des libéralités consistant en vignobles et en dîmes de vins, sans doute pour le service de l'autel et aussi pour les besoins des religieux. Elles avaient intérêt, à cause de la difficulté des communications, à posséder des vignobles peu éloignés, ou dont les produits pussent facilement leur arriver par eau.

Roger, vers l'année 1225, reçut de Roger Le Roux une donation consistant en un moulin à vent, situé à Turqueville, avec un espace de 7 pieds au delà du tour de l'échelle (4).

Richard de Harcourt, baron de Saint-Sauveur, par une charte datée de Harcourt, dans le mois de mai 1226, abandonna aux religieux de Montebourg son droit sur les dîmes de la paroisse de Saint-Laurent-de-Rauville. Le même confirma encore à l'abbaye la franchise des biens qu'elle possédait à Ecausseville et à Joganville.

Sa veuve, en 1239, donna à l'abbé de Montebourg la charte suivante : « Sachent tous que moi Mathilde, dame de Saint-» Sauveur, fille de Raoul Taisson, pendant mon veuvage, j'ai » abandonné à l'abbé et aux moines de Montebourg, tout le » droit que je pouvais avoir sur les dîmes et sur le patronage » du bénéfice dépendant de mon fief, en la paroisse de Saint-» Laurent [de Rauville], près de mon château de Saint-Sauveur. » Ledit fief consiste en quatre vavassories de terre situées à

(1) ***Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie,*** tom. XVI, pag. 48, n° 328.

(2) Le seigneur, pour le payement des rentes qui lui étaient dues par un héritage que se partageaient plusieurs enfants, n'avait affaire qu'à un seul. C'était à ce dernier à recueillir les parties de rentes dues par tous les autres, et on appelait *aîné* celui qui répondait ainsi au seigneur pour l'héritage ou la vavassorie toute entière ; on en vint même à donner à la vavassorie le nom d'*aînesse*. Voir Basnage *sur l'article* 175 *de la coutume ;* Merlin, *Répertoire de Jurisprudence,* v° AÎNESSE.

(3) M. L. Delisle, *Etudes sur la condit. de la classe agric. et l'état de l'agricult. en Normandie, au moyen âge,* pag. 76.

(4) Ib., pag. 515.

» Tourville. En foi de quoi j'ai fait apposer mon sceau à la » présente charte. Fait l'an du Seigneur 1239 (1). »

Notre abbé mourut le 6 des calendes de novembre (2).

X. Baudouin, *Balduinus*, de Longueil, 1er du nom. — Baudouin fut élevé à la dignité abbatiale dans la maison de Montebourg, après la mort de Roger II. On le trouve cité dans des actes de 1242 et 1248.

Ce fut pendant qu'il gouvernait l'abbaye qu'Odon Rigaud, archevêque de Rouen, vint la visiter. Il y arriva le 10 des calendes de septembre (23 août) 1250. Il y compta 37 moines et 4 prieurés. Trois de ces prieurés avaient chacun deux moines. Celui des îles Saint-Marcouf n'avait qu'un religieux : le prélat ordonna qu'on le rappelât ou qu'on lui en adjoignit un autre. Tous les moines, dans l'abbaye, étaient prêtres, sauf les novices. Ils célébraient rarement la messe, n'observaient pas le silence, ceux surtout chargés du service du réfectoire. Ils mangeaient de la viande, ne donnaient pas convenablement l'hospitalité. Ordre fut enjoint à l'abbé de se conformer à la règle sur tous ces points. L'abbaye avait 1,000 livres de revenus environ et ne devait rien. Elle faisait 30 livres de rente. L'archevêque prescrivit à l'abbé de rendre ses comptes devant plusieurs religieux choisis à cet effet.

Le prélat revint à l'abbaye de Montebourg le 7 des calendes de juin (26 mai) de l'an 1256 ; il y trouva 32 moines ; ordonna à l'abbé d'éloigner du prieuré de Saint-Michel-sur-Vernon (3) un des religieux de Montebourg qui s'y conduisait très-mal, parce que autrement il l'en chasserait honteusement, à cause de ses fautes. L'abbaye faisait l'aumône trois fois par semaine à tous ceux qui s'y présentaient. L'infirmier et le sacriste, quoique ayant de beaux revenus, ne rendaient aucuns comptes de leurs offices. Ordre leur fut donné de le faire au moins une

(1) *Histoire du château et des sires de Saint-Sauveur-le-Vicomte*, par M. L. Delisle, pag. 41, 42 et 43.

(2) *Neustria pia*, pag. 675.

(3) Lorsqu'en 1251, le 7 des ides de mai, le prélat visita le prieuré de Saint-Michel-sur-Vernon, dit aussi *prieuré ou chapelle de Saint-Michel à Vernonnet*, il y trouva deux moines de Montebourg ; il constata que chacun d'eux avait une chambre et un lit : *invenimus quod separatim dormiebant, videlicet in diversis cameris*. Quelquefois ils ne disaient pas l'office ensemble, ne jeûnaient pas régulièrement, mangeaient de la viande avec des clercs, des laïques, des femmes, et en mangeaient même en ville avec des séculiers ; souvent le jeudi ils s'abstenaient de dire la messe. Le frère Thomas portait des anneaux d'or, *anulos aureos ;* la nuit il sortait armé, sans l'habit religieux, et fréquentait de mauvaises sociétés : *incedebat loricatus de nocte, sine habitu monichali, et sequebatur inhonestas societates :* souvent la nuit il avait blessé des clercs et des laïques ; lui-même avait eu un doigt coupé : *multos de nocte vulneravit clericos et laicos, et vulneratus fuit et truncatus summitate digiti*. Le prélat enjoignit à l'abbé d'éloigner ce religieux, sinon il fermerait le prieuré et en chasserait les moines.

fois l'an, en présence de l'abbé, et des religieux choisis par le couvent. Le prélat se plaint surtout de voir que, dans les prieurés dépendant de l'abbaye, les religieux ne jeûnaient pas et mangeaient de la viande. L'abbé qui, chaque année, ne visitait pas ses prieurés, reçut l'injonction de le faire, et de rendre ses comptes devant ceux des religieux désignés par leurs frères.

XI. Thomas Ier.—*Thomas* Léonard succédait à Baudouin dès l'année 1265. Il reçut Odon Rigaud, qui revint une troisième fois visiter l'abbaye de Montebourg. Ce prélat y arriva le 18 des calendes d'octobre (14 septembre) 1266 : il trouva 36 moines résidants ; tous avaient les honneurs de la prêtrise, excepté quelques novices qui, disaient-ils, faisaient, d'après la coutume de la maison, quatre ans de noviciat. Il ordonna que, deux fois par an, on fit la lecture des statuts de l'ordre. L'abbaye devait autant qu'elle avait ; mais elle possédait beaucoup de provisions. Injonction fut faite à l'abbé de rendre ses comptes plus souvent qu'il n'avait fait antérieurement (1).

Raoul d'Harcourt, en l'année 1268, renonça à se prévaloir contre les religieux de Montebourg d'un marché qu'on disait avoir existé à Ecausseville (2).

Le roi Louis IX, par une charte du mois de mars 1268-69, ratifie à l'abbaye de Montebourg tout ce que Henri Ier, duc de Normandie et roi d'Angleterre, lui avait donné dans les forêts ducales et concédé à Barfleur, à Saint-Cyr, dans la paroisse de Saint-Floxel, à Sortoville, Joganville, Emondeville, Sainte-Mère-Eglise, avec sa vacherie de Bernavast, dans la forêt du Val-de-Saire (3).

L'abbaye de Montebourg reçut du seigneur de Reviers-la-Beurrière, par des chartes de 1268 et 1276, des bois dits de Reviers, de la Corbière et de Saint-Jean. Après ces donations, le bois de Reviers, qui tirait son nom de celui de son possesseur, ne fut plus connu que sous le nom de *Bois des Moines* (4).

XII. Pierre II.— *Pierre* de Créances parvint à la dignité d'abbé de Montebourg après la mort de Thomas Ier. Il figure dans des chartes et actes de l'abbaye pour l'année 1274. Ainsi, on trouve une lettre d'association de cette année 1274, le dimanche après la translation de Saint-Benoît, par laquelle Pierre, abbé de Montebourg, et ses religieux consentent à

(1) *Registrum visitationum archiepiscopi rothomagensis*, pag. 88, 109, 250 et 556. M. Th. Bonin, d'Evreux, a publié le manuscrit de ce registre : 1 vol. in-4°. Voir aussi *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XI, pag. 215.

(2) *Annuaire du département de la Manche*, année 1850, pag. 537.

(3) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVI, pag. 164, n° 737.

(4) Lebredonchel, *Hist. de Néhou*, pag. 107.

s'unir à l'abbaye de Troarn (1), tant en vie que morts, *tam in vita quam in morte*. Le vicomte de Caen donna, la même année, un *Vidimus* de cette lettre d'association (2).

Chrétien Le Chambellan, en sa qualité de bailli de Cotentin, adjugea aux assises de Valognes, le 19 mars 1274, le patronage de l'église de Théville aux religieux de Montebourg (3).

Richard Foliot, fils de feu Sanson Foliot, confirma, en 1278, à l'abbaye de Montebourg, différents biens qui lui avaient été donnés à Joganville, Ecausseville et Montfarville (4).

L'abbaye qui, dans le mois de septembre 1276, avait obtenu du roi Philippe-le-Hardi des lettres d'amortissement (5) pour ses acquêts, en obtint de nouvelles du même prince, au mois d'août 1284 (6).

XIII. Richard II.— Richard devint abbé de Montebourg au plus tard en l'année 1280, car il est cité dans des actes de cette même année. Le 29 avril 1281, Chrétien Le Chambellan, bailli de Cotentin, lui certifie la vente, consentie aux religieux de sa maison par Guillaume d'Esmalleville, à Morsalines (7).

On le trouve, en 1288, en débat avec l'abbé de Saint-Sauveur au sujet d'un droit de présentation : *de præsentatione ad quamdam ecclesiam* (8).

Robert Le Chambellan, chevalier, seigneur de Tancarville, vend, en 1290, aux moines de Montebourg des biens sis à Saint-Floxel, moyennant une somme de 1,000 livres (9).

Richard mourut le 6 des nones d'octobre 1294.

XIV. Baudouin II.—Baudouin, élu par ses frères assemblés en chapitre, reçut la dignité abbatiale. Il paraît qu'il ne fit que passer. Il figure néanmoins dans des chartes de l'abbaye de Saint-Sauveur pour l'année 1295 (10).

(1) L'abbaye de Troarn, de l'ordre de Saint-Benoît, ne remontait pas au-delà de la 2e moitié du XIe siècle, c'est-à-dire peu de temps avant sa dédicace faite par Odon, évêque de Bayeux, le 13 mai 1059.

(2) Aux archives du Calvados.

(3) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XIX, pag. 80.

(4) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVI, pag. 61, note 2.

(5) On nommait *amortissement*, dans l'ancien droit, la grâce, la permission que le Roi donnait aux gens de main-morte de posséder les terres acquises ou données, sans être forcés de les mettre hors de leur main. On nommait droit d'amortissement ce qu'on payait au Roi pour la grâce, la permission. Merlin, *Répertoire de Jurisprudence*, v° Amortissement. Basnage, *Coutume de Normandie*, tom. Ier, pag. 221.

(6) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVI, pag. 208, n° 879 et 267, n° 1034.

(7) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, t. XIX, pag. 81.

(8) *Gall. christian.*, tom. XI, col. 928.

(9) *Annuaire de la Manche*, année 1850, pag. 546.

(10) *Gall. christian*,. tom. XI, col. 928.

XV. Pierre III.— *Pierre* Dorée, devenu abbé de Montebourg, fut en contestation avec les religieux de Saint-Sauveur au sujet des dîmes du prieuré de Tordeville, *super decimis prioratus de Tordevilla;* en 1311, Robert d'Harcourt, évêque de Coutances, concilia les deux abbés (1).

L'abbaye de Montebourg donna lieu à un grand débat qui s'éleva, en l'année 1311, entre Guillaume de Brucourt, au nom de Jeanne de Vernon, sa femme, et Robert de La Haye, au nom aussi de sa femme, Mathilde de Vernon, l'une et l'autre filles du dernier seigneur de Néhou. Ce débat avait pour cause des droits prétendus au sujet de l'ancienne seigneurie de Néhou et des libéralités de ses seigneurs. Il s'agissait en effet, dans ce procès, de savoir lequel des deux seigneurs avait le droit de garder la porte de l'abbaye et de veiller sur le temporel de la maison, pendant la vacance du siége abbatial, et jusqu'à ce que le nouvel abbé élu fût confirmé dans sa dignité. La principale prérogative de ce droit était d'être regardé comme descendant et représentant du fondateur de l'abbaye.

La contestation fut portée devant le bailli de Cotentin, aux assises de Valognes, *le samedi continu du jeudi après la fête sainte Luce, vierge, l'an 1311.* On choisit pour arbitre Guillaume Bertrand, seigneur de Fauguernon, oncle, et Robert Bertrand, seigneur de Bricquebec, cousin germain du seigneur de Brucourt.

Les arbitres, après examen des prétentions des parties, déclarèrent que le droit en débat appartenait à Robert de la Haye, et la sentence fut prononcée à son avantage, le mardi, après la Saint-Vincent, l'an de grâce 1311. Guillaume de Thieuville, évêque de Coutances, fut chargé par le bailli de Cotentin d'en assurer l'exécution (2).

Dans une enquête faite en 1312, on voit quels étaient les aliments que les moines de Montebourg donnaient à leurs hommes de Benoîtville, quand ils faisaient des corvées pour l'abbaye : « c'est assavoir ung pain de frerres et des pois » bains pour potage, iij œufz et ung quartier de fourmage, et, » qui n'a le fourmage, il doit avoir vj œufs, et avoir du boire » aux frères ou aux ouvriers, tant comme il leur en plaira et » souffrira, en caresme, iij harens et des nois (3). »

XVI. Vautier II.— Vautier succéda à Pierre III, comme abbé de Montebourg. Il est cité, à la date de 1315, dans des anciens manuscrits normands (4).

(1) *Gall. christian.*, tom. XI, col. 884 et 928.
(2) Lebrédonchel, *Histoire de Néhou*, pag. 168.
(3) M. L. Delisle, *Etudes sur la condition de la classe agricole et l'état de l'agriculture au moyen âge*, pag. 190.
(4) *Gall. christian.*, tom. XI, col. 928.

XVII. Richard III. — Richard *Guillard* est cité comme occupant, en 1318, le siége abbatial de Montebourg (1).

XVIII. Pierre IV.— Pierre *Ozenne* succéda à Richard dans la dignité d'abbé de Montebourg. Guillaume de Thieuville, évêque de Coutances, le consacra en 1319.

Ce fut sous son administration, par ses soins et ceux de ses religieux, que fut construite l'église paroissiale de Montebourg, aux frais de l'abbaye qui voulait ainsi s'affranchir de l'obligation de recevoir dans son église les paroissiens de Montebourg.

L'abbaye de Montebourg, en 1318, obtint du Roi une foire qui devait se tenir dans la paroisse d'Ecoquenéauville, le jour Saint-Laurent (2).

Notre abbé siégeait encore, en l'année 1360; il mourut le 3 des ides de janvier (3).

XIX. Jean II.— *Jean* Séguin n'est pas mentionné par le *Neustria pia* comme abbé de Montebourg; mais les bénédictins, auteurs du *Gallia christiana*, l'ont rétabli sur la liste des abbés du monastère. L'époque de sa mort n'est pas indiquée.

XX. Michel.—*Michel* Besnard succéda à Jean II sur le siége abbatial de Montebourg. Il figure dans les années 1370 et 1390. Il reçut, en 1370, cent livres que son prédécesseur, Jean Séguin, avait prêtés à Girard Crespin, vicomte et receveur à Valognes (4). Il mourut le 17 des calendes de mai.

XXI. Etienne.— Etienne reçut la crosse abbatiale après la mort de Michel Besnard. Il était abbé de Montebourg, en 1406. Il envoya, en 1409, un fondé de pouvoirs au concile de Pise, tenu sous le pontificat d'Alexandre V, pour l'extinction du grand schisme d'Occident. Il mourut le 3 des nones de mars.

XXII. Richard IV. — Richard devint abbé de Montebourg et administra l'abbaye pendant l'occupation anglaise.

Henri V, roi d'Angleterre, la 8e année de son règne (5), commit Jean d'Assethon, bailli de Cotentin (6), pour recevoir le serment de l'abbé de Montebourg. Déjà le Roi avait restitué

(1) *Gall. christian.*, tom. XI, col. 928.
(2) *Annuaire du département de la Manche*, 1850, pag. 537.
(3) *Neustria pia*, pag. 675. *Gallia christiana*, tom. XI, col. 928.
(4) *Gall. christian.*, tom. XI, col. 928.
(5) Henri V succéda comme roi d'Angleterre à Henri IV qui mourut en 1413.
(6) De 1418 à 1421.

à l'abbaye les droits de régale (1). Le 12 juillet 1422, il confirma à l'abbé et aux religieux toutes les chartes de *Monbourgh* (2).

L'abbaye de Montebourg contesta aux dames religieuses de l'abbaye de Sainte-Trinité de Caen, le droit de gravaige (3) de la mer, dont elles jouissaient dans certaines localités du Cotentin. Une sentence du Châtelet de Paris ordonna l'exécution d'un jugement précédent qui conservait aux religieuses le droit qu'on leur contestait.

Les religieux de Montebourg appelèrent de la sentence du Châtelet; mais, le 28 octobre 1429, Henri VI, roi d'Angleterre, se disant aussi roi de France, donna aux religieuses des lettres d'anticipation pour relever l'appel des religieux de Montebourg, et la signification de ces lettres fut faite par le sergent du Roi, à Valognes, auxdits religieux de Montebourg.

Un arrêt du Parlement de Paris, antérieur au 20 avril 1430, adjugea à l'abbaye de Sainte-Trinité de Caen, *certains poissons nommés chauderons, trouvés sur le gravage de Morsalines*, et condamna les religieux de Montebourg aux dépens (4). On ne sait pas si cet arrêt s'appliquait à la contestation dont il est question dans la sentence du Châtelet, ou à une autre.

L'abbé de Montebourg obtint de Henri VI, roi d'Angleterre, des lettres-patentes du 16 mai 1430, qui autorisaient ses religieux à faire défendre leurs causes par des procureurs-attorney, munis de leur procuration, revêtue de leur scel (5).

L'abbaye de Montebourg avait certains droits sur la foire Saint-Floxel : dans le principe, elle ne prenait qu'une rente de 60 sous sur les fermiers de cette foire; mais, dans son aveu de 1426, l'abbé de ce monastère s'attribue le droit même de la foire de Saint-Floxel (6).

XXIII. Guillaume II.—*Guillaume* Guérin, qui avait étudié dans l'Université de Paris, succéda à Richard, comme abbé de Montebourg. Après l'expulsion des Anglais de la Normandie et la rentrée de Charles VII en possession de la France, en 1450,

(1) La régale était le droit qu'avait le Roi de percevoir les fruits et revenus pendant la vacance des bénéfices, et jusqu'à la prestation du serment de fidélité par le nouveau titulaire.

(2) *Gall. christian.*, tom. XI, col. 928. *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XXIII, pag. 273, n° 1508.

(3) Le *gravaige*, la *graverie* devaient être une imposition foncière. *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVI, pag. 15.

(4) Chartes de l'abbaye de Sainte-Trinité aux archives départementales : leur analyse dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. VIII, pag. 172 et 368.

(5) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. VIII, pag. 374.

(6) Voir ci-après Saint-Floxel.

Guillaume obtint un délai pour sa prestation de serment. Ce ne fut qu'en l'année 1451 qu'il remplit cette formalité et rendit hommage au Roi.

Guillaume fit rédiger l'inventaire des titres et chartes de l'abbaye. On le trouve encore en 1461. Il fut le dernier des abbés réguliers. Après sa mort qui dut arriver vers 1462, le siége abbatial resta vacant pendant plusieurs années, et l'abbaye de Montebourg fut, elle aussi, mise en commende.

XXIV. Guillaume III.—*Guillaume* d'Estouteville fut le premier abbé qui, nommé par le Roi, inaugura à Montebourg le désastreux régime des commendes.

C'est à partir de cette époque que commença la période de décadence de la vie claustrale dans les maisons religieuses. Les commendataires n'eurent trop souvent de la vie sacerdotale que leur titre d'abbé, et on les vit aussi trop souvent disputer aux religieux la faible part qui leur était laissée dans les revenus de l'abbaye.

Guillaume prêta serment au Roi, et lui rendit foi et hommage en 1472. Il fut abbé de Montebourg pendant 17 ans, et mourut en 1483 (1).

XXV. Claude.—*Claude* de Rie ou de Roye, dit le *Neustria pia*, chevalier, *miles*, succéda à Guillaume d'Estouteville dans la commende de l'abbaye de Montebourg. Il prêta serment au Roi le 6 avril 1483, *regi fidem dixit*. Il assista, en 1485, aux Etats généraux de Normandie avec les évêques de Coutances et d'Avranches et plusieurs abbés (2). Il se démit de son titre en 1492.

XXVI. Guy.— *Guy* de Montmirail, fils de Robert de Montmirail, seigneur de Fourqueux, et de Denise de Harlay, était moine et trésorier de l'abbaye de Saint-Denis et abbé de Saint-Magloire de Paris, quand, après la démission de Claude de Rie, il devint abbé commendataire de Montebourg (3). Il obtint du pape Alexandre VI la permission de conférer à ses religieux non-seulement la tonsure, mais encore les ordres mineurs. Il prêta serment au Roi le 31 décembre 1492. On le trouve cité dans des actes des années 1499, 1521 et 1522. Il résigna son titre d'abbé de Montebourg quelques années avant sa mort qui arriva en 1538. Son cœur fut déposé dans la nef de l'église abbatiale qu'il avait allongée, *quam longiorem fecerat* (4).

XXVII. Charles Ier.— *Charles* Boucher d'Orsay, qui était

(1) *Gall. christian.*, tom. XI, col. 929.
(2) Lecanu, *Histoire des évêques de Coutances*, pag. 273.
(3) *Gall. christian.*, tom. VII, col. 324.
(4) *Gall. christian.*, tom. XI, col. 929.

abbé de Saint-Magloire de Paris, obtint la commende de l'abbaye de Montebourg, en 1535; mais, vers 1538, il abdiqua en faveur de son parent Nicolas de Saint-Ouen (1).

XXVIII. Nicolas.— *Nicolas* de Saint-Ouen, docteur en théologie, cousin du précédent abbé, devint commendataire de Montebourg. Il mourut le 2 des calendes de juin, *ante annum 1564* (2).

XXIX. Charles II.—*Charles* de Bourbon, cardinal, archevêque de Rouen, fut nommé abbé commendataire de Montebourg. Il était fils de Charles de Bourbon, duc de Vendôme, et frère d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre et père de Henri IV.

Les ligueurs, après la mort de Henri III, le proclamèrent roi de France, sous le nom de Charles X. Il résigna son abbaye vers l'an 1580, son archevêché, en 1582, et mourut en l'année 1599.

XXX. Bon.—*Bon* de Broé, fils de Jean de Broé, seigneur de Marclus et de Chardon, et de Jeanne de Chapoton, était chanoine de la Sainte-Chapelle et abbé de Saint-Amand de Boisse, au diocèse d'Angoulême, lorsqu'en 1580, après la démission de Charles de Bourbon, il obtint l'abbaye de Montebourg. Il fonda par son testament un collége ou une congrégation à Montebourg, et mourut le 1er mars 1588.

XXXI. Jacques.—*Jacques* de Serres, d'une noble famille d'Annonay, *in pago Vivariensi*, était évêque du Puy, quand il obtint le titre d'abbé commendataire de Montebourg. Il eut aussi la commende du prieuré du Ham, que Arefaste, oncle de Richard II, duc de Normandie, avait donné à l'abbaye de Saint-Père de Chartres. Le clergé le députa pour assister aux Etats généraux, tenus à Paris, en 1593 (3).

XXXII. Juste.—*Juste* de Serres, neveu du précédent abbé, le remplaça comme évêque du Puy et comme abbé commendataire de Montebourg. On le trouve siégeant, en 1639; il mourut à Paris le 28 août 1641 (4).

XXXIII. Melchior. — Melchior de Polignac, seigneur et

(1) *Gall. christian.*, tom. XI, col. 929.
(2) *Gall. christian.*, tom. XI, col. 929.
(3) *Gall. christian.*, tom. II, col. 737, tom. XI, col. 930. Ce fut le duc de Mayenne qui, en 1593, convoqua une assemblée qu'il qualifia Etats généraux, à l'effet d'*élire un Roi*. Convoquée par un chef de parti, dirigée par l'ambassadeur d'Espagne, et présidée par le légat du pape qui s'assit sur le trône préparé pour le futur Roi, cette assemblée n'avait rien de français, et n'était qu'un épisode de l'histoire de la Ligue.
(4) *Gall. christian.*, tom. XI, col. 930.

comte de Rieux, fils de Gaspard-Armand de Polignac, devint, après Juste de Serres, abbé commendataire de Montebourg. Il était renommé par sa grande piété et sa charité : *Vir pietate et humanitate præcipuus* (1). Il mourut le 16 juillet 1699.

XXXIV. François. — *François* Carbonnel de Canisy, était évêque de Limoges et abbé de Belval, en Champagne (2), lorsqu'en 1699, le Roi le nomma abbé commendataire de Montebourg. Il fonda une maison de missionnaires Eudistes, et réunit, en 1714, les deux cures de la paroisse de Montebourg. On lui attribue la fondation, en 1718, d'un hôtel-dieu à Montebourg ; mais on trouve dans les *registres mémoriaux de la Chambre des Comptes de Normandie* que l'hôpital de Montebourg ne fut établi qu'en l'année 1771 (3). Peut-être cet hôpital, après avoir été fondé en 1718, ne fut-il autorisé et reconnu comme établissement public qu'en 1771. Notre abbé mourut à Paris le 28 octobre 1723 : alors les revenus de l'abbaye étaient de 20,000 livres (4).

Claude-Ignace-Joseph de Simiane, à peine nommé abbé de Montebourg, obtint la commende de l'abbaye de Saint-Pierre-sur-Dive ; aussi ne compte-t-il pas sur la liste des abbés Montebourg.

XXXV. Charles III. — *Charles* de Banne d'Avejan, évêque d'Alais, fut nommé abbé de Montebourg en 1723. Il mourut à Paris, le 23 mai 1744, et fut inhumé dans l'église de Saint-Sulpice.

XXXVI. Mathias. — *Mathias* Poncet de la Rivière, évêque de Troyes, obtint la commende de l'abbaye de Montebourg, en 1745. Il se démit de son titre en 1758.

XXXVII. L'abbé Desmarets, sur la démission de Poncet de la Rivière, fut pourvu de la commande de l'abbaye de Montebourg.

XXXVIII. *Ange-François* de Talaru de Chalmazel fut le dernier abbé de Montebourg. Après avoir suivi la carrière des armes, il embrassa l'état ecclésiastique. Promu à l'évêché de Coutances, en 1764, et sacré comme tel le 10 mars 1765, il obtint l'abbaye de Blanchelande en 1767, et celle de Montebourg en 1771.

En l'année 1772, il répartit les moines qui se trouvaient

(1) *Gall. christian.*, tom. II, col. 752 et tom. XI, col 930.
(2) *Gall. christian.*, tom. II, col. 544, tom. XI, col. 930.
(3) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVIII, pag. 282.
(4) Masseville, *Etat géographique de la France*, tom. I, pag. 217 ; Dumoulin, *Géographie et description de la France ;* t. III, pag. 235 et 236.

encore à Montebourg dans diverses maisons de l'ordre de Saint-Benoît, et transforma l'abbaye en une maison de refuge pour les prêtres âgés et infirmes du diocèse.

La persécution qui, sans motifs légitimes, s'attacha à ce prélat, dans sa ville épiscopale, le força souvent à se retirer dans l'une de ses deux abbayes.

L'abbé de Talaru, dans sa sollicitude pour les ouvriers, fonda et construisit à grands frais, à Montebourg, deux ateliers, l'un de blondes pour les femmes, l'autre de tisseranderie pour les hommes. Celui-ci, ouvert en 1779, devait occuper six cents personnes; mais les mauvais jours qui survinrent ne permirent pas à ces établissements de se développer.

Ce fut l'abbé de Talaru qui présida l'Ordre du Clergé, lorsqu'au mois de mars 1789 eut lieu l'assemblée générale des Trois Ordres du grand bailliage de Cotentin, dans la nef de l'église cathédrale de Coutances, pour la nomination des députés aux Etats généraux. Peu de temps après, il fut nommé maire de Coutances; mais, ayant refusé le serment à la constitution civile du Clergé, il se retira à Londres où il mourut le 20 mars 1798. Il portait : *parti d'or et d'azur, au bâton de gueules brochant sur le tout* (1).

Ainsi se termine la liste des abbés de Montebourg qui gouvernèrent l'abbaye dont l'existence fut de sept cents ans. Nous ignorons si quelques-uns de ses religieux se livrèrent à des études sérieuses et à des recherches historiques.

L'abbé de Montebourg était au nombre des ecclésiastiques du bailliage de Cotentin qui avaient droit de séance à l'Echiquier (2).

L'abbaye était taxée pour les décimes à 1107 livres 13 sous (3); elle payait 600 florins d'or pour l'annate (4), et son abbé payait à la cour de Rome 1000 florins pour sa provision (5). Ses armes étaient *une croix ancrée de sable sur un champ de gueules, le tout surmonté de la crosse abbatiale.*

L'abbaye de Montebourg avait le patronage des églises suivantes :

Doyenné de Valognes : Hémevez, Le Ham, Montebourg, Saussemesnil, Sortosville, Saint-Cyr, Saint-Floxel, Videcosville.

Doyenné de Barneville : Besneville, Saint-Maurice.

Doyenné de Carentan : Catz.

(1) Lecanu, *Histoire des évêques de Coutances*, pag. 367 et suiv.

(2) Masseville, *Histoire de Normandie*, tom. III, pag. 42.

(3) Voir le *Livre blanc de l'abbaye de Lessay*.

(4) On nommait *annate*, du mot latin *annus*, le revenu d'une année que la chambre apostolique à Rome prélevait sur chaque bénéfice ou prébende, lorsque le pape donnait les bulles d'investiture à ceux que le Roi avait nommés. Dumoulin, *description géographique de la France*, pag. 236.

(5) *Neustria pia*, pag. 673. La provision était une taxe qu'on payait à la Cour de Rome avant d'entrer en possession d'un bénéfice.

Doyenné des Pieux : Benoîtville.

Doyenné du Plain : Brucheville, Ecoquenéauville, Emondeville, Turqueville.

Doyenné de Saires : Angoville-en-Saires, Brillevast, Canteloup, Gonneville, Montfarville, Néville, Réthoville.

Doyenné d'Orglandes : Colomby, Golleville, Gourbesville, Rauville-la-Place, Sainte-Colombe.

Doyenné de Saint-Sauveur : Denneville, Néhou.

Doyenné de La Hague : Acqueville (1).

Elle avait eu les prieurés des îles Saint-Marcouf et de Saint-Michel-de-Vernon. Le pouillé de 1648 n'indique aucun prieuré, mais il est fort inexact et d'ailleurs incomplet.

L'abbaye de Montebourg fut, comme tant d'autres, vendue par parties à un grand nombre de propriétaires qui, pour recueillir de bons matériaux, menèrent grand train l'œuvre de la destruction. L'église fut démolie, et, pendant plusieurs années, ses pierres servirent à alimenter les fours à chaux du pays. On mina les colonnes et il arriva un jour que le clocher s'écroula avec le reste de l'édifice. En l'année 1817, on trouvait encore des ruines assez importantes de l'église ; aussi, M. de Gerville qui les visita, et qui eut le pressentiment que bientôt elles disparaîtraient entièrement, en a-t-il conservé le souvenir dans une description qu'on trouve dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie* (2).

De l'ancienne abbaye de Montebourg, il ne reste plus que la maison abbatiale où sont établis les frères de Saint-Joseph qui exercent les fonctions d'instituteurs primaires (3).—Voir ci-après *Saint-Floxel*.

OZEVILLE.

Ozeville, *Ozulphivilla, Ozouvilla, Ozevilla.*

Les murs de l'église sont remplis de pierres tombales appartenant à la famille d'Ozeville ou d'Ozouville. On remarque aussi les ruines encore existantes de la chapelle Saint-Nazaire ; elles annoncent l'architecture du XIe ou XIIe siècle.

L'église est sous le vocable de saint Martin ; elle était taxée

(1) Voir l'abbé Lecanu, *Histoire des évêques de Coutances*, pag. 464 et suiv.; le Livre noir et le Livre blanc de l'évêché, pour les divers patronages.

(2) Tom. II, pag. 35 et suiv.

(3) Voir le *Journal de Valognes* du mois de novembre 1863, n°s 47 et 48, où l'on trouve des détails historiques sur Montebourg et son abbaye, par M. Guillemine.

pour les décimes à 45 livres, et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné de Valognes. Les fondateurs de l'abbaye de Lessay lui donnèrent l'église d'Ozeville et tout ce qui leur appartenait dans ce lieu, ainsi qu'à Appeville : *et in Apamvillam et in Osulfivillam et aliis maisnillis que ad Apamvillam pertinebant.* Dans une bulle du pape Urbain III, de l'an 1186, donnée pour Lessay on lit : *et decimam quam habetis apud Ozovillam* (1).

Vivien, évêque de Coutances, aurait, en 1205, d'après Toustain de Billy, donné à Robert, prêtre d'Octeville, l'église de Saint-Martin-d'Ozeville, à la présentation de l'abbaye de Cherbourg, qui, au cas de vacance, pourrait la faire desservir par un de ses religieux qui rendrait compte du spirituel à l'évêque et du temporel à l'abbaye.

Le Livre noir dit que le patronage était laïque, et il nomme comme patron Bernard du Hommet, *Bernardus de Humeto.*

En 1665, le seigneur du lieu avait encore le patronage de l'église, et présentait à la cure qui alors valait 500 livres, et était taxée à 45 livres pour les décimes.

La famille d'Ozeville est une ancienne famille normande, dont une branche a figuré en Angleterre. Son fief était un fief de haubert avec titre de baronnie ; elle habitait le château de la Varengère, à Ozeville. Lors de la rédaction du registre des fiefs de Philippe-Auguste, Pierre du Hommet tenait de Robert de Courcy trois parts d'un demi-fief à la Varengère avec ses dépendances : *Petrus de Humeto tenet de Roberto de Corci tres partes dimidii feodi apud Varengeriam cum pertinenciis.*

La montre de Jehan, sire de la Varengère, chevalier, fut reçue à Carentan les 1er septembre et 1er octobre 1387 (2).

En 1543, une famille Scelles possédait le fief de la Varengère.

On trouve à la fin du XVIe siècle ou au commencement du XVIIe siècle, Michel-Lucas d'Ozeville, conseiller en la Cour des Aides de Normandie, et dans les premières années du XVIIe siècle, comme seigneur d'Ozeville et autres lieux, Henri Le Berceur, chevalier, marquis de Fontenay, et bailli du Cotentin. Cette famille Le Berceur portait *d'azur à la fleur de lis d'or soutenue d'un croissant d'argent.*

Le chevalier d'Héricy possédait en 1789 le fief noble de la Varengère, sis à Ozeville. On voit à la même époque, à Ozeville, noble homme Louis Eloi Dancel, écuyer, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine de dragons.

Roissy mentionne à Ozeville Jean Le Forestier, fils de François Le Forestier, sieur d'Ozeville.

(1) *Gall. christian.*, tom. XI, *Instrum.*, col. 248.
(2) *Histoire de la ville de Carentan*, par M. de Pontaumont, pag. 92.

Chamillard, en 1666, trouve noble à Ozeville Louis Scelles, dont la noblesse datait de 1543, et la famille Michel noble par quatre degrés.

Ozeville a vu naître, en 1685, Joseph Dufort, eudiste et auteur des *Résolutions de plusieurs cas de conscience sur la Coutume de Normandie*, imprimées à Caen, en 1754 et 1772 (1).

La paroisse d'Ozeville relevait de l'intendance de Caen, de l'élection et de la sergenterie de Valognes. En 1722, elle comptait 42 feux imposables, 39 en 1765 et 265 habitants. Sa population, en 1869, est de 261 habitants.

QUINÉVILLE.

Quinéville, *Kinelvilla, Kinevilla, Quinevilla.*

L'église paroissiale de Quinéville appartient en grande partie à l'architecture romane du XIIe siècle ; on remarque dans ses murs des assises de maçonnerie en arêtes de poisson.

Cette église est sous le vocable de Notre-Dame. Son patronage était laïque, et le seigneur du lieu présentait à la cure ; elle était taxée pour les décimes à 50 livres, et elle dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné de Valognes. Le curé était seul décimateur dans la paroisse ; cependant l'abbé de Saint-Wandrille avait sur deux vavassories deux gerbes de la dîme. La cure, dit le Livre noir, valait 55 livres.

Il y a eu dans cette paroisse une chapelle sous le vocable de saint Laurent.

En 1665, M. du Rocher avait le droit de patronage, et la cure valait alors 600 livres.

Les barons de Courcy-Fontenay ont dû faire construire une léproserie à Quinéville. Des restes de construction découverts dans les environs et autour du monument, connu sous le nom *cheminée de Quinéville*, auraient fait partie de cette léproserie (2).

Robert de Courcy tenait dans le Cotentin Quinéville qui dépendait de la baronnie de Courcy : *Robertus de Corci tenet in Constancia Kinevillam que est de baronia de Corci unde ipse respondet per Petrum de Tillie in cujus ballia capite baronie est* (3).

Ce Robert de Courcy jouissait à Geffosses d'une terre relevant de la baronnie d'Osmanville. C'est probablement lui qui

(1) *Etrennes coutançaises*, par l'abbé Pilton-Desprès, année 1837, pag. 204.

(2) M. de Gerville, *Etudes sur le département de la Manche*, pag. 179.

(3) *Registrum domini regis Philippi de feodis.*

donna à l'abbaye de Lessay son fief de Feugères. Au commencement de son règne, Richard Cœur-de-Lion lui rendit des biens situés en Angleterre, que Guillaume le-Roux tenait précédemment au profit de la couronne. Il avait, d'après le registre des fiefs de Philippe-Auguste, plusieurs fiefs à Quinéville, à Vendeuvre, à Brai-en-Cinglais, à Escoville, à Cormelles-près-Caen, etc.

Le monument ou la *cheminée* de Quinéville consiste en une colonne creuse, construite en pierres calcaires. On lui donne 5 mètres de hauteur, 1 mètre 20 centimètres de diamètre à l'extérieur, 86 centimètres de diamètre à l'intérieur, et 2 mètres 45 centimètres de largeur à sa base.

Ce monument, suivant les uns, est une œuvre des Romains; suivant d'autres, il est du moyen âge; ceux-ci le regardent comme un phare, ceux-là comme une lanterne des morts sur un tombeau. Pour M. de Caumont et M. Parker, savant archéologue anglais, cette colonne est une cheminée de la fin du XIIe siècle. Ce qui semble confirmer cette opinion, c'est la découverte, autour de ce monument des fondations d'un bâtiment de 18 mètres de long (1).

Il existe à Quinéville un menhir placé à 400 mètres environ au nord-ouest de l'église.

Ce fut des hauteurs de Quinéville que Jacques II, qui venait de l'Ile-Marie, chez le maréchal de Bellefond, assista à la fameuse bataille navale de la Hougue.

Roissy, en 1598, mentionne à Quinéville les Dancel anoblis en 1574. Il existe à Ozeville une ferme nommée la *ferme des fieffes Dancel.*

Chamillard, en 1666, maintient noble, à Quinéville, Guillaume Dancel.

La paroisse de Quinéville relevait de l'intendance de Caen, de l'élection et de la sergenterie de Valognes. Masseville lui comptait 62 feux imposables, Dumoulin 76 et Expilly 386 habitants. Sa population, en 1869, est de 317 habitants.

SAINT-CYR.

Saint-Cyr, *Sanctus Cyricus;* on trouve aussi Saints-Cyr et Juliette, *SS. Cyricus et Julitta.*

L'église paroissiale de Saint-Cyr dépendait de l'archidiaconé

(1) *Bulletin monumental,* tom. XXVII, pag. 180; *Normandie illustrée, Manche,* pag. 2 et 63; *Annuaire de la Manche,* 1835, pag. 187, 1836, pag. 146.

du Cotentin et du doyenné de Valognes ; elle était taxée pour les décimes à 40 livres. Son patronage appartenait à l'abbaye de Sainte-Marie-de-Montebourg ; elle le tenait avec un mesnil de Henri Ier, duc de Normandie: *... et si maisnillum sancti Cirici cum ecclesia* (1). Elle prélevait la moitié des dîmes ; le curé avait l'autre moitié et l'autelage. La part de l'abbé valait 28 livres, et celle du curé 35 livres. Le curé payait pour la débite 6 sous 6 deniers. Lors de la rédaction du Livre blanc, le curé, outre sa part des dîmes, avait 15 vergées de terre attachées à son presbytère. En 1665, la cure valait 500 livres, et l'abbé de Montebourg avait encore le patronage de l'église.

ANTIQUITÉS ROMAINES.—En l'année 1805, on trouva à Saint-Cyr un ornement en or, rangé, suivant les uns, dans la classe des *torques*, et nommé *haussecol*, suivant les autres. Cet objet fut découvert entre la ville d'*Alauna* et le camp romain voisin de Montebourg (2).

Saint-Cyr est la première localité qu'on rencontre sur la voie romaine d'Alleaume, *Alauna*, à Saint-Côme, *Crociatonum ;* elle offre beaucoup de traces romaines, surtout au lieu nommé *le Castelet*, et au pied du camp de Montcastre, vers le nord (3).

FAITS HISTORIQUES.— On lit que, dans le XIVe siècle, des hommes de Saint-Cyr devaient apporter au moulin de l'abbé de Montebourg « en recognoissance des moultes, chascun » plaine sa barrete d'orge à la nativité de notre signour. »

La moute était un droit perçu sur le grain que le ténancier faisait ou devait faire moudre au moulin du seigneur. Mais si le ténancier exploitait hors du ban son blé avant de l'avoir transformé en farine, il n'en devait pas moins le droit de moute ; et la perception de la moute se faisait de diverses manières.

L'étude de tous ces faits, quoique déjà loin de nous, n'en offre pas moins un grand intérêt historique (4).

Roissy, en 1598, trouva nobles à Saint-Cyr Richard du Rozel d'ancienne noblesse, et Richard Le Monnier, anobli par une charte d'avril 1575, vérifiée à la chambre des comptes le 14 septembre 1576.

Chamillard, en 1666, maintint noble à Saint-Cyr Hervé Le Monnier, de la famille de Richard Le Monnier.

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVI, pag. 164, n° 737.

(2) *Cours d'antiquités monumentales*, par M. de Caumont, tom. Ier, pag. 243 ; *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. IV, pag. 275 et 513.

(3) M. de Gerville, *Etudes sur le département de la Manche*, pag. 183.

(4) Voir *Etudes sur la condition de la classe agricole et l'état de l'agriculture en Normandie, au moyen âge*, par M. L. Delisle, pag. 521 et 522.

Charles Claude, sire de Bréauté, chevalier, était, à la fin du XVIIe siècle, seigneur de Saint-Cyr et de Sortosville. Il fut bailli de Cotentin de 1692 à 1700.

La paroisse de Saint-Cyr relevait de l'intendance de Caen, de l'élection et de la sergenterie de Valognes. Dumoulin, en 1765, lui compte 168 feux et Expilly 310 habitants. Sa population, en 1869, est de 256 habitants.

SAINT-FLOXEL.

Saint-Floscel ou Saint-Floxel, *Sanctus Floscellus* ou *Floxellus*.

L'église paroissiale de Saint-Floxel, sauf les retouches, est du XIe siècle ; on remarque dans ses murs des assises de maçonnerie en arêtes de poisson ; elle est surmontée d'une tour percée de baies romanes et soutenue par quatre arcades cintrées qui sont aussi du XIe siècle. On pense que l'église actuelle a pu remplacer un monument religieux plus ancien dédié à saint Floxel ; car les terrains autour de l'église sont remplis de cercueils en tuf, qui sont sans doute ceux des personnes qui auront voulu reposer près du lieu, consacré à l'un des premiers apôtres du Cotentin.

Floscel, originaire du Cotentin, se trouvait, suivant la légende, à Bayeux, à l'époque de la persécution exercée par Dioclétien contre la religion chrétienne. Sommé de renier sa foi, il refusa ; il allait subir le martyre sur un bûcher, quand une pluie torrentielle vint éteindre les flammes. Il fut sauvé pour quelques instants seulement ; car le lendemain il mourut frappé par le glaive. De pieux nautonniers enlevèrent le corps de Floscel et le portèrent dans le lieu où il était né, et qui de son nom s'appelle de nos jours Saint-Floxel (1).

L'église est sous le vocable de saint Floxel ; elle était taxée pour les décimes à 40 livres, et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné de Valognes. Son patronage, dans le cours du XIIe siècle, était en litige entre l'abbaye de Montebourg et celle de Saint-Georges-de-Bocherville (2) ; mais les

(1) La vie de saint Floscel, composée au plus tard au IXe siècle, se trouve, suivant M. Léopold Delisle, dans les manuscrits suivants : n° 156 de la bibliothèque de l'école de médecine de Montpellier ; n° 1, tom. II du même dépôt ; n° 5353 du fonds latin de la bibliothèque impériale ; n° 1, tom. II du fonds de Saint-Martin-des-Champs ; n° 58, tom. V du fonds des Feuillants ; n° 1193 du résidu de Saint-Germain

(2) Raoul de Tancarville, chambellan du duc Guillaume, fit construire à Bocberville (Seine-Inférieure), dans le cours du XIe siècle, une église que

deux abbés transigèrent ; car on lit en parlant de l'abbé de Saint-Georges-de-Bocherville : *Pepigit anno 1153 cum Waltero Montisburgi abbate super ecclesiam Sancti Floscelli* (1). Ce fut sans doute à la suite de cette transaction que le patronage devint alternatif. Dans le cours du XIIIe siècle, les deux abbés se partageaient les dîmes. Le vicaire ou curé n'avait que le casuel qui lui valait 25 livres, ce qui était moins que suffisant, dit le Livre noir : *vicarius percipit altalagium. vicario est minus sufficiens. valet xxv lib.* ; il payait 15 sous pour la débite. Dans le siècle suivant, les deux abbés n'avaient plus que les grosses dîmes ; le curé ayait les autres.

En 1665, l'église n'avait plus qu'un patron, l'abbé de Montebourg. La cure valait 500 livres.

Une chapelle Sainte-Madeleine était réunie à l'église, *que adjuncta est*, dit le Livre blanc, *dicte ecclesie*.

En 1145, le pape Eugène III confirme au chapitre de Coutances une terre située à Saint-Floxel ; elle lui avait été donnée par Louis Hébert. En 1154, Richard de Bohon confirme à l'abbaye de Montebourg l'église de Saint-Floxel, qui lui avait été donnée par Richard de Vernon et Lucie, sa mère.

Henri Ier, roi d'Angleterre, donna à Sainte-Marie de Montebourg des biens situés à Saint-Floxel : la terre de Ranulphe de Scamercon, *et terram Ranolfi de Scamercon que est in Coeres* (2), et la terre d'Albéric, camérier de la Reine, laquelle est sise à Tourp, *et terram Alberici camerarii Regine, que est apud Turpum* (3).

Il se tient, le 17 septembre, à Saint-Floxel, une des foires les plus importantes du Cotentin, et qui doit son origine au concours des nombreux pélerins qui, le jour de la fête du saint, se rendaient à son tombeau.

Dans son travail sur les foires du département de la Manche, M. Léopold Delisle donne d'intéressants détails sur cette foire, qui appartint d'abord aux seigneurs de Tancarville, et ensuite à l'abbaye de Montebourg. « En 1234, Lucie du Hommet » donna aux religieux de Saint-Georges-de-Bocherville, près » de Rouen, une rente de 10 sous tournois sur la foire Saint- » Floscel, dont ils contestaient la propriété à ladite dame. » Dans le principe, l'abbaye de Montebourg ne prenait qu'une » rente de 60 sous sur les fermiers de cette foire. Mais, dans » son aveu de 1426, l'abbé de ce monastère s'attribue le droit

desservit un collége de chanoines ; mais, en 1114, Guillaume, l'un des fils du fondateur et chambellan de Henri Ier, transforma la collégiale en abbaye sous le titre de Saint-Georges-de-Bocherville.

(1) *Gall. christ.*, tom. XI, col. 270.

(2) Coeres était alors un hameau de la paroisse Saint-Floxel.

(3) Le Tourp, à Saint-Floxel. *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVI, pag. 164, n° 737.

» même de la foire Saint-Floscel, et dans un terrier rédigé » vers le milieu du XVe siècle, les religieux disent : « Nous » avons à Saint-Floscel une foire le jour Saint-Floscel. Elle » vaut, année commune, environ 25 livres. Nous avons par » la main du verdier de Valognes, dans le bois de Monte- » bourg, neuf pièces de chêne pour faire la feuillie *(estrade » où se tenait la juridiction)* de ladite foire. Le lendemain, » après les plaits et la recette des aides, notre prévôt a cou- » tume de prendre la feuillie. Les reséants du fief au Machon, » du fief ès Thomas, du fief au Long, du fief Jean Le Cerf et » du fief Hare doivent couper le bois, l'apporter et dresser la » feuillie. Les aînés (1) de ces cinq fiefs doivent garder la foire » de jour et de nuit, pendant 24 heures, sous peine d'une » amende arbitraire. Le forestier qui délivre la feuillie a 12 » deniers pour son salaire ; chacun des cinq aînés reçoit un » denier et le prévôt 12 deniers (2). »

L'abbé de Montebourg percevait, au XVIe siècle, sur des fiefs de la paroisse Saint-Floxel, un droit de trois sols sur les aînés qui mariaient leurs filles en dehors du fief sur lequel ils demeuraient, ou plutôt en dehors du fief seigneurial dont la roture dépendait (3).

Le même abbé de Montebourg percevait à Saint-Floxel « la » moute de ses resséants *(moute personnelle)* et la moute des » terres de son fief *(moute réelle)*. Pour celle-ci, une partie » des terres était abonnée et s'acquittait par une rente dont le » montant était soit fixé à l'amiable, soit déterminé par une » charte ; pour l'autre partie des terres, on payait chaque » année en raison du produit des terres (4). »

Il a dû exister une maladerie dans la paroisse de Saint-Floxel ; mais M. Lechaudé d'Anisy ne l'a pas mentionnée dans son travail sur les léproseries et maladeries en Normandie. Je ne l'ai trouvée citée que par M. l'abbé Lecanu (5).

Montfaut, en 1463, mentionne à Saint-Floxel Guillaume de Faoucq, Robert Marie et Jacques Daufresne.

Roissy, en 1599, y trouva noble Thomas, sieur du Saussey, fils de Robert.

(1) L'ainesse était un ténement ou héritage divisé entre plusieurs personnes. Un ténancier principal nommé *aîné* s'acquittait des devoirs envers le seigneur, et les *puînés*, c'est-à-dire les cotenants, payaient à l'*aîné* leurs parts des redevances. Merlin, *Répertoire de jurisprudence*, v° AINESSE ; Basnage, sur l'article 175 de la Coutume de Normandie.

(2) M. L. Delisle, *Notes sur les anciennes foires du département de la Manche*, Annuaire, pour 1850, pag. 515.

(3) *Annuaire du département de la Manche*, 1861, pag. 354 et 355.

(4) M. Léopold Delisle, *Etude sur la condition de la classe agricole et l'état de l'agriculture en Normandie au moyen âge*, pag. 522 et 523.

(5) *Histoire des Evêques de Coutances*, pag. 176.

Chamillard, en 1666, y reconnut et maintint nobles Jean et Nicolas Michel, Bon et René Thomas.

La paroisse de Saint-Floxel relevait de l'intendance de Caen, de l'élection et de la sergenterie de Valognes. En 1722, elle comptait 105 feux imposables et, en 1762, 410 habitants; elle a, en 1869, 561 habitants.

SAINT-GERMAIN-DE-TOURNEBUT.

Saint-Germain-de-Tournebut, *de Tornebusc.*

L'église paroissiale de Saint-Germain-de-Tournebut appartenait à l'abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte qui en avait le patronage; elle était taxée pour les décimes à 60 livres, et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné de Valognes.

L'abbé de Saint-Sauveur avait les deux tiers des dîmes; le curé avait l'autre tiers, le casuel et des revenus en nature. On voit que, dans le XIVe siècle, les religieux de Cherbourg et les chanoines de Coutances exerçaient certains droits sur les novales. La part de l'abbé de Saint-Sauveur, d'après le Livre noir, valait 70 livres et celle du curé 49 livres. Celui-ci payait pour la débite 13 sous 4 deniers. Le Livre blanc donne au curé, outre sa part dans les dîmes, un manoir et des revenus en nature, comme 4 poules et 40 œufs avec 6 sous 4 deniers : *et percipit in redditibus vj sol. iiij den. iiij gal. et xl ova.*

En l'année 1312, le comte d'Alençon réclama contre l'abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte le patronage de l'église de Saint-Germain-de-Tournebut. L'affaire fut portée à l'assise d'Avranches du 21 février, devant Louis de Villepereur, bailli de Cotentin, qui adjugea le patronage à l'abbaye (1).

En 1665, l'abbaye avait encore ce patronage et la cure valait alors 800 livres.

Il doit y avoir eu un prieuré dans la paroisse de Saint-Germain-de-Tournebut (2); à la fin du XVIIe siècle, on y comptait deux chapelles titulaires.

FAITS HISTORIQUES.—Le surnom de *Tournebut* que porte la paroisse de Saint-Germain lui vient de son seigneur, dont la famille a, pendant plusieurs siècles, joué un rôle important en Normandie.

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XIX, pag. 88.

(2) *Histoire des évêques de Coutances*, par l'abbé Lecanu, pag. 527.

Le sieur de Tournebut est cité par quelques auteurs comme étant allé à la conquête (1) ; mais son nom ne figure pas sur les listes inscrites dans l'église de Dives (2).

Guillaume de Tournebut signe comme témoin, en 1083, une charte de Guillaume le-Conquérant en faveur de l'abbaye de Saint-Etienne de Caen (3).

Un autre Guillaume de Tournebut, chanoine de Bayeux, fut promu à l'évêché de Coutances, en 1182. On trouve son nom sur plusieurs chartes de l'abbaye de Saint-Nicolas-de-Blanchelande ; il fit, en 1190, la dédicace de l'abbaye d'Aunay (4); il mourut, en 1202, laissant la réputation d'un homme d'une grande piété, d'un grand zèle pour l'honneur de la religion et les libertés de l'église ; il portait *d'argent à la bande d'azur*.

Jean de Tournebut, *Johannes de Tornebu*, figure au nombre des chevaliers normands portant bannières, *milites Normannie ferentes bannerias*. On le compte parmi les seigneurs qui furent admonestés pour l'ost du Roi, à Saint-Germain-en-Laye, en 1236 (5).

Jean de Tournebut devait pour sa baronnie le service de deux chevaliers, et il avait 16 fiefs qui dépendaient de lui pour son service : *Johannes de Tornebu tenet baroniam suam per servicium duorum militum, et de eo tenentur xvj feoda ad servicium suum, ut dicit* (6).

Pierre de Tournebut fut, en 1356, impliqué dans les complots du roi de Navarre, *Charles le-Mauvais*, et arrêté à Rouen, par ordre du roi Jean ; mais il rentra en grâce, figura honorablement dans la guerre contre les Anglais, et fut fait prisonnier à la défense du château de Caen. Il avait épousé une nièce de Du Guesclin ; il mourut en 1394.

Le sire de Tournebut figure au nombre des 119 gentilshommes qui, en 1423, défendirent le Mont-Saint-Michel contre les Anglais, sous le commandement de Louis d'Estouteville.

Les seigneurs de Tournebut possédaient plusieurs paroisses dans le Val-de-Saire.

Saint-Germain-de-Tournebut et plusieurs fiefs des environs, relevaient du duché d'Alençon qui avait un siége de vicomte à Valognes.

(1) Masseville, *Histoire de Normandie*, tom. Ier, pag. 251.
(2) *Bulletin monumental* publié par M. de Caumont, tom. XXVIII, pag. 474.
(3) *Gal. christian*,. tom. XI, *Instrum.*, col. 76.
(4) Abbaye de l'ordre de Cîteaux, diocèse de Bayeux, fondée en 1134, en l'honneur de la Vierge Marie, par Jourdain de Say et Luce, sa femme.
(5) De la Roque, *Anciens rôles des bans et arrière-bans.*
(6) *Registrum domini regis Philippi de feodis.*

Robert Blondel, poëte, historien et moraliste du temps de Charles VII, né en Normandie, en 1390, appartenait à la famille Blondel de Tournebut, plus connue sous le nom de Blondel de Nouainville (1).

Montfaut, en 1463, trouva nobles, à Saint-Germain-de-Tournebut, Thomas de Grimouville et Guillaume Torel.

Roissy, en 1599, y ajourna les Hautmoitiers, y maintint Pierre Passemer, y renvoya les Michel qui depuis justifièrent de leur noblesse et en jouirent.

La paroisse de Saint-Germain-de-Tournebut dépendait de l'intendance de Caen, de l'élection et de la sergenterie de Valognes. Masseville, en 1722, lui compte 134 feux imposables, et Dumoulin 162, en 1765. Expilly lui donne 735 habitants. Sa population, en 1869, est de 741 habitants.

SAINT-MARCOUF.

Saint-Marcouf; on dit aussi Saint-Marcou et Saint-Marcouf-de-l'Isle : *Sanctus Maculfus, Marculfus* ou *Masculphus*.

L'église paroissiale de Saint-Marcouf appartient en partie à l'architecture romane du XIe ou du XIIe siècle, et en partie à l'architecture ogivale. Elle est cruciforme, et se compose du chœur, de la nef et d'un transept.

Les murs sont percés de fenêtres romanes qui, pour la plupart, sont bouchées; les contreforts sont plats, et des modillons des XIe et XIIe siècles garnissent les murs à l'extérieur. Le mur absidal est demi-circulaire.

Le chœur présente deux travées de chaque côté, et la nef cinq, en y comprenant les arcades qui mettent cette nef en communication avec les deux chapelles qui forment transept.

L'une des chapelles est pratiquée dans la partie inférieure de la tour; l'autre a été construite à une époque bien postérieure à la première.

Sur un des chapiteaux de cette église, on remarque sculpté un personnage qui paraît succomber sous le poids d'une bourse suspendue à son cou, et qu'un serpent dressé devant lui cherche à dévorer. Cette figure pourrait bien être l'emblème de l'avarice, qu'on trouve ainsi figurée avec quelques légères modifications sur d'autres chapiteaux (2).

(1) Sur Robert Blondel, voir une excellente notice par M. A. Vallet de Viriville, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XIX, pag. 161; voir aussi l'*Annuaire de la Manche*, 1853, pag. 308, et 1854, pag. 322.

(2) *Bulletin monumental*, publié par M. de Caumont, tom. XXII, p. 113, et tom. XXVII, p. 258.

Les voûtes du chœur et de la nef sont dans le style flamboyant.

La tour, placée latéralement au sud, est de deux époques; la partie inférieure est du XIe siècle; ses arcades cintrées sont fermées, et ses contreforts ont peu de saillie. La partie supérieure appartient aux XIIIe et XIVe siècles. Elle est percée de fenêtres géminées dont les voussures sont en ogives, et les chapiteaux couverts de volutes ou crochets. Cette tour a trois voûtes qui paraissent appartenir à des époques différentes. Dans son mur occidental on remarque dans deux niches deux petites figures.

Le portail de cette église date aussi du XIe siècle, et s'ouvre au côté méridional; un gros tore et un zig-zag multiple forment son archivolte.

Il existe, à l'extrémité occidentale de la nef, une tribune que soutiennent des arcades en ogives et des pilastres qui annoncent le XVIe siècle.

Sous le chœur de l'église on trouve une crypte ou chapelle souterraine. Elle appartient au XIe siècle pour une partie, et au XIIe pour l'autre. Ses murs sont fort épais. La fenêtre qui l'éclaire à l'orient est garnie de cinq colonnettes de chaque côté, et elle est surmontée d'un petit oculus.

La voûte de cette crypte est circulaire, et divisée en quatre compartiments dont chaque extrémité tombe sur quatre piliers qui occupent le point central de la crypte. La hauteur de chaque pilier est d'environ un mètre 85 centimètres.

Les fenêtres qui éclairent cette chapelle souterraine peuvent avoir de 55 à 60 centimètres de largeur. La crypte a de hauteur environ 3 mètres, et une largeur de 9 mètres.

Le font baptismal de l'église est pédiculé composé; c'est-à-dire que la cuve repose sur plusieurs colonnettes garnies de feuilles de laurier imbriquées.

L'église est sous le vocable de saint Marcouf. Elle était taxée pour les décimes à 50 livres, et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné du Plain. L'abbaye de Cerisy en avait le patronage qu'elle obtint après la destruction, par les Normands, de l'abbaye de Saint-Wandrille (1). Guillaume de Montfiquet lui donna ou confirma ce patronage, du consentement de Guillaume le-Conquérant et de Geoffroi, évêque de Coutances : ***Willelmo rege et Gaufrido Constanciensi episcopo concedentibus.*** Guillaume le-Conquérant, à la demande

(1) Cette abbaye, une des plus illustres de l'ordre de Saint-Benoît, fut fondée, en 624, sous le titre de Saint-Pierre. Dans les anciens actes on lui donne plus communément le nom de Fontenelle, *Fontanella* ou *Fontinella*, à cause du ruisseau sur lequel le monastère est assis. Voir sur l'abbaye de Saint-Wandrille l'*Essai historique*, par M. Hyacinthe Langlois, 1 vol. in-8°. Paris, 1827.

de Robert, fils d'Onfroy de Vieilles, transféra à l'abbaye de Saint-Wandrille plusieurs églises qu'il avait précédemment données à ce seigneur, au nombre desquelles figure celle de Saint-Marcouf : *sitas in maris Constantini pagi perripio, v numero, quarum hæc sunt nomina : ecclesia s. Marculfi ex integro, s. Germani et s. Martini de Watredivilla, et s. Honorinæ de Aldulfivilla et s. Mariæ de Popevilla* (1).

L'abbé de Cerisy et l'abbé de Saint-Wandrille se partageaient les dîmes, d'après le Livre noir ; le curé avait l'autelage et 20 quartiers de froment sur la part de l'abbé de Cerisy. Il devait pourvoir à l'entretien de l'église, et il payait 15 sous pour la débite. Lors de la rédaction du Livre blanc, le partage des dîmes était le même, mais le curé avait huit livres sur les granges des deux abbés, et 4 livres pour les novales.

En 1665, l'abbé de Cerisy avait encore le patronage de l'église, et la cure valait alors 450 livres.

On comptait, dans la paroisse, deux chapelles dont une dans les îles Saint-Marcouf.

Saint Marcouf, né à Bayeux de parents nobles et riches, vint avec ses compagnons, dans la première moitié du VIe siècle, prêcher l'Evangile dans le Cotentin. Possesseur, qui alors gouvernait le diocèse de Coutances, lui conféra la prêtrise et favorisa ses prédications..... *Cœpit denique, jubente prædicto pontifice Possessore episcopo Constantiensi, pagum Constantinum indesinenter peragrans, admonere populum* (2). Saint Marcouf se fixa dans un lieu nommé Nant ou Nanteuil, au bord de la mer : *Locum quemdam in hoc pago Constantino cui Nantus est vocabulum..... fiscum in pago Contantino qui Nantus dicitur* (3). Il fonda un monastère sur un terrein que Childebert, fils de Clovis, lui concéda avec deux petites îles, situées à peu de distance près de la grande baie de La Hougue (4).

Les restes de saint Marcouf, vers l'année 905, furent transférés à Corbeny, près de Laon, à cause des incursions violentes et répétées des Normands dans le Cotentin : *Ob nimiam atque diutinam paganorum infestationem* (5). Les Normands, sous la conduite de Bier et Hasting, ravagèrent en effet le monastère de Nantes ou Nanteuil, et le brûlèrent.

(1) *Neustria pia*, p. 168. Ms. de Toustain de Billy et *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XI, pag. 40, 41 et 43.

(2) *Vita S. Marculfi abbatis. De sanctorum vitis*, Surius, tom. V-VI, p. 5.—*Histoire ecclésiastique de la province de Normandie*, par Trigan, tom. 1er, pag. 87 à 92, 123 et 263, tom. II, pag. 266. *Acta ordinis sancti Benedicti*, tom. I, pag. 129.

(3) *Acta ordinis sancti Benedicti*, tom. 1er, p. 129. Nantes, Nantel ou Nanteuil, anciens noms de Saint-Marcouf. Mabillon l'appelle en latin *Nantus*, et l'on voit que c'est aussi le nom que lui donne Childebert dans sa charte de concession.

(4) *Neustria pia*, p. 69, 70 et 73. *Gallia christiana*, tom. XI, col. 864.

(5) *Acta ordinis sancti Benedicti*, tom. IV, pag. 514 et suiv.

A Saint-Marcof en la rivière
Riche abéie ert è planière
Nantes a ce jor aveit non
Tote la cuntrée d'environ :
Hastainz è Bier la gasterent
Roberent la, poiz l'alumerent (1).

Lorsque les Normands se furent convertis au christianisme, ils ne rétablirent pas le monastère qui fut réuni au domaine ducal ; mais l'emplacement de l'abbaye a conservé le nom de Saint-Marcouf.

On lit dans une bulle du pape Adrien, qui doit être Adrien IV (2), adressée à Hugues, abbé de Saint-Pierre et de Saint-Vigor-de-Cerisy : « Nous avons pris soubz notre protection les » biens que vous possedez..... l'église de Saint-Marcouf, saouf la » partie des moynes de Saint-Wandrille, avec toutes les ap- » partenances et une certaine partie du même village dans la » mer, et aux salines et hommes et terres, et un certain mou- » lin, dans l'île Saint-Marcouf, un certain hermitage, en une » certaine aultre isle, de la terre pour deux charrues et un » moulin (3). »

On voit encore que Jehan de Saint-Marcouf, en 1235, donne et délaisse à l'abbé et au couvent de Saint-Vigor-de-Cerisy tout le Clos-au-Moine, sis à Saint-Marcouf, et reconnaît devoir auxdits abbé et couvent ou à ses moines de l'Isle 14 quartiers de froment et 2 boisseaux mesure de Saint-Marcouf, pour une certaine terre qu'il tient d'eux (4).

Les deux îles que Childebert céda à saint Marcouf sont à une lieue environ de la côte du Cotentin. Dans la vie de saint Marcouf, on dit : *insulæ quæ rustica lingua duo limones appellantur*, et dans la charte de fondation de l'abbaye de Cerisy : *duas insulas que sunt ibi apud sanctum Malcurfum in mari.* On les nomme aujourd'hui l'*Ile du large* ou *d'amont* et l'*Ile de terre* ou *d'aval*. L'Ile d'amont a possédé un ermitage dédié à saint Marcouf, qui vivait au vi^e^ siècle, quittait, chaque année, son abbaye de Nanteuil, et venait passer le temps du carême dans une hutte construite dans l'île, couchant sur la terre et ne se nourrissant que d'un peu de pain.

On dut construire, dans le xe siècle, dans l'Ile d'amont, une chapelle dédiée à saint Marcouf. C'est peut-être cette chapelle qui fut donnée à Cerisy. Ce qui est certain, c'est que l'abbaye

(1) *Roman de Rou*, par Robert Wace, publié par Frédéric Pluquet, tom. 1er, p. 20.
(2) Elu pape le 3 décembre 1154.
(3) Chartes relatives à l'abbaye de Cerisy et aux îles Saint-Marcouf dans l'*Annuaire de la Manche*, année 1849, p. 531.
(4) *Annuaire de la Manche*, 1849, p. 532.

de Cerisy entretenait deux moines l'un à l'île Saint-Marcouf, et l'autre à Barnevast, prieuré qui existait dans la paroisse de Teurthéville.

Odon Rigaud, archevêque de Rouen, visitant en septembre 1250 les abbayes et les prieurés du Cotentin, constata que, dans le prieuré des îles Saint-Marcouf, il n'y avait qu'un religieux : *Item in insulis est unus monachus solus.* Il ordonna qu'il fût rappelé ou qu'on lui adjoignît un autre religieux : *ordinavimus quod revocetur vel detur ei socius* (1).

L'abbaye de Cerisy obtint de Louis IX, au mois d'avril 1256, alors que le Roi se trouvait à Avranches, que les deux moines qu'elle avait, l'un à l'île Saint-Marcouf, l'autre à Barnevast, se réuniraient et vivraient ensemble à Barnevast, « parce » que, dit le Roi, ils n'auront là autre usage que celuy qu'un » seul avoit » (2).

Lorsque les cordeliers furent chassés de Jersey, au XVe siècle, l'abbé de Cerisy leur permit de se retirer à l'île Saint-Marcouf qu'ils ne quittèrent que cent ans plus tard pour aller s'établir à Valognes (3).

FONTAINE SAINT-MARCOUF. — Il existe près du cimetière de Saint-Marcouf, au pied d'une petite éminence, une fontaine nommée *Fontaine Saint-Marcouf.* Elle offre l'aspect d'une maison avec un toit en pierre. Carrée à l'intérieur, elle a dû être abritée dans la fin du XIIIe siècle ou au commencement du XIVe siècle (4). Au-dessus de l'ouverture de cette fontaine, on remarque dans une niche la statue de saint Marcouf. On invoque ce saint pour les maladies de la peau, et sa fontaine est encore l'objet de pélerinages : on a vu des malades se dépouiller de leurs vêtements et se plonger dans ses eaux.

FAITS HISTORIQUES. — Il y a quelques années, on trouva dans une pièce de terre nommée *la Jamerie*, une petite monnaie d'or mérovingienne, pesant 18 grains. On a découvert aussi, en creusant pour les fondations d'un nouveau presbytère à Saint-Marcouf, deux sarcophages, l'un en tuf et l'autre en calcaire de Valognes ; dans celui-ci était un anneau de métal (5).

Le territoire de Saint-Marcouf faisait partie, sous les Plantagenest, du domaine ducal (6).

(1) *Registrum visitationum archiepiscopi rothomagensis,* pag. 88.
(2) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie,* tom. XVI, pag. 327, n° 1192.
(3) *Annuaire de la Manche,* 1853, p. 93.
(4) Voir ce qu'en dit l'antiquaire anglais M. Parker, dans le *Bulletin monumental,* publié par M. de Caumont, tom. XXVII, pag. 130 et 133.
(5) *Histoire de l'ancienne élection de Carentan,* par M. de Pontaumont, pag. 74 et 75.
(6) *Des revenus publics en Normandie au XIIe siècle,* par M. Léopold Delisle.

On lit dans les rôles de l'Echiquier de Normandie de l'année 1195 que les hommes de Saint-Marcouf devaient 49 livres du reste de l'ancienne ferme de Saint-Marcouf : *Homines de S^to Marculfo 49 lib. 5 sol. de remanente firme ejusdem ville (quieti per finem constabularii* (1).

En 1180, les pêcheurs de Saint-Marcouf s'engagent à payer aux religieux de Saint-Sauveur, pour avoir part à leurs bonnes œuvres, un sou par gros poisson qu'ils prendraient (2).

On trouve sistant comme témoin d'une donation faite à l'abbaye de Cherbourg, en 1187, Richard de Saint-Marcouf, *Ricardo de sancto Marculfo*, et Philippe de Saint-Marcouf, *Philippo de sancto Marculfo*.

Un savant auteur fait observer que les habitants de la paroisse de Saint-Marcouf semblent avoir été, dans le moyen âge, plus intimement associés que la plupart des paysans; et que, dans cette paroisse, plus que partout ailleurs, le commun se revèle par des actes nombreux et importants. Ainsi, pour alléger leurs charges, ils affermaient les droits que le Roi ou le seigneur avait à exercer sur eux (3). Au commencement du XIIIe siècle, il existait dans le manoir de Saint-Marcouf une institution assez remarquable. Elle avait pour but de procurer des capitaux aux laboureurs. Chaque année, à la Saint-Michel, on prélevait une certaine somme sur le produit du manoir. Cette somme était partagée entre plusieurs tenanciers; ils devaient la rendre grossie d'un tiers au bout de l'année. Ainsi le seigneur plaçait cet argent à 33 pour cent d'intérêt. Quand on sait la rigueur avec laquelle l'église proscrivait tout ce qui ressemblait à l'usure, on ne doit pas s'étonner de voir l'évêque de Coutances abolir, en 1221 (4), cette coutume qui passait, dès lors, pour très-ancienne. Voici l'acte qui la fit disparaître :

« Notum sit omnibus, tam presentibus quam futuris, quod » ego Willelmus de Barris, miles, filius Willelmi de Barris, » militis junior, inveni in manerio meo de sancto Maculfo » quamdam consuetudinem que ab antecessoribus meis diu- » tius fuerat observata, videlicet quod in festo sancti Michaelis » de proventibus ejusdem manerii quamdam summam pe- » cunie divisim hominibus tradebatur, anno revoluto red- » denda cum incremento tertie partis. Quam consuetudinem » pessimam et canonicis institutis contrariam, de consilio ve-

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XV, pag. 85, 1re col.

(2) M. L. Delisle, *Etudes sur la condition de la classe agricole en Normandie, au moyen âge*, pag. 143, note 52.

(3) *Etudes sur la condition de la classe agricole et l'état de l'agriculture en Normandie, au moyen âge*, par M. L. Delisle, pag. 144 et 212.

(4) Hugues de Morville; élu évêque en 1208, il mourut en 1238.

» nerabilis Hugonis, Dei gratia, Constanciensis episcopi, pro » salute mea et successorum meorum, de predicto manerio » decrevi penitus extirpendam, ita quod nec a me nec ab here- » dibus meis deinceps aliquatenus observetur, quod ut firmam » et stabile perseveret, presentis scripti et sigilli mei muni- » mine confirmavi, et ad preces meas predictus episcopus pre- » senti carte mee suum sigillum apposuit. Actum est hoc anno » incarnatione Domini M° CC° vicesimo primo mense decembris » apud Constancias (1).

On trouve comme seigneur de Saint-Marcouf, en 1527, Guillaume des Barres.

En 1695, Julien Le Sauvage, dont la fille Jeanne Le Sauvage épousa, dans le mois de novembre 1663, François-César de Costentin de Tourville.

Dans les dernières années du XVIII° siècle, Maximilien-Marie Pierre Le Vicomte, marquis de Blangy, chevalier de Saint-Louis, lieutenant-général des armées du Roi et grand bailli de Cotentin.

L'une des branches de l'ancienne famille de Pierrepont a possédé la seigneurie de Saint-Marcouf. Guillaume de Pierrepont fit, en 1563, à la tête des protestants du Cotentin, une tentative pour s'emparer de Cherbourg. Un des membres de cette famille avait établi un prêche dans son château.

Roissy mentionne noble à Saint-Marcouf un de Gourmont.

Chamillard, en 1666, trouva nobles d'ancienne noblesse, à Saint-Marcouf, Louis, Paul et Antoine de Pierrepont et Nicolas Le Bas dont la noblesse datait de 1576.

La paroisse de Saint-Marcouf, dont est maire M. le comte de Pontgibaud, conseiller général et membre de l'Association normande, relevait de la baillie du Cotentin, *ballia de Costentino,* et plus tard de l'intendance de Caen, de l'élection de Carentan et de la sergenterie de Pont-l'Abbé. En 1722, elle avait 130 feux imposables et 115 en 1765. Elle compte, en 1869, 701 habitants.

SAINT-MARTIN-D'AUDOUVILLE.

Saint-Martin-d'Audouville, *Eudovilla, Audovilla.*

Les deux paroisses de Saint-Martin-d'Audouville et de Sainte-Marie-d'Audouville composent aujourd'hui la commune de Saint-Martin-d'Audouville.

(1) Cet acte extrait du cartulaire de l'abbaye de Montebourg est donné par M. Léopold Delisle dans son intéressant ouvrage *Etudes sur la condition de la classe agricole en Normandie, au moyen âge*, pag. 212 et 213.

L'église paroissiale de Saint-Martin-d'Audouville appartient par sa nef au style roman du XIe ou du XIIe siècle. Elle était taxée pour les décimes à 24 livres, et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné de Valognes. Le patronage était laïque, et le seigneur du lieu présentait à la cure. Dans le cours du XIIIe siècle, il appartenait à Guillaume Burnouf, et, dans le cours du siècle suivant, à Bernard du Hommet. Le curé était seul décimateur; sa cure, d'après le Livre noir, valait 23 livres. Il payait pour la débite 3 sous 2 deniers. Le Livre blanc lui donne un manoir et 6 vergées de terre d'aumône.

En 1665, la cure valait 400 livres.

Robert de La Haie, qui vivait au commencement du XIIe siècle, fit d'importantes concessions à l'abbaye de Lessay; il lui donna, entre autres choses, l'église de Saint-Martin-d'Audouville, *Eudouvilla*, avec une terre libre de tous droits, *et terram Pippini liberam et quietam ab omni servitio et auxilio* (1).

Montfaut, en 1463, mentionne comme noble à Saint-Martin-d'Audouville Michel l'Enfant.

Chamillard, en 1666, y reconnut la noblesse d'Hervé Dursus, de Jean et de François Michel.

Cette paroisse relevait de l'intendance de Caen, de l'élection et de la sergenterie de Valognes. En 1722, elle compte 50 feux imposables et 48 en 1765. Expilly lui donne 175 habitants. En 1869, sa population est de 297 habitants.

Sainte-Marie-d'Audouville.

L'église de Sainte-Marie-d'Audouville, connue sous le nom de Sainte-Marie-des-*Trois* ou des *petites paroisses* (2), est complétement détruite, et la paroisse est réunie pour le spirituel et le temporel à celle de Saint-Martin-d'Audouville. Elle était taxée pour les décimes à 23 livres, et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné de Valognes. Le patronage était laïque, et le seigneur du lieu présentait à la cure. Le Livre noir indique comme patron Symon, fils de Guillaume d'Audouville, et le Livre blanc, Robert de Sottevast, chevalier, à raison des droits de sa femme. Le curé était seul décimateur; il payait pour la débite 33 deniers. Suivant le Livre blanc, il avait un manoir et environ 8 vergées de terre d'aumône. Il payait douze deniers *pro capa episcopi*, et autant *pro circata*.

En 1665, M. du Moustier avait le patronage de l'église, et la cure valait alors 300 livres.

Une voie romaine, venant du camp de Montcastre et se ren-

(1) *Gall. christian.*, tom. XI, *Instrum.*, col. 235.
(2) *Etrennes coutançaises*, par l'abbé Pitton-Desprès, année 1839, pag. 423.

dant à Montebourg passait par un lieu nommé *la Chaussée*, à Sainte-Marie-d'Audouville, et ensuite par les bois de Barnavast (1).

La paroisse de Sainte-Marie-d'Audouville dépendait de l'intendance de Caen, de l'élection et de la sergenterie de Valognes. Masseville lui comptait 50 feux imposables et Expilly 175 habitants.

SORTOSVILLE.

Sortosville, *Sortoovilla, Sorthosvilla, Sortosvilla.*

L'église paroissiale de Sortosville appartient à l'architecture romane du XIe ou XIIe siècle ; son abside circulaire est butée par des contreforts romans qui méritent d'être examinés. On y remarque aussi des modillons de la même époque.

Cette église est sous le vocable de saint Georges ; elle était taxée pour les décimes à 40 livres, et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné de Valognes.

Dans le cours du XIIIe siècle, le patronage de l'église Saint-Georges de Sortosville était alternatif entre les abbayes de Saint-Sauveur-le-Vicomte et de Montebourg. Le curé, qui était seul décimateur, payait aux deux abbayes une redevance en nature qui, dans le XIVe siècle, consistait en deux quartiers de froment ; il avait un manoir et une demi-acre de terre ; sa cure, d'après le Livre noir, valait 60 livres, et il payait pour la débite 4 sous 8 deniers.

L'abbé de Montebourg est indiqué, en 1665, comme ayant seul le patronage de l'église de Sortosville. La cure alors valait 500 livres.

Henri Ier, duc de Normandie et roi d'Angleterre, donna à l'abbaye de Sainte-Marie de Montebourg et à ses religieux trois masures à Sortosville (2) dépendant du fief de Turgis Le Gros, et dix acres du fief de Rosce et une terre d'une charrue : *concedo etiam et confirmo prefate abbatie Montisburgi et monachis.....et tres mansuras in Sortoovilla de feodo Turgisi Grossi, et decem acras de feodo Rosce et unam carrucatam terre in Sortoovilla* (3).

(1) *Recherches sur les voies romaines, dans le Cotentin*, par M. de Gerville.

(2) La masure, *mansura a manendo*, contenait ordinairement un acre de terre, *ex qua quis familiam suam exhibere poterat*. Suivant un auteur, *mansus est quod par boum arare poterat*. Basnage, sur la *Coutume de Normandie*, art. 159 et 271, tom. Ier, pag. 282 et 513.

(3) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVI, pag. 164, n° 737.

Chamillard, en 1666, trouva à Sortosville nobles d'ancienne noblesse Robert et Olivier Breuilly, et Jacques Cleret ; il y reconnut aussi la noblesse de Gilles Avice, laquelle datait de 1597, et celle par quatre degrés de Nicolas de Morancourt.

On trouve comme seigneurs de Sortosville, dans le cours du XVIIe siècle, Pierre Louis Davy de Sortosville qui acquit et posséda la baronnie de la Haye-du-Puits ; Jacques d'Auxais et Charles Claude, sire de Bréauté, chevalier, qui fut bailli de Cotentin de 1692 à 1700.

Messire René Avice de Sortosville possédait, en 1789, le fief noble du Quesnay, à Saint-Malo.

La paroisse de Sortosville relevait de l'intendance de Caen, de l'élection de Valognes et de la sergenterie de Pont-l'Abbé ; elle comptait 37 feux imposables en 1722 et 44 en 1765 ; Expilly lui donne une population de 200 habitants ; elle est de 184, en 1869.

URVILLE.

Urville, *Urvilla*. Le Livre noir dit *ecclesia de Urvilla Haimevez*.

L'église paroissiale d'Urville, sauf les retouches, est du XIe ou du XIIe siècle. Deux de ses portes appartiennent à l'architecture romane, et présentent des arcades garnies de frètes crénelées.

Cette église est sous le vocable de saint Julien. Son patronage était laïque. Le Livre noir indique comme patrons Richard de Saint-Germain et Jean d'Orglandes : *Patron. Richardus de S[to] Germano et Johannes de Orglandres, milites.* Ils prenaient une gerbe, et le curé les deux autres. Sur le fief Auvrie, *in feodo Auverie*, ils dimaient tout ; le curé avait le casuel avec les aumônes, c'est-à-dire onze vergées de terre, six quartiers et un boisseau de froment, cinq sous, dix pains, dix gélines et un manoir, ce qui lui valait 45 livres. Il payait pour la débite 3 sous 7 deniers.

Dans le courant du XIVe siècle, le patronage appartenait à Raoul d'Orglandes, chevalier, et à Raoul de Trémon. Les grosses dîmes se partageaient, comme précédemment, entre les patrons et le curé qui avait aussi les menues dîmes et l'autelage, avec un manoir. L'abbé de Saint-Sauveur-le-Vicomte, Guillaume de Boutemont, et le chapelain d'une chapelle que l'évêque de Coutances avait fondée dans l'église cathédrale, de concert avec Thomas de la Vallée, prenaient une autre partie de la dîme des blés (1).

(1) Voir le Livre blanc de l'Evêché.

En 1665, le patronage était entre les mains du seigneur d'Etienville. La cure valait alors 800 livres. Elle était taxée à 35 livres pour les décimes, et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné d'Orglandes.

Le fief noble de la Motte, à Urville, était possédé, en 1789, par Charles-Léon-Louis comte de Marguerie. Une famille Marguery d'Airel portait *d'azur à trois marguerites d'argent œilletées d'or, au pied feuillé de sinople* (1).

Montfaut, en 1463, trouve noble à Urville Raoul de Bouttemont. — Roissy, en 1598, y mentionne François d'Ourville, sieur de la Motte.

Chamillard, lors de ses recherches, en 1666, maintint nobles à Urville, Guillaume du Moncel, sieur d'Aisy, et Adrien du Hamel, sieur de la Vigne.

Urville a vu naître, le 14 septembre 1775, le fameux helléniste Burnouf. Bouillet commet une erreur en le faisant naître à Urville, arrondissement de Falaise, dans le Calvados. M. Julien Travers a publié une biographie exacte de Burnouf dans l'Annuaire de 1845, pag. 490-494.

La paroisse d'Urville dépendait de l'intendance de Caen, de l'élection de Valognes et de la sergenterie de Pont-l'Abbé. Masseville lui compte 74 feux imposables; Dumoulin 91, et Expilly, 412 habitants. En 1869, elle a 366 habitants.

VAUDREVILLE.

Vaudreville, *Vaudrevilla.*

On remarque dans l'église de Vaudreville un bas-relief de la fin du XVIe siècle, représentant l'annonciation, la naissance de Jésus-Christ, et l'adoration des Mages. Ce travail paraît avoir un certain mérite.

Cette église était sous le vocable de saint Basile, payait pour décimes 25 livres, et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné de Valognes. Son patronage, dans les XIIIe et XIVe siècles était en débat. Vincent Tanqueray, bailli du Cotentin, tenant les assises à Valognes, le 22 septembre 1291, l'adjugea aux religieux de Saint-Sauveur-le-Vicomte, contre les prétentions de Hamon de Inguehou, de Pierre et Robert de Lestre. Il fut encore adjugé aux mêmes religieux, le 1er mars 1336, par Jean Blondel, bailli de Cotentin (2).

(1) *Histoire de la ville de Carentan*, par M. de Pontaumont, pag. 364.
(2) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XIX, pag. 84 et 98, et *Journal de Valognes*, année 1864, n° 6.

En 1665, le patronage de l'église de Vaudreville était entre les mains du Roi. Le curé était seul décimateur, et sa cure lui valait alors 500 livres.

Roissy, en 1598, trouva nobles à Vaudreville Richard du Rosel, fils de Robert du Rosel.

Chamillard, en 1666, y reconnut l'ancienne noblesse de Richard et de Jean l'Enfant, sieurs du Pont, et celle de François Dancel, qui datait de 1574.

Il existait à Vaudreville, à la fin du XVIIe siècle, un petit château avec des tours. Il appartenait au seigneur du lieu.

En 1789, Messire Prosper-Jean-Hervé Simon, écuyer, était sieur de Vaudreville.

La paroisse de Vaudreville dépendait de l'intendance de Caen, de l'élection et de la sergenterie de Valognes. En 1722, elle avait 42 feux imposables, et 27 en 1765. Expilly lui compte 168 habitants. Sa population, en 1869, s'élève à 203 habitants.

MÉLANGES.

DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

ÉTAT

comparatif de la Consommation en viande, en 1857 et 1867.

ARRONDISSEMENTS.	BOEUF.	VACHE.	VEAU.	MOUTON.	AGNEAU ET CHEVREAU.	PORC.	VOLAILLE.
POPULATION EN 1857 : 595,202 hab.			1° ANNÉE 1857.				
Avranches.....	196,794k 120	251,712k 350	199,827k 380	351,017k 350	86,672k 070	1,890,676k 530	180,684k 070
Cherbourg.....	234,517 750	294,621 407	178,877 850	303,863 710	30,362 730	607,091 510	291.711 510
Coutances.....	80,732 800	272,959 160	150,644 »	174,720 800	33,958 400	661,506 400	278,240 800
Mortain.....	96,545 543	156,125 529	152,469 310	160,231 710	48,639 278	987,174 618	77,940 500
Saint-Lo.....	120,080 480	613,867 848	390,769 328	420,464 048	96,103 264	1,135,655 568	171,075 046
Valognes.....	36,685 540	320,880 686	117,159 030	134,493 110	35,498 456	681,249 230	114,319 458
Totaux.....	765,356k 233	1,910,166k 980	1,189,746k 898	1,544,790k 728	331,236k 198	5,963,353k 856	1,113,971k 384
Moyenne par habitant..	1k 286	3k 209	1k 997	2k 595	0k 556	10k 019	1k 871

Avranches	253,696k627	364,018k402	292,735k398	372,170k232	114,363k150	2,128,240k179	259,615k683
Cherbourg	284,865 480	462,279 355	238,006 970	302,823 065	44,198 730	560,183 865	406,112 700
Coutances	114,226 580	352,773 583	327,978 382	273,255 389	66,736 958	732,448 549	345,944 500
Mortain	136,317 082	205,254 065	165,321 446	194,274 613	64,074 866	1,101,159 290	90,801 817
Saint-Lo	163,312 735	782,723 256	366,853 049	474,370 018	215,695 450	1,241,056 653	233,724 400
Valognes	43,491 660	409,745 622	139,459 548	137,298 966	44,493 672	797,220 426	148,823 400
Totaux	995,910k164	2,576,794k283	1,530,354k793	1,754,192k283	549,562k826	6,560,308k962	1,485,022k500
Moyenne par habitant.	1k735	4k490	2k666	3k057	0k957	11k431	2k588

TABLEAU RÉCAPITULATIF.

ESPÈCE DE VIANDE CONSOMMÉE.	CONSOMMATION moyenne par habitant.		CONSOMMATION TOTALE.	
	En 1857.	En 1867.	En 1857.	En 1867.
Bœuf	1k286	1k735	765,356k233	995,910k164
Vache	3 209	4 490	1,910,166 980	2,576,794 283
Veau	1 997	2 666	1,189,746 898	1,530,354 793
Mouton	2 595	3 057	1,544,790 728	1,754,192 283
Agneau et Chevreau	0 556	0 957	231,236 198	549,562 826
Porc	10 019	11 431	5,963,353 856	6,560,308 962
Volaille	1 871	2 588	1,113,971 384	1,485,022 500
Quantités réunies des diverses espèces de viande consommée	.....	.....	12,718,622k277	15,452,145k811
Différence en plus, en 1867				2,733,523k534
Consommation moyenne par habitant			En 1857 : 21k 368.	En 1867 : 26k 925.

ADMINISTRATIONS.

LISTE CHRONOLOGIQUE

des Préfets du département de la Manche.

NOMS.	DATES DES NOMINATIONS.	DURÉE DE LEURS FONCTIONS.
MM.		
Magnyiot	12 ventôse an VIII.	1 an 1 mois 15 jours.
Montalivet	29 germinal an IX.	2 ans 11 mois 23 jours.
Costaz	10 germinal an XII.	2 ans 10 mois 16 jours.
Bossi	12 février 1810	5 ans 5 mois 4 jours.
de Vanssay	17 juillet 1815	5 ans 2 jours.
Esmangart	19 juillet 1820	3 ans 8 mois 17 jours.
d'Estourmel	7 avril 1824	6 ans 4 mois.
Baude	10 août 1830	Non installé.
Gattier	19 août 1830	6 ans 2 mois.
Mercier	21 octobre 1836	6 ans 8 jours.
Bonnet	29 novembre 1842.	5 ans 3 mois.
Havin (Commissaire)	26 février 1848	2 mois 2 jours.
Vieillard (Commissaire)	2 mars 1848	2 mois.
Le Hodey (Commissaire par intérim)	2 mai 1848	8 mois 22 jours.
Le Hodey (Préfet)	23 juillet 1848	
de Tanlay	24 janvier 1849	2 ans 10 mois.
Jourdain	26 novembre 1851	1 mois 26 jours.
Paulze-d'Ivoy	22 janvier 1852	1 an 6 mois 8 jours.
Dugué	30 juillet 1853	6 ans.
de Bouville	27 juillet 1859	2 ans 5 mois 15 jours.
Guillaume d'Auribeau	16 janvier 1862	Non installé.
Pron	1er février 1862	3 ans 9 mois 20 jours.
Levainville	12 novembre 1865.	4 ans 3 mois 4 jours.
Malher (Vte)	17 février 1870	Installation du 17 février 1870.

SÉNATEURS ET DÉPUTÉS DU DÉPARTEMENT.

Sénateurs : M. le comte Le Marois O✻.—M. Le Verrier GO✻.—M. De Goulhot de Saint-Germain C✻

Députés : Saint-Lo, M. Auvray ✻.—Avranches, M. Hervé de Saint-Germain C✻.—Coutances, M. le marquis d'Halwin de Piennes ✻, chambellan honoraire de S. M. l'Impératrice.—Valognes, M. le comte Daru ✻.

INSTITUT IMPÉRIAL DE FRANCE.

ACADÉMIE FRANÇAISE : *Membre*, M. Feuillet (Octave) O ✱
ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES : *Membre*, M. Delisle (Léopold) ✱.
ACADÉMIE DES SCIENCES : *Membre*, M. Le Verrier GO ✱.

FONCTIONNAIRES DU DÉPARTEMENT RÉSIDANT A PARIS.

MM. Boulatignier C✱. — Bréhier O ✱. — Gaslonde O✱, *conseillers d'Etat*. — Legrand ✱, *maître des requêtes au Conseil d'Etat*. — G. d'Aigneaux, *auditeur au Conseil d'Etat*.
M. Savary O✱, conseiller à la Cour de Cassation.
M. le marquis d'Halwin de Piennes ✱, chambellan honoraire de S. M. l'Impératrice, député au Corps législatif.

PRÉFECTURE.

Préfet, M. le vicomte MALHER ✱.

AUDIENCES : M. le Préfet donne audience tous les jours non fériés, de neuf heures à onze heures du matin et de midi et demi à quatre heures du soir.
M. le Secrétaire général reçoit tous les jours non fériés de une heure à quatre heures du soir.

Secrétaire général, M. Delambre ✱.

Conseil de Préfecture.

Vice-président : M. Vaultier ✱.
Conseillers : MM. de Maynard, de Bar et Le Gorrec.
Commissaire du Gouvernement : M. Delambre ✱, secrétaire général.

Bureaux de la Préfecture.

AUDIENCES DANS LES BUREAUX : Le public est admis dans les bureaux tous les jours non fériés, de neuf heures du matin à quatre heures du soir.

CABINET PARTICULIER.

Secrétaire particulier : M. G. FAUCHE.

Affaires réservées.

Les personnes qui se présentent dans les bureaux sont prévenues que MM. les Chefs de division sont seuls autorisés à répondre aux communications ou demandes de renseignements.

CABINET DU PRÉFET.

Sous-chef : M. AVINAUD.

Ouverture des dépêches. — Distribution de la correspondance, — Sous-Préfets, Conseillers de préfecture. — Conseillers généraux et d'arrondissement. — Maires et Adjoints. — Commissaires de police. — Personnel du Clergé, Secours aux prêtres en retraite. — Demandes d'audiences et de congés. — Légion-d'Honneur et Décorations étrangères. — Secours aux anciens militaires. — Affaires confidentielles et

non classées. — Personnel de tous les services et de toutes les administrations-— Prestation de serment des fonctionnaires.— Honneurs et préséances. — Fêtes et cérémonies publiques. — Beaux-Arts. — Bureaux de tabac.— Médailles et récompenses pour belles actions.— Théâtres. —Recueil administratif. — Haute police administrative. — Propositions de grâces. — Réfugiés politiques. — Loteries. — Presse périodique et annonces judiciaires.— Nomination des Présidents des sociétés de secours mutuels, des Membres des Bureaux de bienfaisance et des Commissions administratives des établissements de bienfaisance, des officiers de la garde nationale et des sapeurs-pompiers.—Police politique et débits de boissons.

PREMIÈRE DIVISION ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

Chef : M. LEPINGARD.

Secrétariat général.

Réception et transmission du *Bulletin des Lois*, et de toutes les publications officielles. — Imprimerie et Librairie, Colportage, Estampes et Cravures. — Garde du sceau de la Préfecture. — Surveillance des bibliothèques administratives.—Abonnements et envois périodiques. — Brevets d'invention. — Dépôts de tous documents destinés à être communiqués au public. — Statistique générale. — Registres des arrêtés du Préfet. — Procès-verbaux du Conseil général.—Légalisations.

ARCHIVES.—Classement et dépouillement des archives ; Inventaire ; Rapports annuels ; Délivrance et expédition d'anciens titres.

Première Division.

Rappel des affaires arriérées.— Elections. — Garde nationale et affaires militaires, Gendarmerie, Poudres et Salpêtres.— Ponts et chaussées, Chemins de fer, Navigation, Usines, Cours d'eau ; Desséchements, Mines et Carrières, Bacs et Bateaux. — Lignes télégraphiques. — Propriétés, Mobiliers, Bâtiments civils, Dons et Legs, Contentieux, en ce qui concerne le département et l'Etat.—Bureaux d'enregistrement et affaires domaniales. — Police municipale. — Police de la chasse, de la pêche, des voitures publiques, des rivages de la mer, des subsistances, de la salubrité et de la sûreté publiques. —Etablissements insalubres.—Médecins, Pharmaciens, Vétérinaires. — Prisons, Surveillance des condamnés.— Divisions administratives et ecclésiastiques.— Poste aux lettres et poste aux chevaux.— Associations.— Jury.— Population.— Passeports. — Poids et mesures.— Agriculture. — Haras. — Industrie, Commerce et Manufactures. — Marque de garantie des matières d'or et d'argent.— Ecoles spéciales et nationales.—Répertoire des actes sujets à l'enregistrement,

DEUXIÈME DIVISION.

Chef : M. GAMBILLON.

Administration et comptabilité des communes et des Etablissements de bienfaisance.—Session des Conseils municipaux.—Archives et Bibliothèques communales. — Budgets et Comptes des communes et des établissements de bienfaisance, Autorisations supplémentaires à ces budgets.— Remboursements de fonds placés au Trésor.— Cotisations municipales. — Octrois : Règlements, Tarifs, Frais de

perception.—Frais de casernement et d'occupation de lits militaires. —Droits de location de places dans les foires et marchés.—Droits de pesage, mesurage et jaugeage publics.—Droits de voirie et autres dont la perception est autorisée au profit des communes. — Impositions extraordinaires et Emprunts communaux.—Biens communaux. —Dons et Legs aux communes, aux établissements de bienfaisance, aux fabriques.— Placement et remboursement de capitaux appartenant aux communes et aux établissements ci-dessus désignés. — Actions judiciaires et Transactions intéressant les communes et les établissements publics.— Bâtiments communaux.— Secours pour les maisons et le mobilier des écoles.— Distraction pour services communaux des parties superflues des presbytères. — Monuments historiques.— Cimetières : Police, Translation, Agrandissement, Règlement et Tarif des concessions.—Voirie urbaine, Plans d'alignement. — Hospices et Bureaux de bienfaisance. — Règlements du service intérieur, Traités avec les congrégations religieuses, Régie des propriétés, Adjudications et Marchés. — Secours aux établissements de bienfaisance.—Pensions de retraite, ou autre mode de rémunération des services des employés communaux et hospitaliers.— Instruction primaire et secondaire : Ensemble du service, Bourses dans les lycées et collèges, Caisse d'épargnes et de prévoyance des Instituteurs communaux.— Chemins vicinaux de grande communication, d'intérêt collectif et de petite vicinalité ; Chemins ruraux. — Prestation en nature.— Fabriques d'églises : Nomination des membres, Révision des Comptes en cas de contestation entre ces établissements et leurs trésoriers.— Répartition du fonds commun des amendes de police.

TROISIÈME DIVISION.

Chef : M. LEBEL.

Comptabilité générale et départementale : Mandatement des dépenses de toute nature, Comptes et Budgets départementaux, Virements de crédits, Réimputations, Reversements, Situations périodiques, Comptes annuels et situations définitives en clôture d'exercice.— Colons réfugiés.— Réfugiés politiques, Comptabilité.— Télégraphie, Comptabilité.—Etablissements sanitaires, Comptabilité. —Chambres de Commerce, Comptabilité.—Service des gens de mer : Solde arriérée, Secours sur la caisse des invalides de la marine.— Traitements administratifs.— Frais d'administration de la Préfecture et des Sous-Préfectures.—Trésor public : Transport de fonds, Refonte de monnaies.—Dette publique, Rentes sur l'Etat.—Pensionnaires de l'Etat et Rentiers viagers.—Contributions directes : Sous-Répartition, Recouvrement, Réclamations, Poursuites. — Cadastre. — Contributions indirectes.— Douanes.— Caisse des retraites et liquidation des pensions des employés de la Préfecture et des autres services départementaux. — Liquidation des pensions des employés des prisons et du service de la vérification des poids et mesures.—Caisses d'épargnes. — Caisse des retraites de la vieillesse. — Comptoirs nationaux.— Visa des récépissés. — Frais de justice. — Assistance publique ; Extinction de la mendicité ; Aveugles et Sourds-Muets ; Secours à divers titres.— Aliénés et enfants trouvés : Personnel et ensemble du service.

GREFFE DU CONSEIL DE PRÉFECTURE.

Greffier, M. LASCAUX.

ATTRIBUTIONS : Réception et enregistrement des actes introductifs d'instances.—Requêtes, Exploits et procès-verbaux.—Communication aux parties ou à leurs mandataires des pièces de procédure.—Etablissement des rôles.— Enregistrement et notification des décisions du Conseil.

Le Conseil de Préfecture se réunit, en séance publique, le mardi et le vendredi de chaque semaine, à midi.

Les audiences sont suspendues pendant la tournée de révision.

Les parties peuvent présenter elles-mêmes leurs moyens de défense ou se faire représenter par un mandataire qui, s'il n'est officier ministériel, doit être chargé de pouvoirs réguliers.

Le Conseiller chargé du rapport d'une affaire prévient les parties intéressées lorsqu'elle est mise au rôle. Les renseignements ou communications que les parties jugent utile de lui adresser, doivent lui parvenir par l'intermédiaire de M. le Préfet.

Le greffe est ouvert, chaque jour, de neuf heures à onze heures du matin. Il y est donné communication, sans déplacement, des dossiers et pièces concernant les affaires en instance.

ATTRIBUTIONS DU GREFFIER. — Réception et enregistrement de tous actes introductifs d'instances, Requêtes, Procès-verbaux, etc. — Lecture des arrêtés en séance publique et tenue des écritures des audiences.—Transcription des arrêtés sur les registres du Conseil.—Délivrance des expéditions de ces arrêtés. — Correspondance relative à la régularisation des affaires en instance. — Communication des pièces aux parties, Réception des conclusions qu'elles déposent ou des déclarations qu'elles jugent utile de passer. — Autorisation de plaider.—Correspondance.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

M. DUBOSC, archiviste.

Attributions : Archives de la Préfecture, des Sous-Préfectures, des communes et des hospices.— Classement, inventaires, récolements, rapports.— Communication et délivrance des titres. — Catalogues et surveillance des bibliothèques administratives.—Publication d'ouvrages historiques.

INSPECTION DES ARCHIVES COMMUNALES ET HOSPITALIÈRES.

Inspecteur, M. DUBOSC, archiviste du département.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

des Bâtiments civils.

MM. le Préfet ✻, *président ;* Rougeul ✻, ingénieur en chef, *vice-président ;* Duhamel ✻, président du tribunal civil, conseiller général ; N.....; De Bar, conseiller de préfecture ; Guiot ✻, inspecteur d'académie ; Leroy, agent-voyer en chef ; Quetillé, architecte du département ; Didier, architecte de l'arrondissement de Saint-Lo ; Gambillon, chef de la deuxième division à la préfecture, *secrétaire.*

BATIMENTS CIVILS.

Architecte du département.—M. QUEILLÉ, à Saint-Lo.
Conducteur.—M. Fauchon.

ARCHITECTES D'ARRONDISSEMENT.

MM. Didier, chargé de l'arrondissement de Saint-Lo ; Cheftel, fils, chargé des arrondissements d'Avranches et de Mortain ; Desheulles, chargé de l'arrondissement de Coutances ; N..... chargé des arrondissements de Cherbourg et de Valognes.

Les architectes d'arrondissement sont placés sous le contrôle de M. l'Architecte du département pour tout ce qui concerne le service des bâtiments départementaux.—L'Architecte de l'arrondissement de Saint-Lo est dispensé de ce service.

POIDS ET MESURES.

Vérificateurs : MM. Dalimier, à Saint-Lo ; Duclos, à Avranches ; Hédiart, à Cherbourg ; Adde, à Coutances ; Lambert, à Mortain ; Jacob, à Valognes.

CONSEILS D'HYGIÈNE D'ARRONDISSEMENT.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.

MM. le Vte Malher ✻, préfet, *président ;* Letouzé, docteur-médecin, *vice-président ;* le Maire de Saint-Lo ✻ ; Rougeul ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées ; Queillé, architecte du département ; Lepingard, chef de division à la préfecture ; Marin, médecin des épidémies ; Frestel, Scelles-Mondézert, Lhomond, docteurs-médecins ; Doray, pharmacien ; Gosset-Deslongchamps, pharmacien ; Beaufils, vétérinaire.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.

MM. de Nervo, sous-préfet, *président ;* Sanson ✻, maire d'Avranches ; De Pracontal ✻, membre du Conseil général ; Leclère ✻, maire de Granville ; Houssard ✻, médecin des épidémies ; Perrote, Béchet, Cochet, Dumoncel, docteurs-médecins ; Cauquelin, Lemesle, Deniaud, pharmaciens ; Beaufils, vétérinaire.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.

MM. le comte de Masin ✻, sous-préfet, *président ;* Liais, maire de Cherbourg ; Cournerie, père, Dubois, ingénieur des ponts et chaussées, Richaud O✻, chirurgien en chef de la marine ; Monnoye, fils, Loysel, Delafosse, docteurs-médecins ; Guiffart, médecin des épidémies ; Robe, Pluquet, Levionnais, pharmaciens ; Pouppeville, vétérinaire.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.

MM. le baron Vivier Deslandes ✱, sous-préfet, *président;* Plaine, maire de Coutances, le baron Fremin du Mesnil, membre du Conseil général; Latné, Tanqueray ✱, Dudouyt, Avril, Vigot, docteurs-médecins; Marquez, Jamet, Drieu la Rochelle, pharmaciens; Hélouis, vétérinaire.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.

MM. Sarrazin ✱, sous-préfet, *président;* Vialette, procureur impérial; Renault, receveur municipal; Lemonnier, Anger, de la Houssaye, docteurs-médecins; Taborel, médecin des épidémies; Coupeau, Pinot, pharmaciens; Hryniewiez, vétérinaire.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.

MM. Dumont-d'Urville de La Londe, sous-préfet, *président;* Leneveu, Roulot, Lebel, Dansos, Sébire ✱, Bonamy, docteurs-médecins; Pesnel, Leclerc, pharmaciens; Hinet, Gosselin, vétérinaire.

CONSEIL GÉNÉRAL.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement de Saint-Lo.	
MM.	
Du Châtel, maire du Mesnil-Herman.	Canisy.
Bottin ✱, juge de paix.	Carentan.
De Bellefonds (le marquis), propriétaire.	Marigny.
Blouet, maire de Percy.	Percy.
Bernard, docteur-médecin.	Saint-Clair.
Duhamel ✱, président du tribunal civil de Saint-Lo.	Saint-Jean-de-Daye.
Houssin-Dumanoir, docteur-médecin.	Saint-Lo.
Leguedois, docteur-médecin.	Tessy-sur-Vire.
Lemaître, maire de Saint-Jean-des-Baisants.	Torigny-sur-Vire.
Arrondissement d'Avranches.	
De Pracontal (Camille) ✱, propriétaire.	Avranches.
De Brécey, propriétaire.	Brécey.
Sanson ✱, juge honoraire, maire d'Avranches.	Ducey.
Leclère ✱, maire de Granville, armateur.	Granville.
Le Moine des Mares ✱, président du tribunal civil d'Avranches.	La Haye-Pesnel.
Loyer (Félix) ✱, maire de Pontorson.	Pontorson.
Morel, juge de paix.	Saint-James.
Lempereur de Saint-Pierre, propriétaire et maire.	Sartilly.
De Saint-Germain (François-Charles-Hervé) C ✱, maire de St-Senier-sous-Avranches, député au Corps législatif.	Villedieu.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement de Cherbourg.	
MM.	
De Tocqueville (le comte) ✱.	Beaumont.
De Gasté ✱, ancien ingénieur de la marine.	Cherbourg.
Gilles, maire de Flamanville.	Les Pieux.
Comte du Moncel ✱, ingénieur-électricien.	Octeville.
Vicomte Clérel de Tocqueville ✱, ancien officier de cavalerie.	Saint-Pierre-Eglise.
Arrondissement de Coutances.	
Plaine, sous-préfet hon. et maire de Coutances.	Bréhal.
Savary O✱, conseiller à la Cour de cassation.	Cerisy-la-Salle.
Lepesant, propriétaire, à Coutances.	Coutances.
Blouet ✱, président du tribunal civil de Coutances.	Gavray.
Lemperière, maire de Neufmesnil.	La Haye-du-Puits.
Gaslonde O✱, conseiller d'Etat.	Lessay.
Baron Fremin du Mesnil, ancien capitaine d'artillerie.	Montmartin-sur-Mer.
Marquis d'Halwin de Piennes ✱, chambellan honoraire de S. M. l'Impératrice, député au Corps législatif.	Périers.
Le Verrier GO✱, membre du Sénat.	Saint-Malo-de-la-Lande.
Ferrand de la Conté (Georges) ✱, maire de Saint-Sauveur-Lendelin.	Saint-Sauveur-Lendelin.
Arrondissement de Mortain.	
Legrand ✱, maître des requêtes au Cons. d'Etat	Barenton.
Fauchon, propriétaire, à St-Hilaire-du-Harcouët	Isigny.
Bréhier (Joseph) O✱, conseiller d'Etat.	Juvigny.
Ferré des Ferris ✱, maire.	Le Teilleul.
Gaudin de Vilaine C✱, général de brigade.	Mortain.
Bréhier (Hippolyte) ✱, propriétaire.	St-Hilaire-du-Harcouët.
Laurent, juge de paix.	Saint-Pois.
Lorier, maire de Sourdeval.	Sourdeval.
Arrondissement de Valognes.	
Foubert, maire de Saint-Sauveur-le-Vicomte.	Barneville.
Viel, juge de paix, à Bricquebec.	Bricquebec.
Comte de Pontgibaud ✱, maire de St-Marcouf.	Montebourg.
Du Mesnildot, propriétaire.	Quettehou.
Dufresne O✱, inspecteur général des ponts et et chaussées.	Sainte-Mère-Eglise.
Pain, notaire.	St-Sauveur-le-Vicomte.
Sebire ✱, docteur-médecin.	Valognes.

CONSEILS D'ARRONDISSEMENT.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement de Saint-Lo.	
MM.	
Leconte, notaire.	Canisy.
Le Sage, propriétaire, à Sainteny.	Carentan.
N.....	Marigny.
Cahours, propriétaire.	Percy.
Deshameaux, maire de Cerisy-la-Forêt.	Saint-Clair.
Le Bas, maire du Dézert.	Saint-Jean-de-Daye.
Frestel, docteur-médecin.	Saint-Lo.
Ozenne, greffier de la justice de paix.	Tessy-sur-Vire.
Canu, vétérinaire.	Torigny-sur-Vire.
Arrondissement d'Avranches.	
Latouche, adjoint au maire d'Avranches.	Avranches.
Boudier, maire de Brécey.	Brécey.
Juin Delaroche, propriétaire.	Ducey.
Villars, avocat, à Granville.	Granville.
Morin, juge de paix, à La Haye-Pesnel.	La Haye-Pesnel.
Marquis de Cacqueray, propriétaire, à Macey.	Pontorson.
Chevalier, maire de Saint-Senier-de-Beuvron.	Saint-James.
Lemoine Lechesnay, notaire, à Sartilly.	Sartilly.
Le Pelletier ✱, maire de Villedieu.	Villedieu.
Arrondissement de Cherbourg.	
Le Taillis, maire de Beaumont.	Beaumont.
Liais, maire de Cherbourg.	Cherbourg.
Quoniam, juge honoraire.	Cherbourg.
Houel-Desmonts, propriétaire.	Les Pieux.
Folliot-d'Argences, propriétaire, maire de Tréauville.	Les Pieux.
Lemarquand, maire de Virandeville.	Octeville.
Duchevreuil ✱, à Equeurdreville.	Octeville.
Rouxel, maire de Tocqueville.	Saint-Pierre-Eglise.
Michel, maire de Cosqueville.	Saint-Pierre-Eglise.
Arrondissement de Coutances.	
Briens, maire de Cérences.	Bréhal.
Varin de la Brunelière ✱, maire de Notre-Dame-de-Cenilly.	Cerisy-la-Salle.
Vrac, président du tribunal de commerce.	Coutances.
Rihouet, auditeur à la Cour des comptes.	La Haye-du-Puits.
Piel-Ferronnière, maire du Mesnil-Amand.	Gavray.
Le Noël, maire de Lessay.	Lessay.
Le Buffe ✱, maire de Quettreville.	Montmartin-sur-Mer.
Lerendu, propriétaire.	Périers.
Brohyer-Littiuière, juge de paix, à Blainville.	Saint-Malo-de-la-Lande.
D'Auxais (le marquis), adjoint au maire de Saint-Aubin-du-Perron.	Saint-Sauveur-Lendelin.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement de Mortain.	
Béchet, notaire, à Barenton.	Barenton.
Heuzet ✱, juge de paix, au Buat.	Isigny.
De Verdun, maire de Chasseguey.	Juvigny.
Regnault, notaire, au Teilleul.	Le Teilleul.
Queslier fils, notaire, à Mortain.	Mortain.
Raulin, manufacturier, à Saint-Hilaire-du-Harcouët.	St-Hilaire-du-Harcouët.
Roullin, médecin, à Saint-Hilaire-du-Harcouët.	St-Hilaire-du-Harcouët.
D'Auray (comte), maire de Saint-Pois.	Saint-Pois.
Heurtaut, docteur-médecin.	Sourdeval.
Arrondissement de Valognes.	
Lecannellier, docteur-médecin.	Barneville.
Hébert, notaire.	Bricquebec.
Lemoigne-Dutaillis, maire d'Urville.	Montebourg.
Duclouet, notaire, à Quettehou.	Quettehou.
Dalidan, maire de Barfleur.	Quettehou.
Cirou, conseiller municipal.	Sainte-Mère-Eglise.
Hersan, propriétaire, à Saint-Sauveur-le-Vicomte.	St-Sauveur-le-Vicomte.
Sanson, juge de paix.	Valognes.
Leledy, avoué, à Valognes.	Valognes.

SOUS-PRÉFECTURES.

1er ARRONDISSEMENT.

SAINT-LO, chef-lieu ; population : 9,693 habitants.

M. le PRÉFET remplit les fonctions de sous-préfet.

2e ARRONDISSEMENT.

AVRANCHES, chef-lieu ; population : 8,642 habitants.

M. DE NERVO, *sous-préfet ;* M. *Briens*, secrétaire.

3e ARRONDISSEMENT.

CHERBOURG, chef-lieu ; population : 37,215 habitants.

M. Le comte DE MASIN ✱, *sous-préfet ;* M. *Boivin*, secrétaire.

4e ARRONDISSEMENT.

COUTANCES, chef-lieu ; population : 8,159 habitants.

M. le baron VIVIER DESLANDES ✱, *sous-préfet ;* M. *Lemarquand*, secrétaire.

5e ARRONDISSEMENT.

MORTAIN, chef-lieu ; population : 2443 habitants.

M. SARRAZIN ✱, *sous-préfet ;* M. *Lenourry*, secrétaire.

6e ARRONDISSEMENT.

VALOGNES, chef-lieu ; population : 5,406 habitants.
M. DUMONT D'URVILLE DE LA LONDE, *sous-préfet ;* M. N....., secrétaire.

MAIRIES.

MAIRIE DE SAINT-LO.

MM. L. AUVRAY ✻, maire ; QUERILLÉ, RAULINE, adjoints ; Dubois ✻, Houssin-Dumanoir, Heurtaut, Elie, Letouzé, Vibert, Duhamel ✻, Leménicier, Vengeon, Bernard, Leconte, Follin, Frestel, Criquet, Paris, Nativelle, Gosset.

Bureaux.—M. Lerendu, secrétaire.

Jours et heures d'ouverture : Tous les jours non fériés, de 9 heures à 4 heures.

Recette municipale.—M. Duvernay-Duplessis O✻, rue du Neufbourg.

Jours et heures d'ouverture de la recette : Tous les jours non fériés, de 11 heures à 4 heures.

Travaux communaux.—M. Douchin, architecte, place du Champ-de-Mars.
Octroi.—MM. Féron, préposé en chef ; Riglet, brigadier.
Caisse d'épargne.—M. Colin, receveur.

Jours et heures de l'ouverture : Le dimanche, de 9 heures à midi.

MAIRIE D'AVRANCHES.

MM. Ve SANSON ✻, maire ; LATOUCHE (Auguste), adjoint ; Abraham-Dubois, Bataille, Challier, Delouche, de Pracontal, Gillain, Godin, Hebert, Le Bourlier, Lemaistre, Le Moine des Mares ✻, Lesplu-Dupré, Briens, Octave Lechevalier, Langlois, Becquet.

Bureaux.—MM. Bongard et Cruchon.
Recette municipale.—M. Fouqué.
Voirie urbaine.—M. Cheftel, architecte.
Octroi.—M. Chapon, préposé en chef.

MAIRIE DE GRANVILLE.

MM. CHARLES LECLÈRE ✻, maire ; N...., GODON, adjoints ; Adelus, Bavent, Beautemps ✻, Beust, Boisnard-Grandmaison, Durier, Le Mengnonnet, Cambernon, Dairou, Dumoncel, Malicorne, Villars, Riotteau, Lefrançois ✻, Levêque, Quernel, Gombert, Durand ✻, Toupet, Arnaudin, Darthenay, Benoist.

Bureaux.—M. Dupont, secrétaire.
Recette municipale.—M. L. Durier.
Voirie urbaine.—M. Allain, architecte.
Octroi.—M. Aubry, directeur.

MAIRIE DE CHERBOURG.

MM. LIAIS (Alfred), maire ; ESTÉBÉ, ORRY, adjoints ; Dussaud, Dubommet (Théophile), Deslandes ✻, Asselin ✻, Foulon, Canoville, Salley, Bringeon, Lemoigne (Pierre-Jacques), Glorieux, Monnoye, Boullement-d'Ingremard, Baude, Laurens, Quoniam, Liais (Edouard), Mauger (Léon), Bonfils (Gustave), Levieux et Le Blanc.

Bureaux.—M. Le Bacbeley, secrétaire.
Recette municipale.—M. J. Dupont.
Voirie urbaine.—MM. Geufroy, architecte de la ville ; Le Jéal, architecte des entretiens ; Drouet, agent-voyer.
Octroi.—M. Raoult, préposé en chef.
Archives.—M. Noël-Dumarais, archiviste.

MAIRIE DE COUTANCES.

MM. PLAINE, maire ; TANQUERAY ✻, JEHENNE, adjoints ; Le Pesant N..... Poisson, Blouet ✻, Le Mare, Fremin du Mesnil, Dubois ✻, N.... Daireaux, Avril, N..... Leloup, Duprey, Vimond, Vrac, Dubreul, Grandin, Coulomb ✻ et Chauvet.
Bureaux.—M. Chapet, secrétaire.
Recette municipale.—M. Lansot.
Voirie urbaine.—MM. Desheulles, architecte de la ville ; Delalande, conducteur.
Octroi.—MM. Piton, préposé en chef ; Jolivet, brigadier.

MAIRIE DE MORTAIN.

MM. H. MOULIN, maire ; QUESLIER, adjoint ; Demezange, Lemonnier, Champs, Castille, Boursin, Coupeau, Bizet, Delaporte, Poullain, avoué ; Levallois, Hervieu.
Bureaux.—M. Desprès, secrétaire.
Recette municipale.— La recette municipale est annexée à la perception de Mortain.
Voirie urbaine.—M. Fortin.
Octroi.—MM. Dupont et Aumont, Lacombe, Lechartier et Poirier.

MAIRIE DE VALOGNES.

MM. le général MESLIN GO✻, maire ; BARAUDET, DAIREAUX, adjoints ; Sébire, Leledy, Sanson, Leneveu, Dansos, Bitouzé, Martin de Bouillon, Capelle, Lelaidier (Marcel), Roberge, Pesnel, Henry, Goubeaux, Levaillant, de Folleville, Gallemand, Thion, Lebunetel, de Grénedan, Née.
Bureaux.—M. Tollemer, secrétaire.
Recette municipale.—M. Laffolley, receveur.

TABLEAU STATISTIQUE.

Indiquant le nombre d'arrondissements, cantons, communes, et la population du département, d'après les deux derniers recensements.

NOMS DES ARRONDISSEMENTS.	NOMBRE PAR ARRONDISSEMENT DE		POPULATION EN	
	Cantons.	Communes.	1861	1866.
Saint-Lo	9	117	93,855	92,905
Avranches	9	121	116,188	111,553
Cherbourg	5	73	95,609	92,801
Coutances	10	133	125,072	120,428
Mortain	8	71	72,597	71,026
Valognes	7	117	86,044	81,786
TOTAUX	48	613	591,421	573,899

Différence en moins, en 1866..... 17,522

TABLEAU DES COMMUNE

PAR ARRONDISSEME

Contenant la population par arrondissement, canton et commune ; — La superficie territor
distance au chef-lieu du département, judiciaire, d'arrondissement, de canton ; les noms

Les bureaux de poste sont indiqués par ☒ et les relais par 🖂 ; le signe ¶ placé à la suite
Curés sont en italique.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LI du départe-ment.	judiciaire.	d'arrondisse-ment.	du canton.
ARRONDISSEMENT DE SAINT-L								
CANTON DE SAINT-LO ¶. Populatio								
SAINT-LO 🖂	9693	656	☒	89021 17	»	28	»	
Agneaux	799	691	Saint-Lo	10106 »	2	26	2	
Baudre	270	376	*Idem.*	4087 »	4	32	4	
La Barre-de-Semilly	536	771	*Idem.*	6521 »	5	33	5	
La Luzerne	90	196	*Idem.*	1552 »	5	33	5	
Le Mesnil-Rouxelin	302	476	*Idem.*	3916 »	5	33	5	
Rampan	258	411	*Idem.*	3326 50	6	34	6	
Sainte-Croix	722	1187	*Idem.*	11443 25	»	28	»	
Saint-Georges-Moncocq	661	895	*Idem.*	9490 75	2	30	2	
Sainte-Suzanne-sur-Vire	396	506	*Idem.*	4667 50	7	33	7	
Saint-Thomas	303	430	*Idem.*	3989 25	»	28	»	
CANTON DE CANISY ¶. Populati								
CANISY	785	625	☒	6624 50	9	22	9	
Dangy	991	973	Canisy.	6795 50	15	19	15	
Gourfaleur	522	845	Saint-Lo.	7160 50	6	27	6	
La Mancellière	444	680	*Idem.*	4746 50	7	30	7	
Le Mesnil-Herman	191	192	Canisy.	1235 50	12	28	12	
Quibou	1508	1713	*Idem.*	13883 75	12	21	12	
St-Ebrémond-de-Bonfossé	720	1198	*Idem.*	9509 »	8	24	8	
Saint-Martin-de-Bonfossé	800	1253	*Idem.*	6242 25	10	27	10	
Saint-Romphaire	841	997	*Idem.*	6359 75	9	29	9	
St-Samson-de-Bonfossé	660	629	*Idem.*	4935 25	9	27	9	
Soulles	1036	1487	*Idem.*	7437 50	16	23	16	
CANTON DE CARENTAN ¶. Populati								
CARENTAN 🖂	3056	1567	☒	40383 08	28	34	28	
Auvers	1141	1872	Carentan.	16468 75	32	35	32	
Auxais	375	776	Sainteny.	6073 50	29	30	29	
Brévands	483	921	Carentan.	8518 »	29	42	29	
Catz	171	278	*Idem.*	3313 75	26	39	26	
Les Veys	670	1243	*Idem.*	13424 25	28	41	28	

U DÉPARTEMENT

E PAR CANTON,

chaque commune ;—les bureaux de poste,—le principal des quatre contributions directes ;—la aires, Adjoints, Curés et Desservants, Instituteurs et Institutrices.

aque canton indique que toutes les communes sont desservies tous les jours. Les noms des

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
opulation : 92,905 habitants.				
5,030 habitants (11 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Auvray ✻.	Queillé, Rauline.	*Lucas-Girardville* ✻.	Gautier; Frères de la doctrine chrétienne.	Fromentin.
Desquesnes ✻.	Lefèvre.	Cousin.	Godard.	Belhaire.
Nouet dit Cotils.	Ravand-Martinville.	Tiphagne.		Hédouin.
Bust.	Godey.	Pierre.	Postel.	Pichard.
Noël.	Liot.	Fétille.	*réunie à St-André-de-l'Epine*	
Pignolet.	Lecoustey.	Lebarbey.		Enée.
Lecanu.	Lebalnois.	Corbe.		Lebarbey.
Desplanques.	Lesaulnier.	*Bazire.*	Le Hodey.	Vaultier.
Guilbert.	Bazin.	Héon.	Bréard.	Lemennicier.
Louvel.	Lerebours.	Desurvire.	Postel.	Caillet.
Polin.	Hamey.			
498 habitants (11 communes).				
Vimard.	Osmont.	*Louis.*	Rivet.	Thomas.
Lecomte.	Ernault.	Vermont, Lorance.	Jouet.	Blesnys, sr Marie-Clotilde; Lepeltier, sr Ste-Marie.
Grente.	Lerebours.	Leredde.	Heubert.	Scelles.
Lemperière.	Lebarbey.	Tétrel.	Nicolle.	Bailleul.
Du Châtel.	Le Coustey.	Lemoigne.		Voisin.
Lecond.	Osmond.	Briant.	Herman.	Rachine.
Goernet.	Tanqueray.	Lemétayer.	Duquesnay.	Mahias.
Leconte.	Simonne.	Lebouhanger, Maheux.	Goquelin.	Fleuret, Rotival.
Guérard.	Aumont.	Paris.	Gosselin.	Granger.
Lafosse.	Bernard.	Lecordier.	Sauvage.	Legrand.
Lecanuet.	Fossard.	Desmonts	Thiébot.	Lesouef.
2,015 habitants (15 communes).				
Gouville.	Lenoël, Haut-Dugravier	*Savary.*	Lebarbier, Bertrand	Basly, Trincot.
Leledy.	Lerouesnier.	Hamel.	Geslin.	Pacary.
Delaunay.	Castel.	Sébline.		Corbet.
Gancel.	Bucaille.	Pouchard.	Briens.	Martin.
La Rue.	Surcouf.	Vautier.	N.	
Gancel.	Traisnel.	Leroux.	Lamoureux.	Gallot.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LI du départe-ment.	judiciaire.	d'arrondisse-ment.	du canton.
								Suite du CAN
Méautis	876	1698	Carentan.	16616 75	27	31	27	
Raids	534	667	Sainteny.	5809 25	30	22	30	1
Saint-André-de-Bohon	626	1042	*Idem.*	9575 »	21	30	21	1
Saint-Côme-du-Mont	849	1256	Carentan.	15438 58	32	38	32	
Sainteny	1782	2132	☒	21449 08	26	26	26	1
Saint-Georges-de-Bohon	657	1398	Sainteny.	9457 50	24	31	24	
Saint-Hilaire-Petitville	407	995	Careutan.	9946 75	27	35	27	
Saint-Pellerin	417	437	*Idem.*	4831 58	25	39	25	
								CANTON DE MARIGNY ¶. Populati
MARIGNY ☒	1450	1032	☒	11465 42	13	16	13	
Carantilly	1052	1070	Marigny.	8558 50	16	19	16	
Hébécrévon	1001	1328	Saint-Lo.	9063 »	7	26	7	
La Chapelle-Enjuger	986	1502	Marigny.	9409 34	13	20	13	
Le Mesnil-Amey	244	281	*Idem.*	2230 »	10	20	10	
Le Mesnil-Eury	280	346	*Idem.*	2818 50	13	22	13	
Le Mesnil-Vigot	483	326	*Idem.*	2609 »	17	18	17	
Lozon	673	886	*Idem.*	6231 26	17	18	17	
Montreuil	567	646	*Idem.*	4616 75	15	21	15	6
Remilly	956	956	*Idem.*	8617 »	18	23	18	11
Saint-Gilles	590	783	Saint-Lo.	6514 »	7	21	7	6
								CANTON DE PERCY ¶. Populatio
PERCY	2974	3705	☒	22039 59	25	26	25	»
Beslon	1011	1726	Villedieu.	7190 »	34	35	34	
La Colombe	1055	1448	*Idem.*	6230 75	31	32	31	
La Haye-Bellefond	250	285	Villebaudon.	1995 50	19	23	19	
Le Chefresne	761	1130	Percy.	4790 »	28	29	28	
Le Guislain	395	539	Villebaudon.	3313 »	21	20	21	
Margueray	346	465	Percy.	1829 »	29	29	29	
Maupertuis	369	541	Villebaudon.	2826 50	23	23	23	
Montabot	683	1154	Percy.	4355 »	25	31	25	
Montbray	1194	1405	St-Sever (Calvados).	8449 83	30	33	30	
Morigny	279	435	*Idem.*	2411 »	31	36	31	11
Villebaudon	537	569	☒	3156 »	20	25	20	
								CANTON DE SAINT-CLAIR ¶. Populatio
SAINT-CLAIR	661	800	☒	6647 09	12	40	12	»
Airel	722	1017	Saint-Clair.	10139 17	15	37	15	
Bérigny	666	1217	Cerisy-la-Forêt.	7316 50	12	40	12	12
Cerisy-la-Forêt	1858	2382	☒	18481 58	18	46	18	
Couvains	779	1503	Saint-Clair.	9864 50	10	38	10	
La Meauffe	715	1022	*Idem.*	8093 25	9	37	9	
Moon	800	980	*Idem.*	8475 95	13	41	13	
Notre-Dame-d'Elle	223	285	Cerisy-la-Forêt.	1245 »	11	39	11	13
Saint-André-de-l'Epine	362	724	Saint-Lo.	4066 75	9	37	9	
Saint-Georges-d'Elle	690	896	Cerisy-la-Forêt.	5185 83	11	39	11	11
Saint-Germain-d'Elle	523	889	*Idem.*	4947 50	13	41	13	15

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
: Carentan.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MM^lles
...llemer.	Angot.	Lecointre.	Lemière.	Lecaplain.
...e Lavarde.	Finel.	Lepage.	Lemaître.	Daniel.
...ricet.	Boissel.	Fauvel.	Lechevalier.	Harivel, sœur Ste-Thècle.
...ein.	Alix-Courboy.	Esline.	Gohin.	Regnault.
...esage.	Angot.	Rapilly.	Leperdriel.	Grossin.
...ssel-Dombrev.	Colette.	Samson.	Pottier.	Madelaine.
...tel.	Hérout.	Legouche.	Jeanne.	
...gault.	Sauvage.	Lemonnyer.	Olivier.	Lebœuf.
...283 habitants (11 communes).				
...les.	Legrand.	*Ollivier.*	Mahaud.	Allain.
...osset.	Corbet.	Cerisier.	Chrétienne.	Gambilion.
...orée.	Langlois.	Benoist.	Féron.	Morel.
...adouyt.	Bellamy.	Gilbert.	Poullain (Ferd^d).	Fauchon.
...egrand.	Biard.	Dinard.		Lecardonnel.
...ar...del.	Quinette.	Gosselin.		Delalonde.
...ose.	Lenoir.	Manson.	Mahey.	Moulin.
...rémond.	Duperrouzel.	Chamberland.	Delacour.	Leguelinel.
...olley.	Legrand.	Lafosse.	Duval.	Yger.
...ires.	Desfontaines.	Hécan.	Lemarié.	Encoignard.
...ubril.	Lebas.	Lesaulnier.	Lefèvre.	Letellier.
854 habitants (12 communes).				
...ouet.	Houel, Foucher.	*Legoupils.*	Marie.	Bazin, s^r Louis de Gonzag.
...ucas.	Lecharpentier.	Lecanu.	Douchin.	Lucas.
...emaistre.	Lepesant.	Avril.	Brasy.	Gallouin.
...elegard.	Estur (H.).	Leroy.		Ferré.
...net.	Levallois.	Hervy.	Goron.	Lemaître.
...launay.	Delafosse.	Trincot.	Lainé.	Alliet.
...artin.	Lebrun.	Moutier.		Mauger.
...udry.	Chapelle.	Tesnière.		Blanchet, s^r Emilie.
...ossard.	Varin.	Forest.	Delaune.	Levilain.
...monnier.	Regnault.	Pousset.	Cirou.	Guérin.
...ostain-Ménage.	Tostain.	Lemonnier.		Robillard.
...annet.	Lechevallier.	Vaultier.	Cosnefroy.	Lioult.
531 habitants (14 communes).				
...ean.	Hélaine.	*Rihouey.*	Dupré.	Le Verdier.
...gouf.	Jeanne.	Lebreton.	Gohin.	Levilly.
...ansrefus.	Marie dit Lespérance.	Margueritte.	Bertin.	Eury.
...eshameaux.	Letellier.	Legallais.	Loisel.	Guérin.
...ndré.	Lempérière.	Faudais.	Fremond.	Le Mennier.
...eclerc.	Enouf.	Lehérichon.	Blin.	Leconte.
...illes.	Heussebroc.	Née.	Tiphaigne.	Renard.
...i.	Féron.	Lechevretel.		Anne.
...efèvre.	Viard.	Vivier.		Legrand.
...udes.	Pacary.	Dolbet.	Desmoulins.	Delafosse.
...eclerc.	Youf.	Letenneur.		Osmont.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LI du départe-ment.	judiciaire.	d'arrondisse-ment.	du canton.
								Suite du CANT
Saint-Jean-de-Savigny. . .	532	755	Saint-Clair.	6253 75	13	41	13	
Saint-Pierre-de-Semilly....	362	461	Saint-Lo.	3450 »	7	35	7	
Villiers-Fossard.....	638	869	*Idem.*	6564 08	6	34	6	
			CANTON DE SAINT-JEAN-DE-DAYE ¶. Populati					
SAINT-JEAN-DE-DAYE....	294	421	La Périne(Le Dézert)	4095 41	15	33	15	
Amigny.....	195	370	*Idem.*	3342 75	8	25	18	1
Cavigny.....	571	678	*Idem.*	6453 »	11	35	11	
Graignes.....	1151	1415	*Idem.*	10248 »	21	33	21	
Le Dezert.....	849	1459	*Idem*	11309 »	14	29	14	
Le Hommet-d'Arthenay...	600	1486	*Idem.*	10737 50	13	27	13	
Le Mesnil-Angot.....	152	408	*Idem.*	4105 »	18	31	18	
Le Mesnil-Vénéron.....	196	283	*Idem.*	2755 »	18	33	18	
Les Champs-de-Losque....	490	931	*Idem.*	8885 25	17	24	17	
Montmartin-en-Graignes..	1433	3032	*Idem.*	24289 41	21	39	21	
Pont-Hébert.....	1018	1499	*Idem.*	10391 »	7	31	7	
Saint-Fromond.....	941	1551	*Idem.*	18871 25	15	37	15	
Tribehou.....	1082	997	*Idem.*	8454 25	19	28	19	
			CANTON DE TESSY-SUR-VIRE ¶. Populati					
TESSY-SUR-VIRE.....	1556	1586	☒	13076 26	18	34	18	
Beaucoudray.....	354	469	Villebaudon.	1987 50	21	27	21	
Beuvrigny.....	344	669	Tessy-sur-Vire.	2757 »	21	40	21	
Chevry.....	255	364	Villebaudon.	1915 50	19	29	19	
Domjean.....	1229	1656	Tessy-sur-Vire.	7997 63	18	37	18	
Fervaches.....	544	489	*Idem.*	3238 »	15	33	15	
Fourneaux.....	202	234	*Idem.*	1620 50	21	37	21	
Gouvets.....	783	1101	Villebaudon.	4540 25	24	34	24	
Le Mesnil-Opac.....	360	557	Tessy-sur-Vire.	3180 50	12	31	12	
Le Mesnil-Raoult.....	398	399	Torigny-sur-Vire.	3025 75	12	32	12	1
Moyon.....	1385	2334	Tessy-sur-Vire.	10279 75	14	30	14	
Saint-Louet-sur-Vire.....	341	733	*Idem.*	3422 50	21	40	21	
Saint-Vigor-des-Monts...	988	1574	Villebaudon.	8555 25	27	37	27	
Troisgots.....	588	753	Tessy-sur-Vire.	4287 10	14	33	14	
			CANTON DE TORIGNY-SUR-VIRE ¶. Populati					
TORIGNI-SUR-VIRE 🏛....	2116	292	☒	17719 76	14	39	14	»
Biéville.....	402	553	Torigni-sur-Vire.	3841 50	17	45	17	11
Brectouville.....	166	375	*Idem.*	2434 75	14	40	14	4
Condé-sur-Vire.....	1823	2489	*Idem.*	21629 50	9	34	9	5
Giéville.....	682	1033	*Idem.*	6342 »	17	43	17	3
Guiberville.....	1700	2215	*Idem.*	11401 25	21	45	21	7
La Chapelle-du-Fest.....	170	374	*Idem.*	1503 »	12	40	12	4
Lamberville.....	431	706	*Idem.*	4968 25	17	45	17	9
Le Perron.....	379	459	*Idem.*	3100 50	20	43	20	7
Montrabot.....	264	386	Percy.	2049 »	16	44	16	19

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
H Saint-Clair.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Marguerit de Rochefort.	Duchemin.	Templer.	Lefévre.	Lemercier.
Marquis de Mathan.	Leguédois.	Louet.	Lecardonnel.	Lemonnier.
Rioult.	Jacques dit Lapalliére.	Lebarbey.	Melot.	Boullot.
972 habitants (13 communes).				
Tricard.	Vigney.	*Marin.*		Blondel.
Desdevises.	Le Grand.	Aubert.		Lebastard.
Desfaudais.	Preterre.	Vallée.	Bailleul.	Mesnildrey.
Bayeux.	Folliot.	Beaumont.	Lenesley.	Lesauvage.
Lebas.	Duclouet.	Pellerin.	Leprovost.	Marie.
Delille.	Seigneuret.	Duchemin.	Lebas.	Desfeux.
Folliot.	Pillon.	Brodin.		Lemains.
Potter.	Thouroude.	Vigier.		Houssin.
Dallain.	Thouroude.	Bertaux.	Painchaud.	Lecardronnel.
Lepicard.	Vaultier.	Mabire.	Lenoir.	Canuet; Trochon.
Granger.	Gassion.	Duval; Delarue; Lechevallier.	Michel.	Lemonnier; Belloir, Gancel.
Laisné.	Allix.	Hue.	Brothelande.	Delaville.
Bonnet.	Guilbert.	Rouelle.	Lepetit.	Aubry.
337 habitants (14 communes).				
Leguédois.	Cochard.	*Mabire.*	Le Pauvre, fr. de la doct. chrét.	Godard; sr Marie de St-Jacour. [Roch.
Legablier.	Joret.	Lebailly.		Delacour.
Le Laville.	Hue.	Ménard.		Martin.
Ladroue.	Cottigny.	Lesoul.		Aumont.
Godard.	Delaunay.	Camus.	Menant.	Delaroque.
Aumont-Duhamel.	Bouligny.	Brion.	Martin.	Lefranc.
Leduc.	Duval.	Jeanne.		Dufour.
Loisel.	Bisson.	Montaigne.	Lemaître.	Restout.
Mesnildrey.	Levilly.	Desvages.		Bosquet, sœur Ste-Olympe.
Leloutre.	Julien.	Chaignon.		Delafosse.
Auvray.	Lepelley.	Langenais.	Ravenel.	Lenordez.
Massier.	De Poëlley.	Lebel.		Boutemy.
Lenfant-Bonnets.	Burel.	Blin.	Levallois.	Lemercère.
Delafosse.	Vallée.	Pantin.	Paris.	Marie.
2,367 habitants (17 communes).				
Lemelletier.	N.	Daniel, Darondel.	Bucaille.	Godey.
Philippe.	Tillard.	David.	Legoupil.	Mottet.
Le Pringard.	Lemonnier.	Rihouet.		Lecointre.
Chardine.	Hébert.	Lemaître.	Montigny.	Navet.
Massier.	Lepage.	Queudeville.	Lecot.	Lechevallier.
Cordhomme.	Lesouef.	Regnault.	Godefroy.	Ernouf.
Mariette.	Savarre.	Mourocq.		Guérin.
Guilbert.	Lechipey.	Anquetil.		Biard.
Regnault.	Joret.	Collin.		Sanson.
Godey.	Lemasle.	Briard.		Langlois.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	DISTANCE AU CHEF-LIEU judiciaire.	DISTANCE AU CHEF-LIEU d'arrondissement.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du canton.
								Suite du CANTON
Placy-Montaigu	550	899	Torigni-sur-Vire.	4718 25	20	45	20	6
Précorbin	459	721	*Idem.*	5403 50	11	39	11	6
Rouxeville	403	576	*Idem.*	3607 50	12	39	12	9
Saint-Amand	1253	2162	*Idem.*	12243 »	15	41	15	2
Saint-Jean-des-Baisants	1030	1336	*Idem.*	7979 »	10	37	10	7
Saint-Symphorien	216	387	*Idem.*	1903 »	18	43	18	4
Vidouville	293	445	Torigni-sur-Vire.	3088 »	15	43	15	10
								ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES
								CANTON D'AVRANCHES ¶. Population
AVRANCHES ☆	8642	444	✉	74824 48	55	47	»	»
Chavoy	210	371	Avranches.	2205 25	50	42	6	6
La Godefroy	261	364	*Idem.*	1692 »	63	52	5	5
La Gohannière	217	380	*Idem.*	1775 25	61	52	9	9
Le Val-Saint-Père	1158	1110	*Idem.*	9361 94	58	50	3	3
Marcey	843	673	*Idem.*	6124 58	56	49	3	3
Plomb	682	819	*Idem.*	4984 75	50	46	8	8
Pontaubault ☆	379	195	*Idem.*	1898 08	66	54	7	7
Ponts	504	670	*Idem.*	5683 25	53	45	5	5
Saint-Brice	196	255	*Idem.*	1581 75	57	48	5	5
Saint-Jean-de-la-Haize	703	895	*Idem.*	6125 50	55	45	5	5
Saint-Loup	558	646	*Idem.*	4018 »	62	54	6	6
Saint-Martin-des-Champs	633	649	*Idem.*	5164 75	59	50	3	3
Saint-Osvin	598	679	*Idem.*	3972 75	63	55	7	7
St-Senier-Sous-Avranches	917	1253	*Idem.*	6242 75	57	49	5	5
Vains	923	858	*Idem.*	6545 »	59	52	6	6
								CANTON DE BRÉCEY ¶. Population
BRÉCEY	2446	2103	✉	19848 05	49	48	17	»
Braffais	448	581	Brécey.	2615 75	46	35	13	9
Cuves	797	969	*Idem.*	6987 »	54	53	22	5
La Chaise-Baudoin	914	1203	*Idem.*	4355 »	48	43	16	8
La Chapelle-Urée ☆	411	459	*Idem.*	1701 »	57	57	17	9
Le Grand-Celland	1030	1249	*Idem.*	4648 »	60	54	14	6
Le Petit-Celland	511	657	*Idem.*	2710 »	63	54	13	5
Les Cresnays	818	978	*Idem.*	5652 50	54	52	21	4
Les Loges-sur-Brécey	451	527	*Idem.*	2782 50	45	44	19	5
Notre-Dame-de-Livoye	287	354	*Idem.*	1854 »	48	47	15	4
Sainte-Eugienne	122	179	*Idem.*	804 »	51	43	10	10
Saint-Georges-de-Livoye	440	552	*Idem.*	3360 50	53	48	14	5
Saint-Jean-du-Corail	215	362	*Idem.*	944 50	44	41	21	6
Saint-Nicolas-des-Bois	287	357	*Idem.*	1881 50	46	45	18	5
Tirepied	1197	1697	Avranches.	11039 50	59	52	9	8
Vernix	367	584	Brécey.	4020 »	54	51	12	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
Torigny-sur-Vire.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Auvray.	Poret.	Huard.		Guyot, sr Sainte-Modeste.
Saffray.	Eury.	Delaroche.	Rose.	Charbonnel.
Cordhomme.	Pasturel.	Lefilastre.	Poterie.	Olivier.
Ruel.	Daligaux.	Bréhier.	Lebaindre.	Blier.
Lemaître.	Marie.	Voisin.	Liot.	Grandin.
Renouf.	Moulin.	Bochiu.		Duchemin.
Guernier (P).	Guernier (F).	Ménard.		Templer.
Population : 111,953 habitants.				
17,424 habitants (16 communes).				
Samson ✻.	Gilbert, Latouche.	*Garnier*, à Saint-Gervais ; *Barenton*, à Notre-Dame-des-Champs ; Guérin, à Saint-Saturnin.	Primaux.	Religieuses Ursulines.
Trochon.	Couétil.	Resbeut.		Besnard.
Brière.	Hubert.	Desplanches.		Esnoult.
Hubert.	Doublet	Havard.		Yvon.
Langlois-Nouerie.	Desplanches.	Piquois.	Honllier.	Béguin.
Besnier.	Eudes.	Duclos.	Lemaître.	Davy.
Jamard.	Couenne.	Resbeut.		Juin.
Primaux.	Cauquelin.	Lepaulmier.		Cauvet, sœur Saint-Joseph.
Bazire.	Gautier.	Loisel.	Anger.	De Guette.
Dubois.	Dubois.	Bigot.		Olivier.
Roussel.	Pichard.	Provost.	Aumont.	Lebiguais.
Ruault.	Blier.	Morin.	Lemoine.	Duchemin.
Lion.	Pinel.	Belloir.		Peslin, sœur Saint-Joseph.
Duchemin.	Loqué.	Ruby.	Chapin.	Marie.
De Saint-Germain C✻.	Lechoisne.	Guyot.		Leloutre.
Lelorieux.	Gilbert-Lechauchais.	Dupont ✻.	Dupard.	Dauguet.
10,741 habitants (16 communes).				
Boudier.	Augeard.	*Guesnon*.	Pied.	Herpin.
Camax.	Gauquelin.	Le Tellier.		Blin.
Lemardeley.	Bunel.	Bunel.	Primault.	Constantin.
Masselin.	Chrétienne.	Leconte.	Lerouge.	Joubault.
Turquetil.	Resbeut.	Lecharpentier.		Royer.
Jouenne.	Le fillâtre.	Belloir.	Perrodin.	Lebrun, sœur St-Augustin
Jouenne.	Aubert.	Gautier.		Ruault.
Laurent.	Harivel.	Queslier.		Sévaux.
Coulon ✻.	Loison.	Leroy.		Fauvel.
Vaugrante.	Adelée.	Langlois.		Dechérencey.
Duchemin.	Fillâtre.	Mauduit.		Barré, sœur Clémentine.
Vienne.	Desfeux.	Bernard.		Leroux.
Robine.	Huet.	Geffroy.		Salmon, sœur Ste-Marie.
Debesne.	Rigot.	Blanchais.		Payen, sœur Sainte-Marie.
Letréguilly.	Bouffaré.	Lechartier.	Geffroy.	Belloir.
Rubé.	Guérin.	Louise.		Mazure.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton
Canton de Ducey ¶. Population :								
Ducey	1836	1120	⊠	11119 39	67	56	9	»
Céaux	603	786	Avranches.	4951 50	68	59	12	9
Courtils	557	614	*Idem.*	3767 »	69	60	13	10
Crollon	442	468	Ducey.	2618 50	70	61	13	10
Juilley	840	1122	*Idem.*	6479 »	68	58	11	5
La Boulouze	150	218	*Idem.*	995 50	62	60	13	10
Le Mesnil-Ozenne	344	460	*Idem.*	2108 50	68	58	11	9
Les Chéris	487	591	*Idem.*	3644 50	74	59	12	3
Marcilly	904	886	*Idem.*	5784 »	70	57	10	5
Poilley	1033	1270	*Idem.*	8517 75	67	58	10	2
Précey	633	773	*Idem.*	4684 58	67	59	11	8
Saint-Quentin	1410	1668	*Idem.*	11783 »	61	53	6	4
Canton de Granville ¶. Population :								
Granville	15622	268	⊠	108410 56	49	29	26	»
Bouillon	545	639	Granville.	3900 »	60	39	20	10
Donville	820	296	*Idem.*	3245 50	46	26	28	4
Saint-Aubin-des-Préaux	507	824	*Idem.*	6116 50	57	35	19	8
St-Nicolas-prés-Granville	1174	737	*Idem.*	10415 82	51	31	24	2
Saint-Pair	1317	1540	*Idem.*	11550 »	52	35	23	5
Saint-Planchers	1111	1197	*Idem.*	9326 »	56	23	21	7
Yquelon	449	214	*Idem.*	2998 50	48	27	26	4
Canton de la Haye-Pesnel ¶. Population :								
La Haye-Pesnel	884	629	⊠	6596 70	44	32	15	»
Beauchamps	642	411	La Haye-Pesnel.	4018 51	56	21	21	6
Champcervon	415	558	*Idem.*	2913 75	48	35	16	2
Folligny	460	410	*Idem.*	3079 25	43	29	19	4
Hocquigny	300	305	*Idem.*	1875 50	44	30	18	3
La Beslière	297	349	*Idem.*	2266 25	44	31	20	5
La Lucerne-d'Outremer	841	1451	*Idem.*	6798 25	44	35	15	3
La Mouche	318	443	*Idem.*	2372 50	45	33	14	4
La Rochelle	639	751	*Idem.*	4280 75	49	37	13	5
Le Luot	467	851	Avranches.	4075 50	46	41	13	8
Le Mesnil-Drey	380	421	La Haye-Pesnel.	2897 »	45	31	18	3
Les Chambres	244	418	*Idem.*	1857 50	48	38	13	4
Le Tanu	590	694	*Idem.*	4005 75	44	37	20	5
Noirpalu	186	319	*Idem.*	1353 »	44	37	15	5
Sainte-Pience	701	868	Avranches.	3458 50	45	42	11	10
Saint-Jean-des-Champs	948	1202	La Haye-Pesnel.	8390 25	47	33	21	6

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
9,250 habitants (12 communes.).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Lebedel.	Champion.	*Gournel.*	Larcher, frère Salesas.	
Colet.	Gilbert.	Miquelard.	Bouillon.	Faguais.
Perier.	Dupont.	Gournel.		Boisroux.
Ysabel.	Juin.	Laurent.		Duguépéroux.
Hulin.	Fardin.	Guesnon.	Prével.	Vitel.
Barbey.	Mazure.	Champion.		Coursin, sr St-François.
Trochon.	Loqué.	Leprovost.		Pinel, sœur Sainte-Anne.
Olivier.	Gilbert.	Gallouin.		Etienvre.
Poullain.	Bouteloup.	Lemouland.	Roblin.	Bernard.
Pinot-Bodinais.	Colin.	Goron.	Fras.	Baisnée.
Tabourel.	Morel.	Bouillet.	Martel.	Lemoussu.
Dupont.	Lebedel.	Béatrix.	Lejamtel.	Lhôtellier.
21,545 habitants (8 communes).				
Leclère ✻.	Durier, Godon.	*Le Laizant*, à N.-D.; Le Caplain, à Saint-Paul	Lac; Boissel.	De la Monneraye; Souffland.
Digée.	Frétel.	Bouteloup.	Lebasnier.	Dauguet, sr Mélanie
Fissadam.	Pellerin.	Garnier.	Folliot.	Lebrun.
Dairou.	Malenfant.	Lebocey.	Leloutre.	Hamon.
Chemin.	Benâtre.	*Serel.*	Carnet.	Borel, sr Clémentine
Chesnay.	Bourgeois.	Thébault; Gardin.	Fouque.	Prével; Hélen, sr Saint-François; Rossellin.
Chemin.	Méquin.	Raulin.	Anquetil.	
Ridoux.	N.	Dufresne		Lemière.
9,501 habitants (19 communes).				
Nelet.	Morin (Thomas).	*Martin-Martinière.*	Legallois.	Hulmer.
Le Monnyer.	Cacquevel (Larue).	Jamont.	Leblanc.	Hochard.
Maillard (La Cavée).	Le Gros.	Noblet.		Lemazier.
Février.	Laurence.	Huvé.	Boucey.	Poidevin.
Lemains.	Marie-Garenne.	Bliard.		Gloria.
Trilly.	Lhomme.	Lahuppe.		Maillard.
Delongraye-Desvaux.	Brehier.	Davy.	Le Goupil.	Charbonnel.
Dugué (Chair).	Yon.	Hulmel.		Vallée.
Lempereur de St-Pierre.	Cacquevel.	Paillette.	Painchaud.	Peslin.
Doublet.	Lecoq.	Le Duc.		Leroy.
Genvresse - La - fosse.	Dulin.	Perrouault.		Perrouault.
Anfray.	Gâté.	Falaise; Besnier.		Brégaint.
Allain.	Le Bas.	Philippe.	Esnouf.	Barbé.
Dugué.	Lengelier.	Lenorais.		Lehodey.
Jonquier.	Besnier.	Pitel.		Rose.
Lempereur de St Pierre.	Herpin.	Mauviel.	Tardif.	Desfoux.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Suite du CANTON								
Saint-Léger	180	196	Sartilly.	1311 50	60	38	17	8
Saint-Ursin	404	537	La Haye-Pesnel.	3057 50	47	36	18	3
Subligny	905	790	Avranches.	4055 »	50	40	9	8
CANTON DE PONTORSON ¶. Population :								
PONTORSON	2308	415	☒	13119 08	79	69	22	»
Ardevon	419	830	Pontorson.	3875 »	77	68	20	8
Aucey	815	951	*Idem.*	5793 17	83	74	26	5
Beauvoir	434	857	*Idem.*	2933 16	84	69	21	8
Boucey	705	1083	*Idem.*	6044 50	81	72	23	2
Cormeray	151	190	*Idem.*	1186 50	76	68	21	6
Curey	414	574	*Idem.*	2857 66	77	67	20	4
Huisnes	404	654	*Idem.*	3545 33	75	66	19	10
Les Pas	369	460	*Idem.*	2672 »	77	67	19	5
Macey	345	587	*Idem.*	2652 50	76	67	19	6
Moidrey	300	636	*Idem.*	3838 50	82	69	22	3
Mont-Saint-Michel	203	258	*Idem.*	1067 75	89	72	24	9
Sacey	1260	1527	*Idem.*	8824 75	86	72	25	7
Servon	667	923	*Idem.*	5486 17	71	62	14	10
Tanis	579	746	*Idem.*	3786 »	73	64	16	10
Vessey	1073	1261	*Idem.*	6885 50	79	71	23	7
CANTON DE SAINT-JAMES ¶. Population :								
SAINT-JAMES	3230	1819	☒	21155 »	77	67	20	»
Argouges	1302	1639	Saint-James.	8387 »	82	71	23	6
Carnet	998	1012	*Idem.*	5897 42	80	70	23	3
Hamelin	215	246	*Idem.*	1487 25	86	78	22	8
La Croix-Avranchin	920	1082	*Idem.*	6054 »	74	65	17	5
Montanel	1033	1548	*Idem.*	5989 75	80	71	24	10
Montjoie	570	745	*Idem.*	3621 50	76	67	19	3
Saint-Aubin-de-Terregatte	1740	2098	*Idem.*	13395 25	71	63	15	7
St-Laurent-de-Terregatte	1251	1641	*Idem.*	6297 25	74	62	16	9
Saint-Senier-de-Beuvron	750	1114	*Idem.*	6414 08	71	62	14	10
Vergoncey	609	774	*Idem.*	4149 59	74	64	16	7
Villiers	503	791	*Idem.*	3907 »	77	67	20	7
CANTON DE SARTILLY ¶. Population :								
SARTILLY	1309	1151	☒	9352 83	41	39	11	»
Angey	241	247	Sartilly.	1421 »	53	42	14	3
Bacilly	1305	1587	Avranches.	10633 50	57	46	8	7
Carolles	452	383	Sartilly.	2382 75	62	41	19	8
Champcey	307	324	*Idem.*	2443 50	54	43	9	4
Champeaux	525	422	*Idem.*	3323 »	63	45	17	6
Dragey	739	1015	*Idem.*	6526 25	57	44	12	5
Genest	835	696	Avranches.	5422 67	58	47	11	8
Lolif	908	1248	*Idem.*	8675 75	53	42	7	7

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
DE LA HAYE-PESNEL.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Picot.	Le Coufle.	Guilbert.		Girre.
Rieu.	Le Tourneur.	Lorin.		Navet.
Eudes.	Le Coq.	Lebreuilly.	Levesque.	Aumont.
10,446 habitants (16 communes).				
Loyer ✻.	Enguehard.	*Havard.*	Marie.	Bussard.
Théault.	Cornicard.	Chevallier.		Tesnière, sr Ste-Joséphine.
De Verdun de la Crenne.	Jamet.	Vaudouer.	Maheux.	Lesage.
Gaillard.	Maillard.	Hamon.		Lethimonnier.
Soudée.	Souchu.	Quesnel.		Marion.
Faguais.	Verdier.	Guibert.		Sarrazin.
Leulin.	Piquerel.	Théberge.		Lotin.
Provost.	Dupré.	Lair.		Dauguet.
Richer de la Fou-lonnière.	Malagré.	Ruault.		Rault, sr Ste-Anne.
Mis de Cacqueray.	Nicolle.	Cluche.		Charuel.
Tardif de Moidrey.	Lair.	Ameline.		Pontais.
Menard.	Poulard.	Pigasse.		Levêque, sr Victoire
Menard.	Dardenne.	Thébault.	Le Lièvre.	Jubré, sr St-Franç. de Sales
Domin.	Grignard.	Labigne.	Poirier.	Carnet.
Ysabel.	Cloche.	Maheux.	Doré.	Bouillon.
Louiche-Loumel.	Forget.	Bigrel.	Lequidecoq.	Follain.
13.211 habitants (12 communes).				
Belloir.	Despréaux, Onfray.	*Le Grand;* N., à Saint-Benoît.	Delabroise.	Leprieur; Boudant.
Berthelot.	Jourdan.	Poirier.	Girard, fr. Ortaire.	Rouxel; Abraham.
Maheux.	Fouasse.	Esnoult.	Roblin.	Giltot.
Lemonnier.	Lesénéchal.	Lemonnier.		Chenu.
Desgranges.	Piquerel-Vaucel.	Brazard.	Godefroy.	Goron.
Costentin.	Jouanne.	Piquerel.	Duval.	Fontaine.
Despréaux.	Délanoë.	Bernier.		Lechevallier.
Portier.	Chevallier.	Langlois.	Leroy.	Lhostellier.
Delacour.	Portier.	Templer.	Enée.	Yvon.
Chevallier.	Le Moussu.	Nicolle.	Tasset.	Gilbert.
Piquot.	Renoult.	Delaporte.	Lemare.	Barbedette.
Royer.	Ameline.	Durand.		Desmier.
9.119 habitants (14 communes).				
Fresnel-Beunerie	Esnault.	*Mauviel.*	Laurence.	Tesnière.
Sicot.	Septans.	Peslin.		Morel.
Dupont.	Potel.	James.	Hébert.	Chauvin.
Girard.	Desroches.	Poulain.		Couétil.
Le Métayer.	Le Breton.	Hamelin.		Helleu.
Lemaréchal.	Letellier.	Roger.	Blin.	Jouault.
Leplat-Lapallière	Leplat (Prosper-L.).	Maillard.	Guérard.	Pillevesse.
Pilon.	Lefévre.	Trochon.	Libois.	Gournay.
Goulbert.	Bellet.	Lefebvre.	Orange.	Durand.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Suite du CANTON DE								
Montviron	448	593	Sartilly.	3815 »	52	42	9	4
Ronthon	385	484	*Idem.*	3439 75	56	43	13	4
Saint-Jean-le-Thomas	264	238	*Idem.*	1971 25	64	45	14	6
Saint-Michel-des-Loups	571	1426	*Idem.*	4344 33	54	40	18	7
Saint-Pierre-Langers	810	840	*Idem.*	6106 50	56	39	16	5
CANTON DE VILLEDIEU ¶. Population :								
VILLEDIEU	3771	82	☒	23043 08	34	32	22	»
Bourguenolles	460	764	Villedieu.	3672 »	41	40	18	8
Champrépus	757	912	*Idem.*	6029 »	41	29	22	8
Chérencé-le-Héron	783	955	*Idem.*	4239 »	40	38	21	6
Fleury	937	1259	*Idem.*	8256 »	38	30	27	5
La Bloutière	571	923	*Idem.*	5069 »	33	28	28	6
La Lande-d'Airou	953	1509	*Idem.*	7140 25	39	38	19	6
La Trinité	777	917	*Idem.*	4444 »	42	40	18	8
Rouffigny	469	670	*Idem.*	3525 »	39	38	17	6
Sainte-Cécile	697	1149	*Idem.*	5777 50	37	35	25	3
Saultchevreuil-du-Tronchet	552	707	*Idem.*	4451 »	36	34	20	2
ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.								
CANTON DE CHERBOURG ¶. Population :								
CHERBOURG	37215	651	☒	283521 62	76	75	»	»
CANTON DE BEAUMONT ¶. Population :								
BEAUMONT	706	789	☒	4818 08	93	82	18	»
Acqueville	291	579	Beaumont-Hague.	3512 »	84	75	11	10
Auderville	480	433	*Idem.*	4251 50	102	91	27	9
Biville	428	870	*Idem.*	3022 »	89	83	18	8
Branville	136	212	*Idem.*	1125 »	89	79	14	4
Digulleville	564	789	*Idem.*	6112 »	98	87	22	4
Eculleville	137	233	*Idem.*	1517 »	96	86	17	4
Flottemanville-Hague	520	1139	Cherbourg.	4615 »	86	77	9	11
Gréville	560	1003	Beaumont-Hague.	7473 »	98	82	16	4
Herqueville	216	291	*Idem.*	1437 »	97	86	22	4
Jobourg	623	1015	*Idem.*	6702 50	98	88	24	6
Nacqueville	503	844	*Idem.*	6881 50	86	81	10	9
Omonville-la-Petite	419	614	*Idem.*	4131 »	100	88	24	6
Omonville-la-Rogue	482	429	*Idem.*	3950 »	98	88	22	5
Sainte-Croix-Hague	486	984	*Idem.*	4223 »	89	78	13	6
Saint-Germain-des-Vaux	752	635	*Idem.*	7391 75	102	91	26	8
Tonneville	197	383	Cherbourg.	2368 »	85	80	9	11
Urville-Hague	365	312	Beaumont-Hague.	3458 50	86	81	11	9
Vasteville	665	1672	*Idem.*	7824 25	87	78	12	10
Vauville	489	1638	*Idem.*	4569 »	94	84	20	3

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
SARTILLY.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Turgot.	Dargenne.	James.		Pigeon.
Gasse.	Leroy.	Lhoste.		Méril.
Soulâtre (Ambroise)	Lebreton.	Le Sénéchal.		Guilmin.
Postel.	Marie.	Labbé.	Jouault.	Roger.
Gond.	Guilhouet..	Couenne.	Bagot.	Ameline.
10,727 habitants (11 communes).				
Lepelletier.	Dolley.	*Lebedel.*	Danjou.	Leflambe.
Le Grand (Ferd).	Le Grand (Alexand.)	Landelle.		Anfray, st Ste-Euphrasie.
Le Mare.	Olive.	Renault.	Mahey.	Leblond.
Lejemmetel.	Delacour.	Carouge.	Bazile.	Bernard.
Datin.	Briens.	Le Chevalier.	Delanoe.	Anfray.
Crespin.	Lenoir les Prés.	Bailleul (François).	Ozenne.	Coursin.
Petrel.	Lepeltier.	Bailleul (Pierre).	Manet.	Huault.
Autin.	Lethimonnier.	Bastard.	Legouey.	Plaine.
Debroize.	Gérard.	Lemarre.		Allix.
Michel-Lepiney.	Vivien.	Denot.	Sebire.	Lechevallier.
Hamel.	Lemaître dit Hervière.	Année ; Dollé.		Letourneur ; Goudal
Population : 92,801 habitants.				
37,215 habitants (1 commune).				
Lais.	Estébé ; Orry.	*Lepelley* ✻, à S.-T. ; Hamel, à N.-D. d. R. ; *Besnard*, à N.-D.-d.-V. ; Roger, à St-C.	Marchis ; Ravenel ; Thomine ; Enquebec ; frères de la doctrine chrétienne	Sœurs Bellevallée, Lebas, Hamel, Sorel, Caron.
9,119 habitants (20 communes).				
Letaillis.	Le Marinel.	*Tesson.*	De Saint-Jores.	Cauchard.
Cosnefroy.	Avoine.	Groult.	Polidor.	Bailleul.
Michel-d'Annoville.	Piquot.	Desvergez.	Le Hardelay.	Langevin.
Bourget.	Déquilbec.	Leparquier.	Cosnefroy.	Lesigne.
Hamel.	Hamelin.	Vaultier.	Réunie à Ste-Croix-Hague.	
Néel.	Paris.	David.	Renouf.	Esnol.
Asselin.	Paris.	Digard.		Digard.
Destrés.	Messent.	Digard.	Desplanques.	Cauvin.
Picot.	Feuardent-Duhutrel.	Lanon.	Picquot.	Gautier.
Bigot.	Audoire.	Lemière.		Liron.
Fleury-Laroque.	Sanson.	Hérout.	Jean.	Mouchel.
Comte de Tocqueville ✻.	Liot.	Launey.	Martin.	Lenoir.
Mesnil.	Falaize.	Corbin.	Duvard.	Le Nétrel.
Le Marinel.	Racine.	Leroy.	Duhoux.	Houlette.
Le Carpentier.	Paris.	Lebrun.	Clément.	Hébert.
Tesson.	Groult dit Cartet.	Hamel.	Poupeville.	Lecoudrey.
Fleury.	Tour.	Sébline.		Legendre.
Folliot d'Urville ✻.	Paris (Prévallée).	Folliot.	Laffolley.	Godfroy.
Delalande.	Racine.	Nicollet.	Beaumont.	Yvetot.
Sanson.	Simon.	Hamel.	Tison.	Roblet.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Canton des Pieux ¶. Population :								
Les Pieux	1387	1531	☒	13801 26	86	65	20	»
Benoîtville	555	828	Les Pieux.	5269 75	89	68	18	3
Bricquebosq	507	805	*Idem.*	4543 »	83	65	16	8
Flamanville	1461	736	☒	8411 75	93	71	26	6
Grosville	919	1351	Les Pieux.	8726 25	81	62	20	5
Héauville	502	1079	Flamanville.	4236 25	97	75	15	10
Helleville	336	588	Les Pieux.	3157 16	92	71	17	6
Le Rozel	375	558	*Idem.*	3308 50	91	63	24	4
Pierreville	704	1012	*Idem.*	7349 50	91	60	25	6
Saint-Christophe-du-Foc	229	358	*Idem.*	2660 50	83	73	14	8
Saint-Germain-le-Gaillard	840	1382	*Idem.*	8716 75	90	62	23	4
Siouville	665	639	Flamanville.	5182 50	93	71	21	6
Sotteville	339	614	Les Pieux.	5180 50	91	71	17	6
Surtainville	1040	1483	*Idem.*	9818 91	93	59	28	8
Tréauville	887	1237	Flamanville.	10677 50	89	68	20	3
Canton d'Octeville ¶. Population :								
Octeville	2275	775	Cherbourg.	11963 08	78	72	3	»
Bretteville	579	578	*Idem.*	5009 67	84	82	7	10
Couville	651	862	Martinvast.	4186 »	76	64	13	10
Digosville	589	927	Cherbourg.	5140 59	83	70	7	10
Equeurdreville	4754	507	*Idem.*	15364 75	78	77	2	3
Hardinvast	505	729	Martinvast.	3261 »	79	67	10	7
Henneville	1101	767	Cherbourg.	6624 »	82	79	5	5
Le Mesnil-Auval	418	1342	*Idem,*	2701 85	72	67	10	12
Martinvast	869	1104	☒	6198 05	80	69	7	4
Nouainville	227	381	Cherbourg.	2035 08	82	76	5	4
Querqueville	917	553	*Idem.*	5171 50	82	78	8	7
Saint-Martin-le-Gréard	237	286	Martinvast.	1373 50	73	66	12	9
Sideville	421	763	*Idem.*	4625 »	82	71	9	6
Theurthéville-Hague	990	1273	*Idem.*	7896 50	81	71	13	10
Tollevast	689	1162	*Idem.*	4507 »	74	69	11	9
Tourlaville	5831	3287	Cherbourg	33816 »	80	79	4	7
Virandeville	666	822	Martinvast.	4928 50	81	74	12	9
Canton de Saint-Pierre-Eglise ¶. Population :								
Saint-Pierre-Eglise	2320	802	☒	15567 52	71	76	17	»
Angoville	86	108	Saint-Pierre-Eglise.	1289 »	75	79	20	3
Brillevast	551	909	*Idem.*	5253 24	74	72	16	5
Canteloup	375	428	*Idem.*	3124 25	68	74	19	5
Carneville	463	688	*Idem.*	3732 75	79	75	16	4
Clitourps	314	630	*Idem.*	4204 58	70	75	19	4
Cosqueville	907	860	*Idem.*	8885 45	74	79	20	3
Fermanville	1950	1166	*Idem.*	8535 93	74	77	21	4
Gatteville	1038	972	*Idem.*	14949 03	77	81	26	9
Gonneville	1076	1535	*Idem.*	8835 83	74	71	13	6
Gouberville	376	279	*Idem.*	3756 87	78	79	24	7
Le Theil	904	1383	*Idem.*	5798 25	71	66	14	11
Le Vast	1205	1304	☒	9874 66	65	71	21	7

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
10,746 habitants (15 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMmes
Leperlé-Desrotiers	Bubot les Fontaines.	*Roquière.*	Groult.	Leprince.
Hurel-Desmonts.	Ingouf.	Bédel.	Alexandre.	Lerogueur.
Martin.	Brisset.	Clément.	Lirot.	Guérin.
Gilles.	Courtois.	Lemaître.	Lecostey.	Daniel.
Habire.	Legoupil.	Leroux.	Duval.	Aubry.
Le Barbenchon.	Leflambe.	Mouchel.	Leloup.	Hairon.
Mabire	Lemenant.	Bernard.	Leroy.	Barbe.
Bignon.	Desvergez.	Gosselin.	Philippe.	Lefiliâtre.
Lallastre (Desmares).	Simon.	Dacier.	Lurienne.	Martin.
Lecacheux.	Adam.	Pagnier.		Fortin.
Hamel.	Mosrin.	Biard.	Yvetot.	Voisin.
Frapier.	Troudet.	Villot.	Frigoult.	Sorel.
De Beaudrap.	Bourget.	Vastel.	Legris.	Hacé, sœur Ste-Appoline.
Caillot.	Rouil.	Mosqueron.	Bocage.	Choux.
Foliot-d'Argence	Leledier.	Canoville.	Houel.	Delanoë.
21,669 habitants (17 communes).				
Delaplanche.	Le Marquand.	*Clément.*	Levallois,	Jacquet.
Levallois.	Lebrettevillois.	Anne.	Rouxel.	Roulland.
Lecourt.	Fleury.	Laurence.	Michel.	Lecacheux.
Le Marquant.	Lemaître.	Saillard,	Adam.	Michel.
Bonnequin.	Lelandais; Langlois.	Lechevalier,	Gamas.	De Ste-Croix, sr Marie-Vin.; Guillemot, sr Stanislas
Leroux.	Lerouvillois.	Bonnemains.	Anne.	Langlois.
Mouchel O✻.	Nicollet.	Desmares.	Simon.	Geffrain.
Thomas.	Veziel.	Mariage.		Gilles.
Hervieu.	Alexandre.	Lucas.	Née.	Bataille.
Lemarchand.	Destrès dit Montarbet.	Mesnil.		Martin.
Lucas de Couville	Cauvin.	Canu.	Diguet.	Aubey.
Requier.	Orange.	Adam.		Prével.
Legranché.	Hamel.	Lucas.	Baudry.	Hamel.
Mancel.	Pouilly.	Sebline.	Le Chevallier.	Voidie.
Drouet.	Eustace.	Renard.	Beillard.	Leguerrier.
Morel.	Lelanchon.	*Forcel;* Chauvin.	Mesnil, Mottin.	Thomas, Drouin.
Le Marquand.	Maurouard.	Hasne.	Le Long.	Choisnel.
16,052 habitants (20 communes).				
Le Bas.	Touzé.	*Le Maignen.*	Creuilly.	Audouard.
Auvray.	Fleury.		*réunie à Vrasville*	
Daboville.	Lemaresquier.	Hamel.	Marie.	Lemennicier.
Lemieux.	Boulard.	Bouillon.	Bourget.	Le Hérissier.
Planques.	Dudouet.	Lavieille.	Turquetil.	Auvray.
Delisle.	Sorin.	Delisle.		Duhamel.
Michel.	Jourdan.	Munerot.	Leflambe.	Lepetit.
Levallois.	Fatosme.	Vignon.	Delalande.	Lehuby.
Allain.	Levaillant.	Duvivier.	Lemonnier.	Menant.
Sellier.	Delauney.	Crosville.	Poirier.	Osouf.
Hamel.	Auquetil.	Leclère.		Belliard.
Doucet.	Quetteville.	Couppey.	Anne.	Durel.
Thieuselin.	Lefauconnier.	Allain.	Simon.	Pilard.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	DISTANCE AU CHEF-LIEU judiciaire.	DISTANCE AU CHEF-LIEU d'arrondissement.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du canton.
Suite du CANTON								
Maupertus	340	335	Saint-Pierre-Eglise.	3856 25	70	73	11	7
Néville	341	348	*Idem.*	4039 08	78	83	24	7
Rétôville	249	340	*Idem.*	2903 »	77	82	23	6
Théville	443	777	*Idem.*	5081 50	76	74	15	2
Tocqueville	550	590	*Idem.*	7136 08	76	77	22	5
Varouville	419	418	*Idem.*	3470 16	75	79	20	3
Vrasville	145	143	*Idem.*	1368 »	76	80	21	4
ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.								
CANTON DE COUTANCES ¶. Population :								
COUTANCES	8159	333	☒	65491 90	28	»	»	»
Bricqueville-la-Blouette	591	635	Coutances.	6857 50	33	5	5	5
Cambernon	1210	1701	*Idem.*	10989 50	27	6	6	6
Courcy	965	1145	*Idem.*	9409 33	34	4	4	4
Nicorps	357	563	*Idem.*	4807 »	34	5	5	5
Saint-Nicolas-de-Coutances	860	881	*Idem.*	9753 »	28	»	»	»
Saint-Pierre-de-Cautances	195	439	*Idem.*	3953 50	28	»	»	»
Saussey	801	891	*Idem.*	5633 75	35	6	6	6
CANTON DE BRÉHAL ¶. Population :								
BRÉHAL	1494	1362	☒	12984 50	44	19	19	»
Anctoville	212	215	Granville.	1782 25	50	27	27	9
Bourey	211	360	Bréhal.	1770 50	41	22	22	10
Bréville	418	688	*Idem.*	3506 »	50	26	26	7
Bricqueville-sur-Mer	1536	1464	*Idem.*	10370 50	46	18	18	2
Cérences	2100	2243	*Idem.*	19185 50	38	18	18	6
Chanteloup	392	417	*Idem.*	3110 25	43	21	21	2
Coudeville	857	872	*Idem.*	6541 25	46	21	21	2
Equilly	463	566	Gavray.	3860 50	44	29	29	13
Hudimesnil	1301	1877	Bréhal.	10752 25	50	24	24	5
La Meurdraquière	517	762	Gavray.	4113 75	43	26	26	11
Le Loreur	316	323	Bréhal.	1686 84	44	23	23	7
Le Mesnil-Aubert	485	596	Gavray.	3671 75	36	14	14	11
Longueville	506	411	Granville.	4171 »	50	26	26	7
Muneville-sur-Mer	661	728	Bréhal.	6215 75	48	15	15	4
St-Sauveur-la-Pommeraye	517	527	*Idem.*	3886 »	47	27	27	12
CANTON DE CERISY-LA-SALLE ¶. Population :								
CERISY-LA-SALLE	1891	1685	☒	13576 92	21	14	14	»
Belval	451	567	Coutances.	4119 50	27	6	6	7
Cametours	1011	722	Marigny.	6430 25	17	14	14	6
Guéhébert	414	629	Cerisy-la-Salle.	4296 »	40	14	14	10
Montpinchon	1550	1693	*Idem.*	12554 08	23	12	12	3
Notre-Dame-de-Cenilly	1817	2522	*Idem.*	14951 75	21	18	18	5
Ouville	900	1220	Coutances.	6437 67	31	9	9	7
Roncey	1084	1216	Cerisy-la-Salle	9819 91	29	12	12	7
Saint-Denis-le-Vêtu	1391	1317	Coutances.	10959 75	38	9	9	12
Saint-Martin-de-Cenilly	548	677	Cerisy-la-Salle.	4910 25	23	18	18	5
Savigny	770	1016	Coutances.	6464 »	24	9	9	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
DE SAINT-PIERRE-EGLISE.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMles
Noyon.	Bourdet.	Lefévre.		Oger.
Pontus.	Corbin.	Bigot.	Lefebvre.	Travers.
Laurens.	Buhot.	Paumier.	Henry.	Bonnel.
Gibon.	Lemaître.	Levêque.		Mary.
Rouxel.	Birette.	Corbet.	Lefévre.	Anger.
Trobel.	Hamel.	Beaufils.	Quoniam.	Marie.
Gervais (Jean).	Gervais (Nicolas).	Letourneur.		Guesnon.
Population : 120,428 habitants.				
13,137 habitants (8 communes).				
Plaine.	Tanquerey, Jehenne	*Truffaut ; Febvrier ; Leckaplais.*	Frères de la doctrine chrétienne	Deflandre.
Mahé (Bapt.-Fois)	Mahé (Jules).	Billard.	Lebigot.	Levallois.
Labarbe.	Lechevallier.	Feuillet.	Perra.	Lemierre.
Savary.	Legardinier.	Costey.	Lecaplin.	Décosse.
Yonnet.	Fauvel.	Legraverend.		Girard.
Leloup.	Daulos.	*Desponts.*	*réunie à Coutances*	
Potier du Parc.	Lechevalier.	*Adeline.*	*réunie à Coutances*	
Legraverend.	Delacour	Lefévre.	Delacour.	Adeline.
11,936 habitants (11 communes).				
Baron Brohon ✱.	Burnouf.	*Vaultier.*	Levigoureux.	Lucas.
Herpin.	Clereaux.	Huet.		Turgot.
Lair.	Jourdan.	Année.		Pichon.
Lecoupé.	Lecoq.	Menant.		Calenge.
Thuillet ✱.	Costentin.	Turgot.	Lelièvre.	Guérard.
Briens.	Duval.	Thouroude.	Villedieu.	Guérin, sr St-Zacharie.
Toupet.	Mesnage.	Durier.		Guesnier.
Garnier.	Brohon.	Leclère.	Lebailly.	Jouenne.
Venisse.	Bouyon dit Maisonneuve.	Duval.		Anger.
Lebérissey.	Lemonnier.	Coulomb.	Chauvin.	Dubosq.
Allix.	Bazin-les-Fontaines.	Lebodey.		Yvon.
Tanqueray.	Legallet.	Vivier.		Herpin.
Fauchon.	Jourdan.	Harel.		Vimond.
le Bary de Longueville.	Duguenet.	Leroy.	Robine.	Cheval.
Girou.	Lebas les Croutes.	Bazire.	Pasturel.	Gobé.
Bourey.	Allain.	Templer.	Guérin.	Herpin.
11,847 habitants (14 communes).				
Ozouf.	Guillion.	*Turgis* ✱.	Letassey.	Mangon.
Lemosquet.	Vimond.	Soismier.	Duroquier.	Lenormand.
Le Chevallier.	Hinard.	Boulay.	Hinard.	Lecouvey.
Lecompte.	Lebodey-Duclos.	Hermon.	Crouin.	Lefebvre.
Leconte.	Eudes.	Gobin.	Aumont.	Rouland.
Vastel.	Leconte.	Legoupils.	Letenneur.	Gelée.
Durand.	Bouley.	Burnel	Plantegenest.	Chardot.
Le Touzey.	Durand.	Letousey.	Troude.	Voisin.
Lebodey.	Osmond-Lesprés.	Gougeon.	Sohier.	Herpin.
le Brun les Bouillons.	Deshogues-Forêtrie.	Boulay.	Lepesant.	Debien.
Le Jolivet.	Hélye.	Lechevalier.	Duquesnay.	Ourselin.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	DISTANCE AU CHEF-LIEU judiciaire.	DISTANCE AU CHEF-LIEU d'arrondissement.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du canton.
Canton de Gavray ¶. Population :								
Gavray	1804	1601	✉	10996 50	34	18	18	»
Grimesnil	232	261	Gavray.	1702 »	31	15	15	6
Hambye	2907	2957	*Idem.*	23500 50	25	19	19	8
La Baleine	375	463	*Idem.*	1893 50	32	20	20	4
Le Mesnil-Amand	540	675	*Idem.*	4111 »	38	22	22	4
Le Mesnil-Bonant	356	239	*Idem.*	1186 »	38	23	23	5
Le Mesnil-Garnier	683	923	*Idem.*	4784 »	41	25	25	7
Le Mesnil-Hue	301	334	*Idem.*	2060 75	39	24	24	6
Le Mesnil-Rogues	650	478	*Idem.*	3064 »	41	26	26	8
Le Mesnil-Villeman	814	1071	*Idem.*	5619 75	40	24	24	6
Lengronne	961	1208	*Idem.*	8947 50	33	15	15	4
Montaigu-les-Bois	623	665	*Idem.*	3894 75	40	24	24	6
Saint-Denis-le-Gast	1544	1671	*Idem.*	12145 75	29	18	18	4
Sourdeval-les-Bois	559	585	*Idem.*	2585 50	30	26	26	8
Ver	997	1376	*Idem.*	9182 »	38	22	22	4
Canton de la Haye-du-Puits ¶. Population :								
La Haye-du-Puits 🖂	1533	517	✉	10505 34	44	29	29	»
Appeville	610	1321	Prétot.	12596 50	38	46	46	17
Baudreville	344	464	La Haye-du-Puits.	3129 50	51	36	36	7
Bolleville	534	623	*Idem.*	4193 »	46	31	31	2
Canville	416	534	*Idem.*	4714 75	54	39	39	10
Coigny	350	412	Prétot.	4245 50	40	42	42	13
Cretteville	596	682	*Idem.*	7801 25	46	43	43	14
Denneville	641	832	La Haye-du-Puits.	6158 »	54	39	39	10
Doville	583	1018	*Idem.*	5374 25	47	33	33	4
Gerville	225	582	*Idem.*	2774 25	44	28	28	5
Glatigny	410	499	*Idem.*	3079 75	52	37	37	8
Houtteville	251	448	Prétot.	4687 25	41	44	44	15
Lithaire	835	1414	La Haye-du-Puits.	6488 75	42	30	30	5
Mobecq	487	806	*Idem.*	6388 50	44	28	28	3
Montgardon	883	1331	*Idem.*	6939 25	46	32	32	3
Neufmesnil	321	532	*Idem.*	3362 75	46	32	32	2
Prétot	736	811	✉	6260 17	46	39	39	10
Saint-Nicolas-de-Pierrepont	697	813	La Haye-du-Puits.	5001 27	49	34	34	5
Saint-Rémi-des-Landes	567	816	*Idem.*	4854 50	52	36	36	7
St-Sauveur-de-Pierrepont	488	819	*Idem.*	5660 25	50	35	35	6
Saint-Symphorien	442	581	*Idem.*	4655 25	45	30	30	1
Surville	392	746	*Idem.*	3100 »	53	39	39	10
Varenguebec	977	2120	*Idem.*	10193 75	50	36	36	7
Vindefontaine	751	838	Prétot.	7351 25	45	41	41	12
Canton de Lessay ¶. Population :								
Lessay	1541	2246	✉	11659 10	36	21	21	»
Angoville-sur-Ay	662	672	Lessay.	5873 »	40	26	26	5
Anneville	327	435	St-Malo-de-la-Lande	2786 50	41	13	13	13
Bretteville-sur-Ay	622	980	Lessay.	59 2 »	48	30	30	9

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
,346 habitants (15 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MM^lles
efèvre-Gosset ✻.	Duchemin.	*Morin.*	Letenneur.	Leroyer, sœur Hélène de la Croix.
eroyer.	Lebrun.	Leroux.		Doucet.
iobey ✻.	Havel, Delarue.	*Guilgaud;* N.	Pignet; Mautalent.	Jean.
upont.	Legrand.	Letousey.	l'abbé Cervelle.	Aubent.
iel.	Auvray.	Savary.		Quesnel.
e Maître.	Michel.	Passais.		Vimond.
onnard.	Groult.	Godefroy.	De Saint-Denis.	Hédouin.
enâtre,	L'Hermitte.	Menard.		Guillotin.
e Bréton.	Boudier.	Le Légard.	Legoubey.	Fontaine.
von.	Foucher.	Rommy; Duchemin	Lebailleux.	Lebigot; Dairou.
e Chevalier.	Le Caplain.	Menard.	Addes.	Victor.
erry.	Durand.	Talbot; Vallée.	Caresmel.	Vibert.
etourneur.	Leroux (Lesjardins).	Morin.	Goulet.	Godefroy.
orel,	Loisel.	Piron; Lesage.	Robine.	Lhéritier.
ferrier de Mobecq.	Goesles.	Challier.	Huard.	Languedoc.
,069 habitants (24 communes).				
oitier.	Benoît.	*Marie.*	Frères de la doctrine chrétien^ne	Guillot.
errotte.	Pagny.	Lemarquand.	Lemarquand.	Fosse.
an.	Butel.	Drieu.		Fourrey.
lestel.	Enault.	Leroy.	Lefrançois.	Godefroy.
nu.	Leconte.	Lamy.		Gaffre.
ngot.	Asseline.	Hallot.		Barbey.
ontus.	Lecompte.	Bizet.	Galliot.	Duval.
e Beaudrap.	D'Aigremont.	Duboscq.	Lefèvre.	Legrand.
esage.	Mauger.	Riquier.	Regnault.	Hostingue.
evesque.	Bertin.	Lepoittevin.		Baisnée.
utel.	Holley.	Leehevallier.	Larsonneur.	Holley.
ice.	Adam.	Allain.		Gentès.
omas.	Cousin.	Gohier.	Tabot	Vichard.
utrat.	Faitache.	Lelièvre.	Boursin.	Godard.
plin.	Luce.	Lebreton.	Maupas.	Vasselin.
mperière.	Lebailly.	Lemonchois.		Bataille.
Mesley.	Champel.	Lebert.	Drouet.	Regnault.
tourneur.	Roptin.	Baudry.	Folliot.	Juin.
ulland.	Leteurtre.	Godefroy.	Lecarpentier.	Brugéres.
oury.	Quiesneville.	Leroux.	Daubrée.	Le Brun.
olette.	Tirel.	Danin.		Laurens.
bois.	Labarre.	Auvray.	Quesnault.	Le Filleul
arie.	Giard.	Massieu.	Esnault.	Lepeley.
conte.	Ledanois dit Bisson.	Godefroy.	Lerouge.	Lemaître.
,695 habitants (13 communes).				
Noël.	Navarre.	*Buhot.*	Lesigne.	Esnouf.
prey-Beuzevil.	Luce.	Leguédois.	Provost.	Billard.
Cadet.	Luce.	Legallet.		Lainé, sœur Sainte-Rose.
rmarquand.	Luce.	Desmottes.	Morin.	Letellier.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CH.-L. du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Suite du Can								
Créances	2150	2150	Lessay.	8994 25	39	21	21	
Geffoses	1122	2031	St-Malo-de-la-Lande	9816 75	39	14	14	
La Feuillie	630	1384	Périers.	4252 25	32	18	18	
Laulne	545	888	Les-ay.	6580 50	36	25	25	
Millières	1140	2030	Périers.	7685 25	31	20	20	
Pirou	1518	2811	Lessay.	11166 75	42	19	19	
Saint-Germain-sur-Ay	794	1876	*Idem.*	7452 25	44	26	26	
Saint-Patrice-de-Claids	440	559	Périers.	3628 25	32	22	22	
Vesly	1204	1637	Lessay.	13824 »	41	26	26	
CANTON DE MONTMARTIN-SUR-MER ¶. Populati								
MONTMARTIN-SUR-MER	1068	1002	☒	7276 42	41	10	10	
Annoville	902	851	Montmartin-sur-Mer	6736 »	43	13	13	
Contrières	664	913	Coutances.	8567 50	38	8	8	
Hautteville-sur-Mer	625	339	Montmartin-sur-Mer	3019 75	40	12	12	
Hérenguerville	312	271	*Idem.*	2200 50	43	13	13	
Hyenville	369	331	Coutances.	3022 »	37	7	7	
Lingreville	1550	923	Bréhal.	9425 »	45	15	15	
Montchaton	690	689	Coutances.	4851 50	38	7	7	
Orval	1104	1231	*Idem.*	11554 »	36	6	6	
Quettreville	1631	1586	*Idem.*	13182 »	40	10	10	
Regnéville	2063	1029	☒	11397 32	40	11	11	
Trelly	1164	1175	Coutances.	10628 75	43	13	13	
CANTON DE PÉRIERS ¶. Populati								
PÉRIERS	2704	1453	☒	26262 94	26	16	16	
Baupte	291	226	Prétot.	2805 25	37	34	34	
Feugères	778	832	Périers.	7539 25	21	15	15	
Gonfreville	456	898	*Idem.*	4541 75	35	23	23	
Gorges	1184	2669	*Idem.*	13185 42	38	25	25	
Lastelle	205	398	Prétot.	2234 50	38	28	28	
Le Plessis	663	1096	*Idem.*	6492 »	35	28	28	
Marchésieux	1415	1975	Périers.	15258 87	23	20	20	
Nay	225	249	*Idem.*	1775 »	24	23	23	
Sainte-Suzanne	158	352	Prétot.	2304 75	44	32	32	
Saint-Germain-le-Vicomte	496	819	Périers.	6864 »	32	22	22	
Saint-Jores	815	1275	Prétot.	10965 41	40	30	30	
Saint-Martin-d'aubigny	937	1501	Périers.	10620 50	22	18	18	
Saint-Sébastien-de-Raids	480	520	*Idem.*	4535 75	26	19	19	
CANTON DE SAINT-MALO-DE-LA-LANDE ¶. Populati								
SAINT-MALO-DE-LA-LANDE	443	399	☒	2782 17	40	9	9	
Agon	1602	1237	☒	8060 83	41	11	11	
Anctéville	480	773	St-Malo-de-la-Lande	4907 25	38	8	8	
Blainville	1704	1286	*Idem.*	9822 76	43	12	12	

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
Lessay.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
rose.	Parquet.	Allain ; Helland.	Loquet, frère Maurice.	Desloges ; Aumont, sr Marie
rin.	Godefroy-Longchamps.	Duhamel.	Mariette.	Beaufils.
Bel.	Legouix.	Lequertier.	Le Danois.	Loret.
mson.	Jouninet.	Gautier.	Leparquier.	Lebréton.
Colley.	Fautrat.	Fras.	Brotelande.	Delaroque.
Clamorgan.	Sohier.	Girot.	Sohier.	Charbonnel, sr Clémentine.
rée.	Mahault.	Hostingue.	Dieudonné.	Lecesne.
rison.	Le Cœur.	Fontaine.	Saugrain.	Robin.
vesque.	Duprey-Beuzeville.	Tabard.	Villette.	Le Provost.
,162 habitants (12 communes).				
françois.	Ménard.	*Folliot.*	Leprince.	Crouzat.
ouraye du Parc.	Hébert.	Beuchet ; Olivier.	Le Mennier.	Briens.
u Cabouët.	Deguelle (F.)	Gasté.	Cléraux.	Péseril, sr Prudentienne.
chel-d'Annoville.	Viard.	Anquetil.	Lepeu.	Loison.
febvre.	Lenoir.	Billard.		Etur.
ecoupé.	Paisnel.	Foucard.		Lerosey.
avenet ✻.	Fremin-les-Marais.	Lecoquierre.	Blouin.	Angé.
ouvin.	Legendre.	Perdriel.	Esnol.	Réné.
onts-d'Emonville.	Coulomb.	Pignet.	Baudry.	Ameline.
Buffe.	Paulmier-Loslongchamps.	Leber.	Lainé.	Eudes.
acaille de Litti-nière.	Lecaplain.	Lecaplain ; Rapilly ; Legouix.	Lerond.	Lécluze ; Lamy ; Addes.
esnage.	Le Conte.	Gombert.	Lahaye.	Coubrun.
807 habitants (14 communes).				
arquis de Pien-nes ✻.	Lerendu ; Thomas.	*Bitouzé.*	Porée.	Bour.
emin.	Laperruque.	Couvert.		Vauprès.
uliue.	Depierrepont.	Regnault.	Delacour.	Lefèvre.
zard.	Levesque.	Guénier.	Postel.	Burguet.
loutre.	Burvingt.	Leblond.	Holley.	Esnault.
moucheux.	Lenoir.	Lenoir.		Lecesne.
ultier.	Rouland.	Beuve.	Sévaux.	Février.
ger.	Desmeules.	Sébire.	Lebedel.	Lefillâtre.
rey.	Desbarres.	Vichard.		Enée.
beuf.	Faudemer.	Philippe.	Ecole libre.	
oulhot de Saint-Germain C✻.	Dujardin.	Savary.	Durel.	Le Breton.
got (J.)	Bagot (Th.)	Marie.	Legigan.	Harivel.
laune.	Hébert.	Lehideux.	Lambart.	Provost.
ligny.	Leguelinel.	Loyer.	Regnault.	Lallemand.
,477 habitants (13 communes).				
oulomb.	Lerendu.	*Foucard.*	Saussey.	Journaux.
ottier.	Jehenne.	Guidon.	Lechevallier.	Le Noir.
prieur.	Lécluse.	Beaufils.		Hédouin.
aille.	Boivin.	Lenoir.	Ozouf.	Calenge.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LI du départe-ment.	judiciaire.	d'arrondisse-ment.	du canton.
Suite du CANT								
Boisroger	563	529	St-Malo-de-la-Lande	3251 50	41	10	10	4
Brainville	329	319	*Idem.*	2632 25	37	7	7	4
Gouville	1696	1285	*Idem.*	8701 25	44	13	13	5
Gratot	825	1069	*Idem*	8551 17	35	5	5	4
Heugueville	724	674	Agon.	6819 67	42	7	7	6
La Vendelée	430	503	Coutances	3657 25	35	6	6	8
Montsurvent	527	833	St-Malo-de-la-Lande	6082 »	41	9	9	6
Servigny	332	395	Coutances.	2712 33	38	7	7	7
Tourville	822	903	Agon.	6591 »	40	8	8	4
			CANTON DE SAINT-SAUVEUR-LENDELIN ¶. Population					
SAINT-SAUVEUR-LENDELIN.	1717	1689	☒	14977 »	29	10	10	»
Camprond	589	619	Coutances.	3781 50	22	9	9	8
Hautteville-la-Guichard	1126	1198	Marigny.	8662 75	22	14	14	10
La Ronde-Haye	612	665	St-Sauveur-Lendelin	4696 25	31	12	12	3
Le Lorey	1181	1456	Marigny.	11583 50	19	12	12	10
Le Mesnil-Bus	867	498	St-Sauveur-Lendelin	4494 50	24	14	14	5
Montcuit	466	384	*Idem.*	3004 50	22	13	13	5
Monthuchon	571	764	Coutances.	5650 50	32	6	6	5
Muneville-le-Bingard	1265	2000	St-Sauveur-Lendelin	10616 10	34	11	11	5
Saint-Aubin-du-Perron	578	750	*Idem.*	5018 »	28	15	15	5
Saint-Michel-de-la-Pierre	468	484	*Idem.*	2678 75	28	12	12	2
Vaudrimesnil	501	603	Périers.	3582 25	31	13	13	13
			ARRONDISSEMENT DE MORTAIN					
			CANTON DE MORTAIN ¶. Popu'ation					
MORTAIN	2413	684	☒	16915 62	62	68	»	»
Bion	729	1264	Mortain.	5381 50	66	72	4	4
Fontenay	448	685	*Idem.*	3312 »	67	68	8	8
Le Neufbourg	686	223	*Idem.*	1849 33	62	68	2	2
Notre-Dame-du-Touchet	1390	1765	*Idem.*	8530 25	71	78	10	10
Rancoudray	428	852	*Idem.*	1614 50	68	75	7	7
Romagny	1528	2946	*Idem.*	9946 75	67	71	4	4
Saint-Barthélemy	522	679	*Idem.*	2852 76	59	64	4	4
Saint-Clément	1061	2382	*Idem.*	5324 50	68	76	8	8
Saint-Jean-du-Corail	644	1404	*Idem.*	4916 58	67	41	6	8
Villechien	644	1082	*Idem.*	5235 25	69	78	10	10
			CANTON DE BARENTON ¶. Populati n					
BARENTON	2768	3525	☒	19600 83	72	78	10	»
Ger	2522	3936	Barenton.	10130 91	73	79	14	11
Saint-Cyr-du-Bailleul	1753	2341	*Idem*	13480 42	77	83	15	5
Saint-Georges-de-Rouelley	1526	2044	*Idem.*	8977 08	77	83	15	5
			CANTON D'ISIGNY ¶. Populati n					
ISIGNY	317	425	☒	2324 »	67	68	20	»
Chalandrey	579	768	Isigny.	3656 »	67	65	20	3
La Mancellière	395	750	*Idem.*	3605 12	60	60	18	4
Le Buat	405	457	*Idem.*	2744 41	61	61	20	3

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
DE SAINT-MALO-DE-LA-LANDE.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Lecrivain.	Hue.	Taforel.	Letourneur.	Thuillet.
Pignard-Dudézert	Lerond.	Lhotellier.		Esnouf.
Doublet.	Laisney.	Groult ; Bataille.	Gaffre.	Doublet; Brotel, sr Mar.-Aug
Leforestier.	Lemière.	Bouley ; Depériers.	Jeanne.	Guilbert ; Baux, sr Marie.
Girard.	Hébert.	Lemétais.	Poutrel.	Marie.
Jean.	Ozon.	Journeaux.		Duchesne.
Poulain.	Lerosey.	Cleret.	Legigan.	Deshogues.
Corbet.	Lecaudey.	Loisel.		Lebreton.
Robiquet.	Cardin.	Lemesnager.	Defontenay.	Bonnel.
9,941 habitants (12 communes).				
Ferrand de la Conté ✻	Dujardin.	*Beaufils.*	Lauhel.	Le Sens.
Lecluze.	Clément.	Hue.	Renouard.	Lemoigne.
Le Cardonnel.	Le Rouxel.	Auvray.	Lelièvre.	Sauvage.
De Saint-Denis.	Bouillon.	Bichard.	Patrix.	Sublin.
Turgis.	Lechevallier.	Auvray.	Godard.	Plantegenest.
Campain.	Le Jeune.	Delarocque.	Rault.	Le Reculey.
Grould.	Frémond.	Gosselin.	Lemarinel.	Lesage.
Amourette.	Tesson.	Hersent.	Acquebec.	Hardy.
Hébert.	Toulorge.	Billard.	Auvray.	Heuguey.
D'Auxais.	Hébert.	Legrand.	Laronche.	Leriquier.
Fauny.	Lefol.	Fautrad.	Leterrier.	Dubois.
Gosset.	Jouninet.	Frémine.	Jean.	Larsonneur.
Population : 71,026 habitants.				
10,523 habitants (11 communes).				
Moulin.	Queslier.	*Menant.*	Cayron, frère Nicier.	
Delatouche.	Danguy.	Delarue.	Godefroy.	Gourdel.
Pinot.	Boursin.	Chesnel.	Leterrier.	Letessier, sœur Françoise.
Poulain-Dumarais.	Jardin.	Lemonnyer.	*Réuni à Mortain*	
Debon.	Julien.	Portais.	Lebas.	Gosselin, sœur Mélanie.
Joubin.	Milet.	Juhel.		Labigue.
Jouenne.	Delaunay.	Rénault.	Bizault.	Labbé.
Alix.	Giroult.	Maillard.	Alexandre.	Delaunay.
Bochin.	Delaunay.	Maupas.	Painblanc.	Pasquer.
Théot.	Gaudin.	Roblin.		Desgranges.
Heurtault.	Mondher.	Hantraye.	Leduc.	Pepin.
8,569 habitants (4 communes).				
Bechel.	Laumondais, Breillot.	*Gilles.*	Gesbert.	Poinet, sœur Sainte-Marie.
Veron.	Lemoine, Dumaine.	*Bidault.*	Gosselin.	Noël ; Leroy.
Levéque.	Vezard.	Leriche.	Monmirel.	Hirbec ; Delanoë.
Mâlon.	Mottay.	Loyzon.	Graindorge.	Lorier.
5,842 habitants (11 communes).				
Dubreuil.	Bachelot.	*Delarue.*		Abraham.
Jouenne (J.)	Jouenne (L.)	Seigneul.	Delafontaine.	Gondoin.
Danguy.	Guilmin.	Pioline.	Lurienne.	Mary.
Blouin.	Dubreuil.	Lemoine.		Fauchon.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Suite du CANTON								
Le Mesnil-Bœufs	405	461	Isigny.	2345 »	63	63	19	5
Le Mesnil-Thébault	535	669	*Idem.*	3691 »	65	66	24	4
Les Biards	951	1060	St-Hilaire-du-Harc.	5913 75	70	71	23	3
Montgobier	654	750	Isigny.	3982 »	63	63	21	6
Montigny	537	903	St-Hilaire-du-Harc.	4104 87	59	60	15	8
Naftel	243	278	Isigny.	1529 »	64	65	17	4
Vezins	653	775	*Idem.*	4288 »	73	63	27	5
CANTON DE JUVIGNY ¶. Population :								
JUVIGNY	856	750	☒	3795 74	60	60	10	»
Bellefontaine	458	673	Juvigny.	2127 75	62	62	6	4
Chasseguey	211	306	*Idem.*	1171 33	66	63	11	9
Chérencé-le-Roussel	1009	1099	*Idem.*	5444 33	57	57	11	5
La Bazoge	324	580	*Idem.*	2448 08	64	64	8	4
Le Mesnil-Adelée	404	678	*Idem.*	2867 »	58	56	18	8
Le Mesnil Rainfray	741	1147	*Idem.*	4092 25	63	65	15	5
Le Mesnil-Tôve	735	1174	*Idem.*	5272 83	57	57	13	3
Reffuveille	1372	2334	*Idem.*	7734 17	58	57	17	7
CANTON DU TEILLEUL ¶. Population :								
LE TEILLEUL	2422	3048	☒	16094 43	74	82	14	»
Buais	1420	1779	Le Teilleul.	7895 58	80	80	17	8
Ferrières	189	345	*Idem.*	1722 50	77	80	14	6
Heussé	849	1457	*Idem.*	4716 25	79	86	18	4
Husson	921	1356	*Idem.*	7258 50	72	78	10	4
Sainte-Marie-du-Bois	303	477	*Idem.*	2591 50	73	80	12	4
Saint-Symphorien	492	675	St-Hilaire-du-Harc.	7123 17	81	76	14	11
Savigny-le-Vieux	1256	1716	*Idem.*	3149 50	85	76	19	14
CANTON DE SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET ¶. Population :								
ST-HILAIRE-DU-HARC.	3983	995	☒	25279 73	77	69	15	»
Chevreville	307	441	St-Hilaire-du-Harc.	2505 75	68	69	13	6
Lapenty	1047	1488	*Idem*	7602 41	75	79	11	7
Le Mesnillard	668	977	*Idem.*	4378 83	67	68	11	7
Les Loges-Marchis	1552	1988	*Idem.*	8832 75	81	73	19	4
Martigny	730	888	*Idem.*	5002 »	63	65	16	6
Milly	656	964	*Idem.*	5586 »	75	72	11	7
Moulines	412	731	*Idem.*	3028 »	83	75	17	6
Parigny	1208	1162	*Idem.*	6978 »	74	69	13	2
Saint-Brice-de-Landelle	1190	1525	*Idem.*	6870 59	84	77	23	8
Saint-Martin-de-Landelle	1845	1965	*Idem.*	10057 58	84	77	23	8
Virey	1340	1693	*Idem.*	8972 25	80	69	18	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
D'Ingny.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Thouroult.	Goupil.	Brazard.		Lebeurier.
Jouenne (Ch.)	Guérin.	Mesnil.		Nicolle.
Lericollais.	Martin.	Fouasse.	Trochon.	Hamel.
Piquois.	Maillard.	Ménard.	Goron.	Morin.
Le Sénéchal.	Aguiton.	Davy.		Gautier.
Jouenne.	Serrant.	Berry.		Lebocey.
Morin.	Pelchat.	Aubert.		Desrues.
6.110 habitants (9 communes).				
Taborel.	Raulin.	*Boursin.*	Morel.	Pierre.
Gâtes de la Chesnaye.	Lejembe.	Bonnel.	Polidor.	Duval.
De Verdun de la Crenne.	Martin.	Clouard.		Hamel, sr Aimée.
Pasturel.	Leconte.	Cordou.	Cruche.	Delabroize.
Cuyer de la Chesnardière.	Trochon.	Vivier.		Robert.
Voisin.	Blondel.	Guytard.		Lebreton.
Sauvé.	Bouillant.	Salles.	Sequard.	Laloi.
Détan.	Liot.	Lethimonnier.	Provost.	Giroult, sœur Anastasie.
Delaunay.	Poisnel.	Dugué.	Loyvet.	Semery.
7.852 habitants (8 communes).				
Ferré des Ferris ✻.	Regnault.	*Duval.*	Hébert.	Sœurs St-Thomas ; St-Gilles ; Adelée ; Dumont.
Raoult.	Couillabin.	Genson.	Délente.	Cazengel.
De Pennart.	Costard.	Loyer.		Poulin, sœur Sainte-Marie.
Potier.	Miland.	Gaudin.	Launay.	Conette, sœur Sainte-Julie.
Demongodin.	Boisson.	Houssard.	Marie.	Truel.
Grandin.	Gontier.	Delafosse.		Lebougre.
Hamon.	Guillemin.	Delaunay.	Ecole libre.	
Dior.	Hamel.	Lemesle.	Robert.	Davoux.
14,935 habitants (12 communes).				
Drehier ✻.	Lerebours, Poret.	*Mahier.*	Lecroisey.	Littée.
Dâtin.	Dupont.	Iger.		Billard, sœur Sainte-Marie.
Peignon.	Hamel.	Lelandais.	Montgodin.	Dugué, sr Rosalie.
Lucas.	Bouteloup.	Petipas.	Villedieu.	Pinard.
Hautraye.	Leroux.	Bailleul.	Deschamps.	Théault.
Turmel.	Demirleau.	Lehurey.	Villedieu.	Lelandais.
Duhamel de Milly	Pacilly.	Véron.	Le Capitaine.	Gastebois.
Véron.	Restoux.	Anger.		Letavernier.
Le Capitaine.	Lecapitaine.	Dubois.	Cousin.	Leprieur.
Boivent du Latay.	Badiche.	Tesniéres.	Desdevises.	Duclos.
Resteux.	Julienne.	Gournay.	Goron.	Constantin.
Dupont.	Normand.	Larouelle.	Jehenne.	Lebocey, sr Saint-Augustin

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	DISTANCE AU CHEF-LIEU judiciaire.	DISTANCE AU CHEF-LIEU d'arrondissement.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du canton.
Canton de Saint-Pois ¶. Population :								
Saint-Pois	809	778	⊠	4009 33	51	50	17	»
Boisyvon	277	385	Villedieu.	1502 »	45	43	27	10
Coulouvray-Boisbenâtre	1607	1725	Saint-Pois.	5746 66	45	44	23	6
La Chapelle-Cécelin	420	522	Villedieu.	1993 50	40	39	28	11
Le Mesnil-Gilbert	481	785	Saint-Pois.	3647 50	60	56	15	4
Lingeard	238	363	*Idem.*	1249 »	54	54	15	4
Montjoie	1008	1437	*Idem.*	3758 50	54	67	19	3
Saint-Laurent-de-Cuves	1227	1480	*Idem.*	6887 50	55	50	22	5
Saint-Martin-le-Bouillant	848	1237	Villedieu.	3490 25	42	40	28	11
Saint-Maur-des-Bois	339	497	*Idem.*	1840 »	41	37	29	12
Canton de Sourdeval ¶. Population :								
Sourdeval	3979	3648	⊠	24411 81	52	67	11	»
Beauficel	539	911	Sourdeval.	4059 13	57	61	13	5
Brouains	609	379	*Idem.*	3386 70	57	60	10	8
Gathemo	806	1040	*Idem.*	3828 41	49	57	18	7
Le Fresne-Poret	827	1001	*Idem.*	4572 »	57	75	19	8
Periers-en-Beauficel	852	931	*Idem.*	4090 17	53	61	14	12
Saint-Martin-de-Chaulieu	568	788	*Idem.*	2931 75	52	68	18	7
Saint-Sauveur-de-Chaulieu	193	270	*Idem.*	1298 50	52	68	19	8
Vengeons	1574	1569	*Idem.*	6741 08	50	62	16	5
ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.								
Canton de Valognes ¶. Population :								
VALOGNES	5899	1748	⊠	66737 57	68	54	»	»
Brix	2517	3357	Valognes.	17150 67	67	64	10	10
Huberville	276	576	*Idem.*	4565 75	61	58	4	4
Lieusaint	302	522	*Idem.*	5003 50	62	50	4	4
Montaigu	891	1471	*Idem.*	7188 50	66	62	8	8
Saussemesnil	1665	2144	*Idem.*	9851 15	65	62	8	8
Tamerville	1039	1933	*Idem.*	11985 »	61	57	3	3
Yvetot	1025	1246	*Idem.*	13495 57	62	53	4	4
Canton de Barneville ¶. Population :								
Barneville	1002	573	⊠	6315 58	69	48	29	»
Beaubigny	291	644	Barneville.	2188 50	77	56	33	8
Carteret	521	509	*Idem.*	2826 75	73	51	30	3
Fierville	388	745	*Idem.*	4645 25	69	47	23	8
La Haye-d'ectot	393	730	*Idem.*	3286 75	71	52	28	4
Le Mesnil	351	345	*Idem.*	2451 »	66	44	26	6
Les Moitiers-d'Allonne	981	1712	*Idem.*	7065 »	73	52	29	4
Le Valdécie	252	398	Bricquebec.	1659 50	73	51	19	11
Ourville	753	1184	Portbail.	7841 50	62	41	28	8

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
7,348 habitants (10 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Lat.t d'Auray.	Lemardeley.	*Chesnel.*	Liot.	Thibault.
Gautier de Carville.	Huet.	N. . .		Boché.
Levavasseur.	Le Chaptois.	Couétil.	Lerogeron.	Pautrel.
Benoist.	Martin.	Heslouis.		Carnet.
Lemardeley.	Delabroize.	Anquetil.		Vigot.
Davy.	Letellier.	Villain.		Blanchère.
Bécherel (P.)	Bécherel (A).	Gautier. .	Lebécherel.	Catherine.
Perlin.	Bréhier.	Vénisse.	Lecaudey.	Gautier.
Lair.	Mochon.	Dupont.	Plantegenest.	Edouard, sr Virginie
Benoist (Ch.)	Benoist (P.)	Parain.		Dior.
9,947 habitants (9 communes).				
Larier.	Rondel, Heurtault.	*Poullain.*	Serrant.	Eudeline, Desplanques.
Dangny.	Chapel.	Tabard.		Besnier.
Guesdon.	Delabrouaize.	Anfray.	Julienne.	Maloizel.
Chardin.	Davy.	Bonnel.	Leclerc.	Abraham, sr Ste-Félicité.
Juhel.	Debon.	Hébert.	Ruault.	Maloizel.
Geslin.	Guesdon-Nardel.	Bailleul.	Benoist.	Ameline.
Bazin.	Fougeray.	Lenicolais.		Primault.
Hamel.	Dupont.	Legendre.		Michel.
Lemaison.	Lejemble.	Leroy.	Coquelin.	Vonken.
Population : 84,786 habitants.				
3,518 habitants (9 communes).				
Mesln GO✱.	Baraudet.	*Leroy* ✱; *Thomas*, à Alleaume ; Dubommet, à St-Joseph.	Oury, Hersent.	Beranger.
Le Roy.	Launay-Dupuis.	*Dupont.*	Hadoy.	Fonnaud.
Mouchel.	Lefrançois.	Viel.		Grandin.
Esnult.	Bellin.	Dusaut.		Lemaître.
Lemonnier.	Renault.	Morisset.	Roblot.	Agnès.
Mouchel-Vichard	Mouchel-Grosdos.	Dujardin ; Lesauvage.	Durel.	Louet ; Vautier.
Jamet.	Ozenne.	Couppey.	Dorange.	Hinckelbein.
Renouf.	Touraine.	Lecler.	Leprieur.	Thezard.
,124 habitants (16 communes).				
Félix.	Besnard.	*Asselin.*	Lemonnier.	Poulain.
Larquemin.	Surcouf.	Lesueur.		Lequertier.
Du Châtel.	Leforestier.	Hervieu.	Vrac.	Vautier.
Rouelle.	Duval.	Lequertier.	Surcouf.	Cousin.
Lechevalier.	Leroy.	Digard.	Mabire.	Néel.
Dolbet.	Noël.	Gentès.		Langlois.
Levieux.	Mabire.	Louis ; Durel.	Holley.	Dujardin.
Travert.	Margnery.	Collette.		Barbey.
Jamson.	Bronault.	Fortin.	Vimont.	Lainé.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Impôts territoriaux de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Suite du CANTON D								
Portbail	1864	2107	☒	15722 99	64	43	29	6
St-Georges-de-la-Rivière	318	377	Barneville.	2340 75	67	46	32	3
Saint-Jean-de-la-Rivière	218	358	*Idem.*	2241 »	68	47	31	2
Saint-Maurice	474	745	*Idem.*	3741 60	69	48	26	5
Saint-Pierre-d'Arthéglise	246	539	*Idem.*	1541 25	74	51	23	8
Senoville	361	717	*Idem.*	3050 75	77	56	33	8
Sortosville-en-Beaumont	505	1034	*Idem.*	3672 50	75	57	24	7
CANTON DE BRICQUEBEC ¶. Population :								
BRICQUEBEC	3779	5142	☒	36429 75	70	52	13	»
Breuville	452	841	Bricquebec.	3547 »	78	62	16	10
Les Perques	308	485	*Idem.*	2357 50	74	53	18	5
Le Vrétot	995	2056	*Idem.*	9491 50	77	59	20	7
Magneville	594	949	*Idem.*	7381 50	62	51	10	9
Morville	406	708	Valognes.	6332 »	63	51	6	11
Négreville	1187	1642	*Idem.*	11566 50	63	55	6	7
Quettetot	730	1243	Bricquebec.	5786 »	74	56	17	4
Rauville-la-Bigot	941	1716	*Idem,*	7016 50	78	60	17	8
Saint-Martin-le-Héhert	222	213	*Idem.*	1468 »	75	57	12	5
Sottevast	909	1085	Valognes.	7116 13	70	62	10	7
CANTON DE MONTEBOURG ¶. Population :								
MONTEBOURG	2304	588	☒	18097 61	51	56	7	»
Azeville	233	300	Montebourg.	2305 »	49	54	14	7
Ecausseville	215	524	*Idem,*	2911 50	49	55	11	4
Emondeville	503	529	*Idem.*	6297 50	48	54	11	4
Eroudeville	290	487	*Idem.*	4023 83	50	58	9	2
Flottemanville	306	485	*Idem.*	4809 »	56	51	4	5
Fontenay	536	814	*Idem.*	7381 13	52	58	12	3
Fresville	776	1389	*Idem.*	13551 42	47	51	13	6
Hémevez	363	430	*Idem.*	4548 »	59	49	6	6
Joganville	163	287	*Idem.*	2812 50	49	53	10	3
Le Ham	264	387	*Idem.*	4292 83	56	50	10	5
Lestre	670	759	*Idem,*	7182 50	60	64	11	8
Ozeville	261	469	*Idem.*	2981 »	56	60	11	4
Quinéville	317	460	*Idem.*	3869 50	57	63	14	1
Saint-Cyr	256	570	*Idem.*	3724 25	54	60	5	4
Saint-Floxel	561	846	*Idem.*	8073 95	53	58	9	2
St-Germain-de-Tournebut	741	1391	Valognes.	9004 09	58	62	8	6
Saint-Marcouf	701	1353	Montebourg.	11718 »	50	56	15	8
Saint-Martin-d'Audouville	297	361	*Idem.*	3809 »	56	61	9	5
Sortosville	184	348	*Idem.*	2067 »	56	52	6	4
Urville	366	515	*Idem.*	4608 50	59	48	7	7
Vaudreville	203	302	*Idem.*	2108 75	55	60	10	1

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
Barneville.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Duval.	Renouf.	Mahieu ; Moulin.	Hochet.	Olivier.
Lafêtre.	André dit Desjardins	Fourmage.	Giot.	Hommest.
Lecamellier.	Ferey.	Delanoë.		Lecocq.
Giot.	Hennequin.	Prével.		Couillard.
Lecheraillier.	Lay.	Gillet.		Bataille.
Chesnet.	Manger.	Hébert.		Dupont.
Lechevalier.	Langlois.	Ogé.	Bigard.	Maugis.
10,823 habitants (11 communes).				
Mabire.	Mabire. Brasy.	*Février* ; Biard ; Vastel.	Durand.	Anne, Lerévérend Leboisselier.
[champs. Hameau dit Boulog-	Tesson.	Digard.		Beuve.
Couppey.	Martin.	Heulin.		Dubois.
Baret.	Delaroque.	Renouf.	Tollemer.	Maillard.
Perine.	Piedagnel.	Mahé.	Baudry.	Lemière.
Larquemin.	Besnard.	Lerebourg.	Martin.	Messent.
Dagoury.	Folliot.	Hérauville.	Avoine.	Bosquet.
Hamel.	Hébert.	Guerard.	Simon.	Leconte.
Bigard.	Hébert.	Renard.	Sorel.	
Couppey.	Delacotte.	Poisson.		Lesavourey.
De Chivré.	Adam.	Godan.	Lemoyne.	Pézeril.
10,410 habitants (22 communes).				
Lemor.	Manger.	*Voisin.*	Gouhier.	Rondel.
Dorey-Descroutes	Leforestier.	Joret.		Gosselin.
Picot.	Gallot.	Caillebotte.		Leroux.
Leconte.	Ramilton.	Dusaulx.	Simon.	Bonnesœur.
Agasse.	Le Chevallier.	Vrac.		Travert.
Lecacheux.	Lebreton.	Durel.		Dubois.
Lepas de la Fosserière.	Vigier.	Dossier ; Leroy.	Poincheval.	Tiphaigne.
Lelaidier.	Fremin.	Gardye.	Leverdier.	Chaignon.
Folliot.	Laisné.	Hasley.		Bezard.
Macé.	Desquesnes.	Lecouvey.		Nicolle.
Moschel.	Le Chevalier.	Puisney.		Marion.
Renouf.	Cardron.	Martin.	Bigard.	Mahieu, sœur St-Augustin.
Leboulanger.	Ledanois.	Lefebvre.		Piédagnel.
Du Mesnildot.	Lelong.	Delacour.	Blaisot.	Bécheret.
D'Aunais.	Aze.	Lecanu.	Thiébot.	
Frigot.	Legoupil.	Villain.	Liot.	Lucas.
Rolland.	Enault.	Saillard.	Thomelin.	Durand.
De More de Pontgibaud (le Cte) *	Cabieux.	Couillard.	Adam.	Lebreton, Dupré, sœur Marie.
Dubosq (Charles).	Duboscq (Jean).	Benoist.		Roussel.
Dupont.	Lebarbenchon.	Houyvet.	*Réuni à St-Cyr.*	
Lemoigne du Taillis	Bouchard.	Roulland.		Laurent.
Leduan.	Leroy.	Leclère.		Bernard.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	DISTANCE AU CHEF-LIEU judiciaire.	DISTANCE AU CHEF-LIEU d'arrondissement.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du canton.
Canton de Quettehou ¶. Population :								
Quettehou	1531	1691	☒	18326 77	65	70	16	»
Anneville-en-Saire	686	600	Barfleur.	9523 50	70	75	21	5
Aumeville-Lestre	228	244	Quettehou.	1870 75	60	64	13	6
Barfleur	1253	95	☒	5031 75	74	79	25	9
Crasville	438	717	Quettehou.	5602 »	59	64	11	6
La Pernelle	496	715	*Idem.*	5821 50	69	74	20	4
Le Vicel	380	474	Le Vast.	2198 75	71	75	21	5
Montfarville	1317	517	Barfleur.	10737 74	73	77	24	8
Morsalines	439	365	Quettehou.	3668 50	63	68	15	3
Octeville-la-Venelle	560	686	*Idem.*	5592 50	58	63	11	7
Réville	1775	1064	St-Vaast-la-Hougue.	15385 »	71	76	22	7
Sainte-Géneviève	607	495	Barfleur.	8933 42	74	78	24	8
Saint-Vaast	4098	630	☒	30048 64	68	73	19	3
Teurthéville-Bocage	1378	2146	Le Vast.	17163 78	65	68	12	7
Valcanville	1001	645	*Idem.*	9131 34	73	74	20	7
Videcosville	189	251	Quettehou.	1532 50	59	65	12	7
Canton de Sainte-Mère-Eglise ¶. Population :								
Sainte-Mère-Eglise	1513	1770	☒	24798 77	41	47	17	»
Amfreville	786	1010	Sainte-Mère-Eglise.	8706 76	47	44	16	6
Angoville-au-Plain	97	565	*Idem.*	5091 50	34	40	26	9
Audouville-la-Hubert	217	640	*Idem.*	6143 »	42	48	24	6
Beuzeville-au-Plain	100	204	*Idem.*	2495 »	45	50	19	3
Beuzeville-la-Bastille	293	433	Pont-Labbé (Picauville.)	4319 »	46	39	21	9
Blosville	380	422	Sainte-Mère-Eglise.	4548 17	37	42	21	4
Boutteville	191	182	*Idem.*	2408 »	41	44	24	7
Brucheville	301	1139	*Idem.*	11720 75	48	45	72	10
Carquebut	539	825	*Idem.*	10104 25	42	46	22	5
Chef-du-Pont	393	376	*Idem.*	4396 50	41	44	20	3
Ecoqueneauville	187	352	*Idem.*	3489 »	41	47	20	3
Foucarville	271	505	*Idem.*	5828 »	47	52	19	7
Gourbesville	370	816	*Idem.*	6809 25	52	44	15	8
Hiesville	148	403	*Idem.*	4755 25	38	43	23	7
Houesville	340	499	*Idem.*	4179 »	35	40	24	7
Liesville	345	618	*Idem.*	4644 »	36	43	28	11
Neuville-au-Plain	287	470	*Idem.*	4066 »	44	34	15	3
Picauville	2507	1906	☒	25979 91	47	51	18	10
Ravenoville	670	1167	Sainte-Mère-Eglise.	10070 08	48	54	17	7
St-Germain-de-Varreville	301	583	*Idem.*	5583 »	46	51	19	7
Saint-Martin-de-Varreville	469	836	*Idem.*	7052 »	46	51	21	9
Sainte-Marie-du-Mont	1413	2797	*Idem.*	24327 73	38	44	26	9

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
16,876 habitants (16 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMles
Ducloset.	Caen.	*Hérard.*	Mahieu.	Farry.
Du Mesnildot.	Onfroy.	Gautier.	Rouelle.	Lemarinel.
Cadet.	Christard.	Bihel.		Godard, sr Sainte-Adelaïde.
Delidan.	Hay.	Travert.	Hurel.	Lecacheur, sr Louise-Marie.
Creuly.	Lecapon.	Larose ; Forget.		Leyne, sœur Sainte-Rosalie.
Hamel.	Lapierre.	Gouellein.	Lecanu.	Legrand.
Barreaux.	Bourdet.	Savary.	Renouf.	Saillard.
Dubrix.	Legrin.	Yvetot.	Truffert.	Fauvel.
Leconte.	Leguay.	Thin.	Dusiquet.	Rondel.
Dubost.	Folliot.	Miquelot.	Lecanu.	Maupas.
Lescroel-Després.	Lefnuconnier.	Lecler.	De Caumont.	David.
Marois.	Pesnel.	Quentin.	Ricard.	Lecerf.
Casley.	Hamelin, Leconet.	*Jouenne.*	Baudry.	Picot, sœur Ste-Augustine.
Magdeleine le Tailly.	Rouxel.	Levacher.	Eury.	Suzanne.
Mesnie.	Anthouard.	Delacour.	Cahours.	Luce.
Godefroy.	Delisle.	Legruel.		Poirier, sœur Modeste.
13,484 habitants (26 communes).				
Hays.	Malençon.	*Guéret.*	Enguebec.	Tetrel.
Cardet.	Besnard.	Dufresne; Larsonneur.	Auvray.	Dubois.
Meriel.	Truffert.	Bléhou.		Lemichelet.
Brobier.	Henry.	Josse.		Bérard.
Mouton.	Barbey.	Durand.	*Réuni à St-Germain-de-Var.*	
De Beaufort.	Manger.	Pagny.	Cariot.	Hérouard.
Piquot.	Caillemer.	Villette.	Suzanne.	Hulmer.
Lecauf.	Leloup.	Ribet.		Mahaut.
Marie.	Poitier.	Roublot.		Legros.
Folliot.	N.	Gambillon.	Thiébot.	Lechanteur, sr Ste-Adrienne
Rachine.	Laurence.	Viel.	Rouelle.	Houssin.
Comte de Compère.	Lefranc.	Picquenot.		Nicolle.
Lefebvre.	Marie des Manneteaux.	Bellot.	*Réuni à St-Germain-de-Var.*	
Bouffard.	Leportois.	Lenoir.	Le Charpentier.	Girard.
Corbin des Manneteaux.	Mouchel.	Diesnis.		Lucas.
Frigoult de Liesville.	Leroy.	Bochet.		Perrodin.
Larue.	Jeannette.	Leterrier.	N.	Tirel.
Duchemin.	Leprince.	Genest.	N.	Milcent.
Marquis d'Aigneaux.	Couppey.	Godefroy ; Sebline.	Lebedel.	Gauthier.
Lesénécal.	N.	Lequertier.	Lemoigne.	Lurienne.
De la Gonnivière.	Masson.	Hamel.	Fouquet, frère Stall.	Lefèvre, sœur Saint-Hare.
Bertot.	Huet.	Hamel.	Lechevallier.	Lefèvre, sr Saint-Marcellin.
Legoupil.	Julien.	Lecaplain.	Eudine.	Brunet.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU : du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Suite du CANTON								
Sebeville	119	388	Sainte-Mère-Eglise.	2929 50	38	44	22	5
Turqueville	353	520	*Idem.*	5696 50	43	49	21	4
Vierville	94	376	*Idem.*	3396 »	36	41	27	10
CANTON DE SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE ¶. Population :								
ST-SAUVEUR-LE-VIC.	2754	3523	⊠	28988 32	55	39	15	»
Besneville	1450	1825	St-Sauv.-le-Vicomte.	10901 75	62	36	23	8
Biniville	180	298	*Idem.*	2201 25	54	47	10	6
Catteville	183	456	*Idem.*	2780 75	61	35	19	4
Colomby	811	1116	Valognes.	9955 25	57	48	6	9
Crosville	205	406	St-Sauv.-le-Vicomte.	3302 »	52	43	18	5
Etienville	662	738	Pont-Labbé (Picauville)	6731 »	40	40	16	8
Golleville	388	646	St-Sauv.-le-Vicomte.	5475 75	61	49	11	7
Hautteville	205	422	*Idem.*	3065 »	54	46	11	7
La Bonneville	377	631	*Idem.*	5092 50	50	42	14	7
Les Moitiers-en-Bauptois	546	776	Pont-Labbé (Picauville)	5413 75	49	37	19	11
Néhou	2048	3742	St-Sauv.-le-Vicomte.	19826 15	59	49	15	7
Neuville-en-Beaumont	182	168	*Idem.*	1432 50	64	33	22	7
Orglandes	634	926	*Idem.*	9692 »	53	44	10	8
Rauville-la-Place	888	1188	*Idem.*	10467 20	54	41	16	3
Reigneville	77	227	*Idem.*	1063 »	52	49	13	7
Sainte-Colombe	324	499	*Idem.*	3564 75	58	44	13	6
Taillepied	143	214	*Idem.*	1499 67	61	44	20	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
DE SAINTE-MÈRE-EGLISE				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMles
Carel.	Ledevin.	Gautier.	*Réuni à Blosville*	
Maillard.	Menant.	Belliard.	Labaye.	Datin.
Levert.	Marie.	Lecanu.	*Réuni à Angoville.*	
11.057 habitants (18 communes).				
Feubert.	Lesachey ; Lebouffy.	*Avice ;* Aubert ; Levaché.	Malassis.	Hébel; veuve Delacotte.
Lamotte.	Levast.	Moulin.	Enquebec.	Beaufils.
Obé.	Josse.	Duval.	*Réuni à Houtteville.*	
Cousin.	Langlois.	Hébert.		Marie.
Bellin.	Néhou.	Goutière.	Lainé.	Baudin.
Hamel.	Duprey.	Giot.		Lamperière.
Lesage.	Leportois.	Vallognes.	Roulland.	Desmier.
Leneveu.	Launey.	Levesque.	Pillet.	Guesnier.
Abaquesné de Parfouru.	Picquenot.	Fras.	Paquet.	Folliot.
Levavasseur.	Gallot.	Adelée.	Lesage.	Philippe.
Anquetil-Sourdillet.	Ferey.	Boscher.	Mauger.	Mottin. [asse.
Leroux.	Fossey.	Lacotte ; Lepetitpas	Gautier, Troude.	Héroard ; Vadet, sr Atha-
Falaize.	Lebleu.	Bréard.		Marguerie.
Dorléans.	Le François.	Marguerie.	Béquet.	Damamme, sœur St-Chrysostôme.
Hautemanière.	Yvetot.	Mariette.	Mariette.	Thomine.
Simon.	Liard.		*Réuni à Orglandes*	
Picquenot.	Blandamour.	Lerosey.	Lesigne.	Levesque.
Couppey.	Meslin.	Couppey.		Hennequin.

POLICE GÉNÉRALE.

Commissaires de police.

Arrondissement de Saint-Lo.—MM. Lalande, commissaire de police, à Saint-Lo; Piard-Deshayes, *id.*, à Carentan; de Cooman, *id.*, à Torigni-sur-Vire.

Arrondissement d'Avranches.—MM. Fayet, commissaire de police, à Avranches; Renaudin, *id.*, à Brécey; Romeyron, *id.*, à Granville; Millon, inspecteur spécial de police chargé de la surveillance du port de Granville, à Granville: Le Dezert, *id.*, à Pontorson; Quoniam, *id.*, à Saint-James; Buttafoco, *id.*, à Villedieu.

Arrondissement de Cherbourg.—MM. de la Chevardière de la Granville, commissaire central de police, à Cherbourg; Tyrion et Fay, commissaires de police, à Cherbourg; Guinnard, inspecteur spécial de police sur les chemins de fer de l'Ouest, en résidence à Cherbourg; Franco, commissaire de police, à Equeurdreville.

Arrondissement de Coutances.—M. Pillet, commissaire de police, à Coutances.

Arrondissement de Mortain.—MM. Poirier, commissaire de police, à Mortain; Cazenave, *id.*, à Saint-Hilaire-du-Harcouët; Huet, *id.*, à Sourdeval.

Arrondissement de Valognes.—MM. Lalué, commissaire de police, à Valognes; Saintlot, *id.*, à Portbail; Turgis, *id.*, à Saint-Vaast.

ORDRE JUDICIAIRE.

COUR IMPÉRIALE DE CAEN.

M. Edmond Olivier ✱, premier président; M. Petit ✱, procureur général.

TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE.

La Cour d'assises de la Manche siége à Coutances, sous la présidence d'un Conseiller à la Cour impériale de Caen; elle tient au moins quatre sessions par an; l'ouverture de chacune de ces sessions est ordinairement fixée au commencement des mois de *mars, juin, septembre* et *décembre*.

Tribunal civil séant à Saint-Lo.

Audiences: *mardi*, police correctionnelle;—*mercredi*, rapports, affaires venant à bref délai;—*jeudi* et *vendredi*, affaires du rôle suivant la fixation;—*samedi*, affaires de prompte expédition, publications et ventes.

Président.—M. Duhamel ✱.

Juges.—MM. Paris, *juge honoraire*; Lemonnier de Gouville, *juge d'instruction*; Fleury, Paillard-Fernel.

Juges suppléants.—MM. Formey Saint-Louvent, Lecampion.

Parquet.—MM. Hoffmann, *procureur impérial*; Boudey, *substitut*.

Greffe.—MM. Adeline, *greffier*; Kerver, Dudouy et Aubraye, *commis greffiers*.

AVOCATS.—MM. Legohier de Précaire, Dieu-Labrasserie, Denis, Galliot, Gohier, Douchin, Leury, *bâtonnier ;* Huet, Dieu, *secrétaire ;* Lejolis de Villiers, Amiard.

AVOUÉS.—MM. Dussaux, Mirey, Voisin, *syndic ;* Simon aîné, *rapporteur ;* Simon (Adolphe), *président ;* Lehieulle, *secrétaire ;* Lemasson, Pottier.

HUISSIERS.—*Audienciers :* MM. Boscher, Gancel, *syndic ;* Letot, Aubril, Lebalnois, *trésorier.*

Tribunal de commerce : MM. Seigneuret, Sanson.

Justice de paix : MM. Thiéry, Gautier.

Huissiers résidant à Saint-Lo : MM. N., *secrétaire ;* Ecolasse, Lemasurier, Cardin.

Huissiers résidant dans l'arrondissement : MM. Marguerite, à Saint-Clair, ; Fauvel, à Cerisy-la-Forêt ; Huet, à Canisy ; N., Letourneur, Blard, à Carentan ; Ravaley, à Pont-Hébert ; Barbier, à Marigny ; Terry, Genvrin, à Percy ; Lohier, Voisin, à Tessy ; Pezeril, Sinel, à Torigni-sur-Vire.

ASSISTANCE JUDICIAIRE.—MM. Vautier ✻, vice-président du Conseil de préfecture, *président ;* de Maynard, conseiller de préfecture ; des Brochers, receveur de l'enregistrement ; Leury, avocat ; Lebas, ancien avoué ; Adeline, *secrétaire.*

Tribunal de commerce de Saint-Lo.

Audiences le *mardi*, à deux heures de l'après-midi.

PRÉSIDENT.—M. Derbois.

JUGES.—MM. Heulin, Le Parquois aîné, Chanu-Hélaine.

JUGES SUPPLÉANTS.—MM. Tariel, Hinard.

GREFFE.—M. Frémin, *greffier.*

Il n'y a pas d'agréés ; ce sont les avocats et les avoués qui défendent.

Tribunal civil séant à Avranches.

Audiences : *mercredi*, police correctionnelle ; *jeudi* et *vendredi*, affaires civiles ; —*samedi*, affaires urgentes sur requête, rapports, référés et adjudications.

PRÉSIDENT.—M. Le Moine des Mares ✻.

JUGES.—MM. Le Montier, *juge ;* Lance, *juge d'instruction ;* Rioult de Montbray et Sanson ✻, *juges honoraires.*

PARQUET.—MM. Lemarié, *procureur impérial ;* Surcouf, *substitut.*

GREFFE.—MM. Bameule, *greffier ;* Masselin, *commis greffier.*

AVOCATS.—MM. Fontaine, Delouche, Maufras, Barenton, *bâtonnier ;* Bataille, Simon, Carnet, *secrétaire ;* Ygouf, Leloup.

Stagiaires.—MM. Turgot, Lemoine, Havard, Bouvattier, Pinel, Louiche.

AVOUÉS.—MM. Duheil, Mauduit, *président ;* Hurel, Barbé, *syndic ;* Fontaine-Laporte, Levavasseur, *rapporteur ;* Lepaumier, *secrétaire-trésorier ;* Hingan.

HUISSIERS.—*Audienciers :* MM. Lemardeley, Guérin, *trésorier ;* Pottier, *secrétaire ;* Lemasle.

Huissiers résidant à Avranches : MM. Jacques, *syndic ;* Lainé.

Huissiers résidant dans l'arrondissement : MM. Bidois, Heilgu, à Brécey ; Blanchet, Abraham, à Ducey ; Barré, Ruel-Lacavée, Heneux et Domin,

à Granville ; Avril et Geoffroy, à la Haye-Pesnel ; Enguehard et Guichard, à Pontorson ; Poisnel, Patrix, à Saint-James ; Le Bedel, Le Fresne, à Sartilly ; Loyer, Béatrix, *rapporteur ;* Leroux, à Villedieu.

ASSISTANCE JUDICIAIRE.—MM. Bouvattier ✱, sous-préfet, *président ;* Vimont, receveur de l'enregistrement ; Piel-Desruisseaux, ancien notaire ; Pinel, avocat ; Mauduit, avoué ; Bameule, *secrétaire.*

Tribunal de commerce de Granville.

Le ressort de ce tribunal embrasse tout l'arrondissement d'Avranches.
Audiences le *jeudi.*

PRÉSIDENT.—M. Malicorne.

JUGES.—MM. Toupet, P. Villars et Benst fils.

JUGES SUPPLÉANTS.—MM. Quesnel et Trocherie.

GREFFIER.—M. Guillot.

Il n'y a pas d'agréés ; MM. Louvel, Villars, Tencé et Chesnais, avocats, défendent habituellement.

Tribunal civil séant à Cherbourg.

Audiences : *lundi*, affaires correctionnelles ;—*mardi*, affaires sommaires, adjudications, référés ;—*mercredi*, affaires d'enregistrement ; ensuite affaires ordinaires ainsi que le *jeudi.*

PRÉSIDENT.—M. Le Moigne ✱.

JUGES.—M. Jaubert, *juge d'instruction ;* Fuzellier, Fanet.

JUGES SUPPLÉANTS.—MM. Boullement d'Ingremard, Guez et Ducoudray.

PARQUET.—MM. Brière de Mondétour ✱, *procureur impérial ;* Bouvattier, *substitut.*

GREFFE.—MM. Noyon, *greffier ;* Martel, Desvaux, *commis greffiers.*

AVOCATS.—MM. Foulon, *bâtonnier ;* Quoniam, Vrac, Lechevalier, Boullement-d'Ingremard, Favier, Lefrançois, Alix.

AVOUÉS.—MM. Le Blond, Chevrel, *secrétaire ;* Orry, *syndic ;* Martin-Martinière, *président ;* Brière, *rapporteur.*

HUISSIERS.—*Audienciers :* MM. Mabire, Auvray, Lecarpentier, *syndic ;* Folliot.

Tribunal de commerce : MM. Agnès, *trésorier ;* Duval, *rapporteur.*

Justice de paix : M. Morel, *secrétaire.*

Huissier résidant à Cherbourg : M. Robine.

Huissiers résidant dans l'arrondissement : MM. Hochet, à Omonville-la-Rogue ; Léger, aux Pieux ; Jean, Le Brequier, à Saint-Pierre-Eglise ; Lucas, à Octeville.

ASSISTANCE JUDICIAIRE (Séances le premier vendredi de chaque mois).—MM. Asselin, président honoraire, *président ;* Bon de Masin ✱, sous-préfet ; Bergeron, conservateur des hypothèques ; Foulon, avocat ; Le Blond, avoué ; Noyon, greffier, *secrétaire.*

Tribunal de commerce de Cherbourg.

Audiences le *vendredi.*

PRÉSIDENT.—M. Dumont.

JUGES.—MM. Leconte, Lucas, Lejolis, Mathieu,

SUPPLÉANTS.—MM. Bayard, Gilles, Menut, Fénard.

GREFFE.—MM. Orry, *greffier ;* Mahau', *commis greffier.*

Tribunal civil séant à Coutances.

PRÉSIDENT.—M. Bigard.

PRÉSIDENT HONORAIRE.—M. Blouet ✱.

VICE-PRÉSIDENT.—N. . .

JUGES.—MM. Vimond, *juge d'instruction ;* Lehoult, Leloup (Richard), Faure-Beaulieu, Durand.

JUGES SUPPLÉANTS.—MM. Grandin, N...

PARQUET.—MM. Dubois ✱, *procureur impérial ;* Le Maître, Coqueret, *substituts.*

GREFFE.—MM. Vigot, *greffier ;* Lemonnyer, Joret et Corbin, *commis greffiers.*

PREMIÈRE CHAMBRE.—Audiences : *lundi, mardi* et *mercredi*, affaires sommaires ; — *jeudi*, affaires sur rapport ; — *lundi*, audiences des criées.

PRÉSIDENT.—M. Bigard.

JUGES.—MM. Durand, Faure-Beaulieu, Vimond.

JUGE SUPPLÉANT.—N...

DEUXIÈME CHAMBRE.—Audiences : *mercredi*, affaires civiles sur rapport ; — *jeudi*, affaires correctionnelles ; — *vendredi* et *samedi*, affaires civiles sur plaidoiries.

VICE-PRÉSIDENT.—N. .

JUGES.—MM. Lehoult, Leloup.

JUGE SUPPLÉANT.—M. Grandin.

AVOCATS.—MM. Marie (Adolphe), *bâtonnier ;* Lecordier, Leterrier, Macé, Barbier, Delcung, Guidon, Dubreul, *secrétaire ;* Sarot, Dudouyt, Duperrouzel, Chevalier.

Stagiaires.—MM. Scelle, Hurel.

AVOUÉS.—MM. Roberge, Blanchet, Langlois, Danguy, Larose, *président ;* Jourdan, Mahé, *rapporteur ;* Leloutre, (Victor), Delaunay, *secrétaire ;* Leloutre (Jules), *syndic ;* Luce, Pimor.

HUISSIERS.—*Audienciers :* MM. Boulan, *syndic ;* Picot, Ledentu, Pican, Laisney, Cauchard.

Tribunal de commerce : MM. Dingouville, *secrétaire ;* Voisin.

Huissiers résidant à Coutances.—MM. Néel, Chasles, Lenoir.

Huissiers résidant dans l'arrondissement. — MM. Harel, à Bréhal ; Follain, à Cérences ; Hodey, Duchemin, à Cerisy-la Salle ; Legouix, à Hambye ; Mabire, Vallet, à Gavray ; Billard, Aubert, à la Haye-du-Puits ; Gancel, à Prétot ; Lerouge, Navarre, à Lessay ; Bellée, à Gratot ; Duplessis, à Quettreville ; Le Guelinel, Desplanques, Lefranc, à Périers ; N... à Saint-Sauveur-Lendelin.

ASSISTANCE JUDICIAIRE.—MM. Bon Vivier du Mesnil ✱, sous-préfet, *président ;* Leloutre, ancien avoué, *vice président ;* Barbier, avocat ; Pimor, Robin-Prévallée, receveur de l'enregistrement ; Vigot, *secrétaire.*

Tribunal de commerce de Coutances.

Audiences, le *samedi*, à 10 heures du matin.

PRÉSIDENT.—M. Daireaux.

JUGES.—MM. Decauville, Drieu-Larochelle, Ygouf.

JUGES SUPPLÉANTS.—MM. Jamet, Harel.

GREFFE.—M. Ernouf, *greffier.*

Il n'y a pas d'agréés.

Tribunal civil séant à Mortain.

Cet arrondissement n'a point de juridiction consulaire : c'est le tribunal de 1re instance qui juge les affaires commerciales. — Audiences : *lundi* et *mardi*, travaux divers en chambre du conseil :—*mercredi*, affaires urgentes ; —*jeudi* et *vendredi*, affaires civiles ;—*samedi*, police correctionnelle et affaires commerciales.

PRÉSIDENT.—M. de Mezange de Saint-André.

JUGES.—MM. Gérard *juge d'instruction* ; de Hauteville.

JUGES SUPPLÉANTS.—MM. Queslier, Tessier.

PARQUET.—MM. Viallet *procureur impérial* ; Leroux de Bretagne, *substitut*.

GREFFE.—MM. Hervieu, *greffier* ; Viel, Legeay, *commis greffiers*.

AVOCATS.—MM. Leverdays, *bâtonnier* ; Helland, *secrétaire* ; de Marseuil, Lecrecq, Champs fils, Thomas, Restoux.

Stagiaires.—MM. Queslier, Ozouf.

AVOUÉS.—MM. Lesoudier, Théot, *rapporteur* ; Amand, *président* ; Poullain, *syndic* ; Bunel, *secrétaire* ; N....

HUISSIERS.—*Audienciers* : MM. Lejemble, *trésorier* ; Lahuppe, Norgeot, *syndic*.

Huissier résidant à Mortain : M. Martin, *secrétaire*.

Huissiers résidant dans l'arrondissement : MM. Poupinet, Breillot, à Barenton ; Hamel, à Isigny ; Gastebois, Leclerc, Martin, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Besnier, à Juvigny ; Gasnier-Haulteveille, à Saint-Pois ; Legrandois, *rapporteur* ; Fallouin, à Sourdeval ; Joubin, au Teilleul.

ASSISTANCE JUDICIAIRE.—MM. Leverdays, avocat, *président* ; Sarazin ✱, sous-préfet ; Dary, receveur de l'enregistrement ; Poisson, notaire ; Poullain, avoué ; Hervieu, *secrétaire*.

Tribunal civil séant à Valognes.

L'arrondissement n'a point de juridiction commerciale : c'est le tribunal de première instance qui juge les affaires de cette nature. — Audiences : *mardi*, affaires de commerce, d'expédition, d'adjudication ; — *mercredi* et *jeudi*, affaires du rôle général ; — *vendredi*, police correctionnelle ; — *samedi*, affaires du rôle général, rapports en toutes matières.

PRÉSIDENT.—M. Dupont.

JUGES.—MM. Gallemand, *juge d'instruction* ; Mabire, Ernault d'Orval, *juges* ; Prémont, *juge honoraire*.

JUGES SUPPLÉANTS.—MM. Leclerc, Villaut-Duchesnois.

PARQUET.—MM. de Vauquelin de la Brosse, *procureur impérial* ; Pfistre-Duvant, *substitut*.

GREFFE.—M. Guimond, *greffier*.

AVOCATS.—MM. Leclerc, *bâtonnier* ; Daireaux, Rouland, Etienne, Lecacheux, *secrétaire* ; Villaut-Duchesnois, Baraudet, Foulon.

Stagiaires.—M. Goubeaux.

AVOUÉS.—MM. Brafin, *président* ; Pezeril, *secrétaire-trésorier* ; Lecannellier, *syndic* ; Pergeaux, Frilley, Bitot, Campain, Leledy, *avoué honoraire*.

HUISSIERS.—*Audienciers* : MM. Lepetit, Simon, *secrétaire* ; Lendormy, *syndic* ; Bouthreuil.

Huissiers résidant à Valognes : MM. Tardif, Couillard, *rapporteur* ; Pottier, *trésorier* ; N....

Huissiers résidant dans l'arrondissement : MM. Le Griffon, à Barneville ;

Renouf, à Portbail; Chartier, Anthouard, à Bricquebec; Meudret, Catherine, à Sainte-Mère-Eglise; Mosrin, à Picauville; Turgis, Burnouf, à Montebourg; Lamache, à Quettehou; Ragonde, à Saint-Vaast; Fossey, N..., à Saint-Sauveur-le-Vicomte.

ASSISTANCE JUDICIAIRE.—MM. Delalonde, sous-préfet; Guillemin, receveur de l'enregistrement; Thion, notaire; Daireaux, avocat; Leledy, avoué honoraire, *président;* Guimond, *secrétaire.*

JUSTICES DE PAIX.

Noms des Juges de paix, des Suppléants et des Greffiers.

CANTONS.	JUGES DE PAIX.	SUPPLÉANTS.	GREFFIERS.
		Arrondissement de Saint-Lo.	
	MM.	MM.	MM.
Saint-Lo.....	Porquet.....	Gohier, Desquesnes ✻	Lemonnier.
Canisy.....	Fouasse.....	Lefèvre, Leconte.....	Vieillard.
Carentan.....	Bottin ✻.....	Gouville, Lenoël.....	Legrand.
Marigny.....	Lechevallier.....	Niobey Gosset.....	Legrand.
Percy.....	Leturc.....	Daniel, Sévaux.....	Lemaigre.
Saint-Clair.....	Delacour.....	Letellier, Madeleine..	Levard.
St-Jean-de-Daye.	Malicorne.....	Vaultier, Tricard.....	Godard.
Tessy-sur-Vire..	Payen de la Garanderie.	Gohier, Chasles.....	Ozenne.
Torigni-sur-Vire.	Duval-Duperron.	Hédouin, Prée	James.
		Arrondissement d'Avranches.	
	MM.	MM.	MM.
Avranches.....	Godin.....	Fontaine, Bataille....	Loslier.
Brécey.....	N.....	Lefèvre, Lanos.....	Piel.
Ducey.....	Heudeline.....	Juin-Duponcel, Baron.	Dubreuil.
Granville.....	Le Bouteiller....	Louvel, Dairou.....	Lainé.
La Haye-Pesnel..	Morin.....	Nelet, Ledru.....	Fontaine.
Saint-James....	Morel.....	Chevallier, Geffroy...	Ladvoué.
Pontorson.....	Bouillon.....	Loyer, Barbé.....	Goron.
Sartilly.....	Fresnel-Beunerie.	Delongraye-Desvaux, Dupont	Durand.
Villedieu.....	Guérin.....	Michel de Lépiney, Baudry.	Huard.
		Arrondissement de Cherbourg.	
	MM.	MM.	MM.
Cherbourg.....	Queslin.....	Foulon, Quoniam.....	Le Flambe.
Beaumont.....	Paris.....	Fleury, Folliot d'Urville.	Poret-Lacouture.
Octeville.....	Hervieu.....	Duchevreuil, Delaplanque..	Porée.
Les Pieux.....	Madeleine.....	Folliot-d'Argences et Lequérié des Rosiers.	Hilaire (Félix).
St-Pierre-Eglise..	Fouasse.....	Rouxel, Auvray.....	Le Goupil.

CANTONS.	JUGES DE PAIX.	SUPPLÉANTS.	GREFFIERS.
Arrondissement de Coutances.			
	MM.	MM.	MM.
Coutances.....	Poisson.....	Coulomb ✻, Tanqueray..	Noël.
Bréhal.....	Jouvin.....	Brohon ✻, Allain....	Deloney.
Cerisy-la-Salle...	Hébert.....	Lechevalier, Jehenne..	Piel.
Gavray.....	Lefranc.....	Lechevalier, Niobey ✻	Leconte.
La Haye-du-Puits	Grandin..	Moitier, Levesque ...	Lecluze.
Lessay.....	Fauvel.	Lenoël, Auben.....	Campain.
Montmartin-s.-Mer..	Dan os.....	Lebuffe, Guillard.....	Foucher.
Périers.....	Michau.....	Lesaulcy de Manneville, Lecrosnier....	Villedieu.
St-Malo-de-la-L..	Brohyer.....	Chapel, Saint-Pair....	Vigot.
St-Sauveur-Lend.	Marie.....	Dépériers – Lavallée, Bois.	Guénon.
Arrondissement de Mortain.			
	MM.	MM.	MM.
Mortain.....	Le Teinturier-Lapoise.	Poulain, Champs.....	Debraize.
Barenton.....	Hubert.....	Gasnier – Hauteville, Foinet.	Guytard.
St-Hilaire-du-H.	Lerebours – Pigeonnière.	Millet, Poret.....	Quesnel.
Isigny.....	Heuzé.....	Le Brun de Blon, Jouenne..	Davalis.
Juvigny.....	Gesbert.....	Taboret, Pasturel.....	Petitpas.
Saint-Pois.....	Laurent.....	Lemardeley, N.....	Danjou.
Sourdeval-la-B.	Coispellier.....	Lorier, Vaullegeard...	Lesdos.
Teilleul (Le)....	Lalouel.....	Renault, Journ.	Coupel.
Arrondissement de Valognes.			
	MM.	MM.	MM.
Valognes.....	Sanson.....	Baraudet, Dalreaux...	Leneveu.
Barneville.....	Touchard.....	Renouf, N.	Ferey.
Bricquebec.....	Viel.....	Hébert, Mabire.....	Lerouvillois.
Montebourg....	Couturier.....	Frigot, Lepelletier....	Lemarinel.
Quettehou.....	Beaussieu.....	Duclouet, N.....	Laurent.
Ste-Mère-Eglise..	Desmares.....	Franchomme, Cirou...	Carbonnel.
St-Sauveur-le-Vte	Delisle.....	Lesachey, Leprevost..	Roblot.

NOTAIRES.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.—MM. Thorel, *secrétaire;* Criquet, *trésorier;* Lehérissey, à Saint-Lo; Girard, à Cerisy-la-Forêt; Gervaise, *rapporteur,* à Domjean; Courois, à Saint-Jean-de-Daye; Dufour, à Pont-Hébert; Rozey, Lenoël, *président,* à Carentan; Leconte, à Canisy; Niobey, à Marigny; Denis, Hédouin, à Torigni-sur-Vire; Lebas, à Tessy-sur-Vire; Blouet, *syndic,* à Percy; Quilhier, à la Chapelle-Enjuger; Regnault, à Montbray; Lechevallier, à Saint-Samson-de-Bonfossé; Gancel, à Saint-Clair.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.—MM. Jourdan, Le Conte-La Prairie, *secrétaire*, à Avranches; Barbey, Denis, à Brécey; Baron, Desfeux, à Ducey; Dairou, Durier, *trésorier;* Taurines, à Granville; Fontaine, Jouenne, à la Haye-Pesnel; Chevalier, Geffroy, à Saint-James; Loyer, Barbé, *président*, à Pontorson; Lemoine-Lechesney, Dairou, à Sartilly; Rachine et Lefébure, à Villedieu; Levionnais, Fossil, *notaires honoraires*.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.—MM. Bringeon, *président;* Delaporte, Gosse, Lebouteiller, *secrétaire*, à Cherbourg; Lebailly, *rapporteur*, à Beaumont; Olivier, à Ste-Croix Hague; Gouilhot, à Octeville; Pouillat, à Tourlaville; Le Bourgeois, *trésorier;* Mabire, *syndic*, aux Pieux; Léveillé et Corbet, à Saint-Pierre-Eglise.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.—MM. Saillard, Angot, Poullain, *secrétaire*, à Coutances; Delisle, à Bréhal; Maheut, à Cérences; Jehenne, à Cerisy-la Salle, *président;* D. Desponts, à Roncey; Hurel, à Gavray; Fournard, au Mesnil-Garnier; Ciron, à Hambye; Fauvel, *trésorier*, à Lessay; Baudouin, à Pirou; Dauvin, Godin, à la Haye-du-Puits; Le Bas, à Prétot; Lelièvre, à Montmartin-sur-Mer; Lemarcsquier, à Quettreville; Lecrosnier, Lair, *trésorier*, à Périers; Niobey, Severie, *rapporteur*, à Blanville; Delalande, *syndic*, Tanqueray, à Saint-Sauveur-Lendelin.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.—MM. Amand, Poisson, *secrétaire;* Vezard, à Mortain; Béchet, Blin, à Barenton; Datin, *syndic;* Dupont, *rapporteur*, à Saint-Hilaire-du-Harcouët; Lebougre-Barbière, à Isigny; Cruchet, au Buat; Lechaptois, *trésorier;* Olivier, à Juvigny; Datin, à Saint-Pois; Poisnel, à Coulouvray-Boisbenâtre; Rondel, *président;* Hardy, à Sourdeval; Renault, au Teilleul; Raoult, à Buais; Béchet père, Bréhier, *notaires honoraires*.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.—MM. Leroy, *président*, à Brix; Eugène Costard, Hippolyte Costard, *secrétaire*, Ourry, à Valognes; Hébert, *syndic;* Hennequin, à Bricquebec; Lepelletier, Lemarcsquier, *rapporteur*, à Montebourg; Tasset, Pain, à Saint-Sauveur-le-Vicomte; Duclouet, à Quettehou; Druel, à Saint-Vaast; Jourdan, à Barfleur; Félix, à Barneville; Renouf, à Portbail; Gabriel, à Sainte-Mère Eglise; Le Blond, à Pont-l'Abbé; Aubey, *trésorier*, à Sainte-Marie-du-Mont.

ORDRE MILITAIRE.

16e Division,

Comprenant les départements d'Ille-et-Vilaine, du Morbihan, du Finistère, des Côtes-du-Nord, de la Mayenne et de la Manche.

M. COURTOT DE CISSEY GO ✻, général de division, commandant; M. de La Boulaye, capitaine, aide-de-camp.

ÉTAT-MAJOR DE LA DIVISION.

MM. de Place C✻, colonel, chef d'état-major; Cartault ✻, Chrétien O✻, chefs d'escadrons; Brunet, capitaine; Beziers-Lafosse, capitaine; de Saint-Etienne, capitaine; de la Tuellays, capitaine; Sieffe ✻, capitaine-archiviste.

5e SUBDIVISION.

ETAT-MAJOR.—*Général commandant*, M. DE MAUD'HUY C✻.

Officier d'ordonnance, M. Biotière de Boron de Tilly, lieutenant au 26e de ligne.

INTENDANCE MILITAIRE.—*Sous-intendants militaires*, de 1re classe, M. Dubois O✻, à Cherbourg; de 2e classe, M. Puffeney O✻, à Saint-Lo.

Officiers d'administration des bureaux de l'intendance, MM. Lemesle, adjudant en 1er, à Cherbourg; Caligari, adjudant en 2e, à Saint-Lo.

ÉTAT-MAJOR DES PLACES.—M. Courrech O✱, colonel, commandant la place de Cherbourg ; Besançon ✱, major de place ; de la Bretesche O✱, chef d'escadron, à Granville.

Adjudants de place commandant les forts, MM. Delaunay ✱, capitaine au fort de Querqueville, à Cherbourg ; Guichard ✱, capitaine au fort des Flamands, Carré ✱, capitaine au fort impérial, à Cherbourg.

Adjudants de place, MM. Bainier ✱ et Milet ✱, capitaines ; Valentino, lieutenant, secrétaire-archiviste, à Cherbourg.

Aumônier, M. Roig dit de Bourdeville ✱, au fort impérial.

ARTILLERIE.—M. Hugon O✱, directeur, lieutenant-colonel, à Cherbourg.

Sous-Directeurs, MM. Pinczson du Sel ✱, à Cherbourg ; Sauvé ✱, capitaine, à Granville.

Adjoints, M. Mirguet ✱, capitaine, à Cherbourg.

GÉNIE.—*Directeur des fortifications,* M. Dupouet O✱, colonel, à Cherbourg.

Chefs du génie, MM. de Laberge O✱, lieutenant-colonel, à Cherbourg ; Lelorrain ✱, capitaine, à La Hougue ; de Bussy ✱, chef de bataillon, à Granville.

Capitaines du génie, MM. Roshem, Decugis ✱, à Cherbourg ; N....., à Granville.

TRIBUNAL MILITAIRE DE LA 16e DIVISION.—*Premier Conseil,* MM. Ménissier O✱, chef de bataillon en retraite, commissaire impérial ; Verjux ✱, capitaine en retraite, rapporteur ; Revalain, officier d'administration de 2e classe, greffier.

Deuxième Conseil, MM. Defaut ✱, capitaine en retraite, commissaire impérial ; de Guillin d'Avenas, capitaine au 15e de ligne, rapporteur ; Constant, adjudant d'administration en 1er, greffier.

RECRUTEMENT.—*Commandant du dépôt de la Manche,* M. Maignien ✱, chef de bataillon, à Saint-Lo.

Adjoint, M. Bruel ✱, capitaine, à Saint-Lo.

REMONTES GÉNÉRALES —*Commandant du dépôt de Saint-Lo,* M. Tacussel ✱, chef d'escadron, à Saint-Lo.

Vétérinaire, M. Imbert ✱, vétérinaire en 1er, à Saint-Lo.

SERVICE DES SUBSISTANCES MILITAIRES.—*Officier comptables de 1re classe,* M. Gourdoux ✱, à Cherbourg.

GENDARMERIE IMPÉRIALE.

4e LÉGION (1).

Composée des compagnies du Calvados, de la Manche et de la Mayenne.

MM.

Polié O✱, colonel, à Caen.
de Kermainguy ✱, chef d'escadron, à Saint-Lo.
Happich, capitaine, à Saint-Lo.
Sauvage, lieutenant-trésorier, à Saint-Lo.
Lefebvre ✱, capitaine, à Cherbourg.
Stainville, capitaine, à Coutances.
Massenet, lieutenant, à Avranches.
Jean, lieutenant, à Mortain.
Antoine, lieutenant, à Valognes.

Cousy, maréchal-des-logis, adjoint au trésorier, à Saint-Lo.

(1) Les lettres MM indiquent les décorés de la Médaille militaire

Service des Brigades.

DÉSIGNATION ET RÉSIDENCE des BRIGADES.	BRIGADES À CHEVAL de 6 hommes.	BRIGADES À CHEVAL de 5 hommes.	BRIGADES À pied de 5 hommes.	SOUS-OFFICIERS commandant les brigades.
Saint-Lo	1	»	»	MM. Mézière.
Idem	»	1	»	Bouvier.
Idem	»	»	1	
Carentan	1	»	»	Humbert Mm.
La Périne	»	1	»	Lecouillard.
Torigni-sur-Vire	»	1	»	Desprez.
Villebaudon	»	1	»	Dufresne.
Bérigny	»	1	»	Goyvanier.
Marigny	»	1	»	Journel-Culet.
Canisy	»	1	»	Mahaut.
Tessy-sur-Vire	»	»	1	Durand.
Cherbourg	1	»	»	Leprévost Mm.
Idem	»	»	1	Berthe.
Les Pieux	»	»	1	Eude.
Saint-Pierre-Eglise	»	»	1	Mesnil.
Equeurdreville	»	»	1	Gironnet.
Beaumont	»	»	1	Gradoz.
Avranches	1	»	»	Martin.
Granville	1	»	»	Cougy.
Villedieu	»	1	»	Groult
Pontorson	»	1	»	Thomas.
Ducey	»	1	»	Mangin.
Sartilly	»	1	»	Jacquet.
Brécey	»	»	1	Daveney.
Saint-James	»	»	1	Leclerc.
La Haye-Pesnel	»	»	1	Durel.
Mortain	1	»	»	Leyx.
Saint-Hilaire-du-Harcouët	»	1	»	Bauzemont.
Sourdeval	»	1	»	Journée.
Juvigny	»	1	»	Belon.
Le Teilleul	»	1	»	Hurel.
Saint-Pois	»	»	1	Lerévérend.
Barenton	»	»	1	Barbedette.
Isigny	»	»	1	Ginod.
Coutances	1	»	»	Ingouf.
Idem	»	»	1	Braillard.
Périers	»	1	»	Jacqueline.
Gavray	»	1	»	Dignet.
Bréhal	»	1	»	Colin.
Lessay	»	1	»	Peltier.
Cerisy-la-Salle	»	1	»	Lerossignol.
La Haye-du-Puits	»	1	»	Perrin.
Agon	»	»	1	Carlière Mm.
Montmartin-sur-Mer	»	»	1	Pinel.
Saint-Sauveur-Lendelin	»	»	1	Saint-Laurent.
Valognes	1	»	»	Bellin.
Sainte-Mère-Eglise	»	1	»	Bisch.
Saint-Sauveur-le-Vicomte	»	1	»	Letouzé.

DÉSIGNATION ET RÉSIDENCE des BRIGADES.	BRIGADES			SOUS-OFFICIERS commandant les brigades.
	A CHEVAL		à pied de 5 hommes.	
	de 6 hommes.	de 5 hommes.		
Saint-Vaast	»	1	»	MM. Dufossé.
Montebourg	»	1	»	Doumerc.
Portbail	»	»	1	Letouzé MM
Briequebec	»	»	1	Lemaître.

MARINE IMPÉRIALE.

Premier arrondissement maritime.

PRÉFECTURE MARITIME.

MM.

ROZE G O✻, vice-amiral, préfet maritime.

Forget ✻, lieutenant de vaisseau, aide-de-camp.

Dubil de Benazé ✻, lieutenant de vaisseau, aide-de-camp.

Thiébot ✻, sous-commissaire, chef du secrétariat.

D'Haranguier de Quincerot, aide-commissaire, attaché au secrétariat.

MAJORITÉ GÉNÉRALE.— MM. COLPVENT-DESBOIS C✻, contre-amiral, major général ; Baehme C✻, capitaine de vaisseau, major de la marine ; Potestas O✻, capitaine de frégate, aide-major ; Reilhac ✻, Picot ✻ et Aubry de la Noë ✻, lieutenants de vaisseau, sous-aides majors ; Hanes ✻, lieutenant de vaisseau, chef du secrétariat ; Badot O✻, lieutenant de vaisseau, chargé de l'observatoire ; Brosset O✻, lieutenant de vaisseau, chargé des archives ; baron le Tourneur-Hugon O✻, capitaine de frégate, commissaire impérial près le 1er conseil de guerre maritime permanent ; Fournier ✻, capitaine de frégate, inspecteur des sémaphores ; Augeard ✻, commissaire impérial près les tribunaux maritimes ; de Mornard ✻, lieutenant de vaisseau, rapporteur près le 1er conseil de guerre maritime permanent.

MOUVEMENTS DU PORT.— MM. Maurin O✻, capitaine de vaisseau, directeur ; Jouan O✻ et Bonamy de Villemereuil O✻, capitaines de frégate, sous directeurs ; Boisnard ✻, Maisse, Christian, Omnès, lieutenants de vaisseau.

MAJORITÉ DE LA FLOTTE.— MM. Lagé C✻, capitaine de vaisseau, major de la flotte ; Delalun ✻, lieutenant de vaisseau, adjoint ; Jubin ✻, lieutenant de vaisseau, secrétaire.

DIVISION DES ÉQUIPAGES DE LA FLOTTE.— MM. Auger O✻, capitaine de frégate, commandant ; Ebneter O✻, capitaine de frégate, commandant en second ; Godreuille, lieutenant de vaisseau, trésorier ; Fiquet ✻, Bernard ✻, lieutenants de vaisseau, adjudants-majors ; Pigeard ✻, lieutenant de vaisseau, capitaine d'habillement ; Salmon ✻, lieutenant de vaisseau, capitaine de casernement ; de Neymet, Garnier ✻, Quest, Lesèble ✻, lieutenants de vaisseau, commandant les compagnies ; Hernault ✻, médecin principal.

GENDARMERIE.—MM. Loréal ✻, chef d'escadron, commandant ; Darcourt, capitaine-trésorier ; Carbonnet, sous-lieutenant.

DIRECTION D'ARTILLERIE.—MM. Alexandre O✻, colonel directeur; Mallat O✻, chef d'escadron, sous-directeur; Quesnel et Michel ✻, capitaines en 1er; Brevet, capitaine en 2e; Vin ent ✻, capitaine en résidence fixe.

ARTILLERIE.—3e *compagnie d'ouvriers.*—MM. Martime ✻, capitaine en 1er; Nortier, capitaine en 2e; Laguarigue, lieutenant en 1er.

ARTILLERIE.—17e *batterie.*—MM. Chobiet, capitaine en 1er, Du Pan, capitaine en 2e; Vivies, lieutenant en 1er; Bréger, sous-lieutenant.

INFANTERIE.— *Etat-Major.*— MM. Bossant O✻, colonel; Huet O✻, lieutenant-colonel; Lambert ✻, Bouët ✻, chefs de bataillon; Outré ✻, major; Carreaux ✻, de Maussion ✻ et Laurent O✻, capitaines adjudants-majors; Meynier ✻, capitaine instructeur de tir; Lauriat ✻, capitaine-trésorier; Forest ✻, capitaine d'habillement; Perret, lieutenant d'armement; Guichard, sous-lieutenant adjoint à l'habillement; Lœw, sous-lieutenant porte-drapeau; Demoutel ✻, médecin-major; Le Duigou, médecin aide-major.

2e *compagnie.*—MM. Preiller, capitaine; Dupuis, lieutenant; Crémazy, sous-lieutenant.

3e *compagnie.*—MM. Beau ✻, capitaine; Clercant, lieutenant; Labbé du Bourquet, sous-lieutenant.

13e *compagnie.*—MM. Aubert ✻, capitaine; Page, lieutenant.

14e *compagnie.*—MM. Jacob ✻, capitaine; Giraud, lieutenant; Audebart de Perrussac, sous-lieutenant.

15e *compagnie.*—MM. Blousse, capitaine; Delaury, lieutenant; Dufaure, sous-lieutenant.

17e *compagnie.*—MM. N....., capitaine; N....., lieutenant; N....., sous-lieutenant.

18e *compagnie.*—MM. N....., lieutenant; N....., sous-lieutenant.

19e *compagnie.*—MM. N....., capitaine; N....., lieutenant; N....., sous-lieutenant.

20e *compagnie.*—MM. Bert ✻, capitaine; Siochan de Kersabieck ✻, lieutenant; Lange, sous-lieutenant.

22e *compagnie.*—MM. N....., lieutenant; N....., sous-lieutenant.

23e *compagnie.*—MM. N....., capitaine; N....., lieutenant; N....., sous-lieutenant.

25e *compagnie.*—MM Nicol, capitaine; Thomasset, lieutenant; Buquet, sous-lieutenant.

26e *compagnie*—MM. Raison, capitaine; Trilliat, lieutenant.

27e *compagnie.*—MM. Fongueuse ✻, capitaine; Wahl, lieutenant; Louis, sous-lieutenant.

28e *compagnie.*—MM. Gonon, capitaine; Montagné, lieutenant; Cuny, sous-lieutenant.

29e *compagnie.*—MM. N..... capitaine; Ducretet, lieutenant; Louis, sous-lieutenant.

30e *compagnie.*—MM. Véquam, capitaine; Gouin, lieutenant; Rémy, sous lieutenant.

31e *compagnie.*—MM. Richard, capitaine; Arnault de la Menardière, lieutenant; Arnier, sous-lieutenant.

32e *compagnie.*—MM. André, capitaine; Watrin, lieutenant.

GÉNIE MARITIME.—MM. Moll C✻, directeur des constructions navales; de Robert O✻, Villain O✻, ingénieurs de 1re classe; Aurous O✻, Auradou ✻, Carlet ✻, ingénieurs de 2e classe; de Gérando, Eynaud ✻, sous-ingénieurs de 1re classe; Voirhaye, Rabourdin, Andrade, Fauvelle, sous-ingénieurs de 2e classe.

COMMISSARIAT.—MM. de Bon C✻, commissaire général; Chanceaulme O✻, Le Brettevillois O✻, Le Poittevin ✻, Petiton ✻, Le Roy ✻, commissaires; Robert de Rougemont ✻, Michelin ✻, commissaires adjoints; Amiot ✻, Rondeau ✻, Raoult ✻, Michel ✻, Le Touzé ✻, Faivre ✻, Terrier, Mainot, Henry, sous-commissaires; Edet, Fenard, Chalette ✻,

Rossel, Gouet, Duchenne, Adam, Chauvet, Le Jéal, Henry, Sevestre, Le Gallois, Léveillé, Sénés, Blanc, de Miniac, Barbaroux et Aube, aides-commissaires.

DIRECTION DES TRAVAUX HYDRAULIQUES.—MM. Fontaine O✻, ingénieur en chef de 2e classe, directeur ; Brosselin ✻, Taratte ✻, Jenner, ingénieurs ordinaires de 3e classe.

INSPECTION.—MM. Gourjon O✻, inspecteur en chef ; Bouchet ✻ et Lecomte ✻, inspecteurs ; Reynaud ✻, Douville ✻, inspecteurs adjoints.

SERVICE DE SANTÉ.—MM. Gourrier O✻, médecin en chef, président du conseil de santé ; Richaud O✻, médecin en chef ; Hugoulin ✻, pharmacien principal, membres du conseil de santé ; Mathis, Princeau ✻, Ducret, Gaultier de la Ferrière, médecins de 1re classe ; Dubergé, Dubrandy, Silvestrini, Bernard, Catelan, Rochas, Coste, Maurel, médecins de 2e classe ; Abonnel, Egasse, pharmaciens de 2e classe.

AGENTS DE MANUTENTION.—MM. Le Sens ✻, chef de manutention principal ; Lecourtois, sous-chef.

SERVICES ADMINISTRATIFS (des directions de travaux).—MM. Laure ✻, agent administratif principal ; Prévost ✻, Pottier, Delaplace, Delange, agents administratifs ; Boncenne, Lecoudray, Pierrot, Brisset, Morin, Rouxel, Bihel, sous-agents administratifs.

COMPTABLES DU MATÉRIEL.—MM. Roux ✻, agent-comptable principal ; Chardine, Giot, Couillard, Jourdan, Cauvin, Gosselin, Digard, agents comptables ; Le Pelley, Martin, Moisy, Fontbonne, Coquard, sous-agents comptables.

TRÉSORIER DES INVALIDES.—M. Leboucher de la Pilletière.

ECOLE D'HYDROGRAPHIE.—M. Bornic ✻, professeur de 2e classe.

AUMÔNIERS.—MM. Cléret, Martin ✻, aumôniers.

BIBLIOTHÈQUES.—MM. Aubry de la Noë O✻, conservateur de la bibliothèque du port ; Augier ✻, conservateur de la bibliothèque de l'hôpital.

MÉCANICIENS PRINCIPAUX.—MM. Tricard ✻, Blancho ✻.

INSCRIPTION MARITIME.—*Quartier de Cherbourg.*—MM. Dézert ✻, commissaire de l'inscription maritime ; Leclère, syndic, à Fermanville ; Coubrun, syndic, à Cherbourg ; Leclerc, syndic, à Omonville-la-Rogue ; Mahaut ✻, syndic, à Diélette ; Hours ✻, syndic, à Carteret.

Quartier de la Hougue.—MM. Petit, commissaire de l'inscription maritime ; du Laurens, trésorier des invalides ; Bougu, sous-commissaire administrateur du sous quartier d'Isigny ; Marie, syndic, à Grandcamp ; Duhamel, syndic, à Isigny ; Le Mallier, syndic, à Carentan ; Le Biez, syndic, à la Hougue ; Lepart, syndic, à Barfleur.

Deuxième arrondissement maritime.

QUARTIER DE GRANVILLE.—*Commissariat.*—MM. Trêve ✻, commissaire adjoint de la marine, commissaire de l'inscription maritime, à Granville ; de la Fontaine, sous-commissaire, administrateur du sous-quartier de Regnéville ; Clément, aide-commissaire ; Perrotte et Fleury, commis de 3e classe ; Demagny, Maillu, Guimont et Porcher, commis de 4e classe.

Trésorerie des Invalides.—MM. Beauvais ✻, trésorier de 2e classe, à Granville ; A. Le Roy, préposé du trésorier à Regnéville.

Hydrographie.—M. Audic, professeur de 3e classe.

Inspection des pêches.—MM. Lamusse, inspecteur à Granville ; Carouge, inspecteur à Regnéville.

Syndics des gens de mer.—MM. La Bigne, à Granville ; Artigue, à Regnéville ; Buxe, à Avranches ; Coubrun, à Coutances ; Ermange, à Donville ; Fontaine, à Genest ; Ollivier, à Bricqueville ; Le Coupé, à Saint-Pair ; Lissot, à Blainville Nicolle, à Agon ; Lesage, à Carolles ; Ponée, à Pirou.

Gardes maritimes.—MM. Brierre, à Granville ; Duperron, à Agon ; Theberge, à Courtils ; Daniel, à Gouville ; Jean (Emile), à Lingreville ; Laney, à Champeaux : Durand, à Regnéville ; Vaillant, à Saint-Léonard-de-Vains.

Gendarmerie maritime.—MM. Walter, Roland, à Granville ; Souben, à Regnéville.

PONTS ET CHAUSSÉES.

Service ordinaire et hydraulique.

Ingénieur en chef de 2e classe.—M. ROUGEUL ✻, à Saint-Lo.

Ingénieur ordinaire de 1re classe.—M. Dinet, à Avranches.

Ingénieurs ordinaires de 3e classe.—MM. Dubois, à Cherbourg ; Rocard, à Saint-Lo ; Thévenet, à Granville.

Conducteurs principaux.—MM. Pignard-Dudezert, à Coutances ; Langlois, à Avranches.

Conducteurs embrigadés de 2e classe.—MM. Becquet, Chrétien, Pigault, à Avranches ; Dreux, à Cherbourg ; Levallois, à Mortain.

Conducteurs embrigadés de 2e classe.—MM. Herche, à Saint-Lo ; Rouault, Rouxel, à Cherbourg ; Godinet, à Saint-Lo.

Conducteurs embrigadés de 3e classe.—MM. Leroy (François), à Valognes ; Herbert, à Villedieu ; Lallemand, à Granville ; Olive, à Coutances ; Vallée et Le Loup, à Saint-Lo.

Conducteurs embrigadés de 4e classe.—MM. Sanson, à Carentan ; Amade, à Cherbourg ; Hervieu, à Saint-Lo.

Conducteurs auxiliaires.—MM. Leterme, à Saint-Lo ; Lechevallier, Fleury et Loiseau, à Cherbourg ; Mignan, à Avranches ; Servain, à Granville.

Employés secondaires de 1re classe.—MM. Omond, Lemonnier, Deshayes, Omond (Léonord), Rubé, à Saint-Lo ; Amfray et Jehenne, à Granville ; Le Goupil, à Avranches.

Employés secondaires de 2e classe.—MM. Enquebec, à Cherbourg ; Vallée, à Saint-Lo.

Service maritime.

Ingénieur en chef de 1re classe.—MM. DESLANDES ✻, à Cherbourg.

Ingénieur ordinaire de 1re classe.—M. Dinet, à Avranches.

Ingénieurs ordinaires de 3e classe.—MM. Dubois, à Cherbourg ; Rocard, à Saint-Lo ; Thévenet, à Granville.

Conducteurs embrigadés de 1re classe.—MM. Leloutre, à Cherbourg ; Le Poittevin, à Carentan.

Conducteurs embrigadés de 2e classe.—MM. Le Bossé, à Saint-Lo ; Le Gentil, à Cherbourg ; Hulbert, à Granville.

Conducteurs embrigadés de 4e classe.—MM. Saint, à Avranches ; Simon, à Cherbourg ; Després, à Saint-Lo.

Conducteurs auxiliaires.—MM. Fleury (Emile), Paysant, Poteaux et Gardin, à Cherbourg ; Dupuis et Fafin, à Granville.

Employés secondaires de 1re classe.—MM. Marie, à Isigny ; Marest, Héleine et Collas, à Cherbourg ; Savary, à Diélette ; Tison, à Saint-Lo.

Employés secondaires de 2e classe.—Le Couteur, à Carentan ; Flambart, à Granville ; Leluan, à Cherbourg ; N...., à Saint-Lo ; N.. ., à Avranches.

Agent temporaire.—N...., à Pontorson.

TRÉSORERIE GÉNÉRALE DES FINANCES.

M. POISSON ✱, Trésorier général, à Saint-Lo.

M. Le Gout-Gérard, fondé de pouvoirs du Trésorier général.

M. G. Hébert, caissier.

Receveurs particuliers —MM. Degouve-Denuncques, à Avranches ; de Nanteuil, à Cherbourg ; Cluseret, à Coutances ; baron de Granclos, à Mortain ; Gaultier de Rigny, à Valognes.

Percepteurs surnuméraires.—MM. Picau, Jean Delamare, à Saint-Lo ; Groult, à Avranches ; Letréquier, à Cherbourg ; Leblanc, à Coutances ; Lemasson, à Mortain ; Jeanne, à Valognes ; Tréhu, en disponibilité.

SUCCURSALE DE LA BANQUE DE FRANCE, A SAINT-LO.

Directeur : M. TOUTAIN.

Censeurs : MM. Poisson ✱, Gardin.

Administrateurs : MM. Doray, Letrésor (Jules), Rauline, Vibert, Levatois.

ADMINISTRATION DES DOUANES.

M. N....., directeur, à Caen.

(Service administratif de perception).

Inspecteurs divisionnaires.—MM. Le Normant, à Granville ; Dumorin, à Cherbourg ; Simon, à Valognes.

Principalité de Granville.—MM. Le Roy de Brée, receveur principal, à Granville ; Fossat, sous-inspecteur, à Granville ; Truelle, Lecanu, Barutaut, vérificateurs, à Granville ; Levanoye, Dumoncel, Septans, commis principaux de 2e classe ; Dairon, commis à Granville ; Le Coupé, receveur, à Regnéville ; Lebas, receveur, à Pontorson.

Principalité de Cherbourg.—MM. Eynaud, receveur principal, à Cherbourg ; Labe, sous-inspecteur ; Potaire, contrôleur ; Langevin, Chazot, Rey, vérificateurs ; Dalidan, Houet, de la Chapelle, commis principaux, à Cherbourg ; Gouëlain, receveur, à Omonville ; Le Moigne, receveur, à Barfleur ; Horhet, receveur, à Saint-Vaast ; Lavolée, commis, à Saint-Vaast ; Lemonnier, receveur, à Portbail ; Cousin, receveur à Diélette ; Thévenin, receveur, à Carentan ; Duhamelet, commis, à Carentan.

Service des brigades.

MM. Jacques, capitaine, à Pont Gilbert ; Cardin, lieutenant, à Courtils ; Hamelin, lieutenant, à Saint-Jean-le-Thomas.

MM. Gallet de Santerre, capitaine, à Granville ; Trotel, lieutenant, à Granville ; Lestuff, lieutenant, à Hauteville ; Picquot, lieutenant, commandant le cutter le *Coureur*.

MM. Boullon, capitaine, à Blainville ; Lecouvey, lieutenant, à Pirou.

MM. Halley, capitaine, à Portbail ; Simon, lieutenant, à Carteret ; Delacotte, lieutenant, à Glatigny.

MM. Hauvet, capitaine, à Diélette ; Gaslonde, lieutenant, au Rozel.

MM. Vautier, capitaine, à Omonville ; Denjean, lieutenant, à Auderville ; Butel, lieutenant, à Jobourg ; Simon, lieutenant, à Gréville.

MM. Simon, capitaine, à Cherbourg ; Boivin et Picquot ✱, lieutenants, à Cherbourg.

MM. Lépine, capitaine, à Barfleur ; Leneveu, lieutenant, à Barfleur ; Lelièvre, lieutenant, à Fermanville ; Dujardin, lieutenant, à Saint-Vaast.

MM. Taillemas, capitaine, au Grand-Vey, Yver, lieutenant, à Ravenoville ; Falaise, lieutenant, à Carentan.

ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS

Indirectes.

M. BRION, directeur, à Saint-Lo.

Commis de direction —MM. Fontanez, 1er commis ; Lenoble, 2e commis ; Cutrue, 3e commis ; Leroy, surnuméraire.

Inspecteurs divisionnaires. — MM. Bahr, à Saint-Lo ; Cruveilher, à Cherbourg ; Thébault, à Avranches.

Sous-Inspecteurs.—MM. Esnol, à Valognes ; Auvray, à Coutances.

Principalité de Saint-Lo.—MM. Deshayes, receveur principal, entreposeur, à Saint-Lo ; N...., commis près la recette principale, à Saint-Lo ; Monnet, contrôleur, à Saint-Lo.

Receveurs ambulants à cheval.—MM. Lesort, à Carentan ; Lemoigne, à Saint-Lo ; Fouqué, à Marigny ; Loyer, à Tessy ; Léger, à Torigni.

Commis principaux à cheval.—MM. Morel, à Carentan ; Lepennetier, à Saint-Lo ; Levenard, à Marigny ; Pitel, à Tessy ; Lefrançois, à Torigni.

Commis.—MM. Laisné, Goupil, Lissot, Lemoine, à Saint-Lo.

Surnuméraires du service actif. — MM. Delaunay et Lemazurier, à Saint-Lo ; Bernière, à Avranches ; Frigot, à Cherbourg ; Lepesant, à Coutances ; Leroty, à Valognes.

Principalité d'Avranches.—MM. Roumet, receveur principal, entreposeur, à Avranches ; Bonnemain, 1er commis près la recette principale, à Avranches ; Gaugain, 2e commis près la recette principale, à Avranches ; Lebourva, receveur particulier, entreposeur, à Mortain ; Bisson, contrôleur, à Avranches ; Duchez, contrôleur, à Granville, Bidet, receveur particulier, à Granville.

Receveurs ambulants à cheval.—MM Clouard, à Pontorson ; Guérin, à Ducey ; Roulier, à Saint-Hilaire-du-Harcouët, Delamare, à Sartilly ; Leroy, à Brécey ; Simon, à Sourdeval ; Le Bouc de la Bouteillière, au Teilleul ; Brehier, à Villedieu.

Commis principaux à cheval.—MM. Lechartier, à Pontorson ; Dugué, à Ducey ; Fontaine, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Hamel, à Sartilly ; Pigeon, à Brécey ; Lefort, à Sourdeval ; Hamel, au Teilleul ; Lemoine, à Villedieu.

Commis.—MM Daschers Vaugrente, Bréard, de Vaance, à Avranches ; Loyer et Dérémy, à Mortain ; Buart, Dupray, Hervieu, Lemoigne, Germond, Duchesne, à Granville.

Principalité de Cherbourg.—MM. Lebedel, receveur principal, entreposeur, à Cherbourg ; Lebedel, surnuméraire près la recette principale, à Cherbourg ; Lelièvre et Philippe, contrôleurs, à Cherbourg ; Dagorne, receveur particulier sédentaire.

Receveurs ambulants à pied.—M. Fernagu, à Cherbourg.

Receveurs ambulants à cheval —MM. Frigot, à Beaumont ; Ledos, aux Pieux ; Queudeville, à Saint-Pierre-Église.

Commis principaux à pied.—M. Oblin, à Cherbourg.

Commis principaux à cheval.—MM. Thonnet, à Beaumont; Fercy, aux Pieux; Lagouche, à Saint-Pierre-Eglise.

Commis.—MM. Chuquet, Thierry, Murat, Marchand, Leclerc, Claston, Guilbert, Brothelande, Chaignon, Lecourt, Bertho et Grivart.

PRINCIPALITÉ DE COUTANCES.—MM. Simon, receveur principal, à Coutances; Burdelot, commis près la recette principale, à Coutances.

Receveurs ambulants à cheval.—MM. de la Court de Betteville, à Coutances; Dagorne, à Périers; Le Guelinel, à la Haye-du-Puits; Mottay, à Bréhal; Beaufils, à Gavray.

Commis principaux à cheval.—MM. Lemoyne, à Coutances; Lelièvre, à Périers; Anquetil, à la Haye-du-Puits; Lesouëf, à Bréhal; Clément, à Gavray.

Commis principal chef de poste.—M. Morcel, à Coutances.

Commis.—MM. Monmirel, Genleys et Beaufils, à Coutances.

PRINCIPALITÉ DE VALOGNES.—MM. Clerc, receveur principal, entreposeur, à Valognes; Legrand, commis près la recette principale, à Valognes; Gauvain, surnuméraire près la recette principale, à Valognes.

Receveurs ambulants à cheval.—MM. Aubry, à Montebourg; Gravey, à Saint-Vaast; Gauthier, à Sainte-Mère-Eglise; Pinot, à Saint-Sauveur; Lecanelier; à Barneville.

Receveurs ambulants à pied.—M. Guidon, à Bricquebec.

Commis principaux à cheval.—MM. Desrues, à Montebourg; Rouelle, à Saint-Vaast; Marie, à Sainte-Mère-Eglise; Legendre, à Saint-Sauveur; Frémine, à Barneville.

Commis principal à pied.—M. Leleu, à Bricquebec.

Commis principal chef de poste.—M. Fougeray, à Valognes

Commis.—M. Petitpas de la Vasselais, à Valognes.

ENREGISTREMENT, DOMAINES, TIMBRE

ET HYPOTHÈQUES.

MM. TROMBERT, directeur; Dressel, inspecteur, à Saint-Lo.

Vérificateurs.—MM. Perrier, à Saint-Lo; Boulard, à Avranches; Jacques, à Coutances; Noël-Dumarais, à Cherbourg; Fauchet, à Valognes; Chapdelaine, à Mortain; Le Campion (Paul), 1er commis de direction.

Employés du timbre.—MM. Cudrue, garde-magasin et contrôleur de comptablilité; Gâté, timbreur.

Receveurs de l'enregistrement et des domaines.—MM. Darras, à Canisy; Le Bidois, à Carentan; Tollin, à Marigny; Gautier, à Percy; Letard de la Bouralière, à Pont-Hébert; Peyrac, à Tessy-sur-Vire; Leguey, à Torigni-sur-Vire; Vimont, à Avranches; Ernou, à Brécey; Magnier, à Ducey; Lemouël, à Granville; Roques, à la Haye-Pesnel; Jeffredo, à Pontorson; Jégouic, à Saint-James; Guines, à Sartilly; Thomas, à Villedieu; Baveray, à Beaumont; Benoist, à Saint Pierre-Eglise; Bargain, aux Pieux; Moigne, à Bréhal; Briot de la Mallerie, à Cerisy-la-Salle, Dudouyt, à Gavray; de Clamorgan, à la Haye-du-Puits; Leguay, à Lessay; Pitet, à Périers; Dary, à Mortain; Martine, à Barenton; Lehuërou, à Saint-Hilaire-du-Harcouët; Le Royer, à Saint-Pois; Binet, à Sourdeval; Guillemin, à Valognes; Delisle, à Barneville; Durand, à Bricquebec; de la Monneraye, à Montebourg; David, à Sainte-Mère-Eglise; Jamet, à Saint-Sauveur-le-Vicomte; Morel, à Saint-Vaast.

Conservateurs des hypothèques.—MM. Mabire, à Saint-Lo; Pinart, à

Avranches ; Bergeron, à Cherbourg ; Béchu, à Coutances ; Heurtevent Premer, à Mortain ; Landouzy, à Valognes.

Receveurs des actes civils et des successions.—MM. Prouverre-Lapommerie, à Saint-Lo ; Cazeaux, à Cherbourg ; Le Quéré, à Coutances.

Receveurs des actes judiciaires et des domaines.—MM. Desbrochers, à Saint-Lo ; Robin-Prévallée, à Coutances ; Guerrand, à Cherbourg.

ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES.

MM. VIEILLARD ✱, directeur de 2e classe, à Saint-Lo.
Le Mains, inspecteur de 3e classe, à Saint-Lo.
Sauty, premier commis principal de 2e classe, à Saint-Lo.

Contrôleurs.

Saint-Lo.—MM. Le Gouas, contrôleur principal de 2e classe ; Touzard, contrôleur de 1re classe.

Avranches.—MM. Lechault et Deschamps, contrôleurs de 1re classe.

Granville.—M. Marie, contrôleur principal de 1re classe.

Cherbourg.—M. Pacheu, contrôleur principal de 1re classe.

Coutances.—MM. Vallée, contrôleur de 1re classe et Floriot, contrôleur de 3e classe.

Mortain.—M. Josset, contrôleur de 3e classe.

Valognes.—MM. Le Gouix, contrôleur de 2e classe et Chauvel, contrôleur de 3e classe.

Surnuméraires.

M. Lebozec, à Saint-Lo.

PERCEPTEURS DES CONTIBUTIONS.

CHEFS-LIEUX DE PERCEPTION ET COMMUNES QUI LES COMPOSENT.

Arrondissement de Saint-Lo.

MM.

Faucon de la Londe, *Saint-Lo*, Agneaux.

Alix (Lucien), *Canisy*, Dangy, Quibou, Saint-Martin-de-Bonfossé et Soules.

Lemperière, *Carentan*, Auvers, Méautis, Saint-Côme-du-Mont.

de Chirée, *Gourfaleur* (résidence à Saint-Lo). La Mancellière, Le Mesnil-Herman, Saint-Ebrémond-de-Bonfossé, Saint-Romphaire, Saint-Samson-de-Bonfossé.

Le Grand, *Guilberville* (résidence à Torigni-sur-Vire), Giéville, Le Perron, Placy-Montaigu, Saint-Symphorien.

Patris, *La Colombe* (résidence à Percy), Beslon, Le Chefresne, Margueray, Montabot, Montbray, Morigny.

Le Gouix, *Lozon* (résidence à Marigny), La Chapelle-Enjuger, Le Mesnil-Eury, Le Mesnil-Vigot, Montreuil, Remilly.

Angot, *Marigny*, Carantilly, Hébécrévon, Le Mesnil-Amey, Saint-Gilles.

Mac-Auliffe, *Moyon* (résidence à Tessy-sur-Vire), Beaucoudray, Chevry, Fervaches, Le Mesnil-Opac, Le Mesnil-Raoult, Troisgots.

Sassier, *Percy*, La Haye-Bellefonds, Le Guislain, Maupertuis, Villebaudon.

LETELLIER, *Pont-Hébert*, Amigny, Cavigny, Le Dézert, Le Hommet-d'Arthenay, Les Champs-de-Losques, Tribehou.

PUPIN, *Saint-Clair*, Airel, Couvains, La Meauffe, Moon sur-Elle, Saint-Jean-de-Savigny, Villiers Fossard.

DUBOIS, *Sainte-Croix* (résidence à Saint-Lo), Baudre, La Barre-de-Semilly, La Luzerne, Le Mesnil-Rouxelin, Panpan, Saint-Georges-de-Montcocq, Sainte-Suzanne-sur-Vire, Saint-Thomas.

LEMIÈRE, *Sainteny*, Auxais, Raids, Saint-André-de-Bohon, Saint-Georges-de-Bohon.

LAFFOLLEY, *Saint-Georges-d'Elle*, Bérigny, Cerisy-la-Forêt, Notre-Dame-d'Elle, Saint-André-de-l'Epine, Saint-Germain-d'Elle, Saint-Pierre-de-Semilly.

COURTEL, *Saint-Hilaire-Petitville* (résidence à Carentan), Brévands, Catz, Les Veys, Saint-Pellerin.

LÉCLUZE, *Saint-Jean-de-Daye*, Graignes, Le Mesnil-Angot, Le Mesnil-Véneton, Montmartin-en-Graignes, Saint-Fromond.

GAMBIER, *Saint-Jean des-Baisants* (résidence à Torigni-sur Vire), Biéville, Lamberville, Montrabot, Précorbin, Rouxeville, Vidouville.

LAFORGE, *Tessy-sur-Vire*, Beuvrigny, Domjean, Fourneaux, Gouvets, Saint-Louet-sur-Vire, Saint-Vigor-des-Monts.

LETELLIER DE BLANCHART, *Torigni-sur-Vire*, Brectouville, Condé-sur-Vire, La Chapelle-du-Fetz, Saint-Amand.

Arrondissement d'Avranches.

MM.

DE CLINCHAMP, *Avranches*, Le Val-Saint-Pair.

PIOGER, *Brécey*, Cuves, La Chapelle-Urée, Le Grand-Celland, Le Petit-Celland, Les Cresnays, Les Loges-sur-Brécey, Saint-Nicolas-des-Bois.

GUÉRIN, *Carnet* (résidence à Saint-James), Argouges, La Croix-Avranchin; Montanel, Saint Sénier-de-Beuvron, Vergoncey, Villiers.

VIEILLARD, *Curey* (résidence à Pontorson), Aucey, Boucey, Cormeray, Macey, Sacey, Vessey.

BOULOT, *Ducey*, La Boulouze, Le Mesnil-Ozenne, Les Chéris, Marcilly, Saint-Quentin.

GUÉRARD, *Granville*, Bouillon, Donville, Saint-Aubin-des-Préaux, Saint-Nicolas-près-Granville, Saint-Pair, Saint-Planchers, Yquelon.

LE BIS, *La Beslière* (résidence à La Haye-Pesnel), Folligny, Hocquigny, La Lucerne, La Rochelle, Le Mesnildrey, Saint-Jean-des-Champs, Saint-Léger, Saint-Ursin.

CARRA, *La Haye-Pesnel*, Beauchamps, Champcervon, La Mouche, Le Luot, Le Tanu, Les Chambres, Noirpalu, Sainte-Pience, Subligny.

CHAILLOU DE L'ETANG, *Montviron* (résidence à Sartilly), Bacilly, Champcey, Dragey, Genest, Lolif.

LARROUY, *Pontaubault* (résidence à Avranches), Céaux, Courtils, Crollon, Juilley, Poilley, Précey.

GARNIER, *Pontorson*, Ardevon, Beauvoir, Huisnes, Le Mont-Saint-Michel, Les Pas, Moidrey, Servon, Tanis.

DUDOUYT, *Ponts* (résidence à Avranches), Chavoy, Marcey, Plomb, Saint-Jean-de-la-Haize, Vains.

ESNEU, *Rouffigny* (résidence à Villedieu), Bourguenolles, Champrépus, Chérencé-le-Héron, Fleury, La Lande-d'Airou, La Trinité, Saultchevreuil.

GIRARD, *Saint-Georges-de Livoye* (résidence à Brécey), Braffais, La Chaise-Baudouin, Notre-Dame-de-Livoye, Sainte-Eugienne, Saint-Jean-du-Corail, Tirepied, Vernix.

DUFOUC, *Saint-James*, Hamelin, Montjoie, St-Aubin-de-Terregatte, Saint-Laurent-de-Terregatte.

DE TESSON, *Saint-Senier-sous-Avranches* (résidence à Avranches), La Godefroy, La Gohannière, Saint-Brice, Saint-Loup, Saint-Martin-des-Champs, Saint-Ovin.

CLAVREUL, *Sartilly*, Angey, Carolles, Champeaux, Ronthon, Saint-Jean-le-Thomas, Saint-Michel-des-Loups, Saint-Pierre-Langers.

LEMARDELEY, *Villedieu*, La Bloutière, Sainte-Cécile.

Arrondissement de Cherbourg.

MM.

DE MASCLARY, *Cherbourg*.

LEBLANC, *Beaumont*, Auderville, Digulleville, Eculleville, Gréville, Herqueville, Jobourg, Omonville-la-Petite, Omonville-la-Rogue, Saint-Germain-des-Vaux.

N...., *Brillevast*, Canteloup, Cllitourps, Gonneville, Le Theil, Le Vast.

JEAN dit PASCAL, *Equeurdreville* (résidence à Cherbourg), Hainneville, Nouainville Octeville, Querqueville.

MACIRE, *Les Pieux*, Benoistville, Bricquebost, Grosville, Saint-Christophe-du-Foc, Sotteville.

DEVILLECOURT, *Martinvast*, Couville, Hardinvast, Saint-Martin-le-Gréard, Sideville, Teurthéville-Hague, Tollevast, Virandeville.

BOUTHREUIL, *Sainte Croix-Hague*, Acqueville, Biville, Branville, Flottemanville-Hague, Nacqueville, Tonneville, Urville-Hague, Vrasville, Vauville.

LELOUTRE, *Saint Germain-le Gaillard*, Le Rozel, Pierreville, Surtainville.

CANOVILLE, *Saint-Pierre-Eglise*, Carneville, Cosqueville, Fermanville, Maupertus, Théville.

LEMPERIÈRE, *Siouville*, Flamanville, Héauville, Helleville, Tréauville

CAZIN, *Tocqueville*, Angoville, Gatteville, Gouberville, Néville, Réthôville, Varouville, Vrasville.

ROBIQUET, *Tourlaville*, (résidence à Cherbourg), Bretteville, Digosville, Le Mesnil-Auval.

Arrondissement de Coutances.

MM.

TUEL, *Coutances*, Saint-Nicolas-de-Coutances, Saint-Pierre-de-Coutances.

JEHENNE, *Agon*, Blainville, Gouville, Heugueville, Tourville.

LECONTE, *Baudreville* (résidence à la Haye-du-Puits), Canville, Denneville, Doville, Glatigny, Saint-Nicolas-de-Pierrepont, Saint-Remy-des-Landes, Saint-Sauveur-de-Pierrepont, Surville.

TANQUERAY, *Bréhal*, Anctoville, Bréville, Bricqueville-sur-Mer, Chanteloup, Coudeville, Longueville, Muneville-sur-Mer.

RIBOUET, *Cérences*, Bourey, Equilly, Hudimesnil, la Meurdraquière, le Loreur, le Mesnil-Aubert, Saint-Sauveur-la-Pommeraye.

LUCE, *Cerisy-la-Salle*, Belval, Cametours, Montpinchon, Ourville, Savigny.

GILBERT, *Courcy* (résidence à Coutances), Bricqueville la-Blouette, Cambernon, Nicorps, Saussey.

ONFROY DE TRACY, *Gavray*, le Mesnil-Amand, le Mesnil-Garnier, le Mesnil-Hue, le Mesnil-Rogues, le Mesnil-Villeman, Montaigu-les-Bois, Ver.

TROUDET, *Gorges* (résidence à Périers), Baupte, Gonfreville, Lastelle, le Plessis, Nay, Saint-Germain-sur-Sèves, Saint-Jores, Sainte-Suzanne.

LEGRAND, *Hambye* (résidence à Gavray), Grimesnil, la Baleine, Lengronne, le Mesnil-Bonant, Saint-Denis-le-Gast, Sourdeval-les-Bois.

COMBE, *La Haye-du-Puits*, Bolleville, Gerville, Lithaire, Mobecq, Montgardon, Neufmesnil, Saint-Symphorien.

DUPIN DE GRAMPRÉ, *Lessay*, Angoville-sur-Ay, Bretteville-sur-Ay, Laulne, Saint-Germain-sur-Ay, Saint-Patrice-de-Claids, Vesly.

CAMPAIN, *Le Mesnil-Bus*, Montcuit, Camprond, Hauteville-la-Guichard, le Lorey, Saint-Aubin-du-Perron.

AUPOIX, *Montmartin-sur-Mer*, Annoville, Hauteville-sur-Mer, Hérenguerville, Lingreville, Montchaton, Regnéville.

COUILLARD, *Périers*, Feugères, Marchésieux, Saint-Martin-d'Aubigny, Saint-Sébastien-de-Raids.

DUJARDIN, *Pirou*, Anneville, Créances, Geffosses, la Feuillie, Millières.

PARIS, *Prétot*. Appeville, Coigny, Cretteville, Houtteville, Varenguebec, Vindefontaine.

COLLIBEAUX, *Quettreville*, Contrières, Hyenville, Orval, Trelly.

HERMARY, *Roncey*, Guéhébert, Notre-Dame-de Cenilly, Saint-Denis-le-Vêtu, Saint-Martin-de-Cenilly.

ROGUELIN, *Saint-Malo-de-la-Lande* (résidence à Coutances), Anctoville, Boisroger, Brainville, Gratot, la Vendelée, Montsurvent, Servigny.

MONTIER. *Saint-Sauveur-Lendelin*, la Ronde-Haye, Monthuchon, Muneville-le-Bingard, Saint-Michel-de-la-Pierre, Vaudrimesnil.

Arrondissement de Mortain.

MM

N..., *Mortain*, Bion, Rancoudray, le Neufbourg, Saint-Barthélemy, Saint-Clément, Saint-Jean-du-Corail.

MONNIER, *Barenton*, Ger, Saint-Cyr, Saint-Georges-du-Rouelley.

VOISIN, *Buais*, Ferrières, Heussé, Saint-Symphorien, Savigny-le-Vieux.

HERVY, *Isigny* (résidence à Saint-Hilaire-du-Harcouët, les Biards, le Buat, Chalandrey, la Mancellière, le Mesnil-Bœufs, le Mesnil-Thébault, Montgothier, Montigny, Naftel, Vézins.

GUÉRY, *Juvigny*, la Bazoge, Bellefontaine, Chasseguey, Chérencey, le Mesnil-Adelée, le Mesnil-Rainfray, le Mesnil-Tôve, Reffuveille.

TRINCOT, *Milly* (résidence à Saint-Hilaire-du-Harcouët), Chevreville, Lapenty, Martigny, le Mesnillard, Parigny, Virey.

AUBERT, *Notre-Dame-du-Touchet*, Fontenay, Romagny, Villechien.

LEREBOURS-PIGEONNIÈRE, *Saint-Hilaire-du-Harcouët*, les Loges-Marchis, Moulines, Saint-Brice-de-Landelles, Saint-Martin-de-Landelles.

CARRÉ, *Saint-Pois*, Boisyvon, la Chapelle-Cécelin, Coulouvray-Boisbenâtre, Lingeard, le Mesnil-Gilbert, Montjoie, Saint-Laurent, Saint-Martin-le-Bouillant, Saint-Maur-des-Bois.

HERVY, *Sourdeval*. Beaufiçel, Brouains, le Fresne-Poret, Gathemo, Perriers, Saint-Martin-de-Chaulieu, Saint-Sauveur-de-Chaulieu, Vengeons.

ALIX (Florentin) *le Teilleul*, Husson, Sainte-Marie-des-Bois.

Arrondissement de Valognes.

MM.

BAIZE, *Valognes*, Huberville, Lieusaint, Yvetot.

OURSEY, *Barfleur*, Anneville-en-Saire, le Vicel, Montfarville, Sainte-Geneviève, Valcanville.

FERRAND, *Barneville*, Baubigny, Carteret, la Haye-d'Ectot, les Moitiers-d'Allonne, Saint-Pierre-d'Arthéglise, Sénoville, Sortosville-en-Beaumont.

MICHEL ✲, *Blosville*, Angoville-au-Plain, Carquebut, Hiesville, Houesville, Liesville, Seboville.

Luce. *Bricquebec*, Les Perques, Le Vrétot, Quettetot.

Tirel, *Emondeville*, Azeville, Ecausseville, Fontenay, Fresville, Joganville, Saint-Marcouf.

Desponts, *Lestre* (résidence à Montebourg), Ozeville, Quinéville, Saint-Germain-de-Tournebut, Saint-Floxel, Saint-Martin d'Audouville, Vaudreville.

Guérin, *Montebourg*, Eroudeville, Flottemanville, Hémevez, Le Ham, Saint-Cyr, Sortosville, Urville.

Anthouard, *Négreville* (résidence à Bricquebec), Breuville, Magneville, Morville, Saint-Martin-le-Hébert, Rauville-la-Bigot, Sottevast.

Auvray, *Néhou*, Colomby, Golleville, Sainte-Colombe, Binlville, Hauteville, Orglandes.

Le Bey-Taillis, *Picauville*, Amfreville, Beuzeville-la-Bastille, Gourbesville.

Vézard, *Portbail*, Flerville, Le Valdécie, Saint-Georges-de-la-Rivière, Saint-Jean-de-la-Rivière, Saint-Lo-d'Ourville, Saint-Martin-du-Mesnil, Saint-Maurice.

Baco, *Quettehou*, Aumeville-Lestre, Crasville, Octeville-la-Venelle, Teurthéville-Bocage, Videcosville.

Villette, *Saint-Sauveur-le-Vicomte*, Besneville, Catteville, Neuville-en-Beaumont, Rauville-la-Place, Taillepied, Crosville, Etienville, la Bonneville, Les Moitiers-en-Bauptois, Reigneville.

Bernardeau de Valency, *Saint-Vaast*, La Pernelle, Morsalines, Réville.

Bucaille, *Sainte-Marie-du-Mont*, Audouville-la-Hubert, Boutteville, Brucheville, Saint-Martin-de-Varreville, Vierville.

Lequin, *Sainte-Mère-Eglise*, Beuzeville-au-Plain, Chef-du-Pont, Ecoquenauville, Foucarville, Neuville-au-Plain, Saint-Germain-de-Varreville, Ravenoville, Turqueville.

Billon du Plan, *Saussemesnil* (résidence à Valognes), Brix, Montaigu, Tamerville.

ADMINISTRATION DES FORÊTS.

Service des Dunes.

M. POUPAULT, garde général, en résidence à Alençon.

ADMINISTRATION DES POSTES.

DIRECTION DU DÉPARTEMENT.

MM.
CÉLÉRIÉ, *directeur*, à Saint-Lo.
Destais, *contrôleur*, à Saint-Lo.
Le Cerff, *commis de direction*, à Saint-Lo.
Beuret, *surnuméraire de direction*, à Saint-Lo.
Coquoin, *brigadier-facteur*, attaché à la direction, à Saint-Lo.

BUREAU DE SAINT-LO.

MM. Labro, *receveur principal* du département ; Chatel, *commis de 2e classe* ; Houin, *commis de 4e classe ;* Voladier, *commis de 5e classe.*

BUREAU D'AVRANCHES.

MM. Coste de Champéron, *receveur ;* Pitel, *commis de 2e classe* ; Grelliet, *commis de 4e classe ;* Bellenger, *commis de 4e classe.*

BUREAU DE CHERBOURG.

MM. Pottier, *receveur ;* Corbeau, *commis principal ;* Ponsinet, *commis de 1re classe ;* Postaire, *commis de 4e classe ;* Champion, *surnuméraire.*

BUREAU DE COUTANCES.

MM. Rocher, *receveur ;* Desvoges, *commis de 4e classe ;* Cornet, *commis de 5e classe.*

BUREAU DE GRANVILLE.

MM. Arrivet, *receveur ;* Davy de Boisroger, *commis de 1re classe ;* Gravey, *commis de 5e classe.*

BUREAUX SIMPLES.

Agon, Mlle Michel.
Barenton, Mme Bouilliaut.
Barfleur, Mme Burnel.
Barneville-sur-Mer, Mlle Créances.
Beaumont, Mlle Malherbe.
Brécey, Mlle Barbe.
Bréhal, Mlle Bouzeran.
Bricquebec, Mlle Rivière.
Canisy, Mme Branche.
Carentan, Mlle Enée.
Cerisy-la-Forêt, Mme Laisney.
Cerisy-la-Salle, Mlle Leconte.
Ducey, Mlle Tournebois.
Gavray, Mme ve Duprey.
Juvigny-le-Tertre, Mme Balais.
La Haye-du-Puits, Mme Godey.
La Haye-Pesnel, Mlle de Fontbonne.
Lessay, M. Devaine.
Marigny, Mme Papoin.
Montebourg, Mme ve Longepierre.
Mortain, M. Lebigot.
Percy, Mlle Masson.
Périers, Mme Dugué.
La Périne, Mlle Lompech.
Les Pieux, Mme Hamel.
Pont-l'Abbé, Mlle Picoré.
Pontorson, Mlle Gauvain.
Portbail, Mlle Hinet.
Saint-Clair-sur-Elle, Mlle Loy.
Sartilly, Mlle Bazire.
Sourdeval, Mlle Gaignet.
St-Hilaire-du-Harcouët, M. Legrain.
Saint-James, Mme ve Lemuet.
St-Malo-de la-Lande, Mlle Bourdet.
Sainte-Mère-Eglise, Mme Pelégri.
St-Pierre-Eglise, Mlle Duchevreuil.
Saint-Pois, Mme ve Lerat.
St-Sauveur-Lendelin, M. Godefroy.
St-Sauveur-le-Vicomte, Mlle Luce.
St-Vaast-la-Hougue, Mlle Foucher.
Le Teilleul, Mlle Bindault.
Tessy-sur-Vire, Mme Auvray.
Torigni-sur-Vire, Mlle Frault.
Valognes, M. Thomas.
Villedieu, Mlle Vassault.

DISTRIBUTIONS.

Cérences, Mme Littard.
Créances, M. Devaine.
Flamanville, Mme Letourneur.
Ger, Mlle Houel.
Hambye, Mme Ternisien.
Isigny-le-Buat, Mlle Robert.
Martinvast, Mlle Viel.
Montmartin, Mlle Roumet.
Prétot, Mme Fortin.
Quettehou, M. Mahieu.
Regnéville, Mme ve Doguet.
Sottevast, Mlle Gesbert.
Sainteny, Mme Feuillet.
Sainte-Marie-du-Mont, Mme Louail.
Le Vast, Mme Josse.
Villebaudon, Mlle Lefèvre.

RELAIS DE POSTE.

Saint-Lo, M. Hardel.
Avranches, M. Boullier.
Bréhal, Mme ve Daigremont.
Carentan, M. Vaussy (gérant).
La Chapelle-Urée, M. Labrousse.
Cherbourg, Mme ve Launay.
Coutances, Mme ve Daigremont (gérte).
Granville, M. Lequeux.
La Haye-du-Puits, M. Lebis.
Haut-du-Pont, M. Boullier.
Marigny, M. Lol.
Mortain, M. Anger.
Périers, M. Vaussy.
Pontorson, M. Pélé.
Sartilly, M. Boullier.
Sourdeval, M. Renée (gérant).
St-Hilaire-du-Harcouët, M. Bachelot.
Saint-James, M. Belloir.
Le Teilleul, Mme ve Danguy.
Torigni-sur-Vire, M. Duval.
Valognes, Mme ve Malherbe.
Villedieu, M. Paris.

LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES.

M. BLUTEL, Inspecteur chargé du service du département de la Manche, et du service électro-sémaphorique du premier arrondissement maritime, à Cherbourg.

M. Roulier, employé de 3e classe, faisant fonctions de contrôleur à Cherbourg.

SURVEILLANCE DES LIGNES.

MM. Martelet, chef surveillant, à Cherbourg; Travers, Berthelot, Jouanne, surveillants, à Cherbourg; Flaux, à Valognes; Desmoulins, à Saint-Lo; Salmon, à Coutances; Durand, à Avranches.

BUREAUX DU DÉPARTEMENT.

Bureaux à service complet.

Station de Saint-Lo.—MM. Béraud, directeur des transmissions du département; Groualle, employé de 3e classe; Dieu-Labrasserie, employé de 3e classe; Hervé, surnuméraire; Lecoutey et Mariette, employés auxiliaires.

Station de Cherbourg.—MM. Monbrun, chef de station de 2e classe; Bonneau, employé de 3e classe; Raoult, employé de 5e classe; Lelandais, Leboucher, surnuméraires; Renier, employé auxiliaire.

Station de Granville.—MM. Verdez, chef de station de 2e classe; de Saint-Méloir, employé de 4e classe; Becquet, employé auxiliaire.

Station d'Avranches.—MM. Hérouard, employé de 4e classe; Borel, surnuméraire.

Station de Valognes.—M. Tattendeau, employé de 5e classe.

Station de Carentan.—M. Daujon, employé de 4e classe.

Bureaux à service limité.

Station de Coutances.—M. Dupont, employé de 4e classe.

Station de Mortain.—Mlle Salaün, employée auxiliaire.

Gare de Cherbourg.—MM. Lefey, employé de 3e classe; Fouque, employé de 4e classe.

Bureaux municipaux.

Station de Pontorson.—M. Moissron, secrétaire de mairie, chargé du service.

Station de Saint-James.—Mme Lemoine, chargée du service.

Station de Saint-Hilaire-du-Harcouet.—M. Bagot, secrétaire de mairie, chargé du service.

Station de Torigni-sur-Vire.—M. Harivel, secrétaire de mairie, chargé du service.

Station de Périers.—M. Vaubert, secrétaire de mairie, chargé du service.

Station de la Haye-du-Puits.—M. Lamy, secrétaire de mairie, chargé du service.

Station de Saint-Sauveur-le-Vicomte.—M. Adam, secrétaire de mairie, chargé du service.

Station de Cérences.—M. Villedieu, instituteur, secrétaire de mairie, chargé du service.

Station de Bricquebec.—M. Lemarinel, secrétaire de mairie, chargé du service.

Station du Mont-Saint-Michel.—M. Bidet, chargé du service.

Station de Villedieu.—Mlle Loyer, chargée du service.

Station de Sourdeval.—Mlle Harel, chargée du service.

Station de Saint-Vaast.—M. Marie, secrétaire de la mairie, chargé du service.

Station du Vast.—M. Bertin, chargé du service.

Station de Saint-Jean-de-Daye.—M. Marcout, secrétaire de la mairie, chargé du service.

Bureaux Electro-Sémaphoriques

desservis par les guetteurs et établis dans les sémaphores de :

Querqueville, Jardeheu, Cap-la-Hague, Nez-de-Jobourg, Flamanville, Carteret, Portbail, Agon, Pointe-du-Roc, Ile Chausey, Ile Saint-Marcouf, Fort-la-Hougue, Barfleur, Cap Lévy, Ile Pelée, L'Onglet et la Digue (fort central).

CHEMINS DE FER DE L'OUEST.

LIGNE DE PARIS A CHERBOURG ET A SAINT-LO, ET LIGNE DE PARIS A GRANVILLE.

Service de la Compagnie.

M. Piérard (Ch.) O✻, inspecteur général des mines, directeur de la Compagnie, rues d'Amsterdam, n° 5, et Saint-Lazare, 124.

M. Coindard ✻, secrétaire général de la compagnie, *idem*.

Exploitation.

M. Fessard O✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées, chef de l'exploitation, rue d'Amsterdam, 13, à Paris.

Service du Mouvement.

M. Protais ✻, }
M. Bisson ✻, } agents généraux du mouvement.

M. Talleau, chef du mouvement, à Caen.

Service commercial.

M. Pingrez, chef du service.

M. Marteau, inspecteur commercial, à Caen.

Service de l'Entretien et de la Surveillance.

M. Clerc ✻, ingénieur des ponts et chaussées, chef du service, rue de Londres, 49, à Paris.

M. Delacour, chef de division, à Caen.

Service du Matériel et de la Traction.

M. Mayer ✻, ingénieur, chef du service, rue de Londres, 49, à Paris.

Service de la Construction.

M. Delaitre ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées, chef du service, rue de Londres, 49, à Paris.

M. Gaudin ✻, ingénieur des ponts et chaussées, faisant fonctions d'ingénieur en chef, à Vire.

MM. Lallemand, chef de section, à Coutances; Crazot, *idem*, au Tanu; Armelin, *idem*, à Avranches; Levallois, *idem*, à Granville.

Service du Contrôle de l'Etat.

1° POUR L'EXPLOITATION.

M. Duparc O✻, inspecteur général des ponts et chaussées, à Paris, rue Godot-de-Mauroy, 18.
M. Boreux, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées de 3e classe, à Caen.
M. Vieillard, ingénieur ordinaire des mines de 2e classe, à Caen.
M. Tannery, conducteur des ponts et chaussées de 1re classe, à Caen.
M. Fornier, garde-mines de 2e classe, à Caen.

Surveillance administrative.

M. Le Poultier, commissaire de 1re classe, à Saint-Lo.
M. Mouphons, commissaire de 4e classe, à Cherbourg.

2° POUR LA CONSTRUCTION.

LIGNES DE PARIS A GRANVILLE ET DE SAINT-LO A LAMBALLE.

M. Brame ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Paris, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 71.
M. Billaudel ✻, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées, à Versailles.
M. de la Tournerie ✻, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées, à Domfront (Orne).
M. Rocard, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées, à Saint-Lo (Manche).
M. Dinet ✻, ingénieur ordinaire de ponts et chaussées, à Avranches (Manche).

SERVICE VICINAL.

M. LEROY, agent-voyer en chef, à Saint-Lo.

AGENTS-VOYERS D'ARRONDISSEMENT.

MM. Gosselin, à Saint-Lo; Langlois, à Avranches; Levallois, à Cherbourg; Le Capelain, à Coutances; Fleury, à Mortain; N..., à Valognes.

Agents-Voyers et Employés attachés aux divers bureaux.

BUREAUX DE L'AGENT-VOYER EN CHEF.

MM. Lelièvre, agent-voyer, chef de bureau; Lemoigne, agent-voyer, dessinateur; Huguenin, agent-voyer surnuméraire, chargé de la comptabilité; Damecourt, expéditionnaire.

BUREAUX DES ARRONDISSEMENTS (Employés de comptabilité).

MM. Douchin, agent-voyer surnuméraire, à Cherbourg; Charlot, à Saint-Lo; Letondeur, à Avranches; Anger, à Coutances; Maillard, à Mortain; Moricet, à Valognes.

AGENTS-VOYERS DE SUBDIVISION.

Arrondissement de Saint-Lo.—MM. Pontis et Menant, à Saint-Lo; Pagel, à Percy; Hermann, à Torigni; Guillouf, à Carentan.

Arrondissement d'Avranches.—MM. Marie, à Granville; Lerebourg, à Villedieu; Le Sénécal, à Saint-James; Lepine et N...., à Avranches.

Arrondissement de Cherbourg.—MM. Victor, à Cherbourg; Dusaux, à Saint-Pierre-Eglise; Mesnage, aux Pieux.

Arrondissement de Coutances.—MM. Colibeaux et Lepelletier, à Coutances; Enquebecq, à la Haye-du-Puits; Roger, à Gavray; Lepuissant, à Périers; Jeanne, à Bréhal.

Arrondissement de Mortain.—MM. Hergault, à Saint-Pois; Durel, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Fortin, à Mortain ; Martin, au Teilleul.

Arrondissement de Valognes.—MM. Pilard, à Saint-Sauveur-le-Vicomte ; Lecoquierre, à Bricquebec ; Duval, à Quettehou ; Mikulicz, à Sainte-Mère-Eglise ; Delabre, à Valognes.

L'Agent-Voyer en chef est chargé, sous l'autorité du Préfet, de la direction et de la haute surveillance du service vicinal dans le département, sous toutes réserves des attributions des Sous-Préfets.

Il remplit toutes les missions qui lui sont confiées par le Préfet, en raison de son service.

Ses bureaux sont installés à la préfecture (au rez-de-chaussée, à droite en entrant). Le public y est admis tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, de dix heures du matin à trois heures du soir.

Les Agents-Voyers d'arrondissement sont spécialement chargés, sous la direction de l'Agent-Voyer en chef, de l'étude des projets, de la rédaction des devis, de la surveillance et de l'exécution de tous les travaux concernant les chemins de grande communication et d'intérêt commun, et de la comptabilité y relative.

Ils exercent une surveillance directe sur toutes les opérations confiées aux Agents-Voyers de subdivision, dont ils dirigent et contrôlent le service.

Leurs bureaux sont installés dans les hôtels des Sous-Préfectures. Ceux de l'Agent-voyer d'arrondissement de Saint-Lo sont à la Préfecture, près des bureaux de l'Agent-Voyer en chef.

Les Agents-Voyers de subdivision sont plus spécialement chargés des détails du service actif, qu'ils conduisent sous la direction et la surveillance de l'Agent-Voyer en chef et de l'Agent-Voyer d'arrondissement, et sous l'autorité du Préfet, du Sous-Préfet et du Maire.

En ce qui concerne les chemins vicinaux ordinaires, ils dressent les projets et devis, contrôlent, sous la surveillance du Maire ou de son délégué, l'emploi des prestations en nature, assistent aux adjudications, surveillent l'exécution des travaux et procèdent à leur réception, en présence du Maire ou de l'Adjoint, ou de tout autre conseiller municipal, délégué.

Ils émettent leur avis sur les demandes d'alignement, d'autorisation de construire ou de réparer des bâtiments et clôtures le long des chemins vicinaux de toutes classes.

Ils assurent l'exécution des arrêtés du Préfet et des Maires, relatifs à la vicinalité; ils constatent, par des procès-verbaux, les infractions aux règlements, les entreprises commises sur les chemins, en résumé toutes les contraventions en matière de voirie vicinale.

Ils doivent se rendre dans les communes toutes les fois que leur présence y est nécessaire.

La résidence des Agents-Voyers de subdivision et la composition de chaque circonscription vicinale sont déterminées par l'arrêté préfectoral du 30 décembre 1868 (n° 70 du *Recueil des actes administratifs* pour l'année 1868).

Les Agents Voyers de subdivision, dont le domicile est fixé au chef-lieu de Préfecture ou de Sous-Préfecture, ont leur bureau annexé à celui de l'Agent-Voyer d'arrondissement, et sont tenus d'y travailler lorsque leur service ne nécessite pas leur présence sur les chemins.

Enfin, toute mesure qui intéresse la conservation et la police des chemins vicinaux est confiée à la surveillance des Agents-Voyers en général, chacun dans les limites de ses attributions.

Mais il est formellement interdit aux Agents-Voyers de s'occuper d'affaires quelconques, mêmes communales, en dehors du service de la vicinalité, à moins d'une autorisation spéciale et personnelle, accordée par le Préfet, et qui leur serait transmise par l'intermédiaire de l'Agent-Voyer en chef.

CLERGÉ DU DIOCÈSE.

Mgr BRAVARD ✻ (Jean-Pierre), né à Husson (Loire), le 20 février 1811, sacré à Sens le 28 octobre 1862; 87e évêque.

Vicaires généraux.

MM. Croulebois et Caillemer, agréés par le Gouvernement; Bénésit, supérieur du Grand-Séminaire; Harel, chanoine.

Secrétariat de l'Evêché.

MM. Febvrier, secrétaire; Joubin, pro-secrétaire.
MM. Doublet, trésorier; Deligand, aumônier de Mgr l'Evêque.

Chanoines d'honneur.

NN. SS. Robiou de la Tréhonnais ✻, ancien évêque de Coutances, chanoine du premier ordre du chapitre impérial de Saint-Denis; Guynemer de la Haillandière, ancien évêque de Vincennes; Dupont des Loges, évêque de Metz; Delamare O✻, archevêque d'Auch; Guilbert ✻, évêque de Gap.

Chanoines titulaires.

MM. Harel, grand-chantre; Bellot, Doublet, Truffaut, Deligand, Febvrier, Lechaplais, Lemoine.

Chanoines honoraires résidant dans le diocèse.

MM. Desponts, Buhot, Lucas-Girardville ✻, Garnier, Paimblant, Adeline, Savary, Menant, Bénésit, Bazire, Guéret, Guesnon, Lepelley ✻, Voisin, Avice, Ameline, Oury, Lelaizant, Mauviel, Gournel, Gilles, Coubard, Lair ✻, Godefroy, Lerenard, Colet, Lerendu, Louis, Lemardelé, Bitouzé, Legrand, Roquière, Duval, Martinière, Touzé, Langenais, Barenton, Asselin, Besnard, Turgis, Ollivier, Mabire, Lebedel, Guérin, Dupont ✻, Mahier, Voisin, Lemaignen, Beaufils, Leroux, Lecaplain, Lecanu, Leroy ✻, Gillot, Marie, Poullain, Rihouey, Le Goupils, Barbenchon, Daniel, Roger, Hirard, Jouenne.

Chanoines honoraires résidant hors du diocèse.

MM. Robert, Desprez ✻, Barret, Mezière, Cousin, Dance, Mey, Suchet, Durand, Patouillard, Colland, Brunois, Germain, Gravey.

Grand-Séminaire.

MM. Bénésit, supérieur; Bizon, directeur, trésorier, professeur de morale; Marquet, économe, professeur du cours de prédication; Marty, professeur de dogme; Coste, professeur de théologie (1re année); Olivier, professeur d'Ecriture sainte; Astruc, professeur de philosophie (2e année).

Bureau d'administration des Séminaires.

Mgr l'Evêque, *président;* **MM.** Bénésit, supérieur du grand-séminaire; Marquet, *économe;* Bizon, *trésorier;* Febvrier, chanoine, *secrétaire.*

Missionnaires du diocèse.

A Périers.—**MM.** Coubard, supérieur; Barbey-d'Aurevilly, Boucher, Devieux, Masselin, Gueuset, Tirbard, Lancelot, Lengronne.

A Notre-Dame-sur-Vire.—**MM.** Yvetot, supérieur; Regnault, Adam, Jourdan de la Passardière, Baudry.

Dans l'ancienne Abbaye du Mont-Saint-Michel.—**MM.** Robert, supérieur; Bourbon, Bourgoin, Couillard.

Chapelains de communautés religieuses.

A Avranches, *Ursulines*, M. Vaultier ; *Sœurs de Notre-Dame du Mont-Carmel*, M. Richer ; à Saint-James ; *Trinitaires*, M. Besnard ; à Ducey *Trinitaires*, M. Guilmin ; à Granville, *Sœurs de Saint-Thomas-de-Villeneuve*, M. Leroux ; à Cherbourg, *Sœurs de la Charité des SS. Cœurs de Jésus et de Marie*, M. Godefroy ; à Saint-Pierre-Eglise, *Augustines*, M. Dallain ; à Coutances, *Augustines*, M. Langenais ; à Coutances, *Sacré-Cœur*, M. Béatrix ; à Mortain, *Ursulines*, M. Lecanu ; à Barenton, *Augustines*, M. Gosse ; à Saint-Lo, *Bon-Sauveur*, MM. Lepoil, Ménard ; à Carentan, *Augustines*, M. Malenfant ; à Valognes, *Bénédictines*, M. Aubrais ; *Augustines*, M. Desprez ; à St-Sauveur-le-Vicomte, *Sœurs de la Miséricorde*, M. Lerenard ; à Picauville, *Bon-Sauveur*, MM. Allain, Leroux ; à Montebourg, *Etablissement et Ecole stagiaire des Frères de la Miséricorde*, M. Laisney.

Aumôniers d'Hospices.

A Avranches, M. Massy ; à Granville, M. Lerouge ; à Pontorson, M. Langlois ; à Saint-James, M. Deslandes ; à Cherbourg, M. Fafin ; à Coutances, M. Leguerrier ; à Périers, M. Lenoël de Groussy ; à Mortain, M. Gervais ; à Saint-Lo, M. Ollivier ; à Carentan, M. Goutière ; à Valognes, M. Leréverend ; à Montebourg, M. Pergeaux ; à Villedieu, M. Lebedel.

Aumôniers de la Marine.

A Cherbourg, hôpital maritime, M. Cleret ; arsenal, M. Martin ✻ ; sur des navires de l'Etat, MM. Couillard-Leroy O✻, Piel ✻, Levesque ✻, Néel.

Aumôniers des Prisons.

A Avranches, M. Letimonnier ; à Cherbourg, M. Viel-Hautmesnil ; à Coutances, M. Lecardonnel ; à Saint-Lo, M. Delauney ; à Mortain, M. Gillot ; à Valognes, M. Fauvel.

Prêtres du diocèse employés dans l'instruction publique.

A Coutances, MM. Lair ✻, proviseur du lycée, Pigeon, aumônier ; à Avranches, M. Desheulles, aumônier ; à Cherbourg, M. Dupont, aumônier ; à Saint-Lo, M. Blanchet, aumônier de l'école normale.

Archiviste du diocèse : M. Lecardonnel.

ÉTABLISSEMENTS ECCLÉSIASTIQUES.

Petit-Séminaire et Collége diocésain de Saint-Lo.

Supérieur : M. Durel, prêtre ; — directeur : M. Lemonnier, prêtre ; — philosophie : M. Bouscaillou, prêtre ; — rhétorique : M. Maquerel, prêtre ; — sciences : MM. Cabart, prêtre, Quesnel, clerc ; — histoire : M. Trochon, prêtre ; — seconde : M. Deboskre, clerc ; — troisième : M. Lemains prêtre ; — quatrième : M. Binet, prêtre ; — cinquième : M. Mauviel, clerc ; — sixième : M. Lecampion, prêtre ; — septième : M. Lepoultel ; — huitième : M. Mesplet, prêtre ; — français : 3e année, M. Lemasson, prêtre ; — 2e année, M. Millet, prêtre ; — 1re année, un laïque ; — anglais : un laïque ; — présidents d'étude : MM. Blin, Lenoir, prêtres ; Durel, Desjardins, diacres. — Nombre d'élèves : 339, dont 274 internes et 78 externes.

Petit-Séminaire de Mortain.

Supérieur : M. Ameline, chanoine honoraire ; — directeur et professeur de philosophie : M. Gillot, chanoine honoraire ; — rhétorique : M. Dubois, prêtre ; — sciences : MM. Rainfroy et Legoux, prêtres ; — histoire : M. Ameline, prêtre ; — seconde : M. Ozenne, prêtre ; — troisième : M. Maillard, prêtre ; — quatrième : M. Hamelin, prêtre ; — cinquième : M. Lemasle, prêtre ; — sixième et septième : M. Piquot, prêtre ; — huitième et cours préparatoire : M. Colibert, diacre ; — cours professionnel : M. Mauduit, diacre et un laïque ; — présidents d'étude : MM. Abraham et Leboulanger, prêtres. — Nombre d'élèves 202, dont 198 internes et 4 externes.

Petit-Séminaire et Collége diocésain de Valognes.

Supérieur : M. Coste, prêtre;—directeur : M. Tessero, prêtre;—philosophie : M. Debrix, prêtre ;—rhétorique : M. Marie, prêtre;—sciences : MM. Tessero et Gobert, prêtres;—histoire : M. Vasselin, prêtre;—seconde : M. Truffaut, prêtre;—troisième : M. Desportes;—quatrième : M. Chevrel, prêtre;—cinquième : M. Le Croisey, prêtre;—sixième : M. Denneville, prêtre;—septième : M. Morice, prêtre;—huitième (1re division) : M. de la Monneraye; (2e division) : M. Bioche, prêtre;—anglais : M. Gobert, prêtre;—présidents d'étude : MM. Brisset, Lengronne, Scelles, prêtres.—Nombre d'élèves 213, dont 170 internes et 42 externes.

CULTE PROTESTANT.

Ministres du Saint Evangile.

MM. Dussaud, à Cherbourg et à Siouville; Lourde de la Place, au Chefresne et à Saint-Lo.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

ACADÉMIE DE CAEN.

M. ALLOU O✻, Recteur de l'Académie.

SERVICE ACADEMIQUE DE LA MANCHE.

M. Guiot ✻, inspecteur d'Académie.
M. Steck, commis de l'inspection.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MM. le Préfet, *président;* Mgr l'Evêque de Coutances et d'Avranches, ou, en son absence, Croulebois, vicaire général, délégué; Guiot ✻, inspecteur d'Académie; Beuzeval, inspecteur primaire de l'arrondissement de St-Lo, *secrétaire;* Duhamel ✻, président du tribunal civil de Saint-Lo; Hoffmann, procureur impérial à Saint-Lo; Blouet ✻, président honoraire du tribunal civil de Coutances; Bottin ✻, juge de paix, à Carentan; Lucas-Girardville ✻, curé de Notre-Dame de Saint-Lo; Sanson ✻, maire d'Avranches; le comte de Kergorlay O✻; Lourde de la Place, pasteur protestant.

INSTRUCTION SECONDAIRE.

Lycée Impérial de Coutances.

M. l'abbé Lair ✻, proviseur.

MM. Fierville, censeur des études; Lebreton, surveillant général; l'abbé Pigeon, aumônier; Glorget, économe; Lecaplain, 1er commis d'économat.

Philosophie : M. Agnel;—rhétorique : M. de Grisy;—seconde : M. Lemarchand;—troisième : M. Blier;—sciences physiques : MM. Harivel et Lemoine;—mathématiques : MM. Daligault, Chatillon;—histoire : M. Héon;—langue anglaise : M. Lecocq;—langue allemande : N...;—dessin d'imitation : M. Quesnel;—travaux graphiques : M. Harivel;—quatrième : M. Leparquier,—cinquième : M. Lemonnyer;—sixième : M. Lemare;—septième : M. Lemaître;—huitième : M. Lelièvre;—enseignement secondaire professionnel : MM. Châtillon, d'Héral, Harivel, Lemoine, Héon, Lebasnier, Lebreton (Victor), Gallie et Fauchon;—classe primaire élémentaire : M. Félix;—maîtres répétiteurs : MM. Daireaux, Carabeuf, Colas, Prioux, Ameline, Blin, Caillet, Lebreton, Lenoir.

Boursiers impériaux	12
— départementaux	11
— communaux	8
Pensionnaires libres	168
Demi-pensionnaires	10
Externes surveillés	19
Total des internes	228
Externes libres	120
Total des élèves	348

COLLÉGES COMMUNAUX.

Collége d'Avranches.

M. Levesque, principal.

MM. Salmon, surveillant général; l'abbé Desheulles, aumônier.

Philosophie : M. Halley ,—rhétorique : M. Lehéricher ;—seconde : M. Dupratéau ;—troisième : M. Doutelleaux ;—sciences physiques ;—M. Loyer ;—mathématiques : MM. Menard, Vilquin ; dessin : M. Fouché ;—quatrième : M. Doré ;—cinquième : M. Gilbert ;—sixième : M. Lemesle ;—septième : M. Chesnay ; — huitième : M. Lelandais ; — cours primaires supérieurs : MM. Danjou, Salmon, Encoignard ; — classe primaire élémentaire : M. Créances ;—travaux graphiques : M. Pigault.

Collége de Cherbourg.

M. Vibert, principal.

MM. Nelet, sous-principal; l'abbé Dupont, aumônier.

Philosophie : M. Delachapelle ; — rhétorique : M. Duprey ; — seconde : M. Néel ; — troisième : M. Lebarrier ; — sciences physiques : M. Joffrés ; — mathématiques : MM. Barbé, Denis ;—anglais et allemand : M. Locway ;— dessin : M. Jennet ;—quatrième : M. Lelièvre ;—cinquième : M. Le Quesne ; —sixième : M. Wolff ;—septième : M. Frigoult ;—huitième : M. Lecorps ; — cours primaire supérieur : MM. Claudel, Jeanne, Ménard ; — classe primaire élémentaire : MM. Lerévérend et Pignet.

Collége de Mortain.

M. Duchemin, principal.

N...., aumônier.

Logique et rhétorique : M. Pierre ;—seconde et troisième : M. Duchemin ; —sciences physiques et mathématiques : M. Retout ;—quatrième et cinquième : M. Samion, père ;—sixième et septième : M. Guilmé ;—huitième : M. Leguérinais ; — classe primaire préparatoire : M. Delaroque ;— cours primaires spéciaux ; M. Robbes ;—dessin et écriture : M. Robbes.

Collége de Saint-Hilaire-du-Harcouët.

M. Lebailly, principal.

Troisième et quatrième : M. Levallois ;—cinquième et sixième : M. Mottin; —septième et huitième : M. Gallouin ;—sciences : le principal ;—cours primaire supérieur : M. Lecroisey ;—classe primaire élémentaire : M. Mazier.

INSTRUCTION PRIMAIRE.

Inspecteurs.

MM. Beuzeval, à Saint-Lo ; Picquois, à Coutances ; Desroziers, à Avranches ; Bréard, à Cherbourg ; Fouques, à Mortain ; Lemarquand, à Valognes.

Commission d'examen pour la délivrance des brevets de capacité aux instituteurs et aux institutrices.

MM. Vaultier ✱, conseiller de préfecture, *président ;* l'abbé Hamel, curé de Saint-Martin-de-Varreville ; Denis, avocat ; Beuzeval, inspecteur primaire,

secrétaire; Delaplanche, directeur de l'école normale, adjoint pour l'examen des Institutrices; Rougeul ✱, ingénieur en chef des ponts et chaussées; Lourde de la Place, pasteur protestant; Harivel, professeur de physique au lycée de Coutances.

Adjointes pour l'examen des Institutrices.

MMes Duhamel, Vaultier, Guiot, et les Sœurs directrices de l'ouvroir de Saint-Lo.

ÉCOLES NORMALES.

ÉCOLES NORMALE PRIMAIRE D'INSTITUTEURS DE SAINT-LO.

Commission de surveillance de l'Ecole normale.

MM. Vaultier ✱, conseiller de préfecture, *président*; N..., *commissaire ordonnateur*, Lucas-Girardville ✱, curé de Notre-Dame de Saint-Lo; Dubois ✱, ancien maire de Saint-Lo, Auvray, député au Corps législatif, maire de Saint-Lo.

Fonctionnaires de l'Ecole normale primaire (Saint-Lo).

MM. Delaplanche, directeur; l'abbé Blanchet, aumônier; Daniel, Guilmin, Nicolas, maîtres adjoints; Steck, maître de chant; Porcher, directeur de l'école annexe; Kanapell, maître de dessin.

ÉCOLES NORMALES PRÉPARATOIRES D'INSTITUTRICES.

Commission de surveillance de l'Ecole d'Avranches.

MM. de Nervo, sous-préfet; Samson ✱, maire; Garnier, archiprêtre; Duprateau, professeur au collége; Desroziers, inspecteur primaire; la Directrice de l'école.

Directrice: Mme Hus.

Commission de surveillance de l'Ecole de Coutances.

MM. Baron Vivier-Deslandes ✱, sous-préfet; Blouet ✱, président du tribunal civil, en retraite; Lair ✱, proviseur du lycée; Adeline, curé de Saint-Pierre; Piquois, inspecteur primaire; la Directrice de l'école.

Directrice: Sœur Saint-Bernard.

JURY DÉPARTEMENTAL CHARGÉ D'EXAMINER LES ASPIRANTS

au Diplôme d'Etudes spéciales.

MM. Baron Vivier-Deslandes ✱, sous-préfet, *président*; Le Harivel, professeur de physique au lycée; Le Basnier, agrégé et professeur au lycée, *assesseurs*; Lemarquand, secrétaire de la sous-préfecture, *secrétaire agent comptable.*

JURY CHARGÉ D'EXAMINER LES CANDIDATS.

aux Bourses impériales, départementales et communales.

MM. Guiot ✱, inspecteur d'académie, *président*; Fontaine, ancien régent; Delaplanche, directeur de l'école normale; l'abbé Hamel, ancien professeur, curé de Saint-Martin-de-Varreville.

SCIENCES ET ARTS.

Société d'Agriculture, d'Archéologie et d'Histoire naturelle du département de la Manche.

Président: M. Houël O ✱, inspecteur général des haras, en retraite.—*Vice-Présidents:* MM. Th. Elie, imprimeur: Lucas-Girardville ✱, curé de Notre-Dame de Saint-Lo.—*Classificateurs de section:* MM. le comte de Kergorlay O✱, classificateur de la section d'agriculture; Dubosc, archiviste

du département, classificateur de la section d'archéologie ; Lemennicier, classificateur de la section d'histoire naturelle.—*Secrétaire :* M. Ed. Lepingard.— *Secrétaire adjoint* : M. Hippolyte Douchin, architecte. — *Conservateur-archiviste* : M. E. Didier.—*Trésorier* : M. Doray, pharmacien.

Société d'Archéologie, de Littérature, Sciences et Arts d'Avranches.

Président : M. Laisné, ancien principal.—*Vice-Présidents :* MM. Bouvattier ✱, ancien sous-préfet ; de Tesson.—*Secrétaire :* M. Loyer (Philippe), professeur.—*Secrétaire adjoint :* M. Doutelleaux, professeur.—*Archiviste :* M. Halley, professeur.—*Trésorier :* M. Lenoir (Abel).—*Questeur :* N...— *Conservateurs :* MM. Beaumont ; Dinet ✱, ingénieur des ponts et chaussées.

Société impériale des Sciences naturelles de Cherbourg.

ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Bureau pour 1869.

Président : M. le Cte de Bérenger.—*Secrétaire :* M. Bertin, ingénieur.— *Trésorier :* M. G. Lemoigne-Dulongpré.—*Archiviste perpétuel :* M. le Dr A. Le Jolis.

Société Académique de Cherbourg.

BUREAU : MM. De La Chapelle, *directeur ;* Frigoult, *secrétaire ;* Le Chanteur de Pontaumont ✱, *trésorier-archiviste.*

BIBLIOTHÈQUES.

SAINT-LO.— M. Jules Dieu, bibliothécaire.— Jours et heures de l'ouverture : le mardi et le jeudi de chaque semaine, de onze heures à trois heures ; et le lundi et le vendredi, de six heures et demie à neuf heures du soir.

AVRANCHES.— M. Duprateau, bibliothécaire. —Jours et heures de l'ouverture : les lundi, mercredi, jeudi et samedi, de dix heures du matin à midi et de deux heures à quatre heures.

CHERBOURG.— M. Noël-Dumarais, bibliothécaire.— Jours et heures de l'ouverture : les lundi, mercredi et vendredi, de six à neuf heures du soir ; les mardi et jeudi, de midi à quatre heures.

COUTANCES.—M. Lavieille, bibliothécaire —Jours et heures de l'ouverture : tous les jours non fériés, de dix heures à deux heures.

MORTAIN.— M. Samlon, bibliothécaire.— Jours et heures de l'ouverture : le jeudi de chaque semaine, de deux heures à cinq heures.

VALOGNES —M. Baude, bibliothécaire.

ASILES DÉPARTEMENTAUX DES ALIÉNÉS.

M. le docteur Frestel, *inspecteur départemental*, à Saint-Lo.

ASILE DU BON-SAUVEUR DE SAINT-LO.

M. le docteur Lhomond, *médecin de l'établissement.*—Mme sœur Dramard, *directrice.*—N..., *aumônier.*

PRIX DE LA PENSION.

1re classe (avec soins exceptionnels), 1,200 fr. ; — 2e classe, 600 fr. ; — 3e classe, 500 fr. ;—4e classe, 400 fr.

ASILE DE PONTORSON.

M. le docteur Sizaret, *médecin préposé principal.* — Marie, *receveur économe.*—M, l'abbé Mesnard, *aumônier.*

PRIX DE LA PENSION.

1re classe (avec soins exceptionnels), 1,400 fr. ; — 2e classe. 1,000 fr. ; — 3e classe, 800 fr.;—4e classe, 600 fr.;—5e classe, 400 fr.

ASILE DE PONT-L'ABBÉ.

M. Le Gruel, *directeur-médecin.*—Mme sœur Lépée, *receveur économe.*—MM. Allain et Leroux, *aumôniers.*

PRIX DE LA PENSION.

1re classe, 1,500 fr.;—2e classe, 1,200 fr.;—3e classe, 1,000 fr.;—4e classe, 800 fr.;—5e classe, 600 fr.;—6e classe, 400 fr.

DÉPOT DÉPARTEMENTAL DE MENDICITÉ

ÉTABLI AU MANS PAR DÉCRET DU 3 MAI 1854.

M. Lalleman, *directeur.*

ADMINISTRATION DES HOSPICES.

M. Jacqueline, *inspecteur des enfants assistés,* à Saint-Lo.

SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS APPROUVÉES.

Société de secours mutuels entre les Cantonniers du service vicinal du département de la Manche.

ADMINISTRATION CENTRALE.

MM. Leroy, agent-voyer en chef du département, *président;* Lebel, chef de division à la préfecture, membre honoraire de la Société, *vice-président;* Lelièvre, agent-voyer, chef du bureau de l'agent-voyer en chef, *secrétaire;* Huguenin, agent-voyer auxiliaire, attaché au bureau de l'agent-voyer en chef, *secrétaire adjoint;* Lemoigne, agent-voyer, chargé de la comptabilité au bureau de l'agent-voyer en chef, *trésorier.*

ADMINISTRATEURS PRINCIPAUX D'ARRONDISSEMENT.—Avranches, M. Langlois, agent-voyer d'arrondissement ; Cherbourg, M. Levallois, *id.;* Coutances, M. Lecaplain, *id.;* Valognes, N....., *id.;* Mortain, M. Fleury, *id.;* Saint-Lo, M. Gosselin, agent-voyer de 1re classe, en résidence à Saint-Lo, *id.*

Société de secours mutuels entre les Membres du personnel de l'enseignement primaire de la Manche.

Présidents d'honneur de la Société : M. le Vte Malher ✱, préfet du département ; Mgr Bravard ✱, évêque de Coutances et d'Avranches ; M. Louis Auvray ✱, M. le Cte Daru O✱, M. de Saint-Germain C✱, députés; M. Guiot ✱, inspecteur d'Académie.

Président : M. Vaultier ✱, vice-président du Conseil de préfecture, président de la Commission de surveillance de l'école normale et du Jury d'examen des aspirants au brevet de capacité pour l'instruction primaire ; *vice-président :* M. le Mis d'Halwin de Piennes ✱, chambellan honoraire de l'Impératrice, membre du Conseil général, député au Corps législatif; *secrétaire-trésorier :* M. Gautier, instituteur public à Saint-Lo ; *secrétaire adjoint :* M. Hersent, instituteur public à Valognes.

Membres du Conseil d'administration,—Arrondissement d'Avranches, M. Morel, juge de paix, membre du Conseil général ; MM. Primaux et Marie, instituteurs publics.—Arrondissement de Cherbourg : M. le comte de Tocqueville ✻, membre du Conseil général : MM. Marchis et Simon, instituteurs publics.—Arrondissement de Coutances : M. le marquis d'Halwin de Piennes ✻ ; MM. Goulet et Lebedel, instituteurs publics.—Arrondissement de Mortain : M. Arthur Legrand ✻, maître des requêtes au Conseil d'Etat, membre du Conseil général ; MM. Serrant et Gesbert, instituteurs publics.—Arrondissement de Saint-Lo : M. Auvray (Louis), maire de Saint-Lo et député ; MM. Gautier et Bertrand, instituteurs publics.—Arrondissement de Valognes : M. Sébire ✻, membre du Conseil général ; MM. Hersent et Mahieu, instituteurs publics.

COMMISSION PERMANENTE : MM. Vaultier ✻, de Piennes ✻, Auvray (Louis) ✻, Gautier, instituteur public à Saint-Lo, Bertrand, instituteur public, à Carentan.

VILLE DE SAINT-LO.

Société de secours mutuels entre les Patrons et les Ouvriers de la ville de Saint-Lo.

MM. L. Auvray ✻, maire de Saint-Lo et député de la 1re circonscription, *président ;* le Préfet de la Manche ✻, Mgr l'Evêque de Coutances et d'Avranches ✻, le comte de Kergorlay O✻, le Curé de Notre-Dame ✻, *présidents d'honneur* ; Douchin, architecte, Didier, architecte, *vice-présidents ;* Fauchon, conducteur des bâtiments départementaux, *secrétaire ;* Didier fils, surnuméraire de l'enregistrement, *secrétaire adjoint ;* Le Bas, ancien avoué, *trésorier ;* Nativelle, filateur et conseiller municipal, *trésorier adjoint ;* Didier père, propriétaire, *visiteur général des malades et contrôleur de la perception ;* Davy, marchand de chaux, Desaunettes, filassier, Bellamy, menuisier, Abraham, fumiste, Lecoustey, plafonneur, *administrateurs.*

Société de secours mutuels entre les Charpentiers, Scieurs de long et Marchands de bois de la ville et du canton de Saint-Lo.

MM. Lefèvre, *président ;* N..., *secrétaire.*

VILLE DE TORIGNI-SUR-VIRE.

MM. N..., *président ;* Canu, vétérinaire, *vice-président* ; Harivel, secrétaire de la mairie, *secrétaire ;* Lemainier, menuisier, *trésorier ;* Putot, chaudronnier, et Letellier (Léonor), serrurier, *administrateurs.*

VILLE D'AVRANCHES.

MM. Sanson ✻, maire, juge honoraire, *président ;* vicomte Malher ✻, préfet de la Manche, Mgr Bravard ✻, évêque de Coutances et d'Avranches, de Saint-Germain C✻, député, *présidents d'honneur ;* Bouvattier ✻, ancien sous-préfet, *vice-président ;* Besnier, ex-receveur des douanes, Payen de Chavoy ✻, membre du Conseil général ; *administrateurs :* Laisné, ancien principal, *secrétaire ;* Le Noir, ancien chef de bureau à la préfecture de la Seine, *secrétaire adjoint ;* Barenton, avocat, *trésorier ;* Cordon, receveur de l'hospice, *trésorier adjoint ;* Laurence, maître charpentier, Baubigny, jardinier, *contrôleurs ;* Peslin, marchand d'ornements d'église, Ameline, *préposés à la recette.*

VILLE DE CHERBOURG.

Société de Secours mutuels des Distributeurs et autres Employés et Ouvriers du port et de la ville de Cherbourg.

MM. Ludé O✻, ancien maire de Cherbourg, *président honoraire ;* Ricard, *président ;* Lanièce, Levavasseur, *vice-présidents ;* Desseaux, *trésorier ;* N...., Noyon, *secrétaires ;* Lenepveu, Juhel, Rénouf, Le Bourgeois,

Roger, Gautier, Schowb, Bellot, Meitier, Cordier, Loiseau, Hamel, Bocage, Cuiret, Glot, Desplanques, Mahier, Grard, Liard, Assier (Auguste), Grignard, Renouf, Vérin, *administrateurs*.

Société de Secours mutuels la Cherbourgeoise.

MM. Liais (Alfred), maire de Cherbourg, Moll, directeur des constructions navales, *présidents honoraires* ; F. Estébé, adjoint au Maire de Cherbourg, *président titulaire* ; Hochet, magasinier à la marine, *vice-président* ; Doyard de la Motte, *trésorier* ; Amiot, *secrétaire* ; Drouet, *archiviste* ; Buhot, Pouppeville, Bigot, Le Sénéchal, Lebrun, Dorey, Doin, Poirier, Dubost, Blaisot, *administrateurs*.

VILLE DE COUTANCES.

MM. N....., *président* ; Poisson, juge de paix, *vice-président* ; Lepesant, *secrétaire* ; Grandin, receveur de l'hospice, *trésorier* ; Lavieille, *trésorier adjoint* ; Duprey, Lemare, Robin, *administrateurs*.

VILLE DE VALOGNES.

MM. Sébire ✻, docteur-médecin, *président* ; N..., *vice-président* ; Martin de Bouillon, *secrétaire* ; Lebunetel, *trésorier* ; Lecoquière, serrurier, Leledy, avoué, Lucas, tailleur, Mallet, ferblantier, Lecoquière, Capelle, *administrateurs*.

COMMUNE DE BRICQUEBEC.

M. Viel, juge de paix, *président*.

PRISONS.

M. LAMBERT, directeur des prisons de la Manche, à Saint-Lo.

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.

Arrondissement de Saint-Lo.—MM. le vicomte Malher ✻, préfet, *président* ; le Maire de Saint-Lo ; de la Gonnivière, le comte de Kergorlay O✻, *vice-présidents* ; J. Lemaître, *secrétaire-trésorier* ; Lascaux, *secrétaire adjoint*.

Arrondissement d'Avranches.—M. Bouvattier ✻, ancien sous-préfet, *président honoraire* ; Hervé de Saint-Germain C✻, député, *président* ; Godin, juge de paix, de Chavoy, *vice-présidents* ; Le Loup, avocat, *secrétaire* ; Clouet (Victor), Langlois, *vice-secrétaires* ; Bongard, *trésorier* ; N., *bibliothécaire* ; N., *conservateur*.

Arrondissement de Cherbourg.—M. le sous-préfet, *président honoraire* ; le comte de Tocqueville ✻, *président* ; Duchevreuil ✻, à Equeurdreville, Gilles, à Flamanville, Lebas, à Saint-Pierre-Eglise, Michel d'Arboville, à Jobourg, *vice-présidents* ; Lemoigne-Dulongpré, à Cherbourg, *vice-président honoraire* ; Levieux, à Cherbourg, *secrétaire* ; Chevrel et Fenard (Théodore), *secrétaires adjoints* ; Cappe, *conservateur archiviste* ; Dupont, *trésorier*.

Arrondissement de Coutances.—MM. Blondel (Ch.), *président* ; de Calhouet, Le Pesant, *vice-présidents* ; Poisson, juge de paix, *secrétaire général* ; Coulomb ✻ et Tanqueray ✻, *vice-secrétaires* ; Lansol, receveur municipal de Coutances, *trésorier*.

Arrondissement de Mortain.—MM. Brébier, maire de Saint-Hilaire-du-Harcouët, *président* ; Defontaines, propriétaire cultivateur, à Saint-Clément, Laurent, juge de paix à Saint-Pois, *vice-présidents* ; Queslier,

secrétaire ; Bunel, avoué, *vice-secrétaire ;* Ladvoué, propriétaire à Mortain, *trésorier ;* Delatouche, *vice-trésorier ;* de Montbrun, propriétaire à Mortain, *bibliothécaire.*

Présidents cantonaux : MM. Bechet, pour Barenton ; Lebrun de Blon, pour Isigny ; Delaunay (Léon), pour Juvigny ; d'Avenel de Nantraye, pour Le Teilleul ; Piel (Jacques-Auguste), pour Mortain ; le docteur Roullin, pour Saint-Hilaire-du-Harcouët ; comte d'Auray, pour Saint-Pois ; Lorier, propriétaire, pour Sourdeval.

Arrondissement de Valognes.—MM. Sebire ✱, *président ;* Roumy, cultivateur, à Sainte-Mère Eglise, *vice-président ;* Gosselin, vétérinaire, à Valognes, *secrétaire ;* Le Bunetel (Noël-François), cultivateur, à Réville, *trésorier ;* Lemoigne-Dutaillis, maire, à Urville ; Paul (Jean), cultivateur, à Sainte-Marie-du-Mont ; Maillard (Céron), à Sainte-Marie-du-Mont ; Le Poitevin (Joseph), à Valognes, *administrateurs.*

CHAMBRES CONSULTATIVES D'AGRICULTURE.

Arrondissement de Saint-Lo.—*Canisy,* M. le Comte de Kergorlay O✱, propriétaire.—*Carentan,* M. Le Sage.—*Marigny,* M. Dudouyt, maire de la Chapelle-Enjuger.—*Percy,* M. Ganne de Beaucoudray.—*Saint-Clair,* M. Lebas (Auguste), propriétaire.—*Saint-Jean-de-Daye,* M. Lecocq, ancien juge-de-paix.—*Saint-Lo,* M. L. Auvray ✱.—*Tessy-sur-Vire,* M. Leguedois, maire.—*Torigni-sur-Vire,* M. Pezeril, propriétaire, à Saint-Amand.

Arrondissement d'Avranches. — *Avranches,* M. de Saint-Germain (Hervé) C✱, député.—*Brécey,* N —*Ducey,* N.—*Granville,* N.—*La Haye-Pesnel,* N.—*Pontorson,* M. de Verdun de la Crenne.—*Saint-James,* N.—*Sartilly,* M. Lechault-Couvrie (Henri).—*Villedieu,* N.

Arrondissement de Cherbourg.—*Beaumont,* M. Michel d'Annoville.—*Cherbourg,* M. de Riencourt.—*Les Pieux,* M. Gilles.—*Octeville,* M. Périaux (Nicétas).—*Saint-Pierre-Eglise,* M. Rouxel, propriétaire.

Arrondissement de Coutances.—*Bréhal,* M. le baron Brohon ✱, maire.—*Cerisy-la Salle,* M. Hébert, juge de paix.—*Coutances,* M. Quesnel-Canvaux ✱. — *Gavray,* M. Blouet ✱, président honoraire.— *La Haye-du-Puits,* M. Lemperière, maire de Neufmesnil. — *Lessay,* M. Fauvel, notaire, à Lessay.—*Montmartin-sur-Mer,* M. Blondel (Charles-François).—*Périers,* M. Lescaudey de Manneville, propriétaire.—*Saint-Malo-de-la-Lande,* M. Brohyer, juge de paix.—*Saint-Sauveur-Lendelin,* M. Ferrand de la Conté (Georges).

Arrondissement de Mortain. — *Barenton,* M. Béchet, notaire. — *Isigny,* M. Lebrun de Blon, propriétaire.—*Juvigny,* M. Taborel, médecin, maire.—*Le Teilleul,* M. d'Avenel, propriétaire.—*Saint-Hilaire-du-Harcouët,* M. Roullin.—*Saint-Pois,* N.—*Sourdeval,* M. Lorier, propriétaire.

Arrondissement de Valognes.—*Barneville,* M. du Châtel, maire de Carteret.—*Bricquebec,* M. Viel, juge-de-paix.—*Montebourg,* M. de Pontgibaud ✱, propriétaire, maire de St-Marcouf.—*Quettehou,* M. du Mesnildot.—*Sainte-Mère-Eglise,* M. d'Aigneaux, propriétaire, à Picauville.—*Saint-Sauveur-le-Vicomte,* N.—*Valognes,* M. Sebire ✱, docteur-médecin.

COMICES AGRICOLES.

Percy, Tessy-sur-Vire et Torigni-sur-Vire.—MM. Ganne de Beaucoudray, *président ;* Lemaître (Jean-Jacques), maire de Saint-Jean-des-Baisants, conseiller général, et Dadure, propriétaire, à Percy, *vice-présidents ;* Harivel, à Torigni-sur-Vire, *secrétaire ;* Tiard (Victor), à Torigni-sur-Vire, *trésorier.*

Ducey.—**MM. Paul Juin, *président;* N....., *vice-président;* Dubreuil, greffier du juge de paix, *secrétaire-trésorier.***

La Haye-Pesnel. — **MM. Le Moine des Mares ✲, président du tribunal civil d'Avranches, *président:* Hubert-Patinière, propriétaire, *vice-président;* Morin, juge de paix, *secrétaire;* Desfeux, propriétaire, *trésorier.***

SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.—**M. le Préfet de la Manche et M. le Maire de Saint-Lo, *présidents d'honneur;* — MM. Elie, imprimeur, *président;* Langevin, *vice-président;*— Ed. Lepingard, chef de division à la préfecture, *secrétaire;*—G. Doray, pharmacien, *secrétaire adjoint;*—Fouques, ancien sous-chef de division à la préfecture, *trésorier:* — Lebailly, propriétaire, *conservateur;* Leury, propriétaire; Michel, horticulteur, Derbois, président du tribunal de commerce, *commissaires de section.***

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.—**M. le Préfet de la Manche, M. le Sous-Préfet, M. le Maire d'Avranches, *présidents d'honneur;*—MM. Lemarchand, *président;* — Le Breton, père, horticulteur, *vice-président;* — Mauduit, *secrétaire;*—Jouenne ✲, ancien conducteur des ponts et chaussées, *trésorier;*—Baubigny, conservateur du jardin des plantes, *conservateur-archiviste;*—Juhel, horticulteur; Le Blastier, propriétaire; Bataille, horticulteur; *membres du comité d'administration.***

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG. — **M. Dalidan, *président;* — MM. le Maire de Cherbourg, Duprey, *présidents honoraires;* — Duchevreuil ✲, membre du Conseil d'arrondissement; Orry, adjoint, à Cherbourg, *vice-présidents;* — Baud, lieutenant de vaisseau retraité; Guiffard, docteur-médecin, *conseillers d'administration;* — A. Rosse, *secrétaire;* — Delanoë et Lelièvre, commis de marine, *secrétaires adjoints;* — Orange, sous-agent comptable de la marine en retraite, à Cherbourg, *trésorier.***

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES. — **MM. le docteur Dudouy, *président;* — Le Pesant, *vice-président;*— l'abbé Febvrier, *secrétaire;*— Lansot, *trésorier;*—Le Pelletier (Florent), *conservateur-archiviste.***

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.—**MM. Piel (Jacques-Auguste), *président;* —Mancel (père), *vice-président;* Lebel, *secrétaire;*—Delatouche, *secrétaire adjoint;*— Milan, *trésorier;*— de la Chesnaye, *conservateur archiviste;*— Guérin, *président honoraire.***

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES. — **M. le Sous-Préfet de l'arrondissement de Valognes et M. le Maire de Valognes, *présidents d'honneur;* — MM. le général Meslin GO✲, maire, *président;* — Sébire ✲, conseiller général, *vice-président;* — Daireaux, *secrétaire;* — Goubeaux (Joseph), *secrétaire adjoint;* — Leneveu, greffier de la justice de paix, *trésorier;* — Blestel, Falaise, Sanson, *conseillers administrateurs.***

DÉPOT IMPÉRIAL D'ÉTALONS DE SAINT-LO.

INSPECTION GÉNÉRALE DU 3e ARRONDISSEMENT.

M. Baron DU TAYA ✲, *inspecteur général.*

MM. Froidevaux ✲, *directeur;* de Brouvery, *sous-directeur;* de Thélin et d'Auray, *surveillants;* N....., *vétérinaire.*

Stations.

Saint-Lo, Carentan, Sainte-Marie-du-Mont, Sainte-Mère-Eglise, Querqueville, Saint-Pierre-Eglise, Périers, Avranches, Villedieu, La Haye-Pesnel, La Chapelle-Urée, Quettehou, La Haye-du-Puits.

VÉTÉRINAIRES BREVETÉS

ÉTABLIS DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.—MM. Beaufils (Pierre), Poisson (Albert-Martial), Manoury (Edouard), à Saint-Lo ; Canu (Gabriel) à Torigny-sur-Vive ; Lagalle (Bernardin-Théodore-François) à Saint-Côme-du-Mont ; Biard (François-Bienaimé), Cauville (Alexis-Edouard), à Carentan.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.—MM. Beaufils (Michel-Joseph), Blin (Isidore-Jules), Huard (Eugène-Pierre), à Avranches ; Galland (Félix-Gabriel), à Pontorson ; Ollivier (Pierre-Edouard) à Granville.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.—MM. Mallard (Victor-Eugène), Pouppeville (Auguste), à Cherbourg, Debroise (Louis-Auguste), à Tocqueville.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.—MM. Hélouis (Amand-Pierre), Levionnois (Louis-Charles), Cauvin (Louis-Charles), à Coutances.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.—MM. Hrimiewiez (Paul), à Mortain ; Cassin (Auguste-François), à Saint-Pois.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.—MM. Gosselin (Bon-Hippolyte-Joseph), Hinet (Antoine), à Valognes ; Poisson (Lucien-Zacharie), Liot (Eugène-Donatien), à Sainte-Mère-Eglise.

CHAMBRE CONSULTATIVE

des Arts et Manufactures établie à Saint-Lo.

MM. Auvray (Louis) ✱, Derbois, Dubail (père), Dugué, Dyvrande (père), Elie (Th.), Heurtaut, Lastelle, Lefèvre, Rabec, Siney, Tariel.

CHAMBRES DE COMMERCE.

CHERBOURG.—MM. Dumont, *président ;* Le Jolis, père, Fenard, Eugène Liais et Armand Sorel de Valognes, Cournerie, Edouard Mathieu, Th. Duhommet.

GRANVILLE.—MM. Malicorne, *président ;* Beust, Lefrançois, Boisnard-Grandmaison, Ch. Leclère ✱, Adelus, Le Mengnonnet et Beautemps.

AGENTS CONSULAIRES.

CHERBOURG.—MM. Horace Hamond, consul d'Angleterre, Le Jolis, père, vice-consul ;—Eugène Liais, vice-consul de la Confédération de l'Allemagne du Nord ;—Dumont, vice-consul de Portugal ; Bonfils, consul du Brésil ;—Kirkham, vice-consul de Suède et de Norwége ;—Liais (Joseph-Alfred), vice-consul d'Espagne ;—Mauger (Victor), consul de Belgique ;—Mauger (Léon), consul d'Autriche ;—Emile Postel, vice-consul de Russie ;—Hauvet vice-consul de la république de Vénézuéla ;—Edouard Liais, vice-consul des Etats-Unis et de Danemark ;—Félix-Emile Postel, vice-consul de la république de Salvador ;—Archambault, vice-consul du Mexique ;— Liais (Edouard), consul des Pays-Bas.

GRANVILLE.—MM. N..., vice-consul d'Angleterre;—Jourdan (Edouard), vice-consul d'Espagne;—Boisnard-Grandmaison, vice-consul de Portugal;—Malicorne, vice-consul de Suède et de Norwége;—Ch. Leclère ✱, vice-consul de Prusse.

COMMISSIONS SANITAIRES.

CHERBOURG.—MM. le Sous-Préfet, *président* ; le Directeur de santé; le Maire de Cherbourg ; le commandant de place ; Gourier, président du Conseil de santé de la marine ; Letimbre, Pichot de la Maraudais, capitaines de frégate ; l'Inspecteur des douanes ; Monnoye père, docteur-médecin, conseiller municipal ; Dubommet, membre de la Chambre de commerce ; Postel (Emile), consul.

GRANVILLE.—MM. le Maire ; le Commandant de la place; l'Inspecteur des douanes ; le Commissaire de la marine ; Malicorne, membre de la Chambre de commerce ; Dumoncel, docteur-médecin, conseiller municipal ; Courtat, pharmacien ; Cambernon, docteur-médecin.

SAINT-VAAST.—MM. Hamelin, maire, *président* ; Guiffard, directeur de la santé ; Asselin, Lemieux, Bonamy.

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
PRÉFACE	5
CALENDRIER	7
HISTOIRE ET ANTIQUITÉS.—*Notes historiques et archéologiques sur les communes de l'arrondissement de Valognes*	9
MÉLANGES.—*Etat comparatif de la consommation en viande en 1857 et 1867*	80
ADMINISTRATIONS :	
Liste chronologique des Préfets du département de la Manche	82
Sénateurs et Députés du département	82
Institut impérial de France	83
Fonctionnaires du département résidant à Paris	83
Préfecture	83
— *Cabinet du Préfet*	83
— *Première Division*	84
— *Deuxième Division*	84
— *Troisième Division*	85
— *Greffe du Conseil de préfecture*	85
Archives départementales	86
Conseil départemental des bâtiments civils	86
Bâtiments civils	87
Poids et mesures	87
Conseils d'hygiène	87
Conseil général	88
Conseils d'arrondissement	90
Sous-Préfectures	91
Mairies	92
Tableau indiquant le nombre des arrondissements, cantons, communes et la population du département	93

Tableau des communes du département par arrondissement et par canton, contenant la population par arrondissement, canton et commune, la superficie territoriale de chaque commune, les bureaux de poste, le principal des quatre contributions directes la distance au chef-lieu de département, judiciaire, d'arrondissement, de canton, les noms des Maires, Adjoints, Curés et Desservants, Instituteurs et Institutrices..... 94

Police générale.—Commissaires de police..... 128

ORDRE JUDICIAIRE..... 128

Tribunal civil de Saint-Lo..... 129

— *de commerce de Saint-Lo*..... 129

— *civil d'Avranches*..... 129

— *de commerce de Granville*..... 130

— *civil de Cherbourg*..... 130

— *de commerce de Cherbourg*..... 130

— *civil de Coutances*..... 131

— *de commerce de Coutances*..... 131

— *civil de Mortain*..... 132

— *civil de Valognes*..... 132

Justices de paix..... 133

Notaires..... 134

Ordre militaire..... 135

Gendarmerie impériale..... 136

Marine impériale..... 138

Ponts et Chaussées..... 141

Trésorerie générale des finances..... 142

Succursale de la Banque de France, à Saint-Lo..... 142

Administration des douanes..... 142

Administration des contributions indirectes..... 143

Enregistrement, domaines et hypothèques..... 144

Administration des contributions directes..... 145

Percepteurs des contributions directes..... 145

Administration des forêts..... 149

Administration des postes..... 149

Lignes télégraphiques..... 151

Chemin de fer de l'Ouest..... 152

Service vicinal..... 153

Clergé du diocèse..... 156

Culte protestant..... 157

INSTRUCTION PUBLIQUE..... 157

Instruction secondaire..... 157

Lycée impérial de Coutances..... 157

Collèges communaux..... 158

Instruction primaire. Inspecteurs..... 158

Commission d'examen..... 159
Ecoles normales..... 159
Jury chargé d'examiner les candidats aux bourses impériales, départementales et communales..... 159
Sciences et arts..... 159
Société d'agriculture, d'archéologie et d'histoire naturelle du département de la Manche..... 160
Société d'archéologie, de littérature sciences et arts d'Avranches. 160
Société impériale des sciences naturelles de Cherbourg..... 160
Société académique de Cherbourg..... 160
Bibliothèques..... 160
Asiles départementaux des aliénés..... 160
Dépôt de mendicité établi au Mans..... 161
Administration des hospices..... 161
Sociétés de secours mutuels approuvées..... 161
Prisons..... 163
Sociétés d'agriculture..... 163
Chambres consultatives d'agriculture..... 164
Comices agricoles..... 164
Sociétés d'horticulture..... 165
Dépôt d'étalons de Saint-Lo..... 165
Vétérinaires brevetés..... 166
Chambre consultative des arts et manufactures, établie à Saint-Lo..... 166
Chambres de commerce..... 166
Agents consulaires..... 166
Commissions sanitaires..... 167

ANNUAIRE

DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

43e & 44e années.—1871-1872.

ANNUAIRE

DU DÉPARTEMENT

DE LA MANCHE.

43e et 44e ANNÉES.—1871-1872.

SAINT-LO,

IMPRIMERIE D'ELIE FILS, RUE DES PRÉS, 5.

—

MDCCCLXXII.

PRÉFACE

L'Annuaire de la Manche n'a point paru en 1871. Comme tant d'autres publications périodiques, il a été suspendu par une des guerres les plus terribles de l'histoire. Nous le reprenons avec tristesse, car nous sommes encore sous le coup de nos désastres ; mais avec espérance, car nous avons des ressources inépuisables dans notre sol fécondé par le travail des habitants de la campagne. S'il est vrai que plus d'un vice des cités ait corrompu les mœurs de ces derniers, il est certain que le mal n'est pas aussi grand qu'on l'affirme, et que la terre est mieux cultivée et rend plus qu'avant 1789. Le paysan de nos jours jouit d'un bien-être qu'il ne connut point sous l'ancien régime : il n'a plus qu'à régler l'usage de ce bien-être, qui s'accroît par la prudence et la sagesse, qui se perd par la négligence et la débauche.

En présence de nos malheurs, il est impossible de méconnaître la nécessité d'un travail plus actif, plus persévérant, et celle de la modération dans la dépense, d'une modération allant jusqu'aux plus strictes économies. Ne nous plaignons pas de cette nécessité, si elle nous affranchit de nos dettes envers nos vainqueurs, si elle nous rend l'aisance, si elle nous rouvre les chemins de

la fortune. Une rude leçon nous a été donnée par les événements. Sachons en profiter ; rougissons de n'être pas libres, de voir encore plusieurs départements français occupés par un ennemi puissant et cupide, qui n'attend qu'un prétexte pour tout envahir. Arrêté près de Lisieux par un armistice, il n'est pas venu jusqu'à nous : que les hostilités recommencent, notre pays sera promptement ravagé par une armée allemande marchant sur Cherbourg.

La libération du territoire est donc le but que nous devons atteindre le plus tôt possible : présentement sans être esclaves, nous ne nous appartenons pas, soumis que nous sommes à un joug accablant et qui ne peut être brisé qu'en payant rançon. Soumettons-nous à cette humiliation qui n'est pas notre ouvrage ; apportons nos dons volontaires, ou du moins acquittons sans murmurer ces impôts de guerre qui n'auront qu'un temps, et forcés, pour rendre à la patrie son honneur et sa grandeur, d'effacer les ravages causés par les Allemands confédérés et par les barbares de la Commune, mettons un plus haut prix que jamais aux bienfaits de la paix et de la concorde.

JULIEN TRAVERS.

Caen, le 24 juillet 1872.

Janvier 1872.			Février.			Mars.			Avril.			Mai.			Juin.		
Dernier Quartier le 3. Nouvelle Lune le 10. Premier Quartier le 17. Pleine Lune le 25.			Dernier Quartier le 2. Nouvelle Lune le 9. Premier Quartier le 16. Pleine Lune le 25.			Dernier Quartier le 2. Nouvelle Lune le 9. Premier Quartier le 17. Pleine Lune le 25.			Dernier Quartier le 1er. Nouvelle Lune le 8 Premier Quartier le 15. Pleine Lune le 23. Dernier Quartier le 30.			Nouvelle Lune le 7. Premier Quartier le 15. Pleine Lune le 22. Dernier Quartier le 29.			Nouvelle Lune le 6. Premier Quartier le 14. Pleine Lune le 21. Dernier Quartier le 27		
1	lun.	CIRCONCISION	1	jeu.	s. Ignace, év.	1	ven.	s. Léon, év.	1	lun.	s. Hugues, é.	1	mer.	*ss. Ph. et Jacq*	1	sam.	s. Jouvin, ab.
2	mar	Oct. s. Etienne	2	ven.	PURIFICATION.	2	sam.	s. Aubin, év.	2	mar.	ste Marie, égy.	2	jeu.	s. Marcouf, a.	2	*D.*	s. Marcellin.
3	mer.	Oct. s. Jean.	3	sam.	s. Blaize, év.	3	*D.*	OCULI.	3	mer.	s. Xiste Ier, p.	3	ven.	Inv. de la Ste C.	3	lun.	ste Clotilde.
4	jeu.	Oct. ss. Innocents.	4	*D.*	SEXAGÉSIME.	4	lun.	s. Casimir, c.	4	jeu.	s. Isidore, év.	4	sam.	ste Monique.	4	mar.	s. François C.
5	ven.	s. Télesphore.	5	lun.	ste Agathe, v	5	mar.	s. Eusèbe, év.	5	ven.	s. Vincent F	5	*D.*	s. Pie V, p.	5	mer.	s. Allyre, év.
6	sam.	EPIPHANIE.	6	mar.	s. Vaast, év.	6	mer.	s. Marcien, é.	6	sam.	s. Célestin, p.	6	lun.	*Rogations.*	6	jeu.	O de la F-D
7	*D.*	s. Félix, m.	7	mer.	s. Romuald.	7	jeu.	s. Thomas.	7	*D.*	QUASIMODO.	7	mar.	s. Stanislas.	7	ven.	s. Robert, ab
8	lun.	s. Lucien, m.	8	jeu.	s. Jean de M	8	ven.	s. Cyrille, év.	8	lun.	ANNONCIAT.	8	mer.	s. Grég. VII.	8	sam.	s. Médard, é.
9	mar.	s. Pierre, év.	9	ven.	ste Geneviève	9	sam.	ste. Françoise	9	mar.	s. Franç. de P	9	jeu.	ASCENSION.	9	*D.*	Sacré-C de J.
10	mer.	s. Agathon, p	10	sam.	ste Scholast.	10	*D.*	LÆTARE.	10	mer.	s. Macaire, év	10	ven.	s. Antonin.	10	lun.	ste Marguerit.
11	jeu.	s. Hygin, p.	11	*D.*	QUINQUAGÉS.	11	lun.	s. Jean de Dieu	11	jeu.	s. Léon, p.	11	sam.	s. Athanase.	11	mar.	*s. Barnabé, a.*
12	ven.	s. Arcade, m.	12	lun.	s. Pierre N.	12	mar.	s. Grégoire, p.	12	ven.	s Jules Ier.	12	*D.*	ss. Nérée et A.	12	mer.	s. Jean S. F.
13	sam.	Oct. Epiphanie.	13	mar.	s. André C.	13	mer.	s. Nicephore.	13	sam.	s Hermenegilde	13	lun.	s. Onésime.	13	jeu.	s. Antoine P.
14	*D.*	s N. DE JÉSUS	14	mer.	*Les Cendres.*	14	jeu.	s. Lubin, év.	14	*D.*	s. Tiburce, m.	14	mar.	s. Boniface.	14	ven.	s. Basile, év.
15	lun.	s. Paul, 1er er.	15	jeu.	ste Bathilde.	15	ven.	s. Zacharie.	15	lun.	s. Pair, évêq.	15	mer.	s. Victorin, m	15	sam.	ss. Guy, M.
16	mar.	s. Marcel, p.	16	ven.	s. Grégoire, p	16	sam.	s. Héribert.	16	mar.	s. Anicet, p.	16	jeu.	O. de l'Asc.	16	*D.*	s. Jean-F. R.
17	mer.	s. Antoine, a.	17	sam.	s. Faustin, m	17	*D.*	PASSION	17	mer.	s. Landric, ab	17	ven.	s. Pascal Bay.	17	lun.	s. Norbert, é
18	jeu.	Ch s. P. à R.	18	*D.*	QUADRAGÉS.	18	lun.	s. Gabriel, a.	18	jeu.	s. Parfait, p.	18	sam.	s. Venant, m.	18	mar.	s. Amand, é.
19	ven.	s. Canut, m.	19	lun.	s. Gabin, pr.	19	mar.	s. JOSEPH.	19	ven.	s. Léon IX, p.	19	*D.*	PENTECÔTE.	19	mer.	ste Julienne.
20	sam.	s. Sébastien.	20	mar.	s. Eleuthère, é	20	mer.	s. Patrice, év.	20	sam.	s. Sulpice, m.	20	lun.	s. Bernardin.	20	jeu.	s. Latuin, év
21	*D.*	ste Agnès, m.	21	mer.	*Quatre-Temps*	21	jeu.	s. Benoît, ab.	21	*D.*	s. Anselme.	21	mar.	s. Ortaire, ab.	21	ven.	s. Louis G.
22	lun.	s. Vincent, m.	22	jeu.	Ch. s. P. à A.	22	ven.	Les 7 doul. de la Ste-V.	22	lun.	ss. Sostère et Caius.	22	mer.	*Quatre-Temps.*	22	sam.	ss. Gervais et P
23	mar.	s. Raymond.	23	ven.	s Pierre Damien, év	23	sam.	s. Théodule.	23	mar.	s. Georges, m	23	jeu.	s. Yves, conf.	23	*D.*	s. Félix, p.
24	mer.	s. Timothée.	24	sam.	s. Prétextat, é	24	*D.*	RAMEAUX.	24	mer.	s. Fidèle de Sigmaria	24	ven.	s. Afre, mart.	24	lun.	*s. Jean-Baptist*
25	jeu.	C. de s. Paul.	25	*D.*	REMINISCERE	25	lun.	s. Herbland.	25	jeu.	*s. Marc, év.*	25	sam.	s. Urbain Ier.	25	mar.	s. Guillaume
26	ven.	s. Polycarpe.	26	lun.	*s. Mathias.*	26	mar.	s. Théodore.	26	ven.	ss. Clet et M.	26	*D.*	TRINITÉ.	26	mer.	ss. Jean et Paul
27	sam.	s. Jean Chry.	27	mar.	ste. Honorine	27	mer.	s. Alexandre.	27	sam.	s. Guillaume.	27	lun.	ste Marie M.	27	jeu.	s. Samson, p
28	*D.*	SEPTUAGÉS.	28	mer.	s. Théophile.	28	jeu.	JEUDI-SAINT.	28	*D.*	s. Paul de la C.	28	mar.	s. Manvieu.	28	ven.	s. Irénée, év.
29	lun.	s. FrançoisS.	29	jeu.	s. Macaire, m.	29	ven.	VENDR. SAINT	29	lun.	s. Pierre, m.	29	mer.	ste. Théodosie	29	sam.	*ss Pier. et Paul*
30	mar.	ste Martine.				30	sam.	SAM.-SAINT.	30	mar.	ste Catherine.	30	jeu.	FÊTE-DIEU.	30	*D.*	C. de s. Paul.
31	mer.	s. Gaud, év.				31	*D.*	PAQUES.				31	ven.	ste Angèle, v.			

Lettres dominicales GF.
Epacte XX.

Juillet.		Août.		Septembre.		Octobre.		Novembre.		Décembre.	
Nouvelle Lune le 5.		Nouvelle Lune le 4.		Nouvelle Lune le 3.		Nouvelle Lune le 2.		Nouvelle Lune le 1er.		Premier Quartier le 7.	
Premier Quartier le 13.		Premier Quartier le 12.		Premier Quartier le 10.		Premier Quartier le 9.		Premier Quartier le 8.		Pleine Lune le 14.	
Pleine Lune le 20.		Pleine Lune le 18.		Pleine Lune le 17.		Pleine Lune le 16.		Pleine Lune le 15.		Dernier Quartier le 23.	
Dernier Quartier le 27.		Dernier Quartier le 25.		Dernier Quartier le 24.		Dernier Quartier le 24.		Dernier Quartier le 23.		Nouvelle Lune le 30.	
1 lun.	O. s. Jean-B.	1 jeu.	s. Pierre ès-l.	1 *D.*	s. Gilles, ab.	1 mar.	s. Remi, év.	1 ven.	TOUSSAINT.	1 *D.*	AVENT.
2 mar.	V. de la S. V.	2 ven.	s. Alphonse.	2 un.	s. Etienne, roi	2 mer.	ss. Anges gar.	2 sam.	C. d. Trépass.	2 lun.	ste. Bibiane.
3 mer.	s. Léon II, p.	3 sam.	Inv. s. Etien.	3 mar.	s. Césaire, é.	3 jeu.	s. Michel arc	3 *D.*	*Stes Reliques.*	3 mar.	s. Franç. Xav.
4 jeu.	s. Martin, év.	4 *D.*	s. Dominique	4 mer.	ste Rosalie, v.	4 ven.	s. Franç d'As	4 lun.	s. Charles B.	4 mer.	s. Pierre Chr.
5 ven.	s. Sever, év.	5 lun.	D. deN.-D. d N	5 jeu.	s. Laurent J.	5 sam.	s. Placide, m	5 mar.	ste. Elisabeth	5 jeu.	s. Eloi, év.
6 sam.	O. ss. P. et P.	6 mar.	Tr. de N.-S.	6 ven.	s. Eugène, év.	6 *D.*	Oct. de s. Lo.	6 mer.	s. Léonard, c.	6 ven.	s. Nicolas, év.
7 *D.*	s. Allyre, év.	7 mer.	s. Gaétan, c.	7 sam.	s. Cloud, c.	7 lun.	s. Bruno, c.	7 jeu.	s. Ruf, évêq.	7 sam.	s. Ambroise.
8 lun.	ste Elisabeth	8 jeu.	s. Cyriaque.	8 *D.*	NATIVITÉ.	8 mar.	ste Brigite.	8 ven.	O. de la T.	8 *D.*	s. Sophrône.
9 mar.	s. Cyrille, m.	9 ven.	s. Exupère, é.	9 lun.	s. Gourgon.	9 mer.	s. Denys, m.	9 sam.	D. s. J. de L.	9 lun.	IM. CONCEPT.
10 mer.	7 frères mart.	10 sam.	s. Laurent.	10 mar.	s. Aubert.	10 jeu.	s. François B	10 *D.*	DÉDICACE.	10 mar.	s. Melchiade.
11 jeu.	s. Pie I, pap.	11 *D.*	s. Tiburce, m.	11 mer.	s. Nicolas de T	11 ven.	s. Nicaise, m.	11 lun.	s. Martin, év.	11 mer.	s. Damase.
12 ven.	s. Jean Gual.	12 lun.	ste Claire, v.	12 jeu.	s. Servot, év.	12 sam.	s. Wilfrid, é	12 mar.	s. Martin, p.	12 jeu.	s. Corentin.
13 sam.	s. Anaclet, p.	13 mar.	ste Radegond.	13 ven.	s Nectaire, é	13 *D.*	s. Edouard.	13 mer.	s. Stanis-l. K.	13 ven.	ste Lucie, v.
14 *D.*	s. Bonaventur	14 mer.	s. Eusèbe, pr.	14 sam.	Ex. de la S. C.	14 lun.	s. Caliste.	14 jeu.	s. Didace, c.	14 sam.	ste Eutropie, v
15 lun.	s. Henri, c.	15 jeu.	ASSOMPTION.	15 *D.*	s. Nicomède.	15 mar.	ste Thérèse.	15 ven.	s. Malo, évêq.	15 *D.*	s. Faustin, é.
16 mar.	s. Hélier, m.	16 ven.	s. Hyacinthe.	16 lun.	s. Corneille.	16 mer.	D. du M.-S.-M	16 sam.	ste Gertrude.	16 lun.	s. Eu-èbe, é.
17 mer.	s. Alexis, c.	17 sam.	s. Anastase, é.	17 mar.	s. Floscel, m.	17 jeu.	s. Hedwige.	17 *D.*	O de la Dédic.	17 mar.	s. Lazare, m.
18 jeu.	s. Clair, m.	18 *D.*	ste Héléne, v.	18 mer.	*Quatre-Temps*	18 ven.	*s. Luc, évan.*	18 lun.	D. de la D. ss. P. et P.	18 mer.	*Quatre-Temps*
19 ven.	s. Vincent P.	19 lun.	s. Joachim.	19 jeu.	s. Janvier, é.	19 sam.	B. Thomas H.	19 mar.	ste Elisabeth.	19 jeu.	s. Avit, abbé.
20 sam.	s. Jérôme E.	20 mar.	s. Bernard, d	20 ven.	s. Eustache.	20 *D.*	ss. év. Conf. et d'Av.	20 mer.	s. Félix de V.	20 ven.	s. Philogone.
21 *D.*	N.-D. du M-C	21 mer.	ste J. F. de C.	21 sam.	*s. Mathieu.*	21 lun.	ste Ursule et C	21 jeu.	Prés. de la V.	21 sam.	*s. Thomas, a.*
22 lun.	ste Marie-M.	22 jeu.	s. Hippolyte.	22 *D.*	s. Thomas V.	22 mar.	s. Mellon, év.	22 ven.	ste Cécile, m.	22 *D.*	s. Honorat, m.
23 mar.	s. Apollinaire	23 ven.	s. Philippe B.	23 lun.	s. Lin, pape.	23 mer.	s. Pierre d'A.	23 sam.	s. Clément I.	23 lun.	ste Victoire.
24 mer.	ste Christine.	24 sam.	*s. Barthélem.*	24 mar.	N. D. de la M.	24 jeu.	s. Raphaël, a.	24 *D.*	s. Jean de la C	24 mar.	ste Tharsille.
25 jeu.	*s. Jacques, a.*	25 *D.*	s. Louis, r. F.	25 mer.	Stig. s. Franç.	25 ven.	ss. Crép. et C	25 lun.	ste Catherine.	25 mer.	NOEL.
26 ven.	ste Anne.	26 lun.	s. Ouen, év.	26 jeu.	s. Joseph, c.	26 sam.	s. Magloire.	26 mar.	s. Romphaire	26 jeu.	s. Etienne, m.
27 sam.	s. Camille, c.	27 mar.	s. Joseph C.	27 ven.	ss. Côme et Damien.	27 *D.*	s. Eucaire.	27 mer.	s. Valérien.	27 ven.	*s. Jean, év.*
28 *D.*	s. Samson, é.	28 mer.	s. Augustin.	28 sam.	s. Wenceslas.	28 lun.	*ss. Sim. et J.*	28 jeu.	s. Sosthène.	28 sam.	ss. Innocents.
29 lun.	ste Marthe, v.	29 jeu.	D. de s. J.-B	29 *D.*	s. LO, évêq.	29 mar.	s. Jean K. c.	29 ven.	s. Grég. Th.	29 *D.*	s. Thomas C.
30 mar.	s. Nazaire, m.	30 ven.	ste Rose de L.	30 lun.	s. Jérôme, d.	30 mer.	s. Edouard, r.	30 sam.	*s. André, ap.*	30 lun.	s. Sabin, év.
31 mer.	s. Ignace de L	31 sam.	s. Raymond.			31 jeu.	s. Quentin, m			31 mar.	s. Silvestre, p.

HISTOIRE ET ANTIQUITÉS.

NOTES HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES

SUR

LES COMMUNES DE L'ARRONDISSEMENT DE VALOGNES,

par M. Renault,

membre de l'Institut des Provinces, de l'Académie impériale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, ancien président de la Société des Antiquaires de Normandie et membre de la Société française pour la conservation des monuments historiques.

SUITE (1).

CANTON DE QUETTEHOU.

Le canton de Quettehou renferme seize communes qui sont :

Anneville-en-Saire,	Octeville-la-Venelle,
Aumeville-Lestre,	Quettehou *(chef-lieu)*,
Barfleur,	Réville,
Crasville,	Sainte-Géneviève,
La Pernelle,	Saint-Vaast,
Le Vicel,	Teurthéville-Bocage,
Montfarville,	Valcanvillé,
Morsalines,	Videcosville.

Ce canton a une superficie de 11,337 hectares et une population de 16,376 habitants.

ANNEVILLE-EN-SAIRE.

Anneville-en-Saire, *Asnevilla sarnes, Ansnevilla, Anslevilla, Annevilla.*

L'église paroissiale d'Anneville-en-Saire est sous le vocable de saint Léger. Elle était taxée pour les décimes à 45 livres et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné de

(1) Voir *Annuaire du département de la Manche*, année 1870, pag. 9.

Saire. L'abbaye de Lessay en avait le patronage qu'elle tenait de Guillaume d'Anneville. En retour de sa donation, Guillaume d'Anneville reçut de l'abbé de Lessay dix marcs d'argent, afin de racheter son fils Geoffroy, fait prisonnier dans son voyage en Terre-Sainte : *ad redimendum filium meum de ea captivitate qua captus erat.*

Cette donation fut faite, l'an 1106, en présence et du consentement d'Hadewire, femme du donateur ; elle comprenait l'église et toute la maison d'Anquetil qui demeurait près du cimetière, et dans laquelle devait toujours habiter un serviteur de l'église affranchi de tout service : *partem quam habebat in ecclesia sancti Leodegarii de Sarnis totam et domum Anschitilli qui manebat juxta cimeterium in qua domo debet semper manere servitor ejusdem ecclesie quietus ab omni servicio.* Le donateur déposa sa charte de donation sur l'autel de l'église de l'abbaye : *indeque deposuit donationem super altare Sancte Trinitatis.* L'abbé et son couvent, outre les dix marcs d'argent, accordèrent encore à Guillaume, à sa femme et à leurs fils la société de leur maison : *societatem loci* (1).

Guillaume d'Ansleville, fils du précédent, confirma, en 1118, la donation de son père, et il reçut de Robert, abbé de Lessay, cent sous de Rouen et un palefroi eu retour de son acte confirmatif (2). L'homme riche qui faisait une donation aux moines obtenait souvent de leur reconnaissance des chevaux pour lui-même, ou pour sa femme, quelquefois même pour ses fils (3).

Geoffroy d'Ansleville, sans doute un descendant de Guillaume, confirma, en l'année 1139, les donations faites par ses ancêtres à l'abbaye de Lessay ; il y ajouta même le don d'une chapelle qu'il avait près de la rivière de Saire : *quæ est juxta fluvium Saræ* (4).

Henri Ier, par une charte de 1126, et Henri II, par une autre charte de 1186, confirmèrent la donation de l'église Saint-Léger d'Anneville faite au monastère de Lessay. On lit dans la charte de Henri II : *ex dono Willelmi de Ansnevilla ecclesiam de Ansnevilla apud Sarnes et totum mariscum e cimiterio usque ad aquam Sares* (5).

(1) La charte m'a été obligeamment communiquée par M. Dubosc, archiviste. *Gall. christ.*, tom. XI, col. 918. Léchaudey d'Anisy, *Recherches sur le Domesday*, tom. I, pag. 189.

(2) *Gall. christ.*, tom. XI, col. 919. Léchaudé d'Anisy, *Recherches sur le Domesday*, tom. I, pag. 189.

(3) L'abbé Delarue, *Essais historiques sur la ville de Caen*, tom. II, pag. 303.

(4) *Recherches sur le Domesday*, tom. I, pag. 189.

(5) *Gall. christ.*, tom. XI ; *Instrum.*, col. 237. *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XI, pag. 45.

Algare, évêque de Coutances (1), à la demande et à la prière de Robert de la Haye, sénéchal de Henri, roi d'Angleterre et duc de Normandie, et de ses deux fils, Richard et Radulphe, confirma et ratifia à l'abbaye de Lessay, sauf ses droits et ceux de son église cathédrale, *salvo jure ecclesie nostre Constanciensis et nostro,* plusieurs églises au nombre desquelles figure celle de Saint-Léger d'Anneville : *ecclesiam ..... s. Leodegarii Ansnevilla* (2).

Ce patronage de l'église d'Anneville, quoique paraissant bien appartenir à l'abbaye de Lessay, lui était contesté dans le XIVe siècle. Ainsi, on voit que le 13 février 1326, sur le rapport de quatre chevaliers, Godefroy Leblond, bailli du Cotentin, tenant l'assise de Valognes, adjugea aux religieux de Lessay l'église d'Anneville-en-Saire, dont Renaud de la Haye, écuyer, réclamait le patronage (3).

FAITS HISTORIQUES.—Richard III, duc de Normandie, affecta à la dot de sa fiancée un grand nombre de lieux situés dans le Cotentin, au nombre desquels il y en a quatre qu'il désigne expressément par le nom de *pagi : pagum qui dicitur Sarnes cum aquis et portu maris* (4). La première localité est le fertile canton connu sous le nom de Val-de-Saire, emprunté à la rivière qui y coule.

En l'année 1050, des pirates, après avoir souvent ravagé l'île de Guernesey qui, alors, faisait partie de la Normandie, finirent par s'établir dans l'île. Les habitants ne pouvant les repousser, vinrent demander des secours au duc Guillaume, qui habitait en ce moment le château de Valognes. Guillaume leur envoya des troupes commandées par Sanson d'Anneville, qui chassa les pirates de l'île dans laquelle depuis ils n'osèrent plus faire invasion.

Le duc Guillaume, en 1061, donna à Samson d'Anneville, son écuyer, et à l'abbé du Mont-Saint-Michel la moitié de l'île de Guernesey, par égales portions, à charge par Samson d'Anneville et ses hoirs de faire le service d'écuyer près de sa personne et de ses successeurs, lorsqu'ils viendraient dans l'île ; à charge en outre de dix livres de relief, du serment de foi et hommage, et de tous les autres services dus au duc et au duché de Normandie.

Guillaume et Honfroi d'Ansleville accompagnèrent le duc Guillaume à la conquête, et leurs noms sont inscrits sur les murs de l'église de Dives (5) ; ils appartenaient à la noble et

(1) Evêque de 1132 à 1150 ou 1151.
(2) Charte aux archives de la Manche.
(3) *Mémoires de la Soc. des Antiq. de Normandie,* tom. XIX, pag. 94.
(4) *Recueil des historiens de France,* tom. X, pag. 270, note A.
(5) Ce fut du port de Dives (Calvados) que partit la flotte de Guillaume

puissante famille normande qui dut son nom ou qui le donna à la paroisse d'Anneville-en-Saire dont elle avait la seigneurie.

Michel d'Anneville suivit Robert Courte-heuse à la croisade et fut fait prisonnier en Palestine.

Cette famille figure aussi bien en Angleterre qu'en Normandie (1).

Le registre des fiefs de Philippe-Auguste nous apprend que Jean d'Anneville tenait un fief qui dépendait de l'honneur de Lithaire : *Johannes de Ansneville tenet feodum unius militis apud Brolium* (le Breuil) *et Ansneville.*

Lorsque la flotte anglaise aborda dans les premiers jours de juillet 1346, au port de Saint-Vaast-la-Hougue, les Anglais, sous la conduite de leur roi Edouard III, incendièrent, dans le port de la Hougue, onze navires dont huit avaient *château devant et château derrière ;* ils pillèrent, brûlèrent et dévastèrent plusieurs riches paroisses au nombre desquelles figure Anneville. Côtoyant le val de Saire, sans trouver aucun obstacle, l'armée anglaise arriva devant Cherbourg qu'elle brûla ainsi que les navires qui étaient dans le port. Mais, dit Froissart, *dedans le chastel ne purent-ils entrer, car ils le trouvèrent trop fort et trop bien garni de gens d'armes.*

Les terre et seigneurie d'Anneville-en-Saire durent passer par mariage ou autrement dans la famille Sauvage de Villers; car on trouve que le 4 août 1399, Jean de Villers, chevalier, dit Sauvage, rend aveu au roi de son fief d'Anneville. Cette terre, lors de l'occupation anglaise, dans le xve siècle, fut confisquée par Henri V, roi d'Angleterre, qui la donna à un anglais nommé Jean Cherwin. Le 25 mars 1423-4, Henri VI ordonna à ses officiers de faire payer par Jean Cherwin 100 écus d'or que la Sainte Chapelle prenait sur cette terre et autres. Le 21 février 1427, Pierre de la Roque, lieutenant-général de Jean de Harpeley, chevalier, bailli du Cotentin, manda aux sergents de faire payer les 100 écus d'or, conformément aux ordres du roi (2).

Geffroy Herbert, évêque de Coutances, acheta, en 1498, de Jeanne de France, veuve de l'amiral de Bourbon, le fief d'Anneville. Ce fief donnait droit au patronage de la chapelle de tous les saints, à Anneville ; droit de percevoir la veille de la fête saint Léger les deniers des passants sur les ponts de la

Les noms de ses compagnons sont inscrits sur les murs de l'église de Dives. *Bulletin monumental*, publié par M. de Caumont, tom. XXVII, pag. 641 ; tom. XXVIII, pag. 474 et 748.

(1) Voir, pour de plus amples détails, les *Recherches sur les anciens châteaux du département de la Manche*, par M. de Gerville, tom. I, pag. 349.

(2) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVII, pag. 317 et tom. XIX, pag. 111.

paroisse assis sur la Saire, ainsi que les droits de coutume de la foire saint Léger. L'évêque, en l'année 1500, donna une grande partie de ce fief à la commune (1) capitulaire de sa cathédrale, à charge de nourrir le maître de musique et six enfants de chœur; de célébrer par an six obits, et de payer aussi par an sept livres six deniers au roi et 48 livres aux religieux de Montebourg.

Le Chapitre, en 1540, rendit aveu au roi pour ce fief (2).

D'après un aveu de 1399, Jean de Villers avait, à Anneville-en-Saire, la moitié d'une foire le jour saint Léger. Dans la même paroisse, au Tourp, près de la chapelle Saint-Gilles, se tenait, le jour de la fête de ce saint, une foire dont les produits appartenaient à l'abbaye de Lessay (3).

Le château d'Anneville fut pillé, brûlé et dévasté par les Anglais, lors des guerres avec la France, pendant le XIVe siècle ; il était situé près de la rivière de Saire ; il fut pris, en 1591, par les troupes de Henri IV. Depuis il a complétement disparu.

Un arrêt du parlement de Rouen, du 21 juillet 1657, termina une contestation de préséance dans l'église d'Anneville, entre Nicolas de Saint-Germain, sieur du Breuil, qui possédait le fief dominant, situé dans la paroisse d'Anneville, Bon-Christophle de la Cour, sieur du Tourps, qui possédait le fief du Tourps, dans la même paroisse, et les sieurs chantres, chanoines et chapitre de l'église cathédrale de Coutances. Le parlement maintint le sieur de Saint-Germain en sa qualité de patron honoraire dans ses droits honorifiques de l'église, au droit de son fief du Breuil, à Anneville, et dit qu'il aurait son banc et séance du côté de l'évangile, et que les sieurs du chapitre auraient le côté parallèle et vis-à-vis dudit de Saint-Germain. Quant au sieur du Tourps, il fut condamné à faire enlever son banc et ses armes (4).

Dans la répartition qui fut faite à la fin du XVIIe siècle, par le parlement, des aumônes dues par l'abbaye de Lessay, les pauvres de la paroisse d'Anneville-en-Saire obtinrent une rente de 18 boisseaux d'orge, le boisseau devant peser soixante-deux livres; lesquels devaient être portés à jour fixe, par les soins de l'abbaye, au domicile du curé, qui devait cuire le pain de ceux de ses paroissiens se trouvant dans

(1) On appelait *commune capitulaire* un revenu commun qui se partageait par égales portions entre les chanoines ; il était formé de fiefs, dîmes et rentes.

(2) *Journal de Valognes* des 10 et 17 mars 1864, n°s 10 et 11. Lecanu, *Histoire des évêques de Coutances*, pag. 271 et 381.

(3) *Annuaire du département de la Manche*, année 1850, page 532.

(4) Basnage, *Coutume de Normandie*, tom. I, pag. 239.

l'impossibilité de le faire eux-mêmes, soit pour cause de maladie, soit pour cause d'extrême pauvreté (1).

Montfaut, en 1463, trouva nobles à Anneville-en-Saire Jean de la Cour et Guillaume d'Anneville; il y imposa Charles Durand.

Roissy y inscrivit comme nobles, en 1598, les familles d'Anneville et Mangon. Michel Mangon avait été anobli en 1576.

Chamillard, en 1666, y trouva les Vaultier anoblis en 1497 et les de la Cour, anoblis en 1470.

On découvrit, en 1821, à Anneville-en-Saire une petite fonderie d'objets celtiques, et entre autres une cuiller de fer contenant un culot de bronze du poids de deux livres; ce métal avait été mis en fusion et avait pris la forme de la cuiller; le tout était entouré de cendre et de charbons (2).

La paroisse d'Anneville-en-Saire relevait de l'intendance de Caen, de l'élection de Valognes et de la sergenterie du Val-de-Saire. Masseville et Dumoulin lui comptaient, l'un 77 feux imposables et l'autre 97. Expilly, en 1762, lui donne 180 habitants; elle en a 686 en 1871.

Le maire d'Anneville-en-Saire est M. du Mesnildot, membre de l'Association normande.

AUMEVILLE-LESTRE.

Aumeville, *Ausmeville, Aumevilla.*

L'église paroissiale d'Aumeville-Lestre est sous le vocable de saint Pierre; elle dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné de Valognes; l'abbaye de Lessay en avait le patronage : elle le tenait de ses fondateurs, qui lui donnèrent, lors de sa fondation, l'église d'Aumeville. Le pape Urbain III, par une bulle de l'an 1186, confirma à l'abbaye cette église : *ecclesiam de Aumevilla* (3). Elle était taxée à 40 livres pour les décimes.

Lors de la rédaction du Livre noir, l'abbé de Lessay était toujours le patron d'Aumeville; le curé était seul décimateur, il avait en outre des rentes en nature et payait 50 sous à l'abbé de Lessay; en 1665, le patron était encore l'abbé de Lessay : la cure valait alors 500 livres.

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XIII, pag. 297.

(2) *Cours d'antiquités monumentales*, par M. de Caumont, tom. I, pag. 236; *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. IV, pag. 286 et 511.

(3) *Gall. christ.*, tom. XI. *Instrum.*, col. 248.

Robert des Moutiers, chevalier, éleva des prétentions sur l'église d'Aumeville ; mais il y renonça, le 13 mars 1319, en présence de Robert Busquet, bailli du Cotentin (1).

Chamillard, en 1666, y trouva noble Louis d'Ozouville.

Cette paroisse, dont le seigneur prenait le titre de *Capitaine général de toute la côte*, relevait de l'intendance de Caen, de l'élection et de la sergenterie de Valognes. Masseville, en 1722, lui donne 50 feux imposables, et Dumoulin 48, en 1765. Expilly lui compte 216 habitants ; elle en a 288 en 1871.

BARFLEUR.

Barfleur, *Barbefloth, Barbefllet, Barbeflie, Barbefleuve. Barbefleur, Barbefluvius, Barbefluctus,* tels sont les noms par lesquels on trouve cette localité désignée dans les anciennes chartes et les actes du moyen-âge.

L'église paroissiale de Barfleur parait offrir quelques parties pouvant dater de l'époque de transition ; elle est sous le vocable de saint Nicolas ; elle payait une décime de 5 livres et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné de Saire. Geoffroy de Montbray, évêque de Coutances, dut, vers 1060, obtenir de Guillaume, duc de Normandie, l'église de Barfleur. Une charte de 1140 d'Algare, évêque de Coutances, attribue cette église à la cathédrale, et le pape Eugène III la lui confirma en 1145, *ecclesiam S^ti Nicolai de Barfleur* (2).

Henri II, duc de Normandie et roi d'Angleterre, donna à l'abbaye du Vœu près Cherbourg le patronage de l'église Saint-Nicolas de Barfleur, et Jean Sans-Terre, en 1199, lui confirma cette donation (3). Il fut jugé, en 1208, aux assises de l'Echiquier, à Falaise, que le patronage de l'église de Barfleur appartenait à l'abbaye de Cherbourg (4).

Lors de la rédaction du Livre noir, l'abbé de Cherbourg avait la moitié des dîmes et faisait desservir l'église par ses chanoines. L'Hôtel-Dieu de Barfleur avait l'autre moitié et rendait 23 livres tournois au chapitre de Coutances.

L'Hôtel-Dieu de Barfleur existait avant 1223 ; car, cette même année, Guillaume Folliot, fils de Samson, lui donne,

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XIX, pag. 92.
(2) *Gall. christ.*, tom. XI. *Instrum.*, col. 240.
(3) *Etrennes coutançaises*, par l'abbé Piton-Desprez, année 1835, pag. 45.
(4) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XV, pag. 137, 2e col.

du consentement de Richard Folliot, son frère aîné, tout ce qu'il avait à Sainte-Marie-du-Vicel, et, en 1217, Guillaume Fossard de Fermanville avait déjà donné à cet établissement une rente de trois deniers à prendre sur trois perches de terre (1).

D'après le Livre blanc, l'église de Barfleur, dans le XIVe siècle, dépendait du fief du Roi : *ecclesia Stⁱ Nicolai de Barbefluctu sedet in feodo domini regis ;* elle avait pour patrons le chapitre de Coutances et l'abbé de Cherbourg. Le prieur de l'Hôtel-Dieu desservait la paroisse pour le chapitre, et les chanoines de Cherbourg pour l'abbé. Les Augustins y possédaient une chapelle.

Il a existé à Barfleur une maison religieuse appelée l'Ermitage de saint Romphaire par les uns, le *couvent des Sachets* par d'autres, et même dite *abbaye de Barfleur*. Ce serait cette maison, quel que soit son nom, que Philippe le Bel aurait relevée de ses ruines, en 1286, et qu'il fit desservir par des religieux de l'ordre de saint Augustin, sur les conseils de Gilles Colonne, archevêque de Bourges, général des Augustins (2).

Les Augustins de Barfleur, en 1535, obtinrent du comte de Feude, seigneur de Valognes, le bois nécessaire à leur chauffage, à prendre dans le bois de Boutron. En 1613, ce droit fut confirmé, mais pour être exercé dorénavant dans les forêts de Brix et de Barnevast. Les religieux, en 1643, obtinrent une nouvelle confirmation de leur droit (3).

L'abbaye de Cherbourg avait sous sa dépendance un prieuré à Barfleur. Lorsqu'Odon Rigault, archevêque de Rouen, le visita le 6 des calendes de septembre (27 août) de l'an 1250, il n'y trouva qu'un religieux ; il ordonna qu'on le rappelât ou qu'on lui en adjoignît un autre : *apud Barbefleu moratur solus canonicus ; ordinavimus quod revocetur, vel detur ei socius.*

Faits historiques.—On a signalé, près du port de Barfleur, les vestiges d'un camp romain ou retranchement destiné à surveiller et à empêcher les descentes des pirates.

Barfleur dépendait du domaine ducal. Richard III, duc de Normandie, épousant la princesse Adèle, fille de Robert, roi de France, affecta, entre autres domaines, à la dot de sa fiancée, *et pagum qui dicitur Sarnes* (le val de Saire) *cum portu maris* (4). Il n'y en a pas d'autre que Barfleur.

(1) *Journal de Valognes* du 24 mars 1864, n° 12.
(2) L'abbé Lecanu, *Histoire des évêques de Coutances*, pag. 541. Masseville, *Histoire de Normandie*, tom. III, pag. 112.
(3) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVIII, pag. 93, 2e col. et 170, 1re col.
(4) *Recueil des historiens de France*, tom. X, pag. 270, note A.

Le port de Barfleur était le premier port du pays sous les ducs de Normandie et long-temps avant eux ; mais depuis la conquête de l'Angleterre jusqu'à la réunion du duché de Normandie à la couronne de France, il fut le port de prédilection que les princes, rois d'Angleterre et ducs de Normandie, adoptèrent. C'était à Barfleur qu'ils s'embarquaient pour se rendre en Angleterre, et c'était aussi dans ce port qu'à leur retour en France ils venaient débarquer (1).

Au commencement du XIe siècle, Ethelred, roi d'Angleterre, qui avait épousé la sœur de Richard II, duc de Normandie, voulant se venger de quelques observations ou réprimandes que lui avait adressées le duc Richard, envoya, sous la conduite de son grand sénéchal, une armée considérable pour ravager la Normandie. Sa flotte vint descendre à Barfleur.

A cel terme surst (s'éleva) une guerre
Entre Alred, li rei d'Engleterre
E li seignur de Normandie,
Ne sai par ire u por envie.
.....
En Costentin sunt arrivez,
Là tut dreit ù Sarre (2) en mer chiet
El rivage ù Barbeflie siet (3).

Mais Néel de Saint-Sauveur, vicomte du Cotentin, réunit des troupes pour défendre le pays. Les Anglais exercèrent des ravages ; mais les Cotentinois leur livrèrent bataille et les taillèrent en pièces. Les Anglais qui purent échapper montèrent promptement sur leurs vaisseaux et s'enfuirent en Angleterre, où ils rendirent compte au roi de la défaite de son armée (4).

Henri Ier, à la fin du carême de l'an 1106, vint lui aussi d'Angleterre débarquer à Barfleur avec une armée dans l'intention d'attaquer son frère Robert Courte-heuse. Il arriva le samedi saint à Carentan, qui lui ouvrit ses portes. Serlon, évêque de Séez, qui était venu à sa rencontre, célébra la fête de Pâques avec lui (5).

Au mois de novembre de l'an 1120, ce même prince, après

(1) Louis Dubois, *Archives de la Normandie*, tom. II, pag. 97, et L. Delisle, *Des revenus publics en Normandie, au XIIe siècle.*

(2) La rivière de Saire, qui donne son nom au val de Saire en Cotentin.

(3) *Roman de Rou*, de Wace, avec notes de Frédéric Pluquet, tom. I, pag. 317, vers 6216, et pag. 318, vers 6239.

(4) Masseville, *Histoire de Normandie*, tom. I, pag. 139. Dumoulin, *Histoire de Normandie*, livre IV.

(5) Orderic Vital, édition publiée par M. Guizot, tom. IV, pag. 179. Depping, *Histoire de Normandie*, tom. I, pag. 308.

avoir détruit ou chassé tous ses ennemis, venait de marier son fils Guillaume à la fille du comte d'Anjou et de conclure avec le roi de France une paix glorieuse. Songeant à retourner en Angleterre, il fit préparer à Barfleur une flotte considérable *(ingenti classe in portu qui Barbeflet dicitur aggregata)*; le 25 novembre, il partit avec sa famille et sa cour, montant le même bâtiment que la jeune princesse. Ce fut dans cette circonstance qu'eut lieu le naufrage de la *Blanche-Nef*, où se trouvaient Guillaume, le fils du Roi, avec Richard et Adèle, son frère et sa sœur, la comtesse de Chester, nièce du Roi, et plusieurs dames de la cour fort distinguées. La *Blanche-Nef*, à peine sortie du port, vint se briser sur un rocher et coula. De tous les passagers, un seul put se sauver ; c'était un boucher de Rouen nommé Berold (1).

Vers la fête de l'Ascension de l'an 1172, Henri II, roi d'Angleterre, qui négociait pour faire lever l'excommunication lancée contre lui après la mort de Thomas Beket, débarqua à Barfleur avec toute sa cour, et envoya aussitôt des clercs près des légats du pape pour entrer avec eux en accommodement (2).

Richard Cœur-de-Lion s'embarqua à Barfleur dans le mois d'août 1190 ; il se rendait en Angleterre pour s'y faire sacrer. Il y revint descendre, en 1194, avec cent gros vaisseaux et une armée nombreuse pour aller secourir Verneuil, assiégé par Philippe-Auguste (3).

Ce fut encore dans le port de Barfleur que le roi Jean Sans-Terre, se voyant dépouillé de la Normandie, prit son dernier passage, de Normandie en Angleterre, au mois de décembre 1203 (4).

Barfleur était fortifié dès le XIIe siècle, et son *chastel* est cité dans une charte de Henri II (5). On le trouve encore cité au nombre des villes et châteaux que le roi Philippe-Auguste avait dans son domaine ou sa puissance ; il figure sous le nom de *Barbefluvius* (6).

Edouard III, roi d'Angleterre, descendit à la Hougue, en 1346, son armée incendia dans le port de la Hougue onze navires dont huit avaient *château devant et château derrière*.

(1) Orderic Vital, liv. 12, tom. IV, pag. 353. Masseville, tom. I, pag. 270. *Roman de Rou* de Robert Wace, tom. II, pag. 348. *Chronique de Normandie*, pag. 132, verso. Trigan, *Histoire ecclésiastique de Normandie*, tom. IV, pag. 123. Dumoulin, *Histoire générale de Normandie*, liv. XII, pag. 320.

(2) Depping, *Histoire de Normandie*, tom. II, pag. 103.

(3) Depping, *Histoire de Normandie*, tom. II, pag. 248 et 333. Dumoulin, liv. XIII, sommaires I et VI, pag. 430 et 470.

(4) Dumoulin, *Histoire de Normandie*, liv. XIV, sommaire V, pag. 527.

(5) Mss. de Toustain de Billy.

(6) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVI, pag. 32, n° 209.

Après avoir pillé, brûlé et dévasté les riches paroisses de la Pernelle, Anneville, Réville, Valcanville et Montfarville, les Anglais arrivèrent à *une forte ville qu'on appelle Barfleur.* La flotte anglaise y captura neuf grands navires qui, eux aussi, avaient *château devant et château derrière.* L'armée pilla et brûla la ville, quoique, suivant Froissard, ce fût une *forte place.* Les habitants, se trouvant sans troupes ni moyens de défense, se rendirent *pour doute de mort,* et malgré les traités furent embarqués sur la flotte. L'ennemi trouva dans la ville *or, argent et joyaux* et des draps de prix, ce qui prouve qu'il y régnait un certain luxe (1). Plus tard, et le 6 octobre 1359, le monarque anglais, par lettres patentes données à Sandwich, confia la garde de Barfleur à Thomas de Holand, pour gouverner cette ville tant que cela serait son bon plaisir (2).

Barfleur, qui paraît avoir été une place forte d'une certaine importance, d'après Froissard, perdit ses fortifications qui, sur un ordre du roi Henri IV au maréchal de Matignon, gouverneur de la Normandie, furent démolies à la fin du XVIe siècle (3). Barfleur n'est plus maintenant qu'un petit port de pêche et de cabotage, qui serait à peine connu, si le phare qui porte son nom ne lui avait donné une certaine célébrité. Encore ce phare, quoique construit sur la pointe de Barfleur, est-il en dehors de son territoire et se trouve-t-il sur la commune de Gatteville. Ce phare, d'un beau et gigantesque travail, atteint 70 mètres d'élévation au-dessus du rocher granitique sur lequel reposent ses fondations. Dans l'intérieur de ce monument, il existe un escalier en spirale, composé de 367 marches ; 48 fenêtres étroites l'éclairent. On aperçoit les feux de ce phare à plus de dix lieues en mer. Cet étonnant travail est dû à l'ingénieur M. de la Rue.

Roissy, en 1599, y trouva noble François Sorel, dont la noblesse remontait à 1576.

La paroisse de Barfleur relevait de l'intendance de Caen, de l'élection de Valognes et de la sergenterie du Val-de-Saire ; elle comptait 136 feux et 610 habitants dans le courant du XVIIIe siècle ; en 1871, sa population est de 1,253 habitants. Elle était le siége d'une vicomté et d'une amirauté. Les frères Augustins, dans une requête présentée à François Ier, en 1533, déclarent que la ville de Barfleur, qui avait autrefois jusqu'à

(1) Masseville, *Histoire de Normandie,* tom. III, pag. 190. *Etat géographique,* tom. I, pag. 68. *Annuaire du département de la Manche,* année 1845, pag. 460 et suivantes.

(2) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie,* tom. XXIII, pag. 4, n° 30.

(3) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie,* tom. XVIII, pag. 48, 2e col. Caillère, *Histoire du maréchal de Matignon,* pag. 359.

1,800 habitants, se trouvait réduite à 300, ce qui prouve combien les guerres avaient ruiné cette ville.

Les armes de Barfleur sont de *gueules à un bar contourné d'argent la tête surmontée d'une fleur de lys d'or.* L'écusson, sur le sceau municipal, est timbré d'une couronne de comte et supporté d'un côté par un coq et de l'autre par un lion ayant tous deux la tête couronnée. Comme on peut le remarquer, ce sont des armes parlantes ; car le bar et la fleur de lys donnent *Barfleur.*

CRASVILLE.

Crasville, *Crasvilla, Cravilla.*

L'église paroissiale de Crasville est sous le vocable de sainte Colombe. L'archidiacre du Cotentin, comme seigneur du lieu, en avait le patronage ; il prenait les deux tiers des dimes de la paroisse, et le curé l'autre tiers. Le Livre blanc attribue encore au curé l'autelage, les menues dimes et un manoir. Cette église était taxée pour les décimes à 30 livres et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné de Valognes.

Richard de Bohon, évêque de Coutances, confirma, en 1154, à l'abbaye de Montebourg l'église sainte Colombe de Grasville, qu'elle tenait de Roger des Moutiers, et de Henri de la Haulle.

Jean d'Essey, archidiacre de Coutances, confirma, le siége épiscopal étant vacant, un acte passé avec les moines de Montebourg, au sujet des droits que l'archidiacre du Cotentin prétendait avoir sur l'église de Crasville (1).

On voit qu'en 1221, Richard Foliot, chevalier, fils de Samson, ratifia, moyennant 40 sous tournois, une donation qu'Onfroi de Brilleforre avait faite à l'abbaye de Montebourg à Carnanville, qui était un fief dépendant de Crasville. En 1228, il donna au même monastère 4 acres de terre sises aussi à Carnanville (2).

En 1665, le patron était toujours l'archidiacre du Cotentin, et la cure valait alors 600 livres.

Montfaut trouva nobles, en 1466, Bertrand Lenfant et Guillaume Doisnel dont le fief fut taxé aux francs-fiefs, en 1473, dans la vicomté de Valognes.

(1) *Journal de Valognes* du 31 mars 1864, n° 15.
(2) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. VI, pag. 61, notes 2 et 3, col. 1re.

Chamillard y trouva, en 1666, Thomas Dursus, d'ancienne noblesse, et Hervé Hébert, qui prouva quatre degrés.

Masseville, en 1722, et Dumoulin, en 1765, y comptent 72 feux et Expilly, 405 habitants. Sa population, en 1871, comprise celle de Grenneville, est de 438 habitants. Cette paroisse relevait de l'intendance de Caen, de l'élection et de la sergenterie de Valognes.

Grenneville, *Granvilla*, *Grennevilla*, est réuni à Crasville pour le spirituel et le temporel. Cependant l'ancienne paroisse a obtenu une chapelle vicariale.

L'ancienne église paroissiale était sous le vocable de Notre-Dame. Le patronage en était laïque et le seigneur du lieu présentait à la cure.

Le curé était seul décimateur. Cette église était taxée pour les décimes à 45 livres, et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné de Valognes. En 1278, le patron de l'église était Adam de Port ; le patronage, en 1665, appartenait encore au seigneur du lieu, et la cure valait 600 livres.

La famille de Port a possédé la seigneurie de Grenneville. Hubert de Port était à la conquête ; Adam de Port, chevalier, avait le patronage de l'église, au milieu du XIIIe siècle. Après cette famille, on trouve la seigneurie entre les mains de la famille de Meurdrac, et ensuite entre celles de la famille de Pierrepont.

Cette famille Meurdrac ou Murdrac avait en Angleterre et en Normandie des domaines très-étendus. Robert Murdrac souscrivit à l'acte de confirmation des donations faites par Guillaume le Conquérant à l'abbaye de Saint-Evroult. Henri Meurdrac, disciple et compagnon de saint Bernard, devint archevêque d'York et mourut avec cette dignité, en 1153.

Michel Meurdrac, dans les premières années du XIIIe siècle, donna à l'abbaye du Vœu, à Cherbourg, la moitié du patronage et des dîmes de l'église des Pieux.

Henri Meurdrac est cité comme écuyer figurant dans une revue de la garnison du Mont-Saint-Michel, en l'année 1424.

La branche de la famille Meurdrac, établie en Normandie, portait *de sable à la fasce d'argent, chargée d'une rose de gueules, et accompagnée de six merlettes d'argent, trois et trois.*

Geoffroy et Robert de Pierrepont accompagnèrent Guillaume à la conquête (1). Pour récompense, ils obtinrent de grandes concessions en Angleterre ; une paroisse, dans le comté de Sussex, a retenu le nom de Hurst-Pierrepont. Cette famille a successivement obtenu en Angleterre les titres de baron, de comte et de duc.

(1) Voir la liste des compagnons de Guillaume dans le *Bulletin monumental*, tom. XXVIII, pag. 476 et 480.

Le câtel ou ancienne forteresse des seigneurs de Grenneville était sur une élévation dominant la baie de la Hougue. Ses traces consistent dans une motte considérable avec enceinte. On n'y a trouvé aucuns vestiges d'habitation (1).

Le château actuel est à peu de distance de l'emplacement de l'ancien.

Montfaut trouva noble à Grenneville Guillaume Meurdrac. Chamillard, en 1666, y inscrivit comme d'ancienne noblesse Nicolas Meurdrac.

La paroisse de Grenneville relevait de l'intendance de Caen, de l'élection et de la sergenterie de Valognes. Masseville, en 1722, lui donne 30 feux, et Dumoulin, en 1765, 28.

LA PERNELLE.

Le nom de Pernelle est une corruption de celui de Pétronille ; aussi trouve-t-on *ecclesia Ste Petronille*. On trouve encore Peronnelle et Perrinelle.

Sur le sommet de la Pernelle s'élève l'église paroissiale dont le clocher sert, comme celui de l'église du Vicel, de guide aux marins pour éviter les dangers du *raz de Barfleur*. On arrive à l'église par un chemin uni d'abord, mais qui peu à peu forme une pente rapide. Le panorama dont on jouit de ce point culminant est un des plus remarquables qu'offrent les côtes de la Normandie.

L'église paroissiale est sous le vocable de sainte Pétronille. Le patronage en était laïque et le seigneur du lieu présentait à la cure ; elle était comprise dans l'archidiaconé du Cotentin et dans le doyenné de Valognes.

Lorsque le Livre noir fut rédigé, le patronage de l'église Sainte-Pétronille appartenait au seigneur du fief d'Ourville, qui prenait deux gerbes de la dîme ; le curé avait la troisième, l'autelage et les aumônes.

Le fief d'Anneville donné au chapitre de Coutances, en 1500, conférait droit au patronage de la chapelle de Loiselet, à la Pernelle.

Il y a eu à la Pernelle un prieuré nommé le Prieuré du Vœu.

Antiquités celtiques et romaines. — On remarquait à la Pernelle une pierre levée, *petra levata*, et on y a découvert, au pied du mont, les débris d'un monument druidique.

Deux fontaines, dont l'une bénite et au-dessus une autre

(1) De Caumont, *Cours d'antiquités monumentales*, tom. v, pag. 125.

nommée la fontaine de saint Marcouf existent au pied d'une roche appelée la *Roque-Cabard,* près de laquelle se trouve un trou dit *le Trou aux Fées.*

Sur une partie fort élevée de la lande de la Pernelle, près de la Vigie, on a signalé un retranchement formant une ligne droite, laquelle traversait la crête de cette lande qui commande le riche pays qu'on nomme le Val-de-Saire, et sur laquelle se trouvent des restes d'occupation. Des fouilles pratiquées dans toute cette contrée ont amené la découverte de meules de moulins à bras et d'un grand nombre de médailles dont plusieurs postérieures au règne de Claude et à celui de Vespasien (1).

Faits historiques.—Il se tient, sur la hauteur pittoresque de la Pernelle, le 31 mai, jour où se célèbre la mémoire de sainte Pétronille, une foire qui, au moyen-âge, était une des plus importantes du Val-de-Saire, et souvent était prise comme terme de payement. L'abbesse de la Trinité de Caen, dans un aveu de 1450, déclare posséder, à cause de sa baronnie de Quettehou, « une foire à la Saincte Perrinelle, en » la fin de may, laquelle dure huit jours. » Les hommes du fief d'Escarbeville y étaient francs de coutume. En 1463, Jean de Manneville prenait sur cette foire une rente de 100 sous tournois (2).

La paroisse de la Pernelle figure au nombre des paroisses qui furent ravagées en 1346 par l'armée d'Edouard III, roi d'Angleterre.

Au commencement du XVIIe siècle, un grave procès, pour l'époque, s'éleva à propos de droits honorifiques à exercer sur l'église de la Pernelle, entre Christophe de Tilly, sieur d'Ourville, patron de l'église de la Pernelle, Georges Jourdain, sieur des Brosses et d'Escarbeville, à cause de sa femme, et les chantres, chanoines et chapitre de Notre-Dame de Coutances, patrons de la chapelle Notre-Dame de Loiselet, fondée en l'église de la Pernelle, à côté du chœur. Christophe de Tilly, comme seul seigneur et patron de l'église, prétendait aux droits honoraires de cette chapelle qui, suivant lui, n'était qu'une augmentation du chœur où ses aïeux avaient leur sépulture et dont les armes se trouvaient autour de l'église et de la chapelle, et qu'ainsi Georges Jourdain devait se contenter de prendre séance dans la nef. Les chantres, chanoines et chapitre de Coutances soutinrent qu'ils étaient patrons de

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de France,* tom. VII, pag. 178. De Gerville, *Etudes sur le département de la Manche,* pag. 141.

(2) *Notes sur les anciennes foires du département de la Manche,* par M. L. Delisle. Voir l'*Annuaire du département de la Manche,* année 1850. pag. 543.

la chapelle à cause de la terre d'Anneville-en-Saire que leur avait donnée Geffroy, évêque de Coutances, qui l'avait achetée de Jeanne de France avec le droit de patronage; que depuis cette époque ils avaient toujours joui de ce droit; que cette chapelle étant tombée en *décadence*, ils avaient pu concéder à Jourdain le « droit de prendre séance en icelle luy et » sa famille, sépulture et autres droits honoraires à la charge » de la réparer et réédifier, » ce qu'il avait fait, et avait même pratiqué une porte par dehors pour entrer dans cette chapelle. Le parlement de Normandie, devant lequel l'affaire fut portée, après avoir été soumise au bailli du Cotentin ou son lieutenant, à Valognes, autorisa, par son arrêt du 21 mars 1617, Jourdain à « avoir droit de sépulture et banc dans ladicte » chapelle, et mettre en une vitre ses armes sans pouvoir faire » mettre littre ou ceinture, ni élever tombe, à charge de faire » une porte par dehors par laquelle il entrera (1). »

Montfaut, en 1463, inscrivit comme noble à la Pernelle Raoul de Tilly.

Roissy, en 1599, y trouva noble et d'ancienne noblesse les de Tilly et Arthur de Pierrepont.

Chamillard, en 1666, y inscrivit comme d'ancienne noblesse Jacques de Tilly, Etienne du Vivier, Jean-François de la Houssaye, sieur d'Ourville, noble par quatre degrés.

La paroisse de la Pernelle relevait de l'intendance de Caen, de l'élection et de la sergenterie de Valognes; elle comptait 138 feux en 1765 et 575 habitants. Sa population, en 1871, est de 496 habitants.

LE VICEL.

Le Vicel, *Wisel, Vicus, Vicellus.*

L'église paroissiale du Vicel a été en partie reconstruite en 1820; le chœur du moins date de cette époque. Elle est sous le vocable de Notre-Dame, payait 48 livres pour les décimes, et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné de Valognes. L'abbé de Lessay en avait le patronage et présentait à la cure. C'était Guillaume d'Anneville qui lui avait donné cette église, le jour de sa fondation, au XIe siècle. Cette donation fut plusieurs fois confirmée par les ducs de Normandie, rois d'Angleterre. Jean d'Anneville, à l'assise de Coutances,

(1) *Commentaires sur la Coutume de Normandie*, par Berault, pag. 171, et Basnage, tom, I, pag. 241.

tenue, le 31 janvier 1308, par Bertaud Mahiel, bailli du Cotentin, renonça à la présentation par lui faite d'un clerc à la cure du Vicel (1). Le curé était seul décimateur, et payait une rente de 12 sous à l'abbé de Lessay. Une charte d'Algare, évêque de Coutances, de l'an 1134, confirme à l'abbaye de Lessay l'église de Sainte-Marie du Vicel : *et Ste Marie de Wisel ecclesiam* (2). Dans une bulle du pape Urbain III de l'an 1186, en faveur de l'abbaye, figure l'église du Vicel : *ecclesiam de Wisel* (3). En 1223, Guillaume Folliot donne à l'Hotel-Dieu de Barfleur ce qu'il possédait à Sainte-Marie du Vicel.

Il y avait dans la paroisse du Vicel une chapelle sous le vocable de saint Jean, qui figure sur la carte de Cassini, et près de laquelle se tenait une foire dite de Saint-Jean-Baptiste. Guillaume d'Anneville, vers 1139, donna cette chapelle à l'abbaye de Lessay. Jean d'Anneville, chevalier, prétendit avoir droit à son patronage; car, en 1413, les religieux de Lessay prenaient un bref de patronage au sujet de cette chapelle, et faisaient ajourner Jean de Magneville devant le bailli du Cotentin, Jean d'Ivai, chevalier, conseiller et chambellan du Roi, pour les assises qu'il devait tenir à Valognes, le 15 janvier de ladite année 1413 (4). Les religieux de l'abbaye de Hambye percevaient les gros fruits de la chapelle Saint-Jean. Le curé du Vicel la desservait et en avait l'autelage, les offrandes, le casuel et les menues dîmes.

L'évêque Geoffroy Herbert donna, en 1300, au chapitre de Coutances, le fief d'Anneville qui s'étendait sur Le Vicel.

En l'année 1665, l'abbé de Lessay était encore patron de l'église du Vicel et de la chapelle Saint-Jean. La cure valait alors 500 livres.

On trouve sur le territoire du Vicel les vestiges d'un camp romain, nommé les *Castiaux*, et connu aussi sous le nom de *camp de César*. Il est placé sur une hauteur appelée la *lande de Pepinvast*. On y découvrit, en 1780, des monnaies romaines d'argent et de petit bronze.

Une voie romaine qui devait partir des bains d'Alleaume, se dirigeant vers Barfleur, passait près du camp romain (5).

Sous Philippe-Auguste le fief de Fouques de Commendal, au Vicel, dépendait de la baronnie de Lithaire qui alors était dans

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XIX, pag. 87.

(2) Cette charte se trouve aux archives de la Manche.

(3) *Gall. christ.*, tom. XI. *Instrum.*, col. 248.

(4) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XIX, pag. 108.

(5) *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, tom. VII, pag. 177. *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. V, pag. 50. *Etudes sur le département de la Manche*, par M. de Gerville, pag. 155.

les mains du Roi par suite de forfaiture : *Fulco de Commandal tenet inde octavam partem unius feodi apud Commandal.*

Montfaut, en 1463, renvoya Roger Durand, au Vicel, à justifier de sa noblesse qui paraissait douteuse.

Roissy, en 1598, inscrivit comme noble à Colomby Charles et Jean Durand.

Chamillard, en 1666, trouva nobles au Vicel, et d'ancienne noblesse, Christophe, Jean et Richard de la Cour, et Jacques du Vivier; nobles par quatre degrés, Jean d'Aigremont, Jacques et Pierre Herbert, et Pierre de Pierrepont.

La paroisse du Vicel dépendait de l'intendance de Caen, de l'élection et de la sergenterie de Valognes. Elle comptait 47 feux, en 1722; 88, en 1765, et 400 habitants, en 1762. Sa population, en 1871, est de 380 habitants.

MONTFARVILLE.

Montfarville, *Morfarvilla, Montfarvilla.* On trouve aussi *Morfarville.*

Le clocher de l'église de Montfarville sert de guide aux marins dans le passage difficile de l'énorme remous formé par les courants de la mer, et connu sous le nom de *raz de Barfleur.*

L'église paroissiale est sous le vocable de Notre-Dame ; elle était taxée à 76 livres pour les décimes, et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné de Saire. L'abbaye de Montebourg en avait le patronage qu'elle tenait de Sanson de Morfarville, qui le lui avait donné vers la fin du XIe siècle, avec la foire, les terres, les dîmes et toutes leurs appartenances. Cette donation fut faite du consentement de Robert du Neufbourg et de ses frères, et confirmée, en 1159, par Richard de Bohon, évêque de Coutances ; *et ecclesiam de Morfavilla cum feria, et terris et decimis et omnibus ad eam pertinentibus.* L'abbaye, d'après le Livre noir de l'évêché, avait les deux tiers de la dîme des gerbes, de l'autelage et des droits d'inhumation ; le curé avait le surplus. Lors de la rédaction du Livre blanc, le patronage appartenait encore à l'abbé de Montebourg, et les revenus se partageaient dans la même proportion entre lui et le curé. En 1665, l'abbé de Montebourg était toujours patron de l'église de Montfarville, et la cure valait alors 1,000 livres de revenu.

Il existait, dans la paroisse, en 1369, trois chapelles : la chapelle de Saint-Denis, dont le roi avait le patronage, et qui, d'après le Livre blanc, valait 8 livres de revenu ; la chapelle

du château, annexée à l'église, et celle de la léproserie, où le curé devait célébrer la messe, le jour de la fête de sainte Madeleine, et y avoir un vicaire.

Cette léproserie était située sur le bord de la route d'Anneville à Barfleur. Le Livre blanc de l'évêché contient, en ce qui concerne les lépreux de Montfarville, un passage d'après lequel un lépreux de cette paroisse ne peut et ne doit faire de testament, et quand il vient à mourir ses biens appartiennent au curé : *nec potest, nec debet facere testamentum. Quando aliquis leprosus defunctus est, rector debet habere bona dicti defuncti.*

On trouve qu'en 1210 l'abbé de Montebourg afferma à Pierre de Morfarville les deux tiers de la foire des lépreux qui se tenait à Montfarville (1). L'abbaye possédait cette foire dès le XIIe siècle.

Sur la liste de la croisade de Robert Courte-heuse, en 1096, on trouve le sire de Morfarville.

La famille Folliot, à l'époque de la Conquête, possédait des biens à Montfarville. Cette famille fut long-temps puissante en Angleterre et en Normandie ; plusieurs de ses membres firent des donations à l'abbaye de Montebourg et à l'Hôtel-Dieu de Barfleur. Elle se maintint en Angleterre, même après la conquête de Normandie par Philippe-Auguste : ainsi, sous Henri III (2), Samson Folliot fut gouverneur d'Oxfort et shérif du comté. Un autre membre, Gilbert Folliot, fut évêque de Londres (3). Les biens de la famille Folliot, en Normandie, tombèrent dans le domaine du Roi ; car, en 1231, saint Louis donna à Jean de Friscamps, bailli du Cotentin, les terres que possédaient Richard et Samson Folliot. Les Folliot existaient encore dans le Cotentin, à la fin du XIIIe siècle ; ainsi, en 1278, Richard Folliot, fils de Samson, confirma à l'abbaye de Montebourg des biens situés à Joganville.

D'après le registre des fiefs de Philippe-Auguste, Guillaume Lefevre (*Faber*) avait à Montfarville la quatrième partie d'un fief qu'il tenait du seigneur d'Angoville, et qui dépendait du fief du Neubourg, *de feodo Novi Burgi*, lequel relevait de la baronnie de Lithaire.

Le roi Jean, duc de Normandie, est passé plusieurs fois par Montfarville soit pour aller s'embarquer à Barfleur, soit à son retour de Barfleur. D'après son itinéraire, il y était le 27 septembre de l'an 1200 ; il y séjourna dans le château les 26, 27

(1) *Annuaire de la Manche*, année 1850, pag 540.
(2) De 1216 à 1272.
(3) Mss. de Toustain de Billy. *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. I, pag. 347 ; tom. XVI, pag. 60 et 61 ; *Annuaire de la Manche*, année 1859, pag. 103 et 104.

et 28 novembre (1) suivant, ce qui fait ressortir l'importance qu'avait alors le château de Montfarville. Le 23 décembre 1203, le roi coucha au château de Gonneville ; ce fut la dernière nuit qu'il passa en Normandie.

A la fin du XIVe siècle, la juridiction de la baronnie de la Haye-du-Puits s'étendait sur Montfarville.

Le manoir actuel de Montfarville a dû remplacer un château à *motte*, clos de murs et de fossés, et qui fut détruit en 1356. On sait que les Anglais, dans leurs guerres contre la France, dans le XIVe siècle, pillèrent, brûlèrent et dévastèrent, entre autres châteaux, celui de Montfarville (2). On remarquait encore, il y a quelques années, les traces des fossés, les restes de la motte de l'ancien château et de sa chapelle, fondée par Guillaume Folliot, vers la fin du XIIe siècle. On trouve, dans le courant du XVIIe siècle, les Duparc comme seigneurs châtelains de Montfarville.

On a découvert, à Montfarville, deux médailles romaines en or, dont une de Néron.

Montfaut, en 1464, trouva noble à Montfarville Jean de Belleval.

Roissy, en 1599, y mentionne les Lemoigne, anoblis en 1579, et les de Signé.

La paroisse de Montfarville dépendait de l'intendance de Caen, de l'élection de Valognes et de la sergenterie du Val-de-Saire ; elle comptait 247 feux imposables, en 1722 ; 261, en 1735, et 1,180 habitants. Sa population, en 1871, est de 1,319 habitants.

MORSALINES.

Morsalines, *Mortuæ Salinæ, Morsalinæ, Morsalina.*

L'église paroissiale de Morsalines est sous le vocable de la Sainte-Vierge ; elle était taxée pour les décimes à 25 livres et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné de Valognes.

Le patronage de cette église était en débat dans le cours du XIIe siècle, entre l'abbaye de Montebourg et le prieuré de Saint-Côme-du-Mont. Le pape Adrien IV (3) commit Richard de Bohon (4), évêque de Coutances pour terminer ce diffé-

(1) Le Roi dit dans un acte : *teste me ipso apud Morfavillam 27° die novembris.*
(2) *Chroniques* de Froissard.
(3) Pape de 1154 à 1159.
(4) Evêque de 1151 à 1179.

rend (1). La décision de l'évêque dut être favorable au monastère de Saint-Côme-du-Mont ; car le Livre noir indique le prieur comme patron de l'église de Morsalines. L'abbé de Montebourg avait la moitié de toutes les gerbes, et sur cette moitié, il payait au prieur de Saint-Côme une rente de 10 sous ; l'autre moitié des gerbes se partageait encore entre l'abbé de Montebourg, qui en prélevait les deux tiers, sur lesquels il payait 30 sous au prieur de Saint-Côme. Le prieur de Réville, *Regis ville prior*, avait l'autre tiers des gerbes. Le curé n'avait que l'autelage, qui lui valait 40 livres, et un manoir, et encore devait-il payer sept sous huit deniers pour la débite.

Lors de la rédaction du Livre blanc, le patronage de l'église appartenait encore au prieur de Saint-Côme. Les dîmes se partageaient aussi à peu près dans la même proportion entre l'abbé de Montebourg et le prieur de Réville ; cependant le curé avait la sixième partie des dîmes et tous les produits de l'église. L'abbé de Montebourg avait dans son manoir une chapelle dont le curé avait tous les revenus.

Par suite d'accords faits au XIIe siècle, l'abbé de Montebourg devait au prieur de Saint-Côme une rente de 10 sous angevins ou de Roumois sur la dîme de Morsalines (2).

En l'année 1665, le patronage était en litige entre le seigneur du lieu et le prieur de Saint-Côme ; la cure valait 600 livres.

On lisait, en lettres gothiques, sur une des vitres de cette église :

L'an 1587, le 27 septembre, ceste vitre
a été placée et donnée par noble et
discrète personne maître Robert Osbert,
doyen et patron de s[t] Côme du Mont et de Morsalines.

Dans le cours du XIIIe siècle, on trouve Guillaume de Morsalines au nombre de ceux qui affirmèrent les droits de Jean Bertrand à prendre dans la forêt de Saint-Jean, *in nemore Sancti Johannis*, le bois nécessaire pour son hébergement de Barneville, pour brûler et se clore, ainsi que son droit de pâturage pour ses propres bestiaux (3).

L'abbesse de Caen avait certains droits à exercer dans la paroisse de Morsalines ; ainsi, elle obtint aux assises de Valognes, tenues par le bailli du Cotentin, le lundi après l'Epiphanie de l'an 1334, un jugement qui la maintenait en possession *de tous les venans et arrivans en la coste de la*

(1) *Gall. christ.*, tom. XI, col. 875.
(2) L. Delisle, *Des revenus publics en Normandie, au XIIe siècle.*
(3) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVI, pag. 30, n° 198.

mer entre l'eau de Sarre et l'eau du Perrier, courante en la paroisse de Morsalines.

Elle eut aussi à lutter contre les religieux de Montebourg pour le maintien de ses droits ; car un arrêt du parlement de Paris de l'an 1430 adjugea à l'abbaye de Sainte-Trinité de Caen *certains poissons, nommés chauderons, trouvés sur le gravage de Morsalines, et condamna les religieux de Montebourg aux dépens* (1).

Les fiefs, terres et seigneurie de la paroisse de Morsalines, avec le droit de patronage, relevaient de la baronnie de Varenguebec.

Le sieur Avice de Tourville obtint, en 1736, des lettres-patentes portant érection en fief, sous le nom du fief des Taillis, de douze à treize vergées de bois taillis, situées en la paroisse de Morsalines (2).

François Ier, visitant le Cotentin en avril et mai 1532, passa par Morsalines, où il prit goût au cidre du lieu ; car on lit, à l'occasion de ce voyage du Roi que « à Morsalines, près la » Hogue en Costentin, il y a une espèce de pommes qu'ils » appellent d'*espice*, desquelles on fait sidre si excellent qu'il » est par dessus les autres. Le feu grand roy François, passant » par là en l'an mil cinq cens trente deux en fist porter en » barreaux à sa suite, dont il usa tant qu'il put durer (3). »

Montfault trouva noble à Morsalines, en 1463, Raoul Hébert.

Roissy, en 1599, maintint dans cette paroisse Louis du Prael, sieur de Morsalines.

En 1666, Chamillard mentionne René Senot, sieur de la Peinterie, comme noble par quatre degrés.

La paroisse de Morsalines dépendait de l'intendance de Caen, de l'élection et de la sergenterie de Valognes ; elle comptait, en 1765, 113 feux et 512 habitants. Sa population, en 1871, est de 439 habitants.

OCTEVILLE-LA-VENELLE.

Octeville-la-Venelle, suivant l'orthographe administrative, mais Octeville-l'Avenel, suivant l'orthographe historique. Cet affixe d'Avenel lui vient de la famille Avenel.

L'église paroissiale d'Octeville-l'Avenel est sous le vocable

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. VIII, pag. 212 et 374.

(2) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVIII, pag. 257, 1re col.

(3) *Mémoires de la Société des belles-lettres de Bayeux*, tom. IV, pag. 281. *Annuaire de la Manche*, année 1862, pag. 38.

de saint Martin. Elle était taxée à 25 livres pour les décimes, et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné de Valognes. L'abbaye de Blanchelande en avait le patronage qui lui avait été donné par Guillaume Avenel auquel il appartenait par droit d'hérédité, *jure hereditario* (1).

Hugues de Morville, évêque de Coutances (2), à la demande de Robert de Ravenoville, IVe abbé de Blanchelande, lui confirma la donation de l'église d'Octeville-l'Avenel. Richard de Vernon la lui confirma aussi comme seigneur suzerain.

Les religieux de Blanchelande remirent plus tard l'église tout entière à l'évêque Hugue de Morville qui, en retour, leur abandonna deux gerbes de la dime du blé sur toute la paroisse, exemptes de toutes coutumes épiscopales, et se *retrécit,* dit l'acte, (se borna) à disposer de la troisième gerbe, de l'autelage et des terres d'aumône, en faveur de la vicairie qui paierait les droits épiscopaux. L'évêque abandonna aussi aux chanoines deux acres de terre, afin d'y bâtir une grange et un ménage pour celui qui en aurait la garde (3).

Le Livre noir indique comme patron l'abbé de Blanchelande. Lors de la rédaction du Livre blanc, l'évêque de Coutances avait le patronage de cette église. L'état de 1665 l'attribue à l'abbé de Blanchelande auquel il était revenu. La cure valait alors 600 livres.

La famille Avenel fut très-connue en Normandie, en Angleterre et en Ecosse. En 1221, Robert Avenel donna un bois à l'abbaye de Kelso, en Ecosse (4).

Thomas Avenel, seigneur d'Octeville, confirme, en 1240, les donations faites à Blanchelande par Odon Le Bouteiller. En 1329, un Guillaume Avenel était seigneur d'Amfreville. En 1367 Fraslin Avenel fut nommé capitaine de Pontorson (5). Au XIVe siècle, Guillaume Avenel tenait d'Olivier Paisnel, en Servon, une vavassorie (6).

La seigneurie d'Octeville fut possédée par la famille de Hennot; car on trouve en l'année 1739 des « lettres d'u» nion et d'érection de fiefs et fiefferme, en châtellenie, sous » le nom d'Octeville Lestre, en faveur du sieur de Hennot » d'Octeville » (7).

(1) Mss. de Toustain de Billy.
(2) Depuis 1208 jusqu'en 1238.
(3) Mss. de Toustain de Billy. *Annuaire de la Manche,* année 1859, pag. 18.
(4) Sur la famille Avenel des Biards, voir *Recherches sur le Domesday,* par M. Lechaudé d'Anisy, pag. 233.
(5) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie,* tom. I, pag. 308, 321, tom. IV, pag. 147 et 161.
(6) Fiefs des vicomtés de Coutances et d'Avranches.
(7) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie,* tom. XVIII, pag. 259, 1re col.

Le fief du castel qui avait appartenu à la famille d'Octeville-l'Avenel, et avait ensuite passé dans les mains du duc de Coigny, fut, avec le fief et la baronnie de Prétot, réuni et incorporé au duché de Coigny, en vertu de lettres patentes du Roi de l'année 1785 (1).

On a signalé à Octeville-l'Avenel, sur une hauteur, les traces de l'un de ces camps, nommés les *castiaux*, qu'on fait remonter à l'époque des Romains. Des vestiges d'habitations romaines ont été découverts dans un terrain de la cour d'Octeville.

En 1463, Montfaut trouva nobles à Octeville Guillaume d'Octeville et Guillaume Cabourt.

En 1598, Roissy y trouva noble Louis de Sainte-Mère-Eglise.

Chamillard, en 1666, maintint à Octeville-l'Avenel, François Cabourt, comme étant d'ancienne noblesse; Louis Le Bourgeois, anobli en 1507, et Robert Doyard qui prouva quatre degrés. Jacques Le Bourgeois, fils de Robert, anobli, avait épousé Jeanne de Sainte-Marie.

La paroisse d'Octeville-l'Avenel dépendait de l'intendance de Caen, de l'élection de Valognes et de la sergenterie de Tollevast. Masseville, en 1722, lui compte 158 feux, Dumoulin 141, en 1765, et Expilly 636 habitants. Sa population, en 1871, est de 560 habitants.

QUETTEHOU.

Quettehou, ***Katehumus, Katehulmus, Chatoenou, Katheou, Kelheou, Quetehou.***

L'église paroissiale de Quettehou appartient en partie à l'époque de transition ; le chœur est du XIIIe siècle ; on y remarque de belles fenêtres à lancettes.

Cette église est sous le vocable de saint Martin ; elle payait 135 livres pour décimes, et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné de Valognes.

La reine Mathilde donna cette église à son abbaye aux Dames qu'elle avait fondée à Caen ; plus tard Hugues de Morville en donna le patronage avec les deux tiers des dîmes à l'abbaye de Fécamp, qui attribua l'autre tiers au chapitre de sa cathédrale; le vicaire eut les menues dîmes et les offrandes (2). D'après le Livre noir, l'abbé de Fécamp devait payer sept quartiers de froment au prêtre qui desservait la paroisse. Lors

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVIII, pag. 288.

(2) *Gall. christ.*, tom. XI, col. 878.

de la rédaction du Livre blanc, les revenus de l'église se partageaient comme du temps de Hugues de Morville ; mais le curé était en procès avec l'abbé de Fécamp au sujet de la dîme des terres mises en culture. Le curé, outre les menues dîmes et le casuel, avait dans la paroisse des pièces de terre et des revenus en nature.

La baronnie de Saint-Vaast était attachée à la cure, mais par suite d'un arrangement qui se fit dans le cours du XVIIe siècle, le chapitre de Coutances eut la baronnie, et l'abbaye de Fécamp eut la cure qui, en 1665, valait 2500 livres.

La paroisse avait deux chapelles : la chapelle Saint-Marc, et la chapelle Notre-Dame-de-Grâce. Cette dernière chapelle existe encore.

Il y a eu à Quettehou une léproserie dans l'oratoire de laquelle on n'avait pas l'habitude de célébrer la messe : *item quoddam oratorium leprosorum est in dicta parrochia in quo non fuit consuetum missas celebrare.* Le curé héritait des lépreux, mais il devait leur administrer les sacrements et la sépulture (1).

Guillaume le Conquérant et Mathilde donnèrent à l'abbaye de Sainte-Trinité de Caen Quettehou avec ce qui en dépendait, ainsi qu'un moulin avec une terre d'une charrue : *ego Willelmus Anglorum rex Normannorum atque Cenomanorum princeps et Mathildis Regina uxor.....dedimus ecclesiæ Sanctæ Trinitatis Cadomi burgum de Ketehol cum suis appendiciis ;* et dans une autre charte, *in Chetehulmo unum molendinum cum terra unius carrucæ* (2).

Les religieux de Fécamp avaient une haute justice à Quettehou : on les trouve, en 1374, y poursuivant les héritiers d'Adam de Dammartin, bailli du Cotentin, pour avoir répétition d'une amende que ce bailli avait induement, suivant eux, levée dans leur haute justice de Quettehou (3).

La baronnie de Quettehou appartenait aux religieuses de l'abbaye aux Dames de Caen avec tous les droits qui y étaient attachés ; ainsi, saint Louis par un mandement donné à Etampes, le 2 juillet 1247, enjoint à son bailli du Cotentin, Luc de Villers, de délivrer àl'abbesse de Caen 7 livres 10 sous, monnaie du Mans, pour prix d'une baleine, échouée à Quettehou, du temps de Jean de Maisons, et dont sans doute il n'avait pas tenu compte à l'abbaye (4).

(1) Voir le Livre blanc de l'évêché.
(2) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie,* tom. VIII, pag. 373, et tom. XVI, pag 77, 2e col. note 1re.
(3) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie,* tom. XIX, pag. 101.
(4) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie,* tom. XVI, pag. 77, n° 465.

Ces mêmes religieuses, d'après les chartes du roi Guillaume, de la reine Mathilde, des rois Henri et Richard avaient : « *la* » *garde de tous les verès venants et arrivants en la coste entre* » *l'eauve de Sare et l'eauve du Perrier.* » Le bailli du Cotentin, au mépris des droits de l'abbaye, s'étant saisi des draps, des ancres, des cordages et autres objets que la mer avait jetés sur la côte, les officiers du duché de Normandie, sur la plainte des dames religieuses, leur donnèrent main levée, au mois d'août 1336, de diverses marchandises jetées à la côte de Saint-Vaast et de Quettehou, dont le bailli du Cotentin s'était emparé; et, après avoir pris connaissance des titres et chartes de l'abbaye, ils la maintinrent dans la jouissance des droits de varech et de gravage (1) dont elle jouissait entre les rivières de *Saires* et du *Perrier*.

On lit qu'ès assises tenues à Quettehou, le 17 juin 1439, au nom de l'abbesse et des religieuses de Sainte-Trinité de Caen, le sénéchal de ladite abbaye condamna par défaut maître Jehan Osmont, prêtre, curé de Morsalines, « pour s'être ensai» siné de certaine quantité ou portion de certain grand poisson » à eouenne, qui venu et arrivé, était au gravage des dites » religieuses, ès mettes de la hogue de Saint-Vast, par devers » le dit lieu de Quetehou, dont le dit prêtre avait fait emporter » la charge à deux bêtes cavallines, etc. » (2). On remarque que l'abbaye avait sans cesse à défendre les droits attachés à sa baronnie de Quettehou, dont on cherchait à la dépouiller.

L'abbesse de Caen avait à Quettehou, en 1450, un marché le mardi, et une foire àNotre-Dame en mars (3). Quand elle se rendait à sa baronnie de Quettehou, ses vavasseurs (hommes francs) étaient tenus « de aler montez sur chevaulx masles » ferrez de quatre piez, l'espée sainte (ceinte) et ung gans » blans ès mains, au devant de Madame (4). »

Il existait dans la paroisse de Quettehou un bois, nommé *silva Rabeti,* dans l'acte de fondation de l'abbaye de Cerisy-la-Forêt; mais appelé *foresta de Rabeio* dans les rôles de l'Echiquier, pour l'année 1180, le *bois du Rabey* ou le *buisson du Rabbé* et le *bois de Rabet* dans des actes des XIVe, XVe et XVIIe siècles. L'évêque de Coutances, Hugues de Morville, déclare, en 1233, que la dîme des essarts du bois du Rabey appartient pour moitié aux moines de Cerisy et à l'évêque. Guillaume le Conquérant avait donné aux mêmes religieux la dime des porcs, du panage, et des vaches dans sa forêt du Rabey.

(1) Droit qui s'exerce sans doute sur les objets jetés sur la grève.
(2) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie,* tom. VIII, pag. 375.
(3) *Annuaire de la Manche,* année 1850, pag. 544.
(4) M. Léopold Delisle. *Etudes sur la condition des classes agricoles et sur l'état de l'agriculture au moyen âge,* pag. 78.

Il y avait à Quettehou, dans le XVIIe siècle deux familles nobles du nom de Collas : l'une anoblie, en 1582, prit, en 1642, le nom de Brevalles ; l'autre anoblie, en 1576, pour services, prit le nom de Vernoix. Il y avait encore les Bernard, anoblis en 1646.

Chamillard, en 1666, maintint nobles à Quettehou Hervé de Brévalles, Christophe et Pierre Colas, et François Troussey dont la noblesse remontait à 1576.

La paroisse de Quettehou avec titre de baronnie dépendait de l'intendance de Caen, de l'élection et de la sergenterie de Valognes. Masseville, en 1722 et Dumoulin, en 1765, lui comptent 245 feux imposables. Sa population, en 1871, est de 1531 habitants.

RÉVILLE.

Réville, ***Regisvilla, Revilla.***

L'église paroissiale de Réville présente une nef qui est un bon modèle d'architecture romane. Elle est sous le vocable de saint Martin ; elle payait une décime de 55 livres, et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné de Saire.

Il semblerait, d'après une bulle du pape Urbain III, de l'an 1186, en faveur de l'abbaye de Lessay, que cette abbaye avait le patronage de l'église de Réville, *ecclesiam de Revilla* (1), antérieurement à cette époque ; il n'en est rien. Ce patronage fut confirmé à l'abbaye de Troarn par Guillaume le Conquérant en 1068, la deuxième année depuis son couronnement ; il avait été donné à l'abbaye par Roger de Montgommery (2), vicomte d'Exmes, à l'époque sans doute où il fondait ce monastère (1050), et elle en était restée en possession.

Le Livre noir indique comme patron de l'église de Réville l'abbé de Troarn ; il prenait toutes les gerbes, la dîme du lin, du chanvre et la moitié des autres produits. Le curé avait le surplus, et il payait pour la débite 8 sous 7 deniers. D'après le Livre blanc, l'abbé de Troarn avait les grosses dîmes ; le prieur avait celles du lin, du chanvre, la moitié de l'autelage et la dîme des poissons ; le curé avait le reste, un manoir et un enclos.

L'abbé de Troarn avait encore le patronage de l'église de Réville en 1665. La cure valait alors 830 livres.

Henri Ier, roi d'Angleterre, fonda une commanderie de Templiers à Réville, en 1125, en même temps que celle de

(1) *Gall. christ*, tom. XI. *Instrum.*, col. 248.
(2) Voy. *Cartulaire de Troarn*, fol. 2, aux archives du Calvados.

Villedieu. Quand cet ordre fut supprimé, Philippe le Bel donna la commanderie de Réville aux chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, qui devinrent plus tard l'ordre de Malte (1).

Il y avait dans la paroisse de Réville un prieuré desservi par des religieux de l'ordre de Saint-Benoît. Sa chapelle était sous le vocable de saint Blaise, et il appartenait à l'abbaye de Fontaine-Daniel (2).

Philippe-Auguste confirma en 1206 et 1207 les donations faites à l'abbaye de Fontaine-Daniel, par Juhel de Mayenne. On y remarque entre autres des biens situés à Réville et le manoir de Réville (3).

Juhel, seigneur de Mayenne, par sa charte en date du 12 février 1207, donne à son abbaye de Fontaine-Daniel, pour le salut de son âme et de celle de Gervaise, sa femme, tout ce qu'il possédait dans son manoir de Réville, tant en vassaux qu'en domaines fieffés et non fieffés, pour en jouir ainsi que de ses autres manoirs de Fontenay-le-Pesnel et de Montchamp, situés en Normandie, et qu'il lui avait précédemment concédés (4). Cette charte est attestée par plusieurs témoins.

On trouve encore Philippe-Auguste, au mois de novembre 1218, donnant à Robert Galais la terre qui fut à Robert de Meri, chevalier, à Réville (5). Ce Robert de Meri avait sans doute suivi la cause du roi Jean, et Philippe-Auguste avait confisqué ses biens.

En l'année 1225, la seigneurie de Réville appartenait à la famille de Pirou, qui possédait alors Montpinchon, près de Coutances.

Le sire de Réville était au nombre des nobles chevaliers qui, sous le commandement de Robert de Clermont, combattirent contre le seigneur de Saint-Sauveur « messire de Hare» court » en 1356 (6).

En 1364, le sire de Réville était avec Bertrand du Guesclin à la bataille d'Auray ; il accompagnait le maréchal de Blainville au siége de Bécherel.

Le château de Réville fut pillé par les Anglais descendus à la Hougue, en 1405. Ce château appartenait, en 1528, à

(1) Notes de M. Guillemine, dans le *Journal de Valognes* du 5 mai 1864, n° 18.

(2) Abbaye dans le diocèse du Mans, fondée sous le vocable de Notre-Dame, en 1204, par Juhel III de Mayenne.

(3) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. VII, pag. 354, n° 2, et tom. XVI, pag. 24 et 26, n°s 142 et 156.

(4) Cette charte se trouve aux archives départementales du Calvados.

(5) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVI, pag. 40, n° 266.

(6) Froissart, *Chroniques de France*, 2e partie, liv. 1er, chap. 54 et 55. Collection des *Chroniques*, édition de M. Buchon, tom. III, pag. 260.

Nicolas des Isles, seigneur de Réville ; il était encore dans la même famille, en 1594 ; il fut alors pillé et incendié par les ligueurs ; celui qui le possédait, Christophe des Isles, fut assiégé et tué par eux dans le fort de Tatihou, qu'il commandait pour le Roi (1).

Dans un registre intitulé : *Redditus Regisvillæ anno Domini m° ccc primo* (1301), et qui est le registre terrier censier du prieuré de Réville, on voit en quoi consistaient à Réville le service des vavasseurs et celui des bordiers, qui formaient deux des classes des tenanciers au moyen âge :

« Les vavasseurs doivent comparence aux plaids, cours de » queminage et service de prévôté ; ils portent aux moulins le » blé des religieux, et ils le rapportent ; ils vont chercher le » vin pour la boisson des religieux, pourvu qu'ils puissent » faire le voyage entre le lever et le coucher du soleil ; ils » charrient le bois destiné à la construction et à la réparation » du manoir des religieux et à l'usage des mêmes religieux » dans la paroisse de Réville ; ils entretiennent chacun une » écluse au moulin des religieux, en la paroisse d'Anneville.

» Les bordiers tiennent et entretiennent en due réparation » le manoir et le jardin des religieux ; ils charrient les meules » et les moulages du moulin d'Anneville ; ils préparent le foin » et le tassent dans le manoir ; ils cueillent les pommes et en » font du cidre pour l'usage du prieuré ; ils curent les étables, » nettoient et sarclent *(cerclare)* le courtil et le jardin des » religieux, curent l'étang et les latrines du manoir, et entre- » tiennent aussi chacun une écluse du moulin (2). »

La baronnie de Réville appartenait à l'abbaye de Fontaine-Daniel, qui possédait le premier fief noble du lieu ; elle relevait, en 1399, de la baronnie et de la juridiction de la Haye-du-Puits.

Le *câtel* de Réville, sur une hauteur, offrait encore, il y a quelques années, des traces de retranchements que la culture des terres fait disparaître chaque jour. On y a aussi découvert beaucoup de médailles romaines, grand bronze (3).

En 1599, Roissy trouva nobles à Réville Jean de Pierrepont, anobli en 1509 ; Jacques Binet, sieur du Buisson, dont la famille avait été anoblie en l'année 1509 ; Jean Quétil et Martin Fouquet, sieur de Glatigny. Jean Quétil portait *d'argent, au lion de sable, armé et lampassé d'or.*

Chamillard, en 1666, y reconnut nobles Jean Cabourg,

(1) Delalande, *Histoire des guerres de religion dans la Manche*, pag. 196.

(2) *Annuaire de la Manche*, année 1856, pag. 379.

(3) Voir pour plus de détails sur Réville, *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. VI, pag. 398.

d'ancienne noblesse; Antoine de Pierrepont, sieur de Crasville, et André Fouquet, qui prouvèrent quatre degrés; André Binet, anobli en 1509; Hervé Le Fort, sieur de Carneville, Charles et Joseph Lefort, anoblis aux francs-fiefs en 1491.

La paroisse de Réville dépendait de l'intendance de Caen, de l'élection de Valognes et de la sergenterie du Val-de-Saire. Masseville, en 1722, lui comptait 228 feux, et Dumoulin 225, en 1765. Le dictionnaire d'Expilly lui donne 1094 habitants, et le dernier recensement de la population, en 1867, 1,775 habitants.

SAINTE-GÉNEVIÈVE.

Sainte-Géneviève, *Sancta Genovefa*.

L'église paroissiale de Sainte-Géneviève appartenait à l'abbaye de Notre-Dame-du-Vœu, à Cherbourg, qui en avait le patronage. A la présentation de l'abbé de Cherbourg, Guillaume de Tournebut, évêque de Coutances, conféra la cure de Sainte-Géneviève à Ambroise d'Evreux, auquel il la contesta plus tard; mais, en 1205, Vivien, évêque de Coutances, la confirma audit Ambroise d'Evreux, qui en fit la remise aux religieux de Cherbourg, lesquels présentèrent pour le remplacer Etienne de Poitiers. Vivien confirma cette dernière nomination à condition que le curé payerait au chapelain de cette église une rente de 20 sous.

Hugues de Morville, évêque de Coutances, donna, en 1219, aux moines de Cherbourg les deux tiers de la dîme de la paroisse Sainte-Géneviève, un quartier de froment, deux poules et vingt œufs. D'après le Livre noir, le patronage appartenait toujours à l'abbé de Cherbourg, qui prenait les deux tiers de la dîme des gerbes; le curé avait l'autre tiers, l'autelage, cinq boisseaux de froment, quatre sous six deniers, trois pains, trois poules, quarante œufs et un presbytère. Le revenu de l'abbé valait 74 livres; celui du curé était de 100 livres.

Philippe VI, en 1330, donna l'église de Sainte-Géneviève à l'abbaye de Cherbourg, et le pape Jean XXII confirma cette donation. En 1333, les trésoriers de l'église de Sainte-Géneviève achetèrent des rentes pour leur église. La donation de Philippe VI eut pour effet de modifier le partage des revenus de l'église; ainsi, en 1369, l'abbé de Cherbourg, qui en avait toujours le patronage, prenait cinq parties des grosses dîmes et la moitié de tous les autres produits, le vicaire qui desservait la paroisse avait le reste.

En 1665, le patron était encore l'abbé de Cherbourg, et la

cure valait 450 livres. L'église dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné de Saire.

Philippe de Creuilly, fils de Richard, donna, en 1187, à l'abbaye de Cherbourg, les fief et domaine qu'il possédait à Arreville, en la paroisse de Sainte-Géneviève. On distingue, au nombre des témoins, Guillaume, abbé de Montebourg, Guillaume Panthol, Richard et Philippe de Saint-Marcouf, Richard d'Ozeville, Robert, clerc de Falaise, etc. (1).

D'après Dumoulin, l'abbé de Cherbourg avait une baronnie à Sainte-Géneviève; aussi voit-on que la ferme de cette baronnie, gage-pleige, casualités et dîmes dans ladite paroisse et celle de la Pernelle, étaient affermées, en 1753, au prix de 5010 livres (2).

Montfaut, en 1464, imposa, à Sainte-Géneviève, Etienne Fouquet; mais Jean Fouquet fut maintenu noble par arrêt des Aides du 14 mai 1487, et Roissy, en 1598, y maintint noble Jean Fouquet.

Chamillard, en 1666, y trouva encore les Fouquet; et Jacques Fouquet prouva quatre degrés. Il y avait aussi alors à Sainte-Géneviève les Lacour, anciens nobles, Antoine de Hennot dont la noblesse datait de 1510, les Lecalley anoblis en 1543, et les Dagier, en 1652.

La paroisse de Sainte-Géneviève, avant 1789, relevait de l'intendance de Caen, de l'élection de Valognes et de la sergenterie du Val-de-Saire; elle avait 142 feux imposables en 1722; 147, en 1735, et 600 habitants, en 1762; sa population, en 1871, est de 607 habitants.

SAINT-VAAST.

Saint-Vaast. On dit aussi Saint-Vât-la-Hougue, *Sanctus Vedastus de Hoga.*

La paroisse de Saint-Vaast a porté les noms de la Hougue; Orderic Vital la nomme *Ogas*, et Robert Cœnalis *Ogigæ*. La Hougue est une pointe avancée qui se trouve au sud de Saint-Vaast, et sur laquelle on a construit un fort.

L'église paroissiale, de construction récente, est sous le vocable de saint Vaast; elle dépendait de l'archidiaconé du

(1) *Archives du département de la Manche.*

(2) Dumoulin, *Description générale du royaume de France*, tom. III, pag. 235. *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XXII, pag. 160.

Cotentin et du doyenné de Valognes. Lors de la rédaction du Livre noir, le curé dîmait presque tout; il avait l'autelage, 4 acres de terre à Rideauville, des revenus en nature; sa cure lui valait 90 livres. Le patronage était en débat entre l'abbé de Fécamp et Jean Picot; mais Jean de Chevreuse, bailli du Cotentin, tenant les assises à Valognes, au mois d'octobre 1269, l'adjugea aux moines de Fécamp contre leur adversaire (1). L'abbé de Fécamp, dans le XIVe siècle, partageait par tiers les grosses dîmes avec le prieur de l'Hôtel-Dieu de Barfleur et le curé. Celui-ci avait en outre la dîme des novales, l'autelage, les offrandes et les menues dîmes, ainsi que la dîme de tous les poissons pris dans les limites de la paroisse, et celle de tous les autres poissons pêchés par ses paroissiens, n'importe où.

Un curé de Saint-Vaast, Me Hamelin, soutint un procès contre la paroisse à l'occasion de la dîme du poisson que les habitants prétendaient ne pas devoir, par cette raison que la pêche se faisant dans la mer, qui est une chose commune, et ne peut être soumise à aucune servitude; la dîme exigée était insolite et inusitée : mais par arrêt du parlement de Rouen, au rapport de M. de Toufreville Le Roux, le curé fut maintenu en possession de la dîme du poisson pêché en la mer « à » sçavoir la douzième raye en essence, et s'il s'en pesche » moins que douze, le douzième denier du prix auquel le » poisson sera vendu (2). »

En 1665, la dîme du poisson appartenait toujours à la cure, qui valait alors 700 livres et payait 60 livres de décimes. L'abbé de Fécamp continuait d'avoir le patronage de l'église.

Deux curés de Saint-Vaast furent en procès dans le courant du XVIIe siècle; l'un nommé Poix-Blancs fut privé de son bénéfice par l'official de Rouen, pour cause de concubinage. L'abbé Lugan fut présenté à la cure et mis en possession. Poix-Blancs prétendit qu'ayant porté appel de la sentence de l'official, il devait continuer de jouir et conservait le droit de résigner. La cause portée devant le Parlement de Normandie, il intervint, le 19 janvier 1617, un arrêt qui ordonne à Lugan de restituer les fruits, d'en rendre compte aux commissaires chargés de les régir, accorde au curé 150 livres par an, et lui enjoint de faire statuer sur son appel dans le délai de trois mois. L'ordinaire devait préposer au bénéfice une personne capable (3).

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XIX, pag. 79.

(2) Basnage, *Coutume de Normandie*, tom. I, pag. 26. Dumoulin, tom. III, pag. 227.

(3) Berault, *Coutume de Normandie*, pag. 11.

FAITS HISTORIQUES.— Saint-Vaast est situé à l'embouchure de la Saire ; son port est défendu par les forts des îles Tatihou, à l'est, Saint-Marcouf, au sud-est, et de la Hougue, au sud. Ce dernier fort défend une jetée de 600 mètres, au sud du port. Louis XIV fit construire la tour que l'on voit encore, et à laquelle ont été ajoutés d'autres ouvrages de fortification. Les Anglais, pendant leurs fréquentes invasions en Normandie, choisirent souvent la rade de la Hougue pour point de débarquement.

Etienne de Blois, fils d'Adèle, l'une des filles de Guillaume le Conquérant, étant passé en Angleterre pour s'emparer du trône, après la mort de Henri Ier, revint en France quand il se crut affermi en Angleterre, et ce fut à la Hougue, en 1137, qu'il opéra son débarquement, avec une suite nombreuse, *Ogas cum magno comitatu applicuit* (1).

Edouard Ier leva une armée en 1292, sous prétexte de l'envoyer contre les infidèles ; mais une partie de cette armée descendit à la Hougue et ravagea le Cotentin.

En l'année 1346, Edouard III, conseillé par Geoffroy de Harcourt, débarqua avec toute son armée dans un lieu où était un *port de mer, nommé la Hogue de Saint-Vast en l'isle de Cotentin.* Il arma chevalier, sur le rivage, le prince de Galles, son fils. Sa flotte se composait de 1,200 navires, portant trente à quarante mille hommes (2). Ce fut à la suite de ce débarquement qu'Edouard III traversa la Normandie et la Picardie avec son armée, et défit celle du Roi de France à la fatale journée de Crécy (3). Les Anglais y ont fait successivement plusieurs descentes. Lors de celle de 1408, ils pillèrent Saint-Vaast qui tomba, comme le reste de la Normandie, sous la domination anglaise, pendant la moitié du XVe siècle.

Louis XI, en 1465, mariant Jeanne, sa fille naturelle légitimée à Louis de Bourbon, comte de Roussillon, fils de Charles Ier, duc de Bourbon, lui donna, avec la seigneurie de Valognes, la baronnie de la Hougue-Saint-Vaast, qu'elle vendit, en 1498, à Geoffroy Herbert, évêque de Coutances (4). On attribue à Louis de Bourbon la création du port de Saint-Vaast ; mais il existait dès le XIIe siècle, et avait, dès le XIVe siècle, une grande importance. Peut-être conçut-il le projet de l'améliorer, et de faire de Saint-Vaast un point de défense important ; mais ses projets ne se réalisèrent pas.

(1) Orderic Vital, livre XXIII, tom. IV, pag. 485, édition Guizot.
(2) De La Roque, *Histoire de la maison d'Harcourt*, tom. IV, pag. 1355, Froissart.
(3) Bataille donnée le 26 août 1346.
(4) Toustain de Billy, *Histoire des évêques de Coutances.* L'abbé Lecanu, même histoire, pag. 271.

Louis d'Estouteville, grand sénéchal de Normandie, convoqua, en 1510, à Saint-Vaast, par ordre du Roi, le ban et l'arrière-ban de la noblesse du bailliage du Cotentin.

François Ier, lors de son voyage dans le Cotentin, visita, entre autres lieux, Saint-Vaast-la-Hougue.

Le comte de Montgommery y descendit, dans les derniers jours du mois de février 1573, à la tête d'une flotte de cinquante-trois vaisseaux et d'une armée de 5,000 protestants français et anglais qu'Elisabeth, reine d'Angleterre, envoyait en Normandie pour y rétablir les affaires du parti protestant; mais cette armée, peu de temps après, fut anéantie par le maréchal de Matignon (1).

Un arrêt du parlement de Normandie, de l'an 1589, défendit aux marins de Saint-Vaast de porter des vivres dans les ports de mer appartenant aux ligueurs (2).

En l'année 1612, le Roi acheta du sieur de Loucey la terre de la Hougue, et, en 1616, il lui fit remise de tout ce qui pouvait lui être dû pour les fruits que le sieur de Loucey y avait recueillis jusqu'au 31 décembre 1615.

En 1620, Etienne Lesage, ministre protestant, exerçait à Saint-Vaast, où il y avait encore un prêche en 1667; mais c'était le seul qui existât dans le pays; ce qui prouve que le nombre des protestants avait considérablement diminué.

On trouve comme ayant possédé la seigneurie ou baronnie de la Hougue les dames religieuses de Sainte-Trinité de Caen, qui jouissaient d'un droit de varech dans le port de Saint-Vaast, droit qui leur fut confirmé par lettres patentes de Philippe de Valois, roi de France, datées de l'an 1328 : le Roi enjoint, par ces lettres, de casser et d'annuler tous actes que le bailli du Cotentin aurait faits et qui seraient contraires à l'ordonnance de l'Echiquier (3). Les religieuses avaient encore des droits sur un petit marché qui se tenait à Saint-Vaast tous les dimanches. Saint-Vaast relevait de la baronnie de Quettehou appartenant à l'abbesse de Caen (4).

Les Anquetil furent aussi seigneurs de Saint-Vaast. Cette famille, sans doute fort ancienne, ne paraît avoir été ni fort puissante, ni fort illustre. Montfaut la trouva noble dans Pierre Anquetil, à Colomby, sergenterie de Pont-l'Abbé, élection de Valognes. Elle portait *d'or à trois feuilles de sinople, deux et un* (5).

Il y avait à Saint-Vaast un siége d'amirauté composé d'un

(1) *Histoire du maréchal de Matignon*, pag. 120 et suiv.
(2) *Notes historiques dans le Journal de Valognes* du 12 mai 1864, n° 19.
(3) *Archives du Calvados.*
(4) Dumoulin, *Etat géographique de la France*, tom. III, pag. 227.
(5) Léchaudey d'Anisy, *Recherches sur le Domesday*, pag. 159.

lieutenant, d'un procureur du roi. Les audiences se tenaient le vendredi, dans un cabaret, à défaut d'auditoire.

L'abbé de Fécamp y avait aussi une haute justice, composée d'un bailli et d'un procureur fiscal, dont les audiences avaient lieu, le vendredi, dans la première maison venue.

La paroisse de Saint-Vaast, comptant beaucoup de pêcheurs, ils avaient à leur tête un capitaine de paroisse.

Saint-Vaast figure au nombre des bonnes villes de la vicomté de Valognes, qui envoyèrent des députés à Paris, aux Etats-généraux, en 1351 (1). En 1614, Henri Anquetil, seigneur de Saint-Vaast, fut député aux Etats-généraux par la noblesse du bailliage du Cotentin.

Ce fut dans la baie de la Hougue qu'eut lieu, en l'année 1692, cette désastreuse bataille où la marine anglaise battit la marine française commandée par le comte de Tourville, que, malgré sa défaite, Louis XIV nomma maréchal, en lui disant : « J'ai eu plus de joie d'apprendre qu'avec quarante-quatre de » mes vaisseaux vous en avez battu quatre-vingt-dix de ceux » de mes ennemis pendant un jour entier, que je ne me sens » de chagrin de la perte que j'ai faite. » La victoire de la flotte anglaise fut de courte durée; car, l'année suivante, elle se changea en une défaite complète. Tourville vengea l'honneur français, et rendit à son pays la place qui lui appartient sur les mers.

Rideauville, *Ridauvilla*. L'ancienne paroisse de Rideauville dont l'église était sous le vocable de saint Martin, a été réunie à celle de Saint-Vaast-la-Hougue pour le spirituel et le temporel. Le patronage en était laïque et le seigneur du lieu présentait à la cure; elle dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné de Valognes. Le Livre noir indique comme seigneur Richard de Courcy, chevalier. Le curé était seul décimateur; il avait tous les produits de l'église, et des revenus assez considérables en nature. Dans le courant du XIIIe siècle, la cure valait 32 livres. En 1665, le patronage appartenait à la famille du Mesnildot, et la cure valait alors 400 livres.

Montfaut, en 1463, trouva noble à Rideauville Guillaume du Quesney.

Les paroisses de Saint-Vaast et de Rideauville dépendaient de l'intendance de Caen, de l'élection et de la sergenterie de Valognes. Masseville, en 1722, comptait à la première 187 feux; Dumoulin, 271, en 1765; et Expilly 1226 habitants. Rideauville n'avait que 30 feux. La population des deux paroisses réunies s'élève, en 1871, à 4,098 habitants.

(1) M. Léopold Delisle, *Histoire du château et des sires de Saint-Sauveur*, pièces justificatives, pag. 118.

TEURTHÉVILLE-BOCAGE.

Teurthéville-Bocage, *Tordevilla, Turketivilla, Teurtevilla.* On trouve aussi Teurteville en Bocage. En 1665, on disait *Torketteville.*

L'église paroissiale de Teurthéville-Bocage est en partie du XIe ou XIIe siècle ; le chœur du moins appartient à l'une de ces époques, et plutôt à la dernière qu'à la première. Elle est sous le vocable de la Trinité. Son patronage était laïque. Le Livre noir indique comme patron Richard Desfontaines. Le curé avait le tiers de la dîme et l'autelage ; l'abbaye de Blanchelande prenait les deux autres tiers ; la part du curé valait 90 livres et celle de l'abbaye 80 livres. Lors de la rédaction du Livre blanc, la même famille avait encore le patronage ; mais la division des produits de la cure avait changé. L'abbaye de Blanchelande percevait les deux tiers des grosses dîmes ; le curé avait la troisième ; il avait aussi des revenus en nature assez considérables, le quart des novales, tout l'autelage et les menues dîmes ; l'abbaye de Cerisy et le chapitre de Coutances se partageaient les trois autres quarts des novales.

En 1665, le patronage était alternatif entre deux familles. La cure valait alors 700 livres ; elle payait 80 livres pour les décimes, et relevait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné de Valognes.

Il existait dans cette paroisse un prieuré nommé le prieuré de Bernavât ou Barnevât. Richard de Lestre, en 1120, le donna à l'abbaye de Montebourg, qui tenait déjà, d'une donation de Guillaume le Conquérant, la terre de Bernavast, donation que Henri Ier confirma. En l'année 1700, ce prieuré appartenait à l'abbaye de Lessay, et il existait encore en 1790.

Teurthéville-Bocage doit se trouver sur la voie romaine de Valognes à Barfleur, et du camp romain de Montcâtre, en Montebourg, au cap le Vic de Fermanville. La mi-voie de cette dernière est pleine de traces d'habitations romaines au pas de Vivray sur Teurthéville (1).

Teurthéville fut, pendant les années 1591 et 1592, le théâtre d'une guerre acharnée entre les partisans de Henri IV et les ligueurs. Ces derniers ravageaient le Val de Saire ; Dutourps, leur chef, vint, dans le mois de juin 1591, assiéger le château de Teurthéville, qu'il ne prit que dans le mois de

(1) *Etudes sur le département de la Manche*, par M. de Gerville, pag. 204.

février suivant. Le marquis de Canisy l'y assiégea à son tour, quinze jours après. Il parvenait souvent à forcer les lignes des assiégeants pour aller ravager les paroisses environnantes. Le Val de Saire ne fut pacifié qu'à sa mort ; il fut tué à Gonneville, dans une rencontre qui eut lieu le 22 décembre 1592 (1).

Montfaut, en 1463, trouva nobles à Teurthéville Etienne, Raoul et Benoît Le Breton. Marguerite Le Breton, fille de Guillaume Le Breton, sieur de Teurthéville-au-Bocage et du Plant, épousa Robert Blondel, un des descendants de Robert Blondel, poëte, historien et moraliste, au temps de Charles VII (2).

Chamillard, en 1666, y trouva et y maintint nobles les Michel qui y étaient dès la fin du XVIe siècle, et en étaient les seigneurs et patrons ; il y trouva aussi Michel Simon, sieur du Bisson, lequel avait épousé, en 1654, Suzanne Michel.

Sainte-Croix-au-Bocage. La paroisse de Sainte-Croix-au-Bocage est réunie à celle de Teurthéville-Bocage pour le spirituel et le temporel. Son église était sous l'invocation de la sainte Croix ; elle payait 18 livres pour les décimes, et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné de Valognes. L'évêque de Coutances en avait le patronage, et le curé était seul décimateur, ce qui, d'après le Livre blanc, lui valait 48 livres. La cure, en 1665, rapportait 300 livres.

Il existait, dans cette paroisse, un prieuré de bénédictins, nommé le prieuré de la Salle ; il avait dû être fondé par Philippine, fille de Jean, comte d'Alençon, mariée à Robert Mallet, seigneur de Graville. Deux moines de l'abbaye de Graville (3) desservaient ce prieuré dont le Roi, en 1665, avait le patronage. Ce prieuré valait alors 500 livres (4).

Les paroisses de Teurthéville-Bocage et de Sainte-Croix dépendaient de l'intendance de Caen, de l'élection et de la sergenterie de Valognes. La première comptait 209 feux, en 1722 ; 241, en 1765, et 1,018 habitants, en 1770. La population des deux paroisses réunies est, en 1871, de 1,378 habitants.

(1) Delalande, *Histoire des guerres de religion dans la Manche*, pag. 182 et 300.

(2) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XIX, pag. 161 et 226.

(3) Dans l'arrondissement du Hâvre, canton d'Ingouville.

(4) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVII, pag. 205. L'abbé Lecanu, *Histoire des évêques de Coutances*, pag. 171 et 173. *Gall. christ.*, tom. XI, col. 878.

VALCANVILLE.

Valcanville, *Walequanvilla*, *Valcanvilla*.

L'église paroissiale de Valcanville fut, il y a environ trente ans, presque entièrement reconstruite. Cette église est sous le vocable de saint Firmin. L'ordre de Malte en avait le patronage et présentait à la cure ; elle dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné de Saire. Le Livre noir indique comme patrons les religieux de l'ordre du Temple, et l'état de 1665 ceux de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem. La cure valait alors 500 livres.

Suivant d'anciens titres, il y aurait eu à Valcanville un monastère nommé le monastère du *Licornet*.

Valcanville était le chef-lieu d'une commanderie de Malte, dont les domaines se composaient non-seulement de biens affectés au chef-lieu, mais encore de ceux des membres de *Vely*, de *Canteloup* et de *Saux-Etoup*. Les revenus de ces biens formaient, avec certains priviléges, l'apanage du commandeur, qui était tout à la fois seigneur spirituel et temporel de la paroisse. Ce fut Henri Ier qui, en l'année 1125, fonda cette commanderie en faveur des chevaliers du Temple. Quand cet ordre fut supprimé, cette commanderie fut donnée par Philippe le Bel aux chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, qui devinrent les chevaliers de Malte.

Le commandeur avait, dans toute l'étendue de sa commanderie, qui relevait du Roi, droit de moyenne et basse justice, qu'il faisait exercer par un sénéchal, un prévôt et un greffier, qui tenaient les plaids de sa juridiction sous la grande porte d'entrée de la commanderie.

Le commandeur avait un manoir seigneurial, et, sur la rivière de Saire, deux moulins banaux qu'il affermait 700 livres par an. Dans la cour de la commanderie se trouvait un vaste bâtiment servant d'hôpital pour les malades. Six fiefs, relevant de la commanderie, donnaient un revenu de 160 livres (1).

Le territoire de Valcanville devait être traversé par une voie romaine, allant de Valognes à Barfleur. Près du moulin du Houve, on a découvert des traces d'habitation, des monnaies romaines de grand et moyen bronze. On trouve dans la

(1) Voir, pour plus amples détails, le travail de M. Léchaudé d'Anisy *Sur les Templiers et les Hospitaliers en Normandie* dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XIV, pag. 351.

lande de Valcanville les vestiges d'un retranchement ou camp romain, où l'on a signalé des tuiles et des monnaies romaines (1).

On a aussi trouvé, dans cette localité, dans les ruines d'un bâtiment qui avait servi de logement aux commandeurs, une grande quantité de monnaies d'or frappées dans la première moitié du XVe siècle. C'était évidemment un petit trésor que le commandeur du temps avait voulu soustraire aux Anglais qui alors occupaient la Normandie.

Louis IX, dans le mois de mai 1231, voulant récompenser de ses fidèles services, Jean de Fricamps, son grand bailli du Cotentin, lui donna, à lui et à Nicolas, son fils, divers biens, et entre autres la moitié du moulin de Valcanville..... *cum alia medietate molendini de Walequanville*, qui valait sept livres dix sous, *que valet septem libras et decem solidos*, et que le Roi possédait par suite d'une ancienne confiscation, *et est de veteri eschaeta* (2). En 1327, Jean de Friscamps était sénéchal du Roi de France en Albigeois. Dans le mois d'octobre 1321, le Roi confirma le bail que, le 21 septembre précédent, Pierre de Hangest, son bailli du Cotentin, avait fait en son nom de la ferme et du moulin de Valcanville, pour 40 livres tournois de rente, à Guillaume Leprevost, de Barfleur (3).

Le 6 novembre 1345, Adam de Dammartin décréta au Roi les héritages saisis à Valcanville sur Colin Le Prévost de Barfleur (4).

Pendant les guerres entre la France et l'Angleterre, au XIVe siècle, les Anglais, après avoir incendié, dans le port de la Hougue, onze navires dont huit avaient *château devant et château derrière*, pillèrent, brûlèrent et dévastèrent les paroisses de la Pernelle, d'Anneville, de Montfarville, Réville et Valcanville.

Roissy, en 1599, trouva nobles à Valcanville les d'Aigremont.

Chamillard, en 1666, y reconnu nobles et d'ancienne noblesse Charles Heuzey, Jacques et Jean Lemansois, anoblis en 1581.

La paroisse de Valcanville dépendait, avant 1789, de l'intendance de Caen, de l'élection de Valognes et de la sergen-

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, tom. VII, pag. 178 et 181. L. Dubois, *Archives normandes*, tom. I, pag. 98.

(2) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVI, pag. 60. n° 379.

(3) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XIX, pag. 93.

(4) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XIX, pag. 101.

terie du Val de Saire. Masseville lui compte 144 feux imposables, Dumoulin 125 seulement, et Expilly 1,018 habitants; elle en a 1,001 en 1871.

VIDECOVILLE.

Videcoville, Videcosville, *Videcauvilla, Videcovilla.*

L'église paroissiale de Videcoville est sous le vocable de saint Martin. Son patronage était laïque et le seigneur du lieu présentait à la cure. Lors de la rédaction du Livre noir, le seigneur patron était Richard Mansel, chevalier. Le curé était seul décimateur; il avait en outre six vergées de terre, des produits en nature et un presbytère. Sa cure lui valait 20 livres. Le Livre blanc indique comme patron l'abbé de Montebourg; le curé, qui dîmait tout, avait en outre 10 vergées de terre d'aumône, un manoir presbytéral et trois boisseaux de froment.

L'état de 1665 donne comme patron le seigneur du lieu. La cure valait alors 400 livres; elle payait 20 livres pour les décimes. L'église dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné de Valognes.

Dans les premières annécs du XVIIIe siècle, la seigneurie de Videcoville appartenait à M. de Quinéville.

Roissy, en 1598, trouva noble à Videcoville Jean Le Mançois, anobli en 1581.

Chamillard, en 1666, y maintint Jacques Dancel, dont la noblesse datait de 1574.

La paroisse de Videcoville dépendait de l'intendance de Caen, de l'élection et de la sergenterie de Valognes. Masseville, en 1722, y comptait 45 feux, et Expilly 186 habitants, en 1762. Sa population, en 1871, d'après le dernier recensement, est de 189 habitants.

BIOGRAPHIES.

Frédéric MARGUERIE.

ÉTUDE BIOGRAPHIQUE ET SOUVENIRS.

M. Marguerie est mort au moment des épreuves les plus douloureuses de la patrie, alors que beaucoup de ses amis étaient loin de lui et dispersés. Quand il a été possible et convenable de songer à honorer sa mémoire d'un témoignage public d'estime et d'affection, tous ses papiers avaient péri dans un des incendies allumés par la rage sauvage des sicaires de la *Commune*.

Pour suppléer aux documents détruits, sa famille a fait appel à mes souvenirs, qui remontent à l'enfance même de M. Marguerie ; car il était mon compatriote avant de devenir mon disciple et mon ami.

La tâche de retracer sa vie m'était facile et douce ; mais en l'acceptant, je n'ai pas cédé seulement à mes sentiments d'affection et au vœu de sa famille ; je m'y suis aussi senti porté par le désir d'offrir à la jeunesse un utile exemple.

Je sais ce que peut inspirer de généreuse émulation le récit de la vie des hommes illustres à qui l'éminence de leurs vertus et de leurs talents a mérité une éclatante et durable renommée. Mais les grands hommes sont placés à une hauteur où un petit nombre d'élus peut seul espérer d'atteindre : ce sont des modèles dont la gloire écrase parfois plus qu'elle n'encourage. Ne peut-on présenter plus efficacement, à l'imitation du commun des hommes, des talents et des vertus d'un éclat plus tempéré ? Ces guides, d'une allure plus modeste et plus facile à suivre, ne vous conduisent pas moins sûrement dans cette route de l'honneur et du devoir, où l'estime publique et les distinctions sociales ne font pas défaut à la louable ambition des gens de bien et des bons citoyens.

Frédéric Marguerie naquit le 12 de septembre 1813, dans la ville de Valognes. Son père y exerçait la profession d'avoué ; il avait fait son noviciat dans le cabinet de Me Clamorgam, qui

cumula, pendant des années, l'exercice de la profession d'avocat avec les fonctions d'avoué.

J'ai dit ailleurs (1) ce que fut cet excellent homme, d'une physionomie si originale, qui se complut pendant toute sa vie à aider de son savoir, de son expérience, de son crédit, parfois même de sa bourse, les jeunes gens de bonne volonté. Tout succès d'un compatriote, dans une carrière quelconque, était pour lui sujet de satisfaction. Quant à ceux qui, au début, s'étaient placés sous son patronage, il ne cessa de les suivre dans le développement de leur carrière avec un intérêt presque paternel, qui s'étendait à leur famille : M. Marguerie fut de ce nombre, et justifia d'ailleurs la bienveillance de son ancien patron.

Sobre, économe, opiniâtre au travail, réservé dans ses relations, mais observant scrupuleusement toutes les convenances, il annonça de bonne heure l'intention d'établir sa famille dans un rang honorable parmi la bourgeoisie. Il fut secondé dans ce dessein par l'industrieuse activité de sa femme, qui, sans sortir des conditions de sa fortune, sut faire de sa maison un lieu de réunion agréable.

Le jeune Marguerie put jouir ainsi, dès son enfance, des avantages que présente une famille honnête et aisée : il contracta de bonne heure le goût du bien-être naissant de l'ordre intérieur et celui des plaisirs choisis.

Il fit ses premières études classiques au collége communal ; mais le collége royal de Caen était alors tenu en grande estime dans la ville de Valognes : on considérait qu'il offrait des sources d'instruction plus variées et plus abondantes que celui de notre petite ville. M. Marguerie, qui sentait vivement le prix des fortes études qui lui manquaient, n'hésita pas à se séparer de son fils ; il l'envoya donc pensionnaire au collége royal de Caen, à ses frais. Cette séparation ne lui coûta pas moins qu'à la mère, car sans faire montre de sensibilité, il était le plus tendre des pères.

A l'époque où le jeune Marguerie entra au collége royal de Caen, les écoliers de notre collége municipal y rencontraient une tutelle affectueuse chez l'économe, M. Roger, un de leurs devanciers (2) ; ils étaient d'ailleurs l'objet d'une prévention

(1) *Annuaire du département de la Manche*, pour 1842.

(2) M. Roger, qui avait fait ses études classiques au collége de Valognes, est originaire de la commune des Pieux. Il quitta la carrière militaire dans les premières années de la Restauration pour occuper la place d'économe au collége royal : il en a rempli les fonctions pendant 36 ans, avec une rare distinction. Mais ce n'était pas seulement un comptable exemplaire. J'ai appris par lui ce que vaut dans une maison d'éducation, en dehors des devoirs de gestion, un économe qui porte un intérêt sincère à la jeunesse ;

favorable de la part des chefs et des maîtres de ce grand établissement. Jacques Salles avait inauguré avec éclat la série de nos succès, qui fut continuée avec des chances diverses par ses successeurs, parmi lesquels brillèrent particulièrement Léon Lerat et Henry Boistard. Frédéric soutint, non sans honneur, la réputation acquise par ses anciens à notre collége, et à son tour il fit applaudir le nom de Valognes à la distribution solennelle des prix.

Il eut l'avantage de compter au nombre de ses maîtres un compatriote qui, après s'être signalé dans l'Université par son dévouement à la jeunesse, par la solidité et la variété de ses connaissances, par le charme d'un enseignement où le cœur avait toujours sa part, a fourni, dans l'administration municipale et les fonctions électives, une longue et honorable carrière. M. Bertrand avait gardé bon souvenir de son ancien élève ; il le retrouva avec plaisir auprès de moi en 1837. Plus tard, lorsqu'il fut devenu maire de la ville de Caen (1), M. Marguerie lui prêta, avec un affectueux empressement, son concours pour la bonne et prompte expédition des affaires municipales ressortissant au Ministère de l'Intérieur. Leurs relations devinrent plus fréquentes et plus étroites pendant le mandat législatif de M. Bertrand (1863 à 1869), et je puis attester que parmi les amis de M. Marguerie, aucun ne s'est montré plus péniblement affecté que M. Bertrand, et de sa mort et des malheurs de sa famille.

Mais revenons à l'époque où nous avons laissé Frédéric Marguerie sortant du collége royal.

Après avoir obtenu le diplôme de bachelier ès lettres à Caen, il alla faire son cours de droit à Paris, au moment où les écoles se rouvrirent après la Révolution de 1830. Le monde des lettres et des arts n'était pas alors moins agité que celui de la politique. Au milieu de cette effervescence, Marguerie, sans négliger ses études obligées, cultiva paisiblement ses goûts pour les arts et pour la société polie. Parmi les maisons honorables dont l'accès lui fut ouvert, et qu'il eut soin de rechercher, je ne saurais oublier celle du général Baillod, alors député du département de la Manche à la Chambre élective (2).

comment il peut exercer sur les élèves une influence salutaire, et seconder efficacement l'œuvre des maîtres. Quels utiles conseils n'avons-nous pas reçus de M. Roger ? De combien de mauvais pas son indulgente bonté n'a-t-elle pas sauvé notre étourderie ?

(1) Notre honoré compatriote a rempli ces fonctions du mois d'août 1868 au mois d'août 1870.

(2) Il ne faudrait pas moins qu'une *Étude* spéciale pour parler convenablement de cette respectable et hospitalière maison, dont le souvenir est resté cher à tous ceux qui ont eu l'honneur et l'avantage d'y être admis.

Reçu licencié en 1834, il entra en stage au barreau de Valognes. Son père désirait d'autant plus vivement le fixer auprès de lui que sa fille, autre objet de sa tendresse et ornement de sa maison, habitait Briquebec depuis son mariage récent avec le docteur Mabire. Au cas où l'exercice de la profession d'avocat ne conviendrait pas à son fils, M. Marguerie était prêt à lui céder son étude d'avoué, qui lui offrait une position honorable et lucrative, sans avoir la peine de la conquérir. Le séjour de Valognes n'était pas sans attrait pour Frédéric ; il aimait la vie de famille ; il pouvait satisfaire ses goûts de comfort dans la maison paternelle ; l'éloignement de sa sœur, qui l'avait d'abord chagriné, lui pesait moins qu'il ne l'avait cru ; la distance qui le séparait de cette sœur bien-aimée était aisée à franchir, et Bricquebec était alors le centre d'une société distinguée, qu'animait la verve inépuisable et toujonrs jeune d'un homme spirituel et bon (1), à laquelle s'ajoutait la gracieuse influence de Mme la comtesse de Bricqueville. M. Marguerie était un hôte assidu de Bricquebec, et il avait à Valognes même des relations assez agréables pour qu'il en ait conservé, toute sa vie, un aimable souvenir.

Malgré ces conditions favorables pour le retenir dans sa ville natale, les espérancès que son père avait conçues ne se réalisèrent pas.

Le barreau de Valognes avait alors à sa tête d'anciens avocats justement renommés, à qui la confiance des plaideurs s'adressait de préférence ; derrière eux se pressait une phalange de confrères plus jeunes, qui ne trouvaient qu'un emploi insuffisant de leur temps et de leurs talents. Frédéric Marguerie, mieux doué pour l'étude des affaires dans le cabinet que pour les débats de l'audience, s'aperçut bientôt qu'il ne pouvait obtenir qu'après une longue attente une place convenable dans ce barreau. Par des raisons particulières que je n'ai pas à indiquer ici, il n'accepta pas l'idée de succéder à son père dans son étude d'avoué, et cela sans se dissimuler à quels avantages il renonçait et à quelles difficultés il allait se heurter pour se créer une carrière.

Quoiqu'il eût perdu sa mère au mois de décembre 1835, il manifesta le désir de retourner à Paris, convaincu qu'il était qu'il y trouverait sa voie, comme tant d'autres jeunes gens l'avaient su faire avant lui. Son père ne fit pas opposition à ce dessein. Qu'il vît avec de vifs regrets et non sans quelque inquiétude son fils s'éloigner, qui pourrait en douter ? Ce départ renversait toutes ses espérances ; il le laissait seul dans une vaste maison, acquise, disposée, embellie pour l'agré-

(1) M. Moulin.

ment de sa famille bien plus que pour son utilité personnelle. Il est probable qu'il conçut dès lors les projets de retraite qu'on a connus plus tard (1) : mais sa bonté épargna les remontrances à ce fils chéri.

Frédéric avait, sur beaucoup de ceux qui avaient eu la même confiance que lui dans Paris, l'avantage de pouvoir attendre l'occasion propice. Est-ce bien toujours un avantage pour les jeunes gens que de ne pas sentir l'aiguillon du besoin ? Parmi les hommes dont la France s'honore dans les diverses carrières, combien peuvent dire comme Horace : *Paupertas impulit audax?* Quoi qu'il en soit, Frédéric Marguerie était encore à la recherche d'une carrière, lorsque, au mois de septembre 1836, son père vint à Paris pour seconder ses efforts, peut-être aussi pour s'assurer du genre de vie qu'il menait. Un matin, que le fils venait de son logement de garçon retrouver son père à l'hôtel où il l'avait quitté la veille au soir, — il le trouva mort dans son lit.

Ce fut pour le malheureux jeune homme un coup terrible : il en resta longtemps accablé ; et lorsque, après une absence rendue nécessaire par le soin de ses affaires, il revint à Paris, en 1837, une amie de sa famille reçut de lui l'aveu qu'une des causes de sa douleur profonde était la pensée que son père avait été enlevé à sa tendresse, sans qu'il lui eût procuré la satisfaction de le voir sérieusement engagé dans une route pouvant le conduire à la possession d'un état honorable.

Cette dame, pour qui la mort de M. Marguerie était une perte des plus sensibles, car il l'avait soutenue de toutes les manières, avec une grande délicatesse, dans une situation des plus pénibles, n'eut pas de peine à entrer dans la douleur de son fils. Persuadée que lui procurer une occupation était le soulagement le plus efficace, elle eut l'idée de le faire entrer dans les bureaux du ministère de l'intérieur. Depuis le mois de mai, mon savant et excellent maître, M. Macarel, conseiller d'Etat, était chargé de diriger l'administration départementale et communale ; j'occupais auprès de lui un poste de confiance, avec le titre de chef de bureau. Mme Gibon (2) pensa

(1) Il voulait, paraît-il, se démettre de sa charge et d'emplois accessoires, vendre sa belle habitation de Valognes, et aller demeurer une partie de l'année à Bricquebec avec sa fille et son gendre, et l'autre dans sa terre à Huberville.

(2) Femme du capitaine Gibon, et mère du docteur Casimir Gibon. Pourquoi éviter de la nommer, puisque je trouve ainsi l'occasion de témoigner publiquement des sentiments de profonde estime que m'avaient inspiré son dévouement maternel, sa rare énergie dans le malheur et la bonté de son cœur, sympathique à toutes les infortunes ?

que je pourrais obtenir de la bienveillance de mon directeur qu'il attachât Frédéric Marguerie à son cabinet. Un obstacle se rencontrait : nous avions déjà plusieurs attachés, et M. Macarel avait refusé d'en admettre d'autres, quoique la demande de leur admission lui eût été faite par des personnes qu'il avait quelque intérêt à ménager. La nomination des attachés appartenait d'ailleurs au ministre. Mais si M. Macarel ne pouvait provoquer celle de mon jeune compatriote, il consentait, au cas où elle pourrait être obtenue sans son intervention, à laisser placer M. Marguerie dans mon bureau. M. Félix Lebertre, de Saint-Vaast-la-Hougue, était alors chef du cabinet de M. le Comte de Montalivet, au ministère. Une famille dont il était l'obligé l'intéressa à la situation de M. Marguerie; il promit, après s'être assuré des intentions de M. Macarel, de saisir l'occasion favorable pour faire faire la nomination : elle eut lieu à la date du 30 octobre 1837.

M. Marguerie n'avait pas attendu l'issue de cette négociation, qui peut paraître un peu laborieuse eu égard à la faible importance de l'affaire, pour se mêler à mes travaux. A cette époque où les fonctions électives de tout ordre étaient, autant que les emplois administratifs et l'entrée au Conseil d'Etat, un objet d'ambition pour les jeunes gens, beaucoup s'étaient s'étaient groupés autour de MM. de Gerando et Macarel, qui étaient alors les maîtres incontestés de la science administrative, M. de Cormenin s'étant voué exclusivement à l'ardente polémique des pamphlets politiques. Mais il ne suffisait pas qu'ils tinssent ouverts les trésors de leur savoir et de leur expérience avec une libéralité qui n'a jamais été surpassée ; il fallait qu'ils eussent le loisir de les distribuer. Or, ce loisir manquait presque absolument, et ils étaient souvent réduits à m'adresser les questionneurs et les adeptes dont ils ne pouvaient satisfaire la curiosité. Je fus ainsi amené à instituer une série de conférences sur l'administration et le droit administratif, qui se tenaient le matin et le soir, de manière à me laisser libre pour le travail de la journée. J'ai dû à ces conférences de précieux avantages : d'abord l'obligation d'un travail opiniâtre pour que mon enseignement ne fût pas trop indigne de mes disciples ; je leur ai dû aussi d'honorables relations même à l'étranger, de fructueuses et fidèles amitiés. M. Marguerie, toujours préoccupé de l'idée qu'il devait à la mémoire de son père de s'assurer le plus vite possible une position honorable, était entré dans toutes ces conférences. Il y prenait des notes, qu'il repassait dans l'intervalle de l'une à l'autre, éclaircissant ses doutes sur les points qui étaient restés obscurs dans son esprit, soit par les explications qu'il obtenait de moi, soit par les observations qu'il échangeait avec un autre attaché également plein de zèle, M. le baron Jeanin, dont la vive intelligence et le cœur chaleureux exerçaient sur

lui une salutaire influence (1). Tous les deux se faisaient un plaisir de m'aider dans les recherches qu'exigeaient mes travaux. Lorsqu'ils ne concouraient pas à la rédaction des dépêches, je leur en laissais prendre connaissance, à moins qu'elles n'eussent un caractère absolument confidentiel, ce qui n'est arrivé que bien rarement, et ce qui s'explique par cette circonstance que mon bureau était une annexe du cabinet du Directeur, et que les affaires réservées pour ce cabinet nous étaient dévolues, à moins qu'elles ne fussent traitées en entier par M. Macarel lui-même.

M. Marguerie avait ainsi la bonne fortune de voir passer sous ses yeux les affaires les plus importantes de l'administration départementale et communale, et de vérifier, dans leur application, au sommet de la hiérarchie, les principes et les règles dont il avait entendu l'exposé dans nos conférences particulières. Pour donner une idée moins incomplète des précieuses notions qu'il put recueillir alors dans sa modeste situation d'attaché, je rappellerai que, sous ce ministère de M. de Montalivet, furent rendues les lois sur l'administration municipale (18 juillet 1837), sur l'administration départementale (10 mai 1838), sur les aliénés (30 juin 1838), et que M. Macarel eut à diriger, en outre, l'exécution de la loi sur les chemins vicinaux (21 mai 1836), à installer la comptabilité des matières dans l'administration hospitalière, à préparer la réforme du régime des prisons. Je pourrais prolonger cette énumération ; mais elle suffit à faire comprendre comment cette éducation administrative, tout à la fois philosophique et pratique, subjuguait l'esprit de M. Marguerie, dont l'ardeur était d'ailleurs excitée et entretenue par celle des jeunes gens qui participaient aux mêmes travaux.

D'honorables fréquentations contribuaient à élever ses idées et à fortifier son instruction. Il était admis dans une famille anglaise, aimable et distinguée, où il entendait sans cesse comparer les institutions et les mœurs de la France et de la Grande-Bretagne. Chez MM. de Gerando et Macarel, dont il était considéré comme le disciple, chez M. Lacave-Laplagne (2) dont un fils était son camarade, il rencontrait des hommes éminents par le savoir, les lumières et la position sociale en France et à l'étranger. Il avait été présenté à M. Rossi, qu'il était difficile d'approcher sans s'éprendre d'enthousiasme pour

(1) Petit-fils du grand peintre David. En 1839, M. le baron Jeanin, fut nommé sous-préfet de l'arrondissement de Brioude. Après avoir occupé honorablement de grandes préfectures, il avait été appelé au Conseil d'Etat, en 1869, après le décès de M. de Cormenin.

(2) Ministre des finances dans le cabinet dont M. le comte Molé était le chef.

la science. Dans le mois de septembre 1838, ce maître illustre nous permit de l'accompagner dans un petit voyage qu'il entreprit pour visiter les principaux établissements de commerce et d'industrie manufacturière de la haute Normandie. Nous descendîmes la Seine en bateau à vapeur, d'abord jusqu'à Rouen, où nous fîmes séjour. La saison favorisait cette excursion ; M. Rossi était bien portant et jouissait pleinement de la liberté des vacances. Jamais je ne l'ai vu plus charmant ; jamais sa causerie ne fut plus abondante, plus variée, plus instructive dans son enjouement expansif. Accueilli par les industriels avec déférence, mais non sans quelque défiance en sa qualité d'économiste, il laissa partout le souvenir d'une exquise politesse, accompagnée d'un air de fine bonhomie tout à fait appropriée au caractère normand. La discrétion de ses questions n'enlevait rien à la sagacité de ses observations ; nous en avions la preuve, après chaque visite, dans les observations qu'elle lui suggérait et qu'il nous communiquait avec une bonté parfaite. Nous étions ravis, et M. Rossi jouissait de notre ravissement au point qu'au Havre (où il renouvela connaissance avec la veuve de lord Byron), il eut l'idée de nous emmener en Angleterre, pour nous en faire les honneurs, à ses frais. Ce séduisant projet fut renversé par une triste nouvelle : la duchesse de Broglie venait de mourir inopinément ; M. Rossi partit immédiatement pour aller rejoindre le duc que ce malheur devait accabler.

Ce voyage avait laissé des traces profondes dans l'esprit de M. Marguerie, et aussi dans son cœur ; et je n'ai pas oublié sa vive et durable émotion à la nouvelle et au souvenir de la fin tragique de notre maître bien-aimé, devenu, en 1848, par le hasard des révolutions, d'ambassadeur du roi Louis-Philippe premier ministre du pape Pie IX.

La vie de M. Marguerie s'écoulait ainsi doucement et honorablement, sans qu'il se pressât trop de saisir le but auquel devait le conduire cet attrayant noviciat. Quel était ce but ? Une sous-préfecture. Les maîtres et les amis de M. Marguerie avaient pensé qu'il trouverait dans l'administration active le meilleur emploi de ses facultés. Agréable de sa personne, quoique la variole, qui l'avait atteint dans tout l'éclat de la jeunesse, eût laissé quelques stigmates sur son visage et altéré la finesse de ses traits, il avait le goût et l'habitude du monde ; par caractère autant que par les exemples qu'il avait sous les yeux, il était porté à cette conciliation de l'intérêt public et des intérêts privés, qui est un art essentiel chez l'administrateur. Enfin sa fortune, qu'un mariage pouvait accroître, lui assurait cette indépendance qui aide à faire prévaloir la justice sur les passions.

Appuyé comme M. Marguerie l'était, il ne semblait pas qu'il dût rencontrer de difficultés sérieuses pour obtenir une place

de sous-préfet, quand le moment paraîtrait venu de la demander pour lui. Mais tandis que nous donnions tout notre temps et toutes nos forces à l'application des lois nouvelles, attendues depuis des années et si longuement élaborées, à l'amélioration de tous les services de l'administration intérieure (1), un violent orage formé dans la sphère de la politique éclata sur le ministère et le renversa (2). Au mois de mai 1839, M. Macarel rentra dans le service ordinaire du Conseil d'Etat. La situation des jeunes gens qui l'entouraient se trouva nécessairement modifiée ; mais leur avenir ne fut pas perdu. Et je ne doute pas que dans le mouvement considérable qui se fit alors dans le personnel des sous-préfectures, M. Marguerie n'eût obtenu assez aisément une nomination. Le crédit de plusieurs des personnages qui lui portaient intérêt était loin d'être diminué ; et il eût certainement rencontré, dès lors, chez M. Alexis de Tocqueville, que l'arrondissement de Valognes venait d'envoyer à la Chambre des députés, l'appui qui lui a été maintes fois utile, et qu'il n'a jamais réclamé en vain.

Mais ses idées changèrent tout à coup de direction.

L'instabilité de la position des sous-préfets, dont il avait sous les yeux un exemple frappant, lui inspira des craintes, qui furent habilement entretenues par des personnes devenues tout à coup bienveillantes pour lui. Espérant de sa collaboration une aide efficace, elles lui firent entrevoir la perspective d'une carrière à l'abri des orages, dans les bureaux, où des chances particulières d'avancement lui seraient ménagées. Il se laissa séduire à ces promesses qui ne me tentaient pas pour lui ; et, le 1er de septembre 1839, il entra en qualité de rédacteur, aux appointements de 900 fr., dans le service de la voirie vicinale, qui n'était pas dans mes attributions.

Les déceptions ne se firent pas attendre. Dans son nouveau bureau, le travail roulait toujours dans le cercle assez étroit d'une même matière, et il ne trouvait parmi ses collaborateurs ni la même cordialité dans les relations, ni les mêmes occasions de s'instruire. Pour adoucir ses regrets, il vint occuper un logement à côté du mien ; nous prenions nos repas ensemble, et il continuait de suivre mes conférences au moins

(1) Notre respectable chef M. Macarel nous donnait un exemple dont il était difficile d'approcher. Levé à 2 heures du matin, il préparait, rédigeait ou achevait chez lui les travaux qu'il s'était réservés. A 8 heures, il arrivait au ministère, et ne le quittait qu'à 7 heures du soir. Il compromit sa santé à ce rude labeur.

(2) Les améliorations du service public ne se poursuivaient pas seulement au Ministère de l'Intérieur. J'ai cité tout à l'heure le nom de M. Lacave-Laplagne : je me permettrai de rappeler ici un fait trop oublié. Sa gestion financière de l'exercice 1838 se régla par un *boni* de 14,428,112 fr. 21 cent. (Voir la loi du 13 janvier 1841.)

en partie. Mais bientôt un changement se fit dans ma propre situation. Le 11 d'octobre 1839, je fus nommé maître des requêtes en service ordinaire au Conseil d'Etat. De grands efforts étaient nécessaires pour m'acquitter convenablement de la tâche qui me fut assignée ; les conférences cessèrent ; mes relations avec M. Marguerie, quoique de tous les jours encore, n'eurent plus le caractère que leur donnait la communauté des travaux et des études ; elles durèrent cependant sur le pied de l'intimité, jusqu'au moment où il se maria.

Le 6 d'août 1840, il épousa Mlle Eugénie Massu, jeune et charmante femme, qui succomba, après de longs mois de langueur, à une affection de poitrine, le 6 janvier 1845 : un fils était né de cette courte union.

Le 8 de septembre 1845, il contracta un second mariage avec Mlle Caroline Bourcey, qui lui procura, pendant plus de 25 années, tout le bonheur qu'un homme peut attendre d'une femme bien née, attachée à ses devoirs, attentive à rendre son intérieur agréable, aimant et cultivant les arts, toujours prête à prendre sa part dans les chagrins et les ennuis de son mari, dont l'âme était tant soit peu susceptible et inquiète, et qui n'a pas à craindre le reproche de lui en avoir jamais occasionné aucun. Un fils naquit de ce mariage, le 17 de mai 1847. L'éducation de ce fils, qui a déjà fait ses preuves au service du pays, et qui n'a jamais été qu'un sujet de joie pour sa famille, n'était pas le moindre des titres de Mme Marguerie à l'affection dévouée de son mari.

Si M. Marguerie ne marcha pas dans la carrière des bureaux d'un pas aussi rapide qu'on le lui avait fait espérer et que le méritaient son assiduité laborieuse et son intelligente expérience des affaires, les obstacles qu'il rencontra cédèrent avec le temps et les circonstances. Nommé sous-chef le 1er de janvier 1845, il dut à l'opportune intervention de M. Alexis de Tocqueville et au bienveillant appui de M. Fremy, chef du cabinet de M. Léon Faucher, en 1849, d'être appelé par ce ministre (1) à la direction du bureau du contentieux des communes, le plus important du ministère.

Là ses qualités se révélèrent mieux qu'il ne lui avait été donné de le faire jusqu'ici : instruction administrative étendue, soin scrupuleux dans l'examen des affaires, juste ménagement des intérêts privés dans l'application des lois administratives, rédaction sobre et nette des décisions, assiduité exemplaire, défense chaleureuse des employés laborieux et surveillance vigilante de leurs intérêts.

Il était désigné par l'opinion pour devenir chef d'une divi-

(1) Arrêté du 1er février 1849.

sion, à la première vacance. Au commencement de 1860, il en survint une par la mort du regrettable M. Jèze, dont il était le principe collaborateur. Ses amis ne négligèrent pas de faire valoir ses droits ; personne ne les contestait. Le ministre se décida par des considérations étrangères au service. Cet échec fit au cœur de M. Marguerie une blessure profonde, qui influa sur sa santé d'une manière assez grave pour alarmer ses amis. A la fin de cette même année, M. Thuillier ayant été appelé par la confiance de M. de Persigny à la direction de l'administration départementale et communale avec entrée au Conseil d'Etat, je m'autorisai des gracieuses prévenances dont j'étais l'objet de sa part pour lui exposer la situation de M. Marguerie. M. Thuillier reconnut tout d'abord qu'une réparation était due ; et en attendant qu'il pût l'accorder, il promit de s'efforcer d'adoucir par des égards particuliers l'amertume d'une blessure qui ne lui était pas imputable. Cette promesse ne fut point oubliée ; et quand M. Thuillier, suivant la fortune politique de M. de Persigny, dut quitter le poste important qu'il occupait au ministère, il m'offrit de proposer M. Marguerie pour une place de Conseiller de préfecture du département de la Seine. Je ne pouvais désirer mieux pour mon ami ; je le savais très-apte à remplir ces fonctions importantes mais d'un labeur moins assujettissant que la direction d'un bureau : M. Marguerie fut nommé par décret en date du 22 juin 1863 (1).

Le but que je m'étais proposé, en acceptant pour lui l'offre bienveillante de M. Thuillier, ne fut atteint qu'imparfaitement. Je m'étais flatté que l'accomplissement des devoirs que lui imposait sa fonction nouvelle lui permettrait de donner à sa santé les soins qu'elle me semblait évidemment réclamer, et lui laisserait des loisirs pour ces études de choix dont il se plaignait d'être privé depuis bien des années. Mais le travail abondait à l'hôtel-de-ville ; la bonne volonté de M. Marguerie y était connue ; on la mit bientôt à contribution, et si largement qu'il lui restait à peine le temps nécessaire pour le service du Conseil.

Une circonstance particulière explique la multiplicité des occupations accessoires de M. Marguerie à l'hôtel-de-ville.

Dans les derniers mois de 1865, M. Alfred Blanche crut pouvoir, sans déroger à ses antécédents administratifs, accepter les fonctions de secrétaire-général de la préfecture. Depuis

(1) Il ne quitta pas le ministère sans regret ; il y laissait quelques amis vrais, tels que M. Normand, aujourd'hui directeur du secrétariat et de la comptabilité, et M. Guillaume, son savant et infatigable collaborateur, qu'il désirait avoir pour successeur.

plus de 30 ans, il entretenait avec M. Marguerie des relations d'estime et d'amitié ; leur éducation administrative avait même origine ; il y avait entre eux conformité de vues et de principes : le secrétaire général, surchargé de soins de détail, fut charmé de remettre entre ses mains les parties de ses attributions qu'il pouvait déléguer. S'il était forcé de prendre un congé, les fonctions de secrétaire-général passaient à M. Marguerie.

M. Haussmann donnait la main à ces arrangements.

Les délégations, qui sont inévitables dans les grandes administrations, offrent parfois cet inconvénient que les délégués, pour représenter dignement l'autorité supérieure vis-à-vis des corps ou des individus auprès desquels ils sont accrédités, croient devoir prendre des airs importants et solennels, qui froissent les amours-propres et créent des rancunes survivant à leur mission éphémère et remontant au delà de leur personne. Le préfet savait qu'il n'avait rien à craindre de semblable de la part de M. Marguerie.

Il savait aussi que celui-ci, lorsqu'il recevait des instructions, ne passait pas à leur exécution sans avertir, s'il les jugeait susceptibles d'objections sérieuses. Il présentait ses observations avec déférence sans doute, mais avec sincérité. Il lui eût semblé peu loyal de se taire, sauf à se réserver le plaisir de se joindre ensuite aux critiques. M. Haussmann prisait d'autant plus ces procédés que, dans le cours de sa brillante carrière, il n'a pas toujours rencontré une loyauté parfaite chez ceux qui devaient éclairer et alléger sa responsabilité.

La réputation de M. Marguerie s'était promptement établie dans le conseil de préfecture. M. le président Dieu tenait en grande estime son caractère et appréciait tout particulièrement ses lumières et son esprit pratique. Dès le commencement de l'année 1867, il aurait désiré de le voir appelé à la présidence d'une des sections du Conseil : M. Marguerie pensa qu'il n'y avait pas lieu de donner suite à cette idée, sa candidature pouvant occasionner quelque embarras à M. Haussmann de qui dépendait la nomination, et auprès duquel un autre candidat s'appuyait d'une haute influence.

Les dédommagements ne lui manquèrent pas et ne se firent pas trop attendre.

D'abord, il fut nommé officier de la Légion d'honneur, par décret du 13 août 1868 : il était chevalier depuis le 1er de janvier 1853.

Puis, au mois de décembre de la même année, un concours étant ouvert pour l'auditorat au Conseil d'Etat, son fils René, à peine âgé de 21 ans, lui donna la joie de se placer aux premiers rangs parmi les concurrents, et pour son coup d'essai, d'enlever sa nomination.

Au commencement de l'année 1870, le collègue avec lequel

il avait refusé d'entrer en concurrence mourut : il n'eut alors aucun scrupule de briguer le poste devenu vacant. M. le président Dieu proposa sa nomination et insista pour l'obtenir dans l'intérêt du service ; le secrétaire-général, les amis de M. Marguerie insistèrent de leur côté ; M. le comte Daru, alors ministre des affaires étrangères, écrivit au nouveau préfet pour rappeler les titres de M. Marguerie : d'autres influences prévalurent. — M. Marguerie ressentit de cet échec un chagrin presque égal à celui qu'il avait éprouvé, en 1860, lorsque le poste de chef de division de l'administration départementale et communale lui avait échappé.

Après la Révolution du 4 septembre, cette même vice-présidence étant redevenue vacante par la démission du titulaire, le gouvernement de la défense nationale s'honora en confiant ce poste à M. Marguerie (1).

Le contentement que lui fit éprouver cet acte de justice ne fut pas sans mélange. En même temps que sa carrière s'agrandissait, ses meilleurs amis étaient renversés de positions conquises par de longs et honorables services (2) ; son fils, l'auditeur au Conseil d'État, attaché à l'état-major général de l'armée, était enfermé dans Metz assiégé par les Allemands, et le moment approchait qu'il ne lui serait plus possible de faire parvenir aucune nonvelle à ses parents.

Je suis assuré par le témoignage d'un de ses jeunes collaborateurs au Conseil de préfecture (3) qu'au milieu des angoisses de toute nature accumulées dans cette douloureuse époque, M. Marguerie sut maintenir l'ordre, la régularité et la célérité dans l'expédition des affaires, empruntant à la section du Contentieux du Conseil d'Etat, dont les procédés lui étaient connus, ce qui lui semblait pouvoir être approprié à la juridiction à la tête de laquelle il était placé. Judicieusement attaché aux traditions, il expliquait, avec une bienveillante courtoisie, aux nouveaux venus dans le Conseil, les raisons de sa jurisprudence établie par les précédents ou par ceux de la juridiction supérieure.

Les audiences publiques du conseil de préfecture sont ordinairement paisibles ; et leur présidence n'exige guère que la gravité du maintien, une attention soutenue et la sagacité

(1) Décret du 14 de septembre.

(2) La présidence de M. Dieu était supprimée, le secrétariat général de la préfecture était supprimé et le Conseil d'État était *suspendu*.

(3) M. Albert Lavallée d'Iray, commissaire du gouvernement près le conseil de préfecture. Cet aimable et bon jeune homme, aussi modeste qu'instruit, fut accueilli tout d'abord avec bienveillance par M. Marguerie parce qu'il se recommandait de moi ; il entra bientôt et pleinement dans sa confiance et son affection

nécessaire pour la bonne direction du débat. A certains jours, les réclamations relatives aux élections de la garde nationale à Paris transformèrent le prétoire en une arène tumultueuse, où les élus et leurs adversaires échangèrent les accusations les plus passionnées et des récriminations injurieuses. Les témoins de ces scènes de violence attestent que, dans ce tumulte insolite, M. Marguerie non-seulement sut faire respecter l'autorité et la dignité des juges, mais qu'il intervint à propos pour modérer, par le calme et la noblesse de ses représentations, l'effervescence des partis. Il apparut alors avec toutes les qualités du magistrat.

Personne ne s'étonnera que la santé de M. Marguerie se ressentit des efforts laborieux qu'exigeait l'accomplissement de ses fonctions, des privations du siége, des perplexités patriotiques du moment, de ses anxiétés paternelles ; ses collègues avaient remarqué quelque altération dans les traits de son visage ; sa respiration bruyante et saccadée par suite d'un mal qu'il négligeait trop devenait parfois très-pénible. Dans une séance du mois de décembre, je crois, après un débat tant soit peu prolongé, il fut pris d'un étouffement assez sérieux pour qu'on fût obligé de suspendre la délibération et d'ouvrir les fenêtres pour lui rendre la respiration. Enfin, il avait reçu une impression très-vive de la mort d'un de ses collègues (M. le conseiller Domergue), qui était tombé à ses pieds, foudroyé par la rupture d'un anévrisme : mais on ne prévoyait pas qu'une fin du même genre l'attendît.

Le vendredi 27 de janvier 1871, après avoir présidé sa section à l'hôtel-de-ville, il rentra chez lui visiblement fatigué ; mais il ne prit que les soins ordinaires réclamés par l'état de sa poitrine. Le samedi, le dimanche et le lundi, il ne sortit pas, accusant une grande fatigue morale, mais il ne resta pas inoccupé dans la maison. A défaut de son médecin habituel, qui était malade, sa femme en fit appeler un autre ; celui-ci ne vit rien d'alarmant dans son état et fit quelques prescriptions en vue de calmer la toux, en diminuant l'oppression. Le mardi, M. Marguerie garda le lit, sans que sa situation lui parût aggravée ; peut-être songeait-il tout simplement à se mettre en mesure d'aller siéger le lendemain au conseil de préfecture. Le médecin, appelé de nouveau, maintint ses prescriptions et son appréciation de la veille. Quoique la toux persistât, le malade était assez tranquille ; mais sa femme ayant remarqué, dans l'après-midi, qu'il s'affaissait, fut prise d'inquiétude ; et, rencontrant le médecin dans son escalier, elle ne lui dissimula pas ses appréhensions, et le pria de rentrer auprès de son mari, ce qu'il fit obligeamment. A la sortie de l'appartement, il l'exhorta au calme, aucun danger ne lui apparaissant pour le moment ; elle rentra alors plus tranquille dans la chambre du malade, où se tenait sa mère, Mme Bour-

cey. Portant les yeux vers le lit, et apercevant que la tête de son mari était plus inclinée qu'auparavant sur l'oreiller, elle s'avança en lui adressant une question affectueuse, à laquelle il ne répondit pas ; quand elle toucha la tête pour la relever, elle était inerte. Une congestion pulmonaire l'avait tué, sans que Mme Bourcey eût même soupçonné un changement dans son état.

La mort de M. Marguerie consterna sa famille, surprit et affligea ses amis. On croyait les plus mauvais jours passés et on entrevoyait la fin de ses plus dures épreuves. En effet, il était maintenant fixé sur le sort de son fils ; il le savait sain et sauf, prisonnier de guerre à Hambourg, et passablement traité dans sa captivité, qui ne devait probablement pas se prolonger beaucoup. On le plaignait d'avoir été enlevé à ce moment. Hélas ! à quelles douleurs il échappait !

Le 24 de mai au soir, la maison qu'il habitait depuis des années, rue de Lille, au coin de la rue du Bac, était envahie par une horde de scélérats, se qualifiant *enfants perdus de la Commune*, qui donnaient aux habitants dix minutes pour évacuer leurs logements, s'ils ne voulaient pas y être brûlés vifs. La veuve de M. Marguerie était restée à Paris, par piété pour sa mère, au lieu de suivre à Versailles son fils, replacé à son retour de Hambourg en qualité d'auditeur auprès de la Commission provisoire faisant fonctions de Conseil d'Etat. Je ne sais par quelle fatalité les audacieuses menaces des *enfants perdus* ne furent pas prises au sérieux. On refusa d'y voir autre chose qu'une abominable fanfaronnade. Cependant, à quelques pas de là, le palais de la Légion d'honneur était en flammes, et les torches incendiaires attaquaient celui du Conseil d'Etat et de la Cour des Comptes. Mais on se disait que l'armée occupait déjà une partie du quartier, qu'elle approchait et pouvait d'un instant à l'autre paraître et dissiper ce ramassis de forcenés de tout âge et de tout sexe. Bientôt le doute n'est plus possible : les torches sont allumées, au cri *tout est-il évacué ?* les bandits se répandent dans les appartements, à tous les étages, enduisant de pétrole les rideaux, les draperies, les literies pour mieux assurer leur œuvre de destruction. Alors les locataires éperdus se sauvent comme ils peuvent ; quelques-uns gagnent, par les toits, des maisons voisines ; Mme Marguerie, emportant avec elle des valeurs attachées par avance à son corsage et quelques objets qu'elle put saisir au moment, fut assez heureuse pour gagner la porte de l'hôtel et la rue de Lille ; elle court chez sa mère rue des Saints-Pères, une barricade en fermait l'entrée ; le passage lui fut refusé par ceux qui la gardaient. Elle fut réduite à aller demander asile dans une maison abandonnée de la rue Jacob, où il lui fallut passer la nuit ; le lendemain seulement, elle put rejoindre sa mère, pour ne plus se quitter, car de son

propre logement il ne restait pas même la place ; l'appartement s'était effondré, les flammes avaient tout dévoré : livres, papiers et souvenirs de famille, correspondances amicales, travaux et notes concernant les travaux et les études professionnels de tout genre ont disparu, avec le mobilier dont il ne s'est pas même retrouvé un débris.

Si M. Marguerie avait été condamné à être témoin de ces scènes d'horreur et de désespoir, lui eût-il été possible d'en supporter le spectacle ? Son âme et son corps n'eussent-ils pas été brisés du même coup ?

Il n'était pas dans les desseins de Dieu que cette suprême épreuve s'ajoutât à celles qui avaient traversé sa vie.

J'ai dit précédemment comment la communauté de travaux et d'études et la cohabitation avaient cessé entre M. Marguerie et moi ; nos rapports en furent modifiés, mais non pas nos sentiments de mutuelle affection. Le temps ayant ramené des occasions de rendre nos relations plus fréquentes, elles furent saisies avec empressement de part et d'autre.

J'en mentionnerai deux seulement, parce qu'elles m'ont servi à bien apprécier chez M. Marguerie les qualités de l'esprit et du cœur.

M. Paul Dupont, le créateur de la librairie administrative, l'actif promoteur de tant de publications utiles à la propagation de notions saines et justes et à notre éducation civique, avait fondé, en 1832, l'*Ecole des Communes*, et il avait annexé à ce recueil mensuel un Comité consultatif qui, dans sa pensée, en était le complément et le support. M. Macarel avait promis son concours à cette œuvre. S'apercevant que la multiplicité de ses occupations l'empêchait de le donner comme il l'entendait, il fit accepter ma collaboration en remplacement de la sienne, dès la première année de l'entreprise ; ma coopération n'a cessé d'être effective qu'après la révolution du 4 septembre 1870.

Devenu de bonne heure président du comité consultatif, j'y fis entrer M. Marguerie. Il y retrouva d'anciens compagnons d'études, des amis francs et généreux, M. Alfred Blanche, M. de Pistoye, aujourd'hui chef de division au ministère des travaux publics, chez qui l'inflexible droiture du caractère et le sentiment le plus élevé de l'honneur s'allient si bien à la modération de l'esprit, le meilleur des hommes et des amis, qui lui aussi a l'aimable modestie de persister à se dire mon disciple. Aux amitiés anciennes s'ajoutèrent, avec le temps, des amitiés nouvelles (1), qui contribuèrent à lui faire recher-

(1) Par exemple : MM. Aucoc, Guillaume, Morinville, Reverchon, Théodore Ymbert.

cher les réunions du comité comme une agréable diversion à ses devoirs officiels. Il y a siégé plus de trente années, faisant écouter avec déférence l'expression de ses opinions dans la délibération et approuver ses consultations, qui se compteraient par centaines, et qu'il ne faisait jamais attendre.

Si amical que fût le ton des réunions du comité consultatif, elles ne pouvaient, à raison même de leur objet, avoir le caractère d'abandon qui est le propre des fréquentations intimes, et pour être tout à fait vrai, quoique M. Marguerie vécût familièrement avec nous à Paris, je dois convenir que c'est à la campagne que j'ai joui le mieux, le plus complétement de son amitié ; il avait eu l'attention de réserver, cheque année, une partie de ses vacances pour venir se reposer des labeurs de l'année dans notre coin paisible du Jura (1), auquel il avait fini par s'attacher. A coup-sûr, il n'y trouvait pas Paris à la campagne ; ce qu'il y venait chercher, c'était, avec les soins de l'amitié, le calme dans un site retiré, l'ombre de quelques beaux arbres, la liberté d'agir comme il lui convenait, même de s'abstenir des excursions en montagne qu'on pouvait lui offrir à titre de distractions. Ce qu'il préférait à tout, c'étaient les retours sur son enfance, sur son adolescence et sa jeunesse ; c'étaient les causeries intimes sur des questions d'art, de philosophie morale et religieuse, d'histoire, de législation, et particulièrement d'administration et de droit administratif. Avec mon fidèle ami, le docteur de Bouis, dont la compagnie et au besoin les conseils ne lui faisaient jamais défaut, les entretiens roulaient aussi sur les sciences naturelles et l'archéologie normande. Il appelait cela se retremper.

Questionneur intrépide, sa curiosité d'esprit n'avait rien de téméraire ; il apportait d'ailleurs beaucoup de circonspection dans ses jugements, et il n'avait aucune propension au dénigrement. Partisan sincère des améliorations sociales et des réformes utiles dans le service public, son instruction était trop sérieuse et il avait trop l'expérience des affaires pour se laisser éblouir par les ardentes prédications de prétendus apôtres du progrès, par les fallacieuses promesses et les agressions haineuses des soi-disant amis du peuple. Prônait-on devant lui certaines théories annoncées comme des nouveautés hardies ; vantait-on outre mesure certains personnages et certains ouvrages, il se bornait ordinairement à dire des unes : *cela est-il donc bien nouveau?* des autres : *il me semble que cela est surfait.*

Chaque année, il allait passer une autre partie du temps dont il pouvait disposer, à Bricquebec, auprès de sa sœur, à

(1) Le domaine de Pise, dans les environs de Lons-le-Saulnier.

laquelle il resta toute sa vie tendrement attaché : jamais le malheur ne l'atteignit sans qu'il se sentît frappé au cœur du même coup.

Simple dans ses mœurs, il n'eût cependant pas redouté la possession de la richesse, et il eût su s'en faire honneur parce qu'il était généreux et qu'il avait le goût des élégances de la vie ; mais il conforma ses habitudes à la médiocrité de sa fortune, dont il fit du reste bon usage et qu'il maintint dans un ordre parfait. Il ne négligeait ni pour lui ni pour les siens les plaisirs qu'il pouvait rencontrer dans la société de parents et d'amis bien établis dans le monde : il était resté sensible aux jeux du théâtre presque autant qu'en sa jeunesse.

Ainsi a vécu M. Marguerie, dans cette zone tempérée recommandée par le sage, *ni trop près, ni trop loin du soleil* (1), pratiquant la loi du devoir sans ostentation, avec une modeste mais ferme assurance dans la miséricorde du juge suprême de nos actes et de nos intentions.

Et quand, dans nos assemblées et nos feuilles publiques, on se montre si prodigue de dédains pour les gens *des bureaux*, je me prends parfois à demander si dans les rangs de leurs contempteurs il est beaucoup d'hommes qui aient plus de titres à l'estime public que le *bureaucrate* Marguerie.

J. BOULATIGNIER.

Le 31 de janvier 1872.

M. L'ABBÉ LE CARDONNEL.

Messieurs, (2)

J'ai à vous faire part ce soir de la perte que la Société Académique de Cherbourg a faite, le 7 avril dernier, de l'un de ses plus estimables membres. Les hommes se succèdent, les uns plus brillants, les autres meilleurs. Celui dont je parle a été des meilleurs. Il a vécu pour la vertu, pour les travaux

(1) Dans le recueil des fables de M. Arnault, il s'en trouve une très-jolie, intiulée *les trois zones*, adressée à M. Audrieux, son confrère à l'Institut, elle se termine ainsi :

Gens d'excellent conseil
Disent qu'un sage ne se place
Trop près ni trop loin du soleil.

(2) L'auteur lut cette notice à ses confrères de la Société Académique de Cherbourg, dans la séance du 5 mai 1871.

d'un saint et savant ministère, pour les devoirs de l'amitié, jusqu'à cette heure mystérieuse où il a quitté nos rangs pour aller, dans un monde meilleur, recevoir le prix de ses mérites, comme prêtre, comme savant et comme ami dévoué.

M. l'abbé Le Cardonnel, membre de notre Société depuis le 6 juillet 1860, était né à Hauteville-la-Guichard, en mai 1811. Il commença ses études sous la direction de M. Chasles, curé de cette paroisse, et sortit du séminaire de Coutances pour aller comme vicaire de Saint-Ebremond-de-Bonfossé, en juillet 1845. Vers 1847, il fut envoyé en la même qualité à Montbray, puis à Notre-Dame-de-Cenilly, où il resta jusqu'en 1853. De là il fut destiné, pour quelques mois seulement, à Carneville, puis à Saint-Jores jusqu'à la fin de 1863. C'est de ce dernier poste que Mgr Bravard l'appela aux fonctions d'archiviste du diocèse de Coutances, emploi que le vénérable évêque créa pour mettre à profit le zèle studieux de M. Le Cardonnel et ses connaissances spéciales en histoire et en paléographie.

Un témoin oculaire, ami intime du défunt, raconte ainsi la cérémonie de l'inhumation : « J'arrivai au secrétariat de l'é-
» vêché le 8 avril, à 10 heures du matin. Je montai à la cham-
» bre de mon vénéré et savant ami que je vis sur son lit,
» habillé comme pour dire la messe, en chasuble, les mains
» jointes, tenant un crucifix et un chapelet. A 2 heures, le
» clergé de la cathédrale arriva à la maison mortuaire et le
» deuil fut reçu chez M. Doublet, chanoine, qui dirigeait la
» cérémonie. M. Croulebois, vicaire général, officia Monsei-
» gneur Bravard présent, ainsi que tous les chanoines titulai-
» res. MM. Quénault, ancien sous-préfet, et Dubois, procu-
» reur du Pouvoir exécutif, tenaient les cordons du poële
» avec deux chanoines. Le cortége entra par le côté droit du
» grand portail, et, environ une heure après, sortit par le côté
» gauche de ce portail. Un corbillard reçut le cercueil du dé-
» funt et le cortége monta en voiture pour se rendre à Haute-
» ville-la-Guichard, lieu de naissance du défunt. Parti de Cou-
» tances à 3 heures, on arriva à Hauteville à 4 heures et demie,
» et, après une courte cérémonie dans l'église du lieu, les
» restes de M. Le Cardonnel furent déposés près de la croix
» du cimetière et non loin de la tombe de son père. »

Ce fut à Saint-Jores, petite commune voisine du Montcastre, marqué légendairement comme campement d'un lieutenant de César, que je fis connaissance de M. Le Cardonnel. Notre goût pour les antiquités locales et les études archéologiques furent le trait d'union de notre intime amitié. Je lui fis plusieurs visites dans cette paroisse et il m'est resté les souvenirs les plus agréables des excursions que j'ai faites avec cet excellent et savant ecclésiastique au Plessis, sur le Montcastre, dont la situation s'accorde si bien avec les commen-

taires de César ; dans la même commune, aux ruines du vieux château fort du Plessis ; au prieuré de Saint-Herbland, au même lieu ; dans la paroisse de Saint-Jores, aux croix jumelées du cimetière, et, dans l'église, au très-vieux bas-relief en pierre, représentant la voie douloureuse et le crucifiement ; à Lestelle, aux très-anciens et très-curieux fonds baptismaux.

J'ai conservé le souvenir de l'aimable hospitalité qu'il me donna en août 1861, en ce presbytère de Saint-Jores, presbytère qui attestait l'oubli dans lequel certaines communes rurales laissent les maisons curiales. La chambre de M. Le Cardonnel, à Saint-Jores, présentait un spécimen de cet oubli par un tel délabrement qu'une poutre, rompue par le temps, n'était retenue dans sa chûte que par un orme encore pourvu de son écorce. Le bon abbé couchait sous cette poutre et me disait en riant : « C'est un second Philibert Delorme ; son architecture est solide ! » J'ai souvenance ensuite de la vie studieuse qu'il menait plus tard, dans les archives diocésaines, au pied de la cathédrale de Coutances. Je vois encore son modeste logement, l'escalier de pierre tapissé de vieilles gravures des anachorètes de la Thébaïde, sa propre chambre qu'il me força d'occuper, son petit réfectoire où un jeune faisan venait familièrement solliciter les miettes de la table ; dans son jardinet le globe argenté qui réflétait les majestueuses flèches de la cathédrale.

Dans toutes ses paroles comme dans ses lettres, il s'efforçait, avec une douce conviction, de relever les grands principes qui servent de base à la société, la vénération des choses saintes, la soumission à la loi morale, le respect à l'autorité temporelle. Dans l'ordre des choses physiques, il était heureux de rendre hommage à la sagesse divine qui a ouvert à l'homme un si vaste champ d'investigations scientifiques, et dans l'ordre moral, la règle chrétiennement inflexible du devoir.

D'après ses dispositions testamentaires M. Le Cardonnel a légué sa copie du livre noir, et celle du livre blanc à l'évêché de Coutances, ainsi que les archives de Notre-Dame-de-Cenilly et celles du château de Guernetot, qu'il avait achetées pour les préserver de la destruction (1).

L. de PONTAUMONT.

(1) Il est regrettable que M. de Pontaumont n'ait pas donné, à la fin de sa notice, un aperçu des manuscrits de l'abbé Le Cardonnel. Ce savant modeste doit avoir laissé un travail considérable sur toutes les paroisses du diocèse de Coutances. Nous échangeâmes à ce sujet deux ou trois lettres, il y a plusieurs années. Son plan nous paraissait trop étendu, eu égard aux difficultés de la publication qu'il ne pouvait prendre à sa charge, et que n'entreprendrait à ses risques et périls aucun imprimeur. Si l'ouvrage de l'abbé Le Cardonnel est terminé, les Sociétés savantes de notre Département devraient s'entendre pour l'éditer à leurs frais. — J. Tr.

MÉLANGES.

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DU COTENTIN.

Une Société nouvelle s'est fondée à Coutances, au commencement de cette année. Hâtons-nous de l'annoncer et de lui souhaiter une heureuse influence dans un pays trop peu soucieux des fortes études. Sur notre demande, un de ses membres nous a remis l'exposé qui suit et qui est en quelque sorte l'acte de naissance de cette société littéraire.

Une société académique vient d'être fondée à Coutances ; elle compte à peine trois mois d'existence, mais elle pourra sous peu prendre rang parmi les sociétés savantes du Département. Elle s'occupera de la recherche et de la conservation des antiquités, des études relatives à l'histoire du Cotentin, aux belles-lettres, aux sciences et aux beaux-arts, et de la formation d'un musée. Déjà des lectures ont été faites par MM. Pigeon, sur les *Origines de Coutances ;* Quenault, sur les *Antiquités de Coutances et de l'arrondissement ;* Fierville, sur la *Baronnie et le marquisat de Marigny ;* Leloup, sur les *Attributions des Grands-Baillis.*

Un *Bulletin* publié par la Société contiendra le compte rendu de ses séances et les travaux de ses membres.

Le bureau est composé comme il suit :

Président : Mgr Bravard, évêque de Coutances et d'Avranches, directeur de la Société des Antiquaires de Normandie ;

Vice-Président : M. Quenault, sous-préfet honoraire, membre de la Société des Antiquaires de Normandie, membre associé de l'Académie de Caen ;

Secrétaire : M. l'abbé Pigeon, aumônier du lycée, membre de la Société des Antiquaires de Normandie ;

Secrétaire-adjoint : M. Fierville, censeur au lycée, membre de la Société des Antiquaires de Normandie, membre associé de l'Académie de Caen ;

Archiviste : M. Deschamps de Vateville ;

Trésorier : M. Saillard, notaire.

Les trois membres adjoints au bureau, pour former le conseil de la Société, sont :

MM. Plaine, maire de Coutances, membre du Conseil général;
d'Orgeval, sous-préfet de Coutances ;
Dubois, ancien procureur impérial.

15 avril 1872.

ADMINISTRATIONS.

LISTE CHRONOLOGIQUE.

des Préfets du département de la Manche.

NOMS.	DATES DES NOMINATIONS.	DURÉE DE LEURS FONCTIONS.
MM.		
Magnytot	13 ventôse an VIII..	1 an 1 mois 15 jours.
Montalivet	29 germinal an IX..	2 ans 11 mois 23 jours.
Costaz	10 germinal an XII.	2 ans 10 mois 16 jours.
Bossi	12 février 1810	5 ans 5 mois 4 jours.
de Vanssay	17 juillet 1815.....	5 ans 2 jours.
Esmangart	19 juillet 1820.....	3 ans 8 mois 17 jours.
d'Estourmel	7 avril 1824	6 ans 4 mois.
Baude	10 août 1830	Non installé.
Gattier	19 août 1830	6 ans 2 mois.
Mercier	21 octobre 1836....	6 ans 8 jours.
Bonnet	29 novembre 1842..	5 ans 3 mois.
Havin (Commissaire).....	26 février 1848.....	2 mois 2 jours.
Vieillard (Commissaire)..	2 mars 1848.....	2 mois.
Le Hodey (Commissaire par intérim)	2 mai 1848.....	
Le Hodey (Préfet)	23 juillet 1848	8 mois 22 jours.
de Tanlay	24 janvier 1849	2 ans 10 mois.
Jourdain	26 novembre 1851..	1 mois 26 jours.
Paulze-d'Yvoy	22 janvier 1852	1 an 6 mois 8 jours.
Dugué	30 juillet 1853	6 ans.
de Bouville	27 juillet 1859.....	2 ans 5 mois 15 jours.
Guillaume d'Auribeau..	16 janvier 1862	Non installé.
Pron	1er février 1862	3 ans 9 mois 20 jours.
Levainville	12 novembre 1865..	4 ans 3 mois 4 jours.
Vte Malher	17 février 1870.....	6 mois 18 jours.
Lenoel	6 septembre 1870..	15 jours.
Lemercier	22 septembre 1870..	7 jours.
Lenoel	29 septembre 1870..	4 mois 5 jours.
Frémont	4 février 1871.....	1 mois 10 jours.
Vaultier	7 mars et 2 avril 1871	M. Vaultier, nommé Préfet intérimaire le 7 mars 1871, et Préfet le 2 avril suivant, a été installé les 14 mars et 2 avril 1871.

DÉPUTÉS DU DÉPARTEMENT.

Députés : Saint-Lo, M. Emile Lenoël.—Avranches, MM. H. de Saint-Germain, C✻ ; de Saint-Pierre. — Cherbourg, MM. le Comte Hippolyte de Tocqueville ✻; Germonière. — Coutances, MM. Savary ; Comte d'Auxais ; Gaslonde O✻. — Mortain, M. Arthur Legrand ✻ —Valognes, MM. Foubert; Comte Daru O✻.

INSTITUT NATIONAL DE FRANCE.

ACADÉMIE FRANÇAISE : *Membre*, M. Feuillet (Octave) O✻.
ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES : *Membre*, M. Delisle (Léopold) ✻.
ACADÉMIE DES SCIENCES : *Membre*, M. Le Verrier GO✻.

PRÉFECTURE.

Préfet, M. VAULTIER ✻, Officier de l'Instruction publique.

AUDIENCES.—M. le Préfet donne audience : le mercredi et le samedi de chaque semaine, de une heure à quatre heures.

Les chefs des différents services sont reçus aux mêmes heures tous les jours sur demande. Les Instituteurs et Institutrices sont reçus le jeudi.

M. le Secrétaire général reçoit les mêmes jours et aux mêmes heures.

Secrétaire général : M. Grandvaux ✻.

Conseil de Préfecture.

Vice-Président : M. Galliot.
Conseillers : MM. de Bar, de Courson, Toussenel.
Commissaire du Gouvernement : M. Grandvaux ✻, Secrétaire général.

Bureaux de la Préfecture.

AUDIENCES DANS LES BUREAUX.— Le public est admis dans les bureaux :

Les mardi, jeudi et samedi, de midi à deux heures.—Le bureau des passeports, visas et légalisations est seul ouvert tous les jours, de dix à trois heures.

Les personnes qui se présentent dans les bureaux sont prévenues que MM. les Chefs de division sont seuls autorisés à répondre aux communications ou demandes de renseignements.

CABINET DU PRÉFET.

Chef : M. AVINAUD.

Ouverture des dépêches.—Distribution de la correspondance.—Sous-Préfets, Conseillers de préfecture.— Conseillers généraux et d'arrondissement.—Maires et Adjoints.—Commissaires de police.—Personnel du clergé, Secours aux prêtres en retraite.—Demandes d'audiences et de congés.— Légion d'honneur et décorations étrangères.—Secours aux anciens militaires.—Affaires confidentielles et non classées.—Personnel de tous les services et de toutes les administrations.—Prestation de serment des fonctionnaires.—Honneurs et préséances. — Fêtes et cérémonies publiques. — Beaux-Arts. — Bureaux de tabac.—Médailles et récompenses pour belles actions.—Théâtres.—Recueil administratif.—Haute police administrative.—Propositions de grâces.— Réfugiés politiques. — Loteries. — Presse périodique et annonces judiciaires.—Nomination des Présidents des Sociétés de secours mutuels, des Membres des Bureaux de bien-

faisance et des Commissions administratives des établissements de bienfaisance, des officiers de la garde nationale et des sapeurs-pompiers.—Police politique et débits de boissons.

PREMIÈRE DIVISION ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

Chef : M. LEPINGARD.

Secrétariat général.

Réception et transmission du *Bulletin des Lois* et de toutes les publications officielles.— Imprimerie et Librairie, Colportage, Estampes et Gravures.—Garde du sceau de la Préfecture.—Surveillance des bibliothèques administratives.—Abonnements et envois périodiques.—Brevets d'invention.—Dépôts de tous documents destinés à être communiqués au public.—Statistique générale.—Registres des arrêtés du Préfet.—Procès-verbaux du Conseil général.—Légalisations.

ARCHIVES.—Classement et dépouillement des archives; Inventaire; Rapports annuels; Délivrance et expédition d'anciens titres.

Première Division.

Rappel des affaires arriérées.— Elections.— Garde nationale et affaires militaires, Gendarmerie, Poudres et Salpêtres.—Ponts et chaussées, Chemins de fer, Navigation, Usines, Cours d'eau ; Desséchements, Mines et Carrières, Bacs et Bateaux.—Lignes télégraphiques.— Propriétés, Mobiliers, Bâtiments civils, Dons et Legs, Contentieux, en ce qui concerne le département et l'Etat.—Bureaux d'enregistrement et Affaires domaniales. — Police municipale. — Police de la chasse, de la pêche, des voitures publiques, des rivages de la mer, des subsistances, de la salubrité et de la sûreté publiques. —Etablissements insalubres.—Médecins, Pharmaciens, Vétérinaires. —Prisons, surveillance des condamnés.—Divisions administratives et ecclésiastiques.—Poste aux lettres et poste aux chevaux.—Associations.— Jury.— Population.— Passeports.— Poids et mesures.— Agriculture. — Haras. — Industrie, Commerce et Manufactures. — Marque de garantie des matières d'or et d'argent.—Ecoles spéciales et nationales.—Répertoire des actes sujets à l'enregistrement.

DEUXIÈME DIVISION.

Chef: M. GAMBILLON.

Administration et comptabilité des Communes et des Etablissements de bienfaisance.—Session des Conseils municipaux.—Archives et Bibliothèques communales.—Budgets et Comptes des communes et des établissements de bienfaisance, Autorisations supplémentaires à ces budgets.—Remboursements de fonds placés au Trésor.—Cotisations municipales.— Octrois : Règlements, Tarifs, Frais de perception.—Frais de casernement et d'occupation de lits militaires.— Droits de location de places dans les foires et marchés.—Droits de pesage, mesurage et jaugeage publics.—Droits de voirie et autres dont la perception est autorisée au profit des communes.—Impositions extraordinaires et Emprunts communaux.—Biens communaux. —Dons et Legs aux communes, aux établissements de bienfaisance, aux fabriques.—Placement et remboursement de capitaux apparte-

nant aux communes et aux établissements ci-dessus désignés.— Actions judiciaires et Transactions intéressant les communes et les établissements publics.—Bâtiments communaux.—Secours pour les maisons et le mobilier des écoles.—Distraction pour services communaux des parties superflues des presbytères.—Monuments historiques.—Cimetières : Police, Translation, Agrandissement, Règlement et Tarif des concessions.—Voirie urbaine, Plans d'alignement. —Hospices et Bureaux de bienfaisance.— Règlements du service intérieur, Traités avec les congrégations religieuses, Régie des propriétés, Adjudications et Marchés.—Secours aux établissements de bienfaisance.—Pensions de retraites, ou autre mode de rémunération des services des employés communaux et hospitaliers.—Instruction primaire et secondaire : Ensemble du service, Bourses dans les lycées et colléges, Caisse d'épargnes et de prévoyance des Instituteurs communaux.—Chemins vicinaux de grande communication, d'intérêt collectif et de petite vicinalité ; Chemins ruraux.—Prestation en nature.—Fabriques d'églises : Nomination des membres, Révision des comptes en cas de contestation entre ces établissements et leurs trésoriers.—Répartition du fonds commun des amendes de police.

TROISIÈME DIVISION.

Chef : M. LASCAUX.

Comptabilité générale et départementale : Mandatement des dépenses de toute nature, Comptes et Budgets départementaux, Virements de crédits, Réimputations, Reversements, Situations périodiques, Comptes annuels et situations définitives en clôture d'exercice. —Colons réfugiés.- Réfugiés politiques, Comptabilité.—Télégraphie, Comptabilité.—Etablissements sanitaires, Comptabilité.—Chambres de commerce, Comptabilité.—Service des gens de mer : Solde arriérée, Secours sur la caisse des invalides de la marine.—Traitements administratifs.—Frais d'administration de la Préfecture et des Sous-Préfectures.—Trésor public : Transport de fonds, Refonte de monnaies.—Dette publique, Rentes sur l'Etat.—Pensionnaires de l'Etat et Rentiers viagers.—Contributions directes : Sous-Répartition, Recouvrement, Réclamations, Poursuites. — Cadastre. — Contributions indirectes.—Douanes.—Caisse des retraites et liquidation des pensions des employés de la Préfecture et des autres services départementaux.—Liquidation des pensions des employés des prisons et du service de la vérification des poids et mesures.— Caisses d'épargnes.—Caisse des retraites de la vieillesse.—Comptoirs nationaux.—Visa des récépissés.—Frais de justice.—Assistance publique ; Extinction de la mendicité ; Aveugles et Sourds-Muets ; Secours à divers titres.—Aliénés et enfants trouvés : Personnel et ensemble du service.

GREFFE DU CONSEIL DE PRÉFECTURE.

Greffier : M. LEFÈVRE.

ATTRIBUTIONS : Réception et enregistrement des actes introductifs d'instances.—Requêtes, Exploits et Procès-Verbaux.—Communication aux parties ou à leurs mandataires des pièces de procédure.— Etablissement des rôles.—Enregistrement et notification des décisions du Conseil.

Le Conseil de Préfecture se réunit, en séance publique, le mardi et le vendredi de chaque semaine, à midi.

Les audiences sont suspendues pendant la tournée de révision.

Les parties peuvent présenter elles-mêmes leurs moyens de défense ou se faire représenter par un mandataire qui, s'il n'est officier ministériel, doit être chargé de pouvoirs réguliers.

Le Conseiller chargé du rapport d'une affaire prévient les parties intéressées lorsqu'elle est mise au rôle. Les renseignements ou communications que les parties jugent utile de lui adresser, doivent lui parvenir par l'intermédiaire de M. le Préfet.

Le greffe est ouvert, chaque jour, de neuf heures à onze heures du matin.

Il y est donné communication, sans déplacement, des dossiers et pièces concernant les affaires en instance.

ATTRIBUTIONS DU GREFFIER.—Réception et enregistrement de tous actes introductifs d'instances, Requêtes, Procès-verbaux, etc.—Lecture des arrêtés en séance publique et tenue des écritures des audiences.—Transcription des arrêtés sur les registres du Conseil.—Délivrance des expéditions de ces arrêtés.—Correspondance relative à la régularisation des affaires en instance.—Communication des pièces aux parties, Réception des conclusions qu'elles déposent ou des déclarations qu'elles jugent utile de passer.—Autorisation de plaider.—Correspondance.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

M. DUBOSC, archiviste.

Attributions : Archives de la Préfecture, des Sous-Préfectures, des communes et des hospices.—Classement, inventaires, récolements, rapports.—Communication et délivrance des titres.—Catalogues et surveillance des bibliothèques administratives.—Publication d'ouvrages historiques.

INSPECTION DES ARCHIVES COMMUNALES ET HOSPITALIÈRES.

Inspecteur, M. DUBOSC, archiviste du Département.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

des Bâtiments civils.

MM. le Préfet ✻, *président ;* Rougeul ✻, ingénieur en chef, *vice-président ;* Duhamel ✻, président du tribunal civil ; N....; De Bar, conseiller de préfecture ; Guiot ✻, inspecteur d'académie ; Leroy, agent-voyer en chef ; Queillé, architecte du département ; Didier, architecte de l'arrondissement de Saint-Lo ; Gambillon, chef de la 2e division à la Préfecture, *secrétaire.*

BATIMENTS CIVILS.

Architecte du département.—M. Queillé, à Saint-Lo.
Conducteur.—M. Fauchon.

ARCHITECTES D'ARRONDISSEMENT.

MM. Didier, chargé de l'arrondissement de Saint-Lo ; Cheftel, fils, chargé des arrondissements d'Avranches et de Mortain ; Desheulles, chargé de l'ar.

rondissement de Coutances ; N..... chargé des arrondissements de Cherbourg et de Valognes.

Les architectes d'arrondissement sont placés sous le contrôle de M. l'Architecte du département pour tout ce qui concerne le service des bâtiments départementaux.—L'architecte de l'arrondissement de Saint-Lo est dispensé de ce service.

POIDS ET MESURES.

Vérificateurs : MM. Dallmier, à Saint-Lo ; Duclos, à Avranches ; Hédiard, à Cherbourg ; Adde, à Coutances ; Lambert, à Mortain ; Jacob, à Valognes.

CONSEILS D'HYGIÈNE D'ARRONDISSEMENT.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.

MM. Vaultier ✻, préfet, *président ;* Letouzé, docteur-médecin, *vice-président ;* Le Maire de Saint-Lo ; Rougeul ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées ; Queillé, architecte du département ; Lepingard, chef de division à la Préfecture ; Marin, médecin des épidémies ; Frestel, Scelles-Mondézert, Lhomond, docteurs-médecins ; Doray, pharmacien ; Gosset-Deslongchamps, pharmacien ; Beaufils, vétérinaire.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.

MM. Bouvattier ✻, membre du Conseil général, *président ;* Sanson ✻, maire d'Avranches ; De Pracontal ; Leclère, armateur à Granville ; Dumoncel, docteur-médecin ; Cauquelin, Pinel, Deniaud, pharmaciens ; Beaufils, P. Ollivier, vétérinaires.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.

MM. de Bray, sous-préfet, *président ;* Liais, maire de Cherbourg ; l'Ingénieur ordinaire des ponts et chaussées ; Richaud, chirurgien en chef de la marine ; Loysel, Delafosse, Monnoye fils, docteurs-médecins ; Guiffart, directeur de la santé ; Piuquet, Levionnais, Robe, pharmaciens ; Pouppeville, Cournerie père, vétérinaires.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.

MM. le baron d'Orgeval, sous-préfet, *président ;* Quenault ✻, sous-préfet honoraire ; Plaine, maire de Coutances ; le baron Fremin du Mesnil ; Dudouit, Laisney, Tanqueray, Avril, Vigot, docteurs-médecins ; Marquez, Jamel, Drieu la Rochelle, pharmaciens ; Hélouis, vétérinaire.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.

MM. Demezange, sous-préfet, *président* ; Leteinturier-Laprise, juge de paix ; Vialet, procureur de la République ; Renault, receveur municipal ; Lemonnier, Anger, de la Houssaye, docteurs-médecins ; Taborel, médecin des épidémies ; Coupeau, Pinot, pharmaciens ; Hrynlewiez, vétérinaire.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.

MM. le sous-préfet, *président ;* Leneveu, Roulot, Lebel, Dansos, Sébire ✻, Bonamy, docteurs-médecins ; Pesnel, Leclerc, pharmaciens ; Hinet, Gosselin, vétérinaires.

CONSEIL GÉNÉRAL.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement de Saint-Lo.	
MM.	
Le comte de Kergorlay ✱, propriétaire à Canisy.	Canisy.
Gouville, maire de Carentan.	Carentan.
Le comte de Sainte-Marie, propriétaire à Agneaux.	Marigny.
Blouet, maire de Percy.	Percy.
Bernard, docteur-médecin.	Saint-Clair.
Emile Lenoël, député.	Saint-Jean-de-Daye.
G. Rauline, propriétaire à Saint-Lo.	Saint-Lo.
Leguédois, docteur-médecin.	Tessy-sur-Vire.
Lemaître, maire de Saint-Jean-des-Baisants.	Torigni-sur-Vire.
Arrondissement d'Avranches	
MM	
Bouvattier O ✱, sous-préfet hon^{re}, propriétaire.	Avranches.
De Brécey, proprtétaire.	Brécey.
Sanson ✱, juge honoraire, maire d'Avranches.	Ducey.
Le Mengnonnet, maire de Granville.	Granville.
Le Comte de Canisy.	La Haye-Pesnel.
Loyer (Félix) ✱, maire de Pontorson.	Pontorson.
Morel, juge de paix.	Saint-James.
De Saint-Pierre, ancien préfet.	Sartilly.
De Saint-Germain (François-Charles-Hervé) C✱. maire de Saint-Senier-sous-Avranches, député.	Villedieu.
Arrondissement de Cherbourg.	
MM.	
Comte de Tocqueville ✱.	Beaumont.
De Gasté ✱, ancien ingénieur de la marine.	Cherbourg.
Comte Hervé de Sesmaisons.	Les Pieux.
De Couville (Henry).	Octeville.
Vicomte de Tocqueville O✱.	Saint-Pierre-Eglise.
Arrondissement de Coutances.	
MM.	
Plaine, maire de Coutances.	Bréhal.
Savary, député.	Cerisy-la-Salle.
Le Pesant, conseiller municipal, propriétaire.	Coutances.
Piel-Ferronnière, maire du Mesnil-Amand.	Gavray.
Lavoisy, maire de Lithaire.	La Haye-du-Puits.
Gasionde O ✱, député.	Lessay.
Deguelle, propriétaire à Contrières.	Montmartin-sur-Mer.
Regnault, propriétaire à Périers.	Périers.
Pignard-Dudezert maire de Brainville.	St-Malo-de-la-Lande.
Comte d'Auxais, maire de Saint-Aubin-du-Perron et député.	St-Sauveur-Lendelin.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement de Mortain.	
MM.	
Legrand (Arthur) ✻, député de la Manche.	Barenton.
Fauchon, propriétaire à St-Hilaire-du-Harcouët.	Isigny.
Legrand (Anatole) ✻.	Juvigny.
Ferré des Ferris ✻, maire.	Le Teilleul.
Laigre de Grainville, propriétaire.	Mortain.
Bréhier (Hippolyte) ✻ propriétaire.	St-Hilaire-du-Harcouët.
Comte d'Auray, maire.	Saint-Pois.
Labiche (Jules), propriétaire.	Sourdeval.
Arrondissement de Valognes.	
MM.	
Foubert, maire de Saint-Sauveur-le-Vicomte.	Barneville.
Vicomte Le Marois, maire du Vicel.	Bricquebec.
Comte de Pontgibaud ✻, maire de St-Marcouf.	Montebourg.
Du Mesnildot, propriétaire.	Quettehou.
Dufresne O✻, inspecteur général des ponts et chaussées.	Sainte-Mère-Eglise.
Pain, notaire à Saint-Sauveur-le-Vicomte.	St-Sauveur-le-Vicomte.
Sébire ✻, docteur-médecin.	Valognes.

CONSEILS D'ARRONDISSEMENT.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement de Saint-Lo.	
MM.	
Léon Yver, propriétaire à St-Martin-de-Bonfossé.	Canisy.
Le Sage, propriétaire, à Sainteny.	Carentan.
Niobey, propriétaire.	Marigny.
Cahours, propriétaire.	Percy.
Deshameaux, maire de Cerisy-la-Forêt.	Saint-Clair.
Courois, notaire.	Saint-Jean-de-Daye.
Frestel, docteur-médecin.	Saint-Lo.
Ozenne, greffier de la justice de paix.	Tessy-sur-Vire.
Canu, vétérinaire.	Torigni-sur-Vire.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement d'Avranches.	
MM.	
Latouche, adjoint au maire d'Avranches.	Avranches.
Boudier, maire de Brécey.	Brécey.
Baron.	Ducey.
Beust fils, avocat, à Granville.	Granville.
Desfeux, maire de la Lucerne.	La Haye-Pesnel.
Marquis de Verdun de la Crenne.	Pontorson.
Chevalier, maire de St Senier-de-Beuvron.	Saint-James.
Lemoine Lechesnay, notaire, à Sartilly.	Sartilly.
Tetrel ✱, maire de Villedieu.	Villedieu.
Arrondissement de Cherbourg.	
MM	
Picquot, propriétaire, à Gréville.	Beaumont.
Lavielle O✱, commissaire de marine.	Cherbourg.
Quoniam, juge honoraire.	Cherbourg.
Houel-Desmonts, propriétaire.	Les Pieux.
Hamel-Dumilly, propriétaire, à St-Germain-le-Gaillard.	Les Pieux.
Lemarquand, maire de Virandeville.	Octeville.
Périaux, à Querqueville.	Octeville.
Levallois, maire de Fermanville.	Saint-Pierre-Eglise.
Allain, maire de Gatteville.	Saint-Pierre-Eglise.
Arrondissement de Coutances.	
MM.	
Briens, ancien maire de Cérences.	Bréhal.
Guillemette, ancien notaire.	Cerisy-la-Salle.
Chevalier, avocat, adjoint au maire de Coutances.	Coutances.
Luce, ancien maire de la Haye-du-Puits.	La Haye-du-Puits.
De Gourmont, maire du Mesnil-Villeman.	Gavray.
Fauvel, maire de Lessay.	Lessay.
Leclerc, ancien maire de Regnéville.	Montmartin-sur-Mer.
Lerendu, propriétaire.	Périers.
Doublet, maire de Gouville.	St-Malo-de-la-Lande.
De la Conté, maire de Saint-Sauveur-Lendelin.	St-Sauveur-Lendelin.
Arrondissement de Mortain.	
MM	
Béchet, ancien notaire, à Barenton.	Barenton.
Le Brun de Blon.	Isigny.
De Verdun, maire de Chasseguey.	Juvigny.
Regnault, notaire, au Teilleul.	Le Teilleul.
Queslié fils, notaire, à Mortain.	Mortain.
Raulin, manufacturier, à St-Hilaire-du-Harcouët.	St-Hilaire-du-Harcouët.
Roullin, médecin, à St-Hilaire-du-Harcouët.	St-Hilaire-du-Harcouët.
Lair, propriétaire, maire de St-Martin-le-Bouillant.	Saint-Pois.
N...	Sourdeval.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement de Valognes.	
MM.	
Lecannellier, docteur-médecin, à Barneville.	Barneville.
Hébert, notaire, à Bricquebec.	Bricquebec.
N.....	Montebourg.
Duclouet, notaire, à Quettehou.	Quettehou.
Hamelin, maire de Saint-Vaast.	Quettehou.
Legruel, docteur-médecin, à Picauville.	Sainte-Mère-Eglise.
Hersan, propriétaire, à St-Sauveur-le-Vicomte.	St-Sauveur-le-Vicomte.
Daireaux, maire de Valognes.	Valognes.
Le Ledy, avoué honoraire, à Valognes.	Valognes.

SOUS-PRÉFECTURES.

1er ARRONDISSEMENT.

SAINT-LO, chef-lieu ; population : 9,693.

M. le PRÉFET remplit les fonctions de sous-préfet.

2e ARRONDISSEMENT.

AVRANCHES, chef-lieu ; population : 8,642 habitants.

M. LE MARCHAND ✻, *sous-préfet.*
M. Briens, secrétaire.

3e ARRONDISSEMENT.

CHERBOURG, chef-lieu ; population : 41,812 habitants.

M. DEBRAY, *sous-préfet.*
M. Boivin, secrétaire.

4e ARRONDISSEMENT.

COUTANCES, chef-lieu ; population : 8,159 habitants.

M. le baron D'ORGEVAL, *sous-préfet.*
M. Mathieu, secrétaire.

5e ARRONDISSEMENT.

MORTAIN, chef-lieu ; population : 2,490 habitants.

M. DEMEZANGE, *sous-préfet.*
M. Lecourry, secrétaire.

6e ARRONDISSEMENT.

VALOGNES, chef-lieu ; population : 5,899 habitants.

M. DAUPHIN-VALEMBOURG, *sous-préfet.*
M. Macé, secrétaire.

MAIRIES.

MAIRIE DE SAINT-LO.

MM. HOUSSIN-DUMANOIR, *Maire*; BERNARD, LEMÉNICIER, *Adjoints*; Rauline, Dubois, Letouzé, Criquet, Nativelle, Heurtaut, Duhamel, Follin, Thorel, Elie, Vibert, Lecomte, Pottier, Queillé, Vengeon, Frestel, Rougeul, Vieillard, Lehérissey, Didier.
Bureaux.—M. Lerendu, secrétaire.

Jours et heures d'ouverture : Tous les jours non fériés, de 9 heures à 4 heures.

Recette municipale.—M. Duvernay-Duplessis O✻, rue du Neufbourg.

Jours et heures d'ouverture de la recette : Tous les jours non fériés, de 11 heures à 4 heures.

Travaux communaux.—M. Douchin, architecte, place du Champ-de-Mars.
Octroi.—MM. Féron, préposé en chef; Riglet, brigadier.
Caisse d'épargne —M. Colin, receveur.

Jours et heures de l'ouverture : Le dimanche, de 9 heures à midi.

MAIRIE D'AVRANCHES.

MM. Vor SANSON ✻, *Maire*; LATOUCHE et BARBÉ, avoué, *Adjoints*; Delouche, Gilbert, Langlois, Bouvattier, Cauquelin, Hébert, Briens, Lebouy, Perrotte, Gillain, Bataille, Lemaistre, Cheminant, Le Moine des Mares, de Pracontal, Becquet, Le Bourlier, Frémin, Pinel, Lefillâtre.
Bureaux.—MM. Bongard et Cruchon.
Recette municipale.—M. Fouqué.
Voirie urbaine.—M. Chettel, architecte.
Octroi.—M. Chapon, préposé en chef.

MAIRIE DE GRANVILLE.

MM. LE MENGNONNET, *Maire*; ADELUS, CAMBERNON, *Adjoints*; Angé, Arnaudin, Bavent, Benoist, Beust, Binet, Boisnard-Grandmaison, Chesnais, Dairou, Darthenay, Dumoncel, Durier, Delacour, Gombert, Guillebot, Leclère ✻, Le Maniché, Malicorne, Riotteau, Thevenet, Toupet, Touzé et Trocheris.
Bureaux.—M. Dupont, secrétaire.
Recette municipale.—M. L. Durier.
Voirie urbaine.—M. Allain, architecte.
Octroi.—M. Aubry, directeur.

MAIRIE DE CHERBOURG.

MM. ALFRED LIAIS, *Maire*; DESHAMEAU, BOULLEMENT-D'INGREMARD, *Adjoints*; Amiot, Leblanc, Livois, Séhier, Deslandes ✻, Mauger, Canoville, Henry, Hamel, Gosse, Quoniam, Favier, Baude, Laurens, Duhommet, Buhot, Daniel, Folliot, Viel, Leroy, Le Barbé, Pigeon, Lemoigne ✻.

Bureaux.—M. Le Bachelay, secrétaire.
Recette municipale.—M. J. Dupont.
Voirie urbaine.—MM. Geufroy, architecte de la ville; Le Jéal, architecte des entretiens; Drouet, agent-voyer.
Octroi.—M. Raoult, préposé en chef.
Archives.—M. Digard, archiviste.

MAIRIE DE COUTANCES.

MM. PLAINE, *Maire*; BOISSEL-DOMBREVAL et CHEVALIER, *Adjoints*; Le Pesant, Jehenne, Plaine, Fremin du Mesnil, Hélène, Quenault, Boissel-Dombreval, Avril, Daireaux, Gallien, Grandin, Chevalier, Dudouy, Blouet, Coulomb, Duprey, Vimond, Chauvet, Dubois, Leloup, Lemare, Le Pelletier, Poisson.
Bureaux.—M. Chapet, secrétaire.
Recette municipale.—M. Lansot.
Voirie urbaine.—MM. Desheulles, architecte de la ville; Delalande, conducteur.
Octroi.—MM. Piton ✻, préposé en chef; Jolivet, brigadier.

MAIRIE DE MORTAIN.

MM. MOULIN, *Maire*; DELAPORTE, *Adjoint*; Lemonnier, Queslier, Piel, Delaporte, Castille, Broux, Poullain, Levallois, Champs (fils), Coupeau, Amand, Moulin, Bizet, Boursin, Hervieu, de Vaufleury.
Bureaux.—M. Jamon, secrétaire.
Recette municipale.—M. Montembault.
Voirie urbaine.—M. N.....
Octroi.—MM. Dupont et Aumon.

MAIRIE DE VALOGNES

MM. DAIREAUX, *Maire*; DE FOLLEVILLE et BRICQUEBEC, *Adjoints*; Daireaux, Sébire ✻, Leledy, Lebunetel, Leneveu, Sanson, Martin de Bouillon, d'Abel de Libran, Roberge, Lelaidier, Henry, Née, Rouelle, Thion, Flaux, Bitouzé, Costard, Pesnel, Bricquebec, Le Vaillant, de Folleville, Goubaux, Bernard, Sorel.
Bureaux.—M. Tollemer, secrétaire.
Recette municipale.—M. Lafolley, receveur.

TABLEAU STATISTIQUE

indiquant le nombre d'arrondissements, cantons, communes, et la population du département, d'après les deux derniers recensements.

NOMS DES ARRONDISSEMENTS.	NOMBRE PAR ARRONDISSEMENT DE		POPULATION EN	
	Cantons.	Communes	1861.	1866.
Saint-Lo	9	117	94,853	92,905
Avranches	9	124	116,188	111,953
Cherbourg	5	73	98,606	92,801
Coutances	10	138	123,052	120,128
Mortain	8	74	72,596	71,026
Valognes	7	117	86,044	84,786
TOTAUX	48	643	591,121	573,899
Différence en moins, en 1866				17,522

TABLEAU DES COMMUNES

PAR ARRONDISSEMENT

Contenant la population par arrondissement, canton et commune ; — La superficie territoriale distance au chef-lieu du département, judiciaire, d'arrondissement, de canton ; les noms de

Les bureaux de poste sont indiqués par ⊠ et les relais par 🏇 ; le signe ¶ placé à la suite d Curés sont en italique.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire	d'arrondissement.	du canton.
ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO								
CANTON DE SAINT-LO ¶. Population								
SAINT-LO 🏇	9693	656	⊠	89021 17	»	28	»	»
Agneaux	799	691	Saint-Lo	10106 »	2	26	2	2
Baudre	270	376	*Idem.*	4087 »	4	32	4	4
La Barre-de-Semilly	536	771	*Idem.*	6521 »	5	33	5	5
La Luzerne	90	196	*Idem.*	1552 »	5	33	5	5
Le Mesnil-Rouxelin	302	476	*Idem.*	3916 »	5	33	5	5
Rampan	258	411	*Idem.*	3326 50	6	34	6	6
Sainte-Croix	722	1187	*Idem.*	11443 25	»	28	»	»
St-Georges-de-Montcocq	661	895	*Idem.*	9490 75	2	30	2	2
Sainte-Suzanne-sur-Vire	396	506	*Idem.*	4667 50	7	33	7	7
Saint-Thomas	303	430	*Idem.*	3989 25	»	28	»	»
CANTON DE CANISY ¶. Populatio								
CANISY	785	625	⊠	6624 50	9	23	9	»
Dangy	991	973	Canisy.	6795 59	15	19	15	6
Gourfaleur	522	845	Saint-Lo.	7160 50	6	27	6	5
La Mancellière	444	680	*Idem.*	4746 50	7	30	7	9
Le Mesnil-Herman	191	192	Canisy.	1235 50	12	28	12	8
Quibou	1508	1713	*Idem*	13883 75	12	21	12	2
St-Ebrémond-de-Bonfossé.	720	1198	*Idem.*	9509 »	8	24	8	3
Saint-Martin-de Bonfossé	800	1253	*Idem.*	6242 25	10	27	10	3
Saint-Romphaire.	841	997	*Idem.*	6359 75	9	29	9	10
Saint-Samson-de-Bonfossé	660	629	*Idem.*	4935 25	9	27	9	5
Soulles	1036	1487	*Idem.*	7437 50	16	23	16	11
CANTON DE CARENTAN ¶. Population								
CARENTAN 🏇	3056	1567	⊠	40383 08	28	31	28	»
Auvers	1141	1872	Carentan.	16468 75	32	35	32	6
Auxais	375	776	Sainteny.	6073 50	29	30	29	14
Brévands	483	921	Carentan.	8518 »	29	42	29	8
Catz	171	278	*Idem.*	3313 75	26	39	26	5
Les Veys	670	1243	*Idem.*	13124 25	28	41	28	7

DU DÉPARTEMENT

ET PAR CANTON,

de chaque commune;—les bureaux de poste;—le principal des quatre contributions directes;— la Maires, Adjoints, Curés et Desservants, Instituteurs et Institutrices.

chaque canton indique que toutes les communes sont desservies tous les jours. Les noms des

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
Population : 92.905 habitants.				
14,030 habitants (11 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Houssin-Dumanoir.	Bernard, Lemécier.	*Lucas — Girard — ville* ✻.	Gautier; Frères de la doctrine chrétienne.	Fromentin.
N....	Lefèvre.	Cousin.	Godard.	Belhaire.
Nouet dit Cotils.	Goulet.	Tiphagne.		Lefresne.
Groult.	De Saint-Laurent.	Pierre.	Postel.	Pichard.
Noël.	Lamy.	Fétille.	*réunis à St-André-de-l'Epine*	
Bernard.	Surget.	Lebarbey.		Hédouin.
Guilbert.	Hulmel.	Leroux.		Lebarbey.
Desplanques.	Lesaulnier.	*Blanchet.*	Le Hodey.	Bonnesœur.
Guilbert.	Brouard.	Héon.	Ruffenach.	Lemennicier.
Louvel.	Boivin.	Desurvire.	Vigot.	Cailliet.
Polin.	Hamey.			
,498 habitants (11 communes).				
Vimard.	Osmont.	*Louis.*	Rivet.	Thomas.
Leconte.	Ernault.	Vermont, Lorance.	Jouet.	Diesnys, sr Marie-Clotilde; Lepeltier
Grente.	Tréfeu.	Leredde.	Lesouef.	Scelles.
Lebarbey.	Legrand.	Lemétayer.	Nicolle.	Lemaitre.
Du Châtel.	Le Coustey.	Potel.		Voisin.
Lerond.	Cocaigne.	Briant.	Herman.	Rachine.
Grouaille.	Brioult.	Lemétayer.	Duquesnay.	Mahias.
Blanchet.	Simonne.	Leboulanger, Maheux.	Goquelin.	Néel; Holley.
Guérard.	Aumont.	Paris.	Gosselin.	Granger.
Lafosse.	Bernard.	Rainfrey.	Sauvage.	Legrand.
Guilbert.	Fossard.	Desmonts.	Thiébot.	Lesouef.
2,044 habitants (14 communes).				
Gouville.	Lenoël, Houel.	N..	Lebarbier, Bertrand	Wassebled, Trincot
Leledy.	Lerouesnier.	Hamel.	Geslin.	Pacary,
Roguelin.	Martin.	Sébline.		Corbet.
Gancel.	Bucaille.	Pouchard.	Briens.	Martin.
La Rue.	Folliot.	Vautier.	N.	
Traisnel.	Gosselin.	Leroux.	Lamoureux.	Galliot.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Suite du CANTON								
Méautis	876	1698	Carentan.	16616 75	27	31	27	6
Raids	534	667	Sainteny.	5809 25	30	22	30	12
Saint-André-de-Bohon	626	1042	*Idem.*	9575 »	21	30	21	10
Saint-Côme-du-Mont	849	1256	Carentan.	15438 58	32	38	32	4
Sainteny	1782	2132	☒	21449 08	26	26	26	10
Saint-Georges-de-Bohon	657	1398	Sainteny.	9457 50	24	31	24	8
Saint-Hilaire-Petitville	407	995	Carentan.	9946 75	27	35	27	1
Saint-Pellerin	417	437	*Idem.*	4831 58	25	39	25	5
CANTON DE MARIGNY ¶. Population								
MARIGNY	1450	1032	☒	11465 42	13	16	13	»
Carantilly	1052	1070	Marigny.	8558 50	16	19	16	4
Hébécrévon	1001	1328	Saint-Lo.	9863 »	7	26	7	7
La Chapelle-Enjuger	986	1502	Marigny.	9409 34	13	20	13	4
Le Mesnil-Amey	244	281	*Idem.*	2230 »	10	20	10	3
Le Mesnil-Eury	280	346	*Idem.*	2818 50	13	22	13	6
Le Mesnil-Vigot	483	326	*Idem.*	2609 »	17	18	17	9
Lozon	673	886	*Idem.*	6231 25	17	18	17	6
Montreuil	567	646	*Idem.*	4616 75	15	21	15	6
Remilly	956	956	*Idem.*	8617 »	18	23	18	11
Saint-Gilles	590	783	Saint-Lo.	6514 »	7	21	7	6
CANTON DE PERCY ¶. Population								
PERCY	2974	3705	☒	22039 59	25	26	25	1
Beslon	1011	1726	Villedieu.	7190 »	34	35	34	9
La Colombe	1055	1448	*Idem.*	6230 75	31	32	31	6
La Haye-Bellefond	250	285	Villebaudon.	1995 50	19	23	19	9
Le Chefresne	761	1130	Percy.	4790 »	28	29	28	3
Le Guislain	395	539	Villebaudon.	3313 »	21	20	21	9
Margueray	346	465	Percy.	1829 »	29	29	29	1
Maupertuis	369	541	Villebaudon.	2826 50	23	23	23	6
Montabot	683	1154	Percy.	4355 »	25	31	25	5
Montbray	1194	1405	St-Sever (Calvados).	8449 83	30	33	30	7
Morigny	279	435	*Idem.*	2411 »	31	36	31	11
Villebaudon	537	569	☒	3156 »	20	25	20	6
CANTON DE SAINT-CLAIR ¶. Population								
SAINT-CLAIR	661	800	☒	6647 09	12	40	12	»
Airel	722	1017	Saint-Clair.	10139 17	15	37	15	6
Bérigny	666	1217	Cerisy-la-Forêt.	7316 50	12	40	12	12
Cerisy-la-Forêt	1858	2383	☒	18481 58	18	46	18	9
Couvains	779	1503	Saint-Clair.	9864 50	10	38	10	4
La Meauffe	715	1022	*Idem.*	8093 25	9	37	9	6
Moon-sur-Elle	800	980	*Idem.*	8475 95	13	41	13	3
Notre-Dame-d'Elle	223	285	Cerisy-la-Forêt.	1245 »	11	39	11	13
Saint-André-de-l'Epine	362	724	Saint-Lo.	4066 75	9	37	9	7
Saint-Georges-d'Elle	690	896	Cerisy-la-Forêt.	5185 83	11	39	11	11
Saint-Germain-d'Elle	523	889	*Idem.*	5947 50	13	41	13	15

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
DE CAHAGNAN.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Caillemer.	Perrotte.	Lecointre.	Lemière.	Lecaplain.
Lemeitier.	Pinel.	Lepage.	Lemaître.	Daniel.
Moricet.	Boissel.	Fauvel.	Lechevalier.	Barivel, sœur Ste-Thècle
Belin.	Hervieu.	Esline.	Marie.	Regnault.
Delagonivière.	Deméautis.	Rapilly.	Leperdriel.	Grossin.
Boissel-Dombrev.	Colette.	Vigier.	Pottier.	Madelaine.
Butel.	Hérout.	Legouche.	Jeanne.	
Beaurepaire.	Jean.	Bonnel.	Ollivier.	Lebœuf.
3,283 habitants (11 communes).				
Salles.	Menant.	*Ollivier.*	Gohin.	Menant.
Giret.	Rihouey.	Cerisier.	Gohin.	Gambillon.
Menant-Lesprés.	Langlois.	Benoist.	Legouet.	Macé.
Dudouyt.	Dumont.	Miquelot.	Poullain (Ferdinᵈ).	Fauchon.
Legrand.	Biard.	Dinard.		Lecardonnel.
Darondel.	Lebaron.	Gosselin.		Delalonde.
Rose.	Robin.	Legastelois.	Mahey.	Moulin.
Frémond.	Duperrouzel.	Vivier.	Delacour.	Olivier.
Volley.	Legrand.	Lafosse.	Duval.	Yger.
Rauline.	Desfontaines.	Hécan.	Lemarié.	Encoignard.
Guillot.	Hardy.	Lesaulnier.	Lefèvre.	Letellier.
9,854 habitants (12 communes).				
Blouet.	Houel, Lehérissey.	*Legoupils.*	Marie.	Bazin, sr Louis de Gonzag; Maurey.
Lucas	Pichard.	Lecanu.	Lucas.	Lucas.
Lepesant.	Desbrosses.	Avril.	Fautrad.	Gallouin.
Leiégard.	Estur (H.).	Leroy.		Rabel.
Hinet.	Levallois.	Hervy.	Dujardin.	Lemaître.
Delafosse.	Durand.	Trincot.	Lainé.	Alliet.
Martin.	Lebrun.	Moutier.		Lebiguais.
Chapelle.	Voisin.	Tesnière.		Blanchet.
Bossard.	Varin.	Forest.	Delaune.	Levilain.
Lemonnier.	Regnault.	Pousset.	Cirou.	Guérin.
Tostain-Ménage.	Deschamps.	Lemonnier.		Robillard.
Canuel.	Sebire.	Vaultier.	Cosnefroy.	Dunguy.
9,531 habitants (14 communes).				
Bernard.	Pohier.	*Rihouey.*	Dupré.	Le Verdier.
Lecanu.	Jehanne.	Lebreton.	Gohin.	Levilly.
Sansrefus.	Marie dit Lespérance.	Fontaine.	Bertin.	Eury.
Deshameaux.	Malherbe.	Legallais.	Loisel.	Guérin.
André.	Lempérière.	Hamelin.	Fremond.	Le Mennier.
Leclerc.	Enouf.	Lehérichon.	Blin.	Leconte.
Gilles.	Heussebroc.	Née.	Tiphaine.	Renard.
Jeannette.	Lecot.	Lechevretel.		Anne.
Lefèvre.	Putot.	Vivier.		Legrand.
Pacary.	Angot.	Dolbet.	Desmoulins.	Delafosse
Leclerc.	Youf.	Letenneur.		Osmont.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	DISTANCE AU CHEF-LIEU judiciaire.	DISTANCE AU CHEF-LIEU d'arrondissement.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du canton.
Suite du CANTON								
Saint-Jean-de-Savigny	532	755	Saint-Clair.	6253 75	13	41	13	3
Saint-Pierre-de-Semilly..	362	461	Saint-Lo.	3450 »	7	35	7	9
Villiers-Fossard.....	638	869	*Idem.*	6564 08	6	34	6	5
CANTON DE SAINT-JEAN-DE-DAYE ¶. Population :								
SAINT-JEAN-DE-DAYE ...	294	421	La Périne (le Dézert).	4095 41	15	33	15	»
Amigny	195	370	*Idem.*	3342 75	8	25	8	11
Cavigny	571	678	*Idem.*	6453 »	11	35	11	7
Graignes.....	1151	1415	*Idem.*	10248 »	21	33	21	6
Le Dézert.....	849	1459	*Idem.*	11309 »	14	29	14	4
Le Hommet-d'Arthenay ...	600	1486	*Idem.*	10737 50	13	27	13	7
Le Mesnil-Angot.....	152	408	*Idem.*	4105 »	18	31	18	5
Le Mesnil-Véneron.....	196	283	*Idem.*	2755 »	18	33	18	3
Les Champs-de-Losque....	490	931	*Idem.*	8885 25	17	24	17	9
Montmartin-en-Graignes...	1433	3032	*Idem.*	24289 41	21	39	21	6
Pont-Hébert.....	1018	1499	*Idem.*	10391 »	7	31	7	8
Saint-Fromond.....	941	1551	*Idem.*	18871 25	15	37	15	4
Tribehou	1082	997	*Idem.*	8454 25	19	28	19	13
CANTON DE TESSY-SUR-VIRE ¶. Population:								
TESSY-SUR-VIRE	1556	1586	☒	13076 26	18	34	18	»
Beaucoudray	354	469	Villebaudon.	1987 50	21	27	21	7
Beuvrigny.....	344	669	Tessy-sur-Vire.	2757 »	21	40	21	6
Chévry	255	364	Villebaudon.	1915 50	19	29	19	6
Domjean.....	1229	1656	Tessy-sur-Vire.	7997 63	18	37	18	3
Fervaches.....	544	489	*Idem.*	3238 »	15	33	15	3
Fourneaux	202	234	*Idem.*	1620 50	21	37	21	3
Gouvets.....	783	1101	Villebaudon.	4540 25	24	34	24	6
Le Mesnil-Opac.....	360	557	Tessy-sur-Vire.	3180 50	12	31	12	6
Le Mesnil-Raoult.....	398	399	Torigni-sur-Vire.	3025 75	12	32	12	10
Moyon.....	1385	2334	Tessy-sur-Vire.	10279 75	14	30	14	6
Saint-Louet-sur-Vire.....	341	733	*Idem.*	3422 50	21	40	21	6
Saint-Vigor-des-Monts	988	1574	Villebaudon.	8555 25	27	37	27	9
Troisgots.....	588	753	Tessy-sur-Vire.	4287 10	14	33	14	6
CANTON DE TORIGNI-SUR-VIRE ¶. Population								
TORIGNI-SUR-VIRE	2116	292	☒	17719 76	14	39	14	»
Biéville.....	402	553	Torigni-sur-Vire.	3841 50	17	45	17	11
Brectouville	166	375	*Idem.*	2434 75	14	40	14	4
Condé-sur-Vire.....	1823	2489	*Idem.*	21629 50	9	34	9	5
Giéville.....	682	1033	*Idem.*	6342 »	17	43	17	3
Guilberville.....	1700	2215	*Idem.*	11401 25	21	45	21	7
La Chapelle-du-Fest	170	374	*Idem.*	1503 »	12	40	12	4
Lamberville	431	706	*Idem.*	4968 25	17	45	17	9
Le Perron.....	379	459	*Idem.*	3100 50	20	43	20	7
Montrabot	264	386	Percy.	2049 »	16	44	16	19

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
Saint-Clair.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
[illegible] de Rochefort.	Duchemin.	Templer.	Lefèvre.	Charbonnel.
Saint-Laurent.	Lebourgeois.	Louet,	Lecardonnel.	Lemonnier.
Raoult.	Tréfeu.	Lebarbey.	Melot.	Boullot.
972 habitants (13 communes).				
Courois.	Le Bas.	*Gilbert.*		Blondel.
Desdevises.	Langlois.	Aubert.		Valentin.
Desfaudais.	Heussebrot.	Vallée.	Bailleul.	Mesnildrey.
Bayeux.	Voydie.	Beaumont.	Lenesley.	Lesauvage.
Lebas.	Duclouet.	Pellerin.	Leprovost.	Marie.
Delille.	Haupois.	Fontaine.	Lebas.	Desfeux.
Folliot.	Vautier.	Brodin.		Lemains.
Pottier.	Thouronde.	Levieux.		Houssin.
Dallain.	Thouroude.	Bertaux.	Painchaud.	Lecardronnel.
Lenoël.	Maillard.	Mabire.	Lenoir.	Delacour, Trochon.
Thouin.	Horel.	Duval; Delarue; Lechevalier.	Michel.	Lemonnier; Gancel; Lechartier.
N...	Allix.	Hue.	Brothelande.	Delaville.
Bonnet.	Guilbert.	Lechevallier.	Lepetit.	Aubry.
327 habitants (14 communes).				
Leguédois.	Cochard.	*Mabire.*	Le Pauvre, fr. de la doct. chrét.	Godard, sr Marie de St-Canuet. [Roch.
Le Gablier.	Joret.	Lebailly.		Martin.
De Laville.	Hue.	Ménard.		Barbé.
Ladroue.	Gosselin.	Lesoul.		Delaroque.
Regnault de Bouttemont.	Godard.	Camus	Menant.	
Beaufils.	Bouligny.	Brion.	Fauvel.	Lefranc.
Lemélorel.	Lemasurier.	Jeanne.		Dufour.
Loisel.	Bisson.	Montaigne.	Lemaître.	Restout.
Houssin	Roulland.	Desvages.		Bosquet, sr Ste-Olympe.
Leloutre.	Julien.	Chaignon.		Delafosse.
Auvray.	Lepelley.	Langenais.	Ravenel.	Lenordez.
Massier.	De Poëlley.	Lebel.		Boutemy.
[illegible]	Chasles.	Manson.	Levallois.	Lemercère.
Delafosse.	Vallée.	Pantin.	Paris.	Marie.
2,367 habitants (17 communes).				
Prée.	Léger.	*Leroy;* Darondel.	Bucaille.	Godey.
Tillard.	Flaust.	David.	Postel.	Mottet.
Le Pringard.	Suzanne.	Leroy.		Lecointre.
Chardine.	Embard.	Lemaître.	Bréard.	Navet.
Massier.	Lepage.	Queudeville.	Lécot.	Lechevalier.
Cordhomme.	Lesouëf.	Margueritte.	Godefroy.	Ernouf.
Mariette.	Savarte.	Mourocq.		Guérin.
Guilbert.	Godey.	Delaunay.		Biard.
Joret.	De Laville.	Collin.		Sanson.
Lamoureux.	Lobier.	Briard.		Langlois.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-L du départe-ment.	judiciaire.	d'arrondisse-ment.	des communes.
Suite du CANTON D								
Placy-Montaigu	550	899	Torigni-sur-Vire.	4718 25	20	45	20	6
Précorbin	459	721	*Idem.*	5403 50	11	39	11	6
Rouxeville	403	576	*Idem.*	3607 50	12	39	12	9
Saint-Amand	1253	2162	*Idem.*	12243 »	15	41	15	2
Saint-Jean-des-Baisants	1060	1336	*Idem.*	7979 »	10	37	10	7
Saint-Symphorien	216	387	*Idem.*	1903 »	18	43	18	4
Vidouville	293	445	*Idem.*	3088 »	15	43	15	10
ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES								
CANTON D'AVRANCHES ¶. Populatio								
AVRANCHES	8642	444	☒	74824 48	55	47	»	»
Chavoy	210	371	Avranches.	2205 25	50	42	6	6
La Godefroy	261	364	*Idem.*	1692 »	63	52	5	5
La Gohannière	217	380	*Idem.*	1775 25	61	52	9	1
Le Val-Saint-Pair	1158	1110	*Idem.*	9361 94	58	50	3	3
Marcey	843	673	*Idem.*	6124 58	56	49	3	1
Plomb	682	819	*Idem.*	4984 75	50	46	8	8
Pontaubault	379	195	*Idem.*	1898 08	66	54	7	7
Ponts	504	670	*Idem.*	5683 25	53	45	5	5
Saint-Brice	196	255	*Idem.*	1581 75	57	48	5	5
Saint-Jean-de-la Haize	703	895	*Idem.*	6125 50	55	45	5	5
Saint-Loup	558	646	*Idem.*	4018 »	62	54	6	6
Saint-Martin-des-Champs	633	649	*Idem.*	5164 75	59	50	3	3
Saint-Ovin	598	679	*Idem.*	3972 75	63	55	7	7
St-Senier-sous-Avranches	917	1253	*Idem.*	6242 75	57	49	5	5
Vains	923	858	*Idem.*	6545 »	59	52	6	6
CANTON DE BRÉCEY ¶. Populatio								
BRÉCEY	2446	2103	☒	19848 05	49	48	17	»
Braffais	448	581	Brécey.	2615 75	46	35	13	9
Cuves	797	969	*Idem.*	6987 »	54	53	22	5
La Chaise-Baudouin	914	1203	*Idem.*	4355 »	48	43	16	8
La Chapelle-Urée	411	459	*Idem.*	1701 »	57	57	17	9
Le Grand-Celland	1030	1249	*Idem.*	4648 »	60	54	14	6
Le Petit-Celland	511	657	*Idem.*	2710 »	63	54	13	5
Les Cresnays	818	978	*Idem.*	5652 50	54	52	21	4
Les Loges-sur-Brécey	451	527	*Idem.*	2782 50	45	44	19	5
Notre-Dame-de Livoye	287	354	*Idem.*	1854 »	48	47	15	4
Sainte-Eugienne	122	179	*Idem.*	804 »	51	43	10	10
Saint-Georges-de-Livoye	440	552	*Idem.*	3360 50	53	48	14	5
Saint-Jean-du-Corail	215	362	*Idem.*	944 50	44	41	21	6
Saint-Nicolas-des-Bois	287	357	*Idem.*	1881 50	46	45	18	5
Tirepied	1197	1697	Avranches.	11039 50	59	52	9	8
Vernix	367	584	Brécey.	4020 »	54	51	12	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
Torigni-sur-Vire.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Auvray.	Poret.	Huard.		Guyot, Sr Ste-Hedwige.
Saffray.	Violet.	Delaroche.	Rose.	Charbonnel.
Mariette.	Thomasse.	Lefilastre.	Poterie.	Gobé.
Duchemin.	Lescot.	Brébier.	Lebaindre.	Blier.
Lemaître.	Marie.	Voisin.	Liot.	Grandin.
Renouf.	Moulin.	Bochin.		Duchemin.
Guernier (P).	Guernier (F).	Mourocq.		Templer.
Population : 111,953 habitants.				
17,424 habitants (16 communes).				
Samson ✻.	Barbey, Latouche.	*Garnier*, à Saint-Germain ; *Berenton*, à Notre-Dame-des-Champs ; Guérin, à Saint-Saturnin.	Primaux.	Religieuses Ursulines.
Trochon.	Courtil.	Resbeut.		Besnard.
Brière.	Hubert.	Desplanches.		Viel.
Hubert.	Doublet.	Havard.		Yvon.
Langlois-Nouerie	Desplanches.	Piquois.	Houllier.	Béguin.
Besnier.	Oursin.	Duclos.	Lemaître.	Davy.
Jamard.	Jouenne.	Resbeut.		Juin.
Primaux.	Godard.	Challier.		Cauvet, Sr St-Joseph.
Haupais.	Gautier.	Loisel.	Anger.	De Guette.
Dubois.	Chaignon.	Bigot.		Olivier.
Rousset.	Pichard.	Provost.	Aumont.	Lebiguais.
Ruault.	Blier.	Morin.	Lemoine.	Duchemin.
Lemasle.	Demonts.	Belloir.		Peslin.
Duchemin.	Aubert.	Ruby.	Chapin.	Marie.
De Saint-Germain C ✻.	Lechoisne.	Guyot.		Leloutre.
Lelorieux.	Gilbert-Lechanchais.	Dupont ✻.	Dupard.	Duguet.
0,741 habitants (16 communes).				
Boudier.	Augeard.	*Guesnon*.	Piel.	Herpin.
Camax.	Gauquelin.	Le Tellier.		Blin.
Lemardeley.	Bunel.	Bunel.	Primault.	Constantin.
Masselin.	Morin.	Leconte.	Lerouge.	Joubault.
Turquetil.	Resbeut.	Lecharpentier.		Royer.
Jouenne.	Lefillâtre.	Fortin.	Aumont.	Lebrun, Sr St-Augustin.
Jouenne.	Sanson.	Gautier.		Ruault.
Laurent.	Harivel.	Queslier.		Esnault.
Bidois.	Lair.	Leroy.		Fauvel.
Laurence.	Cahu.	Langlois.		Dechérencé.
Aumont.	Fillâtre.	Lenormand.		Barré.
Loiret.	Debieux.	Bernard.		Leroux.
Robine.	Lepron.	Guesdon.		Cordon.
Debesme.	Rigot.	Blanchais.		Hurel.
Letréguilly.	Boufflaré.	Lefranc.	Geffroy.	Belloir.
Robé.	Guérin.	Louise.		Mezaize.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	DISTANCE AU CHEF-LIEU judiciaire.	DISTANCE AU CHEF-LIEU d'arrondissement	DISTANCE AU CHEF-LIEU du canton.
CANTON DE DUCEY ¶. Population :								
Ducey	1836	1120	⊠	11119 39	67	56	9	»
Céaux	603	786	Avranches.	4951 50	68	59	12	9
Courtils	557	614	*Idem.*	3767 »	69	60	13	10
Crollon	442	468	*Idem.*	2618 50	70	61	13	10
Juilley	810	1122	*Idem.*	6479 »	68	58	11	5
La Boulouze	150	218	*Idem.*	995 50	62	60	13	10
Le Mesnil-Ozenne	344	460	*Idem.*	2108 50	68	58	11	9
Les Chéris	487	591	*Idem.*	3644 50	74	59	12	3
Marcilly	904	886	*Idem.*	5784 »	70	57	10	5
Poilley	1033	1270	*Idem.*	8517 75	67	58	10	2
Précey	633	773	*Idem.*	4684 58	67	59	11	8
Saint-Quentin	1410	1668	*Idem.*	11783 »	61	53	6	4
CANTON DE GRANVILLE ¶. Population :								
GRANVILLE 🖃	15622	268	⊠	108410 56	49	29	26	»
Bouillon	545	639	Granville.	3900 »	60	39	20	10
Donville	820	296	*Idem.*	3245 50	46	26	28	4
Saint-Aubin-des-Préaux	507	824	*Idem.*	6116 50	57	35	19	8
St-Nicolas-près-Granville	1174	737	*Idem.*	10415 52	51	31	24	2
Saint-Pair	1317	1540	*Idem.*	11550 »	52	35	23	5
Saint-Planchers	1111	1197	*Idem.*	9326 »	56	23	21	7
Yquelon	449	214	*Idem.*	2998 50	48	27	26	4
CANTON DE LA HAYE-PESNEL ¶. Population :								
LA HAYE-PESNEL	884	629	⊠	6596 76	44	32	15	»
Beauchamps	642	411	La Haye-Pesnel.	4018 51	56	31	21	6
Champcervon	415	558	*Idem.*	2913 75	48	35	16	2
Folligny	460	410	*Idem.*	3079 25	43	39	19	4
Hocquigny	300	305	*Idem.*	1875 50	44	30	18	3
La Beslière	297	349	*Idem.*	2266 25	44	31	20	5
La Lucerne-d'Outremer	841	1451	*Idem.*	6798 25	44	35	15	3
La Mouche	318	443	*Idem.*	2372 50	45	33	14	4
La Rochelle	639	751	*Idem.*	4280 75	49	37	13	5
Le Luot	467	851	Avranches.	4075 50	46	41	13	8
Le Mesnil-Drey	380	421	La Haye-Pesnel.	2897 »	45	31	18	3
Les Chambres	244	418	*Idem.*	1857 50	48	38	13	4
Le Tanu	590	694	*Idem.*	4005 75	44	37	20	5
Noirpalu	186	319	*Idem.*	1353 »	44	37	15	5
Sainte-Pience	701	868	Avranches.	3458 50	45	42	11	10
Saint-Jean-des-Champs	948	1202	La Haye-Pesnel.	8390 25	47	33	21	6

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
9,259 habitants (12 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Fleury.	Champion.	*Gournel.*	Larcher.	Dauguet.
Colet.	Gilbert.	Miquelard.	Mazier.	Despas.
Perier.	Dupont.	Gournel.		Boisroux.
Ysabel.	Juin.	Laurent.		Duguépéroux.
Fardin.	Datin.	Guesnon.	Prével.	Anger.
Barbey.	Mazure.	Champion.		Coursin, Sr St-François.
Trochon.	Loqué.	Leprovost.		Pinel, Sr Ste-Anne.
Gilbert.	Fortin.	Gallouin.		Etienvre.
Poullain.	Lechevalier.	Lemouland.	Roblin.	Bernard.
Dupont.	Morin.	Goron.	Fras.	Baisnée.
Tabourel.	Lebrun.	Bouillet.	Goron.	Mazier.
Dupont.	Lebedel.	Béatrix.	Lejamtel.	Lhôtellier.
21,545 habitants (8 communes).				
Le Mengnonnet.	Adelus, Cambernon.	*Le Laizant*; Le Caplain; N., à Chausey.	Lac; Boissier.	Renouf et Delabarre.
Digée.	Frétel.	Debroiese.	Lebasnier.	Dauguet, Sr Mélanie
Fissadam.	Pellerin.	Garnier.	Blouin.	Lebrun.
Dairon.	Malenfant.	Lebocey.	Leloutre.	Hamon.
Chemin.	Chevalier.	*Mabire.*	Carnet.	Borel, sr Clémentine
Chesnay.	Besnard.	Thébault, Gardin.	Fouque.	Legrand; Jean.
Chemin.	Méquin.	Raulin.	Anquetil.	Rosselin.
Cambernon.	Lepelley.	Dufresne.	Potier.	Lemière.
9,501 habitants (19 communes).				
Lanos.	Avril.	*Martin-Martinière.*	Legallais.	Hulmer.
Augrain.	Simonne.	Jamont.	Leblanc.	Hochard.
Maillard.	Le Gros.	Noblet.		Lemazier.
Laurence.	Marion.	Huvé.	Boucey.	Poidevin.
Lemains.	Duval.	Bliard.		Gloria.
Hédouin.	Lhomme.	Lahuppe.		Maillard.
Desfeux.	Lebretien.	Davy.	Legoupil.	Goudal.
Dugué (Chair).	Vivier.	Hulmel.		Levallois.
Lempereur de St-Pierre (Léon).	Hurel.	Paillette.	Painchaud.	Peslin.
Dugué.	Tetrel.	Le Duc.		Lemercier.
Genvresse-La-fosse.	Dulin.	Perouault.		Perrouault.
Bouden.	Anfray.	Guérin, N..		Brégaint.
Allain.	Micouin.	Philippe.	Bouillon.	Barbé.
Langelier.	Jeannot.	Lenorais.		Lehodey.
Jonquier.	Besnier.	Pitel.		Rose.
Lempereur de St-Pierre (Louis).	Herpin.	Mauviel.	Tardif.	Desfoux.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Suite du CANTON								
Saint-Léger	180	196	Sartilly.	1311 50	60	38	17	8
Saint-Ursin	404	537	La Haye-Pesnel.	3057 50	47	36	18	3
Subligny	905	790	Avranches.	4055 »	50	40	9	8
CANTON DE PONTORSON ¶. Population:								
PONTORSON	2308	415	☒	13119 08	79	69	22	»
Ardevon	419	830	Pontorson.	3875 »	77	68	20	8
Aucey	815	951	*Idem.*	5793 17	83	74	26	5
Beauvoir	434	857	*Idem.*	2933 16	84	69	21	8
Boucey	705	1083	*Idem.*	6044 50	81	72	23	2
Cormeray	151	190	*Idem.*	1186 50	76	68	21	6
Curey	414	574	*Idem.*	2857 66	77	67	20	4
Huisnes	404	654	*Idem.*	3545 33	75	66	19	10
Les Pas	369	460	*Idem.*	2972 »	77	67	19	5
Macey	345	587	*Idem.*	2652 50	76	67	19	6
Moidrey	300	636	*Idem.*	3838 50	82	69	22	3
Mont-Saint-Michel	203	258	*Idem.*	1067 75	89	72	24	9
Sacey	1260	1527	*Idem.*	8824 75	86	72	25	7
Servon	667	923	*Idem.*	5486 17	71	62	14	10
Tanis	579	746	*Idem.*	3786 »	73	64	16	10
Vessey	1073	1261	*Idem.*	6885 50	79	71	23	7
CANTON DE SAINT-JAMES ¶. Population:								
SAINT-JAMES	3230	1819	☒	21155 »	77	67	20	»
Argouges	1302	1639	Saint-James.	8387 »	82	71	23	6
Carnet	998	1012	*Idem.*	5897 42	80	70	23	3
Hamelin	215	246	*Idem.*	1487 25	86	78	22	8
La Croix-Avranchin	920	1082	*Idem.*	6054 »	74	65	17	5
Montanel	1033	1548	*Idem.*	5989 75	80	71	24	10
Montjoie	570	745	*Idem.*	3621 50	76	67	19	3
Saint-Aubin-de-Terregatte	1740	2098	*Idem.*	13305 25	71	63	15	7
St-Laurent de-Terregatte	1251	1641	*Idem.*	6297 25	74	62	16	9
Saint-Senier-de-Beuvron	750	1114	*Idem.*	6414 08	71	62	14	10
Vergoncey	609	774	*Idem.*	4149 59	74	64	16	7
Villiers	503	791	*Idem.*	3907 »	77	67	20	7
CANTON DE SARTILLY ¶. Population								
SARTILLY	1309	1151	☒	9352 83	41	39	11	»
Angey	241	247	Sartilly.	1421 »	53	42	14	3
Bacilly	1305	1587	Avranches.	10633 50	57	46	8	7
Carolles	452	383	Sartilly.	2382 75	62	41	19	8
Champcey	807	324	*Idem.*	2443 50	54	43	9	4
Champeaux	525	422	*Idem.*	3323 »	63	45	17	6
Dragey	739	1015	*Idem.*	6526 25	57	44	12	5
Genest	635	696	Avranches.	5422 67	58	47	11	8
Lolif	908	1248	*Idem.*	8675 75	53	42	7	1

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
DE LA HAYE-PESNEL				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMles
Picot.	Le Couffe.	Guilbert.		Girre.
Delongueville.	Le Tourneur.	Lorin.		Navet.
Lebourgeois.	Jean.	Lebreuilly.	Levesque.	Aumont.
10,446 habitants (16 communes).				
Billet.	Piel.	*Havard.*	Marie.	Bussard.
Théault.	Cornicard.	Breillot.		Tenière, sr Ste-Joséphine
De Verdun de la Crenne.	Pivert.	Vaudouer.	Maheux.	Lesage.
Gaillard.	Maillaud.	Hamon.		Lethimonnier.
Soudée.	Allix,	Quesnel.		Marion.
Faguais.	Verdier.	Guibert.		Sarrazin.
Piquerel.	Doré.	Théberge.		Lotin.
Provost.	Duprey.	N..		Dauguet.
Chauvière.	Roger.	Ruault.		Rault, sr Ste-A
Mis de Cacqueray.	Dauguet.	Cluche.		Charuel.
Tardif de Moidrey.	Lair.	Ameline.		Pontais.
Yger.	Leplat.	Pigasse.		Lenormand.
Guillard.	Dardenne.	Thébault.	Le Lièvre.	Jubré, sr St-François de Sales.
Provost.	Jamaux.	Labigne.	Poirier.	Carnet.
Ysabel.	Cloche.	Maheux.	Doré.	Bouillon.
Louiche-Loumel.	Guillard.	Bigrel.	Lequidecoq.	Follain.
13,211 habitants (12 communes).				
Belloir.	Gautier, Chevalier.	*Legrand*; Guérin, à Saint-Benoît.	Delabroise.	Boudant et Leprieur.
Berthelot.	Jourdan.	Poirier.	Gerard, fr. Ortaire.	Rouxel; Abraham.
Maheux.	Fouasse.	Esnoult.	Roblin.	Gillot.
Lemonnier.	Rault.	Lemonnier.		Chenu.
Desgranges.	Douettée.	Brazard.	Godefroy.	Goron.
Costentin.	Jouanne.	Fougeray.	Duval.	Fontaine.
Despréaux.	Gautier.	Chevallier.		Lechevalier.
Delaroche.	Chevallier.	Langlois.	Leroy.	Ameline.
Delacour.	Portier.	Templer.	Dalin.	Yvon.
Duhomme.	Langlois.	Nicolle.	Tasset.	Gilbert.
Gautier.	Guérin.	Delaporte.	Leleurtrois.	Barbedette.
Tiffaine.	Renault.	Durand.		Lurois.
9,119 habitants (14 communes).				
Lemoine-Lechesnay	Esnault.	*Mauviel.*	Laurence.	Tesnière.
Sicot.	Jacquet.	Peslin.		Morel.
Dupont.	Lemaître.	Bougourd.	Hébert.	Chauvin.
Geffroy.	Girard.	Poulain.		Constil.
Le Métayer.	Le Breton.	Hamelin.		Heilou.
Lemaréchal.	Letellier.	Lair.	Blin.	Blandin.
Leplat-Lepallière	Leplat (Prosper-Le),	Tabard.	Guérard.	Pillevesse.
Piton.	Lefèvre.	Trochon.	Durand.	Gournay.
Gombert.	Billet.	Lefèvre.	Orange.	Durand.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LI du départe-ment.	Judiciaire.	d'arrondisse-ment.	du canton.
Suite du CANTON								
Montviron	448	593	Sartilly.	3815 »	52	42	9	4
Ronthon	385	484	*Idem.*	3439 75	56	43	13	4
Saint-Jean-le-Thomas	264	238	*Idem.*	1971 25	64	45	14	6
Saint-Michel-des-Loups	571	1426	*Idem.*	4344 33	54	40	18	7
Saint-Pierre-Langers	810	840	*Idem.*	6106 50	56	39	16	5
CANTON DE VILLEDIEU ¶. Populatio								
VILLEDIEU	3771	82	☒	23043 08	34	32	22	»
Bourguenolles	460	764	Villedieu.	3672 »	41	40	18	8
Champrépus	757	912	*Idem.*	6029 »	41	29	22	8
Chérencé-le-Héron	783	955	*Idem.*	4239 »	40	38	21	6
Fleury	937	1259	*Idem.*	8256 »	38	30	27	5
La Bloutière	571	923	*Idem.*	5069 »	33	28	28	6
La Lande-d'Airou	953	1509	*Idem.*	7140 25	39	38	19	6
La Trinité	777	917	*Idem.*	4444 »	42	40	18	8
Rouffigny	469	670	*Idem.*	3525 »	39	38	17	6
Sainte-Cécile	697	1149	*Idem.*	5777 50	37	35	25	3
Saultchevreuil-du-Tronchet	552	707	*Idem.*	4451 »	36	34	20	2
ARRONDISSEMENT DE CHERBOUR								
CANTON DE CHERBOURG ¶. Populatio								
CHERBOURG	37215	651	☒	283521 62	76	75	»	»
CANTON DE BEAUMONT ¶. Populatio								
BEAUMONT	706	789	☒	4818 08	93	82	18	»
Acqueville	291	579	Beaumont-Hague.	3512 »	84	75	11	10
Auderville	480	433	*Idem.*	4251 50	102	91	27	1
Biville	428	870	*Idem.*	3022 »	89	83	18	1
Branville	136	212	*Idem.*	1125 »	89	79	14	4
Digulleville	564	789	*Idem.*	6112 »	98	87	22	4
Eculleville	137	233	*Idem.*	1517 »	96	86	17	4
Flottemanville-Hague	520	1139	Cherbourg.	4615 »	86	77	9	11
Gréville	560	1003	Beaumont-Hague.	7473 »	98	82	16	4
Herqueville	216	291	*Idem.*	1437 »	97	86	22	4
Jobourg	623	1015	*Idem.*	6702 50	98	88	24	4
Nacqueville	503	844	*Idem.*	6881 50	86	81	10	4
Omonville-la-Petite	419	614	*Idem.*	4131 »	100	88	24	4
Omonville-la-Rogue	482	429	*Idem.*	3950 »	98	88	22	4
Sainte-Croix-Hague	486	984	*Idem.*	4223 »	89	78	13	4
Saint-Germain-des-Vaux	752	635	*Idem.*	7391 75	102	91	26	4
Tonneville	197	383	Cherbourg.	2368 »	85	80	9	11
Urville-Hague	365	312	Beaumont-Hague.	8458 50	86	81	11	11
Vasteville	665	1672	*Idem.*	7824 25	87	78	12	11
Vauville	489	1638	*Idem.*	4569 »	94	84	20	4

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
Sartilly.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Turgot.	Dargenne.	Mézière.		Pigeon.
Gosse.	Leroy.	Lhoste.		Méril.
Soulâtre(Ambroise)	Lebreton.	Le Sénéchal.		Guilmin.
Marie.	Postel.	Labbé.	Jouault.	Salmon.
Gond.	Levallois.	Couenne.	Carouge.	Lhôtellier.
10,727 habitants (11 communes).				
Tetrel.	Villain-Ledot.	*Lebedel.*	Cucu.	Ruault.
Le Grand (Ferd.)	Le Grand (Alexand.)	Landelle.		Anfray.
Le Mare.	Olive.	Renault.	Cervelle.	Lebloud.
Anquetil.	Anquetil.	Carouge.	Bazile.	Milcent.
Datin.	Bliens.	Le Chevallier.	Delanoe.	Anfray.
Crespin.	Le Noir les Prés.	Bailleul (Franç.)	Esnouf.	Coursin.
Potrel.	Lepeltier.	Bailleul (Pierre).	Manet.	Gastebois.
James.	Nové.	Bastard.	Douchin.	Plaine.
Debroize.	Massue.	Lemarre.		Allix.
Michel-Lepiney.	Vivien.	Denot.	Sebire.	Belloir.
Salles.	Lemière dit Hervière.	Année, Desheulles.		Lejourneur; Gondal
Population, 92,801 habitants.				
37,215 habitants (1 commune).				
Lials.	Gourdier – Desha – meaux; Boulmont-d'Ingremard.	*Lepelley* ✻, à S.–T.: Hamel, à N.-D. d. R.; *Besnard*, à N.–D.-d.-V.; Roger, à St–C.	Marchis, Ravenel; Thomine; Fontaine; fr. de la doctrine chrétienne.	Sœurs Bellevallée, Lebas, Levitre, Lebuby.
9,119 habitants (10 communes).				
Letaillis.	Le Marinel.	*Tesson.*	De Saint–Jores.	Cauchard.
Cosnefroy.	Avoine.	Groult.	Lebailly.	Bailleul.
Michel-d'Annoville.	Piquot.	Desvergez.	Le Hardelay.	Langevin.
Bourget.	Déquilbec.	Leparquier.	Cosnefroy.	Deschamps.
Lesdos.	Hamelin.	Vaultier.	Réunie à Ste-Croix-Hague.	
Paris.	Lecostey.	David.	Poupeville.	Esnol.
Paris (Bernard).	Paris.	Digard.		Lechevallier.
Le Roux-Duchesnehamps.	Dumoncel.	Digard.	Maurouard.	Mouchel.
Canoville.	Fouardent-Duhutrel.	Lanon.	Picquot.	Gautier.
Le Boulanger.	Bigot.	Lemière.		Leroy.
Digard.	Sanson.	Hérout.	Jean.	Bouillon.
Comte de Tocqueville ✻.	Liot.	Launey.	Martin.	Lenoir.
Mesnil.	Falaize.	Corbin.	Duvard.	Maillard.
Hochet.	Racine.	Leroy.	Duheux.	Fleuret.
Paris-Lesfontaines.	Encolvey.	Lebrun.	Clément.	Hébert.
Tesson.	Ladvenu.	L'Hullier.	Leneveu	Lecoudrey.
Fleury.	Orange.	Fleury.		Legendre.
Folliot d'Urville ✻.	Paris (Prévallée).	Depériers.	Anger.	Richet.
Jourdan.	Cosnefroy.	Nicollet.	Beaumont.	Yvetot.
Legrand.	Simon.	Hamel.	Tison.	Hamel.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Canton des Pieux ¶. Population:								
Les Pieux	1387	1531	⊠	13801 26	86	65	20	»
Benoitville	555	828	Les Pieux.	5269 75	89	68	18	3
Bricqueboscq	507	805	*Idem.*	4543 »	83	65	16	8
Flamanville	1461	736	⊠	8411 75	93	71	26	6
Grosville	919	1351	Les Pieux.	8726 25	81	62	20	5
Héauville	502	1079	Flamanville.	4236 25	97	75	15	10
Helleville	336	588	Les Pieux.	3157 16	92	71	17	6
Le Rozel	375	558	*Idem.*	3308 50	91	63	24	4
Pierreville	704	1012	*Idem.*	7349 50	91	60	25	6
Saint-Christophe-du-Foc	229	358	*Idem.*	2660 50	83	73	14	8
Saint-Germain-le-Gaillard	840	1382	*Idem.*	8716 75	90	62	23	4
Siouville	665	639	Flamanville.	5182 50	93	71	21	6
Sotteville	339	614	Les Pieux.	5180 50	91	71	17	6
Surtainville	1040	1483	*Idem.*	9818 91	93	59	28	8
Tréauville	887	1237	Fermanville.	10677 50	89	68	20	3
Canton d'Octeville ¶. Population:								
Octeville	2275	775	Cherbourg.	11963 08	78	72	3	»
Bretteville	579	578	*Idem.*	5009 67	84	82	7	10
Couville	651	862	Martinvast.	4186 »	76	64	13	10
Digosville	589	927	Cherbourg.	5140 59	83	70	7	10
Equeurdreville	4754	507	*Idem.*	15364 75	78	77	2	3
Hardinvast	505	729	Martinvast.	3261 »	79	67	10	7
Henneville	1101	767	Cherbourg.	6624 »	82	79	5	5
Le Mesnil-Auval	418	1342	*Idem.*	2701 58	72	67	10	11
Martinvast	869	1104	⊠	6198 05	80	69	7	4
Nouainville	227	381	Cherbourg.	2035 08	82	76	5	4
Querqueville	917	553	*Idem.*	5171 50	82	78	8	1
Saint-Martin-le-Gréard	237	286	Martinvast.	1373 50	73	66	12	9
Sideville	421	763	*Idem.*	4625 »	82	71	9	6
Theurthéville-Hague	990	1273	*Idem.*	7896 50	81	71	13	10
Tollevast	689	1162	*Idem.*	4507 »	74	69	11	9
Tourlaville	5831	3287	Cherbourg.	33816 »	80	79	4	7
Virandeville	666	822	Martinvast.	4928 50	81	74	12	9
Canton de Saint-Pierre-Eglise ¶. Population								
Saint-Pierre-Eglise	2320	802	⊠	15567 52	71	76	17	»
Angoville	86	108	Saint-Pierre-Eglise.	1289 »	75	79	20	3
Brillevast	551	909	*Idem.*	5253 24	74	72	16	3
Canteloup	375	428	*Idem.*	3124 25	68	74	19	8
Carneville	463	688	*Idem.*	3732 75	79	75	18	4
Clitourps	314	630	*Idem.*	4204 58	70	75	19	1
Cosqueville	907	860	*Idem.*	8885 45	74	79	20	1
Fermanville	1950	1166	*Idem.*	8535 93	74	77	21	1
Gatteville	1038	972	*Idem.*	14919 03	77	81	26	1
Gonneville	1076	1535	*Idem.*	8835 83	74	71	13	1
Gouberville	376	279	*Idem.*	3756 87	78	79	24	1
Le Theil	904	1383	*Idem.*	5798 25	71	66	14	8
Le Vast	1205	1304	⊠	9874 66	65	71	24	1

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
10,746 habitants (15 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Lequerlé-Desroziers	Buhot les Fontaines.	*Roquière.*	Groult.	Leprince.
Houel.	Ingouf.	Bedel.	Leloup.	Lerogueur.
Martin.	Quenault.	Clément.	Lirot.	Guérin.
Courtois.	Courtois (François).	Godefroy.	Lecostey.	Daniel.
Mabire.	Héron.	Leroux.	Duval.	Aubry.
Messent.	Quentin.	Mouchel.	Bertrand.	Hairon.
Mabire.	Belhoste.	Bernard.	Leroy.	Barbe.
Bignon.	Desvergez.	Mautalent.	Philippe.	Gaillard.
Lefillastre (Desmares).	Simon.	Dacier.	Lurienne.	Martin.
Lecacheux,	Adam.	Pagnier.		Godfroy.
Hamel.	Sorel.	Biard.	Yvetot.	Voisin.
Lenoir.	Avoine.	Villot.	Dessoules.	Sorel.
De Beaudrap.	Bourget.	Vastel.	Frigoult.	Jugon.
Denis-Dumont.	Tollemer.	Mosqueron.	Bocage.	Sauvage.
Folliot-d'Argence	Leledier.	Canoville.	Houel.	Delanoë.
21,669 habitants (17 communes).				
Delalée.	Alaterre.	*Foucard.*	Levallois.	Jacquet.
Levallois.	Mesnage.	Anne.	Rouxel.	Roulland.
Lecouri.	Maurouard.	Laurence.	Michel.	Lecacheux.
Le Marquant.	Lemaître.	Saillard.	Adam.	Michel.
Le Pigeon.	Bouin-Lepetit.	Le Chevalier.	Gamas.	Guillemet.
Leroux.	Lerouvillois.	Bonnemains.	Anne.	Langlois.
Nicollet.	Belhomme.	Desmares.	Simon.	Geffrain.
Thomas.	Leterrier.	Mariage.		Prével.
Hervieu.	Alexandre.	Lucas.	Née.	Bataille.
Robine.	Destrés dit Monturbet	Mauger.		Martin.
Lucas de Couville	Cauvin.	Canu.	Diguet.	Aubey.
Requier.	Orange.	Adam.		Lemennicier.
Legranché.	Lebarbenchon.	Lucas.	Baudry.	Damourette.
Pouilly.	Chauvin.	Sebline.	Le Chevallier.	Voidie.
Drouet.	Eustace.	Renard.	Simon.	Martin.
Vte de Tocqueville	Letanchon-Lebrun.	*Forcel;* Chauvin.	Mesnil, Mottin.	Thomas, Drouin.
Le Marquand.	Lemarinel.	Hasne.	Le Long.	Choisnel.
14,052 habitants (20 communes).				
Le Bas.	Touzé.	*Le Maignen.*	Creuilly.	Kcarg.
Auvray.	Ernouf.		*réunie à Vraville.*	
Daboville.	Lemaresquier.	Hamel.	Laloë.	Gilles.
Folliot.	Lemieux.	Bouillon.	Harache.	Le Hérissier.
Planques.	Dudouet.	Mesnil.	Polidor.	Ameline.
Delisle.	Sorin.	Delisle.		Duhamel.
Michel.	Jourdan.	Mesnil.	Leflambe.	Lepetit.
Levallois.	Gallien.	Vignon.	Delalande.	Lebuby.
Allain.	Dorey.	Duvivier.	Lemonnier.	Menant.
Sellier.	Vastel.	Crosville.	Poirier.	Osouf.
Hamel.	Anquetil.	Leclère.		Belliard.
Doucet.	Quetteville.	Couppey.	Anne.	Durel.
Germonière.	Fichet.	Allain.	Simon.	Pilard.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Suite du CANTO								
Maupertus	340	335	Saint-Pierre-Eglise.	3856 25	70	73	11	7
Néville	341	348	*Idem.*	4039 08	78	83	24	7
Rétôville	249	340	*Idem.*	2903 »	77	82	23	6
Théville	443	777	*Idem.*	5081 50	76	74	15	2
Tocqueville	550	590	*Idem.*	7136 08	76	77	22	5
Varouville	419	418	*Idem.*	3470 16	75	79	20	3
Vrasville	145	143	*Idem.*	1368 »	76	80	21	4
ARRONDISSEMENT DE COUTANCES								
CANTON DE COUTANCES ¶. Population								
COUTANCES 🖂	8159	333	☒	65491 90	28	»	»	»
Bricqueville-le-Blouette	591	635	Coutances.	6857 50	33	5	5	5
Cambernon	1210	1701	*Idem.*	10989 50	27	6	6	6
Courcy	965	1145	*Idem.*	9409 33	34	4	4	4
Nicorps	357	563	*Idem.*	4807 »	34	5	5	5
Saint-Nicolas-de-Coutances.	860	881	*Idem.*	9753 »	28	»	»	»
Saint-Pierre-de-Coutances.	195	439	*Idem.*	3953 50	28	»	»	»
Saussey	801	891	*Idem.*	5633 75	35	6	6	6
CANTON DE BRÉHAL ¶. Populatio								
BRÉHAL 🖂	1494	1362	☒	12984 50	44	19	19	»
Anctoville	212	215	Granville.	1782 25	50	27	27	9
Bourey	211	360	Bréhal.	1770 50	41	22	22	10
Bréville	418	688	*Idem.*	3506 »	50	26	26	7
Bricqueville-sur-Mer	1536	1464	*Idem.*	10370 50	46	18	18	2
Cérences	2100	2243	*Idem.*	19485 50	38	18	18	6
Chanteloup	392	417	*Idem.*	3110 25	43	21	21	2
Coudeville	857	872	*Idem.*	6541 25	46	21	21	2
Equilly	463	566	Gavray.	3860 50	44	29	29	12
Hudimesnil	1301	1877	Bréhal.	10752 25	50	24	24	5
La Meurdraquière	517	762	Gavray.	4113 75	43	26	26	11
Le Loreur	316	323	Bréhal.	1686 84	44	23	23	7
Le Mesnil-Aubert	485	596	Gavray.	3671 75	36	14	14	11
Longueville	506	411	Granville.	4171 »	50	26	26	7
Muneville-sur-Mer	661	728	Bréhal.	6245 75	48	15	15	4
St-Sauveur-la-Pommeraye	517	527	*Idem.*	3886 »	47	27	27	13
CANTON DE CERISY-LA-SALLE ¶. Populatio								
CERISY-LA-SALLE	1891	1685	☒	13576 92	21	14	14	»
Belval	451	567	Coutances.	4119 50	27	6	6	7
Cametours	1011	722	Marigny.	6430 25	17	14	14	6
Guéhébert	414	629	Cerisy-la-Salle.	4296 »	40	14	14	14
Montpinchon	1550	1693	*Idem.*	12554 08	23	12	12	3
Notre-Dame-de-Cenilly	1817	2522	*Idem.*	14951 75	21	18	18	5
Ouville	900	1220	Coutances.	6437 67	31	9	9	7
Roncey	1084	1216	Cerisy-la-Salle.	9819 91	29	12	12	7
Saint-Denis-le-Vêtu	1391	1317	Coutances.	10959 75	38	9	9	11
Saint-Martin-de-Cenilly	548	677	Cerisy-la-Salle.	4910 25	23	18	18	4
Savigny	770	1016	Coutances.	6464 »	24	9	9	1

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
DE SAINT-PIERRE EGLISE.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MM^lles
Noyon.	Le Brettevillois.	Philippe.		Oger.
Pontus.	Roblot.	Bigot.	Quévillon.	Fortin.
Laurens.	Gosselin.	Paumier.	Henry.	Bonnel.
Gibon.	Lemaître.	Mauduit.		Coursin.
Rouxel.	Birette.	Bedel.	Lefèvre.	Liron.
Trohel.	Féron.	Leneveu.	Quoniam.	Marie.
Gervais (Jean).	Gervais (Nicolas).	Letourneur.		Guesnon.
Population : 120,428 habitants.				
13,137 habitants (8 communes).				
Plaine.	Boissel-Dombreval et Chevallier.	*Truffaut; Febvrier.*	Frères de la doctrine chrét^ne.	Deflandre.
Mahé (Bapt.-F^ois)	Mahé (Jules).	Billard.	Perra.	Levallois.
Labarbe.	Lechevallier.	Feuillet.	Tahot.	Lemierre.
Savary.	Legardinier.	Costey.	Lecaplin.	Lefilleul.
Yonnet.	Fauvel.	Legraverend.		Lebreton.
Leloup.	Danlos.	*Lemoine.*	*réunie à Coutances*	
Potier du Parc.	Menard.	*Adeline.*	*réunie à Coutances*	
Tanqueray.	Heurtault.	Lefèvre.	Delacour.	Adeline.
11,986 habitants (16 communes).				
Le Breton.	Legraverend.	*Vaultier.*	Levigoureux.	Lucas.
Herpin.	Dry-Dupré.	Huet.		Turgot.
Leboucher.	Lenoir.	Année.		Pichon.
Lecoupé.	Louvel.	Menant.		Calenge.
Costentin.	Juillé.	Turgot.	Lelièvre.	Guérard.
Mahieu.	Duval.	*Touroude.*	Villedieu.	Guérin, s^r St-Lacharie.
Boudier de la Vallainerie.	Vallet.	Durier.		Guesnier.
Garnier.	Lemarié.	Leclère.	Lebailly.	Boisivon.
Bougon.	Cacquevel.	Duval.		Anger.
Lehérissey.	Lemonnier.	Coulomb.	Chauvin.	Dubosq.
Allix.	Bazin-les-Fontaines.	Lehodey.		Yvon.
Tanqueray.	Legallet.	Bochet.		Herpin.
Fauchon.	Jourdan.	Harel.		Vimond.
de Mary de Longueville.	Crespin.	Leroy.	Robine.	Cheval.
Cirou.	Lebas-les-Croutes.	Gohin.	Pasturel.	Duchesne.
Bourey.	Allain.	Templer.	Guérin.	Chauvin.
11,827 habitants (11 communes).				
Savary.	Jéhenne.	*Turgis.*	Letassey.	Mangon.
Lemosquet.	Vimond.	Soismier.	Duroquier.	Moulin.
Le Chevallier.	Hinard.	Boulay.	Hinard.	Legardinier.
Lecompte.	Letarouilly.	Hermon.	Morin.	Lefebvre.
Leconte.	Menard.	Blin.	Perrodin.	Rouland.
Varin de la Brunelière. *	Leconte.	Legoupils.	Letenneur.	Gelée.
Pacquet de Beauvais.	Rouley.	Auvray.	Sévaux.	Chardot.
Le Touzey.	Durand.	Letousey.	Troude.	Voisin.
Lehodey.	Larue.	Gougeon.	Sohier.	Herpin.
Le Brun les Bouillons.	Deshogues-Forêtrie.	Boulay.	Rault.	Debien.
Demons.	Rabec.	Lechevalier.	Duquesnay.	Ourselin.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU : du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
CANTON DE GAVRAY ¶. Population :								
GAVRAY	1804	1601	✉	10996 50	34	18	18	»
Grimesnil	232	261	Gavray.	1703 »	31	15	15	6
Hambye	2957	2957	*Idem.*	23500 50	25	19	19	8
La Baleine	375	463	*Idem.*	1893 50	32	20	20	4
Le Mesnil-Amand	540	675	*Idem.*	4111 »	38	22	22	4
Le Mesnil-Bonant	356	239	*Idem.*	1186 »	38	23	23	5
Le Mesnil-Garnier	683	923	*Idem.*	4784 »	41	25	25	7
Le Mesnil-Hue	301	334	*Idem.*	2060 75	39	24	24	6
Le Mesnil-Rogues	650	478	*Idem.*	3064 »	41	26	26	8
Le Mesnil-Villeman	814	1071	*Idem.*	5619 75	40	24	24	6
Lengronne	961	1208	*Idem.*	8947 50	33	15	15	4
Montaigu-les-Bois	623	665	*Idem.*	3894 75	40	24	24	6
Saint-Denis-le-Gast	1544	1671	*Idem.*	12145 75	29	18	18	4
Sourdeval-les-Bois	559	585	*Idem.*	2585 50	30	26	26	8
Ver	997	1376	*Idem.*	9182 »	38	22	22	4
CANTON DE LA HAYE-DU-PUITS ¶. Population :								
LA HAYE-DU-PUITS	1533	517	✉	10505 24	44	29	29	»
Appeville	610	1321	Prétot.	12596 50	36	46	46	17
Baudreville	344	464	La Haye-du-Puits.	3129 50	51	36	36	7
Bolleville	534	623	*Idem.*	4193 »	46	31	31	2
Canville	416	534	*Idem.*	4714 75	54	39	39	10
Coigny	350	412	Prétot.	4245 50	40	42	42	13
Cretteville	596	682	*Idem.*	7801 25	46	43	43	14
Denneville	241	832	La Haye-du-Puits.	6158 »	54	39	39	10
Doville	583	1018	*Idem.*	5374 25	47	33	33	4
Gerville	225	582	*Idem.*	2774 25	44	28	28	5
Glatigny	410	490	*Idem.*	3079 75	52	37	37	8
Houtteville	251	448	Prétot.	4687 25	41	44	44	15
Lithaire	835	1414	La Haye-du-Puits.	6488 75	42	30	30	5
Mobecq	487	816	*Idem.*	6388 50	44	28	28	2
Montgardon	883	1331	*Idem.*	6939 25	46	32	32	3
Neufmesnil	321	532	*Idem.*	3362 75	46	32	32	2
Prétot	736	811	✉	6260 17	46	39	39	10
St-Nicolas-de-Pierrepont	697	813	La Haye-du-Puits.	5001 27	49	34	34	5
Saint-Remi-des-Landes	567	816	*Idem.*	4854 50	52	36	36	7
St-Sauveur-de-Pierrepont	488	819	*Idem.*	5660 25	50	35	35	6
Saint-Symphorien	442	581	*Idem.*	4655 25	45	30	30	1
Surville	392	746	*Idem.*	3100 »	53	39	39	10
Varenguebec	977	2120	*Idem.*	10193 75	50	36	36	7
Vindefontaine	751	838	Prétot.	7351 25	45	41	41	12
CANTON DE LESSAY ¶. Population								
LESSAY	1541	2246	✉	11659 10	36	21	21	»
Angoville-sur-Ay	662	672	Lessay.	5873 »	40	26	26	5
Anneville	327	435	St-Malo-de-la-Lande.	2786 50	41	13	13	13
Bretteville-sur-Ay	622	980	Lessay.	5912 »	48	30	30	9

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
3,346 habitants (15 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMles
Lefebvre-Gosset ✻.	Durville.	*Morin.*	Letenneur.	Leroyer.
Le Brun.	Quesnel.	Leroux.		Dubois.
Niobey ✻.	Havel, Delarue.	*Guilgaud.*	Saugrain.	Cresté et Frémin.
Le Grand.	Dupont.	Letousey.	Cervelle.	Dubuisson.
Piel.	Auvray.	Savary.		Quesnel.
Michel.	Lausard.	Passais.		Vimond.
Fonnard.	Massue.	Godefroy.	De Saint-Denis.	Hédouin.
Benâtre.	L'Hermitte.	Menard.		Guillotin.
Le Bréton.	Boudier.	Le Légard.	Legoubey.	Fontaine.
De Gourmont.	Foucher.	Anquetil; Duchemin.	Lebailleux.	Lebigot ; Dairou.
Le Chevalier.	Le Caplain.	Menard.	Addes.	Victor.
Le Bosq.	Durand.	Talbot.	Caresmel.	Vibert.
Letourneur.	Lecomte.	Morin.	Goulet.	Godefroy.
Soret.	Dupont.	Piron, Vallée.	Robine.	Aubeut.
Auvray.	Dupont.	Lemoigne.	Huard.	Tétrel.
4,069 habitants (2 communes).				
Benoit.	Ducloux.	*Clément.*	Frères de la doctrine chrét^ne.	Guillot.
Mesnage.	Alexandre.	Lemarquand.	Lemarquand.	Fosse.
Jean.	Housset.	Drieu.		Fourrey.
Osouf.	Moutin.	Leroy.	Lefrançois.	Laisney.
Canu.	Leconte.	Lamy.		Gaffre.
Vaultier.	Loquet.	Hallot.		Barbey.
Pontus.	Lecompte.	Bizet.	Galliot.	Duval.
De Beaudrap.	D'Aigremont.	Duboscq.	Lefèvre.	Lebiguais.
Lesage.	Mauger.	Riquier.	Regnault.	Hostingue.
Vichard.	Pitance.	Lepoittevin.		Baisnée.
Butel.	Lemonnier.	Auger.	Larsonneur.	Holley.
Luce.	Adam.	Allain.		Gentès.
Lavoisy.	Dorléans.	Gohier.	Tahot.	Vichard.
Dolbet.	Dollé.	Lelièvre.	Boursin.	Godard.
Roptin.	Lepoittevin.	Lebréton.	Maupas.	Juin.
Lemperière.	Leroux.	Lemonchois.		Bataille.
Le Mesley.	Comte de Ste-Marie.	Lebert.	Drouet.	Regnault.
Letourneur.	Lerouge.	Baudry.	Lamy.	Euvrie.
Roulland.	Grossin.	Godefroy.	Pâquet.	Brugères.
Quetteville.	Fauquet.	Leroux.	Plantegenest.	Le Brun.
Violette.	Tirel.	Lemière.		Laurens.
Dubois.	Navarre.	Turpin.	Quénault.	Villain.
Marie.	Giard.	Massieu.	Esnault.	Lepeley.
Leconte.	Travers.	Godefroy.	Lerouge.	Lemaître.
2,695 habitants (13 communes).				
Fauvel.	Navarre.	*Buhot.*	Lesigne.	Esnouf.
Luce.	Butel.	Leguédois.	Provost.	Biard.
Luce.	Dauvin.	Hérouard.		Barré.
Ecolivet.	Luce.	Desmottes.	Morin.	Letellier.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	DISTANCE AU CHEF-LIEU judiciaire.	DISTANCE AU CHEF-LIEU d'arrondissement	DISTANCE AU CHEF-LIEU du canton.
Suite du CANTON								
Créances	2150	2150	Lessay.	8994 25	39	21	21	3
Geffosses	1122	2031	St-Malo-de-la-Lande	9816 75	39	14	14	12
La Feuillie	630	1384	Périers.	4252 25	32	18	18	6
Laulne	545	888	Lessay.	6580 50	36	25	25	6
Millières	1140	2030	Périers.	7685 25	31	20	20	8
Pirou	1518	2811	Lessay.	11166 75	42	19	19	5
Saint-Germain-sur-Ay	794	1876	*Idem.*	7452 25	44	26	26	5
Saint-Patrice-de-Claids	440	559	Périers.	3628 25	32	22	22	9
Vesly	1204	1637	Lessay.	13824 »	41	26	26	5
CANTON DE MONTMARTIN-SUR-MER ¶. Population :								
MONTMARTIN-SUR-MER	1068	1002	☒	7276 42	41	10	10	»
Annoville	902	851	Montmartin-sur-Mer	6736 »	43	13	13	3
Contrières	664	913	Coutances.	8567 50	38	8	8	7
Hautteville-sur-Mer	625	339	Montmartin-sur-Mer	3019 75	40	12	12	2
Hérenguerville	312	271	*Idem.*	2200 50	43	13	13	2
Hyenville	369	331	Coutances.	3022 »	37	7	7	4
Lingreville	1550	923	Bréhal.	9425 »	45	15	15	5
Montchaton	690	689	Coutances.	4851 50	38	7	7	4
Orval	1104	1231	*Idem.*	11554 »	36	6	6	8
Quettreville	1631	1586	*Idem.*	13182 »	40	10	10	5
Regnéville	2063	1029	☒	11397 32	40	11	11	3
Trelly	1164	1175	Coutances.	10628 75	43	13	13	8
CANTON DE PÉRIERS ¶. Population :								
PÉRIERS	2704	1453	☒	26262 94	26	16	16	»
Baupte	291	226	Prétot.	2805 25	37	34	34	18
Feugères	778	832	Périers.	7539 25	21	15	15	8
Gonfreville	456	898	*Idem.*	4541 75	35	23	23	7
Gorges	1184	2269	*Idem.*	13185 42	38	25	25	9
Lastelle	205	398	Prétot.	2234 50	38	28	28	12
Le Plessis	663	1096	*Idem.*	6492 »	35	28	28	12
Marchésieux	1415	1975	Périers.	15258 87	23	20	20	8
Nay	225	249	*Idem.*	1775 »	34	23	23	7
Sainte-Suzanne	158	352	Prétot.	2304 75	44	32	32	16
Saint-Germain-le-Vicomte	496	819	Périers.	6864 »	32	22	22	6
Saint-Jores	815	1275	Prétot.	10965 41	40	30	30	14
Saint-Martin-d'Aubigny	937	1501	Périers.	10620 50	22	18	18	5
Saint-Sébastien-de-Raids	480	520	*Idem.*	4535 75	26	19	19	3
CANTON DE SAINT-MALO-DE-LA-LANDE ¶. Population :								
SAINT-MALO-DE-LA-LANDE	443	399	☒	2782 17	40	9	9	»
Agon	1602	1237	☒	8060 83	41	11	11	4
Ancteville	480	773	St-Malo-de-la-Lande	4907 25	38	8	8	8
Blainville	1704	1288	*Idem.*	9822 76	43	12	12	3

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
Lessay.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
arcse.	Parquel.	Allain ; Helland.	Loquet, frère Maurice.	Herson.
arin.	Godefroy-Longchamps.	Duhamel.	Galliot.	Beaufils.
e Bel.	Lebreton.	Surville,	Le Danois.	Loret.
echevalier.	Jouninet.	Leroux.	Jeanne.	Leclerc.
e Colley.	Fautrat.	Fras.	Brotelande.	Delaroque.
e Clamorgan.	Sohier.	Girot.	Sohier.	Charbonnel.
urée.	Mahault.	Hostingue.	Dieudonné.	Lebarbier.
avey.	Cavey.	Fontaine.	Leterrier.	Robin.
oquelin.	Hardel.	Tabard.	Villette.	Leprovost.
2,142 habitants (12 communes).				
Pannier.	Dupont.	*Folliot.*	Leprince.	Crouzat.
Hébert.	Leconte.	Beuchet ; Olivier.	Le Mennier.	Briens.
De Cahouët.	Deguelle (F.)	Gasté.	Cléraux.	Pézeril.
Michel d'Annoville	Viard.	Anquetil.	Lepeu.	Loison.
Lefebvre.	Cottereau,	Billard.		Etur.
Pesnel.	Suzanne.	Foucard.		Lerosey.
Davenet ✱.	Fremin-les-Marais.	Lecaplain.	Folliot.	Angé.
Delamare.	Carouge.	Perdriel.	Esnol.	Réné.
Coulomb.	Legraverend.	Pignet.	Baudry.	Ameline.
Paumier.	Ollivier.	Lelandais,	Lainé.	Eudes.
Bucaille.	Esnol.	Rapilly ; Legouix ; Delarue.	Leluan.	Lécluze ; Lamy ; Addes.
Mesnage.	Founard.	Gombert.	Lahaye.	Coubrun.
0,807 habitants (14 communes).				
Lerendu.	Voidie ; Lecrosnier.	*Bitouzé.*	Porée.	Bary.
Mariage.	Laperruque.	Couvert		Auvray.
Rauline.	Langeard.	Regnault.	Delacour.	Lefévre.
Bezard.	Cochard.	Guénier.	Sévaux.	Burguet.
Leloutre.	Burvingt.	Leblond.	Holley.	Esnault.
Regnault.	Dolbet.	Lenoir.		Lecesne.
Vaultier.	Rouland.	Beuve.	Touroude.	Février.
Oger.	Morice.	Bouteloup.	Lebedel.	Lefillâtre.
Ferey.	Lemelletier.	Vichard.		Enée.
Lebœuf.	Faudemer.	Philippe.	Ecole libre.	Mantel.
Dujardin.	Leconte.	Savary.	Durel.	Lecesne.
Bagot (J.)	Dorléans.	Marie.	Alexandre.	Choux.
Delaune.	Maresq.	Lehideux.	Lambart.	Provost.
Le Guelinel.	Pacary.	Viard.	Regnault.	Auvray.
10,477 habitants (13 communes).				
Coulomb.	Vigot.	*Hamel.*	Saussey.	Journaux.
Pottier.	Jehenne.	Guidon.	Lechevallier.	Le Noir.
Lesaulnier.	Lécluse.	Beaufils.		Hédouin.
Lefournier.	Lebreton.	Lenoir.	Ozouf.	Calenge.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	DISTANCE AU CHEF-LIEU judiciaire.	DISTANCE AU CHEF-LIEU d'arrondissement.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du canton.
Suite du CANTON								
Boisroger	563	529	St-Malo-de-la-Lande	3251 50	41	10	10	4
Brainville	329	319	*Idem.*	2632 25	37	7	7	4
Gouville	1696	1285	*Idem.*	8701 25	44	13	13	5
Gratot	825	1069	*Idem.*	8551 17	35	5	5	4
Heugueville	724	674	Agon.	6849 67	42	7	7	6
La Vendelée	430	503	Coutances.	3657 25	35	6	6	8
Monsurvent	527	833	St-Malo-de-la-Lande	6082 »	41	9	9	6
Servigny	332	395	Coutances.	2712 33	38	7	7	7
Tourville	822	903	Agon.	6591 »	40	8	8	4
CANTON DE SAINT-SAUVEUR-LENDELIN ¶. Population:								
SAINT-SAUVEUR-LENDELIN.	1717	1689	✉	14977 »	29	10	10	»
Camprond	589	519	Coutances.	3781 50	22	9	9	8
Hautteville-la-Guichard	1126	1198	Marigny.	8662 75	22	14	14	10
La Ronde-Haye	612	665	St-Sauveur-Lendelin	4696 25	31	12	12	9
Le Lorey	1181	1456	Marigny.	11583 50	19	12	12	10
Le Mesnil-Bus	867	498	St-Sauveur-Lendelin	4494 50	24	14	14	5
Montcuit	466	384	*Idem.*	3004 50	22	13	13	5
Monthuchon	571	764	Coutances.	5650 50	32	6	6	5
Muneville-le-Bingard	1265	2000	St-Sauveur-Lendelin	10616 10	34	11	11	5
Saint-Aubin-du-Perron	578	750	*Idem.*	5018 »	28	15	15	5
Saint-Michel-de-la-Pierre	468	484	*Idem.*	4678 75	28	12	12	5
Vaudrimesnil	501	603	Périers.	3582 25	31	13	13	13
ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.								
CANTON DE MORTAIN ¶. Population:								
MORTAIN 🖂	2443	684	✉	16915 62	62	68	»	»
Bion	729	1264	Mortain.	5381 50	66	72	4	4
Fontenay	448	685	*Idem.*	3312 »	67	68	8	8
Le Neufbourg	686	223	*Idem.*	1849 33	62	68	2	2
Notre-Dame-du-Touchet	1390	1765	*Idem.*	8730 25	71	78	10	10
Rancoudray	428	852	*Idem.*	1614 50	68	75	7	7
Romagny	1528	2946	*Idem.*	9946 75	67	71	4	4
Saint-Barthélemy	522	679	*Idem.*	2852 76	59	64	4	4
Saint-Clément	1061	2382	*Idem.*	5324 50	68	76	8	8
Saint-Jean-du-Corail	644	1404	*Idem.*	4916 58	67	41	6	6
Villechien	644	1082	*Idem.*	5235 25	69	78	10	10
CANTON DE BARENTON ¶. Population								
BARENTON	2768	3525	✉	19600 83	72	78	10	»
Ger	2522	3936	Barenton.	10130 91	73	79	14	11
Saint-Cyr-du-Bailleul	1753	2341	*Idem.*	13480 42	77	83	15	5
Saint-Georges-du-Rouelley	1526	2044	*Idem.*	8977 08	77	83	15	5
CANTON D'ISIGNY ¶. Population								
ISIGNY	317	425	✉	2324 »	67	68	20	»
Chalandrey	579	768	Isigny.	3656 »	67	65	20	5
La Mancellière	395	750	*Idem.*	3605 12	60	60	18	4
Le Buat	405	457	*Idem.*	2744 41	61	61	20	3

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
E SAINT-MALO-DE-LA-LANDE.				
MM.	MM.	MM.	MM.	Mlles
Blaisot.	Fauvel.	Taforel.	Letourneur.	Lemoine.
Pignard-Dudezert.	Lerond.	Menard.		Esnouf.
Doublet.	Laisney.	Groult ; Bataille.	Gaffre.	Vadet.
Leforestier.	Lemière.	Bouley ; Duval.	Daubrée.	Gilbert et Poirier
Caruel.	Leroux.	Lemétais.	Poutrel.	Marie.
Jean.	Ozon.	Cardin.		Lecouvey.
Bouté.	Euvremer.	Cléret.	Legigan.	Deshogues.
Corbet.	Lecaudey.	Loisel.		Doucet.
Robiquet.	Cardin.	Lemesnager.	Defontenay.	Grandin.
,941 habitants (12 communes).				
Ferrand de la Comté ✻	Faton.	*Burnel.*	Brunet.	Le Sens.
Lecluze.	Clément.	Hue.	Renouard.	Bernard.
Rihouet.	Le Rouxel.	Auvray.	Leliepvre.	Travers.
De Saint-Denis.	Bouillon.	Lecarpentier.	Patrix.	Sublin.
Turgis.	Lechevalier.	Auvray.	Godard.	Plantegenest.
Marie.	Le Jeune.	Delarocque.	Rault.	Le Reculey.
Grould.	Frémond.	Gosselin.	Lemarinel.	Crouin.
Amourette.	Tesson.	Bonissent.	Acquebec.	Hardy.
Fourey.	Toulorge.	Falaise.	Auvray.	Heuguey.
D'Auxais ✻	Hélène.	Legrand.	Laronche.	Gosselin.
Fauny.	Lefol.	Fautrad.	Laronche.	Marion.
Gosset.	Jouninet.	Frémine.	Jean.	Larsonneur.
Population : 71,026 habitants.				
,523 habitants (11 communes).				
Moulin.	Delaporte.	*Menant.*	Cayron.	
Amand.	Danguy.	Delarue.	Godefroy.	Delenteigne.
Pinot.	Couette.	Chesnel.	Auvray.	Letessier, sœur Françoise.
Poulain-Dumarais.	Picquois.	Colas-Lavigne.	*Réuni à Mortain*	
Debon.	Julien.	Portais.	Lebas.	Gosselin, sœur Mélanie
Ledenois.	Milet.	Juhel.		Labigue.
Bochin.	Delaunay.	Rénault.	Bizault.	Letenneur.
Alix.	Giroult.	Maillard.	Alexandre.	Delaunay.
Bochin.	Delaunay.	Maupas.	Pamblanc.	Pasquer.
Gautier de Carville.	Gaudin.	Roblin.		Desgranges.
Heurtault.	Mondher.	Pasquer.	Leduc.	Jouault.
,569 habitants (4 communes).				
Bechet.	La Brousse ; Breillot.	*Gilles.*	Gesbert.	Foinet, sœur Sainte-Marie.
Mauger.	Lemoine ; Dumaine.	*Bidault.*	Gosselin.	Noël ; Leroy.
Levêque.	Montécot.	Leriche.	Monmirel.	Desfeux.
Mâlon.	Ruault.	Loyzon.	Graindorgé.	Lorier.
,842 habitants (11 communes).				
Dubreuil.	Tencère.	*Delarue.*		Abraham.
Jouenne. (J.)	Jouenne (L.)	Seigneul.	Delafontaine.	Gondoin.
Danguy.	Guilmin.	Pioline.	Lurienne.	Mary.
Blouin.	Lehérissey.	Lemoine.		Fauchon.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	DISTANCE AU CHEF-LIEU judiciaire.	DISTANCE AU CHEF-LIEU d'arrondissement.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du canton.
Suite du CANTON								
Le Mesnil-Bœufs	405	461	Isigny.	2345 »	63	62	19	5
Le Mesnil-Thébault	535	669	*Idem.*	3691 »	65	66	24	4
Les Biards	951	1060	St-Hilaire-du-Harc.	5913 75	70	71	23	3
Montgothier	654	750	Isigny.	3983 »	63	63	21	6
Montigny	537	903	St-Hilaire-du-Harc.	4104 87	59	60	15	8
Naftel	243	276	Isigny.	1529 »	64	65	17	4
Vezins	653	775	*Idem.*	4288 »	73	63	27	5
CANTON DE JUVIGNY ¶. Population :								
JUVIGNY	856	750	⊠	3795 74	60	60	10	»
Bellefontaine	458	673	Juvigny.	2127 75	62	62	6	4
Chasseguey	211	306	*Idem.*	1171 33	66	63	11	9
Chérencé-le-Roussel	1009	1099	*Idem.*	5444 33	57	57	11	5
La Bazoge	324	580	*Idem.*	2448 08	64	64	8	4
Le Mesnil-Adelée	404	678	*Idem.*	2867 »	58	56	18	8
Le Mesnil-Rainfray	741	1147	*Idem.*	4092 25	63	65	15	5
Le Mesnil-Tôve	735	1174	*Idem.*	5272 83	57	57	13	3
Reffuveille	1372	2334	*Idem.*	7734 17	58	57	17	7
CANTON DU TEILLEUL ¶. Population :								
LE TEILLEUL	2422	3048	⊠	16094 43	74	82	14	»
Buais	1420	1779	Le Teilleul.	7895 58	80	80	17	8
Ferrières	189	345	*Idem.*	1722 50	77	80	14	6
Heussé	849	1457	*Idem.*	4716 25	79	86	18	4
Husson	931	1356	*Idem.*	7258 50	72	78	10	4
Sainte-Marie-du-Bois	303	477	*Idem.*	2591 50	73	80	12	4
Saint-Symphorien	492	675	St-Hilaire-du-Harc.	7122 17	81	76	14	11
Savigny-le-Vieux	1256	1716	*Idem.*	3149 50	85	76	19	14
CANTON DE SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET ¶. Population :								
ST-HILAIRE-DU-HARC.	3983	995	⊠	25279 73	77	69	15	»
Chevreville	307	441	St-Hilaire-du-Harc.	2505 75	68	69	13	6
Lapenty	1047	1488	*Idem.*	7602 41	75	79	11	7
Le Mesnillard	668	977	*Idem.*	4378 83	67	68	11	7
Les Loges-Marchis	1552	1988	*Idem.*	8832 75	81	73	19	4
Martigny	730	888	*Idem.*	5002 »	63	65	16	6
Milly	656	964	*Idem.*	5586 »	75	72	11	7
Moulines	412	731	*Idem.*	3028 »	83	75	17	6
Parigny	1208	1162	*Idem.*	6978 »	74	69	13	2
Saint-Brice-de-Landelle	1190	1525	*Idem.*	6870 59	84	77	23	8
Saint-Martin-de-Landelle	1845	1965	*Idem.*	10057 58	84	77	23	8
Virey	1340	1693	*Idem.*	8972 25	80	69	18	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
SIGNY.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
hourault.	Goupil.	Brazard.		Lebeurier.
)uenne (Ch.)	Guérin.	Mesnil.		Nicolle.
avy.	Martin.	Fouasse.	Trochon.	Hamel.
lquois.	Serrant.	Ménard.	Trochon.	Morin.
)uenne.	Restoux.	Davy.		Gautier.
)uenne.	Serrant.	Berry.		Lecaplain.
lorin.	Pelchat.	Bernier.		Desrues.
110 habitants (9 communes).				
aborel.	Raulin.	*Boursin.*	Morel.	Pierre.
ye de la Chesnaye.	Lejembe.	Bonnel.		Duval.
Verdun de la Crenne.	Martin.	Clouard.		Hamel, sr Aimée.
asturel.	Lecomte.	Cordon.	Cruche.	Prével.
ayer de la Chesnardière.	Letavernier.	Vivier.		Robert.
oisin.	Blondel.	Fromentin.		Lebreton.
auvé.	Bouillant.	Miette.	Scquard.	Laloi.
étan.	Liot.	Lethimonnier.	Provost.	Giroult.
epanthou.	Lemardeley.	Dugué.	Loyvet.	Semery.
352 habitants (8 communes).				
erré des Ferris ✻	Regnault.	*Duval.*	Hébert.	Adèle ; Dumont.
ouillabin.	Le Painteur.	Genson.	Délente.	Gazengel.
mette.	Mesnage.	Poulain.		Peslin, sœur Ste-Marie.
avenel.	Potier.	Gaudin.	Launay.	Couette.
emongodin.	Boisson.	Houssard.	Marie.	Truelle.
randin.	Gontier.	Delafosse.		Lebougre.
amon.	Guillemin.	Delaunay.	Ecole libre.	
ior.	Hamel.	Lemesle.	Robert.	Davoux.
1,935 habitants (12 communes).				
hier ✻.	Lerebours, Poret.	*Mahier.*	Lecroisey.	Littée.
tin.	Dupont.	N....		Bliard, sœur Sainte-Marie.
ignon.	Hamel.	Iger.	Montgodin.	Dugué, sr Rosalie
ucas.	Routeloup.	Petitpas.	Bagot.	Pinard.
ntraye.	Leroux.	Bailleul.	Deschamps.	Théault.
rmel.	Demirleau.	Lehurey.	Villedieu.	Lelandais.
grand.	Boiton.	Véron.	Le Capitaine.	Gastebois.
uérin.	Frémin.	Auger.		Letavernier.
Lorgeril.	Muriel.	Dubois.	Cousin.	Leprieur.
ivent du Latay	Badiche.	Corbe.	Desdevises.	Duclos.
ucey.	Julienne.	Gournay.	Goron.	Constantin.
pont.	Normand.	Larouelle.	Jehenne.	Lebecey, sœur St-Augustin.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU: du département.	judiciaire	d'arrondissement.	du canton.
CANTON DE SAINT-POIS ¶. Population:								
SAINT-POIS	809	778	⊠	4009 33	51	50	17	»
Boisyvon	277	385	Villedieu.	1502 »	45	43	27	10
Coulouvray-Boisbenâtre	1607	1735	Saint-Pois.	5746 66	45	44	23	6
La Chapelle-Cécelin	420	522	Villedieu.	1993 50	40	39	28	11
Le Mesnil-Gilbert	481	785	Saint-Pois.	3647 50	60	54	15	4
Lingeard	238	363	*Idem.*	1249 »	54	54	15	4
Montjoie	1008	1437	*Idem.*	3758 50	54	67	19	3
Saint-Laurent-de-Cuves	1227	1480	*Idem.*	6887 50	55	50	22	5
Saint-Martin-le-Bouillant	848	1237	Villedieu.	3490 25	42	40	28	11
Saint-Maur-des-Bois	333	497	*Idem.*	1840 »	41	37	29	13
CANTON DE SOURDEVAL ¶. Population:								
SOURDEVAL	3979	3648	⊠	24411 81	52	67	11	»
Beauficel	539	911	Sourdeval.	4059 13	57	61	13	5
Brouains	609	379	*Idem.*	3386 70	57	60	10	8
Gathemo	806	1040	*Idem.*	3828 41	49	57	18	7
Le Fresne-Poret	827	1001	*Idem.*	4572 »	57	75	19	8
Perriers-en-Beauficel	852	931	*Idem.*	4090 17	53	61	14	12
Saint-Martin-de-Chaulieu	568	788	*Idem.*	2931 75	52	68	18	7
Saint-Sauveur-de-Chaulieu	193	270	*Idem.*	1298 50	52	68	19	8
Vengeons	1574	1569	*Idem.*	6741 08	50	62	16	5
ARRONDISSEMENT DE VALOGNES								
CANTON DE VALOGNES ¶. Population:								
VALOGNES	5891	1748	⊠	60271 57	68	54	»	»
Brix	2517	3357	Valognes.	17150 67	67	64	10	10
Huberville	276	576	*Idem.*	4565 75	61	58	4	4
Lieusaint	302	522	*Idem.*	5003 50	62	50	4	4
Montaigu	891	1471	*Idem.*	7188 50	66	62	8	8
Saussemesnil	1665	2144	*Idem.*	9851 15	65	62	8	8
Tamerville	1039	1933	*Idem.*	11985 »	61	57	3	3
Yvetot	1025	1246	*Idem.*	13495 57	62	53	4	4
CANTON DE BARNEVILLE ¶. Population								
BARNEVILLE	1002	573	⊠	6315 58	69	48	29	»
Beaubigny	294	644	Barneville.	2188 50	77	56	33	8
Carteret	524	509	*Idem.*	2826 75	73	51	30	3
Fierville	388	745	*Idem.*	4645 25	69	47	23	8
La Haye-d'Ectot	393	730	*Idem.*	3286 75	71	52	28	4
Le Mesnil	351	345	*Idem.*	2451 »	66	44	26	6
Les Moitiers-d'Allonne	981	1712	*Idem.*	7065 »	73	52	29	4
Le Valdécie	252	398	Bricquebec.	1659 50	73	51	19	11
Ourville	753	1184	Portbail.	7841 50	62	41	28	8

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
7,248 7abitants (10 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Le Cte d'Auray.	Lemardeley.	*Chesnel.*	Liot.	Thibault.
Gautier de Carville.	Lebas.	Georges.		Boché.
Le Breton.	Le Chaptois.	Couétil.	Lerogeron.	Pautrel.
Benoist.	Martin.	Heslouis.		Carnet.
Lemardeley.	Delabroize.	Anquetil.		Vigot.
De Saint-Paul.	David.	Villain.		Labbé.
Bécherel (P.)	Le Goupil.	Gautier.	Lebécherel.	Catherine.
Peslin.	Bréhier.	Vénisse.	Lecaudey.	Gautier.
Lair.	Mochon.	Dupont.	Plantegenest.	Edouard,sr Virginie
Benoist (Ch.)	Benoist (P)	Lebrun.		Dior.
),947 habitants (9 communes).				
Lorier.	Rondel, Heurtault.	*Poullain.*	Serrant.	Isidoline, Desplanques.
Danguy.	Desmasures.	Pierre.		Besnier.
Guesdon.	Delabrouaize.	Anfray.	Julienne.	Maloizet.
Chardin.	Davy.	Bonnet.	Leclerc.	Abraham, sr Ste-Féli-
Juhel.	Debon.	Hébert.	Sébert.	Maloizel. [cité.
Geslin.	Lelandais.	Bailleul.	Benoist.	Ameline.
Bazin.	Fougeray.	Lenicolais.		Primault.
Guilloit.	Jouault.	Legendre.		Michel.
Le Jemble.	Esmoult.	Leroy.	Coquelin.	Vonken.
Population : 34,786 habitants.				
3,512 habitants (9 communes).				
Daireaux.	Levaillant de Folle-ville, à Bricquebec	*Leroy ✻; Thomas;* Duhommet, à Saint-Joseph.	Hersent.	Dabosville.
Leroy.	Lemay-Dupuis ; Langevin.	*Dupont.*	Hadoy.	Fonaud.
Mouchel.	Lefrançois.	Viel.		Toulorge.
Lecrivain.	Troude.	Dusaut.		Lemaître.
Lemonnier.	Lepoittevin.	Morisset.	Ricard.	Agnès.
Mouchel-Vichard	Mouchel-Grosdos.	Dujardin ; Lesau-vage.	Durel.	Lehuby.
Jaunet.	Ozenne.	Couppey.	Dorange.	Hinckelbein.
Renouf.	Touraine.	Lecler.	Leprieur.	Bellée.
),124 habitants (16 communes).				
Barbey.	Besnard.	*Maillard.*	Lemonnier.	Poulain.
Larquemin.	Sibran.	Lemarié.		Lequertier.
Lepelletier.	Langlois.	Hervieu.	Vrac.	Vautier.
Roualle.	Duval.	Lequertier.	Surcouf.	Cousin.
Lechevalier.	Leroy.	Digard.	Mabire.	Néel.
Dolbet.	Noël.	Gentès.		Langlois.
Levieux.	Mabire.	Louis ; Durel.	Holley.	Dujardin.
Roberge.	Pignot.	Collette.		Marguerie.
Banson.	Brouault.	Fortin.	Cahour.	Letourneur.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du départe-ment.	Judiciaire.	d'arrondisse-ment.	du canton.
Suite du CANTON								
Portbail	1864	2107	☒	15722 99	64	43	29	6
St-Georges-de-la-Rivière	318	377	Barneville.	2340 75	67	46	32	3
Saint-Jean-de-la-Rivière	218	358	*Idem.*	2241 »	68	47	31	2
Saint-Maurice	474	745	*Idem.*	3741 60	69	48	26	5
Saint-Pierre-d'Arthéglise	246	539	*Idem.*	1541 25	74	51	23	8
Senoville	361	717	*Idem.*	3050 75	77	56	33	8
Sortosville-en-Beaumont	505	1024	*Idem.*	3672 50	75	57	24	7
CANTON DE BRICQUEBEC ¶. Population								
BRICQUEBEC	3779	5142	☒	36429 75	70	52	13	»
Breuville	452	841	Bricquebec.	3547 »	78	62	16	10
Les Perques	308	485	*Idem.*	2357 50	74	53	18	5
Le Vrétot	995	2056	*Idem.*	9491 50	77	59	20	7
Magneville	594	949	*Idem.*	7381 50	62	51	10	9
Morville	406	708	Valognes.	6332 »	63	51	6	11
Négreville	1187	1642	*Idem.*	11566 50	63	55	6	7
Quettetot	730	1243	Bricquebec.	5786 »	74	56	17	4
Rauville-la-Bigot	941	1716	*Idem.*	7016 50	78	60	17	8
Saint-Martin-le-Hébert	222	213	*Idem.*	1468 »	75	57	12	5
Sottevast	909	1085	Valognes.	7116 13	70	62	16	1
CANTON DE MONTEBOURG ¶. Population								
MONTEBOURG	2304	588	☒	18097 61	51	56	7	»
Azeville	233	300	Montebourg.	2305 »	49	54	14	1
Ecausseville	215	524	*Idem.*	2911 50	49	55	11	4
Emondeville	503	529	*Idem.*	6297 50	48	54	11	4
Eroudeville	290	487	*Idem.*	4023 83	50	58	9	2
Flottemanville	306	485	*Idem.*	4809 »	56	51	4	5
Fontenay	536	814	*Idem.*	7381 13	52	58	12	5
Fresville	776	1389	*Idem.*	13551 42	47	51	13	0
Hémevez	363	430	*Idem.*	4548 »	59	49	6	0
Joganville	163	287	*Idem.*	2812 50	49	53	10	3
Le Ham	264	387	*Idem.*	4292 83	56	50	10	3
Lestre	670	759	*Idem.*	7182 50	60	64	11	4
Ozeville	261	469	*Idem.*	2981 »	56	60	11	4
Quinéville	317	460	*Idem.*	3869 50	57	63	14	4
Saint-Cyr	256	570	*Idem.*	3724 25	54	60	5	4
Saint-Floxel	561	846	*Idem.*	8073 95	53	58	9	3
St-Germain-de-Tournebut	741	1391	Valognes.	9004 09	58	62	8	1
Saint-Marcouf	701	1353	Montebourg.	11718 »	50	56	15	1
Saint-Martin-d'Audouville	297	361	*Idem.*	3809 »	56	61	9	
Sortosville	184	348	*Idem.*	2067 »	56	52	6	
Urville	366	515	*Idem.*	4608 50	59	48	7	
Vaudreville	203	302	*Idem.*	2108 75	55	60	10	

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
Barneville.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Renouf.	Duval.	Mahieu; Moulin.	Hochet.	Lesaulnier.
Lefèvre.	André dit Desjardins	Fourmage.	Giot.	Hommet.
Lecannellier.	Giot.	Delanoë.		Lecocq.
Leboyer.	Lecacheux.	Prével.		Couillard.
Lechevalier.	Lay.	Gillet.		Bataille.
Osmont.	Mauger.	Hébert.		Dupont.
Lechevalier.	Langlois.	N.	Desplanques.	Desplanques.
10,523 habitants (11 communes).				
Mabire.	Hubert ; Lecoquière.	*Février ;* Biard ; Tollemer.	Durand.	Guerrand, Anne, Lerévérend.
Bonnissent dit Deslongchamps	Hamel.	Digard.		Beuve.
Anquetil.	Cosnefroy.	Heulin.		Costenlin.
Meindret.	Lepesqueur.	Renouf.	Tollemer.	Levêque.
Perine.	Piedagnel.	Mahé.	Baudry.	Lemière.
Larquemin.	Besnard.	Follot.	Legoupil.	Hennequin.
Dagoury.	Folliot.	Hérauville.	Avoine.	Travert.
Lerouvillois.	Hamel.	Guerard.	Simon.	Leconte.
Pellerin.	Brisset.	Renard.	Sorel.	Follot.
Couppey.	Delacotte.	Poisson.		Lesavourey.
De Chivré.	Letellier.	Godan.	Lemoyne.	Pézeril.
10,410 habitants (22 communes).				
Lemor.	Mauger.	*Gohin.*	Gouhier.	Houet.
Dufresne.	Birette.	Leconte		Dupont.
Groutt.	Quesnel.	Caillebotte.		Leroux.
Leconte.	Legoupil.	Guérin.	Simon.	Osmond.
Belliard.	Bertaux.	Vrac.		Lépine.
Lecacheux.	Lebreton.	Durel.		Mahaut.
Lepron de la Fossardière.	Vigier.	Dossier ; Leroy.	Poincheval.	Tiphaine.
Lelaidier.	Touraine.	Gardye.	Leverdier.	Bonnel.
Folliot.	Villard.	Hasley.		Bosquet.
Macé.	Desquesnes.	Lecouvey.		Nicolle.
Mouchel.	Navet.	Levallois.		Dubois.
Renouf.	Duval.	Martin.	Bigard.	Moulin.
Leboulanger.	Hamel.	Morisset.		Pinel.
Du Mesnildot.	Lelong.	Delacour.	Blaisot.	Lequertier.
Mariette.	Fortin.	Lecanu.		
Le Goupil.	James.	Villain dit Marais.	Liot.	Lucas.
Rolland.	Enault.	Saillard.	Thomelin.	Durand.
De Moré de Pontgibaud (le Cte) ✻.	Lemétais.	Couillard.	Adam.	Barbé, Dupré, sœur Marie.
Duboscq (Charles).	Duboscq (Jean.	Benoist.		Roulois.
Dupont.	Leridez.	Leroux	*Réuni à St-Cyr.*	
Lemoigne du Taillis.	Bouchard.	Roulland.		Laurent.
Leroy.	Ferrand.	Ogé.		Bernard.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	DISTANCE AU CHEF-LIEU judiciaire.	DISTANCE AU CHEF-LIEU d'arrondissement.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du canton.
Canton de Quettehou ¶. Population								
Quettehou	1531	1691	⊠	18326 77	65	70	16	»
Anneville-en-Saire	686	600	Barfleur.	9523 50	70	75	21	5
Anneville-Lestre	228	244	Quettehou.	1870 75	60	64	13	6
Barfleur	1253	95	⊠	5031 75	74	79	25	9
Crasville	438	717	Quettehou.	5602 »	59	64	11	6
La Pernelle	496	715	*Idem.*	5821 50	69	74	20	4
Le Vicel	380	474	Le Vast.	3198 75	71	75	21	5
Montfarville	1317	517	Barfleur.	10737 74	73	77	24	8
Morsalines	439	365	Quettehou.	3668 50	63	68	15	3
Octeville la-Venelle	560	686	*Idem.*	5592 50	58	63	11	7
Réville	1775	1064	St-Vaast-la-Hougue.	15385 »	71	76	22	7
Sainte-Geneviève	607	495	Barfleur	8933 42	74	78	24	8
Saint-Vaast	4098	630	⊠	30048 64	68	73	19	3
Teurthéville-Bocage	1378	2146	Le Vast.	17163 78	65	68	12	7
Valcanville	1001	645	*Idem.*	9131 34	73	74	20	7
Videcosville	189	251	Quettehou.	1533 50	59	65	12	7
Canton de Sainte-Mère-Eglise ¶. Populatio								
Sainte-Mère-Église	1513	1770	⊠	24798 77	41	47	17	»
Amfreville	786	1010	Sainte-Mère-Eglise.	8706 75	47	44	16	6
Angoville-au-Plain	97	565	*Idem.*	5091 50	34	40	26	9
Audouville-la Hubert	217	640	*Idem.*	6143 »	42	48	24	6
Beuzeville-au-Plain	100	204	*Idem.*	2495 »	45	50	19	3
Beuzeville-la-Bastille	293	433	Pont-Labbé (Picauville).	4319 »	46	39	21	8
Blosville	380	422	Sainte-Mère-Eglise.	4543 17	37	42	21	4
Boutteville	191	182	*Idem.*	2408 »	41	44	24	7
Brucheville	301	1139	*Idem.*	11720 75	43	45	27	10
Carquebut	539	825	*Idem.*	10104 25	42	46	22	5
Chef-du-Pont	393	376	*Idem.*	4396 50	41	44	20	3
Ecoqueneauville	187	352	*Idem.*	3489 »	41	47	20	3
Foucarville	271	505	*Idem.*	5828 »	47	52	19	7
Gourbesville	370	816	*Idem.*	6809 25	52	44	15	8
Hiesville	148	403	*Idem.*	4755 25	38	43	23	7
Houesville	340	499	*Idem.*	4179 »	35	40	24	7
Liesville	345	618	*Idem.*	4614 »	36	43	28	1
Neuville-au-Plain	287	470	*Idem.*	4066 »	44	34	15	
Picauville	2507	1906	⊠	25979 91	47	41	18	1
Ravenoville	670	1167	Sainte-Mère-Eglise.	10070 08	48	54	17	
St-Germain-de-Varreville	301	583	*Idem.*	5583 »	46	51	19	
Saint-Martin-de-Varreville	469	836	*Idem.*	7052 »	46	51	21	
Sainte-Marie-du-Mont	1413	2797	*Idem.*	24527 73	38	44	26	

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
16,376 habitants (16 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	Mlles
Duclouet.	Caen.	*Hérard.*	Mahieu.	Farry.
Du Mesnildot.	Onfroy.	Hamel.	Rouelle.	Lemarinel.
Viel.	Chisland.	Bihel.		Godard.
Dalidan.	Hay.	Regnault.	Hurel.	Pascal.
Creuly.	Capon.	Larose ; Forget.		Leyne, sœur Sainte-Rosalie.
Hamel.	Lapierre.	Gouellein.	Lecanu.	Legrand.
Vve Lemarois.	Barraux.	Savary.	Renouf.	Saillard.
Debrix.	Lebaron.	Goutière.	Enquebec.	Fauvel.
Typhaigne.	Hamel.	Thin.	Dusignet.	Rondel.
Leconte.	Folliot.	Leroulley.	Lecanu.	Maupas.
Lescroel-Desprès.	Lefauconnier.	Lecler.	Auvray.	David.
Marois.	Pesnel.	Quentin.	Drouet.	Lecerf.
Hamelin.	Bonamy-Asselin.	*Jouenne.*	Baudry.	Picot.
Magdeleine le Tailly.	Rouxel.	Mangon.	Eury.	Suzanne.
Antouard.	Danneville.	Delacour.	Vimont.	Luce.
Godefroy.	Delisle.	Legruel.	Leconte.	Yvon, sœur Sainte-Marie.
12,684 habitants (26 communes).				
Hays.	Viel.	*Gautier.*	Enguebec.	Tetrel.
Besnard.	Alexandre.	Dufresne ; Pezet.	Letourneur.	Dubois.
Bordel.	Truffert.	Bléhou.		Lemichelet.
Brohier.	Henry.	Josse.		Bérard.
Barbey.	Mouton.	Durand.	*Réuni à St-Germain-de-Var.*	
De Beaufort.	Pontis.	Pagny.	Cariot.	Hérouard.
Fiquet.	Caillemer.	Villette.	Suzanne.	Hulmer.
Lecauf.	Leloup.	Ribet.		Messent.
Le Jolis de Villiers	Pottier.	Roublot.		Legros.
Lécuyer.	Jeanne.	Gambillon.	Thiébot.	Lefèvre.
Nicolle.	Gouilhet.	Viel.	Roualle.	Houssin.
Clément dit Compère.	Bochard.	Bellot.		Nicolle.
Lefebvre.	Marie des Manneteaux.	Joly.	*Réuni à St-Germain-de-Var.*	
Bouffard.	Levavasseur.	Lenoir.	Le Charpentier.	Girard.
Corbin des Manneteaux.	Desplanques.	Diesnis.		Lucas.
Frigoult de Liesville.	Lecuyer.	Leduc.		Perrodin.
Larue.	Jeannette.	Leterrier.	N.	Tirel.
Barbe.	Rabé.	Halley.	N.	Bernard.
Le Gruel.	Levavasseur.	Godefroy ; Sebline	Lebedel.	Gauthier.
Lesénécal.	Masson.	Lequertier.	Lainé.	Lurienne.
De la Gonnivière.	Huet.	Hamel.	Lemoine.	Lepoittevin.
Bertot.	Mauger.	Hamel.	Fouquet.	Guérin.
Prémont.	Lesénécal.	Lecaplain.	Eudine.	Brunet.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Suite du CANTON								
Sebeville	119	288	Sainte-Mère-Eglise.	2929 50	38	44	22	5
Turqueville	353	520	*Idem.*	5696 50	43	49	21	4
Vierville	94	376	*Idem.*	3396 »	36	41	27	10
CANTON DE SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE ¶. Population :								
ST-SAUVEUR-LE-VIC. 🖂	2754	3523	⊠	28988 32	55	39	15	»
Besneville	1450	1825	St-Sauv.-le-Vicomte.	10901 75	62	36	22	8
Binisville	180	298	*Idem.*	2201 25	54	47	10	6
Catteville	183	456	*Idem.*	2780 75	61	35	19	4
Colomby	811	1116	Valognes.	9955 25	57	48	6	9
Crosville	205	406	St-Sauv.-le-Vicomte.	3302 »	52	43	18	5
Etienville	662	738	Pont-Labbé (Picauville)	6731 »	40	40	16	8
Golleville	388	646	St-Sauv.-le-Vicomte.	5475 75	61	49	11	7
Hautteville	205	422	*Idem.*	3065 »	54	46	11	7
La Bonneville	377	631	*Idem.*	5092 50	50	42	14	7
Les Moitiers-en-Bauptois	546	776	Pont-Labbé (Picauville)	5413 75	49	37	19	11
Néhou	2048	3742	St-Sauv.-le-Vicomte.	19826 15	59	49	15	7
Neuville-en-Beaumont	182	168	*Idem.*	1432 50	64	33	22	7
Orglandes	634	926	*Idem.*	9692 »	53	44	10	8
Rauville-la-Place	888	1188	*Idem.*	10467 20	54	41	16	3
Reigneville	77	227	*Idem.*	1063 »	52	49	13	7
Sainte-Colombe	324	499	*Idem.*	3564 75	58	44	13	6
Taillepied	143	214	*Idem.*	1499 67	61	44	26	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
DE SAINTE-MÈRE-ÉGLISE.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Carel.	Larose.	Gautier.	*Réuni à Blosville*	
Maillard.	Morel.	Belliard.	Lahaye.	Datin.
Levert.	Allain.	Lefresne.	*Réuni à Angoville*	
12,057 habitants (18 communes).				
Foubert.	Jacqueline ; Bataille.	*Avice;* Aubert ; Levaché.	Becquet.	Laliot et Delacotte.
Levast.	Leloup.	Moulin.	Truffert.	Beaufils.
Obé.	Josse.	Larsonneur.	*Réuni à Hauteville.*	
Cousin.	Langlois.	Hébert.		Marie.
Le Pelley de la Houssairie.	Lebarbenchon.	Leclère.	Lainé.	Baudin.
Hamel.	Burnouf.	Frétel.		Lamperière.
Josset.	Levavasseur.	Vallognes.	Roulland.	Garnier.
Leneveu.	Launey.	Levesque.	Pillet.	Guénier.
Abaquesné de Parfouru.	Picquenot.	Fras.	Folliot.	Folliot.
Lecler.	Baudouin.	Adelée.	Beillard.	Philippe.
André.	Cottin.	Boscher.	Mauger.	Mottin.
Papillon.	Blandamour.	Destrés, Lepetitpas.	Gautier, Troude.	Fleury.
Falaise.	Renouard.	Bréard.		
Dorléans.	Le François.	Marguerie.	Courtois.	Lesaulnier.
Gamas.	Fleury.	Mariette.	Mariette.	Thomine.
Leroux.	Burguet.		*Réuni à Orglandes*	
Picquenot.	Coupey.	Lerosey.	Lesigne.	Vaultier.
Couppey.	Lebiez.	Couppey.		Bouillet.

POLICE GÉNÉRALE.

Commissaires de police.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.—MM. Lalande, commissaire de police, à Saint-Lo; Turgis, *id.*, à Carentan.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.—MM. Fayet, commissaire de police, à Avranches; Romeyron, *id.*, à Granville; Millon, commissaire spécial de police, chargé de la surveillance du port; Antoniotti, inspecteur spécial de police sur les chemins de fer de l'Ouest, à Granville; Le Dezert, *id.*, à Pontorson; Grill, *id.*, à Villedieu.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG. — MM. Rouinard, commissaire central de police, à Cherbourg; Hamis et François, commissaires de police, à Cherbourg; Humbert, commissaire spécial de police des chemins de fer de l'Ouest et du port, à la résidence de Cherbourg; Coiffard et Piétri, inspecteurs spéciaux de police sur les chemins de fer de l'Ouest à Cherbourg.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.—M. Pillet, commissaire de police, à Coutances.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.—MM. Poirier, commissaire de police, à Mortain; Cazenave, *id.*, à Saint-Hilaire-du-Harcouët.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.— MM. Mouroux, commissaire de police, à Valognes; Arrachart, *id.*, à Portbail.

ORDRE JUDICIAIRE.

COUR D'APPEL DE CAEN.

M. Edmond Olivier ✻, premier président; M. Delise, procureur général.

TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE.

La Cour d'assises de la Manche siége à Coutances, sous la présidence d'un Conseiller à la Cour d'appel de Caen; elle tient au moins quatre sessions par an; l'ouverture de chacune de ces sessions est ordinairement fixée au commencement des mois de *mars, juin, septembre* et *décembre*.

TRIBUNAL CIVIL SÉANT A SAINT-LO.

Audiences : *mardi*, police correctionnelle; — *mercredi*, rapports, affaires venant à bref délai; — *jeudi* et *vendredi*, affaires du rôle, suivant la fixation; — *samedi*, affaires de prompte expédition, publications et ventes.

PRÉSIDENT.—M. Duhamel ✻.

JUGES.—MM. Lemonnier de Gouville, *juge d'instruction*; Fleury, Paillard-Fernel; Paris, *juge honoraire*.

JUGES SUPPLÉANTS.—MM. Le Campion, N.., N....

PARQUET. — MM. Théry, *procureur de la République*; Pignard-Dudezert, *substitut*.

GREFFE.—MM. Adeline, *greffier*; Kerver, Dudouy, Aubraye, Le Guélinel, *commis greffiers*.

AVOCATS.—MM. Dieu-Labrasserie, *bâtonnier*; Legohier de Précaire, Denis, Gohier, Douchin, Dieu, Aumont, Roquière, Boucley.

Stagiaire.—Enguehard.

AVOUÉS.—MM. Dussaux, Mirey, Voisin, Simon aîné, Simon (Adolphe), *secrétaire*; Lehieulle, *président*; Lemassou, *syndic*; Pottier, *rapporteur*.

HUISSIERS.—*Audienciers* : MM. Boscher, *syndic*; Létot, *rapporteur*; Aubril, Ecolasse, *secrétaire*. — *Tribunal de commerce* : MM. N...., Sanson.—*Justice de paix* : MM. Théry, Gautier.

Huissiers résidant à Saint-Lo : MM. Lemasurier, Cardin, Lucas, Sanson jeune.

Huissiers résidant dans l'arrondissement : MM. Marguerite, à Saint-Clair; Fauvel, à Cerisy-la-Forêt; Huet, à Canisy; Letourneur, Biard, N....., à Carentan; N....., à Pont-Hébert; Barbier, à Marigny; Terry, Genvrin, à Percy; Pezeril, Sinel, à Torigni-sur-Vire; Lohier, Voisin, à Tessy-sur-Vire.

Assistance judiciaire.—MM. Galliot, vice-président du Conseil de Préfecture, *président*: Dieu-Labrasserie, avocat, Lebas, ancien avoué, David, receveur de l'enregistrement, et Noël, ancien notaire; Adeline, *secrétaire*.

Tribunal de commerce de Saint-Lo.

Audiences le *mardi*, à deux heures de l'après-midi.

PRÉSIDENT.—M. Derbois.

JUGES.—MM. Leparquois aîné, Dyvrande fils, Lescot.

JUGES SUPPLÉANTS.—MM. Tariel, X.....

GREFFE.—M. Frémin, *greffier*.

Il n'y a pas d'agréés; ce sont les avocats et les avoués qui défendent.

Tribunal civil séant à Avranches.

Audiences : *mercredi*, police correctionnelle; — *jeudi* et *vendredi*, affaires civiles; — *samedi*, affaires urgentes sur requête, rapports, référés et adjudications.

PRÉSIDENT.—M. Le Moine des Mares ✻.

JUGES.—MM. Lance, *juge d'instruction*; Deschamps, *juge*; Rioult de Montbray et Sanson ✻, *juges honoraires*.

PARQUET.—MM. Lahougue, *procureur de la République*; Dadin, *substitut*.

GREFFE.—MM. Bameule, *greffier*; Masselin et Lefresne, *commis greffiers*.

AVOCATS.—MM. Fontaine, Delouche, *bâtonnier*; Barenton, Bataille, Simon, *secrétaire*; Carnet, Ygouf, Bouvattier.

AVOUÉS.—MM. Hurel, *syndic*; Barbé, *président*; Fontaine-Laporte, Levavasseur, Lepaulmier, *rapporteur*; Hingan, Tesnière, *secrétaire*; Lemardeley.

HUISSIERS.—*Audienciers* : MM. Lemardeley, Cuérin, *trésorier*; Pottier, Lemasle, Cassin.

Huissiers résidant à Avranches : MM. Jacques, Laîné, *secrétaire*.

Huissiers résidant dans l'arrondissement : MM. Bidois, Helleu, à Brécey ; Blanchet, Abraham, à Ducey ; Barré, Ruel-Lacavée, Heneux et Domin, à Granville ; Avril et Geoffroy, à la Haye-Pesnel ; Enguehard, *syndic*, et Guichard, à Pontorson ; Poisnel, Patrix, à Saint-James ; Le Bedel, Le Fresne, à Sartilly ; Loyer, Béatrix, *rapporteur* ; Leroux, à Villedieu.

Assistance judiciaire.—MM. Le Marchand, sous-préfet, *président* ; Vimont, receveur de l'enregistrement ; Piel-Desruisseaux, ancien notaire ; Bouvattier, avocat ; Tesnière, avoué ; Bameule, *secrétaire*.

Tribunal de commerce de Granville.

Le ressort de ce tribunal embrasse tout l'arrondissement d'Avranches.
Audiences le *jeudi*.

PRÉSIDENT.—M. Malicorne (Charles) ✻.
JUGES.—MM. Toupet, P. Villars et Beust fils.
JUGES SUPPLÉANTS.—MM. Lévêque et O. Trocheris.
GREFFIER.—M. Guillot,
Il n'y a pas d'agréés ; MM. Louvel, Tencé et Chesnais, avocats, Cambernon, Guillot, défendent habituellement.

Tribunal civil séant à Cherbourg.

Audiences : *lundi*, affaires correctionnelles ; — *mardi* et *mercredi*, affaires civiles ; — *jeudi*, adjudications.

PRÉSIDENT.—M. Le Moigne ✻.
JUGES.—MM. Jaubert, *juge d'instruction* ; Fuzellier, Fanet.
JUGES SUPPLÉANTS.—MM. Boullement-d'Ingremard, Guezet-Ducoudray.
PARQUET.—MM. Brière de Mondétour ✻, *procureur de la République* ; Dagallier, *substitut*.
GREFFE.—MM. Noyon, *greffier* ; Desvaux, Litais, *commis greffiers*.
AVOCATS.—MM. Foulon, *bâtonnier* ; Quoniam, Vrac, Lechevalier, Boullement-d'Ingremard, Favier, Lefrançois, Alix, Ernest Vrac, Lemoigne.
AVOUÉS.—MM. Leblond, Chevrel, *secrétaire* ; Orry, *syndic* ; Martin-Martinière, *président* ; Brière, *rapporteur*.
HUISSIERS.—*Audienciers* : MM. Mabire, Auvray, Lecarpentier, *syndic* ; Folliot.
Tribunal de commerce : MM. Agnès et Robine.
Justice de paix : M. Duval.
Huissiers résidant dans l'arrondissement : MM. Hochet, à Omonville-la-Rogue ; Léger, aux Pieux ; Jean, Le Brequier, à Saint-Pierre-Eglise ; Lucas, à Octeville.
Assistance judiciaire (Séance le premier vendredi de chaque mois).—MM. N..... sous-préfet, *président* ; Perrotte, ancien greffier ; Bergeron, conservateur des hypothèques ; De La Chapelle, avocat ; Martin-Martinière, avoué ; Noyon, greffier, *secrétaire*.

Tribunal de commerce de Cherbourg.

Audiences le *vendredi*.

PRÉSIDENT.—M. Dumont (Louis).
JUGES.—MM. Ed. Mahieu, Canoville, Lucas, Le Jolis fils.

JUGES SUPPLÉANTS.—MM. Menut, Th. Fenard, Bayard, (N.).
GREFFE.—M. Orry.
COMMIS-GREFFIER.—M. Mahaut.

Tribunal civil séant à Coutances.

PRÉSIDENT.—M. Bigard ; M. Blouet ✻, *président honoraire.*
VICE-PRÉSIDENT.—M. Vimond.
JUGES.—MM. Leloup (Richard), Faure-Beaulieu, Laigneau, *juge d'instruction*; Dalinbert et Le Favrais.
JUGES SUPPLÉANTS.—MM. Viel, N..., N...
PARQUET.—MM. Lerebours-Pigeonnière, *procureur de la République;* Albert Trochon, Rabec, *substituts.*
GREFFE.—MM. Duchemin, *greffier;* Le Monnyer et Corbin, *commis-greffiers.*

PREMIÈRE CHAMBRE. — Audiences : *lundi, mardi* et *mercredi,* affaires civiles ; — *jeudi,* affaires sur rapports ; — *lundi,* audience des criées.
PRÉSIDENT.—M. Bigard.
JUGES.—MM. Leloup (Richard), Laigneau, Dalinbert, Le Favrais.
JUGES SUPPLÉANTS.—N..., N...

DEUXIÈME CHAMBRE.—Audiences : *mercredi,* affaires civiles sur rapports ; — *jeudi* et *samedi,* affaires correctionnelles ; — *vendredi,* affaires civiles sur plaidoiries.
VICE-PRÉSIDENT.—M. Vimond.
JUGES.—M. Faure-Beaulieu.
JUGES SUPPLÉANTS.—M. Viel, N...
AVOCATS.—MM. Lecordier, Leterrier, Barbier, Delcung, Guidon, Marie (Adolphe), Dubreul, *bâtonnier;* Sarot, *secrétaire;* Dudouyt, Duperrouzel, Chevalier, Scelle, Dubost.
Stagiaires.—MM. Hurel, Michau.
AVOUÉS. — MM. Roberge, *président;* Blanchet, Jourdan, Mahé, Leloutre (Victor), *syndic;* Delauney, Leloutre (Jules), Luce, Pimor, *rapporteur;* Ozouet, *secrétaire.*
HUISSIERS. — *Audienciers:* MM. Pican, *syndic;* Picot, Ledentu, Cauchard, *trésorier;* Challe, Lenoir.
Tribunal de commerce.—MM. Dingouville, Voisin.
Huissiers résidant à Coutances.—MM. Néel, Laisney, *secrétaire.*
Huissiers résidant dans l'arrondissement.—MM. Harel, à Bréhal ; Nicole, à Cérences; Hodey, *rapporteur;* Duchemin, à Cerisy-la-Salle; Legouix, à Hambye ; Mabire, Vallet, à Gavray ; Billard, Aubert, à la Haye-du-Puits; Gancel, à Prétot ; Navarre, à Lessay; Bellée, à Gratot ; Duplessis, à Quettreville ; Le Guelinel, Desplanques, Lefranc, à Périers ; Lerouge, à Saint-Sauveur-Lendelin.
Assistance judiciaire.—MM. le baron d'Orgeval, sous-préfet, *président;* Leloutre, ancien avoué, *vice-président;* Dudouyt, avocat; Roberge, Robin-Prévallée, receveur de l'enregistrement; Duchemin, *secrétaire.*

Tribunal de commerce de Coutances.

Audiences, le *samedi,* à 10 heures du matin.

PRÉSIDENT.—M. Daireaux.
JUGES.—MM. Ygouf, Harel, Drieu-Larochelle.
Il n'y a pas d'agréés.

Tribunal civil séant à Mortain.

Cet arrondissement n'a point de juridiction consulaire : c'est le Tribunal de 1re instance qui juge les affaires commerciales.—Audiences : *lundi* et *mardi*, travaux divers en chambre du conseil ;—*mercredi*, affaires urgentes; —*jeudi* et *vendredi*, affaires civiles;—*samedi*, police correctionnelle et affaires commerciales.

PRÉSIDENT.—M. Quesnot ; M. de Mezange de Saint-André, *président honoraire*.

JUGES.—MM. Gérard, *juge d'instruction* ; de Hauteville, *juge honoraire*.

JUGES SUPPLÉANTS.—MM. Queslier, Tessier, Pellerin.

PARQUET.— MM. Viallet, *procureur de la République* ; Lavoix, *substitut*.

GREFFE—MM. Hervieu, *greffier* ; Viel, Legeay, *commis-greffiers*.

AVOCATS. — MM. Helland, *bâtonnier* ; Champs, *secrétaire* ; de Marseul, Josset-Queslier, Lecrecq, Restoux, Thomas.

Stagiaires.—MM. Millet, Ozouf.

AVOUÉS.—MM. Poullain, *président* ; Théot, *syndic* ; Amand, *rapporteur* ; Lesoudier, Vautier, *secrétaire* ; Bunel.

HUISSIERS.—*Audienciers* : MM. Norgeot, *syndic* ; Lahuppe, *trésorier* ; Legemble.

Huissiers résidant à Mortain : M. Martin, *secrétaire*.

Huissiers résidant dans l'arrondissement : MM. Poupinet, Breillot, *rapporteur*, à Barenton ; Hamel, à Isigny ; Bachelot, Martin, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Costard, à Juvigny ; Gasnier-Hautteville, à Saint-Pois ; Legrandois, *rapporteur* ; Gallouin, à Sourdeval ; Joubin, au Teilleul.

Assistance judiciaire. — MM. Poullain, avoué, *président* ; de Mezange, sous-préfet ; Dary, receveur de l'enregistrement ; Helland, avocat ; Viel, *secrétaire*.

Tribunal civil séant à Valognes.

L'arrondissement n'a point de juridiction commerciale : c'est le Tribunal de 1re instance qui juge les affaires de cette nature. — Audiences : *mardi*, affaires de commerce, d'expédition, d'adjudication ; — *mercredi* et *jeudi*, affaires du rôle général ; — *vendredi*, police correctionnelle ; — *samedi*, rapports en toute matière ; jugements en chambre du Conseil.

PRÉSIDENT.—M. Gallemand.

JUGES.—MM. Mabire, *juge d'instruction* ; Ernault d'Orval, Villault-Duchesnois, *juges*.

JUGES SUPPLÉANTS.—MM. Leclerc, Costard.

PARQUET.—MM. Bouvattier, *procureur de la République* ; Duchesne, de la Sicottère, *substitut*.

GREFFE.—M. Guimond, *greffier* ; Lemétais et Hamel, *commis-greffiers*.

AVOCATS.—MM. Daireaux, *bâtonnier* ; Rouland, Leclerc, Foulon, Lecacheux.

Stagiaire.—M. Lesachey.

AVOUÉS.—MM. Campain, *président* ; Bitot, *rapporteur* ; Pergeaux,

Brafin, Pézeril, *secrétaire-trésorier*; Hémon, Le Cannellier, *syndic*.

Huissiers. — Audienciers : MM. Lendormy, *syndic-président*; Lepetit, *secrétaire*; Bouthreuil et Liot.

Huissiers résidant à Valognes.—MM. Couillard, Pottier, *trésorier*; Tardif.

Huissiers résidant dans l'arrondissement.—MM. Le Griffon, à Barneville; Renouf, à Portbail; Anthouard, à Bricquebec; Lechartier, à Bricquebec; Meudret et Butel, à Sainte-Mère-Eglise; Morin, à Picauville; Turgis, Burnouf, à Montebourg; Lamache, à Quettehou; Ragonde, à Saint-Vaast; Fossey, N..., à Saint-Sauveur-le-Vicomte, *rapporteur*.

Assistance judiciaire. — MM. Leledy, ancien avoué, *président*; Valembourg, sous-préfet; Guillemin, receveur de l'enregistrement; Daireaux, avocat; Thion, ancien notaire; Guimont, *secrétaire*.

JUSTICES DE PAIX.

Noms des Juges de paix, des Suppléants et des Greffiers.

CANTONS.	JUGES DE PAIX.	SUPPLÉANTS.	GREFFIERS.
	Arrondissement de Saint-Lo.		
	MM.	MM.	MM.
Saint-Lo.....	Porquet.....	Gohier, Dieu..... ...	Lemonnier.
Canisy.....	Fouasse.....	Lefèvre, Leconte.....	Vieillard.
Carentan.....	Bottin ✻.....	Gouville, Lenoël.....	Legrand.
Marigny.....	Lechevallier	Niobey, Gosset.....	Legrand.
Percy.....	Leture.....	Daniel, Sévaux.....	Lemaigre.
Saint-Clair.....	Delacour.....	Letellier, Madeleine ...	Levard.
St-Jean-de-Daye.	Lemarquand. ...	Vaultier, Tricard.....	Godard.
Tessy-sur-Vire ..	Payen de la Garanderie.	Gohier, Chasles.....	Ozenne.
Torigni-sur-Vire.	Duval-Duperron.	Hédouin, Prée.....	James.
	Arrondissement d'Avranches.		
	MM.	MM.	MM.
Avranches	Godin.....	Fontaine, Bataille.....	Loslier.
Brécey.....	Bondelet.	Lefèvre, Lanos.....	Piel.
Ducey.....	Heudeline.....	Juin-Duponcel, N.....	Dubreuil.
Granville.....	Labarre.....	Louvel, Dairou.....	Lalné.
La Haye-Pesnel.	Morin.....	Nelet, N.....	Fontaine.
Saint-James	Morel.....	Chevallier, N.....	Ladvoué.
Pontorson.....	Rouilly.....	Loyer, Allendy.....	Goron.
Sartilly.....	Malliard	Fresnel-Beunerie.....	Lebasle.
Villedieu.....	Guérin.....	Michel de Lépiney, Pigeon.	Huard.

Arrondissement de Cherbourg.

	MM.	MM.	MM.
Cherbourg.....	Queslin.....	Foulon, Quoniam.....	Laflambe.
Beaumont.....	Damourette.....	Fleury, Folliot-d'Urville	Millet.
Octeville.....	Marais.....	Pouillet, Lemarquand.	Porée.
Les Pieux.....	Madelaine.....	Folliot-d'Argence, Lequiéré des Rosiers...	Hilaire (Félix).
St-Pierre-Eglise.	Auvray.....	Rouxel, Michel.....	Garnier.

Arrondissement de Coutances.

	MM.	MM.	MM.
Coutances	Danguy.....	V. Leloutre, Scelle....	Noël.
Bréhal	Porée.....	Allain, Mahieut.....	Pichard.
Cerisy-la-Salle..	Hébert.....	Lechevalier, Jehenne...	Piel.
Gavray	Ernest Leroux...	Lechevalier, Niobey...	Leconte.
La Haye-du-Puits	Bouillon	Mottier, Levêque.....	Lecluze.
Montmart.-s. M.	Lenoel.....	Dupray, Vray.....	Campain.
Lessay.....	Couraye.....	Guillard, Lemaresquier.	Foucher.
Périers.....	Michau	Lecaudey-Magneville, Lecrosnier.....	Villedieu.
St-Malo-de-la-L.	Lair.	Chapel, Niobey.....	Vigot.
St-Sauveur-Lend.	Grandin.	Depériers-Lavallée, Bois..	Guénon.

Arrondissement de Mortain.

	MM.	MM.	MM
Mortain.....	Leteinturier-Laprise	Poullain.....	Debraize.
Barenton.....	Quesnel..	Postel	Guytard.
St-Hilaire-du-H.	Coispellier	Millet, Poret.....	Montdher.
Isigny	Heuzé.....	Le Bougre, Jouenne...	Davalis.
Juvigny.....	Gesbert.....	Taborel, Pasturel.....	Petitpas.
Saint-Pois.....	Laurent.....	Lemardeley, N.....	Danjou.
Sourdeval-la-B..		Lorier, Vaullegard.....	Picard.
Le Teilleul.	Lalouet.....	Renault, Rouelle.....	Coupel.

Arrondissement de Valognes.

	MM.	MM.	MM.
Barneville.....	De Gournay. ..	Renouf, notaire à Portbail.	Equillebecq.
Bricquebec.....	Viel.	N.....	Lerouvillois.
Montebourg	Lecouturier.....	Frigot.....	Lemarinel.
Quettehou.....	Hamelin.....	Duclouet.....	Laurent.
Ste-Mère-Eglise.	Cirou.....	N.....	Carbonnel.
St-Sauv-le-Vte..	Delisle.....	Lesachey, Tirel.....	Roblot.
Valognes.....	Sanson.....	Daireaux.....	Simon.

NOTAIRES.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.—MM. Thorel, *secrétaire;* Criquet, *trésorier;* Lehérissey, à Saint-Lo; Girard, à Cerisy-la-Forêt; Gervaise, *rapporteur,* à Domjean; Courois, à Saint-Jean-de-Daye; Dufour, à Pont-Hébert; Rozey, N..., à Carentan; Leconte, à Canisy; N..., à Marigny;

Denis, Hédouin, à Torigni-sur-Vire; Lebas, à Tessy-sur-Vire; Blouet, *syndic*, à Percy; Quillier, à la Chapelle-Enjuger; Regnault, à Montbray; Lechevalier, à Saint-Samson-de-Bonfossé; Gancel, à Saint-Clair.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES. — MM. Le Conte-La Prairie, Jourdan, *secrétaire*, à Avranches; Barbey, Denis, à Brécey; Baron, Desfeux, à Ducey; Dairou, *président*; Durier, *trésorier*; Taurines, à Granville; Fontaine, Jouenne, à la Haye-Pesnel; Chevalier, Geffroy, à Saint-James; Loyer, Barbé, Pontorson; Lemoine-Lechesney, Dairou, à Sartilly; Rachine et Lefébure, à Villedieu; Levionnais, Foisil, *notaires honoraires*.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG. — MM. Mabire, aux Pieux, *président*; Le Bourgeois, aux Pieux, *syndic*; Gosse, à Cherbourg, *secrétaire*; Goulhot, à Octeville, *rapporteur*; Le Bailly, à Beaumont, *trésorier*; Le Bouteiller, Delaporte et Druet, à Cherbourg; Hamel et Leveillé, à Saint-Pierre-Eglise; Pouillart, à Tourlaville; Olivier, à Sainte-Croix-Hague.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES — MM Saillard, *secrétaire*; Angot, Poulain, à Coutances; Delille fils, à Bréhal; Maheut, à Cérences; Jehenne, à Cerisy-la-Salle; D. Desponts, à Roncey; Guernier, à Gavray; Fonnard, au Mesnil-Garnier; Cirou, à Hambye; Fauvel fils, à Lessay; Baudoin, à Pirou; Dauvin, Godin, à la Haye-du-Puits; N.., à Prétot; Lelièvre, à Montmartin-sur-Mer; Lemaresquier, à Quettreville, *syndic*; Lecrosnier, *président*; Lair, à Périers; Niobey, Severie, à Blainville, *rapporteur*; Delalande, Saffray, à Saint-Sauveur-Lendelin.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN. — MM. Vezard, *secrétaire*; Bazin, Le Bigot, à Mortain; Blin, Fiault, à Barenton; Datin, André, Levesque, à Saint-Hilaire-du-Harcouët; Lebougre-Barbière, à Isigny; Cruchet, au Buat; Lechaptois, *rapporteur*; Ollivier, à Juvigny; Datin, à Saint-Pois; Poisnel, à Coulouvray-Boisbenâtre; Ronfel, *président*; Hardy, à Sourdeval, *trésorier*; Renault, au Teilleul; Colin, à Buais.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES. — MM. Huet-Bienville, Costard, Oury, à Valognes; Leroy, à Brix; Lesage, Hennequin, à Bricquebec; Lepelletier, Blandamour, à Montebourg; Lemarinel, Pain, à Saint-Sauveur-le-Vicomte; Duclouet, à Quettehou; Pannier-Lachaussée, à Saint-Vaast; Jourdan, à Barfleur; Félix, à Barneville; Renouf, à Portbail; Hairon-Desvaquants, à Sainte-Mère-Eglise; Leblond, à Pont-l'Abbé; Aubey, à Sainte-Marie-du-Mont.

ORDRE MILITAIRE.

16e Division,

Comprenant les départements d'Ille-et-Vilaine, du Morbihan, du Finistère, des Côtes-du-Nord, de la Mayenne et de la Manche.

M. DE SONIS, général de division, commandant; M. Boscals de Réals, chef d'escadron, aide-de-camp.

ÉTAT-MAJOR DE LA DIVISION.

MM. Bonssenard, lieutenant-colonel, chef d'état-major; Carlault, chef d'escadron; Chrétien, chef d'escadron; de Gibon, capitaine; de Kersauzon de Pennendreff, capitaine; Béziers-Lafosse, capitaine; Fortier de la Messelière, capitaine; Héry, capitaine, secrétaire-archiviste.

5e SUBDIVISION.

ETAT-MAJOR. — *Général commandant*, M. DU MOULIN C ✻.

Aide-de-camp. — M. Foulon, lieutenant au 73e de ligne.

INTENDANCE MILITAIRE. — *Adjoint de 1re classe, à Cherbourg :* M. Worms, ✻; sous-intendant de 2e classe, M. Lehouchu, à Saint-Lo.

Officiers d'administration des bureaux de l'intendance, N..., adjudant en 1er, à Cherbourg.

ETAT-MAJOR DES PLACES.—*Commandants de place*, MM. Courreck O✻, colonel, à Cherbourg; Lejosne O ✻, major de place; de la Bretesche O ✻, chef d'escadron à Granville.

Adjudants de place commandants des forts, MM. Guichard ✻, capitaine au fort de Querqueville, à Cherbourg; Watremetz ✻, capitaine au fort des Flamands, ; Carré ✻, capitaine au fort de l'île Pelée, à Cherbourg.

Adjudants de place, MM. Milet ✻ et Bainier ✻, capitaines; Lazillière ✻, lieutenant, secrétaire-archiviste, à Cherbourg.

Aumônier, M. Roïg dit de Bourdeville ✻, au fort de l'île Pelée.

ARTILLERIE. — *Directeur*, M. Hugon C ✻, colonel, à Cherbourg.

Sous-Directeurs, M. Pinczon du Sel ✻, chef d'escadron à Cherbourg; M. Petit O ✻, chef d'escadron, à Granville.

Adjoints, M. Mirguet ✻, capitaine, à Cherbourg.

GÉNIE. — *Directeur des fortifications*, M. Petit C ✻, colonel, à Cherbourg.

Chefs du génie, MM. Bourgeois O ✻, lieutenant-colonel, à Cherbourg; Gardier ✻, chef de bataillon, à la Hougue; N..., capitaine à Granville.

Chef de bataillon du génie, M. Houbigant O ✻, à Cherbourg.

Capitaines du génie, M. Marga, à Cherbourg.

RECRUTEMENT.—*Commandant du dépôt de la Manche*, M. Maignien ✻, chef de bataillon, à Saint-Lo.

Adjoint, N..., capitaine à Saint-Lo.

REMONTES GÉNÉRALES. — *Commandant du dépôt de Saint-Lo*, M. Becquet-Beaupré ✻, chef d'escadron à Saint-Lo.

Vétérinaire, N..., vétérinaire en 1er, à Saint-Lo.

SERVICE DES SUBSISTANCES MILITAIRES. — *Officier comptable de 1re classe*, M. Gourdoux, à Cherbourg.

GENDARMERIE.

16e LÉGION

Composée des compagnies d'Ille-et-Vilaine, de la Manche et de la Mayenne.

MM.
Roussel O ✻, lieutenant-colonel, à Rennes.
Bertrand de Laflotte ✻, chef d'escadron, à Saint-Lo.
Cochard ✻, capitaine, à Saint-Lo.
Molière, lieutenant-trésorier, à St-Lo.

MM.
Clémencet ✻, capitaine à Cherbourg.
Faure, capitaine à Coutances.
Conte, lieutenant, à Avranches.
Jean, lieutenant, à Mortain.
Antoine ✻, lieutenant, à Valognes.

Raymond, maréchal-des-logis, adjoint au trésorier, à Saint-Lo MM (1).

Service des Brigades.

DÉSIGNATION ET RÉSIDENCE des BRIGADES.	BRIGADES À CHEVAL de 6 hommes.	BRIGADES À CHEVAL de 5 hommes.	BRIGADES À pied de 5 hommes.	SOUS-OFFICIERS commandant les brigades.
Saint-Lo	»	»	»	MM. Cauquelin.
Idem	»	1	»	Bouvier.
Idem	»	1	1	Saint-Laurent.
Carentan	»	1	»	Humbert MM.
La Périne	»	1	»	Lecouillard MM.
Torigni-sur-Vire	»	1	»	Desprez.
Villebaudon	»	1	»	Jacqueline.
Bérigny	»	1	»	Goyvanier.
Marigny	»	1	»	Thumerel.
Canisy	»	1	»	Mahaut.
Tessy-sur-Vire	»	»	1	Vincenot.
Cherbourg	»	1	»	Leprevost MM.
Idem	»	»	1	Berthe.
Les Pieux	»	»	1	Eude.
Saint-Pierre-Eglise	»	»	1	Mesnil
Equeurdreville	»	»	1	Guinegault.
Beaumont	»	»	1	Horel MM.
Avranches	»	1	»	Martin.
Granville	»	1	»	Dorne.
Villedieu	»	1	»	Groult.
Pontorson	»	1	»	Thomas.
Ducey	»	1	»	Mangin.
Sartilly	»	1	»	Jauquet.
Brécey	»	»	1	Daveney.
Saint-James	»	»	1	Leclerc.
La Haye-Pesnel	»	»	1	Durel.
Mortain	»	1	»	Leyx MM.
Saint-Hilaire-du-Harcouët	»	1	»	Beauzemont.
Sourdeval	»	1	»	Journée.
Juvigny	»	1	»	Odet.
Le Teilleul	»	1	»	Hurel.
Saint-Pois	»	»	1	Lerévérend.
Barenton	»	»	1	Barbedette.
Isigny	»	»	1	Ginod.
Coutances	»	1	»	Ingouf.
Idem	»	»	1	Cherrier.
Périers	»	1	»	Le Maigre.
Gavray	»	1	»	Diguet.
Bréhal	»	1	»	Aubert.
Lessay	»	1	»	Royer.
Ceris-y-la-Salle	»	1	»	Lerossignol.
La Haye du-Puits	»	1	»	Perrin.
Agon	»	»	1	Carlière MM.

(1) Les lettres MM indiquent les décorés de la Médaille militaire.

DÉSIGNATION ET RÉSIDENCE des BRIGADES.	BRIGADES A CHEVAL de 6 hommes.	BRIGADES A CHEVAL de 5 hommes.	BRIGADES à pied de 5 hommes.	SOUS-OFFICIERS commandant les brigades.
Montmartin-sur-Mer.....	»	»	1	MM. Pinel.
Saint-Sauveur-Lendelin.....	»	»	1	Gersa Mm.
Valognes.....	»	1	»	Bellin.
Sainte-Mère-Eglise.....	»	1	»	Lechevallier.
Saint-Sauveur-le-Vicomte. ..	»	1	»	Letouzé.
Saint-Vaast.	»	1	»	Desfeux.
Montebourg	»	1	»	Massonnet.
Portbail.	»	»	1	Le Guelinel Mm.
Bricquebec	»	»	1	Lemaître.

MARINE.

Premier arrondissement maritime.

PRÉFECTURE MARITIME.

MM.
PENHOAT GO ✻, vice-amiral, préfet maritime.
Salmon C ✻, capitaine de vaisseau, 1er aide-de-camp.
Viquet ✻, lieutenant de vaisseau, aide de-camp.
De la Bonnivière de Beaumont ✻, lieutenant de vaisseau, aide-de camp.
Thiébot ✻, sous commissaire, chef du secrétariat.
D'Haranguier de Quincerot ✻, aide-commissaire, attaché au secrétariat.

MAJORITÉ GÉNÉRALE.— MM. Ducrest de Villeneuve C ✻, contre-amiral, major général ; Rieunier O ✻, capitaine de vaisseau, major ; Potestas O ✻, capitaine de frégate, aide-major ; Gardoni ✻, Vranken et de Neymet, lieutenants de vaisseau, sous-aides-majors ; Hanès ✻, lieutenant de vaisseau, chef du secrétariat ; Bodot O ✻, lieutenant de vaisseau, chargé de l'observatoire ; Grandin ✻, lieutenant de vaisseau, chargé des archives ; Jonnart ✻, capitaine de frégate, commissaire de la République, près le 1er Conseil de guerre permanent ; Fournier ✻, capitaine de frégate, inspecteur des sémaphores ; de Mornard ✻, lieutenant de vaisseau, commissaire de la République, près les Tribunaux maritimes ; Villemot ✻, lieutenant de vaisseau, rapporteur, près le 1er Conseil de guerre permanent.

MOUVEMENT DU PORT. — MM. Mottez C ✻, capitaine de vaisseau, directeur ; Guérin-Duvivier ✻ et de Fitz-James ✻, capitaines de frégate, sous-directeurs ; Boisnard ✻, Gourdan ✻, Maisse ✻, Becqué ✻, Dufour ✻ et Omnès, lieutenants de vaisseau.

MAJORITÉ DE LA FLOTTE. — MM. Conrad O ✻, capitaine de vaisseau, major de la flotte ; Delaun ✻, lieutenant de vaisseau, adjoint ; Arnault ✻, lieutenant de vaisseau, secrétaire.

DIVISION DES ÉQUIPAGES DE LA FLOTTE. — MM. Auger O✻, capitaine de frégate, commandant ; Baillond ✻, capitaine de frégate, commandant en second ; Godreinlle ✻, lieutenant de vaisseau, trésorier ; de Lauvens ✻, Piton, lieutenants de vaisseau, adjudants-majors ; Pigeard ✻, lieutenant de

vaisseau, capitaine d'habillement ; Salmon ✻, lieutenant de vaisseau, capitaine de casernement ; Dumont ✻, Le Canchon, Hardoin ✻, Martinant de Préneuf, Rendu ✻, Boual-Lardaine, de Maubeuge, lieutenant de vaisseau, capitaines de compagnie ; Dugé de Bernouville O ✻, médecin principal.

GENDARMERIE. — MM. Loréal ✻, chef d'escadron, commandant ; N...., capitaine trésorier ; Levallois, sous-lieutenant.

DIRECTION D'ARTILLERIE — MM. Laurent O ✻, colonel, directeur ; Grassin-Lerat ✻, lieutenant-colonel, sous-directeur ; Brinster ✻, chef d'escadron ; Quernel ✻ et Bourdiaux ✻, capitaines en 1er ; Laguarrigue de Survilliers ✻, capitaine en 2e, Vincent ✻, capitaine en résidence fixe.

ARTILLERIE. — 5e *compagnie d'ouvriers.* — MM. Martinie ✻, capitaine en 1er, Fournier ✻, capitaine en 2e ; Manec ✻ et Laguarrigue de Survilliers, lieutenants en 1er.

ARTILLERIE. — 25e *batterie.* — MM. Marmier ✻, capitaine en 1er ; Doucin, lieutenant en 1er ; Bédel, sous-lieutenant.

INFANTERIE. — *Etat-major.* — MM. Colomb C✻, colonel ; Azan O✻, lieutenant-colonel ; Marveaux O ✻, Herbillon O ✻, chefs de bataillon ; Outié O ✻, major ; Yvos ✻, Pernot ✻, Janelle ✻, capitaines adjudants-majors ; Ortus ✻, capitaine de tir ; Saudubray, lieutenant-trésorier ; Compienne ✻, capitaine d'habillement ; Senchet, lieutenant d'armement ; Jay, lieutenant adjoint au trésorier ; Bigallet, lieutenant adjoint à l'habillement, La Madeleine, sous-lieutenant, porte-drapeau ; Demoute ✻, médecin-major ; Mesny, Bertrand, médecins aides-majors.

1re *compagnie.*—MM. Delpoux ✻, capitaine ; Vener, lieutenant ; May ✻, sous-lieutenant.

8e *compagnie.* — MM. Arcis ✻, capitaine ; N...., lieutenant ; Cuthberb, sous-lieutenant.

10e *compagnie.* — MM. N..., capitaine ; Soyer, lieutenant ; Rozet, sous-lieutenant.

11e *compagnie.* — MM. N... , capitaine , Paillot ✻, lieutenant ; de la Tour-du-Pin de Chambly de la Charce, sous-lieutenant.

12e *compagnie.*— MM. Farcy O✻, capitaine ; N.., lieutenant ; Chaumet, sous-lieutenant.

13e *compagnie.*—MM. Bruzard ✻, capitaine ; Zunmermann, lieutenant ; de Barberin, sous-lieutenant.

14e *compagnie.* — MM. Sarret, capitaine ; Lambert, lieutenant ; de Manssey de Blavour, sous-lieutenant.

15e *compagnie.* — MM. Chalandre, capitaine ; Malézieux, lieutenant ; Triquet, sous-lieutenant.

16e *compagnie.*—MM. N..., capitaine ; Bonnafont ✻, lieutenant ; Authié, sous-lieutenant.

17e *compagnie.* — MM. Carrère, capitaine ; Soullat, lieutenant ; Dedour de Pierrefeu, sous-lieutenant.

18e *compagnie.* — MM. Rio, capitaine ; Guillemard, lieutenant ; N..., sous-lieutenant.

19e *compagnie.* — MM. Durel ✻, capitaine ; Bauche, lieutenant ; Sizeler, sous-lieutenant.

20e *compagnie.* — MM. Roux, capitaine ; N...., lieutenant ; Chatelain, sous-lieutenant.

21e *compagnie.*—MM. Lemaître ✻, capitaine ; Thomas ✻, lieutenant ; Croquebois, sous-lieutenant.

22e *compagnie* —MM. Deperry ✻, capitaine ; Durouchoux, lieutenant ; Jacquart, sous-lieutenant.

23e *compagnie*. MM. Daumain, capitaine ; N.. , lieutenant ; Larivière, sous-lieutenant.

27e *compagnie*. — MM. Lefebvre, capitaine ; Arnault, lieutenant ; Joubert, sous-lieutenant.

33e *compagnie*. — MM. de Rattazi ✻, capitaine ; Huguet, lieutenant ; Bouvier, sous-lieutenant.

Génie maritime. — MM. Moll C ✻, directeur des constructions navales ; de Robert O ✻, de Roussel O ✻, Aurous O ✻, ingénieurs de 1re classe ; Carlet ✻, ingénieur de 2e classe ; de Gérando ✻, Eynaud ✻, Bertin ✻, de Maupeou d'Ableiger, Vinot, Woirhaye, Andrade, sous-ingénieurs de 1re et de 2e classe ; Widmann, sous-ingénieur de 3e classe.

Commissariat. — MM. Aubin O ✻, commissaire général ; Chanceaulme O ✻, Le Brettevillois O ✻, Le Poittevin O ✻, Le Roy O ✻, commissaires ; Michelin ✻, Lavieille O ✻, Mondot ✻, commissaires-adjoints ; Rondeau ✻, Raoult ✻, Avoine ✻, Le Touzé ✻, Vaivre ✻, Joyau, Launay ✻, Pumpernéel ✻, Magnen ✻, Henry, Mainot, Edet, sous-commissaires ; Venard, Orange ✻, Le Jolis, Mesnage, Allanic, Belamer ✻, Clément, Prigent, Adam ✻, Kerdoneuf, Henry, Le Gallois, Léveillé, Garnier ✻, d'Haranguier de Quincerot ✻, Rossel, Gouel, Ledentu, Burgot, Vanryake, Chauvet, Sevès, Blanc, Barbaroux, Aube, Manoni, de la Ligerie, Leroux, aides-commissaires.

Travaux hydrauliques. — MM. Léonard, directeur ; Jenner ✻, ingénieur ordinaire de 2e classe ; Lestelle, ingénieur ordinaire de 3e classe.

Inspection. — MM. Gourjon O ✻, inspecteur en chef ; Bouchet O ✻, Le Comte ✻, Reynaud ✻, inspecteurs ; Douville ✻. Schmitt ✻, inspecteur-adjoints.

Service de santé.—MM. Gourrier O✻, président du conseil de santé ; Richaud O✻, médecins en chef ; Vincent ✻, pharmacien principal, membres du conseil de santé ; Hernault ✻, Princeau ✻, Ducret ✻, médecins de 1re classe ; Coste, Martin, Andrieu, médecins de 2e classe ; Villers ✻, pharmacien de 1re classe ; Egasse, pharmacien de 2e classe ; Louvière, Prévot, pharmaciens de 3e classe.

Service des manutentions.—MM. Le Sens ✻, chef de manutention principal ; Le Courtois, sous-chef.

Personnel administratif des directions de travaux. — MM. Prevost ✻, agent administratif principal ; Delaplace-Delange, Prouzat ✻, Gibert et Maignen, agents administratifs ; Pierrot, Rouxel, Brisset, Morin, Desquesnes, Maréchal et Plantard, sous-agents administratifs.

Comptables du matériel. — MM. Giot, agent comptable principal ; Gosselin, Couvin, Jourdan, Chardine, Moisy et Daniel, agents comptables ; Fontbonne, Coquard, Crouin, Le Pelley, Maillard, Marthe et Doucet, sous-agents comptables.

Trésorier des invalides.—M. Le Boucher ✻.

Ecole d'hydrographie.—M. Bornic ✻, professeur de 1re classe.

Aumoniers.—MM. Martin ✻, Lévesque ✻ et Néel.

Bibliothèques.—MM. Jaffrezic O✻, conservateur de la bibliothèque du port ; Augier ✻, conservateur de la bibliothèque de l'hôpital.

Mécaniciens principaux.—MM. Tricard ✻ et Postec ✻, mécaniciens principaux de 1re classe ; Florentin ✻, mécanicien principal de 2e classe.

Inscription maritime.— *Quartier de Cherbourg*. — MM. Dezert ✻, commissaire de l'inscription maritime ; Leclère, syndic à Fermanville ; Opron ✻, syndic à Cherbourg ; Leclère, syndic à Omonville-la-Rogue ; Letellier ✻, syndic à Diélette ; Enet, syndic à Carteret.

Quartier de la Hougue.—MM. Petit, commissaire de l'inscription mari-

time, Du Laurens, trésorier des invalides ; Chalette ✻, sous-commissaire administrateur du sous-quartier d'Isigny ; Dubos, syndic à Grandcamp ; Le Large, syndic à Isigny ; Le Mallier, syndic à Barenton ; Le Bizs ✻, syndic à la Hougne ; Lepart, syndic à Barfleur.

Deuxième arrondissement maritime.

Quartier de Granville.—*Commissariat.*—MM. Trève ✻, commissaire adjoint de la marine, commissaire de l'inscription maritime, à Granville ; de la Fontaine, sous-commissaire, administrateur du sous-quartier de Regnéville ; N., aide commissaire ; Perrotte, Fleury, Mallier, commis de 3e classe ; Langronne, Guimont et Porcher, commis de 4e classe.

Trésorerie des Invalides.—MM. Marnier ✻, trésorier de 2e classe, à Granville ; A. Le Roy, préposé du trésorier à Regnéville.

Hydrographie.—M. Audic, professeur de 3e classe.

Inspection des pêches.—M. Lamusse, inspecteur à Granville.

Syndics des gens de mer.—MM. La Bigne, à Granville ; Artigue, à Regnéville ; Buxe, à Avranches ; Coubrun, à Coutances ; Ermange, à Donville ; Hennequin, à Genest ; Porée, à Bricqueville ; Le Coupé, à Saint-Pair ; Lissot, à Blainville ; Nicolle, à Agon ; Lesage, à Carolles.

Gardes maritimes.—MM. Brierre, à Granville ; Duperron, à Agon ; Couraleau, à Courtils ; Daniel, à Gouville ; Jean (Emile), à Lingreville ; Laney, à Champeaux ; Durand, à Regnéville ; Thiberge, à Saint-Léonard-de-Vains.

Gendarmerie maritime.—MM. Walter, Roland, à Granville ; Hilaire, à Regnéville.

PONTS ET CHAUSSÉES.

Service ordinaire & hydraulique.

Ingénieur en chef de 2e classe.—M. ROUGEUL ✻, à Saint-Lo.

Ingénieur ordinaire de 1re classe.—M. Dinet, à Avranches.

Ingénieur ordinaire de 2e classe.—M. Fournier de Saint-Amand, à Cherbourg.

Ingénieurs ordinaires de 3e classe.—MM. Rocard, à Saint-Lo ; Thevenet, à Granville.

Conducteur principal.—M. Langlois, à Avranches.

Conducteurs embrigadés de 1re classe.—MM. Becquet, Chrétien, Pigault, à Avranches ; Dieux, à Cherbourg ; Levallois, à Mortain.

Conducteurs embrigadés de 2e classe.—MM. Rouault, Rouxel, à Cherbourg ; Godinet, à Saint-Lo.

Conducteurs embrigadés de 3e classe.—MM. Leroy (François), à Valognes ; Herbert, à Villedieu ; Lallemand, à Granville ; Olive, à Coutances ; Vallée, à Saint-Lo.

Conducteurs embrigadés de 4e classe.—MM. Sanson, à Carentan ; Amade, à Cherbourg ; Hervieu, à Saint-Lo.

Conducteurs auxiliaires.—MM. Planté, Omond, Savary et Rubé, à Saint-

Lo ; Lechevallier, Fleury, à Cherbourg ; Mignan et Loiseau, à Avranches; Servain, à Granville.

Employés secondaires de 1re classe.—MM. Omond, Lemonnier et Vallée, à Saint-Lo; Amfray et Jehenne, à Granville; Goupil, à Avranches; Enquebecq, à Cherbourg.

Employés secondaires de 2e classe.—Desmares, à Cherbourg; Joret, à Granville; Benoist, à Avranches.

Service maritime.

Ingénieur en chef de 1re classe.—MM. DESLANDES O✱, à Cherbourg;

Ingénieur ordinaire de 1re classe.—M. Dinet, à Avranches.

Ingénieurs ordinaires de 3e classe.—MM. Dubois, à Cherbourg; Rocard, à Saint-Lo; Thévenet, à Granville.

Conducteurs embrigadés de 1re classe.—MM. Leloutre, à Cherbourg; Le Poittevin, à Carentan; Hulbert, à Granville.

Conducteurs embrigadés de 2e classe.—MM. Le Bossé, à Saint-Lo; Le Gentil, à Cherbourg.

Conducteurs embrigadés de 4e classe.—MM. Saint, à Avranches; Simon, à Cherbourg; Dupuis, à Granville; Fleury, à Saint-Lo.

Conducteurs auxiliaires.—MM. Paysant, Poteaux et Gardin, à Cherbourg; Faûn, à Granville.

Employés secondaires de 1re classe.—MM. Marie, à Isigny ; Marest, Héleine et Colas, à Cherbourg; Tison, à Saint-Lo; Le Couteur, à Carentan.

Employés secondaires de 2e classe.—MM. Flambart, Leluan, à Cherbourg ; Marie (Eug.), à Saint-Lo; Millard, à Avranches; Vivien, à Granville.

Agent temporaire.—N., à Pontorson.

TRÉSORERIE GÉNÉRALE DES FINANCES.

M. POISSON ✱, Trésorier général, à Saint-Lo.

M. Le Gout-Gérard, fondé de pouvoirs du Trésorier général.

M. G. Hébert, caissier.

Receveurs particuliers.—MM. Degouffes-Denucques, à Avranches ; de Nanteuil, à Cherbourg; Cluseret, à Coutances; baron de la Rocque, à Mortain; Gaultier de Rigny, à Valognes.

Percepteurs surnuméraires.—MM. Leblanc et Jeanne, à Saint-Lo; Hervy, à Avranches; Le Brequier, à Cherbourg; Tardif, à Coutances; Herbin et Perrotte, à Mortain; N..., à Valognes.

SUCCURSALE DE LA BANQUE DE FRANCE, A SAINT-LO.

Directeur : M. TOUTAIN.

Censeurs : MM. Poisson ✱, Vieillard ✱, N...

Administrateurs : MM. Vibert, Levatois, I. Elie, Le Bas (A.), N... N...

ADMINISTRATION DES DOUANES.

Service administratif de perception.

Inspecteurs divisionnaires.—MM. Lenormant, à Granville; de Batsalle ✻, à Cherbourg; Simon, à Valognes.

Principalité de Granville.—MM. Le Roy de Brée, receveur principal, à Granville; Kervern, sous-inspecteur, à Granville; Barutaut, Truelle, Septans, vérificateurs, à Granville; Levanoye, Mirevaux, Lebas, Dairou, Dumoncel, commis, à Granville; Le Coupé, à Regnéville; Reulos, receveur, à Pontorson.

Principalité de Cherbourg—MM. Narrat ✻, receveur principal, à Cherbourg; Labe, sous-inspecteur; Potaire, contrôleur; Langevin, Chazot, Rey, vérificateurs; Houet, Cousin, de la Chapelle, commis principaux, à Cherbourg; Gouëlain, receveur, à Omonville; Le Moigne, receveur, à Barfleur; Hochet, receveur, à Saint-Vaast; Rondeau, commis, à Saint-Vaast; Lemonnier, receveur, à Portbail; Duhamelet, receveur, à Diélette; Thévenin, receveur, à Carentan; Hauville, commis, à Carentan.

Service des brigades.

MM. X..., capitaine, à Pont-Gilbert; Cardin, lieutenant, à Ardevon; Hamelin, lieutenant, à Saint-Jean-le-Thomas.

MM. Gallet de Santerre, capitaine, à Granville; Trotel, lieutenant, à Granville; Lestunff, lieutenant, à Regnéville; Picquot, lieutenant, commandant le cutter le *Coureur*.

MM. Lelay, capitaine, à Blainville; Le Gerriais, lieutenant, à Pirou.

MM. Halley, capitaine, à Portbail; Simon, lieutenant, à Carteret; Delacotte, lieutenant, à Glatigny.

MM. Hauvet, capitaine, à Diélette; Lebrun, lieutenant, au Rozel; Leneveu, lieutenant, à Siouville.

MM. Vautier, capitaine, à Omonville; Fleury, lieutenant, à Auderville; Butel, lieutenant, à Jobourg; Bellée, lieutenant, à Omonville.

MM. Simon, capitaine, à Cherbourg; Falaise et Deganne, lieutenants, à Cherbourg.

MM. Lépine, capitaine, à Barfleur; Lecler, lieutenant, à Fermanville; Dugardin, lieutenant, à Saint-Vaast.

MM. Boivin, capitaine, au Grand-Vey; Yver, lieutenant à Ravenoville; Le Canu, lieutenant, à Carentan.

ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES.

M. BRION, directeur.

MM. Fontanez, 1er commis, Lenoble, 2e commis, Cudrue, 3e commis, Guidet, 4e commis, Bosquet, surnuméraire.

MM. Leborgne, Tabourin, Podevin, inspecteurs.

Circonscription administrative de Saint-Lo.

Saint-Lo.—Marie, receveur principal entreposeur.
— Monnet, contrôleur.
— Laisney, Goupil, de Vocance, Frigot, Commis; Lemasurier et Desbeulles, surnuméraires.
— Lemoigne, receveur à cheval; Le Pennetier, commis principal.

Carentan.—Lemoyne, receveur à cheval ; Morel, commis principal.

Marigny.—Fouqué, receveur à cheval ; Levénard, commis principal.

Tessy.—Loyer, — Pitel, —

Torigny.—Lefrançois, — Guilbert, —

Coutances.—Huère, receveur entreposeur.
— Lecadet, commis principal de 1re classe, chef de poste.
— Lehodey, Garnier de la Villesbret, Constans, commis; Aubry, surnuméraire.
— De la Court, receveur à cheval; Marigny, commis principal.

Bréhal. — Mottay, receveur à cheval ; Daschers, commis principal.

Gavray.—Beaufils, — Clément, —

La Haye-du-Puits.—Leguelinel, — Loyer, —

Périers.—Dagorne, — Lelièvre, —

Sous-direction d'Avranches.

M. THÉBAULT ✻, sous-directeur.
MM. Cazin, commis ; Gauvain, surnuméraire.

Avranches.—Roumet, receveur principal.
— Bisson, contrôleur.
— Lesort, Etienne, Bernier, Martel, commis, Chevallier, surnuméraire.

Granville.—Duchez, contrôleur.
— Mulot, receveur particulier.
— Lemoigne, Hervieu, Choisnel, Lemasurier, Clément et Olivier, commis.

Brécey.—Leroy, receveur à cheval ; Pigeon, commis principal.

Ducey.—Guérin, — Dugué, —

Pontorson.—Clouard, — Lechartier, —

Sartilly.—Hamel, — Noblet, —

Villedieu.—Bréhier, — Lemoine, —

Mortain.—Lebourva, receveur entreposeur.
— Gourdel, Bessuand, commis.

Saint-Hilaire.—Roulier, receveur à cheval ; Fontaine, commis à cheval.

Sourdeval.—Michel, — Lefort, —

Le Teilleul.—Lebouc de la Bouteillère, receveur à cheval; Hamel, commis à cheval.

Service des papeteries.—Monmirel, commis, chef de poste.
— Lepésant, commis.

Sous-direction de Cherbourg.

M. CONSEIL, sous-directeur.
MM. Legrand, Lebedel, commis; Leguelinel, surnuméraire.

Cherbourg.—Lebedel, receveur principal entreposeur.
— Lelièvre, Philippe, contrôleur.
— Chuquet, Murat, Brothelande, Lecourt, Marchand, Nabucet, Fougeret, Bertho, Grivart, Masson, Salguez, Claston, commis ; Mocquet et Daireaux, surnuméraires.
— Fernagu, receveur à pied ; Oblin, commis principal à pied.

Beaumont. — Frigot, receveur à cheval ; Thonnet, commis principal.

Les Pieux.—Ledos, — Ferey, —

St-Pierre-Eglise;—Queudeville— Lagouche, —

Valognes.—Clerc, receveur entreposeur.
— Huon, commis principal, chef de poste.
— Lamy, commis.

Barneville.—Lecannelier, receveur à cheval ; Dupray-Beuzeville, commis principal.

Bricquebec.—Guidon, receveur à cheval ; Frémine, commis principal.

Montebourg.—Aubry, — Desrues, —

Ste-Mère-Eglise.—Gautier, — Larose, —

St-Sauv.-le-Vicomte.—Pinot, — Legendre, —

Saint Vaast.—Gravey, — Rouelle, —

ENREGISTREMENT, DOMAINES, TIMBRE

ET HYPOTHÈQUES.

MM. Thévenin, directeur ; Noël-Dumarais, inspecteur, à Saint-Lo.

Vérificateurs. — MM. Perrier ,à Saint-Lo ; Boulard, à Avranches ; Fontanez, à Coutances ; Fauchet, à Cherbourg ; Quinette, à Valognes ; Leroy, à Mortain ; Le Campion (Paul), 1er commis de direction.

Employés du timbre. — MM. Cudrue, garde-magasin et contrôleur de comptabilité ; Gâté, timbreur.

Receveurs de l'enregistrement et des domaines. MM. Darras, à Canisy ; Le Bidois, à Carentan ; Orieux, à Marigny ; Gauthier, à Percy ; Letard de la Bouralière, à Pont-Hébert ; Piquot, à Tessy-sur-Vire ; Plouin, à Torigni-sur-Vire ; Vimont, à Avranches ; de Morelli, à Brécey ; Loyer, à Ducey ; Lemouël, à Granville ; Roques, à la Haye-Pesnel ; Jeffredo, à Pontorson ; Jégouic, à Saint-James ; Guillemin à Sartilly ; Millet, à Villedieu ; Baveray, à Beaumont ; Lainé, à Saint-Pierre-Eglise ; Bargain, aux Pieux ; Moigno à Bréhal ; Ropert, à Cerisy-la-Salle, Dudouyt, à Gavray ; de Clamorgan, à la Haye-du-Puits ; Laurent, à Lessay ; Pitet, à Périers ; Dary, à Mortain ; Martine, à Barenton ; Lehuëroo, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Poullain, à St-Pois ; Bunoust, à Sourdeval ; Guillemin, à Valognes ; Chaumet, à Barneville ; Guesdon, à Bricquebec ; Delisle, à Montebourg ; Durand, à Sainte-Mère-Eglise ; Jamet, à Saint-Sauveur-le-Vicomte ; Morel, à Saint-Vaast.

Conservateurs des hypothèques. — MM. Couëtoux, à Saint-Lo, Pinart, à Avranches ; Bergeron, à Cherbourg ; Bouly de Lesdain, à Coutances ; Heurtevent-Premer, à Mortain ; Landouzy, à Valognes.

Receveurs des actes civils et des successions.—M. Prouverre-Lapommerie, à Saint-Lo ; Cazeaux, à Cherbourg ; Le Quéré, à Coutances.

Receveurs des actes judiciaires et des domaines. — M. David, à Saint-Lo ; Robin-Prévallée, à Coutances ; Guerrand, à Cherbourg.

ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES.

M. Prestavoine, directeur de 3e classe, à Saint-Lo.

M. Lemains, inspecteur de 3e classe, à Saint-Lo.
Thomas, premier commis de 1re classe, à Saint-Lo.

Contrôleurs.

Saint-Lo. — MM. Le Gouas, contrôleur principal de 2e classe et Touzard, contrôleur de 1re classe.

Avranches. — MM. Lechault et Deschamps, contrôleurs de 1re classe.

Granville. — M. Bonhomme, contrôleur principal de 2e classe.

Cherbourg. — MM. Pacheu, contrôleur principal de 1re classe; Garnier, Contrôleur de 2e classe.

Coutances. — MM. Vallée, contrôleur de 1re classe et Lefebvrier, contrôleur hors classe.

Mortain. — M. Josset, contrôleur de 3e classe.

Valognes. — M. Le Gouix, contrôleur de 2e classe.

Surnuméraires.

MM. Lefèvre et Bornic, à Saint-Lo.

PERCEPTEURS DES CONTRIBUTIONS.

CHEFS-LIEUX DE PERCEPTION ET COMMUNES QUI LES COMPOSENT.

Arrondissement de Saint-Lo.

Faucon de la londe, *Saint-Lo*, Agneaux.

Alix (Lucien), *Canisy*, Dangy, Quibou, Saint-Martin-de-Bonfossé et Soules.

Lemprière, *Carentan*, Auvers, Méautis, Saint-Côme-du-Mont.

de Chirée, *Gourfaleur*, (résidence à Saint-Lo), la Mancellière, le Mesnil-Herman, Saint-Ebrémond-de-Bonfossé, Saint-Romphaire, Saint-Samson-de-Bonfossé.

Le Grand, *Guilberville* (résidence à Torigni-sur-Vire, Giéville, le Perron, Placy-Montaigu, Saint-Symphorien.

Dudouyt, *la Colombe* (résidence à Percy), Beslon, le Chefresne, Margueray, Montabot, Montbray, Morigny.

Leloup, *Lozon* (résidence à Marigny), la Chapelle-Enjuger, le Mesnil-Eury, le Mesnil-Vigot, Montreuil, Remilly.

Desponts, *Marigny*, Carantilly, Hébécrevon, le Mesnil-Amey, Saint-Gilles.

Leloutre, *Moyon*, (résidence à Tessy-sur-Vire), Beaucoudray, Chevry, Fervaches, le Mesnil-Opac, le Mesnil-Raoult, Troisgots.

Méger, *Percy*, la Haye-Bellefonds, le Guislain, Maupertuis, Villebaudon.

Letellier, *Pont-Hébert*, Amigny, Cavigny, le Dézert, le Hommet-d'Arthenay, les Champs-de-Losque, Tribehou.

Pupin, *Saint-Clair*, Airel, Couvains, la Meauffe, Moon-sur-Elle, Saint-Jean-de-Savigny, Villiers-Fossard.

Dubois, *Sainte-Croix* (résidence à Saint-Lo), Baudre, la Barre-de-Semilly, la Luzerne, le Mesnil-Rouxelin, Rampan, Saint-Georges-de-Montcoq, Sainte-Suzanne-sur-Vire, Saint-Thomas.

CLAVREUL, *Saintenay*, Auxais, Raids, Saint-André-de-Bohon, Saint-Georges-de-Bohon.

LAFFOLEY, *Saint-Georges-d'Elle*, Bérigny, Cerisy-la-Forêt, Notre-Dame-d'Elle, Saint-André-de-l'Epine, Saint-Germain-d'Elle, Saint-Pierre-de-Semilly.

COURTEL, *Saint-Hilaire-Petitville* (résidence Carentan), Brévands, Catz, les Veys, Saint-Pellerin.

LÉCLUZE, *Saint-Jean-de-Daye*, Graignes, le Mesnil-Angot, le Mesnil-Véneron, Montmartin-en-Graignes, Saint-Fromond.

JEAN-DELAMARRE, *Saint-Jean-des-Baisants* (résidence à Torigni-sur-Vire) Biéville, Lamberville, Montrabot, Précorbin, Rouxeville, Vidouville.

LAFORGE, *Tessy sur-Vire*, Beuvrigny, Domjean, Fourneaux, Gouvets, St-Louet-sur-Vire, Saint-Vigor-des-Monts.

LETELLIER DE BLANCHART, *Torigni sur-Vire*, Brectouville, Condé-sur-Vire, la Chapelle-du-Fest, Saint-Amand.

Arrondissement d'Avranches.

MM.

DE CLINCHAMP, *Avranches*, le Val-Saint-Pair.

PIOGER, *Brécey*, Cuves, la Chapelle-Urée, le Grand-Celland, le Petit-Celland, les Cresnays, les Loges-sur-Brécey, Saint-Nicolas-des-Bois.

GUÉRIN, *Carnet*, (résidence à Saint-James), Argouges, la Croix-Avranchin; Montanel, Saint-Sénier-de-Beuvron, Vergoncey, Villiers.

TRINCOT, *Curey* (résidence à Pontorson), Aucey, Boucey, Cormeray, Macey, Sacey, Vessey.

BOULOT, *Ducey*, la Boulouze, le Mesnil-Ozenne, les Chéris, Marcilly, Saint-Quentin.

GUÉRARD, *Granville*, Bouillon, Donville, Saint-Aubin-des-Préaux, Saint-Nicolas-près-Granville, Saint-Pair, Saint-Planchers, Yquelon.

GAMBIER, *la Beslière* (résidence à la Haye-Hesnel), Folligny, Hocquigny, la Lucerne, la Rochelle, le Mesnildrey, Saint-Jean-des-Champs, Saint-Léger, Saint-Ursin.

CARRA, *la Haye-Pesnel*, Beauchamps, Champcervon, la Mouche, le Luot, le Tanu, les Chambres, Noirpalu, Sainte-Pience, Subligny.

CHAILLOU DE L'ETANG, *Montviron* (résidence à Sartilly), Bacilly, Champcey, Dragey, Genest, Lolif.

GROULT, *Pontaubault* (résidence à Avranches), Céaux, Courtils, Crollon, Juilley, Poilley, Précey.

ANGOT, *Pontorson*, Ardevon, Beauvoir, Huisnes, le Mont-Saint-Michel, les Pas, Moidrey, Servon, Tanis.

DE TESSON, *Ponts* (résidence à Avranches), Chavoy, Marcey, Plomb, Saint-Jean-de-la Haize, Vains.

ESNEU, *Rouffigny* (résidence à Villedieu), Bourgnenolles, Champrépus, Chérencé-le-Héron, Fleury, la Lande-d'Airou, Saultchevreuil.

GIRARD, *Saint-Georges-de-Livoye* (résidence à Brécey), Braffais, la Chaise-Baudouin, Notre-Dame-de-Livoye, Sainte-Eugienne, Saint-Jean-du-Corail, Tirepied, Vernix.

DUFOUC, *Saint-James*, Hamelin, Montjoie, Saint-Aubin-de-Terregatte, Saint-Laurent-de-Terregatte.

Le Masson, *Saint-Senier-sous-Avranches* (résidence à Avranches), la Godefroy, la Gohannière, Saint-Brice, Saint-Loup, Saint-Martin-des-Champs, Saint-Ovin.

Larrouy, *Sartilly*. Angey, Carolles, Champeaux, Ronthon, Saint-Jean-le-Thomas, Saint-Michel-des-Loups, Saint-Pierre-Langers.

Lemardeley, *Villedieu*, La Bloutière, Sainte-Cécile.

Arrondissement de Cherbourg.

MM.

De Masclary, *Cherbourg*.

Leblanc, *Beaumont*, Auderville, Digulleville, Eculleville, Gréville, Herqueville, Jobourg, Omonville-la-Petite, Omonville-la-Rogue, Saint-Germain-des-Vaux.

Tréhu, *Brillevast*, Canteloup, Clitourps. Gonneville, le Theil, le Vast.

Jean dit Pascal, *Equeurdreville* (résidence à Cherbourg), Hainneville, Nouainville, Octeville, Querqueville.

Mabire, *les Pieux*, Benoistville, Bricquebost, Grosville, Saint-Christophe-du-Foc, Sotteville.

Mac-Auliffe, *Martinvast*, Couville, Hardinvast, Saint-Martin-le-Gréard, Sideville, Teurthéville-Hague, Tollevast, Virandeville.

Bouthreuil, *Sainte-Croix-Hague*, Acqueville, Biville, Branville, Flottemanville-Hague, Nacqueville, Tonneville, Urville-Hague, Vrasville, Vauville.

N...., *Saint-Germain-le-Gaillard*, le Rozel, Pierreville, Surtainville.

Mareille ✻, *Saint-Pierre-Eglise*, Carneville, Cosqueville, Fermanville, Maupertus, Théville.

Regnault, *Siouville*, Flamanville, Hèauville, Helleville, Tréauville.

Pican, *Tocqueville*, Angoville, Gatteville, Gouberville, Néville, Réthôville, Varouville, Vrasville.

Tirel, *Tourlaville* (résidence à Cherbourg), Bretteville, Digosville, le Mesnil-Auval.

Arrondissement de Coutances.

MM.

Tuel, *Coutances*, Saint-Nicolas-de-Coutances, Saint-Pierre-de-Coutances.

Jehenne, *Agon*, Blainville, Gouville, Heugueville, Tourville,

Leconte, *Baudreville* (résidence à la Haye-du-Puits), Canville, Denneville, Doville, Glatigny, Saint-Nicolas-de-Pierrepont, Saint-Remy-des-Landes, Saint-Sauveur-de-Pierrepont, Surville.

Tanqueray, *Bréhal*, Anctoville, Bréville, Bricqueville-sur-Mer, Canteloup, Coudeville, Longueville, Muneville-sur-Mer.

Rihoury, *Cérences*, Bourey, Equilly, Hudimesnil, la Meurdraquière. le Loreur, le Mesnil-Aubert, Saint-Sauveur-la-Pommeraye.

Luce, *Cerisy la-Salle*, Belval, Cametours, Montpinchon, Ourville, Savigny.

Gilbert, *Courcy* (résidence à Coutances), Bricqueville-la-Blouette, Camberdon, Nicorps, Saussey.

Onfroy de Tracy, *Gavray*, le Mesnil-Amand, le Mesnil-Garnier, le Mesnil-Hue, le Mesnil-Rogues, le Mesnil-Villeman, Montaigu-les-Bois, Ver.

Dupin de Grandpré, *Gorges* (résidence à Périers), Baupte, Gonfreville, Lastelle, le Plessis, Nay, Saint-Germain-sur-Sèves, Saint-Jores, Sainte-Suzanne.

Legrand, *Hambye* (résidence à Gavray), Grimesnil. la Baleine. Lengronne, le Mesnil-Bonant, Saint-Denis-le-Gast, Sourdeval-les-Bois.

LEMIÈRE, *la Haye-du-Puits*, Bolleville, Gerville, Lithaire, Mobecq, Montgardon, Neufmesnil, Saint-Symphorien.

HERMARY, *Lessay*, Angoville-sur-Ay, Bretteville-sur-Ay, Laulne, Saint-Germain-sur-Ay, Saint-Patrice de-Claids, Vesly.

CAMPAIN, *le Mesnil-Bus*, Montcuit, Camprond, Hauteville-la-Guichard, le Lorey, Saint-Aubin-du-Perron.

COMBE, *Montmartin sur-Mer*, Annoville, Hautteville sur-Mer, Hérenguerville, Lingreville, Montchaton, Regnéville.

MONTIER, *Périers*, Feugères, Marchésieux, Saint-Martin-d'Aubigny, Saint-Sébastien-de-Raids.

DUJARDIN, *Pirou*, Anneville, Créances, Geffosses, la Feuillie, Millières.

PARIS, *Prétot*, Appeville, Coigny, Cretteville, Houtteville, Varenguebec, Vindefontaine.

COLLIBEAUX, *Quettreville*, Contrières, Hyenville, Orval, Trelly.

MICHEL, *Roncey*, Guéhébert, Notre-Dame-de-Cenilly, Saint-Denis-le-Vêtu, Saint-Martin-de-Cenilly.

ROGUELIN, *Saint-Malo-de-la-Lande* (résidence à Coutances), Anctoville, Boisroger, Brainville, Gratot, la Vendelée, Montsurvent, Servigny.

PATRIS, *Saint-Sauveur-Lendelin*, la Ronde-Haye, Monthuchon, Muneville-le-Bingard, Saint-Michel-de-la-Pierre, Vaudrimesnil.

Arrondissement de Mortain.

MM.

MONTEMBAULT, *Mortain*, Bion, Rancoudray, le Neufbourg, Saint-Barthélemy, Saint-Clément, Saint-Jean-du-Corail.

VEZARD, *Barenton*, Ger, Saint-Cyr, Saint-Georges-de-Rouelley.

LELONG, *Buais*, Ferrières, Heussé, Saint-Symphorien, Savigny-le-Vieux.

HERVY, *Isigny* (résidence à Saint-Hilaire-du-Harcouët), les Biards, le Buat, Chalandrey, la Mancellière, le Mesnil-Bœufs, le Mesnil-Thébault, Montgothier, Montigny, Naftel, Vézins.

HARLÉ, *Juvigny*, la Bazoge, Bellefontaine, Chasseguey, Chérencey, le Mesnil-Adelée, le Mesnil-Rainfray, le Mesnil-Tôve, Reffaveille.

VIEILLARD, *Milly* (résidence à Saint-Hilaire-du-Harcouët), Chevreville, Lapenty, Martigny, le Mesnillard, Parigny, Virey.

PINEL, *Notre-Dame-du-Touchet*, Fontenay, Romagny, Villechien.

LEREBOURS-PIGEONNIÈRE, *Saint-Hilaire-du-Harcouët*, les Loges-Marchis, Moulines, Saint-Brice-de-Landelles, Saint-Martin-de-Landelles.

CARRÉ, *Saint-Pois*, Boisyvon, la Chapelle-Cécelin, Coulouvray-Boisbenâtre, Lingeard, le Mesnil-Gilbert, Montjoie, Saint-Laurent, Saint-Martin-le-Bouillant, Saint-Maur-des-Bois.

HERVY, *Sourdeval*, Beaufiel, Brouains, le Fresne-Poret, Gathemo, Perriers, Saint-Martin-de-Chaulieu, Saint-Sauveur-de-Chaulieu, Vengeons.

PAILLARD DE CHÉNAY, *le Teilleul*, Husson, Sainte-Marie-des-Bois.

Arrondissement de Valognes.

MM.

BAIZE, *Valognes*, Huberville, Lieusaint, Yvetot.

CAZIN, *Barfleur*, Anneville-en-Saire, le Vicel, Montfarville, Sainte-Geneviève, Valcanville.

FERRAND, *Barneville*, Baubigny, Carteret, la Haye-d'Ectot, les Moitiers-d'Allonne, Saint-Pierre-d'Arthéglise, Séhoville, Sortosville-en-Beaumont.

LEMPERIÈRE (Charles), *Blosville*, Angoville-au-Plein, Carquebut, Hiesville, Houesville, Liesville, Sebeville.

Luce, *Brioquebec*, les Perques, le Vrétot, Quettetot.

Legouix, *Emondeville*, Azeville, Ecausseville, Fontenay, Fresville, Joganville, Saint-Marcouf.

Boloi le Cerff, *Lestre* (résidence à Montebourg), Ozeville, Quinéville, Saint-Germain-de-Tournebut, Saint-Floxel, Saint-Martin-d'Audouville, Vaudreville.

Guérin, *Montebourg*, Eroudeville, Flottemanville, Hémevez, le Ham, Saint-Cyr, Sortosville, Urville.

Anthouard. *Négreville* (résidence à Bricquebec). Breuville, Magneville, Morville, Saint-Martin-le-Hébert, Rauville-la-Bigot, Sottevast.

Auvray, *Néhou*, Colomby, Golleville, Sainte-Colombe, Biniville, Hauteville, Orglandes.

Le Bry-Taillis, *Picauville*, Amfreville, Beuzeville-la-Bastille, Gourbesville.

Alix (Florentin), *Portbail*, Fierville, le Valdécie, Saint-Georges-de-la-Rivière, Saint-Jean-de-la-Rivière, Saint-Lo-d'Ourville, Saint-Martin-du-Mesnil, Saint-Maurice.

Baco, *Quettehou* Aumeville-Lestre, Crasville, Octeville-la-Venelle, Teurthéville-Bocage, Videcosville.

Villette, *Saint-Sauveur-le-Vicomte*, Besneville, Catteville, Neuville-en-Beaumont, Rauville-la-Place, Taillepied, Crosville, Etienville, la Bonneville, les Moitiers-en-Bauptois, Reigneville.

Bernardeau de Valence, *Saint-Vaast*, la Pernelle, Morsalines, Réville.

Bucaille. *Sainte-Marie-du-Mont*, Audouville-la-Hubert, Boutteville, Bruchevillle, Saint-Martin-de-Varreville, Vierville.

Garnier, *Sainte-Mère-Eglise*, Beuzeville-au-Plain, Chef-du-Pont, Ecoqueneauville, Foucarville, Neuville-au-Plain, Saint-Germain-de-Varreville, Ravenoville, Turqueville.

Lataste, *Saussemesnil* (résidence à Valognes), Brix, Montaigu, Tamerville.

ADMINISTRATION DES FORÊTS.

Service des Dunes.

M. POUPAULT, garde général, en résidence à Alençon.

ADMINISTRATION DES POSTES.

DIRECTION DU DÉPARTEMENT.

MM.

CÉLÉRIÉ, *directeur*, à Saint-Lo.
Deslais, *contrôleur*, à Saint-Lo.
Cavalier, *commis de direction*, à Saint-Lo.
Buscail, *surnuméraire de direction*, à Saint-Lo.
Coquoin, *brigadier-facteur*, attaché à la direction, à Saint-Lo.

BUREAU DE SAINT-LO.

MM. Labro, *receveur principal* du Département ; Chatel, *commis de 1re classe ;* Hervieu, *commis de 2e classe ;* Le Bigot, *commis de 5e classe.*

BUREAU D'AVRANCHES.

MM. Coste de Champéron, *receveur ;* Boulloin, *commis de 1re classe ;* Pitel, *commis de 2e classe ;* Hec, *commis de 4e classe.*

BUREAU DE CHERBOURG.

MM. Pottier, *receveur;* Corbeau, *commis principal;* Breuil, *commis de 3e classe;* Raoult, *commis de 4e classe;* Delanneau, *commis de 5e classe;* Simon, *surnuméraire.*

BUREAU DE COUTANCES.

MM. Rocher, *receveur;* Bourges, *commis de 1re classe;* Cornet, *commis de 4e classe.*

BUREAU DE GRANVILLE.

MM. Arrivet, *receveur;* Davy de Boisroger, *commis de 1re classe;* Combet, *commis de 5e classe.*

BUREAUX SIMPLES.

Agon, Mlle Michel.
Barenton, Mme Bouilliaut.
Barfleur, Mme Burnel.
Barneville-sur-Mer, Mlle Créances.
Beaumont, Mlle Malherbe.
Brécey, Mlle Barbe.
Bréhal, Mlle Bouzeran.
Bricquebec, Mlle Rivière.
Canisy, Mme Branche.
Carentan, Mlle Enée.
Cerisy-la-Forêt, Mme Laisney.
Cerisy-la-Salle, Mlle Leconte.
Ducey, Mlle Tournebois.
Gavray, Mme veuve Duprey.
Juvigny-le-Tertre, Mme Balais.
La Haye-du-Puits, Mme Godey.
La Haye-Pesnel, Mme veuve Delcour.
Lessay, M. Devaine.
Marigny, Mme Papoin.
Montebourg, Mme veuve Longepierre.
Mortain, M. Lebigot.
Percy, Mlle Masson.
Périers, Mme Dugué.
La Périne, Mlle de Grammont.
Les Pieux, Mme Hamel.
Pont-l'Abbé, Mlle Picoré.
Pontorson, Mlle Gauvain.
Portbail, Mlle Hinet.
Saint-Clair-sur-Elle, Mlle Loy.
Sartilly, Mlle Bazire.
Sourdeval, Mlle Gaignet.
St-Hilaire-du-Harcouët, M. Legrain.
Saint-James, Mme ve Lemuet.
St-Malo-de-la-Lande, Mlle Bourdet.
Sainte-Mère-Eglise, Mme Pelégri.
St-Pierre-Eglise, Mlle Duchevreuil.
Saint-Pois, Mme Auvray.
St-Sauveu.-Lendelin, M. Godefroy.
St-Sauveur-le-Vicomte, Mlle Luce.
St-Vaast-la-Hougue, Mlle Foucher.
Le Teilleul, Mlle Lompech
Tessy-sur-Vire, Mme ve Lerat.
Torigni-sur-Vire, Mlle Frault.
Valognes, M. Thomas.
Villedieu, Mlle Vassault.

DISTRIBUTIONS.

Cérences, Mme Teurtris.
Créances, M. Lefebvre.
Flamanville, Mme ve Letourneur.
Ger, Mme Desvoyes.
Hambye, Mme Ternisien.
Isigny-le-Buat, Mlle Robert.
Martinvast, Mlle Viel.
Montmartin, Mlle Roumet.
Prétot, Mme Fortin.
Quettehou, M. Mahieu.
Regnéville, Mme ve Doguet.
Sottevast, Mlle Gesbert.
Sainteny, Mme Feuillet.
Sainte-Marie-du-Mont, Mlle Louail.
Le Vast, Mme Josse.
Villebaudon, Mlle Lefèvre.

RELAIS DE POSTE.

Saint-Lo, M. Hardel.
Avranches, Mme ve Boullier.
Bréhal, Mme ve Daigremont.
Carentan, M. Vaussy (gérant).
Cherbourg, Mme ve Launay.
Coutances, Mme ve Daigremont (titulaire).
Granville, M. Lequeux.
Mariany, M. Loi.
Périers, M. Vaussy.
Pontorson, M. Pélé.
St-Hilaire-du-Harcouët, M. Bachelot.
Saint-James, M. Belloir.
Torigni-sur-Vire, M. Duval.
Villedieu, Mme Letellier.

PERSONNEL DE L'INSPECTION DES TÉLÉGRAPHES.

Inspection à Cherbourg.

MM. Cherbonnel ✻, inspecteur de 1re classe ; Routier, employé de 2e classe ; Martelet, chef surveillant de 3e classe.

Direction de Saint-Lo.

MM. Béraud, directeur des transmissions de 2e classe ; Amaranthe, Lefebvre, employés de 3e classe ; Lecoutey, Mariette, employés auxiliaires ; Buard, facteur auxiliaire.

Station de Cherbourg.

MM. Monbrun, chef de station de 2e classe ; Hervé, Bernière, employés de 3e classe ; Renié, Postel, Perrin, Mariette, Fouque, Mottin, Pignot, Lepoittevin, employés auxiliaires ; Boireau, Madec, Leblond, stagiaires ; Avoine, facteur de 3e classe ; Vacher, Schwertzler, facteurs auxiliaires.

Gare de Cherbourg.

MM. Fouque, Lefay, employés de 3e classe.

Station de Granville.

MM. Verdez ✻, chef de station de 1re classe ; de Saint-Méloir, employé de 3e classe ; Lemuet, employé de 3e classe ; Leforestier, employé auxiliaire ; Hay, stagiaire ; Becquet, employé auxiliaire ; Aupinel, facteur de 3e classe.

Bureau de Coutances.

M. Dupont, employé de 3e classe.

Bureau de Valognes.

M. Tallandeau, employé de 4e classe ; Mme Tallendeau, auxiliaire ; M. Launey, employé auxiliaire,

Bureau de Carentan.

M. Daujou, employé de 4e classe ; Mme Daujou, auxiliaire.

Bureau d'Avranches.

MM. Guillier, employé de 2e classe ; Hamelin, employé auxiliaire ; Jean, facteur auxiliaire.

Bureau de Mortain.

Mlle Main, agent auxiliaire.

17 Sémaphores, gérés chacun par un chef guetteur et un guetteur.

18 Bureaux municipaux, gérés chacun par un agent désigné par le Maire.

7 Surveillants chargés de l'entretien des lignes.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST.

LIGNE DE PARIS A CHERBOURG ET A SAINT-LO, ET LIGNE DE PARIS A GRANVILLE.

Service de la Compagnie.

M. Pierrard ✱, directeur de la Compagnie, rue d'Amsterdam, n° 5, et Saint-Lazare, 124.

M. Coindard ✱, secrétaire général de la compagnie.

Exploitation.

M. Fessard O ✱, ingénieur en chef des ponts et chaussées, chef de l'exploitation, rue d'Amsterdam, n° 13, à Paris.

Service du Mouvement.

M. Protais ✱, M. Bisson ✱, } agents généraux du mouvement.

M. Tailleau, chef du mouvement, à Caen.

Service commercial.

M. Pingrez, chef du service.

M. Marteau, inspecteur commercial, à Caen.

Service de l'Entretien et de la Surveillance.

M. Clerc ✱, ingénieur des ponts et chaussées, chef du service, rue de Londres, 49, à Paris.

M. Delacour, chef de division, à Caen.

Service du Matériel et de la Traction.

M. Mayer ✱, ingénieur, chef du service, rue de Londres, 49, à Paris.

Service de la Construction.

M. Delaître ✱, ingénieur en chef des ponts et chaussées, chef du service, rue de Londres, 49, à Paris.

M. Gaudin ✱, ingénieur des ponts et chaussées, faisant fonctions d'ingénieur en chef, à Vire.

MM. Lallemand, chef de section, à Villedieu; Crazot, *idem*, au Tanu; Armelin, *idem*, à la Haye-Pesnel; Levallois, *idem*, à Granville.

Service du contrôle de l'Etat.

1° Pour l'exploitation.

M. Duparc O ✱, inspecteur général des ponts et chaussées, à Paris, rue Godot-de-Mauroy, 18.

M. Géraldy, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées de 2e classe, à Caen.

M. Vieillard, ingénieur ordinaire des mines de 2e classe, à Caen.

M. Tannery, conducteur des ponts et chaussées de 1re classe, à Caen.

M. Fornier, garde-mines de 2e classe, à Caen.

Surveillance administrative.

M. Le Poultier, commissaire de 1re classe, à Saint-Lo.

M. Bourgogne, commissaire de 4e classe, à Cherbourg.

2e Pour la construction.

LIGNES DE PARIS A GRANVILLE, ET DE SAINT-LO A LAMBALLE.

M. Brame ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Paris, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 71.

M. de la Tournerie ✻, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées, à Domfront (Orne).

M. Rocard, ingénieur des ponts et chaussées, à Saint-Lo (Manche).

M. Foucault de Fourcroy, ingénieur des ponts et chaussées, à Saint-Malo (Ile-et-Vilaine).

M. Dinet ✻, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées, à Avranches (Manche).

SERVICE VICINAL.

M. LEROY, agent-voyer en chef, à Saint-Lo.

AGENTS-VOYERS D'ARRONDISSEMENT.

MM. Gosselin, à Saint-Lo ; Langlois, à Avranches ; Levallois, à Cherbourg ; Le Capelain, à Coutances ; Fleury, à Mortain ; Duval, à Valognes.

Agents-Voyers et Employés attachés aux divers bureaux.

BUREAUX DE L'AGENT-VOYER EN CHEF.

MM. Lelièvre, agent-voyer, chef de bureau ; Lemoigne, agent-voyer, dessinateur ; Huguenin, agent-voyer, chargé de la comptabilité ; Damecourt, expéditionnaire.

BUREAUX DES ARRONDISSEMENTS (Employés de comptabilité).

MM. Lacolley, agent-voyer surnuméraire, à Cherbourg ; Thébault, agent-voyer surnuméraire, à Saint-Lo ; Letondeur, à Avranches ; Auger, à Coutances ; Maillard, à Mortain ; Moricet, à Valognes.

AGENTS-VOYERS CANTONAUX.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. Pontis et Menant, à Saint-Lo ; Lecomte, à Percy ; Hermann, à Torigni ; Guillouf, à Carentan.

Arrondissement d'Avranches. — MM. Marie, à Granville ; Lerebourg, à Villedieu ; Lechanteur, à Saint-James ; Lepine et Bénard, à Avranches.

Arrondissement de Cherbourg. — MM. Victor, à Cherbourg ; Fortin, à Saint-Pierre-Eglise ; Mesnage, aux Pieux.

Arrondissement de Coutances. — MM. Colibeaux et Lepelletier, à Coutances ; Enquebecq, à la Haye-du-Puits ; Roger, à Gavray ; Lepuissant, à Périers ; Jeanne, à Bréhal.

Arrondissement de Mortain. — MM. Hergault, à Saint-Pois ; Durel, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Bernard, à Mortain ; Martin, au Teilleul.

Arrondissement de Valognes. — MM. Pilard, à Saint-Sauveur-le-Vicomte ; Lecoquierre, à Briequebec ; Douchin, à Quettehou ; Milkulicz, à Sainte-Mère-Eglise ; Delabre, à Valognes.

L'Agent-Voyer en chef est chargé, sous l'autorité du Préfet, de la direction et de la haute surveillance du service vicinal dans le Département, sous toutes réserves des attributions des Sous-Préfets.

Il remplit toutes les missions qui lui sont confiées par le Préfet, en raison de son service.

Ses bureaux sont installés à la préfecture (au rez de chaussée, à droite en

entrant). Le public y est admis tous les jours; excepté les dimanches et fêtes, de dix heures du matin à trois heures du soir.

Les Agents-Voyers d'arrondissement sont spécialement chargés, sous la direction de l'Agent-Voyer en chef, de l'étude des projets, de la rédaction des devis, de la surveillance et de l'exécution de tous les travaux concernant les chemins de grande communication et d'intérêt commun, et de la comptabilité y relative.

Ils exercent une surveillance directe sur toutes les opérations confiées aux Agents-Voyers cantonaux, dont ils dirigent et contrôlent le service.

Leurs bureaux sont installés dans les hôtels des Sous-Préfectures. Ceux de l'Agent-Voyer d'arrondissement de Saint-Lo sont à la Préfecture, près des bureaux de l'Agent-Voyer en chef.

Les Agents-Voyers cantonaux sont plus spécialement chargés des détails du service actif, qu'ils conduisent sous la direction et la surveillance de l'Agent-Voyer en chef et de l'Agent-Voyer d'arrondissement, et sous l'autorité du Préfet, du Sous-Préfet et du Maire.

En ce qui concerne les chemins vicinaux ordinaires, ils dressent les projets et devis, contrôlent, sous la surveillance du Maire ou de son délégué, l'emploi des prestations en nature, assistent aux adjudications, surveillent l'exécution des travaux et procèdent à leur réception, en présence du Maire ou de l'Adjoint, ou de tout autre conseiller municipal, délégué.

Ils émettent leur avis sur les demandes d'alignement, d'autorisation de construire ou de réparer des bâtiments et clôtures le long des chemins vicinaux de toutes classes.

Ils assurent l'exécution des arrêtés du Préfet et des Maires, relatifs à la vicinalité; ils constatent, par des procès-verbaux, les infractions aux règlements, les entreprises commises sur les chemins, en résumé toutes les contraventions en matière de voirie vicinale.

Ils doivent se rendre dans les communes toutes les fois que leur présence y est nécessaire.

La résidence des Agents-Voyers cantonaux et la composition de chaque circonscription vicinale sont déterminées par l'arrêté préfectoral du 30 décembre 1868 (n° 70 du *Recueil des actes administratifs* pour l'année 1868).

Les Agents-Voyers cantonaux, dont le domicile est fixé au chef-lieu de Préfecture ou de Sous-Préfecture, ont leur bureau annexé à celui de l'Agent-Voyer d'arrondissement, et sont tenus d'y travailler lorsque leur service ne nécessite pas leur présence sur les chemins.

Enfin, toute mesure qui intéresse la conservation et la police des chemins vicinaux est confiée à la surveillance des Agents-Voyers en général, chacun dans les limites de ses attributions.

Mais il est formellement interdit aux Agents-Voyers de s'occuper d'affaires quelconques, mêmes communales, en dehors du service de la vicinalité, à moins d'une autorisation spéciale et personnelle, accordée par le Préfet, et qui leur serait transmise par l'intermédiaire de l'Agent-Voyer en chef.

CLERGÉ DU DIOCÈSE.

Mgr BRAVARD ✻ (Jean-Pierre), né à Husson (Loire), le 20 février 1811, sacré à Sens le 28 octobre 1862 ; 87e évêque.

Vicaires généraux.

MM. Croulebois ✻ et Caillemer, agréés par le Gouvernement ; Bénésit, supérieur du Grand-Séminaire ; Harel, chanoine.

Secrétariat de l'Evêché.

MM. Febvrier, secrétaire ; Joubin, pro-secrétaire.

MM. Doublet, trésorier ; Deligand, aumônier de Mgr l'Evêque.

Chanoines d'honneur.

NN. SS. Guynemer de la Haillandière, ancien évêque de Vincennes ; Dupont des Loges ✻, évêque de Metz ; Guilbert ✻, évêque de Gap.

Chanoines titulaires.

MM. Harel, grand-chantre ; Doublet, Truffaut, Deligand, Febvrier, Ameline, Laisney, Lecanu.

Chanoines honoraires résidant dans le diocèse.

MM. Buhot, Lucas Girardville ✻, Garnier, Paimblant, Adeline, Savary, Menant, Bénésit, Guesnon, Lepelley ✻, Avice, Oury, Lelaizant, Mauviel, Gournel, Gilles, Lair ✻, Godefroy, Lerenard, Colet, Lerendu, Louis, Lemardelé, Bitouzé, Legrand, Roquière, Duval, Martinière, Touzé, Langenais, Barenton, Besnard, Turgis ✻, Ollivier, Mabire, Lebedel, Guérin, Dupont ✻, Mahier, Lemaignen, Lerouge, Lecaplain, Leroy ✻, Gillot, Poullain, Rihouey, Le Goupils, Barbenchon, Roger, Hirard, Jouenne, Clément, Hersent, Lecordier, Desprès, Thomas.

Chanoines honoraires hors du diocèse.

MM. Robert, Desprez ✻, Barret, Coubard, Mezière, Cousin, Gravey, Mey, Suchet, Durand, Patouillard, Collan, Brunois, Germain, Dumas.

Grand-Séminaire.

MM. Bénésit, supérieur ; Bizon, directeur, trésorier, professeur de morale ; Marquet, économe, professeur du cours de prédication ; Marty, professeur de dogme ; Coste, professeur de théologie (1re année) ; Olivier, professeur d'écriture sainte ; Decorbie, professeur de philosophie (2e année).

Bureau d'administration des Séminaires.

Mgr l'Evêque, président ; MM. Bénésit, supérieur du grand-séminaire ; Marquet, économe, ; Bizon, trésorier ; Febvrier, chanoine, secrétaire.

Missionnaires du diocèse.

A Périers. — MM. Geslon, supérieur; Barbey-d'Aurevilly, Boucher, Gueuset, Courné, Tirhard, Desportes, Lengronne, Feret.

A Notre-Dame-sur-Vire. — MM. Yvetot, supérieur ; Regnault, Baudry, Lebedel, Divetain.

Dans l'ancienne Abbaye du Mont-Saint-Michel. — MM. Robert, supérieur ; Bourbon, Bernard, Bourgoin, Remond.

Chapelains de communautés religieuses

A Avranches, *Ursulines*, M. Vaultier ; *Sœurs de Notre-Dame du Mont-Carmel*, M. Richer ; à Saint-James, *Trinitaires*, M. Besnard ; à Ducey, *Trinitaires*, M. Guilmin ; à Granville, *Sœurs de Saint-Thomas-de-Villeneuve*, M. Leroux ; à Cherbourg, *Sœurs de la Charité des SS. Cœurs de Jésus et de Marie*, M. Godefroy ; à Saint-Pierre-Eglise, *Augustines*, M. Dallain ; à Coutances, *Augustines*, M. Torquet ; à Coutances, *Sacré-Cœur*, M. Béatrix ; à Mortain, *Ursulines*, M. N....; à Barenton, *Augustines*, M. Gosse ; à Saint-Lo, *Bon-Sauveur*, MM. Lepoil, Ménard ; à Carentan, *Augustines*, M. Malenfant ; à Valognes, *Bénédictines*, M. Ambrais ; *Augustines*, M. Desprez ; à St-Sauveur-le-Vicomte, *Sœurs de la Miséricorde*, M. Lerenard ; à Picauville, *Bon-Sauveur*, MM. Allain, Leroux ; à Montebourg, *Etablissement et Ecole stagiaire des Frères de la Miséricorde*, M. Vasselin.

Aumoniers d'Hospices.

A Avranches, M. Massy ; à Granville, M. Lerouge ; à Pontorson, M. Lan-

giols ; à Saint-James, M. Deslandes ; à Cherbourg, M. Fafin ; à Coutances, M. Leguerrier ; à Périers, M. Pagny ; à Mortain, M. Gervais ; à Saint-Lo, M. Ollivier ; à Carentan, M. Goutière ; à Valognes, M. Leréverend ; à Montebourg, M. Pergeaux ; à Villedieu, M. Lebedel ; à Torigni, M. Rihouet.

Aumôniers de la Marine.

A Cherbourg, hôpital maritime, M. Levesque ✻ ; arsenal, M. Martin ✻ ; sur des navires de l'Etat, MM. Piel ✻, Néel ; à Toulon, hôpital maritime, M. Cleret ✻.

Aumônier des Prisons.

A Avranches, M. Letimonnier ; à Cherbourg, M. Viel-Hautmesnil ; à Coutances, M. Hersent ; à Saint-Lo, M. Binet ; à Mortain, M. Ameline ; à Valognes, M. Fauvel.

Prêtres du diocèse employés dans l'instruction publique.

A Coutances, MM. Lair ✻, proviseur du lycée, Pigeon, aumônier ; à Avranches, M. Roisille, aumônier ; à Cherbourg, M. Dupont, aumônier ; à Saint-Lo, M. Defonteney, aumônier de l'école normale.

Archiviste du diocèse : M. Hersent.

ÉTABLISSEMENTS ECCLÉSIASTIQUES

Petit-Séminaire et Collége diocésain de Saint-Lo,

MM. Supérieur : Durel, prêtre. — Directeur : Lemonnier, prêtre. — Philosophie : Bouscaillou, prêtre. — Rhétorique : Maquerel, prêtre. — Sciences : Cabart, prêtre ; Quesnel, diacre. — Histoire : Binet, prêtre. — Seconde : Deboskre, prêtre. — Troisième : Lemains, prêtre. — Quatrième : Viel, prêtre. — Cinquième : Mesnildrey, prêtre. — Sixième : Cochard, prêtre. — Septième : Poulain, diacre. — Huitième : Mesplet, prêtre. — Français : 3e année, Carrard, diacre ; 2e année, Saillard, diacre ; 1re année, un laïque. — Anglais : un laïque. — Présidents d'étude : Blin, prêtre ; Desjardins, prêtre ; Lenoir, prêtre ; Blin, diacre.

Nombre d'élèves : 356, dont 287 internes et 69 externes.

Petit-Séminaire de Mortain.

MM. Supérieur : Gillot, chanoine-honoraire. — Directeur : Maillard P., prêtre. — Philosophie : Dubois, prêtre. — Rhétorique : Boursin, prêtre. — Sciences : Maillard, Amand, prêtre ; Ameline, prêtre. — Histoire : Ameline, prêtre. — Seconde, chargé du cours : Lemesnager, prêtre. — Troisième ; Maillard, (Pierre), prêtre. — Quatrième : Lemasle, prêtre. — Cinquième et sixième : Prével, prêtre. — Septième et huitième : Lemoine, sous-diacre. — Cours professionnel : Cosson, prêtre, et un laïque. — Anglais : M. le supérieur. — Présidents d'étude : Abraham, prêtre ; Leboulenger, prêtre.

Nombre d'élèves : 180, dont 173 internes et 7 externes.

Petit-Séminaire et Collége diocésain de Valognes.

MM. Supérieur : Tessero, prêtre. — Directeur : Gillouard, prêtre. — Philosophie : Marie, prêtre. — Rhétorique : Gillouard, prêtre. — Sciences : Dufil, prêtre ; Plessis, prêtre. — Histoire : N... — Seconde : Truffaut, prêtre. — Troisième : Lecroisey, prêtre. — Quatrième : Evéno, prêtre. — Cinquième : Jollivel, prêtre. — Sixième : Morice, prêtre. — Septième : Bloche, prêtre. — Huitième : Longronne, (F.), prêtre. — Anglais : N... — Présidents d'étude : Boissel, prêtre ; Henry, prêtre ; Scelles, prêtre.

Nombre d'élèves : 202, dont 160 internes et 42 externes.

CULTE PROTESTANT.

Ministres du Saint Evangile.

MM. N. , à Cherbourg et à Siouville ; Lourde de la Place, au Chefresne et à Saint-Lo.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

ACADÉMIE DE CAEN

M. ALLOU O✻, Recteur de l'Académie.

SERVICE ACADÉMIQUE DE LA MANCHE.

MM. Guiot ✻, inspecteur d'Académie.
Sieck, commis de l'inspection

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MM. Vaultier ✻, préfet, président ; Mgr Bravard, évêque de Coutances et d'Avranches ✻, ou en son absence, l'abbé Caillemer, vicaire-général, délégué ; Guiot ✻, inspecteur d'Académie ; Breuil, inspecteur primaire de l'arrondissement de Saint-Lo, secrétaire ; Duhamel ✻, président du tribunal civil de Saint-Lo, membre du Conseil municipal ; Hoffmann, procureur de la république, à Saint-Lo ; Gouville, membre du Conseil général, maire de Carentan ; Lucas-Girardville ✻, archiprêtre, curé-doyen de Notre-Dame de Saint-Lo ; Sanson ✻, membre du Conseil général, maire d'Avranches ; le comte de Kergorlay O✻, membre du Conseil général ; Lourde de la Place, pasteur protestant.

INSTRUCTION SECONDAIRE.

Lycée national de Coutances.

MM. l'abbé Lair ✻, proviseur.

Fierville, censeur des études ; l'abbé Pigeon, aumônier ; Glorget, économe ; Lecaplain, 1er commis d'économat.

Philosophie : Laforest ; rhétorique : Person ; Seconde : Lemarchand ; Troisième : Blier ; Sciences physiques : Harivel et Lemoine ; Mathématiques : Chatillon et Daligault ; Histoire : Héon ; Langue anglaise et langue allemande : Lecocq et Lebreton ; Dessin d'imitation : Quesnel ; Travaux graphiques : Harivel ; Quatrième : Leparquier ; Cinquième : Lemonnier ; Sixième : Lemare ; Septième : Lemaître ; Huitième : Lelièvre ; Neuvième : Daireaux, (Louis). — Enseignement secondaire spécial : MM. d'Héral de Brisée ✻ d'Espagne ; Harivel ; Lemoine ; Héon ; Lebasnier ; Fauchon ; Muriel ; Classe primaire : Félix ; Surveillant général : Lebreton ; Maîtres répétiteurs : Carabeuf ; Prioult ; Blin ; Caillet ; Lenoir ; Lesaulnier ; Chapdelaine.

Boursiers nationaux	**13**
— départementaux	**7**
— communaux	**9**
Pensionnaires libres	**143**
Demi-pensionnaires	**8**
Externes surveillés	**13**
Total des internes	**193**
Externes libres	**124**
Total des élèves au 31 décembre 1871	**317**

COLLÉGES COMMUNAUX.

Collége d'Avranches.

MM. Levesque, principal.

Salmon, sous-principal ; L'abbé Roisille, aumônier ; Philosophie : Benard ; Rhétorique : Lehéricher ; Seconde : Doutelleaux ; Troisième : Nelet ; Sciences physiques : Loyer ; Mathématiques : Minaid et Vilquin ; Dessin : Fouqué ; Travaux graphiques : Pigault ; Langue anglaise : Lehéricher ; Quatrième : Doré ; Cinquième : Lemesle ; Sixième : Chesnay ; Septième : Lelandais ; Huitième : Gilbert, fils ; Enseignement secondaire spécial : Loyer ; Vilquin ; Doutelleaux ; Danjou ; Salmon ; Encoignard ; classe primaire : Créances.

Collége de Cherbourg.

MM. Vibert, principal.

Coquerel, sous-principal ; L'abbé Dupont, aumônier ; Philosophie : Favié ; Rhétorique : Allègre ; Seconde : Néel ; Troisième : Lebarrier ; Mathématiques : Le Barbé ; Denis et Jaffrès ; Sciences physiques : Coquerel ; Langue anglaise : Locway ; Langue allemande : N ....; Dessin : Jennet ; Quatrième : Lelièvre ; Cinquième : Lequesne ; Sixième : Wolf ; Septième : Quevillon ; Huitième : Lereverend ; Ecole préparatoire à l'école navale : Lebarbé ; Denis ; Jaffrès ; Frigoult ; Coquerel ; Enseignement secondaire spécial : Jeanne ; Lechevallier ; Ménard ; Coquerel ; Classe primaire : Pignet ; Duval.

Collége de Mortain.

MM. Duchemin, principal.

L'abbé Turgot, aumônier ; Philosophie et rhétorique : Pierre ; Seconde et troisième : Duchemin ; Quatrième et cinquième : Germain ; Sixième et septième : Guilmé ; Huitième : Delarocque ; Enseignement secondaire spécial : Robbes, (Pierre) ; Sciences mathématiques et sciences physiques : Retout ; Classe primaire : Troude ; Dessin et travaux graphiques : Robbes.

Collége de Saint-Hilaire-du-Harcouët.

MM. Lebailly, principal.

Troisième et quatrième : Levallois ; Cinquième et sixième : Mottin ; Septième et huitième : Gallouin ; Sciences : Lebailly ; Cours primaire supérieur : Lecroisey ; Classe primaire : Dumont.

INSTRUCTION PRIMAIRE.

MM. Desroziers, à Avranches ; Bréard, à Cherbourg ; Piquois, à Coutances ; Fouques, à Mortain ; Breult, à Saint-Lo ; Lemarquand, à Valognes.

Jury d'examen des aspirants au brevet de capacité.

MM. Denis, avocat, président ; L'abbé Hamel, curé de Saint-Martin-de-Varreville ; L'abbé Durel, supérieur du collége diocésain de Saint-Lo ; Rougeul, ingénieur en chef des ponts et chaussées ; Rocard, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées ; Harivel, professeur de sciences physiques au lycée de Coutances ; Delaplanche, directeur à l'école normale de Saint-Lo, adjoint pour l'examen des aspirantes ; Breult, inspecteur primaire, secrétaire.

Dames adjointes pour l'examen des travaux d'aiguille des aspirantes.

Mmes Vaultier, Duhamel, Guiot, et les deux Sœurs directrices de l'ouvroir à l'hospice de Saint-Lo.

Commission de surveillance de l'école normale de Saint-Lo.

MM. Dubois ✻, ancien membre du Conseil général, ancien maire de Saint-Lo, *président* ; Lemonnier de Gouville, juge du tribunal civil de

Saint-Lo, *commissaire ordonnateur des dépenses ;* Rougeul ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées ; Lucas-Girardville ✻, archiprêtre, curé-doyen de Notre-Dame de Saint-Lo ; Vieillard ✻, ancien directeur des contributions directes.

Fonctionnaires de l'école.

MM. Delaplanche, directeur ; Labbé Defonteney, aumônier ; Daniel, Guilmin, (Nicolas), maitres-adjoints ; Steck, maître de chant ; Porcher, directeur de l'école primaire-annexe ; Kanapell, maître de dessin ; Brunin, maître de gymnastique.

COURS NORMAUX PRÉPARATOIRES D'INSTITUTRICES.

Commission de surveillance du cours normal d'Avranches.

MM. Lemarchand ✻, Sous-Préfet ; Sanson ✻, membre du Conseil général, maire d'Avranches ; Garnier, curé-doyen d'Avranches ; Duprateau, ancien professeur du collége ; Desroziers, inspecteur primaire de l'arrondissement d'Avranches ; Mme la directrice du cours normal.

Directrice du cours normal, Mme Hédou, sœur Saint-Stanislas, supérieure générale des Carmélites d'Avranches.

Commission de surveillance du cours normal de Coutances.

MM. d'Orgeval ✻, sous-préfet ; Plaine ✻, ancien sous-préfet, maire de Coutances, membre du Conseil général ; L'abbé Lair ✻, proviseur du lycée ; L'abbé Adeline, curé de Saint-Pierre ; Piquois, inspecteur primaire à Coutances ; Mme la directrice du cours normal.

Directrice du cours normal, Mme Chausse, sœur Saint-Bernard, supérieure générale des religieuses du Sacré-Cœur de Coutances.

JURY DÉPARTEMENTAL

Chargé d'examiner les aspirants au diplôme d'études de l'enseignement secondaire spécial.

MM. Quénault ✻, ancien sous-préfet ; Harivel, professeur de sciences physiques du lycée ; Lebasnier professeur agrégé de l'enseignement spécial du lycée ; Glorget, secrétaire, agent comptable, économe du lycée.

JURY DÉPARTEMENTAL

Chargé d'examiner les aspirants aux bourses nationales, départementales, communales des lycées, des collèges communaux et du prytanée militaire.

MM. Guiot ✻, président, inspecteur d'académie ; Delaplanche, directeur de l'école normale ; Denis, avocat.

SCIENCES ET ARTS.

Société d'Agriculture, d'Archéologie et d'Histoire naturelle du département de la Manche.

Président : M. Houël O ✻, inspecteur général des haras, en retraite.— *Vice-Présidents :* MM. Th. Elie, imprimeur ; Lucas-Girarville ✻, curé de Notre-Dame de Saint-Lo.—*Classificateurs de section :* MM. le comte de Kergorlay O✻, classificateur de la section d'agriculture ; Dubosc, archiviste du département, classificateur de la section d'archéologie ; Lemennicier, classificateur de la section d'histoire naturelle.—*Secrétaire :* M. Ed. Lepin-

gard.—*Secrétaire adjoint* : M Hippolyte Douchin, architecte.—*Conservateur-archiviste* : M. E. Didier.—*Trésorier* : M. Doray, pharmacien.

Société d'Archéologie, de Littérature, Sciences et Arts d'Avranches.

Président : M. Laisné, ancien principal.—*Vice-Président* : M. Bouvattier ✻, ancien sous-préfet —*Secrétaire* : M. Loyer (Philippe), professeur.—*Secrétaire adjoint* : M. Doutelleaux, professeur.—*Archiviste* : M. Halley, professeur.—*Trésorier* : M. N...—*Questeur* : M. N...—*Conservateurs* : MM. Loyer (Emile), médecin militaire en retraite ; Pigault, conducteur des ponts et chaussées.

Société nationale des Sciences naturelles de Cherbourg.

(Etablissement d'utilité publique par décret du 26 août 1865.)

BUREAU POUR 1872.

Président : M. Dr Auguste Le Jolis, négociant. — *Vice-Président* : M. Mottez, capitaine de vaisseau.—*Secrétaire* : M. Bertin, ingénieur des constructions navales.—*Trésorier* : M. Geufroy, architecte.

Société artistique et industrielle de Cherbourg

autorisée par M. le Préfet de la Manche, le 22 janvier 1872.

BUREAU ÉLECTIF POUR 1872.

Président : M. Henri de la Chapelle, commis principal des douanes.—*Vice-Présidents* : MM. Lemoigne-Dulongpré, propriétaire et agriculteur ; Onfroy, artiste peintre.—*Bibliothécaire archiviste* : M. Edouard de la Chapelle, officier de l'instruction publique.—*Secrétaire* : M. Dupont, fils aîné, graveur.—*Trésorier* : M. Rideau père, propriétaire.—*Conseillers* : MM. Rey, capitaine au long cours; Thélot, sculpteur.

Société académique de Cherbourg.

BUREAU : MM. Digard de Lousta, *président ;* Le Chanteur de Pontaumont ✻, *trésorier-archiviste.*

BIBLIOTHÈQUES.

SAINT-LO —M Jules Dieu, bibliothécaire.—Jours et heures de l'ouverture : le mardi et le jeudi de chaque semaine, de 11 heures à 3 heures; et le jeudi et le vendredi, de 6 heures 1/2 à 9 heures du soir.

AVRANCHES.—M. Dupraleau, bibliothécaire.—Jours et heures de l'ouverture : les lundi, mercredi, jeudi et samedi, de 10 heures du matin à midi et de 2 heures à 4 heures.

CHERBOURG.—M. Digard, bibliothécaire.—Jours et heures de l'ouverture: les lundi, mercredi et vendredi, de 6 à 9 heures du soir ; les mardi et jeudi, de midi à 4 heures.

COUTANCES.—M. Lavieille, bibliothécaire.—Jours et heures de l'ouverture : tous les jours non fériés, de 10 heures à 2 heures.

MORTAIN.—M. Germain, bibliothécaire —Jours et heures de l'ouverture : le jeudi de chaque semaine, de 2 heures à 5 heures.

VALOGNES.—M. Baude, bibliothécaire.

ASILES DÉPARTEMENTAUX DES ALIÉNÉS.

ASILE DU BON-SAUVEUR DE SAINT-LO.

M. le Dr Lhomond, *médecin de l'établissement.*—Mme sœur Dramard, *directrice.*—M. l'abbé Menard, *aumônier.*

Prix de la pension.

1re classe (avec soins exceptionnels), 1,200 fr.;—2e classe, 600 fr.;—3e classe, 500 fr.;—4e classe, 400 fr.

ASILE DE PONTORSON.

M. le Dr Sizaret, *médecin préposé principal.*—Marie, *receveur économe.*

M. l'abbé Mesnard, *aumônier.*

Prix de la pension.

1re classe (avec soins exceptionnels), 1,400 fr.;—2e classe, 1,000 fr.;—3e classe, 800 fr ;—4e classe, 600 fr.;—5e classe, 400 fr.

ASILE DU PONT-LABBÉ.

M. Legruel, *directeur-médecin.*—Madame sœur Lépée, *receveur-économe.*—MM. Allain et Leroux, *aumôniers.*

Prix de la pension.

1re classe, 1,500 fr.;—2e classe, 1,200 fr.;—3e classe, 1,000 fr.;—4e classe, 800 fr.;—5e classe, 600 fr.;—6e classe, 400 fr.

DÉPOT DÉPARTEMENTAL DE MENDICITÉ

ÉTABLI AU MANS PAR DÉCRET DU 3 MAI 1854.

M. Perrin O✻, directeur.

ADMINISTRATION DES HOSPICES.

M. Gosset-Deslongchamps, inspecteur des enfants assistés, à Saint-Lo.

SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS.

VILLE DE SAINT-LO.

Société de secours mutuels entre les Patrons et les Ouvriers de la ville de Saint-Lo.

MM. le Préfet de la Manche ✻, Mgr l'Evêque de Coutances et d'Avranches ✻, le maire de Saint-Lo, le comte de Kergorlay O✻, le Curé de Notre-Dame ✻, Elie, imprimeur, *présidents d'honneur ;* Hauline, Conseiller général, *président ;* Douchin, architecte, *vice-président honoraire ;* Queillé, Didier, architectes, *vices-présidents ;* Fauchon, conducteur des bâtiments départementaux, *secrétaire ;* Didier fils, sous-officier du génie, *secrétaire adjoint ;* Nativelle, filateur et Conseiller municipal, *trésorier ;*

Bellamy, menuisier, *trésorier adjoint ;* Didier père, propriétaire, *visiteur-général des malades et contrôleur de la perception ;* Davy, marchand de chaux, Desaunettes, filassier, Abraham, fumiste, Lecoustey, plafonneur, *administrateurs.*

Société de secours mutuels entre les Charpentiers, Scieurs de long et Marchands de bois de la ville et du canton de Saint-Lo.

MM. Pezeril, *président ;* N..., *secrétaire.*

VILLE DE TORIGNI-SUR-VIRE.

MM. Prée, *président ;* Canu, vétérinaire, *vice-président ;* Harivel, secrétaire de la mairie, *secrétaire ;* Lemainier, menuisier, *trésorier ;* Putot, chaudronnier et Letellier (Léonor), serrurier, *administrateurs.*

VILLE D'AVRANCHES.

MM. Sanson ✻, maire, juge honoraire, *président ;* Mgr Bravard ✻, évêque de Coutances et d'Avranches, de Saint-Germain C✻, député, *présidents d'honneur ;* Bouvattier ✻, sous-préfet honoraire, *vice-président ;* Besnier, ex-receveur des douanes, Payen de Chavoy ✻, *administrateurs ;* Lalsné, ancien principal, *secrétaire ;* Barbedette, *trésorier ;* Cordon, receveur de l'hospice, *trésorier adjoint ;* Laurence, maître charpentier, Baubigny, jardinier, *contrôleurs ;* Ameline, *préposé à la recette.*

VILLE DE CHERBOURG.

Société de secours mutuels des Distributeurs et autres Employés et Ouvriers du port et de la ville de Cherbourg.

MM. Ricard (Ambroise), *président ;* Ludé (Etienne) ✻, *président honoraire ;* Lanière (Jacques), Levavasseur (Alphonse), *vices-présidents ;* Desseaux (Pierre), *trésorier ;* Noyon (Jacques), *secrétaire ;* Schowb (Henry), Grignard (Théophile), Anne (Alphonse), Lecarpentier (Léon), Tiphagne (François), *receveurs particuliers ;* Leneveu (Jean-Baptiste), Hamel (Aimable), Bocage (Jules), Liard (Bon), Jean (Thomas), Cuiret (Jules), Mottier (Louis), Goubert (Pierre), Michel (Aimable), Lemarchand (Louis), Ruault (Jean), Juhel (Michel), Cadel (François), Corbet (Charles), Groult (François), Assier (Auguste), Renouf (Pierre), Mahier (Arsène), Grard (Eugène), Philippe (Louis), Jennet (Louis), Conor (Victor), *administrateurs.*

Société de Secours mutuels la Cherbourgeoise.

MM. Estèbe, entrepreneur, *président ;* Moll, directeur des constructions navales, Liais (Alfred), propriétaire, *présidents honoraires ;* Hochet, magasinier à la marine, *vice-président ;* Doyard de la Motte, *trésorier ;* Amiot, Roger, *secrétaires ;* Allain, *archiviste ;* Farey, Doré, Poirier, Le Brun, Bigoi, Pouppeville, Dubost, Blaizot, *administrateurs.*

VILLE DE COUTANCES.

MM. Plaine, maire de Coutances, *président ;* Poisson, *vice-président ;* Le Pesant, *secrétaire ;* Lavieille, *trésorier ;* Duprey, Lemare, Robin, *administrateurs.*

VILLE DE VALOGNES.

MM. Sébire ✻, docteur-médecin, *président ;* Leledy, *vice-président ;* Martin de Bouillon, *secrétaire ;* Debunetel, *trésorier ;* Lecoquière, serrurier, Lucas, tailleur, Lecoquière, carrier, Flaux, carrier, Sorel, menuisier, Lerouge, peintre, Adelus, imprimeur, *administrateurs.*

COMMUNE DE BRICQUEBEC.

M. Viel, juge de paix, *président.*

PRISONS.

M. Marquet ✻, directeur des prisons de la Manche, à Beaulieu, près Caen.

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.—MM. Vaultier ✻, préfet, *président*; le Maire de Saint-Lo; de la Gonnivière, le Comte de Kergorlay ✻, *vice-présidents*; J. Lemaître, *secrétaire-trésorier*; Lascaux, *secrétaire-adjoint*.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.—MM. Bouvattier ✻, ancien sous-préfet, *président honoraire*; Hervé de Saint-Germain O✻, député, *président*; Godin, juge de paix, 1er *vice-président*; A. Payen de Chavoy, propriétaire, 2e *vice-président*; Langlois, *vice-secrétaire*; Bongard, *trésorier*; N..., *bibliothécaire*; Jules Bouvattier, avocat, Latouche, adjoint au maire, *conservateurs*.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.—MM. le sous-préfet, *président honoraire*; le comte de Tocqueville ✻, *président*; De Couville, à Querqueville; Secqueville et Desroziers, aux Pieux; Lebas, à Saint-Pierre-Église; Michel d'Annoville, à Jobourg, *vice-présidents*; Lemoigne-Dulongpré, à Cherbourg, *vice-président honoraire*; Chevrel et Lesage, *secrétaires adjoints*; Cappe, *conservateur archiviste*; N..., *trésorier*.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES. — MM. Blondel, *président*; Le Pesant, de Cahouet, *vice-présidents*; Poisson, ancien juge de paix, *secrétaire général*; Coulomb ✻ et N.., *vice-secrétaires*; Lansot, receveur municipal de Coutances, *trésorier*.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN. — MM. Bréhier, maire de Saint-Hilaire-du-Harcouët, *président*; Dumarais, maire du Neufbourg, Laurent, juge de paix, à Saint-Pois, *vice-présidents*; Queslier, *secrétaire*; Bunel, avoué, *vice-secrétaire*; Ladvoué, propriétaire, à Mortain, *trésorier*; de Montbrun, propriétaire, à Mortain, *bibliothécaire*.

Présidents cantonaux : MM. Béchet, pour Barenton; Lebrun de Blon, pour Isigny; Delaunay (Léon), pour Juvigny; d'Avenel de Nantraye, pour le Teilleul; Silly, propriétaire à Mortain; le docteur Roullin, pour Saint-Hilaire-du-Harcouët; d'Auray, maire de Saint-Pois, pour Saint-Pois; Lorier, propriétaire, pour Sourdeval.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.—MM. Sebire ✻, *président*; Roumy, propriétaire à Sainte-Mère-Eglise, *vice-président*; Gosselin, vétérinaire à Valognes, *secrétaire*; Lebunetel, propriétaire à Valognes, *trésorier*; Lemoigne-Dutaillis, maire, à Urville; Paul (Jean), cultivateur à Sainte-Marie-du-Mont; Maillard, Céran, propriétaires à Sainte-Marie-du-Mont.

CHAMBRES CONSULTATIVES D'AGRICULTURE.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO. — *Canisy*, M. le Comte de Kergorlay O✻, propriétaire. — *Carentan*, M. Le Sage. — *Marigny*, M. Dudouyt, maire de la Chapelle-Enjuger.—*Percy*, M. Ganne de Beaucoudray.— *Saint-Clair*, M. Lebas (Auguste), propriétaire. — *Saint-Jean-de-Daye*, M. Lecocq, ancien juge de paix. — *Tessy-sur-Vire*, M. Leguédois, maire.— *Torigni-sur-Vire*, M. Pezeril, propriétaire, à Saint-Amand.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.— *Avranches*, M. de Saint-Germain (Hervé) C✻, député.— *Brécey*, N.— *Ducey*, N. — *Granville*, N. — *La Haye-Pesnel*, N.— *Pontorson*, M. de Verdun de la Crenne. — *Saint-James*, N.—*Sartilly*, M. Lechault-Couvrie (Henri).—*Villedieu*, N.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG. — *Beaumont*, M. Michel d'Annoville.— *Cherbourg*, M. de Riencourt.— *Les Pieux*, N.— *Octeville*, N. *Saint-Pierre-Eglise*, MM. Rouxel, Michel, propriétaires.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.—*Bréhal*, M. N.—*Cerisy-la-Salle*, M. Hébert, juge de paix. — *Coutances*, M. Quenault ✻, sous-préfet honoraire.—*Gavray*, M. Blouet ✻, président du tribunal.—*La Haye-du-Puits*, M. Lemperière, maire de Neufmesnil.— *Lessay*, M. Fauvel, ancien juge de paix. — *Montmartin-sur-Mer*, M. Blondel (Charles-François). — *Périers*, M. Lescaudey de Manneville, propriétaire. — *Saint-Malo-de-la-Lande*, M. Brohyer, ancien juge de paix — *Saint-Sauveur-Lendelin*, M. N.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN. — *Barenton*, M. Béchet, notaire. — *Isigny*, M. Lebrun de Blon, propriétaire. — *Juvigny*, M. Taborel, médecin, maire. — *Le Teilleul*, M. d'Avenel, propriétaire. — *Saint-Hilaire-du-Harcouët*, M. Roullin. — *Saint-Pois*, N. — *Sourdeval*, M. Lorier, propriétaire.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES. — *Barneville*, M. du Châtel, maire de Carteret.—*Bricquebec*, M. Viel, juge de paix.—*Montebourg*, M. de Pontgibaud ✻, propriétaire, maire de Saint-Marcouf. — *Quettehou*, M. du Mesnildot, maire d'Anneville-en-Saire.— *Sainte-Mère-Eglise*, M. N.— *Saint-Sauveur-le-Vicomte*, M. Hersan, propriétaire à Saint-Sauveur-le-Vicomte. — *Valognes*, M. Sebire ✻, docteur-médecin, à Valognes.

COMICES AGRICOLES.

Percy, Tessy-sur-Vire et Torigni-sur-Vire.— MM. Ganne de Beaucoudray, *président*; Lemaître (Jean-Jacques), maire de Saint-Jean-des-Baisants, conseiller général, et Dadure, propriétaire, à Percy, *vices-présidents*; Harivel, à Torigni-sur-Vire, *secrétaire*; Tirard (Victor), à Torigni-sur-Vire, *trésorier*.

Ducey.—MM. Legendre, *président*; Dubreuil, greffier du juge de paix, *secrétaire-trésorier*.

La Haye-Pesnel.—MM. Le Moine des Mares, président du tribunal civil d'Avranches, *président*; N., *vice-président*; Morin, juge de paix de la Haye-Pesnel, *secrétaire*; Desfeux, *trésorier*.

SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.—MM. le Préfet de la Manche et le maire de Saint-Lo, *présidents d'honneur*; Elie, imprimeur, *président*; Langevin, *vice président*; Ed. Lepingard, chef de division à la préfecture, *secrétaire*; G. Doray, pharmacien, *secrétaire adjoint*; N., *trésorier*; Lebailly, propriétaire, *conservateur*; Michel, horticulteur, Derbois, président du tribunal de commerce, *commissaires de section*.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES. — MM. le Préfet de la Manche, le sous-préfet, le maire d'Avranches, *présidents d'honneur*; N., *président*; Le Breton, père, horticulteur, *vice-président*; Mauduit, *secrétaire*; Jouenne ✻, ancien conducteur des ponts et chaussées, *trésorier*; Baubigny, conservateur du jardin des plantes, *conservateur-archiviste*; Juhel, horticulteur; Le Blastier, propriétaire; Bataille, horticulteur, *membres du comité d'administration*.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.—MM. Emmanuel Liais, *président*; le Maire de la ville de Cherbourg, *président honoraire*; Duchevreuil, membre du conseil d'arrondissement, A. Dorange, propriétaire, à Cherbourg, le docteur Renaud, *vices-présidents*; Baud, lieutenant de vaisseau retraité, Roulland, courtier maritime, *conseillers d'administration*; Beaussieu, ancien greffier de la justice de paix, *secrétaire*; Henry, aide-commissaire de la marine, *secrétaire adjoint*; Giot, agent comptable de la marine, à Cherbourg, *trésorier*.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.—MM. N....., *président*; le docteur Dudouy, *vice-président*; Le Pesant, *secrétaire*; l'abbé Febvrier, *secrétaire-adjoint*; Poullain (Florent), *trésorier*; Le Pelletier (Florent), *conservateur-archiviste*.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.—MM. Piel (Jacques-Auguste), *président*; Mancel (père), *vice-président*; Lebel, *secrétaire*; Delatouche, *secrétaire adjoint*; Milan, *trésorier*; de la Chesnaye, *conservateur archiviste*; Guérin, *président honoraire*.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.— M. le sous-préfet de l'arrondissement de Valognes et M. le Maire de Valognes, *présidents d'honneur*; le général Meslin GO✻, maire, *président*; Sébire ✻, conseiller général, *vice-président*; Daireaux, *secrétaire*; Cossard, notaire, *trésorier*; Georgel, *bibliothécaire-archiviste*.

DÉPOT NATIONAL D'ÉTALONS DE SAINT-LO.

INSPECTION GÉNÉRALE DU 3e ARRONDISSEMENT.

MM. Baron DU TAYA ✻, *inspecteur général*, 142, rue de Rennes, à Paris; Froidevaux ✻, *directeur*; de Breuvery, *sous-directeur*; de Saunhac, *stagiaire*; Imbert, *vétérinaire*.

Stations.

Saint-Lo, Carentan, Sainte-Marie-du-Mont, Sainte-Mère-Eglise,

Querqueville, Saint-Pierre-Eglise, Périers, Avranches, Villedieu, la Haye-Pesnel, la Chapelle-Urée, Quettehou, la Haye du-Puits.

VÉTÉRINAIRES BRÉVETÉS

ÉTABLIS DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO. — MM. Beaufils (Pierre), Poisson (Albert-Martial), Manoury (Edouard), à Saint-Lo ; Canu (Gabriel), à Torigni-sur-Vire ; Lagalle (Bernardin-Théodore-François), à Saint-Côme-du-Mont ; Biard (François-Bienaimé), Cauville (Alexis-Edouard), à Carentan.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES. — MM. Beaufils (Michel-Joseph), Blin (Isidore-Jules), à Avranches ; Galland (Félix-Gabriel), à Pontorson ; Ollivier (Pierre-Edouard), à Granville ; Cassin, à Villedieu.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG. — MM. Mallard (Victor-Eugène), Pouppeville (Auguste), à Cherbourg ; Debroize (Louis-Auguste), à Tocqueville.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES. — MM. Hélouis (Amand-Pierre), Levionnais (Louis-Charles), Cauvin (Louis-Charles), à Coutances ; Seigneurie (Charles-Denis), à Agon ; Bernard (Stanislas), à la Haye-du-Puits.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.—MM. Hriniewiez (Paul), à Mortain ; Cassin (Auguste-François), à Saint-Pois ; Goubin, à Saint-Hilaire-du-Harcouët.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES. — MM. Gosselin (Bon-Hippolyte-Joseph), Hinet (Antoine), à Valognes ; Poisson (Lucien-Zacharie), Liot (Eugène-Donatien), à Sainte-Mère-Eglise ; Lemarquand (Auguste), à Valognes.

CHAMBRE CONSULTATIVE

des Arts et Manufactures établie à Saint-Lo.

MM. Derbois, Dugué, Dyvrande (père), Elie (Th.), Heurtaut, Lastelle, Lefèvre, Siney, Tariel.

CHAMBRE DE COMMERCE.

CHERBOURG.—MM. Dumont, *président* ; Le Jolis (père), Th. Fenard et Armand Sorel, de Valognes, Cournerie, Edouard Mahieu, P. Costey, Th. Duhommet.

GRANVILLE.—MM. Malicorne, *président* ; Beust, Boisnard-Grandmaison, Ch. Leclère, Adelus, Le Mengnonnet et Villars, Rictteau fils, Toupet, *secrétaire* ; O. Louvel.

AGENTS CONSULAIRES.

CHERBOURG.—MM. Horace Hamond, consul d'Angleterre, Le Jolis (père), vice-consul ; Eugène Liais, vice-consul de la confédération de l'Allemagne du Nord ; Dumont, vice-consul de Portugal ; Bonfils, consul du Brésil ; Kirkam, vice-consul de Suède et de Norwége ; Liais (Joseph-Alfred), vice-consul d'Espagne ; Mauger (Victor), consul de Belgique ; Mauger (Léon), agent consulaire d'Autriche-Hongrie ; Emile Postel, vice-consul de Russie ; Hauvet, vice-consul de la république de Vénéznéla ; Postel (Emile), vice-consul des Etats-Unis ; Félix-Emile Postel, vice-consul de la république de Salvador ; Archambault, vice-consul du Mexique ; Liais (Edouard), consul des Pays-Bas.

GRANVILLE.—MM. N..., vice-consul d'Angleterre ; Ch. Leclère ✻, vice-consul d'Espagne ; Boisnard-Grandmaison, vice-consul de Portugal ; Malicorne, vice-consul de Suède et de Norwége ; Le Mengnonnet, vice-consul de Danemark.

SAINT-VAAST.—N..., vice-consul de Suède et de Norwége.

COMMISSIONS SANITAIRES.

CHERBOURG.—MM. le Sous-Préfet, *président* ; le directeur de la santé ; le maire de Cherbourg ; le préfet maritime ; le général commandant le département ; le major général de la marine ; le président du conseil de santé de la marine ; le commissaire de l'inscription maritime ; l'inspecteur des douanes ; Lamache, docteur-médecin ; Monnoye, conseiller municipal ; Duhommet, membre de la chambre de commerce ; Postel (Emile), consul.

GRANVILLE.— MM. le Maire ; le commandant de place ; l'inspecteur des douanes ; le commissaire de la marine ; Malicorne, membre de la chambre de commerce ; Dumoncel, docteur-médecin, membre du conseil municipal ; Courtat, pharmacien ; Cambernon, docteur-médecin.

COUTANCES.--MM. Dauvin, à Saint-Germain-sur-Ay ; Le Ballois, à Regnéville.

SAINT-VAAST.— MM. N..., maire, *président* ; N..., directeur de la santé ; Asselin, Lemieux, Bonamy, Dugardin.

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
PRÉFACE	5
CALENDRIER	7
HISTOIRE ET ANTIQUITÉS	9
BIOGRAPHIE	49
Frédéric Marguerie	49
L'abbé Lecardonnel	66
MÉLANGES	69
Société académique du Cotentin	9
ADMINISTRATIONS	70
Liste chronologique des Préfets du département de la Manche.	70
Députés du Département	71
Institut national de France	71
Préfecture	71
— Cabinet du Préfet	71
— Première division	72
— Deuxième division	72
— Troisième division	73
— Greffier du Conseil de Préfecture	73
Archives départementales	74
Conseil départemental des bâtiments civils	74
Bâtiments civils	74
Poids et mesures	75
Conseils d'hygiène	75
Conseil général	76
Conseils d'arrondissement	77
Sous-Préfectures	79
Mairies	80
Tableau indiquant le nombre des arrondissements, cantons, communes et la population du département	81
Tableau des communes du département par arrondissement et par canton, contenant la population par arrondissement, canton et commune, la superficie territoriale de chaque commune, les bureaux de poste, le principal des	

contributions directes, la distance au chef-lieu du département, judiciaire, d'arrondissement, de canton, les noms des Maires, Adjoints, Curés et Desservants, Instituteurs et Institutrices..... 82
Police générale.—Commissaires de police..... 116
Ordre judiciaire..... 116
Tribunal civil de Saint-Lo..... 116
— de commerce de Saint-Lo..... 117
— civil d'Avranches..... 117
— de commerce de Granville..... 118
— civil de Cherbourg..... 118
— de commerce de Cherbourg..... 118
— civil de Coutances..... 119
— de commerce de Coutances..... 119
— civil de Mortain..... 120
— civil de Valognes..... 120
Justices de paix..... 121
Notaires..... 122
Ordre militaire..... 123
Gendarmerie..... 124
Marine..... 126
Ponts et chaussées..... 129
Receveurs des finances..... 130
Succursale de la banque de France, à Saint-Lo..... 130
Administration des douanes et des contributions indirectes.. 131
Enregistrement, domaines et hypothèques..... 133
Administration des contributions directes..... 133
Percepteurs des contributions..... 134
Administration des forêts..... 138
Administration des postes..... 138
Lignes télégraphiques..... 140
Chemins de fer de l'Ouest..... 141
Chemins vicinaux..... 142
Clergé du diocèse..... 143
Culte protestant..... 146
Instruction publique..... 146
Instruction secondaire..... 146
Lycée de Coutances..... 146
Colléges communaux..... 147
Ecoles primaires..... 147
Instruction primaire.—Commission d'examen..... 147

Ecoles normales..... 148
Jury chargé d'examiner les candidats aux bourses nationales, départementales et communales..... 148
Sciences et arts..... 148
Société d'agriculture, d'archéologie et d'histoire naturelle du département de la Manche..... 148
Société d'archéologie, de littérature, sciences et arts d'Avranches..... 149
Société des sciences naturelles de Cherbourg..... 149
Société académique de Cherbourg..... 149
Société artistique et industrielle de Cherbourg..... 149
Bibliothèques..... 149
Asiles départementaux des aliénés..... 150
Dépôt de mendicité du Mans..... 150
Administration des hospices..... 150
Sociétés de secours mutuels approuvées..... 150
Prisons..... 152
Sociétés d'agriculture..... 152
Chambres consultatives d'agriculture..... 153
Comices agricoles..... 153
Sociétés d'horticulture..... 154
Dépôt d'étalons de Saint-Lo..... 154
Vétérinaires brévetés..... 155
Chambre consultative des arts et manufactures, établie à Saint-Lo..... 155
Chambres de commerce..... 155
Agents consulaires..... 156
Commissions sanitaires..... 156

ANNUAIRE

DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

45e ANNÉE.—1873.

ANNUAIRE

DU DÉPARTEMENT

DE LA MANCHE.

45e ANNÉE. — 1873.

SAINT-LO,

IMPRIMERIE D'ELIE FILS, RUE DES PRÉS, 5.

—

MDCCCLXXIII.

PRÉFACE

Nous ne dirons que peu de mots sur cette nouvelle livraison. Ayant hâte d'achever l'impression des *Notes historiques et archéologiques sur les communes de l'arrondissement de Valognes,* nous en donnons un canton tout entier, et nous laissons le reste de l'espace dont nous pouvons disposer au Rapport présenté au Conseil général, en 1872, par le conservateur des archives du département, l'érudit M. Dubosc. L'étendue de ces deux morceaux nous force à supprimer des articles d'un intérêt incontestable, et dont la source se tarira du moment que leurs auteurs n'en verront plus l'emploi. L'amitié que ces collaborateurs bénévoles nous ont toujours témoignée n'en devra pas être affaiblie : ils savent que les limites imposées à notre recueil ne nous sont point imputables.

JULIEN TRAVERS.

Caen, 17 juin 1873.

Janvier 1878.

Premier Quartier le 5.
Pleine Lune le 13.
Dernier Quartier le 21.
Nouvelle Lune le 28.

1	mer.	Circoncision
2	jeu.	Oct. s. Etienne
3	ven.	Oct. s. Jean.
4	sam.	ss. Innocents.
5	*D.*	s. Télesphore.
6	lun.	Epiphanie.
7	mar.	s. Félix, m.
8	mer.	s. Lucien, m.
9	jeu.	s. Pierre, év.
10	ven.	s. Agathon, p
11	sam.	s. Hygin, p.
12	*D.*	s. Arcade, m.
13	lun.	Oct. Epiphanie.
14	mar.	s. Hilaire, év.
15	mer.	s. Paul, 1er er.
16	jeu.	s. Marcel, p.
17	ven.	s. Antoine, a.
18	sam.	Ch. s. P. à R.
19	*D.*	s. N. de Jésus.
20	lun.	s. Sébastien.
21	mar.	ste Agnès, m.
22	mer.	s. Vincent, m.
23	jeu.	s. Raymond.
24	ven.	s. Timothée.
25	sam.	C. de s. Paul.
26	*D.*	s. Polycarpe.
27	lun.	s. Jean Chry.
28	mar.	s. François S.
29	mer.	s. Savinien.
30	jeu.	ste Martine.
31	ven.	s. Gaud, év.

Février.

Premier Quartier le 6.
Pleine Lune le 12.
Dernier Quartier le 20.
Nouvelle Lune le 27.

1	sam.	s. Ignace, év.
2	*D.*	Purification.
3	lun.	s. Blaize, év.
4	mar.	ste Jeanne de Valois.
5	mer.	ste Agathe, v
6	jeu.	s. Vaast, év.
7	ven.	s. Romuald.
8	sam.	s. Jean de M.
9	*D.*	Septuagés.
10	lun.	ste Scholast.
11	mar.	s. Gaudin, é.
12	mer.	s. Pierre N.
13	jeu.	s. André C.
14	ven.	s. Odilon, ab.
15	sam.	ste Bathilde.
16	*D.*	Sexagésime.
17	lun.	p. Faustin, m
18	mar.	s. Léonce, év.
19	mer.	s. Gabin, m.
20	jeu.	s. Eleuthère, é
21	ven.	se Vitaline, v.
22	sam.	Ch. s. P. à A.
23	*D.*	Quinquagés.
24	lun.	*s. Mathias.*
25	mar.	ste Honorine
26	mer.	*Les Cendres.*
27	jeu.	s. Léandre, é.
28	ven.	s. Macaire, m.

Lettre dominicale E.
Epacte 4.

Mars.

Premier Quartier le 6.
Pleine Lune le 14.
Dernier Quartier le 21.
Nouvelle Lune le 28.

1	sam.	s. Léon, év.
2	*D.*	Quadragés.
3	lun.	s. Mario, s. m
4	mar.	s. Casimir, r.
5	mer.	*Quatre-Temps*
6	jeu.	s. Victor, m.
7	ven.	s. Thomas.
8	sam.	s. Jean de Dieu
9	*D.*	Reminiscere
10	lun.	Les 40 mart.
11	mar.	S. Candide, m
12	mer.	s. Grégoire, p.
13	jeu.	s. Nicephore.
14	ven.	s. Lubin, év.
15	sam.	s. Zacharie.
16	*D.*	Oculi.
17	lun.	s. Patrice, év.
18	mar.	s. Gabriel, a.
19	mer.	s. Joseph.
20	jeu.	s. Urbice, év.
21	ven.	s. Benoît, ab.
22	sam.	s. Basile, pr.
23	*D.*	Lætare.
24	lun.	s. Siméon, m.
25	mar.	Annonciat.
26	mer.	s. Théodore.
27	jeu.	s. Alexandre.
28	ven.	s. Hérodien.
29	sam.	s. Eustase, ab.
30	*D.*	Passion
31	lun.	s. Benjamin.

Avril.

Premier Quartier le 4.
Pleine Lune le 12.
Dernier Quartier le 20.
Nouvelle Lune le 26.

1	mar.	s. Hugues, é.
2	mer.	s. Franç. de P
3	jeu.	s. Xiste Ier, p.
4	ven.	Les 7 doul. de la Ste-V.
5	sam.	s. Vincent F
6	*D.*	Rameaux.
7	lun.	s. Hégésippe.
8	mar.	s. Gautier, a.
9	mer.	s. Marcel, év.
10	jeu.	Jeudi saint.
11	ven.	Vendr. saint
12	sam.	Sam.-saint.
13	*D.*	PAQUES.
14	lun.	s. Lambert, é.
15	mar.	s. Pierre G.
16	mer.	s. Pair, évêq.
17	jeu.	s. Anicet, p.
18	ven.	s. Parfait, p.
19	sam.	s. Léon IX, p.
20	*D.*	Quasimodo.
21	lun.	s. Anselme.
22	mar.	ss. Soutère et Caius.
23	mer.	s. Georges, m
24	jeu.	s. Fidèle de Sigmaring
25	ven.	s. Marc, év.
26	sam.	ss. Clet et M.
27	*D.*	s. Guillaume.
28	lun.	s. Paul de la C.
29	mar.	s. Pierre, m.
30	mer.	ste Catherine.

Mai.

Premier Quartier le 4.
Pleine Lune le 12.
Dernier Quartier le 19.
Nouvelle Lune le 26.

1	jeu.	*ss. Ph. et Jacq*
2	ven.	s. Marcouf, a.
3	sam.	Inv. de la Ste C.
4	*D.*	ste Monique.
5	lun.	s. Pie V, p.
6	mar.	s. Jean, P. L.
7	mer.	s. Stanislas.
8	jeu.	App. de s. M.
9	ven.	s. Grég. N.
10	sam.	s. Antonin.
11	*D.*	s. Athanase.
12	lun.	ss. Nérée et A.
13	mar.	s. Onésime.
14	mer.	s. Boniface.
15	jeu.	s. Victorin, m
16	ven.	s. Jean N.
17	sam.	s. Pascal Bay.
18	*D.*	s. Venant, m.
19	lun.	*Rogations.*
20	mar.	s. Bernardin.
21	mer.	s. Ortaire, ab.
22	jeu.	Ascension.
23	ven.	s. Yves, conf.
24	sam.	s. Afre, mart.
25	*D.*	s. Grég. VII.
26	lun.	s. Philippe N.
27	mar.	ste Marie M.
28	mer.	s. Manvieu.
29	jeu.	O. de l'Asc.
30	ven.	ste Christine.
31	sam.	ste Angèle, v.

Juin.

Premier Quartier le 3.
Pleine Lune le 10.
Dernier Quartier le 17.
Nouvelle Lune le 24.

1	*D.*	Pentecôte.
2	lun.	s. Pothin, év.
3	mar.	s. Marcellin.
4	mer.	*Quatre-Temps.*
5	jeu.	s. Boniface, é.
6	ven.	s. Norbert, é.
7	sam.	s. Robert, ab.
8	*D.*	Trinité.
9	lun.	ss. Prime, F.
10	mar.	ste Marguerit.
11	mer.	*s. Barnabé, a.*
12	jeu.	Fête-Dieu.
13	ven.	s. Antoine P.
14	sam.	s. Basile, év.
15	*D.*	ss. Guy, etc.
16	lun.	s. Jean-F. R.
17	mar.	ste Julienne.
18	mer.	ss. Marc, M.
19	jeu.	s. Amand, é.
20	ven.	s. Macaire, é.
21	sam.	s. Louis G.
22	*D.*	S.-C de J.
23	lun.	s. Félix, p.
24	mar.	*s. Jean-Baptist*
25	mer.	s. Guillaume.
26	jeu.	ss. Jean et Paul
27	ven.	s. Ladislas.
28	sam.	s. Irénée, év.
29	*D.*	*ss Pier. et Paul*
30	lun.	C. de s. Paul.

Juillet.

Premier Quartier le 2.
Pleine Lune le 10.
Dernier Quartier le 16.
Nouvelle Lune le 24.

1	mar.	O. s. Jean-B.
2	mer.	V. de la S. V.
3	jeu.	s. Léon II, p.
4	ven.	s. Martin, év.
5	sam.	s. Sever. év.
6	*D.*	O. ss. P. et P.
7	lun.	s. Allyre, év.
8	mar.	ste Elisabeth
9	mer.	s. Cyrille, m.
10	jeu.	7 frères mart.
11	ven.	s. Pie I, pap.
12	sam.	s. Jean Gual.
13	*D.*	s. Eugène, é.
14	lun.	s. Bonaventur
15	mar.	s. Henri, c.
16	mer.	s. Hélier, m.
17	jeu.	s. Alexis, c.
18	ven.	s. Clair, m.
19	sam.	s. Vincent P.
20	*D.*	N.-D. du M-C
21	lun.	s. Victor, m.
22	mar.	ste Marie-M.
23	mer.	s. Apollinaire
24	jeu.	s. Anaclet, p.
25	ven.	s. *Jacques, a.*
26	sam.	ste Anne.
27	*D.*	s. Camille, c.
28	lun.	s. Nazaire, m.
29	mar.	ste Marthe, v.
30	mer.	s. Abdon, m.
31	jeu.	s. Ignace de L

Août.

Premier Quartier le 1er.
Pleine Lune le 8.
Dernier Quartier le 15.
Nouvelle Lune le 23.
Premier Quartier le 31.

1	ven.	s. Pierre ès-l.
2	sam.	s. Alphonse.
3	*D.*	Inv. s. Etien.
4	lun.	s. Dominique
5	mar.	Déd. de N.-D.
6	mer.	Tr. de N.-S.
7	jeu.	s. Gaétan, c.
8	ven.	s. Cyriaque.
9	sam.	s. Exupère, é.
10	*D.*	s. Laurent.
11	lun.	s. Germain, é.
12	mar.	ste Claire, v.
13	mer.	ste Radegond.
14	jeu.	s. Eusèbe, pr.
15	ven.	ASSOMPTION.
16	sam.	s. Hyacinthe.
17	*D.*	s. Anastase, é.
18	lun.	ste Hélène, v.
19	mar.	s. Joachim.
20	mer.	s. Bernard, d.
21	jeu.	ste J. F. de C.
22	ven.	s. Hippolyte.
23	sam.	s. Philippe B.
24	*D.*	*s. Barthélem.*
25	lun.	s. Louis, r. F.
26	mar.	s. Ouen, év.
27	mer.	s. Joseph C.
28	jeu.	s. Augustin.
29	ven.	D. de s. J.-B.
30	sam.	ste Rose de L.
31	*D.*	s. Raymond.

Septembre.

Pleine Lune le 6.
Dernier Quartier le 13.
Nouvelle Lune le 21.
Premier Quartier le 29.

1	lun.	s. Gilles, ab.
2	mar.	s. Etienne, roi
3	mer.	s. Césaire, é.
4	jeu.	ste Rosalie, v.
5	ven.	s. Laurent J.
6	sam.	s. Donatien.
7	*D.*	s. Cloud, c.
8	lun.	NATIVITÉ.
9	mar.	s. Gourgon.
10	mer.	s. Aubert.
11	jeu.	s. Nicolas de T
12	ven.	s. Valérien.
13	sam.	s Nectaire, é.
14	*D.*	Ex. de la S. C.
15	lun.	s. Nicomède.
16	mar.	s. Corneille.
17	mer.	*Quatre-Temps*
18	jeu.	s. Sénier, év.
19	ven.	s. Janvier, é.
20	sam.	s. Eustache.
21	*D.*	*s. Mathieu.*
22	lun.	s. Thomas V.
23	mar.	s. Lin, pape.
24	mer.	N. D. de la M.
25	jeu.	Stig. s. Franç.
26	ven.	s. Joseph, c.
27	sam.	ss Côme et Damien.
28	*D.*	s. LO, évêq.
29	lun.	s. Michel, ar.
30	mar	s. Jérôme, d.

Octobre.

Pleine Lune le 6.
Dernier Quartier le 13.
Nouvelle Lune le 21.
Premier Quartier le 29.

1	mer.	s. Remi, év.
2	jeu.	ss. Anges gar.
3	ven.	s. Gérard, c.
4	sam.	s. Franç. d'As
5	*D.*	Oct. de s. Lo.
6	lun.	s. Bruno, c.
7	mar.	s. Wenceslas.
8	mer.	ste Brigite.
9	jeu.	s. Denys, m.
10	ven.	s. François B.
11	sam.	s. Nicaise, m.
12	*D.*	s. Wilfrid, é
13	lun.	s. Edouard.
14	mar.	s. Caliste.
15	mer.	ste Thérèse.
16	jeu.	D. du M.-S.-M
17	ven.	s. Hedwige.
18	sam.	*s. Luc, évan.*
19	*D.*	ss. ét. Cent. et d'Ar.
20	lun.	s. Jean K. c.
21	mar.	B. Thomas H.
22	mer.	s. Mellon, év.
23	jeu.	s. Pierre d'A.
24	ven.	s. Raphaël, a.
25	sam.	ss. Crép. et C
26	*D.*	s. Rustique.
27	lun.	s. Magloire.
28	mar.	*ss. Sim. et J.*
29	mer.	s. Valentin, é.
30	jeu.	s. Maxime, m
31	ven.	s. Quentin, m

Novembre.

Pleine Lune le 4.
Dernier Quartier le 12.
Nouvelle Lune le 20.
Premier Quartier le 27.

1	sam.	TOUSSAINT.
2	*D.*	*Stes Reliques.*
3	lun.	C. d. Trépass.
4	mar.	s. Charles B.
5	mer.	ste. Elisabeth
6	jeu.	s. Léonard, c.
7	ven.	s. Ruf, évêq.
8	sam.	O. de la T.
9	*D.*	DÉDICACE.
10	lun.	s. André Ars.
11	mar.	s. Martin, év.
12	mer.	s. Martin, p.
13	jeu.	s. Stanisl. K.
14	ven.	s. Didace, c.
15	sam.	s. Malo, évêq.
16	*D.*	O de la Dédic.
17	lun.	s. Grégoire T.
18	mar.	D. de la B. ss. P. et P.
19	mer.	ste Elisabeth.
20	jeu.	s. Félix de V.
21	ven.	Prés. de la V.
22	sam.	ste Cécile, m.
23	*D.*	s. Clément I.
24	lun.	s. Jean de la C
25	mar.	ste Catherine.
26	mer.	s. Romphaire
27	jeu.	s. Valérien.
28	ven.	s. Sosthène.
29	sam.	s. Saturnin, é.
30	*D.*	AVENT.

Décembre.

Pleine Lune le 4.
Dernier Quartier le 11.
Nouvelle Lune le 19.
Premier Quartier le 26.

1	lun.	s. Eloi, év.
2	mar.	ste. Bibiane.
3	mer.	s. Franç. Xav.
4	jeu.	s. Pierre Chr.
5	ven.	*s. André, ap.*
6	sam.	s. Nicolas, év.
7	*D.*	s. Agnan, é.
8	lun.	IM. CONCEPT.
9	mar.	s. Ambroise.
10	mer.	s. Melchiade.
11	jeu.	s. Damase.
12	ven.	s. Corentin.
13	sam.	ste Lucie, v.
14	*D.*	ste Eutropie, v
15	lun.	s. Faustin, é.
16	mar.	s. Eusèbe, é.
17	mer.	*Quatre-Temps.*
18	jeu.	s. Gatien, év.
19	ven.	s. Avit, abbé.
20	sam.	s. Philogone.
21	*D.*	*s. Thomas, a.*
22	lun.	s. Honorat, m.
23	mar.	ste Victoire.
24	mer.	ste Tharsille.
25	jeu.	NOEL.
26	ven.	s. Etienne, m.
27	sam.	*s. Jean, év.*
28	*D.*	ss. Innocents.
29	lun.	s. Thomas C.
30	mar.	s. Sabin, év.
31	mer.	s. Silvestre, p.

HISTOIRE ET ANTIQUITÉS.

NOTES HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES

SUR

LES COMMUNES DE L'ARRONDISSEMENT DE VALOGNES,

par M. Renault,

membre de l'Institut des Provinces, de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, ancien président de la Société des Antiquaires de Normandie et membre de la Société française pour la conservation des monuments historiques.

SUITE (1).

CANTON DE SAINTE-MÈRE-ÉGLISE.

Le canton de Sainte-Mère-Eglise renferme 26 communes qui sont :

Amfreville,	Hiesville,
Angoville-au-Plain,	Houesville,
Audouville-la-Hubert,	Liesville,
Beuzeville-au-Plain,	Neuville-au-Plain,
Beuzeville-la-Bastille,	Picauville,
Blosville,	Ravenoville,
Boutteville,	Saint-Germain-de-Varreville,
Brucheville,	Sainte-Marie-du-Mont,
Carquebut,	Saint-Martin-de-Varreville,
Chef-du-Pont,	Sainte-Mère-Eglise (chef-lieu),
Ecoqueneauville,	Sébeville,
Foucarville,	Turqueville,
Gourbesville,	Vierville.

Ce canton a une superficie de 1,702 hectares, et comprend une population de 12,684 habitants.

AMFREVILLE.

Amfreville. *Unfrevilla, Amfrevilla.*

L'église paroissiale d'Amfreville est cruciforme et se termine par un mur absidal à pans coupés, avec contreforts sur les

(1) Voir *Annuaire du département de la Manche*, années 1871-1872, pag. 9.

angles. La sacristie est placée au nord du chœur, et la tour au sud entre nef et transept.

Cette église est sous le vocable de saint Martin, et son patronage était laïque ; le seigneur du lieu présentait à la cure. Sa taxe pour les décimes était de 60 livres : elle dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné d'Orglandes.

D'après le Livre noir, comme d'après le Livre blanc, l'évêque de Coutances avait le patronage de l'église, et le curé était seul décimateur. Mais, en 1665, ce patronage était laïque, et la cure valait 1400 livres. Il y avait dans la paroisse deux chapelles, l'une au château ; l'autre était connue sous le titre de *Chapelle de Saint-Jean-de-la-Lande*. L'une d'elles, d'après l'état de 1665, était d'un revenu de 150 livres.

Faits historiques. — On a trouvé dans cette paroisse des coins en bronze appartenant à l'époque gauloise.

Richard de Vernon, baron de Néhou, lors de la confection du registre des fiefs de Philippe-Auguste, tenait un fief à Amfreville. En l'année 1226, Guillaume de Reviers, fils de Baudouin, était seigneur d'Amfreville. Cette seigneurie fut possédée par Guillaume Cailletot, qui épousa Marie de Vernon, dont la fille se maria à Guillaume Avenel, sire des Biards, lequel devint ainsi seigneur d'Amfreville. Le sire des Biards possédait cette seigneurie, en 1329 ; et sa famille la conserva jusqu'en 1503, époque où elle se trouva entre les mains de Jean de Tardes : elle passa plus tard dans la famille du Poërier, qui a fourni deux présidents au parlement de Normandie, et ensuite dans celle des Davy, dont un des membres, Jacques Davy, chevalier, seigneur de Gourbesville, Sortosville et autres lieux, avait été bailli de Cotentin, de 1538 à 1559 (1). Jacques du Poërier, président à mortier, assista aux états généraux de la province de Normandie, tenus le 18 décembre 1623, sous la présidence de Monseigneur de Longueville, lieutenant général pour le roi en Normandie (2).

Charles-François Davy, lieutenant-général des armées du roi, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, né au château d'Amfreville, assista aux plus importantes batailles du XVIIe siècle. Ce fut en faveur de cette famille que la terre d'Amfreville fut érigée en marquisat (3). Le marquis Charles-François Davy épousa, en 1691, Jeanne-Suzanne, fille du maréchal de Bellefonds.

(1) *Histoire de Néhou*, pag. 62 et suivantes. *Histoire de l'ancienne élection de Carentan*, par M. de Pontaumont, pag. 2. *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. I, pag. 307, tom. IV, pag. 159.

(2) *Recueil de la Société libre de l'Eure*, année 1846-7, pag. 242 et 243.

(3) Masseville, *Etat géographique de Normandie*, tom. I, pag. 53, tom. II, pag. 663. Dumoulin, *Géographie de la France*, tom. III, pag. 116.

La seigneurie d'Amfreville est passée par héritage dans la famille du Mesnildot. Louis-Bernardin du Mesnildot, était, en 1789, seigneur et patron d'Amfreville, dans le bailliage de Saint-Sauveur-le-Vicomte. Cette famille portait *d'azur au chevron d'argent, bordé de gueules, accompagné de trois croisettes d'or, deux en chef, une en pointe.*

Il existe à Amfreville une terre et ferme du nom de la Moinerie ; peut-être était-ce le fief d'une abbaye.

Amfreville avait des foires et des marchés ; car on trouve, en 1766, un acte de confirmation d'anciennes lettres patentes, portant établissement de ces foires et marchés (1), et, d'après les rôles normands, Jourdain de Cantelou donna un palefroi afin d'avoir annuellement une foire pendant deux jours.

L'ancien château est abandonné pour une habitation moderne, bâtie tout auprès, et qui a peu d'apparence. La poterne de l'ancien château est assez curieuse ; elle paraît dater du XVIe siècle (2).

Montfaut, en 1463, trouva noble, à Amfreville, Philippe du Bosc.

Chamillard, en 1666, y maintint noble et d'ancienne noblesse Robert de Percy.

La paroisse d'Amfreville dépendait de l'intendance de Caen, de l'élection de Carentan et de la sergenterie de Pont-l'Abbé ; Masseville lui comptait 182 feux ; Dumoulin 148, et Expilly 670 habitants : elle en compte 759, en 1871.

CAUQUIGNY.— L'ancienne paroisse de Cauquigny, *Cauquigneum*, est réunie à celle d'Amfreville, pour le temporel.

L'église est un carré oblong avec un mur absidal à pans coupés et contreforts sur les angles. Les murs au sud et à l'occident sont percés d'une porte.

Cette église est sous le vocable de saint Ferréol ; sa taxe pour les décimes était de 29 livres ; elle dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné d'Orglandes. Le patronage était laïque, et, lors de la rédaction du Livre noir, il était exercé par Jean de Tilly, chevalier : *patronus de Tillie miles.* Le curé était seul décimateur, il avait un manoir aumôné et trois acres de terre ; sa cure alors lui valait trente livres ; il payait pour la débite 3 sous 6 deniers.

D'après le Livre blanc, le patronage, dans le cours du XIVe siècle, était dans les mains du seigneur Henri de Tilly, et le

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVIII, pag. 279, 1re col. *Bibliothèque de l'École des chartes*, 3e série, tom. I, pag. 416. note 3.

(2) *Annuaire de la Manche*, année 1862, pag. 48.

curé continuait d'être seul décimateur et d'avoir des revenus en nature, même hors de la paroisse.

En 1665, la cure valait 400 livres de revenus.

On trouve qu'en l'année 1611, il y eut : « Création en quart » de fief de haubert des revenus que le roy a et possède en » la paroisse de Cauquigny, et réunion dudit fief au fief, terre » et seigneurerie d'Anfreville, possédé par Mᵉ Jacques Poirier, » sieur de Anfreville, président à la cour de parlement de » Rouen (1). »

En l'année 1633, on trouve comme seigneur, baron et patron de Cauquigny, Adrien Poërier, qui fut l'un des fondateurs de la maison des Capucins, à Valognes.

Montfaut, en 1463, trouva noble à Cauquigny, Robert Le Carpentier, et il maintint à la taille, pour l'année, Sevestre Le Sauvage, dont la noblesse n'était pas établie.

La paroisse de Cauquigny relevait de l'intendance de Caen, de l'élection de Valognes et de la sergenterie du Val-de-Saire. Dumoulin lui comptait 24 feux. Aujourd'hui sa population fait partie de celle d'Amfreville.

ANGOVILLE-AU-PLAIN.

Angoville-au-Plain, *Angovilla de Plano*. Le *Plain* est un petit pays correspondant à une partie du canton de Sainte-Mère-Eglise ; plusieurs communes en ont tiré leur surnom. (2)

L'église paroissiale d'Angoville-au-Plain offre certaines parties datant du XIᵉ ou XIIᵉ siècle ; ainsi on remarque dans les murs des assises de maçonnerie en arêtes de poisson.

Le chœur est moins large que la nef ; le mur absidal est droit.

Le clocher est accolé au mur méridional de la nef, et une chapelle est placée au nord, entre chœur et nef.

Les murs sont percés de deux portes, l'une à l'occident et l'autre au sud.

Cette église est sous le vocable de saints Côme et Damien ; elle fut donnée, en 1188, à l'abbaye de Blanchelande, par Marguerite du Neufbourg, veuve de Simon de Varleville, donation qu'approuva Guillaume de Tournebut, évêque de Coutances, à la fin du XIIᵉ siècle ; et elle dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné du Plain ; sa taxe pour les décimes était de 45 livres.

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVIII, pag. 92, 1re col.

(2) M. L. Delisle, *Rapport sur le plan d'un dictionnaire géographique de la France ancienne et moderne.*

Le Livre noir attribue le patronage à l'évêque de Coutances: alors l'abbaye de Blanchelande avait deux gerbes et le curé la troisième, ce qui valait à l'abbé trente livres, et au curé vingt livres. Le Livre blanc donne le patronage à Guy d'Harcourt, évêque de Lisieux. Le curé, outre un tiers de la dîme des grains, avait tous les autres produits. En 1697, l'abbé de Blanchelande nommait une fois sur trois à la cure d'Angoville-au-Plain, le roi ayant les deux autres présentations.

Il y a à Angoville-au-Plain la terre et ferme de la Vauxelles.

La paroisse d'Angoville-au-Plain dépendait de l'intendance de Caen, de l'élection de Carentan et de la sergenterie de Sainte-Marie-du-Mont. Masseville lui comptait 31 feux imposables, Saugrain 22, en 1735, et Expilly 100 habitants; elle en a 111 en 1871.

AUDOUVILLE-LA-HUBERT.

Audouville-la-Hubert, *Aldulfivilla, Audevilla, Audovilla, Audovilla-Huberti.*

L'église paroissiale d'Audouville est un carré oblong, et se compose d'un chœur et d'une nef; elle est en partie du XIe siècle: ainsi la nef appartient à l'architecture romane, et on remarque dans ses murs des assises de maçonnerie en arêtes de poisson; elle est plus large que le chœur. Le clocher s'élève dans le mur occidental, vers le sud.

Dans l'église, à droite, on lit sur un bronze l'inscription suivante:

LA MÉMOIRE DES BONS SOYT PERPETUELLE:
CY DEVANT GIST NOBLE DAME JENNE LEJOLIVET
EN SON VIVANT DAME D'AUDOUVILLE,
FEME DE NOBLE HOMME GILLES DANCEL, SIEUR DE QUINÉVILLE,
CONSEILLER DU ROY ET SON LIEUT. AU BAILliage DE COSTENTIN.
ET PAREILLEMENT Y GISENT GILLES ET JEAN
DICTS DANCEL, ENFANTS DUDICT S^r^. ET DAME,
LAQUELLE DÉCÉDA AU MOIS DE JUIN 1569.

Au-dessous de cette inscription, on lit cette autre sur une pierre:

CY DEVANT LE GRAND AUTEL GYST FRANCOIS LEJOLIVET,
EN SON VIVANT ESC. FILZ DE NOBLE HOMME JEAN LEJOLIVET
ESC. S^r^. DE CESTE PAROISSE D'AUDOUVILLE-LA-HUBERT
ET DE FONT.... ET PATRON DES ÉGLISES DESDites
PARROISSES, ET DE DAMOISELLE GIRETTE LE CHEVALIER
SON ESPOUSE, LEQUEL TRESPASSA LE Ve. JOUR DAOUST
LAN MIL IIICCIIIIXX ET SIX, EN BENIST REPOS
SOIENT LEURS AMES AMEN PR. N^r^. — (1)

(1) Ces inscriptions ont été relevées par M. de Pontaumont, dans son *Histoire de l'ancienne élection de Carentan.*

L'église est sous le vocable de sainte Honorine. Le patronage, d'après le Livre noir, était laïque : *patronus Nicholaus de Audouvilla.* Le patron avait les deux tiers des grosses dîmes sur une partie de la paroisse ; l'abbé de Saint-Wandrille en avait autant sur le reste. Le curé avait l'autre tiers, et les menues dîmes sur toute la paroisse. La part du patron lui valait 35 livres, celle de l'abbé de Saint-Wandrille 22 livres, la Maison-Dieu de Saint-Lo avait 15 livres.

Le Livre blanc indique comme patron l'évêque de Coutances ; l'abbé de Saint-Wandrille avait alors les deux tiers de la dîme, et le curé l'autre tiers avec les novales et les menues dîmes.

Une chapelle avait été nouvellement édifiée sur la paroisse, en l'honneur de la Vierge Marie, et dotée par son fondateur de 20 livres de revenu et de cinq vergées de terre.

En 1665, la cure valait 600 livres et payait 50 livres pour les décimes ; elle dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné du Plain.

Guillaume, duc de Normandie, donna, en 1050, à l'abbaye de Saint-Wandrille, plusieurs églises, au nombre desquelles figure celle d'Audouville : *in maris prœripis ecclesias quinque..... et s. Honorinœ in Audulfivilla* (1).

On trouve Guillaume du Hommet donnant au XIIe siècle, aux moines de Saint-Wandrille, la dîme du nouveau dic d'Audouville, pour en jouir aux mêmes conditions qu'ils percevaient la dîme de l'ancien dic (2).

Jean Jolivet est cité comme seigneur d'Audouville, à la fin du XVe siècle. Au cours du XVIIIe siècle, Jean Larcher, écuyer, sieur d'Audouville, et, en 1789, Alexandre-François-Maximilien de Longaunay, marquis de Longaunay, seigneur d'Audouville-la-Hubert.

Montfaut, en 1463, trouva, à Audouville, Georges Simon, avocat, dont la noblesse n'était pas suffisamment établie, et il l'imposa.

En 1599, Roissy y trouva nobles les Simon.

Chamillard, en 1666, trouva nobles à Andouville, Pierre du Mesnildot, les Simon, Louis Cadot et François d'Aigremont, patron d'Audouville.

Audouville-la-Hubert dépendait de l'intendance de Caen, de l'élection de Carentan et de la sergenterie de Sainte-Mère-Eglise ; Masseville lui comptait 46 feux imposables, et Expilly 194 habitants. Sa population, en 1871, est de 212 habitants.

(1) *Neustria pia*, pag. 168, *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XI, pag. 43.

(2) *Annuaire de la Manche*, année 1851, pag. 624.

BEUZEVILLE-AU-PLAIN.

Beuzeville-au-Plain. ***Bosavilla, Boscivilla, Beuzevilla de Plano.***

L'église paroissiale de Beuzeville-au-Plain se compose d'un carré oblong, qui contient une nef et un chœur plus large que la nef. Une porte s'ouvre dans le mur occidental, et une dans chaque mur de la nef, au sud et au nord.

Cette église est sous le vocable de saint Brice; son patronage était laïque, et le seigneur du lieu présentait à la cure; elle était taxée à 50 livres pour les décimes, et relevait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné du Plain. Le curé était seul décimateur, et sa cure, en 1665, lui valait 400 livres.

D'après la charte de fondation de l'abbaye de Lessay, ses fondateurs lui donnèrent des droits et des revenus à Beuzeville-au-Plain..... *et terram ad unam carrucam et unum Vavassorem cum hoc quod tenet in cadem villa (de Cuneis) et in Bosavilla que est de Plano* (1).

Il existait une foire à Beuzeville-au-Plain; on la trouve mentionnée dans des actes du XIIIe siècle; elle se tenait à la saint Clément. En 1237, un chanoine de Coutances était en procès avec Guillaume, connétable de Normandie, au sujet de 11 deniers qu'on lui réclamait pour achat de 7 porcs et de 4 bœufs, à la foire Saint-Clément, de Beuzeville. Cette foire est encore citée dans une charte de Jean d'Essey, en 1273 (2).

Une famille Scelles qui habitait la paroisse de Beuzeville-au-Plain, dès 1543, y possédait le fief d'Artilly (3). Jean d'Artilly avait été anobli en 1543.

Montfaut, en 1463, trouva noble à Beuzeville-au-Plain Jean Leroux.

En 1598, Roissy y maintient Jean et Jacques Leroux, qui justifièrent d'une charte de 1476, et d'un arrêt de la cour des Aides, de 1569; il y maintient encore Jean Simon, devenu Saint-Simon; Antoine de Gourmont, et Jean Scelles, sieur d'Artilly.

Chamillard, en 1666, trouva nobles à Beuzevile-au-Plain et à Ravenoville, Jean et François Scelles.

En 1789, messire Jacques-Antoine de Saint-Simon figure à l'assemblée des trois ordres du bailliage de Cotentin, comme seigneur de Beuzeville-au-Plain, et du fief du Port en Carquebut.

(1) Cette charte, dont je dois la communication à l'obligeance de M. Dubosc, archiviste, existe en original dans les archives de la Manche.

(2) *Annuaire de la Manche*, année 1850, pag. 534.

(3) De Pontaumont, *Histoire de l'élection de Carentan*, pag. 56.

La paroisse de Beuzeville-au-Plain, jadis réunie, pour le spirituel, à celle de Saint-Germain-de-Varreville, a maintenant son propre curé. Elle dépendait de l'intendance de Caen, de l'élection de Carentan et de la sergenterie de Sainte-Mère-Eglise. Masseville lui compte 28 feux imposables ; mais Saugrain et Dumoulin ne lui en comptent que 13 ; Expilly lui donne 59 habitants ; elle en a 100 en 1871.

BEUZEVILLE-LA-BASTILLE.

Beuzeville-la-Bastille, *Boscivilla, Beuzevilla.*

Cette localité, avant le XIVe siècle, se nommait *Beuzeville-la-Chaussée ;* depuis son surnom lui est venu d'une tour carrée qu'on voit sur le bord de l'Ouve, et qu'on a nommée *la Bastille.*

L'église paroissiale de Beuzeville-la-Bastille est cruciforme et appartient aux XIIIe et XIVe siècles ; elle se compose du chœur, d'une nef et de deux chapelles formant transept. La nef a plus de front que le chœur.

La nef est éclairée par des fenêtres, les unes en lancettes, les autres en ogives trilobées, ou en ogives simples. Celles du chœur sont des lancettes géminées surmontées d'un oculus.

Le clocher, placé au nord, est octogone et se termine par un petit toit pyramidal.

La sacristie a été ajoutée ; ses murs sont butés par des contreforts placés sur les angles, ceux de la chapelle méridionale sont à pans coupés. La porte d'entrée de l'église est dans le mur occidental.

Il existe, dans cette église, plusieurs inscriptions tumulaires ; nous en avons relevé deux, nous emprunterons les autres à M. de Pontaumont (1).

CY GISENT NOBLES PERSONNES
ROGIER SIMON, SEIG. DE PLAINMARAIS ET DE GROSPARMY
DÉCÉDÉ LE 1er JOUR D'AOUST L'AN MIIII^cc^ ET XIX (1419)
ET DAMOISELLE PHILIPPINE DENIS DE THÉVILLE
SA FEME, DÉCEDÉE LE 7e JOUR DE X^bre^ MCCCC IIIXX IV (1464).
CY DEVANT GIST LE CORPS DE
NOBLE ET DISCRETE PERSONE MAITRE
PIERRE SIMON, PRESTRE LICENCIÉ
EN CHACUN DROICT, SEIGNEUR, PATRON
ET CURÉ DE DIGOVILLE ET DE BLOSVILLE
QUI TRESPASSA LE XIe JOUR DE JANVIER
LAN MIL CINQ CENTZ LXII. PRIÉS DIEU POUR SON AME.

(1) *Histoire de l'élection de Carentan,* pag. 10.

CY GIST VÉNÉRABLE ET DISCREPTE
PERSONNE M. THOMAS SYMON
EN SON VIVANT PRESTRE LEQUEL
TRESPASSA LE Ve JOUR D'AVRIL
LAN MVC LXX (1570).

CY GISENT NOBLES PERSONNES
ROGIER SIMON, SEIG^r^. ET PATRON
D'AUVILLE ET DE PLAINMARAIS
QUI DÉCÉDA LE XXIXe JOUR D'OCTOBRE L'AN MV^c^LXX (1570)
ET DAMOISELLE CHARLOTTE DAUXAIS
DAME DE MEAUTYS, SA FEMME QUI DÉCÉDA
LE XIIIe JOUR DE X^re^ MV^c^LX (1560).
PRIÉS DIEU POUR EUX.

L'église est sous le vocable de la Trinité; son patronage appartint successivement à l'abbaye de Blanchelande et à celle de Lessay. En 1665, il était laïque et dans les mains du comte de Franquetot; elle était taxée, pour les décimes, à 32 livres, et dépendait de l'archidiaconé du Bauptois et du doyenné de Baupte.

En 1192, l'abbé de Blanchelande était patron de la paroisse. Richard de la Haye-du-Puits et Mathilde, sa femme, avaient donné à cette abbaye, le jour de sa fondation, les églises de Cretteville et de Beuzeville; mais, cette même année, une contestation s'éleva entre les religieux de Lessay et ceux de Blanchelande, au sujet des droits que les uns et les autres prétendaient exercer sur l'église de Cambridge, en Angleterre, *super ecclesiam de Cambrigeham.* L'évêque de Coutances, Guillaume de Tournebu, termina le différend, en adjugeant l'église à l'abbaye de Blanchelande, qui céda à Lessay l'église de Beuzeville-en-Bauptois. La décision de l'évêque fut rendue à Coutances, *apud Constantiam*, le jour de la Sainte-Croix, *in festo exaltationis sanctæ crucis*, l'an du Seigneur 1192, *anno Domini m^o^. c^o^. xc^o^. secundo.*

Les dîmes se partagaient, d'après le Livre noir, entre le curé, l'abbé de Blanchelande et le prieur du Rocher, à Mortain. En 1369, le curé, outre son tiers des grosses dîmes, avait les menues dîmes.

FAITS HISTORIQUES.— Une voie romaine venant de *Grannonum*, Portbail, traversait l'Ouve au castel de Beuzeville, où il existait un gué pavé qui prenait dans le marais le nom de *chaussée Bacon*, suivait la direction connue sous le nom de *querière Bertrand*, pour se rendre à travers le Vey, à Bayeux (1).

Il existait une foire à Beuzeville dès le XIe siècle; car

(1) *Recherches sur les voies romaines dans le Cotentin*, par M. de Gerville.

lorsqu'en l'année 1082, Robert, comte de Mortain, fonda sa collégiale, il lui donna la dîme de la foire de Beuzeville..... *et decimam ferie Bosonisville* (1).

D'après le registre des fiefs de Philippe-Auguste, Robert de Beuzeville tenait de la baronnie *(de honore)* de Lithaire, un quart de fief, et Henri de Beuzeville tenait de la même baronnie un demi-fief de chevalier.

La bastille ou tour carrée, dont la paroisse tire son surnom, existait dès le XIVe siècle; elle avait été élevée pour défendre le passage de la rivière d'Ouve. Les Anglais, en 1375, avaient, dans le château de Saint-Sauveur, qu'ils occupaient, une garnison qui, dans ses sorties, dévastait et pillait la presqu'île du Cotentin. Charles V chargea Jean de Vienne, amiral de France, d'assiéger cette place, et de chasser du pays les Anglais qui le rendaient inhabitable. Jean de Vienne s'empara d'abord *de la bastille de Beuzeville, ainsi que de la ville de Pierrepont et de la ville de Pont-l'Abbé;* il la fit fortifier en 1376 (2). Jean d'Arclais, en 1410, était capitaine du château de Beuzeville.

Les Anglais s'étant emparés du château et de la bastille de Beuzeville, pendant leur occupation de la Normandie, ils leur furent repris en 1449 (3), ainsi qu'une autre forteresse appelée *le Castel*, dont une partie de l'enceinte existait encore il y a quelques années; on pouvait à volonté remplir d'eau ses fossés. Un rôle sur parchemin, déposé aux archives de la Manche, fait connaître les *noms des parochiens de Prétot poyant guet à la bastille de Beuzeville pour le quartier de Saint-Jehan-Baptiste milcccclv.*

Lors de la construction d'un pont sur l'Ouve, on a reconnu que la bastille était construite sur des pilotis de chêne, devenus aussi noirs et aussi durs que l'ébène: on a trouvé une grande clé en fer, qui, par ses dimensions, paraît être celle de la tour, et une épée tranchante des deux côtés. Cette arme, cassée en deux, se trouve au château de Plain-Marais, appartenant à M. le comte de Beaufort (4).

La bastille était située sur le fief de Plain-Marais, et dépendait de la baronnie de Varenguebec. Le câtel relevait directement de la chatellenie de Varenguebec que le duc de Coigny réunit à son duché.

Le fief noble de Plain-Marais, depuis l'an 1400, a passé successivement dans les familles de Carbonnel, d'Orglandes,

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVII, pag. 335.

(2) *La Normandie, pays d'états*, par Dom Lenoir, pag. 52.

(3) *Histoire du connétable de Richemont*, par G. Gruel, pag. 139. — Masseville, *Histoire de Normandie*, tom. IV, pag. 205.

(4) *Bulletin monumental* de M. de Caumont, tom. XX, pag. 585.

Simon, de Gourmont, Thieuville, Thiboutot, de Juigné, et de Beaufort.

Montfaut, en 1464, imposa, à Beuzeville, Robert Simon.

Roissy, en 1598, imposa à Beuzeville-la-Bastille François d'Amours; il y trouva François d'Orglandes, noble d'ancienne noblesse, baron de Briouze, écuyer de Plain-Marais et fils du sieur de Prétot; Guillaume Le Jolly, sieur du Jonquet, anobli par une charte de 1595. Chamillard, en 1666, y maintint noble Jacques de Saint-Simon, chevalier, seigneur de Beuzeville. C'était sans doute le même qui, en 1643, était lieutenant général au bailliage de Cotentin.

On trouve, en 1789, messire Jean-Baptiste-Léon de Thiboutot, marquis de Thiboutot, seigneur du fief de Plain-Marais, à Beuzeville-en-Bauptois; il fut représenté, dans l'assemblée des trois ordres, par messire Pierre-Jacques Le Sens, chevalier, seigneur et patron de Neufmesnil.

La paroisse de Beuzeville-la-Bastille dépendait de l'intendance de Caen, de l'élection de Carentan et de la sergenterie de Varenguebec. Masseville lui compte 43 feux imposables, et Expilly 220 habitants. En 1871, elle en compte 293.

BLOSVILLE.

Blosville, *Blosvilla*.

L'église paroissiale de Blosville est un carré oblong. La tour est à l'extrémité du mur occidental, et la sacristie, avec des murs à pans coupés, est accolée au mur absidal qui est droit.

Cette église est sous le vocable de Notre-Dame; taxée à 50 livres pour les décimes, elle dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné du Plain. Lorsqu'au commencement du xe siècle, le siége épiscopal de Coutances fut, à cause des malheurs du temps, transféré à Saint-Lo de Rouen, l'archevêque et Robert Ier, duc de Normandie, donnèrent à Thierry, évêque de Coutances, plusieurs églises au nombre desquelles figure celle de Blosville: plus tard l'abbaye de Blanchelande en avait le patronage, et faisait desservir l'église par un de ses religieux qui avait le titre de prieur-curé.

L'abbé de Blanchelande, patron de l'église de Blosville, prenait les deux tiers de la dîme des gerbes; le curé avait le reste, ce qui lui valait trente livres, dit le Livre noir; plus tard il avait un manoir et une acre de terre aumônée.

Il y avait, dans la paroisse, une chapelle sous le vocable de saint Jean-Baptiste, dans laquelle, deux fois par an, le curé devait célébrer la messe.

En 1665, la cure valait 400 livres, et l'abbé de Blanchelande avait encore le patronage de l'église.

En l'année 1166, Richard de Bohon, évêque de Coutances,

confirma à l'abbaye de Blanchelande la portion de l'église de Blosville, qui lui avait été donnée par Guillaume d'Angerville et par Bazire, sa femme (1).

Benoît d'Angerville et Emma, sa femme, donnèrent d'un commun accord, à l'abbé de Blanchelande la Chanterie, *cantoria*, de l'église de Blosville, avec ses appartenances, afin que cette abbaye, qui possédait par la donation de Guillaume d'Angerville, deux gerbes de l'église de Blosville, possédât toute cette église.

Richard, évêque de Coutances, Rotrou, archevêque de Rouen, et Henri II, roi d'Angleterre, confirmèrent les donations de l'an 1166 (2).

Jean d'Harcourt, d'après le registre des fiefs de Philippe-Auguste, tenait par investiture du roi le fief de Blosville, et devait fournir un chevalier : ***Johannes de Harecuria tenet inde de domini regis dono feodum Blouville quod excidit domino regi quod debet servicium unius militis.***

Blosville avait le titre de baronnie relevant de celle de Bricquebec; Robert Bertrand l'avait achetée, en l'année 1324; sa juridiction s'étendait, en 1787, aux paroisses de Boutteville, Brucheville, Ecoqueneauville, Carquebut et Vierville (3).

On trouve, en 1354, Jean de Blosville, écuyer : il acheta la terre de Picauville et mourut en 1368. Guillaume de Blosville, son fils, laissa une fille qui épousa Jean de Semilly.

La paroisse de Blosville relevait de l'intendance de Caen, de l'élection de Carentan et de la sergenterie de Sainte-Marie-du-Mont. Masseville lui comptait 60 feux imposables, et Expilly 164 habitants ; elle en a 398, en 1871.

BOUTTEVILLE.

Boutteville, ***Butevilla, Botevilla, Boutevilla.***

L'église paroissiale de Boutteville est un quadrilatère oblong, et elle se compose du chœur, d'une nef et de deux chapelles qui, n'étant pas placées à la même hauteur, ne forment point transept. Elle est en grande partie du XIe siècle. On remarque dans la nef, qui est d'architecture romane, des chapiteaux offrant des sujets bizarres et des chimères de formes plus ou moins variées ; un chapiteau historié représente un serpent à deux têtes dévorant les entrailles d'un homme emprisonné dans ses chaînes.

(1) ***Mss. de M. Toustain de Billy et de M. Le Franc.***

(2) Ces renseignements sur la cure de Blosville sont extraits d'un registre rédigé en 1690 par le prieur de Blanchelande.

(3) ***Histoire de l'ancienne élection de Carentan,*** par M. de Pontaumont.

Le portail est surtout très-remarquable ; il est à plein cintre, orné de zigzags ; ce portail et la nef annoncent la période romane secondaire.

Les murs de la chapelle méridionale sont à pans coupés, la tour est placée au nord.

Cette église est sous le vocable de saint Hermeland. Le patronage en était laïque, et le seigneur du lieu, dans les derniers temps, nommait à la cure ; elle avait eu deux portions, dont l'une, égale à l'autre, était à la nomination de l'abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte. Cette portion lui avait été donnée avec la foire par Ranulf Le Bouteiller; l'autre portion avait pour patron l'abbé de Saint-Lo. Les deux portions furent réunies en une seule, dans le cours du XVIIe siècle. L'abbé de Saint-Sauveur, qui avait la grande portion, prenait les deux tiers de la dîme ; celui de Saint-Lo avait la petite portion, et prenait l'autre tiers. Après la réunion des deux portions, et en 1665, la cure valait 600 livres ; la taxe de l'église, pour les décimes, était de 10 livres ; elle dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné du Plain.

Le fief de Boutteville dépendait de l'honneur de Sainte-Mère-Eglise et devait au roi le service de deux chevaliers.

Henri II, roi d'Angleterre, duc de Normandie, confirma à l'abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte une foire à saint Hermeland, le jour de la fête de ce saint. A la fin du XIIe siècle, Raoul Le Bouteiller, permit aux moines de la tenir sur sa terre (1). Il se tient encore à Boutteville une foire, le 15 octobre.

On signale les traces de l'emplacement du château de Boutteville, entre l'église et le manoir appelé la cour de Boutteville (2).

On cite, comme seigneur de Boutteville, François Cadot de Sebeville.

La paroisse de Boutteville relevait de l'intendance de Caen, de l'élection de Carentan et de la sergenterie de Sainte-Marie-du-Mont. Masseville lui comptait 32 feux imposables, et Expilly 143 habitants: en 1871, elle en a 204.

BRUCHEVILLE.

Brucheville, *Buschiervilla, Buchiervilla, Bruchevilla.*

L'église paroissiale de Brucheville est du XIe ou XIIe siècle : on

(1) *Annuaire de la Manche*, année 1850, pag. 534.

(2) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. Ier, pag. 311.

y trouve, en effet, certaines parties datant de l'architecture romane ; entre autres, des assises de maçonnerie en arête de poisson, et sur les chapiteaux des chimères sculptées et des têtes d'animaux.

Sa tour est très-curieuse, et le portail fermé au sud est d'un genre fort singulier.

Cette église présente un carré oblong, avec tour placée au nord, entre chœur et nef: une sacristie dont les murs sont à pans coupés, est placée derrière le mur absidal.

L'église est sous le vocable de saint Hilaire: ses patrons, d'après le Livre noir, étaient l'évêque de Coutances et l'abbé de Saint-Sauveur. Le curé n'avait que le tiers des dîmes ; le prieur de Beaumont-en-Auge prenait 20 livres sur les dîmes.

En 1283, le roi Philippe le Hardi, rendit à Eustache, évêque de Coutances, les dîmes de Brucheville qu'il avait saisies pendant la vacance du siége. Cette remise ne fut pas volontaire ; elle ne se fit qu'à la suite d'un procès entre l'évêque et le domaine du roi, et d'un arrêt de 1282 qui jugea que le roi n'avait droit qu'aux dîmes temporelles, que celles en litige étaient des dîmes spirituelles, c'est-à-dire provenant de bénéfices à charge d'âmes (1).

Lors de la rédaction du Livre blanc, l'évêque de Coutances avait seul le patronage ; il prenait les deux tiers des grosses dîmes, le curé ayait l'autre tiers, avec des revenus et un manoir. Le prieur de Beaumont prélevait trente livres sur les dîmes.

En 1665, le patronage était alternatif entre l'abbaye de Montebourg et celle de Saint-Sauveur. La cure valait alors 900 livres ; elle était taxée à 72 livres pour les décimes, et relevait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné du Plain.

On trouve comme curé de Brucheville, de 1529 à 1538, noble et discrète personne messire François Aux Epaulles, protonotaire apostolique ; en l'année 1557, noble et discrète personne messire Jacques Pillegrain, chanoine de Coutances et de la Sainte Chapelle de Paris ; il était seigneur temporel de Marmyon en Brucheville.

Un procès s'éleva entre Richard Osber et Guillaume Lejolis, sieur de Rochefort, pour les droits honorifiques que chacun d'eux prétendait avoir dans l'église de Brucheville. Osber soutenait que Lejolis n'était ni seigneur, ni patron de l'église ; que lui Osber était noble et d'ancienne race, qu'il était aussi plus ancien d'âge, et qu'à tous ces titres il devait être préféré à Lejolis pour la préséance et les honneurs dans l'église. Le bailli de Cotentin, ou son lieutenant à Carentan, avait donné

(1) Choppin, *De Domanio Franciæ*, pag. 55, 2e col.

gain de cause à Lejolis ; mais le parlement de Normandie, par arrêt du 22 mars 1602, réforma la sentence du bailli, et adjugea à Osber la préséance sur Lejolis, qui fut condamné aux dépens (1).

On découvrit, en 1834, dans un jardin de Brucheville, une marmite en bronze que l'on croit être romaine, et au même endroit beaucoup de débris d'anciennes constructions et de pavés (2).

Le registre des fiefs de Philippe-Auguste constate que Richard de Courcy tenait de la baronnie de Bricquebec un tiers de fief à Brucheville, et que Pierre du Hommet tenait de Raoul Tesson, dans le même lieu, un quart de fief. Une charte de Richard de Brucheville parle d'une pièce de terre située dans le vieux dic (3).

On trouve comme seigneur de Brucheville, en 1463, Jean Ledimerec, et Pierre Osber, en 1485 (4).

En 1463, Montfaut trouve noble à Brucheville Jean Le Danois, et y impose Jean Avenel.

En 1599, Roissy y trouva nobles Michel Couillard, sieur de Bellefontaine, Richard Osber, Pierre Leroux, Guillaume Le Joly, sieur du Jonquet.

Chamillard, en 1666, maintint nobles à Brucheville : Michel Simon, sieur de la Haye ; Jacques Le Coq, sieur de la Duquerie ; Gédéon Couillard ; Pierre Estard, sieur de Bascardon ; les Le Joly et les Le Roux.

La famille Couillard fut anoblie en 1578, celle d'Estard en 1577, les Le Joly en 1595, les Le Roux en 1550 ; la famille Osber était d'ancienne noblesse (5).

Cette grande quantité de nobles, dans la paroisse de Brucheville, explique les nombreuses armoiries qu'on voyait dans l'église.

La paroisse de Brucheville dépendait de l'intendance de Caen, de l'élection de Carentan et de la sergenterie de Sainte-Marie-du-Mont. Masseville lui comptait 91 feux imposables, et Dumoulin 75, Expilly 237 habitants ; en 1871, elle en compte 394.

CARQUEBUT.

Carquebut, *Kerquebu, Querquebu, Kerquebuc.* On sait qu'en langue germanique *kerk* signifie église. Cette paroisse tire son

(1) Berault, *Coutume de Normandie*, pag. 168.
(2) De Gerville, *Etudes sur le département de la Manche*, pag. 93.
(3) *Annuaire de la Manche*, année 1851, pag. 624.
(4) De Pontaumont, *Histoire de l'ancienne élection de Carentan*, pag. 16 et 17.
(5) Voir le *Journal de Valognes*, n° 37 de l'année 1863.

nom d'une ancienne église que visita saint Ouen, archevêque de Rouen, du temps de Bernuin, abbé de Nanteuil, vers l'an 650.

L'église paroissiale de Carquebut date du XIe siècle et appartient, sauf les retouches, à l'architecture romane; elle est classée au nombre des églises à conserver; son mur absidal est droit, et une sacristie avec pans coupés y a été accolée. La largeur de l'église n'est pas uniforme.

Cette église est sous le vocable de saint Ouen. En 1278, le roi en avait le patronage, et le curé était seul décimateur, excepté sur un fief où le prieur de Saint-Côme dîmait. En 1665, la cure valait 1300 livres, et la Sainte-Chapelle de Paris avait le patronage de l'église et présentait à la cure ; elle était taxée à 140 livres de décimes, et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné du Plain.

En l'année 1557, Antoine, roi de Navarre, comme curateur des biens et de la personne de Henri de Rohan, son cousin, pourvut Me Pierre Guillote, chanoine scholastique de Coutances, de la cure de Carquebut, dont le seigneur de Carentan était le patron.

Un aveu rendu par l'abbé de Blanchelande, en 1390, mentionne « la paroisse de Saint-Ouen de Querquebu (Carquebut) » ou clos de Cotentin. »

On trouve, en 1599, « création et érection en quart de fief » de haubert du fief nommé Laporte, composé des vavassoi- » res et ainesses frère Brache, Hubert, Burges, Bellières et » Michel, en la paroisse de Carquebu, avec cens vergers de » terre, assises en ladicte parroisse, appartenant à Jehan » Truffault, pour estre ledict fief teneu et mouvant du fief de » Estruville (1). »

En 1463, Montfaut trouva noble à Carquebut Jean du Buret, et y imposa à la taille Guillaume et Jean Gourmont. Dans les premières années du XVe siècle, un Bernard de Buret possédait la seigneurie d'Agon (2). Gaultier de Silly épousa, en 1437, Colette, petite-fille de Bernard du Buret, fille de Jean du Buret, seigneur d'Agon et de Carquebut, et veuve de Jean Meurdrac.

Jean de Gourmont qui avait été, à cause de sa noblesse, inquiété par les habitants de Carquebut, obtint en 1477, un arrêt de maintien : il portait *d'argent au chef de gueules chargé de trois roses d'or, et en pointe un croissant de sable.* Richard son fils, renvoyé par Montfaut, fut déclaré noble par un arrêt de la cour des Aides du 24 février 1494.

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie,* tom. XVIII, pag. 50, 2e col.

(2) Commune de l'arrondissement de Coutances, *Annuaire de la Manche,* année 1852, pag. 698 et 702.

Roissy, en 1599, trouva nobles, à Carquebut, Jean Truffaut, sieur de la Barre, anobli en 1576, Charles et Gilles, sieur de Fontaines, lieutenant général du bailli de Cotentin au siége de Carentan.

En 1666, Chamillard y maintint les Adam, Guillaume de Gourmont, sieur de Courcy ; Henri-François de Franquetot, seigneur de Carquebut, et les Hautchemail, anoblis en 1543.

La famille Guillotte fut anoblie en 1543 ; un de ses membres obtint, en 1603, de changer son nom de Guillotte contre celui de Franquetot. Louis, fils de Thomas, épousa, en l'année 1593, Françoise du Buret, de Carquebut (1).

On comptait, à la fin du XVIIIe siècle, plusieurs fiefs nobles à Carquebut ; la marquise de Premettier était dame du fief des Fontaines, à Carquebut ; et la marquise de Thieuville, dame du fief de Courcy ; de Couvert était seigneur de Querqueville et Boutemont en Carquebut ; Gabriel du Mesnildot, ancien capitaine au régiment du Colonel général Dragons, l'était du fief de la Porte, et Hervé du Bois, de Littry, était seigneur de celui de Vassy, à Carquebut (2).

La paroisse de Carquebut relevait de l'intendance de Caen, de l'élection de Carentan et de la sergenterie de Sainte-Mère-Eglise ; Masseville lui compte 125 feux imposables, et Expilly 464 habitants. En 1871, elle en a 576.

CHEF-DU-PONT.

Chef-du-Pont, *Caput pontis*.

L'église paroissiale de Chef-du-Pont se compose d'un chœur et d'une nef avec bas côtés. Le chœur présente un certain intérêt ; il peut dater du XIIe siècle ; il est voûté en pierre et ses arceaux sont croisés, leur retombée se fait sur des colonnettes en pierre. Le haut des murs est garni de modillons romans.

La nef, dans certaines parties, peut dater du XIe siècle ; la tour et les bas côtés ont été l'objet de travaux de réfection.

Les bas côtés communiquent avec la nef par quatre arcades cintrées, que portent des piliers carrés.

Dans une ancienne porte méridionale du chœur, on remarque, dans le tympan, un curieux bas-relief qui paraît être du XIIe siècle, et qui peut figurer saint Michel terrassant le démon, ou peut-être Samson déchirant la gueule d'un lion, figure symbolique qu'offrent souvent les monuments du XIIe siècle.

(1) Voir le *Journal de Valognes*, année 1863, n° 37.

(2) De Pontaumont, *Histoire de la ville de Carentan et de ses environs*, pag. 341.

L'église est sous le vocable de sainte Colombe ; elle était une des cinq églises comprises dans l'enclave du diocèse de Bayeux, dont Sainte-Mère-Eglise était le chef-lieu, et dépendait de l'archidiaconé des Vez et du doyenné de Trévières. L'évêque de Bayeux nommait à la cure. Cette église, depuis 1853, est classée au nombre des monuments historiques.

Louis d'Harcourt, évêque de Bayeux (1), fondant, en 1475, six obits dans son église, donna au chapitre les dîmes de la paroisse de Chef-du-Pont, avec un trait de dîmes dans la paroisse de Sainte-Mère-Église (2).

Une voie romaine venant de *Grannonum*, Portbail, passait par Chef-du-Pont, et prenait la direction connue sous le nom de *Quérière Bertrand*, et traversait le Grand-Vey pour se rendre à Bayeux (3).

En 1396, le fief du Homme, tenu par Jeanne d'Eully, veuve de Guillaume Aux-Epaules, avait une foire à Chef-du-Pont, le jour saint Simon et saint Jude. Le baron de Bricquebec y prenait une rente de 40 sous, et y exerçait sa juridiction (4); elle a été transférée à Sainte-Mère-Eglise où elle est encore nommée *la Chef du Pont*.

Pendant l'occupation anglaise, Chef-du-Pont était un point fortifié qui commandait le bas pays, dans la vallée de l'Ouve, depuis l'Ile-Marie et Picauville jusqu'à la bastille de Beuzeville. En 1463, Jean Duval était seigneur de Chef-du-Pont. Le fief de Chef-du-Pont arriva dans la famille de Bellefonds, en 1607, par le mariage de Bernardin Gigault avec Jeanne Aux-Epaules, fille de Robert, baron de Sainte-Marie-du-Mont. Dans les premières années du XVIIIe siècle, ce fief appartenait à Jacques-Antoine de Saint-Simon Courtomer. Le château actuel a été bâti par la famille Osbert, et appartient aujourd'hui à M. Tostain, ingénieur en chef en retraite des ponts et chaussées. Le colombier porte la date de 1702 (5).

Montfaut, en 1463, trouva noble à Chef-du-Pont Jean Duval, et y imposa Guillaume Sauvegrain.

En 1666, Chamillard y maintint noble Jean de Reviers.

Louis-Adrien d'Osbert était, en 1789, seigneur du fief Duval à Chef-du-Pont.

La paroisse de Chef-du-Pont dépendait de l'intendance de Caen, de l'élection de Carentan et de la sergenterie de Sainte-Mère-Eglise. Masseville lui comptait 30 feux imposables, et Expilly 299 habitants. En 1871, sa population est de 385 habitants.

(1) De 1453 à 1479.
(2) Hermant, *Histoire du diocèse de Bayeux*.
(3) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. V, pag. 31.
(4) *Annuaire du département de la Manche*, année 1850, pag. 536.
(5) De Pontaumont, *Histoire de l'ancienne élection de Carentan*, pag. 20, 33 et 81.

ECOQUENEAUVILLE.

Ecoqueneauville, *Escoquenauvilla, Equoqueneauvilla, Escoquevilla.*

L'église paroissiale d'Ecoqueneauville est un carré oblong. La tour et une chapelle sont au nord de la nef; le mur absidal est droit, et la porte principale s'ouvre à l'occident.

Cette église est sous le vocable de saint Laurent; elle était taxée à 20 livres pour décimes, et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné du Plain. L'abbé de Montebourg en avait le patronage; il prenait les deux tiers des dîmes, le curé avait l'autre tiers avec d'autres produits, et un manoir ou presbytère; l'abbé de Montebourg avait dans son manoir une chapelle dont le curé prenait toutes les offrandes.

En 1665, le patronage appartenait encore à l'abbé de Montebourg; la cure valait alors 600 livres.

Dans le cours du XVIIe siècle, le partage des dîmes donna lieu à un procès entre Jean Ribet, curé d'Ecoqueneauville, et les religieux de Montebourg. Une sentence rendue par le bailli de Saint-Sauveur-le-Vicomte avait ordonné qu'il serait fait trois lots des grosses dîmes, et que l'abbé et les religieux de Montebourg, gros décimateurs, auraient le choix des lots; mais, sur l'appel du curé, le parlement de Normandie, par arrêt du 17 juillet 1671, jugea que pour les dîmes entre un curé et les gros décimateurs, le choix appartenait au curé (1). On voyait souvent les abbayes chercher à amoindrir les prérogatives et les droits des curés qui, presque toujours, obtenaient gain de cause devant le parlement.

Sous le règne de Henri Ier, roi d'Angleterre, Richard de Reviers donna à l'abbaye de Montebourg une terre sise à Ecoqueneauville.

En l'année 1328, le roi établit, en faveur des religieux de Montebourg, une foire le jour saint Laurent, à Ecoqueneauville (2).

Dans le cours du XVIe siècle, on trouve comme seigneur d'Ecoqueneauville François Cadot de Sebeville, et, en 1789, Monseigneur Maximilien-Gabriel-Louis de Bethune, duc de Sully.

Roissy, en 1598, trouva noble à Ecoqueneauville Pierre Thomas, et Chamillard, en 1666, y maintint noble Louis Thomas.

(1) Basnage, *Coutume de Normandie*, tom. Ier, pag. 29.
(2) *Annuaire du département de la Manche*, année 1850, pag. 537.

La paroisse d'Ecoqueneauville relevait de l'intendance de Caen, de l'élection de Carentan et de la sergenterie de Sainte-Mère-Eglise. Masseville lui compte 44 feux imposables, et Expilly 199 habitants. En 1871, elle en a 187.

FOUCARVILLE.

Foucarville, *Fucardivilla, Foucarvilla.*

L'église paroissiale de Foucarville appartient au XIe ou XIIe siècle, si l'on en juge d'après les modillons, qui sont romans. On remarque surtout un chapiteau attribué à l'époque romane : il représente un personnage menacé d'être dévoré par un serpent, et qui semble succomber sous le poids d'une bourse pendue à son cou.

Des contreforts sont placés sur les angles du mur absidal.

La tour et une chapelle sont au sud, entre chœur et nef.

Cette église, après la mort de saint Lo, arrivée dans le courant du VIe siècle, fut placée sous son invocation. L'abbaye de Saint-Wandrille en avait le patronage; c'était Robert, fils d'Onfroy, qui, en 1050, lui avait donné cette église: elle payait pour les décimes 50 livres, et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné du Plain.

Sous le règne de Henri Ier, roi d'Angleterre, Richard de Reviers donna à l'abbaye de Montebourg la dîme de Foucarville : mais, en 1278, l'abbé de Saint-Wandrille, qui avait le patronage de l'église, percevait deux gerbes de la dîme, excepté sur trois francs fiefs où le curé avait la totalité; celui-ci avait encore la troisième gerbe sur le reste de la paroisse, ce qui lui valait 40 livres.

En 1369, les revenus de l'église se partageaient à peu près dans la même proportion entre l'abbé de Saint-Wandrille et le curé, qui avait dans la paroisse une chapelle privée de revenus; on indique comme patron, à cette époque, Guillaume Carbonnel, chevalier.

L'abbé de Saint-Wandrille, en 1665, avait le patronage, et la cure valait alors 700 livres.

Suivant M. de Gerville, on aurait découvert à Foucarville, en 1835, deux marmites en bronze du poids chacune d'environ 6 kilogrammes. L'une d'elles était accompagnée de tessons d'une poterie légère et de deux cruches entières de même nature. On remarquerait aussi, toujours d'après le même auteur, dans un lieu nommé les *Romaineries*, à l'est de l'église, des traces d'anciens retranchements ou de longues tombelles (1).

(1) *Etudes sur le département de la Manche*, pag. 119.

Au xve siècle, on citait le vieux dic dans la paroisse de Foucarville (1).

Montfaut, en 1463, trouva noble à Foucarville Jean Maurice, et y imposa Pierre et Guillaume Bréart.

En 1598, Roissy y trouva nobles les Bréart et les Maurice.

Chamillard, en 1666, y trouva nobles les Bréart, les Coquet, les Maurice, et les Fabien anoblis en 1576.

Marie de Rouen de Bermonville, était en 1789, seigneur de Foucarville.

La paroisse de Foucarville relevait de l'intendance de Caen, de l'élection de Carentan et de la sergenterie de Sainte-Mère-Eglise. Masseville lui compte 40 feux imposables, et le dictionnaire d'Expilly lui donne 256 habitants. Elle en a 271, en 1871.

GOURBESVILLE.

Gourbesville, *Goesbevilla, Gourbesvilla.*

L'église paroissiale de Gourbesville est cruciforme: son mur à l'orient est droit, on y a accolé une sacristie dont les murs sont à pans coupés. La tour est placée au nord, et deux portes sont ouvertes; l'une dans le mur méridional de la nef, et l'autre dans le mur occidental.

Cette église est sous le vocable de Notre-Dame. Son patronage se partageait entre les abbés de Montebourg et de Saint-Pierre de Chartres; elle dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné d'Orglandes, et payait 80 livres de décimes. L'abbé de Saint-Pierre de Chartres avait le patronage de la seconde portion; le curé qu'il présentait à la cure avait tous les revenus de sa portion. L'abbé de Montebourg percevait sur le fief de Roger de Magneville, qui formait sa portion, les deux tiers des dîmes, le curé avait l'autre tiers avec le casuel. Les deux curés avaient en outre les menues dîmes provenant des portions de leurs patrons. En 1369, le patronage de la grande portion appartenait à un laïque; l'abbé de Montebourg avait le patronage de la seconde, dont les revenus étaient partagés entre lui et le curé (2).

En 1665, les deux cures étaient réunies, et l'abbé de Montebourg en avait le patronage.

On trouve, en 1607, Pierre Leverrier, sieur de Gourbesville.

(1) *Annuaire du département de la Manche,* année 1851, pag. 624.
(2) Voir le Livre noir et le Livre blanc de l'évêché.

C'est dans la paroisse de Gourbesville que naquit, en 1704, Pierre-François Boudier, qui fut trois fois supérieur général des Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, et qui mourut à l'abbaye de Saint-Denis, en 1783. Son père était seigneur de Soubrefaux.

Chamillard, en 1666, trouve noble à Gourbesville Philippe-Antoine de Lempérière.

La paroisse de Gourbesville dépendait de l'intendance de Caen, de l'élection de Carentan et de la sergenterie de Pont-l'Abbé. Masseville lui compte 124 feux imposables, et Expilly 586 habitants. Sa population, en 1871, s'élève au chiffre de 370 habitants.

HIESVILLE.

Hiesville, *Hievilla ;* on trouve écrit *Yeville, Hevilla.*

L'église paroissiale d'Hiesville est un carré oblong, et se compose d'un chœur et d'une nef qui déborde un peu sur le chœur : son mur à l'orient est droit.

Cette église est sous le vocable de saints Côme et Damien ; l'abbaye de Cérisy-la-Forêt en avait le patronage ; l'abbé avait deux gerbes de la dîme, ce qui lui valait 70 livres ; le curé avait la troisième, l'autelage, un manoir et deux vergées de terre, ce qui lui donnait un revenu de 30 livres. Cette église était taxée à 28 livres de décimes, et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné du Plain.

En 1665, d'après l'état des cures, le patronage appartenait encore à l'abbaye de Cerisy. Suivant M. l'abbé Lecanu (1), le patronage aurait été laïque et aurait appartenu au seigneur du lieu.

Cette paroisse a cessé d'être réunie à celle de Blosville pour le spirituel : elle a maintenant son propre curé.

Roissy, en 1599, trouva nobles à Hiesville les Estard, Guillaume Bellot, anobli en 1594 ; il y ajourne les du Prael et Jean d'Yvetot.

En 1666, Chamillard y trouve nobles Jacques Richier, sieur de Colombières, qui portait de *sinople à la bande d'argent,* Philippe et Jacques Bellot, sieur de Callouville, dont les armes étaient *d'azur au chevron d'or, accompagné de deux lions affrontés d'or en chef, et un fer de pieu d'argent en pointe ;* Jacques et Louis d'Yvetot, Pierre Leloup, sieur de Limarest, qui, en 1652, avait reçu pour armoiries *d'argent à trois roses*

(1) *Histoire des évêques de Coutances.*

de gueules, deux en chef et une en pointe, au chevron d'azur, chargé de deux hermines et d'une croix d'or (1). Le seigneur d'Hiesville, en 1789, était Joseph-Bon-Pierre Le Vavasseur.

La paroisse d'Hiesville dépendait de l'intendance de Caen, de l'élection de Carentan et de la sergenterie de Sainte-Marie-du-Mont. Masseville lui compte 36 feux imposables, et Expilly 109 habitants. Elle en a 148, en 1871.

HOUESVILLE.

Houesville, *Hoyvilla, Houesvilla.*

L'église paroissiale de Houesville était primitivement un carré oblong ; mais des additions faites au côté méridional du chœur et au côté septentrional de la nef lui ont enlevé son premier caractère. Ces additions consistent dans deux chapelles. Le mur occidental est percé d'une porte.—L'église est antérieure au XVIe siècle ; car une des chapelles a été construite par Pierre Mangon, écuyer, sieur du Houguet, qui vivait de 1591 à 1640 ; il la fit construire à ses frais et plaça son écusson à une clef de voûte : il portait *d'or au chevron de gueules, accompagné de trois gonds de sable, au chef d'azur chargé d'une main d'or, sortant d'un nuage de même.* Pierre Mangon fut inhumé dans l'église des Cordeliers de Valognes.

Cette église est sous le vocable de saint Brice ; le patronage, en 1665, en était laïque, et le seigneur du lieu présentait à la cure : elle faisait partie de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné du Plain. Sa taxe, pour les décimes, était de 50 livres. D'après le Livre noir, le patronage appartenait, dans le XIIIe siècle, à l'abbé de Saint-Sauveur. Le curé percevait toutes les gerbes de la dîme de la paroisse, excepté sur quelques fiefs, où l'abbé avait deux gerbes et le curé la troisième.

On a trouvé à Houesville beaucoup de traces romaines, des médailles, et surtout une médaille en or du Ve consulat de Trajan avec un aigle au revers. On la découvrit en 1850, dans un terrain par où passait la voie romaine de *Grannonum*, Portbail, à *Crociatonum* Saint-Côme (2).

Pendant les guerres religieuses qui désolèrent le pays dans le cours du XVIe siècle, les seigneurs d'Houesville et de Cosqueville furent massacrés par les protestants (3).

(1) De Pontaumont, *Histoire de l'ancienne élection de Carentan*, pag. 31.
(2) *Etudes sur le département de la Manche*, par M. de Gerville, pag. 136.
(3) *Histoire des guerres de religion dans la Manche*, par M. Delalande, pag. 33.

Roissy, en 1599, trouva nobles à Houesville, Charles Varroc, sieur de Houesville, et Guillaume Bauquet, fils de Thomas, anobli en 1543.

Chamillard, en 1666, y trouva nobles Joseph et Valentin Simon, dont la noblesse datait de 1579. En 1646, Jacques Simon était seigneur de Houesville.

Dans le cours du XVIIe siècle, l'un des membres de la famille de Varroc était seigneur d'Houesville. Cette famille portait de *gueules à six roses d'argent.* Cette seigneurie a passé dans les mains d'une famille Le Sauvage, car, en 1789, Pierre-Bon-Antoine Le Sauvage, était seigneur d'Houesville : il portait *d'azur au tronc de chêne d'argent à trois chicots, deux à droite et un à gauche, accompagné en chef de deux glands, le fruit d'argent et l'écorce d'or, et deux feuilles d'argent en pointe.*

La paroisse d'Houesville dépendait de l'intendance de Caen, de l'élection de Carentan et de la sergenterie de Sainte-Marie-du-Mont. Masseville lui comptait 70 feux imposables, et Expilly 308 habitants. En 1871, elle en compte 340.

LIESVILLE.

Liesville, *Linnevilla, Liesvilla, Levilla.*

L'église paroissiale de Liesville est cruciforme et comprend un chœur, une nef et deux chapelles, l'une au sud et l'autre au nord ; on a accolé au mur oriental une sacristie dont les murs sont à pans coupés. La tour s'élève vers le sud au bas du mur occidental.

Cette église est sous le vocable de saint Martin : elle faisait partie de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné du Plain. Elle est citée dans un acte comme comprise dans les biens appartenant à la cathédrale de Coutances. L'abbé de Saint-Sauveur avait le patronage de cette église ; il prenait les deux tiers de la dîme des gerbes, et le curé avait la troisième, avec toutes les menues dîmes, sept boisseaux de froment, mesure de Carentan. Elle était taxée à 20 livres de décimes. En 1665, la cure valait 300 livres.

Vers 1180, Alexandre de Liesville donna à l'abbaye de Saint-Sauveur un moulin à vent situé à Montmartin-en-Graignes (1).

Il y a eu dans un temps à Liesville un très-ancien château. On trouve, en 1588, comme seigneur de Liesville, Thomas

1) Delisle, *Etudes sur les classes agricoles au XIIe siècle*, pag. 514.

Leloup. Judith Leloup, dame de Liesville, épousa Gédéon de Magneville, qui mourut en 1645. En 1700, Pierre de Varoc, sieur de Liesville, obtint des dispenses d'âge, pour l'office de conseiller-maître au parlement de Rouen (1).

En 1463, Montfaut y imposa Colin de Liesville, sergent du lieu.

La paroisse de Liesville relevait de l'intendance de Caen, de l'élection de Carentan et de la sergenterie de Sainte-Marie-du-Mont. Masseville lui compte 80 feux imposables, et Expilly 386 habitants ; en 1871, elle en a 345.

NEUVILLE-AU-PLAIN.

Neuville-au-Plain, *Novus vicus, Novavilla, Nouvilla de plano.*

L'église paroissiale de Neuville-au-Plain présente une nef qui peut dater du XIVe siècle ; son clocher est de construction récente, et une croix du XVIIe siècle s'élève dans le cimetière.

Cette église faisait partie de l'exemption de Bayeux, enclavée dans le diocèse de Coutances, et dépendait de l'archidiaconé des Vez et du doyenné de Trévières.

En l'année 1207, Philippe-Auguste donna à Robert des Ablèges, évêque de Bayeux (2), sa chapelle, qui est maintenant l'église paroissiale de Notre-Dame de Neuville, avec les dîmes et le patronage. Ce prélat en fit, quelque temps après, don à son chapitre, parce qu'il s'obligea de lui faire deux obits tous les ans, après sa mort, l'un pour le repos de son âme, et l'autre pour celle de son frère Drogon, et de donner aux pauvres 60 sous (3). Le chapitre de Bayeux avait une école à Neuville.

Le curé de Neuville, et ceux des autres paroisses comprises dans l'exemption de Bayeux, ont cherché souvent à se soustraire à la visite de l'archidiacre des Vez.

L'abbaye du Vœu, à Cherbourg, avait des revenus à Neuville. La ferme et gage pleige de sa baronnie de Neuville étaient affermées, en 1753, à Nicolas Simon, au prix de 1050 livres (4).

On a trouvé, à Neuville-au-Plain, des monnaies romaines près du pont, et, dans une pièce de terre nommée le *Catelet*,

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XXIII, pag. 226.

(2) Robert des Ablèges, XXXVIIIe évêque de Bayeux, de 1206 à 1230.

(3) *Histoire manuscrite du diocèse de Bayeux*, par Hermant, tom. Ier, pag. 222 et tom. II, n° 29 du doyenné des Vées.

(4) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XXII, pag. 160.

des tombelles, contenant des ossements calcinés et non calcinés, des puits et des débris d'habitations. On remarque encore, dans un endroit de cette paroisse, des retranchements fort anciens; tout porte à croire qu'à l'époque gallo-romaine deux voies traversaient Neuville; l'une venant d'*Alauna* à *Crociatonum*, et l'autre du cap de la Hague au Grand-Vey (1).

En l'année 1629, la seigneurie de Neuville-au-Plain était possédée par Jacques de Fontaines, écuyer, seigneur de Cardonville; Marie-Madelaine de Fontaines, fille de César, baron de Cardonville, la porta, en mariage, à Charles-Claude Andrey, écuyer, seigneur et patron de Fontenay, qui en fit hommage au roi, le 20 septembre 1680, en la chambre des comptes de Normandie, comme mouvante de sa majesté, par un huitième de haubert (2). Le lieutenant-général Louis-Charles-André de Fontenay est né au manoir de Baudieuville, connu aujourd'hui sous le nom de château de Neuville. Il est mort en 1774 (3).

On trouve comme seigneur de Neuville, en 1550, Simon de Brix, et, en 1558, Antoine de Brix.

Chamillard, en 1666, trouve nobles à Neuville, les de Brix, anoblis en 1543, et Jacques Le Prevost, dont la noblesse datait de 1594.

La paroisse de Neuville-au-Plain relevait de l'intendance de Caen, de l'élection de Carentan et de la sergenterie de Sainte-Mère-Eglise. Masseville lui comptait 26 feux imposables, Saugrain 49, Dumoulin 78, et Expilly 172 habitants. En 1871, sa population est de 287 habitants.

PICAUVILLE.

Picauville, *Piquadivilla, Picquauvilla, Picauvilla.*

L'église paroissiale de Picauville est en forme de croix et se compose du chœur, d'une nef avec bas côtés, d'un transept et d'une tour centrale. Elle est en grande partie du XIIIe siècle; mais le chœur fut construit dans le XIVe siècle par les chanoines de la Sainte-Chapelle; six arcades mettent la nef principale en communication avec les bas côtés ou nefs latérales. Le mur à l'occident est percé d'une porte, et un porche existe au sud de la nef, à l'extrémité du mur.

(1) De Gerville, *Etudes géographiques et historiques sur le département de la Manche*, pag. 169, et de Pontaumont, *Histoire de l'ancienne élection de Carentan*, pag. 50.

(2) Expilly, *Dictionnaire historique et politique de la Gaule et de la France*, tom. V, pag. 180.

(3) *Etrennes Coutançaises*, année 1835, pag. 41.

Cette église est sous le vocable de saint Candide : elle dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné du Plain, et payait 66 livres pour les décimes. La cure était divisée en deux portions. Le patronage, en 1250, appartenait à Bouchard de Marly, chevalier. Lors de la rédaction du Livre blanc, le patronage était encore dans la même famille. Les deux curés se partageaient les produits de la dîme, sur lesquels deux prieurs, celui du Fresne *(de Fraxino)* et celui de Bohon avaient des droits. En 1665, le patronage des deux portions appartenait à la Sainte-Chapelle.

La chapelle, sous le vocable de saint Christophe, qui existe du côté méridional de la nef, fut construite à la fin du XIVe siècle, par les soins de Jean Pelerin, le curé de l'une des portions, et qui, pendant plusieurs années, remplit les fonctions de garde du scel des obligations de la vicomté de Valognes. Les chanoines de la Sainte-Chapelle, le curé de l'autre portion de l'église, Jean Bonté, et les trésoriers et paroissiens de Picauville approuvèrent cette fondation. Guillaume de Crèvecœur, évêque de Coutances, la confirma le 28 octobre de l'an 1404. Le fondateur se réserva, sa vie durant, le droit de présenter le chapelain, et il dota cette chapelle de 16 livres tournois. Ce revenu était assis sur plusieurs paroisses. Après la mort du fondateur, le droit de présentation devait être alternatif entre l'évêque de Coutances et le trésorier de la Sainte-Chapelle. D'après le pouillé du diocèse rédigé en 1665, le patronage était encore alternatif entre les mêmes dignitaires (1).

Il y avait eu dans la paroisse de Picauville une maison de Templiers dont les biens furent attribués à la Sainte-Chapelle.

FAITS HISTORIQUES.—Saint Louis, qui possédait la terre de Picauville, par suite sans doute d'une forfaiture, la donna à Mathieu de Mailly (2), dont la famille la possédait encore dans le XIVe siècle ; car, en 1330, le patron de la paroisse était Louis de Mailly, chevalier. Ce fut lui qui vendit la terre de Picauville, 1354, à Jean de Bloville, moyennant 6,000 livres tournois, plus une rente de 150 livres. A la mort de Jean de Bloville, écuyer, la seigneurie de Picauville passa à son fils, Guillaume de Bloville, aussi écuyer, lequel, le 28 avril 1368, se reconnut débiteur de la rente de 150 livres. Guillaume laissa une fille mariée à Jean de Semilly, écuyer, qui, en 1376, jouissait de la terre de Picauville ; mais la rente ne se payant

(1) Voir le Livre noir et le Livre blanc. *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVII, pag 320.

(2) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie* tom. XVI, pag. 78, n° 473.

pas, la terre fut saisie et vendue. Les exécuteurs testamentaires de Charles VI s'en rendirent adjudicataires, et la destinèrent à la fondation des heures canoniales dans la Sainte-Chapelle.

La prise de possession, par les chanoines de la Sainte-Chapelle, se fit en présence « de Guillaume Hamon, substitut » du procureur du roy nostre sire, en la dicte viconté, Thomas » Pierre, viconte de Carentan, messire Jehan Pelerin, messire » Jehan Bonté, curés de la dicte église de Piquiauville, messire » Guillaume Hebert, curé de Saint Cosme du Mont, Jehan » Yon, escuier, etc. » La terre de Picauville fut alors estimée valoir un revenu de 228 livres 14 sous un denier. Ce domaine se composait, entre autres choses, « d'une maison en laquelle » les plez et la juridiccion de la terre estoit tenue, près et » devant le moustier de Piqueauville..... item deux isles, » environnées d'eaux, dont l'une est appelée la Grant Isle, et » l'autre la Petite Isle, et contient la grant environ 111 acres, » et l'autre la petite isle, une acre ou environ..... item, le » patronage de l'église qui est en deux porcions..... etc.» Cette terre avait été vendue 5,800 francs d'or (1).

En l'année 1416, un tenement de cinq acres en herbages était loué pour un an, à Picauville, moyennant 20 sols tournois (2).

Henri II, duc de Normandie, à la demande des religieux de Blanchelande, établit à leur profit, à Picauville, une foire à la décollation de saint Jean, et un marché le vendredi. En 1394, une estimation de la terre de Picauville porte à cent sous tournois la valeur de la coutume de la foire saint André (3).

Le Pont-l'Abbé, dont l'agglomération avait le titre de bourg, était dans la paroisse de Picauville et formait le chef-lieu d'une sergenterie qui comptait 18 paroisses. Le pont qui se trouve sur l'Ouve, entre Picauville et les Moitiers-en-Bauptois, a été construit depuis 1720; car, Masseville, curé de Joganville, près de Montebourg, dit « Pont-l'Abbé, bourg et marché » de l'élection de Valognes, et de la paroisse de Picauville, » sur la rivière d'Ouves, qu'on y passe en bateau depuis la » destruction du pont qui y était autrefois (4). » C'est sans doute ce pont détruit dont on a attribué la construction à un abbé des Moitiers, *de Monasteriis*, d'où lui est venu le nom de Pont-l'Abbé.

L'amiral de Vienne, en 1375, s'empara de Pont-l'Abbé et

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVII, pag. 297 à 317.

(2) *Cartulaire de Montebourg*, pag. 585. Cité par M. L. Delisle, dans son ouvrage *Des revenus publics en Normandie*, au XIIe siècle.

(3) *Annuaire de la Manche*, année 1850, pag. 544.

(4) Masseville, *Etat géographique de la Normandie*, tom. Ier, pag. 246.

le fit fortifier. Les protestants, en 1574, s'en emparèrent aussi.

On trouve à Picauville un établissement important, nommé le Bon-Sauveur, et dont la fondation est due à la généreuse piété de Madame veuve de Riou, née d'Agneaux, qui en fut la première supérieure. Il contient un pensionnat de jeunes personnes, une école pour les sourds-muets, et une maison pour les aliénés.

Montfaut, en 1463, imposa à Picauville Michel Jean, qui fut rétabli plus tard ; il y renvoya les Yon que, 200 ans après, Chamillard déclare nobles, vu leurs titres ; les Yon avaient été anoblis en 1487.

En 1598, Roissy y trouva les du Rosey, nobles en vertu d'une charte de 1541, les Fournier qui furent barons de Tournebut, de 1520 à 1580, les Jouan, Etienne de Ricarville, sieur du Revie ; et renvoya à trois mois Eustache de Pierrepont, à fin de justification.

Chamillard, en 1666, y maintint les Lecourtois, dont la noblesse datait de 1580, les Le Fournier, anoblis en 1471, et dont la famille portait *d'argent au sautoir de. . . cantonné de quatre roses de gueules*, les Yon, ceux que Montfaut avait renvoyés, et les Jouan.

La petite paroisse du ***Houlme***, du ***Home***, ou de l'Ile-Marie, est depuis longtemps réunie à celle de Picauville.

Holm, Hulmus, Holmus, signifient un lieu entre deux rivières ; on nommait autrefois cette paroisse Notre-Dame-du-Holm, ce qui veut dire la même chose qu'Ile-Marie, et aussi parce qu'elle est dédiée à la Vierge Marie. Dans le dotolicium de la princesse Adèle, ***Holmus*** indique le Home ou l'Ile-Marie (1).

L'église de cette ancienne petite paroisse date du XVIIe siècle. Ce fut le maréchal de Bellefonds, qui, exilé à l'Ile-Marie, par suite d'une intrigue, la fit construire. Elle dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné du Plain.

Le tableau placé au-dessus de l'autel représente une Vierge à la chaise, peinte par Jules Romain, dans l'atelier même de Raphael, qui l'a retouchée ; il fut donné au maréchal de Bellefonds par le grand Dauphin, fils de Louis XIV, et élève de Bossuet. On conserve encore à l'Ile-Marie la lettre de ce prince, qui est l'authentique de ce tableau (2).

L'abbé Lecanu (3), dans son tableau des paroisses de l'évêché de Coutances, place le Home dans le doyenné d'Orglandes, et en attribue le patronage au seigneur du lieu ; mais le Livre

(1) Voir le *Glossaire* de Ducange, v° HULMUS.
(2) *Normandie illustrée*. Manche, pag. 63.
(3) *Histoire des évêques de Coutances*.

noir et le Livre blanc placent l'église du Home dans le doyenné du Plain, et indiquent comme patron l'abbé de Saint-Sauveur, et comme seul décimateur le curé qui, en 1369, avait en plus un manoir. Une chapelle, qui ne donnait aucun revenu, était attachée à cette église. C'était Henri ou Hélie d'Agneaux qui, en 1150 ou 1162, avait donné l'église du Home à l'abbaye de Saint-Sauveur. Son fils et ses neveux ratifièrent cette donation que confirma aussi Vivien, évêque de Coutances (1).

Le Home que, pendant le XIIe siècle, possédait la famille d'Agneaux, appartenait à la fin du XVIe siècle à la famille Aux Epaules *(ad Humeros)*, seigneurs de Sainte-Marie-du-Mont; Jeanne Aux Epaules, dame de l'Ile-Marie, fille de Robert Aux Epaules, baron de Sainte-Marie-du-Mont, épousa, en 1607, Bernardin Gigault de Bellefonds, gentilhomme de la chambre du roi, gouverneur de Valognes, puis lieutenant du chevalier de Vendôme au gouvernement de la ville et château de Caen, et fit entrer ainsi l'Ile-Marie dans la famille des Gigault. Ils eurent plusieurs enfants, entre autres Henri-Robert Gigault, seigneur de l'Ile-Marie, gouverneur de Valognes, qui fut le père de Bernardin Gigault, marquis de Bellefonds, seigneur de l'Ile-Marie, gouverneur de Valognes, maréchal de France et chevalier des ordres du roi; une de leurs filles devint la maréchale de Saint-Géran; une autre, célèbre par les grâces de son esprit, fut la marquise de Villars, la mère du vainqueur de Denain; une troisième, Judith de Bellefonds, née à Caen, en 1611, eut le plus grand succès à la cour de la reine Marie de Médicis; jolie et spirituelle, elle possédait tout ce qu'il fallait pour plaire. Entrée aux Carmélites, à Paris, en 1629, à 17 ans, la veille de la Sainte-Agnès, elle prit le nom de sœur Agnès de Jésus-Maria, et fut plusieurs fois élue prieure des Carmélites (2).

En 1649, Matignon se déclara pour la fronde, et s'empara de l'Ile-Marie, appartenant à Bernardin Gigault, alors enfant mineur.

Jacques II, se rendant en Angleterre à la tête d'une armée que Louis XIV lui fournissait en grande partie, passa deux jours, au mois d'avril 1692 au château de l'Ile-Marie, chez le

(1) *Journal de Valognes*, année 1863, n° 42.

(2) Voir ce qu'en dit M Cousin dans son *Etude sur Madame de Longueville.*

Madame de Sévigné, dans une lettre à sa fille, 5 janvier 1680, lui dit : « je fus ravie de l'esprit de la mère Agnès; elle me parla de vous, vous connaissant par sa sœur (la marquise de Villars); dans une autre lettre (22 novembre 1688). Cette mère, dit-elle, sait bien mener la parole. » Voir aussi, dans M. Cousin, la lettre touchante de Bossuet à la prieure qui succédait à la mère Agnès.

maréchal de Bellefonds, qui était rentré en faveur, et devait l'accompagner dans son expédition d'Outre-Manche, à titre de commandant en chef des troupes françaises.

Le domaine de l'Ile-Marie, par suite d'acquisition, passa dans les mains de Georges-Adrien Feuillie, marié à une demoiselle d'Agneaux. On trouve, en 1789, comme faisant partie des trois ordres qui s'assemblèrent à Coutances, messire Léon-Georges Feuillie, seigneur du Hom ou Ile-Marie, et des fiefs du Roncer et aux Mortières, et du Riou, à Sainte-Mère-Eglise. Ce domaine appartient aujourd'hui à M. le comte d'Agneaux, neveu de Madame de Riou, membre du Conseil général de la Manche, et Inspecteur de l'association normande.

Le Home avait, dans le XIVe siècle, le titre de ville; du moins, dans le mois de février 1336-37, et après enquête faite au Home, à Carentan, Montebourg, la Haye-du-Puits et Varenguebec, le duc de Normandie accorda à Richard Canète, sire du Homme, un marché hebdomadaire en la *ville* du Home (1). Ainsi ce n'est pas une formalité nouvelle que celle de consulter les communes voisines de celle où l'on veut établir une foire ou un marché, et d'ouvrir des enquêtes de *commodo* et d'*incommodo ;* on en agissait ainsi dans le moyen âge.

Les paroisses du Home et de Picauville dépendaient de l'intendance de Caen, de l'élection de Valognes et de la sergenterie de Pont-l'Abbé. Masseville, en 1722, donne 7 feux imposables à la paroisse du Home, Dumoulin, en 1765, dit qu'elle n'avait pas d'autres habitants que ceux du château. Masseville compte à la paroisse de Picauville 200 feux, et Dumoulin 298. Expilly lui donne 1341 habitants. La population des deux paroisses réunies est, en 1871, de 2507 habitants.

L'Ile-Marie a vu mourir, le 4 juillet 1679, à l'âge de 62 ans, Antoine Garaby, qui naquit le 18 octobre 1617, au château de la Luzerne, dans la paroisse de Montchaton (2); il eut pour père et mère Bernard Garaby de la Luzerne et Françoise de Pierrepont ; il épousa Anne de Vassé ; il mourut sans laisser d'enfants. Sa famille, propriétaire du fief de la Luzerne, portait *d'azur à trois pals d'or, au chef cousu de gueules chargé d'un lion léopardé d'argent.*

Antoine Garaby de la Luzerne, qui prit aussi les noms de Garaby Pierrepont de la Luzerne, sans être au nombre des poëtes dont les noms appartiennent à l'histoire générale de la littérature française, n'est cependant pas un écrivain à dédai-

(1) *Notes sur les anciennes foires du département de la Manche,* par M. L. Delisle. *Annuaire de la Manche,* année 1850, pag. 539.

(2) Commune de l'arrondissement de Coutances.

gner ; il avait des aptitudes variées, un style facile et un esprit observateur. Il se lia d'une manière étroite avec Samuel Bochart, des Yveteaux, Moisant de Brieux, le peintre de la Haie et Daniel Huet, évêque d'Avranches. Ces noms prouvent qu'il aimait les gens de lettres, et qu'il en faisait ses principaux amis. Ses ouvrages ne sont pas nombreux ; ils se réduisent à trois : *Recueil de ballades et sonnets, les Miscellanées, et les Sentiments chrestiens, politiques et moraux* (1).

RAVENOVILLE.

Ravenoville, *Ravenotivilla, Ravenouvilla, Ravenovilla.*

L'église paroissiale de Ravenoville est cruciforme, et se compose d'un chœur, d'une nef avec deux chapelles, l'une au nord et l'autre pratiquée dans la partie basse de la tour placée à l'extérieur, entre chœur et nef. Les murs sont garnis de modillons des XIe et XIIe siècles.

Cette église est sous le vocable de Notre-Dame. L'abbaye de Blanchelande en avait le patronage que Richard de Bohon, évêque de Coutances, lui avait accordé à la prière de Henri du Neubourg et de Raoul de la Haye (2). L'abbé était seul décimateur, et le curé n'avait que l'autelage et les aumônes, ce qui valait, d'après le Livre noir, 120 livres à l'abbé, et 30 livres au curé. Lors de la rédaction du Livre blanc, le patron était le même, et la dîme lui appartenait ; mais les revenus de la cure avaient augmenté ; le curé avait 18 vergées de terre, 16 boisseaux de froment et d'avoine à la mesure de *Cibrantot*, avec d'autres produits en nature. .

En 1665, le patronage était toujours à l'abbé de Blanchelande; la cure valait alors 500 livres. Sa taxe pour les décimes était de 35 livres, et elle dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné du Plain.

Les abbayes se montraient toujours jalouses de leurs droits, et l'église de Ravenoville donna occasion à Philippe Troussey, abbé de Blanchelande, de faire valoir ceux de son abbaye.

« Le 12 mars 1631, Charles de Gourmont, escuyer, sieur » des Fonteynes et d'Adeville, baron de Gyé, conseiller du » roy, lieutenant général civil et criminel au bailliage de » Cotentin, est requis par l'abbé de Blanchelande, Philippe

(1) Voir sur Antoine Garaby, un excellent article de M. de Robillard de Beaurepaire dans les *Mémoires de la société d'archéologie, etc., d'Avranches*, tom. IV, pag. 439 ; *Annuaire de la Manche*, année 1829, pag. 301 ; 1853, pag. 47, et 1856, pag. 65.

(2) Mss. de M. Toustain de Billy et de M. Lefranc. *Gall. christ.* tom. XI, pag. 876.

» Troussey, conseiller et aumonier du roy, patron présentant » de Sainte-Marie de Ravenoville, assigner François Scelles, » escuyer, sieur de Cibrantel, pour voir dire et juger qu'il » sera tenu de faire abattre une ceinture funèbre mise avec » ses armes à l'entour de la dite église, et l'écusson mis à la » maîtresse vitre du chœur, et a oster le banc de la dame sa » femme dans le chœur d'icelle église, l'y ayant fait mettre » sans droit ni qualité et au préjudice de la commodité du » clergé qui ne peut pas se remuer dans le chœur et avoir la » liberté de passer, parquoi ledit escuyer sans motifs préten- » dait s'attribuer les droits de patron. » Aucun acte n'apprend si l'abbé réussit dans sa prétention.

Robert Blondel, poëte, historien et moraliste, qui vivait sous Charles VII, naquit à Ravenoville, de 1380 à 1400, d'une famille noble et ancienne, établie depuis 1216 dans le pays : il était l'arrière petit-fils de Guillaume Blondel, écuyer, sieur de Ravenoville. Charles VII, après avoir reconquis son royaume, et replacé le Cotentin sous son autorité, voulant récompenser Robert Blondel des services qu'il lui avait rendus et des sages conseils qu'il lui avait donnés, lui fit don d'un *hostel et héritage, tenu par Thomas Croffort à Ravaunouville*, aujourd'hui Ravenoville (1).

Jacqueline Pitteboust, veuve de François de Grimouville, était, en 1588, dame de Ravenoville.

On trouve, dans les terres et fermes dépendant du domaine du roi dans l'élection de Carentan, en 1601, la terre de Robert de Lestre, à Ravenoville.

En 1676, le sieur Berrys, secrétaire ordinaire au Conseil, obtint, en vertu d'un arrêt du Conseil, de jouir « des droits » seigneuriaux des échanges et contre échanges de la terre de » Sibrantot, compris les fiefs de Ravenoville et de Marmion, » baillé en échange audit sieur Berrys, pour la terre de Pon- » trilly-Nigreville et autres fiefs (2). »

En 1463, Montfaut imposa à Ravenoville Jean Le Guilbert, dont le fils justifia en 1523.

Roissy, en 1599, y trouva nobles les Scelles, sieurs de Ravenoville, les Couillard, anoblis en novembre 1578, et François Simon.

Chamillard, en 1666, y mentionne les Scelles et les Couillard, et Jean du Prael, sieur de Surville.

(1) Voir une excellente notice sur Robert Blondel, par M. A. Vallet de Viriville, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XIX, pag. 161.

(2) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVIII, pag. 210, 2e col.

En 1789, messire Chrétien-François de Lamoignon, était seigneur de Ravenoville.

La paroisse de Ravenoville dépendait de l'intendance de Caen, de l'élection de Carentan et de la sergenterie de Sainte-Mère-Eglise. Masseville lui comptait 123 feux, et Expilly 473 habitants. Sa population, en 1871, est de 670 habitants.

SAINT-GERMAIN-DE-VARREVILLE.

Saint-Germain-de-Varreville, *Sanctus Germanus de Watredivilla, Warrevilla, Varrenvilla, Varrevilla.*

L'église paroissiale de Saint-Germain-de-Varreville est cruciforme ; elle date du XIIIe siècle; sa tour s'élève au sud, entre chœur et nef. L'église a deux portes, l'une dans le mur méridional de la nef, et l'autre dans le mur occidental; une sacristie, dont les murs sont à pans coupés, a été accolée au mur absidal qui est droit.

L'église qui est sous le vocable de saint Germain, payait pour les décimes une taxe de 50 livres et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné du Plain.

Cette église et celle de Saint-Martin furent données par Guillaume-le-Conquérant à l'abbaye de Saint-Wandrille, sur la demande de Robert, fils d'Onfroi de Vieilles, à qui précédemment il les avait données (1). Le Livre noir indique comme patron l'abbé de Saint-Wandrille ; il percevait deux gerbes de la dîme sur certaines parties où le curé n'avait que la troisième avec l'autelage, ce qui lui valait 41 livres ; il payait pour la débite 8 sols 5 deniers.

En 1283, Eustache, évêque de Coutances, donna mandement au doyen du Plain, pour partager en deux la paroisse de Varreville ; une des portions prit le nom de Saint-Germain, et l'autre celui de Saint-Martin (2). Mais son successeur, Robert de Harcourt, réunit les deux paroisses, et ensuite, à la demande des religieux de Saint-Wandrille, il remit les choses dans leur premier état, et donna l'une des paroisses à Richard Aux Epaules, et l'autre à Jean Le Campion.

Lors de la rédaction du Livre blanc de l'évêché de Coutances, l'évêque avait le patronage de Saint-Germain ; le curé avait toutes les dîmes et autres revenus ; mais il payait à l'abbé de Saint-Wandrille une rente de 30 livres. Il y avait, dans le ci-

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XI, pag 43. *Neustria pia*, pag. 68.

(2) *Histoire des évêques de Coutances*, par l'abbé Lecanu, pag. 198.

metière, une chapelle dont l'entretien incombait au curé, c'était du moins la prétention des paroissiens : *secundum quod dicunt parrochiani.*

En 1665, la cure valait 1,000 livres ; l'abbé de Saint-Wandrille avait le patronage de l'église.

Richard Cœur-de-Lion, donne, la première année de son règne, en 1190, à Richard du Hommet et à Gille, sa femme, Poupeville et Varreville (1).

Les religieux de Blanchelande avaient des revenus à Saint-Germain ; car, en 1467, ils avouent tenir la dîme des manoirs de Poupeville et de Varreville, y compris la dîme de la foire, et excepté la dîme du marché (2).

En 1463, Montfaut trouva noble à Saint-Germain Jean de Vastonne, et y imposa Guillaume Le Demandé, dont les descendants justifièrent plus tard de leur noblesse.

Roissy, en 1599, y trouva noble Raoul Gourmont, fils de Pierre, déclaré noble par arrêt de la cour des Aides du 18 juillet 1493 ; y maintint les Michel, *veu leurs titres,* et ajourna Guillaume Maurice.

Chamillard, en 1666, y maintint les de Gourmont et Nicolas Couillard, dont la noblesse datait de 1578.

On trouve comme ayant été appelé à l'assemblée des trois ordres, à Coutances, en 1789, le président de Bermonville, seigneur de Saint-Germain-de-Varreville ; Robert de Gourmont de Saint-Clair, seigneur du fief du Mesnil, en la paroisse de Saint-Germain-de-Varreville, et Alexis-Christophe d'Arot, écuyer, chevalier de Vaugoubert, capitaine d'artillerie au régiment de Strasbourg, à Saint-Germain-de-Varreville.

La paroisse de Saint-Germain-de-Varreville relevait de l'intendance de Caen, de l'élection de Carentan et de la sergenterie de Sainte-Mère-Eglise. Masseville lui donne 86 feux imposables. En 1871, sa population est de 301 habitants.

SAINTE-MARIE-DU-MONT.

Sainte-Marie-du-Mont, *Sancta Maria de Monte.*

La paroisse de Sainte-Marie-du-Mont doit son nom à son église dédiée à la Vierge Marie, et à sa situation sur un point très-élevé, d'où l'on découvre un des horizons les plus vastes et les plus variés du Cotentin.

L'église paroissiale de Sainte-Marie-du-Mont est cruciforme, et se compose du chœur, d'une nef avec bas côtés, d'un tran-

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie,* tom. XVI, pag. 7, n° 22.

(2) *Annuaire de la Manche,* 1850, pag. 548.

sept et d'une tour. Elle présente des caractères d'architecture appartenant au roman du XIe ou XIIe siècle, et au style ogival des XIIIe, XIVe et même XVIe siècles.

La nef, sauf les retouches ou additions, est du XIe siècle. On remarque, dans le mur méridional, des assises de maçonnerie en arête de poisson, et une porte d'un caractère roman. Les fenêtres qui primitivement éclairaient cette partie de l'église étaient petites et étroites à l'extérieur et ébrasées à l'intérieur. Il existe dans le bas côté sud une ogive romane ornée de zigzags. Les modillons qui ornaient le haut des murs et qu'on voit encore, présentent des figures grimaçantes, des têtes grotesques et autres sujets appartenant évidemment à l'époque romane. On remarque sur un des chapiteaux un centaure qui décoche un trait contre un cerf dont il n'est séparé que par un arbre : c'est sans doute un sujet symbolique. Sur un autre, c'est Jésus-Christ nimbé que soutiennent deux anges : il porte d'une main sa croix et bénit de l'autre ; à ses côtés se tiennent saint Pierre et saint Paul, qu'on reconnaît l'un à ses clefs, l'autre à son épée. Sur un autre, c'est l'avarice figurée dans un homme qui tient à la main une large bourse, et qui semble interroger un dragon ailé qui se tient près de lui. L'avarice ainsi symbolisée se trouve souvent sur les chapiteaux des églises du XIe siècle.

La nef communique avec les bas côtés au moyen de plusieurs grandes arcades cintrées. Ces nefs latérales, sauf les retouches, sont aussi du XIe ou XIIe siècle.

Le chœur voûté en pierre est du XVIe siècle.

Un clocher composé d'une tour carrée reposant sur quatre piliers s'élève au-dessus du transept. La tour devient octogone, et se termine par une coupole qui, renversée par la foudre, a été reconstruite il y a quelques années. Cette tour, dans sa partie inférieure, accuse le XIVe siècle ; mais la partie supérieure depuis l'octogone est du XVIe siècle.

Plusieurs fenêtres offrent des armoiries qui appartiennent aux familles Aux Epaules et Beaugendre.

Sous le chœur de l'église, il existe une crypte, caveau funéraire, qui renferme les restes des membres de la famille Aux Epaules, et notamment ceux de Henri-Robert Aux Epaules, capitaine des gardes de Henri IV, et lieutenant-général de Normandie ; de Jean-François de la Guiche Saint-Géran, maréchal de France, et de Suzanne Aux Epaules, sa femme ; de Marie de la Guiche, leur fille, mariée à Charles de Levy, duc de Ventadour.

On remarquait, avant la révolution, dans cette église un groupe en marbre représentant Henri-Robert Aux Epaules, accompagné de deux gardes à genoux sur un coussin, dans une attitude suppliante, les mains jointes sur la poitrine et couvertes de leurs gantelets. Ce monument fut arraché au

vandalisme révolutionnaire et conservé par un ami des beaux-arts.

L'une des cloches porte l'inscription suivante :

D. S. A. TRÈS HAUT, TRÈS PUISSANT ET TRÈS ILLUSTRE PRINCE
Mgr CHARLES DE ROHAN, PRINCE DE ROHAN, DE SOUBISE,
D'ESPINOY ET DE MAUBUISSON, PREMIER PAIR ET CONNÉTABLE
HÉRÉDITAIRE DE FLANDRE, COMTE DE SAINT PAUL, DE VENTADOUR,
DE TOURNON ETC, BARON, SEIGNEUR CONSERVATEUR ET
FONDATEUR DE L'ÉGLISE ET PAROISSE DE SAINTE-MARIE-DU-MONT,
REPRÉSENTÉ PAR FRANÇOIS DESPORTES, ÉCUYER, SEIGNEUR ET PATRON
DE GOUBERVILLE ET MARIE-THÉRÈSE MASSON, SON ÉPOUSE,
M'ONT NOMMÉE MARIE, EN 1737. NOUS AVONS ÉTÉ
REFONDUE A LA DILIGENCE DE NOBLE HOMME
LOUIS SYMON DE FRANQUEVILLE ET DE MESSIRE CHARLES LESIEUR, PRÊTRES.

Au bas de cette cloche, on lit ces mots :

ECCE MARIA VOCOR, SUM PRIMA ET SACRA MARIÆ;
LAUDO DEUM VERUM, FULMEN FUGO, FESTA DECORO,
DEFUNCTOS PLORO, PLEBEM VOTO, CONGREGO CLERUM,
CUNCTAS ET SEMPER RAPIDI SONO TEMPORIS HORAS.

Il y avait dans la paroisse deux chapelles ; l'une était désignée sous le nom de chapelle des lépreux ou des ladres. Elle était sous le vocable de saint Antoine ; le curé en avait le patronage ; elle a existé jusqu'au commencement du XVIIe siècle.

L'autre chapelle était sous le vocable de sainte Marie-Madelaine ; elle a dû, dans le XVIe siècle, en remplacer une qui datait du XIe siècle : on trouve dans ses environs des restes de construction. On s'y rend en pélerinage dans les temps de maladies, de sécheresses ou de calamités publiques.

L'église de Sainte-Marie-du-Mont dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné du Plain. Le patronage appartenait au chapitre de Coutances, et le curé qu'il présentait était archiprêtre, et jouissait à ce titre de plusieurs priviléges. Les dîmes appartenaient à l'évêque et au chapitre de Coutances, qui étaient les gros décimateurs. Cependant les abbés de Blanchelande, de Montebourg et de Saint-Wandrille avaient chacun un *trait* de dîme. Le trésor de l'église avait la dîme de la partie de la paroisse nommée Etaville ; le seigneur du lieu avait la 12e gerbe.

En 1665, le patronage appartenait à l'archiprêtre ; l'évêque et le chapitre avaient les dîmes et payaient les décimes et les charges. La cure valait 400 livres avec les novales en sus. Le curé, plus tard, obtint, en outre, le quart des dîmes que percevaient l'évêque et le chapitre.

La paroisse qui nous occupe est appelée *Poupeville*, dans le pouillé du diocèse de Coutances, rédigé dans le cours du

XIIIe siècle, et désignée sous le nom de Sainte-Marie-du-Mont, dans celui du XIVe siècle. Aujourd'hui Poupeville n'est plus qu'un hameau de la paroisse de Sainte-Marie-du-Mont. Son église abandonnée, et en partie ruinée, a servi à des usages domestiques. Cet abandon remonte sans doute à l'époque où l'église de Sainte-Marie-du-Mont put réunir tous les paroissiens.

Les domaines de Poupeville et de Varreville paraissent avoir appartenu, au XIe siècle, à Robert de Vieilles, fils d'Onfroy. Ce fut à sa prière que Guillaume, duc de Normandie, transféra à l'abbaye de Saint-Wandrille les églises qu'il avait précédemment données à ce seigneur, et au nombre desquelles figurent celles de Sainte-Marie-de-Poupeville..... *et S. Mariæ de Popevilla* (1).

Le pape Eugène III, confirmant, en l'année 1145, à Algare, évêque de Coutances, les biens de sa cathédrale, mentionne Poupeville en ces termes : *ecclesiam Sanctæ Marie de Pupevilla, cum cimeterio, decimis, terra Radulphi de Spalda et aliis pertinentiis* (2). Cette paroisse est ainsi nommée dans plusieurs actes de donations ou de confirmations.

Henri II concéda les terres de Poupeville et de Varreville à Richard de la Haie ; on voit, en 1190, Richard Cœur-de-Lion, donner à Richard du Hommet et à Gille, sa femme, Poupeville et Varreville (3)

Les fiefs, terre et seigneurie de Poupeville dépendaient de l'ancienne baronnie de la Luthumière. Cette seigneurie, appelée aussi le *Lorey*, avait une basse justice, exercée par un sénéchal que le seigneur nommait. Ce fief du Lorey devait un oiseau de rivière et deux tiers de poule.

Un autre grand fief dépendant aussi de la baronnie de la Luthumière, était l'ancienne seigneurie de Sainte-Marie-du-Mont, appelée la seigneurie de la Rivière, sous la chatellenie de la vicomté de Carentan. C'était un plein fief de haubert, avec basse justice, cour et usage, exercée par un sénéchal, nommé par le seigneur ou la dame du lieu. Cette seigneurie avait aussi un marché chaque semaine, trois foires annuelles et le patronage honoraire de l'église de Sainte-Marie-du-Mont.

Le domaine et le château de Sainte-Marie-du-Mont ont appartenu à une ancienne et puissante famille nommée Aux Hunières ou Aux Epaules, *ad Humeros*.

En 1095, un membre de cette famille, le sire Aux Epaules, suivit Robert Courte-Heuse, fils du Conquérant, lorsqu'il

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XI, pag. 43.
(2) *Gall. Christ*, tom. XI. *Inst. Const. Eccl.* col. 240.
(3) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVI, pag. 7, n° 22.

partit pour la croisade avec *grant foison de chevaliers, barons et aultres gens de Normandie* (1).

Un autre épousa Denise de la Haie, et un de leurs fils épousa, en l'année 1253, Luce du Hommet, fille du connétable héréditaire de Normandie.

Un Philippe Aux Epaules fut fait chevalier à la bataille de Crécy (2).

Un autre membre de la même famille fut aussi fait chevalier à la glorieuse bataille de Marignan, que François Ier gagna, le 15 septembre 1515, sur les Suisses et Sforce, duc de Milan.

Cette famille, pendant plusieurs siècles, s'allia aux plus grandes maisons de France. Ses membres figurèrent dans les guerres où les appelèrent les intérêts et l'honneur de la France. Ils se montrèrent les bienfaiteurs des églises et des abbayes; mais ceux qui vécurent à l'époque des guerres de religion, dans le XVIe siècle, oublièrent la conduite et les exemples de leurs aïeux, et se déclarèrent les ennemis de la religion. Une salle de l'ancien château servit de lieu de réunion ou de prêche aux protestants.

Le château de Sainte-Marie-du-Mont était un des plus anciens du pays; il avait donjon, fossés, ponts-levis, grande cour et colombier au milieu; quelques parties encore existantes du château, qui a remplacé celui du XIe ou XIIe siècle, datent du XVIIe siècle (3).

Après la famille Aux Epaules, les principales familles de Sainte-Marie-du-Mont, furent les Fortescu, les Osbert, les Beaugendre dont le château, connu sous le nom de château Saint-Martin, n'existe plus.

Suzanne Aux Epaules, dame de Sainte-Marie-du-Mont, y fonda, en 1610, une maison d'école; et la duchesse de Ventadour, en 1688, un hospice pour les pauvres, desservi par des religieuses.

Les armes de la famille Aux Epaules étaient *d'or à la fleur de lis de gueules remplissant tout l'écu* (4).

(1) Duchesne et la *Chronique de Normandie*.

(2) Bataille où Philippe de Valois fut battu, en 1346, par Edouard III, roi d'Angleterre.

(3) On peut consulter sur la paroisse de Sainte-Marie-du-Mont une *notice historique*, par M. l'abbé Louis, ancien curé de cette paroisse, et un travail plus étendu du même auteur, intitulé : *Recherches sur la paroisse de Sainte-Marie du-Mont*, publié dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. IX, pag. 524, et tom. XIV, pag. 190. Voir aussi un article de M. de Gerville, dans les mêmes *Mémoires*, tom. Ier, pag. 312, et ses *Etudes historiques sur le département de la Manche*, pag. 185, *l'Histoire de l'ancienne élection de Carentan*, par M. de Pontaumont, pag. 75.

(4) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. Ier, pag. 315.

Philippe VI, en 1346, donna à son amé et féal écuyer, Guillaume Pocaire, une terre que Godefroy d'Harcourt, possédait à Sainte-Marie-du-Mont, et qui pouvait valoir, dit l'acte de donation, quatre-vingt-dix livres quatorze sols et quatre deniers tournois de rente annuelle (1).

Antiquités.—La paroisse de Sainte-Marie-du-Mont avait été, sous les Romains, une localité qui était le rendez-vous de toutes les voies du Cotentin pour se rendre au passage du Grand-Vey. Aussi y a-t-on trouvé des médailles romaines, une grande quantité de tuiles et de briques gallo-romaines.

En 1823, au village de Poupeville, on découvrit, dans les décombres d'une vieille maison, une vingtaine de pièces d'or à l'effigie des rois de France Jean dit *le Bon* et de Charles V, dit *le Sage*.

Dans un autre lieu nommé *le Quartier de la guerre*, on a signalé des ossements, et parmi quelques autres objets, une lance et une épée.

En 1463, Montfaut trouva nobles, à Sainte-Marie-du-Mont, les Fortescu, les Osbert, les de Beaugendre et messire Richard Aux Epaules, chevalier; Jehan Fortescu, seigneur de Saint-Evremont, était, en 1400, capitaine de la forteresse des ponts d'Ouve. Richard Fortescu; en 1417, était gouverneur de cette même forteresse. En 1540, Guillaume Fortescu, sieur du Buisson, habitait encore la paroisse de Sainte-Marie-du-Mont. Cette famille portait *d'argent à trois bandes d'azur*.

La famille Osbert possédait le château de la Maillardière, près de l'église de Sainte-Marie-du-Mont; elle fit bâtir celui du Val, à Chef-du-Pont. En 1585, messire Robert Osbert était prieur, doyen et patron de Saint-Côme et Morsalines. En 1422, on trouve Guillaume Osbert, écuyer, obtenant de Henri V, roi d'Angleterre, l'office de garde des sceaux des obligations de la vicomté de Carentan. Adrien d'Osbert, seigneur du fief du Val, fit partie de l'Assemblée des trois ordres du Cotentin, en 1789. Cette famille portait *d'argent, à la croix de gueules cantonnée de quatre lions de sable*.

Roissy, en 1599, mentionne, à Sainte-Marie-du-Mont, Guillaume Osbert, et Simon Bollée anobli par une charte de 1576.

En 1666, Chamillard y maintient nobles les Beaugendre, les Osbert, et les Hautchemail dont la noblesse datait de 1543, ainsi que Jean-François Simon et Julien Tardif, qui justifièrent de leurs quatre degrés.

On trouve, en 1668, Claude-François Beaugendre, écuyer,

(1) *Histoire du château et des sires de Saint-Sauveur-le-Vicomte*, par M. L. Delisle, pag. 108, pièces justificatives.

sieur des Essarts, et, en 1695, Robert Beaugendre, écuyer, sieur de Vaucelle. La famille Beaugendre portait de *gueules au chevron d'argent, accompagné de trois coquilles d'or.*

La paroisse de Sainte-Marie-du-Mont fut jadis le siége d'une cour de justice dépendant du bailliage de Saint-Sauveur-le-Vicomte; elle relevait de l'intendance de Caen et était le chef-lieu d'une sergenterie. En 1765, le prince de Rohan, aux droits de la feue duchesse de Vantadour, en était le seigneur. Masseville lui comptait 276 feux, et Expilly 1265 habitants. En 1871, sa population s'élève à 1413 habitants.

SAINT-MARTIN-DE-VARREVILLE.

Saint-Martin-de-Varreville, *Watredivilla, Wadrevilla, Warrevilla, Varreavilla, Varrevilla.*

L'église paroissiale de Saint-Martin-de-Varreville se fait remarquer par sa nef et ses modillons du XIe ou XIIe siècle. Le mur à l'orient est droit, et celui à l'occident est percé d'une porte. La tour s'élève au sud.

Cette église, placée sous le vocable de saint Martin, était taxée pour les décimes à 80 livres, et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné du Plain. Elle était une de celles que Guillaume, duc de Normandie, à la demande de Robert, fils d'Onfroy de Vieilles, transféra à l'abbaye de Saint-Wandrille (1).

L'église avait deux curés; l'abbé de Saint-Wandrille avait le patronage de l'une des portions, et Pierre de Varreville, écuyer, le patronage de l'autre portion. L'abbé de Saint-Wandrille avait deux gerbes sur toute la paroisse, sauf quelques terres où les curés étaient seuls décimateurs; ils avaient la troisième gerbe sur le surplus de la paroisse. Plus tard, en 1369, l'abbé de Saint-Wandrille avait le patronage des deux portions, et les dîmes se partageaient comme précédemment.

On trouve que Robert, archevêque de Rouen (2), possédait des moutons à Varreville; qu'il en donna la dîme à l'abbaye de Saint-Wandrille, et que Hugues, l'un de ses successeurs, confirma l'acte de donation du duc Guillaume (3).

(1) *Neustria pia*, pag. 168. Toustain de Billy, *Histoire des évêques de Coutances. Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XI, pag. 43.

(2) Il le fut de 989 à 1037.

(3) Voir le *Journal de Valognes* de 1863, n° 43.

Il existait, dans cette paroisse, une chapelle dédiée à saint Martin, et dont les curés avaient les produits. On la trouve indiquée sur une carte du diocèse.

Saint-Martin-de-Varreville était une dépendance de l'abbaye de Saint-Marcouf ; c'est sans doute pourquoi l'acte qui sépare les deux églises de Saint-Martin et de Saint-Germain porte que l'une d'elles restera sous l'invocation de saint Martin, *patron du monastère de ce lieu.*

Cette localité est traversée par la voie romaine allant de la presqu'île du Cotentin à Bayeux. Au hameau des Maizières, on a découvert des médailles romaines en argent et en billon, depuis Gordien jusqu'à Probus (238 à 276).

Un Guillaume de Varreville était à la croisade avec Robert Courte-Heuze. Le même, ou un autre, Guillaume de Varreville, contribua, en l'année 1142, à la prise de Cherbourg, par Geoffroy Plantagenest.

Il paraît que les huguenots se sont trouvés en grand nombre à Saint-Martin-de-Varreville ; car une pièce de terre porte encore le nom de *Cimetière des Huguenots.*

En 1463, Montfaut y trouve noble Jean Mauduit.

Roissy, en 1599, y mentionne comme nobles : les de Gourmont, les Simon et Jacques de Monts ; il y ajourne Guillaume Maurice.

En 1666, Chamillard y trouve nobles : les de Gourmont, les Couillard, anoblis en 1578, les Simon, Jean Lamperière et Jean Le Fauconnier, anoblis en 1593 ou 1595.

Richard Le Berceur et Robert de Gourmont étaient seigneurs de Saint-Martin-de-Varreville, le premier en 1577, et l'autre en 1666.

La paroisse de Saint-Martin-de-Varreville dépendait de l'intendance de Caen, de l'élection de Carentan et de la sergenterie de Sainte-Mère-Eglise. Masseville lui comptait 90 feux imposables, Dumoulin 103, et Expilly 730 habitants. En 1871, elle en a 469.

SAINTE-MÈRE-ÉGLISE.

Sainte-Mère-Eglise, *Fanum Matricis ecclesiæ, Sancte Marie ecclesie, Sancta Maria ecclesia.*

L'église paroissiale de Sainte-Mère-Eglise appartient, partie au XIe ou XIIe siècle, et partie au XIVe siècle. Elle se compose d'un chœur, d'une nef, de bas côtés et d'un transept. Des arcades surhaussées ou en fer à cheval mettent la nef en communication avec les bas côtés ; une porte est percée dans le mur occidental, et une autre dans le mur méridional de la

nef. Le mur absidal est droit, et les murs de la sacristie qu'on y a accolée sont à pans coupés.

Les colonnes et les arcades qui soutiennent la tour sont dans le style roman ; sur l'un des chapiteaux, qui appartient au XIIe siècle, on remarque un personnage dont les bras sont tendus et la figure bouffie ; il tient un poisson dans chaque main ; sur un autre chapiteau on distingue un lapin et un coq qui semblent broûter la feuille servant de volute au chapiteau.

On remarque dans le cimetière une croix que forment une base attique évidemment romaine, et deux morceaux dont l'un paraît appartenir à une colonne miliaire (1).

Cette église, classée au nombre des monuments historiques, est sous le vocable de la Sainte Vierge. Elle était le chef-lieu d'une exemption ou enclave du diocèse de Bayeux. On nommait anciennement *exemption* des églises situées dans la circonscription d'un diocèse, et soumises cependant à un autre diocèse (2). Ainsi les paroisses de Sainte-Mère-Eglise, Lieusaint, Neuville-au-Plain, Vierville et Chef-du-Pont, situées dans le diocèse de Coutances, formaient une exemption dépendant du diocèse de Bayeux, sous le titre d'exemption de Sainte-Mère-Eglise. Ces paroisses étaient restées au diocèse de Bayeux pour attester que ses évêques avaient envoyé saint Marcouf et ses compagnons évangéliser le Cotentin. Ils avaient dû attacher en effet un grand prix à posséder les lieux qui avaient été sanctifiés par les travaux ou témoins des miracles de ces pieux missionnaires, sortis de leur diocèse (3). Une autre origine est attribuée à cette exemption ou enclave. Ainsi saint Lo, issu d'une riche famille, aurait possédé comme domaine patrimonial cinq paroisses qui se trouvaient dans le diocèse de Bayeux. Devenu évêque de Coutances (4), il donna à son évêché ces cinq paroisses, qui étaient Sainte-Croix, Saint-Georges-de-Montcocq, Baudre, le Mesnil-Rouxelin et N. D. de Saint-Lo; en échange, on aurait cédé au diocèse de Bayeux cinq autres paroisses, qui formèrent l'enclave du diocèse de Bayeux dans celui de Coutances. L'évêque de Bayeux avait des dîmes importantes dans la paroisse de Sainte-Mère-Eglise (5). Le seigneur du lieu avait le patronage de la cure qui, en 1765, valait 2,000 livres, et se rattachait à l'archidiaconé des Vez et au doyenné de Trévières.

(1) M. de Caumont a donné un dessin de cette croix dans le *Bulletin monumental*, tom. XXIX, pag. 288.

(2) Denizart, *Collection de Jurisprudence*, v° EXEMPTION.

(3) Hermant, *Histoire manuscrite du diocèse de Bayeux*, tom. Ier, pag. 222 et tom. II, n° 29.

(4) Saint Lo fut évêque de Coutances, de l'an 525 à l'an 566.

(5) Voir le *Journal de Valognes*, année 1863, n° 31.

Antiquités de l'époque romaine. — En l'année 1853, on trouva, en défonçant un terrain, un grand vase en terre qui contenait environ 4500 monnaies romaines, appartenant, à très-peu d'exceptions, au commencement du IVe siècle de l'ère chrétienne. Ces monnaies, petit bronze, étaient bien conservées. On y a reconnu : 1 *Alexandre Sevère*, 1 *Gallien*, 1 *Victorin*, 1 *Aurélien*, 2 *Probus*, 2 *Constance-Chlore*, dont une Consécration ou médaille commémorative, 1 *Galère Maximien*, 32 *Maximin Duza*, 3 *Maxence*, 900 *Constantin-le-Grand*, la majeure partie avec le revers : *Soli invicto comiti;* 160 *Licinius*, père, collègue de Constantin, 35 *Crispus César*, fils de Constantin et de Minervine, 42 *Constantin-le-Jeune*, premier fils de Constantin et de Fausta.

Tout porte à penser que le vase aura été enfoui par le possesseur de ce trésor, entre l'année 317 et 323 ; et que ces pièces sortent des ateliers établis dans les Gaules par les Romains (1).

Faits historiques.—Dans les grands rôles de l'échiquier de Normandie, pour l'année 1180, on lit : *Ricardus Baignart et Robertus de Terrascona reddunt compotum de 140 lib. de firma de Ste Maric ecclesia in thesauro 138 lib. pro terra data Riulfo in Sancte Marie ecclesia 40 sol. per cartam regis, et quieti sunt* (2). Cette ferme de Sainte-Mère-Eglise figure souvent dans ces grands rôles de l'échiquier. Sainte-Mère-Eglise faisait partie du domaine ducal.

Henri Ier, duc de Normandie, donna à l'abbaye et aux moines de Sainte-Marie-de-Montebourg, la terre de Sainte-Mère-Eglise et la vacherie de Barnavast : *et terram de sancte Marie ecclesia et vaccarium de Bernewast* (3).

Il exista pendant longtemps, en Normandie, une famille du nom de Sainte-Mère-Eglise. Lors de la rédaction du registre des fiefs de Normandie, Gauthier de Sainte-Mère-Eglise et Thomas de la Fière (4), tenaient chacun un fief de chevalier qui dépendait de l'honneur de Lithaire : *Galterus de Sancte Marie ecclesia et Thomas de la Fiere tenent inde* (de Lithaire) *feodum unius militis.*

On trouve siégeant aux assises de Valognes, le 9 octobre 1231, Gauthier de Sainte-Mère-Eglise (5).

(1) *Mémoires de la Société impériale académique de Cherbourg*, année 1856, pag. 89.

(2) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XV, pag. 12, 2me col.

(3) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVI, pag. 164, n° 737.

(4) *Feria ;* Voir le *Glossaire* de Ducange.

(5) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XV, pag. 205, 2me col.

Guillaume de Sainte-Mère-Eglise, doyen d'Avranches et protonotaire de Richard Cœur-de-Lion, devint le 31e évêque d'Avranches, en 1236 (1).

La paroisse de Sainte-Mère-Eglise a donné trois abbés à l'abbaye de Blanchelande ; Thomas de Sainte-Mère-Eglise, mort le 10 septembre 1262 ; Pierre de Sainte-Mère-Eglise, et Guillaume Aubert de Sainte-Mère-Eglise, qui mourut dans le mois de novembre 1271 (2), et un évêque à Avranches, Guillaume de Sainte-Mère-Eglise, prélat très-éloquent et homme d'une vertu éprouvée et d'une science profonde.

Un Gauthier de Sainte-Mère-Eglise, et Lucie, sa femme, se montrèrent les bienfaiteurs de Blanchelande ; ils donnèrent à cette abbaye et lui confirmèrent, par une charte de 1294, l'aumône que lui avait faite Robert de Flamanville (3). Cette famille de Sainte-Mère-Eglise portait *d'azur à six aigles d'or éployées.*

Henri V, roi d'Angleterre, occupant la Normandie, présenta, le 11 octobre 1418, à l'évêque de Bayeux, Jean Poisson, pour la cure de Sainte-Mère-Eglise, vacante par la mort d'Antoine de Waregny (4).

En l'année 1479, la seigneurie de Sainte-Mère-Eglise appartenait à la famille Ferrières. Dans un aveu de la baronnie de Ferrières, située dans la vicomté d'Orbec, les fiefs de Sainte-Mère-Eglise, Saint-Marcouf et Fontenay, sont désignés comme faisant partie de cette baronnie. Les armes de la famille Ferrières sont *d'hermines et de fers à cheval d'or* (5).

N. Desbarres, sieur de Sainte-Mère-Eglise, donna, en 1233, et aumôna aux religieux de Blanchelande, plusieurs tenements et rentes, avec le droit de sieurie qu'il pouvait avoir sur ces tenements : plus tard les religieux, et Simon, sieur de Sainte-Mère-Eglise, furent en procès au sujet de la *droiture et juridiction, gage plège, cour et usage que les dits religieux disent avoir en la dite paroisse de Sainte-Mère-Eglise ;* et à l'appui de leurs prétentions ils invoquaient, entre autres titres, la donation de 1233 ; mais le parlement de Normandie jugea, le 27 mars 1555, que *la sieurie de Sainte-Mère-Eglise avec le patronage estoit tenu nuement et sans moyen du roy en sa vicomté et chatellenie de Carentan par un plain fief de*

(1) *Gallia Christiana*, tom. XI, col. 485.
(2) *Gallia Christiana*, tom. XI, col. 946.
(3) Voir l'acte de donation et de confirmation dans l'excellent travail de M. Ch. Fierville, intitulé : *Monographie des communes et des familles de Fierville*, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XXV, pag. 155 et 189.
(4) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom XXIII, pag. 268, n° 1443.
(5) *Bulletin monumental*, tom. XXVII, pag. 357 et 358.

haubert ; qu'ainsi les religieux ne pouvaient prétendre droit de fief ou seigneurie : ils perdirent donc leur procès et furent condamnés à 20 sous d'amende (1).

Une autre contestation s'éleva entre Louis de Sainte-Mère-Eglise, sieur du Tourp, et Guillaume de Surtainville ; il avait été jugé, le 22 décembre 1601, que Louis de Surtainville serait maintenu dans la dénomination et qualité de seigneur d'Omonville-la-Rogue, au préjudice de Louis de Sainte-Mère-Eglise, sauf à celui-ci à prendre la dénomination du fief du Tourp, ou toute autre que celle d'Omonville-la-Rogue. Sur l'appel de Louis de Sainte-Mère-Eglise, le parlement de Normandie dit que Guillaume de Surtainville pourrait se nommer et qualifier en tous actes sieur d'Omonville-la-Rogue, et que Louis de Sainte-Mère-Eglise pourrait se qualifier de sieur d'Omonville-la-Rogue en partie (2).

Jean de Pirou figure comme seigneur de Sainte-Mère-Eglise, en 1523, et Arthur de Saint-Simon, en 1588 ; il épousa Eléonore de Beauvoisin, et obtint par ce mariage la baronnie de Courtomer (3).

Le roi Louis XIII, en 1611, permit, par lettres patentes, la « réunion des fiefs de Féville (Fauville) et Samboville (Gam- » boville) au fief, terre et seigneurie de Sainte-Mère-Eglise, » appartenant au sieur baron de Courtaumer, et establisse- » ment d'un marché au jour de jeudy, au bourg dudict » Sainte-Mère-Eglise. » On trouve aussi qu'en 1740, il y eut » érection de la terre de Sainte-Mère-Eglise en comté, sous » le nom de Courtomer, avec union à icelle de plusieurs fiefs, » domaines et heritages, en faveur du sieur de Saint-Simon de » Courtomer. »

Jacques-Antoine de Saint-Simon de Courtomer était, en 1686, en procès devant le bailliage de Falaise, avec François de Clinchamps, marquis de Bellegarde, au sujet de la grange de Sainte-Mère-Eglise. En l'année 1725, il était seigneur et propriétaire des fiefs de Sainte-Mère-Eglise, Chef-du-Pont et Bohon (4). Dans le courant du XVIIIe siècle, de Saint-Simon, seigneur de Courtomer, l'était aussi de Méautis et de Plain-Marest ; Guy-Antoine de Saint-Simon entra dans les chevaliers de Malte.

(1) Berault, *sur la Coutume de Normandie*, art. C, pag. 129, et Basnage, sur l'art. C, tom. I, pag 168 et 169.

(2) Berault, *sur la Coutume de Normandie*, art. 137, pag. 159, et Basnage, tom Ier, pag. 169.

(3) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVIII, pag. 92 et 260.

(4) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. VIII, pag. 271 ; de Pontaumont, *Histoire de l'ancienne élection de Carentan*, pag. 80 et suiv.

Léon-Marguerite Leclerc, baron de Juigné, comte de Courtomer et seigneur de Sainte-Mère-Eglise, prit part, en 1789, à l'assemblée des trois ordres du grand bailliage de Cotentin.

Le protestantisme avait fait des prosélites dans le Cotentin ; car, en 1656, on supprima un prêche à Sainte-Mère-Eglise ; au village de la Capellerie, il y avait pour les protestants un lieu de sépulture. En 1685, on comptait encore à Sainte-Mère-Eglise trois familles nobles protestantes.

Sainte-Mère-Eglise vit naître, le 16 octobre 1615, Henri Basnage de Fraquenay, fils du célèbre protestant Benjamin Basnage : il fut un des plus habiles et des plus éloquents avocats du parlement de Rouen. Il mourut âgé de 80 ans, laissant un *Commentaire sur la coutume de Normandie,* en 2 volumes in-folio, et *un traité des hypothèques* (1).

Montfaut, en 1463, trouve noble à Sainte-Mère-Eglise, Jean de Paris, et les de Sainte-Mère-Eglise à Omonville et à Hémevez.

Roissy, en 1599, y mentionne comme nobles les Hurel, anoblis en 1523, les Marcadé anoblis en 1543, Jean Coquet, Robert de la Haulle, et y ajourne François et Robert Le Sauvage.

En 1666, Chamillard y trouve nobles les Hurel, Jean d'Auxais, les Marcadé et les de Brix, anoblis en 1543.

La paroisse de Sainte-Mère-Eglise dépendait de l'intendance de Caen, de l'élection de Carentan et de la sergenterie dont elle était le chef-lieu. Masseville lui donnait 276 feux, et Expilly 1195 habitants. En 1871, sa population est de 1513 habitants.

SÉBEVILLE.

Sébeville, *Sebvilla.*

L'église paroissiale de Sébeville est cruciforme, et se compose du chœur, d'une nef et de deux chapelles, l'une au sud et l'autre au nord.

Cette église est sous le vocable de saint Pierre et de saint Paul. Le patronage en était laïque, et le seigneur du lieu présentait à la cure. Sa taxe, pour les décimes, était de 55 livres ; elle dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné du Plain. En 1665, la cure valait 600 livres ; le patron était le seigneur de la paroisse.

La seigneurie de Sébeville fut érigée en marquisat, en 1641, en faveur de François Cadot, mort vers 1704. On trouve que

(1) *Annuaire du département de la Manche,* année 1839, pag. 392.

la famille Cadot de Sébeville a figuré dans les XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles. Charles-Louis-Frédéric Cadot, marquis de Sébeville, fut enseigne dans les mousquetaires du roi ; François Cadot de Sébeville était un de ceux qui commandaient dans Carentan, dans le mois de mars 1574, quand Montgommery, après trois jours de siége, força la garnison et lui imposa d'assez dures conditions. Antoinette-Françoise Cadot de Sébeville épousa Louis, marquis de Mailly, maréchal de camp, et sa sœur, Madelaine-Bernardine Cadot de Sébeville, se maria à Louis-Arthur Timoléon, comte de Gouffier.

Sous Henri Ier, roi d'Angleterre, Richard de Reviers donna à l'abbaye de Montebourg une masure à Sébeville.

En 1640, François Cadot, marquis de Sébeville, épousa Jeanne-Gigault de Bellefonds. On trouve, en 1672, une demoiselle Cadot de Sébeville, Carmélite à Paris, sous le nom de sœur Charlotte de Saint-Jean. Judith de Bellefonds, fille de Bernardin de Bellefonds, seigneur de la Haye, de l'Ile-Marie, de Chef-du-Pont et du Guislain, et de Jeanne Aux Epaules, et qui fut prieure des Carmélites, dit de la sœur Charlotte de Saint-Jean « quoiqu'elle eût beaucoup d'avantages naturels, jamais » elle ne parut les connaître, se tenant toujours au-dessous » de toutes, intérieurement et extérieurement (1). »

Jean-François Cadot, marquis de Sébeville, entra, en 1657, dans l'ordre des chevaliers de Malte.

Le domaine de Sébeville resta dans la famille Cadot jusqu'à la révolution ; son château seigneurial offre encore un certain intérêt avec ses nombreuses fenêtres de façade, et sa tourelle à toit conique, renfermant un escalier.

Roissy, en 1599, trouva nobles à Sébeville, Jean Meurdrac, sieur de Cimes, et Michel Cadot, sieur de Sébeville.

En 1666, Chamillard y trouva nobles messire François Cadot, seigneur de Sébeville, et Michel Mangon, anobli en 1576.

Lorsque les trois ordres du bailliage de Cotentin se réunirent, en 1789, pour la nomination des députés aux Etats généraux, Guillaume-Remi-Charles Cadot, comte de Sébeville, capitaine au régiment de Bourbon-dragons, fit partie de cette Assemblée, comme seigneur de Savigny.

Le comte de Sébeville Cadot, figure au nombre des familles titrées dont la liste fut dressée quelques années avant la révolution (2).

(1) V. Cousin, *Etudes sur les femmes illustres et la société du* XVIIe *siècle ; la jeunesse de Madame de Longueville.*

(2) Voir les renseignements donnés sur cette famille, par M. de Pontaumont, dans son *Histoire de l'ancienne élection de Carentan ;* Voir *Gerville* et *Sebeville.* Masseville, *Histoire de Normandie,* tom. IV, pag. 381 et tom. VI, pag. 473, et v^o^ SÉBEVILLE, *passim.*

La paroisse de Sébeville relevait de l'intendance de Caen, de l'élection de Carentan et de la sergenterie de Sainte-Marie-du-Mont.

Masseville lui comptait 44 feux imposables, et Expilly 185 habitants. En 1871, sa population est de 119 habitants.

TURQUEVILLE.

Turqueville, *Esturquevilla, Torchevilla, Turgisvilla, Tergisvilla.*

L'église paroissiale de Turqueville se compose du chœur, d'une nef et de bas côtés, avec une chapelle au sud de la nef, qui a deux travées de chaque côté ; le mur absidal est droit.

Cette église est sous le vocable de Notre-Dame. Sa taxe pour les décimes était de 20 livres; elle dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné du Plain.

On trouve qu'Aresfaste ou Herfaste, oncle de Richard II, duc de Normandie, concéda à Saint-Pierre-de-Chartres la tierce partie de Turqueville, avec un moulin situé à Barneville ; *concedo etiam de Torgis-Villa, iii^am^ partem....*(1).

Guillaume, comte de Sussex, donna à l'abbaye de Montebourg ses droits sur l'église de Turqueville (2).

Le Livre noir indique comme patron les abbés de Montebourg et de Saint-Sauveur ; l'abbé de Montebourg, le vicaire, l'abbé de Saint-Sauveur, et le prieur de Sainte-Croix de Virandeville se partageaient, mais d'une manière inégale, les revenus de l'église ; la part du vicaire était insuffisante, celle de l'abbé de Montebourg valait 80 livres, celle du prieur 40 livres 10 sous, et celle de l'abbé de Saint-Sauveur 18 livres.

D'après le Livre blanc, le patronage appartenait encore aux deux abbés de Montebourg et de Saint-Sauveur. Le curé, qui avait des droits sur la part de chaque abbé, était seul décimateur sur quelques vergées de terre, sur les novales, et avait les menues dîmes sur toute la paroisse.

En 1665, l'abbé de Montebourg avait seul le patronage de l'église, et la cure valait alors 600 livres.

Le prieuré de Sainte-Croix, qui avait des droits de dîmes, avait été fondé, en 1099, par Roger de Turqueville; on trouve ce même Roger parmi les bienfaiteurs de l'abbaye de Saint-Sauveur.

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XI, pag. 42.

(2) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVI, pag. 20.

Richard de Bohon, en 1157, Guillaume de Tournebut, en 1187, évêques de Coutances ; Hugues, vers 1160, et Gautier, en 1201, archevêques de Rouen, confirment successivement à l'abbé de Montebourg, une pension de 30 sous d'Angers sur l'autelage de Turqueville. En 1214, Hugues de Morville, évêque de Coutances, déclare que le curé de Turqueville devait à l'abbaye de Montebourg une pension de 30 sous tournois ou de monnaie usuelle (1).

Les Ligueurs, sous la conduite de Raffoville, battirent le pays, incendièrent les maisons et dévastèrent les châteaux, au nombre desquels figure celui de Turqueville.

Le seigneur de Turqueville, en 1789, était Jean-François Yon.

Montfaut, en 1463, y trouva noble Colin Le Cerf.

Roissy, en 1599, y trouva nobles les Lhermite, anoblis en 1525 ; les de Gourmont, René Payen et Henri Achier, sieur de Turqueville.

Chamillard, en 1666, y mentionne comme nobles Henri Douessé, d'une ancienne noblesse ; Pierre Bauquet, dont la noblesse datait de 1543, et qui était sieur de Turqueville, et les Simon.

La paroisse de Turqueville relevait de l'intendance de Caen, de l'élection de Carentan et de la sergenterie de Sainte-Mère-Eglise. Masseville lui comptait 98 feux imposables, et Dumoulin 107. Expilly lui attribue 486 habitants. En 1871, sa population est de 353 habitants.

VIERVILLE.

Vierville, *Virevilla, Viervilla.* On trouve aussi *Virville en Cotentin.*

L'ancienne paroisse de Vierville a longtemps été réunie à Angoville-au-Plain ; mais aujourd'hui elle a son curé. L'église est sous le vocable de saint Eloi, et dépendait de l'archidiaconé des Vez et du doyenné de Trévières, comme comprise dans l'enclave du diocèse de Bayeux. Son patronage était laïque et le seigneur du lieu présentait à la cure.

En 1273, Richard de Vierville rendit hommage pour sa terre de Vierville entre les mains de Pierre de Benais, évêque de Bayeux (2).

(1) L. Delisle. *Des revenus publics en Normandie au* XIIe *siècle.*

(2) Hermant, *Histoire manuscrite du diocèse de Bayeux*, tom. Ier, pag. 223 et tom. II n° 32 de l'archidiaconé des Vez.

L'église est un carré oblong avec une tour au sud, entre chœur et nef. Il existe une chapelle au nord. Le mur absidal est à pans coupés.

La voie romaine de *Crociatonum*, Saint-Côme-du-Mont, allant au Grand-Vey, devait passer par Vierville. On a trouvé entre l'église et le pont Pourot ou *Perrat*, ou *Pera*, un tumulus qui ouvert a donné des ossements humains qui n'avaient pas été brûlés, et des débris d'armes. On a aussi découvert des médailles romaines de grand et de petit bronze dont quelques-unes de Tetricus et de Victorin.

Jean de Vierville faisait partie de la montre de Guillaume Louvel, écuyer, reçue à Carentan, le 4 octobre 1415.

En 1558, mourut Regnault Davy, sieur de Vierville et du Bois, lieutenant-général du bailli de Cotentin au siége de Carentan. Dans la même année, Nicolas Bazin était seigneur de Vierville.

En 1665, Louis Dufay, sieur de Vierville, marié à Anne de Magneville, chevalier et conseiller du roi, était président à mortier au parlement de Rouen.

En 1692, Charles de Champrépus, écuyer, sieur de Vierville, épouse Suzanne Faullain, fille d'un conseiller, avocat du roi, à Carentan.

A la fin du XVIIe siècle, Adrien Davy était seigneur de Vierville, et, en 1789, c'était Nicolas-Anne Morin de la Rivière.

En 1599, Roissy trouva nobles à Vierville les du Mesnildot. Chamillard les y trouve encore, en 1666, et il y mentionne aussi Pierre Davy, sieur de Vierville.

La paroisse de Vierville dépendait de l'intendance de Caen, de l'élection de Carentan et de la sergenterie de Sainte-Marie-du-Mont. Masseville lui comptait 10 feux imposables, Dumoulin 14, et Expilly 65 habitants. En 1871, elle en a 94.

RAPPORT

SUR LES

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

Saint-Lo, le 15 juillet 1872.

MONSIEUR LE PRÉFET,

Cartulaire de la Manche.

Le Conseil général a voté, dans sa session de 1871, la publication du Cartulaire de la Manche, en affectant à cette opération un premier crédit de mille francs.

Je me suis donc mis à l'œuvre et, suivant le conseil de M. Léopold Delisle, j'ai commencé notre publication par le cartulaire de l'abbaye de la Luzerne, dont le programme appuyé de transcriptions et soumis précédemment à la Commission des Archives, instituée près du Ministère de l'Intérieur, avait reçu une approbation des plus encourageantes.

La 17e feuille de notre Cartulaire est sous presse, et le crédit porté au budget de 1872 se trouve épuisé.

Mais il existe au budget de report un crédit de 1,000 francs, dont la moitié pourrait être ainsi employée : 500 francs à poursuivre cette publication ; 500 francs à la publication de l'Inventaire qui serait reprise, conformément au désir de M. le Ministre de l'Intérieur. On ferait ainsi marcher de front deux travaux importants destinés à mettre en lumière nos richesses historiques et à en assurer, pour ainsi dire, la perpétuité.

Vous m'avez autorisé, Monsieur le Préfet, à prêter mon concours au savant M. Godefroy, qui a entrepris la rédaction d'un dictionnaire historique de la langue française. J'ai ainsi pu remettre à cet homme éminent un certain nombre d'extraits d'actes du XIIIe et du XIVe siècles, dont la plupart proviennent du cartulaire de la Luzerne, et j'espère lui adresser vers la fin de l'année un 2e fascicule qui ne manquera pas d'intérêt.

La rédaction de notre Cartulaire ne m'a pas empêché de poursuivre la rédaction de l'Inventaire, qui comprend un millier d'articles nouveaux.

Le classement et l'inventaire des dossiers administratifs se

poursuivent également avec activité par mes collaborateurs qui ont droit à des éloges bien mérités.

Leur tâche devient de plus en plus fatiguante ; mais leur traitement demeure depuis longtemps stationnaire.

J'ose donc vous prier, Monsieur le Préfet, d'appeler sur cette situation l'attention du Conseil général, qui voudra, quand vous plaiderez une aussi juste cause, assurer aux employés du département des moyens d'existence.

Il voudra aussi, à votre demande, admettre ces employés à jouir du bénéfice de la Caisse des Retraites.

Plusieurs fois jusqu'ici cette question a été introduite devant l'assemblée, sans avoir été résolue. Heureusement, il n'y a eu là qu'un oubli facile à réparer, et c'est à vous, Monsieur le Préfet, que les intéressés en devront la réparation.

La Commission d'administration générale a constaté, l'an dernier, l'encombrement qui existe dans les deux locaux affectés au logement des Archives. Depuis ce temps cet encombrement a augmenté et souvent il rend le service fort difficile.

La vente de 6 ou 700 liasses de papiers qui ont fini leur temps de présence règlementaire ne fera pas disparaître nos embarras. Les apports de la Trésorerie générale, de la Direction des Contributions directes et des bureaux de la Préfecture, combleront promptement le vide que cette vente pourra produire. Il devient donc indispensable de mettre à ma disposition un local supplémentaire dans lequel on puisse reporter au moins les pièces qui ne doivent être conservées que temporairement.

Don de M. Sauvage.

Dans mes rapports précédents, j'ai eu à signaler les nombreux documents dont M. Sauvage avait enrichi notre dépôt. Ce vieil ami nous continue ses libéralités. Les nouveaux envois se composent de plus de 200 titres, dont j'analyse sommairement les principaux :

« Charte de frère Raoul, abbé de Savigny, fieffant quelques portions de terre situées dans la paroisse de Villiers-Fossard. — 1308. — *Sceau de l'abbé.*

Aveux rendus par l'abbé de Savigny aux ducs de Bretagne, de tous les biens que possédait l'abbaye dans cette province. — 1475-1494.

Déclaration donnée à l'assemblée générale du clergé de France par J.-B. Massillon, évêque de Clermont, abbé commendataire de N.-D. de Savigny. Ladite déclaration passée par Jean Lemenuet, ancien maire de la ville de Saint-Lo, porteur de procuration dudit seigneur.— 1729.

Charte d'Adam Servain, chevalier (*Adam Silvani miles*), donnant au couvent de Mortain 20 sous de rente sur le fief de Henri Dodeman, de Montjoie (*de Monte Gaudii*); sans date, fin du XIIe siècle (*Vidimus de 1377*).

Charte de Roger de Milly, chevalier, donnant aux religieuses de Mortain le champ du Loup pendu (*Campus de Lupo pendu*), fin du XIIe siècle (*Vidimus de 1326*).

Charte de Alicie de Talevende, veuve de Roger de Talevende, chevalier, donnant aux mêmes religieuses six quartiers de froment de rente dans la paroisse de Brécey.— 1241.

Charte d'Aliz de Lapalu, veuve de Guillaume de Lapalu, chevalier, fille de Juhel de Louvigny, donnant aux mêmes la moitié de la masure de la Martinière dans la paroisse de Saint-Germain-de-Talevende.— 1242.

Charte d'Edmond de Biaufort, comte de Mortain, en faveur de l'Abbaye-Blanche.— 1427.

Aveux rendus au roi par l'abbesse de Notre-Dame de la Blanche-lez-Mortain, en 1679 et 1720.

Ces deux aveux contiennent les copies de l'acte de fondation de ladite abbaye en l'année 1105 par Guillaume, comte de Mortain.

Registre de prises d'habit, professions et sépultures de l'Abbaye-Blanche de Mortain, pour les années 1773-1789.

Extrait de la charte de fondation de l'église collégiale de Mortain et actes des XIVe, XVe et XVIe siècles, relatant les droits du chapitre de Saint-Evroul et de Saint-Guillaume dans la forêt de Landepourie.

Lettres-patentes du roi Louis XV, portant confirmation des lettres de garde-gardienne dudit chapitre.

Lettres du XVIIe siècle concernant la prébende de Bion, fondée en l'église collégiale de Mortain et attribuée aux prieurs du Rocher.

Etat du bois de chauffage fourni en 1706 aux officiers du comté, aux doyen et chanoines du chapitre, aux religieuses de l'Abbaye-Blanche.

Mémoire sur le comté de Mortain, rédigé en 1726, sur le moyen de faire rendre aux vassaux des aveux généraux pour tout le domaine, et particulièrement pour les terres aliénées aux dépens de la forêt de Landepourie.

Certificat de noblesse pour la famille du Mesnil-Adelée, tiré de la recherche de Montfaut de 1463.

Pièces nombreuses concernant la famille de Poilvilain avec des autographes d'un homme qui fut en Corse le protecteur de la famille Bonaparte, surtout le protecteur d'un enfant qui s'appela plus tard Napoléon Ier. Il n'est pas besoin de nommer M. du Rosel de Beaumanoir.

Notice sur le fief de la Cocherie, situé dans la paroisse de Lapentis et appartenant à la famille Avenel.

Extraits d'actes du XVe et du XVIe siècles s'appliquant aux vavassories de la Bourdonnière et des Trois-Epis, situées en la paroisse de Romagny.

Titres du XVIIe siècle, concernant la cure de Romagny.

Estat et contrôle du bailliage ou élection de Mortaing, pour tous les gentilshommes qui se peuvent équiper pour le service du Roy ; et estat des noms et surnoms des gentilshommes qui ne peuvent servir sans ayde.

Etat des gentilshommes détachés d'Avranches et Mortain.

Mémoires des gentilshommes de l'élection de Mortain qui ont comparu tant en Cotentin qu'aux revues faites depuis leur retour. »

Ces documents, de la fin du XVIIe siècle, nous fournissent des renseignements des plus intéressants sur la noblesse du pays de Mortain.

Nous devons aussi à M. Sauvage un ancien plan gravé de la ville de Rouen, et un plan manuscrit du château de Saint-Hilaire.

Il nous a communiqué le plan de l'abbaye de Savigny, dressé en l'an III et devenu la propriété de M. Le Bel. Ce plan comprend l'église, les bâtiments et les terrains environnants.

Lorsque l'église abbatiale a disparu, lorsque tout ce qui fut Savigny a reçu une transformation complète, j'ai considéré comme une bonne fortune cette communication, et j'ai fait faire pour nos Archives une copie de ce plan, devenu pour nous un véritable monument.

Ecole de Saint-Fromond.

Il m'a été donné de rencontrer une centaine de titres du XIIe au XVIIe siècle, concernant le prieuré de Saint-Fromond, et au nombre desquels j'ai remarqué une liasse intitulée : *Ecole de la paroisse.*

L'acte principal de cette liasse est la fondation et la dotation en l'année 1630 d'une école gratuite de garçons par un membre d'une des plus vieilles familles de la province.

En voici le sommaire :

« Joachim de Mathan, conseiller du Roy au parlement de Normandie, reconnaissant à Dieu des bienfaits, des grâces et des miséricordes qu'il en a reçus, donne, quitte et cède à Jacques Raoul, prestre, licencié aux droits, natif de la Mancellière, la maison et la terre appelée le lieu de la Boidrerie, pour par ledit Raoul s'y habituer et tenir l'école le temps advenir, luy et ses successeurs.» Il ajoute à cette donation une maison et 45 vergées de terre situées en Saint-Fromond ; 16 vergées de terre en Saint-Georges-d'Elle ; et il ajoute encore 35 boisseaux de froment, 38 boisseaux d'avoine et 50 sols tournois, le tout de rente.

« L'acceptant et ses successeurs seront tenus de tenir école ouverte pour tous les enfants et la jeunesse de la paroisse de Saint-Fromond aux jours ouvriers et sans intermission, les instruire à lire, écrire, leur monstrer à craindre et honorer Dieu, leur apprendre leur service et croyance, les catéchiser et leur montrer en quoy consiste la foy, la loy et l'obéissance qu'ils doivent à Dieu, à l'Eglise, à leurs pères, parents, anciens,

ecclésiastiques et magistrats, notamment combien ils sont obligés à prier Dieu pour la Couronne et Etat de la France.

» Ils sont tenus encore à montrer à ceux qui seront jugés propres à chanter en l'église et à psalmodier le plain chant avec tout le soin et peine qu'il sera possible, sans y rien obmettre par négligence, et le tout sans pouvoir rien exiger des enfants, de leurs parents ou de leurs tuteurs.

» Ledit acceptant pour luy et ses successeurs s'oblige de dire deux messes la semaine à heure commode à la chapelle du pont de Saint-Fromond. Après son déceds les messes seront dites au prieuré dudit lieu a perpétuité, pour la redemption de ses péchés et le soulagement de son âme.

» Il ne pourra être rien permuté, changé, ni altéré aux conditions de cette donation faite à l'advancement, bien et honneur de la jeunesse, à la charge au mesme acceptant que luy ny autres de ses successeurs ne pourront prendre à Rome, ailleurs ny par authorité, aucune érection en titre de la présente donation qu'il ne puisse estre dépossédé en abusant ou estant de mauvaise vie et de pernicieux exemple, saouf aux prieurs de Saint-Fromond, prenant l'advis des plus notables de la paroisse jusques au nombre de douze, y en établir un autre, sans laquelle clause le donateur n'entend avoir fait la présente donation ; et lors du contraire de son intention il donne le tout à l'hostel Dieu de Saint-Lo. »

Autorisez-moi, Monsieur le Préfet, à vous parler, à cette occasion, de la fondation ancienne de quelques autres écoles sur divers points du diocèse de Coutances.

Je parlerai d'après des documents qui étaient épars et que j'ai pu réunir.

Ecole de Montebourg.

Un abbé résignataire de Montebourg, Messire Bon de Broé, conseiller au parlement et président aux enquêtes, charge, par testament du mois d'octobre 1587, Jacques de Serres, son neveu et son successeur sur le siége abbatial, « de faire construire et accomoder une escholle à Montebourg pour l'instruction de la jeunesse. »

Nous voyons plus tard cette école se bâtir et acquérir l'importance d'un collége pourvu de régents, enseignant le latin aux enfants qui marquaient de la disposition et les mettant ainsi en état de s'avancer dans le monde. L'instruction primaire et l'instruction secondaire s'y donnaient gratuitement à tous les pauvres.

En même temps qu'il fonde l'école de Montebourg, Messire Bon de Broé fonde quatre anniversaires en la ville de Tournon, lieu de sa nativité.

. « Il donne cent livres tournois de rente à l'hostel Dieu de Tournon ; pareille rente à l'hostel Dieu de Paris ; il fait fonda-

tion perpétuelle de sept pauvres escoliers estudiant au collége et université de Tournon.

» Il fonde une rente de 350 livres pour le mariage de sept pauvres filles orphelines de Tournon et lieux voisins; il affecte une rente de 60 livres à secourir les pauvres boursiers du collége du cardinal Bertrand dit d'Authun, à Paris; il donne une rente de 60 livres aux pauvres enfants de la Trinité de Paris, et pareille somme aux Enfants Rouges; il lègue une somme de 16 escus deux tiers à la grande confrairie des Bourgeois de Paris; une somme de 700 livres pour le mariage de sept pauvres filles orphelines de Paris; cent escus pour acheter du drap pour vestir en hiver tant de pauvres qu'on pourra. »

Tels sont les articles les plus importants du testament d'un homme qui vécut au Cotentin avec nos ancêtres, et qui fut leur bienfaiteur.

En 1590, Berthelot Pinabel donne à l'école ou collége de la ville de Cherbourg trente livres de rente pour aller au profit des maîtres, à charge par eux de recevoir tous pauvres enfants orphelins natifs de l'endroit qui n'auraient pas moyen de payer leur écolage. Ecole de Cherbourg (garçons).

Les maîtres et les écoliers sont tenus de prier pour le donateur tous les vendredis au soir, en l'église, à l'heure où l'on chante le salut accoutumé pour impétrer la rémission des péchés du peuple.

En 1650, nous trouvons comme bienfaiteur des écoles de Cherbourg, maistre François Lagalle, prestre, qui laisse à la communauté de la ville toute la liberté d'élire non-seulement un maistre d'école, mais deux ou plusieurs, s'ils le jugent à propos, pour instruire la jeunesse aux lettres humaines seulement, et non à la philosophie qui se peut apprendre dans les universités.

Le 17 octobre 1736, maistre Michel Lehéricey, curé de Cherbourg et doyen de la Hague, donne à la communauté des frères des écoles chrétiennes et charitables de Saint-Yon, établie en la ville de Rouen, la somme de 6,500 livres, pour vertir à la pension, nourriture et entretien de deux frères de ladite communauté, chargés de tenir dans la ville de Cherbourg des écoles chrétiennes et charitables, et instruire gratuitement les garçons dudit lieu. Le curé déclare que la somme par lui versée lui a été mise aux mains par des personnes qui ne veulent point être nommées.

Louis Girard, prêtre, de Cherbourg, ajoute à cette donation une maison à lui appartenant, assise en la place du Calvaire, avec deux cours et un jardin, le tout estimé à 45 livres de revenu.

Jean de Saint-Simon, archiprestre, sieur et prieur des Ecole

de Sainte-Mère-Eglise.

Bouhons, curé de Sainte-Mère-Eglise, est le fondateur de l'école de cette paroisse.

« En l'année 1602, il donne par don gratuit et libéral, au bien et profit de la paroisse de Sainte-Mère-Eglise, pour l'instruction des enfants d'icelle paroisse et autres qui y pourront et vouldront venir pour estre instruits aux lettres divines et humaines, une maison manable à trois pignons, avec salle basse, deux celliers, trois chambres, le tout situé sur une pièce de terre de vergée et demie, au village de la Capellerie. »

« Item, il donne cent sols de rente et l'aumône qui anciennement servait de léproserie pour la paroisse, assise à Saint-Thomas, tant en rentes qu'en terres. »

C'était le seigneur de la paroisse qui nommait le précepteur de la jeunesse sur la présentation des paroissiens. C'est ainsi que fut nommé, en 1653, par messire René de Cordouen, ayant épousé Marie de Saint-Simon, maistre Laurens Lagouche, prestre, suivant la recommandation qui en avait été faite par les habitants.

En janvier 1743, le curé et les paroissiens agréent la nomination faite à l'école de la personne de M. Bucaille, par M. le comte de Courtomer. Mais cet agrément paraît peu du goût de son procureur qui proteste de nullité de tout ce qui pourrait dans cette affaire préjudicier aux droits dudit seigneur.

C'est sur la présentation des habitants qu'en la même année messire Raoul de Saint-Simon, commandant le second bataillon du régiment des gardes françaises, nomme Jean-Thomas de Brix, prestre, de la paroisse d'Amfreville, précepteur de la jeunesse en la paroisse de Sainte-Mère-Eglise. Cette nomination est écrite de la main du comte de Courtomer, au camp de Drusnem, le 8 octobre 1743. Elle est scellée du cachet des armes du nominateur.

En 1746, Raoul-Antoine de Saint-Simon, comte de Courtomer, lieutenant-général des armées du roy, lieutenant-colonel du régiment des gardes françaises, seigneur et patron de Sainte-Mère-Eglise, nomme pour précepteur de la jeunesse, en cette paroisse, maistre Pierre Mauger, prestre, de la paroisse de Donville, suivant la recommandation qui lui en a été faite par les habitants.

Cette nomination est datée du 1er octobre 1746, au camp de Tongre, à l'armée du roy.

Ces documents nous démontrent que si les seigneurs de Sainte-Mère-Eglise sont fondateurs de l'école paroissiale, ils ne sont les nominateurs du précepteur que sur la présentation des habitants.

Ecole de Sainte-Marie-du-Mont.

« Noble seigneur messire Jean de Longauney, capitaine et gouverneur de Carentan, seigneur de Sainte-Marie-du-Mont,

et noble dame Suzanne Aux Epaules, son épouse, voulant le maintien à l'avenir du collége de la paroisse de Sainte-Marie, afin que les enfants soient instruits et enseignés aux bonnes lettres, mœurs et instructions requises et nécessaires pour l'augmentation de la foy, entretien de la religion catholique, apostolique et romaine, et stabilité du bien public, s'engagent à faire construire une maison manable, propre pour l'habitude et demeure du maître d'école, et donnent au maître un jardin et une pièce de terre. Cette donation est acceptée par les paroissiens; le curé pourra changer le maître quand il ne sera pas trouvé suffisant, mais seulement par l'advis et du consentement desdits seigneur et dame ou de leurs successeurs, ainsi que de quelques-uns des plus solvables paroissiens. 4 janvier 1610. »

En 1639, dame Suzanne Aux Epaules fait une donation de 150 livres de rente en faveur de l'église de Sainte-Marie, pour un prestre qu'elle charge de dire tous les jours une messe en ladite église, et d'enseigner la musique et le plain-chant à six enfants de la paroisse.

En 1669, le curé, les gentilshommes et les autres principaux habitants de la paroisse s'assemblent pour délibérer au sujet de la vacance de l'école.

Ayant reconnu la nécessité qu'il y a de pourvoir à la nomination d'un prestre qui ait les qualités requises pour enseigner la jeunesse de la paroisse, sous le titre de maistre des écoles, instruire les enfants de chœur et faire les offices destinés par les fondations de feue madame la maréchale de Saint-Géran, tant pour l'école que pour les enfants de chœur, les délibérants se retirent par devant madame Marie de La Guiche, duchesse de Ventadour, comtesse de Saint-Géran, et dame dudit lieu de Sainte-Marie, pour la supplier d'y vouloir pourvoir avec eux ; il est arrêté que le titre sera conféré à maistre Michel de La Mache, prestre, maistre aux arts en l'Université de Paris, et professeur en icelle, lequel a témoigné s'en vouloir charger aux conditions des fondations, et parce qu'il percevra les rétributions des écoliers jugés capables de payer.

En 1671, madame la comtesse de Saint-Géran ajoute aux libéralités de ses prédécesseurs différents herbages nommés le clos à Trois-Corniers, l'herbage de la Buissonnerie, l'herbage d'Estocquebutte, les champs des Fresnes, le tout loué pour une somme de 313 livres. Elle y ajoute encore 35 livres de rente foncière.

« Mais, considérant que la pauvre noblesse ne peut, par défaut d'instruction, s'élever aux emplois où elle pourrait prétendre, elle donne en charge à l'instituteur ou régent l'entretien et l'instruction en ladite école, par chacun an, de deux pauvres gentilshommes qui ne pourront estre âgés de moins de dix ans ni de plus de seize ans. L'entretien annuel de chacun de

ces deux jeunes écoliers consistera en un habit, un justaucorps, un chapeau, deux paires de souliers, deux chemises et quatre collets. L'habit et le justaucorps seront de drap de Vallognes. Pour l'esté un pourpoint de toile. Si pendant le cours des études aucun d'eux tombe malade, le maître d'école le nourrira et fera traiter convenablement, sans estre obligé au fournissement d'aucuns remèdes, mais seulement à en donner avis aux Sœurs de charité. Si la maladie dure plus de dix jours, les Sœurs feront la dépense de la nourriture, du traitement et des remèdes nécessaires, aux dépens de la fondation faite audit Sainte-Marie, par ladite dame maréchale de Saint-Géran. »

Les Sœurs de Charité ! c'était aussi à la comtesse de Saint-Géran qu'en était dû l'établissement en Sainte-Marie-du-Mont. La noble châtelaine avait voulu que les pauvres et les infirmes de la paroisse fussent secourus de nourriture et de médicaments, tant à domicile qu'en une maison de charité qu'elle avait établie sur les dépendances du château, et qu'elle avait dotée.

La bienfaisance de la comtesse de Saint-Géran s'étendait à tout. « Considérant le grand nombre de pauvres damoiselles, dont les parents n'ont pas le moyen de leur faire donner une éducation chrétienne et conforme à leur naissance ; qu'elles sont en danger de tomber dans des désordres où bien souvent la pauvreté expose de jeunes personnes qu'on élève dans l'oisiveté et dans l'ignorance des principes du salut et de la morale chrestienne ; touchée du malheur de cette noblesse, elle fonde, dans le chasteau de Sainte-Marie-du-Mont, un séminaire de dix jeunes filles, née damoiselles, en légitime mariage, et de parents de bonne réputation, qui se trouveront dépourvues des biens et commodités de la vie, âgées au moins de sept ans et de douze ans au plus. Elle affecte un revenu de deux mille livres à l'entretien de ce séminaire, qui, après sa mort, pourra être réuni à la maison des nouvelles catholiques de Rouen. » La date de cette fondation est du 9 juin 1686.

Le nom de cette illustre bienfaitrice, connue généralement sous le nom de comtesse de Saint-Géran, était Marie de La Guiche, duchesse de Ventadour, comtesse de Saint-Géran, marquise de Chitain, dame d'Auvilly, Durbize, Saint-Loup, Gouize, baronne et patronne de Sainte-Marie-du-Mont. Elle avait épousé Charles de Levi, duc de Ventadour, pair de France, gouverneur et lieutenant-général, pour le roi, du haut et bas Limozin.

Collége de Bérigny.

En l'année 1616, Jean Lecocq, curé de Bérigny, sa paroisse natale, chanoine de Poligny, en l'église cathédrale de Bayeux, crée, dote et érige un collége audit lieu de Bérigny, auquel il veut qu'il y ait deux régents suffisants et capables pour ins-

truire aux bonnes lettres les jeunes gens qui n'auraient pas le moyen d'aller étudier dans les villes voisines. Le règlement porte : « l'un des régents sera principal et aura l'administration de l'établissement. Il sera prestre, de bonnes mœurs et de condition libre. Le doyen et chapitre de la cathédrale de Bayeux le présenteront à l'évêque qui lui baillera la collation; le 29 juillet de chaque année, il comparaîtra au Chapitre général pour rendre raison de ses actions. Il représentera sous son seing l'état des maisons et du revenu, le nom des écoliers étudiants audit collége et la liste des livres dans lesquels ils auront lu. »

Le collége de Bérigny existait encore à l'époque de la révolution et quoiqu'il eût dégénéré en école primaire, il fut vendu, avec toutes ses dépendances, par la nation, le 29 janvier 1793.

Ecole de Carentan (filles).

En 1635, dame Marthe de Faoucq, veuve de messire Jacques d'Auxais, seigneur du Bosc, fonde à Carentan une communauté de religieuses de la congrégation de Notre-Dame, et leur impose l'obligation d'instruire gratuitement les jeunes filles des familles pauvres de la ville, des faubourgs, villages et paroisses circonvoisines, et de leur apprendre à travailler à divers ouvrages qui les mettent à même de gagner leur vie et de devenir de bonnes femmes de ménage.

Ecole de Périers.

C'est à deux filles du peuple, Jeanne Langlois et Barbe Rauld, qu'on doit la fondation, dans la deuxième moitié du XVIIe siècle, de l'école de Périers. Elles mirent en commun leurs économies et leurs efforts pour assurer aux petites filles pauvres de la paroisse l'instruction gratuite, c'est-à-dire l'écriture et le catéchisme.

Leur établissement s'appela la maison des Filles-Associées, où l'école de l'Institution-Chrétienne de Périers. Le supérieur du grand séminaire de Coutances fut chargé de la visite et de la direction.

Ecole de Beuzeville-sur-le-Vey.

Messire Laurens Colombel, curé de Beuzeville-sur-le-Vey, donne et aumône pour la fondation et dotation de la chapelle Saint-Sébastien étant dans la nef de l'église dudit lieu de Beuzeville, du côté de l'évangile, une pièce de terre nommée la Pièce Neuve, de valeur de 200 livres de revenu annuel, laquelle il a acquise par le prix de 4,467 livres 7 sols de principal et 200 livres pour vin : « Et désire ledit sieur fondateur que ladite chapelle soit doresnavant fondée sous l'invocation de trois saints, savoir : de saint Sébastien, qui en a toujours été le patron, de saint Joseph, qui en a été de temps immémorial invoqué en ladite église, et de saint Laurens qui est le patron dudit sieur donateur.

Le chapelain sera à la nomination dudit donateur et de ses

successeurs curés de la paroisse. Il dira et célébrera, chaque semaine, cinq messes dans ladite chapelle : l'une pour les seigneurs du lieu, bienfaiteurs du donateur, et généralement pour tous les paroissiens, laquelle se dira le dimanche et servira de première messe ; la seconde messe pour les bienfaiteurs de l'église dont les intentions sont frustrées par la négligence des curés ou par le malheur des temps ; les trois autres pour le salut de l'âme du donateur, de ses parents et amis.

Sera aussi obligé ledit chapelain de tenir l'école en ladite paroisse aux jours ouvrables, sans intermission, le mois d'août seulement excepté, pour l'instruction des enfants ; ce qu'il fera gratuitement pour le regard des pauvres de ladite paroisse, et de faire le catéchisme une fois par semaine.

Le chapelain devra avoir le talent et les conditions requises pour bien enseigner la jeunesse. Celui qui y sera pourvu sera au préalable interrogé par le curé et le seigneur du lieu en la présence de telles personnes qu'ils voudront y appeler. Au moyen de laquelle charge d'école la chapelle ne pourra être censée pour un bénéfice simple, mais pour une obligation très-étroite d'instruire les enfants, la première et principale intention du donateur ayant esté de pourvoir ladite paroisse d'un maistre qui enseignât à lire et écrire et à chanter et même la grammaire aux enfants qui s'en trouveront capables et aspireront à la cléricature, pour les disposer à rendre service à l'église, si Dieu les y appelle, étant très-certain que plusieurs perdent leur vocation faute d'instruction.

Et d'abondant ledit Colombel, curé, a donné six vergées et demie de terre à prendre dans une pièce en forme de hache, nommée les Epinettes, de valeur de 50 livres de revenu. Et pour le logement du vicaire, le curé lui donne, pour lui et ses successeurs, une maison qu'il a fait bâtir proche le cimetière, en laquelle sera tenue l'école.

Le donateur retient pour lui et ses héritiers, à l'exclusion de tous autres, le droit de sépulture dans ladite chapelle de saint Sébastien. 16 janvier 1667.

26 juin 1683. — Fondation en l'église de Beuzeville par Messire Guy César de la Luzerne, seigneur et patron de Beuzeville, Auville, le Lorey et autres lieux : 1° d'une chapelle du Saint-Sacrement et d'un vicaire ; 2° de la chapelle de Notre-Dame. Il est exprimé dans l'acte de fondation de cette dernière chapelle que le chapelain tiendra l'école dans le temps où le chapelain pour ce fondé par Me Laurens Colombel se trouverait malade.

C'est au même seigneur que l'on doit la fondation et la dotation d'une école de filles. Cette fondation est du 13 juillet 1706.

La maîtresse sera tenue de faire gratis l'école pour les pauvres filles de Beuzeville et d'Auville.

En 1685, frère Jean Hélye, curé de Saint-Pierre de Coutances, achète une maison et un jardin dans la rue Saint-Pierre et y établit une école ; mais cet établissement ne produisant pas le bien que le fondateur s'en était promis, Messire Pancrace Dubreuil, docteur de Sorbonne, chanoine théologal de Coutances, donne la somme de 8,600 livres aux frères des écoles chrétiennes de la maison de Saint-Yon, qui prennent l'obligation de fournir à l'avenir et à perpétuité deux frères de leur communauté pour enseigner et instruire les pauvres jeunes garçons de la ville, fauxbourgs et villages des paroisses de Saint-Pierre et Saint-Nicolas de Coutances, des premiers éléments et principaux devoirs de leur religion, leur apprendre à lire et à écrire, l'orthographe et l'arithmétique, le tout gratuitement et sans aucune rétribution ni récompense.—1er octobre 1732.

Ecole de Coutances.

Le 12 mai 1692, « Maître Louis Noël, prestre, bachelier en théologie, conseiller, lecteur et professeur du Roy en philosophie au collége royal de France, natif du bourg de la Haye-du-Puits, fonde irrévocablement et à perpétuité dans ledit bourg une école publique pour y estre continuellement et gratuitement enseignés tous les enfants tant dudit lieu que de la paroisse par un prestre de capacité et de probité recongneue, qui sera choisi et nommé par le sieur fondateur de son vivant et après son déceds par M. François Noël, advocat au parlement, son neveu, et par les aisnez masles de ses enfants et descendants en ligne directe, et après eux par Michel Noël, aussy son neveu, marchand bourgeois de Paris et les aisnez masles de ses enfants et descendants, et après eux par Jean Noël, bourgeois de la Haye et les aisnez masles de ses enfants et descendants aussy en ligne directe, et après l'extinction de tous lesdits enfants et descendants masles desdits François, Michel et Jean Noël, la nomination appartiendra de plein droit à perpétuité au principal du collége de Coutances, au curé de la Haye et au doyen du doyenné de la Haye, ou à celui de Saint-Sauveur-le-Vicomte, au cas que le curé de la Haye fust doyen de son doyenné.

Ecole de la Haye-du-Puits (Garçons).

» Et afin que le maistre d'école ne soit point distrait de son emploi qui doit être continuel, ledit fondateur veut et entend expressément qu'il ne puisse être ny curé, ni vicaire de ladite paroisse de la Haye, ni d'aucune autre paroisse ; autrement il serait destitué de son dit employ.

« Ce maistre enseignera à lire et à escrire et montrera les principes de la langue latine à ceux qui voudront les apprendre. »

Les paroissiens acceptent cette fondation par l'intermédiaire de leur procureur Maître Pancrace Dubreuil, prestre, escuier, sieur de la Mancellière, bachelier en théologie de la faculté de Paris.

Ecole de Cherbourg (Filles).

C'est sur la fin du XVIIe siécle que se fait à Cherbourg l'établissement d'une école de filles ; Maître Antoine Pasté, curé, assure avec le concours de personnes charitables, un logement aux maîtresses choisies par lui pour enseigner gratis les pauvres filles de la ville.—1693.

L'enseignement gratuit est encore assuré par une libéralité d'Elizabeth Paris, veuve de Pasquet La Nelle, en 1695.

En 1696, M. Pasté donne à l'hôpital général une rente de 20 livres, à charge de laisser tenir l'école des petites filles, les jours ouvrables, dans une salle joignant à la chapelle de l'établissement.

En 1732, les maîtresses sont les sœurs de la Providence.

On compte au nombre des bienfaiteurs de l'école des filles Mlle Quiévatre de la Roche, qui, en 1789, donne une maison pour l'établissement d'une deuxième sœur pour l'école du faubourg.

En 1784, elle avait donné 265 livres de rente pour cette même école.

Ecole de Marigny.

On ne doit pas passer sous silence le nom de Philippe Hérouard, médecin, originaire de Marigny. Par son testament, en date du 8 novembre 1739, il lègue quinze livres de rente à la maîtresse de l'école de charité des pauvres filles de sa paroisse natale ; de plus, il assure au maître de l'école de charité des garçons de la même paroisse la possession d'une maison, d'un jardin et de diverses portions de terre.

Ecole d'Avranches.

Damoiselle Marie Lancezeur, demeurant en la paroisse de Saint-Saturnin d'Avranches, voulant contribuer à l'instruction et éducation des jeunes écoliers qui sont pauvres, donne et délaisse par donation entre vifs, à perpétuité, aux frères des écoles chrétiennes établis en cette ville, le nombre de cent sols de rente pour la fourniture des livres nécessaires à remplir le but qu'elle se propose.—(13 octobre 1748).

Ce n'était pas seulement des livres que l'on fournissait aux pauvres écoliers d'Avranches. Il est établi, par une lettre de l'instituteur, le citoyen Julien, du 22 thermidor an III, qu'on leur fournissait du pain et du papier.

Ecoles de Bricquebec.

Les écoles de Bricquebec furent fondées par le Marquis de Matignon avant 1750. Le 25 mars de cette année, l'évêque de Coutances approuve le règlement qui lui a été soumis par le fondateur.

Il est intitulé :

Règlement pour les écoles de charité de garçons de Bricquebec et dépendances.

Il porte que :

» Il y aura deux écoles de charité de garçons tenues dans le

bourg de Bricquebec par les chapelains du château, la petite par l'un d'eux, la grande par l'autre.

» La durée des écoles sera de deux heures et demie le matin, de deux heures l'après-midi.

» On donnera un jour de congé par semaine lorsqu'il ne se rencontrera point de feste.

» Les vacances commenceront le 15 juillet et finiront le dernier août.

» On ne pourra montrer le latin à qui que ce soit pendant la tenue des écoles, afin que les maistres ne soient point détournés, ni surchargés, sauf aux autres ecclésiastiques du bourg à vaquer à cette bonne œuvre.

» Tous ceux qui se présenteront aux écoles y seront receus sans qu'on puisse exiger d'eux ni de leurs parents aucune rétribution ni récompense.

» Les veilles des dimanches et des festes, à l'issue de l'école de l'après-midi, on enseignera le plain chant à ceux en qui l'on trouvera les dispositions requises. »

Ecole de Montmartin-en-Graignes.

En 1764, Messire Marie-Thomas-Auguste, Marquis de Matignon, qui avait fondé des écoles dans ses bourgs et paroisses de Bricquebec et Gacé, fonde à perpétuité, dans la paroisse de Montmartin, deux maisons d'école pour l'instruction gratuite des pauvres filles de ladite paroisse, l'une dans le bourg, l'autre dans le canton de Saint-Nicolas. Les maisons affectées aux écoles avec les cours, les jardins et les dépendances serviront au logement des maîtresses, de leurs parents, amis et domestiques et des pensionnaires qu'elles voudront prendre, même au logement et usage d'une seconde maîtresse que chacune des maîtresses pourra prendre, si bon lui semble, pour l'aider à tenir l'école, et aussi au logement et usage de toute autre maîtresse qui, par la suite, pourrait être prise pour faire travailler, dans chacune desdites maisons, les filles et femmes de ladite paroisse à quelque ouvrage des mains qui les occupe et leur fasse gagner leur vie ; et attendu que le donateur veut que l'union et la paix régnent dans lesdites maisons, cette dernière maîtresse sera également choisie, dans chacune d'icelles, par la maîtresse d'école sous ses ordres et destituable à sa volonté, et celle qui présidera au travail des mains ne pourra jamais y employer les enfants de ladite école pendant la tenue d'icelle, mais seulement avant et après, les jours de congés et pendant le temps des vacances ; et afin que l'appât du gain, que les enfants pourraient faire audit travail, ne porte pas leurs parents à leur faire quitter l'école à demeure, avant qu'elles soient suffisamment instruites, celles qui n'auront point été à ladite école ne seront reçues au travail pendant la tenue d'icelle, que lorsqu'elles auront atteint l'âge de 15 ans; et celles qui la fréquenteront ne pourront pareille-

ment y être reçues pendant la tenue de l'école avant ledit âge, si ce n'est seulement lorsqu'elles seront dans la première bande de la grande classe désignée au règlement, et sur le certificat de la maîtresse d'école qu'elles sont suffisamment instruites pour quitter l'école à demeure, sauf à recevoir en tout temps, audit travail toutes les autres femmes et filles de ladite paroisse qui voudront s'y présenter, et sauf aussi le renvoi de celles que la maîtresse du travail conjointement avec la maîtresse d'école estimeraient être dans le cas de ce genre de punition.

Acceptation de cette libéralité par le curé, le trésorier, les deux syndics et 27 habitants de Montmartin, assemblés pour délibérer des affaires de leur communauté, tous composant la plus saine partie de ladite paroisse.

Le règlement dressé pour la tenue des écoles de charité des filles de Montmartin est très-curieux à étudier.

Les maîtresses s'occuperont uniquement de l'éducation de toutes les femmes et filles pauvres ou riches de la paroisse qui voudront aller à l'école, sans que lesdites maîtresses puissent prendre des pauvres ni de leurs parents, aucune rétribution ni récompense, quand même elles seraient offertes, ni rien exiger de celles dont les parents sont en état de reconnaître leurs peines et soins, sauf à ces derniers à faire sur cela ce qu'ils jugeront à propos selon leur pouvoir, à quoi ils seront exhortés.

Et néanmoins comme les pauvres sont le véritable objet de la fondation desdites deux écoles, et comme ces écoles ne sont point dotées pour les riches qui n'y sont admis que par tolérance, les seigneurs fondateurs demeurent réservés à perpétuité d'ordonner le renvoi de celles dont les parents connus pour aisés auraient assez peu de sentiments pour profiter desdites écoles sans reconnaître, suivant l'usage du lieu, les peines et soins desdites maîtresses.

Et afin d'éviter toute équivoque sur la valeur du terme de *pauvre*, lesdites maîtresses reputeront pauvres tous manœuvres ou autres qui ne vivent que du travail de leurs journées ou qui ne peuvent plus travailler, à cause de leur âge ou de leurs infirmités, ainsi que ceux dont la pauvreté est notoire.

L'école se fera tous les jours de la semaine, excepté le jeudi. Les vacances commenceront le 15 août et finiront le dernier septembre.

La durée de la classe pour les maîtresses sera de 3 heures le matin, de 8 heures à 11, et d'autant l'après-midi, depuis une heure jusqu'à quatre.

La première demi-heure, tant du matin que de l'après-midi, sera toute consacrée aux filles de quinze à seize ans et au-dessus, et même aux femmes qui, n'ayant point eu d'instruction dans leur enfance, auront la bonne volonté de s'en procurer, sans être confondues avec les enfants ordinaires, qui

seront comprises de quatre à cinq ans jusqu'à celui de 15 ou 16.

Celles-ci et même celles qui le désireront ainsi quoique au-dessus de 16 ans, n'entreront donc le matin qu'à 8 heures et demie et l'après-midi qu'à une heure et demie.

La demi-heure, destinée le matin aux grandes personnes, sera employée à leur apprendre la lecture et le catéchisme, la demi-heure de l'après-midi sera employée à l'écriture et à quelques règles de l'arithmétique.

Les enfants seront distribués dans chacune des deux écoles en deux classes, l'une dite la petite classe, l'autre la grande classe.

La petite classe sera divisée en trois différentes bandes, et la grande classe en deux bandes.

Suivent de longs détails sur la méthode de l'instruction... de l'article 9 à l'article 25 du règlement.

L'article 26 concerne la distribution des prix.

Pour encourager au travail tous les enfants des deux écoles, qu'ils soient riches ou pauvres, les maîtresses distribueront, à la fin de chaque année scholastique, trente prix de mémoire à celles qui se seront les plus distinguées, à raison de 15 en chacune desdites écoles, savoir: trois dans chacune des cinq bandes de chacune des écoles.

Les maîtresses fourniront et entretiendront leurs écoles de toutes les choses nécessaires à la tenue d'icelles, armoires, tablettes, tables, bancs, cornets de plomb ou écritoires, portefeuilles, pupitres, bois, chandeliers, chandelle, canifs, exemples, papiers, plumes et encre, livres, manuscrits, sentences, images, cartes murales et tableaux.

.....

On ne souffrira point que celles dont les parents sont aisés méprisent les pauvres, d'autant que les écoles sont fondées pour les pauvres, et que les autres n'y sont admises que par tolérance.

Ce règlement, en date du 20 mai 1765, signé le Marquis de Matignon, fut remis le 23 septembre suivant aux deux institutrices Barbe Colas et Elisabeth Gaultier.

Quel soin des pauvres de la paroisse de Montmartin! Mais ce n'est pas tout encore. — En même temps qu'il assure l'instruction gratuite à leurs enfants, le Marquis de Matignon s'étant fait rendre compte des différents biens qui sont à faire dans la paroisse, y établit, en 1765, un chirurgien résidant qui aura une pharmacie et qui visitera, gratuitement, tous les pauvres malades et leur donnera les secours qui sont de son ministère, sans exiger aucune rétribution ni récompense.

Précédemment, et dès 1753, M. de Matignon payait 60 livres par an au sieur de La Bottelière, médecin à Carentan, pour la visite des pauvres malades de Montmartin.

Antérieurement aussi à 1764, deux compagnes vivaient en commun, tenant l'école des filles dans une maison que leur donnait le curé, et elles recevaient une subvention annuelle du seigneur présentateur.

La première fondation de l'école de Montmartin est due à demoiselle Anne du Chastel qui, dès le commencement du XVIIIe siècle, donnait une rente de 50 livres pour vertir au bénéfice d'une maîtresse qui devait être établie pour instruire gratis les pauvres filles de la paroisse.

Au nombre des bienfaiteurs de Montmartin on doit compter le curé, M. François Belley, que M. de Matignon tenait en grande estime, et qu'il avait pris pour conseiller dans l'accomplissement de ses libéralités.

Ecole de la Haye-du-Puits (Filles).

En 1762, dame Catherine Lemouton, veuve de M. de la Houssaye, fonde une école de charité pour l'instruction gratuite des jeunes filles de la Haye-du-Puits. M. le Marquis de Thieuville, s'associant à cette bonne œuvre, achète, en 1764, une maison située dans le bourg, maison dans laquelle sera donnée l'instruction à toutes les jeunes filles de la paroisse.

En 1780, le Marquis de Caillebot La Salle, lieutenant général des armées du Roi, sollicite l'octroi de lettres patentes qui confirment la fondation.

Ecole de Carentan.

« En 1772, la jeunesse de Carentan, qui était très-nombreuse manquait absolument d'éducation et était abandonnée à elle-même, n'y ayant dans la ville aucun commerce, ni manufacture où les pères et les mères pussent occuper leurs enfants qui se livraient sur le pavé, du matin au soir, aux excès les plus condamnables. »

Touché de cette situation, Maitre Pierre Lecouvey, curé de la ville, achète une maison propre à loger des maitres et à recevoir des écoliers ; de plus, il offre de doter l'école d'un revenu de 500 livres. De leur côté, le Maire et les échevins s'engagent à ajouter à cette libéralité le revenu nécessaire pour l'entretien de trois frères de la maison de Saint-Yon, qui tiendront une école publique où tous les habitants pourront envoyer leurs enfants, pour être instruits gratuitement, et où les pauvres seront pourvus de livres, d'encre, de plumes et de papier.

Des lettres patentes du mois de février 1773 autorisent l'établissement d'une école de charité en la ville de Carentan.

Au mois de novembre 1774, le curé fournit aux frères qui viennent la diriger un mobilier complet pour la chambre des exercices, l'oratoire, le dortoir, le réfectoire, la cuisine, l'infirmerie, le cellier, la grande classe et la petite classe. Il fournit de plus un bois de bibliothèque et 22 volumes.

Saint-Lo.

On lit dans un état des Ecoles du diocèse de Coutances,

dressé vers 1690, que les dames de la Communauté de la Propagation instruisent les jeunes filles de la ville de Saint-Lo.

L'union chrétienne ou propagation.

C'est à une femme des plus spirituelles et des plus accomplies du XVIIe siècle, que Saint-Lo fut redevable de cet établissement. Anne de Malon, veuve de François de Matignon, comte de Thorigny, de Gacé et de Montmartin, baron de Saint-Lo, veut fonder en 1680 dans la ville qu'elle affectionne une corporation de religieuses, dont les unes s'occupent à donner aux jeunes filles des instructions qui les conduisent à la pratique de la vertu et des bonnes mœurs, les autres à montrer aux filles externes de la ville à lire et à écrire, à coudre et à broder et autres semblables ouvrages, et enfin à procurer du soulagement aux pauvres malades et surtout aux pauvres mères de famille.

Que le nom de cette bienfaitrice reste inscrit dans notre mémoire et notons que, il y a quelques années, à l'heure même où l'on achevait de niveler la place où s'était élevé le monument de sa bienfaisance, on posait à Saint-Lo la première pierre d'un autre établissement religieux d'instruction publique.

Bon-Sauveur de Saint-Lo.

Elizabeth Surville, Marie-Louise Auvray, Marguerite Bretot et Marie Foucher, quatre filles appartenant au tiers état, s'associent en l'an 1712, à Saint-Lo, pour s'y consacrer à l'instruction gratuite de la jeunesse et soulager les pauvres malades de la paroisse de Notre-Dame.

En 1726, l'évêque de Coutances les voyant occupées à ces actes de charité ainsi qu'à la formation de maîtresses d'école destinées à repandre l'instruction dans les campagnes, sollicite et obtient des lettres patentes qui confirment leur établissement. Ces lettres sont datées de Fontainebleau, au mois de septembre 1726.

Les règles et constitutions données par l'évêque sont de l'année 1733.

Nous ne prétendons pas faire l'historique de la Communauté du Bon-Sauveur : nous avons voulu seulement dire ses commencements, afin qu'en voyant son importance actuelle on puisse admirer l'intervention constante de la Providence dans les œuvres humaines, quand elles sont œuvres d'abnégation et de dévouement.

Saint-Lo. — La Providence.

Catherine Scelles, de Saint-Lo, Gillette Paquier, de Quibou, Françoise Dufresne, d'Evreux, s'associent pour fonder à Saint-Lo un établissement de petites écoles gratuites, où les jeunes filles pauvres de la ville et des environs puissent apprendre à lire, à écrire, à calculer et à travailler annuellement, afin d'être mises en état de gagner plus facilement leur vie.

Cette association date de l'année 1749.

Plus tard, Anne-Marie Damemme, de Saint-Georges, devient associée de Catherine Scelles. L'évêque de Coutances, considérant sa capacité et son zèle pour l'instruction gratuite des pauvres filles, approuve en 1759 cette association.

Nous trouvons encore, vers la fin du XVIIe siècle, des écoles gratuites à Courcy, Cambernon, Saint-Sauveur-Lendelin, Feugères, Saint-Aubin-de-la-Pierre, Hauteville-la-Guichard, Mesnilbus, Dangy, Carantilly, Montpinchon, Notre-Dame-de-Cenilly, Saint-Pair, Soint-Aubin-des-Préaux, Barneville, Fierville, Besneville, Gouey, Saint-Sauveur-le-Vicomte, Néhou, Lithaire, Saint-Patrice-de-Claids, Gorges, Cretteville, Saint-Jores, Brévands, Catz, Cavigny, Graignes, Hébécrévon, Mesnil-Durand, Saint-Aubin-de-Losque, Tribehou, Mesnil-Vigot, Saint-Gilles, Canisy, Quibou, Saint-Samson-de-Bonfossé, Le Guislain, Villebaudon, Rauville-la-Bigot, Beuzeville-en-Cotentin, Sottevast, Quettetot, Pierreville, Vasteville, Tréauville et Siouville (*ces trois paroisses réunies*), Flottemanville, Picauville, Etienville, Amfreville, Gourbesville, Colomby, Orglandes, la Bonneville, Biniville, Fontenay, Saint-Martin-de-Varreville, Fresville....

.....

.....

J'abandonne cette nomenclature pour affirmer que partout où nos prédécesseurs avaient pu établir une école, l'instruction était donnée gratuitement. — Les titres sont là pour le prouver.

Nous en trouvons encore la preuve dans les déclarations, passées en 1790, des revenus appartenant aux écoles de filles et de garçons dans le département de la Manche. Elles mentionnent toutes l'obligation pour les institutrices et les instituteurs d'instruire gratuitement les enfants des pauvres.

Etats généraux en 1614.

Il a été donné à notre dépôt un cahier des Etats du bailliage de Cotentin, réunis à Saint-Lo, pendant la minorité du roi Louis XIII.

Ce cahier est intitulé :

Moïens pour aquiter le Roi, leus et délibérés en la convention des trois estats du bailliage de Costentin, à Saint-Lo.

« L'assemblée est d'avis qu'il soit prins le revenu du temporel pour six ans, ou plus longtemps, si besoin, des évêchés, abbayes, prieurés, églises cathédrales et collégiales, ainsi que des commanderies du Roiaume, delaissant aux ministres le revenu des dixmes pour les nourrir, entendant que les biens ecclésiastiques soient réduits en leur vray et légitime usage.

» Que tout or et argent estant aux temples, à quelque usage qu'il soit dédié, soit prins pour la dellivrance du domaine du Roy et pour le soulagement de son peuple, sans qu'on puisse aucune chose prendre ou lever sur les vins ou le sel sur lesquels est levé le quart denier, qui est somme excessive ;

» Que toutes les greffes, tant des cours souveraines, siéges présidiaux, bailliages, vicomtez que aultres jurisdictions roiales, soient réunies et remises à la couronne de France et baillées à ferme à personnes suffisanz et capables comme du domaine du Roi, selon qu'il a esté fait et observé anciennement, pendant les guerres contre les Anglois, ainsi qu'il apparoist par les comptes rendus en la chambre des Comptes ;

» Que pour la supérintendance des affaires d'Estat et de justice durant la minorité du Roi tout soit administré par les princes du sang, selon leur rang et degré, avec l'advis de la Roine mère et qu'il y ait un seul conseil gouverné par les dessusdicts, appelés avec eux les ducs de Guise et de Nevers, connestables, admiral, les mareschaux de France, chancelier et deux présidents, sans y admettre aucuns cardinaux ni evesques ;

» Que tout fait d'importance soit délibéré et arrêté par l'advis dudit conseil et expédié à la relation d'iceluy, présents et dénommés quatre des dessusdits pour le moins ;

» Que pour mettre trève aux schismes et divisions qui sont pour la religion soit assemblé un concile libre pour toutes les églises de ce royaume, avec permission donnée à tous, mesmes aux estrangiers, d'y assister, et que toutes autres choses soient disputées et décidées selon la vérité des sainctes escriptures ; qu'il plaise au Roy et à Messieurs de son Conseil y présider avec gens doctes et de bonne vie, non ayant interest particulier en une si bonne et saincte refformation ;

» Que nul ne soit persécuté pour la religion et que les athéistes, libertins, anabaptistes et autres semblables mocqueurs de Dieu soient punis ;

» Qu'il soit permis de s'assembler pour ouïr la prédication de la parole de Dieu en lieu public qui sera destiné et ordonné par le magistrat, afin que toutes calomnies cessent, et mesme que aucuns des magistrats soient ordonnés pour y assister et rendre tesmoignage de ce qui s'y faict, tant pour l'instruction du peuple en la crainte de Dieu qu'en l'obéissance du Roi ;

» Qu'il soit permis à chascune ville d'avoir ung collége et des escholles pour l'instruction de la jeunesse et que, à ceste fin les bourgeois, manants et habitants des villes pourvoient par élection de personnes ydoines. .....

.....

» Que aux offices roiaulx tant de judicature que aultrement soit pourveu à l'advenir, advenant vaccation, par ellection des personnes des villes ou lesdits offices seront vacquants et sans user de résignation ou survivance et sans paier finance.

.....

.....

» Que les comptes de la recepte des finances du Royaume

depuis le décès du feu roi Henry soient veus et examinés par les personnes que les Etats ordonneront ;

» Que les tailles soient réduites et modérées à la raison du temps de celles du roi Louis XII ; sans qu'elles puissent être haussées sinon par l'advis des Estats ;

» Que les impôts soient appelés le TRIBUT DU PRINCE, selon qu'il est ordonné et permis de Dieu, et soient assis non sur les personnes mais sur leurs biens, sans que l'un puisse être exécuté pour l'autre. »

Tels sont en partie les curieux articles de nos Etats du Cotentin.

Ils ne sont pas signés : doivent-ils être considérés comme un projet ?

S'ils ont été arrêtés, ce que nous découvrirons peut-être, il faut reconnaître que les catholiques n'y figuraient pas en majorité, et que la question des réformes y était hardiment abordée.

Envoi de M. le Préfet d'Ille-et-Vilaine

M. le Préfet d'Ille-et-Villaine nous a fait parvenir divers documents ayant appartenu aux chartriers des abbayes de Cherbourg, du Mont-Saint-Michel, du chapitre de Mortain et du couvent de Notre-Dame-des-Anges de Coutances.

Il nous est venu du même département une charte grand format du milieu du XIe siècle.

C'est la donation faite par le chevalier Mainon (Maino homo militie seculari deditus) à l'abbaye de Marmoutiers de l'église de Savigny. Adelaïde, femme du donateur, et leur fils Juthal consentent cette donation qui est ratifiée par le comte des Normands, Guillaume, dans la souveraineté duquel se trouvait l'église (comes Willelmus de cujus est ecclesia illa casamento).

Guillaume le bâtard a apposé sa croix (manus proprie signaculum) sur ce vénérable parchemin, en présence des grands feudataires qui composaient sa cour.

Le chevalier Mainon était seigneur de Fougères. Nous l'apprenons de sa signature : *signum Mainonis de Felgeriis.*

Le Savigny dont il est ici question est le Savigny du comté de Mortain, où l'abbaye de ce nom fut fondée en 1112 par Raoul de Fougères, le fils de Mainon.

Charte de Raoul Murdac pour l'église de Sainte-Marguerite sur la Mer 1270.

Il nous a été offert une copie ancienne sur papier d'une charte par laquelle Raoul Murdac, chevalier, donne à l'église et à la fabrique de l'église de Sainte-Marguerite sur la Mer une rente de trois boisseaux de froment pour l'entretien d'une lampe devant le maître-autel de cette paroisse, pour la fabrication des hosties et la réfection pascale. Ce document est de l'année 1270.

Comparons-le avec un autre document qui vient de nous

être également offert et qui concerne la même paroisse. Il ne s'agit plus de luminaire, des hosties et de la réfection pascale : il s'agit de la violation et de la destruction de l'église.

Lettre du juge de paix du canton de Bréhal annonçant la violation et la spoliation de l'église de Sainte Marguerite sur la Mer 1793.

« A Marguerite près la mer ce 15 pluviôse de l'an 2 de la » République française, une et indivisible et impérissable.

» Le Citoyen. . . . . Juge de paix du Canton de Bréhal au » Citoyen. . . . . agent national près le district de Cou- » tances, salut et fraternité.

» Citoyen, j'ai fait hier la visite du temple de la raison de » notre commune où il n'y a plus aucun signe de superstition. » La pucelle à Saint Joseph et tous ses camarades ont dansé la » carmagnole hier dans le cimetière. Ensuite nous les avons » fait disparaître. Il faudra qu'on en fasse autant de la maison » qui les abritait. Je te fais passer tout le cuivre et tout le » métal qui y était reposté.

» Tu diras à nos camarades bien des choses de ma part et » quand tu auras besoin d'un exécuteur, tu me le manderas » et ça ira. Vive la République ! ça va et ça ira. »

Par considération pour les familles, nous nous abstenons de citer les noms de ces énergumènes.

J'ai pu réunir des tableaux authentiques comprenant le nombre des mariages, des naissances et des décès, pour les années 1770 à 1780, dans 34 paroisses de l'arrondissement de Valognes, dans 26 paroisses de l'arrondissement de Cherbourg, et dans 5 de l'arrondissement de Coutances.

Ces tableaux dont la copie est ci-jointe nous donnent pour ces 11 années 2,653 mariages, 11,384 naissances, 8,018 décès.

J'ai composé des tableaux de comparaison pour 11 années, dans le XIXe siècle, de 1853 à 1863, et j'ai trouvé pour résultat 2,832 mariages, 8,737 naissances, 8,545 décès.

Ainsi, dans une période de 11 ans, au XVIIIe siècle, l'excédant des naissances sur les décès est de 3,366, tandis que dans une période de 11 ans, au XIXe siècle, cet excédant est de 192 seulement.

(Voir ces tableaux à la fin de ce rapport.)

Les 65 paroisses ou communes dont il s'agit n'ont pas été choisies pour les besoins de la cause.

La proportion me paraît être la même sur les autres points du Département.

Dans 12 paroisses du bailliage de Thorigny, on compte dans deux années du XVIIIe siècle, en 1747 et 1748, 80 mariages, 398 naissances, 218 décès. Dans deux années du XIXe siècle, en 1847 et 1848, 104 mariages, 297 naissances, 331 décès.

A Gourfaleur, en 8 ans, au XVIIe siècle, il y a 37 mariages, 148 naissances, 81 décès. En 8 ans, au XIXe siècle (1833-1841), 28 mariages, 131 naissances, 115 décès.

Pendant 10 ans du XVIIe siècle, entre 1600 et 1634, il y a eu à la Mancellière, 33 mariages, 144 naissances, 57 décès. De 1832 à 1843, 36 mariages, 130 naissances, 116 décès.

A Canisy :

	Mariages.	Naissances.	Décès.
De 1601 à 1611.....	70	221	138
De 1833 à 1843.....	77	202	194

Des relevés faits sur les registres de l'état civil de Montmartin-en-Graignes, nous démontrent que le nombre des décès au XVIIe siècle, était loin d'égaler dans cette paroisse le nombre des naissances.

	Mariages.	Naissances.	Décès.
De 1603 à 1611.....	85	475	97
De 1612 à 1620.....	74	375	266
De 1646 à 1665.....	100	451	384

Le XVIIIe siècle nous donne aussi à Montmartin un excédant de naissances sur les décès.

Ainsi, de 1746 à 1765, on y compte 82 mariages, 376 naissances, 311 décès.

L'excédant n'est pas aussi important dans le XIXe siècle : de 1846 à 1865, 85 mariages, 352 naissances, 344 décès.

Dans la commune de Moyon, l'excédant des naissances atteint, dans le XVIIe siècle, un chiffre qui s'abaisse dans le XVIIIe et le XIXe.

	Mariages.	Naissances.	Décès.
1631-1640	101	402	255
1731-1740	67	346	224
1831-1840	114	409	301

Il en est de même dans la commune de Montbray :

	Mariages.	Naissances.	Décès.
1653-1662.....	94	340	201
1753-1762.....	70	283	216
1853-1862.....	101	302	294

Nous constatons à Montreuil :

	Mariages.	Naissances.	Décès.
De 1653 à 1660.....	28	134	100
De 1853 à 1860.....	33	104	82

A Saint-André-de-Bohon :

	Mariages.	Naissances.	Décès.
De 1651 à 1660.....	55	158	105
De 1751 à 1760.....	43	166	159
De 1851 à 1860.....	48	123	133

A Saint-Jean-des-Baisants :

	Mariages.	Naissances.	Décès.
De 1753 à 1762.....	77	342	266
De 1853 à 1862.....	75	210	233

A Tamerville :

	Mariages.	Naissances.	Décès.
De 1770 à 1779	132	437	287
De 1853 à 1862.....	78	232	225

A Saint-Sauveur-le-Vicomte :

	Mariages.	Naissances.	Décès.
De 1770 à 1779.....	150	679	495
De 1853 à 1862.....	192	595	691

J'ai pu me procurer des tables décennales des registres de l'état civil de la commune de l'Aune, à partir de 1678, et j'ai constaté que, depuis cette époque jusqu'en 1740, c'est-à-dire pendant une période de 63 années, du XVIIe et du XVIIIe siècle, il y a eu 293 mariages, 1380 naissances, 945 décès ;

Que pendant une période de 60 ans, dans le XIXe siècle, c'est-à-dire de 1803 à 1862, il y a eu 293 mariages, 959 naissances, 778 décès, et dans une période intermédiaire de 50 ans, de 1741 à 1790, il y a eu 298 mariages, 1127 naissances et 702 décès.

Ces groupes se trouvent ainsi décomposés :

	MARIAGES.	NAISSANCES.	DÉCÈS.
1678-1687.....	46	189	132
1688-1697.....	47	213	148
1698-1709.....	51	339	138
1710-1719.....	48	222	193
1720-1729.....	54	186	186
1730-1740.....	47	221	148
1741-1750.....	57	228	149
1751-1760.....	57	226	88
1761-1770.....	65	203	147
1771-1780.....	61	234	147
1781-1790.....	58	236	171
1803-1812.....	47	211	123
1813-1822.....	59	200	197
1823-1832.....	61	171	145
1833-1842.....	40	130	118
1843-1852.....	48	136	160
1853-1862.....	36	111	125

On le voit, pendant 113 ans, le nombre des naissances dans la commune de l'Aune, a été grandement supérieur au nombre des décès ; et c'est à partir seulement de 1843 que le nombre des décès excède le nombre des naissances.

Des documents qui précèdent, il résulte que le nombre des mariages a presque toujours été le même depuis le commencement du XVIIe siècle, et que le nombre des naissances a été,

dans ce siècle et le XVIIIe, constamment supérieur au nombre des décès.

Il devait en être de même dans le reste du royaume.

Nous trouvons, en effet, qu'en l'an X de la République, le Préfet de la Lozère portait la population de son Département à 140,000 âmes, et disait que le recensement de 1789 présentait une population de 146,700 âmes.

Le département des Deux-Sèvres comptait, en 1790, 275,219 habitants; en l'an VIII, 241,916; en 1821, 279,845.

Une statistique porte la population de l'Yonne à 364,900 âmes, en 1789; à 313,000, en l'an IV; à 329,000, en l'an XI; la population de la Haute-Vienne, à 269,000, en 1789; à 245,000, en 1801.

En l'an IX, M. de Barante, Préfet de l'Aude, avançait que, dans le Département, les naissances de l'année 1786 avaient été plus nombreuses que celles de l'an VIII.

Pour 1751.	Les mariages étaient au nombre de..	1,829
	Les naissances.....	8,102
	Les décès.....	6,411
En 1786..	Mariages.....	1,773
	Naissances.....	7,782
	Décès.....	6,243

De 1800 à 1835, les mariages sont, par an, au nombre de 1,500, 1,600 à 2,000 et 2,400.

Les naissances varient de 7,500 à 8,900.

Les décès, de 5 à 7,000.

Il n'y a donc pas, pour le département de l'Aude, un écart considérable entre la population du XVIIIe siècle et la population du XIXe.

D'après des statistiques officielles, les naissances dans les départements du Cher, de la Charente et de l'Ille-et-Vilaine, étaient avant la révolution plus nombreuses que de 1815 à 1836.

En l'an X, le Préfet du Ger, avance hardiment que la *population croissait à vue-d'œil dans le ressort du Département avant la Révolution, et que, depuis cette époque, elle n'a cru ni décru d'une manière sensible.*

Lorsque nous affirmons que les naissances étaient autrefois plus nombreuses que les décès, on nous objecte la moyenne de la vie humaine, et l'on dit naïvement en admettant nos chiffres, que, dans le temps passé, la moyenne de la vie était inférieure à la moyenne actuelle.

Ce raisonnement ne supporte pas l'examen.

Nous voyons, d'ailleurs, dans le XVe siècle, par exemple, par les enquêtes qui nous sont parvenues, que les hommes de 60 à 90 ans composent le tiers au moins des témoins qui

viennent déposer. Nous rencontrons même dans une enquête de 1424, en la paroisse de Vaudreville, un homme de 100 ans, et à Montebourg, un homme de 120 ans. En 1336, à l'abbaye de Montmorel, un homme venant déposer devant le lieutenant du bailli du Cotentin, déclare que Sanson Martel était mort à l'âge de 140 ans.

Et la constitution ou, suivant une expression pittoresque d'un autre siècle, la charpente des générations passées ne valait-elle pas la charpente de la génération actuelle !

Jugeons-en par la taille des habitants de la Hague, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle.

Sur 1035 hommes âgés de 18 à 45 ans, 30 seulement mesurent 1 pouce ou 2 au-dessous de 5 pieds; tous les autres mesurent de 5 pieds à 5 pieds 11 pouces. La taille de 5 pieds 4, 5 et 6 pouces est la taille la plus commune.

Je tire ces renseignements de cahiers officiels que j'ai recueillis dans l'arrondissement de Cherbourg.

Nombre d'hommes âgés de 18 à 45 ans, non classés dans la marine, 1785.

		Taille de
Helleville.....	15 h.,	5 pieds 1 pouce à 5 pieds 3 pouces.
Gréville.....	60 h.,	5 pieds 1 pouce à 5 pieds 11 pouces.
Héauville	29 h.,	5 pieds à 5 pieds 3 pouces.
Flottemanville	40 h.,	5 pieds 1 pouce à 5 pieds 4 pouces.
Urville	32 h.,	5 pieds à 5 pieds 11 pouces.
Martinvast.....	44 h.,	4 pieds 10 pouces à 5 pieds 7 pouces.
Octeville	26 h.,	4 pieds 10 pouces à 5 pieds 7 pouces.
Sideville.....	22 h.,	5 pieds à 5 pieds 5 pouces.
Nacqueville	20 h.,	5 pieds à 5 pieds 7 pouces.
Nouainville	12 h.,	4 pieds 10 pouces à 5 pieds 10 pouces.
Tonneville.....	15 h.,	5 pieds 2 pouces à 5 pieds 6 pouces.
Equeurdreville	32 h.,	4 pieds 10 pouces à 5 pieds 5 pouces.
Hainneville	20 h.,	5 pieds à 5 pieds 6 pouces.
Querqueville	37 h.,	4 pieds 11 pouces à 5 pieds 6 pouces.
Tourlaville.....	50 h.,	5 pieds à 5 pieds 6 pouces.
Digosville.....	54 h.,	4 pieds 11 pouces à 5 pieds 6 pouces.
Bretteville	40 h.,	id. id.
Omonville-la-Rogue.	28 h.,	5 pieds à 5 pieds 5 pouces.
Biville.....	30 h.,	5 pieds à 5 pieds 4 pouces.
Beaumont.....	25 h.,	4 pieds 10 pouces à 5 pieds 6 pouces.
Sainte-Croix	35 h.,	5 pieds à 5 pieds 7 pouces.
Branville	14 h.,	4 pieds 11 pouces à 5 pieds 3 pouces.
Digulleville	44 h.,	5 pieds 1 pouce à 5 pieds 7 pouces.
Teurthéville-Hague .	79 h.,	4 pieds 10 pouces à 5 pieds 6 pouces.
Acqueville.....	19 h.,	5 pieds à 5 pieds 6 pouces.
Vasteville.....	50 h.,	id. id.
Vauville.....	40 h.,	4 pieds 10 pouces à 5 pieds 5 pouces.
Auderville.....	20 h.,	5 pieds à 5 pieds 6 pouces.
St-Germain-des-Vaux	20 h.,	5 pieds à 5 pieds 4 pouces.
Omonville-la-Petite.	32 h.,	4 pieds 10 pouces à 5 pieds 5 pouces.
Jobourg.....	27 h.	id. id.
Herqueville.....	15 h.,	5 pieds à 5 pieds 5 pouces.
Eculleville.....	9 h.,	4 pieds 10 pouces à 5 pieds 3 pouces.

D'autres cahiers semblables remontant à 1750 nous sont promis.

Il nous est promis encore plusieurs centaines de titres provenant des abbayes de Montebourg et de Saint-Sauveur-le-Vicomte. Déjà nous avons reçu dernièrement 295 pièces des XIIIe, XIVe et XVe siècle, qui avaient été détachées en 1790 du chartrier de cette dernière abbaye. Elles concernent toutes la baronnie du Ham, et offrent des détails pleins d'intérêt sur les fiefs qui composaient cette baronnie, sur l'état de l'agriculture et le prix des denrées alimentaires.

Le goût des recherches historiques se développe; il a été demandé depuis un an aux fonds de nos abbayes de nombreux renseignements, et les extraits délivrés s'élèvent au nombre de 340.

Le nombre des recherches dans le fonds de l'administration a été de 230, celui des communications de 178.

Je pense, Monsieur le Préfet, n'avoir rien à ajouter à ce qui précède, touchant la situation de nos archives départementales, et je vous prie d'agréer l'hommage de mon profond respect.

DUBOSC.

1780.			1853.			1854.		1861.		1862.			1863.		
Mariages.	Naissances.	Décès.	Mariages.	Naissances.	Décès.	Mariages.	Naissances.	Naissances.	Décès.	Mariages.	Naissances.	Décès.	Mariages.	Naissances.	Décès.
1	3	2	0	2	1	1	1	2	1	0	2	0	0	1	0
4	12	11	6	14	18	5	22	14	15	5	18	18	12	18	17
1	5	2	1	2	7	2	3	3	3	3	5	3	12	3	4
12	4	4	0	3	12	1	3	3	5	1	12	1	1	3	1
7	14	25	5	13	12	4	18	11	15	6	13	11	12	16	13
1	8	7	3	4	6	3	5	6	3	2	6	5	12	9	6
2	18	29	3	14	14	9	25	20	22	3	21	16	5	19	14
3	3	1	0	5	1	0	2	4	4	0	5	3	0	3	4
3	16	6	4	17	8	5	15	16	9	1	11	9	4	17	8
1	6	1	2	4	3	2	5	9	6	6	4	3	4	3	3

ADMINISTRATIONS.

LISTE CHRONOLOGIQUE

des Préfets du département de la Manche.

NOMS.	DATES DES NOMINATIONS.	DURÉE DE LEURS FONCTIONS.
MM.		
Magnytot	12 ventôse an VIII	1 an 1 mois 15 jours.
Montalivet	29 germinal an IX	2 ans 11 mois 23 jours.
Costaz	10 germinal an XII	2 ans 10 mois 16 jours.
Bossi	12 février 1810	5 ans 5 mois 4 jours.
de Vanssay	17 juillet 1815	5 ans 2 jours.
Esmangart	19 juillet 1820	3 ans 8 mois 17 jours.
d'Estourmel	7 avril 1824	6 ans 4 mois.
Baudr	10 août 1830	Non installé.
Gattier	19 août 1830	6 ans 2 mois.
Mercier	21 octobre 1836	6 ans 8 jours.
Bonnet	29 novembre 1842	5 ans 3 mois.
Havin (Commissaire)	26 février 1848	2 mois 2 jours.
Vieillard (Commissaire)	2 mars 1848	2 mois.
Le Hodey (Commissaire par intérim)	2 mai 1848	8 mois 22 jours.
Le Hodey (Préfet)	23 juillet 1848	
de Tanlay	24 janvier 1849	2 ans 10 mois.
Jourdain	26 novembre 1851	1 mois 26 jours.
Paulze-d'Yvoy	22 janvier 1852	1 an 6 mois 8 jours.
Duguë	30 juillet 1853	6 ans.
de Bouville	27 juillet 1859	2 ans 5 mois 15 jours.
Guillaume d'Auribeau	16 janvier 1862	Non installé.
Peon	1er février 1862	3 ans 9 mois 20 jours.
Levainville	12 novembre 1865	4 ans 3 mois 4 jours.
Vte Malherb	17 février 1870	6 mois 18 jours.
Lenoel	6 septembre 1870	15 jours.
Lemercier	22 septembre 1870	7 jours.
Lenoel	29 septembre 1870	4 mois 5 jours.
Frémont	4 février 1871	1 mois 10 jours.
Vaultier	7 mars et 2 avril 1871	M. Vaultier, nommé Préfet intérimaire le 7 mars 1871, et Préfet le 2 avril suivant, a été installé les 14 mars et 2 avril 1871.

DÉPUTÉS DU DÉPARTEMENT.

Députés : d'Auxais (Comte).—Daru (Comte).—Foubert.—Gaslonde.—de la Germonière.—Legrand (Arthur).—Lenoël (Emile).—de Saint-Germain (Hervé). — de Saint-Pierre (Louis).—Savary.—de Tocqueville (Comte).

INSTITUT NATIONAL DE FRANCE.

ACADÉMIE FRANÇAISE : *Membre,* M. Feuillet (Octave) O✻.
ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES : *Membre,* M. Delisle (Léopold) ✻.
ACADÉMIE DES SCIENCES : *Membre,* M. Le Verrier GO✻.

PRÉFECTURE.

Préfet : M. VAULTIER ✻, Officier de l'Instruction publique.

AUDIENCES —M. le Préfet donne audience : le mercredi et le samedi de chaque semaine, de une heure à quatre heures.

Les chefs des différents services sont reçus aux mêmes heures tous les jours sur demande. Les Instituteurs et Institutrices sont reçus le jeudi.

M. le Secrétaire général reçoit les mêmes jours et aux mêmes heures.

Secrétaire général : M. d'Auvergne.

Conseil de Préfecture.

Vice-Président : M. Galliot.
Conseillers : MM. de Bar, de Courson, Toussenel.
Commissaire du Gouvernement : M. d'Auvergne, Secrétaire général.

Bureaux de la Préfecture.

AUDIENCES DANS LES BUREAUX.—Le public est admis dans les bureaux : Les mardi, jeudi et samedi, de midi à deux heures.—Le bureau des passeports, visas et légalisations est seul ouvert tous les jours, de dix à trois heures.

Les personnes qui se présentent dans les bureaux sont prévenues que MM. les Chefs de division sont seuls autorisés à répondre aux communications ou demandes de renseignements.

CABINET DU PRÉFET.

Chef : M. AVINAUD.

Ouverture des dépêches.—Distribution de la correspondance.—Sous-Préfets, Conseillers de préfecture.— Conseillers généraux et d'arrondissement.— Maires et Adjoints.—Commissaires de police.—Personnel du clergé, Secours aux prêtres en retraite.—Demandes d'audiences et de congés.—Légion d'honneur et décorations étrangères.—Secours aux anciens militaires.—Affaires confidentielles et non classées.—Personnel de tous les services et de toutes les administrations.— Prestation de serment des fonctionnaires.— Honneurs et préséances. — Fêtes et cérémonies publiques. — Beaux-Arts. — Bureaux de tabac — Médailles et récompenses pour belles actions.— Théâtres. — Recueil administratif. — Haute police administrative.— Propositions de grâces. — Réfugiés politiques. — Loteries. — Presse périodique et annonces judiciaires.—Nomination des Présidents des Sociétés de secours mutuels, des Membres des Bureaux de bienfaisance et des Commissions administratives des établissements de

bienfaisance, des officiers de la garde nationale et des sapeurs-pompiers.—Police politique et débits de boissons.

PREMIÈRE DIVISION ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

Chef : M. LEPINGARD.

Secrétariat général.

Réception et transmission du *Bulletin des Lois* et de toutes les publications officielles. — Imprimerie et Librairie, Colportage, Estampes et Gravures.—Garde du sceau de la Préfecture.— Surveillance des bibliothèques administratives. — Abonnements et envois périodiques.—Brevets d'invention.— Dépôts de tous documents destinés à être communiqués au public. — Statistique générale. — Registres des arrêtés du Préfet.—Procès-verbaux du Conseil général. —Légalisations.

ARCHIVES.—Classement et dépouillement des archives ; Inventaire ; Rapports annuels ; Délivrance et expédition d'anciens titres.

Première Division.

Rappel des affaires arriérées. — Elections. — Garde nationale et affaires militaires, Gendarmerie, Poudres et Salpêtres. — Ponts et chaussées, Chemins de fer, Navigation, Usines, Cours d'eau ; Desséchements, Mines et Carrières, Bacs et Bateaux. — Lignes télégraphiques. — Propriétés, Mobiliers, Bâtiments civils, Dons et Legs, Contentieux, en ce qui concerne le département et l'Etat.— Bureaux d'enregistrement et Affaires domaniales.—Police municipale.—Police de la chasse, de la pêche, des voitures publiques, des rivages de la mer, des subsistances, de la salubrité et de la sûreté publiques.— Etablissements insalubres.—Médecins, Pharmaciens, Vétérinaires.— Prisons, surveillance des condamnés. — Divisions administratives et ecclésiastiques. — Poste aux lettres et poste aux chevaux.— Associations.—Jury.— Population.— Passeports.— Poids et mesures.—Agriculture.— Haras.— Industrie, Commerce et Manufactures. — Marque de garantie des matières d'or et d'argent. — Ecoles spéciales et nationales.—Répertoire des actes sujets à l'enregistrement.

DEUXIÈME DIVISION.

Chef : M. GAMBILLON.

Administration et comptabilité des Communes et des Etablissements de bienfaisance.—Session des Conseils municipaux.—Archives et Bibliothèques communales.— Budgets et Comptes des communes et des établissements de bienfaisance, Autorisations supplémentaires à ces budgets.— Remboursements de fonds placés au Trésor.—Cotisations municipales. — Octrois : Règlements, Tarifs, Frais de perception.—Frais de casernement et d'occupation de lits militaires.— Droits de location de places dans les foires et marchés. — Droits de pesage, mesurage et jaugeage publics. — Droits de voirie et autres dont la perception est autorisée au profit des communes. — Impositions extraordinaires et Emprunts communaux.—Biens communaux. — Dons et Legs aux communes, aux établissements de bienfaisance, aux fabriques. — Placement et remboursement de capitaux appartenant aux communes et aux établissements ci-dessus désignés.— Actions judiciaires et Transactions intéressant les communes et les établissements publics.—Bâtiments communaux.— Secours pour les maisons et le mobilier des écoles. — Distraction pour services com-

munaux des parties superflues des presbytères. — Monuments historiques. — Cimetières : Police, Translation, Agrandissement, Règlement et Tarif des concessions.—Voirie urbaine, Plans d'alignement. — Hospices et Bureaux de bienfaisance. — Règlements du service intérieur, Traités avec les congrégations religieuses, Régie des propriétés, Adjudications et marchés. — Secours aux établissements de bienfaisance.—Pensions de retraites, ou autre mode de rémunération des services des employés communaux et hospitaliers. — Instruction primaire et secondaire : Ensemble du service, Bourses dans les lycées et colléges, Caisse d'épargnes et de prévoyance des Instituteurs communaux. — Chemins vicinaux de grande communication, d'intérêt collectif et de petite vicinalité ; Chemins ruraux. — Prestation en nature. — Fabriques d'églises : Nomination des membres, Révision des comptes en cas de contestation entre ces établissements et leurs trésoriers.—Répartition du fonds commun des amendes de police.

TROISIÈME DIVISION.

Chef : M. LASCAUX.

Comptabilité générale et départementale : Mandatement des dépenses de toute nature, Comptes et Budgets départementaux, Virements de crédits, Réimputations, Reversements, Situations périodiques, Comptes annuels et situations définitives en clôture d'exercice. —Colons réfugiés.—Réfugiés politiques, Comptabilité.—Télégraphie. Comptabilité.— Etablissements sanitaires, Comptabilité.—Chambres de commerce, Comptabilité. — Service des gens de mer : Solde arriérée, Secours sur la caisse des invalides de la marine. — Traitements administratifs. — Frais d'administration de la Préfecture et des Sous-Préfectures. — Trésor public : Transport de fonds, Refonte de monnaies.—Dette publique, Rentes sur l'Etat.— Pensionnaires de l'Etat et Rentiers viagers.—Contributions directes : Sous-Répartition, Recouvrement, Réclamations, Poursuites. — Cadastre. — Contributions indirectes.— Douanes.— Caisse des retraites et liquidation des pensions des employés de la Préfecture et des autres services départementaux. — Liquidation des pensions des employés des prisons et du service de la vérification des poids et mesures.—Caisse d'épargnes. —Caisse des retraites de la vieillesse.— Comptoirs nationaux.— Visa des récépissés.— Frais de justice.— Assistance publique ; Extinction de la mendicité ; Aveugles et Sourds-Muets ; Secours à divers titres. —Aliénés et enfants trouvés : Personnel et ensemble du service.

GREFFE DU CONSEIL DE PRÉFECTURE.

Greffier : M. LABRÈQUE.

ATTRIBUTIONS : Réception et enregistrement des actes introductifs d'instances. — Requêtes, Exploits et procès-verbaux. — Communication aux parties ou à leurs mandataires des pièces de procédure.— Etablissement des rôles. — Enregistrement et notification des décisions du Conseil.

Le Conseil de Préfecture se réunit, en séance publique, le mardi et le vendredi de chaque semaine, à midi.

Les audiences sont suspendues pendant la tournée de révision.

Les parties peuvent présenter elles-mêmes leurs moyens de défense ou se faire représenter par un mandataire qui, s'il n'est officier ministériel, doit être chargé de pouvoirs réguliers.

Le Conseiller chargé du rapport d'une affaire prévient les parties intéres-

sées lorsqu'elle est mise au rôle. Les renseignements ou communications que les parties jugent utile de lui adresser, doivent lui parvenir par l'intermédiaire de M. le Préfet.

Le greffe est ouvert, chaque jour, de neuf heures à onze heures du matin. Il y est donné communication, sans déplacement, des dossiers et pièces concernant les affaires en instance.

ATTRIBUTIONS DU GREFFIER.—Réception et enregistrement de tous actes introductifs d'instances, Requêtes, Procès-verbaux, etc. — Lecture des arrêtés en séance publique et tenue des écritures des audiences.—Transcription des arrêtés sur les registres du Conseil.— Délivrance des expéditions de ces arrêtés.— Correspondance relative à la régularisation des affaires en instance. — Communication des pièces aux parties, Réception des conclusions qu'elles déposent ou des déclarations qu'elles jugent utile de passer. — Autorisation de plaider.—Correspondance.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

M. DUBOSC, archiviste.

Attributions : Archives de la Préfecture, des Sous-Préfectures, des communes et des hospices.—Classement, inventaires, récolements, rapports.— Communication et délivrance des titres.— Catalogues et surveillance des bibliothèques administratives.—Publication d'ouvrages historiques.

INSPECTION DES ARCHIVES COMMUNALES ET HOSPITALIÈRES.

Inspecteur, M. DUBOSC, archiviste du Département.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL
des bâtiments civils.

MM. le Préfet ✻, *président ;* Rougeul ✻, ingénieur en chef, *vice-président ;* Duhamel ✻, président du tribunal civil ; N... ; De Bar, conseiller de préfecture ; Charpentier, inspecteur d'académie ; Leroy, agent-voyer en chef ; Queillé, architecte du département ; Didier, architecte de l'arrondissement de Saint-Lo ; Gambillon, chef de la 2e division à la Préfecture, *secrétaire.*

BATIMENTS CIVILS.

Architecte du département.—M. Queillé, à Saint-Lo.
Conducteur.—M. Fauchon.

ARCHITECTES D'ARRONDISSEMENT.

MM. Didier, chargé de l'arrondissement de Saint-Lo ; Cheftel, fils, chargé des arrondissements d'Avranches et de Mortain ; Desheulles, chargé de l'arrondissement de Coutances ; Vilard, chargé de l'arrondissement de Cherbourg ; Gouy, chargé de l'arrondissement de Valognes.

Les architectes d'arrondissement sont placés sous la direction de M. l'architecte du département pour tout ce qui concerne le service des bâtiments départementaux.—L'architecte de l'arrondissement de Saint-Lo est dispensé de ce service.

POIDS ET MESURES.

Vérificateurs : MM. Dalimier, à Saint-Lo ; Duclos, à Avranches ; Hédiard, à Cherbourg ; Adde, à Coutances ; Lambert, à Mortain ; Jacob, à Valognes.

CONSEILS D'HYGIÈNE D'ARRONDISSEMENT.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.

MM. Vaultier ✻, préfet, *président ;* Letouzé, docteur-médecin, *vice-président;* le Maire de Saint-Lo; Rougeul ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées; Queillé, architecte du département; Lepingard, chef de division à la Préfecture; Marin, médecin; Frestel, Scelles-Mondézert, Lhomond, docteurs-médecins; Doray, Pommier, pharmaciens; Beaufils, vétérinaire.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.

MM. le Sous-Préfet d'Avranches, *président ;* Sanson ✻, maire d'Avranches ; De Pracontal ; Leclère, armateur à Granville ; Cochet, Perrotte, Béchet, Fremin, Dumoncel, docteurs-médecins; Canquelin, Pinel, Deniaud, Lemesle, pharmaciens ; Beaufils, P. Ollivier, vétérinaires.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.

MM. de Bray, sous-préfet, *président;* Liais, maire de Cherbourg; l'ingénieur ordinaire des ponts et chaussées ; Richaud, chirurgien en chef de la marine ; Loysel, Delafosse, Monnoye fils, docteurs-médecins ; Guiffart, directeur de la santé ; Pluquet, Levionnais, Robe, pharmaciens ; Pouppeville, vétérinaire; Cournerie père, industriel.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.

MM. le baron d'Orgeval, sous-préfet, *président;* Quenault ✻, sous-préfet honoraire ; Plaine, maire de Coutances ; le baron Fremin du Mesnil ; Dudouit, Laisney, Tanqueray, Avril, Vigot, docteurs-médecins; Marquez, Jamet, Dricu la Rochelle, pharmaciens; Hélouis, vétérinaire.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.

MM. Demezange, sous-préfet, *président ;* Leteinturier-Laprise, juge de paix; Trochon, procureur de la République ; Renault, receveur municipal; Lemonnier, de la Houssaye, docteurs-médecins ; Taborel, médecin des épidémies; Coupeau, Pinot, pharmaciens; Hryniewiez, vétérinaire.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.

MM. le sous-préfet, *président;* Leneveu, Roulot, Lebel, Dansos, Sébire ✻, Bonamy, docteurs-médecins; Pesnel, Leclerc, pharmaciens; Hinel, Gosselin, vétérinaires.

CONSEIL GÉNÉRAL.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement de Saint-Lo.	
MM.	
Le comte de Kergorlay O ✻, propriét^re à Canisy.	Canisy.
Gouville, maire de Carentan.	Carentan.
Le comte de Sainte-Marie, propriét^re à Agneaux.	Marigny.
Blouet, maire de Percy.	Percy.
Bernard, docteur-médecin.	Saint-Clair.
Emile Lenoël, député.	Saint-Jean-de-Daye.
G. Rauline, propriétaire à Saint-Lo.	Saint-Lo.
Leguédois, docteur-médecin.	Tessy-sur-Vire.
Lemaître, maire de de St-Jean-des-Baisants.	Torigny-sur-Vire.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement d'Avranches.	
MM.	
Bouvattier O ✻, sous-préfet hon^{re}, propriétaire.	Avranches.
De Brécey, propriétaire.	Brécey.
Sanson ✻, juge honoraire, maire d'Avranches.	Ducey.
Le Mengnonnet, maire de Granville.	Granville.
Le comte de Canisy.	La Haye-Pesnel.
Loyer (Félix) ✻, notaire à Pontorson.	Pontorson.
Morel, propriétaire à Saint-James.	Saint-James.
De Saint-Pierre O ✻, ancien préfet.	Sartilly.
De St-Germain (François-Charles-Hervé) C ✻, maire de St-Senier-sous-Avranches, député.	Villedieu.
Arrondissement de Cherbourg.	
MM.	
Comte de Tocqueville ✻.	Beaumont.
De Gasté ✻, ancien ingénieur de la marine.	Cherbourg.
Comte Hervé de Sesmaisons.	Les Pieux.
De Couville (Henry).	Octeville.
Vicomte de Tocqueville O ✻.	Saint-Pierre-Eglise.
Arrondissement de Coutances.	
MM.	
Plaine, maire de Coutances.	Bréhal.
Savary, député, maire de Cerisy-la-Salle.	Cerisy-la-Salle.
Le Pesant, conseiller municipal de Coutances, propriétaire.	Coutances.
Piel-Ferronnière, maire du Mesnil-Amand.	Gavray.
Lavoisy, maire de Lithaire.	La Haye-du-Puits.
Gaslonde O✻, député.	Lessay.
Deguelle, adjoint de Contrières.	Montmartin sur-Mer.
Regnault, propriétaire à Périers.	Périers.
Pignard-Dudezert, maire de Brainville.	St-Malo-de-la-Lande.
Comte d'Auxais, maire de Saint-Aubin-du-Perron et député.	St-Sauveur-Lendelin.
Arrondissement de Mortain.	
MM.	
Legrand (Arthur) ✻, député de la Manche.	Barenton.
Fauchon, propriétaire à St-Hilaire-du-Harcouët.	Isigny.
Legrand (Anatole) ✻.	Juvigny.
Ferré des Ferré ✻, maire.	Le Teilleul.
Laigre de Grainville, propriétaire.	Mortain.
Bréhier (Hippolyte) ✻, propriétaire.	St-Hilaire-du-Harcouët.
Comte d'Auray, maire.	Saint-Pois.
Labiche (Jules), propriétaire.	Sourdeval.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement de Valognes.	
MM.	
Foubert, maire de Saint-Sauveur-le-Vicomte.	Barneville.
Vicomte Le Marois, maire du Vicel.	Bricquebec.
Comte de Pontgibaud ✻, maire de St-Marcouf.	Montebourg.
Du Mesnildot, propriétaire.	Quettehou.
Dufresne O✻, inspecteur général des ponts et chaussées.	Sainte-Mère-Eglise.
Pain, notaire à Saint-Sauveur-le-Vicomte.	St-Sauveur-le-Vicomte.
Sébire ✻, docteur-médecin.	Valognes.

CONSEILS D'ARRONDISSEMENT.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement de Saint-Lo.	
MM.	
Léon Yver, propriét^{re} à St-Martin-de-Bonfossé.	Canisy.
Le Sage, propriétaire à Sainteny.	Carentan.
Niobey, propriétaire.	Marigny.
Cahours, propriétaire.	Percy.
Deshameaux, maire de Cerisy-la-Forêt.	Saint-Clair.
Courois, notaire.	Saint-Jean-de-Daye.
Frestel, docteur-médecin.	Saint-Lo.
Ozenne, greffier de la justice de paix.	Tessy-sur-Vire.
Canu, vétérinaire.	Torigny-sur-Vire.
Arrondissement d'Avranches.	
MM.	
Latouche, adjoint au maire d'Avranches.	Avranches.
Dr Brehin, à Brécey.	Brécey.
Baron, notaire à Ducey.	Ducey.
Beust fils, avocat à Granville.	Granville.
Desfeux, maire de la Lucerne.	La Haye-Pesnel.
Marquis de Verdun de la Crenne.	Pontorson.
Chevalier, propriét^{re} à St-Aubin-de-Terregatte.	Saint-James.
Lemoine Lechesnay, maire à Sartilly.	Sartilly.
Tetrel, maire de Villedieu.	Villedieu.
Arrondissement de Cherbourg.	
MM.	
Picquot, propriétaire à Gréville.	Beaumont.
Lavieille O✻, commissaire de marine.	Cherbourg.
Gosse, notaire.	Cherbourg.
Houel-Desmonts, propriétaire.	Les Pieux.
Hamel-Dumilly, prop^{re} à St-Germain-le-Gaillard.	Les Pieux.
Lemarquand, maire de Virandeville.	Octeville.
Périaux, à Querqueville.	Octeville.
Levallois, maire de Fermanville.	Saint-Pierre-Eglise.
Allain, maire de Gatteville.	Saint-Pierre-Eglise.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement de Coutances.	
MM.	
Briens, ancien maire de Cérences.	Bréhal.
Guillemette, ancien notaire.	Cerisy-la-Salle.
Chevalier, avocat, adjoint au maire de Coutances.	Coutances.
Luce, ancien maire de la Haye-du-Puits.	La Haye-du-Puits.
De Gourmont, maire du Mesnil-Villeman.	Gavray.
Fauvel, maire de Lessay.	Lessay.
Leclerc, ancien maire de Regnéville.	Montmartin-sur-Mer.
Le Rendu, maire de Périers.	Périers.
Doublet, maire de Gouville.	St-Malo-de-la-Lande.
De la Couté, maire de St-Sauveur-Lendelin.	St-Sauveur-Lendelin.
Arrondissement de Mortain.	
MM.	
Béchet, ancien notaire à Barenton.	Barenton.
Le Brun de Blon.	Isigny.
De Verdun, maire de Chasseguey.	Juvigny.
Regnault, notaire au Teilleul.	Le Teilleul.
Queslié, juge suppléant au tribunal de 1re instance de Mortain.	Mortain.
Raulin, manufacturier à St-Hilaire-du-Harcouët.	St-Hilaire-du-Harcouët.
Roullin, médecin à St-Hilaire-du-Harcouët.	St-Hilaire-du-Harcouët.
Lair, propriétre, maire de St-Martin-le-Bouillant.	Saint-Pois.
P. Le Nicolois aîné, manufacturier.	Sourdeval.
Arrondissement de Valognes.	
MM.	
Lecannelier, docteur-médecin à Barneville.	Barneville.
Hébert, notaire à Bricquebec.	Bricquebec.
Lemor, maire à Montebourg.	Montebourg.
Duclouet, notaire à Quettehou.	Quettehou.
Hamelin, maire de Saint-Vaast.	Quettehou.
Legruel, docteur-médecin à Picauville.	Ste-Mère-Eglise.
Hersan, propriétaire à St-Sauveur-le-Vicomte.	St-Sauveur-le-Vicomte.
Daireaux, maire de Valognes.	Valognes.
Le Ledy, avoué honoraire à Valognes.	Valognes.

SOUS-PRÉFECTURES.

1er ARRONDISSEMENT.

SAINT-LO, chef-lieu ; population : 9,287.

M. le PRÉFET remplit les fonctions de sous-préfet.

2e ARRONDISSEMENT.

AVRANCHES, chef-lieu ; population : 8,642 habitants.

M. LE MARCHAND ✻, *sous-préfet.*

M. Sarlin, secrétaire.

3e ARRONDISSEMENT.

CHERBOURG, chef-lieu ; population : 41,812 habitants.

M. DEBRAY, *sous-préfet.*
M. Boivin, secrétaire.

4e ARRONDISSEMENT.

COUTANCES, chef-lieu : population : 8,159 habitants.

M. le baron R. D'ORGEVAL, *sous-préfet.*
M. Mathieu, secrétaire.

5e ARRONDISSEMENT.

MORTAIN, chef-lieu ; population : 2,490 habitants.

M. DEMEZANGE, *sous-préfet.*
M. Lenourry, secrétaire.

6e ARRONDISSEMENT.

VALOGNES, chef-lieu ; population : 5,899 habitants.

M. DAUPHIN-VALEMBOURG, *sous-préfet.*
M. Macé, secrétaire.

MAIRIES.

MAIRIE DE SAINT-LO.

MM. HOUSSIN-DUMANOIR, *Maire* ; BERNARD, LEMÉNICIER, *Adjoints* ; Rauline, Letouzé, Criquet, Nativelle, Heurtaut, Duhamel, Follin, Elie, Vibert, Lecomte, Pottier, Queillé, Vengeon, Frestel, Rougeul, Vieillard, Lehérissey, Didier.

Bureaux.—M. Lerendu, secrétaire.

Jours et heures d'ouverture : Tous les jours non fériés, de 9 heures à 4 heures.

Recette municipale.—M. Duvernay-Duplessis O✻, rue du Neufbourg.

Jours et heures d'ouverture de la recette : Tous les jours non fériés, de 11 heures à 4 heures.

Travaux communaux.—M. Douchin, architecte, place du Champ-de-Mars.

Octroi.—MM. Féron, préposé en chef ; Riglet, brigadier.

Caisse d'épargne.—M. Colin, receveur.

Jours et heures de l'ouverture : Le dimanche, de 9 heures à midi.

MAIRIE D'AVRANCHES.

MM Vve SANSON ✻, *Maire* ; LATOUCHE et BARBÉ, avoué, *Adjoints* ; Delouche, Gilbert, Langlois, Bouvattier, Cauquelin, Hébert, Briens, Lebocey, Perrotte, Gillain, Bataille, Lemaistre, Cheminant, Le Moine des Mares, de Pracontal, Becquet, Le Bourlier, Frémin, Pinel, Lefillâtre.

Bureaux.—MM. Bongard et Cruchon.

Recette municipale —M. Fouqué.

Voirie urbaine.—M. Cheftel, architecte.

Octroi.—M. Chapon, préposé en chef.

MAIRIE DE GRANVILLE.

MM. LE MENGNONNET, *Maire*; ADELUS, CAMBERNON, *Adjoints*; Angé, Arnaudin, Bavent, Benoist, Beust, Binet, Boisnard-Grandmaison, Chesnais, Dairou, Dumoncel, Delacour, Gombert, Leclère ✻, Le Maniché, Riotteau, Thevenet, Toupet, Touzé et Trocheris.
Bureaux.—M. Dupont, secrétaire.
Recette municipale.—M. L. Durier.
Voirie urbaine.—M. Allain, architecte.
Octroi.—M. Aubry, directeur.

MAIRIE DE CHERBOURG.

MM. ALFRED LIAIS, *Maire*; DESHAMEAUX, BOULLEMENT-D'INGREMARD, *Adjoints*; Amiot, Leblanc, Livois, Séhier, Deslandes ✻, Mauger, Canoville, Henry, Hamel, Gosse, Favier, Baude, Laurens, Buhot, Daniel, Viel, Leroy, Le Barbé, Pigeon.
Bureaux.—M. Le Bacheley, secrétaire.
Recette municipale.—M. J. Dupont.
Voirie urbaine.—MM. Geufroy, architecte de la ville; Le Jéal, architecte des entretiens; Drouet, agent-voyer.
Octroi.—M. Raoult, préposé en chef.
Archives.—M. Digard, archiviste.

MAIRIE DE COUTANCES.

MM. PLAINE, *Maire*; BOISSEL-DOMBREVAL et CHEVALIER, *Adjoints*; Le Pesant, Jehenne, Plaine, Fremin du Mesnil, Hélène, Quenault ✻, Boissel-Dombreval, Avril, Daircaux, Gallien, Grandin, Chevalier, Dudouy, Blouet ✻, Coulomb ✻, Duprey, Vimond, Chauvet, Dubois ✻, Leloup, Lemare, Le Pelletier, Poisson ✻.
Bureaux.—M. Chapet, secrétaire.
Recette municipale.—M. Lansot.
Voirie urbaine —MM. Desheulles, architecte de la ville; Delalande, conducteur.
Octroi.—MM. Piton ✻, préposé en chef; Jolivet, brigadier.

MAIRIE DE MORTAIN.

MM. MOULIN, *Maire*; DELAPORTE, *Adjoint*; Lemonnier, Queslier, Piel, Delaporte, Castille, Broux, Poullain, Levallois, Champs (fils), Coupeau, Amand, Moulin, Bizet, Boursin, Hervieu, de Vaufleury.
Bureaux.—M. Jamon, secrétaire.
Recette municipale.—M. Montembault.
Voirie urbaine.—M. Bernard.
Octroi.—MM. Dupont et Aumon.

MAIRIE DE VALOGNES.

MM. DAIREAUX, *Maire*; DE FOLLEVILLE et N..., *Adjoints*; Daireaux, Sébire ✻, Leledy, Lebunetel, Leneveu, Sanson, Martin de Bouillon, d'Abel de Libran, Lelaidier, Henry, Née, Rouelle, Flaux, Costard, Pesnel, Bricquebec, Le Vaillant de Folleville, Goubaux, Bernard, Sorel, Oury, Lande, Lemeland (Pierre).
Bureaux.—M. Tollemer, secrétaire.
Recette municipale.—M. Lafolley, receveur.

TABLEAU STATISTIQUE

indiquant le nombre d'arrondissements, cantons, communes, et la population du département, d'après les deux derniers recensements.

NOMBRE DES ARRONDISSEMENTS.	NOMBRE PAR ARRONDISSEMENT DE		POPULATION EN	
	Cantons.	Communes.	1860.	1872.
Saint-Lo	9	117	92,905	88,950
Avranches	9	124	111,955	106,840
Cherbourg	5	75	92,901	87,954
Coutances	10	158	120,128	113,742
Mortain	8	74	71,026	67,926
Valognes	7	117	84,786	79,364
TOTAUX	46	665	573,899	544,776

Différence en moins, en 1872 29,123

TABLEAU DES COMMUNES

PAR ARRONDISSEMENT

Contenant la population par arrondissement, canton et commune ; — La superficie territoriale distance au chef-lieu du département, judiciaire, d'arrondissement, de canton ; les noms des

Les bureaux de poste sont indiqués par ⊠ et les relais par 🖂 ; le signe ¶ placé à la suite de Curés sont en italique.

NOMS DES COMMUNES	Population.	Superficie territoriale de chaque commune	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement	du canton.
ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.								
CANTON DE SAINT-LO ¶. Population :								
SAINT-LO 🖂	9287	656	⊠	89021 17	»	28	»	»
Agneaux	786	691	Saint-Lo.	10106 »	2	26	2	2
Baudre	289	376	*Idem.*	4087 »	4	32	4	4
La Barre-de-Semilly	510	771	*Idem.*	6521 »	5	33	5	5
La Luzerne	85	196	*Idem.*	1552 »	5	33	5	5
Le Mesnil-Rouxelin	320	476	*Idem.*	3916 »	5	33	5	5
Rampan	251	411	*Idem.*	3326 50	6	34	6	6
Sainte-Croix-de-Saint-Lo	715	1187	*Idem.*	11443 25	»	28	»	»
Saint-Georges-Montcocq	588	895	*Idem.*	9490 75	2	30	2	2
Sainte-Suzanne-sur-Vire	384	506	*Idem.*	4667 50	7	33	7	7
Saint-Thomas	330	430	*Idem.*	3989 25	»	28	»	»
CANTON DE CANISY ¶. Population :								
CANISY	770	625	⊠	6624 50	9	22	9	»
Dangy	933	973	Canisy.	6795 59	15	19	15	6
Gourfaleur	500	845	Saint-Lo.	7160 50	6	27	6	5
La Mancellière	438	680	*Idem.*	4746 50	7	30	7	9
Le Mesnil-Herman	177	192	Canisy.	1235 50	12	28	12	8
Quibou	1344	1713	*Idem.*	13883 75	12	21	12	3
St-Ebrémond-de-Bonfossé	668	1198	*Idem.*	9509 »	8	24	8	3
Saint-Martin-de-Bonfossé	801	1253	*Idem.*	6242 25	10	27	10	3
Saint-Romphaire	803	997	*Idem.*	6359 75	9	29	9	10
St-Samson-de-Bonfossé	614	629	*Idem.*	4935 25	9	27	9	5
Soulles	943	1487	*Idem.*	7137 50	16	23	16	11
CANTON DE CARENTAN ¶. Population :								
CARENTAN	3020	1567	⊠	40383 08	28	34	28	»
Auvers	1077	1872	Carentan.	16468 75	32	35	32	6
Auxais	357	776	Sainteny.	6073 50	29	30	29	14
Brévands	443	921	Carentan.	8518 »	29	42	29	8
Catz	156	278	*Idem.*	3313 75	26	39	26	5
Les Veys	631	1243	*Idem.*	13424 25	28	41	28	7

DU DÉPARTEMENT

ET PAR CANTON.

de chaque commune;—les bureaux de poste;—le principal des quatre contributions directes;—la Maires, Adjoints, Curés et Desservants, Instituteurs et Institutrices.

chaque canton indique que toutes les communes sont desservies tous les jours. Les noms des

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
Population : 33,950 habitants.				
13,533 habitants (11 communes).				
MM. Houssin-Dumanoir.	MM. Bernard, Leménicier.	MM. *Lucas - Girard - ville* ✻.	MM. N...; Frères de la doctrine chrétienne.	MMlles Fromentin.
Yver.	Lefévre.	Cousin.	Godard.	Belbaire.
Nouet dit Cotils.	Goulet.	Tiphagne.		Lefresne.
Groult.	De Saint-Laurent.	Pierre.	Postel.	Pichard.
Noël.	Lamy.	Féille.	*réunie à St-André-de-l'Epine.*	
Bernard.	Surget.	Lebarbey.		Hédouin.
Guilbert.	Hulmel.	Leroux.		Lebarbey.
Desplanques.	Lesaulnier.	*Blanchet.*	Le Hodey.	Bonnescœur.
Guilbert.	Brouard.	Héon.	Ruffenach.	Lemennicier.
Louvel.	Boivin.	Desurvire.	Vigot.	Cailliet.
Polin.	Hamey.			
7,991 habitants (11 communes).				
Vimard.	Osmont.	*Louis.*	Rivet.	Thomas.
Leconte.	Ernault.	Vermont, Lorance.	Jouet.	Diesnys, sr Marie-Clotilde; Lepeltier
Grente.	Tréfeu.	Leredde.	Heubert.	Scelles.
Lebarbey.	Legrand.	Lemétayer.	Lesouef.	Bailleul.
Du Châtel.	Le Coustey.	Potel.		Voisin.
Lerond.	Cocaigne.	Briant.	Herman.	Vaufleury.
Groualle.	Brioult.	Lemétayer.	Duquesnay.	Mahias.
Blanchet.	Simonne.	Leboulanger, Maheux.	Goquelin.	Néel; Holley.
Guérard.	Aumont.	Paris.	Gosselin.	Biard.
Lafosse.	Bernard.	Rainfroy.	Sauvage.	Legrand.
Guilbert.	Fossard.	Desmonts.	Thiébot.	Lesouef.
11,528 habitants (14 communes).				
Gouville.	Lenoël, Houel.	*Lecler.*	Lebarbier, Bertrand	Wasebled, Trincot
Touzard.	Lhotellier.	Hamel.	Geslin.	Pacary.
Roguelin.	Martin.	Sébline.		Corbet.
Gancel.	Bucaille.	Pouchard.	Briens.	Martin.
La Rue.	Folliot.	Vautier.	N...	
Traisnel.	Gosselin.	Leroux.	Lamoureux.	Galliot.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	DISTANCE AU CHEF-LIEU judiciaire.	DISTANCE AU CHEF-LIEU d'arrondissement.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du canton.
Suite du CANTON								
Méautis	878	1698	Carentan.	16616 75	27	31	27	6
Raids	507	667	Sainteny.	5809 25	30	22	30	12
Saint-André-de-Bohon	616	1042	*Idem.*	9575 »	21	30	21	10
Saint-Côme-du-Mont	734	1256	Carentan.	15438 58	32	38	32	4
Sainteny	1691	2132	⊠	21449 08	26	26	26	10
Saint-Georges-de-Bohon	649	1398	Sainteny.	9457 50	24	31	24	8
Saint-Hilaire-Petitville	376	995	Carentan.	9946 75	27	35	27	1
Saint-Pellerin	393	437	*Idem.*	4831 58	25	39	25	5
CANTON DE MARIGNY ¶. Population :								
MARIGNY 🖂	1364	1032	⊠	11465 42	13	16	13	»
Carantilly	1001	1070	Marigny.	8558 50	16	19	16	4
Hébécrevon	868	1328	Saint-Lo.	9863 »	7	26	7	7
La Chapelle-Enjuger	975	1502	Marigny.	9409 34	13	20	13	4
Le Mesnil-Amey	233	281	*Idem.*	2230 »	10	20	10	3
Le Mesnil-Eury	280	346	*Idem.*	2818 50	13	22	13	6
Le Mesnil-Vigot	476	326	*Idem.*	2609 »	17	18	17	9
Lozon	541	886	*Idem.*	6231 25	17	18	17	6
Montreuil	502	646	*Idem.*	4616 75	15	21	15	6
Remilly	870	956	*Idem.*	8617 »	18	23	18	11
Saint-Gilles	604	783	Saint-Lo.	6514 »	7	21	7	6
CANTON DE PERCY ¶. Population :								
PERCY	2974	3705	⊠	22039 59	25	26	25	»
Beslon	1014	1726	Villedieu.	7190 »	34	35	34	9
La Colombe	960	1448	*Idem.*	6230 75	31	32	31	6
La Haye-Bellefond	235	285	Villebaudon.	1995 50	19	23	19	9
Le Chefresne	799	1130	Percy.	4790 »	28	29	28	3
Le Guislain	366	539	Villebaudon.	3313 »	21	20	21	9
Margueray	317	465	Percy.	1829 »	29	29	29	4
Maupertuis	343	541	Villebaudon.	2826 50	23	23	23	6
Montabot	669	1154	Percy.	4355 »	25	31	25	5
Montbray	1175	1405	St-Sever (Calvados).	8449 83	30	33	30	7
Morigny	266	435	*Idem.*	2411 »	31	36	31	11
Villebaudon	516	469	⊠	3156 »	20	25	20	6
CANTON DE SAINT-CLAIR ¶. Population :								
SAINT-CLAIR	606	800	⊠	6647 09	12	40	12	»
Airel	726	1017	Saint-Clair.	10139 17	15	37	15	6
Bérigny	603	1217	Cerisy-la-Forêt.	7316 50	12	40	12	12
Cerisy-la-Forêt	1794	2383	⊠	18481 58	18	46	18	9
Couvains	767	1503	Saint-Clair.	9564 50	10	38	10	4
La Meauffe	722	1022	*Idem.*	8093 25	9	37	9	6
Moon-sur-Elle	754	980	*Idem.*	8475 95	13	41	13	3
Notre-Dame-d'Elle	230	285	Cerisy-la-Forêt.	1245 »	11	39	11	13
Saint-André-de-l'Epine	335	724	Saint-Lo.	4066 75	9	37	9	7
Saint-Georges-d'Elle	648	896	Cerisy-la-Forêt.	5185 83	11	39	11	11
Saint-Germain-d'Elle	514	889	*Idem.*	5047 50	13	41	13	15

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
DE CARENTAN.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMmes
Caillemer.	Perrotte.	Lecointre.	Lemière.	Lecaplain.
Lemeitier.	Finel.	Lepage.	Lemaître.	Daniel.
Moricet.	Boissel.	Fauvel.	Lechevallier.	Harivel, Sr Sainte-Thècle.
Belin.	Hervieu.	Esline.	Marie.	Regnault.
Delagonivière.	Deméautis.	Rapilly.	Loquet.	Grossin.
Boissel-Dombrev.	Colette.	Vigier.	Pottier.	Madelaine.
Butel.	Hérout.	Legouche.	Leterrier.	
Beaurepaire.	Jean.	Bonnel.	Ollivier.	Leroux.
7,814 habitants (11 communes).				
Salles.	Menant.	*Ollivier.*	Gohin.	Menant.
Giret.	Rihouey.	Leroy.	Chrétienne.	Gambillon.
Menant-Lesprés.	Langlois.	Benoist.	Legouet.	Macé.
Dudouyt.	Dumont.	Miquelot.	Poullain (Ferdind).	Fauchon.
Asselin.	Lemoigne.	Dinard.		Lecardonnel.
Darondel.	Lebaron.	Gosselin.		Delalonde.
Rose.	Robin.	Legastelois.	Mahey.	Moulin.
Frémond.	Duperrouzel.	Vivier.	Delacour.	Olivier.
Volley.	Legrand.	Lafosse.	Duval.	Yger.
Rauline.	Desfontaines.	Hécan.	Lemarié.	Encoignard.
Guillot.	Hardy.	Lesaulnier.	Lefèvre.	Letellier.
9,634 habitants (12 communes).				
Blouet.	Houel, Lehérissey.	*Legoupils.*	Lemonnier.	Bazin, sr Louis de Gonzag; Mauray.
Lucas.	Pichard.	Lecanu.	Lucas.	Lucas.
Lepesant.	Desbrosses.	Duval.	Fautrad.	Gallouin.
Estur.	Carrey.	Leroy.		Rabel.
Hinet.	Levallois.	Hervy.	Dujardin.	Lemaître.
Delafosse.	Durand.	Trincot.	Lainé.	Alliet.
Martin.	Lebrun.	Moutier.		Lebiguais.
Chapelle.	Voisin.	Tesnière.		Blanchet.
Bossard.	Varin.	Forest.	Delaune.	Levilain.
Regnault.	Fizel.	Pousset.	Cirou.	Guérin.
Tostain-Ménage.	Deschamps.	Lemonnier.		Robillard.
Canuet.	Sebire.	Vaultier.	Menard.	Danguy.
9,140 habitants (14 communes).				
Bernard.	Pothier.	*Rihouey.*	Dupré.	Le Verdier.
Lecanu.	Jehanne.	Lebreton.	Gohin.	Levilly.
Sansrefus.	Marie dit Lespérance.	Fontaine.	Bertin.	Eury.
Deshameaux.	Malherbe.	Legallais.	Loisel.	Guérin.
André.	Lempérière.	Hamelin.	Fremond.	Le Mennier,
Leclerc.	Enouf.	Lehérichon.	Blin.	Leconte.
Gilles.	Heussebroc.	Née.	Tiphaine.	Renard.
Jeannette.	Lecot.	Pigasse.		Langlois.
Lefèvre.	Putot.	Vivier.		Legrand.
Pacary.	Angot.	Dolbet.	Desmoulins.	Delafosse.
Leclerc.	Youf.	Letenneur.		Rachine.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	DISTANCE AU CHEF-LIEU judiciaire.	DISTANCE AU CHEF-LIEU d'arrondissement.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du canton.
Suite du CANTON								
Saint-Jean-de-Savigny....	487	755	Saint-Clair.	6253 75	13	41	13	3
Saint-Pierre-de-Semilly..	351	461	Saint-Lo.	3450 »	7	35	7	9
Villiers-Fossard.....	605	869	*Idem.*	6564 08	6	34	6	5
CANTON DE SAINT-JEAN-DE-DAYE ¶. Population :								
SAINT-JEAN-DE-DAYE....	261	421	La Périne (le Dézert).	4095 41	15	33	15	»
Amigny	193	370	*Idem.*	3342 75	8	25	8	11
Cavigny	622	678	*Idem.*	6453 »	11	35	11	7
Graignes.....	1158	1415	*Idem.*	10248 »	21	33	21	6
Le Dézert.....	777	1459	*Idem.*	11309 »	14	29	14	4
Le Hommet-d'Arthenay ...	552	1486	*Idem.*	10737 50	13	27	13	7
Le Mesnil-Angot.....	137	408	*Idem.*	4105 »	18	31	18	5
Le Mesnil-Véneron.....	188	283	*Idem.*	2755 »	18	33	18	8
Les Champs-de-Losque....	455	931	*Idem.*	8885 25	17	24	17	9
Montmartin-en-Graignes...	1379	3032	*Idem.*	24289 41	21	39	21	6
Pont-Hébert	957	1499	*Idem.*	10391 »	7	31	7	8
Saint-Fromond.....	914	1551	*Idem.*	18871 25	15	37	15	4
Tribehou	1004	997	*Idem.*	8454 25	19	28	19	13
CANTON DE TESSY-SUR-VIRE ¶. Population :								
TESSY-SUR-VIRE	1482	1586	☒	13076 26	18	34	18	»
Beaucoudray	314	469	Villebaudon.	1987 50	21	27	21	7
Beuvrigny.....	350	669	Tessy-sur-Vire.	2757 »	21	40	21	6
Chévry	261	364	Villebaudon.	1915 50	19	29	19	6
Domjean.....	1180	1656	Tessy-sur-Vire.	7997 63	18	37	18	3
Fervaches.....	541	489	*Idem.*	3238 »	15	33	15	3
Fourneaux.....	178	234	*Idem.*	1620 50	21	37	21	3
Gouvets	739	1101	Villebaudon.	4540 25	24	34	24	6
Le Mesnil-Opac.....	366	557	Tessy-sur-Vire.	3180 50	12	31	12	6
Le Mesnil-Raoult..... ..	383	399	Torigny-sur-Vire.	3025 75	12	32	12	10
Moyon.....	1250	2334	Tessy-sur-Vire.	10279 75	14	30	14	6
Saint-Louet-sur-Vire	341	733	*Idem.*	3422 50	21	40	21	6
Saint-Vigor-des-Monts.....	960	1574	Villebaudon.	8555 25	27	37	27	9
Troisgots.....	515	753	Tessy-sur-Vire.	4287 10	14	33	14	6
CANTON DE TORIGNI-SUR-VIRE ¶. Population :								
TORIGNY-SUR-VIRE	2008	292	☒	17719 76	14	39	14	»
Biéville.....	402	553	Torigny-sur-Vire.	3841 50	17	45	17	11
Brectouville	167	375	*Idem.*	2434 75	14	40	14	4
Condé-sur-Vire	1780	2489	*Idem.*	21629 50	9	34	9	5
Giéville	647	1033	*Idem.*	6343 »	17	43	17	3
Guilberville	1600	2215	*Idem.*	11401 25	21	45	21	7
La Chapelle-du-Fest.....	165	374	*Idem.*	1503 »	12	40	12	4
Lambervilie.....	401	706	*Idem.*	4968 25	17	45	17	9
Le Perron.....	338	459	*Idem.*	3100 50	20	43	20	7
Montrabot	239	386	Percy.	2049 »	16	44	16	19

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
DE SAINT-CLAIR.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Huguerite de Rochefort	Duchemin.	Templer.	Lefèvre.	Charbonnel.
Saint-Laurent.	Lebourgeois.	Mustel.		Lemonnier.
Raoult.	Perrette-Lamarche.	Lebarbey.	Melot.	Boullot.
4,597 habitants (13 communes).				
Courois.	Le Bas.	*Gilbert.*		Blondel.
Desdevises.	Raulline.	Aubert.		Valentin.
Desfaudais.	Heussebrot.	Vallée.	Bailleul.	Mesnildrey.
Bayeux.	Voydie.	Beaumont.	Lenesley.	Lesauvage.
Lebas.	Duclouet.	Gardin.	Leprovost.	Marie.
Delille.	Haupois.	Fontaine.	Lebas.	Bigrel.
Angot.	Vautier.	Brodin.		Lemains.
Pottier.	Thouroude.	Levieux.		Houssin.
Thouroude.	Dujardin.	Bertaux.	Painchaud.	Lecardronnel.
Lenoël.	Maillard.	Langenais.	Lenoir.	Delacour, Lesongeur.
Thouin.	Horel.	Duval ; Delarue ; Lechevalier.	Michel.	Lemonnier; Gancel; Lechartier.
Lainé.	N...	Hue.	Brothelande.	Delaville.
Bonnet.	Guilbert.	Lechevallier.	Lepetit.	Aubry.
4,865 habitants (14 communes).				
Leguédois.	Cochard.	*Mabire.*	Le Pautre, fr. de la doct. chrét	Godard, sr Marie de St-
Le Gablier.	Joret.	Lebailly.		Canuet. [Roch.
De Laville.	Hue.	Ménard.		Martin.
Ladroue.	Gosselin.	Lesoul.		Barbé.
Regnault de Boutemont.	Godard.	Camus.	Lemaître.	Delaroque.
Beaufils.	Bouligny.	Brion.	Fauvel.	Lefranc.
Lemélorel.	Lemasurier.	Abraham.		Dufour.
Loisel.	Bisson.	Montaigne.	Julienne.	Restout.
Houssin.	Roulland.	Desvages.		Bosquet, sr Ste-Olympe.
Leloutre.	Julien.	Chaignon.		Delafosse.
Auvray.	Lepeley.	Langenais.	Ravenel.	Lenordez.
Messier.	De Poëlley.	Lebel.		Boutemy.
Lemélorel-Desmonts.	Chasles.	Manson.	Levallois.	Lemercère.
Delafosse.	Vallée.	Pantin.	Paris.	Marie.
11,843 habitants (17 communes).				
Prée.	Léger.	*Leroy;* Darondel.	Bucaille.	Godey.
Tillard.	Flaust.	David.	Postel.	Mottet.
Suzanne.	Lepringard.	Leroy.		Lecointre.
Chardine.	Embard.	Lemaître.	Bréard.	Navet.
Massier.	Lepage.	Queudeville.	Lécot.	Lechevalier.
Cordhomme.	Lesouëf.	Marguerite.	Godefroy.	Ernouf.
Mariette.	Savarre.	Mourocq.		Guérin.
Godey.	Flaust.	Delaunay.		Templer.
Joret.	De Laville.	Collin.		Sanson.
Lamoureux.	Lohier.	Briard.		Boutemy.

TABLEAU STATISTIQUE

Indiquant le nombre d'arrondissements, cantons, communes, et la population du département, d'après les deux derniers recensements.

NOMBRE DES ARRONDISSEMENTS.	NOMBRE PAR ARRONDISSEMENT DE		POPULATION EN	
	Cantons.	Communes.	1860.	1872.
Saint-Lo	9	117	92,905	88,950
Avranches	9	124	111,955	106,840
Cherbourg	5	75	92,801	87,954
Coutances	10	158	120,128	113,742
Mortain	8	74	71,026	67,926
Valognes	7	117	84,786	79,564
TOTAUX	48	643	573,899	544,776

Différence en moins, en 1872. 29,123

TABLEAU DES COMMUNES

PAR ARRONDISSEMENT

Contenant la population par arrondissement, canton et commune ; — La superficie territoriale distance au chef-lieu du département, judiciaire, d'arrondissement, de canton ; les noms des

Les bureaux de poste sont indiqués par ⊠ et les relais par 🖂 ; le signe ¶ placé à la suite de Curés sont en italique.

NOMS DES COMMUNES	Population.	Superficie territoriale de chaque commune	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.								
CANTON DE SAINT-LO ¶. Population :								
SAINT-LO 🖂	9287	656	⊠	89021 17	»	28	»	»
Agneaux	786	691	Saint-Lo.	10106 »	2	26	2	2
Baudre	289	376	*Idem.*	4087 »	4	32	4	4
La Barre-de-Semilly	510	771	*Idem.*	6521 »	5	33	5	5
La Luzerne	85	196	*Idem.*	1552 »	5	33	5	5
Le Mesnil-Rouxelin	320	476	*Idem.*	3916 »	5	33	5	5
Rampan	251	411	*Idem.*	3326 50	6	34	6	6
Sainte-Croix-de-Saint-Lo	715	1187	*Idem.*	11443 25	»	28	»	»
Saint-Georges-Montcocq	588	895	*Idem.*	9490 75	2	30	2	2
Sainte-Suzanne-sur-Vire	384	506	*Idem.*	4667 50	7	33	7	7
Saint-Thomas	330	430	*Idem.*	3989 25	»	28	»	»
CANTON DE CANISY ¶. Population :								
CANISY	770	625	⊠	6624 50	9	22	9	»
Dangy	933	973	Canisy.	6795 59	15	19	15	6
Gourfaleur	500	845	Saint-Lo.	7160 50	6	27	6	5
La Mancellière	438	680	*Idem.*	4746 50	7	30	7	9
Le Mesnil-Herman	177	192	Canisy.	1235 50	12	28	12	8
Quibou	1344	1713	*Idem.*	13883 75	12	21	12	3
St-Ebrémond-de-Bonfossé	668	1198	*Idem.*	9509 »	8	24	8	3
Saint-Martin-de-Bonfossé	801	1253	*Idem.*	6942 25	10	27	10	3
Saint-Romphaire	803	997	*Idem.*	6359 75	9	29	9	10
St-Samson-de-Bonfossé	614	629	*Idem.*	4935 25	9	27	9	5
Soulles	943	1487	*Idem.*	7137 50	16	23	16	11
CANTON DE CARENTAN ¶. Population :								
CARENTAN	3020	1567	⊠	40383 08	28	34	28	»
Auvers	1077	1872	Carentan.	16468 75	32	35	32	6
Auxais	357	776	Sainteny.	6073 50	29	30	29	14
Brévands	443	921	Carentan.	8518 »	29	42	29	8
Catz	156	278	*Idem.*	3313 75	26	39	26	5
Les Veys	631	1243	*Idem.*	13424 25	28	41	28	7

DU DÉPARTEMENT

ET PAR CANTON.

de chaque commune;—les bureaux de poste;—le principal des quatre contributions directes;—la Maires, Adjoints, Curés et Desservants, Instituteurs et Institutrices.

chaque canton indique que toutes les communes sont desservies tous les jours. Les noms des

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
Population : 33,950 habitants.				
13,533 habitants (11 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMles
Houssin-Dumanoir.	Bernard, Leménicier.	*Lucas - Girardville* ✻.	N...; Frères de la doctrine chrétienne.	Fromentin.
Yver.	Lefèvre.	Cousin.	Godard.	Belhaire.
Nouet dit Cotils.	Goulet.	Tiphagne.		Lefresne.
Groult.	De Saint-Laurent.	Pierre.	Postel.	Pichard.
Noël.	Lamy.	Fétille.	*réunie à St-André-de-l'Epine.*	
Bernard.	Surget.	Lebarbey.		Hédouin.
Guilbert.	Hulmel.	Leroux.		Lebarbey.
Desplanques.	Lesaulnier.	*Blanchet.*	Le Hodey.	Bonnesœur.
Guilbert.	Brouard.	Héon.	Ruffenach.	Lemennicier.
Louvel.	Boivin.	Desurvire.	Vigot.	Cailliet.
Polin.	Hamey.			
7,991 habitants (11 communes).				
Vimard.	Osmont.	*Louis.*	Rivet.	Thomas.
Leconte.	Ernault.	Vermont, Lorance.	Jouet.	Diesnys, sr Marie-Clotilde; Lepeltier
Grente.	Tréfeu.	Leredde.	Heubert.	Scelles.
Lebarbey.	Legrand.	Lemétayer.	Lesouef.	Bailleul.
Du Châtel.	Le Coustey.	Potel.		Voisin.
Lerond.	Cocaigne.	Briant.	Herman.	Vaufleury.
Grouaille.	Brioult.	Lemétayer.	Duquesnay.	Mahias.
Blanchet.	Simonne.	Lebeulanger, Maheux.	Goquelin.	Néel; Holley.
Guérard.	Aumont.	Paris.	Gosselin.	Biard.
Lafosse.	Bernard.	Rainfroy.	Sauvage.	Legrand.
Guilbert.	Fossard.	Desmonts.	Thiébot.	Lesouef.
11,528 habitants (14 communes).				
Gouville.	Lenoël, Houel.	*Lecler.*	Lebarbier, Bertrand	Wasebled, Trincot
Touzard.	Lhotellier.	Hamel.	Geslin.	Pacary.
Roguelin.	Martin.	Sébline.		Corbet.
Gancel.	Bucaille.	Pouchard.	Briens.	Martin.
La Rue.	Folliot.	Vautier.	N...	
Traisnel.	Gosselin.	Leroux.	Lamoureux.	Galliot.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Suite du CANTON								
Méautis	878	1698	Carentan.	16616 75	27	31	27	6
Raids	507	667	Sainteny.	5809 25	30	22	30	12
Saint-André-de-Bohon	616	1042	*Idem.*	9575 »	21	30	21	10
Saint-Côme-du-Mont	734	1256	Carentan.	15438 58	32	38	32	4
Sainteny	1691	2132	⊠	21449 08	26	26	26	10
Saint-Georges-de-Bohon	649	1398	Sainteny.	9457 50	24	31	24	8
Saint-Hilaire-Petitville	376	995	Carentan.	9946 75	27	35	27	1
Saint-Pellerin	393	437	*Idem.*	4831 58	25	39	25	5
CANTON DE MARIGNY ¶. Population :								
MARIGNY	1364	1032	⊠	11465 42	13	16	13	»
Carantilly	1001	1070	Marigny.	8558 50	16	19	16	4
Hébécrevon	868	1328	Saint-Lo.	9863 »	7	26	7	7
La Chapelle-Enjuger	975	1502	Marigny.	9409 34	13	20	13	4
Le Mesnil-Amey	233	281	*Idem.*	2230 »	10	20	10	3
Le Mesnil-Eury	280	346	*Idem.*	2818 50	13	22	13	6
Le Mesnil-Vigot	476	326	*Idem.*	2609 »	17	18	17	9
Lozon	541	886	*Idem.*	6231 25	17	18	17	6
Montreuil	502	646	*Idem.*	4616 75	15	21	15	6
Remilly	870	956	*Idem.*	8617 »	18	23	18	11
Saint-Gilles	604	783	Saint-Lo.	6514 »	7	21	7	6
CANTON DE PERCY ¶. Population :								
PERCY	2974	3705	⊠	22039 59	25	26	25	»
Beslon	1014	1726	Villedieu.	7190 »	34	35	34	9
La Colombe	960	1448	*Idem.*	6230 75	31	32	31	6
La Haye-Bellefond	235	285	Villebaudon.	1995 50	19	23	19	9
Le Chefresne	799	1130	Percy.	4790 »	28	29	28	3
Le Guislain	366	539	Villebaudon.	3313 »	21	20	21	9
Margueray	317	465	Percy.	1829 »	29	29	29	4
Maupertuis	343	541	Villebaudon.	2826 50	23	23	23	6
Montabot	669	1154	Percy.	4355 »	25	31	25	5
Montbray	1175	1405	St-Sever (Calvados).	8449 83	30	33	30	7
Morigny	266	435	*Idem.*	2411 »	31	36	31	11
Villebaudon	516	469	⊠	3156 »	20	25	20	6
CANTON DE SAINT-CLAIR ¶. Population :								
SAINT-CLAIR	606	800	⊠	6647 09	12	40	12	»
Airel	726	1017	Saint-Clair.	10139 17	15	37	15	6
Bérigny	603	1217	Cerisy-la-Forêt.	7316 50	12	40	12	12
Cerisy-la-Forêt	1794	2383	⊠	18481 58	18	46	18	9
Couvains	707	1503	Saint-Clair.	9864 50	10	38	10	4
La Meauffe	722	1022	*Idem.*	8093 25	9	37	9	6
Moon-sur-Elle	754	980	*Idem.*	8475 95	13	41	13	3
Notre-Dame-d'Elle	230	285	Cerisy-la-Forêt.	1245 »	11	39	11	13
Saint-André-de-l'Epine	335	724	Saint-Lo.	4066 75	9	37	9	7
Saint-Georges-d'Elle	648	896	Cerisy-la-Forêt.	5185 83	11	39	11	11
Saint-Germain-d'Elle	514	889	*Idem.*	5047 50	13	41	13	15

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
DE CARENTAN.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMles
Caillemer.	Perrotte.	Lecointre.	Lemière.	Lecaplain.
Lemeltier.	Finel.	Lepage.	Lemaître.	Daniel.
Moricet.	Boissel.	Fauvel.	Lechevallier.	Barivel, sr Sainte-Thècle.
Belin.	Hervieu.	Esline.	Marie.	Regnault.
Delagonivière.	Deméautis.	Rapilly.	Loquet.	Grossin.
Boissel-Dombrev.	Colette.	Vigier.	Pottier.	Madelaine.
Butel.	Hérout.	Legouche.	Leterrier.	
Beaurepaire.	Jean.	Bonnel.	Ollivier.	Leroux.
7,814 habitants (11 communes).				
Salles.	Menant.	*Ollivier.*	Gohin.	Menant.
Giret.	Rihouey.	Leroy.	Chrétienne.	Gambillon.
Menant-Lesprés.	Langlois.	Benoist.	Legouet.	Macé.
Dudouyt.	Dumont.	Miquelot.	Poullain (Ferdind).	Fauchon.
Asselin.	Lemoigne.	Dinard.		Lecardonnel.
Darondel.	Lebaron.	Gosselin.		Delalonde.
Rose.	Robin.	Legastelois.	Mahey.	Moulin.
Frémond.	Duperrouzel.	Vivier.	Delacour.	Olivier.
Volley.	Legrand.	Lafosse.	Duval.	Yger.
Rauline.	Desfontaines.	Hécan.	Lemarié.	Encoignard.
Guillot.	Hardy.	Lesaulnier.	Lefèvre.	Letellier.
9,634 habitants (12 communes).				
Blouet.	Houel, Lehérissey.	*Legoupils.*	Lemonnier.	Bazin, sr Louis de Gonzag; Mauray.
Lucas.	Pichard.	Lecanu.	Lucas.	Lucas.
Lepesant.	Desbrosses.	Duval.	Fautrad.	Gallouin.
Estur.	Carrey.	Leroy.		Rabel.
Hinet.	Levallois.	Hervy.	Dujardin.	Lemaître.
Delafosse.	Durand.	Trincot.	Lainé.	Alliet.
Martin.	Lebrun.	Moutier.		Lebiguais.
Chapelle.	Voisin.	Tesnière.		Blanchet.
Bossard.	Varin.	Forest.	Delaune.	Levilain.
Regnault.	Fizel.	Pousset.	Cirou.	Guérin.
Tostain-Ménage.	Deschamps.	Lemonnier.		Robillard.
Canuet.	Sebire.	Vaultier.	Menard.	Danguy.
9,140 habitants (14 communes).				
Bernard.	Pothier.	*Rihouey.*	Dupré.	Le Verdier.
Lecanu.	Jehanne.	Lebreton.	Gohin.	Levilly.
Sansrefus.	Marie dit Lespérance.	Fontaine.	Bertin.	Eury.
Deshameaux.	Malherbe.	Legallais.	Loisel.	Guérin.
André.	Lempérière.	Hamelin.	Fremond.	Le Meunier,
Leclerc.	Enouf.	Lehérichon.	Blin.	Leconte.
Gilles.	Heussebroc.	Née.	Tiphaine.	Renard.
Jeannette.	Lecot.	Pigasse.		Langlois.
Lefèvre.	Putot.	Vivier.		Legrand.
Pacary.	Angot.	Dolbet.	Desmoulins.	Delafosse.
Leclerc.	Youf.	Letenneur.		Rachine.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Suite du CANTON								
Saint-Jean-de-Savigny....	487	755	Saint-Clair.	6253 75	13	41	13	3
Saint-Pierre-de-Semilly..	351	461	Saint-Lo.	3450 »	7	35	7	9
Villiers-Fossard.....	605	869	*Idem.*	6564 08	6	34	6	5
CANTON DE SAINT-JEAN-DE-DAYE ¶. Population :								
SAINT-JEAN-DE-DAYE....	261	421	La Périne (le Dézert).	4095 41	15	33	15	»
Amigny.....	193	370	*Idem.*	3342 75	8	25	8	11
Cavigny.....	622	678	*Idem.*	6453 »	11	35	11	7
Graignes.....	1158	1415	*Idem.*	10248 »	21	33	21	6
Le Dézert.....	777	1459	*Idem.*	11309 »	14	29	14	4
Le Hommet-d'Arthenay ...	552	1486	*Idem.*	10737 50	13	27	13	7
Le Mesnil-Angot.....	137	408	*Idem.*	4105 »	18	31	18	5
Le Mesnil-Véneron.....	188	283	*Idem.*	2755 »	18	33	18	3
Les Champs-de-Losque....	455	931	*Idem.*	8885 25	17	24	17	9
Montmartin-en-Graignes...	1379	3032	*Idem.*	24289 41	21	39	21	6
Pont-Hébert.....	957	1499	*Idem.*	10391 »	7	31	7	8
Saint-Fromond.....	914	1551	*Idem.*	18871 25	15	37	15	4
Tribehou.....	1004	997	*Idem.*	8454 25	19	28	19	13
CANTON DE TESSY-SUR-VIRE ¶. Population :								
TESSY-SUR-VIRE.....	1482	1586	☒	13076 26	18	34	18	»
Beaucoudray.....	314	469	Villebaudon.	1987 50	21	27	21	7
Beuvrigny.....	350	669	Tessy-sur-Vire.	2757 »	21	40	21	6
Chévry.....	261	364	Villebaudon.	1915 50	19	29	19	6
Domjean.....	1180	1656	Tessy-sur-Vire.	7997 63	18	37	18	3
Fervaches.....	541	489	*Idem.*	3238 »	15	33	15	3
Fourneaux.....	178	234	*Idem.*	1620 50	21	37	21	3
Gouvets.....	739	1101	Villebaudon.	4540 25	24	34	24	6
Le Mesnil-Opac.....	366	557	Tessy-sur-Vire.	3180 50	12	31	12	6
Le Mesnil-Raoult..... ..	383	399	Torigny-sur-Vire.	3025 75	12	32	12	10
Moyon.....	1250	2334	Tessy-sur-Vire.	10279 75	14	30	14	6
Saint-Louet-sur-Vire	341	733	*Idem.*	3422 50	21	40	21	6
Saint-Vigor-des-Monts.....	960	1574	Villebaudon.	8555 25	27	37	27	9
Troisgots.....	515	753	Tessy-sur-Vire.	4287 10	14	33	14	6
CANTON DE TORIGNI-SUR-VIRE ¶. Population :								
TORIGNY-SUR-VIRE.....	2008	292	☒	17719 76	14	39	14	»
Biéville.....	402	553	Torigny-sur-Vire.	3841 50	17	45	17	11
Brectouville.....	167	375	*Idem.*	2434 75	14	40	14	4
Condé-sur-Vire.....	1780	2489	*Idem.*	21629 50	9	34	9	5
Giéville.....	647	1033	*Idem.*	6342 »	17	43	17	3
Guilberville.....	1600	2215	*Idem.*	11401 25	21	45	21	7
La Chapelle-du-Fest.....	165	374	*Idem.*	1503 »	12	40	12	4
Lamberville.....	401	706	*Idem.*	4968 25	17	45	17	9
Le Perron.....	338	459	*Idem.*	3100 50	20	43	20	7
Montrabot.....	239	386	Percy.	2049 »	16	44	16	19

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
DE SAINT-CLAIR.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Marguerite de Rochefort	Duchemin.	Templer.	Lefèvre.	Charbonnel.
Saint-Laurent.	Lebourgeois.	Mustel.		Lemonnier.
Raoult.	Perrette-Lamarche.	Lebarbey.	Melot.	Boulliot.
1,597 habitants (13 communes).				
Courois.	Le Bas.	*Gilbert.*		Blondel.
Desdevises.	Rauline.	Aubert.		Valentin.
Desfaudais.	Heussebrot.	Vallée.	Bailleul.	Mesnildrey.
Bayeux.	Voydie.	Beaumont.	Lenesley.	Lesauvage.
Lebas.	Duclouet.	Gardin.	Leprovost.	Marie.
Delille.	Haupois.	Fontaine.	Lebas.	Bigrel.
Angot.	Vautier.	Brodin.		Lemains.
Pottier.	Thouroude.	Levieux.		Houssin.
Thouroude.	Dujardin.	Bertaux.	Painchaud.	Lecardronnel.
Lenoël.	Maillard.	Langenais.	Lenoir.	Delacour, Lesongeur.
Thouin.	Horel.	Duval ; Delarue ; Lechevalier.	Michel.	Lemonnier; Gancel; Lechartier.
Laîné.	N...	Hue.	Brothelande.	Delaville.
Bonnet.	Guilbert.	Lechevallier.	Lepetit.	Aubry.
1,865 habitants (14 communes).				
Leguédois.	Cochard.	*Mabire.*	Le Pauvre, fr. de la doct. chrét	Godard, Sr Marie de St-Canuet. [Roch.
Le Gablier.	Joret.	Lebailly.		Martin.
De Laville.	Hue.	Ménard.		Barbé.
Ladroue.	Gosselin.	Lesoul.		Delaroque.
Regnault de Boutlemont.	Godard.	Camus.	Lemaître.	
Beaufils.	Bouligny.	Brion.	Fauvel.	Lefranc.
Lemélorel.	Lemasurier.	Abraham.		Dufour.
Loisel.	Bisson.	Montaigne.	Julienne.	Restout.
Houssin.	Roulland.	Desvages.		Bosquet, sr Ste-Olympe.
Leloutre.	Julien.	Chaignon.		Delafosse.
Auvray.	Lepeley.	Langenais.	Ravenel.	Lenordez.
Massier.	De Poëlley.	Lebel.		Boutemy.
Lemélorel-Desmonts.	Chasles.	Manson.	Levallois.	Lemercère.
Delafosse.	Vallée.	Pantin.	Paris.	Marie.
11,843 habitants (17 communes).				
Prée.	Léger.	*Leroy;* Darondel.	Bucaille.	Godey.
Tillard.	Flaust.	David.	Postel.	Mottet.
Suzanne.	Lepringard.	Leroy.		Lecointre.
Chardine.	Embard.	Lemaître.	Bréard.	Navet.
Massier.	Lepage.	Queudeville.	Lécot.	Lechevalier.
Cordhomme.	Lesouëf.	Margueritte.	Godefroy.	Ernouf.
Mariette.	Savarre.	Mourocq.		Guérin.
Godey.	Flaust.	Delaunay.		Templer.
Joret.	De Laville.	Collin.		Sanson.
Lamoureux.	Lohier.	Briard.		Boutemy.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
					Suite du CANTON DE			
Placy-Montaigu	503	899	Torigny-sur-Vire.	4718 25	20	45	20	6
Précorbin	646	721	*Idem.*	5403 50	11	39	11	6
Rouxeville	395	576	*Idem.*	3607 50	12	39	12	9
Saint-Amand	1231	2162	*Idem.*	12243 »	15	41	15	2
Saint-Jean-des-Baisants	1003	1336	*Idem.*	7979 »	10	37	10	7
Saint-Symphorien	209	387	*Idem.*	1903 »	18	43	18	4
Vidouville	289	445	*Idem.*	3088 »	15	43	15	10
			ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.					
					CANTON D'AVRANCHES ¶. Population :			
AVRANCHES	8137	444	⊠	74824 48	55	47	»	»
Chavoy	206	371	Avranches.	2205 25	50	42	6	6
La Godefroy	273	364	*Idem.*	1692 »	63	52	5	5
La Gohannière	185	380	*Idem.*	1775 25	61	52	9	9
Le Val-Saint-Pair	1092	1110	*Idem.*	9361 94	58	50	3	3
Marcey	824	673	*Idem.*	6124 58	56	49	3	3
Plomb	627	819	*Idem.*	4984 75	50	46	8	8
Pontaubault	374	195	*Idem.*	1898 08	66	54	7	7
Ponts	503	670	*Idem.*	5683 25	53	45	5	5
Saint-Brice	158	255	*Idem.*	1581 75	57	48	5	5
Saint-Jean-de-la-Haize	665	895	*Idem.*	6125 50	55	45	5	5
Saint-Loup	504	646	*Idem.*	4018 »	62	54	6	6
Saint-Martin-des-Champs	644	649	*Idem.*	5164 75	59	50	3	3
Saint-Ovin	557	679	*Idem.*	3972 75	63	55	7	7
St-Senier-sous-Avranches	845	1253	*Idem.*	6242 75	57	49	5	5
Vains	885	858	*Idem.*	6545 »	59	52	6	6
					CANTON DE BRÉCEY ¶. Population :			
BRÉCEY	2300	2103	⊠	19848 05	49	48	17	»
Braffais	422	581	Brécey.	2615 75	46	35	13	9
Cuves	769	969	*Idem.*	6987 »	54	53	22	5
La Chaise-Baudoin	851	1203	*Idem.*	4355 »	48	43	16	8
La Chapelle-Urée	383	459	*Idem.*	1701 »	57	57	17	9
Le Grand-Celland	1031	1249	*Idem.*	4648 »	60	54	14	6
Le Petit-Celland	510	657	*Idem.*	2710 »	63	54	13	5
Les Cresnays	739	978	*Idem.*	5652 50	54	52	21	4
Les Loges-sur-Brécey	430	527	*Idem.*	2782 50	45	44	19	5
Notre-Dame-de-Livoye	270	354	*Idem.*	1854 »	48	47	15	4
Sainte-Eugienne	116	179	*Idem.*	804 »	51	43	10	10
Saint-Georges-de-Livoye	410	552	*Idem.*	3360 50	53	48	14	5
Saint-Jean-du-Corail	187	362	*Idem.*	944 50	44	41	21	6
Saint-Nicolas-des-Bois	284	357	*Idem.*	1881 50	46	45	18	5
Tirepied	1195	1697	Avranches.	11039 50	59	52	9	8
Vernix	342	584	Brécey.	4020 »	54	51	12	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
Torigny-sur-Vire.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MM.
Auvray.	Poret.	Huard.		Guyot, Sr Ste-Modeste.
Saffray.	Violet.	Delaroche.	Poullain.	Charbonnel.
Mariette.	Thomasse.	Lefilastre.	Poterie.	Lesongeur.
Duchemin.	Lescot.	Bréhier.	Lebaindre.	Blier.
Lemaître.	Marie.	Voisin.	Liot.	Denis.
Renouf.	Moulin.	Bochin.		Duchemin.
Guernier (P).	Guernier (F).	Mourocq.		Anne.
Population : 106,840 habitants.				
16,479 habitants (16 communes).				
Samson ✻.	Barbey, Latouche.	*Martinière*, à St-Gervais ; *Barenton*, à N.-D.-des-Champs ; Guérin, à St-Saturnin	Primaux.	Religieuses ursulines.
Trochon.	Couétil.	Resbeut.		Besnard.
Brière.	Hubert.	Desplanches.		Viel.
Lamy.	Doublet.	Havard.		Yvon.
Langlois-Nouerie	Desplanches.	Piqnois.	Houllier.	Béguin.
Besnier.	Oursin.	Duclos.	Lemaître.	Davy.
Jamard	Jouenne.	Resbeut.		Juin.
Primaux.	Godard.	Challier.		Cauret, Sr Saint-Joseph.
Haupais.	Gautier.	Loisel.	Anger.	De Guette.
Dubois.	Chaignon.	Bigot.		Jubré.
Roussel.	Pichard.	Provost.	Aumont.	Lebiguais.
Ruault.	Blier.	Morin.	Lemoine.	Duchemin.
Lemasle.	Demonts.	Belloir.		Peslin.
Duchemin.	Aubert.	Ruby.	Chapin.	Marie.
De St-Germain C✻.	Lechoisne.	Guyot.		Leloutre.
Lelorieux.	Lancesseur.	Dupont ✻.	Dupard.	Olivier.
10,240 habitants (16 communes).				
Boudier.	Augeard.	*Guesnon*.	Piel.	Herpin.
Camax.	Gauquelin.	Le Tellier.		Blin.
Lemardeley.	Bunel.	Bunel.	Primault.	Constantin.
Masselin.	Morin.	Leconte.	Lerouge.	Joubault.
Turquetil.	Resbeut.	Lecharpentier.		Royer.
Jouenne.	Lefillâtre.	Fortin.	Aumont.	Lebrun, Sr St-Augustin.
Jouenne.	Sanson.	Gautier.		Ruault.
Laurent.	Harivel.	Queslier.		Esnoult.
Bidois.	Lair.	Leroy.		Fauvel.
Laurence.	Cahu.	Langlois.		Dechérencé.
Aumont.	Fillâtre.	Lenormand.		Jouault.
Loiret.	Debieux.	Bernard.		Leroux.
Robine.	Lepron.	Guesdon.		Cordon.
Debesne.	Rigot.	Blanchais.		Hurel.
Letréguilly.	Bouffard.	Lefranc.	Geffroy.	Belloir.
Rubé.	Guérin.	Louise.		Mazure.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	DISTANCE AU CHEF-LIEU judiciaire.	DISTANCE AU CHEF-LIEU d'arrondissement.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du canton.
Canton de Ducey ¶. Population :								
Ducey	1760	1120	⊠	11119 39	67	56	9	»
Céaux	592	786	Avranches.	4951 50	68	59	12	9
Courtils	525	614	*Idem.*	3767 »	69	60	13	10
Crollon	411	408	*Idem.*	2618 50	70	61	13	10
Juilley	811	1122	*Idem.*	6479 »	68	58	11	5
La Boulouze	155	218	*Idem.*	995 50	62	60	13	10
Le Mesnil-Ozenne	326	460	*Idem.*	2108 50	68	58	11	9
Les Chéris	492	591	*Idem.*	3644 50	74	59	12	3
Marcilly	851	886	*Idem.*	5784 »	70	57	10	5
Poilley	951	1270	*Idem.*	8517 75	67	58	10	2
Précey	612	773	*Idem.*	4684 58	67	59	11	8
Saint-Quentin	1340	1668	*Idem.*	11783 »	61	53	6	4
Canton de Granville ¶. Population :								
Granville	14747	268	⊠	108410 56	49	29	26	»
Bouillon	544	639	Granville.	3900 »	60	39	20	10
Donville	893	296	*Idem.*	3245 50	46	26	28	4
Saint-Aubin-des-Préaux	518	824	*Idem.*	6116 50	57	35	19	8
St-Nicolas-près-Granville	1190	737	*Idem.*	10415 82	51	31	24	2
Saint-Pair	1346	1540	*Idem.*	11550 »	52	35	23	5
Saint-Planchers	1084	1197	*Idem.*	9326 »	56	23	21	7
Yquelon	426	214	*Idem.*	2998 50	48	27	26	4
Canton de la Haye-Pesnel ¶. Population :								
Haye-Pesnel (La)	935	629	⊠	6596 76	44	32	15	»
Beauchamps	630	411	La Haye-Pesnel.	4018 51	56	31	21	6
Champcervon	407	558	*Idem.*	2913 75	48	35	16	2
Folligny	437	410	*Idem.*	3079 25	43	39	19	4
Hocquigny	283	305	*Idem.*	1875 50	44	30	18	3
La Beslière	273	349	*Idem.*	2266 25	44	31	20	5
La Lucerne-d'Outremer	796	1451	*Idem.*	6798 25	44	35	15	3
La Mouche	301	443	*Idem.*	2372 50	45	33	14	4
La Rochelle	576	751	*Idem.*	4280 75	49	37	13	5
Le Luot	446	851	Avranches.	4075 50	46	41	13	8
Le Mesnil-Drey	352	421	La Haye-Pesnel.	2897 »	45	31	18	2
Les Chambres	228	418	*Idem.*	1857 50	48	38	13	4
Le Tanu	582	694	*Idem.*	4005 75	44	37	20	5
Noirpalu	177	819	*Idem.*	1352 »	44	37	15	5
Sainte-Pience	658	868	Avranches.	3458 50	45	42	11	10
Saint-Jean-des-Champs	958	1202	La Haye-Pesnel.	8390 25	47	33	21	6

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
,825 habitants (12 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Fleury.	Champion.	*Gournel.*	Larcher.	Danguet.
Colet.	Gilbert.	Miquelard.	Mazier.	Despas.
Perier.	Dupont.	Gournel.		Boisroux.
Isabel.	Juin.	Laurent.		Duguépéroux.
Fardin.	Datin.	Guesnon.	Prével.	Anger.
Barbey.	Mazure.	Champion.		Coursin, Sr St-François.
Trochon.	Loqué.	Leprovost.		Pinel, Sr Ste-Anne.
Gilbert.	Fortin.	Gallouin.		Etienvre.
Poullain.	Lechevalier.	Lemoulaud.	Roblin.	Bernard.
Dupont.	Morin.	Goron.	Fras.	Baisnée.
Tabourel.	Lebron.	Bouillet.	Martel.	Mazier.
Dupont.	Lebedel.	Béatrix.	Lejamtel.	Lhôtellier.
0,748 habitants (8 communes).				
Lemengnonnet.	Adelus, Cambernon.	*Le Caplain;* Allain.	Tuffery (fr. Henri Pierre). Boissier.	Delabarre, Lulay et Josseaume.
Digée.	Frétel.	Debroise.	Lebasnier.	Dauguet, Sr Mélanie.
Fissadam.	Pellerin.	Garnier.	Blouin.	Lebrun.
Dairon.	Malenfant.	Lebocey.	Leloutre.	Hamon.
Chemin.	Chevalier.	*Mabire.*	Carnet.	Borel, Sr Clémentine.
Chesnay.	Besnard.	Thébault.	Fouque.	Legrand; Prével.
Chemin.	Méquin.	Raulin.	Anquetil.	Rosselin.
Cambernon.	Lepelley.	Dufresne.	Potier.	Lemière.
,166 habitants (19 communes).				
Lanos.	Avril.	*Vignon.*	Legallais.	Hulmer.
Augrain.	Simonne.	Jamont.	Leblanc.	Hochard.
Maillard.	Le Gros.	Noblet.		Lemazier.
Laurence.	Marion.	Huvé.		Poidevin.
Lemains.	Duval.	Bliard.		Gloria.
Hédouin.	Lhomme.	Lahuppe.		Maillard.
Desfeux.	Lebretien.	Davy.	Gautier.	Lebodey.
Dugué (Chair).	Vivier.	Hulmel.		Levallois.
Lempereur de St-Pierre (Léon).	Hurel.	Paillette.	Painchaud.	Peslin.
Dugué.	Tetrel.	Le Duc.		Lemercier.
Dulin.	Genvresse-Lafosse.	Perronault.		Perrouault.
Anfray.	Seigneul.	Guérin, Anger.		Boucé.
Allain.	Micouin.	Raulin.	Bouillon.	Lelandais.
Langelier.	Jeannot.	Lenorais.		Goudal.
Lempereur de St-Pierre (Louis).	Besnier.	Pitel.	Follain.	Rose.
	Herpin.	Mauviel.	Tardif.	Desfoux.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	DISTANCE AU CHEF-LIEU judiciaire.	DISTANCE AU CHEF-LIEU d'arrondissement.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du canton.
Suite du CANTON								
Saint-Léger	179	196	Sartilly.	1311 50	60	38	17	8
Saint-Ursin	364	537	La Haye-Pesnel.	3057 50	47	36	18	8
Subligny	584	790	Avranches.	4055 »	50	40	9	8
CANTON DE PONTORSON ¶. Population :								
PONTORSON	2234	415	☒	13119 08	79	69	22	»
Ardevon	386	830	Pontorson.	3875 »	77	68	20	8
Aucey	768	951	*Idem.*	5793 17	83	74	26	5
Beauvoir	436	857	*Idem.*	2933 16	84	69	21	8
Boucey	622	1083	*Idem.*	6044 50	81	72	23	2
Cormeray	136	190	*Idem.*	1186 50	76	68	21	6
Curey	350	574	*Idem.*	2857 66	77	67	20	4
Huisnes	361	654	*Idem.*	3545 33	75	66	19	10
Les Pas	339	460	*Idem.*	2972 »	77	67	19	5
Macey	306	587	*Idem.*	2652 50	76	67	19	6
Moidrey	312	636	*Idem.*	3838 50	82	69	22	3
Mont-Saint-Michel	193	258	*Idem.*	1067 75	89	72	24	9
Sacey	1225	1527	*Idem.*	8824 75	86	72	25	7
Servon	622	923	*Idem.*	5486 17	71	62	14	10
Tanis	544	746	*Idem.*	3786 »	73	64	16	10
Vessey	976	1261	*Idem.*	6885 50	79	71	23	7
CANTON DE SAINT-JAMES ¶. Population :								
SAINT-JAMES	3199	1819	☒	21155 »	77	67	20	»
Argouges	1294	1639	Saint-James.	8387 »	82	71	23	6
Carnet	894	1012	*Idem.*	5897 42	80	70	23	3
Hamelin	204	246	*Idem.*	1487 25	86	78	22	8
La Croix-Avranchin	878	1082	*Idem.*	6054 »	74	65	17	5
Montanel	1053	1548	*Idem.*	5989 75	80	71	24	10
Montjoie	506	745	*Idem.*	3621 50	76	67	19	3
Saint-Aubin-de-Terregatte	1628	2098	*Idem.*	13395 25	71	63	15	7
St-Laurent-de-Terregatte	1154	1641	*Idem.*	6297 25	74	62	16	9
Saint-Senier-de-Beuvron	726	1114	*Idem.*	6414 08	71	62	14	10
Vergoncey	541	774	*Idem.*	4149 59	74	64	16	7
Villiers	460	791	*Idem.*	3907 »	77	67	20	7
CANTON DE SARTILLY ¶. Population :								
SARTILLY	1285	1151	☒	9352 83	41	39	11	»
Angey	235	247	Sartilly.	1421 »	53	42	14	3
Bacilly	1297	1587	Avranches.	10633 50	57	46	8	7
Carolles	423	383	Sartilly.	2382 75	62	41	19	8
Champcey	309	324	*Idem.*	2443 50	54	43	9	4
Champeaux	506	422	*Idem.*	3323 »	68	45	17	6
Dragey	676	1015	*Idem.*	6526 25	57	44	12	5
Genest	776	696	Avranches.	5422 67	58	47	11	8
Lolif	907	1248	*Idem.*	8675 75	53	42	7	7

Maires.	Adjoints.	Curés et desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
DE LA HAYE-PESNEL.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Picot.	Le Couffe.	Guilbert.		Girre.
Delongueville.	Le Tourneur.	Lorin.		Navet.
Lebourgeois.	Jean.	Lebreuilly.	Levesque.	Aumont.
9,805 habitants (16 communes).				
Bellet.	Piel.	*Havard.*	Marie.	Bussard.
Théault.	Cornicard.	Breillot.		Tessière, Sr Ste-Josephine.
De Verdun de la Crenne.	Pivert.	Vaudouer.	Maheux. Le Lièvre.	Lesage.
Gaillard.	Maillaud.	Haimon.		Lethimonnier.
Soudée.	Allix.	Quesnel.		Marion.
Faguais.	Verdier.	Forget.		Sarrazin.
Piquerel.	Doré.	Théberge.		Lotin.
Provost.	Duprey.	Aubrée.		Dauguin.
Chauvière.	Royer.	Ruault.		Nicolle.
Mis de Cacqueray.	Dauguet.	Cluche.		Charuel.
Hardif de Moidrey.	Lair.	Ameline.		Pontais.
Tger.	Leplat.	Dauguet.		Lenormand.
Guillard.	Dardenne.	Thébault.	Lelièvre.	Barbé.
Prevost.	Jamaux.	Labigue.	Poirier.	Carnet.
Isabel.	Cloche.	Maheux.	Doré.	Bouillon.
Louiche-Loumel.	Guillard.	Bigrel.	Goron.	Follain.
1,537 habitants (12 communes).				
Belloir.	Gautier, Chevalier.	*Legrand ;* Guérin, à Saint-Benoît.	Delabroise.	Boudant et Leprieur.
Berthelot.	Jourdan.	Poirier.	Gerard, fr. Ortaire.	Rouxel ; Abraham.
Maheux.	Fouasse.	Esnoult.	Roblin.	Gillot.
Lemonnier.	Rault.	Lemonnier.		Chenot.
Desgranges.	Douettée.	Brazard.	Godefroy.	Goron.
Costentin.	Jouanne.	Fougeray.	Duval.	Fontaine.
Despréaux.	Gautier.	Chevallier.		Lechevalier.
Chevallier.	Chauvois.	Langlois.	Leroy.	Ameline.
Delacour.	Portier.	Templer.	Datin.	Yvon.
Duhomme.	Langlois.	Nicolle.	Tasset.	Gilbert.
Gautier.	Guérin.	Delaporte.	Leteurtrois.	Barbedette.
Tiffaine.	Renault.	Durand.		Lurois.
3,766 habitants (14 communes).				
Lemoine-Lechesnay.	Esnault.	*Mauviel.*	Laurence.	Tesnière.
Sicot.	Jacquet.	Peslin.		Morel.
Dupont.	Lemaître.	Bougourd.	Hébert.	Chauvin.
Geffroy.	Girard.	Poulain.		Couétil.
Le Métayer.	Le Breton.	Hamelin.		Helleu.
Lemaréchal.	Letellier.	Lair.	Elin.	Blandin.
Leplat-Lapallière	Leplat (Prosper-L.).	Tabard.	Guérard.	Pillevesse.
Piton.	Lefèvre.	Trochon.	Durand.	Gournay.
Gombert.	Bellet.	Lefebvre.	Orange.	Durand.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	DISTANCE AU CHEF-LIEU judiciaire.	DISTANCE AU CHEF-LIEU d'arrondissement.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du canton.
Suite du CANTON DE								
Montviron	408	593	Sartilly.	3815 »	52	42	9	4
Ronthon	363	484	*Idem.*	3539 75	56	43	13	4
Saint-Jean-le-Thomas	258	238	*Idem.*	1971 25	64	45	14	6
Saint-Michel-des-Loups	539	1426	*Idem.*	4344 33	54	40	18	7
Saint-Pierre-Langers	784	840	*Idem.*	6106 50	56	39	16	5
CANTON DE VILLEDIEU ¶. Population :								
VILLEDIEU	3572	82	⊠	23043 08	34	32	22	»
Bourguenolles	443	764	Villedieu.	3672 »	41	40	18	8
Champrépus	710	912	*Idem.*	6029 »	41	29	22	8
Chérencé-le-Héron	784	955	*Idem.*	4239 »	40	38	21	6
Fleury	894	1259	*Idem.*	8256 »	38	30	27	5
La Bloutière	578	923	*Idem.*	5069 »	33	28	28	6
La Lande-d'Airou	965	1509	*Idem.*	7140 25	39	38	19	6
La Trinité	678	917	*Idem.*	4444 »	42	40	18	8
Rouffigny	457	670	*Idem.*	3525 »	39	38	17	6
Sainte-Cécile	668	1149	*Idem.*	5777 50	37	35	25	3
Saultchevreuil-du-Tronchet	525	707	*Idem.*	4451 »	36	34	20	2
ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.								
CANTON DE CHERBOURG ¶. Population :								
CHERBOURG	37215	651	⊠	283521 62	76	75	»	»
CANTON DE BEAUMONT ¶. Population :								
BEAUMONT	679	789	⊠	4818 08	93	82	18	»
Acqueville	347	579	Beaumont-Hague.	3512 »	84	75	11	10
Auderville	489	433	*Idem.*	4251 50	102	91	27	9
Biville	410	870	*Idem.*	3022 »	89	83	18	8
Branville	138	212	*Idem.*	1125 »	89	79	14	4
Digulleville	532	789	*Idem.*	6112 »	98	87	22	4
Eculleville	142	233	*Idem.*	1517 »	96	86	17	4
Flottemanville-Hague	466	1139	Cherbourg.	4615 »	86	77	9	11
Gréville	505	1003	Beaumont-Hague.	7473 »	98	82	16	4
Herqueville	212	291	*Idem.*	1437 »	97	86	22	4
Jobourg	593	1015	*Idem.*	6702 50	98	88	24	6
Nacqueville	442	844	*Idem.*	6881 50	86	81	10	9
Omonville-la-Petite	378	614	*Idem.*	4131 »	100	88	24	6
Omonville-la-Rogue	511	429	*Idem.*	3950 »	98	88	22	5
Sainte-Croix-Hague	455	984	*Idem.*	4223 »	89	78	13	6
Saint-Germain-des-Vaux	684	635	*Idem.*	7391 75	102	91	26	8
Tonneville	200	383	Cherbourg.	2368 »	85	80	9	11
Urville-Hague	340	312	Beaumont-Hague.	8458 50	86	81	11	9
Vasteville	608	1672	*Idem.*	7824 25	87	78	12	10
Vauville	475	1138	*Idem.*	4569 »	94	84	20	3

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
SARTILLY.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMles
Durand.	Dargenne.	Sellier.		Pigeon.
Gosse.	Leroy.	Lhoste.		Méril.
Soulâtre (Ambroise).	Lebreton.	Le Sénéchal.		Guilmin.
Marie.	Postel.	Dollé.	Jouault.	Salmon.
Gond.	Levallois.	Couenne.	Carouge.	Lhôtellier.
10,274 habitants (11 communes).				
Tetrel.	Villain-Ledot.	*Lebedel.*	Cucu.	Ruault.
Le Grand (Ferd.).	Le Grand (Alexand.).	Landelle.		Anfray.
Le Mare.	Olive.	Renault.	Cervelle.	Leblond.
Anquetil.	Anquetil.	Carouge.	Bazile.	Milcent.
Datin.	Bliens.	Le Chevallier.	Delanoë.	Anfray.
Crespin.	Le Noir les Prés.	Bailleul (Franç).	Esnouf.	Coursin.
Potrel.	Lepeltier.	Bailleul (Pierre).	Manet.	Gastebois.
James.	Nové.	Bastard.	Douchin.	Plaine.
Debroize.	Massue.	Lemarre.		Allix.
Michel-Lépiney.	Vivien.	Denot.	Sebire.	Belloir.
Salics.	Lemière dit Hervière.	Desheulles.		Letourneur; Loyer.
Population, 87,954 habitants.				
3,580 habitants (1 commune).				
Liais.	Gourdier – Desha – meaux; Boulmont-d'Ingremard.	*Lepelley* ✻, à S.-T ; Hamel, à N.-D.-d.-R. ; *Besnard*, à N.-D.-d.-V., Roger, à St-C.	Gomas, Ravenel ; Thomine. Fontaine, fr. de la doctrine chrétienne.	Sœurs Bellevallée, Lebas, Lebuby, Leprêtre et Boucher.
606 habitants (20 communes).				
Méleine.	Le Marinel.	*Tesson.*	De Saint-Jores.	Cauchard.
Foisin.	Avoine.	Groult.	Lebailly.	Bailleul.
Michel-d'Annoville.	Piquot.	Desvergez.	Le Hardelay.	Langevin.
Bourget.	Déquilbec.	Leparquier.	Cosnefroy.	Deschamps.
Lesdos.	Hamelin.	Vaultier.	Réunie à Ste-Croix-Hague.	
Paris.	Lecostey.	David.	Poupeville.	Esnol.
Paris (Bernard).	Paris.	Digard.		Lechevallier.
Le Neveu-Deslongchamps.	Dumoncel.	Lemarinel.	Maurouard.	Mouchel.
Canoville.	Fouardent-Duhutrel.	Lanon.	Picquot.	Gautier.
Le Boulanger.	Bigot.	Lemière.		Leroy.
Digard.	Sanson.	Hérout.	Jean.	Leboisselier.
Comte de Tocqueville ✻.	Llot.	Launey.	Martin.	Lenoir.
Desnil.	Falaize.	Corbin.	Duvard.	Maillard.
Lochet.	Racine.	Leroy.	Duhoux.	Fleuret.
Paris-Lesfontaines.	Encolvey.	Lebrun.	Clément.	Hébert.
Lesson.	Ladvenu.	L'Hullier.	Leneveu.	Caillard.
Henry.	Orange.	Puiney.		Legendre.
Billiot-d'Urville ✻.	Paris (Prévallée).	Depériers.	Anger.	Richer.
Bourdan.	Cosnefroy.	Nicollet.	Beaumont.	Yvetot.
Legrand.	Simon.	Hamel.	Tison.	Roblot.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-L du départe-ment.	Judiciaire.	d'arrondis-sement.	du canton
				CANTON DES PIEUX §. Populatio				
LES PIEUX	1444	1531	☒	13801 26	86	65	20	»
Benoitville	522	828	Les Pieux.	5269 75	89	68	18	3
Bricquebosc,	472	805	*Idem.*	4543 »	83	65	16	8
Flamanville	1301	736	☒	8411 75	93	71	26	6
Grosville	870	1351	Les Pieux.	8726 25	81	62	20	5
Héauville	501	1079	Flamanville.	4236 25	97	75	15	10
Helleville	328	588	Les Pieux.	3157 16	92	71	17	6
Le Rozel	328	558	*Idem.*	3308 50	91	63	24	4
Pierreville	636	1012	*Idem.*	7349 50	91	60	25	6
Saint-Christophe-du-Foc	216	358	*Idem.*	2660 50	83	73	14	8
Saint-Germain-le-Gaillard	758	1382	*Idem.*	8716 75	90	62	23	4
Siouville	619	639	Flamanville.	5182 50	93	71	21	6
Sotteville	297	614	Les Pieux.	5180 59	91	71	17	6
Surtainville	912	1483	*Idem.*	9818 91	93	59	28	8
Tréauville	875	1237	Fermanville.	10677 50	89	68	20	3
				CANTON D'OCTEVILLE §. Populatio				
OCTEVILLE	2268	775	Cherbourg.	11963 08	78	72	3	»
Bretteville	545	578	*Idem.*	5009 67	84	82	7	10
Couville	533	862	Martinvast.	4186 »	76	64	13	10
Digosville	604	927	Cherbourg.	5140 59	83	70	7	10
Equeurdreville	4429	507	*Idem.*	15364 75	78	77	2	3
Hardinvast	469	729	Martinvast.	3261 »	79	67	10	7
Henneville	1050	767	Cherbourg.	6624 »	82	79	5	5
Le Mesnil-Auval	420	1342	*Idem.*	2701 58	72	67	10	12
Martinvast	769	1104	☒	6198 05	80	69	7	4
Nouainville	236	381	Cherbourg.	2035 08	82	76	5	4
Querqueville	887	553	*Idem.*	5171 50	82	78	8	7
Saint-Martin-le-Gréard	235	286	Martinvast.	1373 50	73	66	12	9
Sideville	401	763	*Idem.*	4625 »	82	71	9	6
Teurthéville-Hague	865	1273	*Idem.*	7896 50	81	71	13	10
Tollevast	604	1162	*Idem.*	4507 »	74	69	11	9
Tourlaville	5543	3287	Cherbourg.	33816 »	80	79	4	7
Virandeville	625	822	Martinvast.	4928 50	81	74	12	9
				CANTON DE SAINT-PIERRE-EGLISE §. Populatio				
SAINT-PIERRE-EGLISE	2107	802	☒	15567 52	71	76	17	»
Angoville	77	108	Saint-Pierre-Eglise.	1289 »	75	79	20	2
Brillevast	561	909	*Idem.*	5253 24	74	72	16	5
Canteloup	352	428	*Idem.*	3124 25	68	74	19	5
Carneville	436	688	*Idem.*	3732 75	79	75	16	4
Clitourps	321	630	*Idem.*	4204 58	70	75	19	4
Cosqueville	770	860	*Idem.*	8885 45	74	79	20	3
Fermanville	1780	1166	*Idem.*	8535 93	74	77	21	4
Gatteville	975	972	*Idem.*	14949 03	77	81	26	2
Gonneville	964	1535	*Idem.*	8835 83	74	71	13	6
Gouberville	348	279	*Idem.*	3756 87	78	79	24	1
Le Theil	921	1383	*Idem.*	5798 25	71	66	14	11
Le Vast	1251	1304	☒	9874 66	65	71	21	1

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
,109 habitants (15 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMles
querié-Desroziers.	Buhot les Fontaines.	*Roquière.*	Groult.	Leprince.
louel.	Ingouf.	Bedel.	Leloup.	Lerogueur.
lartin.	Quenault.	Clément.	Cosnefroy.	Guérin.
ourtois.	Courtois (François).	Godefroy.	Leco tey.	Daniel.
labire.	Héron.	Leroux.	Doval.	Aubry.
lessent.	Quentin.	Mouchel.	Bertrand.	Hairon.
elhoste.	Hamel.	Bernard.	Leroy.	Barbe.
ignon.	Desvergez.	Mautalent.	Lencley.	Gaillard.
dlastre (Desmares).	Simon.	Dacier.	Lurienne.	Martin.
ecacheux.	Adam.	Pagnier.		Godfroy.
lamel.	Sorel.	Biard.	Yvetot.	Voisin.
enoir.	Avoine.	Villot.	Philippe.	Sorel.
le Beaudrap.	Bourget.	Vastel.	Dubost.	Jugon.
enis-Dumont.	Tellemer.	Mosqueron.	Bocage.	Sauvage.
olliot-d'Argence	Leledier.	Canoville.	Houel.	Delanoë.
,483 habitants (17 communes).				
lelaiée.	Alaterre.	*Foucard.*	Levallois.	Jacquet.
evallois.	Mesrage.	Anne.	Rouxel.	Houlland.
ecourt.	Maurouard.	Laurence.	Herbert.	Lecacheux.
e Marquant.	Lemaître.	Saillard.	Adam.	Michel.
e Pigeon.	Bouin-Lepetit.	Digard.	Mottin.	Guillemet.
eroux.	Lerouvillois.	Bonnemains.	Anne.	Langlois.
icollet.	Belhomme.	Desmares.	Dessoulles.	Geffrain.
homas.	Leterrier.	Mariage.		Prével.
ervieu.	Alexandre.	Lucas.	Née.	Bataille.
obine.	Destrès dit Monturbet.	Mauger.		Martin.
ucas de Couville	Cauvin.	Fontaine.	Diguet.	Aubey.
equier.	Orange.	Adam.		Lemennicier.
egranché.	Lebarbenchon.	Lucas.	Baudry.	Damourette.
uilly.	Chauvin.	Sebline.	Le Chevalier.	Voidie.
ouet.	Eustache.	Renard.	Beilbard.	Leguerrier.
de Tocqueville	Letanchon-Lebrun.	*Forcel ;* Chauvin.	Mesnil, Simon.	Thomas, Drouin.
e Marquand.	Lemarinel.	Hasne.	Le Long.	Choisnel.
,176 habitants (20 communes).				
Bas.	Touzé.	*Le Maignen.*	Creuilly.	Audouard.
del.	Novince.		*réunie à Vrasville*	
oville.	Lemaresquier.	Hamel.	Laloë.	Gilles.
iot.	Lemieux.	Bouillon.	Lefèvre.	Le Hérissier.
nques.	Dudouet.	Mesnil.	Polidor.	Ameline.
isle.	Sorin.	Delisle.		Duhamel.
hel.	Jourdan.	Levesque.	Leflambe.	Lepetit.
allois.	Gallien.	Vignon.	Delalande.	Lehuby.
ain.	Dorey.	Duvivier.	Lemonnier.	Menant.
ier.	Vastel.	Crosville.	Poirier.	Osouf.
nel.	Anquetil.	Leclère.		Belliard.
etteville.	Lallemand.	Couppey.	Anne.	Durel.
monière.	Fichet.	Allain.	Simon.	Pilard.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du départe-ment.	Judiciaire.	d'arrondis-sement.	du canton.
								Suite du CANTO
Maupertus	273	335	Saint-Pierre-Eglise.	3856 25	70	73	11	7
Néville	295	348	*Idem.*	4039 08	76	83	24	7
Rétôville	237	340	*Idem.*	2903 »	77	82	23	6
Théville	392	777	*Idem.*	5081 50	76	74	15	2
Tocqueville	502	590	*Idem*	7136 08	76	77	22	5
Varouville	403	418	*Idem.*	3470 16	75	79	20	3
Vrasville	149	143	*Idem.*	1368 »	76	80	21	4
								ARRONDISSEMENT DE COUTANCES
								CANTON DE COUTANCES ¶. Population
COUTANCES 🏛	6027	333	☒	65491 90	28	»	»	»
Bricqueville-la-Blouette	532	635	Coutances.	6857 50	33	5	5	5
Cambernon	1155	1701	*Idem.*	10989 50	27	6	6	6
Courcy	943	1145	*Idem.*	9409 33	34	4	4	4
Nicorps	3351	563	*Idem.*	4807 »	34	5	5	5
St-Nicolas-de Coutances	825	881	*Idem.*	9753 »	28	»	»	»
St-Pierre-de-Coutances	216	439	*Idem.*	3953 50	28	»	»	»
Saussey	735	891	*Idem.*	5633 75	35	6	6	6
								CANTON DE BRÉHAL ¶. Population
BRÉHAL 🏛	1439	1362	☒	12984 50	44	19	19	»
Anctoville	202	215	Granville.	1782 25	50	27	27	9
Bourey	182	360	Bréhal.	1770 50	41	22	22	10
Bréville	402	688	*Idem.*	3506 »	50	26	26	7
Bricqueville-sur-Mer	1433	1464	*Idem.*	10370 50	46	18	18	2
Cérences	1942	2243	*Idem.*	19185 50	38	18	18	6
Chanteloup	376	417	*Idem.*	3110 25	43	21	21	2
Coudeville	830	872	*Idem.*	6541 25	46	21	21	2
Equilly	440	566	Gavray.	3860 50	44	29	29	13
Hudimesnil	1223	1877	Bréhal.	10752 25	50	24	24	5
La Meurdraquière	475	762	Gavray.	4113 75	43	26	26	11
Le Loreur	320	323	Bréhal.	1686 84	44	23	23	7
Le Mesnil-Aubert	500	596	Gavray.	3671 75	36	14	14	11
Longueville	503	411	Granville.	4171 »	50	26	26	7
Muneville-sur-Mer	638	728	Bréhal.	6245 75	48	15	15	4
St-Sauveur-la-Pommeraye	468	527	*Idem.*	3886 »	47	27	27	12
								CANTON DE CERISY-LA-SALLE ¶. Populatio
CERISY-LA-SALLE	1775	1685	☒	13576 92	21	14	14	»
Belval	448	567	Coutances.	4119 50	27	6	6	7
Camelours	923	722	Marigny.	6430 25	17	14	14	6
Guéhebert	370	629	Cerisy-la-Salle.	4296 »	40	14	14	14
Montpinchon	1383	1693	*Idem.*	12554 08	23	12	12	3
Notre-Dame-de-Cenilly	1708	2522	*Idem.*	14951 75	21	18	18	5
Ouville	821	12:0	Coutances.	6437 67	31	9	9	1
Roncey	1024	1216	Cerisy-la-Salle.	9819 91	29	12	12	1
Saint-Denis-le-Vêtu	1306	1317	Coutances.	10959 75	38	9	9	12
Saint-Martin-de-Cenilly	512	677	Cerisy-la-Salle.	4910 25	23	18	18	6
Savigny	728	1016	Coutances.	6464 »	24	9	9	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
E SAINT-PIERRE-EGLISE.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Noyon.	Le Brettevillois.	Philippe.		Oger.
Pontus.	Roblot.	Bigot.	Quévillon.	Fortin.
Laurens.	Gosselin.	Paumier.	Henry.	Bouillon.
Gibon.	Lemaître.	Mauduit.		Coursin.
Rouxel.	Birette.	Bedel.	Lefèvre.	Liron.
Trohel.	Féron.	Leneveu.	Quoniam.	Marie.
Gervais (Jean).	Gervais (Nicolas).	Letourneur.		Guesnon.
Population : 13,742 habitants				
1,768 habitants (8 communes).				
Plaine.	Boissel – Dombreval et Chevallier.	*Truffaut; Febvrier.*	Frères de la doctrine chrét^ne.	Deflandre.
Mahé (Bapt.-Fois).	Mahé (Jules).	Billard.	Lebigot.	Levallois.
Labarbe.	Lechevallier.	Feuillet	Perrn.	Lemierre.
Savary.	Legardinier.	Costey.	Lecaplin.	Lefilleul.
Tonnet.	Fauvel.	Legraverend.		Lebreton.
Aloup.	Daulos.	*Lemoine.*	*réunie à Coutances*	
Atier du Parc.	Menard.	*Adeline.*	*Idem.*	
Anqueray.	Heurtault.	Lefèvre.	Leriverend.	Adeline.
1,173 habitants (16 communes).				
Le Breton.	Legraverend.	*Langlois.*	Levigoureux.	Lucas.
Herpin.	Dry-Dupré.	Huet.		Turgot.
Leboucher.	Lenoir.	Année.		Pichon.
Lecoupé.	Louvel.	Menant.		Lebedel.
Costentin.	Juillé.	Germain.	Lelièvre.	Guérard.
Lahieu.	Duval.	*Touroude.*	Villedieu.	Guérin, fr St-Zacharie.
Atier de la Valleserie.	Vallet	Durier.		Guesnier.
Larnier	Lemarié.	Leclère.	Lebailly.	Boisivon.
Dugon.	Cacquevel.	Duval.		Anger.
Lhérisey.	Lemonnier.	Coulomb.	Chauvin.	Dubosq.
Ferrier.	Hélie.	Lehodey.		Yvon.
Anqueray.	Legallet.	Bochet.		Herpin.
Fauchon.	Jourdan	Harel.		Dubuisson.
Aury de Longueville.	Crespin.	Boileau.	Robine.	Cheval.
Girou.	Lebas-les-Croutes.	Gohin.	Pasturel.	Duchesne.
Bourey.	Allain.	Templer.	Guérin.	Chauvin.
0,998 habitants (11 communes).				
Savary.	Jéhenne.	*Turgis.*	Letas-ey.	Mangon.
Lemosquet.	Vimond.	Soismier.	Duroquier.	Moulin.
Le Chevallier.	Hinard.	Boulay.	Hinard.	Renouf.
Le ompte.	Letarouilly.	Hermon.	Morin.	Lefebvre.
Leconte.	Menard.	Blin.	Perrodin.	Rouland.
Aris de la Brunetière.	Leconte.	Legoupils.	Letenneur.	Gelée.
Paquet de Beauvais.	Rouley.	Auvray.	Sévaux.	Chardot.
Le Touzey.	Durand.	Letousey.	Troude.	Voisin.
Lehodey.	Larue.	Gougeon.	Sot ier.	Herpin.
Le Brun les Bouillons.	Deshogues-Fo érie.	Boulay.	Rault.	Debien.
Demons.	Rabec.	Lechevalier.	Duquesnay.	Ourselin.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Canton de Gavray ¶. Population :								
Gavray	1655	1601	✉	10996 50	34	18	18	»
Grimesnil	203	261	Gavray.	1702 »	31	15	15	6
Hambye	2690	2957	*Idem.*	23500 50	25	19	19	8
La Baleine	303	463	*Idem.*	1893 50	32	20	20	4
Le Mesnil-Amand	493	675	*Idem.*	4111 »	38	22	22	4
Le Mesnil-Bonant	306	239	*Idem.*	1186 »	38	23	23	5
Le Mesnil-Garnier	658	923	*Idem.*	4784 »	41	25	25	7
Le Mesnil-Hue	861	331	*Idem.*	2060 75	39	24	24	6
Le Mesnil-Rogues	456	478	*Idem.*	3064 »	41	26	26	8
Le Mesnil-Villeman	817	1071	*Idem.*	5619 75	40	24	24	6
Lengronne	901	1208	*Idem.*	8947 50	33	15	15	4
Montaigu-les-Bois	590	665	*Idem.*	3894 75	40	24	24	6
Saint-Denis-le-Gast	1456	1671	*Idem.*	12145 75	29	18	18	4
Sourdeval-les-Bois	475	585	*Idem.*	2585 50	30	26	26	8
Ver	903	1376	*Idem.*	9182 »	38	22	22	4
Canton de la Haye-du-Puits ¶. Population :								
La Haye-du-Puits	1420	517	✉	10505 34	44	29	29	»
Appeville	579	1321	Prétot.	12596 50	38	46	46	17
Baudreville	307	464	La Haye-du-Puits.	3129 50	51	36	36	7
Bolleville	454	623	*Idem.*	4193 »	46	31	31	2
Canville	397	534	*Idem.*	4714 75	54	39	39	10
Coigny	341	412	Prétot.	4245 50	40	42	42	13
Cretteville	622	682	*Idem.*	7801 25	46	43	43	14
Denneville	558	832	La Haye-du-Puits.	6158 »	54	39	39	10
Doville	522	1018	*Idem.*	5374 25	47	33	33	4
Gerville	199	582	*Idem.*	2774 25	44	28	28	5
Glatigny	407	499	*Idem*	3079 75	52	37	37	8
Houtteville	233	448	Prétot.	4687 25	41	44	44	15
Lithaire	822	1414	La Haye-du-Puits.	6488 75	42	30	30	5
Mobecq	457	816	*Idem.*	6388 50	44	28	28	3
Montgardon	770	1331	*Idem.*	6939 25	46	32	32	2
Neufmesnil	279	532	*Idem.*	3362 75	46	32	32	2
Prétot	617	811	✉	6260 17	46	39	39	10
St-Nicolas-de Pierrepont	662	813	La Haye-du-Puits.	5001 27	49	34	34	5
Saint-Remi-des-Landes	540	816	*Idem.*	4854 50	52	36	36	7
St-Sauveur-de-Pierrepont	441	819	*Idem.*	5660 25	50	35	35	6
Saint-Symphorien	384	581	*Idem.*	4655 25	45	30	30	1
Surville	348	746	*Idem.*	3100 »	53	39	39	10
Varenguebec	868	2120	*Idem.*	10193 75	50	36	36	7
Vindefontaine	709	838	Prétot.	7351 25	45	41	41	12
Canton de Lessay ¶. Population :								
Lessay	1500	2246	✉	11659 10	36	21	21	»
Angoville-sur-Ay	605	672	Lessay.	5873 »	40	26	26	5
Anneville	327	435	St-Malo-de-la-Lande.	2786 50	41	13	13	13
Bretteville-sur-Ay	570	980	Lessay.	5912 »	48	30	30	9

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
3,167 habitants (15 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMmes
...bvre-Gosset ✻.	Durville.	*Morin.*	Letenneur.	Leroyer.
...e Brun.	Quesnel.	Leroux.		Vimont.
...bey ✻.	Havel, Delarue.	*Guilgaud.*	Saugrain, Pignet.	Cresté et Jean.
...e Grand.	Dupont.	Letousey.	Cervelle.	Leconte.
...el.	Auvray.	Savary.		Quesnel.
...chel.	Lansard.	Passais.		Vimond.
...ssard.	Massue.	Godefroy.	De Saint-Denis.	Hédouin.
...aître.	L'Hermitte.	Menard.		Guillotin.
...e Béton.	Boudier.	Le Légard.	Legoubey.	Giroult.
...e Gourmont.	Foucher.	Anquetil; Duchemin.	Lebailleux.	Lebigot; Dairou.
...e Chevalier.	Le Caplain.	Menard.	Addes.	Victor.
...e Bosq.	Durand.	Talbot.	Caresmel.	Vibert.
...tourneur.	Lecomte.	Morin.	Goulet.	Godefroy.
...ret.	Dupont.	Piron, Vallée.	Robine.	Aubeut.
...uvray.	Dupont.	Lemoigne.	Pignet.	Tétrel.
936 habitants (24 communes).				
...noit.	Ducloux.	*Clément.*	Frères de la doctrine chrét^ne.	Guillot.
...mage,	Alexandre.	Mabire.	Lemarquand.	Fosse.
...n.	Housset.	Drieu.		Reffuveille.
...euf.	Moulin.	Gautier.	Lefrançois.	Laisney.
...n.	Leconte.	Portais.		Gaffre.
...ittier.	Loquet.	Hallot.		Barbey.
...cquebec.	Lemoigne.	Bizet.	Galliot.	Biard.
...Beaudrap.	D'Aigremont.	Dubosco.	Lefèvre.	Lebiguais.
...age.	Lesage.	Riquier.	Regnault.	Hostingue.
...bard.	Pitance.	Lepoittevin.		Baisnée.
...el.	Lemonnier.	Auger.	Boursin.	Holley.
...ce.	Adam.	Allain.		Gentès.
...roisy.	Dorléans	Gohier.	Tahot.	Vichard.
...bet.	Dollé.	Lelièvre.	Lar...onneur.	Godard.
...ptin.	Lepoittevin.	Lebréton.	Maupas.	Juin.
...mpérière.	Leroux.	Lemonchois.		Bataille.
...Mesley.	Comte de Ste-Marie.	Lebert.	Plantegenest.	Regnault.
...ourneur.	Lerouge.	Baudry.	Lamy.	Euvrie.
...uliand.	Grossin.	Godefroy.	Paquet.	Deslandes.
...etteville.	Fauquet.	Leroux.	Rose.	Duval.
...olette.	Tirel.	Lemière.		Laurens.
...es.	Navarre.	Turpin.	Harache	Villain.
...rie.	Giard.	Ma...sieu.	Esnault.	Lepeley.
...onte.	Travers.	Godefroy.	Lerouge.	Lem...ître.
35 habitants (13 communes).				
...vel.	Navarre.	*Buhot.*	Lesigne.	Esnouf.
...e.	Butel.	Leguédois	Provost.	Lion.
...e	Dauvin.	Hérouard.		Barré.
...livet.	Luce.	Desmottes.	Morin.	Letellier.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement	du canton.
Suite du CANTON								
Créances	2105	2150	Lessay.	8994 25	39	21	21	3
Geffosses	1050	2031	St-Malo-de-la-Lande	9816 75	39	14	14	12
La Feuillie	604	1384	Périers.	4252 25	32	18	18	6
Laulne	505	888	Lessay.	6580 50	36	25	25	6
Millières	1109	2030	Périers.	7685 25	31	20	20	8
Pirou	1420	2811	Lessay.	11166 75	42	19	19	5
Saint-Germain-sur-Ay	695	1876	*Idem.*	7452 25	44	26	26	5
Saint-Patrice-de-Claids	400	559	Périers.	3628 25	32	22	22	9
Vesly	1136	1637	Lessay.	13824 »	41	26	26	5
CANTON DE MONTMARTIN-SUR-MER ¶. Population :								
MONTMARTIN-SUR-MER	1066	1002	☒	7276 42	41	10	10	»
Annoville	910	851	Montmartin-sur-Mer	6736 »	43	13	13	3
Contrières	641	913	Coutances.	8567 50	38	8	8	7
Hautteville-sur-Mer	630	339	Montmartin-sur-Mer	3019 75	40	12	12	2
Hérenguerville	277	271	*Idem.*	2200 50	43	13	13	2
Hyenville	344	331	Coutances.	3022 »	37	7	7	4
Lingreville	1496	923	Bréhal.	9425 »	45	15	15	5
Montchaton	686	689	Coutances.	4851 50	38	7	7	4
Orval	1066	1231	*Idem.*	11554 »	36	6	6	8
Quettreville	1529	1586	*Idem.*	13182 »	40	10	10	5
Regnéville	1955	1029	☒	11397 32	40	11	11	3
Trelly	1104	1175	Coutances.	10628 75	43	13	13	8
CANTON DE PÉRIERS ¶. Population :								
PÉRIERS	2515	1453	☒	26262 94	26	16	16	»
Baupte	272	226	Prétot.	2805 25	37	34	34	18
Feugères	735	832	Périers.	7539 25	21	15	15	8
Gonfreville	423	898	*Idem.*	4541 75	35	23	23	7
Gorges	1165	2269	*Idem.*	13185 42	38	25	25	9
Lastelle	181	398	Prétot.	2234 50	38	28	28	12
Le Plessis	633	1096	*Idem.*	6492 »	35	28	28	12
Marchésieux	1351	1975	Périers.	15258 87	23	20	20	8
Nay	212	249	*Idem.*	1775 »	34	23	23	7
Sainte-Suzanne	165	352	Prétot.	2304 75	44	32	32	16
St-Germain-le-Vicomte	452	819	Périers.	6864 »	32	22	22	6
Saint-Jores	733	1275	Prétot.	10965 41	40	30	30	14
Saint-Martin-d'Aubigny	850	1501	Périers.	10620 50	22	18	18	5
Saint-Sébastien-de-Raids	505	520	*Idem.*	4535 75	26	19	19	3
CANTON DE SAINT-MALO-DE-LA-LANDE ¶. Population :								
SAINT-MALO-DE-LA-LANDE	406	399	☒	2782 17	40	9	9	»
Agon	1600	1237	☒	8060 83	41	11	11	4
Ancteville	464	773	St-Malo-de-la-Lande	4907 25	38	8	8	8
Blainville	1703	1288	*Idem.*	9892 76	43	12	12	3

Maires.	Adjoints.	Curés et desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
DE LESSAY.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Larose.	Parquet.	Allain ; Helland.	Loquet, fr. Maurice.	Desloges; Herson.
Varin.	Godefroy-Longchamps.	Duhamel.	Mariette.	Beaufils.
Le Bel.	Lebreton.	Surville.	Le Danois.	Loret.
Lechevalier.	Jouninet.	Leroux.	Jeanne.	Lehuby.
Le Colley.	Fautrat.	Fras.	Brotelande.	Delaroque.
De Clamorgan.	Sohier.	Girot.	Sohier.	Charbonnel.
Burée.	Mahault.	Hostingue.	Dieudonné.	Lebarbier.
Cavey.	Eude (R.).	Le Goubey.	Lainé.	Jean.
Goquelin.	Hardel.	Tabard.	Villette.	Leprovost.
11,664 habitants (12 communes).				
Pannier.	Dupont.	*Folliot.*	Leprince.	Crouzat.
Hébert.	Leconte.	Beuchet ; Olivier.	Le Mennier.	Briens.
De Cahouët.	Deguelle (F.).	Gasté.	Cléraux.	Pézeril.
Michel d'Annoville.	Viard.	Anquetil.	Lepeu.	Loison.
Delalande.	Cléreaux.	Billard.		Etur.
Pesnel.	Suzanne.	Foucard		Lerosey.
Davenet ✻.	Frémin-les-Marais.	Lecaplain.	Folliot.	Angé.
Delamare.	Carouge.	Perdriel.	Esnol.	Réné.
Coulomb.	Legraverend.	Pignet.	Baudry.	Ameline.
Paumier.	Ollivier.	Lelandais.	Lainé.	Eudes.
Bucaille.	Esnol.	Rapilly ; Legouix ; Delarue.	Lerond.	Lamy ; Legardinier; Addes.
Mesnage.	Founard.	Gombert.	Lahaye.	Coubrun.
10,192 habitants (14 communes).				
Lerendu.	Voidie ; Lecrosnier.	*Bitouzé.*	Marie.	Bary.
Mariage.	Laperruque.	Couvert.		Vauprès.
Rauline.	Lapgeard.	Regnault.	Delacour.	Auvray.
Bezard.	Cochard.	Guénier.	Thouroude.	Burguet.
Leloutre.	Burvingt	Leblond	Holley.	Jean.
Regnault.	Dolbet.	Lenoir.		Lecesne.
Vaultier.	Rouland.	Lepeltier.	Touroude.	Février.
Oger.	Morice.	Bouteloup.	Lebedel.	Lefillâtre.
Perey.	Lemelletier.	Vichard.		Enée.
Lebœuf.	Faudemer.	Philippe.	Ecole libre.	Mantel.
Dujardin.	Leconte.	Savary.	Durel.	Lecesne.
Bagot (J.).	Dorléans.	Marie.	Alexandre.	Choux.
Delaune.	Maresq.	Lebideux	Lambart.	Provost.
Leguelinel.	Pacary.	Viard.	Regnault.	Auvray.
10,128 habitants (13 communes).				
Coulomb.	Vigot.	*Hamel.*	Saussey.	Journaux.
Pottier.	Jehenne.	Guidon.	Lechevallier.	Esnault.
Lesaulnier.	Lécluse.	Beaufils.		Auvray.
Lefournier.	Lebreton.	Dupont.	Ozouf.	Calenge.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Suite du CANTON								
Boisroger	535	529	St-Malo-de-la-Lande	3251 50	41	10	10	4
Brainville	303	319	*Idem.*	2632 25	37	7	7	4
Gouville	1668	1285	*Idem.*	8701 25	44	13	13	5
Gratot	767	1069	*Idem.*	8551 17	35	5	5	4
Heugueville	705	674	Agon.	6849 67	42	7	7	6
La Vendelée	398	503	Coutances.	3657 25	35	6	6	8
Montsurvent	511	833	St-Malo-de-la-Lande	6082 »	41	9	9	6
Servigny	318	395	Coutances.	2712 33	38	7	7	7
Tourville	750	903	Agon.	6591 »	40	8	8	4
			CANTON DE SAINT-SAUVEUR-LENDELIN ¶. Population :					
SAINT-SAUVEUR-LENDELIN.	1658	1689	☒	14977 »	29	10	10	»
Camprond	564	619	Coutances.	3781 50	22	9	9	8
Hautteville-la-Guichard	1072	1198	Marigny.	8662 75	22	14	14	10
La Ronde-Haye	587	665	St-Sauveur-Lendelin	4696 25	31	12	12	2
Le Lorey	1114	1456	Marigny.	11583 50	19	12	12	10
Le Mesnil-Bus	851	498	St-Sauveur-Lendelin	4494 50	24	14	14	5
Monteuit	459	364	*Idem.*	3004 50	22	13	13	5
Monthuchon	565	764	Coutances.	5650 50	32	6	6	5
Muneville-le-Bingard	1801	2000	St-Sauveur-Lendelin	10616 10	34	11	11	5
Saint-Aubin-du-Perron	536	750	*Idem.*	5018 »	28	15	15	5
Saint-Michel-de-la-Pierre	354	484	*Idem.*	2678 75	28	12	12	5
Vaudrimesnil	520	603	Périers.	3582 25	31	13	13	13
			ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.					
			CANTON DE MORTAIN ¶. Population :					
MORTAIN	2378	684	☒	16915 62	62	68	»	»
Bion	692	1264	Mortain.	5381 50	66	72	4	4
Fontenay	449	685	*Idem.*	3312 »	67	68	8	8
Le Neufbourg	679	223	*Idem.*	1819 33	62	68	2	2
Notre-Dame-du-Touchet	1340	1765	*Idem*	8530 25	71	78	10	10
Rancoudray	443	852	*Idem.*	1614 50	68	75	7	7
Romagny	1469	2946	*Idem.*	9946 75	67	71	4	4
Saint-Barthélémy	517	679	*Idem.*	2852 76	59	64	4	4
Saint-Clément	1049	2382	*Idem.*	5324 50	68	76	8	8
Saint-Jean du-Corail	599	1404	*Idem.*	4916 58	67	41	6	6
Villechien	584	1082	*Idem.*	5235 25	69	78	10	10
			CANTON DE BARENTON ¶. Population :					
BARENTON	2584	3525	☒	19600 83	72	78	10	»
Ger	2386	3936	Barenton.	10130 91	73	79	14	11
Saint-Cyr-du-Bailleul	1633	2341	*Idem.*	13480 42	77	83	15	5
Saint-Georges-du-Rouelley	1482	2044	*Idem.*	8977 08	77	83	15	5
			CANTON D'ISIGNY ¶. Population :					
ISIGNY	324	425	☒	2324 »	67	68	20	»
Chalandrey	546	768	Isigny.	3656 »	67	65	20	5
La Mancellière	542	750	*Idem.*	3605 12	60	60	18	4
Le Buat	401	457	*Idem.*	2744 41	61	61	20	3

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
DE SAINT-MALO-DE-LA-LANDE.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Blaisot.	Fauvel.	Taforel.	Letourneur.	Lebrun.
Pignard-Dudezert.	Lerond.	Menard.		Esnouf.
Doublet.	Laisney.	Groult ; Bataille.	Gaffre.	Vadet et Doublet.
Leforestier.	Lemière.	Bouley ; Duval.	Daubrée.	Gilbert et Poirier.
Caruel.	Leroux.	Lemétais.	Poutrel.	Marie.
Jean.	Ozon.	Cardin.		Lecouvey.
Bouté.	Euvremer.	Cléret.	Legigan.	Deshogues.
Corbet.	Lecaudey.	Loisel.		Doucet.
Robiquet.	Cardin.	Lemesnager.	Defontenay.	Grandin.
9,481 habitants (12 communes).				
Bernard de la Comté ✻.	Fatou.	*Burnel.*	Brunet.	Le Sens.
Lecluze.	Clément.	Hue.	Renouard.	Bernard.
Ribouet.	Le Rouxel.	Auvray.	Leliepvre.	Travers.
De Saint Denis.	Bouillon	Lecarpentier.	Patrix.	Sublin.
Turgis.	Lechevalier.	Auvray.	Godard.	Plantegenest.
Marie.	Le Jeune.	Delarocque.	Rault.	Le Reculey.
Groult.	Frémond.	Gosselin.	Lemarinel.	Crouin.
Armourette.	Tesson.	Bonissent.	Acquebec.	Hardy.
Fourey.	Toulorge.	Falaise.	Auvray.	Heuguey.
D'Auxais ✻.	Ledot.	Legrand.	Laronche.	Gosselin.
Fauny.	Lefol.	Huard.		Dubois.
Fosset.	Jouninet.	Faulrad.	Jean.	Larsonneur.
Population : 67,926 habitants.				
9,199 habitants (11 communes).				
Boulin.	Delaporte.	*Menant.*	Cayron.	
Armand.	Danguy.	Delarue.	Godefroy.	Auvray.
Binot.	Couette.	Chesnel.	Leterrier.	Letessier, Sr Françoise.
Coulain-Dumarais.	Picquois.	Colas-Lavigne.	*Réuni à Mortain*	
Bon.	Julien.	Portais.	Lebas.	Gosselin, Sr Hélénie.
Adenois.	Milet.	Juhel.		Labigne.
Bochin.	Delaunay.	Rénault.	Bizault.	Letenneur et Hicelle.
Alix.	Giroult.	Maillard.	Alexandre.	Delaunay.
Bochin.	Delaunay.	Maupas.	Painblanc.	Pasquer.
Gautier de Carville.	Gaudin.	Rublin.		Desgranges.
Heurtault.	Mondher.	Pasquer.	Leduc.	Jouault.
985 habitants (4 communes).				
Bechet.	La Brousse; Breillot.	*Gilles.*	Gesbert.	Feiset, Sr Sainte-Marie.
Bauger.	Lemoine ; Dumaine	*Bidault.*	Gosselin.	Noël ; Leroy.
Evêque.	Montécot.	Leriche.	Monmitel.	Desfeux et Hirbec.
Halon.	Ruault.	Loyzon.	Graindorge.	Lerier.
583 habitants (11 communes).				
Cabreuil.	Tencère.	*Delarue.*		Abraham.
Jouenne (J.)	Jouenne (L.)	Seigneul.	Hollande.	Gondoin.
Danguy.	Guilmin.	Pioline.	Lurienne.	Mary.
Houin.	Lebérissey.	Lemoine.		Fauchon.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	DISTANCE AU CHEF-LIEU judiciaire.	DISTANCE AU CHEF-LIEU d'arrondissement.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du canton.
Suite du CANTON								
Le Mesnil-Bœufs	390	461	Isigny.	2345 »	63	62	19	5
Le Mesnil-Thébault	510	669	*Idem.*	3691 »	65	66	24	4
Les Biards	911	1060	St-Hilaire-du-Harc.	5913 75	70	71	23	3
Montgothier	578	750	Isigny.	3982 »	63	63	21	6
Montigny	534	903	St-Hilaire-du-Harc.	4104 87	29	60	15	8
Naftel	250	276	Isigny.	1529 »	64	65	17	4
Vézins	595	775	*Idem.*	4288 »	73	63	27	5
CANTON DE JUVIGNY ¶. Population :								
JUVIGNY	819	750	☒	3795 74	60	60	10	»
Bellefontaine	388	673	Juvigny.	2127 75	62	62	»	4
Chasseguey	217	306	*Idem.*	1171 33	66	63	11	9
Chérencé-le-Roussel	903	1099	*Idem.*	5444 33	57	57	11	5
La Bazoge	338	580	*Idem.*	2448 08	64	64	8	4
Le Mesnil-Adelée	399	678	*Idem.*	2867 »	58	56	18	8
Le Mesnil-Rainfray	692	1147	*Idem.*	4092 25	63	65	15	5
Le Mesnil-Tôve	720	1174	*Idem.*	5273 83	57	57	13	3
Reffuveille	1383	2331	*Idem.*	7734 17	58	57	17	7
CANTON DU TEILLEUL ¶. Population :								
LE TEILLEUL	2358	3018	☒	16094 43	74	82	14	»
Buais	1380	1779	Le Teilleul.	7895 58	80	80	17	8
Ferrières	190	345	*Idem.*	1722 50	77	80	14	6
Heussé	819	1457	*Idem.*	4716 25	79	86	18	4
Husson	796	1356	*Idem.*	7258 50	72	78	10	4
Sainte-Marie-du-Bois	283	477	*Idem.*	2591 50	73	80	12	4
Saint-Symphorien	430	675	St-Hilaire-du-Harc.	7122 17	81	76	14	11
Savigny-le-Vieux	1215	1716	*Idem.*	3149 50	85	76	19	14
CANTON DE SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET ¶. Population :								
ST-HILAIRE-DU-HARC.	3786	995	☒	25279 73	77	69	15	»
Chevreville	275	441	St-Hilaire-du-Harc.	2505 75	68	69	13	6
Lapenty	952	1488	*Idem.*	7602 41	75	79	11	7
Le Mesnillard	651	977	*Idem.*	4378 83	67	68	11	7
Les Loges-Marchis	1550	1988	*Idem.*	8832 75	81	73	19	4
Martigny	704	888	*Idem.*	5002 »	63	65	16	6
Milly	666	964	*Idem.*	5586 »	75	72	11	7
Moulines	439	731	*Idem.*	3028 »	83	75	17	6
Parigny	1162	1162	*Idem.*	6978 »	74	69	13	2
Saint-Brice-de Landelle	1140	1525	*Idem.*	6870 59	84	77	23	8
Saint-Martin de-Landelle	1740	1965	*Idem.*	10057 58	84	77	23	8
Vi ey	1294	1693	*Idem.*	8972 25	80	69	18	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
D'ISIGNY.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Thouroult.	Goupil.	Brazard.		Lebeurier.
Guérin.	Mahé.	Mesnil.		Nicolle.
Davy.	Martin.	Fouasse.	Trochon.	Hamel.
Piquois.	Serrant.	Ménard.	Trochon.	Morin.
Jouenne.	Re toux.	Davy.		Gautier.
Jouenne.	Serrant.	Berry.		Lecaplain.
Morin.	Pelchat.	Bernier.		Desrues.
5,859 habitants (9 communes).				
Taborel.	Raulin.	*Boursin.*	Morel.	Pierre.
Cleyo de la Chesnaye	Lejembe.	Bonnel.		Duval.
De Verdun de la Crenne.	Martin.	Clouard.		Desfeux.
Pasturel.	Lecomte.	Cordon.	Lemonnier.	Prével.
Tuyer de la Chesnardière.	Letavernier.	Vivier.		Robert.
Voisin.	Blondel.	Fromentin.		Lebreton.
Sauvé.	Bouillant.	Miette.	Sequard.	Laloi.
Délan.	Lrot.	Lethimonnier.	Provost.	Hamel.
Lemardeley.	Desfoux.	Dugué.	Loyvet.	Semery.
7,471 habitants (8 communes).				
Ferré des Ferris ✻.	Regnault.	*Duval.*	Hébert.	Adelée; Dumont; Lair.
Couillabin.	Le Painteur.	Genson.	Délente	Gazengel.
Amette.	Mesnage.	Poulain.		Poulin, Sr Ste-Marie.
Davenel.	Potier.	Gaudin.	Launay.	Couette.
Demongodin.	Boisson.	Houssard.	Marie.	Truelle.
Grandin.	Gontier.	Delafosse.		Lebougre.
Hamon.	Guillemin.	Delaunay.	Ecole libre.	
Dior.	Hamel.	Lemesle.	Robert.	Davoux.
14,359 habitants (12 communes).				
Bréhier ✻.	Lerebours, Poret.	*Mahier.*	Lecroisey.	Littée.
Viel.	Dupont.	Lechevretel.		Bliard, Sr Ste-Marie.
Peignon.	Hamel.	Iger.	Montgodin.	Dugué, Sr Rosalie
Lucas.	Bouteloup.	Petitpas.	Bagot.	Pinard.
Hantraye.	Leroux.	Bailleul.	Deschamps.	Théault.
Gaté.	Demirleau.	Lehurey.	Villedieu.	Herson.
Legrand.	Bolton.	Veron.	Le Capitaine.	Gastebois.
Guérin.	Frémin.	Auger.		Letavernier.
De Lorgeril.	Muriel.	Dubois.	Cousin.	Leprieur.
oivent du Latay.	Badiche.	Corbe.	Desdevises.	Duclos.
Boucey.	Julienne.	Philippe.	Goron.	Constantin.
Dupont.	Normand.	Larouelle.	Jehenne.	Lebocey, Sr St-Augustin.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU			
					du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Canton de Saint-Pois ¶. Population :								
Saint-Pois	7812	778	⊠	4009 33	51	50	17	»
Boisyvon	267	385	Villedieu.	1502 »	45	43	27	10
Coulouvray-Boisbenâtre	1503	1725	Saint-Pois.	5746 66	45	44	23	6
La Chapelle-Cécelin	386	522	Villedieu.	1993 50	40	39	28	11
Le Mesnil-Gilbert	458	785	Saint-Pois.	3647 50	60	54	15	4
Lingeard	238	363	*Idem.*	1249 »	54	54	15	4
Montjoie	980	1437	*Idem.*	3758 50	54	67	19	3
Saint-Laurent-de-Cuves	1143	1480	*Idem.*	6887 50	55	50	22	5
Saint-Martin-le-Bouillant	800	1237	Villedieu.	3490 25	42	40	28	11
Saint-Maur-des-Bois	350	497	*Idem.*	1840 »	41	37	29	12
Canton de Sourdeval ¶. Population :								
Sourdeval 🖂	3943	3648	⊠	24411 81	52	67	11	»
Beauficel	527	911	Sourdeval.	4059 13	57	61	13	5
Brouains	577	379	*Idem.*	3386 70	57	60	10	8
Gathemo	724	1040	*Idem.*	3828 41	49	57	18	7
Le Fresne Poret	812	1001	*Idem.*	4572 »	57	75	19	8
Perriers-en-Beauficel	810	931	*Idem.*	4090 17	53	61	14	12
Saint-Martin-de-Chaulieu	535	788	*Idem.*	2931 75	52	68	18	7
Saint-Sauveur-de-Chaulieu	166	270	*Idem.*	1298 50	52	68	19	8
Vengeons	1360	1569	*Idem.*	6741 08	50	62	16	5
ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.								
Canton de Valognes ¶. Population :								
VALOGNES 🖂	5584	1748	⊠	60271 57	68	54	»	»
Brix	2289	3357	Valognes.	17150 67	67	64	10	10
Huberville	290	576	*Idem.*	4565 75	61	58	4	4
Lieusaint	281	522	*Idem.*	5003 50	62	50	4	4
Montaigu	821	1471	*Idem.*	7188 50	66	62	8	8
Saussemesnil	1436	2144	*Idem.*	9851 15	65	62	8	8
Tamerville	991	1933	*Idem.*	11985 »	61	57	3	3
Yvetot	980	1346	*Idem.*	13495 57	62	53	4	4
Canton de Barneville ¶. Population :								
Barneville	953	573	⊠	6315 58	69	48	29	»
Beaubigny	269	644	Barneville.	2188 50	77	56	33	8
Carteret	533	509	*Idem.*	2826 75	73	51	30	3
Fierville	566	745	*Idem.*	4645 25	69	47	23	8
La Haye-d'Ectot	373	730	*Idem.*	3286 75	71	52	28	4
Le Mesnil	317	345	*Idem.*	2451 »	66	44	26	6
Les Moitiers-d'Allonne	891	1712	*Idem.*	7065 »	73	52	29	4
Le Valdécie	263	398	Bricquebec.	1659 50	73	51	19	11
Ourville	706	1184	Portbail.	7841 50	62	41	28	8

Maires	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
6,916 habitants (10 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Le Cte d'Auray.	Lemardeley.	*Chesnel.*	Liot.	Tibault.
Gautier de Carville.	Lebas.	Georges.		Boché.
Le Breton.	Le Chaptois.	N...	Lerogeron.	Pautrel.
Benoist.	Martin	Heslouis.		Carnet.
Lemardeley.	Delabroize.	Anquetil.		Vigot.
De Saint-Paul.	David.	Villain.		Labbé.
Bécherel (R.).	Le Goupil.	Gautier.	Lebécherel.	Catherine.
Peslin.	Bréhier.	Vénisse.	Lecaudey.	Gautier.
Lair.	Mochon.	Piquerel.	Plantegenest.	Edouard, sr Virginie
Benoist (Ch.)	Benoist (P.)	Lebrun.		Dior.
9,454 habitants (9 communes).				
Lorier.	Rondel, Heurtault.	*Poullain*	Serrant.	Badelino; Desplanques.
Danguy.	Desmasures.	Pierre.		Besnier.
Guesdon.	Delabrouaize.	Anfray.	Delafontaine.	Coursin.
Chardin.	Davy.	Bonnet.	Leclerc.	Abraham, Sr Ste-Félicité.
Juhel.	Debon.	Hébert.	Sébert.	Maloizel.
Geslin.	Lelandais.	Bailleul.	Benoist.	Ameline.
Bazin.	Fougeray.	Lemicolais.		Primault.
Bazin (D.)	Jouault.	Legendre.		Michel.
Le Jemble.	Esmoult.	Leroy.	Coquelin.	Vonken.
Population : 79,364 habitants.				
12,672 habitants (8 communes).				
Daireaux.	Levaillant de Folleville; N.	*Leroy* ✻; *Thomas;* Duhommet, à St-Joseph.	Hersent; Oury.	Dabosville.
Leroy.	Launay-Dupuis; Langevin.	*Dupont.*	Hadoy.	Fonaud.
Mouchel.	Lefrançois.	Viel.		Lemarchand.
Lecrivain.	Troude.	Dusaut.		Yvetot.
Lemonnier.	Lepoittevin.	Morisset.	Ricard.	Agnès.
Mouchel-Vichard	Mouchel-Grosdos.	Lesauvage; Lamy.	Durel.	Louet.
Jaunet.	Ozenne.	Couppey.	Dorange.	Hinckelbein.
Renouf.	Touraine.	Lecler.	Leprieur.	Bellée.
8,617 habitants (16 communes).				
Barbey.	Lecannellier.	*Maillard.*	Brault.	Poulain.
Larquemin.	Sibran.	Lemarié.		Lequertier.
Lepelletier.	Langlois.	Hervieu.	Vrac.	Vautier.
Roualle.	Duval.	Lequertier.	Surcouf.	Cousin.
Lechevalier.	Leroy.	Digard.	Mabire.	Néel.
Dolbet.	Noël.	Gentès.		Langlois.
Levieux.	Mabire.	Louis; Durel.	Holley.	Dujardin.
Roberge.	Pignot.	Collette.		Dumoncel.
Sanson.	Brouault.	Fortin.	Cahour.	Letourneur.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	DISTANCE AU CHEF-LIEU judiciaire.	DISTANCE AU CHEF-LIEU d'arrondissement.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du canton.
Suite du CANTON DE								
Portbail	1740	2107	☒	15722 99	64	42	29	6
St-Georges-de-la-Rivière	346	377	Barneville.	2340 75	67	46	32	3
Saint-Jean-de-la-Rivière	230	358	*Idem.*	2241 »	68	47	31	2
Saint-Maurice	396	745	*Idem.*	3741 60	69	48	26	5
Saint-Pierre-d'Arthéglise	247	539	*Idem.*	1541 25	74	51	23	8
Sénoville	332	717	*Idem.*	3050 75	77	55	33	8
Sortosville-en-Beaumont	455	1024	*Idem.*	3672 50	75	57	24	7
CANTON DE BRICQUEBEC ¶. Population :								
BRICQUEBEC	3622	5142	☒	36429 75	70	52	13	»
Breuville	452	841	Bricquebec.	3547 »	78	62	16	10
Les Perques	300	485	*Idem.*	2357 50	74	53	18	5
Le Vrétot	940	2056	*Idem.*	9491 50	77	59	20	7
Magneville	599	949	*Idem.*	7381 50	62	51	10	9
Morville	405	708	Valognes.	6392 »	63	51	6	11
Négreville	1127	1642	*Idem.*	11566 50	63	55	6	7
Quettetot	702	1243	Bricquebec.	5786 »	74	56	17	4
Rauville-la-Bigot	878	1716	*Idem.*	7016 50	78	60	17	8
Saint-Martin-le-Hébert	221	213	*Idem.*	1468 »	75	57	32	5
Sottevast	894	1085	Valognes.	7116 13	70	62	16	7
CANTON DE MONTEBOURG ¶. Population :								
MONTEBOURG	2172	588	☒	18097 61	51	56	7	»
Azeville	202	300	Montebourg.	2305 »	49	54	14	7
Ecausseville	206	524	*Idem.*	2911 50	49	55	11	4
Emondeville	459	529	*Idem.*	6297 50	48	54	11	4
Eroudeville	220	487	*Idem.*	4023 83	50	58	9	2
Flottemanville	286	485	*Idem.*	4809 »	56	51	4	5
Fontenay	505	814	*Idem.*	7381 13	52	58	12	5
Fresville	685	1389	*Idem.*	13551 42	47	51	13	6
Hémevez	269	430	*Idem.*	4548 »	59	49	6	6
Joganville	158	287	*Idem.*	2812 50	49	53	10	3
Le Ham	367	387	*Idem.*	4292 83	56	50	10	5
Lestre	590	759	*Idem.*	7182 50	60	64	11	8
Ozeville	248	469	*Idem.*	2981 »	56	60	11	4
Quinéville	313	460	*Idem.*	3869 50	57	63	14	7
Saint-Cyr	215	570	*Idem.*	3721 25	54	60	5	4
Saint-Floxel	552	846	*Idem.*	8073 95	53	58	9	2
St-Germain-de-Tournebut	677	1391	Montebourg.	9004 09	58	62	8	6
Saint-Marcouf	676	1353	Valognes.	11718 »	50	56	15	8
Saint-Martin-d'Audouville	277	361	*Idem.*	3809 »	56	61	9	5
Sortosville	182	348	*Idem.*	2067 »	56	52	6	4
Urville	345	515	*Idem.*	4608 50	59	48	7	7
Vaudreville	172	302	*Idem.*	2108 75	55	60	10	4

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
Barneville.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMles
Renouf.	Duval.	Mahieu ; Moulin.	Hochet.	Lesaulnier.
Lefèvre.	André dit Desjardins	Fourmage.	Giot.	Lerond.
Lecannelier.	Giot.	Delanoë.		Lemière.
Leboyer.	Lecacheux.	Prével.		Couillard.
Lechevalier.	Lay.	Gillet.		Bataille.
Osmont.	Mauger.	Goutière.		Dupont.
Lechevalier.	Langlois.	Leroux.	Desplanques.	Desplanques.
10,140 habitants (11 communes).				
Mabire.	Hubert; Lecoquière.	*Février;* Blard; Tollemer.	Durand.	Anne, Lebeissellier, Vallée.
Bonnissent dit Deslongchamps.	Hamel.	Digard.		Beuve.
Anquetil.	Cosnefroy.	Heulin.		Delacotte.
Meindret.	Lepesqueur.	Renouf.	Tollemer.	Levêque.
Perine.	Piedagnel.	Mahé.	Baudry.	Lemonnier.
Larquemin.	Besnard.	Foliot.	Legoupil.	Lecouillard.
Dagoury.	Folliot.	Hérauville.	Avoine.	Travert.
Lerouvillois.	Hamel.	Guerard.	Simon.	Leconte.
Pellerin.	Brisset.	Renard.	Sorel.	Foliot.
Couppey.	Delacotte.	Poisson.		Lesavourey.
De Chivré.	Letellier.	Godan.	Lemoyne.	Pézeril.
9,676 habitants (22 communes).				
Lemor.	Mauger.	*Gohin.*	Gouhier.	Houet.
Dufresne.	Birette.	Leconte.		Dupont.
Groult.	Quesnel.	Caillebotte.		Leroux.
Leconte.	Legoupil.	Guérin.	Simon.	Osmond.
Belliard.	Bertaux.	Vrac.		Lépine.
Lecacheux.	Lebreton.	Durel.		Mahaut.
Lepron de la Fossardière.	Blestel.	Dossier ; Leroy.	Poincheval.	Tiphaine.
Lelaidier.	Touraine.	Gardye.	Leverdier.	Chaignon.
Folliot.	Villard.	Hasley.		Bezard.
Macé.	Desquesnes.	Levallois.		Bonnel.
Mouchel.	Navet.	Levallois.		Bosquet.
Renouf.	Duval.	Martin.	Bigard.	Moulin.
Leboulanger.	Hamel.	Morisset.		Pinel.
Du Mesnildot.	Lelong.	Delacour.	Blaisot.	Lequertier.
Mariette.	Fortin.	Lecanu.		
Le Goupil.	James.	Villain dit Marais.	Liot.	Lucas.
Rolland.	Enault.	Saillard.	Thomelin.	Durand.
De Moré de Pontgibaud (le Cte) ✻.	Lemétais.	Couillard.	Adam.	Barbé, Dupré, sœur Marie.
Dubosq (Charles).	Duboscq (Jean).	Benoist.		Roulois.
Dupont.	Leridez.	Chasles.	*Réuni à St-Cyr.*	
Lemoigne du Taillis.	Bouchard.	Roulland.		Laurent.
Leroy.	Ferrand.	Ogé.		Bernard.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU : du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
CANTON DE QUETTEHOU ¶. Population :								
Quettehou	1436	1691	⊠	18326 77	65	70	16	»
Anneville-en-Saire	600	600	Barfleur.	9523 50	70	75	21	5
Aumeville-Lestre	217	244	Quettehou.	1870 75	60	64	13	6
Barfleur	1218	95	⊠	5031 75	74	79	25	9
Crasville	381	717	Quettehou.	5602 »	59	64	11	6
La Pernelle	452	715	*Idem.*	5821 50	69	74	20	4
Le Vicel	365	474	Le Vast.	3198 75	71	75	21	5
Montfarville	1313	517	Barfleur.	10737 74	73	77	24	8
Morsalines	390	365	Quettehou.	3668 50	63	68	15	3
Octeville-la-Venelle	543	686	*Idem.*	5592 50	58	63	11	7
Réville	1740	1064	St-Vaast-la-Hougue.	15385 »	71	76	22	7
Sainte-Geneviève	567	495	Barfleur.	8933 42	74	78	24	8
Saint-Vaast	3664	630	⊠	30048 64	68	73	19	3
Teurthéville-Bocage	1272	2146	Le Vast.	17163 78	65	68	12	7
Valcanville	863	645	*Idem.*	9131 34	73	74	20	7
Videcosville	145	251	Quettehou.	1532 50	59	65	12	7
CANTON DE SAINTE-MÈRE-EGLISE ¶. Population :								
Sainte-Mère-Eglise	1474	1770	⊠	24798 77	41	47	17	»
Amfreville	726	1010	Ste-Mère-Eglise.	8706 75	47	44	16	6
Angoville-au-Plain	96	565	*Idem.*	5091 50	34	40	26	9
Audouville-la-Hubert	210	640	*Idem.*	6143 »	42	48	24	6
Beuzeville-au-Plain	86	204	*Idem.*	2495 »	45	50	19	3
Beuzeville-la-Bastille	301	433	Pont-l'Abbé-Picau-(ville).	4319 »	46	39	21	8
Blosville	368	422	Ste-Mère-Eglise.	4543 17	37	42	21	4
Boutteville	160	182	*Idem.*	2408 »	41	44	24	7
Brucheville	274	1139	*Idem.*	11720 75	43	45	27	10
Carquebut	480	825	*Idem.*	10104 25	42	46	22	5
Chef-du-Pont	368	376	*Idem.*	4396 50	41	44	20	3
Ecoqueneauville	178	352	*Idem.*	3489 »	41	47	20	3
Foucarville	263	505	*Idem.*	5828 »	47	52	19	7
Gourbesville	371	816	*Idem.*	6809 25	52	44	15	8
Hiesville	126	403	*Idem.*	4755 25	38	43	23	7
Houesville	345	499	*Idem.*	4179 »	35	40	24	7
Liesville	327	618	*Idem.*	4044 »	36	43	28	11
Neuville-au-Plain	255	470	*Idem.*	4066 »	44	34	15	3
Picauville	2555	1906	⊠	25979 91	47	41	18	10
Ravenoville	639	1167	Ste-Mère-Eglise.	10070 08	48	54	17	7
St-Germain-de-Varreville	292	583	*Idem.*	5583 »	46	51	19	7
Saint-Martin-de-Varreville	414	836	*Idem.*	7052 »	46	51	21	9
Sainte-Marie-du-Mont	1314	2797	*Idem.*	24327 73	38	44	26	9
Sebeville	99	288	*Idem.*	2929 50	38	44	22	5
Turqueville	298	520	*Idem.*	5696 50	43	49	21	4
Vierville	77	376	*Idem.*	3396 »	36	41	27	10

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
15,155 habitants (16 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Duclouet.	Caen.	*Lenoir.*	Mahieu.	Farry.
Du Mesnildot.	Onfroy.	Hamel.	Michel.	Lemarinel.
Viel.	Chisland.	Havel.		Godard.
Dalidan.	Hay.	Regnault.	Hurel.	Pascal.
Creuly.	Capon.	Larose ; Forget.		Layne, sr Ste-Rosalie
Hamel.	Lapierre.	Gouellain.	Lecanu.	Legrand.
Vte Le Marois.	Barraux.	Savary.	Renouf.	Lesigne.
Debrix.	Lebaron.	Goutière.	Enquebec.	Bretel.
Typhaigne.	Hamel.	Thin.	Dusignet.	Rondel.
Leconte.	Folliot.	Leroulley.	Lecanu.	Maupas.
Lescroel-Desprès.	Lefauconnier.	Leroy.	Auvray.	Maigné.
Marois.	Pesuel.	Quentin.	Drouet.	Lesaulnier.
Hamelin.	Bonamy-Asselin.	*Jouenne.*	Baudry.	Picot.
Magdeleine le Tailly	Rouxel.	Mangon.	Eury.	Suzanne.
Autouard.	Danneville.	Delacour.	Vimont.	Luce.
Godefroy.	Delisle.	Legruel.	Leconte.	Ledézert.
12,006 habitants (26 communes).				
Hays.	Viel.	*Gautier.*	Enguebec.	Tetrel.
Besnard.	Alexandre.	Dufresne ; Pezet.	Letourneur.	Dubois.
Bordel.	Truffert.	Bléhou.		Lemichelet.
Brohier.	Henry.	Josse.		Bérard.
Barbey.	Mouton.	Durand.	*Réuni à St-Germain-de-Var.*	
De Beaufort.	Pontis.	Pagny.	Cariot.	Hérouard.
Fiquet.	Caillemer.	Villette.	Suzanne.	Hulmer.
Lecauf.	Leloup.	Ribet.		Messent.
Le Jolis de Villiers	Pottier.	Roublot.		Legros.
Lécuyer.	Jeanne.	Gambillon.	Thiébot.	Lefèvre.
Nicolle.	Gouilhet.	Viel.	Roualle.	Houssin.
Compère.	Boëtard.	Bellot.		Nicolle.
Lefèvre.	Marie des Manneteaux.	Joly.	*Réuni à St-Germain-de-Var.*	
Bouffard.	Levavasseur.	Lenoir.	Le Charpentier.	Girard.
Corbin des Manneteaux.	Desplanques.	Diesnis.		Lucas.
Frigoult de Lisville	Lecuyer.	Leduc.		Perrodin.
Larue.	Pepin.	Leterrier.	N.	Tirel.
Barbe.	Rabé.	Halley.	N.	Bernard.
Le Gruel.	Lavavasseur.	Godefroy ; Sebline.	Lebedel.	Gauthier.
Lesénécal.	Masson.	Lequertier.	Lemoigne.	Lurienne.
De la Gonnivière.	Huet.	Hamel.	Lucas.	Guérin.
Bertot.	Mauger.	Hamel.	Lechevalier.	Leconte.
Prémont.	Lesénécal.	Lecaplain.	Eudine.	Brunet.
Carel.	Larose.	Gautier.	*Réuni à Blosville*	
Maillard.	Morel.	Belliard.	Lahaye.	Datin.
Levert.	Allain.	Lefresne.	*Réuni à Angoville.*	

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU			
					du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
CANTON DE SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE ¶. Population :								
St-Sauveur-le-Vic. ⛪...	2542	3523	⊠	28988 32	55	39	15	»
Besneville.....	1086	1825	St-Sauveur-le-Victe.	10901 75	62	36	23	8
Binisville.....	477	298	*Idem.*	2201 25	54	47	10	6
Catteville.....	206	456	*Idem.*	2780 75	61	35	19	4
Colomby.....	730	1116	Valognes.	9955 25	57	48	»	9
Crosville.....	193	406	St-Sauveur-le-Victe.	3302 »	52	43	18	5
Etienville.....	643	738	Pont-Labbé (Picauville)	6731 »	40	40	16	8
Golleville.....	381	646	St-Sauveur-le-Victe.	5475 75	61	49	11	7
Hautteville.....	215	422	*Idem.*	3065 »	54	46	11	7
La Bonneville.....	383	631	*Idem.*	5092 50	50	42	14	7
Les Moitiers-en-Bauptois..	474	776	Pont-Labbé (Picauville)	5413 75	49	37	19	11
Néhou.....	1877	3742	St-Sauveur-le-Victe.	19826 15	59	49	15	7
Neuville-en-Beaumont..	142	168	*Idem.*	1432 50	64	33	22	7
Orglandes.....	616	926	*Idem.*	9692 »	53	44	10	8
Rauville-la-Place.....	832	1188	*Idem.*	10467 20	54	41	16	3
Reigneville.....	73	227	*Idem.*	1063 »	52	49	13	7
Sainte-Colombe.....	300	499	*Idem.*	3564 75	58	44	13	6
Taillepied.....	138	214	*Idem.*	1499 67	61	44	26	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
11,008 habitants (18 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMmes
Foubert.	Jacqueline; Bataille.	*Avice;* Aubert; Levaché.	Becquet.	Saliot et Legendre
Levast.	Leloup.	Moulin.	Truffert.	Lecerf.
Obé.	Josse.	Larsonneur.	*Réuni à Hautievil.*	
Cousin.	Langlois.	Hébert.		Marie.
Le Pelley de la Houssairie.	Lebarbenchon.	Leclère.	Jeanne.	Baudin.
Hamel.	Burnouf.	Frétel.		Lamperière.
Josset.	Lavavasseur.	Vallognes.	Roulland.	Garnier.
De la Bretonnière	Michel.	Calvy.	Pillet.	Guénier.
Abaquesné de Parfouru.	Picquenot.	Fras.	Guilbert.	Folliot.
Lecler.	Baudouin.	Adelée.	Lesage.	Beillard.
André.	Cottin.	Boscher.	Manger.	Mottin.
Papillon.	Blandamour.	Destrés; Marguerite	Legoupil; Troude	Fleury.
Falaise.	Renouard.	Bréard.		Hérouard.
Dorléans.	Le François.	Marguerié.	Courtois.	Marguerie.
Gamas.	Fleury.	Mariette.	Mariette.	Thomine.
Leroux.	Burguet.		*Réuni à Orgiandes*	
Picquenot.	Coupey.	Lerosey.	Lesigne.	Vaultier.
Couppey.	Lebiez.	Voutier.		Bouillet.

POLICE GÉNÉRALE.

Commissaires de police.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.—MM. Diacre, commissaire de police, à Saint-Lo ; Glémarec, *id.*, à Carentan.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.—MM. Lebeuf, commissaire de police, à Avranches ; Boulestein, *id.*, à Granville ; Millon, commissaire spécial de police, chargé de la surveillance du port ; Roucel, inspecteur spécial de police sur les chemins de fer de l'Ouest, à Granville ; Pons, *id.*, à Pontorson ; Didion, *id.*, à Villedieu.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.—MM. Richard, commissaire central de police, à Cherbourg ; Hanus et Franco, commissaires de police, à Cherbourg ; Humbert, commissaire spécial de police des chemins de fer de l'Ouest et du port, à la résidence de Cherbourg ; Bandon d'Issoncourt et Sainton, inspecteurs spéciaux de police sur les chemins de fer de l'Ouest à Cherbourg.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.—M. Pillet, commissaire de police, à Coutances.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.—MM. N., commissaire de police, à Mortain ; Cazenave, *id.*, à Saint-Hilaire-du-Harcouët.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.—MM. Mouroux, commissaire de police, à Valognes ; Arrachard, *id.*, à Portbail.

ORDRE JUDICIAIRE.

COUR D'APPEL DE CAEN.

M. Edmond Olivier O✻, premier président ; M. Delise, procureur général.

TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE.

La Cour d'assises de la Manche siége à Coutances, sous la présidence d'un Conseiller à la Cour d'appel de Caen ; elle tient au moins quatre sessions par an ; l'ouverture de chacune de ces sessions est ordinairement fixée au commencement des mois de *mars, juin, septembre* et *décembre*.

TRIBUNAL CIVIL SÉANT A SAINT-LO.

Audiences : *mardi*, police correctionnelle ; — *mercredi*, rapports, affaires venant à bref délai ; — *jeudi* et *vendredi*, affaires du rôle, suivant la fixation ; — *samedi*, affaires de prompte expédition, publications et ventes.

PRÉSIDENT.—M. Duhamel ✻.
JUGES.—MM. Lemonnier de Gouville, *juge d'instruction*; Fleury, Paillard-Fernel; Paris, *juge honoraire.*
JUGES SUPPLÉANTS.—MM. Lecampion, Bellencontre.
PARQUET.—MM. Théry, *procureur de la République*; Pignard-Dudezert, *substitut.*
GREFFE.—MM. Adeline, *greffier*; Kerver, Dudouy, Aubraye, Le Guélinel, *commis greffiers.*
AVOCATS.—MM. Dieu-Labrasserie, Legohier de Précaire, Denis, Gohier, Douchin, Dieu, *bâtonnier*; Aumont, Roquière, Boucley.
Stagiaire.—Enguehard.
AVOUÉS.—MM. Dussaux, Mirey, Voisin, *syndic*; Simon aîné, Simon (Adolphe), *secrétaire*; Lehieulle, *président*; Lemasson, Pottier, *rapporteur.*
HUISSIERS.—*Audienciers* : MM. Boscher, *syndic*; Létot, *trésorier*; Aubril, Ecolasse, *secrétaire.*—*Tribunal de commerce* : MM. Gautier, *rapporteur*; Thiéry.—*Justice de paix* : M. Sanson jeune.
Huissiers résidant à Saint-Lo : MM. Lemasurier, Cardin, Lucas, Sanson aîné, N., N.
Huissiers résidant dans l'arrondissement : MM. Marguerite, à Saint-Clair; Fauvel, à Cerisy-la-Forêt; Huet, à Canisy; Letourneur, Biard, à Carentan; Marcout, à Saint-Jean-de-Daye; Barbier, à Marigny; Terry, Genvrin, à Percy; Pezeril, Sinel, à Torigni-sur-Vire; Lohier, Voisin, à Tessy-sur-Vire.
Assistance judiciaire.—MM. Galliot, vice-président du Conseil de Préfecture, *président*; Dieu-Labrasserie, avocat, Lebas, ancien avoué, Couëtoux, conservateur des hypothèques et Noël, ancien notaire, Adeline, *secrétaire.*

Tribunal de commerce de Saint-Lo.

Audiences le *mardi*, à 2 heures de l'après-midi.

PRÉSIDENT.—M. Derbois.
JUGES.—MM. Dyvrande fils, Lescot et Tariel.
JUGES SUPPLÉANTS.—MM. Bosq et Dary.
GREFFE.—M. Frémin, *greffier.*
Il n'y a pas d'agréés; ce sont les avocats et les avoués qui défendent.

Tribunal civil séant à Avranches.

Audiences : *mercredi*, police correctionnelle;—*jeudi* et *vendredi*, affaires civiles; — *samedi*, affaires urgentes sur requête, rapports, référés et adjudications.

PRÉSIDENT.—M. Le Moine des Mares ✻.
JUGES.—MM. Lance, *juge d'instruction*; Deschamps, *juge*; Rioult de Montbray et Sanson ✻, *juges honoraires.*
PARQUET.—MM. Lahougue, *procureur de la République*; Dadin, *substitut.*
GREFFE.—MM. Bameule, *greffier*; Leroy et Rélet, *commis greffiers.*
AVOCATS.—MM. Fontaine, Delouche, *bâtonnier*; Barenton, Bataille, Simon, Carnet, Ygouf, Bouvattier, *secrétaire.*

Avoués.—MM. Hurel, *rapporteur*; Barbé, *secrétaire*; Fontaine-Laporte, Levavasseur, *syndic*; Lepaulmier, Hingan, *président*; Tesnière, Lemardeley.

Huissiers. — *Audienciers* : MM. Lemardeley, Guérin, *trésorier*; Pottier, Lemasle, Cassin.

Huissiers résidant à Avranches : MM. Jacques, *syndic*; Laîné, *secrétaire*.

Huissiers résidant dans l'arrondissement : MM. Bidois, Helleu, à Brécey; Blanchet, Abraham, à Ducey; Barré, Ruel-Lacavée, Heneux, et Domin, à Granville; Avril et Geoffroy, à la Haye-Pesnel; Enguehard et Guichard, à Pontorson; Poisnel, Patrix, à Saint-James; Le Bedel, Le Fresne, à Sartilly; Loyer, Béatrix, *rapporteur*; Leroux, à Villedieu.

Assistance judiciaire.—MM. Le Marchand, sous-préfet, *président*; Vimont, receveur de l'enregistrement; Piel-Desruisseaux, ancien notaire; Bataille, avocat; Lemardeley, avoué; Bameule, *secrétaire*.

Tribunal de commerce de Granville.

Le ressort de ce tribunal embrasse tout l'arrondissement d'Avranches.
Audiences le *jeudi*.

Président. —M. Toupet.

Juges.—MM. Beust fils, Trocheris (Olivier), Quernel.

Juges suppléants.—MM. Riotteau, Dior.

Greffier.—M. Guillot.

Il n'y a pas d'agréés; MM. Louvel, Tencé et Chesnais, avocats, Cambernon, Guillot, défendent habituellement.

Tribunal civil séant à Cherbourg.

Audiences : *lundi*, affaires correctionnelles;—*mardi* et *mercredi*, affaires civiles; —*jeudi*, adjudications.

Président.—M. Brière de Mondétour ✻; Asselin ✻, *président honoraire*.

Juges.—MM. Jaubert, *juge d'instruction*; Fuzellier, Fanet.

Juges suppléants.—MM. Boullement-d'Ingremard, Guezet-Ducoudray, N...

Parquet.—MM. Hoffmann, *procureur de la République*; Dagallier, *substitut*.

Greffe.—MM. Noyon, *greffier*; Desvaux, Mahaut, *commis greffiers*.

Avocats. — MM. Foulon, *bâtonnier*; Eugène Vrac, Lechevalier, Boullement-d'Ingremard, Favier, Lefrançois, Alix, Ernest Vrac, Lemoigne.

Avoués.—MM. Leblond, Chevrel, *secrétaire*; Orry, *syndic*; Martin-Martignière, Brière, *président*.

Huissiers. — *Audienciers* : MM. Mabire, Auvray, Lecarpentier, *syndic*; Folliot.

Tribunal de commerce : MM. Agnès et Robine.

Justice de paix : M. Duval.

Huissiers résidant dans l'arrondissement : MM. Hochet, à Omonville-la-Rogue; Léger, aux Pieux; Jean, Lebrequier, à Saint-Pierre-Eglise; Lucas, à Octeville.

Assistance judiciaire (séance le premier vendredi de chaque mois).

—MM. De Bray, sous-préfet; Perrotte, ancien greffier; Bergeron, conservateur des hypothèques, *président*; Le François, avocat; Chevrel, avoué; Noyon, greffier, *secrétaire*.

Tribunal de commerce de Cherbourg.

Audiences le *vendredi*.

PRÉSIDENT.—M Dumont (Louis).
JUGES.—MM. Ed. Mahieu, Canoville, Lucas, Salley.
JUGES SUPPLÉANTS.—MM. Menut, Th. Fenard, Bayard, Hainneville.
GREFFE.—M. Orry.
COMMIS-GREFFIER.—M. Mahaut.

Tribunal civil séant à Coutances.

PRÉSIDENT.—M. Bigard ; M. Blouet ✻, *président honoraire*.
VICE-PRÉSIDENT.—M. Vimond.
JUGES.—MM. Leloup (Richard), Faure-Beaulieu, Laigneau, *juge d'instruction*; Dalmberg et Lefaverais.
JUGES SUPPLÉANTS.—MM. Viel, N..., N...
PARQUET.—MM. Lerebours-Pigeonnière, *procureur de la République*; Rabec, Duchesne de la Sicotière, *substituts*.
GREFFE.—MM. Duchemin, *greffier*; Le Monnyer et Corbin, *commis-greffiers*.

PREMIÈRE CHAMBRE.—Audiences : *lundi*, *mardi* et *mercredi*, affaires civiles; — *jeudi*, affaires sur rapports; — *lundi*, audience des criées.
PRÉSIDENT.—M. Bigard.
JUGES.—MM. Leloup (Richard), Laigneau, Lefaverais.
JUGES SUPPLÉANTS.—N..., N...

DEUXIÈME CHAMBRE.—Audiences : *mercredi*, affaires civiles sur rapports ; — *jeudi* et *samedi*, affaires correctionnelles; — *vendredi*, affaires civiles sur plaidoieries.
VICE-PRÉSIDENT.—M. Vimond.
JUGES.—MM. Faure-Beaulieu et Dalmberg.
JUGES SUPPLÉANTS.—MM. Viel, N...
AVOCATS.—MM. Lecordier, Leterrier, Barbier, *bâtonnier*; Delcung, Guidon, Marie (Adolphe), Dubreul, Sarot, *secrétaire*; Dudouyt, Duperrouzel, Chevalier, Scelle, Dubost, Hurel.
Stagiaires.—MM. Michau, Lemontois-Duprey.
AVOUÉS.—MM. Leloutre (Victor), *président*; Blanchet, Jourdan, Mahé, Leloutre (Jules), *syndic*; Ozouet, *secrétaire*; Delauney, *rapporteur*.
HUISSIERS.—*Audienciers* : MM. Pican, *syndic*; Ledentu, Gauchard, *trésorier*; Challe, Lenoir, Laîné.
Tribunal de commerce.—MM. Dingouville, Voisin.
Huissiers résidant à Coutances.—MM. Néel, N...
Huissiers résidant dans l'arrondissement.—MM. Harel, à Bréhal; Nicole, à Cérences; Hodey, Duchemin, à Cerisy-la-Salle; Legouix, à Hambye; Mabire, Vallet, à Gavray; Billard, Aubert, à la Haye-du-Puits; Gancel, à Prétot; Navarre, à Lessay; N..., à Gratot; Duplessis, à Quettreville; Leguelinel, *rapporteur*; Desplanques, Lefranc, à Périers; Lerouge, à Saint-Sauveur-Lendelin, *secrétaire*.
Assistance judiciaire.—MM. le baron d'Orgeval, sous-préfet, *pré-*

sident; Roberge, *vice-président*; Dudouyt, avocat; Leloutre (Jules), Robin-Prévallée, receveur de l'enregistrement; Duchemin, *secrétaire*.

Tribunal de commerce de Coutances.

Audiences le *samedi*, à 10 heures du matin.

PRÉSIDENT.—M. Daireaux.
JUGES.—MM. Ygouf, Harel, Drieu-Larochelle.
Il n'y a pas d'agréés.

Tribunal civil séant à Mortain.

Cet arrondissement n'a point de juridiction consulaire; c'est le Tribunal de 1re instance qui juge les affaires commerciales.—Audiences : *lundi* et *mardi*, travaux divers en chambre du conseil; — *mercredi*, affaires urgentes; — *jeudi* et *vendredi*, affaires civiles; — *samedi*, police correctionnelle et affaires commerciales.

PRÉSIDENT.—MM. Quesnel; Demezange de Saint-André, *président honoraire*.
JUGES.—MM. Gérard, *juge d'instruction*; Pellerin, *juge*; de Hauteville, *juge honoraire*.
JUGES SUPPLÉANTS.—MM. Queslier, Tessier.
PARQUET.—MM. Frochon, *procureur de la République*; Nicolas, *substitut*.
GREFFE.—MM. Hervieu, *greffier*; Viel, Legeay, *commis-greffiers*.
AVOCATS.—MM. Helland, de Marseul, Thomas, Lecrecq, Champs, Restoux, Josset.
Stagiaires.—MM. Millet, Ozouf, Queslier, Clouars.
AVOUÉS.—MM. Amand, *président*; Poullain, *syndic*; Théot, *rapporteur*; Lesoudier, *secrétaire*; Vautier, Bunel.
HUISSIERS.—*Audienciers* : MM. Norgeot, *syndic*; Lahuppe, *trésorier*; Le Jemble, résidant à Mortain.
Huissiers résidant à Mortain : M. Martin.
Huissiers résidant dans l'arrondissement : MM. Poupinet, Breillot, *secrétaire*, à Barenton; Hamel, à Isigny; Bachelot, à Saint-Hilaire-du-Harcouët; Costard, à Juvigny; Gasnier-Hautteville, à Saint-Pois; Legrandois, *rapporteur*, et Gallouin, à Sourdeval; Joubin, au Teilleul; Le Bouc-Laforest, à Saint-Hilaire-du-Harcouët.
Assistance judiciaire.—MM. Poullain, ancien avoué, *président*; Demezange, sous-préfet; Dary, receveur de l'enregistrement; Helland, avocat; Hervieu, *secrétaire*.

Tribunal civil séant à Valognes.

L'arrondissement n'a point de juridiction commerciale : c'est le Tribunal de 1re instance qui juge les affaires de cette nature.—Audiences : *mardi*, affaires de commerce, d'expédition, d'adjudication; — *mercredi* et *jeudi*, affaires du rôle général; — *vendredi*, police correctionnelle; — *samedi*, rapports en toute matière; jugements en chambre du Conseil.

PRÉSIDENT.—M. Gallemand.
JUGES.—MM. Mabire, *juges d'instruction*; Ernault d'Orval, Villault-Duchesnois, *juges*.
JUGES SUPPLÉANTS.—MM. Leclerc, Costard.

PARQUET.—MM. Bouvattier, *procureur de la République*; de la Fortinière, *substitut*.

GREFFE.—MM. Guimond, *greffier*; Lemétais et Hamel, *commis-greffiers*.

AVOCATS.—MM. Daireaux, Rouland, Leclerc, *bâtonnier*; Foulon, Lecaudey, Lecacheux, Lesachey.

AVOUÉS.—MM. Campain, *président*; Bitot, *rapporteur*; Pergeaux, Brafin, Pézeril, *secrétaire-trésorier*; Hémon, Le Cannellier, *syndic*.

HUISSIERS.—*Audienciers* : MM. Lendormy, *syndic-président*; Lepetit, *secrétaire*; Boulhreuil et Liot,

Huissiers résidant à Valognes.—MM. Couillard, N..., *trésorier*; Tardif.

Huissiers résidant dans l'arrondissement.—MM. Lemarquand, à Barneville; Renouf, à Portbail; Anthouard, à Bricquebec; Lechartier, à Bricquebec; Meudret et Butel, à Sainte-Mère-Eglise; Morin, à Picauville; Turgis, Burnouf, à Montebourg; Lamache, à Quettehou; Ragonde, à Saint-Vaast; Fossey, N..., à Saint-Sauveur-le-Vicomte, *rapporteur*.

Assistance judiciaire. — MM. Leledy, ancien avoué, *président*; Valembourg, sous-préfet; Guillemin, receveur de l'enregistrement; Daireaux, avocat; Oury, notaire; Guimont, *secrétaire*.

JUSTICES DE PAIX.

Noms des Juges de paix, des Suppléants et des Greffiers.

CANTONS.	JUGES DE PAIX.	SUPPLÉANTS.	GREFFIERS.
	Arrondissement de Saint-Lo.		
	MM.	MM.	MM.
Saint-Lo	Porquet	Gohier, Dieu	Lemonnier.
Canisy	Leturc	Lefèvre, Leconte	Dufour.
Carentan	Hamelin	Gouville, Lenoël	Legrand.
Marigny	Lechevallier	Niobey, Gosset	N...
Percy	Poret-Lacouture.	Daniel, Sévaux	Lemaigre.
Saint-Clair	Delacour	Letellier, Madeleine	Levard.
St-Jean-de-Daye.	Lemarquand	Vaultier, Tricard	Godard.
Tessy-sur-Vire	Payen de la Garanderie	Gohier, Charles	Ozenne.
Torigni-sur-Vire.	Duval-Duperron.	Bédouin, Prée	James.
	Arrondissement d'Avranches.		
	MM.	MM.	MM.
Avranches	Godin	Fontaine, Bataille	N.
Brécey	Rondel	Lefèvre, Lanos	Piel.
Ducey	Heudeline	Juin-Duponcel, N	Dubreuil.
Granville	Labarre	Louvel, Dairou	Lainé.
La Haye-Pesnel.	Morin	Nelet, N	Fontaine.
Saint-James	Dutheil	Chevallier, N	Ladvoué.
Pontorson	Cadet	Loyer, Boutey	Goron.
Sartilly	Fresnel	Beunerie	Lebasle.
Villedieu	Guérin	Michel de Lépiney, Pigeon	Huard.

CANTONS.	JUGES DE PAIX.	SUPPLÉANTS.	GREFFIERS.
	Arrondissement de Cherbourg.		
	MM.	MM.	MM.
Cherbourg.....	Questin	Foulon, Chevrel.....	Leflambe.
Beaumont.....	Dameurette	Folliot et Fatome	Millet.
Octeville.....	Marais.....	Pouillat, Lemarquaud...	Porée.
Les Pieux.....	Madelaine.....	Folliot-d'Argence, Le-quiérié des Rosiers ...	Hilaire (Félix)
St-Pierre-Eglise..	Auvray.....	Michel et Lebas.....	Garnier.
	Arrondissement de Coutances.		
	MM.	MM.	MM.
Coutances.....	Danguy.....	V. Leloutre, Scelle.....	Noël.
Bréhal.....	Porée.....	Allain, Maheut.....	Pichard.
Cerisy-la-Salle...	Hébert.....	Lechevalier, Jehenne....	Piel.
Gavray.....	Ernest Leroux...	Lechevalier, Niobey....	Leconte.
La Haye-du-Puits	Bouillon	Moitier, Levêque.....	Lecluze.
Montmart.-s.-M	Lenoel.....	Dupray, Vray.....	Campain.
Lessay.....	Couraye.....	Cuillard, Lemaresquier..	Foucher.
Périers.....	Michau	Lecaudey — Matmeville, Lecrosnier	Villedieu.
St-Malo-de-la-L .	Lair.....	Chapel, Niobey.....	Vigot.
St-Sauv-Lend ..	Grandin	Depériers-Lavallée. Bois....	Guénon.
	Arrondissement de Mortain.		
	MM.	MM.	MM.
Mortain.....	Leteinturier-Laprise	Poullain.....	Debraize.
Barenton.....	Quesnel.....	Postel.....	Guytard.
St-Hilaire-du-H .	Coispellier	Millet, Poret.....	Moutdher.
Isigny.....	Heuzé.....	Lebougre, Jouenne.....	Davalis.
Juvigny.....	Gesbert.....	Taborel, Pasturel.....	Petitpas.
Saint-Pois.....	Laurent.....	Lemardeley, N....	Danjou.
Sourdeval-la-B ..	Leprovost.....	Lorier, Vaullegard.....	Picard.
Le Teilleul	Laloucl.....	Renault, Rouelle.....	Coupel.
	Arrondissement de Valognes.		
	MM.	MM.	MM.
Barneville.....	De Gournay....	Renouf, notaire à Portbail...	Equillebecq.
Bricquebec.....	Viel.....	N.....	Lerouvillois.
Montebourg.....	Lecouturier.....	Frigot.....	Lemarinel.
Quettehou.....	Hamelin	Duclouet.....	Laurent.
Ste-Mère-Eglise .	Cirou.....	N.....	Carbonnel.
St-Sauv. le-Vic^te.	Delisle.....	Lesachey, Tirel.....	Roblot.
Valognes.....	Sanson	Daireaux	Simon.

NOTAIRES.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.—MM. Guillemin, Criquet, Lehérissey

secrétaire, à Saint-Lo; Girard, à Cerisy-la-Forêt; Gervaise, *rapporteur*, à Domjean; Courois, à Saint-Jean-de-Daye; Dufour, à Pont-Hébert; Rozey, Ingoult, à Carentan; Leconte, à Canisy; De la Rue, à Marigny; Denis, Hédouin, à Torigni-sur-Vire; Lebas, *rapporteur*, à Tessy-sur-Vire; Blouet, à Percy; Quillier, à la Chapelle-Enjuger; Regnault, *syndic*, à Montbray; Lechevalier, à Saint-Samson-de-Bonfossé; Gancel, à Saint-Clair.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.—MM. Le Conte-La Prairie, Jourdan, à Avranches, *secrétaire*; Barbé (Jules), Denis-Thieudière, à Brécey; Baron, Desfeux, à Ducey, *membre de la chambre*; Dairon, *président*; Taurines, Lamort, à Granville; Fontaine, Jouenne, à la Haye-Pesnel; Loyer, Barbé (Alphonse), à Pontorson, *syndic*; Chevalier, *rapporteur*; Geffroy, à Saint-James, *trésorier*; Dairou (Alex.), Lemoine-Lechesnay, à Sartilly; Rachine, Lefebure, à Villedieu, *membre de la chambre*.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.—MM. Mabire, aux Pieux, Ozendem, Le Bourgeois, aux Pieux, *doyen*; Le Bouteiller, à Cherbourg, *secrétaire*; Delaporte, Gosse et Druet, à Cherbourg; Goulhot, à Octeville, *rapporteur*; Pouillat, à Tourlaville, *trésorier*; Le Bailly, aux Pieux, *syndic*; Olivier, à Sainte-Croix-Hague; Hamel et Leveillé, à Saint-Pierre-Eglise.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.—MM. Saillard, Angot, Poulain, à Coutances, *secrétaire*; Delille fils, à Bréhal; Mahent, à Cérences; Jehenne, à Cerisy-la-Salle; D. Desponts, à Roncey; Guernier, à Gavray; Fonnard, au Mesnil-Garnier; Cirou, à Hambye; Fauvel fils, à Lessay, *trésorier*; Baudoin, à Pirou; Dauvin, Godin, à la Haye-du-Puits; Brieuil, à Prétot; Lelièvre, à Montmartin-sur-Mer; Lemaresquier, à Quettreville, *syndic*; Lecrosnier, *président*; Lair, à Périers; Niobey, Severie, à Blainville, *rapporteur*; Delalande, Saffray, à Saint-Sauveur-Lendelin.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.—MM. Vezard, Bazin, *secrétaire*; Le Bigot, à Mortain; Blin, Fiault, Besnard, à Barenton; Levesque, à Saint-Hilaire-du-Harcouët; Lebougre-Barbière, *président*; à Isigny; Cruchet, au Buat; Lechaptois, *rapporteur*; Poullain, à Juvigny; Datin, à Saint-Pois; Poisnel, à Coulouvray-Boisbenâtre; Rondel fils, Hardy, à Sourdeval, *trésorier*; Renault, au Teilleul; Colin, à Buais.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.—MM. Huet-Bienville, Costard, Oury, à Valognes; Bouchard, à Brix; Lesage, Hennequin, à Bricquebec; Lepelletier, Blandamour, à Montebourg; Lemarinel, Pain, à Saint-Sauveur-le-Vicomte; Duclouet, à Quettehou; Pannier-Lachaussée, à Saint-Vaast; Jourdan, à Barfleur; Félix, à Barneville; Renouf, à Portbail; Hairon-Desvaquants, à Sainte-Mère-Eglise; Leblond, à Pont-l'Abbé; Aubey, à Sainte-Marie-du-Mont.

ORDRE MILITAIRE.

14e Division,

Comprenant les départements d'Ille-et-Vilaine, du Morbihan, du Finistère, des Côtes-du-Nord, de la Mayenne et de la Manche.

M. DE SONIS, général de division, commandant; M. Boscals de Réals, chef d'escadron, aide-de-camp.

ÉTAT-MAJOR DE LA DIVISION.

MM. Bonssenard, lieutenant-colonel, chef d'état-major, Cartault, chef d'escadron; Chrétien, chef d'escadron; de Gibon, capitaine;

de Kersauson de Pennendreff, capitaine ; Béziers-Lafosse, capitaine ; Frotier de la Messelière, capitaine ; Héry, capitaine, secrétaire-archiviste.

5e SUBDIVISION.

ETAT-MAJOR.—*Général commandant*, M. DU MOULIN C✻.
Aide-de-Camp.—M. de Clédat, lieutenant au 47e de ligne.
INTENDANCE MILITAIRE. — *Adjoint de 1re classe de Cherbourg* : M. Worms ✻ ; sous-intendant de 2e classe, M. Lehouchu, à Saint-Lo.
Officiers d'administration des bureaux de l'intendance, M. Hatt, adjudant en 2e, à Cherbourg.
ETAT-MAJOR DES PLACES. — *Commandants de place*, MM. Courrech O✻, colonel, à Cherbourg ; Lejosne O✻, major de place ; de la Bretesche O✻, chef d'escadron à Granville.
Adjudants de place commandants des forts, MM. Guichard ✻, capitaine au fort de Querqueville, à Cherbourg ; Watremetz ✻, capitaine au fort des Flamands ; Carré ✻, capitaine au fort de l'île Pelée, à Cherbourg.
Adjudants de place, MM. Milet ✻ et Bainier ✻, capitaines ; Sendret, lieutenant secrétaire-archiviste, a Cherbourg.
Aumônier, M. Roïg dit de Bourdeville ✻, au fort de l'île Pelée.
ARTILLERIE.—*Directeur*, M. Hugon C✻, colonel, à Cherbourg.
Sous-Directeurs, M. Pinczon du Sel ✻, chef d'escadron à Cherbourg ; M. Petit O✻, chef d'escadron, à Granville.
Adjoints, M. Viala ✻, capitaine, à Cherbourg.
GÉNIE.—*Directeur des fortifications*, M. Petit C✻, colonel, à Cherbourg.
Chefs du génie, MM. Bourgeois O✻, lieutenant-colonel, à Cherbourg.
Chef de bataillon du génie, M. Michelet ✻, à Granville.
Capitaine du génie en 1er, M. Béral ✻, à Cherbourg.
Capitaine du génie en 2e, M. de Villèles, à Cherbourg.
RECRUTEMENT.— *Commandant du dépôt de la Manche*, M. Maignien O✻, chef de bataillon, à Saint-Lo.
Adjoint, M. Dubois ✻, capitaine, à Saint-Lo.
REMONTES GÉNÉRALES. — *Commandant du dépôt de Saint-Lo*, M. Becquet-Beaupré ✻, chef d'escadrons, à Saint-Lo.
Vétérinaire, M. Bonnet, vétérinaire en 1er, à Saint-Lo.
SERVICE DES SUBSISTANCES MILITAIRES. — *Officier comptable de 1re classe*, M. Gourdoux ✻, à Cherbourg.

GENDARMERIE.

16e LÉGION

Composée des compagnies d'Ille-et-Vilaine, de la Manche et de la Mayenne.

MM.	MM.
Petitjean ✻, lieutenant-colonel, à Rennes.	Clémencet ✻, capitaine à Cherbourg.
Bertrand de Laflotte ✻, chef d'escadron, à Saint-Lo.	Faure, capitaine, à Coutances.
Cochard ✻, capitaine, à Saint-Lo.	Ferté, sous-lieutenant, à Avranches.
Molière, lieutenant-trésorier, à St-Lo.	Baumes, lieutenant, à Mortain.
	Antoine ✻, lieutenant à Valognes.

Raymond, maréchal-des logis, adjoint au trésorier, à Saint-Lo MM (1).

Service des Brigades.

DÉSIGNATION ET RÉSIDENCE des BRICADES.	BRIGADES À CHEVAL de 6 hommes.	BRIGADES À CHEVAL de 5 hommes.	BRIGADES à pied de 5 hommes.	SOUS-OFFICIERS commandant les brigades.
Saint-Lo	1	»	»	MM. Cauquelin.
Idem	»	1	»	Jacqueline.
Idem	»	»	1	Saint-Laurent.
Carentan	»	1	»	Hombert MM.
La Périne	»	1	»	Bouvier.
Torigny-sur-Vire	»	1	»	Desprez.
Villebaudon	»	1	»	Clément.
Cerisy-la-Forêt	»	1	»	Dupont.
Marigny	»	1	»	Thumerelle.
Canisy	»	1	»	Mahaut.
Tessy-sur-Vire	»	»	1	Vincenot.
Cherbourg	»	1	»	Leprevost MM.
Idem	»	»	1	Lecaplain.
Les Pieux	»	»	1	Eude.
Saint-Pierre-Eglise	»	»	1	Mesnil.
Equeurdreville	»	»	1	Guinegault.
Beaumont	»	»	1	Horel MM.
Avranches	»	1	»	Martin.
Granville	»	1	»	Dorne.
Villedieu	»	1	»	Pitel.
Pontorson	»	1	»	Thomas.
Ducey	»	1	»	Mangin.
Sartilly	»	1	»	Jacquet.
Brécey	»	»	1	Daveney.
Saint-James	»	»	1	Leclerc.
La Haye-Pesnel	»	»	1	Jeanson.
Mortain	»	1	»	Leyx MM.
Saint-Hilaire-du-Harcoët	»	1	»	Beauzemont.
Sourdeval	»	1	»	Journée.
Juvigny	»	1	»	Odet.
Le Teilleul	»	1	»	Hurel.
Saint-Pois	»	»	1	Lerévérend.
Barenton	»	»	1	Barbedette.
Isigny	»	»	1	Ginod.
Coutances	»	1	»	Ingouf.
Idem	»	»	1	Cherrier.
Périers	»	1	»	Le Maigre.
Gavray	»	1	»	Diguet.
Bréhal	»	1	»	Aubert.
Lessay	»	1	»	Royer.
Cerisy-la-Salle	»	1	»	Lerossignol.
La Haye-du-Puits	»	1	»	Perrin.

(1) Les lettres MM indiquent les décorés de la Médaille militaire.

DÉSIGNATION ET RÉSIDENCE des BRIGADES.	BRIGADES À CHEVAL de 6 hommes.	BRIGADES À CHEVAL de 5 hommes.	BRIGADES À pied de 5 hommes.	SOUS-OFFICIERS commandant les brigades.
Agon	»	»	1	MM. Carlière Mm.
Montmartin-sur-Mer	»	»	1	Pinel.
Saint-Sauveur-Lendelin	»	»	1	Ragueneau.
Valognes	»	1	»	Bellin.
Sainte-Mère-Eglise	»	1	»	Lechevallier.
Saint-Sauveur-le-Vicomte	»	1	»	Letouzé.
Saint-Vaast	»	1	»	Desfeux.
Montebourg	»	1	»	Massonnet.
Portbail	»	»	1	Le Guelinel Mm.
Bricquebec	»	»	1	Lemaître.

MARINE.

Premier arrondissement maritime.

PRÉFECTURE MARITIME.

MM.

PENHOAT G. O. ✻, vice-amiral, préfet maritime.
Salmon C ✻, capitaine de vaisseau, 1er aide-de-camp.
Fiquet ✻, lieutenant de vaisseau, aide-de-camp.
De la Bonninière de Beaumont ✻, lieutenant de vaisssau, aide-de-camp.
Thiébot ✻, commissaire adjoint, chef du secrétariat.
D'Haranguier de Quincerot ✻, sous-commissaire, attaché au secrétariat.

MAJORITÉ GÉNÉRALE.—MM. Ducrest de Villeneuve C ✻, contre-amiral, major général ; Rieunier O ✻, capitaine de vaisseau, major ; Luce ✻, capitaine de frégate, aide-major ; Picot O ✻, Garnier et Aubry de la Noë, lieutenants de vaisseau, sous-aides majors ; Hanès ✻, lieutenant de vaisseau, chef du secrétariat ; Bodot O ✻, lieutenant de vaisseau, chargé de l'observatoire; Grandin ✻, lieutenant de vaisseau, chargé des archives; Jonnart ✻, capitaine de frégate, commissaire de la République, près le 1er Conseil de guerre permanent ; Fournier ✻, capitaine de frégate, inspecteur des sémaphores ; de Mornard ✻, lieutenant de vaisseau, commissaire de la République, près les Tribunaux maritimes ; Villemot ✻, lieutenant de vaisseau, rapporteur, près le 1er Conseil de guerre permanent.

MOUVEMENT DU PORT.—MM. Pierre C ✻, capitaine de vaisseau, directeur ; Guérin-Duvivier ✻ et de Fitz-James ✻, capitaines de frégates, sous-directeurs ; Boisnard ✻, Maisse ✻, Becqué ✻, Dorlodot des Essarts ✻, Ferrand de la Conté ✻ et Omnès, lieutenants de vaisseau.

MAJORITÉ DE LA FLOTTE.—MM. Conrad O ✻, capitaine de vaisseau, major de la flotte ; Délalun ✻, lieutenant de vaisseau, adjoint ; Arnault ✻, lieutenant de vaisseau, secrétaire.

DIVISION DES ÉQUIPAGES DE LA FLOTTE.—MM. Auger O ✻, capitaine de frégate, commandant ; Bonjour ✻, capitaine de frégate, commandant en second ; Godreuille ✻, lieutenant de vaisseau, trésorier ; de Cherval ✻, Piton, lieutenants de vaisseau, adjudants-majors ; Pigeard ✻, lieutenant de

vaisseau, capitaine d'habillement ; Salmon ✱, lieutenant de vaisseau, capitaine de casernement ; de Chapdelaine ✱, Boueil, Delaunay ✱, Martinant de Préneuf, Rendu ✱, Moye, Robert, Haltermann, lieutenants de vaisseau, capitaines de compagnie; Dugé de Bernonville O ✱, médecin principal.

GENDARMERIE.—MM. Loréal ✱, chef d'escadron, commandant ; Carbonnet, lieutenant trésorier; Levallois, lieutenant.

DIRECTION D'ARTILLERIE. — MM. Laurent O ✱, colonel, directeur ; Grasin-Leral ✱, lieutenant-colonel, sous-directeur; Denis ✱ et Groussard ✱, chefs d'escadron ; Quernel ✱ et Fournier ✱, capitaines en 1er; Vincent ✱, capitaine en résidence fixe.

ARTILLERIE. — 5e *compagnie d'ouvriers.*—MM. Dutoit, capitaine en 2e; Maucc ✱, lieutenant en 1er; Martin, sous-lieutenant.

ARTILLERIE.—25e *batterie.*—MM. Marnier ✱, capitaine en 1er; Kuncler, capitaine en 2e; Dières-Montplaisir, sous-lieutenant.

INFANTERIE. — *Etat-major.* — MM. Colomb C ✱, colonel ; Azan O ✱, lieutenant-colonel ; Bonnet O ✱, chefs de bataillon; Outré O ✱, major; Berlier ✱, Pernot ✱, Janelle ✱, capitaines adjudants-majors ; Cullard ✱, capitaine de tir ; Saudubray, capitaine-trésorier ; Compienne ✱, capitaine d'habillement ; Parcoot, lieutenant d'armement ; N., lieutenant adjoint au trésorier; Bigallet, lieutenant adjoint à l'habillement ; La Madeleine, sous-lieutenant, porte-drapeau ; Demoute ✱, médecin-major ; Bœuf et Bernard, médecins aides-majors.

1re *compagnie.*—MM. N.., capitaine ; Vener, lieutenant ; Ottomani, sous-lieutenant.

8e *compagnie.*—MM. Brouillard ✱, capitaine; Bigallet, sous-lieutenant.

10e *compagnie.*—MM. M..., capitaine ; Soyer, lieutenant ; Rozet, sous-lieutenant.

11e *compagnie.*—MM. Jolliet, capitaine; Arnault, lieutenant; Croquelois, sous-lieutenant.

12e *compagnie.*—MM. Martz, capitaine ; Leheu, lieutenant ; Chatelain, sous-lieutenant.

13e *compagnie.*—MM. André ✱, capitaine; Cottiaux, lieutenant; Thomas, sous lieutenant.

14e *compagnie.*—MM. Comeiras, capitaine; Lambert, lieutenant; Rozet, sous-lieutenant.

15e *compagnie.* — MM. Chalandre, capitaine ; Malézieux, lieutenant ; Triquet, sous-lieutenant.

16e *compagnie* —MM. Thomas, capitaine ; Bonnafont ✱, lieutenant; Authié, sous-lieutenant.

17e *compagnie.*—MM. Brazard, capitaine; Goullat, lieutenant ; Perard, sous-lieutenant.

18e *compagnie.*—MM Bartet, capitaine ; Guillemard, lieutenant; Pujol, sous-lieutenant.

19e *compagnie.*—MM. Pauvert ✱, capitaine ; Lebonner, lieutenant ; Devansay et Blavous, sous-lieutenant.

20e *compagnie.*—MM. Roux, capitaine ; Devon et Pierrefeu, sous-lieutenant.

21e *compagnie.*—MM. Rollin ✱, lieutenant; de la Tour et Pinchambly de la Charse, sous-lieutenants.

22e *compagnie.*—MM. Deperry ✱, capitaine ; Durouchoux, lieutenant ; Jacquart, sous-lieutenant.

23e *compagnie.*—MM. Daumain, capitaine; Pierron, lieutenant; Lariviére, sous-lieutenant.

24e *compagnie.*—MM. Giraud, capitaine; Crémazy, lieutenant; Lalanne, sous-lieutenant.

27e *compagnie.*—MM. Lefebvre, capitaine; Paillot, lieutenant; Joubert, sous-lieutenant.

43e *compagnie.*—MM. Gouin, capitaine; Cottard, lieutenant ; Bouvier, sous-lieutenant.

GÉNIE MARITIME.—MM. Moll C ✱, directeur des constructions navales; de Robert O ✱, de Roussel O ✱, Aurous O ✱, ingénieurs de 1re classe; Carlet ✱, ingénieur de 2e classe; de Gérando ✱, Eynaud ✱, Bertin ✱, Winhaye, Andrade et Desdouits, sous-ingénieurs de 1re et de 2e classe; Widmann, Finaz et Delattre, sous-ingénieurs de 3e classe.

Ecole d'application du génie maritime. — Sollier O ✱, directeur; Boden ✱, Lemaire ✱, professeurs.

COMMISSARIAT. — MM. Aubin O ✱, commissaire général; Chanceaulme O ✱, Le Poittevin O ✱, Robert de Rougemont, ✱ commissaires; Michelin ✱, Mondot ✱, commissaires-adjoints; Rondeau ✱, Raoult ✱, Avoine ✱, Le Touzé ✱, Faivre ✱, Joyau, Launay ✱, Mainot, Edet, Fenard et Guichon de Grandpont, sous-commissaires; Orange ✱, Le Jolis, Mesnage, Delamer ✱, Clément, Prigent, Adam ✱, Kerdoncuf, Henry, Le Gallois, Léveillé, Rossel, Gouet, Ledentu, Burgot, Vanrycke, Chauvet, Blanc, Barbaroux, Aube, Massoni, de la Ligerie, Leroux et Griffon, aides-commissaires.

TRAVAUX HYDRAULIQUES.—MM. Léonard, directeur; Jenner ✱, ingénieur ordinaire de 2e classe; Lestelle, ingénieur ordinaire de 3e classe.

INSPECTION.—MM. Gourjon O ✱, inspecteur en chef; Bouchet O ✱, Le Comte ✱, Reynaud ✱, inspecteurs; Douville ✱, Schmitt ✱, inspecteurs-adjoints.

SERVICE DE SANTÉ.—MM. Gourrier O ✱, président du conseil de santé; Richaud O ✱, médecins en chef; Vincent ✱, pharmacien principal, membres du conseil de santé; Hernault ✱, Princeau ✱, Ducret ✱, Mathis, Jean et Méry, médecins de 1re classe; Coste, Martin, Andrieu, Maurel, Hodoul, médecins de 2e classe; Egasse, pharmacien de 1re classe; Louvière, Prévot, pharmaciens de 3e classe.

SERVICE DES MANUTENTIONS.—MM. Le Sens ✱, chef de manutention principal; Le Courtois, sous-chef.

PERSONNEL ADMINISTRATIF DES DIRECTIONS DE TRAVAUX.—MM. Prevost ✱, agent administratif principal; Delaplace-Delange, Prouzat ✱, Morgant et Le Mignon, agents administratifs; Pierrot, Rouxel, Brisset, Morin, Desquesnes, Maurice, Bigot et Plantard, sous-agents administratifs.

COMPTABLES DU MATÉRIEL.—MM. Giot, agent comptable principal; Gosselin ✱, Cauvin, Jourdan, Chardine, Daniel et Le Pelley, agents comptables; Fontbonne, Coquard, Crouin, Maillard, Marthe et Doucet, sous-agents comptables.

TRÉSORIER DES INVALIDES —M. Le Boucher ✱.

ECOLE D'HYDROGRAPHIE.—M. Bornic ✱, professeur de 1re classe.

AUMONIERS.—MM. Martin ✱, Carnus ✱ et Néel.

BIBLIOTHÈQUES.—MM. Jaffrezi CO ✱, conservateur de la bibliothèque du port; Augier ✱, conservateur de la bibliothèque de l'hôpital.

MÉCANICIENS PRINCIPAUX.—MM. Tricard ✱ et N., mécaniciens principaux de 1re classe; Florentin ✱, mécanicien principal de 2e classe.

INSCRIPTION MARITIME.—*Quartier de Cherbourg.*—MM. Schmitt ✱, commissaire de l'inscription maritime; Leclère, syndic à Fermanville; Opron ✱, syndic à Cherbourg; Leclère, syndic à Omonville-la-Rogue; Letellier ✱, syndic à Diélette; Enet, syndic à Carteret.

Quartier de la Hougue.—MM. Petit, commissaire de l'inscription maritime; Du Laurens, trésorier des invalides; Chalette ✱, sous-commissaire administrateur du sous-quartier d'Isigny; Dubos, syndic à Grandcamp; Le Large, syndic à Isigny; Le Mallier, syndic à Barenton; Le Biez ✱, syndic à la Hougue; Lepart, syndic à Barfleur.

Deuxième arrondissement maritime.

QUARTIER DE GRANVILLE.—*Commissariat.*—MM. Trève ✱, commissaire adjoint de la marine, commissaire de l'inscription maritime à Granville; de la Fontaine, sous-commissaire, administrateur du sous-quartier de

Regnéville ; N..., aide commissaire; Perrotte, Fleury, Mallier, commis de 3e classe ; Langronne, Guimont et Porcher, commis de 4e classe.

Trésorerie des invalides.—MM. Marnier ✱, trésorier de 2e classe, à Granville ; A. Le Roy, préposé du trésorier à Regnéville.

Hydrographie.—M. Audic, professeur de 3e classe.

Inspection des pêches.—M. Lamusse, inspecteur à Granville.

Syndics des gens de mer.—MM. Labigne, à Granville; Artigue, à Regnéville; Buxe, à Avranches; Coubiun, à Coutances; Ermange, à Donville; Hennequin, à Genest; Porée, à Bricqueville; Le Coupé, à Saint-Pair; Lissot, à Blainville; Nicolle, à Agon; Lesage, à Carolles.

Gardes maritimes.—MM. Brierre, à Granville; Duperron, à Agon; Couraleau, à Courtils; Daniel, à Gouville; Jean (Emile), à Lingreville; Laney, à Champeaux; Durand, à Regnéville; Thiberge, à Saint-Léonard-de-Vains.

Gendarmerie maritime.—MM. Walter, Rolaud, à Granville ; Hilaire, à Regnéville.

PONTS ET CHAUSSÉES.

Service des mines.

ARRONDISSEMENT MINÉRALOGIQUE DE ROUEN. — Ingénieur en chef de 2e classe, M. Roger ✱, à Rouen ; ingénieur ordinaire de 2e classe, M. Vieillard, à Caen.

GARDE-MINES DE 2e CLASSE.—M. Fornier, à Caen.

SERVICE DE LA CARTE GÉOLOGIQUE.—M. Vieillard, à Caen.

Service ordinaire & hydraulique.

Ingénieur en chef de 2e classe.—M. ROUGEUL ✱, à Saint-Lo.

Ingénieur ordinaire de 1re classe.—M. Dinet, à Avranches.

Ingénieur ordinaire de 2e classe.—MM. Fournier de Saint-Amand, à Cherbourg; Rocard, à Saint-Lo.

Ingénieur ordinaire de 3e classe.—M. Thevenet, à Granville.

Conducteur principal.—N...

Conducteurs embrigadés de 1re classe.—MM. Pigault, à Avranches ; Dreux, à Cherbourg; Levallois, à Mortain.

Conducteur embrigadé de 2e classe —M. Leroy (François), à Valognes.

Conducteurs embrigadés de 3e classe.—MM. Herbert, à Villedieu ; Lallemand, à Granville; Olive, à Coutances; Vallée, à Saint-Lo; Sanson, à Carentan; Amade, à Cherbourg.

Conducteurs embrigadés de 4e classe.—MM. Hervieu, à Saint-Lo; Lechevalier, à Cherbourg.

Conducteurs auxiliaires.— MM. Planté, Omond, Savary et Rubé, à Saint-Lo ; Fleury, à Cherbourg; Mignan, Loiseau et Goupil, à Avranches ; Servain, à Granville.

Employés secondaires de 1re classe.—MM. Omond, Le Monnier et Vallée, à Saint-Lo; Anfray et Jehenne, à Granville; Enquebecq, à Cherbourg.

Employés secondaires de 2e classe.—MM. Desmares, à Cherbourg ; Joret, à Granville; Benoist et Aubry, à Avranches; Lelong, à Saint-Lo.

Service maritime.

Ingénieur en chef de 1re classe.—MM. DESLANDES O ✱, à Cherbourg.

Ingénieur ordinaire de 1re classe.—M. Dinet ✱, à Avranches.

Ingénieurs ordinaires de 3e classe.—MM. de Saint-Amand, à Cherbourg; Rocard, à Saint-Lo; Thévenet, à Granville.

Conducteurs embrigadés de 1re classe.—MM. Leloutre, à Cherbourg ; Le Poittevin, à Carentan; Hulbert, à Granville.

Conducteurs embrigadés de 2e classe.—MM. Le Bossé, à Saint-Lo; Le Gentil, à Cherbourg.

Conducteur embrigadé de 3e classe —M. Saint, à Avranches.

Conducteurs embrigadés de 4e classe.—MM. Simon, Gardin et Paysant, à Cherbourg; Dupuis, à Granville; Fleury, à Saint-Lo.

Conducteurs auxiliaires. — MM. Poteaux, à Cherbourg ; Fafin, à Granville.

Employés secondaires de 1re classe.—MM. Marie, à Isigny; Marest, Tison et Colas, à Cherbourg; Le Couteur à Carentan.

Employés secondaires de 2e classe.—MM. Flambart, Leluan, à Cherbourg; Marie (Eug), à Saint-Lo; N., à Avranches; Vivien, à Granville.

Agent temporaire.—N., à Pontorson.

TRÉSORERIE GÉNÉRALE DES FINANCES.

M. POISSON ✻, trésorier général, à Saint-Lo.

M. Le Gout-Gérard, fondé de pouvoirs du trésorier général.

M. Levoy, caissier.

Receveurs particuliers.—MM. Degouve-Denucques, à Avranches; de Nanteuil, à Cherbourg; Cluseret, à Coutances; baron de la Rocque, à Mortain; Gaultier de Rigny, à Valognes.

Percepteurs surnuméraires.—MM. Perrotte et Hervy, à Saint-Lo; Lebel, à Avranches; Le Fortier, à Cherbourg; Leheuzey, à Coutances; Herbin, à Mortain; Tardif, à Valognes.

SUCCURSALE DE LA BANQUE DE FRANCE, A SAINT-LO.

Directeur : M. H. Carré.

Censeurs : MM. Poisson ✻, Vieillard ✻, N.

Administrateurs : MM. Vibert, Levalois, I. Elie, Le Bas, N., N.

ADMINISTRATION DDS DOUANES.

Service administratif de perception.

Inspecteurs divisionnaires.—MM Lenormant, à Granville; de Batsalle ✻, à Cherbourg; Simon, à Valognes.

Principalité de Granville.—MM. Le Roy de Brée, receveur principal, à Granville; Kervern, sous-inspecteur, à Granville; Barutaut, Truelle, Septans, vérificateurs, à Granville ; Levanoye, Lebas, Dairou, Dumoncel, commis principaux, à Granville; Lasade, surnuméraires, à Granville ; Le Coupé, à Regneville; Reulos, receveur, à Pontorson.

Principalité de Cherbourg.—MM. Narrat ✻, receveur principal, à Cherbourg ; Labe, sous-inspecteur ; Potaire, contrôleur ; Langevin, Tricot, Rey, vérificateurs; Houet, Cousin, de la Chapelle, commis principaux, à Cherbourg ; Lemoigne, surnuméraire, à Cherbourg ; N., receveur, à Omonville ; Le Moigne, receveur, à Barfleur ; Hochet, receveur, à Saint-Vaast ; Voisin, commis, à Saint-Vaast; Rondeau, receveur, à Portbail; Duhamelet, receveur, à Diélette; Thévenin, receveur, à Carentan; Lefebvre, commis, à Carentan.

Service des brigades.

MM. Lelay, capitaine, à Pont-Gilbert ; Cardin, lieutenant, à Ardevon ; Hamelin, lieutenant, à Saint-Jean-le-Thomas.

MM. Hauvet, capitaine, à Granville ; Trotel, lieutenant, à Granville ; Lestunff, lieutenant, à Regnéville ; Picquot, lieutenant, à Granville.

MM. Falaise, capitaine, à Anneville ; Dumas, lieutenant, à Blainville ; Le Gerriais, lieutenant, à Pirou.

MM. Halley, capitaine, à Portbail ; Simon, lieutenant, à Carteret ; Delacotte, lieutenant, à Glatigny.

MM. Béthouard, capitaine, à Diélette ; Lebrun, lieutenant, au Rozel ; Leneveu, lieutenant, à Siouville.

MM. Vautier, capitaine, à Omonville ; Lecler, lieutenant, à Auderville ; Butel, lieutenant, à Jobourg ; Bellée, lieutenant, à Omonville.

MM. Simon, capitaine, à Cherbourg ; Lecanu et Deganne, lieutenants, à Cherbourg.

MM. Lépine, capitaine, à Barfleur ; Coursaut, lieutenant, à Fermanville ; Dugardin, lieutenant, à Saint-Vaast.

MM. Boivin, capitaine, au Grand-Vey ; Vautier, lieutenant, à Ravenouille ; Mongnet, lieutenant, à Carentan.

ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES.

M. BRION, directeur.

MM. Fontanez, 1er commis ; Lenoble, 2e commis ; Cudrue, 3e commis ; Guidet, 4e commis ; Lecouley, surnuméraire.

MM. Venard, Tabourin, Podevin, inspecteurs.

Circonscription administrative de Saint-Lo.

Saint-Lo. — Marie, receveur principal entreposeur.
— Monnet, contrôleur.
— Laisney, Pomés, Tarry-Ruellan, commis ; Fissadame et N., surnuméraires.
— Lemoigne, receveur à cheval ; Le Pennetier, commis principal.

Carentan. — Lemoyne, receveur à cheval ; Morel, commis principal.
Marigny. — Fouqué, — Levénard, —
Tessy. — Loyer, — Pitel, —
Torigny. — Lefrançois, — Guilbert, —
Coutances. — Wallet, receveur entreposeur.
— Lecadet, commis principal de 1re classe, chef de poste.
— Lehodey, Lemasurier, Leboulanger, commis ; Danjou, surnuméraire.
— De la Court, receveur à cheval ; Marigny, commis principal.
Bréhal. — Mottay, receveur à cheval ; Daschers, commis principal.
Gavray. — Beaufils, — Clément, —
Haye-du-Puits. — Leguelinel, — Loyer, —
Périers. — Dagorme, — Lelièvre, —

Sous-direction d'Avranches.

M. LEBORGNE, sous-directeur.

MM. Cazin, commis ; Pignet, surnuméraire.

Granville. — Frénaux, receveur principal.
— Bisson, contrôleur.
— Lesort, Etienne, Dugardin, Lefoulon, commis ; Fouqué, surnuméraire.

Granville. — Lemasson, contrôleur.
— Mulot, receveur particulier.

— Mocquet, Choisnel, Lemasurier, Vilquin, Bebin, Ropert, commis.
Bréecy.—Leroy, receveur à cheval; Pigeon, commis principal.
Ducey.—Guérin, — Dugré, —
Pontorson.—Clouard, — Lechartier, —
Sartilly.—Hamel, — Noblet, —
Villedieu.—Bréhier, — Lemoine, —
Mortain.—Lebourval, receveur entreposeur.
— Frigot, Aubry, commis.
Saint-Hilaire.—Roulier, receveur à cheval; Fontaine, commis à cheval.
Sourdeval —Michel, — Lefort, —
Le Teilleul —Lebouc de la Bouteillère, receveur à cheval.
— Duchemin, commis à cheval.
Service des papeteries.—Lemoigne, commis, chef de poste.
— Bosquet, commis.

Sous-direction de Cherbourg.

M. CONSEIL, sous-directeur.
MM. Legrand, Lebedel, commis; Raciquot, surnuméraire.
Cherbourg.—Lebedel, receveur principal entreposeur.
— Lelièvre, Degord, contrôleur.
— Lecourt, Murat, Lequin, Grivart, Fougeray, Moulin, Garabis, Salguez, Masson, Brothelande, Tilloy.
Beaumont. — Frigot, receveur à cheval; Thonnet, commis principal.
Les Pieux.— Ferey, — Mabire, —
St-Pierre-Eglise.—Queudeville— Legendre, —
Valognes.—Cle:c, receveur entreposeur.
— Huon, commis principal, chef de poste.
— Daireaux, commis.
Barneville.—Lecannelier, receveur à cheval; Duprey-Beuzeville, commis principal.
Briquebec —Guidon, receveur à cheval; Frémine, commis principal.
Montebourg.—Aubry, — Desrues, —
Ste-Mère-Eglise.—Gautier, — Larose, —
St-Sauveur-le-Vicomte.—Pinot,— Garcelle, —
Saint-Vaast —Gravey, — Rouelle, —

ENREGISTREMENT, DOMAINES, TIMBRE

ET HYPOTHÈQUES.

MM. de Labrosse, directeur; Noël-Dumarais, inspecteur, à Saint-Lo.

Vérificateurs.—MM. Perrier, à Saint-Lo; Boulard, à Avranches; Le Roy, à Coutances; Fauchet, à Cherbourg; Quinette, à Valognes; Mathey, à Mortain; Le Campion (Paul), 1er commis de direction.

Employés du timbre.—MM. Cadrue, garde magasin et contrôleur de comptabilité; Gâté, timbreur.

Receveurs de l'enregistrement et des domaines.—MM. Provost, à Canisy; Le Duc, à Carentan; Orieux, à Marigny; Gauthier, à Percy; Badin, à Pont-Hébert; Picquot, à Tessy-sur-Vire; Plouin, à Torigny-sur-Vire; Vimont, à Avranches; de Morelli, à Brécey; Loyer, à Ducey; Lemouël, à Granville; Roques, à la Haye-Pesnel; Jeffredo, à Pontorson; Jégonic, à Saint-James; Guillemin, à Sartilly; Millet, à Villedieu; Baveray, à Beaumont; Lainé, à Saint-Pierre-Eglise; Bargain, aux Pieux; Moigno, à Bréhal; Ropert, à Cerisy-la-Salle; Dudouyt, à Gavray; de Clamorgan, à la Haye-du-Puits; Laurent, à Lessay; Lepetit, à Périers; Dary, à Mortain; Marheu, à Ba-

renton; Collin, à St-Hilaire-du-Harcouët ; Poullain, à Saint-Pois ; Bunoust, à Sourdeval; Guillemin, à Valognes ; Chaumet, à Barneville ; Guesdon, à Bricquebec ; Delisle, à Montebourg ; Leguernet, à Sainte-Mère-Eglise ; Jamet, à Saint-Sauveur-le-Vicomte; Grignart, à Saint-Vaast.

Conservateurs des hypothèques.—MM. Couëtoux, à Saint-Lo ; Pinart, à Avranches; Bergeron, à Cherbourg; Bouly de Lesdain; à Coutances ; Heurtevent-Premer, à Mortain; Lebiez, à Valognes.

Receveurs des actes civils et des successions.—MM. Prouverre-Lapommerie, à Saint-Lo ; Cazeaux, à Cherbourg; Cavelier, à Coutances.

Receveurs des actes judiciaires et des domaines.—MM. David, à Saint-Lo; Robin-Prévallée, à Coutances; Guerrand, à Cherbourg.

ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES.

M. Prestavoine, directeur de 3e classe, à Saint-Lo.
M. Revault, inspecteur de 2e classe, à Saint-Lo.
M. Hardyau, premier commis de 1re classe, à Saint-Lo.

Contrôleurs.

Saint-Lo.—MM. Le Gouas, contrôleur principal de 1re classe et Touzard, contrôleur de 1re classe, à Saint-Lo.

Avranches.—MM. Lechault et Deschamps, contrôleurs de 1re classe.

Granville.—M. Bonhomme, contrôleur principal de 2e classe.

Cherbourg.—MM. Pacheu, contrôleur principal de 1re classe; Garnier, contrôleur de 2e classe.

Coutances.—MM. Vallée, contrôleur hors classe et Lefebvrier, contrôleur hors classe.

Mortain.—M. Josset, contrôleur de 3e classe.

Valognes.—M. Le Gouix, contrôleur de 2e classe.

Surnuméraires.

MM. Lefèvre et Bouvattier, à Saint-Lo.

PERCEPTEURS DES CONTRIBUTIONS.

CHEFS-LIEUX DE PERCEPTIONS ET COMMUNES QUI LES COMPOSENT.

Arrondissement de Saint-Lo.

Faucon de la londe, *Saint-Lo*, Agneaux.
Leloutre, *Canisy*. Dangy, Quibou, Saint-Martin-de-Bonfossé et Soules.
Lempérière. *Carentan*, Auvers, Méautis, Saint-Côme-du-Mont.
Le Cerff, *Gourfaleur* (résidence à Saint-Lo), la Mancellière, le Mesnil-Herman, Saint-Ebrémond-de-Bonfossé, Saint-Romphaire, Saint-Samson-de-Bonfossé.
Le Blanc, *Guilberville* (résidence à Torigny-sur-Vire), Gléville, le Perron, Placy-Montaigu, Saint-Symphorien.
Dudouyt, *la Colombe* (résidence à Percy), Beslon, le Chefresne, Margueray, Montabot, Montbray, Morigny.
Leloup, *Lozon* (résidence à Marigny), la Chapelle-Enjuger, le Mesnil-Eury, le Mesnil-Vigot, Montreuil, Remilly.
Desponts, *Marigny*, Carantilly, Hébécrévon, le Mesnil-Amey, Saint-Gilles.
Jeanne, *Moyon* (résidence à Tessy-sur-Vire), Beaucoudray, Chevry, Fervaches, le Mesnil-Opac, le Mesnil-Raoult, Troisgots.

Le Mardeley, *Percy*, la Haye-Bellefonds, le Guislain, Maupertuis, Vilbaudon.

Letellier, *Pont-Hébert*, Amigny, Cavigny, le Dézert, le Hommet-d'Arthenay, les Champs-de-Losque, Tribehou.

Pupin, *Saint-Clair*, Airel, Couvains, la Meauffe, Moon-sur-Elle, Saint-Jean de-Daye, Villiers-Fossard.

Dubois, *Sainte-Croix*, (résidence à Saint-Lo), Baudre, la Barre-de-Semilly, la Luzerne, le Mesnil-Rouxelin, Rampan, Saint-Georges-de-Montcoq, Sainte-Suzanne-sur-Vire, Saint-Thomas.

Clavreul, *Sainteny*, Auxais, Raids, Saint-André-de-Bohon, St-Georges-de-Bohon.

Laffoley, *Saint-Georges-d'Elle*, Bérigny, Cerisy-la-Forêt, Notre-Dame-d'Elle, Saint-André-de-l'Epine, Saint-Germain-d'Elle, Saint-Pierre-de-Semilly.

Courtel, *Saint-Hilaire-Petitville* (résidence à Carentan), Brévands, Catz, les Veys, Saint-Pellerin.

Lécluze, *Saint-Jean-de-Daye*, Graignes, le Mesnil-Angot, le Mesnil-Véneron, Montmartin-en-Graignes, Saint-Fromond.

Jean-Delamarre, *Saint-Jean-des-Baisants* (résidence à Torigny-sur-Vire), Biéville, Lamberville, Montabot, Précorbin, Rouxeville, Vidouville.

Laforge, *Tessy-sur-Vire*, Beuvrigny, Domjean, Fourneaux, Gouvets, St-Louet-sur-Vire, Saint-Vigor-des-Monts.

Le Grand d'Anerville, *Torigny-sur-Vire*, Brectouville, Condé-sur-Vire, la Chapelle-du-Fest, Saint-Amand.

Arrondissement d'Avranches.

MM.

De Clinchamp, *Avranches*, le Val-Saint-Pair.

Pioger, *Brécey*, Cuves, la Chapelle-Urée, le Grand-Celland, le Petit-Celland, les Cresnays, les Loges-sur-Brécey, Saint-Nicolas-des-Bois.

Guérin, *Carnet* (résidence à Saint-James), Argouges, la Croix-Avranchin; Montanel, Saint-Sénier-de-Beuvron, Vergoncey, Villiers.

Trincot, *Curey* (residence à Pontorson), Aucey, Boucey, Cormeray, Macey, Sacey, Vessey.

Boulot, *Ducey*, la Boulouze, le Mesnil-Ozenne, les Chéris, Marcilly, Saint-Quentin.

Guérard, *Granville*, Bouillon, Donville, Saint-Aubin-des-Préaux, Saint-Nicolas-près-Granville, Saint-Pair, Saint-Planchers, Yquelon.

Gambier, *la Beslière* (résidence à la Haye-Pesnel), Folligny, Hocquigny, la Lucerne, la Rochelle, le Mesnildrey, Saint-Jean-des-Champs, Saint-Léger, Saint-Ursin.

Carra, *la Haye-Pesnel*, Beauchamps, Champcervon, la Mouche, le Luot, le Tanu, les Chambres, Noirpalu, Sainte-Pience, Subligny.

Chaillou de l'Etang, *Montviron* (résidence à Sartilly), Bacilly, Champcey, Dragey, Genest, Lolif.

Groult, *Pontaubault* (résidence à Avranches), Céaux, Courtils, Crollon, Juilley, Poilley, Précey.

Angot, *Pontorson*, Ardevon, Beauvoir, Huisnes, le Mont-Saint-Michel, les Pas, Moidrey, Servon, Tanis.

De Tesson, *Ponts* (résidence a Avranches), Chavoy, Marcey, Plomb, Saint-Jean-de-la-Haize, Vains.

Girard, *Saint-Georges-de-Livoye* (résidence à Brécey), Braffrais, la Chaise-Baudouin, Notre-Dame-de-Livoye, Sainte-Eugienne, Saint-Jean-du-Corail, Tirepied, Vernix.

Dufouc, *Saint-James*, Hamelin, Montjoie, Saint-Aubin-de-Terregatte, Saint-Aubin-de-Terregatte.

Le Masson, *Saint-Senier-sous-Avranches* (résidence à Avranches), la Godefroy, la Gobannière, Saint-Brice, Saint-Loup, Saint-Martin-des-Champs, Saint-Ovin.

LARROUY, *Sartilly*, Angey, Carolles, Champeaux, Ronthon, Saint-Jean-le-Thomas, Saint-Michel-des-Loups, Saint-Pierre-Langers.

LETELLIER DE BLANCHARD, *Villedieu*, la Bloutière, Sainte-Cécile, Rouffigny, Bourguenolles, Champrépus, Chérencé-le-Héron, Fleury, la Lande-d'Airou, Saultchevreuil.

Arrondissement de Cherbourg.

MM.

STOEBER, *Cherbourg*.

LEBLANC, *Beaumont*, Auderville, Digulleville, Eculleville, Gréville, Herqueville, Jobourg, Omonville-la-Petite, Omonville-la-Rogue, Saint-Germain-des-Vaux.

TRÉHU, *Brillevast*, Canteloup, Clitourps, Gonneville, le Theil, le Vast.

JEAN dit PASCAL, *Equeurdreville* (résidence à Cherbourg), Hainneville, Nouainville, Octeville, Querqueville.

JOYAU, *les Pieux*, Benoistville, Bricquebost, Grosville, Saint-Christophe-du-Foc, Sotteville.

MAC-AULIFFE, *Martinvast*, Couville, Hardinvast, Saint-Martin le-Gréard, Sideville, Teurthéville-Hague, Tollevast, Virandeville.

LE BEY-TAILLIS, *Sainte-Croix-Hague*, Acqueville, Biville, Branville, Flottemanville-Hague, Nacqueville, Tonneville, Urville-Hague, Vrasville, Vauville.

LE BRÉQUIER, *Saint-Germain-le-Gaillard*, le Rozel, Pierreville, Surtainville.

MARCILLE ✻, *Saint-Pierre-Eglise*, Carneville, Cosqueville, Fermanville, Maupertus, Théville.

REGNAULT, *Siouville*, Flamanville, Héauville, Helleville, Tréauville.

PICAN, *Tocqueville*, Angoville, Gatteville, Gouberville, Néville, Réthôville, Varouville, Vrasville.

TIREL, *Tourlaville* (résidence à Cherbourg), Bretteville, Digosville, le Mesnil-Auval.

Arrondissement de Coutances.

MM.

JEHENNE, *Agon*, Blainville, Gouville, Heugueville, Tourville.

LECONTE, *Baudreville* (résidence à la Haye-du-Puits), Canville, Denneville, Doville, Glatigny, Saint-Nicolas-de-Pierrepont, Saint-Remy-des-Landes, Saint-Sauveur-de-Pierrepont, Surville.

TANQUERAY, *Bréhal*, Anctoville, Bréville, Bricqueville-sur-Mer, Canteloup, Coudeville, Longueville, Muneville-sur-Mer.

RIBOURT, *Cérences*, Bourey, Equilly, Hudimesnil, la Meurdraquière, le Loreur, le Mesnil-Aubert, Saint-Sauveur-la-Pommeraye.

LUCE, *Cerisy-la-Salle*, Belval, Cametours, Montpinchon, Ourville, Savigny.

GILBERT, *Courcy* (résidence à Coutances), Bricqueville-le-Blouette, Cambernon, Nicorps, Saussey, Saint-Nicolas-de-Coutances, Saint-Pierre-de-Coutances.

ONFROY DE TRACY, *Gavray*, le Mesnil-Amand, le Mesnil Garnier, le Mesnil-Hue, le Mesnil-Rogues, le Mesnil-Villeman, Montaigu-les-Bois, Ver.

DUPIN DE GRANPRÉ, *Gorges* (résidence à Périers), Baupte, Gonfreville, Lastelle, le Plessis, Nay, Saint-Germain-sur-Sèves, Saint-Jores, Sainte-Suzanne.

ALIX (Lucien), *Hambye* (résidence à Gavray), Grimesnil, la Baleine, Lengronne, le Mesnil-Bonant, Saint-Denis-le-Gast, Sourdeval-les-Bois.

LEMIÈRE, *la Haye-du-Puits*, Bolleville, Gerville, Litteire, Mobecq, Montgardon, Neufmesnil, Saint-Symphorien.

HEAMARY, *Lessay*, Angoville-sur-Ay, Bretteville-sur-Ay, Laulne, Saint-Germain-sur-Ay, Saint-Patrice-de-Claids, Vesly.

CAMPAIN, *le Mesnil-Bus*, Moncuit, Camproud, Hauteville-la-Guichard, le Lorey, Saint-Aubin-du-Perron.

COMBE, *Montmartin-sur-Mer*, Annoville, Hautteville-sur-Mer, Hérenguerville, Lingreville, Montchaton, Regnéville.
MONTIER, *Périers*, Feugères, Marchésieux, Saint-Martin d'Aubigny, Saint-Sébastien de-Raids.
DUJARDIN, *Pirou*, Anneville, Créances, Geffosses, la Feuillie, Millières.
PARIS, *Prétot*, Appeville, Coigny, Cretteville, Houtteville, Varenguebec, Vindefontaines.
COLLIBEAUX, *Quettreville*, Contrières, Hyenville, Orval, Trelly.
MICHEL, *Roncey*, Guéhébert, Notre-Dame-de-Cenilly, Saint-Denis-le-Vétu, Saint-Martin-de-Cenilly.
ROGUELIN, *Saint Malo de-la-Lande* (résidence à Coutances), Anctoville, Boisroger, Brainville, Gratot, la Vendelée, Montsurvent, Servigny.
PATRIS, *Saint Sauveur-Lendelin*, la Ronde-Haye, Monthuchon, Muneville-le-Bingard, Saint-Michel-de-la-Pierre, Vaudrimesnil.

Arrondissement de Mortain.

MM.

MONTEMBAULT, *Mortain*, Bion, Rancoudray, le Neufbourg, St-Barthélemy, Saint-Clément, Saint-Jean-du-Corail.
VEZARD, *Barenton*, Ger, Saint-Cyr, Saint-Georges-de-Rouelley.
LELONG, *Buais*, Ferrières, Heussé, Saint-Symphorien, Savigny-le-Vieux.
DE CHIRÉE, *Isigny* (résidence à Saint-Hilaire-du-Harcouët), les Biards, le Buat, Chalandrey, la Mancellière, le Mesnil-Bœufs, le Mesnil-Thébault, Montgothier, Montigny, Naftel, Vézins.
HARLÉ, *Juvigny*, la Bazoge, Bellefontaine, Chasseguey, Chérencey, le Mesnil-Adelée, le Mesnil-Rainfray, le Mesnil-Tôve, Reffuveille.
VIEILLARD, *Milly* (résidence à Saint-Hilaire-du-Harcouet), Chevreville, Lapenty, Martigny, le Mesnillard, Parigny, Virey.
PINEL, *Notre-Dame-du-Touchet*, Fontenay, Romagny, Villechien.
HERVY, *Saint-Hilaire-du-Harcouët*, les Loges-Marchis, Moulines, Saint-Brice-de-Landelles, Saint-Martin-de-Landelles.
MIGER, *Saint-Pois*, Boisyvon, la Chapelle-Cécelin, Coulouvray-Boisbenâtre, Lingeard, le Mesnil-Gilbert, Montjoie, Saint-Laurent, Saint-Martin-le-Bouillant, Saint-Maur-des-Bois.
LEGRAND, *Sourdeval*, Beauficel, Brouains, le Fresne-Poret, Gathemo, Perriers, Saint-Martin-de-Chaulieu, Saint-Sauveur-de-Chaulieu, Vengeons.
PAILLARD DE CHÉNAY, *le Teilleul*, Husson, Sainte-Marie-des-Bois.

Arrondissement de Valognes.

MM.

BAIZE, *Valognes*, Huberville, Lieusaint, Yvetot.
CARRÉ, *Barfleur*, Anneville-en-Saire, le Vicel, Montfarville, Sainte-Geneviève, Valcanville.
FERRAND, *Barneville*, Baubigny, Carteret, la Haye-d'Ectot, les Moitiers-d'Allonne, Saint-Pierre-d'Arthéglise, Sénoville, Sortosville-en-Beaumont.
LEMPÉRIÈRE (Charles), *Blosville*, Angoville-au-Plein, Carquebut, Hiesville, Houesville, Liesville, Sebeville.
LUCE, *Brioquebec*, les Perques, le Vrétot, Quettetot.
LEGOUIX, *Emondeville*, Azeville, Ecausseville, Fontenay, Fresville, Joganville, Saint-Marcouf.
MUSTIÈRE, *Lestre* (résidence à Montebourg), Ozeville, Quinéville, Saint-Germain-de-Tournebut, Saint-Floxel, Saint-Martin-d'Audouville, Vaudreville.
GUÉRIN, *Montebourg*, Eroudeville, Flottemanville, Hémevez, le Ham, Saint-Cyr, Sortosville, Urville.
ANTHOUARD, *Négreville* (résidence à Bricquebec), Breuville, Magneville, Morville, Saint-Martin-le-Hébert, Rauville-la-Bigot, Sottevast.

AUVRAY, *Néhou*, Colomby, Golleville, Sainte-Colombe, Biniville, Hauteville, Orglandes.
BOUTHEREUIL, *Picauville*, Amfreville, Beuzeville-la-Bastille, Gourbesville.
ALIX (Florentin), *Portbail*, Fierville, le Valdécie, Saint-Georges-de-la-Rivière, Saint-Jean-de-la-Rivière, Saint-Lo-d'Ourville, Saint-Martin-du-Mesnil, Saint-Maurice.
BACO, *Quettehou*, Auneville-Lestre, Crasville, Octeville-la-Venelle, Teurthéville-Bocage, Videcosville.
HERVY, *Saint-Sauveur-le-Vicomte*, Besneville, Catteville, Neuville-en-Beaumont, Rauville-la-Place, Taillepied, Crosville, Etienville, la Bonneville, les Moitiers-en-Bauptois, Reigneville.
CAZIN, *Saint-Vaast*, la Pernelle, Morsalines, Réville.
BUCAILLE, *Sainte-Marie-du-Mont*, Audouville-la-Hubert, Boutteville, Brucheville, Saint-Martin-de-Varreville, Vierville.
GARNIER, *Sainte-Mère-Eglise*, Beuzeville-au-Plain, Chef-du-Pont, Ecoqueneauville, Foucarville, Neuville-au-Plain, Saint-Germain-de-Varreville, Ravenoville, Turqueville.
LATASTE, *Saussemesnil* (résidence à Valognes), Brix, Montaigu, Tamerville.

ADMINISTRATION DES FORÊTS.

Le département de la Manche fait partie de la 15e conservation, dont le siége est à Alençon, et relève directement de M. LE ROUYER, sous-inspecteur, en résidence à Balleroy (Calvados).

Une partie de la forêt domaniale de Cerisy, dite le *Bois-l'Abbé*, d'une contenance de 332 hect. 06 ares 50 cent., se trouve située dans le département de la Manche.

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES.

DIRECTION DU DÉPARTEMENT.

MM.

SERVILLE, *directeur*, à Saint-Lo.
Deslais, *contrôleur*, à Saint-Lo.
Rattazzi, *commis de direction*, à Saint-Lo.
Antoni, *surnuméraire de perception*, à Saint-Lo.
Coquoin, *brigadier-facteur*, attaché à la direction, à Saint-Lo.

RECETTE PRINCIPALE DE SAINT-LO.

MM. Labro, *receveur principal* du département ; Chatel, *commis de 1re classe* ; Hervieu, *commis de 2e classe ;* Lebigot, *commis de 4e classe.*

RECETTE D'AVRANCHES.

MM. Coste de Champéron, *receveur ;* Roulloin, *commis de 1re classe*, Pitel, *commis de 2e classe ;* Hec, *commis de 4e classe.*

RECETTE DE CHERBOURG.

MM. Pottier, *receveur ;* Davy de Boisroger, *commis principal ;* Breuil, *commis de 3e classe* ; Raoult, *commis de 4e classe ;* Bulot, *commis de 4e classe ;* Lhotellier, *surnuméraire.*

RECETTE DE COUTANCES.

MM. Rocher, *receveur ;* Bourges, *commis de 1re classe ;* Cornet, *commis de 4e classe.*

RECETTE DE GRANVILLE.

MM. Corbeau, *receveur;* Combet, *commis de 4e classe;* Rutet, *commis de 4e classe.*

RECETTES SIMPLES.

Agon, Mlle Michel.
Barenton, Mme Boullliaut.
Barfleur, Mme Burnel.
Barneville-sur-Mer, Mlle Créances.
Beaumont, Mlle Malherbe.
Brécey, Mlle Barbe.
Bréhal, Mlle Bouzeran.
Bricquebec, Mlle Rivière.
Cani-y, Mme Branche.
Carentan, Mlle Enée.
Cerisy-la-Forêt, Mme Laisney.
Cerisy-la-Salle, Mlle Leconte.
Ducey, Mlle Tournebois.
Gavray, Mme ve Duprey.
Juvigny-le-Tertre, Mme Balais.
La Haye-du-Puits, Mme Godey.
La Haye-Pesnel, Mlle Maillard.
Lessay, M. Devaine.
Marigny, Mme Ropoin.
Montebourg, Mme ve Longepierre.
Mortain, M. Lebigot.
Percy, Mme Delcour.
Périers, Mme Dugué.
La Périne, Mlle de Grammont.
Les Pieux, Mme Hamel.
Pont-l'Abbé, Mlle Picoré.
Pontorson, Mlle Gauvain.
Portbail, Mlle Hinet.
Prétot, Mme Fortin.
Quettehou, Mme Josse.
Sartilly, Mlle Bazire.
Sourdeval, Mlle Gaignet.
St-Clair-sur-Elle, Mlle Lov.
St-Hilaire-du Harcouët, M. Legrain.
Saint-James, Mme ve Lemuet.
St Malo-de-la-Lande, Mlle Bourdet.
Ste-Mère-Eglise, Mlle Masson.
St-Pierre-Eglise, Mlle Duchevreuil.
Saint-Pois, Mme Auvray.
St-Sauveur-Lendelin, M. Godefroy.
St-Sauveur-sur-Douves, Mlle Luce.
St-Vaast-la-Hougue, Mlle Foucher.
Le Teilleul, Mlle Lompech.
Tessy-sur-Vire, Mme ve Lerat.
Torigny-sur-Vire, Mlle Frault.
Valognes, M. Thomas.
Villedieu, Mlle Vassault.

DISTRIBUTIONS.

Buais, Mlle Joubin.
Cérences, Mme Teurtris.
Créances, M. Lefebvre.
Flamanville, Mme ve Letourneur.
Ger, Mme Desvoyes.
Hambye, Mme Anfray.
Isigny-le-Buat, Mlle Robert.
Martinvast, Mlle Lemasson.
Montmartin, Mlle Roumet.
Pont-Hébert, Mlle Houel.
Regnéville, Mme ve Doguet.
Sottevast, Mlle Gesbert.
Sainteny, Mme Feuillet.
Ste-Marie-du-Mont, Mlle Louail.
St-Samson-de-Bonfossé, Mlle Guérin.
Le Vast, Mlle Herclat.
Villebaudon, Mlle Lefèvre.

RELAIS DE POSTE.

Saint-Lo, M. Hardel.
Avranches, Mme ve Boullier.
Bréhal, Mme ve Daigremont.
Carentan, M. Vaussy (gérant).
Cherbourg, Mme ve Launay.
Coutances, Mme ve Daigremont (titulre).
Granville, M. Lequeux
Marigny, M. Loi.
Périers, M. Vaussy.
Pontorson, M. Pelé.
St-Hilaire-du-Harcouët, M. Bachelot.
Saint-James, M. Belloir.
Torigny-sur-Vire, M. Duval.
Villedieu, Mme Letellier.

PERSONNEL DE L'INSPECTION DES TÉLÉGRAPHES.

Inspection à Cherbourg.

MM. Cherbonnel ✱, inspecteur de 1re classe; Roulier, employé de 2e classe; Martelet, chef surveillant de 3e classe.

Direction de Saint-Lo.

MM. Béraud, directeur des transmissions de 2e classe ; Amaranthe, Lefebvre, employés de 5e classe ; Hellequin, Buache, surnuméraires ; Mariette, employé auxiliaire ; Buard, facteur auxiliaire

Station de Cherbourg.

MM. Montbrun, chef de station de 2e classe ; Hervé, employé de 5e classe ; Mariette, Perrin, Fouque, Lepoittevin, employés auxiliaires ; Boireau, employé auxiliaire ; Avoine, facteur de 2e classe ; Vacher, Schwertzler, facteurs auxiliaires.

Gare de Cherbourg.

MM. Fouque, Lefey, employés de 3e classe.

Station de Granville.

MM. Verdez ✱, chef de station de 1re classe ; de Saint-Méloir, employé de 3e classe ; Lemuet, employé de 5e classe ; Leforestier, Hay, employés auxiliaires ; Aupinel, facteur de 3e classe ; Gauvin, facteur auxiliaire ; Béchu, surveillant de 2e classe, faisant fonction de facteur.

Bureau de Coutances.

M. Dupont, employé de 2e classe.

Station de Valognes.

M. Tallendeau, employé de 3e classe ; Mme Tallendeau, auxiliaire ; M. Launey, employé auxiliaire.

Bureau de Carentan.

M. Daujon, employé de 3e classe ; Mme Daujon, auxiliaire.

Bureau d'Avranches.

MM. Guillier, employé de 2e classe ; Lemoine, stagiaire ; Jean, facteur auxiliaire.

Bureau de Mortain.

Mme Bartel, agent auxiliaire.

17 sémaphores, gérés chacun par un chef guetteur et un guetteur.

18 bureaux municipaux, gérés chacun par un agent désigné par le Maire.

7 surveillants.

MM. Berthelot, Travers, surveillants de 1re classe ; Jouanne, surveillant de 2e classe, à Cherbourg ; Flaux, surveillant de 1re classe, à Valognes ; Desmoulins, surveillant de 1re classe, à Saint-Lo ; Salmon, surveillant de 2e classe, à Coutances ; Durand, surveillant de 3e classe, à Avranches.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST.

Ligne de Paris à Cherbourg et à Saint-Lo, et ligne de Paris à Granville.

Service de la Compagnie.

M. Pierrard ✱, directeur de la Compagnie, rue d'Amsterdam, n° 5, et Saint-Lazare, n° 124.

M. Coindard ✱, secrétaire général de la Compagnie.

Exploitation.

M. Fessard ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées, chef de l'exploitation, rue d'Amsterdam, n° 13, à Paris.

Service du Mouvement.

M. Protais ✻, }
M. Bisson ✻, } agents généraux du mouvement.
M. Talleau, chef du mouvement, à Caen.

Service commercial.

M. Pingrez, chef du service.
M. Marteau, inspecteur commercial, à Caen.

Service de l'Entretien et de la Surveillance.

M. Clerc ✻, ingénieur des ponts et chaussées, chef du service, rue de Londres, 49, à Paris.
M. Delacour, chef de division, à Caen.

Service du Matériel et de la Traction.

M. Mayer ✻, ingénieur, chef du service, rue de Londres, 49, à Paris.

Service de la Construction.

M. Delaître ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées, chef du service, rue de Londres, 49, à Paris.
M. Gaudin ✻, ingénieur des ponts et chaussées, faisant fonctions d'ingénieur en chef, à Vire.
MM. Lallemand, chef de section, à Villedieu ; Crazot, *idem*, au Tanu ; Armelin, *idem*, à la Haye-Pesnel ; Levallois, *idem*, à Granville.

Service du contrôle de l'Etat.

1° Pour l'exploitation.

M. Duparc O✻, inspecteur général des ponts et chaussées, à Paris, rue Godot-de-Mauroy, 18.
M. Géraldy, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées de 2e classe, à Caen.
M. Vieillard, ingénieur ordinaire des mines de 2e classe, à Caen.
M. Tannery, conducteur des ponts et chaussées de 1re classe, à Caen.
M. Fornier, garde-mines de 2e classe, à Caen.

Surveillance administrative.

M. Le Poullier, commissaire de 1re classe, à Saint-Lo.
M. Bourgogne, commissaire de 4e classe, à Cherbourg.

2° Pour la construction.

Lignes de Paris à Granville, et de Saint-Lo à Lamballe.

M. Brame ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Paris, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 71.
M. de la Tournerie ✻, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées, à Domfront (Orne).
M. Rocard, ingénieur des ponts et chaussées, à Saint-Lo (Manche).

M. Floucaud de Fourcroy, ingénieur des ponts et chaussées, à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine).
M. Dinet ✻, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées, à Avranches (Manche).

SERVICE VICINAL.

M. LEROY, agent-voyer en chef, à Saint-Lo.

AGENTS-VOYERS D'ARRONDISSEMENT.

MM. Gosselin, à Saint-Lo ; Langlois, à Avranches ; Levallois, à Cherbourg ; Le Capelain, à Coutances ; Fleury, à Mortain ; Duval, à Valognes.

Agents-Voyers et Employés attachés aux divers bureaux.

BUREAUX DE L'AGENT-VOYER EN CHEF.

MM. Lelièvre, agent-voyer, chef de bureau ; Lemoigne, agent-voyer, dessinateur ; Huguenin, agent-voyer, chargé de la comptabilité ; Damecourt, expéditionnaire.

BUREAUX DES ARRONDISSEMENTS (Employés de comptabilité).

MM. Laisné, agent-voyer surnuméraire, à Cherbourg ; Troude, agent-voyer surnuméraire, à Saint-Lo ; Letondeur, à Avranches ; Anger, à Coutances ; Maillard, à Mortain ; Moricet, à Valognes.
Un agent-voyer auxiliaire est en outre attaché à chacun des bureaux d'arrondissement.

AGENTS-VOYERS CANTONAUX.

Arrondissement de Saint-Lo.—MM. Pagel et Menant, à Saint-Lo ; Becker, à Percy ; Hermann, à Torigny ; Guillouf, à Carentan ; Thébault, auxiliaire.
Arrondissement d'Avranches. — MM. Marie, à Granville ; N..., à Villedieu ; Lechanteur, à Saint-James ; Lepine et Bénard, à Avranches ; N..., auxiliaire.
Arrondissement de Cherbourg.—MM. Victor, à Cherbourg ; Fortin, à Saint-Pierre-Eglise ; Mesnage, aux Pieux ; N..., auxiliaire.
Arrondissement de Coutances. — MM. Colibeaux et Lacolley, à Coutances ; Enquebecq, à la Haye-du-Puits ; Roger, à Gavray ; Lepuissant, à Périers ; Jeanne, à Bréhal ; N..., auxiliaire.
Arrondissement de Mortain. — MM. Bergault, à Saint-Pois ; Durel, à Saint-Hilaire-Harcouët ; Bernard, à Mortain ; Martin, au Teilleul ; N..., auxiliaire.
Arrondissement de Valognes. — MM. Pilard, à Saint-Sauveur-le-Vicomte ; N..., à Bricquebec ; Douchin, à Quettehou ; Milkulicz, à Sainte-Mère-Eglise ; Delabre, à Valognes ; N..., auxiliaire.

L'Agent-Voyer en chef est chargé, sous l'autorité du Préfet, de la direction et de la haute surveillance du service vicinal dans le Département, sous toutes réserves des attributions des Sous-Préfets.

Il remplit toutes les missions qui lui sont confiées par le Préfet, en raison de son service.

Ses bureaux sont installés à la préfecture (au rez-de-chaussée, à droite en entrant). Le public y est admis tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, de neuf à onze heures du matin et de deux à quatre heures du soir.

Les Agents-Voyers d'arrondissement sont spécialement chargés, sous la direction de l'Agent-Voyer en chef, de l'étude des projets, de la rédaction des devis, de la surveillance et de l'exécution de tous les travaux concernant les chemins de grande communication et d'intérêt commun, et de la comptabilité y relative.

Ils exercent une surveillance directe sur toutes les opérations confiées aux Agents-Voyers cantonaux, dont ils dirigent et contrôlent le service.

Leurs bureaux sont installés dans les hôtels des Sous-Préfectures. Ceux de l'Agent-Voyer d'arrondissement de Saint-Lo sont à la Préfecture, près des bureaux de l'Agent-Voyer en chef.

Les Agents-Voyers cantonaux sont plus spécialement chargés des détails du service actif, qu'ils conduisent sous la direction et la surveillance de l'Agent-Voyer en chef et de l'Agent-Voyer d'arrondissement, et sous l'autorité du Préfet, du Sous-Préfet et du Maire.

En ce qui concerne les chemins vicinaux ordinaires, ils dressent les projets et devis, contrôlent, sous la surveillance du Maire ou de son délégué, l'emploi des prestations en nature, assistent aux adjudications, surveillent l'exécution des travaux et procèdent à leur réception, en présence du Maire ou de l'Adjoint, ou de tout autre conseiller municipal, délégué.

Ils émettent leur avis sur leurs demandes d'alignement, d'autorisation de construire ou de réparer des bâtiments et clôtures le long des chemins vicinaux de toutes classes.

Ils assurent l'exécution des arrêtés du Préfet et des Maires, relatifs à la vicinalité ; ils constatent, par des procès-verbaux, les infractions aux règlements, les entreprises commises sur les chemins, en résumé toutes les contraventions en matière de voirie vicinale.

Ils doivent se rendre dans les communes toutes les fois que leur présence y est nécessaire.

La résidence des Agents-Voyers cantonaux et la composition de chaque circonscription vicinale sont déterminées par l'arrêté préfectoral du 30 décembre 1868 (n° 70 du *Recueil des Actes administratifs* pour l'année 1868).

Les Agents-Voyers cantonaux, dont le domicile est fixé au chef-lieu de Préfecture ou de Sous-Préfecture, ont leur bureau annexé à celui de l'Agent-Voyer d'arrondissement, et sont tenus d'y travailler lorsque leur service ne nécessite pas leur présence sur les chemins.

Enfin, toute mesure qui intéresse la conservation et la police des chemins vicinaux est confiée à la surveillance des Agents-Voyers en général, chacun dans les limites de ses attributions.

Mais il est formellement interdit aux Agents-Voyers de s'occuper d'affaires quelconques, mêmes communales, en dehors du service de la vicinalité, à moins d'une autorisation spéciale et personnelle, accordée par le Préfet, et qui leur serait transmise par l'intermédiaire de l'Agent-Voyer en chef.

CLERGÉ DU DIOCÈSE.

Mgr BRAVARD ✻ (Jean-Pierre), né à Husson (Loire), le 20 février 1811, sacré à Sens le 28 octobre 1862 ; 87e évêque.

Vicaires généraux.

MM. Croulebois ✻ et Caillemer, agréés par le Gouvernement ; Harel, chanoine ; Bizon, supérieur du Grand-Séminaire.

Secrétariat de l'Evêché.

MM. Febvrier, secrétaire ; Joubin, pro-secrétaire.
MM. Doublet, trésorier ; Deligand, aumônier de Mgr l'Evêque.

Chanoines d'honneur.

NN. SS. Guynemer de la Hallandière, ancien évêque de Vincennes; Dupont des Loges ✻, évêque de Metz ; Guilbert ✻, évêque de Gap.

Chanoines titulaires.

MM. Harel, grand-chantre ; Doublet, Truffaut, Deligand, Febvrier, Ameline, Luisney, Lecanu.

Chanoines honoraires résidant dans le diocèse.

MM. Buhot, Lucas-Girardville ✻, Paimblanc, Adeline, Menant, Guesnon, Lepelley ✻, Avice, Oury, Mauviel, Gournel, Gilles, Lair ✻, Godefroy, Lerenard, Colet, Louis, Lemardelé, Bitouzé, Legrand, Roquière, Duval, Martinière, Touzé, Langenais, Barenton, Besnard, Turgis ✻, Ollivier, Mabire, Lebedel, Guérin, Dupont ✻, Mahier, Lemaignen, Lerouge, Lecaplain, Leroy ✻, Gillot, Poullain, Rihouey, Le Goupils, Barbenchon, Roger, Jouenne, Clément, Hersent, Lecordier, Desprès, Thomas, Dallain, Bizon.

Chanoines résidant hors du diocèse.

MM. Robert, Desprez ✻, Barret, Coubard, Mezière, Cousin, Gravey, Mey, Suchet, Durand, Patouillard, Collan, Brunois, Germain, Dumas, Janault-Desgris, prélat romain.

Grand-Séminaire.

MM. Bizon, supérieur ; Marquet, directeur-économe, professeur du cours de prédication ; Marty, professeur de morale ; Coste, professeur de dogme ; Olivier, trésorier, professeur d'écriture sainte : Decorbie, professeur de théologie (1re année) ; Brin, professeur de philosophie (1re année).

Bureau d'administration des Séminaires.

Mgr l'Evêque, président ; MM. Bizon, supérieur du grand-séminaire ; Marquet, économe ; Ollivier, trésorier ; Febvrier, chanoine, secrétaire.

Missionnaires du diocèse.

A Donville.—MM. Geslon, supérieur ; Barbey-d'Aurevilly, Féret, Boucher, Courné, Tirhard, Lengronne.

A Notre-Dame-sur-Vire.—MM. Yvetot, supérieur, Regnault, Baudry, Lebedel, Divetain.

Dans l'ancienne abbaye du Mont-Saint-Michel. — MM. Robert, supérieur ; Bourbon, Bernard, Remond, Hamelin, Couillard.

Chapelains de communautés religieuses.

A Avranches, *Ursulines*, M. Vaultier ; *Sœurs de Notre-Dame du Mont-Carmel*, M. Richer ; à Saint-James, *Trinitaires*, M. Besnard ; à Ducey, *Trinitaires*, M. Guillemin ; à Granville, *Sœurs de Saint-Thomas-de-Villeneuve*, M. Leroux ; à Cherbourg, *Sœurs de la Charité des SS. Cœurs de Jésus et de Marie*, M. Godefroy ; à Saint-Pierre-Eglise, *Augustines*, M. Dallain ; à Coutances, *Augustines*, M. Lecampion ; *Sacré-Cœur*, M. Béatrix ; à Mortain, *Ursulines*, M. Lemonnier ; à Barenton, *Augustines*, M. Gosse ; à Saint-Lo, *Bon-Sauveur*, MM. Lepoil, Ménard ; à Carentan, *Augustines*, M. Malenfant ; à Valognes, *Bénédictines*, M. Aubrais ; *Augustines*, M. Desprez ; à Saint-Sauveur-le-Vicomte, *Sœurs de la Miséricorde*, M. Lerenard ; à Picauville, *Bon-Sauveur*, MM. Allain, Leroux ; à Montebourg, *Etablissement et Ecole stagiaire des Frères de la Miséricorde*, M. Vasselin.

Aumôniers d'Hospices.

A Avranches, M. Massy ; à Granville, M. Lerouge ; à Pontorson, M. Langlois ; à Saint-James, M. Deslandes ; à Cherbourg, M. Fafin ; à Coutances, M. Leguerrier ; à Périers, M. Pagny ; à Mortain, M. Gervais ; à Saint-Lo, M. Ollivier ; à Carentan, M. Henry ; à Valognes, M. Lerévérend ; à Montebourg, M. Pergeaux ; à Villedieu, M. Lebedel ; à Torigny, N... ; à Périers, orphelinat, M. Jouninet.

Aumôniers de la Marine.

A Cherbourg, hôpital maritime, M. Levesque ✻ ; arsenal, M. Martin ✻ ; sur des navires de l'Etat, MM. Piel ✻, Néel, Cleret ✻.

Aumôniers des Prisons.

A Coutances, M. Letimonnier ; à Cherbourg, M. Viel-Hautmesnil ; à Avranches, M. Hersent ; à Saint-Lo, M. Binet ; à Mortain, M. Ameline ; à Valognes, M. Fauvel.

Prêtres du diocèse employés dans l'instruction publique.

A Coutances, MM. Lair ✻, proviseur du Lycée ; Pigeon, aumônier ; à Avranches, M. Roisille, aumônier ; à Cherbourg, M. Dupont, aumônier, à Saint-Lo, M. Defontenay, aumônier de l'école normale.

Archiviste du diocèse : M. Hersent.

ÉTABLISSEMENTS ECCLÉSIASTIQUES.

Petit-Séminaire et Collége diocésain de Saint-Lo.

MM. Supérieur : Durel, prêtre.—Directeur : Lemonnier, prêtre.—Philosophie : Bouscaillou, prêtre.—Rhétorique : Maquerel, prêtre.—Sciences : Brière ; Cabart, prêtre ; Pontis, prêtre.—Histoire : Binet, prêtre.—Seconde : Deboskre, prêtre.—Troisième : Lemains, prêtre.—Quatrième : Viel, prêtre.—Cinquième : Mesnildrey, prêtre.—Sixième : Cochard, prêtre.—Septième : Poulain, prêtre.—Huitième : Mesplet, prêtre.—Français : 3e année, Lenoir, prêtre ; 2e année, Chardot, prêtre ; 1re année, Pelchat.—Anglais : Guidon-Lavallée.—Allemand : Guidon-Lavallée.—Dessin : Kanapell.—Musique : Gibon, prêtre ; Enouf ; Steck. — Présidents d'études : Blin (Jacques), prêtre ; Desjardins, prêtre ; Blin (Adfred), prêtre ; Durand, prêtre.

Nombre des élèvees : 373, dont 296 internes et 77 externes.

Petit-Séminaire de Mortain.

MM. Supérieur : Gillot, chanoine honoraire.—Directeur : Maillard (Pierre), prêtre. — Philosophie : Dubois, prêtre. — Rhéto-

rique : Boursin, prêtre. — Sciences : Maillard, prêtre ; Ameline, prêtre.—Histoire : Ameline, prêtre.—Seconde : Lemesnager, prêtre. —Directeur, troisième : Maillard, prêtre.— Quatrième : Lemasle, prêtre. — Cinquième : Lemoine, prêtre.— Sixième et septième : Laurent, prêtre.—Professeur de huitième et du cours préparatoire : Leboulenger, prêtre.—Directeur du cours spécial : Cosson, prêtre.— Professeur adjoints au cours spécial : Martin.—Anglais : M. le Supérieur.—Présidents d'étude : Gautran, prêtre ;—Tabard, prêtre.

Nombre d'élèves : 187, dont 180 internes et 7 externes.

Petit-Séminaire de Valognes.

MM. Supérieur : Tessero, prêtre.—Directeur : Gillouard, prêtre. Philosophie : Marie, prêtre. — Rhétorique : Gillouard, prêtre.— Sciences : Dufil, prêtre ; Plessis, prêtre. — Histoire : N.....— Seconde : Truffaut, prêtre. — Troisième : Lecroisey, prêtre. — Quatrième : Evéno, prêtre.—Cinquième : Jollivel, prêtre.—Sixième : Morice, prêtre.—Septième : Lengronne, prêtre.—Huitième : Roullier, clerc minoré.— Français, cours spéciaux, première année : Boissel, prêtre ; classes élémentaires : Hublër.—Langues vivantes (anglais et allemand) : Un laïque.—Présidents d'étude : Mahé, clerc minoré ; Henry, prêtre ; Scelles, prêtre.

Nombre d'élèves : 223, dont 182 internes et 41 externes.

CULTE PROTESTANT.

Ministres du Saint Evangile.

MM. Martin, à Cherbourg et à Siouville ; Lourde de la Place, au Chefresne et à Saint-Lo.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

ACADÉMIE DE CAEN.

MM. ALLOU O✻, Recteur de l'Académie.
Hébert-Duperron, Inspecteur d'Académie (3e classe).
Fournier, Secrétaire de l'Académie (2e classe).
Carlet, commis d'Académie (1re classe).
Chaussade, commis d'Académie (2e classe).
Gervais, commis de l'inspection académique (1re classe).

SERVICE ACADÉMIQUE DE LA MANCHE.

MM. Charpentier, inspecteur d'Académie.
Steck, commis de l'inspection.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MM. Vaultier ✻, préfet, président ; Mgr Bravard, évêque de Coutances et d'Avranches ✻, ou en son absence, l'abbé Caillemer, vicaire-général, délégué ; Charpentier, inspecteur d'Académie ; Breult, inspecteur primaire de l'arrondissement de Saint-Lo, secrétaire ; Duhamel ✻, président du tribunal civil de Saint-Lo, membre du Conseil municipal ; Théry, procureur de la République, à Saint-

Lo ; Gouville, membre du Conseil général, maire de Carentan ; Lucas-Girardville ✻, archiprêtre, curé-doyen de Notre-Dame de Saint-Lo ; Sanson ✻, membre du Conseil général, maire d'Avranches ; le comte de Kergorlay O✻, membre du Conseil général ; Lourde de la Place, pasteur protestant.

INSTRUCTION SECONDAIRE.

Lycée national de Coutances.

MM. l'abbé Lair ✻, proviseur.

Fierville, censeur des études ; l'abbé Pigeon, aumônier ; Glorget, économe ; Lecaplain, 1er commis d'économat.

Philosophie : Laforest ; rhétorique : Lemarchand ; Seconde : Blier ; Troisième : Leparquier ; Sciences physiques : Cauvin et Lemoine ; Mathématiques : Daligault et Hervieux ; Histoire : Héon ; Langue anglaise et allemande : Lecocq et Lebreton ; Dessin d'imitation : Quesnel ; Travaux graphiques : Daligault ; Quatrième : Nicollet ; Cinquième : Lemonnier ; Sixième : Lemare ; Septième : Lemaître ; Huitième : Lelièvre ; Neuvième : Daireaux (Louis).— Enseignement secondaire spécial : MM. d'Héral de Brisis ✻ d'Espagne ; Lemoine ; Hervieux ; Héon ; Prioult ; Girard ; Muriel ; Classe primaire : Félix ; Surveillant général : Lebreton ; Maîtres répétiteurs : Carabeuf ; Lesaulnier : Rebut ; Deschamps ; Duval ; Lenoir ; Foisson ; Avoine.

COLLÉGES COMMUNAUX.

Collége d'Avranches.

MM. Boucheron, principal.

Créances : sous-principal ; l'abbé Roisille, aumônier ; Philosophie : Lehodey ; Rhétorique : Lehéricher ; Seconde : Doutelleaux ; Troisième : Nelet ; Sciences physiques : Loyer ; Mathématiques : Ménard et Vilquin ; Dessin : Fouqué ; Travaux graphiques : Pigault ; Langue anglaise : Lehéricher ; Quatrième : Doré ; Cinquième : Lemesle ; Sixième : Chesnay ; Septième : Lelandais ; Huitième : Blot ; Enseignement secondaire spécial : Loyer ; Vilquin ; Nelet ; Danjou ; Encoignard ; Créances ; Classe primaire : Chevrel.

Collége de Cherbourg.

MM. Vibert, principal.

Coquerel, sous-principal ; Dupont, aumônier ; Philosophie : Favié ; Rhétorique : Allègre ; Seconde : Néel ; Troisième : Lebarrier ; Physique : Coquerel ; Mathématiques : Denis ; Le Barbé ; Joffrès ; Dessin : Jennet ; Anglais : Lowcay ; Allemand : Edelmann ; Professeur de lettres pour la marine : Frigoult ; Lefèvre (Louis) ; Quatrième : Lefèvre (Jean) ; Cinquième : Lequesne ; Sixième : Wolf ; Septième : Quévillon ; Huitième : Lecreverend ; Troisième et quatrième, enseignement spécial : Jeanne ; Deuxième, *id.*, Lechevalier ; Première, *id.*, Menard ; Deuxième, enseignement primaire : Desprez ; Première, *id.*, Houelle ; Maîtres d'étude : Bonvoisin ; Mesnage ; Vieillot ; Jolinet.

Collége de Mortain.

MM. Duchemin, principal.

L'abbé Turgot, aumônier ; Philosophie et rhétorique : Pierre ; Seconde et troisième : Duchemin ; Quatrième et cinquième : Germain ; Sixième et septième : Guilmé ; Huitième : Delarocque ; Enseignement secondaire spécial : Robbes (Pierre) ; Sciences mathé-

mathiques : Retout ; Sciences physiques : Gallée ; Classe primaire : Troude ; Dessin et travaux graphiques : Robbes.

Collége de Saint-Hilaire-du-Harcouët.

MM. Lebailly, principal.

Troisième et quatrième : Levallois ; Cinquième et sixième : Mottin ; Septième et huitième : Gallouin ; Sciences : Lebailly ; Cours primaire supérieur : Lecroisey ; Classe primaire : Dumont.

INSPECTION PRIMAIRE.

MM. Desroziers, à Avranches ; Bréard, à Cherbourg ; Piquois, à Coutances ; Fouques, à Mortain ; Breult, a Saint-Lo ; Lemarquand, à Valognes.

Jury d'examen des aspirants au brevet de capacité.

MM. Denis, avocat, président ; l'abbé Hamel, curé de Saint-Martin-de-Varreville ; l'abbé Durel, supérieur du collége diocésain de Saint-Lo ; Rougeul, ingénieur en chef des ponts et chaussées ; Rocard, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées ; Delaplanche, directeur à l'école normale de Saint-Lo, adjoint pour l'examen des aspirantes ; Breult, inspecteur primaire, secrétaire.

Dames adjointes pour l'examen des travaux d'aiguilles des aspirantes.

Mmes Vaultier, Duhamel, Guiot, et les deux Sœurs directrices de l'ouvroir à l'hospice de Saint-Lo.

ÉCOLES NORMALES.

Ecole normale d'Instituteurs de Saint-Lo.

Commission de surveillance de l'école normale de Saint-Lo.

MM. Lemonnier de Gouville, juge du tribunal civil de Saint-Lo, *commissaire ordonnateur des dépenses* ; Rougeul ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées ; Lucas-Girardville ✻, archiprêtre, curé-doyen de Notre-Dame de Saint-Lo ; Vieillard ✻, ancien directeur des contributions directes.

Fonctionnaires de l'école.

MM. Delaplanche, directeur ; Labbé Defonteney, aumônier ; Daniel, Guilmin, Nicolas, maîtres-adjoints : Porcher, directeur de l'école primaire-annexe ; Steck, maître de chant ; Brunin, maître de dessin ; Kanapell, maître de gymnastique.

Cours normaux préparatoires d'Institutrices.

Commission de surveillance du cours normal d'Avranches.

MM. Lemarchand ✻, sous-préfet ; Sanson ✻, membre du Conseil général, maire d'Avranches ; Garnier, curé-doyen d'Avranches ; Duprateau, ancien professeur du collége ; Desroziers, inspecteur primaire de l'arrondissement d'Avranches ; Mme la directrice du cours normal.

Directrice du cours normal, Mme Hédou, sœur Saint-Stanislas, supérieure générale des Carmélites d'Avranches.

Commission de surveillance du cours normal de Coutances.

MM. d'Orgeval ✻, sous-préfet ; Plaine ✻, ancien sous-préfet, maire de Coutances, membre du Conseil général ; l'abbé Lair ✻, proviseur du lycée : l'abbé Adeline, curé de Saint-Pierre ; Piquois, inspecteur primaire à Coutances ; Mme la directrice du cours normal.

Directrice du cours normal, Mme Chausse, sœur Saint-Bernard, supérieure générale des religieuses du Sacré-Cœur de Coutances.

JURY DÉPARTEMENTAL.

Chargé d'examiner les aspirants aux bourses nationales, départementales, communales des lycées, des collèges communaux et du prytanée militaire.

MM. Charpentier, président, inspecteur d'Académie ; Delaplanche directeur de l'école normale ; Denis, avocat.

SCIENCES ET ARTS.

Société d'Agriculture, d'Archéologie et d'Histoire naturelle du département de la Manche.

Président : M. N...—*Vice-Présidents* : MM. Th. Elie, imprimeur ; Lucas-Girarville ✻, curé de Notre-Dame de Saint-Lo.—*Classificateurs de section* : MM. le comte de Kergorlay O✻, classificateur de la section d'agriculture ; *sous-classificateur* : M. Desplanques ; M. Dubosc, archiviste du département, classificateur de la section d'archéologie ; *sous-classificateur* : M. Kanapell, professeur de dessin ; M. Leménicier, classificateur de la section d'histoire naturelle ; *Sous-classificateur* : M. Denis, avocat.—*Secrétaire* : M. Ed. Lepingard.—*Secrétaire adjoint* : M. Hippolyte Douchin, architecte.—*Conservateurs* : MM. E. Didier, architecte ; A. Dieu, avocat.—*Trésorier* : M. Doray, pharmacien.

Société d'Archéologie, de Littérature, Sciences et Arts d'Avranches.

Président : M. Laisné, ancien principal.—*Vice-Président* : M. Bouvattier ✻, ancien sous-préfet.—*Secrétaire* : M. Loyer (Philippe), professeur.—*Secrétaire adjoint* : M. Doutelleaux, professeur.—*Archiviste* : M. Halley, professeur.—*Trésorier* : M. N...—*Questeurs* : M. N...—*Conservateurs* : MM. Loyer (Emile), médecin militaire en retraite ; Pigault, conducteur des ponts et chaussées.

Société nationale des Sciences naturelles de Cherbourg.

(Etablissement d'utilité publique par décret du 26 août 1865).

BUREAU POUR 1872.

Président : M. le Dr Auguste Le Jolis, négociant.—*Vice-Président* : M. Mottez, capitaine de vaisseau.—*Secrétaire* , M. Bertin, ingénieur des constructions navales.—*Trésorier* : M. Geufroy, architecte.

Société artistique et industrielle de Cherbourg

autorisée par M. le Préfet de la Manche, le 22 janvier 1872.

BUREAU ÉLECTIF POUR 1872.

Président : M. Henri de la Chapelle, commis principal des douanes.—*Vice-Présidents* : MM. Lemoigne-Dulongpré, propriétaire et agriculteur ; Onfroy, artiste peintre.—*Bibliothécaire archiviste* : M. Edouard de la Chapelle, officier de l'instruction publique.—*Secrétaire*: M. Dupont, fils aîné, graveur.—*Trésorier* : M. Rideau père, propriétaire.—*Conseillers* : MM. Rey, capitaine au long cours ; Thélot, sculpteur.

Société académique de Cherbourg.

Bureau : MM. Digard de Lousta, *Président* ; Frigoult, *Secrétaire* ; de Pontaumont, *archiviste trésorier.*

BIBLIOTHÈQUES.

Saint-Lo.—M. Jules Dieu, bibliothécaire.—Jours et heures de l'ouverture : le mardi et le jeudi de chaque semaine, de 11 heures à 3 heures ; et le lundi et le vendredi, de 6 heures 1/2 à 9 heures du soir.

Avranches.—M. Duprateau, bibliothécaire.—Jours et heures de l'ouverture : les lundi, mercredi, jeudi et samedi, de 10 heures du matin à midi et de 2 heures à 4 heures.

Cherbourg.—M. Digard, bibliothécaire.—Jours et heures de l'ouverture : les lundi, mercredi et vendredi, de 6 à 9 heures du soir ; les mardi et jeudi, de midi à 4 heures.

Coutances.—M. Lavieille, bibliothécaire.—Jours et heures de l'ouverture : tous les jours non fériés, de 10 heures à 2 heures.

Mortain.—M. N..., bibliothécaire.—Jours et heures de l'ouverture le jeudi de chaque semaine, de 2 heures à 5 heures.

Valognes. M. Baude, bibliothécaire.

ASILES DÉPARTEMENTAUX DES ALIÉNÉS.

ASILE DU BON-SAUVEUR DE SAINT-LO.

M. le Dr Lhomond, *médecin de l'établissement.*—Mme sœur Dramard, *directrice.*—M. l'abbé Ménard, *aumônier.*

Prix de la Pension.

1re classe (avec soins excéptionnels), 1,200 fr.;—2e classe 600 fr.;—3e classe, 500 fr.;—4e classe, 400 fr.

ASILE DE PONTORSON.

M. le Dr Bellet, *médecin préposé principal.*—Marie, *receveur économe.*—M. l'abbé Langlois, *aumônier.*

Prix de la Pension.

1re classe (avec soins exceptionnels), 1,400 fr.;—2e classe, 1,000 fr.;—3e classe, 800 fr.;—4e classe, 600 fr.;—5e classe, 400 fr.

ASILE DU PONT-LABBÉ.

M. Legruel, *directeur-médecin.*—Madame sœur Lépée, *Receveur économe.*—MM. Leroux et Bolbard, *aumôniers.*

Prix de la Pension.

1re classe, 1,500 fr.;—2e classe, 1,200 fr.;—3e classe, 1,000 fr.;—4e classe, 800 fr.;—5e classe, 600 fr.;—6e classe, 400 fr.

PERSONNEL DU DÉPOT DÉPARTEMENTAL DE MENDICITÉ

ÉTABLI AU MANS PAR DÉCRET DU 3 MAI 1854.

M. Perrin O✻, *directeur*.—Foulard, *receveur économe*.—Fisson ✻, *médecin*.—Bataille, *aumônier*.

ADMINISTRATION DES HOSPICES.

M. Gosset-Deslongchamps, inspecteur des enfants assistés à Saint-Lo.

SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS.

VILLE DE SAINT-LO.

Société de secours mutuels entre les Patrons et les Ouvriers de la ville de Saint-Lo.

MM. le Préfet de la Manche ✻, Mgr l'Evêque de Coutances et d'Avranches ✻, le maire de Saint-Lo, le comte de Kergorlay O✻, le Curé de Notre-Dame ✻, Elie imprimeur, *présidents d'honneur*; Rauline, Conseiller général, *président*; Douchin, architecte, *vice-président honoraire*; Queillé, Didier, architectes, *vice-présidents*; Fauchon, conducteur des bâtiments départementaux, *secrétaire*; Didier fils, sous-officier du génie, *secrétaire adjoint*; Nativelle, filateur et Conseiller municipal, *trésorier*; Bellamy, menuisier, *trésorier adjoint*; Didier père, propriétaire, *visiteur général des malades et contrôleur de la perception*; Davy, marchand de chaux, Desaunette, filassier, Abraham, fumiste, Lecoustey, plafonneur, *administrateurs*.

Société de secours mutuels entre les Charpentiers, Scieurs de long et Marchands de bois de la ville et du canton de Saint-Lo.

MM. Pézeril, *président*; N..., *secrétaire*.

Société de secours mutuels entre les cantonniers du service vicinal.

(Approuvée par arrêté préfectoral du 8 juillet 1867).

Administration centrale :

Président : MM. Leroy, Agent-Voyer en chef du département; *Vice-Président* : Gambillon, Chef de division à la Préfecture, Membre honoraire de la Société; *Secrétaire* : Lelièvre, Agent-Voyer, Chef du bureau de l'Agent-Voyer en chef; *Secrétaire adjoint*; Lemoigne, Agent-Voyer, attaché au bureau de l'Agent-Voyer en chef; *Trésorier* : Huguenin, Agent-Voyer auxiliaire, chargé de la comptabilité au bureau de l'Agent-Voyer en chef.

Administrateurs principaux d'arrondissement :

Saint-Lo : MM. Gosselin; *Avranches* : Langlois; *Cherbourg* : Levallois; *Coutances* : Lecapelain; *Mortain* : Fleury; *Valognes* : Duval, Agents-Voyers d'arrondissement.

VILLE DE TORIGNY-SUR-VIRE.

MM. Canu, *président*; Philippe-Desportes (Michel), *vice-président*;

Herivel, secrétaire de la mairie, *secrétaire*; Lemainier, menuisier, *trésorier*; Putot, chaudronnier, et Letellier (Léonor), serrurier, *administrateurs*.

VILLE D'AVRANCHES.

MM. Sanson ✻, maire, juge honoraire, *président*; Mgr Bravard ✻, évêque de Coutances et d'Avranches, de Saint-Germain C✻, député, *présidents d'honneur*; Bouvattier ✻, sous-préfet honoraire, *vice-président*; Besnier, ex-receveur des douanes, Payen de Chavoy ✻, *administrateurs*; Laisné, ancien principal *secrétaire*; Barbedette, *trésorier*; Cordon, receveur de l'hospice, *trésorier adjoint*; Laurence, maître charpentier, Baubigny, jardinier, *contrôleurs*; Ameline, *préposé à la recette*.

VILLE DE CHERBOURG.

Société de secours mutuels des Distributeurs et autres Employés et Ouvriers du port et de la ville de Cherbourg.

MM. Ricard (Ambroise), *président*; Ludé (Etienne) ✻, *président honoraire*; Lanièce (Jacques), Levavasseur (Alphonse), *vices-présidents*; Desseaux (Pierre), *trésorier*; Noyon (Jacques), *secrétaire*; Schowb (Henry), Grignard (Théophile), Anne (Alphonse), Lecarpentier (Léon), Ricard, *receveurs particuliers*; Leneveu (Jean-Baptiste), Hamel (Aimable), Bocage (Jules), Liard (Bon), Jean (Thomas), Cuiret (Jules), Moittier (Louis), Goubert (Pierre), Michel (Aimable), Lemarchand (Louis), Ruault (Jean), Juhel (Michel), Cadet (François), Corbet (Charles), Groult (François), Assier (Auguste), Renouf (Pierre), Mahier (Arsène), Grard (Eugène), Philippe (Louis), Jennet (Louis), Connor (Victor), *administrateurs*.

Société de Secours mutuels la Cherbourgeoise.

MM. Estebé, propriétaire, *président*; Blaizot, maître entretenu à la marine, *vice-président*; Perrel, chef ouvrier à la marine, Ledoux, *id.*, Poirier, ouvrier à la marine, Lebrun, retraité de la marine, Mouginot, chef ouvrier à la marine, Lebiez, *id.*, Chatellier, contre-maître à la marine, Varenque, *id.*, Dubost, écrivain à la marine, Lecoutour, caissier de commerce, *administrateurs*; Quentin, *archiviste*; Lecoutour, *trésorier par intérim*; Amiot, *secrétaire*.

VILLE DE COUTANCES.

MM. Plaine, maire de Coutances, *président*; Poisson, *vice-président*; Le Pesant, *secrétaire*; Lavieille, *trésorier*; Duprey, Lemare, Robin, *administrateurs*.

VILLE DE VALOGNES.

MM. Sébire ✻, docteur-médecin, *président*; Leledy, *vice-président*; Martin de Bouillon, *secrétaire*; Lebunelel, *trésorier*; Lecoquière, serrurier, Lucas, tailleur, Lecoquière, carrier, Flaux, carrier, Sorel, menuisier, Lerouge, peintre, Adelus, imprimeur, *administrateurs*.

VILLE DE BRICQUEBEC.

M. Viel, juge de paix, *président*.

PRISONS.

M. Marquet ✻, directeur des prisons de la Manche, à Beaulieu, près Caen.

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.

Arrondissement de Saint-Lo.—MM. Vaultier ✻, préfet, *président*; Rauline, de la Gonnivière, le comte de Kergorlay O✻, *vices-présidents*; J. Lemaître, *secrétaire*; Lascaux, *trésorier*.

Arrondissement d'Avranches.—MM. H. de Saint-Germain, Député à l'Assemblée nationale, *président*; Bouvattier, sous-préfet honoraire *président honoraire*; Godin, juge de paix, Adrien de Payen de Chavoy, *vices-présidents*; Bouvattier (Jules), avocat, *secrétaire*, Langlois, Clouet, *vices-secrétaires*; Le Marchand (Jules), A. M. Laisné, *secrétaires honoraires*; Bougard, secrétaire de la mairie d'Avranches, *trésorier*; A. Latouche, adjoint au maire d'Avranches, *conservateur*; Bataille, avocat, *bibliothécaire*; Sanson, maire d'Avranches; Daucé, à Brécey; Périer, maire de Courtils; Leclère, ancien maire de Granville; Lemoine des Mares, président du tribunal; Morel, à Pontorson; A. Lempereur de Saint-Pierre, ancien préfet; A. de Peyronny, à la Lande-d'Airou, *membres du comité d'administration*.

Arrondissement de Cherbourg.—MM. le sous-préfet, *président honoraire*; le comte de Tocqueville ✻, *président*; de Couville, à Querqueville; Chevrel, Desroziers, aux Pieux; Lebas, à Saint-Pierre-Eglise; Michel d'Annoville, à Jobourg, *vice-présidents*; Lemoigne-Dulongpré, à Cherbourg, *vice-président honoraire*; Chevrel, *secrétaire*; Lesage et Lucas, *secrétaires adjoints*; Cappe, *conservateur archiviste*; N..., *trésorier*.

Arrondissement de Coutances. — MM. Blondel, *président*; Le Pesant, de Cahouet, *vice-présidents*; Poisson, ancien juge de paix, *secrétaire général*; Quenault ✻ et Dubois ✻, *vice-secrétaires*; Lansot, receveur municipal de Coutances, *trésorier*.

Arrondissement de Mortain. — MM Bréhier, maire de Saint-Hilaire-du-Harcouët, *président*; Dumarais, maire du Neufbourg, Laurent, juge de paix, à Saint-Pois, *vice-présidents*; Queslier, *secrétaire*; Bunel, avoué, *vice-secrétaire*; Ladvoué, propriétaire, à Mortain, *trésorier*; de Montbrun, propriétaire, à Mortain, *bibliothécaire*.

Présidents cantonaux : MM. Béchet, pour Barenton; Lebrun de Blon, pour Isigny; Delaunay (Léon), pour Juvigny; d'Avenel de Nantraye, pour le Teilleul; Piel, propriétaire à Mortain; le docteur Roullin, pour Saint-Hilaire-du-Harcouët; d'Auray, maire de Saint-Pois, pour Saint-Pois; Lorier, propriétaire, pour Sourdeval.

Arrondissement de Valognes. — MM. Sébire ✻, *président*; Roumy, propriétaire à Sainte-Mère-Eglise, *vice-président*; Gosselin, vétérinaire à Valognes, *secrétaire*; Lebunetel, propriétaire à Valognes, *trésorier*; Lemoigne-Dutaillis, maire, à Urville; Paul (Jean), cultivateur à Sainte-Marie-du-Mont; Maillard, Céran, propriétaire à Sainte-Marie-du-Mont.

CHAMBRES CONSULTATIVES D'AGRICULTURE.

Arrondissement de Saint-Lo.—*Canisy*, M. le comte de Kergorlay O✻.

propriétaire.—*Carentan*, M. Le Sage.—*Marigny*, M. Dudouyt, maire de la Chapelle-Enjuger.—*Percy*, M. Ganne de Beaucoudray.—*Saint-Clair*, M. Lebas (Auguste, propriétaire.—*Saint-Jean-de-Daye*, M. Lecocq, ancien juge de paix.—*Tessy-sur-Vire*, M. Leguédois, maire.—*Torigny-sur-Vire*, M. Pézeril, propriétaire, à Saint-Amand.

Arrondissement d'Avranches. — *Avranches*, M. de Saint-Germain (Hervé) C✻, député.—*Brécey*, N.—*Ducey*, N.—*Granville*, N.—*La Haye-Pesnel*, N.—*Pontorson*, M. de Verdun de la Crenne.—*Saint-James*, N.—*Sartilly*, M. Lechault-Couvrie (Henri) —*Villedieu*, N.

Arrondissement de Cherbourg.—*Beaumont*, M. Michel d'Annoville.—*Cherbourg*, M. Potier, marchand de chaux.—*Les Pieux*, M. Desroziers.—*Octeville*, M. Delalée.—*Saint-Pierre-Eglise*, M. Lebas.

Arrondissement de Coutances.—*Bréhal*, M. Plaine, Conseiller général.—*Cerisy-la-Salle*, M. Hébert, juge de paix.—*Coutances*, M. Quénault ✻, sous-préfet honoraire.—*Gavray*, M. Blouet ✻, président honoraire du tribunal.—*La Haye-du-Puits*, M. Lemperière, maire de Neufmesnil.—*Lessay*, M. Fauvel, ancien juge de paix.—*Montmartin-sur-Mer*, M. Blondel (Charles-François).—*Périers*, M. Lescaudey de Manneville, propriétaire.—*Saint-Malo de-la-Lande*, M. Brohyer, ancien juge de paix.—*Saint-Sauveur-Lendelin*, M. de la Conté, maire de Saint-Sauveur-Lendelin.

Arrondissement de Mortain.—*Barenton*, M. Béchet, notaire.—*Isigny*, M. Lebrun de Blon, propriétaire.—*Juvigny*, M. Taborel, médecin, maire.—*Le Teilleul*, M. Ferré des Ferris, maire du Teilleul.—*Saint-Hilaire-du-Harcouët*, M. Roullin.—*Saint-Pois*, le comte d'Auray, maire de Saint-Pois. - *Sourdeval*, M. Lorier, propriétaire.

Arrondissement de Valognes.—*Barneville*, M. du Châtel, maire de Carteret.—*Bricquebec*, M. Viel, juge de paix.—*Montebourg*, M. de Pontgibaud ✻, propriétaire, maire de Saint-Marcouf.—*Quettehou*, M. du Mesnildot, maire d'Anneville-en-Saire.—*Sainte-Mère-Eglise*, M. N.—*Saint-Sauveur-le-Vicomte*, M. Hersan, propriétaire à Saint-Sauveur-le-Vicomte.—*Valognes*, M. Sébire ✻, docteur-médecin, à Valognes.

COMICES AGRICOLES.

Percy, Tessy-sur-Vire et Torigny-sur-Vire.—MM. Ganne de Beaucoudray, *président*; Lemaître (Jean-Jacques), maire de Saint-Jean-des-Baisants, conseiller général, et Dadure, propriétaire, à Percy, *vices-présidents*; Harivel, à Torigny-sur-Vire, *secrétaire*; Tirard (Victor) à Torigny-sur Vire, *trésorier*.

Brécey.—M. de Brécey, conseiller général, *président*.

Ducey.—M. Dupont, maire de Saint-Quentin, *président*.

La Haye-Pesnel.—M. le Moine des Mares, président du tribunal civil, *président*; M. Morin juge de paix, *vice-président*.

Sartilly.—M. Lempereur de Saint-Pierre, député à l'Assemblée nationale, maire de Saint-Jean-des-Champs, *président*.

Saint-James.—M. Guérin, percepteur de Carnet, *président*.

Villedieu.—M. Tétrel, maire de Villedieu, *président*.

La Haye-du-Puits et Lessay.—M. Gaslonde, *président*; MM. Lempérière, maire de Neufmesnil, et Luce, membre du conseil d'arrondissement de la Haye-du-Puits, *vice-présidents*; M. Piquot, propriétaire, *secrétaire*.

Bréhal.—N..., *président*; M. Plaine, Membre du Conseil général, *vice-président*; M. Briens, membre du conseil d'arrondissement de Bréhal, *secrétaire*; M. Allain, propriétaire à Bréville, *trésorier*.

SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.—MM. le Préfet de la Manche et le maire de Saint-Lo, *présidents d'honneur ;* Elie, imprimeur, *président ;* Langevin, *vice-président ;* Ed. Lepingard, chef de division à la préfecture, *secrétaire ;* G. Doray, pharmacien, *secrétaire adjoint ;* N..., *trésorier ;* Lebailly, propriétaire, *conservateur ;* Michel, horticulteur, Derbois, président du tribunal de commerce, *commissaires de section.*

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.—MM. le Préfet de la Manche ; le Sous-Préfet d'Avranches ; le Maire d'Avranches ; Bouvattier, Sous-Préfet honoraire, *présidents d'honneur ;* Pinel, pharmacien, *président ;* Le Marchand (Jules) ; A. M. Laisné, *présidents honoraires ;* Roussel, horticulteur, *vice-président ;* Le Breton, père; Morel (Paul), horticulteurs, *vice-présidents honoraires ;* Saint, conducteur des ponts et chaussées, *secrétaire ;* Lottin, horticulteur, *secrétaire-adjoint ;* Semery, *trésorier ;* Baubigny, conservateur du jardin botanique, *conservateur archiviste ;* Cheftel, père, architecte; Juhel, horticulteur; commandant Louvel ; Vachon, horticulteur, *comité d'administration.*

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.—MM. Liais (Alfred), maire de la ville de Cherbourg, *président honoraire ;* Liais (Emmanuel) directeur de l'Observatoire impérial du Brésil, ancien membre de l'Observatoire de France, *président ;* Docteur Renault; Orry, avoué, *vice-présidents ;* Docteur Griffart, conseiller d'administration ; Baud, lieutenant de vaisseau retraité, conseiller d'administration ; Orange, agent comptable de la marine retraité, *trésorier ;* Rossel (Alfred), *secrétaire ;* Lelièvre (Paulin), *secrétaire-adjoint ;* Devinck ; Ternisien (Pierre), *bibliothécaire ;* Balmont (Amédée), *bibliothécaire-adjoint ;* Vastel, *garde magasin ;* Marquand (Olympe), délégué spécial chargé d'adresser les invitations pour l'inhumation des sociétaires.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES —MM. le docteur Dudouy, *président ;* Le Pesant, *vice président ;* l'abbé Febvrier, *secrétaire ;* Poullain (Florent), *trésorier ;* Le Pelletier (Florent), *conservateur-archiviste.*

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.—MM. Piel (Jacques-Auguste), *président ;* Mancel (père), *vice-président ;* Lebel, *secrétaire ;* Delatouche, *secrétaire adjoint ;* Milan, *trésorier ;* de la Chesnaye, *conservateur archiviste ;* Guérin, *président honoraire*

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.—M. le Sous-Préfet de l'arrondissement de Valognes et M. le Maire de Valognes, *présidents d'honneur ;* Sébire ✻, conseiller général, *président ;* Daireaux, *secrétaire ;* Cossard, notaire, *trésorier ;* Georgel, *bibliothécaire-archiviste.*

DÉPOT NATIONAL D'ÉTALONS DE SAINT-LO.

Inspection générale de l'arrondissement.

MM. DE CORMETTE ✻, *inspecteur général*, à Abbeville ; Froidevaux ✻, *directeur ;* de Beuvry *sous-directeur ;* de la Motte, *stagiaire ;* N..., *vétérinaire.*

Stations.

Saint-Lo, Carentan, Sainte-Marie-du-Mont, Sainte-Mère-Eglise, Querqueville, Saint-Pierre-Eglise, Périers, Avranches, Villedieu, la Haye-Pesnel, la Chapelle-Urée, Quettehou, la Haye-du-Puits.

VÉTÉRINAIRES BRÉVETÉS

ÉTABLIS DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO. — MM. Beaufils (Pierre), Manoury (Edouard), à Saint-Lo; Canu (Gabriel), à Torigny-sur-Vire; Lagalle (Bernardin-Théodore-François), à Saint-Côme-du-Mont; Biard (François-Bienaimé); Cauville (Alexis-Edouard), à Carentan

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.—MM. Beaufils (Michel-Joseph), Blin (Isidore-Jules), à Avranches; Galland (Félix-Gabriel), à Pontorson; Ollivier (Pierre-Edouard), à Granville; Cassin, à Villedieu.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.—Pouppeville (Auguste), à Cherbourg; Debroise (Louis-Auguste), à Tocqueville.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES —MM. Hélouis (Amand-Pierre), Levionnais (Louis-Charles), Cauvin (Louis-Charles), à Coutances; Seigneurie (Charles-Denis), à Agon; Bernard (Stanislas), à la Haye-du-Puits.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.—MM. Hriniewiez (Paul), à Mortain; Cassin (Auguste-François), à Saint-Pois; Goubin, à Saint-Hilaire-du-Harcouët.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.—MM. Gosselin (Bon-Hippolyte-Joseph), Hinet (Antoine), à Valognes; Poisson (Lucien-Zacharie), Liot (Eugène-Donatien), à Sainte-Mère-Eglise; Lemarquand (Auguste), à Valognes.

CHAMBRE CONSULTATIVE

des Arts et Manufactures établie à Saint-Lo.

MM. Derbois, Dugué, Dyvrande (père), Elie (Th.), Hertaut, Lastelle, Lefèvre, Siney, Tariel.

CHAMBRES DE COMMERCE.

CHERBOURG.—MM. Dumont, *président;* Le Jolis (père), Th. Fenard, Armand Sorel, de Valognes, Cournerie, Edouard Mahieu, Le Guay, de Saint-Vaast.

GRANVILLE.—N..., *président;* Beust, *vice-président;* Boisnard-Grandmaison, Ch. Leclère, Adelus, Le Mengnonnet et Villars, Riotteau fils, Toupel, *secrétaire;* O. Louvel.

AGENTS CONSULAIRES.

CHERBOURG.—MM. Horace Harmont, consul d'Angleterre; Le Jolis (père), vice-consul ; Dumont, vice-consul de Portugal ; Bonfils, consul du Brésil ; Kirkam, vice-consul de Suède et de Norwége ; Liais (Joseph-Alfred), vice-consul d'Espagne ; Mauger (Victor), consul de Belgique ; Mauger (Léon), agent consulaire d'Autriche-Hongrie ; Emile Postel, vice-consul de Russie et d'Italie ; Hauvel, vice-consul de la république de Vénézuéla ; Postel (Emile), vice-consul des Etats-Unis, chargé par intérim des sujets de l'Allemagne du Nord ; Félix-Emile Postel, vice consul de la république de Salvador ; Archambault, vice-consul du Mexique ; Liais (Edouard), consul des Pays-Bas.

GRANVILLE —MM. N..., vice-consul d'Angleterre ; Ch. Leclère ✻, vice-consul d'Espagne ; Boisnard-Grandmaison, vice-consul de Portugal ; Riotteau, vice-consul de Suède et de Norwége ; Le Mengnonnet, vice-consul de Danemark.

SAINT-VAAST.—N..., vice-consul de Suède et de Norwége.

COMMISSIONS SANITAIRES.

CHERBOURG.—MM. le sous-préfet, président ; le directeur de la santé ; le maire de Cherbourg ; le commandant de place ; le président du conseil de santé de la marine ; Letimbre et Pichot de la Marandais, capitaines de frégate ; l'inspecteur des douanes ; Monnoye (père), docteur-médecin ; Postel (Emile), agent consulaire.

COUTANCES.—MM. N..., à Saint-Germain-sur-Ay ; Le Ballois, à Regnéville.

GRANVILLE.—MM. le Maire ; le commandant de place ; l'inspecteur des douanes ; le commissaire de la marine ; Dumoncel, docteur-médecin, membre du conseil municipal ; Courtat, pharmacien ; Cambernon, docteur-médecin.

SAINT-VAAST.—Hamelin, maire, président ; Guiffard, directeur de la santé ; Asselin, Lemieux, Bonamy, Dugardin.

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
PRÉFACE	5
CALENDRIER	7
HISTOIRE ET ANTIQUITÉS.—Notes historiques et archéologiques sur les communes de l'arrondissement de Valognes	9
RAPPORT SUR LES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES	60
ADMINISTRATIONS	87
Liste chronologique des Préfets du département de la Manche	87
Députés du Département	88
Institut national de France	88
Préfecture	88
— Cabinet du Préfet	88
— Première division	89
— Deuxième division	89
— Troisième division	90
— Greffe du Conseil de Préfecture	90
— Archives départementales	91
Conseil départemental des bâtiments civils	91
Bâtiments civils	91
Poids et mesures	91
Conseils d'hygiène	92
Conseil général	92
Conseils d'arrondissement	94
Sous-Préfectures	95
Mairies	96
Tableau indiquant le nombre des arrondissements, cantons, communes et la population du département	98
Tableau des communes du département par arrondissement et par canton, contenant la population par arrondissement, canton et commune, la superficie territoriale de chaque commune, les bureaux de poste, le principal des contributions directes, la distance au chef-lieu du département, judiciaire, d'arrondissement, de canton, les noms des Maires, Adjoints, Curés et Desservants, Instituteurs et Institutrices	100
Police générale.—Commissaires de police	134

ORDRE JUDICIAIRE..... 134
Tribunal civil de Saint-Lo..... 134
— de commerce de Saint-Lo..... 135
— civil d'Avranches..... 135
— de commerce de Granville..... 136
— civil de Cherbourg..... 136
— de commerce de Cherbourg..... 137
— civil de Coutances..... 137
— de commerce de Coutances..... 138
— civil de Mortain..... 138
— civil de Valognes..... 138
Justices de paix..... 139
Notaires..... 140
Ordre militaire..... 141
Gendarmerie..... 142
Marine..... 144
Ponts et chaussées..... 147
Trésorerie générale des finances et Receveurs particuliers..... 148
Succursale de la Banque de France, à Saint-Lo..... 148
Administration des Douanes..... 148
Administration des contributions indirectes..... 149
Enregistrement, domaines et hypothèques..... 150
Administration des contributions directes..... 151
Percepteurs des contributions..... 151
Administration des forêts..... 155
Administration des postes..... 155
Lignes télégraphiques..... 156
Chemins de fer de l'Ouest..... 157
Service vicinal..... 159
Clergé du diocèse..... 161
Culte protestant..... 163

INSTRUCTION PUBLIQUE..... 163
Instruction secondaire..... 164
Lycée de Coutances..... 164
Collèges communaux..... 164
Instruction primaire.—Commission d'examen..... 165
Ecoles normales..... 165
Jury chargé d'examiner les candidats aux bourses nationales, départementales et communales..... 166
Sciences et arts..... 166
Société d'agriculture, d'archéologie et d'histoire naturelle du département de la Manche..... 166
Société d'archéologie, de littérature, sciences et arts d'Avranches... 166

Société des sciences naturelles de Cherbourg..... 166
Société artistique et industrielle de Cherbourg..... 166
Société académique de Cherbourg..... 167
Bibliothèques..... 167
Asiles départementaux d'aliénés..... 167
Dépôt de mendicité du Mans..... 168
Administration des hospices..... 168
Sociétés de secours mutuels approuvées..... 168
Prisons..... 169
Sociétés d'agriculture..... 170
Chambres consultatives d'agriculture..... 170
Comices agricoles..... 171
Sociétés d'horticulture..... 172
Dépôt d'étalons de Saint-Lo..... 173
Vétérinaires brévetés..... 173
Chambre consultative des arts et manufactures établie à Saint-Lo.. 173
Chambres de commerce..... 173
Agents consulaires..... 174
Commissions sanitaires..... 174

ANNUAIRE

DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

46e ANNÉE. — 1874.

ANNUAIRE

DU DÉPARTEMENT

DE LA MANCHE.

46e ANNÉE. — 1874.

SAINT-LO,
IMPRIMERIE D'ELIE FILS, RUE DES PRÉS, 5.

MDCCCLXXIV.

PRÉFACE.

On lira dans ce volume la dernière partie de la *Statistique monumentale de la Manche* (Arrondissement de Valognes), par M. Renault, conseiller honoraire à la Cour d'appel de Caen. Nous espérions que ce consciencieux antiquaire consentirait à continuer son œuvre, et nous donnerait les arrondissements qui nous manquent. Il faut y renoncer. Un magistrat en retraite a des loisirs; mais l'âge met obstacle aux travaux fatigants, aux déplacements pénibles, aux longues et absorbantes investigations d'archives locales.

M. Renault s'arrête et fait des vœux pour que d'autres achèvent l'entreprise qu'il avait commencée, et nous-mêmes nous les y convions en leur promettant la publicité restreinte dont peut disposer l'Editeur de l'*Annuaire*.

Après tout, de semblables tâches incombent à nos sociétés archéologiques; leurs forces collectives ne peuvent trouver un meilleur emploi.

JULIEN TRAVERS.

Caen, 28 février 1874.

Janvier 1874.			Février.			Mars.			Avril.			Mai.			Juin.		
Pleine Lune le 2. Dernier Quartier le 10 Nouvelle Lune le 18. Premier Quartier le 25.			Pleine Lune le 1er. Dernier Quartier le 9. Nouvelle Lune le 16. Premier Quartier le 25.			Pleine Lune le 3. Dernier Quartier le 11. Nouvelle Lune le 18. Premier Quartier le 24.			Pleine Lune le 1er. Dernier Quartier le 9. Nouvelle Lune le 16. Premier Quartier le 23.			Pleine Lune le 1er. Dernier Quartier le 9. Nouvelle Lune le 15. Premier Quartier le 25. Pleine Lune le 31.			Dernier Quartier le 7. Nouvelle Lune le 14. Premier Quartier le 21. Pleine Lune le 29.		
1	jeud.	Circoncision.	1	D.	Septuagésime.	1	D.	Reminiscere.	1	mer.	s. Hugues, év.	1	ven.	*ss. Ph. et Jacq*	1	lund.	s. Jouvin, ab.
2	ven.	Oct. s. Etienne	2	lund.	Purification.	2	lund.	s. Aubin, év.	2	jeud.	s. François P.	2	sam.	s. Marcouf, a.	2	mar.	s. Pothin, év.
3	sam.	Oct. s. Jean.	3	mar.	s. Blaise, év.	3	mar.	s. Martin, m.	3	ven.	Vend. saint.	3	D.	Inv. de la ste C.	3	mer.	ste Clotilde.
4	D.	Oct. ss Innocents	4	mer.	ste Jeanne de Valois.	4	mer.	s. Casimir.	4	sam.	s. Isidore, év.	4	lund.	ste Monique.	4	jeud.	Fête-Dieu.
5	lund.	vig. Epiphanie.	5	jeud.	ste Agathe.	5	jeud.	s. Théophile.	5	D.	PAQUES.	5	mar.	s. Pie V, p.	5	ven.	s. Boniface.
6	mar.	Epiphanie.	6	ven.	s. Vaast, év.	6	ven.	ste Colette.	6	lund.	s. Célestin, p.	6	mer.	s. Jean P. L.	6	sam.	s. Norbert.
7	mer.	s. Julien, m.	7	sam.	s. Romuald.	7	sam.	s. Thomas.	7	mar.	s. Epiphane.	7	jeud.	s. Stanislas,	7	D.	s. Robert.
8	jeud.	s. Lucien, m.	8	D.	Sexagésime.	8	D.	Oculi.	8	mer.	s. Denis, év.	8	ven.	App. de s. M.	8	lund.	s. Médard.
9	ven.	ste Marcienne	9	lund.	ste Geneviève	9	lund.	Ste Françoise	9	jeud.	s. Marcel., év	9	sam.	s. Grégoire.	9	mar.	ss. Prime et F.
10	sam.	s. Agathon. p	10	mar.	ste Scolast.	10	mar.	Les 40 mart.	10	ven.	s. Macaire, é.	10	D.	s. Antonin.	10	mer.	ste Marguerit.
11	D.	s. Hygin, p.	11	mer.	s. Tite, év,	11	mer.	s. Euthyme,	11	sam.	s. Léon I, p.	11	lund.	*Rogations.*	11	jeud.	s. Barnabé.
12	lund.	s. Arcade, m.	12	jeud.	s. Pierre N.	12	jeud.	*Mi-Carême.*	12	D.	Quasimodo.	12	mar.	s. Nérée, m.	12	ven.	s. Jean de S.
13	mar.	Oct. Epiphanie.	13	ven.	s. André C.	13	ven.	ste Euphrasie	13	lund.	s. Hermeneg.	13	mer.	ste Glycérie.	13	sam.	s. Antoine P.
14	mer.	s. Hilaire, év.	14	sam.	s. Oddon, ab.	14	sam.	ste Balhilde.	14	mar.	s. Tiburce, c.	14	jeud.	Ascension.	14	D.	s. Basile, év.
15	jeud.	s. Paul, 1er er.	15	D.	Quinquagésim.	15	D.	Lætare.	15	mer.	ste Anastasie.	15	ven.	s. Isidore, m.	15	lund.	ss. Guy, etc.
16	ven.	s. Marcel, p.	16	lund.	ste Julienne.	16	lund.	s. Julien, m.	16	jeud.	s. Pair, év.	16	sam.	s. Jean Nep.	16	mar.	s. Jean Fr.
17	sam.	s N. de Jésus.	17	mar.	s. Théodule.	17	mar.	s. Patrice, év	17	ven.	s. Anicet, p.	17	D.	s. Pascal B.	17	mer.	s. Pellerin. m
18	D.	Ch. s. P. à R.	18	mer.	*Les Cendres.*	18	mer.	s. Gabriel, ar.	18	sam.	s. Parfait.	18	lund.	s. Venant, m.	18	jeud.	s. Marc, m.
19	lund.	s. Canut, roi.	19	jeud.	s. Gobin, p.	19	jeud.	s. Joseph.	19	D.	s. Vincent, m.	19	mar.	s. Pierre C.	19	ven.	ste Juliénne.
20	mar.	s. Sébastien.	20	ven.	s. Silvin, év.	20	ven.	s. Euphémie.	20	lund.	s. Théodore.	20	mer.	s. Bernardin.	20	sam.	s. Latuin, év.
21	mer.	ste Agnès, v.	21	sam.	s. Félix, év.	21	sam.	s. Benoît, ab.	21	mar.	s. Anselme, é.	21	jeud.	s. Ortaire.	21	D.	s. Louis de G.
22	jeud.	s. Vincent, m.	22	D.	Quadragésim.	22	D.	Passion.	22	mer.	ss. Soutre et Caius.	22	ven.	s. Ubald, év.	22	lund.	s. Gervais, m.
23	ven.	s. Raymond.	23	lund.	s. Pierre D.	23	lund.	ste Pélagie, m	23	jeud.	s. Georges.	23	sam.	s. Yves.	23	mar.	ste Edith, R.
24	sam.	s. Timothée.	24	mar.	s. Modeste, é.	24	mar.	s. Siméon, m.	24	ven.	s. Fidèle de Sigmaris.	24	D.	Pentecôte.	24	mer	*s. Jean-Baptis*
25	D.	C. de s. Paul.	25	mer.	*Quatre-Temps*	25	mer.	Annonciation.	25	sam.	s. Marc, évan.	25	lund.	s. Grég. VII.	25	jeud.	s. Guillaume.
26	lund.	s. Polycarpe.	26	jeud.	s. Théodose.	26	jeud.	s. Théodose.	26	D.	s. Clet, m.	26	mar.	s. Philippe N.	26	ven.	ss. Jean et Paul
27	mar.	s. Jean Chrys	27	ven.	ste Honorine.	27	ven.	s. Alexandre.	27	lund.	s. Guillaume.	27	mer.	*Quatre-Temps.*	27	sam.	s. Ladislas.
28	mer.	ste Agnès, 2.	28	sam.	s. Théophile.	28	sam.	s. Gontran.	28	mar.	s. Vital, m.	28	jeud.	s. Manvieu, é.	28	D.	s. Irénée, év.
29	jeud.	s. François S.				29	D.	Rameaux.	29	mer.	s. Pierre, m.	29	ven.	s. Augustin.	29	lund.	*ss Pier. et Paul*
30	ven.	ste Martine, v				30	lund.	s. Pasteur, é.	30	jeud.	ste Catherine.	30	sam.	s. Félix, p.	30	mar.	Comm. de s. Paul.
31	sam.	s. Gaud, év.				31	mar.	s. Benjamin.				31	D.	Trinité.			

Lettre dominicale D.
Epacte XII.

Juillet.

Dernier Quartier le 6.
Nouvelle Lune le 15.
Premier Quartier le 21.
Pleine Lune le 29.

1	mer.	Oct. s. J.-B.
2	jeud.	V. de la ste V.
3	ven.	s. Léon II, p.
4	sam.	s. Martin, év.
5	*D.*	s. Sever, év.
6	lun.	Q. SS. P. et P.
7	mar.	s. Thomas, m.
8	mer.	ste Elisabeth, r
9	jeu.	s. Cyrille, m.
10	ven.	Les 7 fr. m.
11	sam.	s. Pie I, pape.
12	*D.*	s. J. Gualbert.
13	lun.	s. Anaclet, p.
14	mar.	s. Bonavent.
15	mer.	s. Henri, em.
16	jeu.	s. Hélier, m.
17	ven.	s. Alexis, c.
18	sam.	s. Clair, m.
19	*D.*	s. Vinc. de P.
20	lun.	s. Jérôme E.
21	mar.	s. Victor, m.
22	mer.	ste Marie-M.
23	jeu.	s. Apollin. é.
24	ven.	ste Christine.
25	sam.	*s. Jacques, a.*
26	*D.*	ste Anne.
27	lun.	s. Camille, c.
28	mar.	s. Nazaire, p.
29	mer.	ste Marthe, v.
30	jeu.	ss. Abdon et S.
31	ven.	s. Ignace de L.

Août.

Dernier Quartier le 4.
Nouvelle Lune le 13
Premier Quartier le 20.
Pleine Lune le 27.

1	sam.	s. Pierre-ès-l.
2	*D.*	s. Alph. de L.
3	lund.	Inv. de s. Et.
4	mar.	s. Dominique.
5	mer.	N.-D. des N.
6	jeud.	Tra. de N. S.
7	ven.	s. Gaëtan, c.
8	sam.	s. Cyriaq. m.
9	*D.*	s. Exupère, é.
10	lund.	s. Laurent, m.
11	mar.	s. Germain, é.
12	mer.	ste Claire, v.
13	jeud.	ste Radeg. R.
14	ven.	*Vgile-jeûne.*
15	sam.	ASSOMPT.
16	*D.*	s. Hyacinthe.
17	lund.	O. de s. Laur.
18	mar.	ste Hélène.
19	mer.	s. Joachim.
20	jeud.	s. Bernard, a.
21	ven.	ste J.-F. de C.
22	sam.	O. de l'Asso.
23	*D.*	s. Philippe B.
24	lund.	*s. Barthélemy*
25	mar.	s. Louis, r de F
26	mer.	s. Ouen, év.
27	jeud.	s. Jose. de C.
28	ven.	s. Augustin, é.
29	sam.	Déc. de s. J-B
30	*D.*	ste Rose de L.
31	lund.	s. Raymo. N.

Septembre.

Dernier Quartier le 3.
Nouvelle Lune le 10.
Premier Quartier le 18.
Pleine Lune le 25.

1	mar.	s. Gilles, ab.
2	mer.	s. Etienne, R.
3	jeud.	s. Césaire, é.
4	ven.	ste Rosalie, v.
5	sam.	s. Laurent J.
6	*D.*	s. Macaire, m.
7	lund.	s. Cloud, c.
8	mar.	NATIVITÉ.
9	mer.	s. Gourgon, m
10	jeud.	s. Aubert, é.
11	ven.	s. Nicolas de T
12	sam.	s. Silvin, év.
13	*D.*	s. Aimé, év.
14	lund.	Ex. de la S. C.
15	mar.	Oct. de la N.
16	mer.	*Quatre-Temps*
17	jeud.	s. Floscel, m.
18	ven.	s. Sénier, év.
19	sam.	s. Janvier.
20	*D.*	s. Eustache.
21	lund.	*s. Mathieu.*
22	mar.	s. Thom. de V.
23	mer.	s. Lin, p. et m.
24	jeud.	N.-D.-de-la-M.
25	ven.	Stigm. de s. F.
26	sam.	s. Joseph de C
27	*D.*	ss. Cosme et D
28	lund.	s. LO, év.
29	mar.	s. Michel.
30	mer.	s. Jérôme, p.

Octobre.

Dernier Quartier le 2.
Nouvelle Lune le 10.
Premier Quartier le 18.
Pleine Lune le 25.

1	jeud.	s. Rémi, év.
2	ven.	ss. Anges gar.
3	sam.	s. Candide, m.
4	*D.*	s. Franç. d'A.
5	lund.	s. Placide, m.
6	mar.	s. Bruno, c.
7	mer.	s. Marc, pape.
8	jeud.	ste Brigitte, v.
9	ven.	s. Denys, m.
10	sam.	s. Franç. B.
11	*D.*	s. Nicaise, m.
12	lund.	s. Wilfrid, é.
13	mar.	s. Edouard, c.
14	mer.	s. Caliste, p.
15	jeud.	ste Thérèse, v.
16	ven.	D. du M.-S.-M.
17	sam.	ste Hedwig., v
18	*D.*	*s. Luc, évan.*
19	lund.	B. Th. Hélye.
20	mar.	s. J. de Kenti.
21	mer.	ste Urs. et s. C.
22	jeud.	s. Mellon, é.
23	ven.	s. Pierre d'A.
24	sam.	s. Raphaël, A.
25	*D.*	ss. Crépin et C
26	lund.	s. Magloire, é.
27	mar.	s. Florent, m.
28	mer.	*ss. S et Jude, a*
29	jeud.	s. Narcisse, é.
30	ven.	s. Maxime, m.
31	sam.	*Vigile-jeûne.*

Novembre.

Dernier Quartier le 1er.
Nouvelle Lune le 9.
Premier Quartier le 23.
Dernier Quartier le 30.

1	*D.*	TOUSSAINT.
2	lund.	C. des défun.
3	mar.	s. Vigor, év.
4	mer.	s. Charl. Bor.
5	jeud.	s. Zacharie.
6	ven.	*Stes Reliques.*
7	sam.	s. Ruffe, év.
8	*D.*	DÉDICACE.
9	lund.	D. de la B. de L
10	mar.	s. André Av.
11	mer.	s. Martin, év.
12	jeud.	s. Martin I, p.
13	ven.	s. Stanislas-K
14	sam.	s. Didace, c.
15	*D.*	s. Malo, év.
16	lund.	ste Gertrude.
17	mar.	s. Gré. Taum.
16	mer.	D. de la B. ss. P. et P.
19	jeud.	ste Elisab. R.
20	ven.	s. Félix de V.
21	sam.	Prés. de la V.
22	*D.*	ste Cécile, v.
23	lund.	s. Clém. I, p.
24	mar.	s. J. de la Cr.
25	mer.	ste Cather., v.
26	jeud.	s. Romph. év.
27	ven.	s. Severin, m.
28	sam.	s. Sosthène.
29	*D.*	AVENT.
30	lund.	*s. André, ap.*

Décembre.

Nouvelle Lune le 8.
Premier Quartier le 16.
Pleine Lune le 23.
Dernier Quartier le 30.

1	mar.	s. Eloi, év.
2	mer.	ste Bibiane, v.
3	jeud.	s. Franç. Xa.
4	ven.	s. Pierr. Chr.
5	sam.	M. de s. Sabas
6	*D.*	s. Nicolas, év.
7	lund.	s. Ambrois. é.
8	mar.	IM. CONCEPT.
9	mer.	ste Eulalie, v.
10	jeud.	s. Melchiad. p.
11	ven.	s. Damase, p.
12	sam.	s. Sinénius, m
13	*D.*	ste Lucie, v. m.
14	lund.	s. Arsène.
15	mar.	Oct. de la C.
16	mer.	*Quatre-Temps.*
17	jeud.	s. Lazare.
18	ven.	s. Auxence.
19	sam.	s. Némèse.
20	*D.*	s. Eugène.
21	lund.	*s. Thomas, a.*
22	mar.	s. Honoré, m.
23	mer.	ste Victoire.
24	jeud.	*Vigile jeune.*
25	ven.	NOËL.
26	sam.	s. Etienne, m.
27	*D.*	*s. Jean, a. et é.*
28	lund.	ss. Innocents.
29	mar.	s. Thom. de C.
30	mer.	ste Colom., v.
31	jeud.	s. Sylvest., p.

HISTOIRE ET ANTIQUITÉS.

NOTES HISTORIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES

SUR

LES COMMUNES DE L'ARRONDISSEMENT DE VALOGNES,

par M. Renault,

membre de l'Institut des Provinces, de l'académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, ancien président de la Société des Antiquaires de Normandie et membre de la Société française pour la conservation des monuments historiques.

SUITE (1).

CANTON DE SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE.

Le canton de Saint-Sauveur-le-Vicomte comprend dix-huit communes qui sont :

Besneville,	Les Moitiers-en-Bauptois,
Biniville,	Néhou,
Catteville,	Neuville-en-Beaumont,
Colomby,	Orglandes,
Crosville,	Rauville-la-Place,
Etienville,	Reigneville,
Golleville,	Sainte-Colombe,
Hauteville,	St-Sauv.-le-Vicomte (ch.-lieu),
La Bonneville,	Taillepied.

Ce canton a une superficie de 17,170 hectares, et une population de 12,057 habitants.

BESNEVILLE.

Besneville. *Buinoldevilla, Bennevilla, Besnevilla.*

L'église paroissiale de Besneville est de la fin du XIIe siècle. Elle est sous le vocable de saint Florent ; elle payait 50 livres pour les décimes, et dépendait de l'archidiaconé du Bauptois et du doyenné de Barneville. Le chapitre de Coutances avait une prébende à Besneville.

(1) Voir *Annuaire du département de la Manche*, année 1873, pag. 9.

Jean d'Essey, dès à son avénement à l'épiscopat (1), donna au chapitre deux gerbes des dîmes de Besneville, *in ecclesia de Besnevilla duas garbas* (2). Déjà il avait toute la moute de Besneville (3), *totam moltam Buinoldevillæ* (4). Le curé n'avait alors qu'une portion congrue.

Suivant le Livre noir, le patronage de l'église de Besneville appartenait à l'évêque, qui prenait les deux tiers de la dîme des gerbes; l'abbé de Montebourg avait la troisième, et le curé l'autelage et les menues dîmes.

Le Livre blanc attribue encore le patronage à l'évêque; mais les deux tiers des dîmes appartenaient à la prébende. Les droits de l'abbaye de Montebourg et ceux du curé étaient les mêmes; une chapelle récemment fondée existait dans le manoir du seigneur.

En 1665, la prébende de Besneville était réunie à l'archidiaconé de la chrétienté. Elle valait alors 400 livres de revenu.

On a trouvé à Besneville, près du pont Abraham, sur la Sandre, dans la direction de Bricquebec à la Haye-du-Puits et de Valognes à Portbail, un grand dépôt de briques et de tuiles romaines. Les tuiles portaient à leur surface le n° 1. Celles trouvées à Alleaume, à Cretteville et à Tourlaville portaient le même numéro; on pense qu'elles avaient été fabriquées par les soldats de la même légion, ceux peut-être de la première flavienne qui résidait à Coutances (5).

Besneville relevait de la châtellenie et de la baronnie de la Haye-du-Puits dont la juridiction, en 1399, s'étendait sur cette paroisse. On voit que, pendant l'occupation anglaise, les héritiers de Thomas Bourg devaient à cette baronnie, pour le fief de Besneville, 9 livres 7 sols de rente (6).

En l'année 1570, une famille du nom de Besneville plaidait contre Jacques Davy devant le bailli de Cotentin au siége de Coutances, puis au siége présidial de Caen, et enfin devant le Parlement de Normandie, qui donna gain de cause à Christophe et Pierre de Besneville, qu'il déchargea du payement des arrérages d'une rente, parce qu'ils avaient renoncé à l'héritage sur lequel cette rente était assise (7).

On trouve comme seigneur de Besneville, en 1472, noble homme Pierre Le Poupet.

(1) Evêque depuis 1251 jusqu'à 1274.

(2) Cette charte de donation fut donnée au mois de mars 1251.

(3) La moute était un droit payé au seigneur par ses vassaux pour moudre au moulin banal.

(4) Lecanu, *Histoire des évêques de Coutances*, pag. 229.

(5) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. V, pag. 59 et 60. De Gerville, *Etudes sur le département de la Manche*, pag. 87.

(6) *Annuaire du département de la Manche*, année 1846, pag. 455.

(7) Berault, *Coutume de Normandie*, pag. 142.

En 1721, Jacques de Mauconvenant, écuyer, vicomte de Périers et de Lithaire, se qualifiait aussi de vicomte de Saint-Sauveur-Lendelin ; il avait épousé noble demoiselle Marie-Bonaventure Basan. Cette famille de Mauconvenant portait de *gueules à neuf quintefeuilles d'argent, 3, 3 et 3.*

René-Jacques-François-Bonaventure de Besneville prenait, en 1736, le titre d'écuyer ; il épousa Marthe Hellouin qui, devenue veuve, prenait les titres de dame et patronne de Sainte-Suzanne, Besneville, Saint-Martin-du-Mesnil et autres lieux.

En 1789, Charles-Adolphe de Mauconvenant, marquis de Sainte-Suzanne, seigneur de Besneville, Saint-Nicolas-de-Pierrepont, Lithaire et autres lieux.

Montfaut, en 1463, trouva nobles à Besneville Nicolas du Saussey et Michel Lefebure.

En 1599, Roissy y trouve nobles les Clamorgan, et y imposa Nicolas Varcoue.

En 1666, Chamillard mentionne comme d'ancienne noblesse Arthur de Clamorgan, Jacques Colas, seigneur de Coyères, dont la noblesse datait de 1576, et François d'Aigremont qui prouva quatre degrés et prenait le titre de baron de Besneville.

La paroisse de Besneville dépendait de l'élection de Carentan et de la sergenterie de Beaumont. Masseville et Dumoulin lui comptaient l'un 233 feux imposables, et l'autre 243. Sa population, en 1871, est de 1450 habitants.

BINIVILLE

Biniville, *Benevilla, Binivilla.*

L'église paroissiale de Biniville est sous le vocable de saint Pierre. Elle payait 35 livres pour les décimes, et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné d'Orglandes. Le patronage, d'après le Livre noir, appartenait, dans le cours du XIIIe siècle, à Roger Karetot. Le chapitre de Coutances avait deux gerbes de la dîme, et le curé la troisième avec l'autelage et des produits en nature. Dans le siècle suivant, le patronage était encore dans la famille Karetot, et le partage des dîmes était le même ; le curé avait en outre un presbytère.

En 1665, le patronage appartenait à l'abbé de Longues (1), et la cure valait alors 700 livres.

L'abbé Lecanu, dans son *Histoire des Evêques de Cou-*

(1) L'an 1168, Hugues Wat fonda à Longues une abbaye de l'ordre de saint Benoît. Henri II, roi d'Angleterre et duc de Normandie, confirma la donation de Wat et celles de plusieurs seigneurs normands et anglais.

tances, place à Biniville une chapelle sous le vocable de saint Pair, qui devait se trouver sur la paroisse de Morville.

Après une enquête que fit Fauvel de Vaudencourt, bailli de Cotentin, le roi, au mois de mars 1331, établit une foire à Biniville, le jour Saint-Blaise, sur la demande de Guillaume de Karetot (1).

Montfaut, en 1463, impose à Biniville Robin Martin; plus tard Pierre Martin fut anobli aux francs fiefs, à cause de son fief de Réthoville.

Chamillard, en 1666, y trouve les de Breuilly, qu'on trouvait dans plusieurs autres endroits dès 1463 et 1599.

En 1789, André de Hennot, comte d'Octeville, était seigneur de Biniville, Crosville et autres lieux.

La paroisse de Biniville dépendait de l'intendance de Caen, de l'élection de Valognes et de la sergenterie de Pont-l'Abbé. Dumoulin lui donne 49 feux imposables et Expilly 220 habitants : en 1871, elle n'en a que 180.

CATTEVILLE.

Catteville, *Katevilla, Catevilla, Cattevilla.*

L'église paroissiale de Catteville est sous le vocable de saint Ouen. Elle était taxée à 30 livres pour les décimes, et dépendait de l'archidiaconé du Bauptois et du doyenné de Saint-Sauveur-le-Vicomte; son patronage était alternatif entre le roi et l'abbaye de Saint-Sauveur; on lit, en effet, dans le Livre noir : *Ecclesia de Catevilla patronus rex et abbas Sancti Salvatoris, pro indiviso. Dominus abbas percipit II garbas in feodo Sancti Salvatoris. Rector terciam et alibi omnes cum altalagio et manerio in elemosina, que valet XIIII bossellos frumenti, I panem, X gallinas, C ova, abbas Sancti Salvatoris XVIII libras.* Ainsi, l'abbé de Saint-Sauveur avait deux gerbes, sur le fief de Saint-Sauveur; le curé avait la troisième, et dîmait partout ailleurs. Il avait en outre le casuel, un manoir et une terre qui lui valait 14 boisseaux de froment, un pain, 10 poules et 100 œufs. L'abbé avait 18 livres. Lors de la rédaction du Livre blanc, le patronage était devenu alternatif entre les deux patrons : *Rex franciæ..... et abbas de Sancto Salvatore vice comitis ad ecclesiam de Cathevilla alternatim presentant.* L'abbé de Saint-Sauveur avait un tiers de la dîme des blés et des légumes : *terciam partem*

(1) *Annuaire de la Manche*, année 1859, pag. 534. *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XIX, pag. 96.

decimarum bladorum et leguminum. Le curé avait tout le surplus, deux acres de terre et des revenus en nature. En 1665, le patronage était encore alternatif entre le roi et l'abbaye de Saint-Sauveur ; la cure valait alors 500 livres.

En 1237, Hugues de Morville, évêque de Coutances, nomme le clerc Hamon, curé de Catteville, sur la présentation que lui en firent le roi et l'abbé de Saint-Sauveur (1).

Saint Louis, dans un acte de 1264, atteste que le patronage de Catteville est commun entre lui et l'abbaye de Saint-Sauveur, et comme il avait nommé le dernier curé Pierre aux Epaulles, *Petrum ad Espaules*, il veut qu'à la prochaine vacance l'abbaye présente le curé..... *placet nobis et volumus quod abbas et conventus predicti ad eamdem ecclesiam, cum ipsam primo vacare contigerit episcopo loci personam ydoneam similiter presentent....* (2).

Philippe Auguste, au mois de novembre 1218, donne à Robert Galais la terre que Raoul de Meri avait à Cateville, ce qui donne à penser que Raoul de Meri avait suivi la cause du roi Jean Sans Terre (3).

La cathédrale de Coutances avait des revenus à Catteville ; car le pape Paul III, en 1547, lui confirme ce qu'elle possède dans cette paroisse.

Pendant les guerres de religion qui désolèrent le Cotentin, sous Henri III, on trouve parmi les protestants un sieur de Catteville.

On cite comme seigneur de Catteville, à la fin du XVIIe siècle, Charles-Claude de Bréauté, chevalier et bailli du Cotentin; en 1789, Marie-François de Franquetot, duc de Coigny, pair de France. A l'élection des députés aux Etats généraux, se présenta au bailliage de Saint-Sauveur-le-Vicomte, Claude Clément le Mouton, seigneur du fief de Carmesnil, chevalier de saint Louis, tuteur principal des enfants mineurs de feu messire Jacques le Mouton, chevalier, seigneur de Néhou en Doville, Catteville et Canville.

Chamillard, en 1666, trouve noble à Catteville, par quatre degrés, Philippe de Fontaine, sieur de Lafage.

La paroisse de Catteville dépendait de l'intendance de Caen, de l'élection de Valognes et de la sergenterie de Beaumont. Masseville et Dumoulin lui comptent 36 feux imposables, Saugrain 59 et Expilly 226 habitants. En 1871, elle en a 183.

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVI, pag. 71, n° 431

(2) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVI, pag. 152, n° 701.

(3) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVI, pag. 40, n° 266, et tom. XV, pag. 158, 1re col.

COLOMBY.

Colomby, *Columbaria, Columbeium.*

L'église paroissiale de Colomby présente un carré oblong et offre un beau modèle de l'architecture en ogive du XIIIe siècle. e chœur et la nef sont voûtés en pierre, avec arceaux retomant sur des colonnes à chapiteaux fleuronnés.

Ses fenêtres en forme de lancettes sont très-élevées et garnies de colonnettes.

Le mur absidal est droit et percé d'une grande fenêtre ogivale bouchée par une sacristie.

La tour est garnie d'une galerie et de clochetons aux angles; elle est surmontée d'une flèche très-élégante, qui repose sur une voûte d'une manière très-hardie.

Dans le mur occidental s'ouvre une porte ogivale. Les tores de son archivolte font leur retombée sur des colonnettes à petits chapiteaux fleuronnés; elle est précédée d'un porche en ogive du XIIIe siècle et voûtée en pierre; trois fenêtres ogivales sont aussi percées dans le mur occidental. L'une d'elles, celle du milieu, est plus élevée. Chaque fenêtre est garnie de colonnettes.

Cette église figure dans un grand ouvrage de l'antiquaire anglais Cottman; aujourd'hui elle est classée au nombre des monuments historiques.

L'église de Colomby est sous le vocable de saint Georges; elle avait deux portions et deux curés. L'abbaye de Montebourg avait le patronage d'une portion et prenait deux gerbes; le curé avait la troisième et le casuel. Le seigneur de la paroisse avait le patronage de l'autre portion. Le curé en était le seul décimateur. La part de l'abbé valait 40 livres, celle de la petite portion 25 livres, et celle de la grande portion 80 livres.

Dans le XIVe siècle, l'évêque de Coutances était le patron de la grande portion; le curé prenait une part de la dîme sur le fief du roi et sur celui du seigneur de la Rivière; il avait en sus un manoir, seize acres de terre aumônées. L'abbé de Montebourg avait une part sur les autres fiefs (1); il y avait deux chapelles sans revenu.— En 1665, la grande portion valait 1200 livres et la petite 400 livres.

En 1463, Montfaut trouve nobles, à Colomby, Messire Jean d'Oissey, Pierre et Thomas Anquetil, et Geffroy Hennot.

Roissy, en 1598, y mentionne Guillaume et Marie de Hennot, et admet les Durand.

(1) Voir le *Livre noir* et le *Livre blanc de l'Evêché.*

En 1666, Chamillard y trouve les de Hennot, Guillaume du Vivier, et Hervé Symon, dont la noblesse datait de 1479.

Lors de l'Assemblée des trois ordres du bailliage de Cotentin, en 1789, la demoiselle de Beaudrap, propriétaire par indivis des fiefs et seigneuries d'Oissey en Colomby, Malassie en Vrétot, le Fourlen en Saint-Maurice, fut représentée par Messire Pierre de Beaudrap, chevalier, seigneur et patron de Sotteville.

Messire Jean-Antoine-François Olivier de Léonard de Rampan, écuyer, chevalier, était à la même époque seigneur de Colomby en partie, et chevalier de Saint-Louis.

On trouve à Colomby un village, nommé le village *ès Goubert*.

La paroisse de Colomby relevait de l'intendance de Caen, de l'élection de Valognes et de la sergenterie de Pont-l'Abbé; Masseville lui comptait 122 feux imposables, Dumoulin 152, et Expilly 310 habitants. Sa population, en 1871, est de 811 habitants.

CROSVILLE.

Crosville, *Crovilla, Crauvilla, Crosvilla.*

L'église paroissiale de Crosville est sous le vocable de saint Gervais et de saint Protais. Son patronage était laïque et le seigneur du lieu présentait à la cure. Elle payait 36 livres de décimes,et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné d'Orglandes.

Le curé était seul décimateur ; il payait pour la débite cinq sous trois deniers.

En 1665, le patronage était toujours laïque et appartenait au seigneur de la paroisse. La cure valait alors 800 livres.

Raoul de Briroy qui, en 1463, fit preuve de son ancienne noblesse en l'élection de Valognes, épousa la fille de noble homme Jean Baudet, écuyer, seigneur de Crosville, dont il est parlé dans un arrêt de l'Echiquier de 1448. Raoul de Briroy portait d'*azur au chevron d'or* (1).

En 1463, Montfaut trouva noble à Crosville, Jean de Crosville.

Chamillard, en 1666, y trouva noble Jean Baudet de Crosville.

En 1789, André de Hennot, comte d'Octeville, était le sei-

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XXV, pag. 167.

gneur de Crosville, de Bricqueboscq, Octeville-l'Avenelle et de Biniville.

M. de Crosville, en 1765, avait dans la paroisse un beau château (1).

La paroisse de Crosville relevait de l'intendance de Caen, de l'élection de Valognes et de la sergenterie de Pont-l'Abbé.— Masseville lui comptait 74 feux imposables, et Dumoulin 124; sa population, en 1871, est de 205 habitants.

ETIENVILLE.

Etienville, *Stenvilla, Etyevilla, Estienvilla, Etienvilla.*

L'église paroissiale d'Etienville n'offre aucun intérêt; elle est sous le vocable de saint Georges. Elle avait deux portions et deux curés. L'évêque de Coutances avait le patronage de la petite portion, taxée pour les décimes à 33 livres. Le patronage de la grande portion était laïque et le seigneur du lieu présentait à la cure. Chaque curé, sur sa portion, était seul décimateur (2).

En 1665, chaque portion valait 400 livres.

Pendant l'occupation anglaise, en 1418, Henri V, roi d'Angleterre, adresse, le 20 mai, au vicaire général de Coutances, des lettres portant présentation de Nicolas Scellez, de la vicomté de Carentan, à la mineure portion de la cure d'Estienville, vacante par la mort de Richard de Comont (3). Cette église dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné d'Orglandes.

On remarque dans cette église des pierres tumulaires, qui nous révèlent que les Pierrepont, les Garaby et les héritiers de leurs biens et de leurs noms avaient choisi ce lieu pour leur sépulture. Les inscriptions qui couvraient ces pierres ont presque entièrement disparu.

C'est dans cette église que fut inhumé Antoine Garaby de la Luzerne, né à Monchaton (4) et mort à l'Ile-Marie, dans la commune de Picauville (5). Il était fils de Bernard de Garaby et de Françoise de Pierrepont, sœur d'Hervé de Pierrepont,

(1) Dumoulin, *Géographie de la France*, pag. 117.

(2) Voir le *Livre noir* et le *Livre blanc* de l'Evêché.

(3) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XXIII, pag. 267, n° 1425.

(4) Commune de l'arrondissement et près de Coutances.

(5) Voir l'article Picauville, dans l'*Annuaire de la Manche*, année 1873, pag. 34.

commandant pour le roi les villes et forteresse de Granville. Caraby était laid, petit et contrefait ; mais il était doué de beaucoup d'esprit et avait un excellent cœur ; il a laissé plusieurs recueils de poésies. Voici le dernier quatrain de ses ouvrages :

Rien n'est si peu sage que l'homme :
Noé fist le fol en beuvant ;
Adam en mangeant de la pomme,
Et moi peut-être en escrivant (1).

Son inscription tumulaire, dans l'église d'Etienville, était ainsi conçue :

DANS CE CHOEUR REPOSE ANTOINE DE GARABY PIERREPONT,
SEIGNEUR DE LA LUZERNE, D'ESTIENVILLE ET DE RONCERAY,
MORALISTE ET POETE, CHEVALIER DE SAINT MICHEL,
NÉ A MONCHATON, LE 28 OCTOBRE 1617, MORT A L'ISLE MARIE LE 4 JUILLET
[1679.

La route romaine d'Alleaume à Coutances passait l'Ouve près de l'église d'Etienville, au lieu nommé le *Radier*. En 1833, on découvrit les pilotis de la chaussée qui y conduisait. Ces pilotis très-serrés et noircis par le temps ou par le feu se dirigeaient sur le *Radier ;* une ferme voisine se nomme la Terre de Contrepont. En 1834, on trouva l'empierrement de la voie romaine, près le château d'Etienville. Cet empierrement très-épais avait bien de 60 à 70 centimètres, et était composé de pierres du voisinages et surtout de pierres roulées du Pont-l'Abbé. Il longe la cour du château (2).

En 1468, Jehan de Pierrepont était seigneur d'Etienville.

En 1561, François de Pierrepont, seigneur d'Etienville, était sous la garde noble de Charles de Mouy, baron des Biars.

Montfaut, en 1463, trouva noble à Etienville Jean de Pierrepont.

Chamillard y reconnut noble, en 1666, Antoine de Garaby-Pierrepont, dont la noblesse de sa famille datait de 1574.

La paroisse d'Etienville dépendait de l'intendance de Caen, de l'élection de Valognes et de la sergenterie de Pont-l'Abbé. Masseville lui comptait 155 feux imposables, et Expilly 638 habitants. En 1871, elle en a 622.

(1) Voir un *article biographique sur Antoine Garaby*, par M. E. Pillet, *Annuaire de la Manche*, année 1856, pag. 65.

(2) De Gerville, *Etudes historiques sur le département de la Manche*, pag. 114.

GOLLEVILLE.

Golleville, *Gollevilla.*

L'église paroissiale de Golleville est en partie du XVIIe siècle. On lit sur cette église, dans un Livre d'heures manuscrit conservé à la bibliothèque publique de Valognes, la mention suivante :

« Le chœur de l'église de Golleville a été achevé de rédifier » tant les murailles, couverture que lambry, aux frais des » gros décimateurs, en l'année 1680. La contretable, faicte » en l'année 1697, aux frais de maître Jacques Doublet, prêtre » de Gouberville, curé de Golleville, estimé par le sculpteur » à 1200 livres, dont la communauté a fourni environ 100 » livres. »

Le font baptismal est regardé comme datant du XIe ou XIIe siècle. Il est pédiculé, et son réservoir est couvert de moulures en retrait, et n'a pas la forme hémisphérique.

Cette église est sous le vocable de saint Martin. Sa taxe pour les décimes était de 30 livres. Elle dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné d'Orglandes.

L'abbé de Montebourg en avait le patronage. Il prenait deux gerbes sur toute la paroisse excepté sur le fief de Reviers, sur lequel existait une chapelle. Le curé avait la troisième gerbe avec le casuel, les aumônes et un manoir près le presbytère ; le tout lui valait 30 livres. La part de l'abbé lui rapportait 28 livres.

D'après le Livre blanc, l'abbé de Montebourg avait toujours le patronage. Le curé prenait toutes les menues dîmes, la troisième partie des grosses dîmes, et la dîme de quelques novales ; il avait en outre une demeure et des revenus en nature. L'abbé avait deux parts des dîmes.

En 1665, le patronage était toujours dans les mains de l'abbé de Montebourg, et alors la cure valait 400 livres.

L'église renferme un rouet dit *rouet de saint Martin*, sur l'origine et le but duquel on a beaucoup discuté. Suivant l'un, la roue est un reste symbolique du culte religieux d'Isis chez certaines peuplades gauloises. Les douze clochettes, de dimensions variées, qu'on met en mouvement pendant certaines parties de l'office, indiquent les douze signes du zodiaque. Suivant un autre, l'usage du rouet saint Martin s'explique par celui où l'on est, dans les églises, de se servir d'une sonnette pour avertir les fidèles de certaines parties de l'office. On a voulu, en augmentant le nombre des sonnettes, répondre au goût naturel de l'homme pour l'harmonie. Saint Martin étant

le patron de l'église, on a cru devoir donner son nom au rouet. Nous admettons plutôt cette opinion que la première (1).

Il existe dans la paroisse de Golleville un manoir et un moulin nommés Quinquengrogne.

Montfaut, en 1463, trouva noble à Golleville Roger de la Haye.

En 1666, Chamillard y mentionne François Le Bas, dont la noblesse datait de 1576.

Le seigneur de Golleville, en 1789, était messire François-Adrien Pinel, écuyer, seigneur aussi des fiefs du Quesne et de Bussy.

La paroisse de Golleville relevait de l'intendance de Caen, de l'élection de Valognes et de la sergenterie de Pont-l'Abbé. Masseville lui comptait 140 feux imposables, Dumoulin 124, et Expilly 559 habitants. En 1871, elle en a 388.

HAUTEVILLE.

Hauteville, *Altavilla, Autevilla, Haulevilla.*

L'église paroissiale d'Hauteville est sous le vocable de saint Sébastien. Elle était taxée à 25 livres pour les décimes, et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné d'Orglandes.

Dans le XIIIe siècle, l'Hôtel-Dieu de Saint-Lo avait le patronage, et prenait la moitié des dîmes ; le curé prenait l'autre moitié avec le casuel.

Dans le siècle suivant, le curé avait la moitié de la dîme des gerbes, les menues dîmes et un presbytère ; le prieur de l'Hôtel-Dieu de Saint-Lo prenait l'autre moitié.

En 1665, le chapitre de Coutances avait le patronage de l'église d'Hauteville, et la cure alors valait 500 livres.

On a trouvé à Hauteville une grande quantité de briques et de poteries romaines, des espèces de poignards, et une doloire en fer.

Chamillard, en 1666, trouve noble à Hauteville, Gilles du Hecquet.

La paroisse d'Hauteville relevait de l'intendance de Caen, de l'élection de Valognes et de la sergenterie de Pont-l'Abbé. Masseville lui comptait 47 feux imposables et Expilly, 199 habitants. En 1871, elle en a 205. Elle a pour maire M. Anatole de Parfouru, membre de l'Association normande.

(1) Voir, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, la *notice* de M. Latrouette *sur le rouet saint Martin de l'église de Golleville*, et le *rapport* sur cette notice par M. l'abbé Delamare, aujourd'hui archevêque d'Auch, tom. IX, pag. 400 et 420.

LA BONNEVILLE.

La Bonneville. On trouve qu'au XIIe siècle, la paroisse actuelle de la Bonneville se nommait *Merdoravilla*, *parrochia Sancte Margarite de Merdoravilla;* puis en 1226, *parrochia Sancte Margarite* de la Bonneville, et depuis 1472 la Bonneville (1).

L'église paroissiale de la Bonneville est sous le vocable de sainte Marguerite. Sa taxe pour les décimes était de 27 livres; elle dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné d'Orglandes.

Dans le XIIIe siècle, Guillaume d'Uxi en avait le patronage, la dîme se partageait ainsi : Robert de Saint-Germain un tiers; le chapitre de Coutances un tiers, et le curé un tiers avec le casuel et l'aumône.

Dans le siècle suivant, le chapitre de Coutances, l'abbé de Saint-Sauveur et le curé se partageaient les dîmes, mais le curé avait en sus de sa part les menues dîmes et les novales.

En 1665, le patronage était laïque, et le seigneur du lieu présentait à la cure qui alors valait 800 livres.

D'après le registre des fiefs de Philippe-Auguste, Guillaume d'Uxi possédait un demi-fief à la Bonneville : *Guillelmus de Uxi tenet dimidium feodum apud Bonevillam.*

Nicolas de la Bonneville fut abbé de Blanchelande pendant quinze ans ; il mourut en 1377.

Jourdan de Saint-Sauveur était, en 1580, seigneur du fief entier de la Bonneville. Dans le XVIIe siècle, Fournier de Bernaville devint seigneur de la Bonneville. En 1789, on trouve seigneur et patron de la Bonneville messire Pierre-Marie-Eustache d'Omonville.

Montfaut, en 1463, y trouve noble Robert de Freville, et Chamillard, en 1666, y maintient nobles Jean et Antoine Jourdan, dont la noblesse datait de 1578, et Charles de Trousseauville qui justifie de quatre degrés.

La paroisse de la Bonneville relevait de l'intendance de Caen, de l'élection de Carentan et de la sergenterie de Sainte-Mère-Eglise. Masseville lui comptait 100 feux imposables, Dumoulin 138 et Expilly 570 habitants. En 1871, elle en a 377.

LES MOITIERS-EN-BAUPTOIS.

Les Moitiers-en-Bauptois. *Monasteria in Baptesio.* Le

(1) M. L. Delisle, son *rapport sur le plan d'un Dictionnaire géographique.*

Bauptois est une contrée de l'arrondissement de Coutances, qui comprend les cantons de Périers, Lessay et la Haye-du-Puits. Baupte, paraît-il, en aurait été le chef-lieu. On trouve écrit *Baltesium*, *Baptesium*, *Bauteiz*, *Bauteis*, *Bauptez*, *Beaupta*, *Beaupte* et *Baute*.

L'église paroissiale des Moitiers est sous le vocable de la sainte Vierge. Elle était taxée pour les décimes à 24 livres, et dépendait de l'archidiaconé et du doyenné du Bauptois. En 1190, Guillaume de Tournebut confirme à l'abbaye de Blanchelande le patronage alternatif de l'église des Moitiers (1). En 1665, l'évêque de Coutances avait seul le patronage de l'église et nommait à la cure.

Il y a eu, dans cette paroisse, avant l'invasion des Normands, un monastère dont on attribue la fondation à saint Herbland ; il y a quelques années, on en a retrouvé les vestiges entre l'église paroissiale et le marais (2). Les Normands sans doute le détruisirent. C'est de ce monastere que la paroisse aura pris son nom, de *Moitiers*, qui rappelle un bien monacal, ou une *métairie*, primitivement *moiterie*, c'est-à-dire *terre par moitié*.

Suivant le registre des fiefs de Philippe Auguste, Richard des Moitiers avait un fief de chevalier aux Moitiers : *Ricardus de Monasteriis tenet inde feodum unius militis apud monasteria et alibi*.

En 1381, Robert d'Harcourt, seigneur des Moitiers, fait un accord avec Guillaume Rouxel, seigneur de Ronceray, au sujet d'un droit de pêche dans l'Ouve, depuis la mare Guhet jusqu'aux fosses du marais du Puy et Vindefontaine, et la concession de trois pièces en marais. Robert d'Harcourt était seigneur des Moitiers par sa femme Guillemette des Moitiers. En 1588, le fief du Ronceray appartenait à Guillaume de Pierrepont (3).

Lorsque Matignon s'empara de la ville de Saint-Lo, en 1574, il désira réunir la baronnie de cette ville à son comté de Thorigny. Il fit un échange avec Arthur de Cossé, évêque de Coutances, à qui, comme évêque, appartenait cette baronnie. Au nombre des domaines que Matignon donna en contre-échange figure « la terre et seigneurie des Moustiers en Bauptoys auec » les droictz de patronnage (4). »

Suivant M. de Gerville, l'ancien passage de l'Ouve était entre les églises d'Etienville et des Moitiers, ce qui accourcissait d'une demi-lieue la route d'Alleaume à Coutances ; on

(1) Depontaumont, *Histoire de l'ancienne élection de Carentan*, pag. 41.
(2) Lecanu, *Histoire des Evêques de Coutances*, pag. 486.
(3) Depontaumont, *Histoire de l'ancienne élection de Carentan*, pag. 41.
(4) Mss de Toustain de Billy.

voit encore du côté des Moitiers la trace de l'ancienne route ; on y a souvent trouvé des médailles romaines (1).

La paroisse des Moitiers dépendait de l'intendance de Caen et de l'élection de Carentan. En 1871, elle compte 546 habitants.

NÉHOU.

Néhou, *Nigelli humus*, *Neelhou*, *Nealhou*, *Niheou*, *Neauhou*, *Neahou*. Ce mot signifie demeure, habitation de Néel.

L'église paroissiale de Néhou en a évidemment remplacé une plus ancienne. Elle est cruciforme et comprend un chœur, une nef et deux chapelles formant transept.

La partie la plus ancienne de l'église est la chapelle méridionale, qui date du XVe siècle. La fenêtre qui l'éclaire est en ogive, large et courte, divisée par deux meneaux et terminée par des dessins ou compartiments flamboyants. Les arceaux de sa voûte sont saillants et prismatiques.

Le chœur et le clocher sont du XVIe siècle.

La nef appartient au XVIIe siècle ; des fenêtres y ont été ouvertes à une époque récente.

Sur le mur septentrional, on lit l'inscription suivante :

BONUS DE MONTCHAL, ANNONIAS (2) PROUINCIÆ VIUARIENSIS PRESBITER, PARISIEN ; BACCALAUREUS THEOLOGUS, HUIUSCE PAROCHIALIS ECCLES^æ^ S^ti^ GEORGII DE NIGELLI HUMO PRO UTRAQUE PORTIONE RECTOR, IN DEI ET S^ti^ MARTIRIS PATRONI HONOREM HOCCE CONCHAMERATUM OPUS PROPRIIS SUMPTIBUS ET IMPENSIS EXTRUI ET EXEDIFICARI CURAUIT ANNO DOMINI MILLESI^o^ QUINGENTESI^o^ NONAGESI^o^ SECUNDO (1592.)

Au-dessous de cette inscription, sont les armes de messire Bon de Montchal, et les quatre vers suivants :

Langvedoc ma faict et tenu,
Paris despuis ma maintenu ;
Ce sainct lieu pour sien me reclame
Attire, o Diev, a toi mon ame.

L'église de Néhou est sous le vocable de saint Georges. Sa

(1) *Etudes sur le département de la Manche*, pag. 149.
(2) Annonal, dans le Vivarais, dans le Languedoc.

taxe pour les décimes était de 76 livres, et elle dépendait de l'archidiaconé du Bauptois et du doyenné de Saint-Sauveur-le-Vicomte. L'abbaye de Montebourg en avait le patronage. Cette église lui avait été donnée par Guillaume de Vernon ; elle avait deux portions que l'abbaye faisait desservir par ses religieux auxquels elle payait une pension, se réservant les dîmes qu'elle faisait récolter et placer dans une grange située à Roulard, sur un terrain qui lui avait été aumôné : mais il paraît que le curé de la petite portion réclama contre la modicité de sa pension ; car, d'après le Livre noir et le Livre blanc de l'Evêché, il avait un manoir presbytéral, la moitié des grosses dîmes, le casuel de sa portion et les menues dîmes.

Il y a eu dans la paroisse une collégiale, fondée en 1105, par Richard de Vernon, à l'entrée de son château de Néhou. Il la mit sous l'invocation de la Sainte Vierge, et elle fut connue sous le nom de *Notre-Dame*. Cette fondation se fit de l'avis et du consentement de Henri Ier, duc de Normandie, et de Raoul, évêque de Coutances. Cette collégiale fut dotée d'un manoir, *manerium*, pour les religieux, et de quatre prébendes auxquelles de riches produits furent assurés.

Lors de la consécration de l'abbaye de Montebourg, Guillaume de Vernon, fils de Richard, transféra à cette abbaye la collégiale fondée par son père, avec les prébendes et tout ce qui en dépendait.

A la collégiale succéda un prieuré, fondé par ùn des membres de la famille de Reviers, comme un dédommagement de la donation de la collégiale à l'abbaye de Montebourg qui le fit desservir par ses religieux. En 1268, ce prieuré fut doté de terres assez étendues qui lui furent données par le seigneur de Reviers d'Amfreville.

La chapelle de ce prieuré fut mise sous le vocable de saint Jean. La chapelle actuelle qui a remplacé la première ne date que du XVIIe siècle. Ce fut Nicolas de Paulmier, aumônier du prince de Condé, chanoine de Coutances et prieur de Saint-Jean-des-Bois, qui la fit bâtir ; ce prieuré portait le nom de Prieuré du Bois ou de Saint-Jean-des-Bois, à cause des bois et forêts qui l'environnaient.

Une autre chapelle, dite de Montroc ou Mont-Rot, dépendait d'une léproserie, fondée avant le règne de Philippe-Auguste, par Richard de Vernon, et consacrée, en 1222, par Hugues de Morville, évêque de Coutances. Cette chapelle, dédiée à saint Jean-Baptiste, le fut sans doute d'abord à saint Gilles ; car, en 1200, Jean-Sans-Terre, le 5 mai, concède aux lépreux de Saint-Gilles-de-Néhou, une foire annuelle le jour Saint-Gilles à Néhou (1). Lorsque la léproserie cessa d'exister,

(1) *Annuaire du département de la Manche*, année 1850, pag. 548.

la chapelle fut connue sous le titre de *Chapelle du prieuré de Belarbre*, à cause des beaux bois plantés sur les terres données à la léproserie.

Guillaume de Vernon, seigneur de Néhou, en mai 1264, donna à l'Hôtel-Dieu de Saint-Lo la chapelle de Notre-Dame-de-Montrot, sise dans la paroisse de Saint-Georges-de-Néhou. —Aussi, d'après le Livre blanc de l'Evêché, c'était un religieux de l'Hôtel-Dieu de Saint-Lo qui desservait la chapelle du prieuré de Belarbre, dont le bénéfice consistait en blés et en offrandes. C'est, paraît-il, ce même Guillaume de Vernon, qui confirma, en 1242 et 1257, plusieurs biens à l'abbaye de Montebourg dans son fief de Néhou (1).

Les prieurs de Belarbre inféodèrent aux habitants voisins les terres du prieuré, à charge de les tenir *par foi et par hommage sous la pure et franche aumône du prieuré de Belarbre, membre dépendant de la Maison-Dieu de Saint-Lo*, avec les droits d'usage aux bois, communes et forêts de Néhou, entre les rivières de Seye et de Sauldre, de la même manière que lesdits prieurs y étaient usagers (2).

Cette chapelle de Belarbre dont le chœur fut rebâti à la fin du XVIIe siècle, et dont la nef fut allongée deux fois, servait d'église pour les habitants trop éloignés de l'église paroissiale ; elle a été remplacée par une église, dont la dédicace se fit en 1823, sous l'invocation de saint Jacques *le majeur*. Ainsi, il y a dans la paroisse de Néhou deux églises et deux curés ou desservants.

La chapelle de Saint-Eloi, nommée Hôtel-Dieu de Néhou, existait dès l'année 1283. Dans le cours du XIVe siècle, Guillaume Avenel, seigneur d'Amfreville et baron de l'Angle, du chef de sa femme, avait le patronage de cette chapelle, qui fut rebâtie vers la fin du XVIIe siècle, par Robert Lepigeon, baron de l'Angle, patron présentateur (3).

Faits historiques. — On a trouvé, dans la rivière d'Ouve et dans la Sandre, des gués dans la direction des voies romaines.

On remarque à Néhou les traces d'une voie romaine venant de *Coriallum*, Cherbourg, et se rendant à *Cosedia*, Coutances, traversant la Seye près du pont de Gonneville, et passant par la *Brèque es Querrières*, et le vey du Pont aux Moines. On a trouvé dans ces divers lieux beaucoup de briques et de monnaies romaines. Un des chemins porte encore le nom de rue

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVI, pag. 92, n° 520, à la note.
(2) Lebrédonchel, *Histoire de Néhou*, pag. 190.
(3) Lebredonchel, *Histoire de la paroisse de Néhou, passim*.

de Coutances. On a aussi découvert les traces d'une autre voie romaine, venant d'*Alauna*, passant l'Ouve à Magneville et se dirigeant vers *Grannonum*, Portbail. On a encore signalé des vestiges d'habitations romaines, des briques plates ou convexes, c'est-à-dire des *tegulæ* et des *imbrices*. Un champ s'appelle la *Poterie* (1).

Lors de la cession de la Normandie au chef des Normands, en 912, Richard, un de ses compagnons, eut pour sa part le domaine de Saint-Sauveur, dont celui de Néhou faisait partie.

Néel reçut le domaine de son père, en 920. Néel de Saint-Sauveur s'étant révolté contre le duc de Normandie, le prince confisqua la baronnie de Saint-Sauveur, et en détacha la seigneurie de Néhou et la donna à un de ses parents, Beaudouin de Meules, dont le fils prit le nom de Reviers, et ses descendants celui de Vernon.

Le registre des fiefs de Normandie, rédigé par ordre de Philippe-Auguste, nous apprend que Richard de Vernon, baron de Néhou, tenait cette baronnie du roi et devait le service de cinq chevaliers : *Ricardus de Vernone tenet baroniam de Neauhou de domine rege per servicium quinque militum.*

Ce Richard de Vernon devait aussi, en 1200, des services dans le comté de Mortain.

Guillaume de Vernon confirma, en 1242 et 1257, à l'abbaye de Montebourg, des biens situés dans son fief de Néhou.

Ce Guillaume de Vernon, à sa mort, ne laissa que des filles, et alors sa baronnie de Néhou tomba en quenouille. Chacune des héritières voulant conserver le même titre que leur père, elles firent de Néhou trois baronnies. Mathilde eut la baronnie ou châtellenie du Château ; Marie, celle de l'Angle ; et Jeanne, celle d'Orglandes. Ce partage se fit devant Pierre de Bailleux, vicomte de Valognes, le lundi après la fête de Saint-Martin d'hiver, l'an 1283. Chrétien Le Chambellan, bailli du Cotentin, apposa le même jour, son sceau à la désignation du deuxième de ces lots (2). La première baronnie porta le nom de Baronnie du Château, parce que le château, chef-lieu de l'ancienne, fit partie de la nouvelle. La seconde se nomma la Baronnie de l'Angle, parce qu'on appelait Angle de Néhou la partie de la paroisse dont elle était formée. La troisième fut nommée Baronnie d'Orglandes, parce qu'une grande partie de son domaine était située sur la paroisse de ce nom. Marie de

(1) *Recherches sur les voies romaines du Cotentin*, par M. de Gerville, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. v, pag. 1.

(2) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. 1er, pag. 276, tom. xix, pag. 81, et l'*Histoire de Néhou*, déjà citée, pag. 41.

Vernon épousa Guillaume de Cailletot, qui devint ainsi baron de l'Angle, à Néhou. Leur fille épousa Guillaume Avenel, sire des Biars et seigneur d'Amfreville. On le trouve ainsi, en 1329, du chef de sa femme, baron de l'Angle.—La baronnie du château passa dans la famille des seigneurs de la Haye, par le mariage de Mathilde de Vernon avec Robert de la Haye. Ces seigneurs possédèrent cette baronnie du château jusqu'en 1366, époque à laquelle Guillaume de la Haye échangea avec le roi Charles V sa baronnie contre la châtellenie de Milly, dans le Gâtinais. Quant à la baronnie d'Orglandes, Jeanne de Vernon la porta dans la famille de Brucourt, par son mariage avec Guillaume de Brucourt. Leur fille, Jeanne de Brucourt, en épousant un seigneur Douessy, fit passer la baronnie d'Orglandes dans cette famille (1).

Le château de Néhou n'existe plus que dans les ruines qui se voyaient encore, il a quelques années, entre les églises de Sainte-Colombe et de Néhou, au bord de la rivière d'Ouve; on distinguait des fossés et des retranchements. Le donjon s'écroula en l'année 1780. Les Anglais prirent le château, en 1370, sur Charles V, et sur Charles VI, en 1418.—Il rentra sous la domination française en 1450, après l'expulsion des Anglais de la Normandie.

Dans le XVe siècle, Guillaume aux Epaulles, conseiller et chambellan de Charles le Sage, fut capitaine de Néhou. Il mérita l'honneur de la chevalerie militaire qu'il reçut des mains du roi lui-même, à la bataille de Rosbec (2).

Le baron de Néhou avait droit de séance à l'Echiquier de Normandie.

Néhou avait une foire annuelle le jour de la Saint-Gilles, et un marché qu'en 1228, le roi transféra du dimanche au lundi. C'était Robert de la Haye, chevalier, qui avait ce marché (3).

En 1366, le seigneur de Néhou et ses gens jouissaient de franchises dans toutes les foires et les marchés de la baronnie de Saint-Sauveur (4).

On trouva à Néhou, en 1852, la matrice d'un petit sceau en argent, du XVIe siècle. On y voyait un Saint-Michel avec cette légende: *Sigillum patris Michaelis Bernardi.* C'était, sans doute, celui d'un curé de Néhou; car Bon de Bro, abbé commendataire de Montebourg, nomma curé de Néhou, Bernard de Broé, écuyer, et son parent.

Les droits de patronage à Néhou donnèrent lieu à un procès

(1) Voir pour de plus amples détails, l'*Histoire de Néhou*, pag. 41, 62 et 70.
(2) Bataille gagnée par les Français contre les Flamands, le 27 novembre 1382.
(3) *Annuaire du département de la Manche*, année 1850, pag. 543.
(4) *Annuaire de la Manche*, année 1850, pag. 547.

entre messire Jacques d'Harcourt, baron de l'Angle de Néhou et messire Claude de la Guiche, comte de Saint-Géran, engagiste du domaine de Saint-Sauveur-le-Vicomte, et comme tel, possédant la portion aînée de la baronnie de Néhou; à ce titre, il prétendait avoir le droit de patronage de l'église. Jacques d'Harcourt, comme ayant la portion puinée de la baronnie sur laquelle l'église était située, soutenait qu'il avait le droit de patronage. — Le parlement de Normandie, par arrêt du 17 juillet 1652, jugea que Jacques d'Harcourt avait les droits honorifiques au préjudice du comte de Saint-Géran (1).

La forêt de Néhou était une forêt particulière, qui, dès le XIIe siècle, était administrée d'une manière assez régulière. Elle figure, avec la ferme de la baronnie de Néhou, dans les grands rôles de l'échiquier de Normandie.

En 1463, Montfaut trouve nobles à Néhou, Richard d'Auxais, Etienne du Hecquet, et y ajourne Michel Leloir.

Chamillard, en 1666, y maintient Jacques de Gouberville, Guillaume de la Haulle, Louis de Glatigny, Pierre et Jean Leloir, qui avaient justifié de quatre degrés; Charles Pigache et Jean Pigousse.

La paroisse de Néhou relevait de l'intendance de Caen, de l'élection de Valognes et de la sergenterie de Beaumont. Masseville et Dumoulin lui comptent 382 feux imposables, et Expilly 1818 habitants. Elle en 2048, en 1871.

NEUVILLE-EN-BEAUMONT.

Neuville-en-Beaumont. ***Neuvilla de Bello Monte.***

L'église paroissiale de Neuville-en-Beaumont est sous le vocable de saint Martin. L'évêque de Coutances en avait le patronage. Sa taxe pour les décimes était de 25 livres. Elle dépendait de l'archidiaconé du Bauptois et du doyenné de Saint-Sauveur-le-Vicomte.

Il intervint, en 1345, un arrêt de l'échiquier touchant l'église de Neuville-en-Beaumont, dont Godefroy de Harcourt avait réclamé le patronage contre l'évêque de Coutances. Les maîtres de l'Echiquier cassent une sentence rendue aux assises de Valognes, au profit du Procureur du Roi, et jugent que le patronage litigieux appartient à l'évêque de Coutances (2).

Cette localité, d'après M. de Gerville, était sur la voie romaine de ***Coriallum,*** Cherbourg, à ***Cosedia,*** Coutances, et sur

(1) Basnage, *Commentaires sur la Coutume de Normandie*, tom. 1er, pag. 239, art. 242.

(2) M. L. Delisle, *Histoire du château et des sires de Saint-Sauveur*, pièces justificatives, pag. 106.

celle d'Alleaume à Pierrepont, où il a existé un prieuré, dont la fondation datait de 692 à 700 (1) et qui dut être détruit par les Normands. Suivant M. de Gerville, c'était une maison royale qui existait du temps des rois Mérovingiens (2).

En 1789, le seigneur de Neuville-en-Beaumont était messire Errard de Belisle, chevalier, baron, seigneur et patron de Saint-Pierre-Eglise.

La paroisse de Neuville relevait de l'intendance de Caen, de l'élection de Carentan et de la sergenterie de Sainte-Mère-Eglise. Masseville lui comptait 50 feux imposables, Saugrain ne lui en donnait que 38. Sa population, en 1871, est de 182 habitants.

ORGLANDES.

Orglandes. *Oglanda, Orlanda, Oglandre, Ouglande, Oglande;* on écrivait autrefois Oglandes.

L'église paroissiale d'Orglandes offre quelques détails curieux d'architecture romane. Elle est sous le vocable de Notre-Dame, et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné d'Orglandes. Elle avait deux curés et deux patrons. Le seigneur de Saint-Germain avait le patronage de la grande portion et Richard d'Orglandes celui de la petite portion. Le curé de la première portion dîmait seul sur le fief de Saint-Germain ; il avait en sus la moitié du casuel et un manoir. Le curé de la petite portion avait la troisième gerbe sur le fief d'Orglandes, la moitié du casuel, des aumônes et des revenus en nature.

En 1665, la grande portion, qui valait 600 livres, était taxée pour les décimes à 40 livres ; la petite portion, qui payait 28 livres pour décimes, valait 400 livres.

Geoffroy Duplessis, en 1328, donna au chapitre de Coutances une partie de la dîme d'Orglandes..... à charge de dire une messe du Saint-Esprit à son intention, tous les ans, pendant sa vie, et de célébrer un obit pour son âme, après sa mort.

Quatre ans avant, c'est-à-dire en 1322, on voit Jean d'Orglandes donner à la chapelle de saint Eutrope et saint Taurin, dans la cathédrale de Coutances, le sixième des dîmes du hameau de Bouville, dans son fief de la paroisse d'Orglandes,

(1) Mss. de M. Toustain de Billy.
(2) *Etudes sur le département de la Manche.*

pour être participant aux prières et oraisons des chapelains de ladite chapelle. L'évêque, Guillaume de Thienville, confirma cette donation (1).

Il y avait au hameau de Rouville une chapelle, et dans la paroisse une autre sous le vocable de saint Pierre. Un monastère ou prieuré a aussi existé dans la paroisse d'Orglandes ; il dépendait de l'abbaye d'Andres, ou Ambres, située dans une île de la Loire, près de Nantes. L'abbé d'Andres vint en faire la visite, si l'on en croit la vie de saint Herbland, et y opéra même un miracle (2).

Une voie romaine d'Alleaume à Coutances traversait Orglandes, et passait près du chef de la ville et du four Néron (3).

D'après le registre des fiefs de Philippe-Auguste, Guillaume d'Argences tenait un demi-fief militaire à Orglandes, lequel dépendait de la baronnie du Plessis.... *quod fuit condam de honore du Pleisseiz* (4).

Lorsqu'à la fin du XIIIe siècle, la baronnie de Néhou tomba en quenouille, on a vu que les trois filles de Guillaume de Vernon, le dernier de la branche des Reviers Vernon, se la partagèrent ; mais chacune d'elles voulant conserver le même titre que leur père, firent de Néhou trois baronnies ; Orglandes, une de ces trois baronnies, échut à Jeanne de Vernon, qui la porta dans la famille de Brucourt, par son mariage avec Guillaume de Brucourt. Cette baronnie passa successivement des mains des de Brucourt à la famille de Douessey, puis à messire François de Bourbon, comte de Saint-Pol, aux d'Orléans-Longueville, et au maréchal de Matignon, qui la posséda jusqu'à la Révolution.

Henri V, roi d'Angleterre, concède, pendant l'occupation de la Normandie, à Jean de Robessart, chevalier et banneret, la terre d'Orglandes, qui avait appartenu à Jean de Brucourt, absent et insoumis, à la charge d'apporter chaque année, à la Saint-Jean, au château de Carentan, une épée et de tenir prêts un homme d'armes et deux archers à cheval (5).

Dans un aveu de la baronnie d'Orglandes, de 1454, on lit : « Item, toutes et quanteffois que aucun de mes hommes du » siége de Goué se marient, ilz, entre autre choses, me doivent ung gasteau du pris de cinq solz tournois ou cinq solz » pour ycellui (6). »

(1) Chartrier de l'évêché.

(2) Lecanu, *Histoire des Evêques de Coutances*, pag. 56 et 91. Trigan, *Histoire ecclésiastique de Normandie*, tom. Ier, pag. 273.

(3) De Gerville, *Etudes historiques sur le département de la Manche*, pag 172.

(4) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XV, pag. 168, 169 et 170.

(5) Depeaumont, *Histoire de Carentan*, pag. 100.

(6) L. Delisle, *Etudes sur les classes agricoles*, pag. 73.

En 1493, Jean d'Orglandes, écuyer, sieur de Prétot, de Gaillarbois et de Noyon-sur-Andelle, était maistre enquesteur et général réformateur des eaux et forêts de Normandie et de Picardie (1).

Le château d'Orglandes fut habité jusque dans le XVIe siècle par la famille qui en portait le nom, et dont les armoiries étaient d'*hermines avec trois lozanges de gueules* et la devise *candore et ardore*. L'emplacement de ce château se nomme la *Hougue*, mot d'origine saxonne qui signifie tertre, hauteur, il était entouré de fossés. Le dernier de la famille d'Orglandes qui l'a possédé fut Nicolas d'Orglandes. Suivant Masseville, le baron d'Orglandes avait droit de séance à l'échiquier de Normandie.

Les guerres de la Ligue produisirent un profond désordre dans le Cotentin; à Orglandes, notamment, la dévastation fut si grande et la ruine des familles si entière que Marie de Bourbon, duchesse de Longueville, par acte passé devant les tabellions de Bricquebec, le 25 septembre 1594, abandonna aux habitants d'Orglandes les deux tiers de ses marais de Néhou (2).

La paroisse d'Orglandes dépendait de l'intendance de Caen, de l'élection de Valognes, et de la sergenterie de Pont-l'Abbé. Masseville lui comptait 130 feux, Dumoulin 143 et Expilly 646 habitants. En 1871, elle en a 634.

RAUVILLE-LA-PLACE.

Rauville-la-Place. *Radivilla, Rauvilla.*

L'église de la paroisse de Rauville-la-Place appartient à deux styles d'architecture. La nef, sauf les retouches est romane: le chœur est de l'époque de transition; on y remarque des fenêtres lancettes.

Cette église est sous le vocable de saint Laurent. L'abbaye de Montebourg en avait le patronage; elle était taxée pour les décimes à 90 livres, et dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné d'Orglandes. L'abbé de Montebourg était seul décimateur; le curé avait le casuel, des revenus en nature et un manoir; ce qui, dans le cours du XIIIe siècle, lui valait 50 livres. Dans le siècle suivant, il avait encore des revenus en nature.

Il y avait trois chapelles dans la paroisse; la chapelle de

(1) Leprevost, *Notes et Mémoires sur le département de l'Eure*, tom. Ier, pag. 499.

(2) *Histoire de Néhou*, par M. Lebredonchel, pag. 76 et suiv.

saint Pierre au château de Garnetot; elle avait pour patron, dans le XIVe siècle, le seigneur Henri de Tilly; elle était dotée de quinze livres de revenu; le curé en avait toutes les offrandes.

Une autre chapelle dédiée à saint Jacques portait le nom de *Saint-Jacques des lépreux*. Un prieuré de Templiers fut fondé, en 1126, par Henri Ier, duc de Normandie, ainsi qu'une léproserie dont la chapelle dépendait. Le curé en prenait toutes les oblations. Quand la lèpre eut cessé d'exister dans le pays, les revenus de la chapelle furent destinés à la nourriture et à l'entretien de plusieurs pauvres qu'on logea près du presbytère; plus tard on distribua aux pauvres les revenus de l'ancien établissement. Vers la fin du XVIe siècle, on changea le vocable de cette chapelle en celui de Notre-Dame-de-la-Délivrande. Elle est aujourd'hui un but de pèlerinage très-fréquenté.

La troisième chapelle était sous le vocable de sainte Anastasie; elle était sans revenus.

Deux foires furent aussi établies en faveur de la léproserie, et se tiennent encore aujourd'hui sur son emplacement; l'une, le 9 août, et l'autre, le 5 novembre. La première est citée dans des actes de 1366 et 1476 (1).

On a signalé sur le territoire de Rauville-la-Place un monhir ou pierre levée, à peu de distance du château du Lude, et connu sous le nom de *pierre levée*. C'est dans la paroisse de Rauville-la-Place que se trouve le domaine de Garnetot.

A la fin du XIe siècle, un seigneur de Garnetot dut suivre le duc Robert à la Croisade, qui se termina par la prise de Jérusalem (2).

Dans le XIVe siècle, une garnison anglaise de Saint-Sauveur-le-Vicomte qui occupait aussi le château fortifié de *Guernetot*, harcelait et désolait si fort le pays que les habitants de la presqu'île se cotisèrent pour payer un tribut annuel de 12,000 livres, moyennant quoi les Anglais s'engagèrent à ne plus ravager le pays.

Le château de Garnetot avait été fortifié par Edouard III, de 1327 à 1347; mais en 1370, sur la plainte du roi Charles le Mauvais dont les ennemis occupaient le château, le roi d'Angleterre ordonna d'en chasser les Français et d'abattre la forteresse.

(1) *Annuaire de la Manche*, année 1850, pag. 544, et de Gerville, *Etudes historiques sur le département de la Manche*, pag. 180.

(2) Masseville, *Histoire de Normandie*, tom. Ier, pag. 250. *Mémoire des Antiquaires de Normandie*, tom. Ier, pag. 298. Je dois à l'obligeance de M. l'abbé Le Cardonnel, archiviste du diocèse de Coutances, la communication d'une copie d'un manuscrit extrait des archives du château de Garnetot.

Le château actuel paraît, pour la grande partie, appartenir au XVIe siècle, et il a plutôt l'apparence d'une maison fortifiée pendant les guerres de religion que d'un château-fort.

Les plus anciens seigneurs de Garnetot sont les de Tilly ; on les trouve dès le XIVe siècle ; ils portaient d'*or à une fleur de lys de gueules, au lambel d'azur, bésanté d'argent.*

Dans le XVe siècle, le domaine de Garnetot était dans une famille de Castel, et plus tard dans celle des du Châtel et ensuite des Dufaoucq. Le dernier de cette famille ne laissa à sa mort qu'une héritière qui le porta dans la famille du duc de Grammont.

Montfaut, en 1463, trouve noble à Rauville-la-Place Guillaume de Castel, dont la famille portait d'*or au château de sable.*

En 1666, Chamillard y maintient Etienne du Faoucq, qui portait d'*azur à trois faux d'argent, emmanchées d'or.*

On trouve comme seigneur et patron de Rauville-la-Place, en 1769, messire Charles-Gabriel du Hecquet, écuyer, conseiller du roi, bailli de robe longue, lieutenant-général civil et criminel et lieutenant-général de police du bailliage du roi, à Saint-Sauveur-le-Vicomte ; il fut le parrain du savant antiquaire du Hérissier de Gerville. En 1789, Henri-François du Hecquet fut appelé à l'Assemblée des trois ordres du bailliage de Cotentin.

La paroisse de Rauville-la-Place relevait de l'intendance de Caen, de l'élection de Valognes et de la sergenterie de Pont-l'Abbé. Masseville lui comptait 170 feux imposables, Dumoulin 151, Expilly 679 habitants. En 1871, elle en a 888.

REIGNEVILLE.

Reigneville. *Renervilla, Reniervilla, Regisvilla, Regnevilla.*

L'église paroissiale de Reigneville était sous le vocable de saint Martin. Elle dépendait de l'archidiaconé du Cotentin et du doyenné d'Orglandes. L'abbaye de Blanchelande en avait le patronage. Ce fut Luc de Runéville, aujourd'hui Reigneville, près d'Orglandes, qui, en 1188, lui donna cette église avec tous les droits qui lui appartenaient. Guillaume de Tournebut, évêque de Coutances, en présence, et par les mains duquel Luc de Runeville fit cette donation, la confirma la même année, à Coutances. L'abbaye de Blanchelande, au moment de la suppression, possédait encore cette église et en exerçait les droits de patronage. Cette paroisse était un prieuré-cure que l'abbaye faisait desservir par un de ses religieux.

Le curé était seul décimateur ; il avait en outre quatre acres

de terre d'aumônes, et dans le XIIIe siècle, la cure valait 28 livres; dans le siècle suivant, le curé avait en plus un presbytère.

En 1665, l'abbé de Blanchelande avait toujours le patronage de l'église de Reigneville; la cure valait alors 400 livres, et payait 20 livres pour les décimes.

La paroisse de Reigneville relevait de l'intendance de Caen, de l'élection de Valognes et de la sergenterie de Pont-l'Abbé. Masseville lui compte 48 feux imposables et Expilly 189 habitants. En 1871, elle en a 77.

SAINTE-COLOMBE.

Sainte-Colombe. *Sancta Columba.*

L'église paroissiale de Sainte-Colombe appartient pour une partie au XIe ou XIIe siècle; ainsi, on reconnaît dans le chœur des traces d'architecture romane. Son intérêt est assez grand pour qu'on l'ait classée au nombre des monuments historiques.

Le patronage de cette église appartenait à l'abbé de Montebourg, qui était seul décimateur; le vicaire n'avait que le casuel et des revenus en nature, parmi lesquels figuraient douze quartiers de froment pour la dîme du moulin du seigneur de Néhou.

Dans le XIVe siècle, l'abbé de Montebourg avait les grosses dîmes, et le curé les menues dîmes.

En l'année 1665, le patronage était laïque, et la cure valait 800 livres.

Le seigneur de Néhou avait dans la paroisse de Sainte-Colombe une foire qui est comprise dans le premier lot du partage de la baronnie de Néhou entre les trois filles de Guillaume de Vernon, en 1283 (1). L'acte de vente de 1366 nous apprend que la foire de Néhou se tenait le jour des Morts, à Sainte-Colombe (2).

Montfaut, en 1463, trouva noble à Sainte-Colombe messire Guillaume des Moulins, chevalier, sieur de Sainte-Colombe.

En 1789, Le Courtois de Sainte-Colombe était seigneur et patron de Sainte-Colombe (3).

(1) Cet acte de partage m'a été obligeamment communiqué par M. l'Archiviste du diocèse.

(2) *Annuaire de la Manche*, année 1850, pag. 545.

(3) Voir sur M. Charles-Alfred Le Courtois de Sainte-Colombe, né au château de Sainte-Colombe, un article nécrologique dans l'*Annuaire de l'Association normande*, année 1870, tom. 36.

La paroisse de Sainte-Colombe relevait de l'intendance de Caen, de l'élection de Valognes et de la sergenterie de Pont-l'Abbé. Masseville lui comptait 77 feux imposables, et Expilly 323 habitants. En 1871, elle en a 324.

SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE.

Saint-Sauveur-le-Vicomte, *Sanctus Salvator Vicecomes;* on dit aussi Saint-Sauveur-sur-Ouve (1) *super Unvam* ou *Uviam.* Son surnom de le Vicomte lui vient de la dignité de Vicomte, dont fut revêtu un de ses premiers seigneurs, et rappelle aussi que Saint-Sauveur fut la résidence des Vicomtes, qui représentaient le duc de Normandie dans le Cotentin.

L'église paroissiale de Saint-Sauveur-le-Vicomte n'offre pas un grand intérêt; elle se compose d'un chœur, d'une nef et de bas-côtés qui s'arrêtent à la hauteur du chœur.

Le chœur est dans le style ogival du XIVe siècle; la nef est romane. Une galerie règne autour du chœur et de la nef. Deux chapelles, dont l'une est du XIe ou XIIe siècle, donnent à cette église la forme d'une croix. Les voûtes en pierre sont soutenues par des arceaux croisés, dont la retombée se fait sur des colonnes.

Les fenêtres sont en ogives; il en est quelques-unes qui annoncent le XVe siècle.

Le mur absidal est circulaire, à pans coupés avec contreforts sur les angles.

La tour est carrée, garnie d'une galerie et se termine par un toit en bâtière.

Cette église est sous le vocable de saint Jean. L'abbaye du lieu en avait le patronage qui lui avait été donné par son fondateur, Néel le Vicomte. Elle payait 116 livres pour les décimes, et dépendait de l'archidiaconé du Bauptois et du doyenné de Saint-Sauveur-le-Vicomte.

Il y avait dans la paroisse deux chapelles: celle de Notre-Dame du prieuré de Selsouëf, de l'ordre de saint Benoît, fondé par Léticie, femme de Jourdain Tesson, l'un des plus riches barons de la Normandie. Cette chapelle payait une décime de sept livres. L'autre chapelle est celle de Hautmesnil. Robert II de Harcourt, évêque de Coutances, rendit, le 13 juillet 1318, une ordonnance sur la manière dont devait être desservie

(1) L'Ouve est une rivière qui prend sa source à Hardinvast, dans l'arrondissement de Cherbourg, et se jette dans la mer à Saint-Clément, dans le Calvados.

cette chapelle (1). Ces deux chapelles ont été érigées en succursales.

L'abbé de Saint-Sauveur avait toutes les gerbes, la dîme du lin et du chanvre, et des rentes à diverses fêtes de l'année. Le prieur de Selsouëf percevait chaque année 100 sous sur les produits de la cure. En 1665, l'abbé avait encore toutes les anciennes dîmes, le curé n'avait que les nouvelles et les menues dîmes ; sa cure lui valait alors 700 livres.

Abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte. — Néel le Vicomte, vers 1080, fonda, sous l'invocation de la Vierge Marie, une abbaye à Saint-Sauveur-le-Vicomte, et y appela des religieux de l'abbaye de Jumiéges, de l'ordre de saint Benoît. Les bâtiments qui leur étaient destinés n'étant pas en état de les recevoir, Néel les reçut dans son château, où déjà existaient une chapelle et une collégiale. Lorsque l'abbaye eut remplacé cette collégiale, la chapelle s'appela pendant longtemps la Vieille Abbaye, *que antiqua abbatia solet dici* (2).

Néel, par sa charte de fondation, affranchit son abbaye de toutes les redevances ou servitudes qui pouvaient lui être dues. Il lui donna la dîme de toutes ses terres, de ses moulins, de ses pêcheries, ainsi que des droits dans ses forêts et dans ses bois de Selsouëf, de la Colombe, d'Henneville, etc. (3).

Vers l'an 1090, le même Néel le Vicomte, donne à l'abbaye de Saint-Sauveur une charte dans laquelle sont énumérées les diverses donations qui lui avaient été faites. Il lui donne aussi, entre autres choses, la dîme de Saint-Sauveur, *omnem decimam ejusdem ville,* tant en denrées qu'en argent, l'église de Saint-Jean où s'assemblait la paroisse (4).

En 1104, Eudes le Vicomte et Raoul, évêque de Coutances, confirment à l'abbaye l'église de Grosville, et plusieurs concessions qu'Eudes lui-même lui avait faites.

Roger le Vicomte et Algare, évêque de Coutances, confirment, vers 1136, diverses donations que reçut l'abbaye de Saint-Sauveur au XIe et au XIIe siècles, et dont une pancarte donne le détail (5).

(1) *Histoire du château et des sires de Saint-Sauveur*, par M. L. Delisle, pièces justificatives, p. 83.

(2) *Gallia christiana*, tom. XI, pag. 922. *Neustria pia*, pag. 541. Guillaume de Jumiéges, liv. VII, chapit. XXII.

(3) *Neustria pia*, pag. 540. *Gallia christ.* tom. XI, *Instrum.* pag. 231. Trigan, *Histoire ecclesiastique de la province de Normandie*, tom. III, pag. 70. *Histoire du château et des sires de Saint Sauveur*, par M. L. Delisle, pag. 42. Pièces justificatives.

(4) *Histoire du château de Saint-Sauveur*, déjà citée, pag. 55.

(5) *Histoire du château de Saint-Sauveur*, déjà citée, pag. 59.

Jourdain Tesson, Léticie, sa femme, et leurs fils Raoul et Roger Tesson, confirmèrent, vers l'année 1165, les donations faites à l'abbaye, et y en apportèrent d'autres le jour de la consécration de l'église (1).

Vers 1170, Henri II, roi d'Angleterre et duc de Normandie, confirme les biens de l'abbaye de Saint-Sauveur (2).

Léticie, veuve de Jourdain Tesson et dame de Saint-Sauveur, confirme, vers 1180, à l'abbaye de Saint-Sauveur, la donation que lui a faite Roger de Turqueville, *Rogerus de Torclevilla*, de quatre quartiers de froment à prendre sur le moulin de Méry, pour les posséder à toujours à titre d'aumône. Cette redevance annuelle était payable à la fête Saint-Michel (3).

Si l'on voit les églises, les abbayes et toutes les maisons religieuses attacher une grande importance à obtenir ainsi de nombreuses chartes de confirmation, non-seulement des donateurs et de leurs descendants, mais aussi des rois, des princes, des papes et des évêques, c'est que, dans ces temps de guerres et d'abus, on craignait toujours d'être violemment dépouillé ; c'est ainsi qu'en parcourant les grands rôles de l'échiquier de Normandie, on voit, d'après le rôle normand des oblats, que les barons et les grands seigneurs faisaient des dons au roi, afin d'être maintenus en jouissance de leurs terres, franchises et priviléges.

Raoul Tesson, après avoir pris la croix, donna, en 1188, à Dieu, à la bienheureuse Marie, et à l'abbaye de Saint-Sauveur, pour l'amour de Dieu et le salut de son âme et de ses ancêtres, l'ermitage de Sainte-Marie de la Colombe avec les revenus qui en dépendent, savoir : dix quartiers de froment sur ses moulins de la Roche et de la Colombe, et la dîme de ses provisions en pain, en viande et en poisson, tant que lui ou sa femme demeurerait à la Roche (4), c'est-à-dire au château de la Roche-Tesson, près duquel Jourdain Tesson, son père, et Léticie, sa mère, avaient fondé le prieuré de la Couperie.

La famille de Harcourt, qui posséda le domaine de Saint-Sauveur jusque vers le milieu du XIVe siècle, se montra la bienfaitrice de l'abbaye, la dota richement et y fit de grandes augmentations. On trouve des chartes de cette famille en faveur de l'abbaye depuis la moitié du XIIIe siècle jusqu'au commencement du XIVe siècle.—Richard de Harcourt, qui mourut en 1315, fut un de ses plus grands bienfaiteurs.

(1) *Gallia christiana*, tom. XI, *Instrum.* pag. 232. *Neustria pia*, pag. 541. *Histoire du château de Saint-Sauveur*, pag. 70.

(2) Même histoire, pag. 73.

(3) Même histoire, pag. 80.

(4) *Histoire du château et des sires de Saint-Sauveur-le-Vicomte*, par M. Léopold Delisle, p. 81, aux pièces justificatives. *Mémoire de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. V, pag. 195.

L'abbaye avait un double devoir à remplir envers le seigneur de Saint-Sauveur, à chaque vacance du siége abbatial : celui de lui demander la permission d'élire un nouvel abbé, et celui ensuite de lui faire confirmer l'élection.

L'abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte a eu 44 abbés pour la gouverner depuis sa fondation jusqu'à sa suppression, c'est-à-dire pendant sept siècles. Nous donnons, d'après le *Neustria pia* et le *Gallia christiana*, la liste de ces abbés, en indiquant les faits que nous avons pu réunir et qui se rattachent à chacun d'eux.

I. Bénigne.—Le moine Bénigne, venu de Jumiéges avec d'autres religieux, fut le premier abbé établi par le fondateur. Il était surtout connu par sa grande piété. Il siégeait encore en l'année 1104.

II. Hamelin.—D'après Robert de Thorigny, un moine du nom d'Hamelin succéda à Benigne, comme abbé de Saint-Sauveur.

III. Onfroy Ier.—Onfroy siégeait du temps d'Algare, évêque de Coutances (1). Adam de Brix, en 1144, donna à l'abbaye de Saint-Sauveur l'église même de Brix, et cette donation fut confirmée en 1155 par Pierre de Brix. Onfroy mourut le 21 octobre 1147 (2).

IV. Hugues Ier.—Un moine du Mont Saint-Michel, du nom de Hugues, succéda à Onfroy comme abbé de Saint-Sauveur-le-Vicomte.

Ce fut lui qui, en 1153, dut recevoir l'église de Saint-Pierre-d'Arthéglise, que lui donna Geffroy d'Anneville (3). Il assista à la consécration de Robert de Thorigny, comme abbé du Mont Saint-Michel (4). — Vers l'année 1159, Jean de Méautis donne à l'abbaye de Saint-Sauveur-le-Vicomte une rente en blé à prendre sur son moulin de Méautis (5). Hugues et l'abbé de Saint-Nicolas-d'Angers conclurent, le 3 juin 1162, un accord au sujet de l'église de Sainteny. Cet accord se fit avec l'assentiment de Richard, évêque de Coutances, des chanoines, des abbés de Montebourg et de Lessay, et sur le conseil de beaucoup d'autres (6). Henri II, roi d'Angleterre et duc de Normandie, dispensa les religieux de Saint-Sauveur de payer les droits de coutume pour les objets qu'ils achèteraient à la foire de Montmartin-sur-Mer.

(1) Algare est mentionné comme évêque de Coutances, en 1132, et il mourut le 7 novembre 1150 ou 1151.
(2) Trigan, tom. IV, pag. 302.
(3) Lecanu, *Hist. des Evêques de Coutances*, pag. 505.
(4) Trigan, tom. IV, pag. 301.
(5) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. V, pag 313.
(6) *Histoire de Saint-Sauveur*, ci-devant citée, pag. 69 des pièces justificatives.

V. Guillaume Ier.—Guillaume succède à Hugues ; mais aucun fait ne paraît être parvenu sur l'administration de cet abbé.

VI. Roger Ier.— Roger de Salmonville (1) occupa, après Guillaume Ier, le siége abbatial de Saint-Sauveur-le-Vicomte. On le trouve, en 1172, faisant un accord avec Henri de Préaux. Gilles, évêque d'Evreux, et Richard, évêque de Coutances, lui confirmèrent, en 1173, l'église de Pierrepont. Il permit à Robert, abbé du Mont-Saint-Michel, de construire une chapelle pour l'usage de ses moines dans l'île de Jersey et dans une paroisse qui dépendait de Saint-Sauveur. Cette chapelle est devenue plus tard le prieuré de Saint-Clément. — Il siste comme témoin, en 1185, à une donation faite à l'abbaye de Blanchelande, le jour de sa dédicace (2).

VII. Hugues II.— Hugues fut élu abbé de Saint-Sauveur après la mort de Hugues Ier. Il eut une discussion avec Robert, abbé du Mont-Saint-Michel, au sujet d'une chapelle construite dans l'île de Jersey.

L'auteur du *Neustria pia* ne porte pas Hugues II sur la liste des abbés de Saint-Sauveur-le-Vicomte.

VIII. Robert.—Les religieux, en 1188, élurent pour leur abbé Robert de Veules. Raoul Tesson confirma cette élection, et Guillaume de Tournebu consacra le nouvel abbé. La même année, Raoul Tesson, fils de Jourdain, donna à l'abbaye de Saint-Sauveur, l'ermitage de Sainte-Marie-de-la-Colombe. Il lui fit cette donation avant de partir pour la croisade.

Vers la même époque, Guillaume Corbet, chevalier, avec le consentement et en présence de Vivien, évêque de Coutances, donne à l'abbaye de Saint-Sauveur le patronage de l'église de Notre-Dame de la Colombe (3).

Une contestation s'éleva entre Robert de Veules et Odon, abbé de Cherbourg, au sujet du prieuré de Saint-Hélier de Jersey. Cette affaire fut portée à la cour de Rome. Le pape Innocent III nomma pour arbitres, l'évêque, l'archidiacre et le chantre d'Avranches ; mais les parties en choisirent d'autres (4) qui, en 1205, terminèrent le différend.

Notre abbé, en l'année 1216, reçut de l'évêque de Coutances, Hugues de Morville, deux parts des dîmes de l'église de Saint-Pierre-d'Artéglise, à charge de payer la moitié des droits de l'archidiacre. L'abbaye de Saint-Sauveur, en 1665, avait encore le patronage de cette église de Saint-Pierre-d'Artéglise,

(1) On trouve à Bricquebost un village nommé *Salmonville*.
(2) *Gallia christiana*, tom. XI, pag. 923.
(3) Commune de l'arrondissement de Saint-Lo.
(4) Ces arbitres furent Vivien, évêque de Coutances, Pierre Ier, abbé de Blanchelande, et Guillaume Ier, abbé de Montebourg.

et ses droits étaient toujours les mêmes. En 1223, Robert conclut un échange avec Richard d'Harcourt, baron de Saint-Sauveur. Ce même Richard prie l'évêque de Coutances de faire jouir l'abbaye de Saint-Sauveur du tiers des dîmes de son fief de Saint-Sauveur, dans la paroisse de Rauville.

IX. Onfroy II.—On trouve Onfroy occupant le siége abbatiale de Saint-Sauveur-le-Vicomte, de 1230 à 1248. Hugues de Morville, évêque de Coutances, accepta la présentation que lui firent, en 1237, Louis IX et l'abbé de Saint-Sauveur, du clerc Hamon, comme curé de l'église de Cateville, dont le roi et l'abbé avaient le patronage. On lit, en effet, dans le Livre noir de l'évêché de Coutances, rédigé dans le XIIIe siècle : ***Ecclesia de Catevilla, patronus rex et abbas Sancti Salvatoris pro indiviso.***

X. Pierre Ier.—Pierre reçut la dignité d'abbé après la mort d'Onfroy. Ce fut sous son administration que le XI des calendes de septembre de 1250, Eude Rigaud, archevêque de Rouen, inspecta l'abbaye de Saint-Sauveur. Il y trouva 25 moines qui y résidaient ; il y en avait 14 de répartis dans les six prieurés dépendant du monastère. Les religieux qui voyageaient n'observaient pas régulièrement le jeûne. Le pain qu'on donnait en aumône était si grossièrement fait qu'on ne pouvait pas le manger. Les religieux promirent de le faire meilleur à l'avenir. Il y avait dans la maison deux avocats chargés des affaires contentieuses de l'abbaye, qui dépensaient plus qu'ils ne devaient le faire ; d'ailleurs, ils étaient incapables et notoirement immoraux. Dans les prieurés on n'observait ni la règle du jeûne, ni celle de l'abstinence de la viande. Ordre fut enjoint à l'abbé de faire observer l'une et l'autre règle. Le revenu de l'abbaye montait à 1,000 livres environ ; elle n'avait pas de dettes et n'était grevée que de 20 livres de rente. Le prélat enjoignit à l'abbé de rendre compte au moins deux fois l'an, devant quelque membre de la communauté, délégué par elle, de l'état de la maison (1).

En 1255, Jean de Harcourt, chevalier et seigneur de Saint-Sauveur-le-Vicomte, renouvelle et confirme pour lui et les siens, en faveur des religieux de Saint-Sauveur, la permission qu'ils ont d'élire leur abbé. A chaque vacance du siége abbatial, ils étaient tenus de demander au seigneur l'autorisation d'élire un abbé, et après l'élection d'en obtenir la confirmation.

En l'année 1257, Thomas Néel, fils de Jean, ***filius Johannis militis***, confirme à l'abbé et aux religieux de Saint-Sauveur les donations faites par ses prédécesseurs et dépendant de sa seigneurie du château d'Ollonde, à Cauville (2).

(1) *Registrum visitationum archiepiscopi Rothomagensis Odonis Rigaud*, pag. 88.

(2) *Mémoires de la Soc. des Antiquaires de Normandie*, tom. II, pag. 198.

Louis IX, qui partageait avec l'abbaye de Saint-Sauveur le patronage de l'église de Saint-Ouen de Cateville, reconnaît, le 1er juillet 1264, qu'ayant exercé son droit lors de la dernière vacance, en nommant Pierre Aux Epaules, *Petrum ad Espaulles*, c'est à l'abbaye à présenter à l'évêque, à la première vacance, une personne qui convienne aux fonctions de curé, *personnam ydoneam* (1).

XI. Guillaume II.—Guillaume fut élu abbé de Saint-Sauveur après la mort de Pierre Ier. Il gouvernait l'abbaye, lorsqu'en 1266, l'archevêque de Rouen, Eude Rigaud, revint visiter l'abbaye. Il y arriva le 21 des calendes de juin ; il y trouva 24 moines ayant tous les honneurs de la prêtrise, sauf un seul, *præter unum*. Le prélat enjoignit à l'abbé de punir ceux qui contreviendraient à la règle sur le jeûne et l'abstinence.

L'abbaye avait plus qu'elle ne devait. Grâce à Dieu, dit-il, il trouva en bon état ce qui touchait au spirituel. L'abbaye devait 520 livres, mais elle avait 400 livres de créances bien ou mal assurées, *tam bene solubilibus quam male*. L'abbaye pendant quelques jours avait été sans abbé. Les moines en avaient élu un autre que l'archevêque ne trouva pas à l'abbaye, parce qu'il était allé faire confirmer son élection par l'évêque de Coutances (2).

XII. Thomas Ier. — Après Guillaume, Thomas Ier reçut la crosse abbatiale. D'après le *Neustria pia*, Thomas mourut le 12 des calendes de décembre.

XIII. Jean Ier.—Les religieux, après la mort de Thomas, élurent pour leur abbé Jean Condranius. Le 20 janvier 1291, Robert de Harcourt, seigneur de Saint-Sauveur-le-Vicomte, donna une charte touchant la reconstruction et l'entretien de la chapelle de son château de Saint-Sauveur (3).

Vincent Tanqueray, bailli du roi en Cotentin, tenant l'assise de Valognes, le 22 septembre 1291, adjugea aux religieux de Saint-Sauveur le patronage de Vaudreville, qui leur était contesté par Hamon de Inguehou, Pierre et Robert de Lestre. Le bailli informa le chapitre de Coutances, *sede vacante*, de cette décision, ajoutant que les contestants étaient déboutés à tout jamais (4).

XIV. Thomas II.—Thomas d'Aubigny est cité après la mort de Jean Ier, comme abbé de Saint-Sauveur-le-Vicomte, dans des actes de 1299 et 1301. Il reçut l'acte de confirmation

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVI, pag. 152, n° 701.

(2) *Registrum visitationum archiepiscopi Rothomagensis*, pag. 219.

(3) *Histoire du château et des sires de Saint-Sauveur*, par M. L. Delisle, pag. 83. *Gallia christiana*, tom. XI, *Instrumenta*, pag. 271.

(4) *Mémoire sur les baillis du Cotentin*, par M. L. Delisle, tom. XIX, pag 81 et *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XIX, pag. 81.

donné par l'évêque de Bayeux, pour les biens que l'abbaye possédait dans son diocèse. Il mourut le 12 novembre 1305.

XV. Thomas III.—Thomas, élu abbé de Saint-Sauveur, siégeait comme tel en 1307.

XVI. Nicolas.—Nicolas Dujardin, devenu abbé de Saint-Sauveur, entra en société avec les religieux de Saint-Pierre-sur-Dives, en l'année 1312. Il mourut le premier des ides de juin 1322.

XVII. Pierre II.—Pierre Morice figure comme abbé de Saint-Sauveur, en 1333. — Sous son administration, Jean Blondel, bailli du Cotentin, adjugea, le 1er mars 1336, à l'assise de Valognes, l'église de Vaudreville à l'abbaye et aux religieux de Saint-Sauveur (1).

L'abbaye de Saint-Sauveur avait, dans la paroisse du Ham, un manoir ou château qu'elle prêta à noble et puissant seigneur, M. Godefroy de Harcourt, chevalier, sire de Saint-Sauveur-le-Vicomte. Godefroy de Harcourt, afin d'habiter ce manoir, le faisait réparer, lorsque le duc de Normandie fit *prendre en sa main la maison du Ham*, sous le prétexte que Godefroy de Harcourt le faisait fortifier sans en avoir obtenu la permission.

Jean, archevêque de Rouen, lieutenant du roi et du duc de Normandie, pour le duché de Normandie, demanda au bailli du Cotentin et obtint la *main-levée de la main mise sur le château du Ham qu'on réparoit et qu'on ne cherchoit pas à fortifier*.

La décision du bailli fut rendue aux assises de Valognes, en l'année 1350 (2).

Pierre Morice mourut en 1362, le 8 des calendes de septembre.

XVIII. Pierre III.—Pierre Langlois fut élu et reconnu abbé de Saint-Sauveur après la mort de Pierre II. Pendant qu'il administrait l'abbaye, les Anglais, lors de l'invasion d'Edouard III, saccagèrent et pillèrent l'abbaye. Les religieux furent obligés de se retirer, les uns à Cherbourg, d'autres à Jersey, où l'abbaye avait quelque revenu ; plusieurs même allèrent chercher dans des monastères étrangers des moyens de vivre qu'ils ne trouvaient plus dans le leur. Les religieux qui s'étaient retirés à Jersey durent aussi abandonner leur retraite, parce que le roi d'Angleterre fit séquestrer leurs biens.

Les Anglais, maîtres de Saint-Sauveur, établirent des postes avancés dans l'abbaye, et en face de l'abbaye, pour empêcher les Français de venir s'y loger, ce qui leur eût permis de les incommoder et de favoriser les travaux d'une armée assiégeante.

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XIX, pag. 98.

(2) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XV, pag. 210.

Quand les religieux revinrent à Saint-Sauveur, après l'expulsion des Anglais, ils trouvèrent l'abbaye et l'église en ruines ; les Anglais y avaient pris des pierres pour les lancer avec leurs machines contre les assiégeants. Ils furent contraints de coucher sous les voûtes, et de construire un appentis contre un mur pour y préparer leur nourriture : *et jacebant sub certis voutis quæ adhuc superfuerant.* Dans une enquête qui fut faite, un des témoins déposa qu'il ne leur restait pas alors de quoi acheter un morceau de viande : *unde emerent peciam mutonis vel aliarum carnium.*

L'abbé de Saint-Sauveur, Pierre Langlois, mourut le 10 juin 1376.

XIX. Thomas IV.—Thomas du Bigard, du Bingard ou Le Bégard, fut élu abbé de Saint-Sauveur en 1376. Le pape le suspendit parce qu'il ne payait pas les *annates* (1). Le pillage de l'abbaye par les Anglais et son état de ruines expliquaient l'impossibilité pour les religieux de satisfaire à leurs obligations. L'abbé Thomas mourut le 24 novembre 1390.

XX. Denis.—Les religieux choisirent Denis Loquet, pour leur abbé. Après son élection, il se rendit à Rome pour régler l'affaire des annates. Le pape Clément VII, par un bref donné à Avignon, remit à l'abbé de Saint-Sauveur, pour lui et son prédécesseur, les annates qu'ils devaient (2). On trouve Denis Loquet siégeant encore en l'année 1394.

XXI. Michel.—Michel de la Hougue fut le successeur de Denis Loquet. Pendant qu'il administrait l'abbaye, l'official de Valognes fut chargé, en 1422, de faire une enquête afin de constater les pertes qu'avait éprouvées l'abbaye pendant les guerres entre la France et l'Angleterre. Ce furent les Etats de Normandie, assemblés à Vernon, avec la permission du duc de Bedfort, qui ordonnèrent cette enquête.

On voit que Michel de la Hougue siégea pendant les premières années de l'occupation anglaise. Il envoya un procureur au concile de Pise, tenu en 1409, pour l'extinction du grand schisme d'Occident.

XXII. Guillaume III.—Guillaume Le Revérend occupa le siége abbatial de Saint-Sauveur après la mort de Michel. On le trouve siégeant en 1429. Il obtint un délai pour prêter serment au roi. Il assista au Concile de Bâle qui, commencé en 1431, avec mission de fermer le grand schisme d'Occident, d'extirper l'hérésie et de réformer l'église dans son chef et

(1) On nommait *annate* du mot latin *annus*, le revenu d'une année que la chambre apostolique à Rome prélevait sur chaque bénéfice ou prébende, lorsque le pape donnait des bulles d'investiture à ceux que le roi avait nommés.

(2) *Gallia christiana*, tom. XI, pag. 924.

dans ses membres, se termina par un schisme, après plusieurs années de sessions.—Guillaume dut mourir en 1439.

XXIII. Etienne.—En 1440, les religieux élurent pour leur abbé, Etienne du Hauquet. Il fit réparer la chapelle de la Vierge : *Capellam B. Virginis restauravit.* Il composa des livres pour le chœur, et entra en société avec Jean, abbé de Jumiéges. Il mourut en 1444 ; il fut enterré devant l'autel de la Vierge, du côté de l'évangile (1).

XXIV. Louis.—Louis Hervieu, de la famille de Sénoville, succéda à Etienne. Elu en l'année 1444, il gouverna l'abbaye pendant sept ans, et mourut en 1451.

XXV. Jean II.—Après son élévation à la dignité d'abbé de Saint-Sauveur, Jean Caillot obtint du roi un délai pour sa prestation de serment. Il le prêta à Charles VII, en 1452, et à Louis XI, en 1461. Il fit reconstruire l'église et l'abbaye en grande partie détruites par les Anglais. Il mourut en 1470, et fut inhumé dans le sanctuaire de l'église.

XXVI. Jacques.—Jacques Caillot fut élu par ses frères abbé de Saint-Sauveur. Cet abbé ne figure pas sur la liste du *Neustria pia.* Après lui commença la série des abbés commendataires qui, trop souvent, n'avaient de sacerdotal que leur titre d'abbé, et qui trop souvent aussi disputaient aux religieux la faible part qui leur appartenait sur les revenus de l'abbaye.

XXVII. Reginald.—Reginal de Bourbon, évêque de Laon, fut nommé abbé commendataire de Saint-Sauveur. On le trouve figurant dans des actes de 1472. Il dut aussi mourir en 1472.

XXVIII. Guidon.—Guidon Louvet ou Lauret, protonotaire apostolique, prêta serment au roi comme abbé commendataire de Saint-Sauveur, en l'année 1473. — On le trouve encore en 1480.

XXIX. Guillaume IV.—Guillaume de Saint-Félix obtint la commande de l'abbaye de Saint-Sauveur. On le trouve avec ce titre en 1483 ; il assista, en 1485, avec Geoffroy Herbert, évêque de Coutances, les abbés du Mont-Saint-Michel, de Montebourg, de Hambye et plusieurs autres abbés ou dignitaires d'églises, aux états généraux de Normandie (2).

XXX. Radulphe.—Radulphe Boniface, simple moine de Carpentras, devint évêque, puis abbé commendataire de Saint-Sauveur, en 1486. Il mourut en 1505.

XXXI. Jacques II.—Il paraît qu'après la mort de Radulphe, les religieux de Saint-Sauveur purent élire leur abbé ; car on les voit choisir Jacques Langlois, un d'entre eux et l'élever à la dignité abbatiale : *ex monacho ejusdem cœnobii fit abbas.*

(1) *Gallia christiana*, tom XI, pag. 925.
(2) Lecanu, *Histoire des évêques de Coutances*, pag. 278.

Il mourut en 1517 et fut enterré dans le sanctuaire, à côté de Jean Caillot.

XXXII. Guillaume IV. — Guillaume Troussey, moine de l'abbaye de Saint-Sauveur, fut élu par ses frères pour succéder à Jacques Langlois. Son élection se fit en 1523; il fut le dernier des abbés réguliers. Sa mort est fixée au 8 janvier 1529. Il fut enterré à la droite de Jean Caillot; on lisait sur sa tombe :

HIC JACET VENERABILIS ET DISCRETUS
D. GUILLELMUS TROUSSEY, QUI, DUM VIVERET
INTER MULTA ALIA BONA QUÆ IPSE AD
UTILITATEM..... ÆDIFICAVIT.....
ET DECESSIT AB HUMANIS ANNO DOMINI 1529,
DIE JANUARII 8 (1).

XXXIII. Charles Ier.—Charles de Panyot obtint la commende de l'abbaye de Saint-Sauveur. Il mourut en 1548.

XXXIV. Jean III.—Jean Le Gruyer était chanoine de Troyes, lorsqu'il obtint la commende de Saint-Sauveur-le-Vicomte. Il résigna ses fonctions en 1560, et mourut le 20 avril de la même année.

XXXV. Jacques III.—Jacques de Grimouville, par suite de la démission de Jean Le Gruyer, obtint la commende de l'abbaye de Saint-Sauveur. Il fut enterré au pied du grand autel, avec cette inscription :

JACOBUS DE GRIMOUVILLE PRESBYTER
DUM VIVERET, ABBAS COMMENDATARIUS,
QUI OBIIT 17 NOVEMBRE 1573 (2).

XXXVI. Jacques IV.—Jacques du Cerceau, devenu abbé commendataire de l'abbaye de Saint-Sauveur, en prit possession, par procuration, en 1576.

XXXVII. Louis II.—Louis de Nogaret, cardinal de la Valette, archevêque de Toulouse, obtint la commende de l'abbaye de Saint-Sauveur. Il mourut en 1639.

XXXVIII. Charles II.—Charles de Montchal, fils de Pierre de Montchal et d'Anne de Guillon, succéda à Louis de Nogaret comme archevêque de Toulouse et comme abbé commendataire de Saint-Sauveur. Il mourut à Carcassonne, le 22 août 1651.

XXXIX. Charles III.—Charles de Ruolz, docteur en Sorbonne, était, en 1652, abbé commendataire de Saint-Sauveur.

(1) *Gallia christiana*, tom. XI, pag. 925.
(2) *Gallia christiana*, tom. XI, pag. 926.

XL. Jean IV.—Jean d'Oranges des Roches, venu de Cherbourg, eut la commende de Saint-Sauveur. Il mourut en 1683.

XLI. Simon.—Simon Cuvier de la Bussière, obtint, en 1684, la commende de l'abbaye de Saint-Sauveur. Il mourut le 3 mars 1740.

XLII. Louis III.—Louis-Auguste de Rohan Chabot, fils de Louis de Rohan Chabot, duc et pair de France, prince de Léon, comte de Perrohet, et de Françoise de Rauquelaure, fut nommé par le roi, en 1740, abbé commandataire de Saint-Sauveur. Trois ans après il se démit de ses fonctions.

XLIII. Jacques V.—Jacques Lefèvre du Quesnoy, vicaire-général de l'évêque de Coutances, fut nommé, en 1743, abbé de Saint-Sauveur. Il fut, en 1757, appelé au siége épiscopal de Coutances. Il mourut en 1764, et fut inhumé dans l'église de l'abbaye. On exhuma ses restes en 1809, et on les déposa dans le caveau de la famille de Harcourt, placé dans l'église paroissiale de Saint-Sauveur-le-Vicomte.

L'abbé du Quesnoy est le dernier des abbés de Saint-Sauveur, dont le *Gallia christiana* a donné la liste.

Après M. Duquesnoy, l'abbé de Choiseuil occupa le siége abbatial de Saint-Sauveur pendant fort peu de temps. M. de Nicolaï, évêque de Beziers, lui succéda, et occupait encore la place au moment de la suppression de l'abbaye. Mais alors, dit M. de Gerville, « il n'y avait plus de religieux, les derniers » étaient morts successivement depuis la moitié du siècle der- » nier. Cinq prêtres séculiers avaient le titre d'*habitués*, » étaient chargés de faire l'office et d'acquitter les fonda- » tions (1).

L'abbaye de Saint-Sauveur, d'après l'état de 1665, avait cinq prieurés dans le diocèse de Coutances :

Le prieuré de Saint-Jouvin ou de la Luthumière, à Brix, fondé par Adam de Brix, vers 1106 (2). Il valait 800 livres en 1665, et payait 66 livres pour les décimes ;

Le prieuré de Clitourps, fondé sous le vocable de saint Michel, par Henri II (3), roi d'Angleterre (4). En 1665, il valait 600 livres de revenu, et payait 60 livres pour les décimes ;

Le prieuré de Notre-Dame-de-Selsouëf à Saint-Sauveur, fondé par Léticie Néel, femme de Jourdain Tesson, dans le XIIe siècle ; en 1665, il valait 660 livres ;

Le prieuré de Notre-Dame-de-la-Couperie, à la Colombe,

(1) Expilly, *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*. tom. II, pag. 54 Dumoulin, t. III, p. 236.

(2) *Annuaire du département de la Manche*, année 1867, pag. 41.

(3) Henri II monta sur le trône d'Angleterre en 1154, et mourut en 1189.

(4) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XXII, pag. 180.

fondé dans le XIIe siècle, par Raoul Tesson et Léticie, sa femme. Il était de l'ordre de saint Benoît et payait sept livres de décimes.

Le prieuré de Sainte-Croix, à Virandeville, fondé en 1197, par Roger de Theurteville-Hague. Il valait 800 livres. Ce prieuré doit avoir été déclaré indépendant de l'abbaye (1).

L'abbaye de Saint-Sauveur avait, d'après le Livre noir et le Livre blanc, comme d'après l'état des paroisses de 1665, le patronage de plusieurs églises avec des droits de dîmes :

Dans le doyenné de Barneville, Gouey, le Valdécie, Saint-Pierre-d'Arthéglise ;

Dans le doyenné de Carentan, Auvers. L'abbé de Saint-Sauveur, après avoir été seul décimateur dans le doyenné de la Hague, n'avait plus, en 1665, que les deux tiers de la dîme et des herbages ;

Henneville. Le patron y avait les deux tiers de la dîme ;

Dans le doyenné d'Orglandes, Liesville, l'Ile-Marie, Morville ;

Dans le doyenné de Percy, la Colombe, Margueray ;

Dans le doyenné du Plain, Boutteville, Brucheville, Fresville, Houesville, Turqueville ;

Dans le doyenné de la Chrétienté, Anneville-sur-Mer. Suivant l'état de 1665, l'abbé de Lessay en aurait eu le patronage. L'abbé Lecanu l'attribue à l'évêque ;

Dans le doyenné des Pieux, Bricquebost, Brix, Couville, Flamanville, les Pieux, Saint-Christophe-du-Foc, Saint-Martin-le-Gréard, Tréauville, Virandeville ;

A Bricquebost, le patron avait les deux tiers de la dîme des gerbes ;

A Couville, le patron y percevait les deux tiers de la dîme des blés ;

Aux Pieux, où l'abbé de Saint-Sauveur n'avait que le patronage d'une portion, il y était seul décimateur. En 1665, il avait le patronage de la petite portion ;

A Saint-Christophe-du-Foc, l'abbé de Saint-Sauveur avait le patronage dans les XIIIe et XIVe siècles. L'état de 1665 l'attribue à l'abbesse de Sainte-Trinité de Caen, qui, déjà, dans le XIIIe siècle, avait les deux tiers de la dîme des gerbes ;

A Tréauville, le Livre noir et le Livre blanc attribuent le patronage à l'abbé de Saint-Sauveur ; l'état de 1665 le donne au prieur de Beaumont ;

A Virandeville, l'abbé de Saint-Sauveur avait les deux tiers de la dîme des gerbes ;

Dans le doyenné de Saint-Sauveur-le-Vicomte, Catteville,

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XXII, pag. 177.

Saint-Remy-des-Landes, Saint-Sauveur-de-Pierrepont, Taillepied ;

A Saint-Remy-des-Landes, le patron et le curé se partageaient les dîmes ;

A Saint-Sauveur-de-Pierrepont, le patron et le curé se partageaient les dîmes ;

Dans le doyenné de Valognes, Ecausseville, Sortosville, Saint-Germain-de-Tournebut, Vaudreville.

Pendant que les ducs de Normandie étaient rois d'Angleterre, l'abbaye de Saint-Sauveur possédait, dans le doyenné de Jersey, le patronage des églises de la Trinité, de Saint-Brelade, de Saint-Clément, de Saint-Hélier, de Saint-Jean, de Saint-Pierre. Elle avait aussi certains droits de dîmes sur les églises de Saint-Laurent, de Saint-Martin et de Saint-Ouen. A ce patronage, elle joignait des droits de dîmes.

En 1665, la part de l'abbé, dans les revenus de l'abbaye, était de 10 à 12,000 livres de rente ; en 1765, elle n'était plus que de 6,500 livres. Il payait, pour les décimes, 1055 livres, 15 sous, 3 deniers. Il payait aussi, en cour de Rome, 250 florins pour ses provisions (1).

L'abbé de Saint-Sauveur avait droit de séance à l'échiquier de Normandie.

L'abbaye avait un bailliage dont les appels étaient portés au parlement de Rouen (2). En 1410, elle avait des fourches patibulaires à Doville (3). Il n'appartenait qu'aux seigneurs hauts-justiciers d'élever ainsi le signe extérieur d'une haute justice.

Antiquités romaines.—On trouve, sur le territoire de Saint-Sauveur-le-Vicomte, les traces d'un pavé romain dans la direction d'Alleaume à Pierrepont, où il existait, avant les ravages des Normands, une bourgade considérable qu'ils détruisirent (4).

Faits historiques. (5) — Rollon, après la cession qui lui fut faite du territoire qui devint la province de Normandie, abandonna à un de ses compagnons tout le pays qui comprit plus tard Saint-Sauveur et Néhou. Ces domaines furent ainsi abandonnés à titre d'honneur et avec obligation d'hommage et de

(1) C'était le droit qu'on payait avant d'entrer en possession d'un bénéfice.

(2) Dumoulin, *Géographie* ou *description générale de la France*, tom. III, pag. 236.

(3) Gerville, *Etudes historiques sur le département de la Manche*, pag. 113.

(4) *Annuaire de la Manche*, année 1859, pag. 94.

(5) Après ce qu'ont écrit sur le château de Saint-Sauveur-le-Vicomte, M. de Gerville, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. 1er, pag. 279, et M. Léopold Delisle, dans son *Histoire du château et des sires de Saint-Sauveur-le-Vicomte*, nous n'avons qu'une courte notice à présenter.

services militaires. Mais Saint-Sauveur ne paraît pour la première fois dans l'histoire qu'à la fin du xe siècle.

Le plus ancien vicomte connu du Cotentin se nommait Roger. Il vivait sous Richard Ier, duc de Normandie, qui mourut en 996. Il fonda l'église qui plus tard devint l'abbaye de Saint-Sauveur.

Les premiers seigneurs de Saint-Sauveur furent les Néel, dont le premier du nom dut mourir vers l'année 1040 ou 1042.

Son fils, Néel II, est appelé le jeune, *Nigellus juvenis*. Il figure au nombre des seigneurs du Bessin et du Cotentin qui, séduits par Gui de Bourgogne, se révoltèrent contre Guillaume le Bâtard, et furent mis en déroute à la bataille du Val ès Dunes, que le duc Guillaume leur livra le 10 août 1047 (1).

Le duc Guillaume, vainqueur de ses ennemis, confisqua tous les biens de Néel, vicomte du Cotentin; mais cette confiscation ne fut pas de longue durée; car Néel, qui était rentré en grâce et avait recouvré sa seigneurie de Saint-Sauveur, figure dans des chartes du duc Guillaume pour les années 1054 et 1055.

Les domaine et seigneurie Saint-Sauveur, après avoir appartenu aux Néel, passèrent dans la famille Tesson par le mariage de Léticie, fille du dernier Néel avec Jourdain Tesson (2), le plus riche baron de la Normandie; car d'après une ancienne chronique, sa famille avait le tiers des biens.

Mathilde Tesson, après la mort de son père, Raoul Tesson, eut en partage le domaine et la baronnie de Saint-Sauveur qu'elle porta dans la famille de Harcourt, lors de son mariage avec Richard de Harcourt.

Richard Tesson resta fidèle au roi Philippe-Auguste contre Jean Sans-Terre; car, d'après le registre des fiefs, rédigé par ordre de ce prince, Richard de Harcourt tenait du roi la baronnie de Saint-Sauveur, par le service de quatre chevaliers, mais il en devait cinq quand la baronnie était entière; ce qui prouve qu'elle avait été l'objet d'un partage, et qu'une certaine partie en avait été détachée : *Ricardus de Harecort tenet baroniam S^ti^ Salvatoris de domino rege per servicium quatuor militum, sed debebat quinque quando baronia erat integra.*

Raoul Tesson, Richard de Harcourt, figurent au nombre des seigneurs et chevaliers normands qui portaient bannière sous Philippe-Auguste (3). Robert de Harcourt, Richard de Harcourt, Philippe de Harcourt, Jourdain Tesson, sont au nombre

(1) *Chronique de Normandie*, Dumoulin, *Histoire générale de Normandie*, livre VII.
(2) Delarue, *Essais historiques sur la ville de Caen*, tom. II, pag. 394.
(3) Dumoulin, *Histoire générale de Normandie*, pag. 38.

des seigneurs renommés en Normandie, depuis Guillaume le Conquérant jusqu'au temps de Philippe-Auguste (1).

Dans le XIVe siècle, on voit apparaître Godefroy de Harcourt, qui, en 1330, succéda à son frère Louis de Harcourt, dans la seigneurie de Saint-Sauveur, et devint un des plus puissants barons du Cotentin. Il s'occupa du soin de fortifier Saint-Sauveur, et il en fit une des meilleures places du Cotentin (2). Il tourna ensuite ses armes contre son pays, et il entra dans plusieurs complots. Il se révolta contre Philippe de Valois, et livra son château de Saint-Sauveur aux Anglais. Il trouva la mort en combattant, vers la fin de l'hiver de l'an 1356 (3).

Après la mort de Godefroy de Harcourt, le roi de Navarre et les Anglais occupèrent la presqu'île du Cotentin jusqu'au traité de Brétigny (4), c'est-à-dire depuis 1356 jusqu'à 1360.

Après ce traité, Edouard III disposa du domaine de Saint-Sauveur en faveur de Jean de Chandos, qui en prit possession en 1361. Son lieutenant, Jean de Stokes, s'intitulait capitaine de Saint-Sauveur ; les fortifications furent augmentées, et on fit du château une place d'armes importante ; une partie de l'abbaye fut même détruite parce qu'elle pouvait nuire à la défense de la place.

Après la mort de Jean de Chandos, arrivée sans qu'il laissât d'héritiers, ses domaines en Normandie furent saisis par Edouard III, qui confia la garde de Saint-Sauveur à Guillaume de Latinier, lequel choisit pour lieutenant Thomas de Catteston.

Les Anglais continuèrent d'occuper le château de Saint-Sauveur et le gardèrent jusqu'à l'année 1375 ; mais la garnison anglaise pillant et dévastant le pays, Charles V chargea Jean de Vienne, amiral de France, d'en faire le siége. Jean de Vienne vint au printemps de l'an 1375, mettre le siége devant Saint-Sauveur-le-Vicomte, *avec tous les barons et chevaliers de Bretagne et de Normandie*. La garnison, après un siége long et meurtrier, demanda à capituler ; il fut convenu que si, dans un délai de six semaines, elle n'obtenait aucun secours du roi d'Angleterre, elle rendrait la place, et se retirerait *sauf leurs corps et leurs biens*. Le jour convenu arrivé, et le roi d'Angleterre n'ayant envoyé aucun secours, les capitaines anglais abandonnèrent la place et gagnèrent la mer à Carentan.

(1) Dumoulin, *Histoire générale de Normandie*, pag 43 et 48.

(2) Laroque, *Histoire de la maison de Harcourt*.

(3) Delisle, *Histoire du château et des sires de Saint-Sauveur-le-Vicomte*. *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. 1er, pag. 290. *Annuaire de la Manche*, année 1829, pag. 259 et année 1861, pag. 34.

(4) Lieu célèbre par le traité de paix conclu en 1360, sous le règne de Jean-le-Bon, entre la France et l'Angleterre.

Le roi nomma un chevalier breton capitaine de Saint-Sauveur.

Après l'exécution de ce traité, Charles V ordonna qu'on mit en état de défense le château de Saint-Sauveur. Il donna à son chambellan, le sire Bureau de la Rivière, la châtellenie de Saint-Sauveur, Néhou, Auvers et autres dépendances (1).

Charles VI, en 1413, réunit la vicomté de Saint-Sauveur à celle de Valognes, et nomma le baron d'Ivry capitaine du château.

En 1418, les Anglais commandés par Jean de Robersart, reprirent le château de Saint-Sauveur sur Robert de Fréville, qui alors y commandait pour le comte de Harcourt, à qui Charles VI l'avait donné.

Depuis cette époque de 1418 jusqu'en 1450, Jean de Robersart posséda la seigneurie de Saint-Sauveur ; mais après la bataille de Formigny (2), le connétable de Richemont envoya son lieutenant, Jacques de Luxembourg, assiéger Saint-Sauveur (3). Les Anglais se rendirent presque aussitôt ; on leur donna huit jours pour sortir de la place et se rendre à Cherbourg.

La baronnie de Saint-Sauveur passa successivement dans les mains de Jean de Harcourt, comte d'Aumale, de Jean, comte de Dunois et de Longueville, et d'André de Villequier.

Louis XI, mécontent de la veuve d'André de Villequier, qui se disait dame de Saint-Sauveur, confisqua sur elle la seigneurie de Saint-Sauveur-le-Vicomte. Cette place, depuis lors, perdit toute son importance ; aussi le comte de Matignon, en 1562, ne demanda-t-il pour le château de Saint-Sauveur qu'une garnison de 30 hommes, afin de maintenir l'autorité du roi dans le Cotentin (4).

En 1574, Montgommery, pour les protestants, s'empara de ce château ; mais il fut repris après la reddition de Saint-Lo.

Les ligueurs, en 1589, attaquèrent Saint-Sauveur, dont était capitaine Guillaume Lambert, qui leur résista ; mais Devicques s'empara du château par surprise à la fin d'octobre de la même année (5) ; son occupation fut de courte durée, car les troupes du roi y rentrèrent l'année suivante.

En 1598, sur la demande des états de Normandie, plusieurs châteaux furent démolis ; entre autres ceux de l'Ile-Marie et de Saint-Sauveur-le-Vicomte (6).

(1) Villaret, *Histoire de Normandie*. Masseville, *Histoire de Normandie*, tom. IV, pag. 230.

(2) Cette bataille fut donnée le 15 avril 1450, et suivie de l'expulsion des anglais de la Normandie. Formigny est dans le canton de Trévières, arrondissement de Bayeux.

(3) Masseville, *Histoire de Normandie*, tom. IV, pag. 230.

(4) Caillière, *Histoire du maréchal de Matignon*, pag 54.

(5) D'Estaintot, *la Ligue en Normandie*, pag 26 et 70.

(6) Floquet, *Histoire du parlement de Normandie*, tom. IV, pag. 54.

Le domaine de Saint-Sauveur passa successivement dans les mains de divers engagistes. Henri III, en 1575, vendit à Christophe de Bassompierre la terre de Saint-Sauveur qui, sortie des mains de la famille de Villequier, avait fait retour à la couronne (1).

Frédéric, duc de Wurtemberg, devint, en 1605, engagiste des domaines de Valognes, Saint-Sauveur-le-Vicomte, Néhou et Saint-Sauveur-Lendelin; mais, en 1617, le comte de Thorigny et le duc de Wurtemberg, rétrocédèrent à Marie de Médicis, mère du roi, les vicomtés de Carentan et de Saint-Lo, d'Alençon, de Valognes, et les domaines de Saint-Sauveur-Lendelin, de Saint-Sauveur-le-Vicomte et de Néhou (2).

La reine, en 1621, céda et transporta les domaines, terres, seigneurie et châtellenie de Saint-Sauveur-le-Vicomte et Néhou, à Jehan Phelippeaux, sieur de Villesavin, conseiller du roi en son conseil d'État privé (3).

Louis XIV, en 1697, engagea à Monseigneur Louis-Alexandre de Bourbon, prince du sang et comte de Toulouse, le domaine de Saint-Sauveur-le-Vicomte (4).

Après la mort du comte de Toulouse, le domaine de Saint-Sauveur-le-Vicomte passa à son fils Louis-Jean-Marie de Bourbon, duc de Penthièvre, dont la famille l'a possédé jusqu'au moment de la Révolution.

Beaucoup de fiefs relevaient de la baronnie de Saint-Sauveur-le-Vicomte (5).

Saint-Sauveur-le-Vicomte était le siége d'un bailliage dont les appels étaient portés au parlement de Rouen.

Il y avait aussi une vicomté dont les appels ressortissaient au bailliage. Elle s'étendait sur plusieurs bourgs voisins, où le vicomte allait tenir son siége quand il lui plaisait.

Le vicomte avait droit de séance à l'échiquier de Normandie (6).

Il existait encore à Saint-Sauveur une autre petite juridiction qu'on nommait *la vicomté de Beaumont ;* elle se tenait le vendredi, et plusieurs paroisses en relevaient.

Le comte de Toulouse qui, à la fin du XVIIe siècle, était seigneur engagiste du domaine de Saint-Sauveur-le-Vicomte, nommait aux charges de judicature.

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom XVIII, pag. 6, 1re col.
(2) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVIII, pag. 109, 1re col.
(3) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVIII, pag 121, 2e col.
(4) Voir l'arrêt du Conseil du 18 septembre 1697.
(5) M. L. Delisle en donne le détail dans son histoire précitée, pag. 290.
(6) Masseville, *Histoire de Normandie*, tom. III, pag. 46.

Il y avait, à la même époque, dans la forêt de Saint-Sauveur, un haras qui appartenait au dauphin de France. Ce haras fut plus tard transféré au Pin. On trouve comme verdier de Saint-Sauveur, dans les premières années du XVe siècle, Richard de Morigny.

CHATEAU. — Les restes du château permettent encore de suivre les traces de son ancienne enceinte murée. En 1613, ce château tombait en ruines et le donjon menaçait de s'écrouler. Louis XIV, par lettres patentes de l'an 1695, donna les restes de ce château à l'hôpital de Saint-Sauveur (1), fondé en 1685, pour servir aux pauvres de sa juridiction. Ses administrateurs actuels tiennent à honneur de conserver les vieilles tours qui furent témoins de la valeur de leurs ancêtres. Un savant antiquaire anglais, M. Gally Knight, dit dans la relation de son excursion en Normandie, en parlant du château de Saint-Sauveur : « on retrouve des murailles, des portes et des tours. Ce » qui nous frappa, c'est une grande tour carrée, bâtie par » Chandos, à qui est due aussi la construction d'une des por- » tes de la forteresse. » (2) En 1613, on voyait encore la tour de Batterie, la tour Jacob, la tour de l'Horloge et la grosse Tour.

En 1389, le sire de la Ferté devait entretenir dix hommes d'armes à Saint-Sauveur, Néhou et Beuzeville.

Entre autres paroisses dont les habitants devaient le service du guet au château de Saint-Sauveur, on trouve plusieurs communes de l'arrondissement de Valognes (3).

Odet d'Aidie, après la capitulation de 1450, fut établi capitaine de Saint-Sauveur. Il figure dans des actes de 1458 et 1461.

Léobin du Saussey, seigneur de Barneville, en était capitaine en 1573.

A la fin du XVIe siècle, l'office de capitaine de Saint-Sauveur appartenait à la famille des Maires. Vincent des Maires, sieur du lieu et de Hautmesnil, était bailli et capitaine de Saint-Sauveur. Son fils, Jean des Maires, également bailli et capitaine de Saint-Sauveur, donna 2,600 livres en 1628, pour la fondation d'un collége à Saint-Sauveur-le-Vicomte. Vincent des Maires, sieur d'Auvers, était, en 1631, capitaine de Saint-Sauveur. David Devin, sieur du Vallon, conseiller du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, avait, en 1686, le titre de capitaine et de vicomte de Saint-Sauveur (4).

(1) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVIII, pag. 220, 1re col.
(2) *Bulletin monumental*, publié par M. de Caumont, tom. IV, pag. 99.
(3) M. L. Delisle, dans son histoire précitée, pag. 289.
(4) M. L. Delisle, dans son histoire précitée, pag. 295 et 299.

Charles d'Ivry est cité comme seigneur de Saint-Sauveur, dans des actes de 1385, 1394, 1398 et 1401. André de Villequier en était seigneur dans le courant du XVe siècle (1).

La baronnie de Saint-Sauveur avait des foires et des marchés dans lesquels, en 1366, le seigneur de Néhou et ses gens jouissaient de franchises (2). On lit qu'en l'année 1700, les commissaires députés par Sa Majesté, vendirent à Etienne du Faouq, chevalier, seigneur de Garnetot, la coutume du marché et des étaux de boucherie de Saint-Sauveur-le-Vicomte, et le moulin banal dudit lieu avec l'étang derrière ledit moulin (3).

Le roi, en 1702 et 1728, donna des lettres patentes qui nommaient des commissaires pour la confection des papiers terriers de plusieurs domaines, au nombre desquels figure celui de Saint-Sauveur-le-Vicomte (4).

Montfaut, en 1463, renvoie, à Saint-Sauveur-le-Vicomte, Thomas Cauchon.

Roissy, en 1599, trouve nobles à Saint-Sauveur-le-Vicomte, Jean Desmares et les Poërier, sieurs du Theil et de Sortosville, dont l'un était président au bailliage du Cotentin.

Chamillard, en 1666, y trouva nobles deux familles Le Mouton, l'une parmi les anciens nobles; elle portait *d'argent à trois gibecières de sable garnies d'or, deux en chef et une en pointe.* L'autre, au nombre de ceux qui prouvèrent quatre degrés; elle portait aussi *d'argent à trois fauconnières de sable boutonnées d'or.* On trouve Raoul et Philippe Le Mouton. Ces familles figuraient aussi à Doville, à Saint-Nicolas-de-Pierrepont et à Néhou. Il y avait encore Jean Le Cordier, Jacques et Julien Poërier; Jacques était seigneur de Taillepied et bailli de Saint-Sauveur : Pierre et Jean Loir, dont l'un était seigneur du Lude, et l'autre de Noire-Mare.

La paroisse de Saint-Sauveur-le-Vicomte dépendait de l'intendance de Caen, de l'élection de Valognes et de la sergenterie de Beaumont. Masseville lui comptait 426 feux imposables, et Expilly 1,900 habitants; elle en a 2,754 en 1871 (5).

(1) M. L. Delisle, dans son histoire précitée, pag. 306 et 308.

(2) *Annuaire du département de la Manche*, année 1850, pag. 547.

(3) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVIII, pag. 226, 1re col.

(4) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, tom. XVIII, pag. 227, 2e col., et 258, 1re col.

(5) Voir pour de plus grands détails, Masseville, dans son *Etat géographique*. Dumoulin, dans sa *Géographie ou Description générale du royaume de France* et le *Journal de Valognes*, année 1864, n°s 43, 44, 46, 47, 48, 49 et 50. Masseville, *Histoire de Normandie*, passim.

TAILLEPIED.

Taillepied. *Taillepié;* on disait anciennement *Saint-Jean-des-Bois.*

L'église paroissiale de Taillepied est petite. Quand la paroisse se nommait Saint-Jean-des-Bois, elle n'avait qu'une simple chapelle, dépendant de Saint-Sauveur-le-Vicomte.

Cette église est sous le vocable de saint Jean. D'après l'abbé Lecanu (1), son patronage était laïque et le seigneur du lieu présentait à la cure. Suivant Expilly (2), il aurait été alternatif entre l'abbé de Saint-Sauveur et le seigneur de Taillepied. L'église était taxée pour les décimes à 28 livres, et elle dépendait de l'archidiaconé du Bauptois et du doyenné de Saint-Sauveur-le-Vicomte.

On a trouvé à Taillepied les traces de deux voies romaines; l'une de *Coriallum,* Cherbourg, à *Cosedia,* Coutances, et l'autre d'Alleaume à Pierrepont, maison royale sous les Mérovingiens (3).

D'après le registre des fiefs en Normandie, Richard de Taillepié tenait de la baronie de Saint-Sauveur un quart de fief. Ce Richard de Taillepié figure aux assises qui furent tenues à Valognes le 9 octobre 1231.

Une charte de Philippe III, roi de France, en faveur de l'abbaye de Saint-Vigor de Cerisy (4) donnée dans le mois de février 1277-8, nous apprend qu'un Guillaume Taillepied avait donné à cette abbaye « *vergée et demie de terre et les deux » purs d'un boesseau de froment* (5). »

En 1656 on trouve, Pierre Simon, écuyer, sieur de Taillepied. Un des fondateurs de l'abbaye de Saint-Sauveur prend, dans l'acte de fondation, le nom de Taillepied, ce qui prouve, suivant M. de Gerville, que cette petite paroisse faisait partie de son apanage (6).

La paroisse de Taillepied dépendait de l'intendance de Caen, de l'élection de Valognes. Masseville lui comptait 34 feux imposables et Expilly 155 habitants. En 1871, elle en a 143.

(1) *Histoire des évêques de Coutances,* pag. 498.
(2) *Dictionnaire historique et politique des Gaules et de la France.*
(3) De Gerville, *Etudes historiques sur le département de la Manche,* pag. 56 et 203.
(4) Abbaye fondée, en 1030, par Robert, duc de Normandie.
(5) *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie,* tom. XVI, pag. 223, n° 916.
(6) *Etudes historiques sur le département de la Manche,* pag. 203.

BIOGRAPHIES.

M. Napoléon LATROUETTE.

M. Latrouette (Napoléon-Maxime-Gabriel) naquit à Saint-Jean-des-Baisants, arrondissement de Saint-Lo, le 31 octobre 1802. Saint-Jean n'est pas loin de Semilly, et, dans cette dernière commune, le marquis de Mathan avait un château où il allait en été avec l'abbé De La Rue, son ancien précepteur, devenu depuis longtemps son intime ami.

A la fin du premier empire, la destruction d'hommes était si grande, que les familles aisées faisaient tous les sacrifices pour soustraire leurs enfants au fléau de la guerre, ou pour leur fournir les moyens de monter vite en grade dans l'armée ; c'est-à-dire qu'on leur donnait ce qu'on pouvait d'instruction secondaire pour en faire au plus tôt des officiers, ou des prêtres, ou des professeurs de lycées, ou des régents de colléges communaux. Les parents de M. Latrouette, bons cultivateurs, peu soucieux des chances de la gloire si, pour l'acquérir, il fallait exposer une frêle et chère existence, songèrent à préserver cette existence contre le danger des combats, et destinèrent leur fils au sacerdoce. L'abbé De La Rue, dans ses excursions aux environs de Semilly, avait depuis longtemps fait leur connaissance; il avait vu naître l'enfant, il l'aimait comme un père et il lui a prouvé sa tendresse jusqu'à sa dernière heure. Consulté par les parents du jeune Latrouette, il leur conseilla de le mettre au collége de Saint-Lo; et c'est là que nous fîmes sa connaissance vers 1815. Il était en seconde pendant que nous faisions notre rhétorique (année scolaire 1817-1818).

Dès 1820, à peine âgés de 18 ans, nous débutâmes l'un et l'autre dans l'enseignement public au collége de Saint-Hilaire-du-Harcouët, gros bourg qui n'avait alors que 1,800 âmes et et qui depuis en a compté 4,000.

Latrouette avait renoncé à l'état ecclésiastique, et l'abbé De La Rue s'était chargé de son avenir. Ce fut lui qui le fit

affranchir provisoirement du grade de bachelier ès lettres (1), imposé à tout régent avant son entrée en fonctions ; ce fut lui qui, douze à quinze mois après, obtint pour lui la chaire de seconde de Domfront, et peu de temps après celle de rhétorique ; ce fut lui qui négocia avec l'abbé Jamet l'échange de cette dernière avec la rhétorique de Saint-Lô dont je fus expulsé pour celle de Domfront que je n'acceptai pas, ce qui me tint à l'écart, sans aucun traitement depuis le mois d'octobre 1829 jusqu'à la révolution de juillet 1830 ; ce fut lui toujours, ce fut l'abbé De La Rue qui sollicita en faveur de Latrouette la chaire de philosophie du collége de Bayeux pour la rentrée de l'année scolaire 1830-1831 ; ce fut lui, enfin, qui presque aussitôt l'appela, pour le suppléer dans sa chaire d'histoire à la Faculté des lettres de Caen, le 30 octobre 1830.

Installé le 24 février 1831, il fut nommé, le 19 juillet 1833, « pro-secrétaire destiné à remplacer, quand il y aurait lieu, M. Frédéric Vaultier, secrétaire-délégué. »

La mort de son protecteur arrêta M. Latrouette dans sa carrière. L'abbé De La Rue, décédé en 1835, n'était plus là pour appuyer son suppléant qui toutefois eut l'honneur d'être présenté en première ligne le 4 décembre. M. Roger fut nommé titulaire par M. Guizot, le 8 février 1836. Le 21 mars suivant, M. Latrouette, appelé comme suppléant de littérature française par M. Frédéric Vaultier, remplit cette fonction jusqu'à la fin de l'année scolaire 1837-1838. Ce fut le terme de son enseignement public, et la source de sa fortune dans l'enseignement privé.

Quelques éducations particulières le recommandèrent aux familles, et il ne tarda pas à remarquer qu'une place excellente était à prendre ; il la prit : il ouvrit une maison pour les échoués du baccalauréat, et cette maison devint à bon droit florissante. Comment en effet n'eût-on pas donné sa confiance à un homme grave, très-grave, de mœurs irréprochables, longuement préparé par l'expérience des examens, expérience que rien ne peut remplacer ? Comment ne pas espérer l'heureux diplôme, si l'élève, longtemps paresseux, voulait enfin le conquérir ? Mais c'est ici qu'il nous est impossible de ne pas plaindre l'homme habile qui se consacre à la tâche ingrate de réparateur des mauvaises études, soit que le candidat manque de moyens, soit qu'il ait négligé obstinément toute application au travail. Quel ennui de faire entrer dans des têtes rebelles une série de réponses à peu près satisfaisantes aux questions d'un trop vaste programme ! Quoi de plus fastidieux que de

(1) M. Latrouette ne passa que le 20 août 1821 son examen de bachelier ; il se fit recevoir licencié le 31 octobre 1823.

corriger versions sur versions, dissertations sur dissertations qui attestent pour la plupart l'ignorance des premiers principes ? Comment reprendre dès la base une éducation dont on a trop de hâte de vouloir couronner le faite par un diplôme ? Heureusement pour M. Latrouette, la nature avait adapté son tempérammant à toutes les patiences ; il a réussi avec ses élèves arriérés, là où d'autres auraient échoué ; son esprit méthodique a triomphé de bien des obstacles ; bien des bacheliers ont dû leur titre à son instruction solide, à sa longue pratique et à sa consciencieuse persévérance.

On comprend que cet enseignement secondaire et élémentaire à la fois, donné d'abord à toute une classe et repris individuellement pour chaque élève, occupant ainsi les heures du jour et même une partie de la nuit, soit la besogne la plus fatigante qu'on puisse imaginer. M. Latrouette à la longue sentit ses forces décroître, et il prit volontairement sa retraite, qu'il consacra à la composition de quelques ouvrages. Comme tous les hommes qui ont l'habitude des travaux intellectuels, il déploya une activité qui précipita la fin de sa carrière. Des veilles multipliées l'affaiblirent, son sang s'appauvrit, la faiblesse le gagna peu à peu, et il s'éteignit le 20 juillet 1869.

Sa mort, qui laissait un vide dans plusieurs Sociétés savantes, fut sensible à l'Académie de Caen dont il avait, comme vice-secrétaire, rédigé les procès-verbaux (1864-1865) avec un soin porté jusqu'au scrupule.

Membre de l'Institut des provinces, de la Société des Antiquaires de Normandie et de beaucoup d'autres dont nous avons vu les diplômes, M. Latrouette n'a pu donner à toutes une active collaboration. On verra, dans l'énumération de ses œuvres, les Compagnies où il a fait des lectures. Nous croyons cette énumération complète, au moins pour les volumes et les tirages à part.

Viennent d'abord ses thèses pour le doctorat, qui sont les premiers ouvrages qu'il ait fait imprimer. Les autres suivront dans leur ordre chronologique.

I. Dei creatoris existentiam demonstrat hominis origo. Caen, Poisson, in-4° de 26 pages, thèse soutenue le 30 décembre 1827.

Au début, l'auteur développe la preuve de l'existence de Dieu par le spectacle admirable de l'univers. Bientôt il passe en revue les systèmes des principaux philosophes grecs sur l'origine du monde, depuis Xénophane jusqu'à Épicure ; puis il attaque Hobbes et ceux qui se rapprochent de ses opinions dans la négation d'un Dieu créateur, et déduit, conformément à la philosophie des séminaires, une série de preuves excellentes, mais sans aucune nouveauté, même de forme. Ces lieux

communs suffisaient alors pour le grade de docteur ès lettres : on est devenu justement plus difficile.

II. De l'origine de la langue latine, de ses vicissitudes et de leurs causes jusqu'au siècle d'Auguste. Caen, Poisson, 32 pages in-4°, thèse soutenue le 9 janvier 1828.

L'auteur commence par exposer les divers systèmes auxquels a donné lieu l'origine de la langue latine ; il n'a pas la présomption d'en créer un nouveau ; il se contente d'accorder ensemble, autant qu'il lui est possible, « les données bien établies de chaque hypothèse particulière », et il croit pouvoir les concilier « en attribuant l'origine du latin à une réunion successive de langues diverses, entre lesquelles le sanscrit, le grec et le celtique tiennent les premiers rangs, et y ont chacun leur part. » Un rapide historique de la formation et du développement de la langue latine est ainsi résumé par lui, page 24 : « 1° Un âge d'enfance ou de barbarie depuis les origines de Rome jusqu'à la fin de la première guerre punique ; 2° un âge d'adolescence ou de premier développement depuis cette époque jusqu'à la guerre de Sylla ; 3° un âge de jeunesse ou de progrès toujours croissants de Sylla à Auguste, où commence celui de la virilité ou de la formation parfaite que d'autres ont encore appelé l'âge d'or. » L'histoire vient à l'appui de cette division, qu'une érudition très-sobre appuie suffisamment pour donner lieu à un soutien de deux heures. On dit que M. Latrouette a souvent retravaillé sa thèse, et qu'il comptait la publier de nouveau, augmentée et améliorée. Le sujet est de ceux qu'enrichissent chaque jour les recherches de la philologie moderne, et qui ne demandent, pour en tirer parti, que du jugement et de la persévérance. Or, le jugement était la qualité principale de M. Latrouette, et la persévérance dans le travail le distinguait éminemment. Sa sensibilité ne troublait point ses conceptions, et l'imagination n'égarait jamais son esprit. Aussi a-t-il mieux réussi dans l'enseignement secondaire que dans les chaires d'histoire et de littérature française, comme suppléant de MM. De La Rue et Frédéric Vaultier.

III. Notice sur le rouet Saint-Martin de l'église de Golleville (Manche), *avec essai d'explication, suivie 1° du Rapport de M. l'abbé Delamare ; 2° de la Réponse faite à ce Rapport.* Caen, A. Hardel, 1835, in-8° de 54 pages.

M. Renault, dans sa *Table* des 24 premiers volumes de la Société des Antiquaires, analyse ainsi rapidement la dissertation qui est en tête de la brochure : « Dans sa notice, M. Latrouette décrit la roue en fer portant le nom de Rouet Saint-Martin, et qui, aux fêtes solennelles, pendant certaines parties de l'office, était mise en mouvement au bruit aigu de 12 clochettes de dimensions variées. Suivant M. Latrouette,

l'appellation de Rouet Saint-Martin vient de ce que saint Martin, patron de la paroisse, y est très-vénéré, ainsi que dans tout le pays. Il regarde les 12 clochettes comme indiquant les 12 signes du zodiaque, et la roue comme un reste symbolique du culte religieux d'Isis chez certaines peuplades gauloises. »

M. l'abbé Delamare, mort archevêque d'Auch, critiqua plus spirituellement que savamment l'*essai d'explication* hasardé par M. Latrouette, et celui-ci répliqua avec une ardeur qu'il n'a pas retrouvée depuis.

IV. Notice biographique sur M. de Mathan, *marquis de Mathan, pair de France, maréchal de camp, chevalier de St-Louis, commandeur de l'Ordre royal de la Légion d'honneur*. Caen, Poisson, 1841, in-8° de 62 pages.

M. Latrouette dédie ce travail au fils de M. de Mathan, au jeune Georges dont il était le précepteur. On s'attend bien qu'écrivant sous les yeux de la famille, uniquement avec les matériaux fournis par elle, M. Latrouette n'a pu exercer les droits de la critique : c'est l'inconvénient de ces informations à domicile où nul contrôle n'est permis à l'obligé.

V. Notice biographique sur François-Richard de La Londe, *membre de l'ancienne Académie de Caen*, (lue dans une séance publique de l'Académie, le 22 novembre 1849). Caen, A. Hardel, 1850, in-8° de 78 pages.

Cette notice rappelle les titres que doit conserver, au souvenir de ses concitoyens, l'un des caennais les plus dévoués aux intérêts de sa ville natale. Elle fait connaître la variété des connaissances et des aptitudes de M. de La Londe, l'un des hommes qui ont le plus contribué à la canalisation de l'Orne. Saehons-lui gré surtout d'avoir fait des recherches sur l'ancienne Académie des belles-lettres de Caen, et de les avoir consignées dans un mémoire trop court, publié et amplement annoté par M. de Formigny de La Londe, l'un de ses descendants.

VI. Notice biographique sur François-Richard de la Londe. Note additionnelle. Caen, A. Hardel, 1854, in-8° de 11 pages.

Cette *Note additionnelle* est un compte rendu des efforts de l'Académie de Caen pour faire « honorer d'une manière convenable la mémoire d'un citoyen généreux et dévoué. » Le Conseil municipal s'associant au vœu de l'Académie, le 2 mars 1850, prit un arrêté par lequel « le quai du nouveau bassin, qui longe au nord les murs du Jardin de Courtonne, prendra le nom de *Quai de La Londe*. » Un décret du 17 mai 1850 approuva l'arrêté municipal, qui eut immédiatement son exécution.

VII. L'ermitage de Sainte-Anne, *près de Domfront*. Caen,

A. Hardel, in-4° de 48 pages, accompagné d'une vue du tertre Saint-Anne ou de la Grisière, et des Rochers de Domfront.

« M. Latrouette, dit M. Renault, présente l'histoire succinte de l'ermitage Sainte-Anne, dont la fondation ne remontait qu'au XVIIe siècle. Il indique les seigneurs qui avaient le droit de présentation à la chapelle, et il donne les noms de plusieurs ermites qui, jusqu'en 1741, succédèrent au fondateur ; dans la Révolution, la chapelle et la maison ont disparu. » Ajoutons que l'aptitude aux investigations historiques est attestée par ce petit mémoire, qui eût été suivi de beaucoup d'autres du même genre, si la vie de notre confrère n'avait pas été absorbée par les longs travaux de l'enseignement individuel.

VIII. Odes d'Horace, *traduction nouvelle avec le texte en regard, accompagnée de notes historiques et mythologiques.* Caen, Poisson, 1861, in-12 de XXIII et 400 pages.

Quand cet ouvrage parut, nous lui consacrâmes dans un journal de Caen l'article que l'on va lire, ou passer comme un hors-d'œuvre.

« Essayer de traduire Horace, c'est essayer l'impossible ; essayer de le faire mieux entendre, de le faire mieux sentir, c'est ce qu'on peut tenter, et l'on y réussit à proportion de ce qu'on a de patience et de talent.

» Si l'on a dit que le génie est la plus grande aptitude à la patience, on a dû le dire surtout du génie du traducteur. C'est à lui que peut s'appliquer ce mot profond à son égard, ce mot paradoxal peut-être, alors qu'il prétend caractériser le génie de certains poètes, d'où les vers sortent comme les eaux de leurs sources. Oui, la patience est la première vertu du traducteur ; sans elle, il fait de l'à-peu-près ; il écrit, comme d'Ablancourt, de belles infidèles ; ou, par un procédé plus hardi, il *janinise*, ce qui est la pire manière de faire connaître un auteur ancien.

» Cette patience, toutefois, que nous ne pouvons trop recommander, est loin de suffire. Accouplée à l'impuissance, elle n'est plus même une vertu ; elle devient un indice de vaniteuses prétentions et d'efforts vains et stériles : il faut qu'elle soit jointe au talent. Sans le talent, il n'y a pas d'œuvre littéraire, même en fait de traduction.

» J'ajoute que le talent et la patience ne suffisent pas toujours. On assure que Jules Janin a remis plus d'une fois sur l'enclume sa traduction d'Horace ; c'est héroïque pour cet improvisateur. D'un autre côté, nous reconnaissons le mérite, la facilité rare, l'incontestable valeur de cet écrivain ; mais Dieu sait ce qu'il a fait d'Horace ! Ce qu'il faut, outre la patience et le talent exigés, c'est un goût spécial, une aptitude particulière au grand art de traduire. « Tous nous ne sommes pas aptes à tout : *Non omnia possumus omnes* », dit le poète. Tel se montre écrivain hors ligne dans ses ouvrages originaux, qui

est d'une médiocrité constante dans ses traductions ; tel, au contraire, a réussi dans ses traductions, qui dans ses œuvres propres est aride, est vide, est nul. D'où l'on conclura que le précepte adressé aux poètes par Boileau :

> Craignez d'un vain plaisir les trompeuses amorces
> Et consultez longtemps votre esprit et vos forces,

s'adresse à tous les écrivains, sans exclusion des traducteurs. Si les traducteurs sont dispensés de penser et de tracer des plans, s'ils n'ont qu'à exprimer dans leur langue ce qu'un auteur grec ou latin a exprimé dans la sienne, leur tâche est encore immense, car cette bagatelle qu'on appelle le style est la chose capitale en littérature : c'est elle qui assure la fortune des livres, et qui fait surnager cinq à six noms, dans les grands siècles, au-dessus de l'abîme où le reste s'engloutit. Cette chose capitale, le style, peut se trouver dans une traduction et lui donner l'immortalité. Il en est peu d'exemples ; mais il en est, ou il peut y en avoir.

» Y en aura-t-il beaucoup dans notre âge d'œuvres hâtées et de continuelles improvisations? Il est permis d'en douter en voyant avec quelle rapidité elles se produisent, et la plupart dans le but unique de répondre à la demande des libraires et de gagner un peu d'argent. Tel jeune écrivain dont on connaît la plume facile est circonvenu par les spéculateurs, et il donne en vingt mois ce qui coûtait vingt ans de travaux à d'autres époques. La quantité devrait mettre en garde contre la qualité.

» Que signifient toutes ces réflexions à l'occasion d'une annonce? Est-ce dans le but de louer ou de blâmer la traduction des *Odes d'Horace*, que vient de faire imprimer M. Latrouette? Nous n'avons qu'une intention après l'avoir lue : c'est de la recommander.

» M. Latrouette n'est pas de ces professeurs qui se sont dérobés à leurs devoirs pour trafiquer de leur plume et ajouter à leur traitement par des travaux littéraires en dehors de leurs fonctions. C'est en expliquant Horace à ses élèves pendant des années, en les dressant eux-mêmes à traduire le grand lyrique latin, qu'il l'a traduit lentement, au jour le jour, longtemps sans autre but que de bien faire comprendre, que de bien faire sentir son auteur de prédilection. Ces luttes d'un professeur consciencieux sont toujours fécondes. Le tour qu'on a cherché, le mot qui fut rebelle, qu'on désespéra de rencontrer, se présente un jour inopinément : on est surpris de sa bonne fortune, on la consigne, on la fixe par l'écriture, et il se trouve enfin qu'on est riche de tant de rencontres ; l'idée vient, quand on est au bout de sa carrière militante, à l'heure de la retraite et des loisirs, de faire part au public de ce labeur de tant d'années ; on hésite et l'on cède, et l'on a raison de céder, ne

fût-ce que pour montrer à quel point on était digne d'enseigner la jeunesse, et combien on était apte à lui donner de solides leçons.

» Dans un judicieux avant-propos, M. Latrouette résume les règles de traduction qu'il a suivies, et déclare que la loi à laquelle il s'est assujetti, la loi à laquelle, dans son opinion, tout traducteur doit obéir, est celle-ci : « Rendre la pensée d'Horace avec la forme d'expression qu'il a jugé convenable d'adopter, et conserver aux idées qu'elle comprend l'ordre dans lequel il les a présentées. »

» M. Latrouette déclare encore, avec une modestie qui n'est pas le partage de tous les traducteurs, que cette loi impérieuse ne saurait être constamment suivie. Ce serait la perfection, et la perfection n'est point de ce monde. Il pense donc, avec Cuvillier-Fleury, dont il cite un article récent, qu'en fait de traductions nous n'aurons jamais que des essais. En conséquence, il qualifie d'essai l'Horace qu'il publie ; les lecteurs compétents jugeront que c'est l'essai d'un maître.

» Nous avons comparé la traduction nouvelle avec les plus estimées et les plus récentes, sinon pour tout le volume, du moins pour quelques odes, et nous avons eu rarement l'occasion de donner la préférence aux prédécesseurs. M. Latrouette joint à l'intelligence de son auteur l'art de la communiquer par la justesse et la clarté de l'expression ; son style a du nombre, et c'est une fidélité de plus. Il a aussi des hardiesses qu'excuse le texte en regard : peut-être n'en a-t-il pas assez. La langue poétique, alors qu'elle s'exprime en prose, a des licences qui la distinguent, et l'on sait gré au traducteur d'être poète dans la mesure que le goût comporte. M. Latrouette, qui semble parfois très-hardi, semble aussi parfois un peu timide. Ajoutons que la fameuse loi reconnue par ce nouveau traducteur d'Horace, à savoir : « de conserver aux idées l'ordre dans lequel l'auteur les a présentées, » force parfois à contourner la phrase pour amener au bout le mot final de l'auteur ancien. De là quelques inversions qui ôtent de l'aisance au style, et qui nous font croire qu'il y a lieu de se relâcher sur la loi toutes les fois que, pour être fidèle au latin, on est infidèle au français. Cette observation, du reste, s'applique rarement dans le travail de M. Latrouette. On est bien plus frappé de la manière dont il affronte les difficultés sérieuses qui se reproduisent à toutes les pages, et dont il se tire tantôt avec prestesse, tantôt avec la grave assurance que donne l'habitude du professorat.

» Si quelque regret nous était permis, ce serait sur l'excès de la mutilation d'Horace. Nous savons bien que ce poète ne peut être expliqué d'un bout à l'autre dans les classes, et que tout lecteur honnête se détourne de certains vers ; mais un traducteur qui s'adresse au public ami des lettres doit-il s'en

tenir scrupuleusement aux retranchements de Jouvency ? C'est aller trop loin, ce nous semble. Les plus jolis vers d'Horace sont peut-être entre les vers licencieux, que nous voudrions effacer de tous les exemplaires, et le texte des éditions classiques. Après tout, rien de plus respectable que les motifs essentiellement moraux qui ont fait mutiler certains passages des auteurs anciens. L'un d'eux, et ce n'est pas un écrivain austère, a dit excellemment :

Maxima debetur puero reverentia.

» On nous assure que les *Satires* et les *Épîtres* ne tarderont pas à paraître. Nous augurons bien du traducteur dans cette partie, après le succès des *Odes*. Ce qui reste à publier offre moins de difficultés que les poésies lyriques. Sans en avoir rien vu, nous pouvons affirmer que le nouveau traducteur a réussi. »

Dix ans sont écoulés depuis la publication de cet article, et le complément d'Horace n'a point paru. Le manuscrit toutefois n'a pas péri ; Mlle A. Villain, libraire à Caen, l'a donné à la bibliothèque de cette ville (1).

(1) Nous avions composé cette notice, lorsque nous reçûmes l'épître suivante de Mme Lucie Coueffin, membre correspondant de l'Académie de Caen. Comme cette épître montre, mieux que nous ne pourrions le faire, le côté moral et religieux de l'âme de M. Latrouette, nous l'imprimons dans cette note en demandant grâce à l'auteur qui voudra bien nous pardonner cette indiscrétion.

A M. Julien Travers, *écrivant la biographie de M. Latrouette.*

Dans ces jours où le ciel, à tous nos vœux contraire,
Sans cesse nous remet de péril en péril,
De notre Académie aimable secrétaire,
De vos doctes travaux vous poursuivez le fil ;
Comme au temps fortuné des luttes pacifiques,
Retraçant d'un ami les traits chers à nos yeux,
Vous allez consacrer à ses vertus antiques
Un éloge pour nous à jamais précieux.
A quel autre que vous s'adresser pour bien peindre
Ce mérite modeste et ce savoir profond,
Cette bonté dont nul n'eut jamais à se plaindre,
Ce cœur dont la tendresse avait formé le fond ?
Retracez ses efforts pour la jeunesse aimée,
Son dévouement à tout ce qui fut grand et beau ;
Des présents du talent parez sa renommée :
Les immortelles fleurs vont bien sur un tombeau

Ah ! rappelez surtout qu'en nos heures de crise,
Son âme conserva l'immuable devise :
Dieu ! la Foi ! Ces deux noms fécondaient ses labeurs,
Ces deux noms soulageaient ses plus vives douleurs.
Du chrétien résigné la divine auréole
Descendit sur son front dans les jours attristés ;
Et quand nous le pleurions, d'épouvante agités,
Lui, paisible, écoutait l'Esprit-Saint qui console.

IX. La sainte Quarantaine, *office romain complet, à l'usage des fidèles pour tous les jours de Carême, du temps de la Passion, de la Semaine-Sainte et de l'octave de Pâques, précédé des psaumes des Heures canoniales du dimanche et des vêpres de chaque jour, des psaumes de la pénitence, etc.* Paris, Périsse frères, 1862, in-18. La 2e édition est de 1868, de XII et 959 p.

L'évêque de Bayeux approuvait ce livre en ces termes, le 4 janvier 1863 : « Nous le recommandons comme un *Manuel excellent* aux personnes pieuses qui désirent s'unir plus particulièrement pendant le temps du Carême aux prières et aux cérémonies de la *sainte Liturgie.* »

X. Légendes et notices historiques. *Fêtes et saints de la liturgie romaine et du propre liturgique de divers diocèses.* Caen, Mlle A. Villain, 1863, 2 vol. in-12.

Ce dernier ouvrage est, au point de vue de l'utilité pratique, le meilleur de M. Latrouette. L'auteur a désiré donner aux ignorants de judicieuses réponses aux questions qu'ils doivent se faire en assistant aux offices de l'Église : « Quelle est la solennité qu'elle célèbre ? Quel est le saint dont elle honore la mémoire ? » Les livres à consulter ne manquent pas ; mais ils sont volumineux et parfois difficiles à trouver. C'est pour instruire brièvement les fidèles, que M. Latrouette a rédigé ses *Légendes et notices historiques.* « Nous les avons, dit-il, faites courtes, substantielles, nous bornant à ce qui nous a paru indispensable de faire connaître pour que chacun comprenne suffisamment la raison qui a porté l'Église à instituer la fête qu'elle convie ses enfants à célébrer avec elle. »

Les notices sont précédées d'un tableau chronologique et d'un calendrier liturgique, faits avec le plus grand soin et qui ont reçu les approbations les plus honorables.

Ce qu'a publié M. Latrouette n'est qu'une faible partie de ses travaux. Il a composé pour ses élèves de nombreux résumés

J'aime à me retracer ce touchant souvenir,
Il ranime le cœur que l'ennui décourage ;
Plus on touche au déclin, plus on connut l'orage,
Plus on sent le besoin d'un céleste avenir.

Moi-même dont la verve, et faible et refroidie,
Annonce que je touche à ma biographie,
Moi qui pendant longtemps me plus dans les vallons,
J'aime à lever les yeux sur la cime des monts ;
J'y vois poindre un rayon béni de la nature,
Un rayon, de nos maux divin consolateur ;
Il dore les chemins dont la pierre est si dure,
Et nous fait entrevoir au séjour du bonheur
Jéhovah, le Dieu bon, qui garde en ses demeures
Nos douces amitiés, auprès de lui meilleures.

Lucie Couppin.

Bayeux, 21 mars 1871.

de toutes les matières sur lesquelles porte l'examen du baccalauréat ès lettres, surtout des résumés d'histoire, étude favorite de toute sa vie. Quelques intimes parlent d'un bon traité du professeur, destiné à faciliter le travail de la version : malheureusement on l'a vainement cherché dans ses manuscrits. S'il se retrouve, Mlle Villain en autorisera sans doute l'impression.

L'Editeur.

M. Alfred-Louis PONTAS DU MÉRIL.

Dans son numéro du 17 septembre 1856, le *Moniteur du Calvados* publia l'article suivant, sous le titre : Nécrologie. Ceux qui voudront connaître les principaux mémoires publiés par M. A. du Méril, les trouveront dans les premiers volumes in-4° de notre Société des Antiquaires et dans le Journal des savants de Normandie, 1844.

« La Société centrale d'Horticulture de Caen et du Calvados perdait, au commencement du mois dernier, dans la personne de M. du Méril, le digne chef qui depuis près de vingt ans dirigeait ses travaux avec une intelligence et une sollicitude qui ne se sont jamais un seul instant démenties.

» Nous eussions alors désiré pouvoir consacrer quelques lignes à la mémoire de cet homme de bien, de ce savant distingué, dont nous avions pu nous-mêmes apprécier le beau caractère, les hautes qualités et les connaissances aussi variées qu'étendues; mais nous manquions de documents suffisants, et nous avons préféré attendre la communication qui nous avait été promise d'un travail que l'un de ses collègues, son ami intime et dévoué, se proposait de présenter à la Compagnie, que venait de frapper si cruellement la mort de l'honorable Président, auquel elle était en grande partie redevable de ses succès et de son illustration.

» Nous sommes heureux de pouvoir aujourd'hui combler cette lacune, en communiquant à nos lecteurs un extrait assez étendu de la notice lue par M. de Bonnechose à la dernière séance de la Société d'Horticulture.

» Alfred-Louis Pontas du Méril naquit à Valognes, département de la Manche, en 1799. Son père, docteur en médecine, fut longtemps maire de cette ville, où la sagesse de son administration lui avait acquis des titres à l'estime générale. Bien capable d'apprécier l'aptitude et l'intelligence précoce de son fils aîné, il songea à le faire entrer dans un collége de Paris,

où il fit des études brillantes. Doué d'une excellente mémoire, son goût le porta plus spécialement vers l'étude des anciens poëtes latins, qu'il apprit à bien connaître; aussi, dans ses divers écrits, savait-il en faire une juste application et toujours des citations heureuses, et dut-il plus tard à leur étude attentive quelques succès littéraires.

» Après sa réception au grade de bachelier ès lettres, il se destina à la magistrature, fit son droit à Paris et y soutint sa thèse de licencié avec distinction. Attaché bientôt au Ministère de la Justice, il s'acquitta de plusieurs travaux qui lui furent confiés, à la satisfaction du Ministre qui ne tarda pas à le nommer, quoique fort jeune, substitut au tribunal de Coutances. Pendant le peu d'années qu'il y remplit cette charge, il sut déployer une juste sévérité et donner des preuves multipliées de ses connaissances approfondies en jurisprudence. Nommé plus tard procureur du Roi à Saint-Lo, il sut de nouveau, malgré son cœur toujours porté vers l'indulgence, satisfaire avec impartialité aux devoirs rigoureux de la justice. La Révolution de 1830 étant survenue, M. du Méril crut devoir quitter l'honorable fonction, dans l'exercice de laquelle il avait fait preuve de talent et d'énergie, et il emporta dans la retraite l'estime et les regrets des magistrats de cette ville et de toutes les personnes qui avaient eu des relations avec lui et avaient pu connaître et apprécier son mérite.

» Rentré dans la vie privée, M. Alfred du Méril songea à contracter une alliance en rapport avec ses goûts. Il eut le bonheur de s'unir à une femme aimable, instruite, douée de précieuses qualités et qui sut adoucir les regrets qu'il pouvait avoir de l'abandon d'une carrière qu'il aimait et qui lui présageait un brillant avenir, abandon qui d'ailleurs rendait infructueuses pour lui les longues et sérieuses études de sa jeunesse.

» Un esprit aussi actif et aussi érudit ne pouvait rester inoccupé. M. du Méril se livra avec ardeur à l'étude des antiquités, et dut à la publication de plusieurs mémoires fort intéressants, d'être admis au nombre des membres de la Société des Antiquaires de Normandie, qui le choisit plus tard pour la présider. Il en devint ensuite le Secrétaire, et en remplit les fonctions pendant plusieurs années avec distinction. Ses rapports rédigés avec talent et divers travaux, fruits de recherches laborieuses, insérés dans les volumes publiés par cette Compagnie, firent regretter vivement à ses collègues la détermination qu'il prit de se retirer, à la suite de dissensions intérieures que nous ne devons pas rappeler ici.

» Des travaux plus sérieux occupaient encore ses loisirs. Depuis longues années, il s'occupait avec persévérance d'une Histoire des lois pénales, sous les premières races de nos Rois, jusqu'à saint Louis. De longues et pénibles recherches dans les Chroniques, les Chartes et autres documents du moyen-

âge, dans les différentes versions des lois salique et des Ripuaires, etc., étaient presque terminées, et allaient jeter une vive lumière sur les points les plus obscurs de notre législation primitive, lorsqu'une attaque de paralysie vint le surprendre et le força, d'après l'avis de ses médecins, d'interrompre toute espèce de travail intellectuel. Les suites funestes de cette grave maladie ne purent permettre la publication du savant manuscrit qu'il se proposait de livrer prochainement à l'impression et dont l'importance avait été révélée par quelques fragments insérés dans les volumes de la Société des Antiquaires et dans le Journal des Savants de Normandie, recueil dont il avait été le principal fondateur. Il est bien à désirer que des matériaux aussi précieux pour notre législation ancienne ne soient pas perdus pour la science, et qu'ils puissent être portés plus tard à la connaissance du public qui saura dignement en apprécier la valeur.

» Après sa sortie de la magistrature, M. du Méril avait aussi tourné ses idées vers la culture des fleurs, qui étaient devenues pour lui l'objet d'une prédilection marquée et lui offraient une utile distraction à des occupations plus graves. Elu membre de la Société d'Horticulture de Caen, peu après sa fondation, ses connaissances variées en histoire naturelle, son goût passionné des fleurs et plusieurs écrits remarquables lui valurent des suffrages unanimes à la présidence, lorsque la mort eut frappé l'honorable M. de Magneville, auquel la Société devait sa fondation. Depuis cette époque, la Société avait toujours et avec bonheur continué de lui confier la haute mission de diriger ses travaux, bien qu'il eût souvent manifesté l'intention de se retirer, en raison de l'altération de sa santé; mais les instantes prières de ses collègues, dont il avait su captiver la confiance et de chacun desquels il était devenu l'ami, le concours dévoué qu'il était assuré de trouver en eux, l'avaient chaque fois empêché de réaliser son projet. Cette distinction si flatteuse, M. du Méril avait su la mériter par un amour vrai de l'horticulture et par un dévouement constant à en hâter les progrès; il la devait non moins encore à la justice et à l'aménité de son caractère, si bienveillant pour tous; il l'avait justifiée enfin par la sagesse de son administration et par les nombreux mémoires ou rapports dont il avait enrichi les bulletins publiés par la Société.

» Tant de travaux assidus et de nobles préoccupations scientifiques devaient épuiser, avant le temps, ce qui restait de vie dans ce corps, jadis si robuste et que rien ne paraissait pouvoir ébranler. Une nouvelle et subite attaque de la première maladie est venue l'enlever aux vives affections de sa famille et à ses nombreux amis.

» La mort de M. du Méril, en terminant une vie si bien rem-

plie, laisse au sein de la Société d'Horticulture un vide difficile à remplir, au cœur de tous ses amis d'impérissables regrets. »

M. Édouard LAMBERT.

Le 23 juillet 1870, mourait à Bayeux M. Edouard Lambert, conservateur de la Bibliothèque publique et de la célèbre tapisserie de la reine Mathilde. « Homme excellent, d'une érudition profonde et variée, dit l'*Echo bayeusain* du 26 juillet, lendemain des funérailles, M. Lambert était en quelque sorte au milieu de nous, une tradition vivante des événements et des souvenirs locaux, de même que dans le monde scientifique il était considéré comme une véritable autorité. »

Nous empruntons à la même feuille les détails suivants : « Les obsèques de M. Lambert ont eu lieu en l'église cathédrale..... En l'absence de famille, M. le Maire de Bayeux et ses adjoints conduisaient le deuil et marchaient en tête du cortége, composé d'une foule d'amis, tant de la ville que de diverses localités.....

» Après la cérémonie religieuse, le cortége a accompagné au cimetière de l'Ouest la dépouille mortelle de M. Lambert, que portaient à bras des jeunes gens de la ville.

» Par un pieux souvenir, l'Administration municipale avait voulu que M. Lambert reposât à côté de Frédéric Pluquet, l'historien de la ville..... »

Deux discours furent prononcés sur la tombe de M. Lambert. Nous reproduisons en grande partie celui de M. Georges Villers, qui renferme une biographie assez complète de l'antiquaire-numismate, né dans le chef-lieu de la Manche.

« Les regrets que cette perte excite seront unanimes, et dépassant l'enceinte de notre cité, ils auront pour résultat de montrer la haute estime que le monde savant professait pour les travaux de l'homme laborieux qui, pendant un demi-siècle, a défriché le champ de l'archéologie et contribué par ses veilles à en augmenter la fécondité.

» En l'absence d'un illustre enfant de Bayeux, de M. de Caumont (1), qu'une amitié quasi demi-séculaire n'eût pas

(1) M. de Caumont, retenu en ce moment à Moulins, par le Congrès scientifique, présidé par M. Duruy, n'a pu assister aux funérailles de M. Lambert, où la Société française pour la conservation des monuments était représentée par son honorable Secrétaire général, M. l'abbé Le Petit.

manqué d'appeler auprès de cette tombe, la Société académique de Bayeux, qui apprécie dans toute son étendue la perte que nous venons d'éprouver, a jugé que c'était pour elle un devoir de payer à la mémoire de l'homme qui réellement l'honorait, le tribut de la reconnaissance publique. C'est donc à notre faiblesse qu'incombe l'accomplissement de ce devoir.

» Celui que nous regrettons n'appartenait pas, par son origine, à la ville de Bayeux.

» M. Lambert, né à Saint-Lo, le 9 juillet 1794, vint en 1808 se fixer dans notre localité.

» A cette époque, où, comme à cette heure, un souffle belliqueux surexcitait la France, le jeune Lambert paya à son pays le tribut du sang. Soldat pendant deux années, il fit la campagne de 1814 à l'armée du nord.

» Mais l'agitation des armes convenait peu à cette nature calme et méditative; aussi, en 1816, entra-t-il dans le bureaux de la Sous-Préfecture de Bayeux.

» Avec l'aptitude qui le caractérisait, le jeune employé eût pu espérer trouver ailleurs une carrière dotée de plus d'avantages; mais il se contenta de cette position pour ne point se séparer d'un père et d'une mère qu'il aimait tendrement.

» Né dans une position modeste, et à une époque où l'instruction ne se dispensait pas dans les conditions de libéralité qui honorent notre époque, M. Lambert n'avait reçu qu'une éducation fort élémentaire; aussi, mit-il à profit les moments que n'absorbaient pas les obligations de son emploi, afin de se livrer à ses goûts pour l'étude de l'histoire, des antiquités, des beaux-arts.

» Ce fut alors, qu'encouragé dans cette voie par le fonctionnaire distingué qui présidait à l'administration de notre arrondissement, M. Genas-Duhomme, il lui fut donné, à lui, fils de ses œuvres, de prendre rang parmi les hommes qui se livraient à l'étude de nos antiquités normandes, et de nouer avec MM. Frédéric Pluquet, de Gerville, de Caumont, Auguste Le Prevost, Galeron, Duhourg d'Isigny, des relations précieuses que la mort seule a pu briser.

» Ce fut en 1824 que M. Lambert fit ses débuts dans le monde littéraire, par son mémoire sur la bataille de Formigny, publication patriotique destinée à faire revivre le souvenir d'un des faits les plus glorieux de notre histoire, travail qu'accueillit favorablement l'opinion publique.

» La découverte des Thermes, ces constructions somptueuses, que recouvre aujourd'hui l'emplacement de l'église et du cimetière Saint-Laurent, vint ensuite fournir à M. Lambert l'occasion de prouver que le jeune archéologue, dont les études épigraphiques devaient plus tard démontrer la perspicacité, était aussi apte à étudier les antiquités romaines laissées dans

notre pays par le passage du peuple-roi, qu'à déchiffrer les Chartes qui contiennent les glorieuses légendes de la Patrie.

» L'amour des livres, a dit quelque part notre vieux Ménage, « l'amour des livres est la passion des âmes honnêtes. » A ce point de vue, l'étude de la bibliographie eût accusé l'une des aptitudes d'un homme aussi bon que M. Lambert, si la recherche de livres estimés et précieux n'eût été pour ses travaux d'une nécessité absolue.

» Il s'initia donc à la science des Brunet, des Peignot, et, en 1819, lorsque le célèbre Dibdin écrivit la relation de son voyage bibliographique en France, le nom du jeune archéologue bayeusain trouva plus d'une fois sa place dans le chapitre curieux que le savant et malicieux bibliophile anglais a consacré à ses explorations dans notre ville.

» Ce furent ses connaissances en bibliographie qui désignèrent naturellement M. Lambert au choix de l'autorité, quand, en 1833, le Conseil municipal, obéissant à un besoin réel, créa notre bibliothèque publique. Vous savez, Messieurs, si notre ville a eu à s'applaudir de ce choix heureusement inspiré !

» Commencée avec un fonds de 4,000 volumes environ, ce dépôt littéraire en compte plus de 20,000 aujourd'hui. Sans doute, dans cet accroissement, il faut faire une large part aux dons généreux dus au patriotisme de trois enfants du pays, MM. Pâquet, Tillard et Delarue ; il faut tenir compte aussi au Gouvernement de ses largesses, et au Conseil municipal des sacrifices intelligents qu'il s'est imposés pour augmenter notre fonds littéraire. Mais, ce qui est le propre de M. Lambert dans cet accroissement, c'est son activité infatigable pour provoquer les dons et les acquisitions de livres ; c'est surtout son discernement judicieux qui, écartant impitoyablement du dépôt scientifique confié à ses soins cette littérature éphémère que répudient le goût et le génie de la France, a su, avec des ressources bornées, réunir un fonds considérable d'ouvrages sérieux, dont la valeur défiera les caprices du temps et qui seront toujours des trésors scientifiques.

» La curieuse collection lapidaire, composée en partie de colonnes milliaires, qui forme l'annexe de notre Musée, est aussi une des créations de M. Lambert. Bien peu de villes possèdent de pareils titres de noblesse ; aussi un des érudits de notre époque, M. Léon Rénier, de l'Institut, l'a-t-il mentionnée avec de grands éloges dans un article sorti de sa plume autorisée.

» Combien notre Musée de peinture n'a-t-il pas dû aussi au zèle de M. Lambert !

» Mais il est un monument qui est l'honneur de notre cité, et dont le renom attire, de tous les points de l'Europe, dans notre ville favorisée, les touristes et les érudits.

» C'est cette toile inestimable sur laquelle l'aiguille d'une reine a retracé toutes les péripéties de ce grand drame qui a fait l'Angleterre et, qui, plus d'une fois, a inspiré la plume d'Augustin Thierry.

» Gardien vigilant de cette glorieuse relique, M. Lambert avait lié, en quelque sorte, son existence à celle de ce monument vénéré. De même que le soldat préposé à la garde du drapeau, ne souffre pas que le plus léger outrage vienne souiller ses nobles plis, de même l'homme, que nous pleurons aujourd'hui, se dressait de toute sa hauteur, pour empêcher que l'injure, même du doute, pût planer un seul instant sur l'origine de notre tapisserie.

» Aussi, lorsque, en 1841, un savant anglais Bolton-Corney, reprenant les arguments, mis déjà timidement en avant par l'abbé De La Rue, vint, en l'attribuant à la seconde Mathilde, contester la date de la broderie que les traditions et son ornementation font avec raison remonter à la royale épouse du vainqueur d'Hasting, avec quelle science, quelle vigueur de logique M. Lambert, dans une polémique mémorable, en vengeant l'authenticité de la précieuse relique, ne conserva-t-il pas à la ville de Bayeux, l'un de ses titres les plus sérieux à la curiosité des étrangers !

» Nous vous avons parlé, Messieurs, du bibliophile, de l'épigraphiste, que n'aurons-nous pas à dire du numismate ?

» C'est surtout sur ce terrain que M. Lambert a conquis une supériorité, une renommée qui préserveront à jamais son nom de l'oubli.

» A une époque où, délaissant les sentiers battus par Vaillant, par Morell, quelques numismates portaient leurs investigations sur l'étude des monnaies nationales, M. Lambert fut un de ceux qui s'engagèrent le plus résolument dans cette voie nouvelle. Collaborateur des de Saulcy, des de la Saussaye, des Cartier, des de Longpérier, dans la rédaction de la *Revue de Numismatique*, il contribua par d'intéressants articles au succès de ce recueil, préludant ainsi à la publication de son grand travail intitulé : *Essai sur la Numismatique Gauloise du nord-ouest de la France*, œuvre capitale qui placera son nom à côté de celui des Lelewel, des Poet d'Avant, des Conbrousse.

» Ce travail ne devait pas être la dernière œuvre capitale de M. Lambert ; il y a à peine quelques semaines, il publiait encore un important mémoire sur l'épigraphie de notre province, *novissima verba* de l'homme si laborieux, dont les écrits ont été aussi nombreux qu'intéressants.

» En relation avec les sommités de la science archéologique de notre époque, attenant à divers titres aux principales associations littéraires de notre temps, investi, dès 1840, par M. de Rémusat, du titre de correspondant du Comité des arts

et monuments près le ministère de l'Instruction publique et d'Inspecteur des monuments, appelé par la Société des antiquaires de Normandie à s'asseoir comme directeur sur ce siége où les Guizot, les Le Normand, les Vitet, les Paulin Paris, ont marqué leur passage ; attaché en dernier lieu à la Commission de la topographie des Gaules, institution éclose sous l'influence de la publication de l'histoire de César, M. Lambert eût pu légitimement aspirer à des positions élevées et à des distinctions qui ne firent pas défaut à ses amis.

» Mais la fortune ne dispense généralement ses dons qu'à ceux qui sollicitent ses sourires, et lui, il avait l'âme trop noble pour mendier les faveurs des puissants du jour.

» D'ailleurs, avec ses goûts modestes et sa vie si réglée, qu'eût-il été faire sur le théâtre bruyant du monde, où, comme l'a dit Massillon, tout roule sur le faux et n'est partout que représentations. Le calme de l'étude, le commerce de quelques amis, la vue journalière des monuments, objets de ses études de prédilection, le plaisir qu'il éprouvait à guider la jeunesse qui venait puiser aux sources littéraires dont il était le docte dépositaire, convenaient mieux à ce bénédictin égaré dans le monde, à cet homme excellent, dont la plus légère goutte de fiel ne souilla jamais les lèvres, à ce sage qui sut trouver la *mediocritas aurea* dans la position modeste que la Providence lui avait départie.

» Cependant, l'heure de la justice allait sonner ; un ministre s'était trouvé qui, tenant à attacher son nom à cet acte de réparation honorable, se proposait de récompenser enfin, au 15 août prochain, par une distinction éclatante, les nombreux labeurs du travailleur infatigable.

» Mais la mort ne lui aura pas permis d'accomplir cette œuvre de justice, et sous la bénédiction du Dieu, dont on n'invoque pas en vain le nom, nous avons vu s'endormir, en philosophe chrétien, celui qui fut notre maître, celui qui fut notre ami..... »

La bibliographie complète des ouvrages de M. Lambert ne serait pas facile à faire, parce qu'il était de ceux qui donnaient des articles à des journaux, à des revues, sous le voile de l'anonyme. Nous connaissons de lui les ouvrages suivants :

Notice sur la statue équestre, dite de Guillaume-le-Conquérant, à Caen. (Extrait des Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie). Caen, 1824, 8° de 10 pages.

Mémoire sur la bataille de Formigny. Caen, 1824, 8°.

Réponse de 46 pages à la dissertation de M. Delaunay, sur le tableau de la bataille de Formigny. Caen, 1824, 8° de 20 pages.

Premier Mémoire sur les constructions antiques et les objets découverts, en 1821, lors des fouilles exécutées dans l'ancien cimetière de la paroisse Saint-Laurent de la ville de Bayeux. Caen, 1824, 8° de 12 pages.

Deuxième Mémoire sur les Thermes antiques de la ville de Bayeux. Caen, 1824, 8° de 21 pages.

Troisième Mémoire sur les Thermes antiques de la ville de Bayeux. Caen, 1825, 8° de 11 pages.

Extrait d'une lettre adressée à M. de Caumont le 31 octobre 1829, sur quelques débris Romains exhumés à Bayeux près de la Cathédrale. (Mém. de la Soc. des antiq. de Normandie, volume de 1829-1830).

Extrait d'une lettre adressée à M. de Caumont, sur un dépôt de médailles trouvé à la Cambe (Calvados), 18 pages dans les Mém. d'id., vol. de 1831-1833.

Mémoire sur le piédestal antique de marbre, trouvé dans le XVIe siècle à Vieux, près de Caen, et connu sous le nom de MARBRE DE TORIGNY. Bayeux, 1833, 8° de 45 pages avec deux planches de l'auteur, lithographiées.

Note sur une monnaie d'or de la première race des rois de France, trouvée à Benouville, près Caen. Caen, 1834, 8° de 8 pages et une planche gravée par l'auteur.

Procès-verbal de l'inauguration de la borne monumentale élevée, aux frais de M. de Caumont, en mémoire de la bataille de Formigny. Caen, 1834, 8° de 4 pages.

Notice historique sur l'arrondissement de Bayeux. Caen, 1836, in-12 de 71 pages.

Notice sur les bas-reliefs qui décorent la partie la plus ancienne de la nef de la cathédrale de Bayeux, lue dans la séance publique des antiquaires du 5 juillet 1837, insérée dans le tome X des Mémoires.

Note sur une médaille d'or de l'empereur Marc-Aurèle, trouvée à Bayeux en 1838.

Notice sur les colonnes creuses ou lanternes existant dans le voisinage d'anciens cimetières à Bayeux et à Saint-Lo. (Mém. des antiq. de Normandie, t. XII).

Note sur des sépultures anciennes trouvées à Reviers (Calvados). Ces deux notes sont insérées dans le t. XIIe des antiq. de Normandie, 1841).

Réfutation des objections faites contre l'antiquité de la tapisserie de Bayeux, à l'occasion de l'écrit de M. Bolton-Corney. Bayeux, 1841, 8° de 26 pages.

Notice historique sur la tapisserie de la reine Mathilde, épouse de Guillaume-le-Conquérant. Bayeux, 1844, 8° de 24 pages.

Essai sur la numismatique gauloise du nord-ouest de la France. Caen, 1844, in-4° de 166 pages et 12 planches. (Mém. de la Soc. des antiq., 1844).

Discours prononcé par M. Lambert dans la séance publique annuelle du 13 août 1844. (Mém. id., t. XIV).

Réponse à la dissertation de M. A. Deville, sur un symbole gaulois figuré sur les médailles de l'Armorique, désigné sous le nom de PEPLUM. Caen, in-4° de 16 pages. (Extrait des Mém. de la Soc. des antiq. de Normandie, t. IV, 2e série, 1848).

Observations sur une note relative aux phalères et aux enseignes militaires des Romains, à l'occasion d'un symbole gaulois des médailles de l'Armorique. Bayeux, 1849, in-4° de 6 pages.

Dissertation sur un talisman du XVIe siècle, découvert près de Bayeux. Bayeux, 1849, 31 pages 8°.

Symbole gaulois des médailles de l'Armorique. Bayeux, 1849, in-4° de 6 pag.

Découverte de monnaies des XVe et XVIe siècles, à Bazenville. Caen (Mém. de la Soc. des antiq., XXe vol., 1853).

Notice biographique sur Michel Beziers, prêtre, historien de Bayeux. Bayeux, 1853, 8° de 15 pages.

Essai sur la Numismatique gauloise du nord-ouest de la France, seconde partie. Caen, 1863, in-4° de 138 pages et 19 planches. (Mém. de la Soc. des antiq., t. XXV).

Epigraphie romaine dans le département du Calvados. Caen, 1869, in-4° de 38 pages et 5 planches.

On doit ajouter à ces nombreuses publications une dizaine de brochures sur la bibliothèque de Bayeux, où sont mentionnés les dons faits à cette bibliothèque et les principales acquisitions du zélé conservateur.

L'Editeur.

ACTE DE BAPTÊME

ET VÉRITABLE DATE DE LA NAISSANCE DE SAINT-ÉVREMOND.

J'ai découvert dans les registres de l'état civil de la commune de Saint-Denis-le-Gast, deux actes, l'un d'ondoiement, l'autre de baptême, dont le premier peut appartenir et le second appartient nécessairement à Saint-Evremond, qui prouvent que tous ses biographes et lui-même se sont trompés sur la véritable date de sa naissance.

En ma qualité de son compatriote, j'ai beaucoup lu et médité les œuvres de cet écrivain et j'ai reconnu en lui un délicieux conteur, un charmant causeur, un fin moraliste, un homme de goût, un des premiers artisans de notre langue française qui est devenue déjà sous sa plume plus claire, plus précise. Je ne tarirais pas d'éloges, si je disais tout le bien que je pense de lui. Toutefois je ne pourrais admettre qu'il fut un bon poète.

C'était un homme du monde accompli, et il a eu, pendant sa vie qui a été très-longue, la coquetterie de chaque âge, même celle de la vieillesse. Il se vieillissait pour faire ressortir avec plus d'éclat la vigueur de sa santé, la lucidité de son esprit dans ses dernières années.

Silvestre et Desmaizeaux, qui les premiers ont publié des notices biographiques sur Saint-Evremond, le font naître au château de Saint-Denis-le-Gast, dans le mois d'avril 1613.

Les deux actes d'ondoiement et de baptême que j'ai trouvés, établissent péremptoirement la fausseté de cette date.

Le premier titre est un acte d'ondoiement du 5 janvier 1614, ainsi conçu :

« Du cinquième jour de janvier 1614, fut baptisé un fils pour noble et puissant seigneur Charles de Saint-Denis de Hambye, châtelain de Saint-Denis-le-Gast et ledit fils ne fut encore nommé. »

Il est établi seulement par cet acte que, le 5 janvier 1614, a été ondoyé un enfant pour le seigneur de Saint-Denis, père de Saint-Evremond, mais qu'il ne fut pas encore nommé. Si Saint-Evremond était né le 1er avril 1613, comme le prétend Desmaizeaux, il y avait impossibilité physique que, 9 mois après, sa mère fût accouchée d'un autre enfant. La fausseté de la date indiquée par Desmaizeaux résulte de cette impossibilité matérielle.

Voilà donc déjà un point constaté, c'est que Desmaizeaux est dans l'erreur, quand il le fait naître en avril 1613.

Nous ne trouvons dans les registres de baptême de la commune de Saint-Denis-le-Gast, de nouvel acte de baptême d'enfant du seigneur de Saint-Denis que deux ans plus tard, au 20 janvier 1616; cet acte s'applique nécessairement à Saint-Evremond, puisqu'il est le seul de la famille qui ait porté le nom de Charles, nom qui appartenait à son parrain de Matignon comme à son père. Ce nouvel acte est bien l'acte de baptême de Saint-Evremond; mais rien dans ce titre n'établit que celui qu'il concerne est l'enfant qui a été ondoyé le 5 janvier 1614.

Voici cet acte :

« Le vingtième jour de janvier 1616 fut baptisé un fils pour noble homme de Saint-Denis, seigneur et châtelain du lieu et fut nommé Charles par noble et puissant seigneur Charles de Matignon, comte de Thorigny, gouverneur de Normandie, et fut la marraine la dame femme du baron du Hommel, fille du seigneur de Canisy, le tout en la présence de plusieurs gentilshommes et dames nobles. »

Il est possible que Saint-Evremond étant né d'une famille pieuse ait été ondoyé le jour de sa naissance; c'est sans doute parce que les choses se passaient toujours ainsi par le zèle religieux des parents et des pasteurs, qu'on ne faisait pas mention de la date de la naissance dans les actes d'ondoiement et de baptême.

Le long espace de temps qui s'est écoulé de l'ondoiement au baptême peut s'expliquer par l'importance du personnage qui le tint sur les fonts du baptême et par celle de ses fonctions : il était gouverneur de Normandie. Il a pu être retenu par son service et n'avoir eu de loisir, pour venir à Saint-Denis, que deux ans après la naissance de Saint-Evremond. Le pre-

mier acte peut aussi avoir concerné un enfant qui n'a pas vécu et qu'on s'est empressé d'ondoyer sans lui donner de nom.

Si on n'admet pas que cet acte d'ondoiement appartienne à l'écrivain, on est obligé de reconnaître que celui de 1616 ne pourrait être attribué à un autre enfant ; ce serait donc en 1616 et non en 1614 que Saint-Evremond serait né. Au reste, tout me porte à penser que Saint-Evremond est né le 20 janvier 1616, parce que si l'acte d'ondoiement du 5 janvier 1614 devait lui être attribué, on n'eût pas manqué de rappeler, suivant l'usage, cet acte dans celui de baptême ; d'ailleurs, l'absence de noms indique qu'il concernait un enfant qui n'a vécu que peu d'heures après sa naissance.

Il n'aurait donc pas vécu 90 ans et 6 mois, mais bien 89 ans 8 mois, s'il est né en 1614 ; ou 87 ans 8 mois, s'il est né en 1616, puisqu'il est mort le 20 septembre 1703.

Il n'est pas étonnant que Desmaizeaux se soit trompé sur la date de la naissance de Saint-Evremond ; il n'avait d'autres renseignements que ceux qui lui avaient été donnés par Saint-Evremond lui-même, ainsi qu'il le déclare dans la biographie de l'écrivain. Dans les dernières années de sa vie, Saint-Evremond aimait à mettre en opposition son grand âge avec ses qualités juvéniles et sa bonne santé. Il avait écrit, dans une lettre à Ninon de Lenclos, qui n'est malheureusement pas datée : « A 88 ans, je mange des huîtres tous les matins ; je dîne bien ; je ne soupe pas mal ; on fait des héros pour un moindre mérite que le mien. » Cette lettre, sans date, est certainement antérieure à la mort de la duchesse de Mazarin, arrivée le 2 juillet 1699. Remarquons d'abord qu'elle est placée dans toutes les éditions de l'illustre écrivain, avant une lettre de M. Julien, portant la date du 14 juillet 1698, avant les stances sur la mort de la belle Hortense, et les lettres de condoléances que reçut Saint-Evremond sur la mort de son amie.

D'ailleurs, dans toutes les lettres écrites à Ninon, après la mort de la duchesse, il a toujours quelques expressions de regret ou de douleur pour sa mémoire.

Il est donc hors de doute que cette lettre, dans laquelle il se dit âgé de 88 ans, est antérieure à la mort de la duchesse. En supposant qu'elle soit de 1699 (et il est probable qu'elle est plus ancienne) il aurait eu plus de 92 ans quand il est mort le 20 septembre 1703. Il se serait vieilli par erreur ou volontairement de plusieurs années. Celui qui écrivait ces lignes devait être porté à se vieillir. Ailleurs, il a dit : j'ai vécu presque un siècle.

Dans une lettre adressée à Ninon avant la mort de Mme de Mazarin, il a dit : il n'y a plus de souverain bien pour un homme de cent ans ; mais il est encore bien des consolations.

Silvestre, qui a écrit une partie de sa vie et qui a été en relation assez longtemps avec lui, a dit, dans la préface précé-

dant l'édition de Saint-Evrémond, qu'il a publiée en 1705 : « On n'a jamais su son âge ; mais par la plus juste supputation qu'il ait faite, il avait au moins 92 ans quand il est mort.» Silvestre était son ami et son médecin, et on a un certain nombre de lettres de l'un à l'autre.

S'il ne connaissait pas exactement l'âge de Saint-Evremond au moment de sa mort, c'est parce qu'il n'avait qu'une médiocre confiance dans les confidences de son ami à ce sujet, ou parce qu'il n'en avait pas reçu. Il y a donc lieu de pènser que, par une coquetterie très-naturelle chez les hommes qui ont une verte vieillesse, il se vieillissait. Le vrai résultant des deux actes qui le rajeunissent de 8 mois ou de 2 ans 1/2 est donc vraisemblable, ce qui ne se rencontre pas toujours.

Léopold QUÉNAULT.

NOTE DE L'EDITEUR.—La petite démonstration que l'on vient de lire nous semble judicieuse, et devra fixer une date qu'aucun biographe n'a donnée avec exactitude. M. Charles Giraud, de l'Institut, qui a mis une *Histoire de Saint-Evremond* en tête des *Œuvres mêlées* de cet auteur (1), affirme en note, page 13, que Saint-Evremond lui-même a donné son âge dans une lettre à Ninon, de 1698, lettre où il se dit âgé de 88 ans. La conjecture de M. Quénault sur une coquetterie de vieillard est ingénieuse, et ne laisse aucun doute en présence de l'acte de baptême qu'il a trouvé : il n'y a rien à objecter contre des registres authentiques.

(1) *Œuvres mêlées de Saint-Evremond, revues, annotées et précédées d'une Histoire de la vie et des ouvrages de l'auteur*, par Charles Giraud, de l'Institut, à Paris, J. Léon Techener fils, libraire, rue de l'Arbre-Sec, 52; 1866, 3 vol. in-12.

ADMINISTRATIONS.—PERSONNEL.

GOUVERNEMENT.

PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE :

M^al^ DE MAC-MAHON, DUC DE MAGENTA (GC✠).

CONSEIL DES MINISTRES.

M. le duc DE BROGLIE (✠), *Député, Ministre de l'Intérieur, Vice-Président du Conseil.*

M. le duc DECAZES, *Député, Ministre des Affaires étrangères.*

M. MAGNE (GC✠), *Député, Ministre des Finances.*

M. DEPEYRE, *Député, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice.*

M. le G^al^ DU BARRAIL (GO✠), *Ministre de la Guerre.*

Le Vice-Am^al^ DE DOMPIERRE D'HORNOY (GO✠), *Député, Ministre de la Marine et des Colonies.*

M. DE FOURTOU, *Député, Ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts.*

M. le B^on^ DE LARCY, *Député, Ministre des Travaux publics.*

M. DESEILLIGNY (✠), *Député, Ministre de l'Agriculture et du Commerce.*

ASSEMBLÉE NATIONALE.

M. BUFFET (✱), *Président.*

MM. DE GOULARD.
Cte BENOIST D'AZY (✱).
MARTEL.
G^al^ B^on^ DE CHABAUD-LATOUR (GC✱).
Vice-Présidents.

MM. Francisque RIVE.
L. GRIVART.
Félix VOISIN (✱).
Cte Louis DE SÉGUR.
Vte BLIN DE BOURDON (✱).
E. DE CAZENOVE DE PRADINES.
Secrétaires.

MM. BAZE.
Gal MARTIN DES PALLIÈRES (GO✱).
TOUPET DES VIGNES.
Questeurs.

DÉPUTÉS DE LA MANCHE.

MM. Cte D'AUXAIS.
Cte DARU (O✱).
FOUBERT.
GASLONDE (O✱).
DE LA GERMONIÈRE.
LEGRAND (Arthur) (✱).
LENOEL (Emile).
DE SAINT-GERMAIN (Hervé) (C✱).
DE SAINT-PIERRE (Louis).
SAVARY.
Cte DE TOCQUEVILLE (✱).

DÉPARTEMENT DE LA MANCHE

ORGANISATION ADMINISTRATIVE.

LISTE CHRONOLOGIQUE DES PRÉFETS

DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

NOMS.	DATES DES NOMINATIONS.	DURÉE DE LEURS FONCTIONS.
MM.		
Magnytot	12 ventôse an VIII	1 an 1 mois 15 jours.
Montalivet	29 germinal an IX	2 ans 11 mois 23 jours.
Costaz	19 germinal an XII	2 ans 10 mois 16 jours.
Bossi	12 février 1810	5 ans 5 mois 4 jours.
de Vanssay	17 juillet 1815	5 ans 2 jours.
Esmangart	19 juillet 1820	3 ans 8 mois 17 jours.
d'Estourmel	7 avril 1824	6 ans 4 mois.
Baude	10 août 1830	Non installé.
Gattier	19 août 1830	6 ans 2 mois.
Mercier	21 octobre 1836	6 ans 8 jours.
Bonnet	29 novembre 1842	5 ans 3 mois.
Havin (Commissaire)	26 février 1848	2 mois 2 jours.
Vieillard (Commissaire)	2 mars 1848	2 mois.
Le Hodey (Commissaire par intérim)	2 mai 1848	8 mois 22 jours.
Le Hodey (Préfet)	23 juillet 1848	
de Tanlay	24 janvier 1849	2 ans 10 mois.
Jourdain	26 novembre 1851	1 mois 26 jours.
Paulze-d'Yvoy	22 janvier 1852	1 an 6 mois 8 jours.
Duguë	30 juillet 1853	6 ans.
de Bouville	27 juillet 1859	2 ans 5 mois 15 jours.
Guillaume d'Auribeau	16 janvier 1862	Non installé.
Pron	1er février 1862	3 ans 9 mois 20 jours.
Levainville	12 novembre 1865	4 ans 3 mois 4 jours.
Vte Malher	17 février 1870	6 mois 18 jours.
Lenoel	6 septembre 1870	15 jours.
Lemercier	22 septembre 1870	7 jours.
Lenoel	29 septembre 1870	4 mois 5 jours.
Frémont	4 février 1871	1 mois 10 jours.
Vaultier	2 avril 1871	2 ans 7 mois.
de Champagnac	17 octobre 1873	Installation du 22 octobre 1873.

PRÉFECTURE.

M. DE CHAMPAGNAC (✻), *Préfet.*

M. D'AUVERGNE, *Secrétaire général.*

M. le Préfet donne audience au public les mercredi et samedi, de 2 à 4 heures.

Les fonctionnaires sont reçus, sur demande, tous les jours aux mêmes heures.—Les instituteurs et institutrices sont reçus le jeudi.

M. le Secrétaire général reçoit tous les jours, de 10 à 11 heures, et de 2 à 4 heures.

CONSEIL DE PRÉFECTURE.

MM. DE BAR, *Vice-Président.*

DE COURSON, *Conseiller.*

TOUSSENEL, *Id.*

DE BRISAY, *Id.*

D'AUVERGNE, Secrétaire général, *Commissaire du Gouvernement.*

Le Conseil de Préfecture se réunit en séance publique le vendredi de chaque semaine, à une heure.

Les audiences sont suspendues pendant la tournée de révision.

BUREAUX DE LA PRÉFECTURE.

(Ouverts au public tous les jours de 9 à 4 heures).

CABINET DU PRÉFET.

M. DE LA SALLE, *Chef du Cabinet.*

Ouverture des dépêches.— Correspondance particulière.— Affaires réservées. — Service du télégraphe du cabinet. — Surveillance des journaux du département. — Sous-Préfets et Conseillers de préfecture.—Conseillers généraux et Conseillers d'arrondissement.—Maires et Adjoints.— Beaux-Arts.— Honneurs et préséances.— Fêtes et cérémonies publiques.

M. BLONDEL, *Sous-Chef.*

Distribution de la correspondance. — Personnel de tous les services et de toutes les administrations. — Prestation de serment des fonctionnaires.— Demandes d'audiences et de congés.— Nominations et promotions dans l'ordre de la Légion d'honneur. — Ordres étrangers.—Médailles et récompenses pour belles actions.— Recours en grâce.— Secours à divers titres.— Bureaux de tabacs.— Débits de boissons. — Loteries. — Réfugiés politiques. — Conférences et Cours publics.—Nomination des Présidents des sociétés de secours mutuels, des Membres des bureaux de bienfaisance et des Commissions administratives des établissements de bienfaisance.

PREMIÈRE DIVISION.

Chef de Division : M. LEPINGARD.

Réception et transmission du *Bulletin des Lois* et de toutes les publications officielles. — Imprimerie, Librairie, Colportage, Estampes et Gravures.—Abonnements et envois périodiques.— Brevets d'invention. — Statistique générale. — Procès-verbaux du Conseil général.— Elections. — Recrutement, Enrôlements. — Engagements volontaires d'un an. — Réserve de l'armée active. — Armée territoriale.—Casernement des troupes.—Marine et Colonies.— Sapeurs-Pompiers.— Gendarmerie.— Poudres et Salpêtres. — Ponts et chaussées, Chemins de fer, Navigation, Usines, Cours d'eau, Desséchements. — Mines et Carrières. — Bacs et Bateaux. — Lignes télégraphiques. — Propriétés, Mobiliers, Bâtiments civils, Dons et Legs, Contentieux, en ce qui concerne le département et l'Etat.—Bureaux d'enregistrement et Affaires domaniales. — Police municipale. — Police de la chasse, de la pêche, des voitures publiques, des rivages de la mer, des subsistances, de la salubrité et de la sûreté publiques. —Etablissements insalubres.—Médecins, pharmaciens, Vétérinaires. — Prisons, surveillance des condamnés. — Divisions administratives et ecclésiastiques.—Associations.—Jury. — Population.— Passeports, légalisations.—Poids et mesures.—Agriculture.— Haras.— Industrie, Commerce et Manufactures. — Marque de garantie des matières d'or et d'argent. — Ecoles spéciales et nationales. — Répertoire des actes sujets à l'enregistrement.

DEUXIÈME DIVISION.

Chef de Division : M. GAMBILLON.

Administration et comptabilité des Communes et des Etablissements de bienfaisance.—Session des Conseils municipaux.—Archives

et Bibliothèques communales. — Budgets et Comptes des communes et des établissements de bienfaisance, Autorisations supplémentaires à ces budgets.— Remboursements de fonds placés au Trésor.— Cotisations municipales. — Octrois : Règlements, Tarifs, Frais de perception.— Frais de casernement et d'occupation de lits militaires.— Droits de location de places dans les foires et marchés. — Droits de pesage, mesurage et jaugeage publics. — Droits de voirie et autres dont la perception est autorisée au profit des communes. — Impositions extraordinaires et Emprunts communaux.—Biens communaux. — Dons et Legs aux communes, aux établissements de bienfaisance, aux fabriques. — Placement et remboursement de capitaux appartenant aux communes et aux établissements ci-dessus désignés. — Actions judiciaires et Transactions intéressant les communes et les établissements publics. — Bâtiments communaux.—Secours pour les maisons et le mobilier des écoles. — Distraction pour services communaux des parties superflues des presbytères. — Monuments historiques.—Cimetières : Police, Translation, Agrandissement, Règlement et Tarif des concessions.—Voirie urbaine, Plans d'alignement, — Hospices et Bureaux de bienfaisance. — Règlements du service intérieur, Traités avec les congrégations religieuses, Régie des propriétés, Adjudications et marchés. — Secours aux établissements de bienfaisance.—Pensions de retraites, ou autre mode de rémunération des services des employés communaux et hospitaliers. — Instruction primaire et secondaire : Ensemble du service, Bourses dans les lycées et collèges, Caisse d'épargnes et de prévoyance des Instituteurs communaux. — Chemins vicinaux de grande communication, d'intérêt collectif et de petite vicinalité ; Chemins ruraux. — Prestation en nature.—Fabriques d'églises : Nomination des membres, Révision des comptes en cas de contestation entre ces établissements et leurs trésoriers.—Répartition du fonds commun des amendes de police.

TROISIÈME DIVISION.

Chef de Division : M. LASCAUX.

Comptabilité générale et départementale : Mandatement des dépenses de toute nature, Comptes et Budgets départementaux, Virements de crédits, Réimputations, Reversements, Situations périodiques, Comptes annuels et situations définitives en clôture d'exercice.—Colons réfugiés.—Réfugiés politiques, Comptabilité.—Télégraphie, Comptabilité.—Etablissements sanitaires, Comptabilité.— Chambres de commerce, Comptabilité.—Service des gens de mer : Solde arriérée, Secours sur la caisse des invalides de la marine.— Traitements administratifs.—Frais d'administration de la Préfecture et des Sous-Préfectures.—Trésor public ; Transport de fonds, Refonte de monnaies. — Dette publique, Rentes sur l'Etat. — Pensionnaires de l'Etat et Rentiers viagers. — Contributions directes : Sous-Répartition, Recouvrement, Réclamations, Poursuites. — Cadastre. — Contributions indirectes. — Douanes.— Caisse des retraites et liquidation des pensions des employés de la Préfecture et des autres services départementaux. — Liquidation des pensions des employés des prisons et du service de la vérification des poids et mesures.— Caisse d'épargnes. — Caisse des retraites de la veillesse.— Comptoirs nationaux. — Visa des récépissés. — Frais de justice. — Assistance publique ; Extinction de la mendicité ; Aveugles et Sourds-Muets ; Secours à divers titres.—Aliénés et enfants trouvés : Personnel et ensemble du service.

GREFFE DU CONSEIL DE PRÉFECTURE.

(Ouvert tous les jours de 9 à 4 heures).

Greffier : M. LABBEQUE.

Réception et enregistrement des actes introductifs d'instances.— Requêtes, Exploits et procès-verbaux.— Communication aux parties ou à leurs mandataires des pièces de procédure.—Etablissement des rôles. — Enregistrement et notification des décisions du Conseil. — Correspondance relative à la régularisation des affaires en instance.

Les renseignements ou communications que les parties jugent utile d'adresser à M. le Conseiller chargé du rapport, doivent être transmis par l'intermédiaire de M. le Préfet.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

M. Dubosc, archiviste.

Archives de la Préfecture, des Sous-Préfectures, des communes et des hospices. — Classement, inventaires, récolements, rapports. — Communication et délivrance des titres. — Catalogues et surveillance des bibliothèques administratives. — Publication d'ouvrages historiques.

INSPECTION DES ARCHIVES COMMUNALES ET HOSPITALIÈRES.

Inspecteur : M. Dubosc, archiviste du Département.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL.

DES BATIMENTS CIVILS.

MM. le Préfet ✱, *président ;* Rougeul ✱, ingénieur en chef, *vice-président ;* Duhamel ✱, président du tribunal civil ; De Bar, conseiller de préfecture ; Charpentier, inspecteur d'académie ; Leroy, agent-voyer en chef ; Queillé, architecte du département ; Didier, architecte de l'arrondissement de Saint-Lo ; Gambillon, chef de la 2e division à la Préfecture, *secrétaire.*

BATIMENTS CIVILS.

Architecte du département.—M. Queillé, à Saint-Lo.
Conducteur.—M. Quétel.

ARCHITECTES D'ARRONDISSEMENT.

MM. Didier, à Saint-Lo ; Cheftel, fils, à Avranches ; Metteu, à Mortain ; Desheulles, chargé de l'arrondissement de Coutances ; Vitard, chargé de l'arrondissement de Cherbourg ; Gouy, chargé de l'arrondissement de Valognes.

Les architectes d'arrondissement sont placés sous la direction de M. l'architecte du département pour tout ce qui concerne le service des bâtiments départementaux. — L'architecte de l'arrondissement de Saint-Lo est dispensé de ce service.

POIDS ET MESURES.

Vérificateurs : MM. Dalimier, à Saint-Lo ; Duclos, à Avranches ; Hédiard, à Cherbourg ; Adde, à Coutances ; Lambert, à Mortain ; Jacob, à Valognes.

CONSEILS D'HYGIÈNE D'ARRONDISSEMENT.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.

MM. de Champagnac ✻, préfet, *président ;* Letouzé, docteur-médecin, *vice-président ;* Le Maire de Saint-Lo ; Rougeul ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées ; Queillé, architecte du département ; Lepingard, chef de division à la Préfecture ; Frestel, Scelles-Mondézert, Lhomond, docteurs-médecins ; Doray, pharmacien ; Gosset-Deslongchamps, pharmacien ; Beaufils, vétérinaire.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.

MM. Bouvattier ✻, membre du Conseil général, *président ;* Sanson ✻, maire d'Avranches ; De Pracontal ; Leclère, armateur à Granville ; Dumoncel, docteur-médecin ; Cauquelin, Pinel, Deniaud, pharmaciens ; Beaufils, P. Ollivier, vétérinaires.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.

MM. Larnac, sous-préfet, *président ;* Liais, maire de Cherbourg ; l'Ingénieur ordinaire des ponts et chaussées ; Richaud, chirurgien en chef de la marine ; Loysel, Legard-Lafosse, Monnoye fils, docteurs-médecins ; Guiffart, directeur de la santé ; Pluquet, Levionnais, Robe, pharmaciens ; Pouppeville, Cournerie, père, vétérinaires.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.

MM. de Waru, sous-préfet, *président ;* Quenault ✻, sous-préfet honoraire ; Plaine, maire de Coutances ; le baron Fremin du Mesnil ; Dudouit, Laisney, Tanqueray, Avril, Vigot, docteurs-médecins ; Marquez, Jamel, Drieu la Rochelle, pharmaciens ; Hélouis, vétérinaire.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.

MM. de Bernède, sous-préfet, *président ;* Leteinturier-Laprise, juge de paix ; Trochon, procureur de la République ; Renault, receveur municipal ; Heurtaut, de la Houssaye, docteurs-médecins ; Taborel, médecin des épidémies ; Coupeau, pharmacien ; Hryniewiez, vétérinaire.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.

MM. le Sous-préfet, *président ;* Leneveu, N..., Lebel, Dansos, Sébire ✻, Bonamy, docteurs-médecins ; Pesnel, Leclerc, pharmaciens ; Hinet, Gosselin, vétérinaires.

CONSEIL GÉNÉRAL.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement de Saint-Lo.	
MM.	
Yver (Léon), propriétaire à St-Martin-de-Bonfossé.	Canisy.
Gouville, maire de Carentan.	Carentan.
Le comte de Sainte-Marie, propriétaire à Agneaux.	Marigny.
Blouet, maire de Percy.	Percy.
Bernard, docteur-médecin.	Saint-Clair.
Emile Lenoël, député.	Saint-Jean-de-Daye.
G. Rauline, propriétaire à Saint-Lo.	Saint-Lo.
Leguédois, docteur-médecin.	Tessy-sur-Vire.
Lemaître, maire de Saint-Jean-des-Baisants.	Torigni-sur-Vire.
Arrondissement d'Avranches.	
MM.	
Bouvattier O✻, sous-préfet hon^re^, propriétaire.	Avranches.
De Brécey, propriétaire.	Brécey.
Sanson ✻, juge honoraire, maire d'Avranches.	Ducey.
Le Mengnonnet.	Granville.
Le comte de Canisy.	La Haye-Pesnel.
Loyer (Félix) ✻, notaire à Pontorson.	Pontorson.
Morel, propriétaire à Saint-James.	Saint-James.
De Saint-Pierre O✻, ancien préfet.	Sartilly.
De Saint-Germain (François-Charles-Hervé) C✻, maire de Saint-Senier-sous-Avranches, député.	Villedieu.
Arrondissement de Cherbourg.	
MM.	
Comte de Tocqueville ✻.	Beaumont.
De Gasté ✻, ancien ingénieur de la marine.	Cherbourg.
Comte Hervé de Sesmaisons.	Les Pieux.
De Couville (Henry).	Octeville.
Vicomte de Tocqueville O✻.	Saint-Pierre-Eglise.
Arrondissement de Coutances.	
MM.	
Plaine, maire de Coutances.	Bréhal.
Savary, député, maire de Cerisy-la-Salle.	Cerisy-la-Salle.
Le Pesant, conseiller municipal de Coutances, propriétaire.	Coutances.
Piel-Ferronnière, maire du Mesnil-Amand.	Gavray.
Lavoisy, maire de Lithaire.	La Haye-du-Puits.
Gaslonde O✻, député.	Lessay.
Deguelle, adjoint de Contrières.	Montmartin-sur-Mer.
Regnault, propriétaire à Périers.	Périers.
Pignard-Dudezert, maire de Brainville.	St-Malo-de-la-Lande.
Comte d'Auxais, maire de Saint-Aubin-du-Perron et député.	St-Sauveur-Lendelin.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement de Mortain.	
MM.	
Legrand (Arthur) ✻, député de la Manche.	Barenton.
Fauchon, propriétaire à St-Hilaire-du-Harcouët.	Isigny.
Legrand (Anatole) ✻.	Juvigny.
Ferré des Ferris ✻, maire.	Le Teilleul.
Laigre de Grainville, propriétaire.	Mortain.
Bréhier (Hippolyte) ✻, propriétaire.	St-Hilaire-du-Harcouët.
Comte d'Auray, maire.	Saint-Pois.
Labiche (Jules), propriétaire.	Sourdeval.
Arrondissement de Valognes.	
MM.	
Foubert, maire de Saint-Sauveur-le-Vicomte.	Barneville.
Vicomte Le Marois, maire du Vicel.	Bricquebec.
Comte de Pontgibaud ✻, maire de St-Marcouf.	Montebourg.
Du Mesnildot, propriétaire.	Quettehou.
Dufresne O✻, inspecteur général des ponts et chaussées.	Sainte-Mère-Eglise.
Pain, notaire à Saint-Sauveur-le-Vicomte.	St-Sauveur-le-Vicomte.
Sébire ✻, docteur-médecin.	Valognes.

CONSEILS D'ARRONDISSEMENT.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement de Saint-Lo.	
MM.	
N...	Canisy.
Le Sage, propriétaire à Sainteny.	Carentan.
Niobey, propriétaire.	Marigny.
Cahours, propriétaire.	Percy.
Deshameaux, maire de Cerisy-la-Forêt.	Saint-Clair.
Courois, notaire.	Saint-Jean-de-Daye.
Frestel, docteur-médecin.	Saint-Lo.
Ozenne, greffier de la justice de paix.	Tessy-sur-Vire.
Canu, vétérinaire.	Torigni-sur-Vire.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement d'Avranches.	
MM.	
Latouche, adjoint au maire d'Avranches.	Avranches.
Bréhier, docteur en médecine.	Brécey.
Baron, notaire.	Ducey.
Beust fils, avocat, à Granville.	Granville.
Desfeux, maire de la Lucerne.	La Haye-Pesnel.
Marquis de Verdun de la Crenne.	Pontorson.
Chevalier, maire de Saint-Aubin-de-Terregatte.	Saint-James.
Lemoine-Lechesnay, notaire, à Sartilly.	Sartilly.
Tetrel ✱, maire de Villedieu.	Villedieu.
Arrondissement de Cherbourg.	
MM.	
Picquot, propriétaire, à Gréville.	Beaumont.
Lavielle O✱, commissaire de marine.	Cherbourg.
Gosse, notaire, à Benoistville.	Cherbourg.
Houel-Desmonts, propriétaire.	Les Pieux.
Hamel-Dumilly, propriétaire, à Saint-Germain-le-Gaillard.	Les Pieux.
Lemarquand, maire de Virandeville.	Octeville.
Périaux, à Querqueville.	Octeville.
Levallois, maire de Fermanville.	Saint-Pierre-Eglise.
Leveillé, notaire.	Saint-Pierre-Eglise.
Arrondissement de Coutances.	
MM.	
Briens, ancien maire de Cérences.	Bréhal.
Guillemette, ancien notaire.	Cerisy-la-Salle.
Chevalier, avocat, adjoint au maire de Contances.	Coutances.
Luce, ancien maire de la Haye-du-Puits.	La Haye-du-Puits.
De Gourmont, maire du Mesnil-Villeman.	Gavray.
Fauvel, maire de Lessay.	Lessay.
Leclerc, ancien maire de Regnéville.	Montmartin-sur-Mer.
Lerendu, propriétaire.	Périers.
Doublet.	St-Malo-de-la-Lande.
De la Conté, maire de Saint-Sauveur-Lendelin.	St-Sauveur-Lendelin.
Arrondissement de Mortain.	
MM.	
Béchet, ancien notaire, à Barenton.	Barenton.
Le Brun de Blon.	Isigny.
De Verdun, maire de Chasseguey.	Juvigny.
Regnault, notaire, au Teilleul.	Le Teilleul.
Queslié, ancien notaire, à Mortain.	Mortain.
Poret, ancien notaire, à Saint-Hilaire-du-Harcouët.	St-Hilaire-du-Harcouët.
Roullin, médecin, à Saint-Hilaire-du-Harcouët.	St-Hilaire-du-Harcouët.
Lair, propriét^{re}, maire de St-Martin-le-Bouillant.	Saint-Pois.
Lenicolais, fabricant, à Sourdeval.	Sourdeval.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement de Valognes.	
MM.	
Lecannellier, docteur-médecin, à Barneville.	Barneville.
N...	Bricquebec.
Lemor, maire de Montebourg.	Montebourg.
Duclouet, notaire, à Quettehou.	Quettehou.
Hamelin, maire de Saint-Vaast.	Quettehou.
Legruel, docteur-médecin, à Picauville.	Sainte-Mère-Eglise.
Hersan, propriétaire à St-Sauveur-le-Vicomte.	St-Sauveur-le-Vicomte.
Daireaux, avocat, à Valognes.	Valognes.
Le Ledy, avoué honoraire, à Valognes.	Valognes.

SOUS-PRÉFECTURES.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.

M. SAINT-RENÉ-TAILLANDIER, *sous-préfet.*
M. Sarlin, secrétaire.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.

M. LARNAC, *sous-préfet.*
M. Boivin, secrétaire.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.

M. DE WARU ✻, *sous-préfet.*
M. Lecouillard, secrétaire.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.

M. DE BERNÈDE, *sous-préfet.*
M. Lenourry, secrétaire.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.

M. VALEMBOURG, *sous-préfet.*
M. Macé, secrétaire.

MAIRIES.

MAIRIE DE SAINT-LO.

MM. RAULINE, *Maire*; QUEILLÉ et LEHÉRISSEY, *Adjoints*; Houssin-Dumanoir, Letouzé, Criquet, Nativelle, Heurtaut, Duhamel, Ber-

nard, Follin, Elie, Vibert, Lecomte, Leménicier, Pottier, Vengeon, Frestel, Rougeul, Vieillard, Didier.
Bureaux.—M. Daniel, secrétaire.

Jours et heures d'ouverture : Tous les jours non fériés, de 9 heures à 4 heures.
Recette municipale.—M. Duvernay-Duplessis O✻, rue du Neufbourg.

Jours et heures d'ouverture de la recette : Tous les jours non fériés, de 11 heures à 4 heures.
Travaux communaux.—M. Douchin, architecte, place du Champ-de-Mars.
Octroi.—MM. Féron, préposé en chef ; Riglet, brigadier.
Caisse d'épargne.—M. Colin, receveur.

Jours et heures de l'ouverture : Le dimanche, de 9 heures à midi.

MAIRIE D'AVRANCHES.

MM. Vᵒʳ SANSON ✻, *Maire ;* Latouche et Barbé, avoué, *Adjoints ;* Delouche, Gilbert, Langlois, Bouvattier, Cauquelin, Hébert, Briens, Lebocey, Perrotte, Gillain, Bataille, Lemaistre, Cheminant, Le Moine des Mares, de Pracontal, Becquet, Le Bourlier, Frémin, Pinel, Lefillâtre.
Bureaux.—MM. Bongard et Cruchon.
Recette municipale.—M. Fouqué.
Voirie urbaine.—M. Cheftel, architecte.
Octroi.—M. Chapon.

MAIRIE DE GRANVILLE.

MM. BEUST, *Maire ;* Benoist et Riottfau, *Adjoints ;* Le Mengnonnet, Cambernon, Dairou, Arnaudin, Trocheris, Thévenet, Angé, Chesnais, Delacour, Dumoncel, Gombert, Bavent, Binet, Toupet, Boisnard-Grandmaison, Touzé et Lemaniché.
Bureaux.—M. Dupont, secrétaire.
Recette municipale.—M. L. Durier.
Voirie urbaine.—M. Allain, architecte.
Octroi.—M. Aubry, directeur.

MAIRIE DE CHERBOURG.

MM. Alfred LIAIS, *Maire ;* Deshameaux ✻, Boullement-d'Ingremard, *Adjoints ;* Leblanc, Livois, Séhier, Deslandes ✻, Manger, Canoville, Henry, Hamel, Gosse, Favier, Baude, Buhot, Daniel, Viel, Leroy, Le Barbé, Pigeon, Hainneville, Renault, Delaunay, Robiquet, Hottot, Le Granché.
Bureaux.—M. Le Bacheley, secrétaire.
Recette municipale.—M. J. Dupont.
Voirie urbaine.—MM. Geufroy, architecte de la ville ; Drouet, agent-voyer.
Octroi.—M. Raoult, préposé en chef.
Archives.—M. Digard, archiviste.

MAIRIE DE COUTANCES.

MM. PLAINE, *Maire ;* Boissel-Dombreval et Chevalier, *Adjoints ;* Le Pesant, Jehenne, Plaine, Fremin du Mesnil, Hélène, Quenault, Boissel-Dombreval, Avril, Daireaux, Gallien, Grandin, Chevalier,

Dudouy, Blouet, Coulomb, Duprey, Vimond, Chauvet, Dubois, Leloup, Lemare, Le Pelletier, Poisson.
Bureaux.—M. Chapet, secrétaire.
Recette municipale.—M. Lansot.
Voirie urbaine.—MM. Desheulles, architecte de la ville ; Lecapelain, agent-voyer.
Octroi.—MM. Piton ✻, préposé en chef ; Jolivet, brigadier.

MAIRIE DE MORTAIN.

MM. MOULIN, *Maire* ; DELAPORTE, *Adjoint* ; Queslier, Piel, Delaporte, Castille, Broux, Poullain, Levallois, Champs (fils), Coupeau, Amand, Moulin, Bizet, Boursin, Hervieu, de Vaufleury.
Bureaux.—M. Jamon, secrétaire.
Recette municipale.—M. Montembault.
Voirie urbaine.—M. N....
Octroi.—MM. Dupont et Aumon.

MAIRIE DE VALOGNES.

MM. LE VAILLANT DE FOLLEVILLE, *Maire* ; LELEDY et BRICQUEBEC, *Adjoints* ; Daireaux, Sébire ✻, Leledy, Lebunetel, Leneveu, Dansos, Martin de Bouillon, d'Abel de Libran, Lelaidier, Henry, Née, Rouelle, Flaux, Costard, Pesnel, Bricquebec, Le Vaillant de Folleville, Goubaux, Bernard, Sorel, Oury, Lande, Lemeland.
Bureaux.—M. Tollemer, secrétaire.
Recette municipale.—M. Lafolley, receveur.

TABLEAU STATISTIQUE

indiquant le nombre d'arrondissements, cantons, communes, et la population du département, d'après les deux derniers recensements.

NOMBRE DES ARRONDISSEMENTS.	NOMBRE PAR ARRONDISSEMENT DE		POPULATION EN	
	Cantons	Communes.	1866.	1872.
Saint-Lo	9	117	92 905	83,950
Avranches	9	124	111,955	106,840
Cherbourg	5	73	92,801	87;954
Coutances	10	158	120,428	113 742
Mortain	8	74	74,026	67,926
Valognes	7	117	84,786	79,364
TOTAUX	48	643	573,899	544,776

Différence en moins, en 1872..... ... 29,126

TABLEAU DES COMMUNES

PAR ARRONDISSEMENT

Contenant la population par arrondissement, canton et commune ; — La superficie territoriale la distance au chef-lieu du département, judiciaire, d'arrondissement, de canton ; les noms

Les bureaux de poste sont indiqués par ✉ et les relais par 🚂 ; le signe ¶ placé à la suite de Curés sont en italique.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.								
CANTON DE SAINT-LO ¶. Population :								
SAINT-LO 🚂	9287	656	✉	89021 17	»	28	»	»
Agneaux	786	691	Saint-Lo.	10106 »	2	26	2	2
Baudre	282	376	*Idem.*	4087 »	4	32	4	4
La Barre-de-Semilly	510	771	*Idem.*	6521 »	5	33	5	5
La Luzerne	85	196	*Idem.*	1352 »	5	33	5	5
Le Mesnil-Rouxelin	320	476	*Idem.*	3916 »	5	33	5	5
Rampan	251	411	*Idem.*	3326 50	6	34	6	6
Sainte-Croix-de-Saint-Lo	715	1187	*Idem.*	11443 25	»	28	»	»
Saint-Georges-Montcocq	588	895	*Idem.*	9490 75	2	30	2	2
Sainte-Suzanne-sur-Vire	384	506	*Idem.*	4667 50	7	33	7	7
Saint-Thomas	330	430	*Idem.*	3989 25	»	28	»	»
CANTON DE CANISY ¶. Population :								
CANISY	770	625	✉	6624 50	9	22	9	»
Dangy	933	973	Canisy.	6795 59	15	19	15	6
Gourfaleur	500	845	Saint-Lo.	7160 50	6	27	6	5
La Mancellière	438	680	*Idem.*	4746 50	7	30	7	9
Le Mesnil-Herman	177	192	Canisy.	1235 50	12	28	12	8
Quibou	1344	1713	*Idem.*	13883 75	12	21	12	3
St-Ebrémond-de-Bonfossé	668	1198	*Idem.*	9509 »	8	24	8	3
Saint-Martin-de-Bonfossé	801	1253	*Idem.*	6242 25	10	27	10	3
Saint-Romphaire	803	997	*Idem.*	6359 75	9	29	9	10
St-Samson-de-Bonfossé	614	629	*Idem.*	4935 25	9	27	9	5
Soulles	943	1487	*Idem.*	7437 50	16	23	16	11
CANTON DE CARENTAN ¶. Population :								
CARENTAN	3020	1567	✉	40383 08	28	34	28	»
Auvers	1077	1872	Carentan.	16468 75	32	35	32	6
Auxais	357	776	Sainteny.	6073 50	29	30	29	14
Brévands	443	921	Carentan.	8518 »	29	42	29	8
Catz	156	278	*Idem.*	3313 75	26	39	26	5
Les Veys	631	1243	*Idem.*	13424 25	28	41	28	7

DU DÉPARTEMENT,

ET PAR CANTON,

de chaque commune ;—les bureaux de poste;—le principal des quatre contributions directes;— des Maires, Adjoints, Curés et Desservants, Instituteurs et Institutrices.

chaque canton indique que toutes les communes sont desservies tous les jours. Les noms des

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.

Population : 88,950 habitants.

13,533 habitants (11 communes).

MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Rauline.	Queillé, Lehérissey.	*Lucas - Girard - ville* ✻.	Hébert ; Frères de la doctrine chrétienne.	Fromentin.
Yver.	Lefèvre.	Cousin.	Godard.	Lion.
Nouet.	Goulet.	Tiphagne.		Lefresne.
Groult.	De Saint-Laurent.	Pierre.	Postel.	Pichard.
Noël.	Lamy.	Gault.	*réunie à St-André-de-l'Epine.*	
Bernard.	Surget.	Lebarbey.		Marie.
Guilbert.	Hulmel.	Leroux.		Lebarbey.
Desplanques.	Lesaulnier.	*Blanchet.*	Le Hodey.	Bonnesœur.
Guilbert.	Brouard.	Héon.	Leduc.	Lemennicier.
Louvel.	Boivin.	Desurvire.	Vigot.	Caillier.
Polin.	Hamey.			

7,991 habitants (11 communes).

Vimard.	Osmont.	*Louis.*	Rivet.	Thomas.
Leconte.	Ernault.	Vermont, Lorance.	Jouet.	Diesnys, Sr Marie-Clotilde; Lepeltier
Grente.	Tréfeu.	Leredde.	Heubert.	Scelles.
Lebarbey.	Legrand.	Lemétayer.	Lesouef.	Bailleul.
Du Châtel.	Le Coustey.	Potel.		Legendre.
Lerond.	Cocaigne.	Briant.	Herman.	Vaufleury.
Tanqueray.	Guernet.	Lemétayer.	Duquesnay.	Mahias.
Blanchet.	Simonne.	Lebouranger, Maheux.	Goquelin.	Néel ; Lahaye.
Guérard.	Aumont.	Paris.	Gosselin.	Biard.
Lafosse.	Yver.	Rainfroy.	Sauvage.	Legrand.
Guilbert.	Fossard.	Desmonts.	Thiébot.	Lesouef.

11,528 habitants (14 communes).

Gouville.	Lenoël, Houel.	*Lecler.*	Lebarbier, Bertrand.	Vasnoblet, Trincot, Menard
Touzard.	Lhotellier.	Hamel.	Geslin.	Pacary.
Roguelin.	Martin.	Sébline.		Corbet.
Gancel.	Bucaille.	Pouchard.	Briens.	Martin.
Poignavant.	Folliot.	Vautier.	N...	
Traisnel.	Gosselin.	Leroux.	Lamoureux.	Galliot.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du départ-ement.	judiciaire.	d'arrondis-sement.	du canton.
								Suite du CANTON
Méautis	878	1698	Carentan.	16616 75	27	31	27	6
Raids	507	667	Sainteny.	5809 25	30	22	30	12
Saint-André-de-Bohon	616	1042	*Idem.*	9575 »	21	30	21	10
Saint-Côme-du-Mont	734	1256	Carentan.	15438 58	32	38	32	4
Sainteny	1691	2132	⊠	21449 08	26	26	26	10
Saint-Georges-de-Bohon	649	1398	Sainteny.	9457 50	24	31	24	8
Saint-Hilaire-Petitville	376	995	Carentan.	9946 75	27	35	27	1
Saint-Pellerin	393	437	*Idem.*	4931 58	25	39	25	5
				CANTON DE MARIGNY ¶. Population :				
MARIGNY ⊠	1364	1032	⊠	11465 42	13	16	13	»
Carantilly	1001	1070	Marigny.	8558 50	16	19	16	4
Hébécrévon	868	1328	Saint Lo.	9863 »	7	26	7	7
La Chapelle-Enjuger	975	1502	Marigny.	9409 34	13	20	13	4
Le Mesnil-Amey	233	281	*Idem.*	2230 »	10	20	10	3
Le Mesnil-Eury	280	346	*Idem.*	2818 50	13	22	13	6
Le Mesnil-Vigot	476	326	*Idem.*	2609 »	17	18	17	9
Lozon	541	886	*Idem.*	6231 25	17	18	17	6
Montreuil	502	646	*Idem.*	4616 75	13	21	13	6
Remilly	870	956	*Idem.*	8617 »	18	23	18	11
Saint-Gilles	604	783	Saint-Lo.	6514 »	7	21	7	6
				CANTON DE PERCY ¶. Population :				
PERCY	2974	3705	⊠	22039 59	25	26	25	»
Beslon	1014	1726	Villedieu.	7190 »	34	35	34	9
La Colombe	960	1448	*Idem.*	6230 75	31	32	31	6
La Haye-Bellefond	235	285	Villebaudon.	1995 50	19	23	19	9
Le Chefresne	799	1130	Percy.	4790 »	28	29	28	3
Le Guislain	306	539	Villebaudon.	3313 »	21	20	21	9
Margueray	317	465	Percy.	1829 »	29	29	29	4
Maupertuis	343	541	Villebaudon.	2826 50	23	23	23	6
Montabot	669	1154	Percy.	4385 »	25	31	25	5
Montbray	1175	1405	St-Sever (Calvados).	8449 83	30	33	30	7
Morigny	266	435	*Idem.*	2411 »	31	36	31	11
Villebaudon	516	469	⊠	3156 »	20	25	20	6
				CANTON DE SAINT-CLAIR ¶. Population :				
SAINT-CLAIR	606	800	⊠	6647 09	12	40	12	»
Airel	726	1017	Saint-Clair.	10139 17	15	37	15	6
Bérigny	603	1217	Cerisy-la-Forêt.	7316 50	12	40	12	12
Cerisy-la-Forêt	1794	2383	⊠	18481 58	18	46	18	9
Couvains	767	1503	Saint-Clair.	9864 50	10	38	10	4
La Meauffe	722	1022	*Idem.*	8093 25	9	37	9	6
Moon-sur-Elle	734	980	*Idem.*	8475 95	13	41	13	3
Notre-Dame-d'Elle	230	285	Cerisy-la-Forêt.	1245 »	11	39	11	13
Saint-André-de-l'Epine	335	724	Saint-Lo.	4066 75	9	37	9	7
Saint-Georges-d'Elle	648	896	Cerisy-la-Forêt.	5183 83	11	39	11	11
Saint-Germain-d'Elle	514	889	*Idem.*	5047 50	13	41	13	15

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
DE CARENTAN.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Caillemer.	Perrote.	Lecointre.	Lemière.	Lecaplain.
Lemeltier.	Lavarde.	Lepage.	Bellais.	Daniel.
Moricet.	Boissel.	Fauvel.	Lechevallier.	Barbel, sr Sainte-Thècle.
Belin.	Hervieu.	Esline.	Fauvel.	Regnault.
De la Gonnivière.	Laisné-Desvignets.	Rapilly.	Loquet.	Grossin.
Boissel-Dombreval.	Colette.	Vigier.	Pottier.	Madelaine.
Butel.	Hérout.	Legouche.	Leterrier.	
Beaurepaire.	Touraille.	Bonnel.	Ollivier.	Gancel.
7,814 habitants (11 communes).				
Salles.	Menant.	*Ollivier.*	Gohin.	Menant.
Giret.	Rihouey.	Leroy.	Lemoigne.	Gambillon.
Menant-Lesprès.	Langlois.	Benoist.	Legouet.	Macé.
Dudouyt.	Dumont.	Miquelot.	Poullain (Ferdinand)	Fauchon.
Asselin.	Lemoigne.	Hollande.		Lecardonnel.
Le Baron.	Catherine.	Gosselin.		Belalonde.
Rose.	Robin.	Legastelois.	Vigot.	Moulin.
Frémond.	Duperrouzel.	Vivier.	Durel.	Olivier.
Vollet.	Legrand.	Lafosse.	Duval.	Yger.
Raulline.	Defontaine.	Hécan.	Lemaître.	Encoignard.
Guillot.	Hardy.	Lesaulnier.	Lefèvre.	Letellier.
9,634 habitants (12 communes).				
Blouet.	Houel, Lehérissey.	*Legoupils.*	Lemonnier.	Bazin, sr Louis de Gonzag.; Jouenne.
Lucas.	Pichard.	Lecanu.	Lucas.	Lucas.
Lepesant.	Debroize.	Duval.	Fautrad.	Gallouin.
Estur.	Carrey.	Leroy.		Rabel.
Hinet.	Levallois.	Hervy.	Dujardin.	Lemaître.
Delafosse.	Durand.	Trincot.	Lainé.	Alliet.
Martin.	Lebrun.	Moutier.		Lebiguais.
Chapelle.	Voisin.	Tesnière.		Blanchet.
Bossard.	Varin.	Forest.	Lhermitte.	Bouillet.
Regnault.	Fizel.	Pousset.	Cirou.	Guérin.
Tostain.	Deschamps.	Lemonnier.		Robillard.
Canuet.	Sébert.	Vaultier.	Menard.	Danguy.
9,140 habitants (14 communes).				
Bernard.	Pothier.	*Rihouey.*	Dupré.	Le Verdier.
Groualle.	Jeanne.	Lebreton.	Gohin.	Levilly.
Sanrefus.	Lespérance.	Fontaine.	Bertin.	Eury.
Deshameaux.	Malherbe.	Legallais.	Loisel.	Guérin.
André.	Lempérière.	Hamelin.	Fremond.	Le Mennier.
Leclerc.	Enouf.	Lehérichon.	Thiébot.	Lemennicier.
Gilles.	Heussebrot.	Née.	Tiphaine.	Renard.
Jeannette.	Lecot.	Pigasse.		Langlois.
Lefèvre.	Putot.	Vivier.		Legrand.
Pacary.	Angot.	Dolbet.	Desmoulins.	Delafosse.
Leclerc.	N....	Letenneur.		Rachine.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	DISTANCE AU CHEF-LIEU judiciaire.	DISTANCE AU CHEF-LIEU d'arrondissement.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du canton.
Suite du CANTON								
Saint-Jean-de-Savigny....	487	755	Saint-Clair.	6253 75	13	41	13	3
Saint-Pierre-de-Semilly...	351	461	Saint-Lo.	3450 »	7	35	7	9
Villiers-Fossard.....	605	869	*Idem.*	3564 08	6	34	6	5
CANTON DE SAINT-JEAN-DE-DAYE ¶. Population								
SAINT-JEAN-DE-DAYE	261	421	La Périne (le Dézert)	4095 41	15	33	15	»
Amigny.....	193	370	*Idem.*	3342 75	8	25	8	11
Cavigny	622	678	*Idem.*	6453 »	11	35	11	7
Graignes.....	1158	1415	*Idem.*	10248 »	21	33	21	6
Le Dézert.....	777	1459	*Idem.*	11309 »	14	29	14	4
Le Hommet-d'Arthenay....	552	1486	*Idem.*	10737 50	13	27	13	7
Le Mesnil-Angot.....	137	408	*Idem.*	4105 »	18	31	18	5
Le Mesnil-Véneron.....	188	283	*Idem.*	2755 »	18	33	18	3
Les Champs-de-Losque ...	455	931	*Idem.*	8883 25	17	24	17	9
Montmartin-en-Graignes...	1379	3032	*Idem.*	24289 41	21	39	21	6
Pont-Hébert.....	957	1499	*Idem.*	10391 »	7	31	7	8
Saint-Fromond.....	914	1551	*Idem.*	18871 25	15	37	15	4
Tribehou.....	1004	997	*Idem.*	8454 25	19	28	19	13
CANTON DE TESSY-SUR-VIRE ¶. Population								
TESSY-SUR-VIRE.....	1482	1586	☒	13076 26	18	34	18	»
Beaucoudray.....	314	469	Villebaudon.	1987 50	21	27	21	7
Beuvrigny	350	669	Tessy-sur-Vire.	2757 »	21	40	21	6
Chévry	261	364	Villebaudon.	1915 50	19	29	19	6
Domjean.....	1180	1656	Tessy-sur-Vire.	7997 63	18	37	18	3
Fervaches.....	541	489	*Idem.*	3238 »	15	33	15	3
Fourneaux	178	234	*Idem.*	1620 50	21	37	21	3
Gouvets.....	739	1101	Villebaudon.	4540 25	24	34	24	6
Le Mesnil-Opac.....	366	557	Tessy-sur-Vire.	3180 50	12	31	12	6
Le Mesnil-Raoult	383	399	Torigni-sur-Vire.	3025 75	12	32	12	10
Moyon.....	1250	2334	Tessy-sur-Vire.	10279 75	14	30	14	6
Saint-Louet-sur-Vire.....	341	733	*Idem.*	3422 50	21	40	21	6
Saint-Vigor-des-Monts.....	960	1574	Villebaudon.	8555 25	27	37	27	9
Troigots.....	515	753	Tessy-sur-Vire.	4287 10	14	33	14	6
CANTON DE TORIGNI-SUR-VIRE ¶. Population								
TORIGNI-SUR-VIRE....	2008	292	☒	17719 76	14	39	14	»
Biéville.....	402	553	Torigni-sur-Vire.	3841 50	17	43	17	11
Brectouville.....	167	375	*Idem.*	2434 75	14	40	14	4
Condé-sur-Vire.....	1780	2489	*Idem.*	21629 50	9	34	9	5
Giéville.....	647	1033	*Idem.*	6342 »	17	43	17	3
Guilberville.....	1600	2215	*Idem.*	11401 25	21	45	21	7
La Chapelle-du-Fest.....	165	374	*Idem.*	1503 »	12	40	12	4
Lamberville.....	401	706	*Idem.*	4968 25	17	45	17	9
Le Perron.....	338	459	*Idem.*	3100 50	20	43	20	7
Montrabot	239	386	Percy.	2049 »	16	44	16	19

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
SAINT-CLAIR.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
rguerit de Rochefort,	Duchemin.	Templer.	Hulmel.	Charbonnel.
e Mis de Mathan.	Le Guédois.	Mustel.		Lemonnier.
aoult.	Raulin.	Fétille.	Melot.	Boullot.
597 habitants (13 communes).				
ourois.	Le Bas.	*Gilbert.*		Blondel.
esdevises.	Rauline.	Aubert.		Layne.
eussebrot.	Angot.	Vallée.	Bailleul.	Levillain.
olliot.	Voydie.	Beaumont.	Lebas.	Lesauvage.
ebas.	Duclouet.	Gardin.	Leprovost.	Marie.
elisle.	Aupoix.	Fontaine.	Desplanques.	Bigrel.
ngot.	Vaultier.	Brodin.		Lemains.
ottier.	Thouroude.	Levieux.		Houssin.
houroude.	Dujardin.	Bertaux.	Painchaud.	Lecardronnel.
ouzard.	N....	Langenais.	Lenoir.	Delacour, Lesougeur.
houin.	Horel.	Duval ; Delarue ; Girard.	Michel.	Lemonnier; Lechartier; Mesnildrey.
aisney.	Lebas.	Hue.	Chrétienne.	Delaville.
onnet.	Guilbert.	Lechevalier.	Lepetit.	Aubry.
865 habitants (14 communes).				
eguédois.	Cochard.	*Mabire.*	Le Pauvre, fr. de la doct. chrétienne.	Godard, Sr Marie de Saint-Roch.
egablier.	Joret.	Lebailly.		Canuet.
elaville.	Hue.	Ménard.		Martin.
adroue.	Gosselin.	Lesoul.		Barbé.
icot.	Launay.	Camus.	Lemaître.	Delaroque.
eaufils.	Boulligny.	Brion.	Prévost.	Lefranc.
emelorel-Lesmontils.	Lemazurier.	Abraham.		Morel.
oisel.	Bisson.	Montaigne.	Julienne.	Restout.
yvrande.	Vivier.	Desvages.		Bosquet, Sr Ste-Olympe.
eloutre.	Julien.	Chaignon.		Delafosse.
uvray.	Lepeley.	Langenais.	Ravenel.	Lenordez.
assier.	Depoilley.	Lebel.		Boutemy.
emélorel-Lesmontils.	Chasles.	Manson.	Levallois.	Lemercère.
elafosse.	Vallée.	Pantin.	Keller.	Marie.
,843 habitants (17 communes).				
rée.	Léger.	*Leroy;* Darondel.	Bucaille.	Godey.
illard.	Flaust.	David.	Leberruyer.	Mottet.
uzanne.	Lepringard.	Leroy.		Lecointre.
hardine.	Hubard.	Lemaître.	Bréard.	Navet.
assier.	Lepage.	Queudeville.	Lécot.	Lechevalier.
ordhomme.	Legrand.	Margueritte.	Godefroy.	Ernouf.
avarre.	Moulin.	Mourocq.		Guérin.
odey.	Flaust.	Delaunay.		Templer.
oret.	Delaville.	Piton.		Sanson.
amoureux.	Loyer.	Briard.		Boutemy.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Suite du CANTON DE								
Placy-Montaigu	503	899	Torigni-sur-Vire.	4718 25	20	45	20	6
Précorbin	646	721	*Idem.*	5403 50	11	39	11	6
Rouxeville	395	576	*Idem.*	3607 50	12	39	12	9
Saint-Amand	1231	2162	*Idem.*	12243 »	15	41	15	2
Saint-Jean-des-Baisants	1003	1336	*Idem.*	7979 »	10	37	10	7
Saint-Symphorien	209	387	*Idem.*	1903 »	18	43	18	4
Vidouville	289	445	*Idem.*	3088 »	15	43	15	10
ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.								
CANTON D'AVRANCHES ¶. Population :								
AVRANCHES	8137	444	⊠	74824 48	55	47	»	»
Chavoy	206	371	Avranches.	2205 25	50	42	6	6
La Godefroy	273	364	*Idem.*	1692 »	63	52	5	5
La Cohannière	185	380	*Idem.*	1775 25	61	52	9	9
Le Val-Saint-Pair	1092	1110	*Idem.*	9361 94	58	50	3	3
Marcey	824	673	*Idem.*	6124 58	56	49	3	3
Plomb	627	819	*Idem.*	4984 75	50	46	8	8
Pontaubault	374	195	*Idem.*	1898 08	66	54	7	7
Ponts	503	670	*Idem.*	5683 25	53	45	5	5
Saint Brice	158	255	*Idem.*	1581 75	57	48	5	5
Saint-Jean-de-la-Haize	665	895	*Idem.*	6125 50	55	45	5	5
Saint-Loup	504	646	*Idem.*	4018 »	62	54	6	6
Saint-Martin-des-Champs	644	649	*Idem.*	5164 75	59	50	3	3
Saint-Osvin	557	679	*Idem.*	3972 75	63	55	7	7
St-Senier-sous-Avranches	845	1253	*Idem.*	6242 75	57	49	5	5
Vains	885	858	*Idem.*	6545 »	59	52	6	6
CANTON DE BRÉCEY ¶. Population :								
BRÉCEY	2800	2103	⊠	19848 05	49	48	17	»
Braffais	422	581	Brécey.	2615 75	46	35	13	9
Cuves	769	969	*Idem.*	6987 »	54	53	22	5
La Chaise-Baudoin	851	1203	*Idem.*	4355 »	48	43	16	8
La Chapelle-Urée	383	459	*Idem.*	1701 »	57	57	17	9
Le Grand-Celland	1031	1249	*Idem.*	4648 »	60	54	14	6
Le Petit-Celland	510	657	*Idem.*	2710 »	63	54	13	5
Les Cresnays	739	978	*Idem.*	5652 50	54	52	21	4
Les Loges sur-Brécey	430	527	*Idem.*	2782 50	45	44	19	5
Notre-Dame-de-Livoye	270	354	*Idem.*	1854 »	48	47	15	4
Sainte-Eugienne	116	179	*Idem.*	804 »	51	43	10	10
Saint-Georges-de-Livoye	410	552	*Idem.*	3360 50	53	48	14	5
Saint-Jean-du-Corail-des-Bois	187	362	*Idem.*	944 50	44	41	21	6
Saint-Nicolas-des-Bois	284	357	*Idem.*	1881 50	46	45	18	5
Tirepied	1195	1697	Avranches.	11039 50	59	52	9	8
Vernix	342	584	Brécey.	4020 »	54	51	12	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
Torigni-sur-Vire.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MM.
Auvray.	Poret.	Huard.		Guyot, Sr Ste-Modeste.
Pain.	Carville.	Delaroche.	Poullain.	Charbonnel.
Mariette.	Enée.	Lefilastre.	Poterie.	Lesongeur.
Pézeril.	Gillette.	Bréhier.		Blier.
Lemaître.	Marie.	Perdriel.	Vielle.	Denis.
Delangle.	Moulin.	Bochin.		Richet.
Guernier (P).	Guernier (F.).	Mourocq.		Anne.
Population : 106,840 habitants.				
6,470 habitants (16 communes).				
Samson ✻.	Barbey, Latouche.	*Martinière*, à St-Gervais; *Barenton*, à N.-Dame-des-Champs; Guérin, à St-Saturnin	Primaux.	Religieuses Ursulines.
Trochon.	Couétil.	Resbeut.		Besnard.
Brière.	Hubert.	Desplanches.		Viel.
Lamy.	Doublet.	Havard.		Yvon.
Langlois-Nonerie	Desplanches.	Piquois.	Houllier.	Béguin.
Besnier.	Oursin.	Duclos.	Lemaître.	Davy.
Jamard.	Vimont.	Resbeut.		Juin.
Primaux.	Godard.	Challier.		Cauvet, Sr St-Joseph.
Haupais.	Gautier.	Loisel.	Anger.	De Guette.
Dubois.	Chaignon.	Bigot.		Jubré.
Roussel.	Pichard.	Provost.	Aumont.	Lebiguais.
Ruault.	Blier.	Morin.	Lemoine.	Duchemin.
Lemasle.	Pinel.	Belloir.		Peslin.
Duchemin.	Loqué.	Maheux.	Chapin.	Marie.
De St-Germain C ✻.	Lechoisne.	Martin.		Leloutre.
Lelorieux.	Lancesseur.	Dupont ✻.	Dupard.	Olivier.
10,240 habitants (16 communes).				
Boudier.	Augeard.	*Guesnon*.	Piel.	Herpin.
Camax.	Gauquelin.	Le Tellier.		Blin.
Lemardeley.	Bunel.	Bunel.	Primault.	Constantin.
Masselin.	Chrétienne.	Leconte.	Lerouge.	Joubault.
Turquetil.	Resbeut.	Lecharpentier.		Royer.
Jouenne.	Lefillâtre.	Fortin.	Aumont.	Lebrun, Sr St-Augustin.
Jouenne.	Aubeut.	Gautier.		Lhôtellier.
Laurent.	Harivel.	Queslier.		Esnoult.
Bidois.	Lair.	Leroy.		Fauvel.
Laurence.	Cahu.	Langlois.		Dechérencé.
Aumont.	Fillâtre.	Lenormand.		Jouault.
Loyvet.	Desfeux.	Delanoë.		Leroux.
Robine.	Lepron.	Guesdon.		Cordon.
Debesne.	Rigot.	Prével.		Boisroux.
Letréguilly.	Bouffaré.	Lefranc.	Geffroy.	Belloir.
N.	N.	Guyot.		Mazure.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Canton de Ducey ¶. Population :								
Ducey	1760	1120	⊠	11119 39	67	56	9	»
Céaux	592	786	Avranches.	4951 50	68	59	12	9
Courtils	525	614	*Idem.*	3767 »	69	60	13	10
Crollon	411	468	*Idem.*	2618 50	70	61	13	10
Juilley	811	1122	*Idem.*	6479 »	68	58	11	5
La Boulouze	155	218	*Idem.*	995 50	62	60	13	10
Le Mesnil-Ozenne	326	460	*Idem.*	2108 50	68	58	11	9
Les Chéris	492	591	*Idem.*	3644 50	74	59	12	3
Marcilly	851	886	*Idem.*	5784 »	70	57	10	5
Poilley	951	1270	*Idem.*	8517 75	67	58	10	2
Précey	612	773	*Idem.*	4684 68	67	59	11	8
Saint-Quentin	1340	1668	*Idem.*	11783 »	61	53	6	4
Canton de Granville ¶. Population :								
Granville	14747	268	⊠	108410 56	49	29	26	»
Bouillon	544	639	Granville.	3900 »	60	39	20	10
Donville	893	296	*Idem.*	3245 50	46	26	28	4
Saint-Aubin-des-Préaux	518	824	*Idem.*	6116 50	57	35	19	8
St-Nicolas-près-Granville	1190	737	*Idem.*	10415 82	51	31	24	2
Saint-Pair	1346	1540	*Idem.*	11550 »	52	35	23	5
Saint-Planchers	1084	1197	*Idem.*	9326 »	56	23	21	7
Yquelon	426	214	*Idem.*	2998 50	48	27	26	4
Canton de la Haye-Pesnel ¶. Population :								
La Haye-Pesnel	935	629	⊠	6596 76	44	32	15	»
Beauchamps	630	411	La Haye-Pesnel.	4018 51	56	31	21	6
Champcervon	407	558	*Idem.*	2913 75	48	35	16	2
Folligny	437	410	*Idem.*	3079 25	43	39	19	4
Hocquigny	283	305	*Idem.*	1875 50	44	30	18	3
La Beslière	273	349	*Idem.*	2266 25	44	31	20	5
La Lucerne-d'Outremer	796	1451	*Idem.*	6798 25	44	35	15	3
La Mouche	301	443	*Idem.*	2372 50	45	33	14	4
La Rochelle	576	751	*Idem.*	4280 75	49	37	13	5
Le Luot	446	851	Avranches.	4075 50	46	41	13	8
Le Mesnil-Drey	352	421	La Haye-Pesnel.	2897 »	43	31	18	2
Les Chambres	228	418	*Idem.*	1857 50	48	38	13	4
Le Tanu	582	694	*Idem.*	4005 75	44	37	20	5
Noirpalu	177	819	*Idem.*	1352 »	44	37	15	5
Sainte-Pience	658	868	Avranches.	3458 50	45	42	11	10
Saint-Jean-des-Champs	958	1202	La Haye-Pesnel.	8390 25	47	33	21	6

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
8,825 habitants (12 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Fleury.	Champion.	*Gournel.*	Larcher.	Danguet.
Colet.	Gilbert.	Miquelard.	Mazier.	Despas.
Périer.	Dupont.	Gournel.		Boisroux.
Ysabel.	Juin.	Laurent.		Duguépéroux.
Fardin.	Datin.	Guesnon.	Prével.	Anger.
Barbey.	Mazure.	Champion.		Coursin, Sr St-François.
Loqué-Lesmares.	Le Guérinais.	Leprovost.		Pinel, Sr Sainte-Anne.
Gilbert.	Fortin.	Gallouin.		Etienvre.
Poullain.	Chevallier.	Lemouland.	Roblin.	Bernard.
Dupont.	Morin.	Goron.	Fras.	Baisnée.
Tabourel.	Provost.	Bouillet.	Martel.	Mazier.
Dupont.	Lebedel.	Béatrix.	Lejamtel.	Lhôtellier.
20,748 habitants (8 communes).				
Le Mengnonnet.	Adelus, Cambernon,	*Le Caplain;* Allain.	Tufféry (fr. Haval-Pierre), Boissier.	Delabarre, Lulay et Josseaume.
Digée.	Frétel.	Debroise.	Lebasnier.	Dauguet, Sr Mélanie.
Fissadame.	Pellerin.	Garnier.	Blouin.	Lebrun.
Dairou.	Yver.	Esnoult.	Leloutre.	Hamon.
Chemin.	Chevallier.	*Mabire.*	Deslandes.	Borel, Sr Clémentine.
Chesnay.	Besnard.	Thébault.	Fouque.	Legrand; Prével.
Chemin.	Avril.	Raulin.	Anquetil.	Rosselin.
Cambernon.	Lepelley-Fonteny.	Dufresne.	Potier.	Lemière.
9,166 habitants (19 communes).				
Lanos.	Avril.	*Vignon.*	Legallais.	Hulmer.
Augrain.	Simonne.	Jamont.	Leblanc.	Hochard.
Poulain.	Legros.	Adelée.		Mauray.
Laurence.	Marion.	Huvé.		Poidevin.
Lemains.	Duval-Granderie.	Trochon.		Gloria.
Hédouin.	Lhomme.	Lahuppe.		Maillard.
Desfeux.	Lebréton.	Davy.	Gautier.	Lehodey.
Duguey-Cher.	Vivier.	Hulmel.		Levallois.
Lempereur de St-Pierre (Léon).	Hurel.	Paillette.	Painchaud.	Peslin.
Dugué-Cher.	Tetrel.	Le Duc.		Lemercier.
Dulin.	Genvresse-Lafosse.	Perrouault.		Perrouault.
Le Marquis.	Seigneul.	Guérin, Anger.		Boucé.
Allain.	Micouin.	Raulin.	Bouillon.	Lelandais.
Langelier.	Jeannot.	Lenorais.		Goudal.
Jonquier.	Besnier.	Pitel.	Follain.	Rose.
De St-Pierre (Louis).	Herpin.	Mauviel.	Tardif.	Desfoux.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU			
					du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Suite du CANTON								
Saint-Léger	179	196	Sartilly.	1311 50	60	38	17	8
Saint-Ursin	364	537	La Haye-Pesnel.	3057 50	47	36	18	3
Subligny	584	790	Avranches.	4055 »	50	40	9	8
CANTON DE PONTORSON ¶. Population :								
PONTORSON	2234	415	☒	13119 08	79	69	22	»
Ardevon	386	830	Pontorson.	3875 »	77	68	20	8
Aucey	763	951	*Idem.*	5793 17	83	74	26	3
Beauvoir	436	857	*Idem.*	2933 16	84	69	21	8
Boucey	622	1083	*Idem.*	6044 50	81	72	23	2
Cormeray	136	190	*Idem.*	1186 50	76	68	21	6
Curay	350	574	*Idem.*	2857 66	77	67	20	4
Huisnes	361	654	*Idem.*	3545 33	75	66	19	10
Les Pas	339	460	*Idem.*	2972 »	77	67	19	5
Macey	306	587	*Idem*	2632 50	76	67	19	6
Moidrey	312	636	*Idem.*	3838 50	82	69	22	3
Mont-Saint-Michel	193	258	*Idem.*	1067 75	89	72	24	9
Sacey	1225	1327	*Idem.*	8824 75	86	72	25	7
Servon	622	923	*Idem.*	5486 17	71	62	14	10
Tanis	544	746	*Idem.*	3786 »	73	64	16	10
Vessey	976	1261	*Idem.*	6885 50	79	71	23	7
CANTON DE SAINT-JAMES ¶. Population :								
SAINT-JAMES	3199	1819	☒	21155 »	77	67	20	»
Argouges	1294	1639	Saint-James.	8387 »	82	71	23	6
Carnet	894	1012	*Idem.*	5897 42	80	70	23	3
Hamelin	204	246	*Idem.*	1487 25	86	78	22	8
La Croix-Avranchin	878	1082	*Idem.*	6034 »	74	65	17	5
Montanel	1053	1548	*Idem.*	5089 75	80	71	24	10
Montjoie	506	745	*Idem.*	3621 50	76	67	19	3
St-Aubin-de-Terregatte	1628	2098	*Idem.*	13395 25	71	63	15	7
St-Laurent-de-Terregatte	1154	1641	*Idem.*	6297 25	74	62	16	9
Saint-Senier-de-Beuvron	726	1114	*Idem.*	6414 08	71	62	14	10
Vergoncey	541	774	*Idem.*	4149 59	74	64	16	7
Villiers	460	791	*Idem.*	3907 »	77	67	20	7
CANTON DE SARTILLY ¶. Population :								
SARTILLY	1285	1151	☒	9352 83	41	39	11	»
Angey	235	247	Sartilly.	1421 »	53	42	14	3
Bacilly	1297	1587	Avranches.	10633 50	57	46	8	7
Carolles	423	383	Sartilly.	2382 75	62	41	19	8
Champcey	309	324	*Idem.*	2443 50	54	43	9	4
Champeaux	506	422	*Idem.*	3323 »	63	45	17	6
Dragey	676	1015	*Idem.*	6526 25	57	44	12	5
Genest	776	696	Avranches.	5422 67	58	47	11	8
Lolif	907	1348	*Idem.*	8675 75	53	42	7	7

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
DE LA HAYE-PESNEL.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Picot.	Lecoufle.	Guilbert.		Girre.
De Mary de Longueville.	Letourneur.	Lorin.		Navet.
Lebourgeois.	Pigeon.	Lebreuilly.	Levesque.	Aumont.
9,805 habitants (16 communes).				
Bellet.	Piel.	*Havard.*	Marie.	Bussard.
Théault.	Cornicard.	Breillot.		Tesnière, Sr Ste-Josephine.
Marquis de Verdun de la Crenne.	Pivert.	Vaudouer.	Maheux.	Lesage.
Gaillard.	Blin.	Hamon.	Le Lièvre.	Lethimonnier.
Guichard.	Alix.	Quesnel.		Marion.
Faguais.	Verdier.	Forget.		Sarrazin.
Piquerel.	Doré.	Théberge.		Dairou.
Provost.	Duprey.	Aubrée.		Dauguin.
Chauvière.	Royer.	Ruault.		Nicolle.
Mis de Caqueray.	Dauguet.	Cluche.		Faguais.
Tardif de Moidrey.	Allain.	Gautier.		Genevée.
Leplat.	Ménard.	Dauguet.		Lenormand.
Guillard.	Dardenne.	Théault.	Daubrée.	Barbé.
Provost.	Jamault.	Labigue.	Poirier.	Carnet.
Ysabel.	Cloche.	Dinard.	Doré.	Bouillon.
Louiche-Loumel.	Guillard.	Bigrel.	Goron.	Follain.
12,537 habitants (12 communes).				
Belloir.	Gautier, Chevalier.	*Legrand;* Guérin, à Saint-Benoît.	Delabroise.	Boudant et Leprieur.
Berthelot.	Jourdan.	Poirier.	Gerard, fr. Ortaire.	Routel ; Abraham.
Maheux.	Fouasse.	Esnoult.	Roblin.	Gillot.
Lemonnier.	Rault.	Lemonnier.		Chenot.
Desgranges.	Douettée.	Brazard.	Godefroy.	Goron.
Costentin.	Jouanne.	Fougeray.	Duval.	Fontaine.
Despréaux.	Gautier.	Chevallier.		Lechevalier.
Chevallier.	Chauvois.	Langlois.	Leroy.	Ameline.
Delacour.	Portier.	Templer.	Datin.	Yvon.
Du Homme.	Langlois.	Nicolle.	Tasset.	Gilbert.
Gautier-Lapérière.	Guérin.	Delaporte.	Leteurtrois.	Barbedette.
Tiffaine.	Renault.	Durand.		Lurois.
8,766 habitants (14 communes).				
Lemoine-Lechesnay.	Esnault.	*Mauriel.*	Laurence.	Tesnière.
Sicot.	Jacquet.	Peslin.		Morel.
Dupont.	Chauvin.	Bougourd.	Hébert.	Chauvin.
Geffroy.	Girard.	Poulain.		Couétil.
Lemétayer.	Lebréton.	Hamelin.		Helleu.
Lemaréchal.	Letellier.	Lair.	Blin.	Hurel.
Leplat-Lapallière	Leplat (Jules).	Tabard.	Guérard.	Pillevesse.
Piton.	Lefèvre.	Trochon.	Durand.	Gournay.
Gombert.	Bellet.	Lefebvre.	Orange.	Durand.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	DISTANCE AU CHEF-LIEU judiciaire.	DISTANCE AU CHEF-LIEU d'arrondissement.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du canton.
Suite du CANTON DE								
Montviron	408	593	Sartilly.	3815 »	52	42	9	4
Ronthon	363	484	*Idem.*	3539 75	56	43	13	4
Saint-Jean-le-Thomas	258	238	*Idem.*	1971 25	64	45	14	6
Saint-Michel-des-Loups	539	1426	*Idem.*	4344 33	54	40	18	7
Saint-Pierre-Langers	784	840	*Idem.*	6106 50	56	39	16	5
CANTON DE VILLEDIEU ¶. Population :								
VILLEDIEU	3572	82	☒	23043 08	34	32	22	»
Bourguenolles	443	764	Villedieu.	3672 »	41	40	18	8
Champrépus	710	912	*Idem.*	6029 »	41	29	22	8
Chérencé-le-Héron	784	955	*Idem.*	4239 »	40	38	21	6
Fleury	894	1259	*Idem.*	8256 »	38	30	27	5
La Bloutière	578	923	*Idem.*	5069 »	33	28	28	6
La Lande-d'Airou	965	1509	*Idem.*	7140 25	39	38	19	6
La Trinité	678	917	*Idem.*	4444 »	42	40	18	8
Rouffigny	457	670	*Idem.*	3525 »	39	38	17	6
Sainte-Cécile	668	1149	*Idem.*	5777 50	37	35	25	3
Saultchevreuil-du-Tronchet	525	707	*Idem.*	4451 »	36	34	20	2
ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.								
CANTON DE CHERBOURG ¶. Population :								
CHERBOURG	37215	651	☒	283521 62	76	75	»	»
CANTON DE BEAUMONT ¶. Population :								
BEAUMONT	679	789	☒	4818 08	93	82	18	»
Acqueville	347	579	Beaumont-Hague.	3512 »	84	75	11	10
Auderville	489	433	*Idem.*	4251 50	102	91	27	9
Biville	410	870	*Idem.*	3022 »	89	83	18	8
Branville	138	212	*Idem.*	1125 »	89	79	14	4
Digulleville	532	789	*Idem.*	6112 »	98	87	22	4
Eculleville	142	233	*Idem.*	1517 »	96	86	17	4
Flottemanville-Hague	466	1139	Cherbourg.	4615 »	86	77	9	11
Gréville	505	1003	Beaumont-Hague.	7473 »	98	82	16	4
Herqueville	212	291	*Idem.*	1437 »	97	86	22	4
Jobourg	593	1015	*Idem.*	6702 50	98	88	24	6
Nacqueville	442	844	*Idem.*	6881 50	86	81	10	9
Omonville-la-Petite	378	614	*Idem.*	4131 »	100	88	24	6
Omonville-la-Rogue	511	429	*Idem.*	3950 »	98	88	22	5
Sainte-Croix-Hague	455	984	*Idem.*	4223 »	89	78	13	6
Saint-Germain-des-Vaux	684	635	*Idem.*	7391 75	102	91	26	8
Tonneville	200	383	Cherbourg.	2368 »	85	80	9	11
Urville-Hague	340	312	Beaumont-Hague.	8458 50	86	81	11	9
Vasteville	608	1672	*Idem.*	7824 50	87	78	12	10
Vauville	475	1138	*Idem.*	4569 »	94	84	20	3

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
ARTILLY.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Durand.	Dargenne.	Sellier.		Pigeon.
Gosse.	Leroy.	Lhoste.		Méril.
Soultre (Ambroise).	Lenoir.	Le Sénéchal.		Guilmin.
Mancel.	Lebaillif.	Dollé.	Jouault.	Salmon.
Gond.	Levallois.	Travers.	Carouge.	Nativelle.
0,274 habitants (11 communes).				
Tetrel.	Villain-Ledot.	*Lebedel.*	Cucu.	Ruault.
Legrand (Ferd.).	Legrand (Alexand.).	Landelle.		Anfray.
Lemare.	Olive.	Renault.	Cervelle.	Leblond.
Anquetil (E.).	Anquetil (R.).	Houssin.	Mahey.	Milcent.
Datin.	Briens.	Le Chevallier.	Delanoë.	Anfray.
Crespin.	Le Noir les Prés.	Bailleul (Franç.).	Esnouf.	Coursin.
Potrel.	Lepeltier.	Bailleul (Pierre).	Manet.	Gastebois.
James.	Nové.	Bastard.	Etienne.	Plaine.
Debroize.	Massue.	Lemarre.		Allix.
Michel de Lépinay.	Vivien.	Denot.	Sebire.	Belloir.
Salles.	Fauquet.	Noblet.		Letourneur ; Loyer
Population, 87,954 habitants.				
5,580 habitants (1 commune).				
Liais.	Gourdier-Deshameaux; Boulmont-d'Ingremard.	*Lepelley* ✻, à S.-T; Hamel, à N.-D.-d.-R.; *Besnard*, à N.-D.-d.-V., Roger, à St-C.	Gomas, Ravenel; Thomine, Fontaine, fr. de la doctrine chrétienne.	Sœurs Bellevallée, Lebas, Lehuby, Leprêtre et Boucher.
				Greffain.
3,606 habitants (20 communes).				
Héleine.	Le Marinel.	*Tesson.*	De Saint-Jores.	Hébert.
Lefilliatre.	Voisin.	Groult.	Lebailly.	Mallois.
Michel-d'Annoville.	Picquot.	Desvergez.	Le Hardelay.	Langevin.
Bourget.	Postel.	Leparquier.	Cosnefroy.	Lehoux.
Lesdos.	Le Faix.	Vaultier.	Réunie à Ste-Croix-Hague.	
Paris.	Lecostey.	Letourneur.	Poupeville.	Esnol.
Asselin.	Paris (L.).	Digard.		Lechevallier.
Le Breun-Deslongchamps.	Dumoncel.	Lemarinel.	Maurouard.	Mouchel.
Canoville-Lacouture.	Feuardent.	Lanon.	Picquot.	Gautier.
Leboulanger.	Bigot.	Lemière.		Leroy.
Digard.	Samson.	Hérout.	Jean.	Leboisselier.
Liot.	Lesdos-Lavallée.	Launey.	Martin.	Lenoir.
Mesnil.	Falaize.	N...	Duvard.	Gosselin.
Hochet.	Racine.	Leroy.	Duhoux.	Fleuret.
Paris-Lesfontaines.	Encolvey.	Lebrun.	Clément.	Collette.
Trigan.	Ladvenu.	L'Hullier.	Leneveu.	Caillard.
Fleury.	Orange.	Puiney.		Chevallier.
Lemoigne-Dulongpré	Paris (Prévallée).	Depériers.	Bigard.	Roulet.
Jourdan.	Cosnefroy.	Bouteloup.	Beaumont.	Yvetot.
Legrand.	Digard.	Hamel.	Tison.	Roblot.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Canton des Pieux ¶. Populatio								
Les Pieux	1444	1531	☒	13801 26	86	65	20	»
Benoitville	522	828	Les Pieux.	5269 75	89	68	18	3
Bricqueboscq	472	805	*Idem.*	4543 »	83	65	16	8
Flamanville	1301	736	☒	8411 75	93	71	26	6
Grosville	870	1351	Les Pieux.	8726 25	81	62	20	5
Héauville	501	1079	Flamanvile.	4236 25	97	75	13	10
Helleville	328	588	Les Pieux.	3157 16	92	71	17	6
Le Rozel	328	538	*Idem.*	3308 50	94	63	24	4
Pierreville	636	1012	*Idem.*	7349 50	91	60	25	6
Saint-Christophe-du-Foc	216	358	*Idem.*	2660 50	83	73	14	8
Saint-Germain-le-Gaillard	758	1382	*Idem.*	8716 75	90	62	23	4
Siouville	619	639	Flamanville.	5182 50	93	71	21	6
Sotteville	297	614	Les Pieux.	5180 59	91	71	17	6
Surtainville	942	1483	*Idem.*	9818 91	93	59	28	8
Tréauville	875	1237	Fermanville.	10677 50	89	68	20	3
Canton d'Octeville ¶. Populatio								
Octeville	2268	775	Cherbourg.	11963 08	78	72	3	
Bretteville	545	578	*Idem.*	5009 67	84	82	7	1
Couville	533	862	Martinvast.	4186 »	76	64	13	1
Digosville	604	927	Cherbourg.	5140 59	83	70	7	1
Equeurdreville	4429	507	*Idem.*	13364 75	78	77	2	
Hardinvast	469	729	Martinvast.	3261 »	79	67	10	
Henneville	1050	767	Cherbourg.	6624 »	82	79	5	
Le Mesnil-Auval	420	1342	*Idem.*	2701 58	72	67	10	1
Martinvast	769	1104	☒	6198 05	80	69	7	
Nouainville	236	381	Cherbourg.	2035 08	82	76	5	
Querqueville	887	553	*Idem.*	5171 50	82	78	8	
Saint-Martin-le-Gréard	235	286	Martinvast.	1373 50	73	66	12	
Sideville	401	763	*Idem.*	4625 »	82	71	9	
Teurthéville-Hague	865	1273	*Idem.*	7896 50	81	71	13	1
Tollevast	604	1162	*Idem.*	4507 »	74	69	11	
Tourlaville	5543	3287	Cherbourg.	33816 »	80	79	4	
Virandeville	625	822	Martinvast.	4928 50	81	74	12	
Canton de Saint-Pierre-Eglise ¶. Populatio								
Saint-Pierre-Eglise	2167	802	☒	15567 52	71	76	17	
Angoville	77	108	Saint-Pierre-Eglise.	1289 »	75	79	20	
Brillevast	561	909	*Idem.*	5253 24	74	72	16	
Canteloup	352	428	*Idem.*	3124 25	68	74	19	
Carneville	436	688	*Idem.*	3732 75	79	75	16	
Clitourps	321	630	*Idem.*	4204 58	70	75	19	
Cosqueville	770	860	*Idem.*	8885 45	74	79	20	
Fermanville	1780	1166	*Idem.*	8535 93	74	77	21	
Gatteville	975	972	*Idem.*	14949 03	77	81	26	
Gonneville	964	1535	*Idem.*	8835 83	74	71	13	
Gouberville	348	279	*Idem.*	3756 87	78	79	24	
Le Theil	921	1383	*Idem.*	5798 25	71	66	14	1
Le Vast	1251	1304	☒	9874 66	65	71	21	

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
109 habitants (15 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
ierié-Desrozlers.	Buhot les Fontaines.	*Roquière.*	Groult.	Leprince.
uel-Desmonts.	Ingouf.	Bedel.	Leloup.	Lerogueur.
ttebrune.	Quenault.	Clément.	Gosnefroy.	Guérin.
urtois (Paul).	Courtois (François).	Godefroy.	Ozouf.	Daniel.
iron.	Brisset.	Leroux.	Duval.	Aubry.
essent.	Quentin.	Mouchel.	Bertrand.	Hairon.
lhoste.	Hamel.	Denys.	Leroy.	Barbe.
ignon.	Desvergez.	Mautalent.	Lencley.	Gaillard.
illastre (Desmares).	Simon.	Dacier.	Lurienne.	Martin.
ecacheux.	Adam.	Pagnier.		Godefroy.
amel.	Sorel.	Biard.	Yvetot.	Voisin.
enoir.	Avoine.	Villot.	Marie.	Sorel.
le Beaudrap.	Bourget.	Vastel.	Dubost.	Blaisot.
lenis-Dumont.	Tollemer.	Mosqueron.	Bocage.	Sauvage.
eledier.	Lebourgeois.	Canoville.	Houel.	Delanoë.
1,483 habitants (17 communes).				
Delalée.	Alaterre.	*Foucard.*	Levallois.	Jacquet.
Levallois.	Le Tellier.	Anne.	Rouxel.	Roulland.
Lecourt.	Maurouard.	Laurence.	Herbert.	Lecacheux.
Le Marquand.	Lemaître.	Saillard.	Adam.	Cauchard.
Hennequin.	Bouin ; Lepetit.	Digard.	Mottin.	Guillemet.
Leroux.	Lerouvillois.	Bonnemains.	Anne.	Langlois.
Hignard.	Belhomme.	Desmares.	Dessoulles.	Michel.
Quentin.	Mahier.	Mariage.		Prével.
Hervieu.	Pezet.	Lucas.	Née.	Bataille.
Dumoncel.	Destrès dit Montarbet.	Mauger.		Martin.
de Couville.	Cauvin.	Fontaine.	Legoupil.	Aubey.
Roquier.	Orange.	Adam.		Pasquier.
Grancher.	Lebarbenchon.	Lucas.	Baudry.	Damourette.
Lebuhotel.	Chauvin.	Sebline.	Le Chevalier.	Voidie.
Drouet.	Dubost.	Renard.	Beilbard.	Leguerrier.
Mte de Tocqueville.	Lelanchon ; Lebrun.	*Forcel ;* Chauvin.	Mesnil, Simon.	Thomas, Drouin.
Le Marquand.	Lemarinel.	Hasne.	Le Long.	Choisnel.
1,176 habitants (20 communes).				
le Bas.	Touzé.	*Le Maignen.*	Creuilly.	Audouard.
ivray.	Ernouf.		*réunie à Vraville*	
oville-Lavallée.	Lemaresquier.	Hamel.	Laloë.	Gilles.
allet.	Boulard.	Bouillon.	Lefebvre.	Le Hérissier.
anques.	Dudoy.	Mesnil.	Polidor.	Ameline.
lisle.	Sorin.	Delisle.		Duhamel.
chel.	Jourdan.	Levesque.	Leflambe.	Lepetit.
vallois.	Gallien.	Vignon.	Delalande.	Lehuby.
rey.	Touzard.	Duvivier.	Lemonnier.	Menant.
urdet.	Vastel.	Crosville.	Poirier.	Osouf.
mel.	Anquetil.	Leclère.		Belliard.
etteville.	Lallemand.	Couppey.	Anne.	Durel.
la Germonière	Fichet.	Allain.	Simon.	Pilard.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
						Suite du CANTON		
Maupertus	273	335	Saint-Pierre-Eglise.	3856 25	70	73	11	7
Néville	295	348	*Idem.*	4039 08	78	83	24	7
Rétôville	237	340	*Idem.*	2903 »	77	82	23	6
Théville	392	777	*Idem.*	5081 50	76	74	15	2
Tocqueville	502	590	*Idem.*	7136 08	76	77	22	5
Varouville	403	418	*Idem.*	3470 16	75	79	20	3
Vrasville	149	143	*Idem.*	1368 »	76	80	21	4
ARRONDISSEMENT DE COUTANCES								
				CANTON DE COUTANCES	¶.	Population		
COUTANCES	8027	333	⊠	65491 90	28	»	»	»
Bricqueville-la-Blouette	532	635	Coutances.	6857 50	33	5	5	5
Cambernon	1155	1701	*Idem.*	10989 50	27	6	6	6
Courcy	943	1145	*Idem.*	9409 33	34	4	4	4
Nicorps	3351	563	*Idem.*	4807 »	34	5	5	5
St-Nicolas-de-Coutances	825	881	*Idem.*	9753 »	28	»	»	»
St-Pierre-de-Coutances	216	439	*Idem.*	3953 50	28	»	»	»
Saussey	735	891	*Idem.*	5633 75	35	6	6	6
				CANTON DE BRÉHAL	¶.	Population		
BRÉHAL	1430	1362	⊠	12984 50	44	19	19	»
Anctoville	202	215	Granville.	1782 25	50	27	27	9
Bourey	182	360	Bréhal.	1770 50	41	22	22	10
Bréville	402	688	*Idem.*	3506 »	50	26	26	7
Bricqueville-sur-Mer	1433	1464	*Idem.*	10370 50	46	18	18	2
Cérences	1942	2242	*Idem.*	19485 50	38	18	18	6
Chanteloup	376	417	*Idem.*	3110 25	43	21	21	2
Coudeville	830	872	*Idem.*	6541 25	46	21	21	2
Equilly	440	566	Gavray.	3860 50	44	29	29	13
Hudimesnil	1223	1877	Bréhal.	10752 25	50	24	24	5
La Meurdraquière	475	762	Gavray.	4113 75	43	26	26	11
Le Loreur	320	323	Bréhal.	1685 84	44	23	23	7
Le Mesnil-Aubert	500	596	Gavray.	3671 75	36	14	14	11
Longueville	503	411	Granville.	4171 »	50	26	26	7
Muneville-sur-Mer	638	728	Bréhal.	6245 75	48	15	15	4
St-Sauveur-la-Pommeraye	468	527	*Idem.*	3886 »	47	27	27	12
				CANTON DE CERISY-LA-SALLE	¶.	Population		
CERISY-LA-SALLE	1775	1685	⊠	13576 92	21	14	14	»
Belval	448	567	Coutances.	4119 50	27	6	6	7
Cametours	923	722	Marigny.	6430 25	17	14	14	6
Guéhébert	370	629	Cerisy-la-Salle.	4296 »	40	14	14	10
Montpinchon	1383	1693	*Idem.*	12554 08	23	12	12	3
Notre-Dame-de-Cenilly	1708	2522	*Idem.*	14951 75	21	18	18	5
Ouville	831	1220	Coutances.	6437 67	31	9	9	7
Roncey	1024	1216	Cerisy-la-Salle.	9819 91	29	12	12	7
Saint-Denis-le-Vêtu	1306	1317	Coutances.	10959 75	38	9	9	12
Saint-Martin-de-Cenilly	512	677	Cerisy-la-Salle.	4910 25	23	18	18	6
Savigny	728	1016	Coutances.	6464 »	24	9	9	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
DE SAINT-PIERRE-EGLISE.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Noyon.	Le Brettevillois.	Philippe.		Oger.
Pontus.	Roblot.	Bigot.	Quévillon.	Fortin.
Laurens.	Bouchard.	Paumier.	Henry.	Auger.
Gibon.	Lemaître.	Mauduit.		Coursin.
Rouxel.	Birette.	Bedel.	Lefèvre.	Liron.
Trohet.	Féron.	Dallain.	Philippe.	Pacé.
Piard.	Laurent.	Cervelle.		Guesnon.
Population : 113,742 habitants.				
12,768 habitants (8 communes).				
Plaine.	Boissel - Dombreval et Chevallier.	*Truffaut ; Feborier.*	Frres de la doctne chrétne, Lainé.	Deflandre.
Mahé (Bap.-Fois).	Mahé (Jules).	Billard.	Lebigot.	Levallois.
Labarbe.	Lechevallier.	Feuillet.	Perra.	Lemierre.
Savary.	Legardinier.	Costey.	Lecaplin.	Lefilleul.
Yonnet.	Fauvel.	Legraverend.		Lebreton.
Leloup.	Danlos.	*Lemoine.*	*réunie à Coutances*	
Potier du Parc.	Hédouin.	*Adeline.*	*Idem.*	
Tanquerey.	Heurtaut.	Lefèvre.	Leriverend.	Adeline.
11,373 habitants (16 communes).				
Le Breton.	Legraverend.	*Langlois.*	Levigoureux.	Lucas.
Herpin.	Dry-Dupré.	Huet.		Turgot.
Hubert.	Faucon.	Année.		Pichon.
Lecoupé.	Louvel.	Menant.		Lebedel.
Costentin.	Thuillet.	Germain.	Lelièvre.	Guérard.
Maheut.	Duval.	*Touroude.*	Villedieu.	Guérin, Sr St-Zacharie.
Rodier de la Tallonerie.	Vallet.	Durier.		Guesnier.
Garnier.	Lemarié-Deslandelles.	Leclère.	Lebailly.	Boisivon.
Cacquevel.	Gouelle.	Duval.		Bailleul.
Lehérissey.	Touroude.	Coulomb.	Chauvin.	Dubosq.
Février.	Hélie.	Lehodey.		Yvon.
Tanqueray.	Legallet.	Bochet.		Herpin.
Avenette.	Jourdan.	Harel.		Dubuisson.
Méquin.	Lecarpentier.	Boileau.	Robine.	Cheval.
Cirou.	Lebas.	Gohin.	Pasturel.	Duchesne.
Février.	Allain-les-Crosets.	Templer.	Guérin.	Chauvin.
10,998 habitants (11 communes).				
Savary.	Jéhenne.	*Turgis.*	Letassey.	Mangon.
Lemosquet.	Vimond.	Soismier.	Delaroque.	Moulin.
Le Chevallier.	Hinard.	Boulay.	Hinard.	Renouf.
Lecomte.	Letarouilly.	Hermon.	Morin.	Lefebvre.
Leconte.	Menard.	Blin.	Perrodin.	Rouland.
Paris de la Bruneliere ✻	Leconte.	Delaunay.	Letenneur.	Allix.
Paquet de Beauvais.	Bouley.	Auvray.	Sévaux.	Chardot.
Le Touzey.	Durand.	Letousey.	De Saint-Denis.	Voisin.
Lehodey.	Delarue.	Gougeon.	Sohier.	Herpin.
Le Brun.	Deshogues.	Boulay.	Rault.	Debien.
De Mons.	Rabec.	Lechevalier.	Duquesnay.	Ourselin.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Canton de Gavray ¶. Population :								
Gavray	1655	1601	✉	10996 50	34	18	18	»
Grimesnil	203	261	Gavray.	1702 »	31	15	15	6
Hambye	2690	2957	*Idem.*	23500 50	25	19	19	8
La Baleine	303	463	*Idem.*	1893 50	32	20	20	4
Le Mesnil-Amand	493	675	*Idem.*	4111 »	38	22	22	4
Le Mesnil-Bonant	306	239	*Idem.*	1186 »	38	23	23	5
Le Mesnil-Garnier	658	923	*Idem.*	4784 »	41	25	25	7
Le Mesnil-Hue	861	334	*Idem.*	2060 75	39	24	24	6
Le Mesnil-Rogues	456	478	*Idem.*	3064 »	41	26	26	8
Le Mesnil-Villeman	817	1071	*Idem.*	5619 75	40	24	24	6
Lengronne	901	1208	*Idem.*	8947 50	33	15	15	4
Montaigu-les-Bois	590	665	*Idem.*	3894 75	40	24	24	6
Saint-Denis-le-Gast	1456	1671	*Idem.*	12145 75	29	18	18	4
Sourdeval-les-Bois	475	585	*Idem.*	2585 50	30	26	26	8
Ver	903	1376	*Idem.*	9182 »	38	22	22	4
Canton de la Haye-du-Puits ¶. Population :								
La Haye-du-Puits	1420	517	✉	10505 34	44	29	29	»
Appeville	576	1321	Prétot.	12596 50	38	46	46	17
Baudreville	307	464	La Haye-du-Puits.	3129 50	51	36	36	7
Bolleville	454	623	*Idem.*	4193 »	46	31	31	2
Canville	397	534	*Idem.*	5714 75	54	39	39	10
Coigny	341	412	Prétot.	4245 50	40	42	42	13
Cretteville	622	682	*Idem.*	7801 25	46	43	43	14
Denneville	558	832	La Haye-du-Puits.	6158 »	54	39	39	10
Doville	522	1018	*Idem.*	5374 25	47	33	33	4
Gerville	199	582	*Idem.*	2774 25	44	28	28	5
Glatigny	407	499	*Idem.*	3079 75	52	37	37	8
Houtteville	233	448	Prétot.	4687 25	41	44	44	15
Lithaire	822	1414	La Haye-du-Puits.	6488 75	42	30	30	5
Mobecq	457	816	*Idem.*	6388 50	44	28	28	3
Montgardon	770	1331	*Idem.*	6939 25	46	32	32	2
Neufmesnil	279	532	*Idem.*	3362 75	46	32	32	2
Prétot	617	811	✉	6260 17	46	39	39	10
St-Nicolas-de-Pierrepont	662	813	La Haye-du-Puits.	5001 27	49	34	34	5
St-Remi-des-Landes	540	816	*Idem.*	4854 50	52	36	36	7
St-Sauveur-de-Pierrepont	441	819	*Idem.*	5660 25	50	35	35	6
Saint-Symphorien	384	581	*Idem.*	4655 25	45	30	30	1
Surville	348	746	*Idem.*	3100 »	53	39	39	10
Varenguebec	868	2120	*Idem.*	10193 75	50	36	36	7
Vindefontaine	709	838	Prétot.	7351 25	45	41	41	12
Canton de Lessay ¶. Population :								
Lessay	1500	2246	✉	11659 10	36	21	21	»
Angoville-sur-Ay	605	672	Lessay.	5873 »	40	26	26	5
Anneville	327	435	St-Malo-de-la-Lande.	2786 50	41	13	13	13
Bretteville-sur-Ay	570	980	Lessay.	5912 »	48	30	30	9

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
12,167 habitants (15 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Lefebvre-Gosset ✻.	Durville.	*Morin.*	Letenneur.	Leroyer.
Le Brun.	Quesnel.	Leroux.		Vimont.
Niobey ✻.	Horel ; Delarue.	*Guilgaud.*	Saugrain, Pignet.	Cresté et Jean.
Vimond.	Dupont.	Dubois.	Lemarquand.	Leconte.
Piel-Ferronnière	Auvray.	Savary.		Quesnel.
Michel.	Desvages.	Passais.		Vimond.
Fonnard.	Massus.	Godefroy.	Regnault.	Hédouin.
Benâtre.	L'Hermitte.	Lemonnier.		Guillotin.
Le Bréton.	Boudier.	Le Légard.	Plantegenest.	Levêque.
de Gourmont.	Foucher.	Anquetil ; Duchemin.	Lebailleux.	Lebigot ; Godard.
Le Chevalier.	Lecaplain.	Menard.	Delacour.	Victor.
Lebosq.	Durand.	Talbot.	Caresmel.	Vibert.
Pignet.	Hardy.	Morin.	Goulet.	Godefroy.
Soret.	Dupont.	Piron, Vallée.	Robine.	Aubeut.
Auvray.	Dupont.	Lemoigne.	Pignet.	Tétrel.
12,936 habitants (24 communes).				
Benoît.	Ducloux.	*Clément.*	Douchin et Frères de la doctrine chrétne.	Guillot.
Gruchy.	Pagny.	Mabire.	Cariot.	Fosse.
Jean.	Houssel.	Drieu.		Reffuveille.
Ozouf.	Moulin.	Gautier.	Lefrançois.	Laisney.
Labanque.	Lecomte.	Portais.		Gaffre.
Vaultier.	Loquet.	Hallot.		Barbey.
Lemoigne	Dujardin.	Bizet.	Galliot.	Biard.
de Beaudrap.	d'Aigremont.	Duboscq.	Lefèvre.	Lebiguais.
Lesage (P.)	Lesage (L.)	Riquier.	Regnault.	Hostingue.
Vichard.	Pitance.	N.....		Baisnée.
Butel.	Roptin.	Auger.	Boursin.	Holley.
Jehenne.	Adam.	Allain.		Gentés.
Lavoisy.	Dorléans.	Gohier.	Tahot.	Vichard.
Dolbet.	Dolley.	Lelièvre.	Larsonneur.	Godard.
Roptin.	Lepoittevin.	Lebréton.	Maupas.	Juin.
Lempérière.	Leroux.	Lemonchois.		Bataille.
Le Mesley.	Comte de Ste-Marie.	Lebert.	Plantegenest.	Regnault.
Letourneur.	Lerouge.	Baudry.	Lamy.	Euvrie.
Roulland.	Grossin.	Godefroy.	Pâquet.	Deslandes.
Quiédeville.	Fauquet.	N.....	Rose.	Duval.
Violette.	Haize.	Lemière.		Laurens.
Dubois.	Navarre.	Turpin.	Harache.	Villain.
Marie.	Giard.	Massieu.	Esnault.	Lepeley.
Leconte.	Travert.	Godefroy.	Lerouge.	Gelée.
12,035 habitants (13 communes).				
Fauvel.	Navarre.	N.....	Lesigne.	Esnouf.
Butel.	Hostingue-Desplanques.	Desheulles.	Provost.	Lion.
Luce.	Dauvin.	Hérouard.		Barré.
Ecolivet.	Luce.	Desmottes.	Morin.	Letellier.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	de canton.
Suite du CANTON								
Créances	2105	2150	Lessay.	8994 25	39	21	21	3
Geffosses	1050	2031	St-Malo-de-la-Lande.	9816 75	39	14	14	12
La Feuillie	604	1384	Périers.	4252 25	32	18	18	6
Laulne	505	888	Lessay.	6380 50	36	25	25	6
Millières	1109	2030	Périers.	7685 25	31	20	20	8
Pirou	1420	2811	Lessay.	11166 75	42	19	19	5
Saint-Germain-sur-Ay	695	1876	*Idem.*	7452 25	44	26	26	5
Saint-Patrice-de-Claids	400	559	Périers.	3628 25	32	22	22	9
Vesly	1136	1637	Lessay.	13824 »	41	26	26	5
			CANTON DE MONTMARTIN-SUR-MER ¶. Population :					
MONTMARTIN-SUR-MER	1066	1002	☒	7276 42	41	10	10	»
Annoville	910	851	Montmartin-sur-Mer.	6736 »	43	13	13	3
Contrières	641	913	Coutances.	8567 50	38	8	8	7
Hautteville-sur-Mer	630	339	Montmartin-sur-Mer.	3019 75	40	12	12	2
Hérenguerville	277	271	*Idem.*	2200 50	43	13	13	2
Hyenville	344	331	Coutances.	3022 »	37	7	7	4
Lingreville	1496	923	Bréhal.	9425 »	45	15	15	5
Montchaton	686	689	Coutances.	4851 50	38	7	7	4
Orval	1066	1231	*Idem.*	11554 »	36	6	6	8
Quettreville	1529	1586	*Idem.*	13182 »	40	10	10	5
Regnéville	1955	1029	☒	11397 32	40	11	11	3
Trelly	1104	1175	Coutances.	10628 75	43	13	13	8
			CANTON DE PÉRIERS ¶. Population :					
PÉRIERS	2515	1453	☒	26262 94	26	16	16	»
Baupte	272	226	Prétot.	2805 25	37	34	34	18
Feugères	735	832	Périers.	7539 25	21	15	15	8
Gonfreville	423	898	*Idem.*	4541 75	35	23	23	7
Gorges	1165	2269	*Idem.*	13185 42	38	25	25	9
Lastelle	181	398	Prétot.	2234 50	38	28	28	12
Le Plessis	633	1096	*Idem.*	6492 »	35	28	28	12
Marchésieux	1351	1975	Périers.	15258 87	23	20	20	8
Nay	212	249	*Idem.*	1775 »	34	23	23	7
Sainte-Suzanne	165	352	Prétot.	2304 75	44	32	32	16
St-Germain-le-Vicomte	452	819	Périers.	6864 »	32	22	22	6
Saint-Jores	733	1275	Prétot.	10965 41	40	30	30	14
Saint-Martin-d'Aubigny	850	1501	Périers.	10620 50	22	18	18	5
Saint-Sébastien-de-Raids	505	520	*Idem.*	4535 75	26	19	19	3
			CANTON DE SAINT-MALO-DE-LA-LANDE ¶. Population :					
SAINT-MALO-DE-LA-LANDE	406	397	☒	2782 17	40	9	9	»
Agon	1600	1237	☒	8060 83	41	11	11	4
Ancteville	464	773	St-Malo-de-la-Lande.	4907 25	38	8	8	8
Blainville	1703	1288	*Idem.*	9822 76	43	18	12	4

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
DE LESSAY.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Larose.	Pacquet.	Allain; Helland.	Loquet, fr. Maurice.	Desloges; Herson.
Varin.	Longchamps.	Le Bedel.	Mariette.	Beaufils.
Lebel.	Lebreton.	Surville.	Le Danois.	Loret.
Lechevalier.	Jouninet.	Leroux.	Jeanne.	Lehuby.
Lecolley.	Fautrat.	Fras.	Brotelande.	Delaroque.
de Clamorgan.	Picot.	Girot.	Sohier.	Charbonnel.
Burée.	Mahault.	Couespel.	Dieudonné.	Lebarbier.
Cavey.	Eude (R.).	Le Goubey.	Lalné.	Jean.
Goguelin.	Dupray-Beuzeville.	Tabard.	Villette.	Leprovost.
11,664 habitants (12 communes).				
Pannier.	Dupont.	*Folliot.*	Leprince.	Darche.
Créances.	Lecomte.	Beuchet; Olivier.	Le Mennier.	Crouin.
de Cahouët.	Deguelle (F.).	Leroux.	Cléraux.	Pézeril.
Michel d'Annoville.	Viard.	Anquetil.	Lepeu.	Loison.
Delalande.	Cléreaux.	Billard.		Etur.
Pesnel.	Suzanne.	Foucard.		Lerosey.
Davenet ✻.	Frémin.	Lecaplain.	Folliot.	Angé.
Delamare.	Carrouge.	du Mesnil-Adelée.	Besnard.	Réné.
Coulomb.	Legraverend.	Pignet.	Baudry.	Ameline.
Beuve.	Ollivier.	Lelandais.	Lebaindre.	Eudes.
Bucaille-de-Littinières.	Esnol.	Rapilly; Carouge; Delarue.	Lerond.	Lamy; Legardinier; Addes.
Vallet.	Lechevallier.	Gombert.	Lahaye.	Coubrun.
10,192 habitants (14 communes).				
Lerendu.	Voidie; Lecrosnier.	*Bitouzé.*	Marie.	Bary.
Mariage.	Laperruque.	Couvert.		Lesigne.
Langeard.	Vivier.	Regnault.	Delacour.	Auvray.
Bezard.	Cauchard.	Guénier.	Thouroude.	Holley.
Malherbe.	Burvingt.	Leblond.	Holley.	Jean.
Regnault.	Dolbet.	Lenoir.		Lecesne
Vaultier.	Rouland.	Lepeltier.	Touroude.	Vaultier.
Oger.	Moricet.	Bouteloup.	Lebedel.	Lefillâtre.
Ferey.	Lemelletier.	Vichard.		Enée
Lebœuf.	Faudemer.	Philippe.	Ecole libre.	Mantel.
Dujardin.	Leconte.	Savary.	Lefèvre.	Lecesne.
Bagot (J.).	Dorléans.	Marie.	Alexandre.	Choux.
Delaune.	Maresq.	Lehideux.	Lambart.	Provost.
Leguelinel.	Pacary,	Viard.	Legoubey.	Auvray.
10,128 habitants (13 communes).				
Coulomb.	Vigot.	*Hamel.*	Saussey.	Journaux.
Potier.	Jehenne.	Guidon.	Lechevalier.	Esnault.
Lesaulnier.	Lécluse.	Beaufils.		Auvray.
Lefournier.	Boivin.	Dupont.	Troude.	Calenge.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU : du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Suite du CANTON								
Boisroger	535	529	St-Malo-de-la-Lande.	3251 50	41	10	10	4
Brainville	303	319	*Idem.*	2632 25	37	7	7	4
Gouville	1668	1285	*Idem.*	8701 25	44	13	13	5
Gratot	767	1069	*Idem.*	8551 17	35	5	5	4
Heugueville	705	674	Agon	6849 67	42	7	7	6
La Vendelée	398	503	Coutances.	3657 25	35	6	6	8
Montsurvent	511	833	St-Malo-de-la-Lande.	6082 »	41	9	9	6
Servigny	318	395	Coutances.	2712 33	38	7	7	7
Tourville	750	903	Agon.	6591 »	40	8	8	4
CANTON DE SAINT-SAUVEUR-LENDELIN ¶. Population :								
SAINT-SAUVEUR-LENDELIN	1658	1689	✉	14977 »	29	10	10	»
Camprond	564	619	Coutances.	3781 50	22	9	9	8
Hautteville-la-Guichard	1072	1198	Marigny.	8662 75	22	14	14	10
La Ronde-Haye	587	665	St-Sauveur-Lendelin	4696 25	31	12	12	2
Le Lorey	1114	1456	Marigny.	11583 50	19	12	12	10
Le Mesnil-Bus	851	498	St-Sauveur-Lendelin	4494 50	24	14	14	5
Montcuit	459	384	*Idem.*	3004 50	22	13	13	5
Monthuchon	565	764	Coutances.	5650 50	32	6	6	5
Muneville-le-Bingard	1201	2600	St-Sauveur-Lendelin	10616 10	34	11	11	5
Saint-Aubin-du-Perron	536	750	*Idem.*	5018 »	28	15	15	5
Saint-Michel-de-la-Pierre	354	484	*Idem.*	2678 75	28	12	12	5
Vaudrimesnil	520	603	Périers.	3582 25	31	13	13	13
ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.								
CANTON DE MORTAIN ¶. Population :								
MORTAIN	2378	684	✉	16915 62	62	68	»	»
Bion	692	1264	Mortain.	5381 50	66	72	4	4
Fontenay	449	685	*Idem.*	3312 »	67	68	8	8
Le Neufbourg	679	223	*Idem.*	1849 33	62	68	2	2
Notre-Dame-de-Touchet	1340	1765	*Idem.*	8530 25	71	78	10	10
Rancoudray	443	852	*Idem.*	1614 50	68	75	7	7
Romagny	1469	2946	*Idem.*	9946 75	67	71	4	4
Saint-Barthélemy	517	679	*Idem.*	2852 76	59	64	4	4
Saint-Clément	1049	2382	*Idem.*	5324 50	68	76	8	8
Saint-Jean-du-Corail	599	1404	*Idem.*	4916 58	67	41	6	6
Villechien	584	1082	*Idem.*	5235 25	69	78	10	10
CANTON DE BARENTON ¶. Population								
BARENTON	2584	3525	✉	19600 83	72	78	10	»
Ger	2386	3936	Barenton.	10130 91	73	79	14	11
Saint-Cyr-du-Bailleul	1633	2341	*Idem.*	13480 42	77	83	15	5
Saint-Georges-de-Rouelley	1482	2044	*Idem.*	8977 08	77	83	15	5
CANTON D'ISIGNY ¶. Population								
ISIGNY	324	425	✉	2324 »	67	68	20	»
Chalandrey	548	768	Isigny.	3656 »	67	65	20	5
La Mancellière	542	750	*Idem.*	3605 12	60	60	18	4
Le Buat	401	457	*Idem.*	2744 41	61	61	20	3

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
DE SAINT-MALO-DE-LA-LANDE.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Blaisot.	Fauvel.	Taforel.	Letourneur.	Lebrun.
Pignard-Dudezert.	Lerond.	Menard.		Esnouf.
Laisney.	Quazante.	Groult ; Bataille ; Etienne.	Gaffre.	Vadet et Doublet.
Leforestier.	Lemière.	Boulay ; Duval.	Giard.	Gilbert et Poirier.
Caruel.	Leroux.	Lemétais.	Poutrel.	Marie.
Lesaulnier.	Ozou.	Cardin.		Lemichelet.
Hélye.	Euvremer.	Cléret.	Legigan.	Deshogues.
Corbet.	Lecaudey.	Loisel.		Doucet.
Robiquet.	Cardin.	Lemesnager.	Defontenay.	Grandin.
9,481 habitants (12 communes).				
Perrard de la Gaté ✻.	Fatou.	*Burnel.*	Brunet.	Le Sens.
Lecluze.	Clément.	Hue.	Renouard.	Bernard.
Rihouey.	Lerouxel.	Auvray.	Leliepvre.	Travers.
De Saint-Denis.	Bouillon.	Lecarpentier.	Patrix.	Sublin.
Lechevallier.	Osouf.	Auvray.	Godard.	Plantegenest.
Marie.	Lejeune.	Delarocque.	Rault.	Le Reculey.
Grould.	Frémond.	Gosselin.	Lemarinel.	Lefèvre.
Amourette.	Tesson.	Bonissent.	Acquebec.	Hardy.
Fourey.	Toulorge.	Falaise.	Auvray.	Heuguey.
Cte d'Auxais ✻.	Ledot.	Legrand.	Laronche.	Gosselin.
Fauny.	Lefol.	Huard.		Dubois.
Gosset.	Jounivet.	Fautrad.	Anger.	Larsonneur.
Population : 67,926 habitants.				
10,199 habitants (11 communes).				
Moulin.	Delaporte.	*Menant.*	Cayron.	
Amand.	Potier.	Delarue.	Godefroy.	Auvray.
Pinot.	Couette.	Bagot.	Leterrier.	Letessier, Sr Françoise.
Poulain-Dumarais.	Piquois.	Colas-Lavigne.	*réuni à Mortain*	
Debon.	Jullien.	Portais.	Lebas.	Gosselin, Sr Mélanie.
Ledenais.	Millet.	Juhel.		Labigue.
Bochin.	Delauney.	Lenicolais.	Bizault.	Letenneur et Nicolle.
Alix.	Giroult.	Maillard.	Alexandre.	Delaunay.
Bochin.	Delaunay.	Maupas.	Painblanc.	Pasquer.
Gaultier de Carville.	Gaudin.	Roblin.		Desgranges.
Heurtault.	Mondher.	Pasquer.	Trochon.	Jouault.
8,085 habitants (4 communes).				
Bechet.	La Brousse ; Breillot.	*Gilles.*	Gesbert.	Foinet, Sr Ste-Marie.
Lelièvre-Laprise.	Dumaine ; Lemoine.	*Bidault.*	Gosselin.	Noël ; Leroy.
Levesque.	Montécot.	Delamotte.	Monmirel.	Desfeux et Hirbec.
Malon.	Ruault.	Loyzon.	Graindorge.	Lorier.
5,583 habitants (11 communes).				
Dubreuil.	Tencère.	*Delarue.*		Abraham.
Jouenne (J.)	Jouenne (L.)	Seigneul.	Hollande.	Gondoin.
Danguy.	Guilmin.	Pioline.	Lurienne.	Mary.
Blouin.	Lehéricey.	Lemoine.		Fauchon.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Suite du CANTON								
Le Mesnil-Bœufs	390	461	Isigny.	2345 »	63	62	19	5
Le Mesnil-Thébault	510	669	*Idem.*	3691 »	65	66	24	4
Les Biards	911	1060	St-Hilaire-du-Harc.	5913 75	70	71	23	3
Montgothier	578	750	Isigny.	3982 »	63	63	21	6
Montigny	534	903	St-Hilaire-du-Harc.	4104 87	29	60	15	8
Naftel	250	276	Isigny.	1529 »	64	63	17	4
Vézins	595	775	*Idem.*	4288 »	73	63	27	5
CANTON DE JUVIGNY ¶ Population :								
JUVIGNY	819	750	✉	3795 74	60	60	10	»
Bellefontaine	388	673	Juvigny.	2127 75	62	62	»	4
Chasseguey	217	306	*Idem.*	1171 33	66	63	11	9
Chérencé-le-Roussel	903	1099	*Idem.*	5444 33	57	57	11	3
La Bazoge	338	580	*Idem.*	2448 08	64	64	8	4
Le Mesnil-Adelée	399	678	*Idem.*	2867 »	58	56	18	8
Le Mesnil-Rainfray	692	1147	*Idem.*	4092 25	63	65	15	5
Le Mesnil-Tôve	720	1174	*Idem.*	5272 83	57	57	13	3
Reffuveille	1383	2334	*Idem.*	7734 17	58	57	17	7
CANTON DU TEILLEUL ¶. Population :								
LE TEILLEUL	2358	3048	✉	16094 43	74	82	14	»
Buais	1380	1779	Le Teilleul.	7895 58	80	80	17	8
Ferrières	190	343	*Idem.*	1722 50	77	80	14	6
Heussé	819	1457	*Idem.*	4716 25	79	86	18	4
Husson	796	1356	*Idem.*	7258 50	72	78	10	4
Sainte-Marie-du-Bois	283	477	*Idem.*	2591 50	73	80	12	4
Saint-Symphorien	430	675	St-Hilaire-du-Harc.	7122 17	81	76	14	11
Savigny-le-Vieux	1215	1716	*Idem.*	3149 50	85	76	19	14
CANTON DE SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET ¶. Population :								
ST-HILAIRE-DU-HARCOUET	3786	995	✉	25279 73	77	69	15	»
Chevreville	275	441	St-Hilaire-du-Harc.	2595 75	68	69	13	6
Lapenty	952	1488	*Idem.*	7602 41	75	79	11	7
Le Mesnillard	651	977	*Idem.*	4378 83	67	68	11	7
Les Loges-Marchis	1550	1988	*Idem.*	8832 75	81	73	19	4
Martigny	704	888	*Idem.*	5002 »	63	65	16	6
Milly	666	964	*Idem.*	5586 »	75	72	11	7
Moulines	439	731	*Idem.*	3028 »	83	75	17	6
Parigny	1162	1162	*Idem.*	6978 »	74	69	13	2
Saint-Brice-de-Landelle	1140	1525	*Idem.*	6870 59	84	77	23	8
Saint-Martin-de-Landelle	1740	1965	*Idem.*	10057 58	84	77	23	8
Virey	1294	1693	*Idem.*	8972 25	80	69	18	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
'Isigny.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Thouroult.	Goupil.	Brazard.		Lebeurier.
Guérin.	Mahé.	Mesnil.		Nicolle.
Davy.	Martin.	Fouasse.	Ruault.	Hamel.
Piquois.	Serrant.	Ménard.	Trochon.	Morin.
Jouenne.	Restoux.	Davy.		Gautier.
Jouenne.	Serrant.	Berry.		Lecaplain.
Morin.	Pelchat.	Bernier.		Desrues.
,839 habitants (9 communes).				
Taborel.	Raulin.	*Boursin.*	Morel.	Pierre.
Gleyo de la Chesnaye.	Lejemble.	Bonnel.		Duval.
De Verdun.	Lartin.	Coupard.		Desfeux.
Pasturel.	Lecomte.	Cordon.	Lemonnier.	Prével.
Letavernier.	Langlois.	Vivier.		Robert.
Voisin.	Blondel.	Fromentin.		Lebreton.
Sauvé.	Bouillant.	Miette.	Sequard.	Laloi.
Détan.	Liot.	Lethimonnier.	Provost.	Hamel.
Lemardeley.	Desfoux.	Dugué.	Loyvet.	Semery.
,471 habitants (8 communes).				
Ferré des Ferris ✻.	Regnault.	*Duval.*	Blin.	Adelée; Dumont; Lair
Couillabin.	Le Painteur.	Genson.	Délente.	Gazengel.
Amette.	Mesnage.	Poulain.		Peslin, Sr Ste-Marie.
Davenel.	Potier.	Gaudin.	Launay.	Couette.
Demongodin.	Buisson.	Houssard.	Marie.	Debesne.
Grandin.	Gontier.	Delafosse.		Lethimonnier.
Hamon.	Guillemin.	Delaunay.	Ecole libre.	
Dior.	Hamel.	Lemesle.	Robert.	Davoux.
4,359 habitants (12 communes).				
Bréhier ✻.	Lerebours, Poret.	*Mahier.*	Lecroisey.	Littée.
Viel.	Dupont.	Lechevretel.		Bilard, Sr Ste-Marie.
Peignon.	N...	Iger.	Montgodin.	Dugué, Sr Rosalie
Lucas.	Bouteloup.	Petitpas.	Bagot.	Pinard.
Hantraye.	Leroux.	Bailleul.	Deschamps.	Théault.
Gaté.	Demirleau.	Lehurey.	Villedieu.	Herson.
Legrand (Arthur)	Boiton.	Véron.	Le Capitaine.	Gastebois.
Frémin.	Hamel.	Auger.		Letavernier.
Muriel.	Blouin.	Dubois.	Cousin.	Leprieur.
Boivent.	Badiche.	Corbe.	Desdevises.	Duclos.
Boucey.	Julienne.	Philippe.	Goron.	Constantin.
Dupont.	Quernel.	Larouelle.	Robbes.	Labocey, Sr St-Augustin.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Canton de Saint-Pois ¶. Population :								
Saint-Pois	7812	778	⊠	4009 33	51	50	17	»
Boisyvon	267	385	Villedieu.	1502 »	45	43	27	10
Coulouvray-Boisbenâtre	1503	1725	Saint-Pois.	5746 66	45	44	23	6
La Chapelle-Cécelin	386	522	Villedieu.	1993 50	40	39	28	11
Le Mesnil-Gilbert	438	785	Saint-Pois.	3647 50	60	54	15	4
Lingeard	238	363	*Idem.*	1249 »	54	54	15	4
Montjoie	980	1437	*Idem.*	3758 50	54	67	19	3
Saint-Laurent-de-Cuves	1143	1480	*Idem.*	6887 50	55	50	22	5
Saint-Martin-le-Bouillant	800	1237	Villedieu.	3490 25	42	40	28	11
Saint-Maur-des-Bois	350	497	*Idem.*	1840 »	41	37	29	12
Canton de Sourdeval ¶. Population :								
Sourdeval 🖂	3943	3648	⊠	24411 81	52	67	11	»
Beauficel	527	941	Sourdeval.	4039 13	57	61	13	5
Brouains	577	379	*Idem.*	3386 70	57	60	10	8
Gathemo	724	1040	*Idem.*	3828 41	49	57	18	7
Le Fresne-Poret	812	1001	*Idem.*	4572 »	57	75	19	8
Perriers-en-Beauficel	810	931	*Idem.*	4090 17	53	61	14	12
Saint-Martin-de-Chaulieu	535	788	*Idem.*	2931 75	52	68	18	7
Saint-Sauv.-de-Chaulieu	166	270	*Idem.*	1298 50	52	68	19	8
Vengeons	1360	1569	*Idem.*	6741 08	50	62	16	5
ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.								
Canton de Valognes ¶. Population :								
VALOGNES 🖂	5584	1748	⊠	60271 57	68	54	»	»
Brix	2289	3357	Valognes.	17150 67	67	64	10	10
Huberville	290	576	*Idem.*	4565 75	61	58	4	4
Lieusaint	281	522	*Idem.*	5003 50	62	50	4	4
Montaigu	821	1471	*Idem.*	7188 50	66	62	8	8
Saussemesnil	1436	2144	*Idem.*	9851 15	65	62	8	8
Tamerville	991	1933	*Idem.*	11985 »	61	57	3	3
Yvetot	980	1246	*Idem.*	13495 57	62	53	4	4
Canton de Barneville ¶. Population :								
Barneville	953	573	⊠	6315 58	69	48	29	»
Beaubigny	269	644	Barneville.	2188 50	77	56	33	8
Carteret	533	509	*Idem.*	2826 75	73	51	30	3
Fierville	566	745	*Idem.*	4645 25	69	47	23	8
La Haye-d'Ectot	373	730	*Idem*	3286 75	71	52	28	4
Le Mesnil	317	345	*Idem.*	2451 »	66	44	26	6
Les Moitiers-d'Allonne	891	1712	*Idem.*	7065 »	73	52	29	4
Le Valdécie	263	398	Bricquebec.	1659 50	73	51	19	11

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.

6,916 habitants (10 communes).

MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Le Cte d'Auray.	Lemardeley.	*Chesnel.*	Liot.	Tibault.
Gaultier de Carville.	Lebas.	Georges.		Boché.
Lechaptois.	Poisnel.	Bailleul.	Lerogeron.	Pautrel.
Benoist.	Martin.	Heslouis.		Carnet.
Lemardeley.	Delabroize.	Anquetil.		Vigot.
de Saint-Paul.	Davy.	Villain.		Valentin.
Legoupil.	Lemare.	Gautier.	Lebécherel.	Catherine.
Peslin.	Bréhier.	Vénisse.	Lecaudey.	Gautier.
Lair.	Mochon.	Piquerel.	Briens.	Edouard, sr Virginie
Barbou.	Benoist (P.)	Lebrun.		Dior.

9,454 habitants (9 communes).

Lorier.	Rondel, Heurtault.	*Poullain.*	Serrant.	Esdeline; Desplanques.
Danguy.	Desmasures.	Pierre.		Besnier.
Gardie.	Delabrouaise.	Fouasse.	Delafontaine.	Coursin.
Chardin.	Davy.	Bonnet.	Leclerc.	Abraham, sr Ste-Félicité.
Debon.	Massé.	Hébert.	Sébert.	Maloizel.
Geslin.	Lelandais.	Chesnel.	Troude.	Ameline.
Bazin.	Fougeray.	Calando.		Primault.
Gallet.	Jouault.	Legendre.		Michel.
Escroignard.	Esnoult.	Leroy.	Coquelin.	Vonken.

Population : 79,364 habitants.

12,672 habitants (8 communes).

Daireaux.	Levaillant de Folleville ; N.	*Leroy* ✻*; Thomas;* Duhommet, à St-Joseph.	Hersent ; Oury.	Dabosville.
Langevin.	Launay-Dupuis.	*Dupont.*	Hadoy.	Fonaud
Allix.	Lefrançois.	Viel.		Lemarchand.
Lecrivain.	Jeanne.	Dusaut.		Yvetot.
Lemonnier.	Lepoittevin-Descourtières.	Morisset.	Ricard.	Agnès.
Mouchel-Vichard	Mouchel-Grosdos.	Lesauvage ; Lamy.	Durel.	Louet.
Jaunet.	Ozenne.	Couppey.	Dorange.	Hinckelbein.
Regnouf.	Touraine.	Lecler.	Leprieur.	Bellée.

5,617 habitants (16 communes).

Barbey.	Lecannelier.	*Maillard.*	Brault.	Poulain.
Larquemin.	Sibran.	Lemarié.		Lequertier.
Lepelletier.	Langlois-Dubuisson.	Hervieu.	Vrac.	Vautier.
Roualle.	Jean.	Lequertier.	Surcouf.	Cousin.
Lechevallier.	Leroy.	Digard.	Mabire.	Néel.
Dolbet.	Noël.	Gentès.		Bellamy.
Levieux.	Mabire.	Louis ; Bernard.	Holley.	Dujardin.
Roberge.	Pignot.	Collette.		Dumoncel.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Suite du CANTON DE								
Portbail	1740	2107		13722 99	64	43	29	6
St-Georges-de-la-Rivière	346	377	Barneville.	2340 75	67	46	32	3
Saint-Jean-de-la-Rivière	230	358	*Idem.*	2241 »	68	47	31	2
Saint-Lo-d'Ourville	706	1184	Portbail.	7841 50	62	41	28	8
Saint-Maurice	396	745	Barneville.	3741 70	69	48	26	5
Saint-Pierre-d'Arthéglise	247	539	*Idem.*	1541 25	74	51	23	8
Sénoville	332	717	*Idem.*	3051 75	77	55	33	8
Sortosville-en-Beaumont	455	1024	*Idem.*	3672 50	75	57	24	7
CANTON DE BRICQUEBEC ¶. Population :								
BRICQUEBEC	3622	5142		36429 75	70	32	13	»
Breuville	452	841	Bricquebec.	3547 »	78	62	16	10
Les Perques	300	485	*Idem.*	2357 50	74	53	18	5
Le Vrétot	940	2056	*Idem.*	9491 50	77	59	20	7
Magneville	599	949	*Idem.*	7381 50	62	51	10	9
Morville	405	708	Valognes.	6332 »	63	51	6	11
Négreville	1127	1642	*Idem.*	11566 50	63	55	6	7
Quettetot	702	1243	Bricquebec.	5786 »	74	56	17	4
Rauville-la-Bigot	878	1716	*Idem.*	7016 50	78	60	17	8
Saint-Martin-le-Hébert	221	213	*Idem.*	1468 »	75	57	32	5
Sottevast	894	1085	Valognes.	7116 13	70	62	16	7
CANTON DE MONTEBOURG ¶. Population :								
MONTEBOURG	2172	588		18097 61	51	56	7	»
Azeville	202	300	Montebourg.	2305 »	49	54	14	7
Ecausseville	206	524	*Idem.*	2911 50	49	55	11	4
Emondeville	459	529	*Idem.*	6297 50	48	54	11	4
Eroudeville	220	487	*Idem.*	4023 83	50	58	9	2
Flottemanville	286	485	*Idem.*	4809 »	56	51	4	5
Fontenay	503	814	*Idem.*	7381 13	52	58	12	3
Fresville	685	1389	*Idem.*	13551 42	47	51	13	6
Hémevez	269	430	*Idem.*	4548 »	59	49	6	6
Joganville	158	287	*Idem.*	2812 50	49	53	10	3
Le Ham	267	387	*Idem.*	4292 83	56	50	10	5
Lestre	590	759	*Idem.*	7182 50	60	64	11	8
Ozeville	248	469	*Idem.*	2981 »	56	60	11	4
Quinéville	313	460	*Idem.*	3869 50	57	63	14	7
Saint-Cyr	215	570	*Idem.*	3724 25	54	60	5	4
Saint-Floxel	552	846	*Idem.*	8073 95	53	58	9	2
St-Gemain-de-Tournebut	677	1391	Montebourg.	9004 09	58	62	8	6
Saint-Marcouf	676	1353	Valognes.	11718 »	50	56	15	8
Saint-Martin-d'Audouville	277	361	*Idem.*	3809 »	56	61	9	5
Sortosville-Bocage	182	348	*Idem.*	2067 »	56	52	6	4
Urville	345	515	*Idem.*	4608 50	59	48	7	7
Vaudreville	172	302	*Idem.*	2108 75	55	60	10	4

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
ARNEVILLE.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMles
Lereverend.	Durel.	Mahieu ; Moulin.	Hochet.	Gastard.
Lefèvre.	André.	Fourmage.	Giot.	Lerond.
Lecannelier.	Giot.	Sehier.		Lemière.
Sanson.	Brouault.	Fortin.	Cahour.	Letourneur.
Leboyer.	Giot.	Prével.		Couillard.
Lechevalier.	Lay.	Hurel.		Bataille.
James.	Mauger.	Goutière.		Dupont.
Lechevalier.	Langlois.	Leroux.	Desplanques.	Desplanques.
).140 habitants (11 communes).				
Mabire.	Hubert ; Lecoquière.	*Février ;* Biard ; Tollemer	Durand.	Anne, Leboisselier, Vallée.
Bonnissent-Deslongchamps.	Hamel.	Digard.		Beuve.
Anquetil.	Cosnefroy.	Lallemand.		Février.
Le Pesqueur.	L'hoste.	Renouf.	Tollemer.	Lesigne.
Perine.	Piedagnel.	Mahé.	Baudry.	Lemonnier.
Larquemin.	Besnard.	Foliot.	Bardet.	Lecouillard.
Dagoury.	Folliot.	Hérauville.	Avoine.	Travert.
Lerouvillois.	Hamel.	Guerard.	Quoniam.	Leconte.
Pellerin.	Brisset.	Mabire.	Sorel.	Foliot.
Couppey.	Delacotte.	Poisson.		Lesavourey.
Letellier.	Lelong.	Leneveu.	Lemoyne.	Pézeril.
.676 habitants (22 communes).				
Lemor.	Mauger.	*Gohin.*	Gouhier.	Houet.
Dorey.	Leforestier.	Leconte.		Deschamps.
Groult.	Quesnel.	Caillebotte.		Leroux.
Leconte.	Cabieux.	Guérin.	Simon.	Osmond.
Belliard.	Berteaux.	Vrac.		Lépine.
Lebréton.	Desquesnes.	Durel.		Mahaut.
de la Fossardière.	Blestel.	Dossier ; Leroy.	Poincheval.	Tiphaine.
Leledier.	Touraine.	Gardye.	Leverdier.	Chaignon.
Folliot.	Villard.	Hasley.		Bezard.
Macé.	Poisson.	Levallois.		Bonnel.
Mouchel.	Navet.	Levallois.		Bosquet.
Renouf.	Duval.	Martin.	Gondoin.	Moulin.
Le Boulenger.	Hamel.	Vastel.		Pinel.
du Mesnildot.	Lelong.	Delacour.	Blaisot.	Lequertier.
Aze.	Fortin.	Lecanu.		
Frigot.	James.	Villain dit Marais.	Liot.	Lucas.
Bon Baillod.	Enault.	Saillard.	Thomelid.	Durand.
Cte de Pontgibaud ✻.	Lemétais.	Couillard.	Adam.	Barbé, Dupré, sœur Marie.
Dubosq (Charles)	Dubosq (Jean).	Benoist.		Roulois.
Dupont.	Leridez.	Chasles.	*Réuni à St-Cyr.*	
Lemoigne du Taillis.	Bouchard.	Roulland.		Laurent.
Leroy.	Ferrand.	Ogé.		Hue.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Canton de Quettehou ¶. Population								
Quettehou	1436	1691	✉	18326 77	65	70	16	»
Anneville-en-Saire	600	600	Barfleur.	9523 50	70	75	21	5
Aumeville-Lestre	217	244	Quettehou.	1870 75	60	64	13	6
Barfleur	1218	95	✉	5031 75	74	79	25	9
Crasville	381	717	Quettehou.	5602 »	59	64	11	6
La Pernelle	452	715	*Idem.*	5821 50	69	74	20	4
Le Vicel	365	474	Le Vast.	3198 75	71	75	21	5
Montfarville	1313	517	Barfleur.	10737 74	73	77	24	8
Morsalines	390	365	Quettehou.	3668 50	63	68	15	3
Octeville-la-Venelle	543	686	*Idem.*	5592 50	58	63	11	7
Réville	1740	1064	St-Vaast-la-Hougue	15385 »	71	76	22	7
Sainte-Géneviève	567	495	Barfleur.	8933 42	74	78	24	8
Saint-Vaast	3664	630	✉	30048 64	68	73	19	3
Teurthéville-Bocage	1272	2146	Le Vast.	17163 78	65	68	12	7
Valcanville	863	645	*Idem.*	9131 34	73	74	20	7
Videcosville	145	251	Quettehou.	1532 50	59	65	12	7
Canton de Sainte-Mère-Eglise ¶. Population								
Sainte-Mère-Eglise	1474	1770	✉	24798 77	41	47	17	»
Amfreville	726	1010	Ste-Mère-Eglise.	8706 75	47	44	16	6
Angoville-au-Plain	96	565	*Idem.*	3091 50	34	40	26	9
Audouville-la-Hubert	210	640	*Idem.*	6143 »	42	48	24	6
Beuzeville-au-Plain	86	204	*Idem.*	2495 »	45	50	19	3
Beuzeville-la Bastille	301	433	Pont-Labbé-Picauville).	4319 »	46	39	21	8
Blosville	368	422	Ste-Mère-Eglise.	4543 17	37	42	21	4
Boutteville	160	182	*Idem.*	2408 »	41	44	24	7
Brucheville	274	1139	*Idem.*	11720 75	43	45	27	10
Carquebut	480	825	*Idem.*	10104 25	42	46	22	5
Chef-du-Pont	368	376	*Idem.*	4396 50	41	44	20	3
Ecoqueneauville	178	352	*Idem.*	3489 »	41	47	20	3
Foucarville	263	505	*Idem.*	5828 »	47	52	19	7
Gourbesville	371	816	*Idem.*	6809 25	52	44	13	8
Hiesville	126	403	*Idem.*	4753 25	38	43	23	7
Houesville	345	499	*Idem.*	4179 »	35	40	24	7
Liesville	327	618	*Idem.*	4644 »	36	43	28	11
Neuville-au-Plain	255	470	*Idem.*	4066 »	44	34	13	3
Picauville	2535	1906	✉	25979 91	47	41	18	10
Ravenoville	639	1167	Ste-Mère-Eglise.	10070 08	48	54	17	7
St-Germain-de-Varreville	292	583	*Idem.*	5583 »	46	51	19	7
Saint-Martin-de-Varreville	414	836	*Idem.*	7052 »	46	51	21	9
Sainte-Marie-du-Mont	1314	2797	*Idem.*	24327 73	38	44	26	9
Sebeville	99	288	*Idem.*	2929 50	38	44	22	5
Turqueville	298	520	*Idem.*	5696 50	43	49	21	4
Vierville	77	376	*Idem.*	3396 »	36	41	27	10

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
,155 habitants (16 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
ıuclouet.	Caen.	*Lenoir.*	Mahieu.	Farry.
u Mesnildot.	Onfroy.	Hamel.	Michel.	Lemarinel.
iel.	Chislard.	Havel.		Pontais.
alidan.	Hay.	Regnault.	Hurel.	Pascal.
reuly.	Cappon.	Larose; Forget.		Lechevretel.
lamel.	La Pierre.	Gouellein.	Lecanu.	Legrand.
te Le Marois.	Barreaux.	Savary.	Renouf.	Corbe.
ebrix.	Lebaron.	Goutière.	Enquebec.	Bretel.
ollas.	Hamel.	Thin.	Dusignet.	Rondel.
econte.	Folliot.	Leroulley.	Lecanu.	Maupas.
escroël-Desprès.	Lefauconnier.	Leroy.	Auvray.	Maigné.
anglois-Dorreville	Pesnelle.	Quentin.	Drouet.	Lesaulnier.
lamelin.	Bonamy ; Asselin.	*Jouenne.*	Baudry.	Picot.
ouxel.	Raynel.	Mangon.	Eury.	Suzanne.
nthouard.	Danneville.	Delacour.	Vimont.	Luce.
odefroy.	Delille.	Legruel.	Leconte.	Ledézert.
2,096 habitants (26 communes).				
lays.	Viel.	*Gautier.*	Enguebec.	Tetrel.
esnard.	Alexandre.	Dufresne; Pezet.	Letourneur.	Dubois.
ordel.	Novince.	Bléhou.		Vauprès.
rohier.	Henry.	Josse.		Bérard.
arbey.	Mouton.	Lefresne.	*Réuni à St-Germain-de-Var.*	
ls de Beauffort.	Pontis.	Pagny.	Henry.	Hérouard.
iquet.	Envremer.	Villette.	Suzanne.	Hulmer.
ecauf.	Leloup.	Ribet.		Messent.
e Jolis de Villiers.	Pottier.	Roublot.		Legros.
écuyer.	Jeanne.	Gambillon.	Thiébot.	Lefèvre.
icolle.	Gouhier.	Viel.	Roualle.	Houssin.
lément.	Boëtard.	Bellot.		Nicolle.
efebvre.	Marie.	Joly.	*Réuni à St-Germain-de-Var.*	
ouffard.	Levavasseur.	Lenoir.	Le Charpentier.	Girard.
rbin Desmaretaux.	Desplanques.	Diesnis.		Lucas.
rigoult de Liesville	Lecuyer.	Leduc.		Perrodin.
épin.	Langlois.	Leterrier.	N.	Tirel.
abé.	Morisset.	Halley.	N.	Giroult.
e Gruel.	Levavasseur.	Godefroy; Sebline.	Lebedel.	Gaultier.
e Drouet.	Masson.	Lequertier.	Lemoigne.	Lurienne.
le la Gonnivière.	Huet.	Hamel.	Lucas.	Guérin.
ertot.	Mauger.	Hamel.	Desplanques.	Leconte.
rémont.	Lesénécal.	Lecaplain.	Magnin.	Brunet.
arel.	Larose.	Lesueur.	*Réuni à Blosville.*	
aillard.	Morel.	Belliard.	Lahaye.	Datin.
overt.	Allain.	Lefresne.	*Réuni à Angoville.*	

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
CANTON DE SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE ¶. Population								
St-Sauveur-le-Vicomte ⛪..	2542	3523	⊠	28988 32	55	39	15	»
Besneville	1086	1825	St-Sauveur-le-Victe .	10901 75	62	36	23	8
Biniville.....	477	298	*Idem.*	2201 25	54	47	10	6
Catteville.....	206	456	*Idem.*	2780 75	61	35	19	4
Colomby,.....	730	1116	Valognes.	9955 25	57	48	»	9
Crosville..... ..	193	406	St-Sauveur-le-Victe .	3302 »	52	43	18	5
Etienville.....	643	738	Pont-Labbé (Picauville)	6731 »	40	40	16	8
Golleville.....	381	646	St-Sauveur-le-Victe .	5475 75	61	49	11	7
Hautteville.....	215	422	*Idem.*	3065 »	54	46	11	7
La Bonneville	383	631	*Idem.*	5092 50	50	42	14	7
Les Moitiers-en-Bauptois ..	474	776	Pont-Labbé (Picauville)	5413 75	49	37	19	11
Néhou.....	1877	3742	St-Sauveur-le-Victe .	19826 15	59	49	15	7
Neuville-en-Beaumont....	142	168	*Idem.*	1432 50	64	33	22	7
Orglandes	616	926	*Idem.*	9692 »	53	44	10	8
Rauville-la-Place.....	832	1188	*Idem.*	10467 20	54	41	16	3
Reigneville.....	73	227	*Idem.*	1063 »	52	49	13	7
Sainte-Colombe.....	300	499	*Idem.*	3564 75	58	44	13	6
Taillepied.....	138	214	*Idem.*	1499 67	61	44	26	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
11,008 habitants (18 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Foubert.	Jacqueline; Bataille.	*Avice;* Aubert; Levaché; Warenghem.	Becquet.	Saliot et Legendre.
Levast.	Prunier.	Moulin.	Truffert.	Lecerf.
Obé.	Josse.	Larsonneur.	*Réuni à Houtteville*	
Cousin.	Langlois.	Hébert.		Marie.
Le Pelley de la Houssairie.	Lebarbenchon.	Leclére.	Jeanne.	Bernard.
Hamel.	Burnouf.	Frétel.		Lamperière.
Josset.	Dodeman.	Vallognes.	Roulland.	Garnier.
de la Bretonnière	Launoy.	Calvy.	Pillet.	Guénier.
Abaquesné de Parfouru.	Picquenot.	Fras.	Guilbert.	Folliot.
Leclerc.	Baudouin.	Luce.	Lesage.	Beillard.
André.	Cottin.	Boscher.	Mauger.	Mottin.
Papillon.	Blandamour.	Destrés; Marguerite.	Legoupil; Barbet	Fleury.
Falaize.	Renouard.	Bréard.		Hérouard.
Dorléans.	Le François.	Marguerite.	Courtois.	Marguerite.
Gamas.	Fleury.	Mariette.	Mariette.	Thomine.
Leroux.	Burguet.		*Réuni à Orglandes*	
Couppey.	Varangue.	Lerosey.	Lesigne.	Dupont.
Couppey.	Lebiez.	Vautier.		Marie.

POLICE GÉNÉRALE.

Commissaires de police.

Arrondissement de Saint-Lo. — MM. Diacre, commissaire de police, à Saint-Lo ; Rey, *id.*, à Carentan.

Arrondissement d'Avranches.— MM. Lebeuf, commissaire de police, à Avranches ; Boulesteix, *id.*, à Granville ; Millon, commissaire spécial de police, chargé de la surveillance du port ; Sainton, inspecteur spécial de police sur les chemins de fer de l'Ouest, à Granville ; Pons, *id.*, à Pontorson ; Didion, *id.*, à Villedieu.

Arrondissement de Cherbourg. — MM. Reverden, commissaire central de police, à Cherbourg ; Franco et Dubrac, commissaires de police, à Cherbourg ; Gournay, commissaire spécial de police des chemins de fer de l'Ouest et du port, à la résidence de Cherbourg ; Roucel, inspecteur spécial de police sur les chemins de fer de l'Ouest à Cherbourg.

Arrondissement de Coutances. — M. Rassaerts, commissaire de police, à Coutances.

Arrondissement de Mortain.—MM. Leyx, commissaire de police, à Mortain ; Cazenave, *id.*, à Saint-Hilaire-du-Harcouët.

Arrondissement de Valognes.—MM. Mouroux, commissaire de police, à Valognes ; Arrachart, *id.*, à Portbail.

ORDRE JUDICIAIRE.

COUR D'APPEL DE CAEN.

M. CHAMPIN ✻, premier président ; M. BOIVIN-CHAMPEAUX ✻, procureur général.

TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE.

La Cour d'assises de la Manche siége à Coutances, sous la présidence d'un Conseiller à la Cour d'appel de Caen ; elle tient au moins quatre sessions par an ; l'ouverture de chacune de ces sessions est ordinairement fixée au commencement des mois de *mars*, *juin*, *septembre* et *décembre*.

Tribunal civil séant à Saint-Lo.

Audiences : *mardi*, police correctionnelle ; — *mercredi*, rapports, affaires venant à bref délai ; — *jeudi* et *vendredi*, affaires du rôle, suivant la fixation ; — *samedi*, affaires de prompte expédition, publications et ventes.

Président.—M. Duhamel ✻.

Juges.— MM. Lemonnier de Gouville, *juge d'instruction* ; Fleury, Paillard-Fernel ; Paris, *juge honoraire*.

JUGES SUPPLÉANTS.—MM. Le Campion, Bellencontre.

PARQUET. — MM. Théry, *procureur de la République*; Pignard-Dudezert, *substitut*; Bellencontre, juge suppléant, attaché au parquet.

GREFFE.—MM. Adeline, *greffier*; Kerver, Dudouy, Aubraye, Le Guélinel, *commis greffiers*.

AVOCATS.—MM. Dieu-Labrasserie, Legohier de Précaire, Denis, Galliot, Gohier, Douchin, Dieu, *bâtonnier*; Amiard, Aumont, Huet, Roquière, Boucley.

Stagiaires.—Enguehard, Dussaux.

AVOUÉS. — MM. Dussaux, Mirey, Simon aîné, Simon (Adolphe), *secrétaire*; Lehieulle, *président*; Lemasson, *syndic*; Pottier, *rapporteur*; Jouanne.

HUISSIERS.—*Audienciers* : MM. Boscher, *syndic*; Gautier, *rapporteur*; Aubril, *secrétaire*; Ecolasse.—*Tribunal de commerce* : MM. Thiéry, Sanson.—*Justice de paix* : MM. Cardin, Hérel.

Huissiers résidant à Saint-Lo : MM. Lemasurier, Lucas.

Huissiers résidant dans l'arrondissement : MM. Marguerite, à Saint-Clair; Fauvel, à Cerisy-la-Forêt; Huet, à Canisy; Letourneur, Biard, N..., à Carentan; Marcout, à Saint-Jean-de-Daye; Barbier, à Marigny; Terry, Genvrin, à Percy; Pezeril, Sinel, à Torigni-sur-Vire; Lohier, Voisin, à Tessy-sur-Vire.

Assistance judiciaire.—MM. Galliot, avocat, *président*; Dieu-Labrasserie, avocat, Lebas, ancien avoué, David, receveur de l'enregistrement, et Noël, ancien notaire; Adeline, *secrétaire*.

Tribunal de commerce de Saint-Lo.

Audiences le *mardi*, à deux heures de l'après-midi.

PRÉSIDENT.—M. Derbois.
JUGES.—MM. Dyvrande fils, Bosq, Lescot.
JUGES SUPPLÉANTS.—MM. Dary, N....
GREFFE.—M. Frémin, *greffier*.
Il n'y a pas d'agréés; ce sont les avocats et les avoués qui défendent.

Tribunal civil séant à Avranches.

Audiences : *mercredi*, police correctionnelle; — *jeudi* et *vendredi*, affaires civiles; — *samedi*, affaires urgentes sur requête, rapports, référés et adjudications.

PRÉSIDENT.—M. Le Moine des Mares ✻.

JUGES.—MM. Lance, *juge d'instruction*; Deschamps, *juge*; Riouit de Montbray et Sanson ✻, *juges honoraires*.

PARQUET.—MM. Lahougue, *procureur de la République*; Dadin, *substitut*.

GREFFE.—MM. Bameule, *greffier*; Leroy et Neslet, *commis greffiers*.

AVOCATS.—MM. Fontaine, *bâtonnier*; Delouche, Barenton, Bataille, Simon, *secrétaire*; Carnet, Ygouf, Bouvattier.

AVOUÉS.—MM. Hurel, *rapporteur*; Barbé, *secrétaire*; Fontaine-Laporte, Levavasseur, *syndic*; Lepaulmier, Hingan, *président*; Lemardeley, Girre.

HUISSIERS. — *Audienciers* : MM. Lemardeley, Guérin, *trésorier*; Lemasle, Cassin, Bunel.

Huissiers résidant à Avranches : MM. Jacques, *syndic* ; Lainé, *secrétaire*.

Huissiers résidant dans l'arrondissement : MM. Bidois, Helleu, à Brécey ; Blanchet, Lebrec, à Ducey ; Barré, Heneux et Domin, à Granville ; Avril et Geoffroy, à la Haye-Pesnel ; Enguehard et Guichard, à Pontorson ; Poisnel, *rapporteur* ; Patrix, à Saint-James ; Le Bedel, Le Fresne, à Sartilly ; Loyer, Béatrix, Leroux, à Villedieu.

Assistance judiciaire. — MM. Bouvattier, ancien sous-préfet, *président* ; Vimont, receveur de l'enregistrement ; Piel-Desruisseaux, ancien notaire ; Delouche, avocat ; Levavasseur, avoué ; Bameule, *secrétaire*.

Tribunal de commerce de Granville.

Le ressort de ce tribunal embrasse tout l'arrondissement d'Avranches.
Audiences le *jeudi*.

PRÉSIDENT.—M. Toupet.
JUGES.—MM. Beust fils, Trocheris (Olivier), Riotteau.
JUGES SUPPLÉANTS.—MM. Dior, N....
GREFFIER.—M. Guillot.
Il n'y a pas d'agréés ; MM. Louvel, Tencé, Chesnais et Cambernon, avocats, défendent habituellement.

Tribunal civil séant à Cherbourg.

Audiences : *lundi*, affaires correctionnelles ; — *mardi* et *mercredi*, affaires civiles ; — *jeudi*, adjudications.

PRÉSIDENT.—M. Brière de Mondétour ✻ ; Asselin ✻, *président honoraire*.
JUGES.—MM. Jaubert, *juge d'instruction* ; Fuzellier, Fanet.
JUGES SUPPLÉANTS.—MM. Boullement-d'Ingremard, Guezet-Ducoudray, N....
PARQUET.—MM. Hoffman, *procureur de la République* ; Dagallier, *substitut*.
GREFFE.—MM. Noyon, *greffier* ; Desvaux, Oury, *commis greffiers*.
AVOCATS. — MM. Foulon, *bâtonnier* ; Eugène Vrac, Lechevalier, Boullement-d'Ingremard, Favier, Lefrançois, Alix, Ernest Vrac, Lemoigne.
AVOUÉS.—MM. Leblond, Chevrel, *secrétaire* ; Orry, *syndic* ; Martin-Martinière, Brière, *président*.
HUISSIERS — *Audienciers* : MM. Mabire, Auvray, Lecarpentier, *syndic* ; Folliot.
Tribunal de commerce : MM. Agnès et Giot.
Justice de paix : M. Duval.
Huissiers résidant dans l'arrondissement : MM. N..., à Omonville-la-Rogue ; Léger, aux Pieux ; Jean, Lebrequier, à Saint-Pierre-Église ; Lucas, à Octeville.
Assistance judiciaire (séance le premier vendredi de chaque mois). —MM. Larnac, sous-préfet ; Perrotte, *président* ; Bergeron, conservateur des hypothèques ; Vrac, avocat ; Brière, avoué ; Noyon, greffier, *secrétaire*.

Tribunal de Commerce de Cherbourg.

Audiences le *vendredi*.

PRÉSIDENT.—M. Dumont (Louis).
JUGES.—MM. Ed. Mahieu, Canoville, Lucas, Le Jolis fils.
JUGES SUPPLÉANTS.—MM. Menut, Th. Fenard, Bayard, Hainneville.
GREFFE.—M. Orry.
COMMIS-GREFFIER.—M. La Planche.

Tribunal civil séant à Coutances.

PRÉSIDENT.—M. Bigard ; M. Blouet ✻, *président honoraire*.
VICE-PRÉSIDENT.—M. Vimond.
JUGES.—MM. Leloup (Richard), Faure-Beaulieu, Laigneau, *juge d'instruction* ; Dalmbert et Le Favrais.
JUGES SUPPLÉANTS.—MM. Viel, N..., N...
PARQUET.—MM. Lerebours-Pigeonnière, *procureur de la République*, Duchesne de la Sicotière et Mézaire, *substituts*.
GREFFE.—MM. Duchemin, *greffier* ; Le Monnyer et Corbin, *commis-greffiers*.

PREMIÈRE CHAMBRE.—Audiences : *lundi*, *mardi* et *mercredi*, affaires civiles.

PRÉSIDENT.—M. Bigard.
JUGES.—MM. Leloup (Richard), Faure-Beaulieu, Laigneau.
JUGES SUPPLÉANTS.—MM. Viel, N..., N...

DEUXIÈME CHAMBRE. — Audiences : *jeudi* et *samedi*, affaires correctionnelles ;—*vendredi*, affaires civiles sur plaidoiries.

VICE-PRÉSIDENT.—M. Vimond.
JUGES.—MM. Dalmbert, Le Favrais.
JUGES SUPPLÉANTS.—MM. N..., N...
AVOCATS.—MM. Lecordier, Leterrier, Barbier, *bâtonnier* ; Delcung, Guidon, Marie (Adolphe), Dubreul, Sarot, *secrétaire* ; Dudouyt, Duperronzel, Chevalier, Scelle, Dubost.
Stagiaires.—MM. Hurel, Duprey-Lemansois, Marie (fils).
AVOUÉS.—MM. Leloutre (Victor), *président* ; Jourdan, Mahé, Leloutre (Jules), Delauney, *rapporteur* ; Ogouet, *syndic* ; Lejolivet, *secrétaire*.
HUISSIERS.—*Audienciers* : MM. Pican, Picot, Ledentu, Cauchard, *trésorier* ; Challe, Lenoir.
Tribunal de commerce.—MM. Dingeuville, Voisin.
Huissiers résidant à Coutances.—MM. Néel, Laisney, *secrétaire*.
Huissiers résidant dans l'arrondissement.— MM. Harel, à Bréhal ; Nicole, à Cérences ; Hodey, *rapporteur* ; Duchemin, à Cerisy-la-Salle ; Legouix, à Hambye ; Mabire, Vallet, à Gavray ; Billard, Aubert, à la Haye-du-Puits ; Gancel, à Prétot ; Navarre, à Lessay ; Bellée, à Gratot ; Duplessis, à Quettreville ; Le Guelinel, *syndic* ; Desplanques, Lefranc, à Périers ; Lerouge, à Saint-Sauveur-Lendelin.
Assistance judiciaire.—MM. le baron d'Orgeval, sous-préfet, *président* ; Leloutre, ancien avoué, *vice-président* ; Dudouyt, avocat ; Roberge, Robin-Prévallée, receveur de l'enregistrement ; Duchemin, *secrétaire*.

Tribunal de commerce de Coutances.

Audiences, le *samedi*, à 10 heures du matin.

PRÉSIDENT.—M. Daireaux.
JUGES.—MM. Ygouf, Harel, Drieu-Larochelle.
Il n'y a pas d'agréés.

Tribunal civil séant à Mortain.

Cet arrondissement n'a point de juridiction consulaire ; c'est le Tribunal de 1re instance qui juge les affaires commerciales.—*Lundi* et *mardi*, travaux divers en chambre de conseil. — Audiences : *mercredi*, affaires urgentes ; — *jeudi* et *vendredi*, affaires civiles ; — *samedi*, police correctionnelle et affaires commerciales.

PRÉSIDENT.—MM. Quesnot ; de Mezange de Saint-André, *président honoraire.*
JUGES.—MM. Gérard, *juge d'instruction* ; Pellerin, *juge* ; Dhanteville, *juge honoraire.*
JUGES SUPPLÉANTS.—MM. Queslier, Tessier.
PARQUET.—MM. Trochon, *procureur de la République* ; Nicolas, *substitut.*
GREFFE.—MM. Lemière, *greffier* ; Talagrand, *commis-greffier.*
AVOCATS.—MM. Helland, de Marseul, Thomas, Lecrecq, Champs, *bâtonnier* ; Restoux, Josset, Millet.
Stagiaires.—MM. Ozouf, Queslier.
AVOUÉS.—MM. Amand, *président* ; Poullain, *syndic* ; Théot, *rapporteur* ; Lesoudier, *secrétaire* ; Vautier, Bunel.
HUISSIERS.—*Audienciers* : MM. Norgeot, *syndic* ; Lahuppe, *trésorier* ; Le Jemble, résidant à Mortain.
Huissiers résidant à Mortain : M. Martin.
Autres huissiers résidant dans l'arrondissement : MM. Poupinet, Breillot, *secrétaire*, à Barenton ; Hamel, à Isigny ; Bachelot, Lebouc-Laforest, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Costard, à Juvigny ; Gasnier, à Saint-Pois ; Legrandois, *rapporteur*, et Gallouin, à Sourdeval ; Detan, au Teilleul.
Assistance judiciaire.—MM. de Bernède, sous-préfet ; Poullain, ancien avoué ; de Mezange, président honoraire, *président* ; Dieu, receveur de l'enregistrement ; F. Moulin, ancien avocat ; Lemière, *secrétaire.*

Tribunal civil séant à Valognes.

L'arrondissement n'a point de juridiction commerciale : c'est le Tribunal de 1re instance qui juge les affaires de cette nature. — Audiences : *mardi*, affaires de commerce, d'expédition, d'adjudication ; — *mercredi* et *jeudi*, affaires du rôle général ; — *vendredi*, police correctionnelle ; — *samedi*, rapports en toute matière ; jugements en chambre du Conseil.

PRÉSIDENT.—M. Gallemand.
JUGES.—M. Mabire, *juge d'instruction* ; Ernault d'Orval, Villault-Duchesnois, *juges.*
JUGES SUPPLÉANTS.—MM. Leclerc, Costard.
PARQUET.—MM. Bouvattier, *procureur de la République* ; de la Fortinière, *substitut.*

GREFFE.—MM. Guimond, *greffier*; Lemétais et Hamel, *commis-greffiers.*

AVOCATS.—MM. Daireaux, Rouland, Leclerc, *bâtonnier*; Fouléon, Lecaudey, Lecacheux, Lesachey.

Stagiaire.—M. Goubeaux.

AVOUÉS.—MM. Thouin, Bitot, *syndic*; Pergeaux, Brafin, Pézeril, *secrétaire-trésorier*; Hémon, *rapporteur*; Le Cannelier, *président.*

HUISSIERS.—*Audienciers*: MM. Lendormy, *syndic-président*; Lepetit, *secrétaire*; Bouthreuil et Liot.

Huissiers résidant à Valognes.—MM. Couillard, N...., *trésorier*; Tardif.

Huissiers résidant dans l'arrondissement.—MM. Lemarquand, à Barneville; Renouf, à Portbail; Anthouard, à Bricquebec; Lechartier, à Bricquebec; Meudret et Butel, à Sainte-Mère-Eglise; Dupont, à Picauville; Turgis, Burnouf, à Montebourg; Lamache, à Quettehou; Bouchet, à Saint-Vaast; Fossey, N...., à Saint-Sauveur-le-Vicomte, *rapporteur.*

Assistance judiciaire. — MM. Leledy, ancien avoué, *président*; Valembourg, sous-préfet; Guillemin, receveur de l'enregistrement; Daireaux, avocat; Oury, notaire; Guimont, *secrétaire.*

JUSTICES DE PAIX.

Noms des Juges de paix, des Suppléants et des Greffiers.

CANTONS.	JUGES DE PAIX.	SUPPLÉANTS.	GREFFIERS.
	Arrondissement de Saint-Lo.		
	MM.	MM.	MM.
Saint-Lo	Porquet	Gohier, Dieu	Lemonnier.
Canisy	Leturc	Lefèvre, Leconte	Dufour.
Carentan	Hamelin	Gouville, Lenoël	Legrand.
Marigny	Hédouin	Niobey, Gosset	N...
Percy	Poret-Lacouture.	Daniel, Sévaux	Lemaigre.
Saint-Clair	Delacour	Letellier, Madeleine	Levard.
St-Jean-de-Daye.	Liot	Tricard, Thouin.	Godard.
Tessy-sur-Vire	Payen de la Garanderie.	Chasles, Lebas	Ozenne.
Torigni-sur-Vire.	Duval-Duperron.	Hédouin, Prée	James.
	Arrondissement d'Avranches.		
	MM.	MM.	MM.
Avranches	Godin	Fontaine, Bataille	Desmier.
Brécey	Rondel	Lanos, Denis-Thieudière	Piel.
Ducey	Heudeline	Juin-Duponcel, Baron	Dubreuil.
Granville	Labarre	Louvel, Dairou	Lainé.
La Haye-Pesnel	Morin	Nelet, Ledru	Fontaine
Saint-James	Dutheil	Chevallier, Geffroy	Ladvoué.
Pontorson	Cadet	Loyer, Barbey	Gorbn.
Sartilly	Fresnel-Beunerie	Dupont, Leménager	Durand.
Villedieu	Guérin	Pigeon, Rachine	Huard.

Arrondissement de Cherbourg.

	MM.	MM.	MM.
Cherbourg.....	Queslin.....	Foulon, Chevrel... ...	Leflambe.
Beaumont.....	Damourette....	Fatôme. Piquot.....	Millet.
Octeville.....	Marais.....	Pouillet, Lemarquand..	Porée.
Les Pieux.....	Follet-d'Argence....	Lequiéré des Roziers, Hamel.....	Hilaire (Félix)
St-Pierre-Eglise.	Auvray.....	Michel, Lebas..... ...	Garnier.....

Arrondissement de Coutances.

	MM.	MM.	MM.
Coutances.....	Danguy.....	V. Leloutre, Scelle.....	Noël.
Bréhal.....	Porée.....	Allain, Maheut.....	Pichard.
Cerisy-la-Salle..	Hébert.....	Lechevalier, Jehenne...	Piel.
Gavray.....	Lemarquand ...	Lechevalier, Niobey....	Lecomte.
La Haye-du-Puits	Bouillon.....	Moitier. Levêque.....	Lecluze.
Montmart.-s.-Mer	Couraye	Dupray, Vray.....	Campain.
Leasay.....	N.....	Guillard, Pannier.....	Foucher.
Périers.....	Michau.....	Lecaudey - Magneville. Lecrosnier...	Villedieu.
St-Malo-de-la-L.	Lair.....	Chapel, Niobey.....	Vigot.
St-Sauv^{r}-Lendel.	Grandin.....	Depériers-Lavallée, Bois.	Guénon.

Arrondissement de Mortain.

	MM.	MM.	MM.
Mortain.....	Leteinturier-Laprise.....	Poullain, Théot.....	Debraize.
Barenton.....	Anfray.....	Gasnier, Bechet.....	Guytard.
St-Hilaire-du-H.	Coispellier.....	Poret, Fauchon.....	Mondher.
Isigny.....	Heuzé.....	Lebougre, Le Brun de Bion....	Davalis.
Juvigny.....	Gesbert..	Taborel, Pasturel.....	Petipas.
Saint-Pois.....	Laurent.....	Lemardeley, d'Auray...	Danjou.
Sourdeval-la-B..	Godefroy.....	Vaullegard. Lorier.....	Picard.
Le Teilleul.....	Lalouel.....	Renault, Rouelle.....	Coupel.

Arrondissement de Valognes.

	MM.	MM.	MM.
Barneville.....	Leprovost.....	Renouf, notaire à Portbail.	Equilbecq.
Bricquebec.....	Viel.....	Mabire.....	Lerouvillois.
Montebourg....	Lecouturier....	Frigot, Lepelletier.....	N...
Quettehou.....	Hamelin.....	Duclouet, Jourdan.....	Laurent.
Ste-Mère-Eglise.	Cirou.....	Francomme, Viel	Carbonnel.
St-Sauv.-le-Vte..	Delisle.....	Lesachey, Jacqueline...	Roblot.
Valognes.....	Sanson	Daireaux, Lecacheux...	Simon.

NOTAIRES.

Arrondissement de Saint-Lo.— MM. Guillemin, Criquet, Lehérissey, *président*, à Saint-Lo ; Lebrun, à Cerisy-la-Forêt ; Gervaise, à Domjean ; Raulline, à Saint-Jean-de-Daye ; Dufour, *rapporteur*, à Pont-Hébert ; Rozey, *secrétaire* ; Ingoult, à Carentan ; Leconte, à Canisy ; Delarue, à Marigny ;

Joly, Ameline, à Torigni-sur-Vire ; Lebas, à Tessy-sur-Vire ; Blouet, à Percy ; Quillier, à la Chapelle-Enjuger ; Regnault, à Montbray ; Lechevallier, *trésorier*, à Saint-Samson-de-Bonfossé ; Gancel, *syndic*, à Saint-Clair.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.—MM. Le Comte-La Prairie, Jourdan, *secrétaire*, à Avranches ; Barbey, Denis, à Brécey ; Baron, Desfeux, à Ducey ; Dairou, *président* ; Lamort, Taurines, à Granville ; Fontaine, Lanos, à la Haye-Pesnel ; Geffroy, Darthenay, à Saint-James ; Loyer, Barbé, à Pontorson ; Lemoine-Lechesney, Dairou, à Sartilly ; Rachine, Lefébure, *trésorier*, à Villedieu ; Foisil, *notaire honoraire*.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.—MM. Mabire, aux Pieux, *président* ; Le Bourgeois, aux Pieux, *syndic* ; Gosse, à Cherbourg, *secrétaire* ; Goulhot, à Octeville, *rapporteur* ; Le Bailly, à Beaumont, *trésorier* ; Le Bouteiller, Delaporte, Druet, à Cherbourg ; Hamel, Leveillé, à Saint-Pierre-Eglise ; Pouillart, à Tourlaville ; Olivier, à Sainte-Croix-Hague.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.—MM. Saillard, Angot, *secrétaire* ; Poulain, à Coutances ; Delille fils, à Bréhal ; Maheut, à Cérences ; Jehenne, *président*, à Cerisy-la-Salle ; D. Desponts, à Roncey ; Guernier, à Gavray ; Fonnnard, au Mesnil-Garnier ; Cirou, à Hambye ; Fauvel fils, à Lessay ; Baudouin, à Pirou ; Dauvin, Godin, à la Haye-du-Puits ; N..., à Prétot ; Lelièvre, à Montmartin-sur-Mer ; N..., à Quettreville ; Pigaux, Lair, à Périers ; Niobey, Severie, à Blainville ; Delalande, Saffray, à Saint-Sauveur-Lendelin.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.—MM. Vezard, Le Bigot, Aumont, à Mortain ; Blin, *trésorier* ; Fiault, à Barenton ; Besnard, Pantin, Lévesque, *syndic*, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Lebougre-Barbière, *président*, à Isigny ; Cruchet, au Buat ; Lechaptois, Poulain, à Juvigny ; Datin, *rapporteur*, à Saint-Pois ; Poisnel, à Coulouvray-Boisbenâtre ; Rondel, Veron, à Sourdeval ; Renault, au Teilleul ; Colin, à Sainte-Anne de Buais.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES. — MM. Huet-Bienville, Costard, Oury, à Valognes ; Allix-Bourbey, à Brix ; Lesage, Hennequin, à Bricquebec ; Lepelletier, Blandamour, à Montebourg ; Lemarinel, Pain, à Saint-Sauveur-le-Vicomte ; Duclouet, à Quettehou ; Pannier-Lachaussée, à Saint-Vaast, Jourdan, à Barfleur ; Félix, à Barneville ; Renouf, à Portbail ; Hairon-Desvaquants, à Sainte-Mère-Eglise ; Fontaine, à Pont-l'Abbé ; Aubey, à Sainte-Marie-du-Mont.

ORDRE MILITAIRE.

10e Corps d'armée et 16e Division militaire,

comprenant les départements d'Ille-et-Vilaine, des Côtes-du-Nord et de la Manche.

MM. FORGEOT, général de division, commandant le 10e corps d'armée et la 16e division militaire ; Caro, capitaine d'artillerie, officier d'ordonnance.

Etat-major général du 10e corps d'armée.

MM. Folloppe, général de brigade, chef d'état-major général ; Bondet, lieutenant-colonel, sous-chef d'état-major général ; Chrétien,

chef d'escadron, attaché à l'état-major du 10e corps d'armée ; Rondot, capitaine, attaché à l'état-major du 10e corps d'armée ; Finot, capitaine, attaché à l'état-major du 10e corps d'armée.

Etat-major de la 16e division territoriale.

MM. Cartault, chef d'escadron, attaché à l'état-major ; de Kersauson de Pennendreff, capitaine, attaché à l'état-major ; Béziers-Lafosse, capitaine, attaché à l'état-major.

20e Division d'infanterie.

MM. DE SONIS, général de division, commandant ; Boussenard, lieutenant colonel, chef d'état-major ; Boscals de Réals, chef d'escadron, aide-de-camp du général de Sonis ; de Gibon, capitaine, attaché à l'état-major.

Subdivisions d'Ille-et-Vilaine et des Côtes-du-Nord.

Angerand, général de brigade, commandant par intérim.

Subdivision de la Manche.

M. du Moulin, général de brigade, commandant.

10e brigade d'artillerie et Ecole d'artillerie de Rennes.

MM. Angerand, général commandant la 10e brigade d'artillerie ; Charon, lieutenant-colonel, chef d'état-major de la 10e brigade d'artillerie.

3e Subdivision.

ETAT-MAJOR. — *Général commandant*, M. DU MOULIN G✻.

Aide-de-camp.—M. Berlin, lieutenant au 47e de ligne.

INTENDANCE MILITAIRE. — *Adjoint de 1re classe de Cherbourg*. M. Worms ✻, sous-intendant de 2e classe, M. Lehouchu ✻, à Saint-Lo.

Officiers d'administration des bureaux de l'intendance, M. Hatt, adjudant en 2e, à Cherbourg.

ETAT-MAJOR DES PLACES. — *Commandants de place*, MM. Courrech O✻, colonel, à Cherbourg ; Lejosne O✻, major de place ; de la Bretesche O✻, chef d'escadron à Granville.

Adjudants de place commandants des forts, MM. Guichard ✻, capitaine au fort de Querqueville, à Cherbourg ; Watremetz ✻, capitaine au fort des Flamands ; Carré ✻, capitaine au fort de l'île Pelée, à Cherbourg.

Adjudants de place, MM. Milet ✻ et Bainier ✻, capitaines ; Rogier, lieutenant, secrétaire-archiviste, à Cherbourg.

Aumônier, M. Roïg dit de Bourdeville ✻, au fort de l'île Pelée.

ARTILLERIE.—*Directeur*, M. Hugon C✻, colonel, à Cherbourg.

Sous-Directeurs, M. Pinczon du Sel ✻, chef d'escadron à Cherbourg ; M. Petit O✻, chef d'escadron, à Granville.

Adjoints, M. Viala ✻, capitaine, à Cherbourg.

GÉNIE.—*Directeur des fortifications*, M. Tézenas O✻, colonel, à Cherbourg.

Chefs du génie, MM. Bourgeois O✻, lieutenant-colonel, à Cherbourg.

Chef de bataillon du génie, M. Michelet ✻, à Granville.

Capitaine du génie en 1er, M. Béral ✻, à Cherbourg.

Capitaine du génie en 2e, M. de Villèles, à Cherbourg.

RECRUTEMENT.—*Commandant du dépôt de la Manche*, M. Maignien O✻, chef de bataillon, à Saint-Lo.

Adjoint, M. Redon ✻, capitaine, à Saint-Lo.

REMONTES GÉNÉRALES. — *Commandant du dépôt de Saint-Lo*, M. Berquet-Beaupré ✻, chef d'escadrons, à Saint-Lo.

Vétérinaire, M. Bonnet, vétérinaire en 1er, à Saint-Lo.

SERVICE DES SUBSISTANCES MILITAIRES. — *Officier comptable de 1re classe*, M. Gourdoux, à Cherbourg.

GENDARMERIE.

16e LÉGION.

Composée des compagnies d'Ille-et-Vilaine, de la Manche et de la Mayenne.

MM.
Chabert O ✻, lieutenant-colonel, à Rennes.
Govon O ✻, chef d'escadron, à Saint-Lo.
Cochard ✻, capitaine, à Saint-Lo.
Molière, lieutenant-trésorier, à Saint-Lo.

MM.
Gillerçan ✻, capitaine à Cherbourg.
Laurin ✻, capitaine à Coutances.
Berté, lieutenant, à Avranches.
Baumes, lieutenant, à Mortain.
Antoine ✻, lieutenant, à Valognes.

Raymond, maréchal-des-logis, adjoint au trésorier, à Saint-Lo MM (1).

Service des Brigades.

DÉSIGNATION ET RÉSIDENCE des BRIGADES.	BRIGADES À CHEVAL de 6 hommes.	BRIGADES À CHEVAL de 5 hommes.	BRIGADES À pied de 5 hommes	SOUS-OFFICIERS commandant les brigades.
Saint-Lo	1	»	»	MM. Cauquelin.
Idem	»	1	»	Jacqueline.
Idem	»	»	1	Saint-Laurent.
Carentan	»	1	»	Larose.
La Périne	»	1	»	Bouvier.
Torigni-sur-Vire	»	1	»	Desprez.
Villebaudon	»	1	»	Clément.

(1) Les lettres MM indiquent les décorés de la Médaille militaire.

DÉSIGNATION ET RÉSIDENCE des BRIGADES.	BRIGADES À CHEVAL de 6 hommes.	BRIGADES À CHEVAL de 5 hommes.	BRIGADES À pied de 5 hommes.	SOUS-OFFICIERS commandant les brigades.
Cerisy-la-Forêt	»	1	»	MM Bouvier ✻.
Marigny	»	1	»	Lambert.
Canisy	»	1	»	Aubert.
Tessy-sur-Vire	»	»	1	Vincenot.
Airel	»	»	1	N.
Cherbourg	»	1	»	N.
Idem	»	»	1	Babiolle.
Les Pieux	»	»	1	Bebin.
Saint-Pierre-Eglise	»	»	1	Mesnil.
Equeurdreville	»	»	1	Lelièvre.
Beaumont	»	»	1	Horel Mn.
Avranches	»	1	»	Roullin.
Granville	»	1	»	Dorne.
Idem	»	»	1	Champel.
Villedieu	»	1	»	Pitel.
Pontorson	»	1	»	Thomas.
Ducey	»	1	»	N
Sartilly	»	1	»	Jacquet.
Brécey	»	»	1	Daveney.
Saint-James	»	»	1	Ginod.
La Haye-Pesnel	»	»	1	Duret.
Mortain	»	1	»	Peltier.
Saint-Hilaire-du-Harcouët	»	1	»	Janin.
Sourdeval	»	1	»	Picavent.
Juvigny	»	1	»	Flament.
Le Teilleul	»	1	»	Hurel.
Saint-Pois	»	»	1	Lerévérend.
Barenton	»	»	1	Barbedette.
Isigny	»	»	1	Leclerc.
Coutances	»	1	»	Ingouf.
Idem	»	»	1	Cherrier.
Périers	»	1	»	Le Maigre.
Gavray	»	1	»	Dignet.
Bréhal	»	1	»	Mahaut.
Lessay	»	1	»	Royer.
Cerisy-la-Salle	»	1	»	Fort.
La Haye-du-Puits	»	1	»	Féron.
Agon	»	»	1	Carlière Mn.
Prétot	»	»	1	Frant.
Montmartin-sur-Mer	»	»	1	Pinel.
Saint-Sauveur-Lendelin	»	»	1	Ragueneau.
Valognes	»	1	»	Bellin.
Sainte-Mère-Eglise	»	1	»	Lechevallier.
Saint-Sauveur-le-Vicomte	»	1	»	Maubailly.
Saint-Vaast	»	1	»	Desfeux.
Montebourg	»	1	»	Massonnet.
Portbail	»	»	1	Le Guelinel Mn.
Bricquebec	»	»	1	Lecaplain.
Barneville	»	»	1	Humbert.

MARINE.

Premier arrondissement maritime.

PRÉFECTURE MARITIME.

MM.

COUPVENT-DESBOIS C✱, vice-amiral, préfet maritime.
Fiquet ✱, capitaine de frégate, 1er aide-de-camp.
Pelleterat de Borde ✱, lieutenant de vaisseau, aide-de-camp.
Fabre de la Maurelle, enseigne, aide-de-camp.
Thiébot ✱, commissaire adjoint, chef du secrétariat.

MAJORITÉ GÉNÉRALE.—MM. Ducrest de Villeneuve C✱, contre-amiral, major général ; Vallon O✱, capitaine de vaisseau, major ; Luce ✱, capitaine de frégate, aide-major ; Bougiard ✱, Denis ✱ et Jan ✱, lieutenants de vaisseau, sous-aides majors ; Hanès ✱, lieutenant de vaisseau, chef du secrétariat ; Bodot O✱, lieutenant de vaisseau, chargé de l'observatoire ; Grandin ✱, lieutenant de vaisseau, chargé des archives ; Marteville ✱, capitaine de frégate, commissaire de la République, près le 1er Conseil de guerre permanent ; Fournier ✱, capitaine de frégate, inspecteur des sémaphores ; de Mornard ✱, lieutenant de vaisseau, commissaire de la République, près les Tribunaux maritimes ; Delalun ✱, lieutenant de vaisseau, rapporteur près le 1er Conseil de guerre permanent.

MOUVEMENT DU PORT.—MM. Butel C✱, capitaine de vaisseau, directeur ; Quernel O✱ et Dorlodot des Essarts O✱, capitaines de frégates, sous-directeurs ; Boisnard ✱, Maisse ✱, Lendormy-Trudelle ✱, Dumont ✱, Cabanellas O✱ et Omnès, lieutenants de vaisseau.

MAJORITÉ DE LA FLOTTE.—MM. Brossard de Corbigny O✱, capitaine de vaisseau, major de la flotte ; Esnault ✱, lieutenant de vaisseau, adjoint ; Arnault ✱, lieutenant de vaisseau, secrétaire.

DIVISION DES ÉQUIPAGES DE LA FLOTTE.—MM. Salmon C✱, capitaine de vaisseau, commandant ; Bonjour ✱, capitaine de frégate, commandant en second ; Godreuille ✱, lieutenant de vaisseau, trésorier ; Salmon, lieutenant de vaisseau de 1re classe, capitaine d'habillement ; Martinaut de Préneuf, lieutenant de vaisseau de 2e classe, adjoint au capitaine d'habillement ; Le Gigan, lieutenant de vaisseau de 1re classe, capitaine de la 1re compagnie ; Moye, lieutenant de vaisseau de 1re classe, capitaine de la compagnie des spécialités ; Robert, lieutenant de vaisseau de 2e classe, capitaine en second de la compagnie des spécialités ; Basset, lieutenant de vaisseau de 1re classe, capitaine de la 2e compagnie ; Dautin, lieutenant de vaisseau de 2e classe, capitaine en second de la 2e compagnie ; Hamon, lieutenant de vaisseau de 2e classe, capitaine de la compagnie disciplinaire ; Lagarde et Rouelle, lieutenants de vaisseau de 2e classe, adjudants-majors ; de Lagrené, lieutenant de vaisseau de 2e classe, capitaine de la section hors rang ; Lucas de Lestauville, enseigne de vaisseau chargé du gymnase ; Girard de la Barcerie, médecin principal.

GENDARMERIE.— MM. Loréal ✱, chef d'escadron, commandant ; Carbonnet, lieutenant trésorier ; Levallois, lieutenant.

DIRECTION D'ARTILLERIE.—MM. Laurent O✱, colonel, directeur ; Terrasse, chef d'escadron, sous-directeur ; Groussard, chef d'escadron ; Quernel ✱, capitaine en 1er ; Fonné, capitaine en 2e.

ARTILLERIE.—5e *compagnie d'ouvriers.*—MM. Fournier, capitaine en 1er; Dutoit, capitaine en 2e; Boyer, lieutenant en 1er; Martin et Nays-Candau, lieutenants en 2e.

ARTILLERIE.—25e *batterie.*—M. Marmier ✱, capitaine en 1er; Bonerand, capitaine en 2e; Trouvé, lieutenant en 2e.

INFANTERIE.—*Etat-major.*—MM. Crère ✱, colonel; Astolli, Reste et André, chefs de bataillon; Stiquel ✱, major; Chapotot, Page et Thomasset ✱, capitaines adjudants-majors; Teulières ✱, capitaine de tir; Saudubray, capitaine-trésorier; Compienne ✱, capitaine d'habillement; Botin, lieutenant d'armement; Guichard, lieutenant adjoint au trésorier; Bigallet, lieutenant adjoint à l'habillement; Mathieu, sous-lieutenant, porte-drapeau; Méry, médecin-major; Bœuf et Mathé, médecins aides-majors.

4e *compagnie.*—MM. Stenislas, capitaine; Kippeurt, lieutenant; Loys de Marigny, sous-lieutenant.

5e *compagnie.*—MM. Pouilli ✱, capitaine; Poulnot, lieutenant; Paris, sous-lieutenant.

6e *compagnie.*—MM. Page, capitaine; Durrieu, lieutenant; Guillon, sous-lieutenant.

7e *compagnie.*—De Maussion, capitaine; Coince, lieutenant; Fournié, sous-lieutenant.

9e *compagnie.*—MM. Hostalot, capitaine; Bassand, lieutenant; Zurnidon, sous-lieutenant.

15e *compagnie.*—MM. Hachet, capitaine; Lavenue, lieutenant; Harlay, sous-lieutenant.

19e *compagnie.*—MM. Bertaux-Levillain ✱, capitaine; Ayol, lieutenant; Leturc, sous-lieutenant.

22e *compagnie.*—MM. Berthier, capitaine; Vener, lieutenant; Sizeler, sous-lieutenant.

23e *compagnie.*—MM. Cospérec, capitaine; Mathieu, lieutenant; Serre de Bazaugour, sous-lieutenant.

24e *compagnie.*—MM. Giraud, capitaine; Dedons de Pierrefeu, lieutenant; Le Sens, sous-lieutenant.

25e *compagnie.*—Nicot, capitaine; de Beauquesne, lieutenant; Perreau, sous-lieutenant.

26e *compagnie.*—Cornu, capitaine; Taranget, sous-lieutenant.

31e *compagnie.*—Richard, capitaine; Imonet, lieutenant; Hergué, sous-lieutenant.

32e *compagnie.*—Lassalle de Lescar, capitaine; Guyot, lieutenant; Cuthbert, sous-lieutenant.

34e *compagnie.*—Buisson-d'Ormandy, capitaine; Roncajole, lieutenant; Perraud, sous-lieutenant.

35e *compagnie.*—Morand de la Cerrelle, capitaine; Billaudel, lieutenant; Lemauf de Kerdudal, sous-lieutenant.

GÉNIE MARITIME.—MM. Moll C✱, directeur des constructions navales; de Roussel O✱, Aurous O✱, ingénieurs de 1re classe; Carlet ✱, ingénieur de 2e classe; de Gérando ✱, Eynaud ✱, Bertin ✱, Leclert, de Maupeou-d'Ableiges, Finot, Garnier, Andrade et Desdouits, sous-ingénieurs de 1re et de 2e classe; Cabany et Delaître, sous-ingénieurs de 3e classe.

Ecole d'application du génie maritime.—Sollier O✱, directeur; Boden ✱, Lemaire ✱, professeurs.

COMMISSARIAT.—MM. Aubin O✱, commissaire général; Chanceaulme O✱, Le Poittevin O✱, Robert de Rougemont O✱, commissaires; Michelin ✱, Binel ✱ et Avoine ✱, Rossel, Ledentu, Le Jolis, commissaires-adjoints; Raoult ✱, Faivre ✱, Joyau, Mainot, Edet, Fenard, Guichon de Grandpont, Dusser, Delamer, Gouet et Prigent, sous-commissaires; Mesnage, Clément, Adam ✱, Kerdoncuf, Henry, Le Gallois, Léveillé, Burgot, Vanrycke, Chauvet, Massoni, de la Ligerie, Leroux, Griffon, Hamelin, Nissen, de

Foulhiac-Paderac, Doynel, Hervé, Testard, Morel et Denise, aides-commissaires.

Travaux hydrauliques.—MM. Léonard, directeur ; Jenner ✻, ingénieur ordinaire de 1re classe ; Lestelle, ingénieur ordinaire de 3e classe.

Inspection.—MM. Bouchet O✻, inspecteur en chef ; Le Comte O✻, Reynaud ✻ et Douville ✻, inspecteurs ; Schmitt ✻, inspecteur-adjoint.

Service de santé.—MM. Courrier O✻, président du Conseil de santé ; Richaud O✻, médecin en chef ; Vincent ✻, pharmacien principal, membres du Conseil de santé ; Dugé de Bernonville, médecin principal, ; Princeau ✻, Gaultier de la Ferrière, Beaussier, Maurel, Nègre, Jean et Méry, médecins de 1re classe ; Hodoul, Silvestrini, Simon, Rit, Latière, Guérin, Dollieule, Marion, Treille, Joubin, Delisle, médecins de 2e classe ; Cavalier, pharmacien de 1re classe ; Schmidt, pharmacien de 2e classe ; Louvière, Prévot, pharmaciens de 3e classe.

Service des manutentions.—MM. Le Sens ✻, chef de manutention principal ; Le Courtois, sous-chef.

Personnel administratif des directions de travaux.—MM. Prevost ✻, agent administratif principal ; Delaplace-Delange, Prouzat ✻, Métifeu et Le Sénéchal, agents administratifs ; Pierrot, Rouxel, Brisset, Maurice, Morin, Desquesnes, Maurice, Plantard et Flambard, sous-agents administratifs.

Comptables du matériel.—MM. Giot, agent comptable principal ; Gosselin ✻, Cauvin, Jourdan, Chardine, Daniel et Le Pelley, agents comptables ; Fontbonne, Coquard, Crouin, Maillard, Marthe, Doucet et Paviez.

Trésorier des invalides.—M. Le Boucher ✻.

Ecole d'hydrographie.—M. Bornic ✻, professeur de 1re classe.

Aumoniers.—MM. Martin ✻, Néel et Huet.

Bibliothèques.—MM. Jaffrezic O✻, conservateur de la bibliothèque du port ; Augier ✻, conservateur de la bibliothèque de l'hôpital.

Mécaniciens principaux.—MM. Tricard ✻, mécanicien principal de 1re classe ; Florentin ✻, mécanicien principal de 2e classe.

Inscription maritime.—*Quartier de Cherbourg.*—MM. Schmitt ✻, commissaire de l'inscription maritime ; Leclère, syndic à Fermanville ; Opron ✻, syndic à Cherbourg ; Leclère, syndic à Omonville-la-Rogue ; Letellier ✻, syndic à Diélette ; Enet, syndic à Carteret.

Quartier de la Hougue.—MM. Petit, commissaire de l'inscription maritime ; Du Laurens, trésorier des invalides ; Chalette ✻, sous-commissaire administrateur du sous-quartier d'Isigny ; Dubos, syndic à Grandcamp ; Le Large, syndic à Isigny ; Le Mallied, syndic à Carentan ; Le Biez ✻, syndic à la Hougue ; Lepart, syndic à Barfleur.

Deuxième arrondissement maritime.

Quartier de Granville.—*Commissariat.*—MM. Trève ✻, commissaire adjoint de la marine, commissaire de l'inscription maritime à Granville ; de la Fontaine, sous-commissaire, administrateur du sous-quartier de Regnéville ; Perrotte, Mailliu, commis de 3e classe ; Langronne, Guimont et Louvel, commis de 4e classe.

Trésorerie des invalides.—MM. Marnier ✻, trésorier de 2e classe, à Granville ; A. Le Roy, préposé du trésorier à Regnéville.

Hydrographie.—M. Audic, professeur de 3e classe.

Inspection des pêches.—M. Lamusse, inspecteur à Granville.

Syndics des gens de mer.—MM. Le Coupé et Ermange, à Granville ; Aubry, à Regnéville ; Buxe, à Avranches ; Coubrun, à Coutances ; Hennequin, à Genest ; Porée, à Bricqueville ; Le Coupé, à Saint-Pair ; Lissot, à Blainville ; Nicolle, à Agon ; Labigue, à Carolles.

Gardes maritimes.—MM. Brierre, à Granville; Duperron, à Agon; Couraleau, à Courtils; Daniel, à Gouville; Jean Emile, à Lingreville; Laney, à Champeaux; Durand, à Regnéville; Thiberge, à Saint-Léonard-de-Vains.

Gendarmerie maritime.—MM. Walter, Roland, à Granville; Hilaire, à Regnéville.

SERVICE DES MINES.

Arrondissement minéralogique de Rouen.—Ingénieur en chef de 2e classe, M. Roger ✱, à Rouen; ingénieur ordinaire de 1re classe, M. Vieillard, à Caen.

Gardes-mines de 2e classe.—M. Fornier, à Caen.

Service de la carte géologique.—M. Vieillard, à Caen.

PONTS ET CHAUSSÉES.

Service ordinaire & hydraulique.

Ingénieur en chef de 2e classe.—M. ROUGEUL ✱, à Saint-Lo.

Ingénieur ordinaire de 1re classe.—M. Saleta ✱, à Saint-Lo; Fournier de Saint-Amand, à Cherbourg.

Ingénieur ordinaire de 2e classe.—M. Thévenet, à Granville.

Ingénieur ordinaire de 3e classe.—N...

Conducteur principal.—N...

Conducteurs embrigadés de 1re classe.—MM. Pigault, à Avranches; Dreux, à Cherbourg; Levallois, à Mortain.

Conducteurs embrigadés de 2e classe.—MM. Leroy (François), à Valognes; Olive, à Coutances.

Conducteurs embrigadés de 3e classe.—MM. Herbert, à Villedieu; Lallemand, à Granville; Vallée, à Saint-Lo; Sanson, à Carentan; Amade, à Cherbourg.

Conducteurs embrigadés de 4e classe.—MM. Hervieu, Décley, à Saint-Lo; Lechevalier, à Cherbourg; Migman, à Avranches.

Conducteurs auxiliaires.—MM. Omond, Savary et Rubé, à Saint-Lo; Fleury et Enquebecq, à Cherbourg; Loiseau et Goupil, à Avranches: Servain, à Granville.

Employés secondaires de 1re classe.—MM. Omond, Le Monnier, à Saint-Lo; Jehenne, à Granville; Desmares, Benoist, à Avranches.

Employés secondaires de 2e classe.—MM. Joret, à Granville; Aubry, à Avranches; Lelong, Hervé, à Saint-Lo.

Service maritime.

Ingénieur faisant fonctions d'ingénieur en chef. — M. DINET ✱, à Cherbourg.

Ingénieur ordinaire de 1re classe.—M. de Saint-Amand, à Cherbourg.

Ingénieurs ordinaires de 2e classe.—M. Thévenet, à Granville.

Ingénieurs ordinaires.—N..., à Saint-Lo; N ..., à Avranches.

Conducteurs principaux.—M. Le Poittevin, à Carentan.

Conducteurs embrigadés de 1re classe.—MM. Leloutre, à Cherbourg; Hulbert, à Granville; Le Bossé, à Saint-Lo.

Conducteur embrigadé de 3e classe.—M. Saint, à Abranches.

Conducteurs embrigadés de 4e classe.—MM. Simon, Gardin, Paysant et Poteaux, à Cherbourg; Dupuis, à Granville; Fleury, à Saint-Lo.

Conducteurs auxiliaires.—M. Fafin, à Granville.
Employés secondaires de 1re classe. — MM. Marie (Nicolas), à Isigny ; Marie (Eug.), à Saint-Lo ; Marest, Leluan, Flambart et Colas, à Cherbourg ; Le Couteur, à Carentan ; Vivien, à Granville.
Employés secondaires de 2e classe.—MM. Despoir et Roulland, à Cherbourg ; Blin, à Avranches.
Agent temporaire.—N., à Pontorson.

TRÉSORERIE GÉNÉRALE DES FINANCES.

M. POISSON ✻, trésorier général, à Saint-Lo.
M. Legout-Gérard, fondé de pouvoirs du trésorier général.
M. Levoy, caissier.
Receveurs particuliers.—MM. baron Ritter, à Avranches ; de Nanteuil, à Cherbourg ; Cluseret, à Coutances ; vicomte de la Rocque, à Mortain ; Gaultier de Rigny, à Valognes.
Percepteurs surnuméraires.—MM. Herbin et Tardif, à Saint-Lo ; Pupin, à Avranches ; Le Fortier, à Cherbourg ; Leheuzey, à Coutances ; Lebel, à Mortain ; de la Perrelle, à Valognes.

SUCCURSALE DE LA BANQUE DE FRANCE, A SAINT-LO.

Directeur : M. H. Carré.
Censeurs : MM. Poisson ✻, Vieillard ✻. N.
Administrateurs : MM. Vibert, Levatois, I. Elie, Lebas, N., N.

ADMINISTRATION DES DOUANES.

Service administratif et de perception.

Inspecteurs divisionnaires.—MM. Lenormant, à Granville ; de Batsalle ✻, à Cherbourg ; Simon, à Valognes.
Principalité de Granville.—MM. Le Roy de Brée, receveur principal, à Granville ; Gay, sous-inspecteur, à Granville ; Truelle, Septans et Dumoncel, vérificateurs à Granville ; Levanoye, Dairou, Poullin, Genève de Brézy, commis principaux, à Granville ; Perrin, surnuméraire, à Granville ; Le Coupé, receveur à Regnéville ; Reulos, receveur à Pontorson.
Principalité de Cherbourg.—MM. Narrat ✻, receveur principal, à Cherbourg ; Labe, sous-inspecteur ; Potaire, contrôleur ; Langevin, Tricot, Rey, vérificateurs ; Cousin, de la Chapelle, Rondeau, commis principaux ; Hochet, surnuméraire, à Cherbourg ; Lefebvre, receveur à Omonville ; Le Moigne, receveur à Barfleur ; Hochet, receveur à Saint-Vaast ; Voisin, commis à Saint-Vaast ; Duhamelet, receveur à Portbail ; Lechevalier, receveur à Diélette ; Thévenin, receveur à Carentan ; Nouvel, commis à Carentan.

Service des Brigades.

MM. Lelay, capitaine, à Pont-Gilbert ; Fardet, lieutenant, à Ardevon ; Lebrun, lieutenant, à Saint-Jean-le-Thomas.
MM. Hauvet, capitaine, à Granville ; Trotel, lieutenant, à Granville ; Le Stunff, lieutenant, à Regnéville ;

MM. Falaise, capitaine, à Anneville ; Dumas, lieutenant, à Blainville ; Le Gerriais, lieutenant, à Pirou.

MM. Halley, capitaine, à Portbail ; Lecler, lieutenant, à Carteret ; Orange, lieutenant, à la Cosnardière.

MM. Béthouart, capitaine, à Diélette ; Létorey, lieutenant, au Rozel ; Leneveu, lieutenant, à Siouville.

MM. Vautier, capitaine, à Beaumont ; Bonnet, lieutenant, à Audouville ; Adigard, lieutenant, à Jobourg ; Jonart, lieutenant, à Omonville.

MM. Simon, capitaine, à Cherbourg ; Lecanu et Deganne, lieutenants, à Cherbourg.

MM. Lépine, capitaine, à Barfleur ; Coursant, lieutenant, à Fermanville ; Dugardin, lieutenant, à Saint-Vaast.

MM. Boivin, capitaine, au Grand-Vey ; Vautier, lieutenant, à Ravenoville ; Mongnet, lieutenant, à Carentan.

ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES.

M. BRION, directeur.

MM. Fontanez, contrôleur, 1er commmis de direction ; Lenoble, 2e commis ; Cudrue, 3e commis ; Lemeray, surnuméraire.

MM. Vénard, Tabourin, Podevin, inspecteurs.

Circonscription administrative de Saint-Lo.

Saint-Lo. — Marie, receveur principal entreposeur.
— Monnet, contrôleur.
— Pomès, Daireaux, Tridon de Rey, Raimbault, commis ; Paris, surnuméraire ;
— Fouqué, receveur à cheval ; Le Pennetier, commis principal.

Carentan. — Lemoyne, receveur à cheval ; Leguelinel, commis principal.
Marigny. — Levenard, — Guilbert, —
Tessy. — Loyer, — Claston, —
Torigni. — Lefrançois, — Fougeray, —

Sous-direction d'Avranches.

M. LEBORGNE, sous-directeur.

MM. Cazin, 1er commis de sous-direction ; Fréneaux, 2e commis ; Justrole, surnuméraire.

Avranches. — Boisumeau, receveur principal entreposeur.
— Bonavis, contrôleur.
— Dugardin, Delafosse, Loriot, Cluzeau, commis ; Céron, surnuméraire.

Granville. — Lemasson, contrôleur.
— N. . , receveur particulier.
— Adam, Lepesant, Vilquin, Dufresne, Fissadame, Lemarquand, commis.

Brécey. — Leroy, receveur à cheval ; Pigeon, commis principal.
Ducey. — Guérin, — Goupil, —
Pontorson. — Clouard, — Pitel, —
Sartilly. — Hamel, — Noblet, —
Villedieu. — Bréhier, — Leverdier, —
Mortain — Lebourva, receveur entreposeur.
— Frigot, commis principal chef de poste ; Leporh, commis.

Saint-Hilaire.—Roulier, receveur à cheval ; Fontaine, commis principal.
Sourdeval.—Lelièvre, — Etienne, —
Le Teilleul.—Lebouc de la Bouteillère, receveur à cheval ; Choisnel, commis principal.
Service des papeteries.—Lemoigne, commis, chef de poste ; Lemoine, commis.

Sous-direction de Cherbourg.

M. CONSEIL, sous-directeur.

MM. Lebedel, 1er commis de sous-direction ; Hervoches, 2e commis ; Lecannelier, surnuméraire.
Cherbourg.—Lebedel, receveur principal entreposeur.
— Lelièvre, Degord, contrôleurs.
— Murat, Lequin, Brothelande, Lecourt, Salguez, Lemouton, Hébert, Mocquet, Le Bréquier, Bebin, Tilloy, commis ; Henry, Passays, surnuméraires.
Beaumont.—Frigot, receveur à cheval ; Thonnet, commis principal.
Les Pieux.—Ferey, — Mabire, —
St-Pierre-Eglise.—Queudeville.— Legendre, —
Valognes.—Clerc, receveur entreposeur.
— Huon, commis principal, chef de poste ; N..., commis.
Barneville.—Lecannellier, receveur à cheval ; Duprey-Beuzeville, commis principal.
Bricquebec.—Rouelle, receveur à cheval ; Frémine, commis principal.
Montebourg.—Aubry, — Nogret, —
Ste-Mère-Eglise.—Gautier, — N....., —
St-Sauveur-le-Vicomte.—Pinot, — Garcelle, —
Saint-Vaast.—Gravey, — Lemasurier, —

Sous-direction de Coutances.

M. JUBEL, sous-directeur.

M. Lesort, 1er commis de sous-direction.
Coutances.—Wallet, receveur principal entreposeur.
— Delanoë, commis principal de 1re classe, chef de poste.
— Leboulanger, Picarda, Leroux, commis ; Ozenne, surnuméraire.
— De la Court de Betteville, receveur à cheval ; Marigny, commis principal.
Bréhal. — Mottay, receveur à cheval ; Daschers, commis principal.
Gavray. — Beaufils, — Clément, —
Le Haye-du-Puits.—Lemoine,— Loyer, —
Périers. — Dagorne, — Laurent, —

ENREGISTREMENT, DOMAINES, TIMBRE

ET HYPOTHÈQUES.

MM. DE LABROSSE, directeur ; Noël-Dumarais, inspecteur, à Saint-Lo.

Vérificateurs.—MM. Perrier et Lambert, à Saint-Lo ; Boulard, à Avranches ; Le Roy, à Coutances ; Fauchet, à Cherbourg ; Fayart, à Valognes ; Mathey, à Mortain ; Porte, 1er commis de direction.
Employés du timbre.—MM. Cudrue, garde magasin et contrôleur de comptabilité ; Gâté, timbreur.

Receveurs de l'enregistrement et des domaines.—MM. Duvernay du Plessis, à Canisy ; Le Duc, à Carentan ; Orieux, à Marigny ; Loyer, à Percy ; Badin, à Pont-Hébert ; Piquot, à Tessy-sur-Vire ; Plouin, à Torigny-sur-Vire ; Vimont, à Avranches ; Jayet, à Brécey ; Baril, à Ducey ; Lemouël, à Granville ; Le Dantec, à la Haye-Pesnel ; Raulier, à Pontorson ; Jégouic, à Saint-James ; Connet, à Sartilly ; Millet, à Villedieu ; Leulliez, à Beaumont ; Lalné, à Saint-Pierre-Eglise ; Bargain, aux Pieux ; Moigno, à Bréhal ; Ropert, à Cerisy-la-Salle ; Dudouyt, à Gavray ; Declamorgan, à la Haye-du-Puits ; Duperron, à Lessay ; Lepetit, à Périers ; Dieu, à Mortain ; Mahieu, à Barenton ; Collin, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Denis, à Saint-Pois ; Bunoust, à Sourdeval ; Guillemin, à Valognes ; Chaumet, à Barneville ; Guesdon, à Bricquebec ; Delisle, à Montebourg ; Leguerney, à Sainte-Mère-Eglise ; Jamet, à Saint-Sauveur-le-Vicomte ; Grignart, à Saint-Vaast.

Conservateurs des hypothèques.—MM. Couëtoux, à Saint-Lo ; Béchade, à Avranches ; Bergeron, à Cherbourg ; Bouly de Lesdain, à Coutances ; Heurtevent-Premer, à Mortain ; Lebiez, à Valognes.

Receveurs des actes civils et des successions.—MM. Prouverre-Lapommerie, à Saint-Lo ; Pignet, à Cherbourg ; Cavetier, à Coutances.

Receveur des actes judiciaires et des domaines.—MM. David, à Saint-Lo ; Robin-Prévallée, à Coutances ; Guerrand, à Cherbourg.

ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES.

M. PRESTAVOINE, directeur de 3e classe, à Saint-Lo.
M. Revault, inspecteur de 2e classe, à Saint-Lo.
M. Hardyau, 1er commis de 1re classe, à Saint-Lo.

Contrôleurs.

Saint-Lo.—MM. Le Gouas, contrôleur principal de 1re classe et Touzard, contrôleur de 1re classe, à Saint-Lo.

Avranches.—MM. Lechault et Deschamps, contrôleurs de 1re classe.

Granville.—M. Bonhomme, contrôleur principal de 2e classe.

Cherbourg.—MM. Peyrelongue, contrôleur principal de 2e classe ; Bouvattier, contrôleur de 3e classe.

Coutances.—MM. Vallée, contrôleur hors classe et Lefebvrier, contrôleur hors classe.

Mortain.—M. Josset, contrôleur de 2e classe.

Valognes.—M. Le Gouix, contrôleur de 1re classe.

Surnuméraire.

M. Véran, à Saint-Lo.

PERCEPTEURS DES CONTRIBUTIONS.

CHEFS-LIEUX DE PERCEPTIONS ET COMMUNES QUI LES COMPOSENT.

Arrondissement de Saint-Lo.

MM.

Faucon de la Londe, *Saint-Lo*, Agneaux.

Leloutre, *Canisy*, Dangy, Quibou, Saint-Martin-de-Bonfossé et Soules.
Lempérière, *Carentan*, Auvers, Méautis, Saint-Côme-du-Mont.
Le Cerff, *Gourfaleur* (résidence à Saint-Lo), la Mancellière, le Mesnil-Herman, Saint-Ebrémond-de-Bonfossé, Saint-Romphaire, Saint-Samson-de-Bonfossé.
Le Blanc, *Guilberville* (résidence à Torigny-sur-Vire), Giéville, le Perron, Placy-Montaigu, Saint-Symphorien.
Dudouyt, *la Colombe* (résidence à Percy), Beslon, le Chefresne, Margueray, Montabot, Montbray, Morigny.
Leloup, *Lozon* (résidence à Marigny), la Chapelle-Enjuger, le Mesnil-Eury, le Mesnil-Vigot, Montreuil, Remilly.
Desponts, *Marigny*, Carantilly, Hébécrévon, le Mesnil-Amey, Saint-Gilles.
Jeanne, *Moyon* (résidence à Tessy-sur-Vire), Beaucoudray, Chevry, Fervaches, le Mesnil-Opac, le Mesnil-Raoult, Troisgots.
Le Mardeley, *Percy*, la Haye-Bellefonds, le Guislain, Maupertuis, Villebaudon.
Lebeau, *Pont-Hébert*, Amigny, Cavigny, le Dézert, le Hommet-d'Arthenay, les Champs-de-Losque, Tribehou.
Pupin, *Saint-Clair*, Airel, Couvains, la Meauffe, Moon-sur-Elle, Saint-Jean-de-Daye, Villiers-Fossard.
Dubois, *Sainte-Croix* (résidence à Saint-Lo), Baudre, la Barre-de-Semilly, la Luzerne, le Mesnil-Rouxelin, Rampan, Saint-Georges-de-Montcoq, Sainte-Suzanne-sur-Vire, Saint-Thomas.
Clavreul, *Sainteny*, Auxais, Raids, Saint-André-de-Bohon, Saint-Georges-de-Bohon.
Laffolay, *Saint-Georges-d'Elle*, Bérigny, Cerisy-la-Forêt, Notre-Dame-d'Elle, Saint-André-de-l'Epine, Saint-Germain-d'Elle, Saint-Pierre-de-Semilly.
Courtel, *Saint-Hilaire-Petitville* (résidence à Carentan), Brévands, Catz, les Veys, Saint-Pellerin.
Angot, *Saint-Jean-de-Daye*, Graignes, le Mesnil-Angot, le Mesnil-Véneron, Montmartin-en-Graignes, Saint-Fromond.
Jean-Delamarre, *Saint-Jean-des-Baisants* (résidence à Torigny-sur-Vire), Biéville, Lamberville, Montrabot, Précorbin, Rouxeville, Vidouville.
Laforge, *Tessy-sur-Vire*, Beuvrigny, Domjean, Fourneaux, Gouvets, Saint-Louet-sur-Vire, Saint-Vigor-des-Monts.
Le Grand d'Anerville, *Torigny-sur-Vire*, Brectouville, Condé-sur-Vire, la Chapelle-du-Fest, Saint-Amand.

Arrondissement d'Avranches.

MM.

Pioger, *Brécey*, Cuves, la Chapelle-Urée, le Grand-Celland, le Petit-Celland, les Cresnays, les Loges-sur-Brécey, Saint-Nicolas-des-Bois.
Guérin, *Carnet* (résidence à Saint-James), Argouges, la Croix-Avranchin, Montanel, Saint-Senier-de-Beuvron, Vergoncey, Villiers.
Trincot, *Curey* (résidence à Pontorson), Aucey, Boucey, Cormeray, Macey, Sacey, Vessey.
Girard, *Ducey*, la Boulouze, le Mesnil-Ozenne, les Chéris, Marcilly, Saint-Quentin.
Guérard, *Granville*, Bouillon, Donville, Saint-Aubin-des-Préaux, Saint-Nicolas-près-Granville, Saint-Pair, Saint-Planchers, Yquelon.
Gambier, *la Beslière* (résidence à la Haye-Pesnel), Folligny, Hocquigny, la Lucerne, la Rochelle, le Mesnildrey, Saint-Jean-des-Champs, Saint-Léger, Saint-Ursin.
Carra, *la Haye-Pesnel*, Beauchamps, Champcervon, la Mouche, le Luot, le Tanu, les Chambres, Noirpalu, Sainte-Pience, Subligny.
Chaillou de l'Etang, *Montviron* (résidence à Sartilly), Bacilly, Champcey, Dragey, Genest, Lolif.

GROULT, *Pontaubault* (résidence à Avranches), Céaux, Courtils, Crollon, Juilley, Poilley, Précey.
VEILLARD, *Pontorson*, Ardevon, Beauvoir, Huisnes, le Mont-Saint-Michel, les Pas, Moidrey, Servon, Tanis.
DE TESSON, *Ponts* (résidence à Avranches), Chavoy, Marcey, Plomb, Saint-Jean-de-la-Haize, Vains, le Val-Saint-Pair.
PERROTTE, *Saint-Georges-de-Livoye* (résidence à Brécey), Braffais, la Chaise-Baudouin, Notre-Dame-de-Livoye, Sainte-Eugienne, Saint-Jean-du-Corail, Tirepied, Vernix.
DUFOUC, *Saint-James*, Hamelin, Montjoie, Saint-Aubin-de-Terregatte, Saint-Laurent-de-Terregatte.
HERVY, *Saint-Senier-sous-Avranches* (résidence à Avranches), la Godefroy, la Gohannière, Saint-Brice, Saint-Loup, Saint-Martin-des-Champs, Saint-Ovin.
LARROUY, *Sartilly*, Angey, Carolles, Champeaux, Ronthon, Saint-Jean-le-Thomas, Saint-Michel-des-Loups, Saint-Pierre-Langers.
LETELLIER DE BLANCHARD, *Villedieu*, la Bloutière, Sainte-Cécile, Rouffigny, Bourguenolles, Champrépus, Chérencé-le-Héron, Fleury, la Lande-d'Airou, Saultchevreuil.

Arrondissement de Cherbourg.

MM.

STOEBER, *Cherbourg*.
LEBLANC, *Beaumont*, Auderville, Digulleville, Eculleville, Gréville, Herqueville, Jobourg, Omonville-la-Petite, Omonville-la-Rogue, Saint-Germain-des-Vaux.
TRÉBU, *Brillevast*, Canteloup, Clitourps, Gonneville, le Theil, le Vast.
JEAN dit PASCAL, *Equeurdreville* (résidence à Cherbourg), Hainneville, Nouainville, Octeville, Querqueville.
JOYAU, *les Pieux*, Benoistville, Bricquebost, Grosville, Saint-Christophe-du-Foc, Sotteville.
DUPIN DE GRANDPRÉ, *Martinvast*, Co[illegible]uville, Hardinvast, Saint-Martin-le-Gréard, Sideville, Teurthéville-Hague, Tollevast, Virandeville.
LE BEY-TAILLIS, *Sainte-Croix-Hague*, Acque[illegible]ville, Biville, Branville, Flottemanville-Hague, Nacqueville, Tonneville, Urville-Hague, Vrasville, Vauville.
GROULT, *Saint-Germain-le-Gaillard*, le Rozel, Pie[illegible]rreville, Surtainville.
VUILLEMIN ✻, *Saint-Pierre-Eglise*, Carneville, Cos[illegible]queville, Fermanville, Maupertus, Théville.
REGNAULT, *Siouville*, Flamanville, Héauville, Helleville, [illegible]Tréauville.
PICAN, *Tocqueville*, Augoville, Gatteville, Gouberville, Né[illegible]ville, Réthôville, Varouville, Vrasville.
TIREL, *Tourlaville* (résidence à Cherbourg), Bretteville, [illegible]Digosville, le Mesnil-Auval.

Arrondissement de Coutances.

MM.

JEBENNE, *Agon*, Blainville, Gouville, Heugueville, Tourville.
LECONTE, *Baudreville* (résidence à la Haye-du-Puits), Canville, Denne[illegible]ville, Doville, Glatigny, Saint-Nicolas-de-Pierrepont, Saint-Remy-des-La[illegible], Saint-Sauveur-de-Pierrepont, Surville.
TANQUERAY, *Bréhal*, Anctoville, Bréville, Bricqueville-sur-Mer, Chantelo[illegible]up, Coudeville, Longueville, Muneville-sur-Mer.
HERMARY, *Cérences*, Bourey, Equilly, Hudimesnil, la Meurdraquière, [illegible]o Loreur, le Mesnil-Aubert, Saint-Sauveur-la-Pommeraye.
LECLUZE, *Cerisy-la-Salle*, Belval, Cametours, Montpinchon, Ourville, Savi[illegible]

guy, Guéhébert, Notre-Dame-de-Cenilly, Saint-Denis-le-Vêtu, Saint-Martin-de-Cenilly.

GILBERT, *Courcy* (résidence à Coutances), Bricqueville-la-Blouette, Cambernon, Nicorps, Saussey, Saint-Nicolas-de-Coutances, Saint-Pierre-de-Coutances.

ONFROY DE TRACY, *Gavray*, le Mesnil-Amand, le Mesnil-Garnier, le Mesnil-Hue, le Mesnil-Rogues, le Mesnil-Villeman, Montaigu-les-Bois, Ver.

MAC-AULIFFE, *Gorges* (résidence à Périers), Baupte, Gonfreville, Lastelle, le Plessis, Nay, Saint-Germain-sur-Sèves, Saint-Jores, Sainte-Suzanne.

BACO, *Hambye* (résidence à Gavray), Grimesnil, la Baleine, Lengronne, le Mesnil-Bonant, Saint-Denis-le-Gast, Sourdeval-les-Bois.

LEMIÈRE, *la Haye-du-Puits*, Bolleville, Gerville, Lithaire, Mobecq, Montgardon, Neufmesnil, Saint-Symphorien.

PATRIS, *Lessay*, Angoville-sur-Ay, Rretteville-sur-Ay, Laulne, Saint-Germain-sur-Ay, Saint-Patrice-de-Claids, Vesly.

PINEL, *le Mesnil-Bus*, Montcuit, Camprond, Hauteville-la-Guichard, le Lorey, Saint-Aubin-du-Perron.

COMBE, *Montmartin-sur-Mer*, Annoville, Hautteville-sur-Mer, Hérenguerville, Lingreville, Montchaton, Regnéville.

MONTIER, *Périers*, Feugères, Marchésieux, Saint-Martin-d'Aubigny, Saint-Sébastien-de-Raids.

DUJARDIN, *Pirou*, Anneville, Créances, Geffosses, la Feuillie, Millière.

PARIS, *Prétot*, Appeville, Coigny, Cretteville, Houtteville, Varenguebec, Vindefontaine.

COLLIBEAUX, *Quettreville*, Contrières, Hyenville, Orval, Trelly.

ROGUELIN, *Saint-Malo-de-la-Lande* (résidence à Coutances), Anctoville, Boisroger, Brainville, Gratot, la Vendelée, Montsurvent, Servigny.

MICHEL, *Saint-Sauveur-Lendelin*, la Ronde-Haye, Monthuchon, Muneville-le-Bingard, Saint-Michel-de-la-Pierre, Vaudrimesnil.

Arrondissement de Mortain.

MM.

MONTEMBAULT, *Mortain*, Bion, Rancoudray, le Neufbourg, Saint-Barthélemy, Saint-Clément, Saint-Jean-du-Corail.

VEZARD, *Barenton*, Ger, Saint-Cyr, Saint-Georges-de-Rouelley.

BERTHELOT ✻, *Buais*, Ferrières, Heussé, Saint-Symphorien, Savigny-le-Vieux.

DE CHIRÉE, *Isigny* (résidence à Saint-Hilaire-du-Harcouët), les Biards, le Buat, Chalandrey, la Mancellière, le Mesnil-Bœufs, le Mesnil-Thébault, Montgothier, Montigny, Naftel, Vézins.

HARLÉ, *Juvigny*, la Bazoge, Bellefontaine, Chasseguey, Chérencey, le Mesnil-Adelée, le Mesnil-Rainfray, le Mesnil-Tôve, Reffuveille.

TRINCOT, *Milly* (résidence à St-Hilaire-du-Harcouët), Chevreville, Lapenty, Martigny, le Mesnillard, Parigny, Virey.

LE BREQUIER, *Notre-Dame-du-Touchet*, Fontenay, Romagny, Villechien.

HERVY, *Saint-Hilaire-du-Harcouët*, les Loges-Marchis, Moulines, Saint-Brices-de-Landelles, Saint-Martin-de-Landelles.

MIGER, *Saint-Pois*, Boisyvon, la Chapelle-Cécelin, Coulouvray-Boisbenâtre, Lingeard, le Mesnil-Gilbert, Montjoie, Saint-Laurent, Saint-Martin-le-Bouillant, Saint-Maur-des-Bois.

LEGRAND, *Sourdeval*, Beauficel, Brouains, le Fresne-Poret, Gathemo, Perriers, Saint-Martin-de-Chaulieu, Saint-Sauveur-de-Chaulieu, Vengeons.

PAILLARD DE CHÉNAY, *le Teilleul*, Husson, Sainte-Marie-des-Bois.

Arrondissement de Valognes.

MM.

BAIZE, *Valognes*, Huberville, Lieusaint, Yvetot.

FERRAND, *Barfleur*, Anneville-en-Saire, le Vicel, Montfarville, Sainte-Geneviève, Valcanville.
LE MASSON, *Barneville*, Baubigny, Carteret, la Haye-d'Ectot, les Moitiers-d'Allonne, Saint-Pierre-d'Arthéglise, Sénoville, Sortosville-en-Beaumont.
LEMPÉRIÈRE (Charles), *Blosville*, Angoville-au-Plein, Carquebut, Hiesville, Houesville, Liesville, Sebeville.
LUCE, *Bricquebec*, les Perques, le Vrétot, Quettetot.
LEGOUIX, *Émondeville*, Azeville, Ecausseville, Fontenay, Fresville, Joganville, Saint-Marcouf.
MUSTIÈRE, *Lestre* (résidence à Montebourg), Ozeville, Quinéville, Saint-Germain-de-Tournebut, Saint-Floxel, Saint-Martin-d'Audouville, Vaudreville.
GUÉRIN, *Montebourg*, Eroudeville, Flottemanville, Hémevez, le Ham, Saint-Cyr, Sortosville, Urville.
ANTHOUARD, *Négreville* (résidence à Bricquebec), Breuville, Magneville, Morville, Saint-Martin-le-Hébert, Rauville-la-Bigot, Sottevast.
AUVRAY, *Néhou*, Colomby, Golleville, Sainte-Colombe, Biniville, Hauteville, Orglandes.
BOUTHREUIL, *Picauville*, Amfreville, Beuzeville-la-Bastille, Gourbesville.
ALIX (Florentin), *Portbail*, Fierville, le Valdécie, Saint-Georges-de-la-Rivière, Saint-Jean-de-la-Rivière, Saint-Lo-d'Ourville, Saint-Martin-du-Mesnil, Saint-Maurice.
LELONG, *Quettehou*, Aumeville-Lestre, Crasville, Octeville-la-Venelle, Teurthéville-Bocage, Videcosville.
HERVY, *Saint-Sauveur-le-Vicomte*, Besneville, Catteville, Neuville-en-Beaumont, Rauville-la-Place, Taillepied, Crosville, Etienville, la Bonneville, les Moitiers-en-Bauptois, Reigneville.
CAZIN, *Saint-Vaast*, la Pernelle, Morsalines, Réville.
BUCAILLE, *Sainte-Marie-du-Mont*, Audouville-la-Hubert, Boutteville, Bruchéville, Saint-Martin-de-Varreville, Vierville.
GARNIER, *Sainte-Mère-Eglise*, Beuzeville-au-Plain, Chef-du-Pont, Ecoqueneauville, Foucarville, Neuville-au-Plain, Saint-Germain-de-Varreville, Ravenoville, Turqueville.
LATASTE, *Saussemesnil* (résidence à Valognes), Brix, Montaigu, Tamerville.

ADMINISTRATION DES FORÉTS.

Le département de la Manche fait partie de la 15e conservation, dont le siége est à Alençon, et relève directement de M. LE ROUYER, sous-inspecteur, en résidence à Balleroy (Calvados).

Une partie de la forêt domaniale de Cerisy, dite le *Bois-l'Abbé*, d'une contenance de 332 hect. 06 ares 50 cent., se trouve située dans le département de la Manche.

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES.

DIRECTION DU DÉPARTEMENT.

MM.

SERVILLE, *directeur*, à Saint-Lo.
Deslais, *contrôleur*, à Saint-Lo.
Rattazi, *commis de direction*, à Saint-Lo.
Rouzant, *surnuméraire de direction*, à Saint-Lo.
Coquoin, *brigadier-facteur*, attaché à la direction, à Saint-Lo.

RECETTES DES POSTES

du département de la Manche.

NOMS DES RECETTES.	NOMS DES RECEVEURS.
Saint-Lo.	M. Labro.
Agon.	Mlle Michel.
Avranches.	M. Chênet.
Barenton.	Mme Ve Bouillant.
Barfleur.	Mme Burnel.
Barneville-sur-Mer.	Mlles Créances.
Beaumont-Hague.	Malherbe.
Brécey.	Barbe.
Bréhal.	Bouzeran.
Bricquebec.	Rivière.
Buais.	Joubais.
Canisy.	Mme Branche.
Carentan.	Mlle Enée.
Cérences.	Mmes Teurtris.
Cerisy-la-Forêt.	Laisney.
Cerisy-la-Salle.	Mlle Leconte.
Cherbourg. .	M Pottier.
Coutances.	M. Rocher.
Créances.	M. Lefebvre.
Ducey.	Mlle Tournebois.
Flamanville.	Mmes Letourneur.
Gavray.	Duprey.
Ger.	Desvoyes.
Gouville.	Mlle Savary.
Granville.	M. Corbeau.
Hambye.	Mme Ve Anfray.
Haye-du-Puits (La).	Mme Godey.
Haye-Pesnel (La).	Mlle Maillard.
Isigny-le-Buat.	Mlle Robert.
Juvigny-le-Tertre.	Mme Balais.
Lessay.	M. Devaine.
Marigny.	Mlle Esnée.
Martinvast.	Mlle Lemasson.
Montebourg.	Mme Longepierre.
Montmartin-sur-Mer.	Mlle Roumet.
Mortain.	M. Le Bigot.
Percy.	Mme Ve Delcour.
Périers.	Mmes Dugué.
Pieux (Les).	Hamel.
Pont-Hébert	Mlles Vallon.
Pont-Labbé-Picauville.	Picoré.
Pontorson.	Mme Papoin.
Portbail.	Mlle Hinet.
Prétot.	Mmes Fortin.
Quettehou.	Josse.
Régneville.	Doguet.
Roncey.	Mlles Dutieh-Lafrance.
Sartilly.	Bazire.
Sottevast.	Gesbert.
Sourdeval.	Gaignet.
Saint-Clair-sur-Elle.	Loy.

NOMS DES RECEVEURS.	NOMS DES RECETTES.
Sainteny.	Mme Feuillet.
Saint-Hilaire-du-Harcouët.	M. Legrain.
Saint-James.	Mme Ve Lemuet.
Saint-Jean-de-Daye.	Mlles Houel.
Saint-Malo-de-la-Lande.	Bourdet.
Sainte-Marie-du-Mont.	Louaie.
Sainte-Mère-Eglise.	Masson.
Saint-Pierre-Eglise.	Duchevreuil.
Saint-Pois.	Mme Auvray.
Saint-Samson-de-Bonfossé.	Mlle Guérin.
Saint-Sauveur-Lendelin.	Mme Ve du Breil de Pontbriand.
Saint-Sauveur-sur-Douve.	Mlles Luce.
Saint-Vaast-de-la-Hougue.	Foucher.
Teilleul (Le).	Lompech.
Tessy-sur-Vire.	Mme Levat.
Torigni-sur-Vire.	Mlle Frault.
Valognes.	M. Thomas.
Vast (Le).	Mlles Herclat.
Villebaudon.	Lefèvre.
Villedieu-les-Poëles.	Vassault.

PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION DES LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES.

Inspection à Cherbourg.

MM. Cherbonnel ✻, inspecteur de 1re classe, chef du service de la Manche; Roulier, employé de 1re classe, contrôleur; Martelet, chef surveillant de 3e classe.

Bureau de Saint-Lo.

MM. Béraud, directeur des transmissions de 1re classe, chef; Amaranthe, Hellequin, employés de 5e classe; Mariette, Legoupil, Tournaille, employés auxiliaires; Euvrie, Thiébaud, stagiaires; Buard, facteur de 3e classe.

Bureau de Cherbourg.

MM. Hérouart, chef de station de 1re classe, chef; Hervé, employé de 4e classe; Rénier, Perrin, Boireau, Fouque, Hullin, Ruestenholtz, employés auxiliaires; Avoine, facteur de 2e classe, Vacher, Schwertzler, facteurs auxiliaires.

Gare de Cherbourg.

MM. Fouque, Lefey, employés de 2e classe.

Bureau de Granville.

MM. Ampilhac, chef de station de 2e classe, chef; de Saint-Méloir, employé de 3e classe; Lemuet, employé de 4e classe; Becquet, Dai-

gremont, Phérivong, employés auxiliaires ; Béchu, surveillant, facteur de 2e classe ; Vautier, facteur auxiliaire.

Bureau de Valognes.

M. Tallendeau, employé de 3e classe, chef ; Mme Tallendeau, auxiliaire ; M. Lesage, employé auxiliaire.

Bureau de Carentan.

M. Daujon, employé de 3e classe, chef ; Mme Daujon, auxiliaire.

Bureau de Coutances.

MM. Dupont, employé de 2e classe, chef ; Dudouit, employé auxiliaire.

Bureau d'Avranches.

MM. Guillier, employé de 2e classe, chef ; Lemoine, Lefauvre, employés auxiliaires ; Jean, facteur auxiliaire.

Bureau de Mortain.

Mlle Guérin, agent auxiliaire.
17 chefs guetteurs, 17 guetteurs, dans les sémaphores.
20 employés municipaux dans les bureaux secondaires.
7 surveillants :
MM. Berthelot, Travers, surveillants de 1re classe, et Jouanne, surveillant de 2e classe, à Cherbourg ; Flaux, surveillant de 1re classe, à Valognes ; Desmoulins, surveillant de 1re classe, à Saint-Lo ; Salmon, surveillance de 2e classe, à Coutances ; Durand, surveillant de 3e classe, à Avranches.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST.

Lignes de Paris à Cherbourg et à Saint-Lo, et de Paris à Granville.

1° Administration centrale.

Piérard O✻, inspecteur général des mines, directeur de la Compagnie, rue d'Amsterdam, 5, à Paris.
Delaître O✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées, sous-directeur de la Compagnie, rue d'Amsterdam, 13.
Coindard O✻, secrétaire général de la Compagnie, rue Saint-Lazare, 110.

2° Exploitation.

M. Marin ✻, ingénieur des ponts et chaussées, chef de l'exploitation, 13, rue d'Amsterdam, Paris.
M. Prolais ✻, chef du service central de l'exploitation, rue d'Amsterdam, 13.

M. Bisson ✻, chef du mouvement général, rue d'Amsterdam, 13.
M. Pingrez ✻, chef du service commercial, rue d'Amsterdam, 13.
M. de Thomassin, chef du contrôle et de la statistique, rue d'Amsterdam, 13.
M. Talleau, agent divisionnaire de l'exploitation, à Caen.

3° Entretien et surveillance.

M. Clerc ✻, ingénieur des ponts et chaussées, ingénieur en chef du service, 49, rue de Londres, à Paris.
M. Crondars-Paris, chef de division, à Caen.

4° Matériel et traction.

M. Mayer ✻, ingénieur en chef du service, rue de Londres, 49, Paris.

5° Construction.

M. Delaître O✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées, sous-directeur de la Compagnie, chargé du service de la construction, rue de Londres, 49, Paris.
M. Pagès ✻, ingénieur des ponts et chaussées, ingénieur en chef, au Mans.
M. Moïse ✻, ingénieur des ponts et chaussées, ingénieur, à Flers.
M. Armelin, chef de section, à Granville.

Service du contrôle de l'État.

1° Pour l'exploitation.

M. Duparc O✻, inspecteur général des ponts et chaussées, à Paris, rue Godot-de-Mauroy, 18.
M. Géraldy, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées de 2e classe, à Caen.
M. Vieillard, ingénieur ordinaire des mines de 2e classe, à Caen.
M. Tannery, conducteur des ponts et chaussées de 1re classe, à Caen.
M. Fornier, garde-mines de 2e classe, à Caen.

Surveillance administrative.

M. Le Poultier, commissaire de 1re classe, à Saint-Lo.
M. Bourgogne, commissaire de 4e classe, à Cherbourg.

2° Pour la construction.

Lignes de Paris à Granville, et de Saint-Lo à Lamballe.

M. Brame ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Paris, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 71.
M. de la Tournerie ✻, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées, à Domfront (Orne).
M. Rocard, ingénieur des ponts et chaussées, à Saint-Lo (Manche).

M. Foucault de Fourcroy, ingénieur des ponts et chaussées, à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine).

M. Dinet ✻, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées, à Avranches (Manche).

SERVICE VICINAL.

M. LEROY, agent-voyer en chef, à Saint-Lo.

AGENTS-VOYERS D'ARRONDISSEMENT.

MM. Gosselin, à Saint-Lo ; Langlois, à Avranches ; Levallois, à Cherbourg ; Lelièvre, à Coutances ; Fleury, à Mortain ; Duval, à Valognes.

Agents-Voyers et Employés attachés aux divers bureaux.

BUREAUX DE L'AGENT-VOYER EN CHEF.

MM. Mesnage, agent-voyer, chef de bureau ; Lemoigne, agent-voyer, dessinateur ; Catherine, agent-voyer surnuméraire, chargé de la comptabilité ; Damecourt, expéditionnaire.

BUREAUX DES ARRONDISSEMENTS (Employés secondaires).

MM. Portais, agent-voyer surnuméraire, à Cherbourg ; Dubosc, agent-voyer surnuméraire, à Saint-Lo ; Letondeur, à Avranches ; Anger, à Coutances ; Maillard, à Mortain ; Moricet, à Valognes, chargés plus spécialement de la comptabilité.

Un employé est en outre attaché à chacun des bureaux d'arrondissement, en qualité d'agent-voyer auxiliaire, ou d'agent-voyer surnuméraire, savoir : MM. Hubert, à Saint-Lo ; Camax, à Avranches ; Troude, à Cherbourg ; Heudes, à Coutances ; Latron, à Mortain ; Raynel, à Valognes.

AGENTS-VOYERS CANTONAUX.

Arrondissement de Saint-Lo.—MM. Pagel, et Jeanne, à Saint-Lo ; Becker, à Percy ; Hermann, à Torigny ; Guillouf, à Carentan.

Arrondissement d'Avranches.—MM. Marie, à Granville ; Thébault, à Villedieu ; Lechanteur, à Saint-James, Lepine et Bénarg, à Avranches.

Arrondissement de Cherbourg.—MM. Victor, à Cherbourg ; Fortin, à Sainte-Mère-Eglise ; Huguenin, aux Pieux.

Arrondissement de Coutances.—MM. Colibeaux et Lacolley, à Coutances ; Enquebecq, à la Haye-du-Puits ; Roger, à Gavray ; Lepuissant, à Périers ; Menant, à Bréhal.

Arrondissement de Mortain.—MM. Hergault, à Saint-

Puis ; Durel, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Bernard, à Mortain ; Martin, au Teilleul.

Arrondissement de Valognes. — MM. Pilard, à Saint-Sauveur-le-Vicomte ; Equilbecq, à Bricquebec ; Douchin, à Quettehou ; Mikulicz, à Valognes ; Delabre, à Sainte-Mère-Eglise.

L'Agent-Voyer en chef est chargé, sous l'autorité du Préfet, de la direction et de la haute surveillance du service vicinal dans le Département, sous toutes réserves des attributions des Sous-Préfets.

Il remplit toutes les missions qui lui sont confiées par le Préfet, en raison de son service.

Ses bureaux sont installés à la Préfecture (au rez-de-chaussée, à droite en entrant). Le public y est admis tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, de neuf à onze heures du matin et de deux à quatre heures du soir.

Les Agents-Voyers d'arrondissement sont spécialement chargés, sous la direction de l'Agent-Voyer en chef, de l'étude des projets, de la rédaction des devis, de la surveillance et de l'exécution de tous les travaux concernant les chemins de grande communication et d'intérêt commun, et de la comptabilité y relative.

Ils exercent une surveillance directe sur toutes les opérations confiées aux Agents-Voyers cantonaux, dont ils dirigent et contrôlent le service.

Leurs bureaux sont installés dans les hôtels des Sous-Préfectures. Ceux de l'Agent-Voyer d'arrondissement de Saint-Lo sont à la Préfecture, près des bureaux de l'Agent-Voyer en chef.

Les Agents-Voyers cantonaux sont plus spécialement chargés des détails du service actif, qu'ils conduisent sous la direction et la surveillance de l'Agent-Voyer en chef et de l'Agent-Voyer d'arrondissement, et sous l'autorité du Préfet, du Sous-Préfet et du Maire.

En ce qui concerne les chemins vicinaux ordinaires, ils dressent les projets et devis, contrôlent, sous la surveillance du Maire ou de son délégué, l'emploi des prestations en nature, assistent aux adjudications, surveillent l'exécution des travaux et procèdent à leur réception, en présence du Maire ou de l'Adjoint, ou de tout autre conseiller municipal, délégué.

Ils émettent leur avis sur les demandes d'alignement, d'autorisation de construire ou de réparer des bâtiments et clôtures le long des chemins vicinaux de toutes classes.

Ils assurent l'exécution des arrêtés du Préfet et des Maires, relatifs à la vicinalité ; ils constatent, par des procès-verbaux, les infractions aux règlements, les entreprises commises sur les chemins, en résumé toutes les contraventions en matière de voirie vicinale.

Ils doivent se rendre dans les communes toutes les fois que leur présence y est nécessaire.

La résidence des Agents-Voyers cantonaux et la composition de chaque circonscription vicinale sont déterminées par l'arrêté préfectoral du 30 décembre 1868 (n° 70 du *Recueil des Actes administratifs* pour l'année 1868).

Les Agents-Voyers cantonaux, dont le domicile est fixé au chef-lieu de Préfecture ou de Sous-Préfecture, ont leur bureau annexé à celui de l'Agent-Voyer d'arrondissement, et sont tenus d'y travailler lorsque leur service ne nécessite pas leur présence sur les chemins.

Enfin, toute mesure qui intéresse la conservation et la police des chemins vicinaux est confiée à la surveillance des Agents-Voyers en général, chacun dans les limites de ses attributions.

Mais il est formellement interdit aux Agents-Voyers de s'occuper d'affaires quelconques, mêmes communales, en dehors du service de la vicinalité, à moins d'une autorisation spéciale et personnelle, accordée par le Préfet, et qui leur serait transmise par l'intermédiaire de l'Agent-Voyer en chef.

CLERGÉ DU DIOCÈSE.

Mgr BRAVARD (Jean-Pierre) ✻, né à Usson (Loire), le 20 février 1811, sacré à Sens le 28 octobre 1862; 87e évêque.

Vicaires généraux.

MM. Croulebois ✻ et Caillemer, agréés par le Gouvernement; Harel, chanoine; Bizon, supérieur du Grand-Séminaire.

Secrétariat de l'Evêché.

MM. Febvrier, secrétaire; Joubin, pro-secrétaire.
MM. Doublet, trésorier; Deligand, aumônier de Mgr l'Evêque.

Chanoines d'honneur.

NN. SS. Guynemer de la Hallandière, ancien évêque de Vincennes; Dupont des Loges ✻, évêque de Metz; Guilbert ✻, évêque de Gap.

Chanoines titulaires.

MM. Harel, grand-chantre; Doublet, Truffaut, Deligand, Febvrier, Ameline, Laisney, Lecanu.

Chanoines honoraires résidant dans le diocèse.

MM. Lucas-Girardville ✻, Paimblanc, Adeline, Menant, Guesnon, Lepelley ✻, Avice, Oury, Mauviel, Gournel, Gilles, Lair ✻, Godefroy, Lerenard, Colet, Louis, Lemardelé, Bitouzé, Legrand, Roquière, Duval, Martinière, Touzé, Langenais, Barenton, Besnard, Turgis ✻, Ollivier, Mabire, Lebedel, Guérin, Dupont ✻, Mahier, Lemaignen, Lerouge, Lecaplain, Leroy ✻, Gillot, Pouflain, Rihouey, Le Goupils, Barbenchon, Roger, Jouenne, Clément, Hersent, Lecordier, Desprez, Thomas, Dallain, Bizon, Massu, Hervieu, Bidault, Durel, Lemonnier, Tessero, Gillouard.

Chanoines résidant hors du diocèse.

MM. Robert, Desprez ✻, Barret, Coubard, Mezière, Cousin, Gravey, Durand, Patouillard, Collan, Brunois, Germain, Dumas, Janault-Desgrès, prélat romain, Léon Maret.

Grand-Séminaire.

MM. Bizon, supérieur; Marquet, directeur, professeur d'écriture sainte et du cours de prédication; Marty, professeur de morale;

Coste, professeur de dogme ; Olivier, trésorier, professeur d'écriture sainte ; Decorbie, professeur de théologie (1re année) ; Brin, professeur de philosophie (1re année).

Bureau d'administration des Séminaires.

Mgr l'Evêque, président ; MM. Bizon, supérieur du grand-séminaire ; Marquet, économe ; Ollivier, trésorier ; Febvrier, chanoine, secrétaire.

Missionnaires du diocèse.

A Donville.—MM. Geslon, supérieur ; Barbey-d'Aurevilly, Féret, Boucher, Masselin, Courné, Lengronne, Massicot.

A Notre-Dame-sur-Vire.—MM. Yvetot, supérieur, Regnault, Baudry, Lebedel, Divetain.

Dans l'ancienne abbaye du Mont-Saint-Michel. — MM. Robert, supérieur ; Bourbon, Bernard, Remond, Hamelin.

Chapelains de communautés religieuses.

A Avranches, *Ursulines*, M. Vaultier ; *Sœurs de Notre-Dame du Mont-Carmel*, M. Richer ; à Saint-James, *Trinitaires*, M. Besnard ; à Ducey, *Trinitaires*, M. Maudouit ; à Granville, *Sœurs de Saint-Thomas-de-Villeneuve*, M. Leroux ; à Cherbourg, *Sœurs de la Charité des SS. Cœurs de Jésus et de Marie*, M. Godefroy ; à Saint-Pierre-Eglise, *Augustines*, M. Dallain ; à Coutances, *Augustines*, M. Lecampion ; *Sacré-Cœur*, M. Béatrix ; à Mortain, *Ursulines*, M. Lemonnier ; à Barenton, *Augustines*, M. Gosse ; à Saint-Lo, *Bon-Sauveur*, MM. Lepoil, Ménard ; à Carentan, *Augustines*, M. Malenfant ; à Valognes, *Bénédictines*, M. Aubrais ; *Augustines*, M. Desprez ; à Saint-Sauveur-le-Vicomte, *Sœurs de la Miséricorde*, M. Lerenard ; à Picauville, *Bon-Sauveur*, MM. Leroux, Duval ; à Montebourg, *Etablissement et Ecole normale des Frères de la Miséricorde*, M. Vasselin.

Aumôniers d'Hospices.

A Avranches, M. Massy ; à Granville, M. Lerouge ; à Pontorson, M. Langlois ; à Saint-James, M. Deslandes ; à Cherbourg, M. Fafin ; à Coutances, M. Leguerrier ; à Périers, N... ; à Mortain, M. Gervais ; à Saint-Lo, M. Ollivier ; à Carentan, M. Henry ; à Valognes, M. Leréverend ; à Montebourg, M. Pergeaux ; à Villedieu, N... ; à Torigny, M. Colin ; à Périers, orphelinat, M. Jouninet.

Aumôniers de la Marine.

A Cherbourg, hôpital maritime, M. Néel ; arsenal, M. Martin ✻ ; sur des navires de l'Etat, MM. Levesque ✻, Cleret ✻.

Aumôniers des Prisons.

A Avranches, M. Maquerel ; à Cherbourg, M. Viel-Hautmesnil ; à Coutances, M. Hersent ; à Saint-Lo, M. Binet ; à Mortain, M. Ameline ; à Valognes, M. Fauvel.

Prêtres du diocèse employés dans l'instruction publique.

A Coutances, MM. Lair ✻, proviseur du Lycée ; Pigeon, aumônier ; à Avranches, M. Roisille, aumônier ; à Cherbourg, M. Dupont, aumônier ; à Saint-Lo, M. Defontenay, aumônier de l'école normale.

Archiviste du diocèse : M. Hersent.
Bibliothécaire : M. Trochon.

ÉTABLISSEMENTS ECCLÉSIASTIQUES.

Petit-Séminaire de Mortain.

MM. Supérieur : Gillot, chanoine-honoraire.— Directeur : Maillard P., prêtre. — Philosophie : Boursin, prêtre. — Rhétorique : Lemesnager, prêtre. — Sciences : Maillard (Amand), prêtre ; Ameline, prêtre. — Histoire : Ameline, prêtre. — Seconde : Maillard (Pierre), prêtre. — Troisième : Lemasle, prêtre. — Quatrième : Lemoine, prêtre. — Cinquième et sixième : Laurent, prêtre. — Septième et huitième : Leboulenger, prêtre. — Cours spécial de français : Cosson, directeur, prêtre ; Martin, laïque. — Anglais : M. le supérieur. — Présidents d'étude : Laforest-Levatois, diacre ; Jolinet, diacre.
Nombre d'élèves : 175, dont 171 internes et 4 externes.

Petit-Séminaire et Collége diocésain de Saint-Lo.

MM. Supérieur : Durel, chanoine honoraire. — Directeur : Lemonnier, chanoine honoraire. — Philosophie : Bouscaillou, prêtre. — Rhétorique : Deboskre, prêtre. — Sciences : un laïque ; Saillard, prêtre ; Samson, prêtre. — Histoire : Binet, prêtre. — Seconde : Lemains, prêtre. — Troisième : Mesnildrey, prêtre. — Quatrième : Viel, prêtre. — Cinquième : Pontis, prêtre. — Sixième : Lefoulon, prêtre ; Durel, minoré. — Septième : Achard de Leluardière, prêtre ; Aupinel, clerc. — Huitième : Mesplet, prêtre. — Français : 3e année, Lenoir, prêtre ; 2e année, Chardot, prêtre ; 1re année, un laïque. — Anglais : un laïque. — Allemand : Gibon, prêtre. — Présidents d'étude : J. Blin, prêtre ; Desjardins, prêtre ; A. Blin, prêtre ; Durand, prêtre. — Dessin : un laïque. — Musique : Gibon ; prêtre ; deux laïques. — Gymnastique : un laïque.
Nombre d'élèves : 380, dont 304 internes et 76 externes.

Petit-Séminaire et Collége diocésain de Valognes.

MM. Supérieur : Tessero, chanoine honoraire. — Directeur : Gillouard, chanoine honoraire. — Philosophie : Marie, prêtre. — Rhétorique : Gillouard, prêtre. — Sciences : Morice, prêtre ; Plessis, prêtre. — Histoire : N... — Seconde : Truffaut, prêtre. — Troisième : Lecroisey, prêtre. — Quatrième : Savary, prêtre. — Cinquième : Delacour, prêtre. — Sixième : Doucet, clerc. — Septième : Leclerc, minoré. — Huitième : Senand, clerc. — Français : Cours spécial, Lehue, clerc ; Classe élémentaire, un laïque. — Anglais, Allemand : un laïque. — Présidents d'étude : Boissel, prêtre ; Moulin, minoré ; Scelles, prêtre.
Nombre d'élèves : 232, dont 196 internes et 36 externes.

Ecoles ecclésiastiques recevant des élèves jusqu'à la 4e inclus.

A Montebourg (établissement des Frères de la Miséricorde). — M. Vasseleur, prêtre, directeur ; MM. Pergeaux, Lebesnerais, prêtres, Caruel, diacre, professeurs.

CULTE PROTESTANT.

Ministres du Saint Évangile.

MM. Martin, à Cherbourg et à Siouville; Lourde de la Place, au Chefresne et à Saint-Lo.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

ACADÉMIE DE CAEN.

MM. ALLOU O ✻, Recteur de l'Académie.
Hébert-Duperron, inspecteur d'Académie.
Fournier, secrétaire de l'Académie.
Colibert, commis d'Académie.
Desmaisons, commis d'Académie.
Gervais, commis de l'inspection académique.

SERVICE ACADÉMIQUE DE LA MANCHE

MM. Charpentier, inspecteur d'Académie.
Steck, commis de l'inspection.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MM. de Champagnac ✻, préfet, président; Mgr Bravard, évêque de Coutances et d'Avranches ✻, ou en son absence, l'abbé Gaillemer, vicaire-général, délégué; Charpentier, inspecteur d'Académie; Fouque, inspecteur primaire de l'arrondissement de Saint-Lo, secrétaire; Duhamel ✻, président du tribunal civil de Saint-Lo, membre du Conseil municipal; Théry, procureur de la République, à Saint-Lo; Gouville, membre du Conseil général, maire de Carentan; Lucas-Girardville ✻, archiprêtre, curé-doyen de Notre-Dame de Saint-Lo; Sanson ✻, membre du Conseil général, maire d'Avranches; N..., membre du Conseil général; Lourde de la Place, pasteur protestant.

INSTRUCTION SECONDAIRE.

Lycée national de Coutances.

MM. l'abbé Lair ✻, proviseur.
Fierville, censeur des études; l'abbé Pigeon, aumônier; Glorget, économe; Lecaplain, 1er commis d'économat.
Philosophie : Laforest; rhétorique : Lemarchand; seconde : Blier; troisième : Leparquier; sciences physiques : Cauvin et Lemoine; mathématiques : Daligault et Hervieux; histoire : Héon; langue anglaise et allemande : Lecocq et Lebreton; dessin d'imitation : Quesnel; travaux graphiques : Daligault; quatrième : Nicollet; cinquième : Lemonnier; sixième : Lemare; septième : Lemaître; huitième : Lelièvre; neuvième : Daireaux (Louis). — Enseignement

secondaire spécial : MM. d'Héral de Brais, Lemoine, Hervieux, Héon, Prioult, Carabeuf, Muriel ; classe primaire : Félix ; surveillant général : Lebreton ; maîtres répétiteurs : Carabeuf, Amourel, Poisson, Pinté, Lemains, Desrez, Guillard, Macé.

COLLÉGES COMMUNAUX.

Collége d'Avranches.

MM. Manoury, principal.

Roussel, sous-principal ; l'abbé Roisille, aumônier ; philosophie : N..... ; rhétorique : Pontas ; seconde : Gérard ; troisième : Nelet ; sciences physiques : Loyer ; mathématiques : Ménard et Vilquin ; dessin : Fouqué ; travaux graphiques : Pigault ; langue anglaise : Reghin ; quatrième : Doré ; cinquième : Lemesle ; sixième : Chesnay ; septième : Blot ; huitième : Lareaux.—Enseignement secondaire spécial : Loyer, Vilquin, Nelet, Danjou, Encoignard, Créances ; classe primaire : Chevrel.

Collége de Cherbourg.

MM. Vibert, principal.

Le Révérend, sous-principal ; Dupont, aumônier ; philosophie : Favié ; rhétorique : Allègre ; seconde : Néel ; troisième : Lebarrier ; physique : Le Révérend ; mathématiques : Denis, Le Barbé, Joffrès ; dessin : Jouvet ; anglais : Lowcay ; allemand : Edelmann ; professeur de lettres pour la marine : Frigoult, Vibert (Georges) ; quatrième : Lefèvre (Jean) ; cinquième : Lequesne ; sixième : Wolf ; septième : Quévillon ; huitième Lefèvre (Louis) ; troisième et quatrième, enseignement spécial : Jeanne ; deuxième, *id.*, Lechevallier ; première, *id.*, Menard ; deuxième, enseignement primaire : Desprez ; première, *id.*, Le Neveu ; maîtres d'étude : Bonvoisin, Seners, Sauvage, Le Privey, Jolinet.

Collége de Mortain.

MM. Desnos, principal.

L'abbé Turgot, aumônier ; philosophie et rhétorique : Retout ; seconde et troisième : Desnos ; quatrième et cinquième : Lecomte ; sixième et septième : Guilmé ; huitième : Lemesle ; enseignement secondaire spécial : Troude ; sciences mathématiques : Retout ; sciences physiques : Gallie ; classe primaire : Anger ; dessin et travaux graphiques : Troude.

Collége de Saint-Hilaire-du-Harcouët.

MM. Lebailly, principal.

Troisième et quatrième : Levallois ; cinquième et sixième : Mottin ; septième et huitième : Gallouin ; sciences : Lebailly ; cours primaire supérieur : Lecroisey ; classe primaire : Dumont.

INSPECTION PRIMAIRE.

MM. Desroziers, à Avranches ; Bréard, à Cherbourg ; Férard, à Coutances ; Aubin, à Mortain ; Fouques, à Saint-Lô ; Lemarquand, à Valognes.

Jury d'examen des aspirants au brevet de capacité.

MM. Denis, avocat, président; l'abbé Hamel, curé de Saint-Martin-de-Varreville; l'abbé Durel, supérieur du collége diocésain de Saint-Lo; Rougeul, ingénieur en chef des ponts et chaussées; N..., ingénieur ordinaire des ponts et chaussées; Delaplanche, directeur à l'école normale de Saint-Lo, adjoint pour l'examen des aspirantes; Fouque, inspecteur primaire, secrétaire.

Dames adjointes pour l'examen des travaux d'aiguilles des aspirantes.

Mmes Vaultier, Duhamel, et les deux Sœurs directrices de l'ouvroir à l'hospice de Saint-Lo.

ÉCOLES NORMALES.

École normale d'Instituteurs de Saint-Lo.

Commission de surveillance de l'école normale de Saint-Lo.

MM. Lemonnier de Gouville, juge du tribunal civil de Saint-Lo, *commissaire ordonnateur des dépenses*; Rougeul ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées; Lucas-Girardville ✻, archiprêtre, curé-doyen de Notre-Dame de Saint-Lo; Vieillard ✻, ancien directeur des contributions directes.

Fonctionnaires de l'école.

MM. Delaplanche, directeur; l'abbé Defontenay, aumônier; N..., Guilmin, Nicolas, maîtres-adjoints; Porcher, directeur de l'école primaire-annexe; Steck, maître de chant; Brunin, maître de gymnastique; Kanapell, maître de dessin.

Cours normaux préparatoires d'Institutrices.

Commission de surveillance du cours normal d'Avranches.

MM. Saint-René-Taillandier ✻, sous-préfet; Sanson ✻, membre du Conseil général, maire d'Avranches; Martinières, curé-doyen d'Avranches; Duprateau, ancien professeur du collége; Desroziers, inspecteur primaire de l'arrondissement d'Avranches; Mme la directrice du cours normal.

Directrice du cours normal.—Mme Hédou, sœur Saint-Stanislas, supérieure générale des Carmélites d'Avranches.

Commission de surveillance du cours normal de Coutances.

MM. de Waru, sous-préfet; Plaine ✻, ancien sous-préfet, maire de Coutances, membre du Conseil général; l'abbé Lair ✻, proviseur du lycée; l'abbé Adeline, curé de Saint-Pierre; Mme la directrice du cours normal.

Directrice du cours normal.—Mme Chausse, sœur Saint-Bernard, supérieure générale des religieuses du Sacré-Cœur de Coutances.

JURY DÉPARTEMENTAL

Chargé d'examiner les aspirants aux bourses nationales, départementales, communales des lycées, des collèges communaux et du prytanée militaire.

MM. Charpentier, président, inspecteur d'Académie; Delaplanche, directeur de l'école normale; Denis, avocat.

SCIENCES ET ARTS.

Société d'Agriculture, d'Archéologie et d'Histoire naturelle du département de la Manche.

Président : MM. N... — *Vice-Présidents* : Th. Elie, imprimeur ; Lucas-Girarville ✻, curé de Notre-Dame de Saint-Lo.—*Classificateurs de section* : N...—*Sous-classificateur de la section d'agriculture* : Desplanques ; Dubosc, archiviste du département, classificateur de la section d'archéologie.—*Sous-classificateur* : Kanapell, professeur de dessin ; Leménicier, classificateur de la section d'histoire naturelle.—*Sous-classificateur* : Denis, avocat.—*Secrétaire* : Ed. Lepingard.—*Secrétaire adjoint* : Hippolyte Douchin, architecte.—*Conservateurs* : E. Didier, architecte ; A. Dieu, avocat.—*Trésorier* : Doray, pharmacien.

Société d'Archéologie, de Littérature, Sciences et Arts d'Avranches.

Président : MM. Laisné, ancien principal.—*Vice-Président* : Bouvattier ✻, ancien sous-préfet.—*Secrétaire* : Loyer (Philippe), professeur.—*Secrétaire adjoint* : N...—*Archiviste* : Halley, professeur.—*Trésorier* : Couraye-Duparc. — *Questeurs* : N... — *Conservateurs* : Loyer (Emile), médecin militaire en retraite ; Pigault, conducteur des ponts et chaussées.

Société nationale des Sciences naturelles de Cherbourg.

(*Etablissement d'utilité publique par décret du 26 août 1865*).

BUREAU POUR 1874.

Président : MM. Emmanuel Liais.—*Vice-Président* : le Dr Guiffart.—*Directeur et Archiviste perpétuel* : Auguste Le Jolis.—*Secrétaire* : Bertin.—*Trésorier* : Geufroy, architecte.

Société artistique et industrielle de Cherbourg.

BUREAU POUR 1874.

Président : MM. Ed. de la Chapelle, officier de l'instruction publique.—*Vice-Présidents* : Hartel, négissier, le Dr Romand. — *Conseillers d'administration* : Lemagnent, maître fondeur de la marine, retraité ; Lemarre, représentant du commerce ; H. de la Chapelle, commis principal des douanes ; l'abbé Néel, aumônier de la marine ; Cavalier, pharmacien de la marine ; Grumeau, photographe. — *Secrétaire* : Couppey, contre-maître aux travaux hydrauliques.— *Secrétaires adjoints* : Lehérissier, magasinier de la marine et N...— *Trésorier* : Vincent, huissier.— *Bibliothécaire archiviste* : Simon, libraire.

Société académique de Cherbourg.

Bureau : MM. Edouard de la Chapelle, *directeur* ; Frigoult, *secrétaire* ; de Pontaumont, *archiviste trésorier*.

BIBLIOTHÈQUES.

Saint-Lo.—M. Jules Dieu, bibliothécaire.—Jours et heures de

l'ouverture : le mardi et le jeudi de chaque semaine, de 11 heures à 3 heures ; et le lundi et le vendredi, de 6 heures 1/2 à 9 heures du soir.

AVRANCHES.—M. Duprateau, bibliothécaire.—Jours et heures de l'ouverture : les lundi, mercredi, jeudi et samedi, de 10 heures du matin à midi et de 2 heures à 4 heures.

CHERBOURG.—M. Digard, bibliothécaire.—Jours et heures de l'ouverture : les lundi, mercredi et vendredi, de 6 à 9 heures du soir ; les mardi et jeudi, de midi à 4 heures.

COUTANCES.—M. Lavieille, bibliothécaire.—Jours et heures de l'ouverture : tous les jours non fériés de 10 heures à 2 heures.

MORTAIN.—M. Boulay, bibliothécaire.—Jours et heures de l'ouverture : les mercredi, jeudi et vendredi de chaque semaine, de 7 heures à 9 heures du soir.

VALOGNES.—M. Baude, bibliothécaire.

ASILES DÉPARTEMENTAUX DES ALIÉNÉS.

ASILE DU BON-SAUVEUR DE SAINT-LO.

M. le Dr Lhomond, *médecin de l'établissement*.—Mme sœur Dramard, *directrice*.—M. l'abbé Ménard, *aumônier*.

Prix de la pension.

1re classe (avec soins exceptionnels), 1,200 fr.—2e classe, 600 fr.;—3e classe, 500 fr.;—4e classe, 400 fr.

ASILE DE PONTORSON.

M. le Dr Bellet, *médecin préposé principal*.—Marie, *receveur économe*.—M. l'abbé Langlois, *aumônier*.

Prix de la pension.

1re classe (avec soins exceptionnels), 1,400 fr.;—2e classe, 1,000 fr.;—3e classe, 800 fr.;—4e classe, 600 fr.;—5e classe, 400 fr.

ASILE DE PONT-LABBÉ.

M. Legruel, *directeur-médecin*.—Mme sœur Lépée, *receveur économe*.—MM. Leroux et Duval, *aumôniers*.

Prix de la pension.

1re classe, 1,500 fr.;—2e classe, 1,200 fr.;—3e classe, 1,000 fr.;—4e classe, 800 fr.;—5e classe, 600 fr.;—6e classe, 400 fr.

PERSONNEL DU DÉPOT DÉPARTEMENTAL DE MENDICITÉ

établi au Mans, par décret du 3 mai 1854.

MM. Perrin O✻, *directeur*.—Foulard, *receveur économe*.—Fisson ✻, *médecin*.—Bataille, *aumônier*.

ADMINISTRATION DES HOSPICES.

M. Gomet-Deslongchamps, inspecteur des enfants assistés à Saint-Lo.

SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS.

VILLE DE SAINT-LO.

Société de secours mutuels entre les Patrons et les Ouvriers de la ville de Saint-Lo.

COMPOSITION DU BUREAU.

MM. le Préfet de la Manche ✻, Mgr l'Evêque de Coutances et d'Avranches ✻, le Maire de Saint-Lo, le député de la circonscription, le Curé de Notre-Dame ✻, *présidents d'honneur.*

MM. Rauline, Conseiller général, *président ;* Elie, imprimeur, *président honoraire ;* Didier et Queillé, architectes. *vice-présidents ;* Douchin, architecte, *vice-président honoraire ;* Fauchon, architecte, *secrétaire ;* Didier, Georges, sous-officier du génie, *secrétaire-adjoint ;* Nativelle, filateur, *trésorier ;* Bellamy, menuisier, *trésorier-adjoint ;* Didier, père, propriétaire, *visiteur des malades et contrôleur de la perception ;* Davy, marchand de chaux, Desaunettes, filassier, Abraham, fumiste, Lecoustey, plafonneur, et Lemoigne, sellier, *administrateurs.*

Société de secours mutuels entre les Charpentiers, Scieurs de long et Marchands de bois de la ville et du canton de Saint-Lo.

MM. Péveril, *président ;* N..., *secrétaire.*

Société de secours mutuels entre les cantonniers du service vicinal.

(Approuvée par arrêté préfectoral du 8 juillet 1867).

Administration centrale :

Président : **MM.** Leroy, Agent-Voyer en chef du département ; *vice-président :* Gambillon, Chef de division à la Préfecture, Membre honoraire de la Société ; *secrétaire :* Mesnage, Agent-Voyer, Chef du bureau de l'Agent-Voyer en chef ; *secrétaire-adjoint :* Lemoigne, Agent-Voyer, attaché au bureau de l'Agent-Voyer en chef ; *trésorier :* Catherine, Agent-Voyer surnuméraire, chargé de la comptabilité au bureau de l'Agent-Voyer en chef.

Administrateurs principaux d'arrondissement :

Saint-Lo : **MM.** Gosselin ; *Avranches :* Langlois ; *Cherbourg :* Levallois ; *Coutances :* Lelièvre ; *Mortain :* Fleury ; *Valognes :* Duval, Agents-Voyers d'arrondissement.

VILLE DE TORIGNY-SUR-VIRE

MM. Canu, *président ;* Philippe-Desportes (Michel), *vice-président ;* Harivel, secrétaire de la mairie, *secrétaire ;* Lemainier, menuisier, *trésorier ;* Putot, chaudronnier, et Letellier (Léonor), serrurier, *administrateurs.*

VILLE D'AVRANCHES.

MM. Sanson ✻, maire, juge honoraire, *président ;* Mgr Bravard ✻.

évêque de Coutances et d'Avranches, de Saint-Germain C ✻, député, *présidents d'honneur ;* Bouvattier ✻, sous-préfet honoraire, *vice-président ;* Besnier, ex-receveur des douanes, Payen de Chavoy ✻, *administrateurs ;* Laisné, ancien principal, *secrétaire ;* Barbedette, *trésorier ;* Cordon, receveur de l'hospice, *trésorier-adjoint ;* Laurence, maître charpentier, Baubigny, jardinier, *contrôleurs ;* Ameline, *préposé à la recette.*

VILLE DE CHERBOURG.

Société de secours mutuels des Distributeurs et autres Employés et Ouvriers du port et de la ville de Cherbourg.

MM. Lanièce, *président ;* Ludé (Etienne) ✻, *président honoraire ;* Levavasseur (Alphonse), Schavob (Henry), *vices-présidents ;* Desseaux (Pierre), *trésorier ;* Noyon (Jacques), *secrétaire ;* Hamel (Aimable), magasinier, *2e secrétaire ;* Grignard (Théophile), Anne (Alphonse), Lecarpentier (Léon), Mabire (Jean), chef ouvrier, Ruault (Jean), chef ouvrier, *receveurs particuliers ;* Leneveu (Jean-Baptiste), Bocage (Jules), Liard (Bon), Jean (Thomas), Moittier (Louis), Goubert (Pierre), Michel (Aimable), Lemarchand (Louis), Juhel (Michel), Cadet (François), Corbet (Charles), Groult (François), Assier (Auguste), Renouf (Pierre), Mahier (Arsène), Grard (Eugène), Philippe (Louis), Jennet (Louis), Connor (Victor), Sterlingot (François), forgeron, Cosnefroy (Edouard), menuisier, Boulard (Eugène), chef ouvrier, Fabien (Victor), charpentier. Villedieu, forgeron, Bissière, maître cordonnier, *administrateurs.*

Société de Secours mutuels la Cherbourgeoise.

MM. Estebé, propriétaire, *président ;* Blaizot, maître entretenu à la marine, *vice-président ;* Perrel, chef ouvrier à la marine, Ledoux, *id.*, Poirier, ouvrier à la marine, Lebrun, retraité de la marine, Poupeville, propriétaire, Lebiez, chef ouvrier à la marine, Chatellier, contre-maître à la marine, Varenque, *id.*, Dubost, écrivain à la marine, Lecoutour, caissier de commerce, *administrateurs ;* Quentin, *archiviste ;* l'Equilbec, retraité de la marine ✻ ; Amiot, *secrétaire.*

VILLE DE COUTANCES.

MM. Plaine, maire de Coutances, *président ;* Poisson, *vice-président ;* Le Pesant, *secrétaire ;* Lavieille, *trésorier ;* Duprey, Lemare, Robin, *administrateurs.*

VILLE DE VALOGNES.

MM. Sébire ✻, docteur-médecin, *président ;* Leledy, *vice-président ;* Leclerc, *secrétaire ;* Lebunetel, *trésorier ;* Lecoquière, serrurier, Lucas, tailleur, Lecoquière, carrier, Flaux, carrier, Sorel, menuisier, Lerouge, peintre, Adelus, imprimeur, *administrateurs.*

VILLE DE BRICQUEBEC.

MM. Viel, juge de paix, *président ;* Lebanneur, *vice-président.*

PRISONS.

Les prisons de la Manche forment, avec celles du Calvados, la 19e circonscription pénitentiaire, dont l'administration est confiée au directeur de la maison centrale de Beaulieu, près Caen. (Arrêté du Chef du Pouvoir exécutif, en date du 31 mai 1871).

M. Raulin, directeur, à Beaulieu (Calvados).

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.

Arrondissement de Saint-Lo.—MM. de Champagnac ✱, préfet, *président;* Rauline, de la Gonnivière, N..., *vices-présidents;* J. Lemaltre, *secrétaire;* Lascaux, *trésorier.*

Arrondissement d'Avranches.—MM. H. de Saint-Germain C ✱, Député à l'Assemblée nationale, *président;* Bouvattier, sous-préfet honoraire, *président honoraire;* Godin, juge de paix, Adrien de Payen de Chavoy, *vices-présidents;* Bouvattier (Jules), avocat, *secrétaire;* Langlois, Clouet, *vices-secrétaires;* Le Marchand (Jules), A. M. Laisné, *secrétaires honoraires;* Bougard, secrétaire de la mairie d'Avranches, *trésorier;* A. Latouche, adjoint au maire d'Avranches, *conservateur;* Bataille, avocat, *bibliothécaire;* Sanson ✱, maire d'Avranches; Daucé, à Brécey; Périer, maire de Courtils; Leclère, ancien maire de Granville; Lemoine des Mares, président du tribunal; Morel, à Pontorson; A. Lempereur de Saint-Pierre, ancien préfet; A. de Peyronny, à la Lande-d'Airou, *membres du comité d'administration.*

Arrondissement de Cherbourg. — MM. le sous-préfet, *président honoraire;* le comte de Tocqueville ✱, *président;* de Couville, à Querqueville; Chevrel, Desroziers, aux Pieux; Lebas, à Saint-Pierre-Eglise; Michel d'Annoville, à Jobourg, *vice-présidents;* Lemoigne-Dulongpré, à Cherbourg, *vice-président honoraire;* Chevrel, *secrétaire;* Lesage et Lucas, *secrétaires adjoints;* Cappe, *conservateur archiviste;* N..., *trésorier.*

Arrondissement de Coutances.—MM. Blondel, *président;* Le Pesant, de Cahouet, *vice-présidents;* Poisson, ancien juge de paix, *secrétaire général;* Quenault ✱ et Dubois ✱, *vice-secrétaires;* Lansot, receveur municipal de Coutances, *trésorier.*

Arrondissement de Mortain.—MM. Bréhier, maire de Saint-Hilaire-du-Harcouët, *président;* Dumarais, maire du Neufbourg, Laurent, juge de paix, à Saint-Pois, *vice-présidents;* Queslier, *secrétaire;* Bunel, avoué, *vice-secrétaire;* Ladvoué, propriétaire, à Mortain, *trésorier;* de Montbrun, propriétaire, à Mortain, *bibliothécaire.*

Présidents cantonaux: MM. Béchet, pour Barenton; Lebrun de Blon, pour Isigny; Delaunay (Léon, pour Juvigny; d'Avenel de Nantraye, pour le Teilleul; Piel, propriétaire, à Mortain; le docteur Roullin, pour Saint-Hilaire-du-Harcouët; d'Auray, maire de Saint-Pois, pour Saint-Pois; Lorier, propriétaire, pour Sourdeval.

Arrondissement de Valognes.—MM. le sous-préfet de l'arrondissement, *président honoraire;* Sébire ✱, *président;* Roumy et Buhot, *vice-présidents;* Gosselin, *secrétaire;* Lebunetel, *trésorier.*

CHAMBRES CONSULTATIVES D'AGRICULTURE.

Arrondissement de Saint-Lo. — *Canisy,* MM. Yver (Léon), membre du Conseil général. — *Carentan,* Le Sage, Conseiller d'arrondissement. — *Marigny,* Dudouyt, maire de la Chapelle-Enjuger.—*Percy,* Ganne de Beaucoudray, ancien Conseiller général.—*Saint-Clair,* Deshameaux, maire et Conseiller d'arrondissement.—*Saint-Jean-de-Daye.* Lecocq, ancien juge de paix.—*Saint-Lo,* Rauline, maire et Conseiller général.—*Tessy-sur-Vire,* Le Guédois, maire et Conseiller général.—*Torigny-sur-Vire,* Pézeril, maire.

Arrondissement d'Avranches. — *Avranches,* MM. Couraye-Duparc, membre de la Société d'agriculture.—*Brécey,* de Brécey, Conseiller gé-

néral.—*Ducey*, Dupont, maire.—*Granville*, Leclère (Charles) ✱, président de la Chambre de commerce.—*La Haye-Pesnel*, Le Moine des Mares ✱, président du Comice agricole.—*Pontorson*, de Verdun de la Crenne, maire.—*Saint-James*, Guérin (Emmanuel), président du Comice agricole.—*Sartilly*, de Saint-Pierre ✱, Conseiller général.—*Villedieu*, de Saint-Germain (Hervé) C✱, Député.

Arrondissement de Cherbourg. — *Beaumont*, MM. Michel d'Annoville, maire.—*Cherbourg*, Potier, marchand de chevaux.—*Octeville*, Ignard, maire.—*Les Pieux*, Desroziers, maire.—*Saint-Pierre-Eglise*, Lebas, maire.

Arrondissement de Coutances.—*Bréhal*, MM. Plaine, maire et Conseiller général.—*Cerisy-la-Salle*, Hébert, juge de paix.—*Coutances*, Quenault ✱, sous-préfet honoraire.—*Gavray*, Blouet ✱, président honoraire.—*La Haye-du-Puits*, Lempérière, maire.—*Lessay*, Fauvel, maire.—*Montmartin-sur-Mer*, Blondel (Charles), président de la Société d'agriculture.—*Périers*, Lescandey de Manneville, propriétaire à Périers.—*Saint-Malo-de-la-Lande*, Doublet, Conseiller d'arrondissement.—*Saint-Sauveur-Lendelin*, Ferrand de la Conté, maire.

Arrondissement de Mortain.—*Barenton*, MM. Béchet (Paul), Conseiller d'arrondissement.—*Isigny*, Le Brun de Blon. Conseiller d'arrondissement. *Juvigny*, Taborel, maire.— *Le Teilleul*, Conseiller général.—*Mortain*, Moulin, maire.—*Saint-Hilaire-du-Harcouët*, Roullin, Conseiller d'arrondissement.—*Saint-Pois*, comte d'Auray, maire.—*Sourdeval*, Lorier, maire.

Arrondissement de Valognes.—*Valognes*, MM. du Châtel, propriétaire.—*Bricquebec*, Viel, juge de paix.—*Montebourg*, le comte de Pontgibaud, maire et Conseiller général.—*Quettehou*, du Mesnildot, maire et Conseiller général.—*Sainte-Mère-Eglise*, Prémont (Alfred), maire.—*Saint-Sauveur-le-Vicomte*, Hersan (Abel), Conseiller d'arrondissement.—*Valognes*, Sébire, Conseiller général.

COMICES AGRICOLES.

Percy, Tessy-sur-Vire et Torigny-sur-Vire.—MM. Ganne de Beaucoudray, *président;* Lemaître (Jean-Jacques), maire de Saint-Jean-des-Baisants. Conseiller général, et Dadure, propriétaire à Percy, *vices-présidents;* Harivel, à Torigny-sur-Vire, *secrétaire;* Tirard (Victor), à Torigny-sur-Vire, *trésorier*.

Brécey.—M. de Brécey, Conseiller général, *président*.

Ducey.—M. Dupont, maire de Saint-Quentin, *président*.

La Haye-Pesnel.—MM. le Moine des Mares, président du tribunal civil, *président;* Morin, juge de paix, *vice-président*.

Sartilly.—M. de la Bufletière, propriétaire à Lolif, *président*.

Saint-James.—M. Guérin, percepteur de Carnet, *président*.

Villedieu.—M. Tétrel, maire de Villedieu, *président*.

La Haye-du-Puits et Lessay.—MM. Gaslonde, *président;* Lempérière, maire de Neufmesnil, et Lucas, membre du Conseil d'arrondissement de la Haye-du-Puits, *vice-présidents;* Piquot, propriétaire, *secrétaire*.

Bréhal.—MM. N..., *président;* Briens, Conseiller d'arrondissement, *vice-président;* Bourey, maire de Saint-Sauveur-la-Pommeraye, *secrétaire;* Costentin, maire de Bricqueville-sur-Mer ; Fauchon, maire du Mesnil-Aubert, *trésorier*.

SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE.

Arrondissement de Saint-Lo.—MM. le Préfet de Manche et le maire de

Saint-Lo, *présidents d'honneur;* Elie, imprimeur, *président;* Langevin, *vice-président;* Ed. Lepingard, chef de division à la Préfecture, *secrétaire;* G. Doray, pharmacien, *secrétaire adjoint;* N..., *trésorier;* Lebailly, propriétaire, *conservateur;* Michel, horticulteur, Derbois, président du tribunal de commerce, *commissaires de section.*

Arrondissement d'Avranches.—MM. le Préfet de la Manche; le Sous-Préfet d'Avranches; le Maire d'Avranches; Bouvattier, Sous-Préfet honoraire, *présidents d'honneur;* Pinel, pharmacien, *président;* Le Marchand (Jules); A. M. Laisné, *présidents honoraires;* Roussel, horticulteur, *vice-président;* Le Breton, père; Morel (Paul), horticulteurs, *vice-présidents honoraires;* Saint, conducteur des ponts et chaussées, *secrétaire;* Lottin, horticulteur, *secrétaire-adjoint;* Samery, *trésorier;* Lhomer, *conservateur archiviste;* Cheftel, père, architecte; Juhel, horticulteur; commandant Louvel; Vachon, horticulteur, *comité d'administration.*

Arrondissement de Cherbourg.—MM. Larnac, Sous-Préfet; Liais (Alfred), maire de la ville de Cherbourg; Liais (Emmanuel), directeur de l'Observatoire impérial du Brésil, ancien membre de l'Observatoire de France, *présidents honoraires;* le docteur Renault, *présidents;* Orry, avoué, Henry, sous-commissaire de la marine, *vice-présidents;* docteur Griffart, Baud, lieutenant de vaisseau retraité, Cauvin, propriétaire, Jourdan, agent comptable de la marine, conseillers d'administration; Orange, agent comptable de la marine retraité, *trésorier;* Lefèvre (Paulin), *secrétaire;* Delanoé et Vibert, *secrétaires-adjoints;* Devinck; Ternisien (Pierre), *bibliothécaire;* Balmont (Amédée), *bibliothécaire-adjoint;* Lemalois, directeur du jardin; Vastel, *conservateur;* Michel et Levesque, professeurs d'arboriculture.

Arrondissement de Coutances.—MM. le docteur Dudouy, *président;* Le Pesant, *vice-président;* l'abbé Febvrier, *secrétaire;* Poullain (Florent), *trésorier;* Le Pelletier (Florent), *conservateur-archiviste.*

Arrondissement de Mortain.—MM. Piel (Jacques-Auguste), *président;* Mancel, père, *vice-président;* Lebel, *secrétaire;* Delabouche, *secrétaire-adjoint;* Milan, *trésorier;* de la Chesnaye, *conservateur archiviste;* Guérin, *président honoraire.*

Arrondissement de Valognes.—MM. le Sous-Préfet de l'arrondissement et le maire de Valognes, *Présidents d'honneur;* Sébire ✻, *président;* Daireaux, *vice-président;* Le Marquand, *secrétaire;* Falaize, *vice-secrétaire;* Costard, *trésorier;* Doyard de la Motte et Lechevalier, horticulteurs, *administrateurs.*

DÉPOT NATIONAL D'ÉTALONS DE SAINT-LO.

Inspection générale de l'arrondissement.

MM. de la Motte ✻, *inspecteur général,* à Amiens; Froidevaux ✻, *directeur;* de Roth, *sous-directeur;* Beaufils, *vétérinaire.*

Stations.

Saint-Lo, Carentan, Sainte-Marie-du-Mont, Sainte-Mère-Eglise, Quesqueville, Saint-Pierre-Eglise, Périers, Avranches, Villedieu, la Haye-Pesnel, la Chapelle-Urée, Quettehou, la Haye-du-Puits.

VÉTÉRINAIRES BREVETÉS

ÉTABLIS DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

Arrondissement de Saint-Lo.—MM. Beaufils (Pierre), Manoury (Edouard).

à Saint-Lo ; Canu (Gabriel), à Torigny-sur-Vire ; Lagalle (Bernardin-Théodore-François), à Saint-Côme-du-Mont ; Biard (François-Bienaimé) ; Cauville (Alexis-Edouard), à Carentan.

Arrondissement d'Avranches. — MM. Beaufils (Michel-Joseph), Blin (Isidore-Jules), à Avranches; Galland (Félix-Gabriel), à Pontorson ; Ollivier (Pierre-Edouard), à Granville ; Cassin, à Villedieu.

Arrondissement de Cherbourg.—Pouppeville (Auguste), à Cherbourg ; Debroise (Louis-Auguste), à Tocqueville.

Arrondissement de Coutances.—MM. Hélouis (Amand-Pierre), Levionnais (Louis-Charles), Cauvin (Louis-Charles), à Coutances ; Seigneurie (Charles-Denis), à Agon ; Bernard (Stanislas), à la Haye-du-Puits.

Arrondissement de Mortain.—MM. Hriniewicz (Paul), à Mortain ; Cassin (Auguste-François), à Saint-Pois ; Goubin, à Saint-Hilaire-du-Harcouët.

Arrondissement de Mortain. — MM. Gosselin (Bon-Hippolyte-Joseph), Hinet (Antoine), à Valognes ; Poisson (Lucien-Zacharie), Liot (Eugène-Donatien), à Sainte-Mère-Eglise ; Lemarquand (Auguste), à Valognes.

CHAMBRE CONSULTATIVE

des Arts et Manufactures établie à Saint-Lo.

MM. Derbois, Dugué, Dyvrande (père), Elie (Th.), Lastelle, Lefèvre, Siney, Tariel.

CHAMBRES DE COMMERCE

Cherbourg.—MM. Dumont, *président ;* Th. Fenard, Cournerie, Edouard Mahieu, Léon Mauger, Eugène Buhot, Costey, de Saint-Vaast, Médard, de Montebourg, de la Germonière (Edmond), du Vast.

Granville. — MM. Leclère, *président ;* Toupet, *vice-président ;* Beust (père), Boisnard-Grandmaison, Breton, Dior, Godon, Le Mengnonnet et Riotteau (fils) ; *secrétaire :* O. Louvel.

AGENTS CONSULAIRES.

Cherbourg.—MM. Horace Hamond, consul d'Angleterre ; Staffard Mac Grégor, vice-consul ; Dumont, vice-consul de Portugal ; Bonfils, consul du Brésil; Kirkam, vice-consul de Suède et de Norwége; Liais (Joseph-Alfred), vice-consul d'Espagne ; Mauger (Victor), consul de Belgique ; Mauger (Léon), agent consulaire d'Autriche-Hongrie ; Emile Postel, vice-consul de Russie et d'Italie ; Hauvet, vice-consul de la république de Vénézuéla ; Postel (Emile), vice-consul des Etats-Unis, chargé par intérim des sujets de l'Allemagne du Nord ; Félix-Emile Postel, vice-consul de la république de Salvador ; Archambault, vice-consul du Mexique ; Liais (Edouard), consul des Pays-Bas.

Granville.—MM. N..., vice-consul d'Angleterre ; Ch. Leclère ✻, vice-consul d'Espagne ; Boisnard-Grandmaison, vice-consul de Portugal ; Riotteau, vice-consul de Suède et de Norwége ; Le Mengnonnet, vice-consul de Danemark ; Dior, vice-consul d'Italie.

Saint-Vaast.—N..., vice-consul de Suède et de Norwége.

COMMISSIONS SANITAIRES.

CHERBOURG.—MM. le sous-président, *président ;* le directeur de la santé ; le maire de Cherbourg ; le commandant de place ; le président du conseil de santé de la marine ; le capitaine de vaisseau, major de la marine et le capitaine de frégate, sous-directeur des mouvements du port ; l'inspecteur des douanes ; Renault, docteur-médecin, conseiller municipal ; Léon Mauger, membre de la Chambre de commerce ; Legard-Lafosse, Membre du Comité d'hygiène ; Postel (Emile), agent consulaire.

COUTANCES.—MM. Lecoufflet, à Saint-Germain-sur-Ay ; Blondel, à Regnéville.

GRANVILLE.—MM. le Maire ; le commandant de place ; l'inspecteur des douanes ; le commissaire de la marine ; Dumoncel, docteur-médecin, membre du conseil municipal ; Courtat, pharmacien ; Cambernon, docteur-médecin.

SAINT-VAAST.—Hamelin, maire, président ; Guiffard, directeur de la santé ; Asselin, Bonamy, Dugardin.

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
Préface	5
Calendrier	7
Histoire et antiquités	9
Biographies.—M. Napoléon Latrouette	53
M. Alfred-Louis Pontas du Méril	65
M. Edouard Lambert	68
Acte de baptême et véritable date de la naissance de saint Evrémond	74
Administrations.— Personnel	75
Gouvernement	91
Organisation administrative du département de la Manche	83
Liste chronologique des Préfets	84
Préfecture	86
Conseil de Préfecture	85
Bureaux de la Préfecture	86
Archives départementales	86
Conseil départemental des bâtiments civils	88
Bâtiments civils	89
Poids et mesures	89
Conseils d'hygiène d'arrrondissement	89
Conseil général	90
Conseils d'arrondissement	91
Sous-Préfectures	91
Mairies	93
Tableau indiquant le nombre des arrondissements, cantons, communes et la population du département	95
Tableau des communes du département, par arrondissement, canton et commune, la superficie territoriale de chaque commune, les bureaux de poste, le principal des quatre contributions directes, la distance au chef-lieu du Département, judiciaire, d'arrondissement, de canton, les noms des Maires, Adjoints, Curés et Desservants, Instituteurs et Institutrices	96

Police générale.—Commissaires de police..... 130
Ordre judiciaire..... 130
Cour d'appel de Caen..... 130
Tribunal civil de Saint-Lo..... 130
Tribunal de Commerce de Saint-Lo..... 131
Tribunal civil d'Avranches..... 131
— de Commerce de Granville..... 132
— civil de Cherbourg..... 132
— de Commerce de Cherbourg..... 133
— civil de Coutances..... 133
— de Commerce de Coutances..... 134
— civil de Mortain..... 134
— civil de Valognes..... 134
Justices de paix..... 135
Notaires..... 136
Ordre militaire..... 137
Gendarmerie..... 139
Marine..... 141
Service des mines..... 144
Ponts et chaussées..... 144
Receveurs des finances..... 145
Succursale de la Banque de France de Saint-Lo..... 145
Administration des douanes..... 145
Contributions indirectes..... 146
Enregistrement, domaines et hypothèques..... 147
Administration des contributions directes..... 148
Percepteurs des contributions..... 148
Administration des forêts..... 152
Administration des postes..... 152
Lignes télégraphiques..... 154
Chemins de fer de l'Ouest..... 155
Chemins vicinaux..... 157
Clergé du diocèse..... 159
Culte protestant..... 162
Instruction publique..... 162
Instruction secondaire..... 162
Lycée de Coutances..... 162
Colléges communaux..... 163
Ecoles primaires..... 163
Instruction primaire.—Commission d'examen..... 164
Ecoles normales..... 164
Jury chargé d'examiner les candidats aux bourses nationales, départementales et communales..... 164

Sciences et arts..... 165
Societé d'agriculture, d'archéologie et d'histoire naturelle du département de la Manche..... 165
Société d'archéologie, de littérature, sciences et arts d'Avranches. 165
Société des sciences naturelles de Cherbourg..... 165
Société académique de Cherbourg..... 165
Société artistique et industrielle de Cherbourg..... 165
Bibliothèques..... 165
Asiles départementaux des aliénés..... 166
Dépôt de mendicité du Mans..... 166
Administration des hospices..... 167
Sociétés de secours mutuels approuvées..... 167
Prisons..... 168
Sociétés d'agriculture..... 169
Chambres consultatives d'agriculture..... 169
Comices agricoles..... 170
Sociétés d'horticulture..... 170
Dépôt d'étalons de Saint-Lo..... 171
Véterinaires brevetés..... 171
Chambre consultative des arts et manufactures établie à Saint-Lo. 172
Chambres de commerce..... 172
Agents consulaires..... 172
Commissions sanitaires..... 173

ANNUAIRE

DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

47e ANNÉE. — 1875.

ANNUAIRE

DU DÉPARTEMENT

DE LA MANCHE.

47e ANNÉE.—1875.

SAINT-LO,

IMPRIMERIE D'ELIE FILS, RUE DES PRÉS, 5.

—

MDCCCLXXV.

PRÉFACE.

Le département de la Manche, si fécond en céréales, si renommé pour ses pâturages, où s'élèvent d'excellents chevaux et la meilleure race bovine que l'on connaisse, le département de la Manche, si riche à sa surface, recèle en son sein des mines variées et nombreuses qui provoqueront sans doute un jour la convoitise et les efforts de l'industrie. Nous voudrions hâter le jour où ces mines seront exploitées; car, si nous marchons sur des trésors, pourquoi les laisser par indolence aux générations futures? Nous voudrions dès à présent que l'on se livrât à la recherche de toutes nos mines, que, leur existence étant reconnue, on s'assurât de leur importance, et que l'on ne reculât point devant les premiers sacrifices.

De toutes parts on s'agite en vue du lucre, on va chercher dans des climats lointains ce que l'on a souvent près de soi, et l'on rappelle, à quelque différence près, la fable de ces deux hommes dont l'un court après la fortune et la manque, tandis que l'autre la trouve sans sortir de chez lui. Nous ne conseillons à personne d'aller aux placers de la Californie; mais nous serions heureux de voir nos capitalistes s'associer avec prudence, hasarder un ou deux millions à sonder nos départements

de la Manche et du Calvados, à s'assurer des lieux où les fouilles devront être abandonnées, à pousser activement les travaux là où le succès serait probable.—C'est pour arriver à ce but que nous publions, au commencement de ce volume, un article extrait d'un remarquable travail, dû à la plume savante de M. Vieillard, ingénieur au Corps des mines (1). Puisse cet extrait n'être pas perdu pour tous nos lecteurs !

JULIEN TRAVERS.

Caen, 25 avril 1875.

(1) Nous avons appris avec la plus vive douleur que cet homme éminent, l'un de nos amis les plus regrettables, est mort à Paris, le 5 mai, âgé de 40 ans.

Caen, le 14 juin 1875.

Janvier 1875.		Février.		Mars.		Avril.		Mai.		Juin.	
Nouvelle Lune le 7. Premier Quartier le 14. Pleine Lune le 21. Dernier Quartier le 29.		Nouvelle Lune le 6. Premier Quartier le 13. Pleine Lune le 20. Dernier Quartier le 28.		Nouvelle Lune le 7. Premier Quartier le 14. Pleine Lune le 22. Dernier Quartier le 30.		Nouvelle Lune le 6. Premier Quartier le 12. Pleine Lune le 20 Dernier Quartier le 28.		Nouvelle Lune le 5. Premier Quartier le 12. Pleine Lune le 20. Dernier Quartier le 28.		Nouvelle Lune le 3. Premier Quartier le 10. Pleine Lune le 19 Dernier Quartier le 26.	
1 ven.	CIRCONCISION.	1 lund.	s. Ignace, év.	1 lund.	s. Léon, év.	1 jeud.	s. Hugues, év.	1 sam.	*ss. Ph. et Jacq*	1 mar.	s. Jouvin, ab.
2 sam.	Oct. s. Etienne	2 mar.	PURIFICATION.	2 mar.	s. Aubin, év.	2 ven.	s. François P.	2 *D.*	s. Marcouf, a.	2 mer.	s. Pothin, év.
3 *D.*	Oct. s. Jean.	3 mer.	s. Blaise, év.	3 mer.	s. Martin, m.	3 sam.	s. Xiste Ier, p	3 lund.	*Rogations.*	3 jeud.	O. Fête-Dieu.
4 lund.	Oct. ss Innocents	4 jeud.	ste Jeanne de Valois.	4 jeud.	*Mi-Carême.*	4 *D.*	QUASIMODO.	4 mar.	ste Monique.	4 ven.	s. François C.
5 mar.	vig. Epiphanie.	5 ven.	ste Agathe.	5 ven.	s. Théophile.	5 lund.	s. Vincent F.	5 mer.	s. Pie V, p.	5 sam.	s. Boniface.
6 mer.	EPIPHANIE.	6 sam.	s. Vaast, év.	6 sam.	ste Colette.	6 mar.	s. Célestin, p.	6 jeud.	ASCENSION.	6 *D.*	s. Norbert.
7 jeud.	s. Julien, m.	7 *D.*	QUINQUAGÉSIM.	7 *D.*	LÆTARE.	7 mer.	s. Epiphane.	7 ven.	s. Stanislas,	7 lund.	s. Robert.
8 ven.	s. Lucien, m.	8 lund.	s. Jean de M.	8 lund.	s. Jean de D.	8 jeud.	s. Denis, év.	8 sam.	App. de s. M.	8 mar.	s. Médard.
9 sam.	ste Marcienne	9 mar.	ste Geneviève	9 mar.	Ste Françoise	9 ven.	s. Marcel., év	9 *D.*	Oct. de l'Asc.	9 mer.	ss. Prime et F.
10 *D.*	s. Agathon, p	10 mer.	*Les Cendres.*	10 mer.	Les 40 mart.	10 sam.	s. Macaire, é.	10 lund.	s. Antonin.	10 jeud.	ste Marguerit.
11 lund.	s. Hygin, p.	11 jeud.	s. Tite, év,	11 jeud.	s. Euthyme,	11 *D.*	s. Léon I, p.	11 mar.	s. Athanase.	11 ven.	s. Barnabé.
12 mar.	s. Arcade, m.	12 ven.	s. Pierre N.	12 ven.	s. Grégoire, p	12 lund.	s. Jules Ier.	12 mer.	s. Nérée, m.	12 sam.	s. Jean de S.
13 mer.	Oct. Epiphanie.	13 sam.	s. André C.	13 sam.	ste Euphrasie	13 mar.	s. Hermeneg.	13 jeud.	ste Glycérie.	13 *D.*	s. Antoine P.
14 jeud.	s. Hilaire, év.	14 *D.*	QUADRAGÉSIM.	14 *D.*	PASSION.	14 mer.	s. Tiburce, c.	14 ven.	s. Boniface.	14 lund.	s. Basile, év.
15 ven.	s. Paul, 1er er.	15 lund.	ste Bathilde.	15 lund.	s. Zacharie.	15 jeud.	ste Anastasie.	15 sam.	*Vigile jeune.*	15 mar.	ss. Guy, etc.
16 sam.	s. Marcel, p.	16 mar.	ste Julienne.	16 mar.	s. Julien, m.	16 ven.	s. Pair, év.	16 *D.*	PENTECÔTE.	16 mer.	s. Jean Fr.
17 *D.*	s. N. DE JÉSUS.	17 mer.	*Quatre-Temps*	17 mer.	s. Patrice, év	17 sam.	s. Anicet, p.	17 lund.	s. Pascal B.	17 jeud.	s. Pellerin. m
18 lund.	Ch. s. P. à R.	18 jeud.	s. Léonce, év	18 jeud.	s. Gabriel, ar.	18 *D.*	s. Parfait.	18 mar.	s. Venant, m.	18 ven.	s. Marc, m.
19 mar.	s. Canut, roi.	19 ven.	s. Gobin, p.	19 ven.	s. JOSEPH.	19 lund.	s. Vincent, m.	19 mer.	*Quatre-Temps.*	19 sam.	ste Julienne.
20 mer.	s. Sébastien.	20 sam.	s. Silvin, év.	20 sam.	s. Euphémie.	20 mar.	s. Théodore.	20 jeud.	s. Bernardin.	20 *D.*	s. Latuin, év.
21 jeud.	ste Agnès, v.	21 *D.*	REMINISCERE.	21 *D.*	RAMEAUX.	21 mer.	s. Anselme, é.	21 ven.	s. Ortaire.	21 lund.	s. Louis de G.
22 ven.	s. Vincent, m.	22 lund.	Ch. s. P. à A.	22 lund.	s. Basile, p.	22 jeud.	ss. Sostère et Caius.	22 sam.	s. Ubald, év.	22 mar.	s. Gervais, m.
23 sam.	s. Raymond.	23 mar.	s. Pierre D.	23 mar.	ste Pélagie, m	23 ven.	s. Georges.	23 *D.*	TRINITÉ.	23 mer	ste Edith, R.
24 *D.*	SEPTUAGÉSIME	24 mer.	s. Modeste, é.	24 mer.	s. Siméon, m.	24 sam.	s. Fidèle de Sigmarin.	24 lund.	s. Afre, m.	24 jeud.	*s. Jean-Baptist*
25 lund.	C. de s. Paul.	25 jeud.	ste Honorine.	25 jeud.	ANNONCIATION.	25 *D.*	s. Marc, évan.	25 mar.	s. Grég. VII.	25 ven.	s. Guillaume.
26 mar.	s. Polycarpe.	26 ven.	s. Théodose.	26 ven.	VEND. SAINT.	26 lund.	s. Clet, m.	26 mer.	s. Philippe N.	26 sam.	ss. Jean et Paul
27 mer.	s. Jean Chrys	27 sam.	s. Léandre.	27 sam.	s. Alexandre.	27 mar.	s. Guillaume.	27 jeud.	FÊTE-DIEU.	27 *D.*	s. Ladislas.
28 jeud.	ste Agnès, 2.	28 *D.*	OCULI.	28 *D.*	PAQUES.	28 mer.	s. Vital, m.	28 ven.	s. Manvieu, é.	28 lund.	s. Irénée, év.
29 ven.	s. François S.	Nombre d'or 14. Epacte XXIII.		29 lund.	s. Eustase.	29 jeud.	s. Pierre, m.	29 sam.	s. Augustin.	29 mar.	*ss Pier. et Paul*
30 sam.	ste Martine, v	Cycle solaire 8.		30 mar.	s. Pasteur, é.	30 ven.	ste Catherine.	30 *D.*	s. Félix, p.	30 mer.	Com. de s. Paul.
31 *D.*	SEXAGÉSIME.	Lettre dominicale C.		31 mer.	s. Benjamin.			31 lund.	ste Angèle, v.		

Juillet.		Août.		Septembre.		Octobre.		Novembre.		Décembre.	
Nouvelle Lune le 5. Premier Quartier le 10. Pleine Lune le 18. Dernier Quartier le 25.		Nouvelle Lune le 1er. Premier Quartier le 9. Pleine Lune le 17. Dernier Quartier le 24. Nouvelle Lune le 30.		Premier Quartier le 7. Pleine Lune le 15. Dernier Quartier le 22. Nouvelle Lune le 29.		Premier Quartier le 7. Pleine Lune le 14. Dernier Quartier le 21. Nouvelle Lune le 29.		Premier Quartier le 6. Pleine Lune le 13. Dernier Quartier le 20. Nouvelle Lune le 27.		Premier Quartier le 6. Pleine Lune le 12. Dernier Quartier le 19. Nouvelle Lune le 27.	
1 jeud.	Oct. s. J.-B.	1 *D.*	s. Pierre-ès-l.	1 mer.	s. Gilles, ab.	1 ven.	s. Rémi, év.	1 lund.	Toussaint.	1 mer.	s. Eloi, év.
2 ven.	V. de la ste V.	2 lund.	s. Alph. de L.	2 jeud.	s. Etienne, R.	2 sam.	ss. Anges gar.	2 mar.	C. des défun.	2 jeud.	ste Bibiane, v.
3 sam.	s. Léon II, p.	3 mar.	Inv. de s. Et.	3 ven.	s. Césaire, é.	3 *D.*	s. Candide, m.	3 mer.	s. Vigor, év.	3 ven.	s. Franç. Xa.
4 *D.*	s. Martin, év.	4 mer.	s. Dominique.	4 sam.	ste Rosalie, v.	4 lund.	s. Franç. d'A.	4 jeud.	s. Charl. Bor.	4 sam	s. Pierr. Chr.
5 lun.	s. Sever, év.	5 jeud.	N.-D. des N.	5 *D.*	s. Laurent J.	5 mar.	s. Placide, m.	5 ven.	s. Zacharie.	5 *D.*	M. de s. Sabas
6 mar.	O. SS. P. et P.	6 ven.	Tra. de N. S.	6 lund.	s. Macaire, m.	6 mer.	s. Bruno, c.	6 sam.	*Stes Reliques.*	6 lund.	s. Nicolas, év.
7 mer.	s. Thomas, m.	7 sam.	s. Gaëtan, c.	7 mar.	s. Cloud, c.	7 jeud.	s. Marc, pape.	7 *D.*	s. Ruffe, év.	7 mar.	s. Ambrois. é.
8 jeu.	ste Elisabeth, r	8 *D.*	s. Cyriaq. m.	8 mer.	Nativité.	8 ven.	ste Brigitte, v.	8 lund.	Oct. de la T.	8 mer.	Im. Concept.
9 ven.	s. Cyrille, m.	9 lund.	s. Exupère, é.	9 jeud.	s. Gourgon, m	9 sam.	s. Denys, m.	9 mar.	D. de la B. de L	9 jeud.	ste Eulalie, v.
10 sam.	Les 7 fr. m.	10 mar.	s. Laurent, m.	10 ven.	s. Aubert, é.	10 *D.*	s. Franç. B.	10 mer.	s. André Av.	10 ven.	s. Melchiad. p.
11 *D.*	s. Pie I, pape.	11 mer.	s. Germain, é.	11 sam	s. Nicolas de T	11 lund.	s. Nicaise, m.	11 jeud.	s. Martin, év.	11 sam.	s. Damase, p.
12 lun.	s. J. Gualbert.	12 jeud.	ste Claire, v.	12 *D.*	s. Silvin, év.	12 mar.	s. Wilfrid, é.	12 ven.	s. Martin I, p.	12 *D.*	s. Sinénius, m
13 mar.	s. Anaclet, p.	13 ven.	ste Radeg. R.	13 lund.	s. Aimé, év.	13 mer.	s. Edouard, c.	13 sam.	s. Stanislas-K	13 lund.	ste Lucie, v. m.
14 mer.	s. Bonavent.	14 sam.	*Vigile-jeûne.*	14 mar.	Ex. de la S. C.	14 jeud,	s. Caliste, p.	14 *D.*	Dedicace.	14 mar.	s. Arsène.
15 jeu.	s. Henri, em.	15 *D.*	ASSOMPT.	15 mer.	*Quatre-Temps*	15 ven.	ste Thérèse, v.	15 lund.	s. Malo, év.	15 mer.	*Quatre-Temps.*
16 ven.	s. Hélier, m.	16 lund.	s. Hyacinthe.	16 jeud.	s. Corneille.	16 sam.	D. du M.-S.-M.	16 mar.	ste Gertrude.	16 jeud.	s. Eusèbe.
17 sam.	s. Alexis, c.	17 mar.	O. de s. Laur.	17 ven.	s. Floscel, m.	17 *D.*	ste Hedwig., v	17 mer.	s. Gré. Taum.	17 ven.	s. Lazare.
18 *D.*	s. Clair, m.	18 mer.	ste Hélène.	18 sam.	s. Sénier, év.	18 lund.	*s. Luc, évan.*	18 jeud.	D. de la B. ss. P. et P.	18 sam.	s. Auxence.
19 lun.	s. Vinc. de P.	19 jeud.	s. Joachim.	19 *D.*	s. Janvier.	19 mar.	B. Th. Hélye.	19 ven.	ste Elisab. R.	19 *D.*	s. Némès, e
20 mar.	s. Jérôme E.	20 ven.	s. Bernard, a.	20 lund.	s. Eustache.	20 mer.	s. J. de Kenti.	20 sam.	s. Félix de V.	20 lund.	s. Eugène.
21 mer.	s. Victor, m.	21 sam.	ste J.-F. de C.	21 mar.	*s. Mathieu.*	21 jeud.	ste Urs. et s. C.	21 *D.*	Prés. de la V.	21 mar.	*s. Thomas. a.*
22 jeu.	ste Marie-M.	22 *D.*	O. de l'Asso.	22 mer.	s. Thom. de V.	22 ven.	s. Mellon, é.	22 lund.	ste Cécile, v.	22 mer.	s. Honoré, m.
23 ven.	s. Apollin. é.	23 lund.	s. Philippe B.	23 jeud.	s. Lin, p. et m.	23 sam.	s. Pierre d'A.	23 mar.	s. Clém. I, p.	23 jeud.	ste Victoire.
24 sam.	ste Christine.	24 mar.	*s. Barthélemy*	24 ven.	N.-D.-de-la-M.	24 *D.*	s. Raphaël, A.	24 mer.	s. J. de la Cr.	24 ven.	*Vigile-jeûne.*
25 *D.*	*s. Jacques, a.*	25 mer.	s. Louis, r de F	25 sam	Stigm. de s. F.	25 lund.	ss. Crépin et C	25 jeud.	ste Cather., v.	25 sam.	NOEL.
26 lun.	ste Anne.	26 jeud.	s. Ouen, év.	26 *D.*	s. Joseph de C	26 mar.	s. Magloire, é.	26 ven.	s. Romph. év.	26 *D.*	s. Etienne, m.
27 mar.	s. Camille, c.	27 ven.	s. Jose. de C.	27 lund.	ss. Cosme et D	27 mer.	s. Florent, m.	27 sam.	s. Severin, m.	27 lund.	*s. Jean, a. et é.*
28 mer.	s. Nazaire, p.	28 sam.	s. Augustin, é.	28 mar.	s. LO, év.	28 jeud.	*ss. S et Jude, a*	28 *D.*	Avent.	28 mar.	ss. Innocents.
29 jeu.	ste Marthe, v.	29 *D.*	Déc. de s. J-B	29 mer.	s. Michel.	29 ven.	s. Narcisse, é.	29 lund.	s. Saturnin.	29 mer.	s. Thom. de C.
30 ven.	ss. Abdon et S.	30 lund.	ste Rose de L.	30 jeud.	s. Jérôme, p.	30 sam.	*Vigile-jeûne.*	30 mar.	*s. André, ap.*	30 jeud.	ste Colom., v.
31 sam.	s. Ignace de L.	31 mar.	s. Raymo. N.			31 *D.*	s. Quentin.			31 ven.	s. Sylvest., p.

INDUSTRIE ET COMMERCE.

TERRAIN HOUILLER

DU DEPARTEMENT DE LA MANCHE.

La cherté croissante de la houille, ou charbon de terre, que nous tirons de la Grande-Bretagne, a jeté l'alarme en Basse-Normandie, et, dès le mois de septembre 1872, la Chambre de commerce de Caen s'est demandé « si, pour conjurer cette situation, il ne serait pas utile de rechercher de nouveaux houillers dans le département du Calvados, et de tirer un meilleur parti de ceux connus jusqu'à ce jour. » Après enquête, la Chambre de commerce de Caen a exprimé le vœu, dans sa séance du 7 janvier 1873, que cette grave question fût soumise à l'examen des Ingénieurs des mines, et qu'il fût fait ensuite appel à la sollicitude du Conseil général du Calvados, soit pour encourager, soit même pour entreprendre de nouvelles recherches sur la formation houillère, incomplétement étudiée jusqu'à ce jour et comme en deux points seulement, à Littry et au Plessis.

M. l'ingénieur en chef Emile Vieillard, a été chargé de faire une étude, aussi complète que possible, sur les bassins de Littry et du Plessis, et cette étude est devenue une brochure ou plutôt un livre de 166 pages, in-8°, accompagnées de 5 feuilles de planches. L'ouvrage est intitulé : *Le terrain houiller de Basse-Normandie, ses ressources, son avenir.— Notice descriptive, publiée sous les auspices du Conseil général du Calvados et de la Chambre de commerce de Caen,* par M. E.-F. VIEILLARD, ingénieur au corps des mines.

Le premier chapitre est une description géologique du golfe du Cotentin, qui demande, pour être bien saisie, des connaissances préliminaires et l'étude du petit atlas joint à l'ouvrage. Nous allons citer le second chapitre presque en entier : il est consacré à la mine du Plessis qui est dans notre département.

MINE DU PLESSIS.

HISTORIQUE.

C'est en 1757, d'après les indications renfermées dans le tome II du *Journal des Mines* sur la découverte du gisement du Plessis, que furent entrepris, par Mathieu de Flandre, les premiers travaux d'exploration de cette mine. Ces travaux

eurent peu d'importance et de durée, et, après avoir opéré la reconnaissance de quelques affleurements de houille, leur auteur abandonna, paraît-il, le Plessis pour porter ses recherches à Littry.

Plus tard, en 1778, un sieur Tubœuf, ayant obtenu la permission d'exploiter la mine du Plessis, forma une compagnie et se fit donner, le 30 août 1781, la concession de toutes les mines de ce qu'on nommait alors le diocèse de Coutances. Des travaux d'exploitation furent entrepris au Plessis ; une veine de terre noire bitumineuse et quelques minces filets de houille furent suivis à l'aide de plusieurs tranchées et d'un puits profond de 73 pieds ; on s'attacha mal à propos, dit Duhamel dans le *Journal des Mines*, à poursuivre ces petites veines, qui donnaient à peine le combustible nécessaire pour la réparation des outils, au lieu d'atteindre, à l'aide de puits et de galeries, un niveau plus profond et des veines plus puissantes, et, faute de n'avoir pas employé alors les moyens convenables de tirer parti de cette mine, on fut forcé de l'abandonner, très-peu de temps après, en 1782.

Mais une compagnie, qui avait déjà fait près de Caen (à Feuguerolles, selon toute apparence) des recherches infructueuses de houille, vint porter ses travaux au Plessis en 1793 et obtint, par arrêté du Comité du Salut public du 17 avril 1794, une concession d'une durée de quarante-cinq ans et portant sur un périmètre de six lieues carrées.

Cette compagnie, représentée par les sieurs Bréban, Quétil de La Poterie et Busnel, entreprit des travaux considérables ; six puits (fosse Michel de Lanne, fosse intermédiaire, fosse de recherches, fosse Saint-Thomas, fosse Sainte-Anne et fosse Sainte-Barbe) furent successivement ouverts, et, de 1794 à 1811, il fut extrait de la mine du Plessis 185,000 hectolitres de houille, vendus au prix de 1 fr. 95 c. environ pour la forge et la chaufournerie.

Les travaux gagnant en profondeur, les difficultés que présentait l'épuisement des eaux, qu'on ne faisait encore qu'à bras d'hommes, devinrent bientôt insurmontables. Il eût fallu, dès cette époque, chercher à opérer cet épuisement à l'aide de moteurs à vapeur, et, faute de s'y être décidés, les concessionnaires se virent obligés d'abandonner, en 1811, les travaux d'exploitation de cette mine et de renoncer, le 26 novembre 1819, à la concession qui leur avait été accordée en 1794.

Cette renonciation ayant été acceptée par une ordonnance royale du 16 juillet 1823, la concession de la mine du Plessis fut à nouveau accordée, par une autre ordonnance du 13 mars 1828, au lieutenant-général comte de Montmarie, mais avec un périmètre plus restreint qu'en 1794 et ne présentant qu'une étendue superficielle de 4761 hectares.

Les travaux d'exploitation de cette mine, un moment remis

en activité en 1829 et en 1830 (puits de l'Espérance, sondages divers), non par le nouveau concessionnaire, mais par des personnes auxquelles M. de Montmarie s'était hâté de céder la propriété de la mine du Plessis, furent suspendus ensuite jusqu'en 1836, par le fait d'un procès intervenu entre le vendeur et les acheteurs de la mine et de la faillite de ces derniers. Remise entre les mains du concessionnaire de 1828, la mine du Plessis devint, en 1835, la propriété de la société en commandite Fantet et Cie, qui, de 1836 à 1843, y fit opérer des travaux considérables (puits de la rue de Beaucoudray, fonçage du puits Saint-Louis et du puits Fantet, approfondissement du puits Sainte-Barbe, sondages divers, canal du Plessis à Baupte, constructions multiples) et donna à l'extraction toute l'activité compatible avec les débouchés encore restreints que rencontraient alors les produits de la mine du Plessis. 300,000 quintaux métriques environ de charbon furent extraits pendant cette période et vendus de 1 fr. 60 à 1 fr. 80 les 100 kilogrammes. Les ressources que procurèrent ces ventes furent absorbées, ainsi que le capital social, par les dépenses exagérées et tout au moins intempestives que fit sur la mine le gérant de la société Fantet, de telle sorte qu'en 1843, cette société, à bout de ressources, dut opérer sa liquidation qui fit passer la propriété de la mine du Plessis entre les mains du comte de Castellane, dans le courant de 1845.

Ce changement de mains donna momentanément un regain d'activité aux travaux de la mine ; les puits de Béthune, de recherches et Castellane furent successivement foncés, attaquant une région inexplorée jusqu'alors de la concession, quand survinrent les événements de 1848, à la suite desquels les travaux de la mine furent à nouveau suspendus. Ils ne furent repris qu'en 1851, époque à laquelle fut décidée l'exécution dans le marais du Plessis d'un grand sondage dont nous rendrons compte dans les pages qui vont suivre.

Ce sondage, terminé en 1854 sans avoir donné des résultats d'une netteté suffisante, les travaux de la concession du Plessis furent encore suspendus pour n'être repris qu'en 1858, sous la direction de M. Brochot, sous laquelle fut explorée, pendant deux ans, une nouvelle région de la mine, par les puits Denis, de la Sonde, Félix et quelques sondages.

Cette reprise des travaux toucha à sa fin en 1859 et, depuis lors, la concession du Plessis n'a plus été l'objet d'aucuns travaux sérieux et suivis. La mort du comte de Castellane, survenue en 1861, fit, il est vrai, passer entre les mains de mineurs la propriété de cette concession et suspendre, en conséquence, la remise en exploitation de la mine ; les héritiers de M. de Castellane cherchèrent alors à se défaire de cette propriété, et ils l'auraient assurément déjà vendue, s'ils n'avaient pas demandé de la concession du Plessis un prix d'achat assez

élevé et plutôt sur les dépenses qui, à tort ou à raison, avaient pu être faites antérieurement sur cette concession que sur les avantages immédiats que pouvait procurer son exploitation.

Ce rapide historique montre combien, depuis la fin du siècle dernier, de laquelle date le commencement d'exploitation sérieuse de la mine du Plessis, la propriété de cette concession a changé fréquemment de mains ; il en devait être et il en a été de même de la direction et de la conduite des travaux, et c'est là qu'il faut chercher, beaucoup plus que dans la pauvreté du gisement ou les difficultés matérielles de l'exploitation, la véritable cause des insuccès continus dont la mine du Plessis a été le théâtre.

Tel nouveau propriétaire de cette mine, qui plus est, tel nouveau directeur a tenu, dès les premiers mois de son achat ou de sa gestion, à demander à ce gisement des produits immédiats, aux risques de compromettre l'avenir, et c'est ainsi que, presque partout où se montraient des affleurements de houille, les entêtures de couches ont été fouillées près de la surface, de façon à rendre par la suite fort onéreuse, sinon impossible, l'exploitation en profondeur, en raison des difficultés de l'épuisement.

Enfin, comme nous l'allons montrer en faisant connaître la constitution géologique du gisement du Plessis, aucun des propriétaires de cette mine n'a entrepris de travaux d'exploitation là où il convenait cependant de les exécuter, du côté du marais de Gorges et loin des affleurements et de la région tourmentée par les épanchements porphyriques. Une tentative seulement a été faite dans cette voie par M. de Castellane au moyen du sondage de 1852 ; mais il n'en a pas été tiré tout le parti possible, en sorte que de nouveaux sondages seront vraisemblablement encore à faire avant d'entreprendre dans le marais le foncement d'un puits profond et l'exploitation de la région qui constitue l'avenir réel de la concession du Plessis.

DESCRIPTION GÉOLOGIQUE.

Dans le premier chapitre de cette notice, nous avons tracé à grands traits la constitution géologique du golfe du Cotentin, sur les confins duquel apparaît, à 14 kilomètres ouest de la ville de Carentan, le petit bassin houiller du Plessis. Il est adossé aux terrains de transition qui occupent du quart au tiers de la superficie de la concession et se terminent, sur une étendue de plus de 20 kilomètres, entre les Moitiers-en-Bauptois et Saint-Patrice-de-Claids, par une ligne sinueuse assez régulièrement dirigée du nord au sud.

C'est dans une sorte d'anse hémi-circulaire de cette ceinture de terrains de transition qu'affleurent les couches de grès et de

schistes houillers, dans la partie centrale de la commune du Plessis, près du hameau de Beaucoudray en particulier et sur une étendue restreinte mesurant à peine 1,700 à 1,800 mètres, du nord au sud, et un kilomètre au plus, dans la direction de l'est à l'ouest. Sur la feuille n° 2 des plans joints à ce travail, consacrée à la partie *explorée* de la concession du Plessis, nous avons figuré à grande échelle les limites nord, ouest et sud de cette sorte de baie dans laquelle apparaît le terrain houiller.

Au nord, ainsi qu'au nord-ouest de cette enceinte, on rencontre les schistes et les calcaires dévoniens fossilifères qui, de Prétot, Sainte-Suzanne et Saint-Jores, se prolongent jusque dans la lande du Plessis, où ils ont été exploités sur les fermes de la Royauté et de la Clôture, ainsi qu'aux hameaux de Beau-Soleil et des Blois. A l'ouest et au sud du bassin du Plessis, ce sont, au contraire, des couches appartenant à la partie inférieure des terrains de transition du département de la Manche, qui se montrent, représentées par des schistes, des grauwackes et des poudingues, occupant une partie des communes de Gorges, Laulne et de Lastelle. On les voit, aux hameaux des Renaux et de la Villette, ainsi que près de la ferme de ce nom, en strates presque verticales orientées nord 10 à 20° est à sud 10 à 20° ouest, c'est-à-dire, comme nous aurons l'occasion de le reconnaître plus loin, en complète discordance de stratification avec les couches de la formation houillère du Plessis.

Enfin, pour en terminer avec l'indication des terrains de transition que l'on trouve dans l'étendue de cette concession, je signalerai les grès siluriens moyens qui constituent la haute chaîne de Lithaire à Montcastre, laquelle vient mourir près de l'angle nord-ouest du périmètre de la concession, sur les confins de la lande du Plessis.

Le terrain houiller apparaît donc dans l'anse dont nous venons de tracer ainsi les contours. Il affleure sur une étendue d'une centaine d'hectares environ et disparaît ensuite à l'est, suivant une ligne ondulée qui s'écarte assez peu du chemin vicinal n° 3 de Périers à Valognes, soit sous les assises de la formation triasique ou bien sous l'épais manteau de sables diluviens, que l'on voit près de la chapelle Sainte-Anne, au Manoir et à la Couterie, ainsi que sous les alluvions récentes des parties les plus basses et marécageuses du pays.

C'est sur cette étendue superficielle, tellement restreinte qu'elle n'excède pas la quarantième partie de la surface de la concession, qu'ont porté presque tous les travaux faits au Plessis depuis quatre-vingts ans. Sans ordre ni méthode, le sol a été fouillé en tous sens, presque à toutes les profondeurs, par des travaux plus ou moins éphémères, dont la trace a été à peine conservée dans les bureaux de la mine et dont l'Administration n'a jamais pu obtenir de plans réguliers, en sorte

que, pour faire la description de ces travaux, il ne reste actuellement dans les archives administratives que des notes éparses, incomplètes, qu'il a fallu coordonner et même interpréter pour dresser les feuilles 2 et 3 des plans et des coupes relatifs à la concession du Plessis.

Composé d'une série de couches alternatives de grès houillers à plus ou moins gros éléments, renfermant des empreintes d'équisétacées et de fougères plus rares, de conglomérats et de poudingues blancs, gris et rouges, d'argilithes et de schistes de couleurs également variées et renfermant parfois des rognons de carbonate de fer, enfin de schistes houillers plus ou moins charbonneux, auxquels sont associées de véritables couches de houille, le terrain houiller du Plessis ne constitue pas un gisement d'une allure régulière; mais il présente, au moins dans la région des affleurements, la seule explorée jusqu'ici, la trace manifeste de bouleversements dont on n'a pas à chercher la cause bien loin, le porphyre apparaissant ça et là en plus d'un point de la commune du Plessis.

Quelque incomplets que soient les documents laissés par les exploitants de la mine, ils peuvent cependant suffire, pour établir avec une certaine netteté comment, à la suite des épanchements porphyriques, les couches du terrain houiller du Plessis ont été brisées et rejetées et comment les affleurements de ce terrain, qui ne faisaient primitivement qu'un même tout, se sont trouvés morcelés et divisés en trois lambeaux distincts séparés par deux massifs de porphyre.

Cette roche éruptive constitue d'abord un premier massif, orienté à peu près nord 15° à 20° ouest, long de 950 à 1,000 mètres, d'une largeur irrégulière, rencontré au nord par le puisard du puits Denis, passant par le puits Saint-Louis et disparaissant au sud près des ruines de l'ancien château et sur les bords du ruisseau des Renaux, mais pour se retrouver encore dans diverses directions, à plus ou moins de profondeur. C'est ainsi que le sondage de la ferme du Moulin a rencontré ce massif de porphyre à 50^{m} de profondeur, que celui du Marais l'a trouvé à 122^{m}, et qu'enfin le puits Sainte-Barbe a ses vingt derniers mètres et son puisard creusés dans le porphyre.

Une seconde bande de roche éruptive, également orientée nord 15° ouest, ne mesurant guère que 800 mètres de longueur sur 80 à 100 mètres de largeur, se montre à l'ouest du premier massif, sinon jusqu'à la surface du sol, tout au moins à très-peu de profondeur.

Une descenderie, partant du puits Michel de Lanne, est venue buter contre ce massif porphyrique; d'autre part, le puits Félix l'a rencontré; enfin, cette langue de porphyre explique le relèvement des couches du terrain houiller constaté par les trois puits Sainte-Anne, de la rue de Beaucoudray,

de l'Espérance, et la vieille fosse de recherches, qui sont pour ainsi dire ouverts sur la limite est de ce deuxième massif éruptif dont la jonction souterraine avec le premier ne saurait être douteuse. Cette deuxième bande de porphyre vient affleurer en pentes abruptes, sur les rives du ruisseau des Renaux, à 300 mètres à l'ouest de la route de Périers à Valognes, et se retrouve encore plus loin, au sud, dans la direction de la ferme de la Villette.

Le porphyre du Plessis est généralement de couleur sombre, oscillant entre le violet et le vert foncé ; sa structure est grenue et homogène, sa pâte fine et ne renfermant de nodules de quartz libre qu'en quantité assez variable et généralement peu abondante ; le feldspath en cristaux s'y présente lui-même fort rarement, et on ne voit guère au milieu de la pâte que quelques paillettes ternes de mica et quelques mouches de pyrites. Aussi, cette roche, offrant d'ailleurs beaucoup d'analogie avec les porphyres dont nous signalerons plus loin la présence à Littry, peut-elle être envisagée comme présentant des passages graduels du pétrosilex compacte au véritable porphyre quartzifère et au porphyre trachytique.

Le porphyre du second massif constitue, sur le bord du ruisseau des Renaux, des masses qui, bien que fendillées en divers sens, offrent une grande dureté sous le marteau. A leur surface, les blocs de porphyre prennent une teinte ocreuse due à un commencement d'altération qui ne dépasse pas un à deux centimètres de profondeur dans les roches du second massif. Mais, sous les ruines du vieux château, à l'extrémité sud du premier, le porphyre se trouve presque entièrement décomposé et kaolinisé ; il affecte alors, en certains points, la texture cellulaire et spongieuse due au départ d'une partie de ses éléments constitutifs.

L'apparition de la roche éruptive dont nous venons de faire connaître la constitution minéralogique a morcelé, avons-nous dit, le terrain houiller du Plessis en trois lambeaux isolés ; ces lambeaux sont devenus l'un après l'autre le siége d'exploitations distinctes que nous allons successivement passer en revue.

Le lambeau central a été exploité le premier et de la façon la plus durable. Cinq puits (fosse intermédiaire, vieille fosse de recherches, fosses Saint-Thomas, Sainte-Barbe et Sainte-Anne) ont été ouverts, de 1793 à 1808, sur cette région de la mine et ont montré l'existence de deux couches de houille exploitables, la première épaisse de 1^m à $1^m,20$, la plus profonde ayant de $1^m,20$ à $1^m,50$ de puissance et séparée de la précédente par un massif stérile de 18 à 23 mètres d'épaisseur. Ces deux couches ont été rencontrées par les puits Sainte-Barbe, intermédiaire et de recherches ; elles l'ont été probablement aussi par le puits Saint-Thomas ; toutefois, nous n'avons trouvé le fait positivement signalé nulle part. Enfin, à 51 mètres de profon-

deur, le puits Sainte-Barbe a atteint une autre couche de charbon de moins de 0m,50 d'épaisseur qui, poursuivie en galerie sur une soixantaine de mètres, a été reconnue n'être formée que de rognons inexploitables. Cette petite veine n'a d'ailleurs pas été trouvée dans aucun des autres puits.

Ouvert sur les affleurements de la couche supérieure, le puits Sainte-Anne n'a atteint que la couche la plus profonde et le voisinage du porphyre explique comment, au grand étonnement des exploitants de 1808, cette couche disparut presque aussitôt en amont pendage, ce qui motiva l'abandon de ce puits peu de temps après son ouverture.

Quand, après la suspension des travaux datant de 1811, la mine du Plessis fut remise en activité en 1829, puis en 1836, c'est encore sur le lambeau central que se porta l'exploitation sous la direction Fantet, tout d'abord au sud par le foncement du puits de l'Espérance, puis dans le voisinage du hameau de Beaucoudray par l'ouverture des puits Saint-Louis et de la rue de Beaucoudray, ainsi que par la reprise du puits Sainte-Barbe.

Le puits Saint-Louis offrit une particularité fort digne d'intérêt. Ouvert près d'un affleurement, il ne tarda pas à rencontrer une couche de houille presque verticale, occupant un des côtés de la colonne du puits, tandis que sur l'autre vint à se montrer le porphyre, que l'on a seul traversé après pendant les deux derniers tiers de la hauteur de cette fosse, en sorte qu'il fallut percer au fond une galerie de plus de 80 mètres de longueur dans la roche de soulèvement pour rejoindre les couches du terrain houiller.

Quant au petit puits de la rue de Beaucoudray, il atteignit la couche supérieure et ne fut même pas approfondi de façon à rencontrer la deuxième couche, l'abondance des eaux venant de la surface rendant l'exploitation impossible.

C'est en 1845 que prit fin, après épuisement de la matière minérale, l'exploitation du lambeau de terrain houiller dont il vient d'être question ; l'examen des coupes longitudinales nos 1 et 5 et transversales nos 2 et 3 permet de se rendre compte, aussi complétement que possible, de la disposition des couches de ce lambeau qui affectent la forme d'une longue et étroite cuvette, dont le grand axe serait orienté suivant la direction nord 15 à 20° ouest des deux bandes porphyriques.

Ces couches présentent une pente variable, qui atteint jusqu'à 25° sur les limites est et ouest de la cuvette, et qui, sur certains points, a même offert de grandes irrégularités. Ainsi, par les travaux du puits Sainte-Barbe, on a constaté que la couche supérieure, loin d'avoir la régularité de celle du fond du puits, présentait des parties alternativement de niveau et à pente raide, enfin, une disposition en une sorte d'escalier qui paraît témoigner qu'elle a subi des effets de flexion et de rejet dont la couche inférieure n'a pas ressenti les atteintes. C'est à

l'épanchement du porphyre entre les strates du terrain houiller que la cause doit en être attribuée ; telle est au moins l'opinion mise en avant par feu M. l'ingénieur en chef Hérault, qui signale le grès du toit de la couche inférieure comme endurci et métamorphisé en nombre de points par le porphyre et la rencontre de cette roche, à un état de décomposition avancée, dans le fonçement du puits Sainte-Barbe, avant d'arriver à la houille.

L'exploitation du deuxième lambeau fut entreprise en 1845, lors de l'abandon du premier ; quatre puits principaux (puits Batard, de recherches, Castellane et Denis et les deux petites fouilles, dites puits Léonie, pratiquées sur des affleurements, furent ouverts de 1845 à 1858 dans cette région de la mine. Le puits Denis atteignit seul deux veines de houille (1) ; les puits Batard et de recherches ne traversèrent qu'une couche ; mais la disposition et l'inclinaison de la veine rencontrée par chacun de ces puits montrent qu'il s'agit bien là, non d'une même couche, mais de deux veines distinctes qu'aurait pu atteindre successivement le puits de recherches, s'il eût été suffisamment approfondi.

Quant au puits de Castellane, il tomba sur un brouillage, trouvé au lieu et place de la couche supérieure du puits de recherches. On eut le tort de ne pas tenter de traverser ce brouillage, soit pour se diriger en amont-pendage vers le puits de recherches, soit pour aller rejoindre, à l'ouest, les descenderies et dépilages partant des deux petits puits Léonie, à l'aide desquels étaient attaqués les affleurements qui se montrent dans le bois du Coudray et le jardin de la maison de direction.

L'exploitation de ce deuxième lambeau fut de peu de durée et peu profitable. Bien que les deux couches reconnues eussent presque autant d'épaisseur que dans le lambeau central, elles étaient atteintes par les puits Denis, Batard et de recherches à trop peu de profondeur, pour que le voisinage de la surface ne se fît pas sentir, tant par l'altération ressentie par le combustible que par l'abondance des eaux à épuiser.

Le troisième lambeau a encore moins d'étendue et d'importance que les deux précédents ; c'est celui sur lequel, en 1793, paraît avoir été ouverte la fosse Michel de Lanne, du fond de laquelle, à l'aide d'une descenderie, on alla jusqu'à 26 mètres de profondeur et on tira de la houille pendant deux ans ; cette région fut abandonnée ensuite pour n'être explorée à nouveau qu'en 1858 et 1859.

(1) On a même écrit qu'il rencontra trois couches, mais cette assertion nous paraît fort discutable ; en tout cas, on n'explora par ce puits qu'une seule des couches atteintes.

On commença par un sondage entrepris sous la direction Brochot au lieu dit de la Cassée, tout près du puits n° 21.

Ce forage donna la coupe ci-après :

Grès micacés bruns et bigarrés	6m, »
Filet de houille	0 05
Mêmes grès, plus foncés et plus durs	2 90
Filet de houille	0 05
Grès à grains fins et moyens, micacés. Conglomérats, grès noirâtres avec empreintes.	13 50
Schistes charbonneux	0 50
Houille un peu mélangée de schistes	1 »
Grès houillers, gris et noirs, avec veinules de houille	7 50
Houille avec intercalation de bancs gréseux	1 20
Grès houiller	1 30
Houille avec intercalation de lits gréseux	3 70
Grès houiller	1 89
Profondeur totale	39m, 59

Les résultats favorables de ce sondage, qui, amplifiés d'ailleurs par divers organes de publicité, firent un certain bruit, déterminèrent à foncer le puits Félix, à trente mètres à peine du trou de sonde.

Malgré cette proximité, on ne rencontra pas dans ce puits la suite des assises du sondage de la Cassée. Offrant avec la fosse Saint-Louis une grande analogie de position, le puits Félix tomba sur la zone de contact des couches houillères et de la seconde bande éruptive ; il traversa d'abord, sur 23 mètres environ, un pêle-mêle de grès et de schistes houillers, empâtés dans des porphyres à pâte rouge et verte ; il atteignit ensuite des couches plus régulières de terrain houiller, rencontra le charbon à 27 mètres de profondeur, et, de 27 mètres à 38 mètres, des alternances de houille et de schistes en strates presque verticales. Le charbon était à demi-cristallin, brûlait à la façon des houilles très-grasses et témoignait, par ces qualités différentes de celles du charbon du Plessis, des effets du métamorphisme dus au voisinage du porphyre, qui fut enfin rencontré au fond du puits Félix, à 40m,50.

Les dislocations produites dans ces couches de houille par la roche éruptive déterminèrent une abondance extrême des eaux et, devant les difficultés de leur épuisement, le puits Félix dut être abandonné et remplacé par un nouveau puits (puits de la Sonde), qui, ouvert sur l'emplacement même du sondage de la Cassée, devait rencontrer des assises plus régulièrement stratifiées.

Ce puits traversa, en effet, des couches moins bouleversées que le puits Félix ; mais le voisinage des anciens travaux des

fosses Silbier et Michel de Lanne, amena de telles quantités d'eau que l'exploitation ne fut pas plus possible par le puits de la Sonde qu'elle ne l'avait été par le puits Félix.

La direction Brochot laissa encore une autre trace de son passage au Plessis ; le sondage du Vifflard fut entrepris ; il rencontra deux couches minces de houille, l'une à 21 mètres, l'autre à 33 mètres, et fut poursuivi jusqu'à 50 mètres, au milieu d'assises de grès houillers pétris d'empreintes. Ce forage montre qu'à plusieurs centaines de mètres, au nord-ouest des puits Sainte-Anne, intermédiaire, Saint-Louis et Sainte-Barbe, on retrouve encore le prolongement des deux couches du lambeau central, séparées seulement par une suite de bancs stériles moins épais que dans la région principale de ce lambeau. Au reste, le rapprochement des deux couches sur les confins du bassin du Plessis est un fait général ; il s'est vérifié par les puits Félix et de la Sonde, ainsi qu'au nord du ruisseau du Vifflard, et leur plus grand écartement, constaté dans la région centrale de Beaucoudray, peut fort vraisemblablement s'expliquer par l'intercalation du porphyre entre les strates du terrain houiller.

En 1859, toute exploitation cessa sur cette mine. Cependant, quelques fouilles ont encore été faites pendant l'année 1866, et bien que leurs résultats aient été négatifs, au point de vue de la reprise de l'exploitation, elles ont fourni quelques indications que nous croyons devoir consigner ici.

A 200 mètres du sondage Brochot de 1858, au point désigné sous le n° 24 et situé dans la lande du Plessis, un affleurement de couche a été momentanément exploité. Ce doit être, comme le montre la coupe n° 5, l'entêture de la couche supérieure des puits Sainte-Barbe et intermédiaire.

Dans une région opposée de la mine, à 180 mètres au sud du ruisseau des Renaux, un autre affleurement que l'on voit au reste dans la tranchée du chemin vicinal de Périers à Valognes a été mis à nu et exploré en descenderie sur une dizaine de mètres ; il présente une direction est-ouest, un plongement faible au nord et peut fort vraisemblablement être pris pour le prolongement de la couche inférieure du lambeau central.

Enfin, au hameau de la Lague, une petite fouille a rencontré, près de la surface, des couches de grès houillers orientées est-nord-est, plongeant au sud-sud-est, ce qui prouve que le terrain houiller, généralement recouvert par les sables diluviens ou les assises du trias, à l'est du chemin de Périers à Valognes, a pu cependant se trouver mis à nu par des érosions ultérieures en différents points, notamment à la Lague.

Nous venons de voir ce qu'est le terrain houiller du Plessis dans la région des affleurements et d'établir que, bien qu'il soit bouleversé et morcelé par le fait des éruptions porphyriques, on y constate la présence manifeste de deux couches de houille exploitables qui, bien développées dans la région cen-

trale, se retrouvent également avec netteté dans les deux autres lambeaux rejetés par le porphyre au nord et à l'ouest de cette région centrale.

Que devient, en dehors de cette zone d'affleurements, qui, à peu près totalement épuisée, n'a de valeur aujourd'hui que par les renseignements qu'elle peut fournir, le terrain houiller du Plessis? Qu'a-t-il été fait en s'éloignant de la ceinture des terrains de transition et en se reportant à l'est, où les couches houillères doivent plonger sous des formations plus modernes, pour rechercher le prolongement du terrain houiller? C'est ce qu'il nous reste maintenant à examiner.

Nous avons déjà signalé le puits Fantet, qui, ouvert en 1839 près du bois du Plessis, a d'abord rencontré des couches de grès bigarrés, puis des grès houillers (faisant suite à ceux de la Lague, dont il vient d'être question), et enfin le porphyre.

Le sondage du Marais, qui date de 1837, a traversé, à 48^{m} et à 55^{m}, deux petites veines de houille de 0^{m},50, qui semblent provenir d'une sorte de dédoublement de la couche exploitée par les puits de recherches et Castellane; poursuivi au delà, ce forage a atteint le porphyre à 122^{m}, sans avoir rencontré (tout au moins le fait n'a pas été constaté), la couche du puits Batard, qu'on devait cependant traverser. Ce sondage est antérieur, il est vrai, à l'époque à laquelle l'exploitation se porta sur la rive droite du Vifflard et signala de ce côté, comme à Beaucoudray, deux couches de houille; toujours est-il qu'il n'apporte aucune lumière sur la manière dont se comporte le terrain houiller au nord et à l'est du grand massif porphyrique, dans la direction du marais de Gorges.

En 1840 fut entrepris, au hameau de la Forge, un sondage qui aurait pu fournir d'utiles indications; malheureusement, après avoir atteint 50^{m} et traversé des grès bigarrés sur la plus grande partie de sa hauteur, cette opération fut suspendue, la sonde devenant nécessaire pour l'exécution, à Saint-Jean-de-Daye, d'un forage entrepris aux frais de l'Etat et dont il sera question au chapitre IV de ce travail.

Nous avons également cité déjà le sondage de la ferme du Moulin, qui a rencontré le porphyre à 50^{m}, après avoir traversé des grès bigarrés et quelques couches du terrain houiller, et qui, pas plus que les précédents, ne fournit aucune donnée précise sur le prolongement de la formation houillère du Plessis du côté du marais.

Le sondage (système Kind) entrepris sur les bords de celui-ci, est la seule opération qui donne quelques renseignements à cet égard, et encore il laisse bien à désirer quant à la netteté de ses indications. Ce sondage, qui était d'une importance capitale pour la mine du Plessis, paraît n'avoir pas été conduit avec toute la diligence et la prévoyance désirables. Ainsi, trente-sept mois (juillet 1851 à août 1854) ont été employés

pour atteindre la profondeur de 387^{m} ; d'autre part, à la suite d'éboulements répétés contre lesquels on devait se prémunir, il a fallu, à trois reprises, procéder à des tubages partiels du trou de sonde, après avoir opéré au préalable son élargissement, et finalement le sondage a été abandonné à cette profondeur de 387^{m}, malgré l'intérêt qu'il pouvait y avoir à le continuer encore, par suite de la chute, dans le trou de sonde, de tiges qui n'en ont pu être retirées qu'au prix des plus grands efforts et après avoir déterminé des éboulements considérables de toute la partie inférieure du sondage.

Voici telle qu'elle ressort, tant des archives du Service des Mines que d'un tableau auquel la direction de la mine du Plessis paraît avoir donné une certaine publicité, la coupe des terrains traversés par le forage en question.

1. Terre végétale	1^{m},	»
2. Sables gris et jaunes plus ou moins fins, entremêlés de petits lits de glaise et de gravier	30	72
3. Marnes rouges, mélangées à la partie inférieure avec un peu de gravier et de sable rouge lie de vin	51	42
Commencement du terrain houiller à	83^{m},	14
4. Marnes grises et schistes gris avec fragments charbonneux	19	86
5. Marnes rouges avec bancs de grès de même couleur	11	50
6. Schistes gris, alternant avec des lits d'argile de même couleur et contenant des matières charbonneuses	12	24
7. Grès et marnes rouges, à taches blanchâtres.	8	16
8. Grès houillers feldspathiques fins, gris-clair, tachetés de blanc, tantôt durs, tantôt friables et altérés	24	90
9. Schistes houillers avec rognons de grès et empreintes de végétaux renfermant une veine de houille maigre à 184^{m}, 50	25	20
10. Grès houillers gris clair, poudingues à galets quartzeux et à pâte de grès houiller avec quelques lits de glaise rouge	24	60
11. Schistes houillers contenant une veine de charbon de 209^{m},60 à 211^{m},12	1	52
12. Grès houillers et schistes noirs	6	»
13. Conglomérats blancs et rouges, formés de galets de grès rouges cimentés dans une pâte argileuse de même couleur	25	79
A reporter	327	05

Report.....	327	05
14. Schistes avec veines charbonneuses de 242m,91 à 244m,96.....	2	05
15. Grès houillers gris et blancs, conglomérats blancs et roses.....	32	28
16. Schistes et grès houillers.....	14	13
17. Grès rougeâtres.....	9	16
18. Grès houillers gris clair.....	16	90
19. Grès houillers.—Schistes charbonneux....	16	88
20. Grès houillers gris clair.....	11	31
21. Schistes houillers bitumeux, avec quelques lits minces de grès houillers et schistes charbonneux avec petites veines de houille maréchale...	13	87
22. Schistes et grès houillers, puis des grès rappelant les grès de transition (?).....	27	51
Total.....	387m,	00

Que ressort-il de positif, de sérieux de la coupe de ce sondage? Un seul fait dont on devait, au reste, s'attendre à recevoir la confirmation : à savoir le prolongement sous le marais de Gorges de la formation houillère du Plessis, atteignant, il est vrai, une puissance totale de 300 mètres, soit plus du triple de l'épaisseur sur laquelle elle avait été antérieurement reconnue dans la région des affleurements.

Mais cette formation renferme-t-elle, du côté du marais, des couches de charbon suffisamment abondantes pour que l'exploitation en puisse paraître avantageuse? C'est ce que le sondage ne dit pas d'une façon tant soit peu précise. On a bien rencontré à 184m,50, 209m,60 et à 242m,91, des schistes houillers avec veines charbonneuses qui peuvent, avec une certaine vraisemblance, être envisagés comme représentant les deux couches principales connues au Plessis; mais le charbon lui-même n'a présenté, paraît-il, dans chaque traversée de schistes, qu'une puissance réduite de 0m,30 à 0m,40 environ. Le sondage a pu tomber, par un hasard malheureux, sur un brouillage de couches; c'est une hypothèse un peu gratuite, mais qui n'est pas entièrement inadmissible.

Enfin, ce forage, après une traversée, sur plus de 100 mètres, de schistes et de grès houillers, avec intercalation de conglomérats et de grès rougeâtres, a rencontré de 345m,62 à 359m,49, soit sur 13m,87 de hauteur, des schistes bitumeux extrêmement inflammables, ayant fourni une grande quantité d'huile surnageant à la surface du trou de sonde et des matières de curage, et auxquels étaient, en outre, associées des petites veines de houille maréchale.

Que valent, soit au point de vue de l'extraction du charbon,

soit en ne cherchant à tirer parti que de l'huile minérale, ces schistes bitumineux ? C'est ce que la coupe du sondage ne nous apprend pas encore. Les prises d'échantillons, pendant le cours de cette recherche, paraissent ne s'être pas faites d'une façon régulière et en quelque sorte permanente, et c'est à l'insuffisance de cette opération qu'il faut attribuer le défaut de netteté des indications fournies sur la traversée des couches 9, 11, 14 et 21. Le sondage de 1851 à 1854 n'a pas été entièrement fait en pure perte ; mais il laisse assez à désirer pour qu'on ne puisse pas, par la suite, songer à ouvrir un puits d'exploitation dans le marais, avant de faire précéder cette coûteuse opération de l'exécution d'un nouveau sondage.

Il nous reste encore, avant de terminer ce qui concerne la mine du Plessis, à dire quelques mots de la qualité de la houille qui en a été extraite.

Cette qualité a été extrêmement variable, suivant les points qui ont été explorés, suivant la profondeur à laquelle les couches de combustible ont été atteintes ; la qualité paraît avoir été la meilleure dans la région centrale, celle dont les travaux d'exploitation ont été les plus profonds et surtout dans la couche inférieure qui s'est toujours montrée la plus puissante ; toutefois, près de la surface, on a extrait par les petits puits Léonie un charbon à chaux de très-bonne qualité, sans nerfs de schistes ni de grès.

Généralement et surtout dans la région voisine des affleurements, les couches de houille du Plessis ont présenté des intercalations de nombreux filets schisteux en altérant beaucoup la pureté ; en outre, la pyrite de fer s'y est montrée avec une certaine abondance, ce qui rendait ces charbons, surtout quand ils étaient mouillés, sujets à s'échauffer et à brûler spontanément. Cependant, on a extrait du Plessis d'assez bons charbons pour la cuisson de la chaux ; on a même pu les utiliser pour le chauffage des chaudières à vapeur et les usages de la teinturerie ; enfin, sur certains points de la mine, notamment au haut de la veine inférieure, on a rencontré de la houille maréchale d'assez bonne qualité.

Le charbon du Plessis doit, comme celui de Littry, être classé parmi les houilles grasses à longue flamme ; il est collant et bon pour la maréchalerie, quand il est suffisamment pur ; mais, par l'addition d'une proportion très-variable de matières stériles, il passe par tous les degrés de la houille grasse à la houille schisteuse et aux schistes plus ou moins bitumineux.

Deux analyses ont été faites, l'une en 1858, au lycée de Coutances, l'autre au laboratoire du service des mines à Caen, en 1867, sur des échantillons *choisis* de charbon du Plessis. Elles n'ont, par cela même, que peu de valeur, quoiqu'elles aient fourni des résultats à peu près identiques :

	Analyse de 1838.	Analyse de 1867.
Carbone fixe.....	60,5	63,»
Matières volatiles...	35,6	33,4
Cendres..	3,9	3,6
	100,»	100,»
Rendement en coke.	64, 4 °/₀	66, 6 °/°.

Cette composition se rapproche beaucoup de celle des charbons menus lavés de Littry, qui trouvent aujourd'hui d'importants débouchés dans la fabrication du gaz d'éclairage.

Nous n'ajouterons rien aux développements qui précèdent sur le mode d'exploitation qui a été employé au Plessis, ni sur les conditions économiques de l'extraction du charbon de cette mine.

L'exploitation a été peu régulière, peu suivie, faite sans méthode et parfois même en dépit des règles de l'art; aussi, a-t-elle été généralement onéreuse, d'autant que la mine s'est trouvée presque toujours grevée de frais généraux bien élevés par rapport à sa production, et qu'il a été dépensé des sommes assez considérables en travaux de recherches peu judicieusement entrepris.

Le prix de vente a été assez régulièrement de 1 fr. 60 l'hectolitre, pesant 100 kilogrammes en moyenne pendant la période de 1838 à 1846, durant laquelle l'extraction a eu le plus d'activité. Dans le même temps, avec un prix de vente de 1 fr. 44 à 1 fr. 45 seulement, la mine de Littry trouvait à réaliser chaque année de beaux bénéfices.

La remise en exploitation de la concession du Plessis est très-désirable ; on parviendra peut-être à y asseoir une entreprise sérieuse et profitable ; mais, auparavant, il conviendra, par de nouveaux sondages, de s'assurer des ressources réelles qu'offre cette concession du côté du marais de Gorges et loin de la région des affleurements et des épanchements porphyriques.

Le 4° et dernier chapitre de l'ouvrage de M. Vieillard traite de la « continuité du terrain houiller entre les mines du Plessis et de Littry. » C'est un problème qui ne sera résolu que par de nouveaux sondages. Après l'indication de plusieurs tentatives qui ont été faites jusqu'à ce jour, l'auteur continue et termine par les pages suivantes :

A côté des travaux entrepris par l'Administration pour établir la jonction des bassins de Littry et du Plessis, nous devons citer un sondage exécuté en 1860 à Méautis par la société « la

Normandie » qui se proposait d'étendre le cercle de ses opérations sur les communes de Carentan, Auvers, Sainteny, Saint-Georges-de-Bohon et Périers. Ce sondage n'atteignit que 112 mètres de profondeur, et il traversa, sur toute sa hauteur, les schistes, marnes et grès du trias. La rencontre d'un banc assez dur de poudingue à cette profondeur est l'obstacle, cependant peu sérieux, qui mit fin à cette entreprise.

La démonstration matérielle de la continuité du terrain houiller entre les concessions de Littry et du Plessis est donc encore à faire; car les trois forages que nous venons de relater ont, par leur défaut d'approfondissement, laissé la question à peu près entière.

Elle ne pourra se trouver résolue qu'à l'aide d'un sondage susceptible d'atteindre des profondeurs de 350 à 450 mètres environ (1); il faudra donner à ce forage un assez fort diamètre de façon à le tuber entièrement ou à pouvoir y introduire des colonnes perdues de tubes pour la traversée des schistes argileux et des marnes qui, en se gonflant, obstrueraient le trou de sonde.

Un forage de cette importance bien placé, bien outillé et bien conduit, a les plus grandes chances de rencontrer les assises de la formation houillère entre les concessions de Littry et du Plessis.

Mais, que vaudra le terrain houiller dans cette région qui échappe encore à nos investigations? Les couches de combustible y seront-elles riches et abondantes ou minces et d'une exploitation peu avantageuse? Quelle sera la qualité du charbon qu'on en pourra extraire? Ce sont autant de questions auxquelles il est de toute impossibilité de répondre et à l'égard desquelles on ne peut se livrer actuellement qu'à de simples conjectures.

Il est possible que, dans la région centrale du golfe du Cotentin, le terrain houiller prenne plus de puissance et de régularité et renferme, aux quatre niveaux qu'a fait connaître le sondage Kind, des couches plus épaisses, d'un combustible plus pur et de meilleure qualité que dans la zone des affleurements de Littry et du Plessis; il est également possible que le

(1) A titre de renseignement sur le prix auquel pourrait se faire une semblable opération, eu égard à la nature des terrains traversés, nous croyons utile de faire connaître la dépense qu'a entraînée l'un des plus importants sondages entrepris sur la concession de Littry. Le sondage de Fumichon, profond de 238 mètres, non tubé et d'un diamètre de $0^{m},17$, a coûté 16,000 francs à la Compagnie de Littry. Il a été fait de 1842 à 1844; depuis cette époque, la main-d'œuvre s'est élevée de 30 % environ, en sorte qu'aujourd'hui un semblable forage ne coûterait guère moins de 21,000 francs.

morcellement en bassins exploitables et en parties stériles, que nous avons signalé comme un des traits de la formation de Littry, se retrouve, à un moindre degré peut-être, en raison de l'éloignement des terrains de transition, dans cette région encore inconnue de la formation houillère.

La loi de continuité, que nous nous sommes attaché à établir dans cette formation, ne s'applique pas absolument à chacun des niveaux de combustible qui ont été signalés au Plessis et à Littry, et il se peut que, tandis que tel sondage heureux rencontrera des couches abondantes et épaisses, tel autre vienne à tomber sur une région stérile ou sur de simples brouillages de couches qui ne devront pas toujours décourager les explorateurs.

On ne le peut mieux prouver qu'en rappelant une remarque qui fut faite à l'occasion de la découverte du bassin de Fumichon. Si l'on avait reporté, à cent mètres à l'est de l'emplacement choisi, le sondage à l'aide duquel fut opérée la reconnaissance de ce bassin, on serait tombé sur la faille que nous avons précédemment signalée et on en aurait probablement induit, bien à tort cependant, que le terrain houiller était stérile dans cette région de la mine de Littry.

Les explorations à faire entre les concessions de Littry et du Plessis offriront donc, nous ne devons pas le dissimuler, de certains aléas au point de vue de la richesse du terrain houiller dans cette région. On se prémunira contre ces chances bonnes ou mauvaises en multipliant, autant que possible, les sondages, et d'ailleurs, ce côté aléatoire des recherches ne saurait y faire renoncer, quand on envisage que, dans un département voisin, on songe en ce moment à entreprendre des sondages de 700 à 1,000 mètres, sur cette seule donnée que c'est à ces profondeurs qu'il y aurait chance de rencontrer le terrain houiller, s'il se prolonge du Boulonais et des départements du Nord et du Pas-de-Calais, jusque dans celui de la Seine-Inférieure.

Des recherches dans le Cotentin n'ont ni à atteindre de semblables profondeurs, ni à courir de tels risques, puisque la rencontre du terrain houiller est entourée, nous croyons l'avoir démontré, des plus grandes probabilités; elles doivent donc prendre le pas sur d'autres entreprises du même genre, plus grandioses peut-être, mais assurément plus hasardeuses.

Dans les pages qui précèdent, nous avons particulièrement cherché à établir qu'il doit y avoir continuité de la formation houillère entre les concessions de Littry et du Plessis; mais, ce n'est pas seulement à l'intervalle qui sépare ces deux mines que doit se borner l'extension du terrain houiller, et il est fort possible qu'on le retrouve en nombre d'autres points du golfe du Cotentin, notamment au nord des concessions du Plessis et de Littry ainsi qu'à l'est de cette dernière, à la suite des affleurements du ruisseau du Gril.

Cependant, dans la région septentrionale du golfe, l'existence du terrain houiller est plus problématique qu'au sud de Carentan, par cette raison qu'entre Saint-Sauveur-le-Vicomte, Valognes et Quinéville, la dépression dans laquelle auraient pu se déposer les couches houillères est beaucoup moins profonde qu'entre Littry et le Plessis. On voit émerger, de distance en distance, depuis Magneville jusqu'à la mer, au milieu des couches triasiques qui ne doivent constituer qu'un manteau assez mince au-dessus des assises des terrains de transition, des pitons isolés de grès siluriens et même une chaîne importante des mêmes grès entre Montebourg et Quinéville. Ces témoins attestent qu'il ne faut pas aller à une grande profondeur pour retrouver le fonds du golfe au-dessous de la nappe triasique ou des couches plus récentes comme l'a prouvé au reste une petite recherche faite, il y a plusieurs années, à Huberville, près de Valognes, dans l'une des carrières ouvertes sur les bancs de l'infra-lias. On rencontra immédiatement, au-dessous des calcaires de ce niveau, la suite de l'étage ampélitique de Lestre, sans même traverser le trias auquel les couches infraliasiques sont simplement adossées, ni le terrain houiller, qui paraît ainsi manquer sur le revers nord de la chaîne de grès de Montebourg.

Ces remarques sur le peu de profondeur du golfe du Cotentin ne s'appliqueraient pas seulement, pensons-nous, à la zone la plus septentrionale dans laquelle on voit surgir des pointements de grès siluriens. Sur toute la région s'étendant au nord de Carentan, il est fort possible que le fond du golfe soit constitué par le prolongement de ces rides saillantes, continues et assez élevées de grès siluriens qui se montrent dans la partie nord de la presqu'île du Cotentin. Il n'y a pas là une simple hypothèse ; car les mêmes grès, que l'on voit en lambeaux isolés autour de Valognes, viennent d'être retrouvés, sous 2 à 3 mètres d'alluvions triasiques, jusqu'à Colombières, presque sur les confins de la concession de Littry.

Nous avons indiqué, sur la planche I, ce petit pointement de grès silurien que signalait M. Hérault dès 1825 ; il se trouve sur l'alignement est-ouest de la haute chaîne de Lithaire et Montcastre que l'on retrouvera vraisemblablement à d'inégales profondeurs, entre la Haye-du-Puits, Carentan et Colombières.

Cette physionomie spéciale de la partie nord du golfe du Cotentin, dans laquelle les rides de grès silurien relevant le fond du golfe ont pu faire obstacle au dépôt des couches du terrain houiller, doit écarter, pour le moment du moins, les explorateurs circonspects et les amener à concentrer leurs vues et leurs efforts sur la région qui s'étend au sud de Carentan, entre le Plessis, Périers et Littry.

Quels sont les points de cette région qu'il serait le plus con-

venable de choisir pour y entreprendre des sondages ? C'est une question à laquelle on ne saurait répondre d'une façon tant soit peu précise, en se basant sur des données géologiques encore bien incomplètes. On sait seulement que les couches du Plessis et de Fumichon paraissent plonger vers Carentan et Isigny, en sorte qu'entre ces deux localités, les sondages seraient vraisemblablement plus profonds que si on se plaçait plus au sud, par exemple entre Moon, St-Jean-de-Daye et le Plessis.

S'il devait s'agir d'un sondage exécuté par l'Etat, au point de vue, non d'intérêts privés demandant la satisfaction la plus immédiate, mais dans l'intérêt général, nous conseillerions de l'entreprendre à mi-distance entre Moon et le Plessis, à Saint-André-de-Bohon par exemple, presque au bord du marais, de manière à gagner une trentaine de mètres de hauteur dans la recherche.

En ce point, le sondage atteindrait la formation houillère dans sa partie centrale, peut-être déjà profonde et puissante ; il permettrait de la mieux explorer et démontrerait la jonction des bassins du Plessis et de Littry avec une plus grande netteté que ne le feraient des forages pratiqués tout près de l'une ou de l'autre des deux concessions. Il aurait enfin cet important résultat, si la recherche était favorable, de donner immédiatement lieu à l'ouverture de plusieurs nouvelles exploitations entre les deux mines du Plessis et de Littry.

Une entreprise particulière ne se propose pas un but aussi général et demande à un sondage, non pas seulement des résultats géologiques, mais la solution pratique la plus immédiate et la moins coûteuse. A un semblable point de vue, ce serait aux confins ouest de la concession de Littry qu'il nous paraîtrait avantageux de se placer.

L'emplacement du sondage de Saint-Jean-de-Daye était très-convenablement choisi ; on y pourrait revenir en s'établissant aussi près que possible de la vallée dans laquelle coule le canal de Taute et Vire ; ce sondage, d'après ce que l'on sait de celui fait en 1840 et d'après les coupes de ceux de Mestry et d'Engleville, n'atteindrait vraisemblablement pas le terrain houiller avant 280 mètres de profondeur.

Sur la rive droite de la Vire, entre Neuilly et Lison, la rencontre de cette formation paraît devoir être encore plus facile et ne pas comporter un forage aussi important. La faille qu'au commencement de notre étude nous avons indiquée comme s'étant produite dans la baie des Veys, à l'origine de la période crétacée, a relevé fort sensiblement les assises de la rive droite, à tel point qu'on voit apparaître le calcaire infra-liasique à Osmanville, et se relever à une assez grande attitude, à Neuilly, les conglomérats triasiques qui se montrent à Montmartin-en-

Graignes, aux Veys et dans le lit du canal de Carentan à la mer.

Ce relèvement de couches affecte également les assises du terrain houiller, en sorte qu'on doit s'attendre à les rencontrer à une moindre profondeur sur la rive droite que sur la rive gauche de la Vire.

Si l'on envisage que les calcaires avec schistes à poissons affleurent au pont de la Hoderie et que ce niveau de calcaires n'est séparé du terrain houiller que par 83 à 85 mètres de grès rouge dans le bassin de Fumichon, on est porté à en induire qu'il y a de grandes probabilités de rencontrer le terrain houiller à 150 ou 160 mètres, par un sondage entrepris dans la vallée de la Vire, à mi-distance entre Airel et Neuilly.

On peut également rechercher le prolongement du terrain houiller au nord de la concession de Littry ; mais, dans cette direction, il faut s'attendre à entreprendre des sondages très-profonds, puisque celui d'Engleville n'était pas encore sorti du grès rouge à 263 mètres. En outre, il est possible de rencontrer, en divers points, entre Isigny, Vouilly et Colombières, le prolongement du pointement de grès silurien de cette dernière commune qui constituerait une petite chaîne interceptant le terrain houiller.

Celui-ci peut encore être recherché à l'est de la concession de Littry, à la suite des affleurements du ruisseau du Gril. Des sondages devront être alors entrepris dans les bancs du lias ; mais il n'en résultera pas un grand accroissement de profondeur, attendu que ces assises liasiques n'atteignent, à Bayeux, où elles ont cependant leur maximum de puissance, qu'une épaisseur de 55 mètres, d'après la coupe d'un sondage artésien fait en 1860 sur la place du château.

Les points ne manquent donc pas sur lesquels la recherche des prolongements des bassins de Littry et du Plessis puisse s'opérer sans de grandes difficultés et avec de sérieuses chances de réussite.

Les débouchés ne manqueront pas non plus aux exploitations qui, par la suite, viendront à se créer.

Les départements du Calvados et de la Manche, pour ne parler que de ceux sur le sol desquels ces exploitations pourraient se trouver, ont vu, dans ces trente dernières années, leur consommation houillère s'accroître considérablement comme le montre le tableau ci-après :

ANNÉES.	CALVADOS.	MANCHE.	TOTAUX.
1844	57,272 tonnes	25,909 tonnes	83,181 tonnes
1849	71,464 —	26,100 —	97,564 —
1854	73,610 —	36,785 —	110,395 —
1859	74,878 —	54,850 —	129,728 —
1864	116,109 —	63,638 —	179,747 —
1869	149,993 —	81,337 —	231,330 —

Cette consommation atteignit 231,000 tonnes environ en 1869 ; elle ne s'est pas sérieusement développée depuis, en raison des événements politiques de 1870 et 1871 et de la stagnation des affaires.

La très-majeure partie des charbons consommés dans le Calvados et la Manche vient d'Angleterre ; les bassins du nord de la France et la mine de Littry ne fournissent qu'un faible appoint à cette consommation.

Dans le département de la Manche, où l'industrie manufacturière est peu développée, la chaufournerie, la maréchalerie et le chauffage domestique absorbent la plus grande partie des combustibles qui sont introduits par les nombreux ports du Cotentin. Dans le Calvados, la consommation des usines a pris beaucoup d'extension ; cependant, l'industrie chaufournière du Bessin entre pour une fraction notable dans le chiffre total de la consommation.

Dans un rayon restreint, et sans compter le département de l'Orne, qui absorbe plus de 60,000 tonnes, ni la Seine-Inférieure, où des charbons du Calvados et de la Manche pourraient arriver par cabotage et qui consomme annuellement 800,000 tonnes, les débouchés ne manquent donc pas aux exploitations qui viendront à se créer, soit qu'elles alimentent spécialement la chaufournerie, comme se sont bornées à le faire longtemps les mines du Plessis et de Littry, soit qu'elles produisent des charbons à gaz et à briquettes qui pourront être envoyés au loin, soit qu'enfin leurs houilles puissent convenir à la consommation industrielle, qui, importante déjà dans le Calvados, prend d'énormes proportions dans la Seine-Inférieure.

Les voies de communication rapides et économiques ne feront pas non plus défaut aux produits d'exploitations venant à se créer entre les concessions de Littry et du Plessis.

Tout autour de Carentan, s'étendent de vastes marais traversées par la Vire, la Taute, la Douve et le Merderet, rivières qui ont été canalisées sur un grand développement et sur les-

quelles la batellerie a une certaine activité, notamment pour le transport de la chaux ; en outre, le réseau de l'Ouest possède les lignes de Paris à Cherbourg, de Lison à Saint-Lo et va bientôt entreprendre le chemin de fer stratégique de Cherbourg à Brest, qui passera à l'est de la concession du Plessis, vers Lessay et Coutances. Enfin, le département da la Manche est sur le point de faire exécuter tout un réseau de chemins de fer d'intérêt local, comprenant en particulier deux lignes allant de Carentan à Carteret et à Périers, dont l'établissement sera extrêmement avantageux aux exploitations houillères qui pourront s'ouvrir entre les concessions de Littry et du Plessis.

Tel est l'avenir qui s'offre aux explorateurs qui viendront dans le Cotentin et le Bessin rechercher de nouveaux gîsements de combustible. Assurance presque complète de rencontrer la formation houillère à des profondeurs très-abordables ; chances aléatoires à courir en ce qui concerne le degré de richesse de cette formation ; cercle important de débouchés et multiplicité des voies de communication par canaux, par chemins de fer et même par mer, à portée des entreprises qui pourront s'établir.

Cette perspective n'a rien que de très-encourageant ; car elle assure à l'esprit d'investigation un champ d'étude suffisamment large et sérieux, et qui mérite, surtout avec la hausse des charbons, de fixer l'attention des explorateurs.

Depuis le commencement de la crise houillère, nos voisins de l'autre côté de la Manche se sont remis à fouiller leur sol, à reprendre d'anciennes exploitations abandonnées, à rechercher de nouveaux gisements houillers.

Cet exemple, nous venant d'un pays qui suffit et bien au delà aux besoins de sa consommation intérieure, s'impose plus particulièrement aux exploitants francais, si l'on envisage que notre industrie est tributaire de l'étranger et à la merci des moindres crises qui peuvent s'y produire, en raison de l'écart énorme de près de huit millions de tonnes existant actuellement entre la production de nos mines de combustibles et les exigences chaque jour croissantes de la consommation.

On ne peut trop recommander le savant et consciencieux travail de M. Vieillard aux capitalistes qui voudraient tenter d'enrichir notre pays par l'exploitation de nos houilles, à une époque où leur valeur s'est fort accrue, et où l'industrie en progrès leur assure un prix rémunérateur de plus en plus élevé. Les Conseils généraux de la Normandie doivent se préoccuper de la question, qui est aussi d'un grand intérêt pour le Gouvernement.

L'Editeur.

HISTOIRE ET ANTIQUITÉS.

NOTES

extraites d'études historiques sur la ville de Cherbourg (*).

On n'a aucune preuve qu'il ait existé une ville gauloise dans la baie de Cherbourg. Il est assez probable que c'était là qu'était emplacé, à l'époque de la domination romaine, le Coriallum de la carte théodosienne, vers la fin du IVe siècle de l'ère chrétienne (1re édition, Vienne 1753). Enfin, il est positif qu'au moyen âge Cherbourg existait comme château-fort (*castellum*), ainsi qu'il résulte d'une charte du duc de Normandie, Richard III, en date de l'année 1026 (Spic. d'Achery, tom. 3, pag. 390, éd. 1723). Il portait alors le nom de Carusburc, qui est son plus ancien nom authentiquement connu (1). Il est certain aussi qu'un roi du nord était venu aborder là dans le siècle précédent, vers l'année 944, ainsi qu'on le verra plus tard.

Il est bon de faire observer que le Coriallum dont il est parlé ici ne saurait être confondu, à aucun point de vue, avec le Coriovallum de l'itinéraire d'Antonin, du IIe siècle, lequel Coriovallum était évidemment situé dans le Limbourg ou la Prusse rhénane (Voir éd. Amsterd. 1735, pag. 375-378).

De même qu'il n'y a pas lieu de s'occuper d'étymologies supposées celtiques d'où Coriallum serait dérivé ; il ne convient pas non plus de s'arrêter à celles de Cererisburgus et de Cæsarisburgus pour Cherbourg. On sait parfaitement que cette

(*) L'auteur de ces *Notes* les a lui-même empruntées à un volume in-8° de V et 248 pages, imprimé en 1873, au nombre de cent exemplaires, destinés à des amis et à quelques bibliothèques publiques. Son but était de faire vivre par la typographie les résultats des recherches historiques, consignés dans divers manuscrits, notamment dans ceux de M. l'abbé de Mons, ancien curé de Cherbourg, et surtout dans ceux de M. Pierre de Chantereyne, né en 1728, mort en décembre 1789. Nous regrettons que les *Notes* s'arrêtent vers cette dernière date. — Du reste, les fastes de Cherbourg depuis cette époque sont connus ou faciles à retrouver. Le difficile était de trier dans les sources antérieures à la Révolution les faits qui concernent la ville de Cherbourg, et l'auteur s'en est tiré avec un dévouement dont il a donné tant de preuves à sa ville natale.

L'Editeur.

(1) Les dérivés du nom normand devinrent bientôt Carisbourc, Chierisburch, puis ensuite Chieresborc, Cherisburc, un peu plus tard Chierebourg et Cherebourg, et enfin Cherbourg, vers la fin du XVIe siècle.

ville n'a pas plus tiré son nom de la déesse Cérès que la contrée qui l'avoisine à l'est, le Val-de-Saire, ainsi nommé du nom de la rivière qui l'arrose. Quant à l'appellation *Cæsarisburgus*, donnée à Cherbourg par quelques historiens et dans des chartes du moyen-âge, elle est aussi sans fondement, ce nom ne pouvant pas lui avoir été donné du temps des Romains, ni en l'honneur de César, qui n'a jamais paru dans cette partie des Gaules, ni en celui d'aucun de leurs empereurs; car si cela eût été, la désignation *Cæsarisburgus* se fût trouvée certainement portée au lieu de Coriallum sur la carte théodosienne.

Enfin, une autre preuve que le nom de *Coriallum* a survécu à l'expulsion des Romains, c'est qu'un dérivé de ce nom, *Pagus Coriovallensis*, se retrouve dans un passage de la chronique de Fontenelle, lequel paraît avoir été écrit dans la première partie du IXe siècle et rapporte un fait arrivé dans le VIIIe, sur un point de la contrée dont il y a lieu de supposer que *Coriallum* devait être la ville principale (Voir d'Achery, tom. 2, pag. 276, et Trigan, tom. 2, pag. 109).

Diverses découvertes de médailles et objets d'antiquités romaines, à Cherbourg et dans ses environs, attestent le long séjour des Romains dans le pays. La plupart de ces médailles sont des quatre premiers siècles de notre ère. Une seulement, trouvée à l'île Pelée en 1780, et se rapportant à une époque comprise entre 461 et 467, semble prouver qu'à cette époque les Romains occupaient encore la baie de Cherbourg. Cependant, dans le Ve siècle, le pays avait déjà eu à souffrir d'invasions des barbares d'Outre-Rhin, quoique en même temps le premier établissement de la religion chrétienne dans le diocèse de Coutances ait dû avoir lieu vers le milieu de ce même siècle (Voir *Gall. christ.*, col. 864), à la fin duquel le Cotentin entra dans le royaume des Francs sous Clovis.

Dans la seconde moitié du IXe siècle, le Cotentin doit, par sa position, avoir eu plus d'une fois la visite des pirates du Nord, puisqu'on voit qu'en 890, l'évêque de Coutances était réfugié à Saint-Lo, qui fut saccagé par ces pirates (Trigan, tom. 1, pag. 550, d'après Reginon). Le trouvère Wace, dans son roman de Rou (éd. Pluq., tom. 1, pag. 21), semble même placer un débarquement des Normands en Cotentin, dans la contrée de Cherbourg, assez longtemps avant la prise et le sac de Saint-Lo. Ce qui est certain, c'est que ces barbares, en ravageant le diocèse de Coutances, y détruisirent, entre autres choses, tout ce qui se rapportait au christianisme ; que, sous Rollon, les évêques de Coutances étaient réfugiés à Rouen (*Gall. christ.*, col. 868). Ce ne fut que sous son petit-fils que l'un d'eux put revenir habiter le diocèse.

Après la mort du fils de Rollon, Guillaume Longue-Epée, une flotte danoise, sur laquelle se trouvait le roi Harald en personne, aborda à Cherbourg, soit qu'elle se fût trouvée là par

hasard, soit qu'elle eût été appelée par les tuteurs du jeune duc Richard Ier, pour la défense de celui-ci contre le roi de France. Il résulte d'éclaircissements donnés en 1766 à M. Pierre de Chantereyne par M. Frédéric Suhm, savant danois, au sujet des récits des historiens Normands du moyen âge, que Harald dut arriver à Cherbourg en 944, et délivrer le jeune duc en 946 (Voir Depping, *Hist. des exp. des Norm.*, pag. 521).

Sous Guillaume le Conquérant, qui n'était encore que duc de Normandie, Cherbourg fut une des quatre villes du duché où ce prince fonda un certain nombre de places de pauvres, pour obtenir du pape la régularisation du mariage qu'il avait contracté avec sa cousine Mathilde de Flandre (Wace, tom. 2, pag. 59). On croit que ce fut vers 1053 (Voir M. De La Rue, *Essais hist. sur Caen*, tom. 2, pag. 173-174).

Plus tard, à une époque qui doit nécessairement être renfermée entre 1064 et 1066, c'est-à-dire entre la réunion du Maine et la conquête de l'Angleterre, ce même prince se trouvant à Cherbourg y essuya une maladie qui mit sa vie en danger, et il fit vœu, s'il recouvrait la santé, d'établir plusieurs canonicats dans la chapelle du château et de faire construire, en dehors de celui-ci, une autre église qui devint la paroissiale (Voir la charte insérée dans les *Mémoires de la Société acad. de Cherb.*, année 1852, pag. 153).

Après la mort du Conquérant, arrivée en 1087, on voit bientôt son plus jeune fils, Henri, en possession de Cherbourg et du Cotentin (Orderic, pag. 665-69, ap. Duch.), dont il est ensuite expulsé par ses frères après la prise de Cherbourg par Guillaume le Roux (Roger de Hoved., pag. 462, ap. Sav. éd., 1601). En 1100, à la mort de Guillaume le Roux, Henri se fait couronner roi d'Angleterre au préjudice de son frère aîné Robert, alors en Palestine, et, en 1106, il devient maître de toute la Normandie (Ord., pag. 787-821). En 1126, Henri Ier se trouvait à Cherbourg, ce qui résulte d'une charte souscrite par lui en cette ville en faveur de l'abbaye de Lessay. (*Gall. chris.*; col. 234, *Inst.*).

Après la mort de Henri Ier, dans les luttes entre sa fille, connue sous le nom d'impératrice, quoique remariée au comte d'Anjou, et Etienne de Boulogne, neveu du roi, le parti de ce dernier fut d'abord le plus fort en Cotentin. Cherbourg, où commandait Richard de la Haye-du-Puits, était à lui, ainsi que Barfleur et d'autres villes, en 1137 (Ord., pag. 909 à 915). Mais, en 1142, Cherbourg, assiégé par le comte d'Anjou, fut obligé (Voir Jean de Marmoutier, p. 113, éd. Chev.), de se rendre à ce prince qui, en 1143, se trouva maître de toute la Normandie.

On attribue à un vœu de l'impératrice Mathilde, vers l'année 1145, la fondation de l'abbaye de Cherbourg. Quelques indices

pourraient même faire croire que ce monastère n'aurait fait que prendre la place d'un plus ancien qui aurait existé sur Equeurdreville, à sa limite avec Cherbourg. Cependant, il faut remarquer que toutes les chartes de Henri II, fils de Mathilde, dans lesquelles il est question de l'abbaye du Vœu, de Cherbourg, disent positivement que cette abbaye avait été fondée par sa mere : *quam ipsa imperatrix fundavit*, dit notamment une de ces chartes, et une autre, *eamdem abbatiam a fundamentis ædificavit.*

Monté sur le trône d'Angleterre en 1154, Henri II vint plusieurs fois à Cherbourg pendant son règne. Il y passa deux fois la fête de Noël avec la reine Eléonore ; il y a lieu de penser que ce fut en 1159 et 1162 (Voir Robert du Mont, *Rec. hist. de Fr.*, éd. 1786, tom. 13, pag. 302-307). Une charte en faveur de l'abbaye du Valasse, souscrite à Cherbourg par Henri II (*Neustria pia*, pag. 852) et qui doit être nécessairement renfermée, à cause d'un des signataires, entre 1171 et 1182, peut bien appartenir à l'année 1175, le roi ayant passé, cette année-là, les fêtes de Pâques dans cette ville (Roger de Hoved. pag. 542). Une autre charte, en faveur du prieuré de Saint-Lo de Rouen, doit être, d'après des personnages qui y figurent (Arch. du prieuré), entre 1179 et 1182. Peut-être est-elle de 1181 ? Enfin, une autre, souscrite par le roi et l'archevêque de Rouen Gautier, en faveur du prieuré de Quevilly, près Rouen, doit alors être circonscrite entre 1184 et 1189.

On pense que ce fut en 1181 qu'eut lieu la consécration de l'église de l'abbaye de Cherbourg. Il est certain que le roi Henri se trouva en cette ville en août de ladite année avant de retourner en Angleterre. Il avait avec lui le roi d'Ecosse Guillaume le Lion (Roger de Hoved, pag. 611-613).

Henri II, pendant son règne, souscrivit ou confirma plusieurs chartes en faveur de l'abbaye de Cherbourg. Leurs dates ne peuvent être précisées, mais seulement approximées, comme on vient de le faire pour d'autres. Une première donnée étant à Rouen, doit être entre 1154 et 1161 ; une seconde, en la même ville, avant 1167 ; une troisième, à Caen, entre 1184 et 1189 (Voir, pour ces chartes, le *Monast. angl.*, pag. 1009, tom. 2, et le rec. de M. de Ch., n° 1er, pag. 6 à 8). Une autre charte concernant aussi la même abbaye, et souscrite à Bures, après 1167 (*Gall. christ.*, col. 245, *Inst.*), pourrait bien être de 1170, le roi s'étant trouvé à Bures à Noël de ladite année. Enfin, une dernière charte donnée étant à Valognes, doit être entre 1184 et 1189, et confirme des dons probablement faits déjà en 1181. (Voir Toustain de Billy, pag. 226, Man. de Cean.)

Sous Richard Cœur de Lion, un personnage de Cherbourg, Wigian ou Wigien, occupait un poste important près de ce prince (Voir Rymer, tom. 1, *pars* 1, pag. 21, et *Monast. angl.*, tom. 2, pag. 109).

Le roi Jean sans Terre vint plusieurs fois à Cherbourg. Il y

était le 19 décembre 1199; en 1200, il y séjourna du 18 au 20 février, puis les 25 et 26 septembre, et enfin le 4 décembre. (*Mém. Soc. acad. de Cherb.*, vol. an. 1856, pag 48). On avait cru un moment, d'après des auteurs bretons, que le jeune Arthur de Bretagne avait été tué par son oncle à Cherbourg; il est reconnu que ce fut près de Rouen (Philippide, ch. 6).

Après la reprise de la Normandie par Philippe-Auguste, ce monarque transféra à la cathédrale de Coutances les prébendes de la chapelle du château de Cherbourg (*Gall. christ.*, col. 878).

En 1256, le roi saint Louis fit un voyage en cette ville (*Rec. hist. de Fr.*, tom. 21), et son fils Philippe le Hardi y était le 8 septembre 1278 (Chart. de l'abb.).

Avant Philippe le Bel, l'Hôtel-Dieu et l'abbaye de Cherbourg avaient été ravagés par les Anglais (Hist. de Cherbourg). Ils le furent de nouveau en 1295, époque à laquelle les Anglais firent une nouvelle descente à Cherbourg (Walsing. Ypod. Neust., pag. 482).

En 1296, Philippe le Bel faisait armer une flotte en ce port. (Tit. de la Chamb. des comptes, du 1er avril 1296).

Sous ce même prince, en 1300, la ville de Cherbourg fut fermée de murs pour la première fois. Auparavant, il n'y avait de fortifié que le château, et, dans les premières années du XIVe siècle, le prieur de l'Hôtel-Dieu et l'abbé de Cherbourg achetèrent en dedans de la ville des maisons de refuge pour y être à l'abri en temps de guerre (Historiens de Cherbourg).

En 1346, six jours après le débarquement du roi Edouard III d'Angleterre à la Hougue, son armée pénétra dans le Cotentin en trois colonnes, dont une, où ne se trouvait pas le roi en personne, se dirigea sur Cherbourg, pilla et brûla une partie de la ville, mais ne put entrer dans le château (Froissart, tom. 1, liv. 1, éd. Buch.).

En 1353, Charles le Mauvais, roi de Navarre et comte d'Evreux, mis en possession du Cotentin par l'imprudence du roi Jean, fit bientôt de Cherbourg le pivot de toutes ses intrigues avec l'Angleterre. Après avoir traité d'abord avec cette puissance, il se rend de son royaume à Cherbourg avec des troupes, en août 1355; mais, le 10 septembre de la même année, il fait la paix avec la France. (Voir Secousse, *Mémoires pour servir à l'histoire de Charles le Mauvais*, pag. 49 à 56, vol. 1, part. 1re et 49, vol. 2).

En 1356, après l'arrestation par le roi de France du roi de Navarre, pour nouveaux griefs, le prince Philippe, frère de Charles, se rend à Cherbourg, et avec l'aide de Godefroy d'Harcourt et d'un secours anglais, il fait la guerre au roi de France. (Froissart, v. 1, ch. 156-172, éd. 1574).

En 1357, pendant la captivité du roi Jean en Angleterre, le Navarrois, délivré de sa prison par ses partisans, traita d'une paix avec le Dauphin, en 1359, et avait déjà commencé, l'année précédente, l'exécution d'un projet de faire de Cherbourg une

place très-forte, en l'entourant d'une nouvelle enceinte qui a subsisté jusques sous Louis XIV, en 1689. Il paraît qu'il revint en 1363 visiter ces travaux, et qu'il reçut en cette ville la visite du roi de Chypre, Pierre Ier de Lusignan, qui, désirant obtenir de la France des secours contre les infidèles, vint prier, mais vainement, le roi de Navarre de s'engager à ne rien entreprendre contre celui de France (Voir les Historiens de Cherbourg et Froissart, ch. 218).

En effet, en 1364, la guerre recommence. Le captal de Buch, débarqué à Cherbourg, est bientôt après vaincu et fait prisonnier à Cocherel par Duguesclin, et, en 1365, le Navarrois adhère à un traité de paix entre la France et l'Angleterre. (Secousse, tom. 1, pie 2e, pag. 19-24 et 70-83).

Il paraît qu'en 1366, le roi de Navarre, dans le but de se faire des partisans à Cherbourg, aurait accordé aux bourgeois de cette ville certains privilèges affectés ordinairement à la noblesse, ce qui explique la dénomination de pairs à barons donnée quelquefois, d'après une tradition, aux habitants de Cherbourg, et qui ne peut s'entendre que de quelque parité de privilèges (Voir *Etud. hist.*, pag. 82).

En 1369, Charles le Mauvais recommence ses intrigues avec les Anglais. Il arrive au mois d'août en Normandie, à Cherbourg, et envoye en Angleterre deux de ses affidés, ce qui ne l'empêche pas d'entamer des pourparlers avec la France en envoyant, en septembre, des saufs-conduits aux délégués de Charles V, qu'il ajourne cependant ensuite (Secousse, pag. 105 à 115, tom. 1, pie 2e, et 198-302 du tom. 2).

En décembre 1369, le Navarrois était encore à Cherbourg, ainsi qu'il résulte d'une charte vidimée par lui le 14 de ce mois (Voir *Mém. Soc. Acad. de Cherb.*, an. 1852).

En août 1370, Charles le Mauvais fit un voyage en Angleterre. Il paraît qu'il s'y trouvait le 14 (Secousse, tom. 1, pag. 122, pie 2e). Enfin, en décembre suivant, un traité fut conclu par ses envoyés avec cette puissance, qui s'engageait à lui envoyer à Cherbourg une forte somme d'argent. Mais, en 1371, le Navarrois fait de nouveau la paix avec la France (Secousse, pag. 124-131, 2e pie).

De 1374 à 1377, nouvelles intrigues de Charles le Mauvais avec l'Angleterre. Il était alors en Navarre (Voir Rymer, tom. 3, *pars* 3, pag. 17 à 57, et Secousse, 3e pie, tom. 1, pag. 165).

En 1377, on découvre que le roi de Navarre a tenté de faire empoisonner celui de France. Le Navarrois s'empresse de recourir aux Anglais auxquels il engage alors Cherbourg, où ceux-ci envoient une garnison anglaise (Rymer, pag. 79, tom. 3, *pars* 3; Froissart, ch. 329 et Secousse, pag. 199, 2e pie).

En 1378, les Français s'emparent de nombre de places en Normandie, et Duguesclin vient assiéger Cherbourg au mois d'août; mais il est obligé de lever le siége en hiver, ayant re-

connu que la place ne pouvait être réduite tant qu'elle pourrait être secourue par mer (Secousse, tom. 2, pag. 443, et Froissart, ch. 329, v. 1).

On remarque quelques différences entre la fin du tome 1er de Froissart et le commencement du 2e; on a cité de préférence les chapitres qui ont paru les plus exacts.

En 1379, à la Saint-Martin d'été, une rencontre eut lieu, dans la forêt de Cherbourg, entre des Anglais de la garnison de cette ville et des Français de la garnison de Valognes. L'avantage resta aux premiers (Froissart, vol. 2, chap. 33).

En cette même année, il en fut de même dans un autre combat, à un certaine distance de Cherbourg, près d'un moulin et d'une église; là, les Français qui, d'abord avaient eu l'avantage, ne le perdirent qu'à l'arrivée d'un renfort anglais. (Walsing., pag. 223).

Dans des négociations pour la paix entre la France et l'Angleterre, en 1393, il fut question de la restitution de Cherbourg par les Anglais au fils de Charles le Mauvais; une pièce, en date du 21 janvier 1394, constate qu'à cette date la restitution avait eu lieu, et le 9 juin 1404, le jeune roi de Navarre céda à celui de France la ville et châtellenie de Cherbourg moyennant une somme d'argent (Secousse, tom. 1, pie 2, pag. 251 à 261).

Pendant la démense du malheureux Charles VI, le château de Cherbourg fut un moment en la possession du duc de Bourgogne, qui ne dut pas le garder longtemps, car on voit Cherbourg assiégé en 1418 par ses alliés les Anglais, commandés par le duc de Glocester, auxquels la place fut obligée de se rendre le jour Saint-Michel de ladite année, après trois mois de siége. Une tradition imputant cette reddition à Jean d'Angennes, comme gouverneur de Cherbourg, restera probablement toujours un problème historique; car on ne voit point que Jean d'Angennes fût au moment du siége dans la place, qui était commandée par un brave officier, Picquet de la Luthumière, dont l'honneur n'a jamais été mis en doute (Voir *Etud. histor. sur Cherb.*, pag. 94 et suiv., et recueil n° 1 de M. de Ch., pag. 61).

Quelque temps avant le siége, les habitants avaient commencé la reconstruction de l'église paroissiale, qui tombait en ruines. Ce travail fut continué pendant l'occupation anglaise et après. Cette église date donc du XVe siècle, sauf le portail du bas de l'église qui reste inachevé (*Historiens de Cherb.*). Il n'a été reconstruit qu'au XIXe siècle).

En 1450, sous Charles VII, les Français, conduits par le connétable de Richemont et le comte de Clermont, vinrent assiéger Cherbourg. C'était en juillet; la place capitula le 12 août. (*Hist. de Charles VII*, éd. Godefr., pag. 211-213, et M. de Ch., rec. n° 1, pag. 82-87). Les Anglais n'évacuèrent complétement la ville que le 14. Après le siége, les fortifications

furent réparées, et une nouvelle tour y fut ajoutée du côté de la grève du port *(Historiens de Cherb.)*.

Une charte de Louis XI, du 6 février 1464, est la première charte connue concernant les priviléges accordés aux habitants de la ville de Cherbourg par les rois de France (Elle est au recueil n° 1 de M. de Ch., pag. 91).

Il résulte d'un aveu d'un abbé de Cherbourg, vers le milieu du XVIe siècle, qu'en 1514, les Anglais avaient fait une descente à la fosse du Gallet et rançonné l'abbaye du Vœu ; mais il ne paraît point qu'ils soient entrés en ville (Voir *Etud. hist. sur Cherb.*, pag. 73).

En 1504, 1514 et 1517, la peste se fit sentir à Cherbourg *(Historiens de Cherb.)*.

En 1522, sous François Ier, les Anglais débarquèrent dans l'anse d'Urville, dans l'intention de surprendre la place de Cherbourg ; mais ils n'osèrent tenter cette attaque et se bornèrent à des pillages dans la Hague *(Chartrier de Querqueville*, cité par M. de Ch.).

Les bourgeois de Cherbourg ayant contribué à la rançon du roi, prisonnier en Espagne, François Ier, dans un voyage qu'il fit en Basse-Normandie, accompagné du dauphin François, son fils aîné, et d'une suite nombreuse, vint à Cherbourg, où il arriva le 28 avril 1526. On ignore combien de jours il passa en cette ville et au château où il logea *(Historiens de Ch.)*

En 1543, les fortifications de la place furent réparées et augmentées d'un bastion qui reçut le nom de Saint-François, en l'honneur du roi (M. de Ch.).

En 1546, la peste fit de grands ravages à Cherbourg, et l'année suivante une grande cherté de grains se fit sentir dans le Cotentin (M. de Ch.).

Pendant les guerres de religion, les protestants, soutenus par les Anglais, eurent constamment le désir de se rendre maîtres de Cherbourg, que Jacques de Matignon s'appliqua toujours à défendre contre leurs attaques.

En 1563, une tentative pour surprendre cette ville fut faite par un gentilhomme huguenot, nommé Pierrepont, et réprimée par Matignon (Voir MM. de Caillères et de Ch.).

En 1574, le comte de Montgommery, débarqué à la Hougue avec un secours anglais, s'approcha de Cherbourg, mais n'osa l'attaquer (Masseville, tom. 5, pag. 205).

En 1593, une attaque par surprise sur cette ville, pendant la procession du dimanche des Rameaux, avait été projetée par les ligueurs ; mais le commandant de Cherbourg, M. de Lachaux, ayant eu vent de ce projet, et s'étant tenu prêt à recevoir les conjurés quand ils se présenteraient, les défit complétement. La tradition attribuait cette tentative au capitaine du Tourp, père, ligueur déterminé ; mais il paraît que celui-ci avait été tué dans une autre affaire en décembre 1592.

Peut-être alors serait-ce par son fils aîné et successeur dans la ligue que l'attaque du jour des Rameaux sur Cherbourg aurait été dirigée! Mais n'importe par quel chef ligueur elle l'ait été, elle a dû avoir lieu en 1593 (Voir *Etudes historiques sur Cherbourg*, pag. 124 et suiv.).

En 1626, une peste apportée à Cherbourg par un navire chargé de balles de coton, fit de grands ravages et dura six mois *(Historiens de Cherbourg)*.

En 1686, M. de Vauban, en visitant les côtes de la Manche, vint à Cherbourg, et, pendant le séjour qu'il fit au château, s'occupa d'un mémoire sur cette ville. Ce mémoire, contenant ses observations sur ce qu'il convenait de faire pour réparer la place et augmenter son importance, ainsi que pour établir à l'embouchure de la Divette un port capable de recevoir des frégates et d'autres moindres bâtiments de guerre, est inséré au vol., année 1852, des *Mémoires de la Société académique de Cherbourg*, auquel on peut recourir.

D'après les propositions de M. de Vauban, approuvées par le roi en octobre 1686, on entreprit d'abord la réparation des fortifications. L'année suivante on s'occupa de travaux tant de réparation que d'augmentation et jusques dans l'année 1688, lorsque tout à coup on reçut d'abord l'ordre de cesser les travaux, puis bientôt après celui de tout démolir. Cette mesure parut si extraordinaire, qu'on l'attribua dans le temps à une jalousie du ministre de la guerre contre celui de la marine (Voir M. de Ch., *Historiens de Cherbourg)*.

Beaucoup plus tard, on s'est demandé si cette mesure n'avait pas été prise par suite de la ligue d'Augsbourg et dans la crainte qu'on eut que le prince d'Orange ne cherchât à s'emparer de Cherbourg et à s'y maintenir. Ce qu'il y a de certain, c'est que M. de Vauban, informé après coup, désapprouva tout à fait la mesure, et qu'en 1700, un inspecteur général du génie disait, dans un rapport, qu'avec ce qu'il en avait coûté pour tout démolir, on aurait pu tout achever (Voir *Revue des Deux-Mondes*, année 1858).

La destruction des fortifications de l'ancien Cherbourg date donc de 1689.

En 1692, des troupes étaient campées entre Cherbourg et la Hougue pour être transportées en Angleterre avec le roi Jacques II, lequel en cette occasion vint passer quelques jours à Cherbourg; mais la perte de la bataille navale de la Hougue fit avorter cette entreprise. Après cette bataille, livrée à sept lieues au large du cap de Barfleur par 44 vaisseaux français contre 88 anglais et hollandais, la trop grande disproportion de forces dut entraîner la retraite de la flotte française dont la majeure partie parvint à gagner la Bretagne, mais dont quinze vaisseaux, trop maltraités pour pouvoir suivre les autres, furent

brûlés, savoir : trois dans la baie de Cherbourg et douze à la Hougue (Voir *Etudes historiques sur Cherbourg*, pag. 150 et suiv.).

En 1694, 1695 et 1708, les Anglais firent quelques démonstrations en vue de Cherbourg, mais sans y donner suite *(Historiens de Cherbourg)*.

En 1725, une grande disette se fit sentir à Cherbourg et dans le reste de la province (M. de Ch.).

Dix ans plus tard, le gouvernement se décida à s'occuper de la formation, à l'embouchure de la Divette, d'un port dont il était question dans le mémoire de Vauban. C'est sur l'emplacement du port de commerce actuel.

Voici un aperçu, résultant d'une notice d'un contemporain, de ce qu'était Cherbourg vers 1730 :

La ville et les faubourgs renfermaient environ douze cents familles et cinq mille cinq cents âmes.

Cherbourg jouissait de divers priviléges accordés par les rois de France. Le seigneur de cette ville était le roi, et l'abbé de Notre-Dame-du-Vœu en sa partie.

Il existait à Cherbourg cinq juridictions : 1° la Vicomté, créée par Louis XIII en mars 1636 ; 2° la haute justice de l'abbaye ; 3° la police ; 4° l'amirauté ; 5° les traites foraines. La ville dépendait du gouvernement de Normandie, de la généralité de Caen et de l'élection de Valognes. Elle avait un gouverneur particulier et un commandant commissionné par le roi.

Le port tel qu'il se trouvait, avant les travaux commencés peu d'années après 1735, n'était qu'une immense vasière depuis la sortie de la vallée du Roule jusqu'à la mer et que venait recouvrir la marée deux fois par jour (M. Augustin Asselin).

De 1738 à 1742, les travaux du port furent poussés avec activité. La guerre de 1744 à 1748 y apporta quelque ralentissement ; mais déjà, pendant cette guerre, le nouveau port de Cherbourg servit de refuge à divers navires français (M. de Ch.).

En 1758, les travaux exécutés jusqu'alors furent détruits par les Anglais, dans une descente que ceux-ci firent à Cherbourg au mois d'août de cette année-là. Leur débarquement eut lieu le 7 dudit mois dans la petite baie de Landemer, entre la pointe de Nacqueville et les rochers des Razebannes, où ils avaient débarqué déjà en 1522. Le maréchal de camp, comte de Raymond, qui commandait à Cherbourg depuis 1755, jugea à propos de n'engager d'action avec les Anglais ni pour tenter de s'opposer à leur débarquement, ni pour leur disputer le terrain en leur marche dans un pays montueux et boisé entre Landemer et Cherbourg. Bien plus, quand on le croyait disposé à défendre au moins la ville, il évacua celle-ci et emmena ses troupes à l'extrémité de la forêt de Brix, du côté de Valognes. Aussi la conduite de ce général, dans cette occasion, fut-

elle universellement blâmée et taxée d'incapacité ou de faiblesse *(Historiens de Cherbourg)*.

Le 8 août, dans l'après-midi, l'avant-garde anglaise entra dans Cherbourg. Le 9, les Anglais s'y installèrent, et pendant leur séjour en ville, qui se prolongea jusqu'au 16, ils mirent celle-ci à contribution, détruisirent par la mine les ouvrages du port, brûlèrent les navires qui s'y trouvaient ainsi que les gréements, cordages et tout ce qui se rapportait à la marine. Puis, en se retirant, ils emportèrent 22 canons de fonte et 2 mortiers, après avoir encloué et mis hors de service 58 canons de fer et 3 mortiers (Voir M. de Ch., *Historiens de Cherbourg*).

En 1766, on commença quelques déblaiements, et, en 1769, on s'occupa des travaux de réparation qui furent continués peu à peu sans être cependant complétés.

En 1774, année de l'avènement de Louis XVI, l'abbaye de Cherbourg fut supprimée, au mois d'octobre, par un arrêt du Conseil. C'était une abbaye royale, crossée et mitrée. Elle était de l'ordre de Saint-Augustin, et située à l'Ouest, à un quart de lieue de la ville (Voir *Historiens de Cherbourg*).

En 1776, il fut sérieusement question d'un grand établissement maritime et militaire dans la Manche, et les vues se fixèrent définitivement sur Cherbourg. En 1780, commencèrent les premiers grands travaux de défense de la rade, et en 1784 ceux de fermeture de cette rade qui devaient être beaucoup plus difficiles et plus longs, et qui motivèrent un voyage que fit, en 1786, le roi Louis XVI à Cherbourg, où il passa trois jours pleins, les 23, 24 et 25 juin.

Les détails relatifs aux immenses travaux concernant la rade et le grand port de Cherbourg se trouvent consignés dans un grand nombre d'ouvrages auxquels on peut recourir, et ces travaux sont devenus inséparables de l'histoire moderne de la ville dans laquelle ils occupent une grande place.

En 1789, au mois de juillet, Cherbourg fut le théâtre d'une scène de désordre et de pillage, à la suite d'une intrigue politique préparée par Dumouriez, alors commandant militaire de la place. Voici à quelle occasion. Le 20 juillet, le corps municipal, délibérant sur les mesures à prendre au sujet de l'adoption de la cocarde tricolore, il n'était question pour cela que d'une réunion d'électeurs à l'Hôtel-de-Ville, conséquemment d'une réunion restreinte, et à la Mairie, pour le lendemain 21 ; mais sous la pression de Dumouriez et de l'intervention subite d'un de ses affidés en ville, au milieu de la délibération, une réunion de tous les habitants dans l'église fut résolue contre le vœu particulier du corps municipal. Le but de Dumouriez en cette occasion était celui-ci : il visait à ce que cette assemblée, à l'instigation de ses partisans, demandât l'établissement d'une garde nationale et lui en fît donner le commandement (ce qui eut lieu en effet bientôt après),

de manière à ce qu'il réunît dans sa main tous les pouvoirs. Mais il arriva qu'au sortir de l'église, une sédition éclata le 21, dans la soirée, sous prétexte de la cherté des grains ; que cette sédition se changea bien vite en pillage, dans lequel la maison du maire et deux autres furent saccagées ainsi que le bureau de la Romaine, et d'autres menacées. Ces désordres, commencés le soir du 21 juillet, durèrent jusqu'à l'aurore du lendemain, sans que Dumouriez, auquel incombait la répression et qui, comme commandant militaire, avait la garnison à sa disposition, donnât à la troupe les ordres et la direction nécessaires pour agir. Il ne se montra que le matin du 22, après que des habitants de la ville, indignés de l'inaction de l'autorité militaire et conduits par un Commissaire de marine, eurent pris l'initiative de la répression. La conduite de Dumouriez, dans cette circonstance, parut si louche et si inexplicable à tous les honnêtes gens à Cherbourg, qu'on le soupçonna, non sans quelque apparence de raison, de n'être pas fâché qu'une scène de désordre dégoutât de cette résidence les ducs d'Harcourt et de Beuvron, ses supérieurs, qui s'y trouvaient souvent, surtout le dernier, et le laissât désormais seul maître dans la ville. Quoi qu'il en soit, Dumouriez est sans excuse d'avoir laissé, pendant un si grand nombre d'heures, des brigandages s'exercer sans répression dans une ville confiée à son commandement, et celle-ci aura un éternel reproche à lui adresser à cet égard (Voir *Etudes historiques sur Cherbourg*, pag. 240 et suiv.).

BIOGRAPHIES.

MONSEIGNEUR DELAMARE.

Le *Journal de Valognes* du 10 août 1871 a donné à ses lecteurs deux articles empruntés, le premier à la *Revue Catholique*, le second au *Conservateur*, d'Auch, que nous reproduisons à notre tour, et qui peuvent tenir lieu d'une biographie.

EXTRAIT DE LA *Revue Catholique*.

Mgr François-Augustin Delamare était né à Valognes le 9 septembre 1800, et il avait été ordonné prêtre à Coutances le 24 mai 1823. Notre diocèse le regarde avec raison comme l'un des prêtres les plus remarquables qu'il ait donnés à l'Eglise depuis le commencement du siècle.

Dès son enfance, du reste, et au milieu même des succès qui signalèrent ses premières études, on vit paraître en lui les qualités qui ont fait son caractère distinctif. Aimable, spirituel, bienveillant, d'une affabilité pleine de séduction, d'une piété douce et conciliante, initié de bonne heure aux affaires, Mgr Delamare a laissé parmi nous la réputation d'un administrateur actif, distingué et très-heureusement doué pour réussir dans les importantes fonctions auxquelles la Providence devait l'appeler.

D'abord professeur au Petit-Séminaire de Sottevast, il fut nommé, peu de temps après son ordination, Principal du Collége de Valognes. Jeune, plein de talent et d'initiative, il dirigait cette maison avec autant d'habileté que de succès lorsqu'éclata la révolution de 1830.

A l'exemple de beaucoup de prêtres qui alors quittèrent l'Université, M. Delamare refusa de prêter serment à Louis-Philippe. Il renonça sans regret à une carrière qui lui promettait cependant un brillant avenir, pour se consacrer à l'éducation de M. le marquis d'Aigneaux de l'Isle-Marie, neveu de Mme de Riou, fondatrice et première supérieure du Bon-Sauveur de Pont-l'Abbé.

En 1834, Mgr Dupont le nomma vicaire-général en remplacement de M. L'Hermite. Devenu le collègue de M. Lesplu-

Dupré, son ancien supérieur, le jeune vicaire-général fut bien vite à la hauteur de ses nouvelles fonctions ; aussi, à la mort du vénérable Prélat, arrivée au mois de septembre 1835, fut-il un des vicaires capitulaires élus par le Chapitre.

Mgr Robiou, nommé évêque de Coutances le 5 octobre 1835 et sacré à Paris le 6 mars 1836, fit son entrée solennelle dans la ville épiscopale le dimanche des Rameaux. Il conserva auprès de lui M. Delamare, et en 1838, après la mort de M. Dupré, il lui donna pour collaborateur M. l'abbé Lebrec, alors Supérieur du Grand-Séminaire.

Ces deux prêtres éminents, du même âge, mais si différents par leurs aptitudes et leur caractère, ont été les conseillers de notre ancien évêque pendant tout le temps de son épiscopat.

M. Delamare vécut toujours, plus que M. Lebrec, dans l'intimité de Mgr Robiou, et par suite principalement dans les temps qui suivirent l'arrivée du prélat, il passait pour être plus initié que son collègue à ses projets et à ses pensées ; on lui attribuait aussi une plus large part dans la responsabilité de certains actes de l'administration diocésaine.

Son dévouement à ses devoirs fut, à toutes les époques, complet et absolu ; il ne se démentit pas un instant, lorsqu'un nouvel évêque eut succédé à celui dont il avait été l'ami et le confident.

Pendant les années qui se sont écoulées de 1838 à 1852, M. Delamare, alors dans la plénitude de ses facultés et jouissant d'une considération et d'une influence, proportionnées à la confiance que lui accordait l'Evêque, entreprit des œuvres, et se livra à des études qui lui ont acquis des titres incontestés à la reconnaissance du diocèse et à l'estime des savants.

Avec la sœur Marie Postel, de douce et sainte mémoire, il assura la fondation définitive de l'Institut des religieuses de la Miséricorde de Saint-Sauveur-le-Vicomte, et c'est surtout à ses conseils et à sa direction qu'est due la restauration de la magnifique église de l'Abbaye. Il eut le bonheur d'être aidé par un ouvrier d'une rare intelligence, un *artiste*, dont il avait découvert et fait mûrir le talent, M. François Halley ; — on ne saurait oublier le dévouement ni taire le nom de ce dernier, lorsqu'on parle de l'église de l'abbaye de Saint-Sauveur.

Presque en même temps, il établissait les *Petits frères*, devenus plus tard les Frères de la Miséricorde de Montebourg.

Pendant que M. Delamare s'occupait de ses grandes œuvres, sans négliger les nombreuses affaires du diocèse, dont il était chargé, il exerçait à Coutances un ministère étendu et fécond auprès des hommes et surtout des jeunes gens. Ceux qui lui doivent d'être restés chrétiens—et ils sont nombreux—nous sauront gré de rappeler ces lointains, mais doux et toujours vivants souvenirs. Ils ne refuseront ni un regret ni une prière à celui

qui fut vraiment leur père et leur ami, père tendre et compatissant, ami sûr et dévoué.

M. Delamare, qui connaissait d'ailleurs à fond les archives du Diocèse, avait étudié notre Cathédrale en archéologue et en historien. Partageant les idées du célèbre M. de Gerville, son maître et son ami, il publia, en 1841, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie*, un travail remarquable sur *la véritable origine et sur les vicissitudes de la Cathédrale de Coutances*. Dans cet *Essai*, il soutient que la basilique actuelle offre les caractères assignés par un historien contemporain à celle de Geoffroy de Montbray, et qu'il est impossible de placer ailleurs que sous cet évêque soldat, qui commandait la cavalerie de Guillaume à la bataille d'Hastings, c'est-à-dire au milieu et vers la fin du onzième siècle, « le phénomène architectural qu'on veut nous disputer (1) ».

Ces conclusions sont contestées, sans doute ; mais le travail de l'auteur n'en accuse pas moins de profondes recherches et des connaissances sérieuses en archéologie.

En 1852, Mgr Robiou quitta son siége ; on assure qu'il avait émis le vœu que son vicaire-général lui succédât. Mgr Daniel, qui fut nommé à Coutances, — lui-même se plaisait à le dire, — trouva chez M. Delamare le zèle dont il avait donné des preuves si nombreuses et si éclatantes depuis 18 ans.

Il était évident alors que notre diocèse ne conserverait pas

(1) *Qu'on veut nous disputer* est une inexactitude commise à dessein par le paradoxal antiquaire pour qu'on ne le croie pas l'agresseur alors que c'est lui qui s'insurge contre le sentiment de tous les gens de goût. Qui est-ce qui pense à refuser à Coutances l'honneur de posséder dans sa cathédrale un des plus beaux types de l'architecture du XIIIe siècle ? Ce que l'on soutient à bon droit, c'est que si elle est bâtie, comme on a des raisons de le croire, sur l'emplacement de la splendide cathédrale du XIe siècle, elle n'est pas, elle ne peut pas être de ce siècle : elle porte sa date dans son architecture même, dans sa perfection, dans son caractère, dans son style.

Au temps de nos premières études, nous adoptâmes, sur la foi d'un maître qui se trompait, une opinion que nous avons dû abandonner depuis. Dans le 2e volume de la *Normandie illustrée*, nous avons avoué notre erreur et nous l'avons rétractée dans l'alinéa suivant :

« Nous avons dit ailleurs que c'est un monument du XIe siècle. Nous » l'avons dit légèrement, sur la foi de graves autorités. Cette opinion, en » effet, a été soutenue par MM. de Gerville et Delamare, avec tous les » arguments que peut fournir une vaste érudition ; mais le sens artisti- » que leur a fait défaut. Dès qu'on étudie notre architecture religieuse, » dès que l'on compare les monuments des divers âges, on distingue des » caractères qui ne peuvent tromper le goût, et l'on prononce avec certi- » tude que la cathédrale de Coutances n'a pas pu être bâtie au XIe siècle, » plus qu'Athalie écrite au XVIe. MM. de Caumont et Vitet rapportent jus- » tement cet édifice au XIIIe siècle. On citerait difficilement un modèle » plus pur et plus harmonieux du gothique de cette époque. »

J. Travers.

longtemps ce prêtre éminent. Il fut, en effet, nommé évêque de Luçon en 1856, et promu à l'archevêché d'Auch le 20 février 1861.

D'autres diront ses travaux et ses vertus pendant les quinze années de son épiscopat. J'ai voulu seulement rendre un faible hommage à la mémoire de ce Prélat tout à la fois si doux et si bon, si intelligent et si habile, qui fut vicaire général de notre diocèse pendant 23 ans, et fournir à ceux qui écriront sa vie des indications qui leur serviront à apprécier son talent, son caractère et ses œuvres.

FEBVRIER.

EXTRAIT DU *Conservateur* d'Auch.

Monseigneur Delamare, sa mort, ses funérailles.

Voici la seconde fois, depuis dix ans, que l'Eglise d'Auch est veuve de son premier pasteur. En février 1861, c'était Mgr de Salins qui descendait dans la tombe ; en juillet 1871, c'est Mgr Delamare que la mort ravit à notre affection.

Né à Valognes (Manche), le 9 septembre 1800, pendant de longues années vicaire-général de Coutances, sacré évêque de Luçon le 20 juillet 1856, Mgr François-Augustin Delamare fut transféré à l'archevêché d'Auch le 18 mars 1861. Si je n'avais le dessein de laisser à quelque autre plume, plus exercée en ce genre de travail et plus autorisée, la mission pleine de charmes de raconter tous les détails d'une vie si belle et si pure, j'exquisserais ici, à grands traits, les œuvres accomplies parmi nous par le saint pontife que nous pleurons. Je préfère me borner à cette unique observation : il fallut peu de temps au nouveau prélat pour conquérir l'amour filial du clergé de son diocèse, et la tendre vénération des fidèles commis à sa houlette. Et en cela rien qui doive étonner : Mgr Delamare possédait à un degré éminent un ensemble merveilleux de qualités qui gagnent infailliblement les hommes. C'était une nature à la vieille marque, comme on disait au XVIe siècle ; son caractère était simple, loyal, élevé, son âme antique, et cette âme et ce caractère se réfléchissaient dans tout son extérieur, dans la douce sérénité de son regard, aussi bien que sur son visage franchement épanoui. Notre vénéré archevêque apportait d'ailleurs dans le maniement des affaires ce mélange de suavité d'action et de fermeté inébranlable pour les principes qui commandent toutes les sympathies.

Mais la qualité maîtresse de Mgr Delamare, celle qui resplendissait entre toutes les autres, c'était la bonté. Il n'est personne aujourd'hui dans la ville archiépiscopale, qui n'entende parler de sa charité, prodigue en tous temps certes, mais plus

particulièrement durant les mois si désastreux que nous venons de traverser. Que de pauvres, en effet, que de malheureux, que de familles en détresse ont subsisté, cet hiver, par l'immense profusion de ses aumônes ! Et combien d'actes de chrétienne générosité connus seulement de ceux qui en furent l'objet et de Dieu ! Car notre bien-aimé pasteur était jaloux d'envelopper ses bonnes œuvres des voiles du secret, mettant ainsi en pratique le précepte de l'Evangile : « Qu'il faut laisser la main gauche ignorer ce que fait la main droite. » Toujours agissante pendant la vie de l'auguste pontife, son évangélique bonté ne se démentit pas un instant, les derniers jours qu'il a passés sur la terre. Le grand et le petit Séminaire pourraient, au besoin, en rendre témoignage, et les pauvres d'Auch aussi ; car, même sur son lit de mort, notre saint archevêque voulut une dernière fois encore laisser se répandre autour de lui son inépuisable charité.

C'est le mercredi, 26 juillet, qu'à la suite d'une nouvelle maladie vainement combattue par la science, Mgr Augustin-François Delamare rendit son âme à Dieu, muni des sacrements de la sainte Eglise et consolé par la suprême bénédiction que lui envoyait de Rome le souverain pontife. Le lendemain, jeudi, son corps, mis dans un fauteuil et revêtu des habits de chœur, demeura exposé, toute la journée, dans une chapelle ardente, aux regards des fidèles qui venaient à l'envi payer au cher défunt le tribut de leurs larmes et de leurs ferventes prières. Vers les 8 heures du soir, les vénérables restes du prélat renfermés dans un cercueil garni de velours violet, rehaussé des armes de Monseigneur, furent établis, entre deux petits autels, sur un lit funèbre, et dès ce moment, prêtres et fidèles se succédèrent sans interruption dans la pieuse enceinte, jusqu'à la cérémonie des funérailles.

C'était mardi matin, à 8 heures trois quarts, le bourdon de la cathédrale a donné le signal, attristant les airs de ses lugubres tintements. A l'instant, en présence d'un grand concours de fidèles, des pensions de la ville, des communautés religieuses, de l'Ecole normale, du Lycée, du Petit Séminaire, de l'élite des officiers de nos régiments, d'un nombreux clergé régulier et séculier accouru de tous les points du diocèse, des deux adjoints au maire d'Auch, de la magistrature ayant à sa tête le Président des assises, spécialement désigné à cet effet par le Procureur général d'Agen, de M. du Gabé, préfet du Gers depuis quelques mois à peine et déjà si hautement apprécié, et du chapitre métropolitain, Mgr Desprez, archevêque de Toulouse, prélat officiant, entouré de NN. SS. les évêques de Tarbes et d'Aire, ce dernier tout exprès venu à la hâte du fond de la Bretagne, a procédé à la levée du corps dans la cour d'honneur du palais archiépiscopal. Les prières d'usage récitées devant le cercueil, le cortége s'est mis en marche.

La dépouille mortelle de Mgr Delamare, portée sur les épaules de ses prêtres, a une dernière fois parcouru quelques rues de la cité au milieu d'une foule immense où l'ordre le plus parfait n'a cessé de régner, grâce à nos braves soldats du 34e de ligne. Le deuil était mené par la famille de Monseigneur, ses trois vicaires capitulaires, et le secrétaire général de l'archevêché. Sur les places de la Mairie et de la Cathédrale étaient rangés en très-grand nombre à cheval, et commandés par notre valeureux et excellent général de brigade, des cavaliers du 2e chasseurs et du 2e hussards. Arrivé dans la métropole tendue de draperies noires semées des armes de Monseigneur, le cercueil a été reçu, au centre de l'avant-chœur, sur un modeste catafalque entouré de lumières, et la messe pontificale a aussitôt commencé. M. l'abbé Barciet, chanoine-archiprêtre, a prononcé l'oraison funèbre ; il a eu le talent et le mérite d'intéresser vivement, pendant trois quarts d'heure, son nombreux et brillant auditoire, par le simple et touchant récit de la vie du saint prélat. L'orateur, sur la fin de son discours, a trouvé dans son âme, toujours ardente, des accents pleins de chaleur qui ont ému toutes les âmes. La parole de M. le chanoine-archiprêtre avait à peine achevé de se faire entendre, que NN. SS. les évêques d'Aires, de Tarbes, d'Agen, M. le doyen du chapitre et Mgr l'archevêque de Toulouse ont fait les cinq absoutes prescrites par le cérémonial des évêques. Le cortége s'est remis ensuite en mouvement pour se diriger vers la crypte où la sainte dépouille a été déposée. C'est au pied du tombeau de saint Léothade que repose Mgr Delamare.

Et maintenant, ô vénéré Père que nous pleurons tous, nous avons la douce et intime conviction que le divin Sauveur vous a ouvert les portes de son éternel sanctuaire. Si cependant, car il est difficile de traverser l'atmosphère du monde sans recueillir au moins quelques atômes de poussière, si l'œuvre de miséricorde n'était point accomplie en vous, nous prierons le Christ Rédempteur de vous appeler au plus tôt près de lui où vous attend la couronne qu'ont méritée vos vertus. Quant à nous, vos fils bien-aimés, nous viendrons souvent nous agenouiller près de vos saintes reliques, et repassant en nos cœurs votre vie de prêtre et de pontife, nous apprendrons de vous à bien vivre et à bien mourir.

Labbé P. Labroque.

LE DOCTEUR GODEY

L'éditeur de l'*Annuaire de la Manche* vit marier le père du docteur Godey, le 15 août 1812. Napoléon Ier, qui faisait tuer tant d'hommes, tenait à repeupler son empire, et, pour favoriser les mariages, il donnait, le jour de sa fête, à des soldats libérés une somme de 600 francs, comme frais de premier établissement. Je vois encore, après soixante ans, M. Godey et sa fiancée, aller à l'autel pendant une messe de midi à laquelle assistaient toutes les autorités. Je les vois encore descendre radieux les marches de Notre-Dame de Saint-Lo pendant que les tambours battaient aux champs et que la musique militaire faisait retentir de patriotiques fanfares.

De ce mariage célébré avec tant de pompe le jour de l'Assomption, naquit le docteur Godey, à la Notre-Dame de septembre l'année suivante. Vingt ans après, il faisait sous moi sa rhétorique au collége de Saint-Lo, et bientôt, devenu principal du collége de Falaise, je le sauvais de la conscription en l'appelant à d'humbles fonctions dans mon établissement. Il y fut mon commensal de 1833 à 1838. Là je fus témoin des progrès de son intelligence et du rapide développement de toutes ses aptitudes. Aussi n'ai-je pas été surpris de le voir surmonter tous les obstacles pour se faire une position indépendante, et conquérir à la fois cette position et l'estime des savants qui lui doivent plus d'une découverte.

Incompétent pour apprécier les travaux du docteur Godey, je laisse le soin de le faire à un juge excellent, M. Morière, professeur à la Faculté des sciences de Caen et secrétaire de la Société Linnéenne de Normandie. Voici le discours qu'il a prononcé, à Balleroy, le 17 février 1873, sur la tombe de notre ami :

« Messieurs,

» La Société Linnéenne de Normandie est bien cruellement éprouvée depuis quelque temps, et Dieu, dans des desseins impénétrables, s'est plu à frapper ceux de nos Collègues qui nous étaient les plus chers ! René Lenormand et Alphonse de Brébisson, deux illustrations de notre Compagnie, ont disparu à quelques mois de distance ; en novembre dernier, le docteur Léon Liégard était enlevé dans toute la maturité de l'âge à ses affections de famille et à l'école de Médecine dont il était un des professeurs les plus distingués ; et aujourd'hui nous voilà réunis de nouveau pour rendre les derniers devoirs au docteur Godey, ravi d'une façon si rapide à une épouse et à des enfants

qu'il chérissait, — à la science, dont il était l'un des plus dignes représentants.

» Louis-Luc Godey naquit à Saint-Lo, le 8 septembre 1813. Il eut pour père un brave soldat qui lui légua le plus précieux des biens dont on puisse doter un enfant : une solide instruction..... A peine le jeune Godey eut-il terminé ses études au collége de Saint-Lo, que son professeur de rhétorique, M. Travers, qui venait d'être appelé à diriger le collége de Falaise, s'empressa d'attacher à cet établissement un élève chez lequel il avait constaté une intelligence remarquable et une aptitude prononcée pour l'enseignement. Godey fut d'abord appelé à diriger l'école primaire supérieure, et une médaille d'argent vint récompenser le zèle du jeune professeur et les résultats qu'il avait obtenus. — Il s'acquitta également avec le plus grand succès des diverses classes qui lui furent confiées. — Godey aurait réussi, nous disait encore hier son ancien principal, n'importe à la tête de quelle classe on l'eût placé : langues anciennes, littérature, histoire, géographie, dessin, musique, etc., rien ne lui était inconnu (1) ; il savait toujours se mettre au niveau de la tâche qu'il avait à remplir et souvent il le dépassait. Ce fut dès la première de ces quelques années consacrées au professorat que MM. de Brébisson et Godey, deux natures excellentes, si bien faites pour s'entendre, se lièrent d'une étroite amitié qui a duré jusqu'à la mort. La botanique était une véritable passion chez l'un et chez l'autre, ils faisaient ensemble de fréquentes excursions qui étaient toujours profitables à la science. Les algues d'eau douce, qui n'étaient encore que peu connues en France, furent plus particulièrement recherchées par eux ; et on peut dire qu'ils jetèrent les bases de l'étude de ces charmants végétaux en Normandie. Godey aspirait à une liberté plus complète que celle qu'il trouvait dans le professorat dont les occupations trop multipliées enlevaient à sa science favorite le temps qu'il eût voulu lui consacrer, — et il avait prouvé que la botanique était sa véritable voie. — Son parti fut bien vite arrêté ; il quitta Falaise pour aller à Paris suivre les cours de la Faculté de médecine ; et grâces à un travail opiniâtre et en s'imposant de sévères économies, Godey parvint à conquérir le diplôme de docteur en médecine, qui lui assurait une honnête aisance en lui donnant le droit d'exercer une des plus nobles professions qui existent. Le docteur Godey vint se fixer d'abord à Saint-Lo, sa ville natale, en 1848, et il y fût probablement resté si des circonstances particulières ne l'eussent appelé à Balleroy où il ne tarda pas à être apprécié. Balleroy est un

(1) Il faisait même avec talent des vers de circonstance.

pays privilégié pour le botaniste, surtout pour celui qui se livre spécialement à l'étude de la cryptogamie : la variété de ses terrains et sa forêt sont en quelque sorte une mine inépuisable qui a fourni au docteur Godey d'abondantes récoltes et d'intéressants sujets d'observation. Non-seulement il a enrichi la flore de la Normandie des découvertes nombreuses qu'il avait faites surtout dans les arrondissements de Saint-Lo, de Falaise et de Bayeux plus particulièrement explorés par lui, mais encore les instants qu'il pouvait arracher aux devoirs de sa profession étaient consacrés à la rédaction de travaux originaux, tous d'une grande valeur. Nous n'oublierons pas qu'il était un des collègues les plus assidus aux excursions annuelles de la Société Linnéenne et que dans les séances publiques il sut toujours intéresser vivement ses auditeurs. C'est ainsi qu'à la séance tenue á Vire en juillet 1866, il lut une étude sur les Agaricinées du Calvados, accompagnée de dessins coloriés très-remarquables, représentant les principales espèces, et qu'il avait lui-même exécutés. Les champignons qui composent la vaste salle des Agaricinées ont fait pendant plusieurs années l'objet de ses études de prédilection et lui ont offert plusieurs espèces nouvelles, rares ou peu connues. Ce travail du docteur Godey dénote à la fois un habile artiste et un botaniste scrupuleux. En 1868, il nous communiquait à Alençon des observations remarquables sur les Lichens de la Normandie et il faisait connaître plusieurs Lichens nouveaux pour la flore européenne. A la séance publique de juillet 1870, à Valognes, il plantait d'une main ferme les jalons d'une flore mycologique normande, et nul plus que lui n'était capable d'exécuter cette partie de la flore cryptogamique de notre province qu'il avait commencée et que la mort ne lui a pas permis d'achever. Dans une autre circonstance, il nous entretenait de cas tératologiques, que certaines plantes lui avaient offerts et qui lui servaient à mieux éclairer quelque partie encore obscure de l'organogénie végétale. A la séance de novembre dernier, il fut lu encore une note du docteur Godey sur une espèce nouvelle d'un genre d'Ombelliferis. Doué d'une énergie peu commune, le docteur Godey a lutté longtemps contre le mal qui vient de l'emporter, et ses dernières pensées ont été pour sa famille et pour la science qui avait fait le charme de toute sa vie. Il a disposé de ses collections et surtout de son grand travail iconographique sur les Agaricinées en faveur de la ville de Caen. Voici, en effet, les quelques lignes que le docteur Godey a écrites 5 heures avant sa mort : « Je lègue au musée botanique de la ville de Caen ma collection iconographique de champignons, renfermant tous mes propres dessins et un grand nombre de copies de Bulliard, Schœffer, Sowerby, etc., pour avoir mon humble place de botaniste normand auprès de mes anciens amis René Lenormand et de Brébisson. » Le legs

du docteur Godey sera accueilli avec gratitude par la ville de Caen et par la Faculté des sciences. Qu'il soit permis au professeur de botanique de prendre, dans cette circonstance solennelle, l'engagement de veiller avec sollicitude sur cette collection, et de la faire servir, suivant le vœu du donateur, à provoquer chez les jeunes botanistes le goût des études mycologiques. Il est superflu de faire ici, devant une population au milieu de laquelle il a vécu pendant 20 années, l'éloge du médecin et de l'administrateur. Tout le monde ici sait combien était porté loin le dévouement du médecin ; — combien le magistrat était heureux de pouvoir rendre service ; — combien la compassion de ce noble cœur était grande pour les misères humaines. Les malheureux qui venaient le consulter, ou qu'il allait visiter, n'avaient pas besoin de faire à sa charité un appel qui était toujours prévenu. La réunion considérable de personnes de tout rang et de tout âge qui a tenu à donner aujourd'hui au docteur Godey une dernière marque de sympathie et à lui adresser le suprême adieu ; — cette tristesse répandue sur tous les visages ; — n'est-ce pas là le plus grand éloge que l'on puisse faire de l'homme public et de l'homme privé ?

» Le regret le plus vif du docteur Godey n'a pas été de quitter la vie, mais de se séparer des chers objets de son affection. Il sentait que la présence du père de famille était encore nécessaire au bonheur de ses enfants ; — et les derniers mots qu'il ait tracés ont été pour recommander son fils à un ami dévoué qui n'oubliera pas ce vœu d'un mourant. A ses derniers moments, le docteur Godey a puisé dans la religion cette douce tranquillité d'âme et cette résignation chrétienne avec lesquelles il a paru s'endormir en passant du temps à l'Eternité.

» Adieu, excellent confrère et ami, caractère franc et loyal, cœur droit et généreux ; tes vertus privées perpétueront ta mémoire dans le souvenir de tes amis, en même temps que la science se plaira à enregistrer les services que tu lui as rendus.

» Au nom de la Société Linnéenne de Normandie, de la Faculté des Sciences et de la ville de Caen, je t'adresse un dernier adieu !

GÉHYN VÉRUSMOR (1).

Géhyn (Alexis), généralement connu sous le pseudonyme de Vérusmor, naquit le 19 janvier 1806, à Ventron (Vosges), d'une famille originaire de la Suisse.

Dès son enfance, il montra des aptitudes précoces qui le firent remarquer par un général en retraite, à la bienveillance duquel il fut redevable d'une excellente instruction primaire ; mais il ne fit pas ses humanités, et, comme bien d'autres, il eut le regret de n'avoir pas été à même de fortifier son intelligence dans les beautés des langues grecque et latine, ces deux grandes sources de l'esprit humain.

Après avoir fait quelques excursions sur les frontières de Suisse, il s'engagea, à Cherbourg, dans l'artillerie de marine, le 2 octobre 1825.

Devenu fourrier, au bout de quelques mois de service, il fut bientôt nommé greffier du conseil de guerre, et il en exerça les fonctions pendant quelques années.

Sur ces entrefaites, il passait ses loisirs dans la lecture des meilleurs ouvrages de science, d'histoire et de littérature.

Doué d'une mémoire remarquable, dans laquelle se groupaient, avec une admirable facilité, les dates et les chiffres, il ne tarda pas à s'assimiler des connaissances nombreuses et variées.

Il fit une étude spéciale de la Révolution, du Consulat, de l'Empire. Il avait une prédilection particulière pour cette période, et il s'était attaché à la classer dans sa pensée par ordre chronologique.

Chaque jour, il allait bouquiner chez les libraires, chez les étalagistes, chez les fripiers : il épiait l'occasion d'y trouver des livres, et les achetait immédiatement lorsqu'ils étaient à sa convenance. Par ce moyen, il parvint à se former une collection de plus de mille volumes.

Promu au grade de sergent-major, avec la perspective de devenir sous-lieutenant, Vérusmor avait déjà perdu les illusions qu'il s'était formées sur la carrière militaire ; il prit son congé.

Bientôt après il contracta mariage avec une jeune personne

(1) M. Géhyn, si connu sous le nom de Vérusmor, n'est pas né dans notre département ; mais il y a passé sa vie presque tout entière, il a consacré sa plume à le faire connaître, il nous a donné beaucoup d'articles pour notre Annuaire et pour d'autres publications. A titre de reconnaissance, nous donnons ici sa biographie, par un de ses anciens collaborateurs, M. Digard (de Lousta).

d'un caractère aimable et d'un esprit cultivé, appartenant à une ancienne et honorable famille de Cherbourg.

Port militaire, préfecture maritime, siége d'un tribunal civil, Cherbourg n'avait, en 1833, qu'une simple feuille d'annonces. Des journaux s'érigeaient dans toutes les villes importantes. Nos concitoyens ne voulurent pas rester en arrière. MM. de Berruyer, homme de lettres ; Ragonde, professeur au collège ; Boulanger, imprimeur-libraire, fondèrent le *Journal de Cherbourg*.

Vérusmor entra dans la collaboration de cette feuille jusqu'au mois de septembre 1837.

Lié d'amitié avec Ragonde, fortement organisés l'un et l'autre pour le travail de l'érudition, ils publièrent en commun l'histoire manuscrite de la ville de Cherbourg, par Voisin-la-Hougue.

Cette histoire finissait en 1728. Elle fut continuée par Vérusmor jusq'à 1833, et parut la même année, sous format in-8° de près de 400 pages.

La publication de ce livre fit ressortir une chose assez singulière.

Madame Retau-Dufresne, en 1760, avait fait imprimer, à Paris, une histoire de Cherbourg, signée de son nom. Elle en avait adressé deux exemplaires au maire et aux échevins de la ville, qui lui répondirent par des remercîments et des félicitations. L'ouvrage fut mis en vente à Valognes, et Madame Retau-Dufresne fut reconnue pour être le premier historien de Cherbourg.

Plus tard, lorsque les éditeurs de Voisin-la-Hougue vinrent à comparer le manuscrit autographe avec l'histoire de Madame Retau-Dufresne, ils furent frappés de la ressemblance qui existait entre ces deux documents.

Des phrases, des alinéas tout entiers attestaient un plagiat qu'on ne s'était même pas donné la peine de déguiser, et dont on peut encore se rendre compte par la confrontation des textes. Aussi, les éditeurs se crurent-ils obligés de mentionner dans la préface dont ils ont fait précéder l'histoire de Voisin-la-Hougue, qu'elle avait été copiée et falsifiée par Madame Retau-Dufresne.

Cette falsification est d'autant plus regrettable que Madame Retau-Dufresne n'était pas sans mérite. Elle s'occupait d'études sérieuses, et, 17 ans après la publication de son livre, on la retrouve, présentant à l'académie de Rouen un mémoire intitulé : *Recherches chronologiques et généalogiques sur l'histoire des Gaulois-Germains*.

A cette époque, Vérusmor avait déjà fait connaître plusieurs personnages de Cherbourg, dont les noms semblent avoir été momentanément oubliés.

De ce nombre sont :

Desroches-Orange, ancien gouverneur des Invalides ;
Gilles Lehédois, amiral du Brésil ;
Le Poittevin de Beuzeville, décédé à Marseille, en 1778, avec la réputation du plus savant hydrographe de France ;
Claude Lecapelain, docteur en Sorbonne, titulaire de la chaire d'hébreu de l'Université de Paris, auteur d'un livre intitulé : *Mare rabbinicum*, où il établit que les rabbins ont altéré le Talmud.

La *Gazette de Cherbourg*, laquelle prit bientôt après le titre de *Phare de la Manche*, avait été créée vers la fin de 1837 par une société qui désirait en faire l'écho des annonces judiciaires. Vérusmor fut investi des fonctions de rédacteur en chef de ce journal, et les exerça sans interruption jusqu'au 14 mars 1869.

Durant cette longue période, il contribua au succès et à la prospérité de cette feuille, par la modération de ses sentiments politiques, par le classement et l'intelligente distribution des articles, par l'attention qu'il apportait à soigner la forme typographique, par le choix judicieux du feuilleton et des variétés littéraires.

En dehors de la politique proprement dite, il parsemait les pages de son journal de morceaux d'histoire, de science, de littérature, toujours marqués au coin de l'intérêt et de l'actualité.

Vérusmor brillait surtout dans les notices biographiques. Ce genre, qui exige de la précision, de l'exactitude, une trame délicate et serrée, était le champ où son talent s'exerçait avec le plus de souplesse et de vigueur.

Dans ses biographies, il a pratiqué l'art de peindre et de résumer ses héros trait pour trait.

Ses travaux intitulés : *De la marine militaire sur les côtes du département de la Manche sous le Consulat et l'Empire* lui ont valu des félicitations méritées.

M. Edouard Frère, dans son *Manuel du Biographe*, appelle Vérusmor l'historiographe de la marine normande.

Cherbourg à quatre époques réclame ici une mention honorable. C'est un des meilleurs résumés qui soient sortis de la plume de Vérusmor. Ce tableau présente en raccourci, d'une manière saillante, la physionomie de notre ville en 1657-1758-1786-1828.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur les productions de Vérusmor. Elles sont trop nombreuses et trop diverses. Pour s'en donner un aperçu, il faudrait parcourir la collection du *Phare de la Manche* et une partie de celle du *Journal de Cherbourg*. Dans ces recueils nous avons compté plus de 300 articles revêtus de la signature de Vérusmor. Ces articles sont extraits des mœurs, des coutumes, des inventions, des décou-

vertes, et se rattachent toujours par quelque côté à l'histoire générale.

Indépendamment des biographies dont nous avons déjà parlé, Vérusmor en a écrit un grand nombre d'autres. Il s'est plu à faire ressortir tout particulièrement les gloires de Cherbourg et de son arrondissement.

Les héros de l'époque impériale, au nombre desquels figurent les Troude, les Jouan, les Briqueville, les Meslin, les Lemarois, les Chauffard, ont reçu de lui le tribut d'éloges et d'admiration dont ils étaient dignes. On eût dit, en voyant son zèle à retracer les campagnes et les brillants faits d'armes de nos concitoyens, qu'il goûtait une satisfaction personnelle à émailler d'étoiles le firmament militaire de notre contrée.

Quoiqu'il n'eût pas été initié aux beautés des littératures anciennes, que l'on regarde à juste titre comme les formes les plus parfaites du langage humain, il avait le goût naturel du beau. Les grandes pensées et les grands sentiments, noblement exprimés, remuaient son âme, et il ne lui a manqué pour admirer les Grecs et les Romains que de connaître leurs propres écrits.

Il avait formé lui-même son style. Sa diction était pure, claire, correcte, châtiée. S'il n'avait pas toujours l'ampleur et l'abondance nécessaires dans certains développements, il ne laissait du moins rien à désirer sous le rapport de la netteté et de la concision.

Ce qui lui fait le plus d'honneur, c'est d'avoir tenu la plume, soutenu des polémiques sérieuses, fait marcher son journal pendant 32 ans, sans avoir été préparé à cette longue lutte par des études classiques. Il a trouvé toutes les ressources dont il avait besoin dans sa patience, dans son travail, dans sa mémoire, dans son érudition. Il a été, en un mot, le seul artisan de ses œuvres.

Vérusmor a publié l'*Annuaire de Cherbourg*, année 1837, un volume in-18. Il a écrit dans l'*Annuaire de la Manche*, dans la *Revue anglo-française de Poitiers*, et notamment dans la *France maritime*.

Il était membre des sociétés académiques de Cherbourg, de Falaise, de Caen, de la société d'émulation des Vosges, des sciences et belles-lettres de Nancy, du cercle philotechnique de Francfort et de l'institut de Zurick.

Vers la fin de 1869, Vérusmor quitta Cherbourg pour retourner dans son pays natal. Les sympathies de la population au milieu de laquelle il vivait depuis si longtemps le suivirent dans sa retraite ; mais il ne lui fut pas donné de jouir longuement des douceurs du repos. Les douleurs physiques et les souffrances morales mirent un terme à son existence. Il mourut à Cornimont (Vosges), le 4 août 1873, dans la 67e année de son âge.

DIGARD (de Lousta).

MÉLANGES.

INSTRUCTION PRIMAIRE.

CAISSE DES ÉCOLES.

Le département du Calvados possédait naguère un préfet, M. Ferrand, animé du zèle le plus actif et le plus louable pour l'instruction primaire. Il avait choisi les membres des délégations cantonales parmi les notables les plus propres à le seconder ; il les avait choisis loyalement, avec indépendance, sans acception d'opinion. Il avait institué des réunions des délégués de chaque commune dans chaque canton et des délégués de chaque canton dans chaque chef-lieu d'arrondissement. M. Ferrand présidait les grandes réunions de Caen, et ouvrait chaque séance par un discours écrit. Des hommes de mérite y parlaient avec autorité sur des sujets spéciaux, très-instructifs pour l'auditoire composé, outre les délégués, d'instituteurs et d'institutrices de la ville, des bourgs et des communes rurales. Suivant un tel exemple, des délégués traitaient à leur tour d'importantes matières dans les réunions cantonales. Témoin le morceau suivant, lu par M. le duc d'Harcourt devant ses Collègues de la délégation du canton de Thury-Harcourt, arrondissement de Falaise, le 12 novembre 1874.

MESSIEURS,

L'opinion publique, dans le département, s'est beaucoup préoccupée depuis quelque temps, du problème de l'extinction de la mendicité. Si cette grande question, que le Conseil général a examinée dernièrement, ne peut, à raison même de sa grandeur, entrer dans le cadre de nos travaux, il en est cependant une partie, que nous pouvons retenir, parce qu'elle concerne aussi bien l'instruction publique que l'administration et la police ; je veux parler de la mendicité des enfants. Pour eux, en effet, la mendicité est la négation de toute instruction, aussi bien que de toute éducation. Est-il rien de plus affligeant que le spectacle de ces enfants qui, à l'âge où les habitudes de la vie entière se prennent, où leur âme serait si tendre aux bonnes impressions, errent oisifs sur nos routes, débitant à chaque passant quelque mensonge, s'enhardissant jusqu'à

l'effronterie, apprenant ainsi à la fois la paresse, l'impudence, la fourberie? Que de maux évités pour l'avenir, si l'on pouvait renvoyer ces malheureux à l'école! — Serait-il possible, par quelque ensemble de mesures prévoyantes et charitables, d'obtenir ce résultat? Je le crois, et je voudrais vous soumettre à ce sujet quelques réflexions.

Quand on cherche à résoudre ce problème, le premier moyen qui se présente à l'esprit, c'est l'emploi de l'autorité. La loi déjà, armée de peines plus ou moins sévères, par une prescription générale, défend de mendier. On ajouterait une loi nouvelle pour rendre l'école obligatoire; double contrainte dont l'efficacité ne paraît pas contestable à certains esprits. Mais, Messieurs, à mon humble avis, ce n'est pas là une solution : la mendicité est défendue pour les enfants déjà, comme pour les hommes faits, et cette défense, vous le savez, n'empêche pas le mal; je ne m'arrête pas à vous en développer les raisons, vous les connaissez. Croit-on qu'un autre article de loi réussira mieux et contraindra les enfants à fréquenter l'école, si ces malheureux ne peuvent attendre que de l'aumône du passant leur pain, non du lendemain, mais du jour même? On peut se faire des illusions à cet égard, quand on vit loin de ces misères! Vous tous, Messieurs, qui les connaissez pour les voir de près, qui les secourez sans doute d'une main généreuse, vous ne partagerez pas des illusions que j'ose dire stériles. Non, certes, aucune loi ne pourra asseoir de force sur les bancs de l'école l'enfant qui n'aura pas mangé; aucun gendarme n'y pourra réussir.

Je ne condamne pas ici l'opinion de ceux qui voudraient voir inscrire dans nos lois l'obligation de l'école; certaines raisons d'ordre moral peuvent être invoquées; on peut de plus vouloir que l'autorité soit armée contre l'incurie, contre la négligence de certains parents; mais en laissant de côté cette grande question de l'instruction obligatoire, on peut affirmer que l'obligation légale seule ne suffira pas. Tant que les parents pourront alléguer une impossibité matérielle, la contrainte ne pourra être employée, et une loi de rigueur ne sera qu'une parole retentissante.

L'obstacle habituel, qui ferme à certains enfants l'accès de l'école, c'est la misère de leurs familles. On pourra peut-être en citer quelqu'une où, par l'effet seul d'une coupable insouciance, les enfants ne seraient pas envoyés à la classe. C'est, Dieu merci, une bien rare exception, et l'expérience est là pour dire que ceux qui ne reçoivent pas d'instruction appartiennent, pour la majorité, pour l'immense majorité, à des familles pauvres, sinon indigentes. Voici la veuve d'un journalier dont le salaire, quand elle peut avoir un salaire, est insuffisant pour nourrir les siens; si la charité ne vient pas au-devant d'elle, si elle voit ses enfants souffrir sous ses yeux,

et qu'elle les envoie tendre la main, implorer des passants un morceau de pain, qui ne la plaindra d'abord avant de la blâmer ? Voilà des enfants qui n'iront pas à l'école.

A côté de cette misère, conséquence de la destinée humaine, il en est une autre, plus invétérée, plus difficile à guérir, c'est celle qui est la conséquence du vice et de la débauche. Celle-ci, malheureusement, est bien plus cruelle, car elle a plus que toute autre le triste privilége de l'hérédité. Comment, en effet, espérer qu'à côté d'un père, ivrogne et libertin, un fils acquière jamais les qualités de l'honnête homme ! Il sera envoyé chaque jour sur les chemins pour y mendier la nourriture que ce père dégradé est incapable de lui fournir. Voilà encore un enfant qui n'ira pas à l'école.

Vous avez connu tous, Messieurs, de pareilles misères; mais, sans descendre aussi bas, combien de familles pour lesquelles l'école, même gratuite, est une trop lourde charge ! il faut payer le papier, il faut payer les livres, il faut des vêtements décents, il faut des chaussures pour se rendre à la classe, et les ressources manquent ! Voilà encore des enfants qui n'iront pas à l'école.

Quelle que soit l'origine de la misère des parents, si on pouvait les relever, les enfants seraient les premiers à profiter du bienfait; mais devant l'impuissance de toute société humaine à supprimer absolument la misère, surtout quand elle a son origine dans le vice, il la faut combattre dans ses effets les plus cruels, il faut au moins travailler pour qu'elle ne se transmette pas comme un héritage fatal, pour qu'elle ne prive pas les jeunes générations de ce premier enseignement, de cette première éducation dont rien dans l'existence entière ne peut combler le vide. C'est le but, Messieurs, de la Caisse des Ecoles; elle distribuera à l'école même des secours, dont profiteront les enfants des familles pauvres.

Depuis bien des années, des associations charitables se sont formées à Paris avec cette intention. La plus ancienne fut fondée en 1849, dans l'ancien 3e arrondissement, par M. Barresvill, délégué pour l'instruction primaire, commerçant du quartier. Les bienfaits de ces sortes d'institutions n'ont pas tardé à être connus et quelques années plus tard, M. Duruy, ministre de l'Instruction publique, chercha à les généraliser par certains encouragements, lorsqu'il présenta sa loi sur l'instruction primaire en mai 1865. Un article fut consacré aux Caisses des Ecoles, c'est la première fois, je crois, qu'il en fut parlé officiellement. Cette loi fut l'objet de beaucoup de pourparlers, elle resta deux ans en élaboration devant les Chambres et ne fut adoptée que le 10 avril 1867; mais l'article primitif du Gouvernement relatif à la Caisse des Ecoles fut adopté sans modification importante. Le législateur ne pouvait créer de toutes pièces dans les 36,000 communes de France une insti-

tution charitable ; il ne pouvait que tendre la main à l'initiative privée. Ce fut la pensée de l'article 15. Comme cet article, perdu au milieu de l'immensité de notre législation, n'est peut-être pas présent à la mémoire de tous, je vous demande la permission de vous en donner lecture :

Loi du 10 avril 1867.

« ART. 15. — Une délibération du Conseil municipal, ap-
» prouvée par le Préfet, peut créer dans toute commune, une
» caisse des écoles destinée à encourager et à faciliter la fré-
» quentation de l'école, par des récompenses aux élèves assi-
» dus, et par des secours aux élèves indigents.

» Le revenu de la Caisse se compose de cotisations volon-
» taires, et de subventions de la commune, du département
» ou de l'Etat. Elle peut recevoir avec l'autorisation des Pré-
» fets, des dons et des legs.

» Plusieurs communes peuvent être autorisées à se réunir
» pour la formation et l'entretien de cette caisse.

» Le service de la caisse des écoles est fait gratuitement par
» le percepteur. »

Si ces caisses des écoles ne sont pas encore très-nombreuses dans le département, je me hâte de dire que, dans bien des communes, la charité privée, sans rien demander à la loi, sans aucun lien administratif, a atteint le but que se proposait le législateur. Je vous citerai la commune de Villerville ; là une institution non officielle fonctionne depuis plusieurs années, sous le titre de Bureau scolaire ; elle est due à l'initiative d'un homme de bien, du maire, M. Dumont, dont le zèle a su intéresser à l'œuvre de nombreux souscripteurs. La charité privée en fait tous les frais. Le Bureau scolaire achète les fournitures classiques en gros et les distribue à ceux qui en ont besoin ; il paye les rétributions scolaires de certains enfants, des nouveaux venus, par exemple, de manière qu'aucun enfant ne reste éloigné de l'école, il paye quelques vêtements pour la première communion, achète certains objets nécessaires à l'enseignement ou aux récompenses méritées. La dépense annuelle n'atteint pas 600 fr. pour deux classes qui renferment 180 à 200 enfants. D'après les renseignements que je dois à l'obligeance de M. Dumont, cette dépense, qui correspond à environ 2 fr. 50 par enfant, suffit pour répandre l'aisance dans des écoles jusqu'alors dépourvues de tout.

Dans une commune rurale de l'arrondissement, la commune de Croisilles, la charité a pris une autre forme ; sur l'invitation du maire et du curé, quelques habitants se sont entendus pour nourrir à l'école même certains enfants qui ne pouvaient attendre que de la charité du public leurs moyens d'existence; quelques-uns ont donné de l'argent, d'autres des vivres en

nature, des fruits, du cidre, des légumes. Il est inutile d'ajouter qu'il n'est plus un seul enfant de la commune qui mendie.

A Agy, près de Bayeux, fonctionne une Caisse des Ecoles légalement établie aujourd'hui et qui a eu un semblable commencement ; je vous demande la permission de vous citer quelques passages d'une lettre du maire de cette commune :

« A l'approche de l'hiver de 1871, l'instituteur touché de la » misère des enfants de certaines familles excessivement » malheureuses, et cherchant à empêcher le vagabondage de » ces enfants, en les attirant à l'école, ouvrit une souscription » dans la commune, et s'adressa aux personnes charitables » qu'il connaissait, afin de pouvoir, pendant l'hiver, nourrir » ces enfants à l'école. Son œuvre fut bien comprise, car à sa » première démarche, il reçut une somme de 145 fr. ; plu- » sieurs fermiers donnèrent, les uns du cidre, les autres des » pommes de terre, des pois, etc.

» Avec ces diverses ressources, l'instituteur donna à dîner » chez lui à 13 enfants pauvres pendant 3 mois et demi.

» Ce fut le début ; l'hiver suivant, encouragé comme il l'a- » vait été et toujours de sa propre initiative, il recommença sa » quête à domicile ; il réussit comme la première fois, mais de » plus il reçut une subvention du département qui lui permit » d'élargir son œuvre : il donna alors aux enfants pauvres les » plus assidus, des livres, des cahiers... L'année dernière 14 » enfants ont été nourris à l'école 4 mois de l'hiver et ont reçu » les fournitures d'école nécessaires moyennant assiduité..... » Le Conseil municipal voyant les résultats obtenus par l'ini- » tiative de l'instituteur a, par une délibération prise en octo- » bre 1873, institué régulièrement la Caisse des Ecoles et lui a » donné des statuts.....

» Depuis sa fondation elle a toujours progressé : ses recettes » pour l'année qui vient de finir ont dépassé 300 francs... »

Voilà, Messieurs, des exemples à propager, et il en est sans doute bien d'autres que l'on pourrait citer, si l'on connaissait toutes les bonnes actions ; ils montrent la charité et le zèle sous des formes diverses, atteignant le même résultat, à savoir la fréquentation de l'école par tous les enfants et comme conséquence la suppression absolue de la mendicité des enfants. Faut-il recommander une de ces formes à l'exclusion d'une autre ? Je m'en garderais bien ; c'est aux hommes qui se dévouent à de pareils œuvres de voir quel est le meilleur remède aux maux dont ils sont les témoins. Ici, il suffit de quelques dons, de quelques encouragements ; là, il faut plus, il faut la nourriture si on veut couper court au vagabondage. Le moyen le plus coûteux, mais le plus sûr, c'est évidemment le repas donné à l'école même. Il est en effet des familles si pauvres, si misérables, que la gratuité des fournitures classiques n'est

pour elles d'aucune valeur. Quand des parents veulent avant tout se débarrasser de la charge des enfants, quand il en est dont l'âme est fermée, par des habitudes vicieuses, à toute pensée d'avenir, à tout sentiment élevé, ce ne sont point quelques feuilles de papier, quelques menus objets d'instruction qui auront pour eux un grand attrait, il faut plus pour les tenter, il faut des aliments. Nulle charité ne réussit plus sûrement, elle attire invinciblement l'enfant à l'école et ôte tout prétexte à la mendicité.

J'ai vu de malheureux petits enfants, nés de parents dans le dernier degré de l'abjection de la misère et que ceux-ci envoyaient mendier pour n'avoir pas à les nourrir. Ni menaces ni exhortations n'y faisaient. L'argent donné aux parents allait droit au cabaret. Un jour, on eut l'idée de promettre aux enfants la soupe à l'école, une bonne soupe chaude, ce que les malheureux, hélas ! ne trouvaient pas tous les jours. Dès le lendemain, ils étaient exacts à l'école et leur exactitude ne s'est point démentie.

Et maintenant, où trouvera-t-on des ressources ? d'où viendra l'argent ? On peut sans doute compter sur des subventions officielles ; mais la véritable source de richesse pour une pareille œuvre, c'est la charité privée.

Pour estimer cette dépense, j'ai pris des renseignements dans une commune rurale, où l'on nourrit ainsi des enfants indigents ; on leur donne chaque jour de classe, au milieu du jour, une portion de viande ou de lard avec quelques légumes, plus tard un très-frugal goûter ; le prix moyen s'élève à 5 fr. environ par enfant et par mois, soit 50 fr. pour les dix mois d'une année scolaire.

Cette somme paraît sans doute considérable, eu égard au nombre des pauvres ; mais en réalité elle est dès aujourd'hui dépensée par d'autres que par ces pauvres, peut-être même la dépense est-elle beaucoup plus grande ; en effet, ces enfants que nous voudrions voir nourris à l'école ne sont-ils pas nourris par les aumônes données à droite et à gauche ? Ils vont ramassant quelques sous sur les chemins, réclamant quelque morceau de pain dans chaque maison et leur demande n'est guère rebutée ; de quoi donc s'agit-il ? non de donner une somme nouvelle, mais de mieux donner ce qu'on donne. Les enfants trouvent chez nous ce qui leur est nécessaire, en mendiant ; faisons en sorte qu'ils le trouvent sans mendier. On mettra dans une seule bourse ces sous qui, donnés aujourd'hui à toutes les portes, sont une récompense pour le vagabondage; ils seront une récompense pour le travail, quand ils seront portés à la Caisse de l'école.

Et qu'on ne dise pas que l'argent est difficile à trouver pour de pareilles œuvres ; ce serait calomnier notre pays ; car la générosité est toujours une qualité nationale sur le sol de la

France et les demandes des malheureux n'y sont guère dédaignées.

Ce n'est pas l'argent qui manque pour les pauvres. Savez-vous, Messieurs, ce qui nous manque ? Ce sont des hommes qui veuillent se donner de la peine, du tracas pour le recueillir et le bien employer. Ces petites sommes qui sont données aujourd'hui une à une, qui se chargera de les aller quêter, et d'en surveiller l'emploi ? Qui montrera ce zèle désintéressé, qui se donnera cette peine ? et pour prix s'exposera à des critiques qui n'épargnent guère aucune œuvre humaine ?

J'ai entendu dire un jour : « C'est l'administration qui devrait se charger des mendiants. » Voilà bien le grand mot de l'époque : Que toutes les affaires deviennent des affaires de budget, qu'on ait des fonctionnaires payés pour les traiter toutes ! Mais non, Messieurs, tout ne peut être fait et tout ne doit pas être fait par des fonctionnaires. Une nation ne peut, sans dégénérer, pas plus charger certains administrateurs de la gouverner et leur laisser toute la besogne, qu'elle ne peut charger certains militaires de la défendre et les regarder combattre. Il faut que les citoyens sachent sacrifier leur temps et leur argent pour soulager les misères de la société dont ils font partie, comme il faut qu'ils sachent sacrifier leur sang pour défendre cette société quand elle est en péril. En dehors même des raisons morales qui en font un devoir, il est d'autres raisons qui le commandent ; ce serait en effet prêter une singulière force à des doctrines subversives que de prétendre trouver, dans l'impôt réparti par des fonctionnaires, le soulagement de toutes les misères. Notre impôt moderne, cet impôt si délié, si multiple, qui demande chaque jour à chaque citoyen presque à son insu, des centièmes de centime sur les mille objets dont il se sert, cet impôt que le fabricant, le commerçant, l'acheteur, cherchent toujours à se rejeter de l'un sur l'autre, cet impôt si compliqué, si bien déguisé qu'il faut toute la science de l'économiste pour déterminer qui en porte réellement la charge, non, ce n'est pas cet impôt qui doit être notre instrument de charité. Il faut qu'on sache qui donne l'argent, qu'on le voie sortir de la bourse, il faut qu'on sente le sacrifice, il faut cela chez une nation virile, pour l'union de ses différentes parties, comme il faut qu'au jour de la guerre aucune famille ne soit exemptée de ses cruelles nécessités.

Et dans quel temps fut-il jamais plus nécessaire, que les pauvres puissent voir à l'œuvre, luttant pour la prospérité commune comme pour la défense commune, ceux que leur instruction et leur aisance mettent au-dessus d'eux ? Aujourd'hui des doctrines funestes se répandent autour de nous ; on cherche à persuader aux déshérités de la fortune qu'à eux seuls ils sont le pays, que c'est leur travail matériel seul qui alimente la fortune publique et fournit aux dépenses de l'Etat,

que leurs intérêts sont opposés à ceux des autres parties de la société, qu'on est ligué contre eux, qu'il faut faire ligue contre ligue et combattre, comme si la prospérité d'un peuple n'était pas toujours due au bon accord de ses diverses parties, comme si la lutte des pauvres contre les riches n'était pas la mort d'un pays, comme le serait la lutte des enfants contre les pères, ou des ignorants contre les savants.

Et cependant, malgré le péril évident que court aujourd'hui la société française, combien de gens, fermant les yeux au danger, croient faire acte de philosophie, en affectant de vouloir se débarrasser du tracas des affaires locales.

Réagissons, Messieurs, contre cette tendance de vouloir s'en remettre uniquement à l'administration du soin de toutes les affaires. Il est, dans toute société, des hommes auxquels la Providence a départi plus libéralement qu'à d'autres l'instruction et la fortune ; c'est à eux qu'il appartient, et vous êtes mieux placés que personne pour le dire autour de vous, c'est à eux qu'il appartient de s'occuper du sort des classes moins bien partagées de la société, de leur condition matérielle et morale. Dans des époques agitées comme la nôtre, c'est faire plus qu'un acte de charité, c'est faire un acte d'utilité. C'est, pour ceux dont je parle la meilleure manière, je dirais presque la seule, d'acquérir une influence réelle qui serait si profitable à la stabilité de l'Etat, de nouer entre les diverses classes de la société des liens solides, malgré tant d'efforts qui tendent à desserrer le peu qui en existe aujourd'hui.

Notre chère France, si ébranlée par les malheurs de ces dernières années, est, de plus, divisée par les passions politiques les plus vives ; jamais cependant elle n'a eu plus besoin de cette union qui est partout la première condition de la force. Nous ne saurions faire plus pour cette union, Messieurs, en ce qui nous concerne, qu'en travaillant à l'établissement de ces modestes institutions qui mettent en présence d'une manière continuelle les pauvres et les riches, qu'en associant nos efforts sur un terrain où, loin de la politique, l'amour du bien public et la charité ne peuvent inspirer à tous que les mêmes désirs.

Duc d'HARCOURT.

NOUVELLES OBSERVATIONS
sur l'invasion des rivages normands par la mer.

Regnéville avait une enceinte fortifiée, un port et des quais qui ont été envahis en partie par la mer depuis plusieurs siècles.

On a retrouvé dernièrement les fondations de l'enceinte fortifiée, allant de l'est à l'ouest dans la direction de la mer. Elles ont environ 3 mètres d'épaisseur. La plus grande partie de cette enceinte est recouverte par les sables et les vases du havre. On découvre des vestiges des quais, du port et de cette enceinte à mer basse, quand la grève a été profondément remuée par une tempête.

Sous la commune de Hauteville-sur-Mer, à 5 kilomètres au sud de Regnéville, auprès d'un rocher nommé le Monceau, on rencontre des traces de la forêt de Scissy, engloutie par la mer dans les premiérs siècles de l'ère chrétienne. On y voit des troncs d'arbres et leurs racines tenant encore au sol végétal dans lequel apparaissent des débris de feuilles, de noisettes, de glands, etc.

On trouve les mêmes vestiges sur les grèves des communes de Lingreville, Bricqueville-sur-Mer et Bréhal.

Lorsque la mer bat son plein dans les grandes marées, elle couvre le sol végétal de cette antique forêt de 13 à 14 mètres d'eau.

Il est évident que depuis que la mer à couvert cette forêt, le sol s'est affaissé au moins de cette hauteur. Ce fait fournit une preuve de l'affaissement lent et régulier du sol, qui a été observé depuis des siècles sur les côtes de Hollande, d'Angleterre, de France, et qui s'étend certainement beaucoup plus loin au midi.

On l'estime à environ 2 mètres par siècle. Quelquefois à l'embouchure des rivières, comme à Regnéville et Deauville, les sables accumulés par les vents et les courants forment des atterrissements qui trompent l'observateur inexpérimenté, et peuvent lui faire croire qu'à quelques centaines de mètres de distance, il y a à la fois exhaussement et affaissement du sol. On serait porté à croire que le sol émerge très près de l'endroit où il s'affaisse ; mais il n'en est rien réellement. A un endroit les sables accumulés, comme nous l'avons dit, par les vents et les courants, se sont plus élevés que le sol ne s'est abaissé, il y a eu exhaussement apparent ; mais au dehors de l'atterrissement, le sol n'a pas cessé de s'abaisser. On en a la preuve aux environs de l'atterrissement, là où l'action des courants et des vents n'a pas eu d'effet sur le sable.

Ce phénomène est facile à observer à Regnéville, où, depuis environ 250 ans, les vents et les courants ont accumulé des sables et formé un promontoire qui s'avance de plus de 4 kilomètres vers le sud, et depuis 20 ans, a progressé d'environ 400 mètres dans cette direction.

Des titres que j'ai découverts dernièrement dans les archives de l'hospice de Coutances, établissent qu'il y a 250 ans, la rivière de Sienne avait son embouchure au nord de Regnéville, au lieu de l'avoir au sud comme aujourd'hui. Ces titres

n'ont fait que confirmer la tradition du pays. Deux havres existaient alors, l'un au sud de la rivière de Regnéville, et l'autre au nord, à Coutainville, et on a découvert, au pied du mamelon de Coutainville, des crampons destinés à amarrer les bateaux du lest, et des ancres venant à leur tour confirmer la tradition et les titres.

Nous remarquons que, pendant que cette pointe s'avance au sud et s'élargit du côté de la rivière, elle est entamée par la mer à l'ouest, et que les eaux sont plus profondes sur les rochers à l'ouest, du côté de la haute mer, qu'il y a 20 ans. Il y a aussi une plus grande profondeur d'eau dans le lit de la rivière, à haute mer, qu'autrefois.

M. l'ingénieur Delesse, dans son remarquable ouvrage intitulé la Lithologie du fond des mers, a tenu compte des dénivellements du sol que j'ai signalés et les a attribués à la pression exercée par les dépôts marins sur les grèves.

Cette hypothèse pourrait être admise si les arbres que nous trouvons dans nos grèves y avaient été transportés par les courants ; mais il n'en est pas ainsi. Les arbres tiennent au sol dans lequel ils ont végété, et dans les communes de Hautteville-sur-Mer, de Bricqueville-sur-Mer, de Bréhal, dans la Manche, d'Asnelles, dans le Calvados, c'est au milieu des rochers qu'on rencontre des débris de forêts. Les rochers affluent partout aux environs et on les retrouve au dehors de la couche de terre végétale. On ne peut pas admettre que cette couche végétale et les débris qu'elle contient aient fait affaisser les rochers de 13 à 14 mètres. Cette hypothèse n'est pas plus admissible, quand le sous-sol est sablonneux, les sables de mer étant presque aussi incompressibles que les rochers. En effet, aux environs de Coutances, on a construit des maisons en pierre sur les dunes sans qu'il s'y soit jamais manifesté une lézarde ou même un tassement.

Au reste, en consultant l'atlas accompagnant l'ouvrage de M. Delesse, on verra que si en peu d'endroits isolés le sol s'est relevé, c'est à l'embouchure des rivières, et que presque partout il s'abaisse sur le littoral de l'Océan et de la Manche. Des cas de relèvements sont très-rares et tiennent évidemment aux causes locales que j'ai signalées à Regnéville.

Ce phénomène de dénivellement si bien constaté par tant d'observations, indiqué par M. Delesse, semble ignoré de tous les rédacteurs scientifiques des grands journaux qui, en parlant du tunnel projeté de France en Angleterre, ont avancé comme un fait incontestablement établi, que la rupture de l'isthme qui liait autrefois la France à l'Angleterre, était due aux marées et aux courants, et qu'il n'y a aucun inconvénient à percer le tunnel projeté, parce qu'il est à l'abri des désastres qui pourraient résulter de la dislocation volcanique du sol. J'admets bien que, dans les sondages opérés, on n'ait pas

rencontré de traces de dislocation volcanique ; mais ce n'est pas une raison pour que le dénivellement lent et régulier du sol, qui tient peut-être à une révolution périodique du globe, n'ait pas eu lieu.

Il est bien constaté, comme l'ont établi les ouvrages de divers savants, et comme je l'ai établi moi-même dans plusieurs mémoires ; et il ne fera pas obstacle au percement du tunnel, puisque le sol s'abaisse sous la mer et sous les rivages de la même manière. Il ne pourra donc exister de dislocation et par sonséquent de rupture dans les travaux de maçonnerie.

On peut reconnaître que lorsque le passage a été ouvert aux eaux par cette dépression, les courants et les marées ont tracé le creusement du sol, mais elles n'ont pu ouvrir dans le roc un chenal de 54 mètres de profondeur. On sait, d'après les observations constatées par M. Delesse, que, lorsque les eaux ont atteint une profondeur de 12 à 15 mètres, l'action des courants et de l'agitation des flots est à peu près nulle au fond de la mer.

Ce n'est donc qu'un affaissement du sol qui a pu ouvrir un chenal aussi profond.

Sur mes observations, le rédacteur de la partie scientifique du *XIXe Siècle* est immédiatement revenu de son erreur, et dans un article contenant l'analyse de mon mémoire sur les mouvements de la mer, il a adopté complétement mon opinion.

L. QUENAULT.

PRIX MONTYON.

Académie Française.

Dans la distribution des prix de vertu fondés par M. de Montyon, faite par l'Académie, dans sa séance du 13 août dernier, une médaille de 500 fr. a été décernée à Mlle Jeanne Letellier, institutrice à Saint-Gilles, près Saint-Lo.

Dans le discours prononcé par M. Cuvillier-Fleury, directeur, nous trouvons la notice suivante concernant Mlle Letellier :

« Jeanne Letellier, en religion sœur Saint-Jean, a été envoyée, en 1855, à Saint-Gilles, comme institutrice communale. Depuis dix-huit ans elle s'est entièrement consacrée à sa mission. Elle aime tant ses élèves qu'elle les suit hors de l'école ; les parents sont-ils pauvres, elle leur procure des secours :

aux uns du pain ; à d'autres, du linge ; des vêtements pour les enfants, des bas et des camisoles pour les vieillards. Elle a institué un ouvroir dans son école ; après les classes, elle apprend à ses élèves à coudre et à tricoter, fournissant aux plus pauvres, pour travailler, la laine et la toile qu'elle obtient de la charité publique. Elle soigne les malades et panse les plaies des blessés. En 1870, les mobiles de l'armée de l'Ouest, décimés par la petite vérole, ont importé cette terrible maladie à Saint-Gilles : la sœur Saint-Jean, se multipliant près de ceux que le fléau atteignait et que leur famille et leurs voisins abandonnaient, a, par son exemple, rassuré les moins courageux. »

ADMINISTRATIONS.—PERSONNEL.

LISTE CHRONOLOGIQUE DES PRÉFETS

DU DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

NOMS.	DATES DES NOMINATIONS.	DURÉE DE LEURS FONCTIONS.
MM.		
Magnytot	12 ventôse an VIII	1 an 1 mois 15 jours.
Montalivet	29 germinal an IX	2 ans 11 mois 23 jours.
Costaz	10 germinal an XII	2 ans 10 mois 16 jours.
Bossi	12 février 1810	5 ans 5 mois 4 jours.
de Vanssay	17 juillet 1815	5 ans 2 jours.
Esmangart	19 juillet 1820	3 ans 8 mois 17 jours.
d'Estourmel	7 avril 1824	6 ans 4 mois.
Baude	10 août 1830	Non installé.
Gattier	19 août 1830	6 ans 2 mois.
Mercier	21 octobre 1836	6 ans 8 jours.
Bonnet	29 novembre 1842	5 ans 3 mois.
Havin (Commissaire)	26 février 1848	2 mois 2 jours.
Vieillard (Commissaire)	2 mars 1848	2 mois.
Le Hodey (Commissaire par intérim)	2 mai 1848	8 mois 22 jours.
Le Hodey (Préfet)	23 juillet 1848	
de Tanlay	24 janvier 1849	2 ans 10 mois.
Jourdain	26 novembre 1851	1 mois 26 jours.
Paulze-d'Yvoy	22 janvier 1852	1 an 6 mois 8 jours.
Duguë	30 juillet 1853	6 ans.
de Bouville	27 juillet 1859	2 ans 5 mois 15 jours.
Guillaume d'Auribeau	16 janvier 1862	Non installé.
Pron	1er février 1862	3 ans 9 mois 20 jours.
Levainville	12 novembre 1865	4 ans 3 mois 4 jours.
Vte Malher	17 février 1870	6 mois 18 jours.
Lenoel	6 septembre 1870	15 jours.
Lemercier	22 septembre 1870	7 jours.
Lenoel	29 septembre 1870	4 mois 5 jours.
Frémont	4 février 1871	1 mois 10 jours.
Vaultier	2 avril 1871	2 ans 7 mois.
de Champagnac	17 octobre 1873	1 an 5 mois 28 jours.
Buchot	10 avril 1875	Installation du 15 avril 1875.

DÉPUTÉS DE LA MANCHE.

MM.	MM.
Cte D'AUXAIS.	LENOEL (Emile).
Cte DARU O✱.	DE SAINT-GERMAIN (Hervé) C✱.
FOUBERT.	DE SAINT-PIERRE (Louis).
GASLONDE O✱.	SAVARY.
DE LA GERMONIÈRE.	Cte DE TOCQUEVILLE ✱.
LEGRAND (Arthur) ✱.	

COMMISSION DÉPARTEMENTALE.

MM.	MM.
BOUVATTIER O✱, *Président.*	PLAINE.
LEGRAND (Anat.) ✱, *Secrétaire.*	LEMAITRE.
DE COUVILLE.	DU MESNILDOT.

PRÉFECTURE.

M. BUCHOT ✱, *Préfet.*

M. DE LA MURE, *Secrétaire général.*

M. le Préfet reçoit les samedis et jours de foire toute la journée.

Les autres jours, il reçoit de préférence de 9 heures à 11 heures 1/2 du matin.

M le Secrétaire général reçoit tous les jours, de 10 à 11 heures, et de 2 à 4 heures.

CONSEIL DE PRÉFECTURE.

MM. DE BAR, *Vice-Président.*
DE COURSON, *Conseiller.*
TOUSSENEL, *Id.*
DE BRISAY, *Id.*
DE LA MURE, Secrétaire général, *Commissaire du Gouvernement.*

Le Conseil de Préfecture se réunit en séance publique le vendredi de chaque semaine, à une heure.

Les audiences sont suspendues pendant la tournée de révision.

BUREAUX DE LA PRÉFECTURE.

(Ouverts au public tous les jours de 9 à 4 heures).

CABINET DU PRÉFET.

M. HOSTIER DE SAINT-ALBIN, *Chef du Cabinet.*

Ouverture des dépêches.—Correspondance particulière.—Affaires réservées.—Service du télégraphe du cabinet.—Surveillance des journaux du département.—Sous-Préfets et Conseillers de préfecture.—Conseillers généraux et Conseillers d'arrondissement.—Maires et Adjoints.—Beaux-Arts.—Honneurs et préséances.—Fêtes et cérémonies publiques.

M. BLONDEL, *Sous-Chef.*

Distribution de la correspondance.—Personnel de tous les services et de toutes les administrations.—Prestation de serment des fonctionnaires.—Demandes d'audiences et de congés.—Nominations et promotions dans l'ordre de la Légion d'honneur.—Ordres étrangers.—Médailles et récompenses pour belles actions.—Recours en grâce.—Secours à divers titres.—Bureaux de tabacs.—Débits de boissons.—Loteries.—Réfugiés politiques.—Conférences et cours publics.—Nomination des Membres des bureaux de bienfaisance et des Commissions administratives des établissements de bienfaisance.

PREMIÈRE DIVISION.

***Chef de Division* : M. LEPINGARD.**

Réception et transmission du *Bulletin des Lois* et de toutes les publications officielles. — Imprimerie, Librairie, Colportage, Estampes et Gravures.—Abonnements et envois périodiques.—Brevets d'invention. — Statistique générale. — Procès-verbaux du Conseil général.— Elections.— Recrutement, Enrôlements. — Engagements volontaires d'un an.—Réserve de l'armée active.—Armée territoriale.—Casernement des troupes.—Marine et colonies. — Sapeurs-pompiers.—Gendarmerie.—Poudres et salpêtres.—Ponts et chaussées, Chemins de fer, Navigation, Usines, Cours d'eau, Desséchements.— Mines et carrières.—Bacs et bateaux.—Lignes télégraphiques. -Propriétés, Mobiliers, Bâtiments civils, Dons et Legs, Contentieux, en ce qui concerne le Département et l'Etat.—Bureaux d'enregistrement et affaires domaniales.—Police municipale.—Police de la chasse, de la pêche, des voitures publiques, des rivages de la mer, des subsistances, de la salubrité et de la sûreté publiques.—Etablissements insalubres.—Médecins, pharmaciens, vétérinaires.—Prisons, surveillance des condamnés.—Divisions administratives et ecclésiastiques.— Associations.— Sociétés de secours mutuels.— Jury.— Population.— Passeports, légalisations.—Poids et mesures. — Agriculture.—Haras. —Industrie, commerce et manufactures.—Marque de garantie des matières d'or et d'argent.—Ecoles spéciales et nationales.—Répertoire des actes sujets à l'enregistrement.

DEUXIÈME DIVISION.

***Chef de Division* : M. GAMBILLON.**

Administration et comptabilité des communes et des établissements de bienfaisance.—Sessions des Conseils municipaux.—Ar-

chives et bibliothèques communales. — Budgets et comptes des communes et des établissements de bienfaisance, autorisations supplémentaires à ces budgets.—Remboursements des fonds placés au Trésor.— Cotisations municipales. — Octrois : Règlements, Tarifs, Frais de perception.—Frais de casernement et d'occupation de lits militaires.—Droits de location de places dans les foires et marchés. —Droits de pesage, mesurage et jaugeage publics.—Droits de voirie et autres dont la perception est autorisée au profit des communes. — Impositions extraordinaires et emprunts communaux. — Biens communaux.—Dons et legs aux communes, aux établissements de bienfaisance, aux fabriques.—Placement et remboursement de capitaux appartenant aux communes et aux établissements ci-dessus désignés.—Actions judiciaires et transactions intéressant les communes et les établissements publics.— Bâtiments communaux.— Secours pour les maisons et le mobilier des écoles.— Distraction pour services communaux des parties superflues des presbytères.— Monuments historiques.—Cimetières : police, translations, agrandissement, règlement et tarif des concessions.— Voirie urbaine, plans d'alignement.—Hospices et bureaux de bienfaisance.—Règlements du service intérieur, traités avec les congrégations religieuses, régie des propriétés, adjudications et marchés.—Secours aux établissements de bienfaisance.—Pensions de retraites, ou autre mode de rémunération des services des employés communaux et hospitaliers. —Instruction primaire et secondaire : Ensemble du service, bourses dans les lycées et colléges, caisse d'épargnes et de prévoyance des instituteurs communaux.—Chemins vicinaux de grande communication, d'intérêt collectif et de petite vicinalité ; chemins ruraux.— Prestation en nature.—Fabriques d'églises : nomination des membres, révision des comptes en cas de contestation entre ces établissements et leurs trésoriers.—Répartition du fonds commun des amendes de police.

TROISIÈME DIVISION.

Chef de Division : **M. Lascaux.**

Comptabilité générale et départementale : mandatement des dépenses de toute nature ; comptes et budgets départementaux, virements de crédits, réimputations, reversements, situations périodiques, comptes annuels et situations définitives en clôture d'exercice. —Colons réfugiés.—Réfugiés politiques, comptabilité.—Télégraphie, comptabilité.—Etablissements sanitaires, comptabilité.—Chambres de commerce, comptabilité.—Service des gens de mer : solde arriérée, secours sur la caisse des invalides de la marine.—Traitements administratifs.—Frais d'administration de la Préfecture et des Sous-Préfectures.—Trésor public : transport de fonds, refonte de monnaies. —Dette publique, rentes sur l'Etat.—Pensionnaires de l'Etat et rentiers viagers.—Contributions directes : sous-répartition, recouvrement, réclamations, poursuites.— Cadastre.— Contributions indirectes.—Douanes.—Caisses des retraites et liquidation des pensions des employés de la Préfecture et des autres services départementaux. —Liquidation des pensions des employés des prisons et du service de la vérification des poids et mesures.—Caisses d'épargnes.—Caisse des retraites de la vieillesse.—Comptoirs nationaux.—Visa des récépissés.—Frais de justice.— Assistance publique ; extinction de la mendicité ; aveugles et sourds-muets ; secours à divers titres.— Aliénés et enfants trouvés : personnel et ensemble du service.

GREFFE DU CONSEIL DE PRÉFECTURE.

(Ouvert tous les jours de 9 à 4 heures.)

Greffier : M. LABRÈQUE.

Réception et enregistrement des actes introductifs d'instances.— Requêtes, exploits et procès-verbaux.—Communication aux parties ou à leurs mandataires des pièces de procédure.—Etablissement des rôles.—Enregistrement et notification des décisions du Conseil.— Correspondance relative à la régularisation des affaires en instance.

Les renseignements ou communications que les parties jugent utile d'adresser à M. le Conseiller chargé du rapport, doivent être transmis par l'intermédiaire de M. le Préfet.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

M. DUBOSC, archiviste.

Archives de la Préfecture, des Sous-Préfectures, des communes et des hospices.—Classement, inventaires, récolements, rapports.— Communication et délivrance des titres.—Catalogues et surveillance des bibliothèques administratives. — Publication d'ouvrages historiques.

INSPECTION DES ARCHIVES COMMUNALES ET HOSPITALIÈRES.

Inspecteur : M. DUBOSC, archiviste du Département.

BATIMENTS CIVILS.

Architecte du département.—M. Queillé, à Saint-Lo.
Conducteur.—M. Quétel.

ARCHITECTES D'ARRONDISSEMENT.

MM. Kanapell, à Saint-Lo ; Cheftel, fils, à Avranches ; Hue, à Mortain ; Desheulles, chargé de l'arrondissement de Coutances ; N...., chargé de l'arrondissement de Cherbourg ; Gouy, chargé de l'arrondissement de Valognes.

Les architectes d'arrondissement sont placés sous la direction de M. l'architecte du département pour tout ce qui concerne le service des bâtiments départementaux. — L'architecte de l'arrondissement de Saint-Lo est dispensé de ce service.

CONSEILS D'HYGIÈNE D'ARRONDISSEMENT.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.

MM. Buchot ✻, préfet, *président ;* Letouzé, docteur-médecin, *vice-président ;* Le Maire de Saint-Lo ; Queillé, architecte du département ; Lepin-

gard, chef de division à la Préfecture ; Frestel, Scelles-Montdézert, Lhomond, docteurs-médecins ; Doray, pharmacien ; Gosset-Deslongchamps; Beaufils, vétérinaire.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.

MM. Saint-René Taillandier, sous-préfet, *président ;* Bouvattier O✻, Sanson ✻, maire d'Avranches ; De Pracontal ; Leclère, armateur à Granville ; Dumoncel, docteur-médecin ; Cauquelin, Pinel, Deniaud, pharmaciens ; Beaufils, P. Ollivier, vétérinaires.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.

MM. de Puyferrat, sous-préfet, *président ;* Liais, maire de Cherbourg ; l'Ingénieur ordinaire des ponts et chaussées; Richaud, chirurgien en chef de la marine; Loysel, Legard-Lafosse, Monnoye, fils, docteurs-médecins ; Guiffart, directeur de la santé ; Pluquet, Levionnais, Robe, pharmaciens ; Pouppeville, Cournerie, père, vétérinaires.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.

MM. Poulin ✻, O. I. P., sous-préfet, *président ;* Quenault ✻, sous-préfet honoraire ; Plaine, maire de Coutances ; le baron Fremin du Mesnil ; Dudouit, Laisney, Tanqueray, Avril, Vigot, docteur-médecins ; Marquez, Jamel, Drieu la Rochelle, pharmaciens ; Hélouis, vétérinaire.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.

MM. de Bernède, sous-préfet, *président ;* Leteinturier-Laprise, juge de paix ; Trochon, procureur de la République ; Renault, receveur municipal ; Heurtaut, de la Houssaye, docteurs-médecins ; Taborel, médecin des épidémies ; Coupeau, pharmacien ; Hryniewiez, vétérinaire.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.

MM. le Sous-Préfet, *président ;* Leneveu, N..., Lebel, Dansos, Sébire ✻, Bonamy, docteurs-médecins ; Pesnel, Leclerc, pharmaciens ; Hinet, Gosselin, vétérinaires.

CONSEIL GÉNÉRAL.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement de Saint-Lo.	
MM.	
Yver (Léon), propriétaire à St-Martin-de-Bonfossé.	Canisy.
Gouville, maire de Carentan.	Carentan.
Rauline, maire de Saint-Lo.	Marigny.
Blouet, maire de Percy.	Percy.
Bernard, docteur-médecin.	Saint-Clair.
Emile Lenoël, député.	Saint-Jean-de-Daye.
Houssin-Dumanoir, docteur-médecin.	Saint-Lo.
Leguédois, docteur-médecin.	Tessy-sur-Vire.
Lemaître, maire de Saint-Jean-des-Baisants.	Torigny-sur-Vire.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement d'Avranches.	
MM.	
Bouvattier O✱, sous-préfet hon^{re}, propriétaire.	Avranches.
De Brécey, propriétaire.	Brécey.
Sanson ✱, juge honoraire, maire d'Avranches.	Ducey.
Le Mengnonnet.	Granville.
Le comte de Canisy ✱.	La Haye-Pesnel.
Loyer (Félix), notaire à Pontorson.	Pontorson.
Morel, auditeur au Conseil d'Etat.	Saint-James.
De Saint-Pierre O✱, ancien préfet.	Sartilly.
De Saint-Germain (François-Charles-Hervé) C✱, maire de Saint-Sénier-sous-Avranches, député.	Villedieu.
Arrondissement de Cherbourg.	
MM.	
Comte de Tocqueville ✱.	Beaumont.
De Gasté ✱, ancien ingénieur de la marine.	Cherbourg.
Comte Hervé de Sesmaisons.	Les Pieux.
De Couville (Henry).	Octeville.
Vicomte de Tocqueville O✱.	Saint-Pierre-Eglise.
Arrondissement de Coutances.	
MM.	
Plaine, maire de Coutances.	Bréhal.
Savary, député, maire de Cerisy-la-Salle.	Cerisy-la-Salle.
Le Pesant, conseiller municipal de Coutances, propriétaire.	Coutances.
Piel-Ferronnière, maire du Mesnil-Amand.	Gavray.
De la Martinière, auditeur au Conseil d'Etat.	La Haye-du-Puits.
Gaslonde O✱, député.	Lessay.
Deguelle, adjoint de Contrières.	Montmartin-sur-Mer.
Regnault, propriétaire à Périers.	Périers.
Pignard-Dudezert, maire de Brainville.	St-Malo-de-la-Lande.
Comte d'Auxais, maire de Saint-Aubin-du-Perron et député.	St-Sauveur-Lendelin.
Arrondissement de Mortain.	
MM.	
Legrand (Arthur) ✱, député.	Barenton.
Fauchon, propriétaire à St-Hilaire-du-Harcouët.	Isigny.
Legrand (Anatole) ✱.	Juvigny.
Champs, avocat.	Le Teilleul.
Baron Laigre de Grainville, propriétaire.	Mortain.
Bréhier (Hippolyte) ✱, propriétaire.	St-Hilaire-du-Harcouët.
Comte d'Auray, maire.	Saint-Pois.
Labiche (Jules), propriétaire.	Sourdeval.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement de Valognes.	
MM.	
Foubert, député.	Barneville.
Comte Le Marois, maire du Vicel.	Bricquebec.
Comte de Pontgibaud ✻, maire de St-Marcouf.	Montebourg.
Du Mesnildot, propriétaire.	Quettehou.
Dufresne O✻, inspect. gén. des ponts et chauss.	Sainte-Mère-Eglise.
Pain, notaire à Saint-Sauveur-le-Vicomte.	St-Sauveur-le-Vicomte.
Sébire ✻, docteur-médecin.	Valognes.

CONSEILS D'ARRONDISSEMENT.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement de Saint-Lo.	
MM.	
Guérard, maire de Saint-Romphaire.	Canisy.
Lenoël, propriétaire.	Carentan.
Niobey, propriétaire.	Marigny.
Cahours, propriétaire.	Percy.
Deshameaux, maire de Cerisy-la-Forêt.	Saint-Clair.
Desdevises, maire d'Amigny.	Saint-Jean-de-Daye.
Frestel, docteur-médecin.	Saint-Lo.
Lemélorel-Lesmontils, maire de Fourneaux.	Tessy-sur-Vire.
Canu, vétérinaire.	Torigni-sur-Vire.
Arrondissement d'Avranches.	
MM.	
Latouche, adjoint au maire d'Avranches.	Avranches.
Bréhier, docteur en médecine.	Brécey.
Baron, notaire.	Ducey.
Beust, fils, maire de Granville.	Granville.
Desfeux, maire de la Lucerne-d'Outremer.	La Haye-Pesnel.
Mis de Verdun de la Crenne, maire d'Aucey.	Pontorson.
Chevalier, maire de Saint-Aubin-de-Terregatte.	Saint-James.
Lemoine-Lechesnay, notaire à Sartilly.	Sartilly.
Tétrel ✻, ancien maire de Villedieu.	Villedieu.
Arrondissement de Cherbourg.	
MM.	
Picquot, propriétaire, à Gréville.	Beaumont.
Lavieille O✻, commissaire de marine.	Cherbourg.
Gosse, ancien notaire à Benoistville.	Cherbourg.

MEMBRES DU CONSEIL.	CANTONS.
Arrondissement de Cherbourg (Suite).	
MM.	
Houel-Desmonts, propriétaire.	Les Pieux.
Hamel-Dumilly, propriétaire, à Saint-Germain-le-Gaillard.	Les Pieux.
Lemarquand, maire de Virandeville.	Octeville.
Périaux, à Querqueville.	Octeville.
Levallois, maire de Fermanville.	Saint-Pierre-Eglise.
Leveillé, notaire.	Saint-Pierre-Eglise.
Arrondissement de Coutances.	
MM.	
Allain, ancien maire de Cérences.	Bréhal.
Guillemette, ancien notaire.	Cerisy-la-Salle.
Chevalier, avocat, adjoint au maire de Coutances.	Coutances.
Poret, ancien maire de la Haye-du-Puits.	La Haye-du-Puits.
De Gourmont, maire du Mesnil-Villeman.	Gavray.
Fauvel, maire de Lessay.	Lessay.
Leclerc, ancien maire de Regnéville.	Montmartin-sur-Mer.
Leconte, propriétaire.	Périers.
Doublet.	St-Malo-de-la-Lande.
De la Conté, maire de Saint-Sauveur-Lendelin.	St-Sauveur-Lendelin.
Arrondissement de Mortain.	
MM.	
Béchet, ancien notaire, à Barenton.	Barenton.
Le Brun de Blon.	Isigny.
De Verdun, maire de Chasseguey.	Juvigny.
Regnault, notaire, au Teilleul.	Le Teilleul.
Queslié, ancien notaire, à Mortain.	Mortain.
Poret, ancien notaire, à Saint-Hilaire-du-Harcouët.	St-Hilaire-du-Harcouët.
Roulin, médecin, à Saint-Hilaire-du-Harcouët.	St-Hilaire-du-Harcouët.
Lair, propriét^{re}, maire de St-Martin-le-Bouillant.	Saint-Pois.
Lenicolais, fabricant, à Sourdeval.	Sourdeval.
Arrondissement de Valognes.	
MM.	
Lecannellier, docteur-médecin, à Barneville.	Barneville.
Corbel, propriétaire à Bricquebec.	Bricquebec.
Lemor, maire de Montebourg.	Montebourg.
Duclouet, notaire, à Quettehou.	Quettehou.
Hamelin, maire de Saint-Vaast.	Quettehou.
Legruel, docteur-médecin, à Picauville.	Sainte-Mère-Eglise.
Hersan, propriétaire à St-Sauveur-le-Vicomte.	St-Sauveur-le-Vicomte.
Daireaux, avocat, à Valognes.	Valognes.
Le Ledy, avoué honoraire, à Valognes.	Valognes.

SOUS-PRÉFECTURES.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.

M. Saint-René-Taillandier, *sous-préfet.*
M. Sarlin, secrétaire.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.

M. de Puyferrat, *sous-préfet.*
M. Requier, secrétaire.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.

M. Poulin ✻, Officier de l'Instruction publique, *sous-préfet.*
M. Lecouillard, secrétaire.

ARRONDISSEMFNT DE MORTAIN.

M. de Bernède, *sous-préfet.*
M. Lenourry, secrétaire.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.

M. Calemard de la Fayette, *sous-préfet.*
M. Macé, secrétaire.

MAIRIES.

MAIRIE DE SAINT-LO.

MM. RAULINE, *Maire*; Quesnel et N., *Adjoints*; Houssin-Dumanoir, Bernard, Elie, Criquet, Nativelle, Folliu, Letouzé, Frestel, Leménicier, Leconte, Pottier, F. Lerendu, Dieu, Rougeul, Bosq, Lastelle, Doray, Huet, Galliot, Dubois, Didier.

Bureaux.—M. Daniel, Secrétaire.

Jours et heures d'ouverture : Tous les jours non fériés, de 9 heures à 4 heures.

Recette municipale.—M. Frestel, rue Torteron, 20.

Jours et heures d'ouverture de la recette : Tous les jours non fériés, de 11 heures à 4 heures.

Travaux communaux.—M. Douchin, architecte, place du Champ-de-Mars.

Octroi.—MM. Féron, préposé en chef; Loriot, brigadier.

Caisse d'épargne.—M. Colin, receveur.

Jours et heures de l'ouverture : Le dimanche, de 9 heures à midi.

MAIRIE D'AVRANCHES.

MM. Vor SANSON ✻, *Maire*; LATOUCHE et BARBÉ, avoué, *Adjoints*; Delouche, Gilbert, Langlois, Bouvattier, Cauquelin, Hébert, Briens, Lebocey, Perrotte, Gillain, Bataille, Lemaistre, Cheminant, Le Moine des Mares, de Pracontal, Becquet, Le Bourlier, Frémin, Pinel, Lefillâtre.

Bureaux.—MM. Bongard et Cruchon.

Recette municipale.—M. Fouqué.

Voirie urbaine.—M. Cheftel, architecte.

Octroi.—M. Chapon.

MAIRIE DE GRANVILLE.

MM. BEUST, *Maire*; BENOIST et RIOTTEAU, *Adjoints*; Le Mengnonnet, Cambernon, Dairou, Arnaudin, Trocheris, Thévenet, Angé, Chesnais, Delacour, Dumoncel, Gombert, Bavent, Binet, Toupet, Boisnard Grandmaison, Touzé et Lemaniché.

Bureaux.—M. Dupont, secrétaire.

Recette municipale.—M. L. Durier.

Voirie urbaine.—M. Allain, architecte.

Octroi.—M. Aubry, directeur.

MAIRIE DE CHERBOURG.

MM. ALFRED LIAIS, *Maire*; DESHAMEAUX ✻, BOULLEMENT-D'INGREMART, *Adjoints*; Baude, Buhot, Daniel, Le Barbé, Delaunay, Le Granché, Monnaye, Viel, Renault, Mahieu, Le Cerf, Séhier, Mouchel, Desmares, Canoville, Gosse, Leblanc, Hainneville, Joublin, Hottot, Pigeon, Leroy, Favier, Leneveu.

Bureaux.—M. Boivin, secrétaire.

Recette municipale.—M. Lebacheley.

Voirie urbaine.—MM. Didier, architecte de la ville; Drouet, agent-voyer.

Octroi.—M. Raoult, préposé en chef.

Archives.—M. Digard, archiviste.

MAIRIE DE COUTANCES.

MM. PLAINE, *Maire*; BOISSEL-DOMBREVAL et CHEVALIER, *Adjoints*; Le Pesant, Jehenne, Fremin du Mesnil, Hélène, Quenault, Avrif, Daireaux, Gallien, Grandin, Dudouit, Blouet, Coulomb, Duprey, Vimond, Chauvet, Dubois, Leloup, Lemare, Le Pelletier, Poisson.

Bureaux.—M. Chapel, secrétaire.

Recette municipale.—M. Lausot.

Voirie urbaine.—MM. Desheulles, architecte de la ville ; Lecapelain, agent-voyer.

Octroi.—MM. Piton ✱, préposé en chef ; Jolivet, brigadier.

MAIRIE DE MORTAIN.

MM. MOULIN, *Maire* ; DELAPORTE, *Adjoint* ; Queslier, Amand, Piel, Coupeau, Poullain, Josset, Champs (fils), Levallois, Castille, Broux Hervieu, Bizet, de Vaufleury, Boursin.

Bureaux.—M. Jamon, secrétaire.

Recette municipale.—M. Montembault.

Voirie urbaine.—M. N.

Octroi.—MM. Dupont et Aumon.

MAIRIE DE VALOGNES.

MM. LE VAILLANT DE FOLLEVILLE, *Maire* ; LELEDY et BRICQUEBEC, *Adjoints* ; Daireaux, Sébire ✱, Lebunetel, Leneveu, Dansos, Martin de Bouillon, d'Abel de Libran, Lelajdier, Henry, Née, Rouelle, Flaux, Costard, Pesnel, Goubaux, Bernard, Sorel, Oury, Lande, Lemeland.

Bureaux.—M. Tollemer, secrétaire.

Recette municipale.—M. Mabire, receveur.

TABLEAU STATISTIQUE

indiquant le nombre d'arrondissements, cantons, communes, et la population du Département, d'après les derniers recensements.

NOMS DES ARRONDISSEMENTS.	NOMBRE PAR ARRONDISSEMENT DE		POPULATION EN	
	Cantons.	Communes.	1866.	1872.
Saint-Lo	9	117	92,905	88,950
Avranches	9	124	111,953	106,840
Cherbourg	5	73	92,101	87,954
Coutances	10	158	120,428	115,742
Mortain	8	74	71,026	67,926
Valognes	7	117	84,786	79,364
TOTAUX	48	643	573,299	544,776

Différence en moins, en 1872..... 29,123

TABLEAU DES COMMUNES

PAR ARRONDISSEMENT

Contenant la population par arrondissement, canton et commune; — La superficie territoriale la distance au chef-lieu du département, judiciaire, d'arrondissement, de canton; les bur

Les bureaux de poste sont indiqués par ⊠ et les relais par 🏠; le signe ¶ placé à la suite d Curés sont en italique.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU			
					du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.								
CANTON DE SAINT-LO ¶. Population								
SAINT-LO 🏠.....	9287	656	⊠	89021 17	»	28	»	»
Agneaux.....	786	691	Saint-Lo.	10106 »	2	26	2	2
Baudre.....	282	376	*Idem.*	4087 »	4	32	4	4
La Barre-de-Semilly.....	510	771	*Idem.*	6521 »	5	33	5	5
La Luzerne.....	85	196	*Idem.*	1552 »	5	33	5	5
Le Mesnil-Rouxelin.....	320	476	*Idem.*	3916 »	5	33	5	5
Rampan.....	251	411	*Idem.*	3326 50	6	34	6	6
Sainte-Croix-de-Saint-Lo...	715	1187	*Idem.*	11443 25	»	28	»	»
Saint-Georges-Montcocq...	588	895	*Idem.*	9490 75	2	30	2	2
Sainte-Suzanne-sur-Vire...	384	506	*Idem.*	4667 50	7	33	7	7
Saint-Thomas.....	330	430	*Idem.*	3989 25	»	28	»	»
CANTON DE CANISY ¶. Population								
CANISY.....	770	625	⊠	6624 50	9	22	9	»
Dangy.....	933	973	Canisy.	6795 59	15	19	15	6
Gourfaleur.....	500	845	Saint-Lo.	7160 50	6	27	6	5
La Mancellière.....	438	680	*Idem.*	4746 50	7	30	7	9
Le Mesnil-Herman.....	177	192	Canisy.	1235 50	12	28	12	8
Quibou.....	1344	1713	*Idem.*	13883 75	12	21	12	3
St-Ebrémond-de-Bonfossé.	668	1198	*Idem.*	9509 »	8	24	8	3
Saint-Martin-de-Bonfossé..	801	1253	*Idem.*	6242 25	10	27	10	3
Saint-Romphaire.....	803	997	*Idem.*	6359 75	9	29	9	10
St-Samson-de-Bonfossé..	614	629	*Idem.*	4935 25	9	27	9	5
Soulles.....	943	1487	*Idem.*	7437 50	16	23	16	11
CANTON DE CARENTAN ¶. Population								
CARENTAN.....	3020	1507	⊠	40383 08	28	34	28	»
Auvers.....	1077	1872	Carentan.	16468 75	32	35	32	6
Auxais.....	357	776	Sainteny.	6073 50	29	30	29	14
Brévands.....	443	921	Carentan.	8518 »	29	42	29	8
Catz.....	156	278	*Idem.*	3313 75	26	39	26	5
Les Veys.....	631	1243	*Idem.*	13424 25	28	41	28	7

DU DÉPARTEMENT,

ET PAR CANTON,

de chaque commune;—les bureaux de poste;—le principal des quatre contributions directes;—
des Maires, Adjoints, Curés et Desservants, Instituteurs et Institutrices.

chaque canton indique que toutes les communes sont desservies tous les jours. Les noms des

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
Population : 88,950 habitants.				
13,533 habitants (11 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Rauline.	Queillé, N.	*Lucas – Girard – ville* ✻.	Hébert ; Frères de la doctrine chrétienne.	Fromentin.
Yver.	Lefèvre.	Cousin.	Godard.	Lion.
Nouet.	Goulet.	Tiphagne.		Lefresne.
Groult.	De Saint-Laurent.	Pierre.	Postel.	Pichard.
Noël.	Lamy.	Gault.	*réunie à Saint-André-de-l'Epine*	
Bernard.	Surget.	Lebarbey.		Marie.
Guilbert.	Hulmel.	Leroux.		Lebarbey.
Desplanques.	Lesaulnier.	*Blanchet.*	Le Hodey.	Bonnesœur.
Guilbert.	Brouard.	Héon.	Leduc.	Lemennicier.
Louvel.	Boivin.	Desurvire.	Vigot.	Caillier.
Polin.	Hamey.			
7,991 habitants (11 communes).				
Osmont-Larivière.	Pacary.	*Louis.*	Rivet.	Thomas.
Leconte.	Ernault.	Vermont, Lorance.	Jouet.	Diesnys, Sr Marie-Clotilde; Lepeltier.
Grente.	Tréfeu.	Leredde.	Heubert.	Scelles.
Lebarbey.	Legrand.	Lemétayer.	Lesouef.	Bailleul.
Du Châtel.	Le Coustey.	Potel.		Legendre.
Lerond.	Cocaigne.	Briant.	Herman.	Vaufleury.
Tanqueray.	Guernet.	Lemétayer.	Duquesnay.	Mahias.
Blanchet.	Simonne.	Leboulanger, Maheux.	Goquelin.	Néel ; Lahaye.
Guérard.	Aumont.	Paris.	Gosselin.	Biard.
Lafosse.	Yver.	Rainfroy.	Sauvage.	Legrand.
Guilbert.	Fossard.	Desmonts.	Thiébot.	Lesouef.
11,528 habitants (14 communes).				
Gouville.	Lenoël, Houel.	*Lecler.*	Lebarbier, Bertrand.	Vassebled, Trincot, Henard
Touzard.	Lhotellier.	Hamel.	Geslin.	Pacary.
Roguelin	Martin.	Sébline.		Corbet.
Gancel.	Bucaille.	Pouchard.	Briens.	Martin.
Poignavant.	Folliot.	Vautier.	N...	
Traisnel.	Gosselin.	Leroux.	Lamoureux.	Galliot.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
								Suite du Canton
Méautis	878	1698	Carentan.	16616 75	27	31	27	6
Raids	507	667	Sainteny.	5809 25	30	22	30	12
Saint-André-de-Bohon	616	1042	*Idem.*	9575 »	21	30	21	10
Saint-Côme-du-Mont	734	1256	Carentan.	15438 58	31	38	32	4
Sainteny	1691	2132	⊠	21449 08	26	26	26	10
Saint-Georges-de-Bohon	649	1698	Sainteny.	9459 50	24	31	24	8
Saint-Hilaire-Petitville	376	985	Carentan.	9946 75	27	35	27	1
Saint-Pellerin	393	437	*Idem.*	4831 58	25	39	25	5
								Canton de Marigny ¶. Population
Marigny ⚓	1364	1032	⊠	11465 42	13	16	13	»
Carantilly	1001	1070	Marigny.	8558 50	16	19	16	4
Hébécrévon	868	1328	Saint-Lo.	9863 »	7	26	7	7
La Chapelle-Enjuger	975	1502	Marigny.	9409 34	13	20	13	4
Le Mesnil-Amey	283	281	*Idem.*	2230 »	10	20	10	3
Le Mesnil-Eury	280	346	*Idem.*	2118 50	13	22	13	6
Le Mesnil-Vigot	476	226	*Idem.*	2609 »	17	18	17	9
Lozon	541	886	*Idem.*	6231 25	17	18	17	6
Montreuil	502	646	*Idem.*	4616 75	15	21	15	6
Remilly	870	956	*Idem.*	8616 »	18	23	18	14
Saint-Gilles	604	783	Saint-Lo.	6514 »	7	21	7	6
								Canton de Percy ¶. Population :
Percy	2974	3705	⊠	22039 50	25	26	25	»
Beslon	1014	1726	Villedieu.	7190 »	34	35	34	9
La Colombe	760	1448	*Idem.*	6230 75	31	32	31	6
La Haye-Bellefond	235	285	Villebaudon.	1995 50	19	23	19	9
Le Chefresne	799	1130	Percy.	4790 »	28	22	28	3
Le Guislain	366	539	Villebaudon.	3313 »	21	23	21	9
Margueray	317	465	Percy.	1829 »	29	29	29	4
Maupertuis	343	541	Villebaudon.	2826 50	23	20	23	6
Montabot	669	1154	Percy.	4355 »	25	31	25	5
Montbray	1175	1405	St-Sever (Calvados).	8449 83	30	33	30	7
Morigny	266	435	*Idem.*	2411 »	31	36	31	11
Villebaudon	516	469	⊠	3156 »	20	25	20	»
								Canton de Saint-Clair ¶ Population :
Saint-Clair	606	800	⊠	6647 09	12	40	12	»
Airel	726	1017	Saint-Clair.	10139 17	15	37	15	6
Bérigny	603	1217	Cerisy-la-Forêt.	7316 50	17	40	12	13
Cerisy-la-Forêt	1794	2383	⊠	18481 58	18	46	18	9
Couvains	767	1503	Saint-Clair.	9864 50	10	38	10	4
La Meauffe	722	1022	*Idem.*	8093 25	9	37	9	6
Moon-sur-Elle	754	980	*Idem.*	8475 95	13	41	13	3
Notre-Dame-d'Elle	230	285	Cerisy-la-Forêt.	1245 »	11	39	11	13
Saint-André-de-l'Epine	335	724	Saint-Lo.	4066 75	9	37	9	7
Saint-Georges-d'Elle	648	896	Cerisy-la-Forêt.	5185 83	11	39	11	11
Saint-Germain-d'Elle	514	889	*Idem.*	5047 50	13	41	13	13

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
DE CARENTAN.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Caillemer.	Perrotte.	Lecointre.	Lemière.	Lecaplain.
Lemeltier.	Lavarde.	Lepage.	Bel'ais.	Daniel.
Moricet.	Boissel.	Fauvel.	Lechevallier.	Hariel, Sr Sainte-Thérèse.
Belin.	Hervieu.	Esline.	Fauvel.	Regnault.
De la Gonnivière.	Laisné-Desvignets.	Rapilly.	Loquet.	Grossin.
Boissel-Dombreval.	Colette.	Vigier.	Pottier.	Madelaine.
Butel.	Hérout.	Legouche.	Leterrier.	
Reaurepaire.	Touraille.	Bonnel.	Ollivier.	Gancel.
7,814 habitants (11 communes).				
Salles.	Menant.	*Ollivier.*	Gohin.	Menant.
Giret.	Rihouey.	Leroy.	Lemoigne.	Gambillon.
Menant-Lesprès.	Langlois.	Benoist.	Legouet.	Macé.
Dudouyt.	Dumont.	Miquelot.	Poullain (Ferdinand).	Fauchon.
Asselin.	Lemoigne.	Hollande.		Lecardonnel.
Le Baron.	Catherine.	Gosselin.		Delalonde.
Rose.	Robin.	Legastelois.	Vigot.	Moulin.
Frémond.	Duperrouzel.	Vivier.	Durel.	Olivier.
Vollet.	Legrand.	Lafosse.	Duval.	Yger.
Raulline.	Defontaine.	Hécan.	Lemaître.	Encoignard.
Guillot.	Hardy.	Lesaulnier.	Lefèvre.	Letellier.
9,634 habitants (12 communes).				
Blouet.	Houel, Lehérissey.	*Legoupils.*	Lemonnier.	Baxin, sœur Louis de Gonzag.; Jeneame.
Lucas.	Pichard.	Lecanu.	Lucas.	Lucas.
Lepesant.	Debroize.	Duval.	Fautrad.	Gallouin.
Estur.	Carrey.	Leroy.		Rabel.
Hinet.	Levallois.	Hervy.	Dujardin.	Lemaître.
Delafosse.	Durand.	Trincot.	Lainé.	Alliet.
Martin.	Lebrun.	Moutier.		Lebigaais.
Chapelle.	Voisin.	Tesnière.		Blanchet.
Bossard.	Varin.	Forest.	Lhermitte.	Bouillet.
Regnault.	Fizel.	Pousset.	Cirou.	Guérin.
Tostain.	Deschamps.	Lemonnier.		Robillard.
Canuet.	Sébert.	Vaultier.	Menard.	Dangny.
9,140 habitants (14 communes).				
Jean.	Hélaine.	*Rihouey.*	Dupré.	Le Verdier.
Groualle.	Jeanne.	Lebreton.	Gohin.	Levilly.
Sanrefus.	Lespérance.	Fontaine.	Bertin.	Eury.
Deshameaux.	Malherbe.	Legallais.	Loisel.	Guérin.
André.	Lempérière.	Hamelin.	Fremond.	Le Mennier.
Leclerc.	Enouf.	Lehérichon.	Thiébot.	Lemennicier.
Gilles.	Heussebrot.	Née.	Tiphaigne.	Renard.
Jeannette.	Lecot.	Pigasse.		Langlois.
Lefèvre.	Putot.	Vivier.		Legrand.
Pacary.	Anget.	Dolbet.	Desmoulins.	Delafosse.
Leclerc.	N.	Letenneur.		Rachine.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	DISTANCE AU CHEF-LIEU judiciaire.	DISTANCE AU CHEF-LIEU d'arrondissement.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du canton.
Suite du CANTON								
Saint-Jean-de-Savigny	487	755	Saint-Clair.	6253 75	13	41	13	3
Saint-Pierre-de-Semilly...	351	461	Saint-Lo.	3450 »	7	35	7	9
Villiers-Fossard	605	869	*Idem.*	3564 08	6	34	6	5
CANTON DE SAINT-JEAN-DE-DAYE ¶. Population:								
SAINT-JEAN-DE-DAYE	261	421	La Périne (le Dézert)	4095 41	15	33	15	»
Amigny	193	370	*Idem.*	2342 75	8	25	8	11
Cavigny.....	622	678	*Idem.*	6453 »	11	35	11	7
Graignes	1158	1415	*Idem.*	10248 »	21	33	21	6
Le Dézert.....	777	1459	*Idem.*	11309 »	14	29	14	4
Le Hommet-d'Arthenay ...	552	1486	*Idem.*	10737 50	13	27	13	7
Le Mesnil-Angot	137	408	*Idem.*	4105 »	18	31	18	5
Le Mesnil-Véneron	188	283	*Idem.*	2755 »	18	33	18	3
Les Champs-de-Losque ...	455	931	*Idem.*	8885 25	17	24	17	9
Montmartin-en-Graignes...	1370	3032	*Idem.*	24289 41	21	39	21	6
Pont-Hébert.....	957	1499	*Idem.*	10391 »	7	31	7	8
Saint-Fromond	914	1551	*Idem.*	18871 25	15	37	15	4
Tribehou	1094	997	*Idem.*	8454 25	19	28	19	13
CANTON DE TESSY-SUR-VIRE ¶. Population:								
TESSY-SUR-VIRE.....	1482	1586	☒	13076 26	18	34	18	»
Beaucoudray.....	314	469	Villebaudon.	1987 50	21	27	21	7
Beuvrigny	350	669	Tessy-sur-Vire.	2757 »	21	40	21	6
Chévry	261	364	Villebaudon.	1915 50	19	29	19	6
Domjean.....	1180	1656	Tessy-sur-Vire.	7997 63	18	37	18	3
Fervaches	341	489	*Idem.*	3238 »	15	33	15	3
Fourneaux.....	178	234	*Idem.*	1620 50	21	37	21	3
Gouvets	739	1101	Villebaudon.	4540 25	24	34	24	6
Le Mesnil-Opac.....	366	557	Tessy-sur-Vire.	3180 50	12	31	12	6
Le Mesnil-Raoult.....	383	399	Torigni-sur-Vire.	3025 75	12	32	12	10
Moyon	1250	2334	Tessy-sur-Vire.	10279 75	14	30	14	6
Saint-Louet-sur-Vire.....	341	733	*Idem.*	3422 50	21	40	21	6
Saint-Vigor-des-Monts	960	1574	Villebaudon	8555 25	27	37	27	9
Troisgots.....	515	753	Tessy-sur-Vire.	4287 10	14	33	14	6
CANTON DE TORIGNY-SUR-VIRE ¶. Population :								
TORIGNY-SUR-VIRE.....	2008	292	☒	17719 76	14	39	14	»
Biéville.....	402	553	Torigni-sur-Vire.	3841 50	17	45	17	11
Brectouville.....	167	375	*Idem.*	2434 75	14	40	14	4
Condé-sur-Vire	1780	2489	*Idem.*	21629 50	9	30	9	5
Giéville.....	647	1033	*Idem.*	6342 »	17	43	17	3
Guilberville.....	1600	2215	*Idem.*	11401 25	21	45	21	7
La Chapelle-du-Fest.....	165	374	*Idem.*	1503 »	12	40	12	4
Lamberville.....	401	706	*Idem.*	4968 25	17	45	17	9
Le Perron	338	459	*Idem.*	3100 50	20	43	20	7
Montrabot	239	386	Percy	2049 »	16	44	16	19

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
DE SAINT-CLAIR.				
MM. Marguerite de Rochefort, Le Mis de Mathan. Raoult.	MM. Duchemin. Le Guédois. Raulin.	MM. Templer. Mustel. Fétille.	MM. Hulmel. Melot.	MMlles Charbonnel. Lemonnier. Boullot.
8,597 habitants (13 communes).				
Pezeril.	Le Fèvre.	*Gilbert.*		Blondel.
Desdevises.	Rauline.	Aubert.		Layne.
Heussebrot.	Angot.	Vallée.	Bailleul.	Levillain.
Folliot.	Voydie.	Beaumont.	Lebas.	Lesauvage.
Lebas.	Duclouet.	Gardin.	Leprovost.	Marie.
Delisle.	Aupoix.	Fontaine.	Desplanques.	Bigrel.
Angot.	Vaultier	Brodin.		Lemains.
Pottier.	Thouroude.	Levieux.		Houssin.
Thouroude.	Dujardin.	Bertaux.	Painchaud.	Lecardronnel.
Touzard.	Gancel.	Langenais.	Lenoir.	Delacour; Lemonnier.
Thouin.	Horel.	Duval ; Delarue ; Girard.	Michel.	Lemonnier; Lechartier Mesnildrey.
Laisney.	Lebas.	Hue.	Chrétienne.	Delaville.
Bonnet.	Guilbert.	Lechevalier.	Lepetit.	Aubry.
8,865 habitants (14 communes).				
Leguédois.	Cochard.	*Mabire.*	Le Pauvre, fr. de la doct. chrétienne.	Godard, Sr Marie de Saint-Canuet. [Roch.
Legablier.	Joret.	Lebailly.		Martin.
Delaville.	Hue.	Ménard.		Barbé.
Ladroue.	Gosselin.	Lesoul.		Delaroque.
Picot.	Launay.	Camus.	Lemaître.	Lefranc.
Beaufils.	Boulligny.	Brion.	Prévost.	Morel.
Lemétorel-Lesmontils.	Lemazurier.	Abraham.		Restout.
Loisel.	Bisson.	Montaigne.	Julienne.	Bosquet, Sr Ste-Olympe.
Dyvrande.	Vivier.	Desvages.		Delafosse.
Leloutre.	Julien.	Chaignon.		Lenordez.
Auvray.	Lepeley.	Langenais.	Ravenel.	Boutemy.
Massier.	Depoilley.	Lebel.		Lemercère.
Lemétorel-Lesmontils.	Chasles.	Manson.	Levallois.	Marie.
Delafosse.	Vallée.	Pantin.	Keller.	
11,843 habitants (17 communes).				
Prée.	Guillouet.	*Leroy;* Darondel.	Bucaille.	Godey.
Varin.	Flaust.	David.	Leberruyer.	Mottet.
Suzanne.	Lepringard.	Leroy.		Lecointre.
Chardine.	Hubard.	Lemaître.	Bréard.	Navet.
Massier.	Lepage.	Queudeville.	Lécot.	Lechevalier.
Cordhomme.	Legrand.	Margueritte.	Godefroy.	Ernouf.
Savarre.	Moulin.	Mourocq.		Guérin.
Godey.	Flaust.	Delaunay.		Templer.
Joret.	Delaville.	Piton.		Sanson.
N....	Loyer.	Briard.		Boutemy.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Suite du CANTON DE								
Placy-Montaigu	503	899	Torigni-sur-Vire.	4718 25	20	45	20	6
Précorbin	646	721	*Idem.*	5403 50	11	39	11	6
Rouxeville	395	576	*Idem.*	3607 50	12	39	12	9
Saint-Amand	1231	2162	*Idem.*	12243 »	15	41	15	1
Saint-Jean-des-Baisants	1003	1336	*Idem.*	7979 »	10	37	10	7
Saint-Symphorien	209	387	*Idem.*	1903 »	18	43	18	4
Vidouville	289	445	*Idem.*	3088 »	15	43	15	10
ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.								
CANTON D'AVRANCHES ¶. Population :								
AVRANCHES	8137	444	⊠	74824 48	55	47	»	»
Chavoy	206	371	Avranches.	2205 25	50	42	6	6
La Godefroy	273	364	*Idem.*	1692 »	63	52	5	5
La Gohannière	185	380	*Idem.*	1775 25	61	52	9	9
Le Val-Saint-Pair	1092	1110	*Idem.*	9361 94	58	50	3	3
Marcey	824	673	*Idem.*	6124 58	56	49	3	3
Plomb	627	819	*Idem.*	4984 75	50	46	8	8
Pontaubault	374	195	*Idem.*	1898 08	66	54	7	7
Ponts	503	670	*Idem.*	5683 25	53	45	5	5
Saint-Brice	158	255	*Idem.*	1581 75	57	48	5	5
Saint-Jean-de-la-Haize	665	895	*Idem.*	6125 50	55	45	5	5
Saint-Loup	504	646	*Idem.*	4018 »	62	54	6	6
Saint-Martin-des-Champs	644	649	*Idem.*	5164 75	59	50	3	3
Saint-Ovin	557	679	*Idem.*	3972 75	63	55	7	7
St-Senier-sous-Avranches	845	1253	*Idem.*	6242 75	57	49	5	5
Vains	885	858	*Idem.*	6545 »	59	52	6	6
CANTON DE BRÉCEY ¶. Population :								
BRÉCEY	2300	2103	⊠	19848 05	49	48	17	»
Braffais	422	581	Brécey.	2615 75	46	35	13	9
Cuves	769	969	*Idem.*	6987 »	54	54	22	5
La Chaise-Baudoin	851	1203	*Idem.*	4355 »	48	43	16	8
La Chapelle-Urée	383	459	*Idem.*	1701 »	57	57	17	9
Le Grand-Celland	1031	1249	*Idem.*	4648 »	60	54	14	6
Le Petit-Celland	510	657	*Idem.*	2710 »	63	54	13	5
Les Cresnays	739	978	*Idem.*	5652 50	54	52	21	4
Les Loges-sur-Brécey	430	527	*Idem.*	2782 50	45	44	19	5
Notre-Dame-de-Livoye	270	355	*Idem.*	1854 »	48	47	15	4
Sainte-Eugienne	116	179	*Idem.*	804 »	51	43	10	10
Saint-Georges-de-Livoye	410	552	*Idem.*	3360 50	53	48	14	5
Saint-Jean-du-Corail	187	362	*Idem.*	944 50	44	41	21	6
Saint-Nicolas-des-Bois	284	357	*Idem.*	1881 50	46	45	18	5
Tirepied	1195	1697	Avranches.	11039 50	59	52	9	8
Vernix	342	584	Brécey.	4020 »	54	51	12	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
TORIGNI-SUR-VIRE.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MM.
Auvray.	Poret.	Huard.		Guyot, Sr Ste-Modeste.
Pain.	Carville.	Delaroche.	Poullain.	Charbonnel.
Mariette.	Enée.	Lefilastre.	Poterie.	Lesongeur.
Pézeril.	Gillette.	Bréhier.		Blier.
Lemaltre.	Marie.	Perdriel.	Vieille.	Denis.
Delangle.	Moulin.	Bochin.		Richet.
Guernier (P).	Guernier (F.).	Mourocq.		Anne,
Population : 106,840 habitants.				
16,470 habitants (16 communes).				
Sanson ✻.	Barbey, Latouche.	*Martinière*, à St Gervais; *Barenton*, à N.-Dame-des-Champs ; Guérin, à St-Saturnin	Primaux.	Religieuses Ursulines.
Trochon.	Couétil.	Resbeut.		Besnard.
Brière.	Harel.	Desplanches.		Viel.
Lamy.	Doublet.	Havard.		Yvon.
Langlois-Nouerie	Desplanches.	Piquois.	Houllier.	Béguin.
Besnier.	Oursin.	Duclos.	Lemaltre.	Davy.
Jamard.	Jouenne.	Resbeut.		Juin.
Primaux.	Godard.	Challier.		Cauvet, Sr St-Joseph.
Haupaix.	Gautier.	Loisel.	Anger.	De Guette.
Dubois.	Chaignon.	Bigot.		Jubré.
Roussel.	Pichard.	Provost.	Aumont.	Lebiguais.
Ruault.	Blier.	Morin.	Lemoine.	Duchemin.
Lemasle.	Pinel.	Belloir.		Peslin.
Duchemin.	Aubeut.	Maheux.	Chapin.	Marie.
De St-Germain C ✻.	Lechoisne.	Martin		Leloutre.
Lelorieux.	de Lancesseur.	Dupont ✻.	Dupard.	Ollivier.
10,240 habitants (16 communes).				
Boudier.	Augeard.	*Guesnon*.	Piel.	Herpin.
Camax.	Gauquelin.	Le Tellier.		Blin.
Lemardeley.	Bunel.	Bunel.	Primault.	Constantin.
Masselin.	Morin	Leconte.	Lerouge.	Joubault.
Turquetil.	Resbeuf.	Lecharpentier.		Royer.
Jouenne.	Lefillâtre fils.	Fortin.	Aumont.	Lebreu, Sr St-Augustin.
Jouenne.	Aubeut.	Gautier.		Lhôtellier.
Laurent.	Harivel.	Queslier.		Esnoult.
Bidois.	Lair.	Leroy.		Fauvel
Laurence.	Cahu.	Langlois.		Dechérencé.
Aumont.	Fillâtre.	Lenormand.		Jouault.
Loyvet.	Débieu.	Delanoë.		Leroux.
Robine.	Lepron.	Guesdon.		Cordon.
Debesne.	Rigot.	Prével.		Boisroux.
Letréguilly.	Bouffaré.	Lefranc.	Geffroy.	Belloir.
Guérin.	Dodeman	Guyot.		Mazure.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU : du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Canton de Ducey ¶. Population								
Ducey	1760	1120	⊠	11119 39	67	56	9	»
Céaux	592	786	Avranches.	4951 50	68	59	12	9
Courtils	525	614	*Idem.*	3767 »	69	60	13	10
Crollon	411	468	*Idem.*	2618 50	70	61	13	10
Juilley	811	1182	*Idem.*	6479 »	68	58	11	3
La Boulouze	155	218	*Idem.*	995 50	62	60	13	10
Le Mesnil-Ozenne	326	460	*dem.*	2108 50	68	58	11	9
Les Chéris	492	591	*Idem.*	3644 50	74	59	12	3
Marcilly	851	886	*Idem.*	5784 »	70	57	10	5
Poilley	951	1270	*Idem.*	8517 75	67	58	10	2
Précey	612	773	*Idem.*	4684 68	67	59	11	8
Saint-Quentin	1340	1668	*Idem.*	11783 »	61	53	6	4
Canton de Granville ¶. Population								
Granville	14747	263	⊠	108410 56	49	29	26	»
Bouillon	544	639	Granville.	3900 »	60	39	20	10
Donville	893	296	*Idem.*	3245 50	46	26	28	4
Saint-Aubin-des-Préaux	518	824	*Idem.*	6116 50	57	35	19	8
St-Nicolas-près-Granville	1190	737	*Idem.*	10415 82	51	31	24	2
Saint-Pair	1346	1540	*Idem.*	11550 »	52	35	23	3
Saint-Planchers	1084	1197	*Idem.*	9326 »	56	23	21	7
Yquelon	426	214	*Idem.*	2998 50	48	27	26	4
Canton de la Haye-Pesnel ¶. Population								
La Haye-Pesnel	935	629	⊠	6596 76	44	32	15	»
Beauchamps	630	411	La Haye-Pesnel.	4018 51	56	31	21	6
Champcervon	407	558	*Idem.*	2913 75	48	35	16	2
Folligny	437	410	*Idem.*	3079 25	43	39	19	4
Hocquigny	283	305	*Idem.*	1875 50	44	30	18	3
La Beslière	273	349	*Idem.*	2266 25	44	31	20	3
La Lucerne-d'Outremer	796	1451	*Idem.*	6798 25	44	35	15	3
La Mouche	301	443	*Idem.*	2372 50	45	33	14	4
La Rochelle	576	751	*Idem.*	4280 75	49	37	13	5
Le Luot	446	851	Avranches.	4075 50	46	41	13	8
Le Mesnil-Drey	352	421	La Haye-Pesnel.	2897 »	45	31	18	2
Les Chambres	228	418	*Idem.*	1857 50	48	38	13	4
Le Tanu	582	694	*Idem.*	4005 75	44	37	20	5
Noirpalu	177	819	*Idem.*	1352 »	44	37	15	5
Sainte-Pience	658	868	Avranches.	3458 50	45	42	11	10
Saint-Jean-des-Champs	958	1202	La Haye-Pesnel.	8390 25	47	33	21	6

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
8,825 habitants (12 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Lebedel.	Champion.	*Gournel.*	Larcher.	Danguet.
Colet.	Gilbert.	Miquelard.	Mazier.	Despas.
Périer.	Dupont.	Gournel.		Boisroux.
Ysabel.	Juin.	Laurent.		Duguépéroux.
Fardin.	Datin.	Guesnon.	Prével.	Anger.
Barbey.	Mazure.	Champion.		Coursin, sr Saint-François.
Loqué (Pierre).	Le Guérinais.	Leprovost.		Pinel, sr Sainte-Anne.
Gilbert.	Fortin.	Gallouin.		Etienvre.
Poullain.	Boutelon.	Lemouland.	Roblin.	Bernard.
Dupont.	Morin.	Goron.	Fras.	Baisnée.
Provost.	Doublet.	Bouillet.	Martel.	Mazier.
Dupont.	Lebedel.	Béatrix.	Lejamtel.	Lhôtellier.
20,748 habitants (8 communes).				
Beust.	Benoist, Riotteau.	*Le Caplain;* Allain.	Tufféry (frère Haval-Pierre), Boissier.	Delabarre, Lulay et Josseaume.
Digée (Louis).	Digée (Alexis).	Debroise.	Lebasnier.	Dauguet, sr Mélanie.
Fissadame.	Pellerin.	Garnier.	Blouin.	Lebrun.
Dairou.	Yver.	Esnoult.	Leloutre.	Hamon.
Chemin.	Chevallier.	*Matire.*	Deslandes.	Borel, sr Clémentine.
Chesnay.	Besnard.	Thébault.	Fouque.	Legrand; Prével.
Chemin.	Avril.	Raulin.	Anquetil.	Rosselin.
Mahé.	Lepaumier.	Dufresne.	Potier.	Lemière.
9,166 habitants (19 communes).				
Lanos.	Avril.	*Vignon.*	Legallais.	Hulmer.
Augrain.	Simonne.	Jamont.	Leblanc.	Hochard.
Poulain.	Olive.	Adelée.		Mauray.
Laurence.	Marion.	Huvé.		Poidevin.
Lemains.	Duval-Granderie.	Trochon.		Gloria.
Hédouin.	Lhomme.	Lahuppe.		Maillard.
Desfeux.	Lebréton.	Davy.	Gautier.	Lehodey.
Duguey-Cher.	Vivier.	Humel.		Levallois.
Lempereur de St-Pierre Léon).	Hurel.	Paillette.	Painchaud.	Peslin.
Dugué-Cher.	Tetrel.	Le Duc.		Lemercier.
Dulin.	Genvresse-Lafosse.	Perrouault.		Perrouault.
Le Marquis.	Seigneul.	Guérin, Anger.		Boucé.
Allain.	Micouin.	Raulin.	Bouillon.	Lelandais.
Langelier.	Jeannot.	Lenorais.		Goudal.
Jonquier.	Besnier.	Pitel.	Follain.	Rose.
De St-Pierre (Louis).	Herpin.	Mauviel.	Tardif.	Desfoux

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
								Suite du CANTON
Saint-Léger	179	196	Sartilly.	1311 50	60	38	17	8
Saint-Ursin	364	537	La Haye-Pesnel.	3037 50	47	36	18	3
Subligny	584	790	Avranches.	4055 »	50	40	9	8
								CANTON DE PONTORSON ¶. Population
PONTORSON	2234	415	✉	13119 08	79	69	22	
Ardevon	386	830	Pontorson.	3875 »	77	68	20	8
Aucey	763	951	*Idem.*	5793 17	83	74	26	5
Beauvoir	436	857	*Idem.*	2933 16	84	69	21	8
Boucey	622	1083	*Idem.*	6044 50	81	72	23	2
Cormeray	136	190	*Idem.*	1186 50	76	68	21	6
Curey	350	574	*Idem.*	2857 66	77	67	20	4
Huisnes	361	654	*Idem.*	3545 33	75	66	19	10
Les Pas	339	460	*Idem.*	2972 »	77	67	19	5
Macey	306	587	*Idem.*	2652 50	76	67	19	6
Moidrey	312	636	*Idem.*	3838 50	82	69	22	3
Mont-Saint-Michel	193	258	*Idem.*	1067 75	89	72	24	9
Sacey	1225	1527	*Idem.*	8824 75	86	72	25	7
Servon	622	923	*Idem.*	5486 17	71	62	14	10
Tanis	544	746	*Idem.*	3786 »	73	64	16	10
Vessey	976	1261	*Idem.*	6885 50	79	71	23	7
								CANTON DE SAINT-JAMES ¶. Population
SAINT-JAMES	3199	1819	✉	21135 »	77	67	20	»
Argouges	1294	1639	Saint-James.	8387 »	82	71	23	6
Carnet	894	1012	*Idem.*	5897 42	80	70	23	3
Hamelin	204	246	*Idem.*	1487 25	86	78	22	8
La Croix-Avranchin	878	1082	*Idem.*	6054 »	74	65	17	5
Montanel	1053	1548	*Idem.*	5989 75	80	71	24	10
Montjoie	506	745	*Idem.*	3621 50	76	67	19	3
St-Aubin-de-Terregatte	1628	2098	*Idem.*	13395 25	71	63	15	7
St-Laurent-de-Terregatte	1154	1641	*Idem.*	6297 25	74	62	16	9
Saint-Senier-de-Beuvron	726	1114	*Idem.*	6414 08	71	62	14	10
Vergoncey	541	774	*Idem.*	4149 59	74	64	16	7
Villiers	460	791	*Idem.*	3907 »	77	67	20	7
								CANTON DE SARTILLY ¶. Population
SARTILLY	1285	1151	✉	9352 83	41	39	11	»
Angey	235	247	Sartilly.	1421 »	53	42	14	3
Bacilly	1297	1587	Avranches.	10633 50	57	46	8	7
Carolles	423	383	Sartilly.	2382 75	62	41	19	8
Champcey	309	324	*Idem.*	2443 50	54	43	9	4
Champeaux	506	422	*Idem.*	3323 »	63	45	17	6
Dragey	676	1015	*Idem.*	6526 25	57	44	12	5
Genest	776	696	Avranches.	5422 67	38	47	11	8
Lolif	907	1348	*Idem.*	8675 75	33	42	7	7

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
DE LA HAYE-PESNEL.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Picot.	Lecoufle.	Guilbert.		Girre.
De Mary de Longueville	Letourneur.	Lorin.		Navet.
Lebourgeois.	Pigeon.	Lebreuilly.	Levesque.	Aumont.
9,805 habitants (16 communes).				
Lefebvre.	Guichard.	*Havard.*	Marie.	Bussard.
Théault.	Cornicard.	Breillot.		Tessière, Sr Ste-Scolastique.
Marquis de Verdun de la Crenne.	Pivert.	Vaudouer.	Maheux.	Lesage.
Gaillard.	Blin.	Hamon.	Lelièvre.	Lethimonnier.
Guichard.	N.	Quesnel.		Marion.
Faguais.	Verdier.	Forget.		Sarrasin.
Piquerel.	Doré.	Théberge.		Dairou.
Provost.	Duprey.	Aubrée.		Dauguin.
Chauvière.	Royer.	Ruault.		Nicolle.
Mis de Caqueray.	Dauguet.	Cluche.		Faguais.
Tardif de Moidrey.	Allain.	Gautier.		Genevée.
Leplat.	Ménard.	Dauguet.		Lenormand.
Guillard.	Dardenne.	Thébault.	Daubrée.	Barbé.
Provost.	Jamault.	Labigue.	Poirier.	Carnet.
Ysabel.	Cloche.	Dinard.	Doré.	Bouillon.
Louiche-Loumèl.	Guillard.	Bigrel.	Goron.	Follain.
12,537 habitants (12 communes).				
Morel.	Gautier, Chevalier ;	*Legrand ;* Guérin, à Saint-Benoît.	Delabroise.	Boudant et Leprieur.
Berthelot.	Jourdan.	Poirier.	Gerard, fr. Ortaire.	Rouel ; Abraham.
Maheux.	Fouasse.	Esnoult.	Roblin.	Gillot.
Lemonnier.	Rault.	Lemonnier.		Chenot.
Desgranges.	Douettée.	Brazard.	Godefroy.	Goron.
Costentin.	Jouanne.	Fougeray.	Duval.	Fontaine.
Despréaux.	Gaultier.	Chevallier.		Lechevallier.
Chevalier.	Chauvois.	Langlois.	Leroy.	Ameline.
Delacour.	Portier.	Templer.	Datin.	Yvon.
Du Homme.	Langlois.	Nicolle.	Tasset.	Gilbert.
Gautier-Lapérière.	Guérin.	Delaporte.	Leteurtrois.	Barbedette.
Tiffaine.	Renault.	Durand.		Lurois.
8,766 habitants (14 communes).				
Lemoine-Lechesnay.	Esnault.	*Mauviel.*	Laurence.	Tesnière.
Sicot.	Jacquet.	Peslin.		Morel.
Chauvin.	Lerée.	Bougourd.	Hébert.	Chauvin.
Geffroy.	Girard.	Poulain.		Couétil.
Lemétayer.	Lebréton.	Hamelin.		Helleu.
Lemaréchal.	Letellier.	Lair.	Blin.	Hurel.
Duchemin.	Leplat (Jules).	Tabard.	Guérard.	Pillevesse.
Piton.	Lefèvre.	Trochon.	Durand.	Gournay.
Gombert.	Bellet.	Lefebvre.	Orange.	Durand.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCES AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Suite du CANTON								
Montviron	408	593	Sartilly.	3815 »	52	42	9	4
Ronthon	363	484	*Idem.*	3539 75	56	43	13	4
Saint-Jean-le-Thomas	238	238	*Idem.*	1971 25	64	45	14	6
Saint-Michel-des-Loups	539	1426	*Idem.*	4344 33	54	40	18	7
Saint-Pierre-Langers	784	840	*Idem.*	6106 50	56	39	16	5
CANTON DE VILLEDIEU ¶. Population :								
VILLEDIEU	3572	82	⊠	23043 08	34	32	22	»
Bourguenolles	443	764	Villedieu.	3672 »	41	40	18	9
Champrépus	710	912	*Idem.*	6029 »	41	29	22	6
Chérencé-le-Héron	784	955	*Idem.*	4239 »	40	38	21	6
Fleury	894	1259	*Idem.*	8256 »	38	30	27	5
La Bloutière	578	923	*Idem.*	5069 »	33	28	28	6
La Lande-d'Airou	965	1509	*Idem.*	7140 25	39	38	19	6
La Trinité	678	917	*Idem.*	4444 »	42	40	18	8
Rouffigny	457	670	*Idem.*	3525 »	39	38	17	6
Sainte-Cécile	668	1149	*Idem.*	5777 50	37	35	25	3
Saultchevreuil-du-Tronchet	525	707	*Idem.*	4451 »	36	34	20	2
ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.								
CANTON DE CHERBOURG ¶. Population :								
CHERBOURG	37215	651	⊠	283521 62	70	75	»	»
CANTON DE BEAUMONT ¶. Population :								
BEAUMONT	679	789	⊠	4818 08	93	83	18	»
Acqueville	34	579	Beaumont-Hague.	3512 »	84	75	11	10
Auderville	489	433	*Idem.*	4251 50	102	91	27	9
Biville	410	870	*Idem.*	3022 »	89	83	18	9
Branville	138	212	*Idem.*	1125 »	89	79	14	4
Digulleville	532	789	*Idem.*	6112 »	98	87	22	4
Eculleville	142	233	*Idem.*	1517 »	96	86	17	4
Flottemanville-Hague	466	1139	Cherbourg.	4615 »	86	77	9	11
Gréville	505	1003	Beaumont-Hague.	7473 »	98	82	16	4
Herqueville	212	291	*Idem.*	1437 »	97	86	22	4
Jobourg	593	1015	*Idem.*	6702 50	98	88	24	6
Nacqueville	442	844	*Idem.*	6881 50	86	81	10	9
Omonville-la-Petite	378	614	*Idem.*	4131 »	100	88	24	6
Omonville-la-Rogue	511	429	*Idem.*	3950 »	98	88	22	5
Saint-Croix-Hague	455	984	*Idem.*	4223 »	89	78	13	6
Saint-Germain-des-Vaux	684	635	*Idem.*	7391 75	102	91	26	8
Tonneville	200	383	Cherbourg.	2368 »	85	80	9	11
Urville-Hague	340	312	Beaumont-Hague.	8458 50	86	81	11	9
Vasteville	608	1672	*Idem.*	7824 50	87	78	12	10
Vauville	475	1138	*Idem.*	4569 »	94	84	20	3

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
ARTILLY.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Durand.	Dargenne.	Sellier.		Pigeon.
Gosse.	Leroy.	Lhoste.		Méril.
Soulâtre.	Lenoir.	Le Sénéchal.		Guilmin.
Mancel.	Lebaillif.	Dollé.	Jouault.	Salmon.
Gond.	Levallois.	Travers.	Carouge.	Nativelle.
0,274 habitants (11 communes).				
Lepelletier.	Rachine ; N...	*Lebedel.*	Cucu.	Ruault.
Pigeon.	Legrand (Alexand.).	Landelle.		Anfray.
Lemare.	Olive.	Renault.	Cervelle.	Leblond.
Anquetil (E.).	Nové.	Houssin.	Mahey.	Milcent.
Datin.	Briens.	Le Chevallier.	Delanoë.	Anfray.
Crespin.	Le Noir les Prés.	Bailleul (Franç.).	Esnouf.	Coursin.
Potrel.	Lepeltier.	Bailleul (Pierre).	Manet.	Gastebois.
James.	Nové.	Bastard.	Etienne.	Plaine.
Debroize.	Massue.	Lemarre.		Allix.
N...	Vivien.	Denot.	Sebire.	Belloir.
Salles.	Fauquet.	Noblet.		Letourneur ; Loyer.
Population, 87,954 habitants.				
3,580 habitants (1 commune).				
Liais.	Gourdier-Deshameaux; Boulment-d'Ingremard.	*Lepelley* ✻, à S.-T ; Hamel, à N.-D.-d.-R. ; *Besnard*, à N.-D.-d.-V., Roger, à St-C.	Gomas, Ravenel; Thomine, Fontaine, fr. de la doctrine chrétienne.	Sœurs Bellevallée, Lebas, Lehuby, Leprêtre et Boucher. Greffier.
,606 habitants (20 communes).				
Cte d'Aigneaux.	Le Marinel.	*Tesson.*	De Saint-Jores.	Hébert.
Lefilliatre.	Voisin.	Groult.	Lebailly.	Mallois.
Michel-d'Annoville.	Picquot.	Desvergez.	Le Hardelay.	Langevin.
Bourget.	Henri.	Leparquier.	Cosnefroy.	Lehoux.
Lesdos.	Le Faix.	Vaultier.	Réunie à Ste-Croix-Hague.	
Paris.	Lecostey.	Letourneur.	Poupeville.	Esnol.
Asselin.	Paris (L.).	Digard.		Lechevallier.
Le Neveu-Deslongchamps.	Dumoncel.	Lemarinel.	Maurouard.	Mouchel.
Canoville-Lacouture.	Feuardent.	Lanon.	Picquot.	Gautier.
Leboulanger.	Bigot.	Lemière.		Leroy.
Digard.	Samson.	Hérout.	Jean.	Leboisselier.
Grisel.	N...	Launey.	Martin.	Lenoir.
Mesnil.	Falaize.	N...	Duvard.	Gosselin.
Hochet.	Racine.	Leroy.	Duhoux.	Fleuret.
Paris-Lesfontaines.	Encolvey.	Lebrun.	Clément.	Collette.
Trigan.	Ladvenu.	L'Hullier.	Leneveu.	Caillard.
Fleury.	Fernagu.	Puiney.		Chevalier.
Lemoigne-Dulongpré.	Paris (Prévallée).	Dépériers.	Bigard.	Roulet.
Jourdan.	Cosnefroy.	Bouteloup.	Beaumont.	Yvetot.
Legrand.	Digard.	Hamel.	Tison.	Roblot.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	DISTANCE AU CHEF-LIEU judiciaire.	DISTANCE AU CHEF-LIEU d'arrondissement.	DISTANCE AU CHEF-LIEU canton
CANTON DES PIEUX ¶. Population								
Les Pieux	1444	1531	☒	13801 26	86	65	20	»
Benoitville	522	828	Les Pieux.	5269 75	89	68	18	3
Bricqueboscq	472	805	*Idem.*	4543 »	83	65	16	3
Flamanville	1301	736	☒	8411 75	93	71	26	6
Grosville	870	1351	Les Pieux.	8726 25	81	62	20	5
Héauville	501	1079	Flamanville.	4236 25	97	75	15	10
Helleville	328	588	Les Pieux.	3157 16	92	71	17	6
Le Rozel	328	558	*Idem.*	3308 50	91	63	24	4
Pierreville	636	1012	*Idem.*	7349 50	91	60	25	6
Saint-Christophe-du-Foc	216	358	*Idem.*	2660 50	83	73	14	8
Saint-Germain-le-Gaillard	758	1382	*Idem.*	8716 75	90	62	23	4
Siouville	619	639	Flamanville.	5182 50	93	71	21	6
Sotteville	297	614	Les Pieux.	5180 59	91	71	17	6
Surtainville	942	1483	*Idem.*	9818 91	93	59	28	8
Tréauville	875	1237	Fermanville.	10677 50	89	68	20	3
CANTON D'OCTEVILLE ¶. Population								
Octeville	2268	775	Cherbourg.	11963 08	78	72	3	»
Bretteville	545	578	*Idem.*	5009 67	84	82	7	10
Couville	533	862	Martinvast.	4186 »	76	64	13	10
Digosville	604	927	Cherbourg.	5140 59	83	70	7	10
Equeurdreville	4429	507	*Idem.*	15364 75	78	77	2	3
Hardinvast	469	729	Martinvast.	3261 »	79	67	10	7
Henneville	1030	767	Cherbourg.	6624 »	82	79	5	5
Le Mesnil-Auval	420	1342	*Idem.*	2701 58	72	67	10	12
Martinvast	769	1104	☒	6198 05	80	69	7	4
Nouainville	236	381	Cherbourg.	2035 08	82	76	5	4
Querqueville	887	553	*Idem.*	5171 50	82	78	8	7
Saint-Martin-le-Gréard	235	286	Martinvast.	1373 50	73	66	12	9
Sideville	401	763	*Idem.*	4625 »	82	71	9	6
Teurthéville-Hague	865	1273	*Idem.*	7896 50	81	71	13	10
Tollevast	604	1162	*Idem.*	4507 »	74	69	11	9
Tourlaville	3543	3287	Cherbourg.	33816 »	80	79	4	7
Virandeville	625	822	Martinvast.	4928 50	81	74	12	9
CANTON DE SAINT-PIERRE-EGLISE ¶. Population								
Saint-Pierre-Eglise	2167	802	☒	15367 52	71	76	17	»
Angoville	77	108	Saint-Pierre-Eglise.	1289 »	75	79	20	3
Brillevast	561	909	*Idem.*	5253 24	74	72	16	5
Canteloup	352	428	*Idem.*	3124 25	68	74	19	5
Carneville	436	688	*Idem.*	3732 75	79	75	16	4
Clitourps	321	630	*Idem.*	4204 58	70	75	19	4
Cosqueville	770	860	*Idem.*	8885 45	74	79	20	3
Fermanville	1780	1166	*Idem.*	8535 93	74	77	21	4
Gatteville	975	972	*Idem.*	14949 03	77	81	26	9
Gonneville	964	1535	*Idem.*	8835 83	74	71	13	6
Gouberville	348	279	*Idem.*	3756 87	78	79	24	7
Le Theil	921	1383	*Idem.*	5798 25	71	66	14	11
Le Vast	1251	1304	☒	9874 66	63	71	21	7

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
10,109 habitants (15 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Lequérié-Desroziers.	Hellet.	*Roquière.*	Groult.	Leprince.
Houel-Desmonts.	Ingouf.	Bedel.	Leloup.	Lerogueur.
Pezet.	Cottebrune.	Clément.	Gosnefroy.	Guérin.
Cte de Semaisons.	Courtois	Godefroy.	Ozouf.	Daniel.
Hairon.	Brisset.	Leroux.	Duval.	Aubry.
Messent.	Quentin.	Mouchel.	Bertrand.	Hairon.
Belhoste.	Hamel.	Denys.	Leroy.	Barbe.
Bignon.	Desvergez.	Mautalent.	Lencley.	Gaillard.
Lefillastre-Desmares.	Simon.	Dacier.	Lurienne.	Martin.
Lecacheux.	Adam.	Pagnier.		Godefroy.
Sorel.	Vaultier.	Biard.	Yvetot.	Voisin.
Lenoir.	Avoine.	Villot.	Marie.	Sorel.
De Beaudrap.	Bourget.	Vastel.	Dubost.	Blaisot.
Denis-Dumont.	Tollemer.	Mosqueron.	Rocage.	Sauvage.
Leledier.	Lebourgeois.	Canoville.	Houel.	Delanoë.
20,483 habitants (17 communes).				
N...	N...	*Foucard.*	Levallois.	Jacquet.
Levallois.	Le Tellier.	Anne.	Rouxel.	Roulland.
Lecourt.	Maurouard.	Laurence.	Herbert.	Lecacheux.
Lemaître.	Loir.	Saillard.	Adam.	Cauchard.
Mirquet.	Bouin ; Lepetit.	Digard.	Mottin.	Guillemet.
Leroux.	Lerouvillois.	Bonnemains.	Anne.	Langlois.
Hignard.	Belhomme.	Desmares.	Dessoulles.	Michel.
Quentin.	Mahier.	Mariage.		Prével.
Hervieu.	Pezet.	Lucas.	Née.	Bataille.
Dumoncel.	Destrès dit Monturbet.	Mauger.		Martin.
de Couville.	Cauvin.	Fontaine.	Legoupil.	Aubey.
Roquier.	Orange.	Adam.		Pasquier.
Le Grancher.	Lebarbenchon.	Lucas.	Baudry.	Damourette.
Lebuhotel.	Chauvin.	Sebline.	Le Chevalier.	Voidie.
Drouet.	Dubost.	Renard.	Beilbard.	Leguerrier.
N...	Lelanchon ; Lebrun.	*Forcel ;* Chauvin.	Mesnil, Simon.	Thomas, Drouin.
Le Marquand.	Lemarinel.	Hasne.	Le Long.	Choisnel.
13,176 habitants (20 communes).				
Le Bas.	Touzé.	*Le Maignen.*	Creuilly.	Audouard.
Auvray.	Ernouf.		*réunie à Vraville.*	
Daboville-Lavallée.	Lemaresquier.	Hamel.	Laloë.	Gilles.
Mallet.	Boulard.	Bouillon.	Lefebvre.	Le Hérissier.
Planques.	Dudoy.	Mesnil.	Polidor.	Ameline.
Delisle.	Sorin.	Delisle.		Duhamel.
Michel.	Jourdan.	Levesque.	Leflambe.	Lepetit.
Levallois.	Gallien.	Vignon.	Delalande.	Lehuby.
Dorey.	Touzard.	Duvivier.	Lemonnier.	Menant.
Bourdet.	Vastel.	Crosville.	Poirier.	Osouf.
Hamel.	Anquetil.	Leclère.		Belliard.
Quetteville.	Lallemand.	Couppey.	Anne.	Durel.
de la Germonière	Fichet.	Allain.	Simon.	Pilard

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
								Suite du CANTON
Maupertus	273	335	Saint-Pierre-Eglise.	3856 25	70	73	11	
Néville	295	348	*Idem.*	4039 08	78	83	24	
Rétôville	237	340	*Idem.*	2903 »	77	82	23	
Théville	392	777	*Idem.*	5081 80	76	74	15	
Tocqueville	502	590	*Idem.*	7136 08	76	77	22	
Varouville	403	418	*Idem.*	3470 16	75	79	20	
Vrasville	149	143	*Idem.*	1368 »	76	80	21	
								ARRONDISSEMENT DE COUTANCES
								CANTON DE COUTANCES ¶. Population
COUTANCES	8027	333	✉	65491 90	28	»	»	»
Bricqueville-la-Blouette	532	635	Coutances.	6857 50	33	5	5	5
Cambernon	1155	1701	*Idem.*	10989 50	27	6	6	6
Courcy	943	1145	*Idem.*	9409 33	34	4	4	4
Nicorps	3351	563	*Idem.*	4807 »	34	5	5	5
St-Nicolas-de-Coutances	825	881	*Idem.*	9753 »	28	»	»	»
St-Pierre-de-Coutances	216	439	*Idem.*	3953 50	28	»	»	»
Saussey	735	891	*Idem.*	5833 75	35	6	6	6
								CANTON DE BRÉHAL ¶. Population
BRÉHAL	1439	1362	✉	12984 50	44	19	19	»
Anctoville	202	215	Granville.	1782 25	50	27	27	9
Bourey	182	360	Bréhal.	1770 50	41	22	22	10
Bréville	402	688	*Idem.*	3506 »	50	26	26	7
Bricqueville-sur-Mer	1433	1464	*Idem.*	10370 50	46	18	18	2
Cérences	1942	2242	*Idem.*	19485 50	38	18	18	6
Chanteloup	376	417	*Idem.*	3110 25	43	21	21	2
Coudeville	830	872	*Idem.*	6541 25	46	21	21	2
Equilly	440	566	Gavray.	3860 50	44	29	29	13
Hudimesnil	1223	1877	Bréhal.	10752 25	50	24	24	5
La Meurdraquière	475	762	Gavray.	4113 75	43	26	26	11
Le Loreur	320	323	Bréhal.	1685 84	44	23	23	7
Le Mesnil-Aubert	500	596	Gavray.	3671 75	36	14	14	11
Longueville	503	411	Granville.	4171 »	50	26	26	7
Muneville-sur-Mer	638	728	Bréhal.	6245 75	48	15	15	4
St-Sauveur-la-Pommeraye	468	527	*idem.*	3886 »	47	27	27	12
								CANTON DE CERISY-LA-SALLE ¶. Population
CERISY-LA-SALLE	1775	1685	✉	13576 92	21	14	14	»
Belval	448	567	Coutances.	4119 50	27	6	6	7
Cametours	923	722	Marigny.	6430 25	17	14	14	6
Guéhébert	370	629	Cerisy-la-Salle.	4296 »	40	14	14	10
Montpinchon	1383	1693	*idem.*	12354 08	23	12	12	3
Notre-Dame-de-Cenilly	1708	2522	*idem.*	14951 75	21	18	18	5
Ouville	821	1220	Coutances.	6437 67	31	9	9	7
Roncey	1024	1216	Cerisy-la-Salle.	9819 91	29	12	12	7
Saint-Denis-le-Vêtu	1306	1317	Coutances.	10959 75	38	9	9	12
Saint-Martin-de-Cenilly	512	677	Cerisy-la-Salle.	4910 25	23	18	18	6
Savigny	728	1016	Coutances.	6464 »	24	9	9	3

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
: Saint-Pierre-Eglise.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Bourdet.	Gosselin.	Philippe.		Oger.
Pontus.	Roblot.	Bigot.	Quévillon.	Fortin.
Laurens.	Bouchard.	Paumier.	Henry.	Auger.
Gibon.	Lemaître.	Mauduit.		Coursin.
Rouxel.	Birette.	Bedel.	Lefèvre.	Liron.
Germain.	Féron.	Dallain.	Philippe.	Pacé.
Piard.	Laurent.	Cervelle.		Guesnon.
Population : 113,742 habitants.				
2,768 habitants (8 communes).				
Plaine.	Boissel - Dombreval et Chevalier.	*Truffaut ; Feborier.*	Fres de la doctᵉ chrétᵉ, Lainé.	Deflandre.
Mahé (Bap.-Fois).	Mahé (Jules).	Billard.	Lebigot.	Levallois.
Labarbe.	Lechevalier.	Feuillet.	Perra.	Lemierre.
Savary.	Laroque.	Costey.	Lecaplin.	Lefilleul.
Yonnet.	Fauvel.	Legraverend.		Lebreton.
Leloup.	Danlos.	*Lemoine*	*réunie à Coutances*	
Potier du Parc.	Hédouin.	*Adeline.*	*Idem.*	
Tanqueray.	Heurtaut.	Lefèvre.	Leriverend.	Adeline.
1,373 habitants (16 communes).				
Le Breton.	Legraverend.	*Langlois.*	Levigoureux.	Lucas.
Herpin.	Dry-Dupré.	Huet.		Turgot.
Hubert.	Faucon.	Année.		Pichon.
Lecoupé.	Louvel.	Menant.		Lebedel.
Costentin.	Thuillet.	Germain.	Lelièvre.	Guérard.
Maheut.	Duval.	*Touroude.*	Villedieu.	Guérin, Sr St Zacharie.
Boudier de la Vallenerie.	Vallet	Durier.		Guesnier.
Garnier.	Hecquard.	Leclère.	Lebailly.	Boisivon.
Cacquevel.	Gouelle.	Duval.		Bailleul.
Lehérissey.	Touroude.	Coulomb.	Chauvin.	Dubosq.
Février.	Hélie.	Lehodey.		Yvon.
Tanqueray.	Legallet.	Bochet.		Herpin.
Avenette.	Jourdan.	Harel.		Dubuisson.
Méquin.	Lecarpentier.	Boileau.	Robine.	Cheval.
Cirou.	Lebas.	Gohin.	Pasturel.	Duchesne.
Bourey.	Allain-les-Closets.	Templer.	Guérin.	Chauvin.
0,998 habitants (11 communes)				
Savary.	Jéhenne.	*Turgis.*	Letassey.	Mangon.
Lemosquet.	Vimond.	Soismier.	Delaroque.	Moulin.
Le Chevalier.	Hinard.	Boulay.	Hinard.	Renouf.
Lecomte.	Letaronilly.	Hermon.	Morin.	Lefebvre.
Leconte.	Menard.	Blin.	Perrodin.	Rouland.
Varin de la Brunelière ✻	Leconte.	Delaunay.	Letenneur.	Allix.
Paquet de Beauvais.	Bouley.	Auvray.	Sévaux.	Chardot.
Le Touzey.	Durand.	Letousey.	De Saint-Denis.	Voisin.
Lehodey.	Delarue.	Gougeon	Sohier.	Herpin.
Le Brun.	Deshogues.	Boulay.	Rault.	Debien.
De Mons.	Rabec.	Lechevalier.	Duquesnay.	Ourselin.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	DISTANCE AU CHEF-LIEU judiciaire.	DISTANCE AU CHEF-LIEU d'arrondissement.	
CANTON DE GAVRAY ¶. Population								
Gavray	1635	1601	⊠	10996 50	34	18	18	
Grimesnil	203	261	Gavray.	1702 »	31	15	15	
Hambye	2690	2957	*Idem.*	23500 50	25	19	19	
La Baleine	303	463	*Idem.*	1893 50	32	20	20	
Le Mesnil-Amand	493	675	*Idem.*	4111 »	38	22	22	
Le Mesnil-Bonant	306	239	*Idem.*	1186 »	38	23	23	
Le Mesnil-Garnier	658	923	*Idem.*	4784 »	41	25	25	
Le Mesnil-Hue	861	334	*Idem.*	2060 75	39	24	24	
Le Mesnil-Rogues	456	478	*Idem.*	3064 »	41	26	26	
Le Mesnil-Villeman	817	1071	*Idem.*	5619 75	40	24	24	
Longronne	901	1208	*Idem.*	8947 50	33	15	15	
Montaigu-les-Bois	590	665	*Idem.*	3894 75	40	24	24	
Saint-Denis-le-Gast	1456	1671	*Idem.*	12145 75	29	18	18	
Sourdeval-les-Bois	475	585	*Idem.*	2585 50	30	26	26	
Ver	903	1376	*Idem.*	9182 »	38	22	22	
CANTON DE LA HAYE-DU-PUITS ¶. Population								
La Haye-du-Puits	1420	517	⊠	10505 34	44	29	29	
Appeville	576	1321	Prétot.	12596 50	38	46	46	17
Baudreville	307	464	La Haye-du-Puits.	3129 50	51	36	36	7
Bolleville	454	623	*Idem.*	4193 »	46	31	31	2
Canville	397	534	*Idem.*	5714 75	54	39	39	10
Coigny	341	412	Prétot.	4245 50	40	42	42	13
Cretteville	622	682	*Idem.*	7801 25	46	43	43	14
Denneville	558	832	La Haye-du-Puits.	6158 »	54	39	39	10
Doville	522	1018	*Idem.*	5374 25	47	33	33	4
Gerville	199	582	*Idem.*	2774 25	44	28	28	5
Glatigny	407	499	*Idem.*	3079 75	52	37	37	8
Houtteville	233	448	Prétot.	4687 25	41	44	44	15
Lithaire	822	1414	La Haye-du-Puits.	6488 75	42	30	30	5
Mobecq	457	816	*Idem.*	6388 50	44	28	28	3
Montgardon	770	1331	*Idem.*	6939 25	46	32	32	2
Neufmesnil	279	532	*Idem.*	3362 75	46	32	32	3
Prétot	617	811	⊠	6260 17	46	39	39	10
St-Nicolas-de-Pierrepont	662	813	La Haye-du-Puits.	5001 27	49	34	34	5
St-Remi-des-Landes	540	816	*Idem.*	4854 50	52	36	36	7
St-Sauveur-de-Pierrepont	441	819	*Idem.*	5660 25	50	35	35	6
Saint-Symphorien	384	581	*Idem.*	4655 25	45	30	30	1
Surville	348	746	*Idem.*	3100 »	53	39	39	10
Varenguebec	868	2120	*Idem.*	10193 75	50	36	36	7
Vindefontaine	709	838	Prétot.	7351 25	45	41	41	12
CANTON DE LESSAY ¶. Population								
Lessay	1500	2246	⊠	11659 10	36	21	21	»
Angoville-sur-Ay	603	672	Lessay.	5873 »	40	26	26	5
Anneville	327	435	St-Malo-de-la-Lande.	2786 50	41	13	13	13
Bretteville-sur-Ay	570	980	Lessay.	5912 »	48	30	30	9

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
3,167 habitants (15 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Lefebvre-Gosset ✻	Durville.	*Morin.*	Letenneur.	Leroyer.
Le Brun.	Robine-Beaupré.	Leroux.		Vimont.
Niobey ✻.	Horel; Delarue.	*Guilgaud.*	Saugrain, Pignet.	Cresté et Jean.
Leconte.	Dupont.	Dubois.	Lemarquand.	Leconte.
Piel-Ferronnière.	Auvray.	Savary.		Quesnel.
Michel.	Desvages.	Passais.		Vimond.
Fonnard.	Massus.	Godefroy.	Regnault.	Hédouin.
Benâtre.	L'Hermitte.	Lemonnier.		Guillotin.
Le Breton.	Boudier.	Le Légard.	Plantegenest.	Levêque.
de Gourmont.	Foucher.	Asquetil; Duchemin.	Lebailleux.	Lebigot; Godard.
Le Chevalier.	Lecaplain.	Menard.	Delacour.	Victor.
Lebosq.	Durand.	Talbot.	Caresmel.	Vibert.
Pignet.	Hardy.	Morin.	Goulet.	Godefroy.
Soret.	Dupont.	Piron, Vallée.	Robine.	Aubeut.
Auvray.	Dupont.	Lemoigne.	Pignet.	Tétrel.
2,936 habitants (24 communes).				
Moittier.	Chanteux.	*Clément.*	Douchin et Frères de la doctrine chrétne.	Guillot.
Gruchy.	Pagny.	Mabire.	Cariot.	Fosse.
Jean.	Houssel.	Drieu.		Reffuveille.
Ozouf.	Moulin.	Gautier.	Lefrançois.	Laisney.
Labanque.	Lecomte.	Portais.		Gaffre.
Vaultier.	Loquet.	Hallot.		Barbey.
Lemoigne.	Dujardin.	Bizet.	Galliot.	Biard.
de Beaudrap.	d'Aigremont.	Duboscq.	Lefèvre.	Lebiguais.
N...	Lesage (L.)	Riquier.	Regnault.	Hostingue.
Pitance.	N...	N.....		Baisnée.
Roptin.	Luce.	Auger.	Boursin.	Holley.
Jehenne (Joseph)	Jehenne (Alph.).	Allain.		Gentés.
Lavoisy.	Lemaître.	Gohier.	Tahot.	Vichard.
Dolbet.	Doley.	Lelièvre.	Larsonneur.	Godard.
Roptin.	Lepoittevin.	Lebreton.	Maupas.	Juin.
Lempérière.	Leroux.	Lemonchois.		Bataille.
Le Mesley.	Comte de Ste-Marie.	Lebert.	Plantegenest.	Regnault.
Letourneur.	Lerouge.	Baudry.	Lamy.	Euvrie.
Quenault.	N...	Godefroy.	Paquet.	Deslandes.
Quiédeville.	Fauquet.	N.....	Rose.	Duval.
Violette.	Haize.	Lemière.		Laurens.
Dubois.	Navarre.	Turpin.	Harache.	Villain.
Marie.	Giard.	Massieu.	Esnault.	Lepeley.
Leconte.	Travert.	Godefroy.	Lerouge.	Gelée.
12,035 habitants (13 communes).				
Fauvel.	Navarre.	N.....	Lesigne	Esnouf.
Fautrat.	Butel.	Desheulles.	Provost.	Lion.
Luce.	Dauvin.	Hérouard.		Barré.
Ecolivet.	Aubin.	Desmottes.	Morin.	Letellier.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	DISTANCE AU CHEF-LIEU judiciaire.	DISTANCE AU CHEF-LIEU d'arrondissement.	DISTANCE AU CHEF-LIEU [illegible]
Suite du Canton								
Créances	2105	2150	Lessay.	8994 25	39	21	21	1
Geffosses	1050	2031	St-Malo-de-la-Lande.	9816 75	39	14	14	12
La Feuillie	604	1384	Périers.	4252 25	32	18	18	6
Laulne	505	888	Lessay.	6380 50	36	25	25	6
Millières	1109	2030	Périers.	7685 25	31	20	20	1
Pirou	1420	2811	Lessay.	11166 75	42	19	19	3
Saint-Germain-sur-Ay	695	1876	*Idem.*	7452 25	44	26	26	3
Saint-Patrice-de-Claids	400	559	Périers.	3628 25	32	22	22	9
Vesly	1136	1637	Lessay.	13824 »	41	26	26	5
CANTON DE MONTMARTIN-SUR-MER ¶. Population								
MONTMARTIN-SUR-MER	1066	1002	☒	7276 42	41	10	10	»
Annoville	910	851	Montmartin-sur-Mer.	6736 »	43	13	13	3
Contrières	641	913	Coutances.	8567 50	38	8	8	7
Hautteville-sur-Mer	630	339	Montmartin-sur-Mer.	3019 75	40	12	12	2
Hérenguerville	277	271	*Idem.*	2200 50	43	13	13	2
Hyenville	344	331	Coutances.	3022 »	37	7	7	4
Lingreville	1496	923	Bréhal.	9425 »	45	15	15	5
Montchaton	686	689	Coutances.	4851 50	38	7	7	4
Orval	1066	1231	*Idem.*	11534 »	36	6	6	8
Quettreville	1529	1586	*Idem.*	13182 »	40	10	10	3
Regnéville	1055	1029	☒	11397 32	40	11	11	3
Trelly	1104	1175	Coutances.	10628 75	43	13	13	8
CANTON DE PÉRIERS ¶. Population								
PÉRIERS	2515	1453	☒	26262 94	26	16	16	»
Beaupte	272	226	Prétot.	2805 25	37	34	34	18
Feugères	735	832	Périers.	7539 25	21	15	15	8
Gonfreville	423	898	*Idem.*	4541 75	35	23	23	7
Gorges	1165	2269	*Idem.*	13185 42	38	25	25	9
Lastelle	181	398	Prétot.	2234 50	38	28	28	11
Le Plessis	633	1096	*Idem.*	6492 »	35	28	28	11
Marchésieux	1351	1975	Périers.	15258 87	23	20	20	8
Nay	212	249	*Idem.*	1775 »	34	23	23	7
Sainte-Suzanne	165	352	Prétot.	2304 75	44	32	32	16
Saint-Germain-le-Vicomte	452	819	Périers.	6864 »	32	22	22	6
Saint-Jores	733	1275	Prétot.	10965 44	40	30	30	14
Saint-Martin-d'Aubigny	850	1501	Périers.	10620 50	22	18	18	5
Saint-Sébastien-de-Raids	305	520	*Idem.*	4535 75	26	19	19	3
CANTON DE SAINT-MALO-DE-LA-LANDE ¶. Population								
SAINT-MALO-DE-LA-LANDE	406	397	☒	2782 17	40	9	9	»
Agon	1600	1237	☒	8060 83	41	11	11	4
Ancteville	464	773	St-Malo-de-la-Lande.	4907 25	38	8	8	8
Blainville	1703	1288	*Idem.*	9822 76	43	18	12	4

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
DE LESSAY.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Larose.	Pacquet.	Allain ; Helland.	Loquet, fr. Maurice.	Desloges ; Herson.
Varin.	Lavallée-Godefroy.	Le Bedel.	Mariette.	Beaufils.
Lebel.	Lebreton.	Surville.	Le Danois.	Loret.
Bazire.	Delaune.	Leroux.	Jeanne.	Lehuby.
Fautrat.	Lebreton.	Fras.	Brotelande.	Delaroque.
de Clamorgan.	Picot.	Girot.	Sohier.	Charbonnel.
Luce.	Mahault.	Couespel.	Dieudonné.	Lebarbier.
Cavey.	Heudes.	Le Goubey.	Lalné.	Jean.
Goguelin.	Dupray-Beuzeville.	Tabard.	Villette.	Leprovost.
11,664 habitants (12 communes).				
Pannier.	Caignon.	*Folliot.*	Leprince.	Darche.
Créances.	Lecomte.	Beuchet ; Olivier.	Le Mennier.	Crouin.
de Cahouët.	Deguelle (F.).	Leroux.	Cléraux.	Pézeril.
Michel d'Annoville.	Viard.	Anquetil.	Lepeu.	Loison.
Delalande.	Clércaux.	Billard.		Etur.
Pesnel.	Suzanne.	Foucard.		Lerosey.
Davenet ✻.	Frémin.	Lecaplain.	Folliot.	Angé.
Delamare.	Carrouge.	du Mesnil-Adelée.	Besnard.	Réné.
Coulomb.	Legraverend.	Pignet.	Baudry.	Ameline.
Beuve.	Ollivier.	Lelandais.	Lebaindre.	Eudes.
Carouge.	Esnol.	Rapilly ; Carouge ; Delarue.	Lerond.	Lamy ; Legardinier ; Addes.
Mesnage.	Fonard.	Gombert.	Lahaye.	Coubrun.
10,192 habitants (14 communes).				
Lebrun de Blon.	Voidie ; N...	*Bitouzé.*	Marie.	Bary.
Vichard.	Laperruque.	Couvert.		Lesigne.
Langeard.	Vivier.	Regnault.	Delacour.	Auvray.
Bezard.	Cauchard.	Guénier.	Thouroude.	Holley.
Malherbe.	Burvingt.	Leblond.	Holley.	Jean.
Regnault.	Dolbet.	Lenoir.		Lecesne.
Vaultier.	Rouland.	Lepeltier.	Touroude.	Vaultier.
Oger.	Moricet.	Bouteloup.	Lebedel.	Lefillâtre.
Desbarres.	Lemelletier.	Vichard.		Enée.
Lebœuf.	Bellée.	Philippe.	Ecole libre.	Mantel.
Dujardin.	Leconte.	Savary.	Lefèvre.	Lecesne.
Bagot (J.).	Dorléans.	Marie.	Alexandre.	Choux.
Delaune.	Maresq.	Lehideux.	Lambart.	Provost.
Leguelinel.	Pacary.	Viard.	Legoubey.	Auvray.
10,128 habitants (13 communes).				
Coulomb.	Lerendu.	*Hamel.*	Saussey.	Journaux.
Potier.	N...	Guidon.	Lechevalier.	Esnault.
Lesaulnier.	Lécluse.	Beaufils.		Auvray.
Lefournier.	Boivin.	Dupont.	Troude.	Calenge.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
					Suite du Can			
Boisroger	535	529	St-Malo-de-la-Lande.	3251 50	41	10	10	4
Brainville	303	319	*Idem.*	2632 25	37	7	7	4
Gouville	1668	1285	*Idem.*	8701 25	44	13	13	5
Gratot	767	1069	*Idem.*	8551 17	35	5	5	4
Heugueville	705	674	Agon.	6849 67	42	7	7	6
La Vendelée	398	503	Coutances.	3657 25	35	6	6	»
Montsurvent	511	833	St-Malo-de-la-Lande.	6082 »	41	9	9	6
Servigny	318	395	Coutances.	2712 33	38	7	7	7
Tourville	730	903	Agon.	6591 »	40	8	8	4
			CANTON DE SAINT-SAUVEUR-LENDELIN ¶. Population					
SAINT-SAUVEUR-LENDELIN	1658	1689	☒	14977 »	29	10	10	»
Camprond	564	619	Coutances.	3781 50	22	9	9	6
Hautteville-la-Guichard	1072	1198	Marigny.	8662 75	22	14	14	10
La Ronde-Haye	587	665	St-Sauveur-Lendelin	4696 25	31	12	12	2
Le Lorey	1114	1456	Marigny.	11583 50	19	12	12	10
Le Mesnil-Bus	851	498	St-Sauveur-Lendelin	4494 50	24	14	14	5
Montcuit	459	384	*Idem.*	3004 50	22	13	13	3
Monthuchon	565	764	Coutances.	5650 50	32	6	6	5
Muneville-le-Bingard	1201	2000	St-Sauveur-Lendelin	10616 10	34	11	11	3
Saint-Aubin-du-Perron	536	750	*Idem.*	5018 »	28	15	15	5
Saint-Michel-de-la-Pierre	354	484	*Idem.*	2678 75	28	12	12	5
Vaudrimesnil	520	603	Périers.	3582 25	31	13	13	13
			ARRONDISSEMENT DE MORTAIN					
			CANTON DE MORTAIN ¶. Population					
MORTAIN	2378	684	☒	16915 62	62	68	»	»
Bion	692	1264	Mortain.	5381 50	66	72	4	4
Fontenay	449	685	*Idem.*	3312 »	67	68	8	8
Le Neufbourg	679	223	*Idem.*	1849 33	62	68	2	2
Notre-Dame-de-Touchet	1340	1765	*Idem.*	8530 25	71	78	10	10
Rancoudray	443	852	*Idem.*	1614 50	68	75	7	7
Romagny	1469	2946	*Idem.*	9946 75	67	71	4	4
Saint-Barthélemy	517	679	*Idem.*	2852 76	59	64	4	4
Saint-Clément	1049	2382	*Idem.*	5324 50	68	76	8	8
Saint-Jean-du-Corail	599	1404	*Idem.*	4916 58	67	41	6	6
Villechien	584	1082	*Idem.*	5235 25	69	78	10	10
			CANTON DE BARENTON ¶. Population					
BARENTON	2584	3535	☒	19600 83	72	78	10	»
Ger	2386	3936	Barenton.	10130 91	73	79	14	11
Saint-Cyr-du-Bailleul	1633	2341	*Idem.*	13480 42	77	83	15	5
Saint-Georges-de-Rouelley	1482	2044	*Idem.*	8977 08	77	83	15	5
			CANTON D'ISIGNY ¶. Population					
ISIGNY	324	425	☒	2324 »	67	68	20	»
Chalandrey	548	768	Isigny.	3656 »	67	65	20	5
La Mancellière	542	750	*Idem.*	3605 12	60	60	18	4
Le Buat	401	457	*Idem.*	2744 41	61	61	20	3

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
E Saint-Malo-de-la-Lande.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Blaisot.	Fauvel.	Taforel.	Letourneur.	Lebrun.
Pignard-Dudezert	Lerond.	Menard.		Esnouf.
Laisney.	Quarante.	Groult ; Bataille ; Etienne.	Gaffre.	Vadet et Doublet.
Lemière.	Jacquel.	Boulay ; Duval.	Giard.	Gilbert et Poirier.
Caruel.	Leroux.	Lemétais.	Poutrel.	Marie.
Lesaulnier.	Ozou.	Cardin.		Lemichelet.
Hélye.	Euvremer.	Cléret.	Legigan.	Deshogues.
Corbet.	Lecaudey.	Loisel.		Doucet.
Robiquet.	Cardin.	Lemesnager.	Defontenay.	Grandin.
9,481 habitants (12 communes).				
Ferrand de la Costé ✻.	Fatou.	*Burnel.*	Brunet	Le Sens.
Lecluze.	Clément.	Hue.	Renouard.	Bernard.
Rihouey.	Lerouxel.	Auvray.	Leliepvre.	Travers.
De Saint-Denis.	Bouillon.	Lecarpentier.	Patrix.	Sublin.
Lechevalier.	Osouf.	Auvray.	Godard.	Plantegenest.
Marie.	Lejeune.	Delarocque.	Rault.	Le Reculey.
Grould.	Frémond.	Gosselin.	Lemarinel.	Lefèvre.
Amourette.	Tesson.	Bonissent.	Acquebec.	Hardy.
Fourey.	Toulorge.	Falaise.	Auvray.	Heuguey.
Cte d'Auxais ✻.	Ledot.	Legrand.	Laronche.	Gosselin.
Fauny.	Lefol.	Huard.		Dubois.
Gosset.	Lecanu.	Fautrad.	Anger.	Larsonneur.
Population : 67,926 habitants.				
10,199 habitants (11 communes).				
Moulin.	Delaporte.	*Menant.*	Cayron.	
Amand.	Potier.	Delarue.	Godefroy.	Auvray.
Pinot.	Couette.	Bagot.	Leterrier.	Lefessier, Sr Françoise.
Poulain-Dumarais.	Piquois.	Colas-Lavigne.	*réuni à Mortain.*	
Debon.	Jullien.	Portais.	Lebas.	Gosselin, Sr Mélanie.
Ledenais.	Millet.	Juhel.		Labigue.
Bochin.	Delauney.	Lenicolais.	Bizault.	Letenneur et Nicolle.
Alix.	Giroult.	Maillard.	Alexandre.	Delaunay.
Bochin.	Delaunay.	Maupas.	Painblanc.	Pasquer.
Gaultier de Carville.	Gaudin.	Roblin.		Desgranges.
Heurtault.	Mondher.	Pasquier.	Trochon.	Jouault.
8,085 habitants (4 communes).				
Bechet.	Breillot ; Montécot.	*Gilles.*	Gesbert.	Foinet, Sr Ste-Marie.
Lelièvre-Laprise.	Dumaine ; Lemoine.	*Bidault.*	Gosselin.	Noël ; Leroy.
Levesque.	Montécot.	Delamotte.	Monmirel.	Desfoux et Hirbec.
Mâlon.	Ruault.	Loyzon.	Graindorge.	Lorier.
5,583 habitants (11 communes).				
Dubreuil.	Tencère.	*Delarue.*		Abraham.
Jouenne (J.)	Jouenne (L.)	Seigneul.	Hollande.	Gondoin.
Danguy.	Guilmin.	Pioline.	Lurienne.	Mary.
Blouin.	Hamelin.	Lemoine.		Fauchon.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Suite du CANTON								
Le Mesnil-Bœufs	390	461	Isigny.	2345 »	63	62	19	3
Le Mesnil-Thébault	510	669	*Idem.*	3691 »	65	66	24	4
Les Biards	911	1060	St-Hilaire-du-Harc.	5913 75	70	71	23	3
Montgothier	578	750	Isigny.	3982 »	63	63	21	6
Montigny	534	903	St-Hilaire-du-Harc.	4104 87	29	60	15	8
Naftel	250	276	Isigny.	1520 »	64	63	17	4
Vézins	595	775	*Idem.*	4288 »	73	63	27	3
CANTON DE JUVIGNY ¶. Population :								
JUVIGNY	819	750	☒	2795 74	60	60	10	»
Bellefontaine	388	673	Juvigny.	2127 75	62	62	»	4
Chasseguey	219	306	*Idem.*	1171 33	66	63	11	9
Chérencé-le-Roussel	903	1099	*Idem.*	5444 33	57	57	11	5
La Bazoge	338	580	*Idem.*	2448 08	64	64	8	4
Le Mesnil-Adelée	399	678	*Idem.*	2867 »	58	56	18	8
Le Mesnil-Rainfray	692	1147	*Idem.*	4092 25	63	65	15	5
Le Mesnil-Tôve	720	1174	*Idem.*	5272 83	57	57	13	3
Reffuveille	1383	2334	*Idem.*	7734 17	58	57	17	7
CANTON DU TEILLEUL ¶. Population :								
LE TEILLEUL	2358	3048	☒	16094 43	74	82	14	»
Buais	1380	1779	Le Teilleul.	7895 58	80	80	17	8
Ferrières	190	345	*Idem.*	1722 50	77	80	14	6
Heussé	819	1457	*Idem.*	4716 25	79	86	18	4
Husson	796	1356	*Idem.*	7258 50	72	78	10	4
Sainte-Marie-du-Bois	284	477	*Idem.*	2391 50	73	80	12	4
Saint-Symphorien	430	675	St-Hilaire-du-Harc.	7122 17	81	76	14	11
Savigny-le-Vieux	1215	1716	*Idem.*	3149 50	85	76	19	14
CANTON DE SAINT-HILAIRE-DU-HARCOUET ¶. Population :								
ST-HILAIRE-DU-HARCOUET	3786	995	☒	25279 73	77	69	15	»
Chevreville	275	441	St-Hilaire-du-Harc.	2505 75	68	69	13	6
Lapenty	932	1488	*Idem.*	7602 41	75	79	11	7
Le Mesnillard	651	977	*Idem.*	4378 83	67	68	11	7
Les Loges-Marchis	1550	1988	*Idem.*	8832 75	81	73	19	4
Martigny	704	888	*Idem.*	5002 »	63	65	16	6
Milly	666	984	*Idem.*	5586 »	75	72	11	7
Moulines	439	731	*Idem.*	3028 »	83	75	17	6
Parigny	1162	1162	*Idem.*	6978 »	74	69	13	2
Saint-Brice-de-Landelle	1140	1525	*Idem.*	6870 59	84	77	23	8
Saint-Martin-de-Landelle	1740	1965	*Idem.*	10057 58	84	77	23	8
Virey	1294	1693	*Idem.*	8972 25	80	60	18	5

Maires.	Adjoints	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
D'ISIGNY				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Thouroult.	Lebrun de Blon.	Brazard.		Lebeurier.
Guérin.	Mahé.	Mesnil.		Nicolle.
Davy.	Martin.	Fouasse.	Ruault.	Hamel.
Piquois.	Serrant.	Ménard.	Trochon.	Morin.
Jouenne.	Restoux.	Davy.		Gautier.
Jouenne.	Serrant.	Berry.		Lecaplain.
Morin.	Pelchat.	Bernier.		Desrues.
5,859 habitants (9 communes).				
Taborel.	Raulin.	*Boursin.*	Morel.	Pierre.
Delabroise.	Lejemble.	Bonnel.		Duval.
De Verdun.	Martin.	Coupard.		Desfeux.
Pasturel.	Lecomte.	Cordon.	Lemonnier.	Prével.
Letavernier.	Langlois.	Vivier.		Robert.
Voisin.	Blondel.	Fromentin.		Lebreton.
Sauvé.	Bouillant.	Miette.	Sequard.	Laloi.
Détan.	Liot.	Lethimonnier.	Provost.	Hamel.
Lemardeley.	Desfoux.	Dugué.	Loyvet.	Semery.
7,471 habitants (8 communes).				
Regnault.	N...	*Duval.*	Blin.	Adelée; Dumont; Lair.
Couillabin.	Le Painteur.	Genson.	Délente.	Cazengel.
Amette.	Menage.	Poulain.		Peslin, Sr Ste-Marie.
Davenel.	Potier.	Gaudin.	Launay.	Couette.
Demongodin.	Buisson.	Houssard.	Marie.	Debesne.
Grandin.	Gontier.	Delafosse.		Lethimonnier.
Hamon.	Guillemin.	Delaunay.	Ecole libre.	
Mondher.	Tencé.	Lemesle.	Robert.	Davoux.
14,359 habitants (12 communes).				
Bréhier ✻.	Lerebours, Poret.	*Mahier.*	Lecroisey.	Littée.
Viel.	Dupont.	Lechevretel.		Bliard, Sr Ste-Marie.
Peignon.	N...	Iger.	Montgodin.	Dugué, Sr Rosalie
Lucas.	Bouteloup.	Petitpas.	Bagot.	Pinard.
Hantraye.	Leroux.	Bailleul.	Deschamps.	Théault.
Gaté.	Demirleau.	Lehurey.	Villedieu.	Herson.
Legrand (Arthur)	Boiton.	Véron.	Le Capitaine.	Gastebois.
Frémin.	Hamel.	Auger.		Letavernier.
Muriel.	Blouin.	Dubois.	Cousin.	Leprieur.
Boivent.	Badiche.	Corbe.	Desdevises.	Duclos.
Boucey.	Julienne.	Philippe.	Goron.	Constantin.
Dupont.	Demirleau.	Larouelle.	Robbes.	Lebecey, Sr St-Augustin.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Canton de Saint-Pois ¶. Population :								
Saint-Pois	812	778	⊠	4009 33	51	50	17	»
Boisyvon	267	385	Villedieu.	1502 »	45	43	27	10
Coulouvray-Boisbenâtre.	1503	1725	Saint-Pois.	5746 66	45	44	23	6
La Chapelle-Cécelin	386	522	Villedieu.	1993 50	40	39	28	11
Le Mesnil-Gilbert	458	785	Saint-Pois.	3647 50	60	54	15	4
Lingeard	238	363	*Idem.*	1249 »	54	54	15	4
Montjoie	980	1437	*Idem.*	3758 50	54	67	19	3
Saint-Laurent-de-Cuves	1143	1480	*Idem.*	6887 50	55	50	22	5
Saint-Martin-le-Bouillant	800	1237	Villedieu.	3490 25	42	40	28	11
Saint-Maur-des-Bois	350	497	*Idem.*	1840 »	41	37	29	12
Canton de Sourdeval ¶. Population :								
Sourdeval	3943	3648	⊠	24411 81	52	67	11	»
Beauficel	527	911	Sourdeval.	4059 13	57	61	13	5
Brouains	577	379	*Idem.*	3386 70	57	60	10	8
Gathemo	624	1040	*Idem.*	3828 41	49	57	18	7
Le Fresne-Poret	812	1001	*Idem.*	4572 »	57	75	19	8
Perriers-en-Beauficel	810	931	*Idem.*	4090 17	53	61	14	12
Saint-Martin-de-Chaulieu	535	788	*Idem.*	2931 75	52	68	18	7
Saint-Sauv.-de-Chaulieu	166	270	*Idem.*	1298 50	52	68	19	8
Vengeons	1360	1569	*Idem.*	6741 08	50	62	16	5
ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.								
Canton de Valognes ¶. Population :								
VALOGNES	5584	1748	⊠	60271 57	68	54	»	»
Brix	2289	3357	Valognes.	17150 67	67	64	10	10
Huberville	290	576	*Idem.*	4565 75	61	58	4	4
Lieusaint	281	522	*Idem.*	5003 50	62	50	4	4
Montaigu	821	1471	*Idem.*	7188 50	66	62	8	8
Saussemesnil	1436	2144	*Idem.*	9851 13	65	62	8	8
Tamerville	991	1933	*Idem.*	11985 »	61	57	3	3
Yvetot	980	1246	*Idem.*	13495 57	62	53	4	4
Canton de Barneville ¶. Population :								
Barneville	933	573	⊠	6315 58	69	48	29	»
Beaubigny	269	644	Barneville.	2188 50	77	56	33	8
Carteret	533	509	*Idem.*	2826 75	73	51	30	3
Fierville	566	745	*Idem.*	4645 23	69	47	23	8
La Haye-d'Hectot	373	730	*Idem.*	3286 75	71	52	28	4
Le Mesnil	317	345	*Idem.*	2451 »	66	44	26	6
Les Moitiers-d'Allonne	891	1712	*Idem.*	7065 »	73	52	29	4
Le Valdécie	263	398	Bricquebec.	1639 50	73	51	19	11

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
6,916 habitants (10 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Le Cte d'Auray.	Lemardeley.	*Chesnel.*	Liot.	Tibault.
Gaultier de Carville.	Lebas.	Georges.		Boché.
Lechaptois.	Poisnel.	Bailleul.	Lerogeron.	Pautrel.
Benoist.	Martin.	Heslouis.		Carnet.
Lemardeley.	Delabroize.	Anquetil.		Vigot.
de Saint-Paul.	Davy.	Villain.		Valentin.
Legoupil.	Lemare.	Gautier.	Lebécherel.	Catherine.
Peslin.	Bréhier.	Vénisse.	Lecaudey.	Gautier.
Lair.	Mochon.	Piquerel.	Briens.	Edouard, sr Virginie
Barbou.	Benoist (P.)	Lebrun.		Dior.
9,454 habitants (9 communes).				
Lorier.	Rondel, Heurtault.	*Poullain.*	Serrant.	Eudeline ; Desplanques.
Danguy.	Raulin.	Pierre.		Besnier.
Gardie.	Lesaint.	Fouasse.	Delafontaine.	Coursin.
Chardin.	Davy.	Bonnet.	Leclerc.	Abraham, Sr Ste-Félicité.
Debon.	Massé.	Hébert.	Sébert.	Maloizel.
Geslin.	Lelandais.	Chesnel.	Troude.	Ameline.
Bazin.	Fougeray.	Calando.		Primault.
Gallet.	Jouault.	Legendre.		Michel.
Escroignard.	N...	Leroy.	Coquelin.	Vonken.

Population : 79,364 habitants.

12,672 habitants (8 communes).				
Levaillant de Folleville.	Leledy ; Bricquebec.	*Leroy* ✻ ; *Thomas* ; Duhommet, à St-Joseph.	Hersent ; Oury.	Dabosville.
Langevin.	Launay-Dupuis.	*Dupont.*	Hadoy.	Fonaud.
Allix.	Lefrançois.	Viel.		Lemarchand.
Lecrivain.	Jeanne.	Dusaut.		Yvetot.
Lemonnier.	Lepoittevin-Descoursières.	Morisset.	Ricard.	Agnès.
Mouchel-Vichard	Mouchel-Grosdos.	Lesauvage ; Lamy.	Durel.	Louet.
Jaunet.	Ozenne.	Couppey.	Dorange.	Hinckelbein.
Regnouf.	Touraine.	Lecler.	Leprieur.	Bellée.
8,617 habitants (16 communes).				
Barbey.	Besnard.	*Maillard.*	Brault.	Poulain.
Larquemin.	Sibran.	Lemarié.		Lequertier.
Lepelletier.	Langlois-Dubuisson.	Hervieu.	Vrac.	Vautier.
Roualle.	Jean.	Lequertier.	Surcouf.	Cousin.
Lechevalier.	Leroy.	Digard.	Mabire.	Néel.
Dolbet.	Noël.	Gentès.		Bellamy.
Levieux.	Mabire.	Louis ; Bernard.	Holley.	Dujardin.
Roberge.	Pignot.	Collette.		Dumoncel.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Suite du CANTON DE								
Portbail	1740	2107	⊠	15722 99	64	43	29	6
St-Georges-de-la-Rivière	346	377	Barneville.	2340 75	67	46	32	3
Saint-Jean-de-la-Rivière	230	358	*Idem.*	2241 »	68	47	31	2
Saint-Lo-d'Ourville	706	1184	Portbail.	7841 50	62	41	28	8
Saint-Maurice	396	745	Barneville.	3741 70	69	48	36	5
Saint-Pierre-d'Arthéglise	247	539	*Idem.*	1541 25	74	51	23	8
Sénoville	332	717	*Idem.*	3051 75	77	55	33	8
Sortosville-en-Beaumont	435	1024	*Idem.*	3672 50	75	57	24	7
CANTON DE BRICQUEBEC ¶. Population								
BRICQUEBEC	3622	5142	⊠	36429 75	70	52	13	»
Breuville	452	841	Bricquebec.	3547 »	78	62	16	10
Les Perques	300	485	*Idem.*	2357 50	74	53	18	5
Le Vrétot	940	2056	*Idem.*	9491 50	77	59	20	7
Magneville	599	949	*Idem.*	7381 50	62	51	10	9
Morville	405	708	Valognes.	6332 »	63	51	6	11
Négreville	1127	1642	*Idem.*	11566 50	63	55	6	7
Quettetot	702	1243	Bricquebec.	8786 »	74	56	17	4
Rauville-la-Bigot	878	1716	*Idem.*	7016 50	78	60	17	8
Saint-Martin-le-Hébert	221	213	*Idem.*	1468 »	75	57	32	5
Sottevast	894	1085	Valognes.	7116 13	70	62	16	7
CANTON DE MONTEBOURG ¶. Population								
MONTEBOURG	2172	588	⊠	18097 61	51	56	7	»
Azeville	202	300	Montebourg.	2305 »	49	54	14	7
Ecausseville	206	524	*Idem.*	2911 50	49	55	11	4
Emondeville	439	529	*Idem.*	6297 50	48	54	11	4
Eroudeville	220	487	*Idem.*	4023 83	50	58	9	2
Flottemanville	286	485	*Idem.*	4809 »	56	51	4	3
Fontenay	505	814	*Idem.*	7381 13	52	58	12	5
Fresville	685	1389	*Idem.*	13551 42	47	51	13	6
Hémevez	269	430	*Idem.*	4548 »	59	49	6	6
Joganville	158	287	*Idem.*	2812 50	49	53	10	3
Le Ham	267	387	*Idem.*	4292 83	56	50	10	5
Lestre	590	759	*Idem.*	7182 50	60	64	11	8
Ozeville	248	469	*Idem.*	2981 »	56	60	11	4
Quinéville	313	460	*Idem.*	3869 50	57	63	14	7
Saint-Cyr	215	570	*Idem.*	3724 25	54	60	5	4
Saint-Floxel	552	846	*Idem.*	8073 95	53	58	9	2
St-Germain-de-Tournebut	677	1391	Montebourg.	9004 09	58	62	8	6
Saint-Marcouf	676	1353	Valognes.	11718 »	50	56	15	8
Saint-Martin-d'Audouville	277	361	*Idem.*	3809 »	56	61	9	5
Sortosville-Bocage	182	348	*Idem.*	2067 »	56	52	6	4
Urville	345	515	*Idem.*	4608 50	59	48	7	7
Vaudreville	172	302	*Idem.*	2108 75	55	60	10	4

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
Barneville.				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Lerévérend.	Durel.	Mahieu; Moulin.	Hochet.	Gastard.
Lefèvre.	André.	Fourmage.	Giot.	Lerond.
Giot.	Férey.	Sehier.		Lemière.
Sanson.	Brouault.	Fortin.	Cahour.	Letourneur.
Leboyer.	Giot.	Prével.		Couillard.
Lechevalier.	Lay.	Hurel.		Bataille.
James.	Mauger.	Goutière.		Dupont.
Lechevalier	Langlois.	Leroux.	Desplanques.	Desplanques.
10,140 habitants (11 communes).				
Mabire.	N.; Lecoquière.	*Février;* Blard; Tollemer.	Durand.	Anne, Lebelsellier, Vallée.
Bonnissent-Deslongchamps.	Hamel.	Digard.		Beuve.
Anquetil.	Cosnefroy.	Lallemand.		Février.
Le Pesqueur.	L'Hoste.	Renouf.	Tollemer.	Lesigne.
Périne.	Piedagnel.	Mahé.	Baudry.	Lemonnier.
Larquemin.	Besnard.	Foliot.	Bardet.	Lecouillard.
Dagoury.	Folliot.	Hérauville.	Avoine.	Travert.
Lerouvillois.	Hamel.	Guérard.	Quoniam.	Leconte.
Pellerin.	Brisset.	Mabire.	Sorel.	Foliot.
Couppey.	Delacotte.	Poisson.		Lesavourey.
Letellier.	Lelong.	Leneveu.	Lemoyne.	Pézeril.
9,676 habitants (22 communes).				
Lemor.	Mauger.	*Gohin.*	Gouhier.	Houet.
Dorey.	Leforestier.	Leconte.		Deschamps.
Groult.	Quesnel.	Caillebotte.		Leroux.
Leconte.	Cabieux.	Guérin.	Simon.	Osmond.
Belliard.	Berteaux.	Vrac.		Lépine.
Lebréton.	Desquesnes.	Durel.		Mahaut.
De la Fossardière.	Blestel.	Dossier; Leroy.	Poincheval.	Tiphaine.
Leledier.	Touraine.	Gardye.	Leverdier.	Chaignon.
Folliot.	Villard.	Hasley.		Bezard.
Macé.	Poisson.	Levallois.		Bonnel.
Mouchel.	Navet.	Levallois.		Bosquet.
Renouf.	Duval.	Martin.	Gondoin.	Moulin.
Le Boulenger.	Hamel.	Vastel.		Pinel.
Du Mesnildot.	Lelong.	Delacour.	Blaisot.	Lequertier.
Aze.	Fortin.	Lecanu.		
Frigot.	James.	Villain (dit Marais).	Liot.	Lucas.
Bon Baillod.	Enault.	Saillard.	Thomelin.	Durand.
Cte de Pontgibaud ✻.	Lemétais.	Couillard.	Adam.	Barbé, Dupré, Sr Marie.
Dubosq (Charles)	Dubosq (Jean).	Benoist.		Roulois.
Dupont.	Leridez.	Chasles.	*Réuni à St-Cyr.*	
Lemoigne du Taillis.	Bouchard.	Roulland.		Laurent.
Leroy.	Rouxel.	Ogé.		Hue.

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
Canton de Quettehou ¢. Population								
Quettehou	1436	1691	✉	18326 77	65	70	16	-
Anneville-en-Saire	686	600	Barfleur.	9323 50	70	75	21	5
Aumeville-Lestre	217	244	Quettehou.	1870 75	60	64	13	6
Barfleur	1218	95	✉	5031 75	74	79	25	9
Crasville	381	717	Quettehou.	5602 »	59	64	11	6
La Pernelle	452	715	*Idem.*	5821 50	69	74	20	4
Le Vicel	365	474	Le Vast.	3198 75	71	75	21	5
Montfarville	1313	517	Barfleur.	10737 74	73	77	24	8
Morsalines	390	365	Quettehou.	3668 50	63	68	15	3
Octeville-la-Venelle	543	686	*Idem.*	5592 50	58	63	11	7
Réville	1740	1064	St-Vaast-la-Hougue.	15385 »	71	76	22	7
Sainte-Geneviève	567	495	Barfleur.	8933 42	74	78	24	8
Saint-Vaast	3664	630	✉	30048 64	68	73	19	3
Teurthéville-Bocage	1272	2146	Le Vast.	17163 78	65	68	12	7
Valcanville	863	645	*Idem.*	9131 34	73	74	20	7
Videcosville	143	231	Quettehou.	1532 50	59	65	12	7
Canton de Sainte-Mère-Eglise ¢. Population								
Sainte-Mère-Eglise	1474	1770	✉	24798 77	41	47	17	-
Amfreville	726	1040	Ste-Mère-Eglise.	8706 75	47	44	16	6
Angoville-au-Plain	96	565	*Idem.*	5091 50	34	40	26	9
Audouville-la-Hubert	210	640	*Idem.*	6143 »	42	48	24	6
Beuzeville-au-Plain	86	204	*Idem.*	2495 »	45	50	19	3
Beuzeville-la-Bastille	301	433	Pont-Labbé - Picauville).	4319 »	46	39	21	8
Blosville	368	422	Ste-Mère-Eglise.	4543 17	37	42	21	4
Boutteville	160	182	*Idem.*	2408 »	41	44	24	7
Brucheville	274	1139	*Idem.*	11720 75	43	45	27	10
Carquebut	480	823	*Idem.*	10104 25	42	46	22	3
Chef-du-Pont	368	376	*Idem.*	4396 50	41	44	20	3
Ecoqueneauville	178	352	*Idem.*	3489 »	41	47	20	3
Foucarville	263	505	*Idem.*	5828 »	47	52	19	7
Gourbesville	371	816	*Idem.*	6809 25	52	44	15	8
Hiesville	126	403	*Idem.*	4755 25	38	43	23	7
Houesville	345	499	*Idem.*	4179 »	35	40	24	7
Liesville	327	618	*Idem.*	4644 »	36	43	28	11
Neuville-au-Plain	255	470	*Idem.*	4066 »	44	34	15	3
Picauville	2555	1906	✉	25979 91	47	41	18	10
Ravenoville	639	1167	Ste-Mère-Eglise.	10070 08	48	54	17	7
St-Germain-de-Varreville	292	583	*Idem.*	5383 »	46	51	19	7
St-Martin-de-Varreville	414	836	*Idem.*	7052 »	46	51	21	9
Sainte-Marie-du-Mont	1314	2797	*Idem.*	24327 73	38	44	26	9
Sebeville	99	288	*Idem.*	2929 50	38	44	22	5
Turqueville	298	520	*Idem.*	5696 50	43	49	21	4
Vierville	77	376	*Idem.*	3396 »	36	41	27	10

Maires	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
13,153 habitants (16 communes).				
MM.	MM.	MM.	MM.	MMlles
Duclouet.	Caen.	*Lenoir.*	Mahieu.	Farry.
du Mesnildot.	Onfroy.	Hamel.	Michel.	Lemarinel.
Viel.	Chislard.	Havel.		Pontais.
Dalidan.	Hay.	Regnault.	Hurel.	Pascal.
Creuly.	Legoupil.	Larose; Forget.		Lechevretel.
Hamel.	La Pierre.	Gouellin.	Lecanu.	Legrand.
Cte Le Marois.	Barreaux.	Savary.	Renouf.	Corbe.
Debrix.	Lebaron.	Goutière.	Enquebec.	Bretel.
Collas.	Hamel.	Thin.	Dusignet.	Rondel.
Leconte.	Folliot.	Leroulley.	Lecanu.	Maupas.
Lescroël-Desprès.	Lefauconnier.	Leroy.	Auvray.	Maigné.
Langlois-Dorreville	Pesnelle.	Quentin.	Drouet.	Lesaulnier.
Hamelin.	Bonamy; Asselin.	*Jouenne.*	Baudry.	Picot.
Rouxel.	Lefauqueur.	Mangon.	Eury.	Suzanne.
Anthouard.	Dauneville.	Delacour.	Vimont.	Luce.
Godefroy.	Delille.	Legruel.	Leconte.	Ledézert.
12,096 habitants (26 communes).				
Hays.	Viel.	*Gautier.*	Enguebec.	Tetrel.
Besnard.	Alexandre.	Dufresne; Pezet.	Letourneur.	Dubois.
Bordel.	Novince.	Bléhou.		Vauprès.
Brohier.	Henry.	Josse.		Bérard.
Barbey.	Mouton.	Lefresne.	*Réuni à St-Germain-de-Var.*	
Mis de Beaufort.	Pontis.	Pagny.	Henry.	Hérouard.
Fiquet.	Euvremer.	Villette.	Suzanne.	Hulmer.
Lecauf.	Leloup.	Ribet.		Messent.
Le Jolis de Villiers.	Levavasseur.	Roublot.		Legros.
Léeuyer.	Jeanne.	Gambillon.	Thiébot.	Lefèvre.
Nicolle.	Gouhier.	Viel.	Roualle.	Houssin.
Clément.	Boëtard.	Bellot.		Nicolle.
Lefebvre.	Marie.	Joly.	*Réuni à St-Germain-de-Var.*	
Bouffard.	Levavasseur.	Lenoir.	Le Charpentier.	Girard.
Corbin-Desmanneteux.	Desplanques.	Diesnis.		Lucas.
Prigent de Liesville	Lecuyer.	Leduc.		Perrodin.
Pépin.	Langlois.	Leterrier.	N.	Tirel.
Rabé.	Morisset.	Halley.	N.	Giroult.
Le Gruel.	Levavasseur.	Godefroy; Sebline.	Lebedel.	Gaultier.
Le Drouet.	Masson.	Lequertier.	Lemoigne.	Lurienne.
de la Gonnivière.	Huet.	Hamel.	Lucas.	Guérin.
Bertot.	Mauger.	Hamel.	Desplanques.	Leconte.
Prémont.	Lesénécal.	Lecaplain.	Magnin.	Brunet.
Carel.	Larose.	Lesueur.	*Réuni à Blosville.*	
Maillard.	Morel.	Belliard.	Lahaye.	Datin.
Levert.	Allain.	Lefresne.	*Réuni à Angoville.*	

NOMS DES COMMUNES.	Population.	Superficie territoriale de chaque commune.	BUREAUX DE POSTE qui desservent les communes.	Principal des 4 contributions directes.	DISTANCE AU CHEF-LIEU du département.	judiciaire.	d'arrondissement.	du canton.
CANTON DE SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE ¶. Population :								
St-Sauveur-le-Vicomte 🖂..	2542	3523	⊠	28988 32	55	39	15	»
Besneville	1086	1825	St-Sauveur-le-Victe.	10901 75	62	36	23	8
Biniville.....	477	298	*Idem.*	2201 25	54	47	10	6
Catteville.....	206	456	*Idem.*	2780 75	61	35	19	4
Colomby.....	730	1116	Valognes.	9955 25	57	48	»	9
Crosville	193	406	St-Sauveur-le-Victe.	3302 »	52	43	18	5
Etienville.....	643	738	Pont-Labbé (Picauville)	6731 »	40	40	16	8
Golleville.....	381	646	St-Sauveur-le-Victe.	5475 75	61	49	11	7
Hautteville	215	422	*Idem.*	3065 »	54	46	11	7
La Bonneville	383	631	*Idem.*	5092 50	50	42	14	7
Les Moitiers-en-Bauptois..	474	776	Pont-Labbé (Picauville)	5413 75	49	37	19	11
Néhou.....	1877	3742	St-Sauveur-le-Victe.	19826 15	59	49	15	7
Neuville-en-Beaumont....	142	168	*Idem.*	1432 50	64	33	22	7
Orglandes	616	926	*Idem.*	9692 »	53	44	10	8
Rauville-la-Place.....	832	1188	*Idem.*	10467 20	54	41	16	3
Reigneville	73	227	*Idem.*	1063 »	52	49	13	7
Sainte-Colombe	300	499	*Idem.*	3564 75	58	44	13	6
Taillepied.....	138	214	*Idem.*	1499 67	61	44	26	5

Maires.	Adjoints.	Curés et Desservants.	Instituteurs.	Institutrices.
à 1,008 habitants (18 communes.)				
MM.	**MM.**	**MM.**	**MM.**	**Mlles**
Viel.	N.	*Avice*; Aubert; Levaché; **Warenghem.**	Becquet.	**Soliot et Legendre.**
Prunier.	Guillotte	Moulin.	Truffert.	Lecerf.
Obé.	Josse.	Larsonneur.	***Réuni à Hautteuil.***	
Philippe.	Langlois.	Hébert.		Marie.
Le Pelley de la Houssaïrie.	Lebarbenchon.	Leclère.	Jeanne.	Bernard.
Hamel.	Burnouf	Frétel.		Lamperière.
Josset.	Dodeman.	Vallognes.	Roulland.	Garnier.
de la Bretonnière	Michel.	Calvy.	Pillet.	Guénier.
Abaquesné de Parfouru.	Picquenot.	Fras.	Guilbert.	Folliot.
Leclerc.	Baudouin.	Luce.	Lesage.	Beillard.
André.	Cottin.	Boscher.	Mauger.	Mottin.
Papillon.	Blandamour.	**Destrés; Marguerite.**	Legoupil; Barbet	Fleury.
Falaize Louis.	Falaize Alfred.	Bréard.		Hérouard.
Dorléans.	Le François.	Marguerite.	Courtois.	Marguerite.
Fleury.	Lehadouey.	Mariette.	Mariette.	Thomine.
Leroux.	Burguet.		***Réuni à Orglandes***	
Couppey Pierre.	Varangue.	Lerosey.	Lesigne.	Dupont.
Couppey Franço s.	Lebiez.	Vautier.		Marie.

POLICE GÉNÉRALE.

Commissaires de police.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.—MM. Debernard, commissaire de police, à Saint-Lo ; Desgranges, *id.*, à Carentan.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.—MM. Lebeuf, commissaire de police, à Avranches ; Boulesteix, *id.*, à Granville ; Millon, commissaire spécial de police, chargé de la surveillance du port ; Sainton, inspecteur spécial de police sur les chemins de fer de l'Ouest, à Granville ; Aumont, commissaire de police, à Pontorson ; Didion, *id.*, à Villedieu.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG. — MM. Reverden, commissaire central de police, à Cherbourg ; Franco et Dubrac, commissaires de police, à Cherbourg ; Gournay, commissaire spécial de police des chemins de fer de l'Ouest et du port, à la résidence de Cherbourg ; Roucel, inspecteur spécial de police sur les chemins de fer de l'Ouest, à Cherbourg.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.— M. Godefroy, commissaire de police, à Coutances.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.—MM. Leyx, commissaire de police, à Mortain ; Cazenave, *id.*, à Saint-Hilaire-du-Harcouët.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES —MM. Caron, commissaire de police, à Valognes ; Arrachart, *id.*, à Portbail.

ORDRE JUDICIAIRE.

COUR D'APPEL DE CAEN.

M. CHAMPIN ✻, premier président ; M. BOIVIN-CHAMPEAUX ✻, procureur général.

TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE.

La Cour d'assises de la Manche siége à Coutances, sous la présidence d'un Conseiller à la Cour d'appel de Caen ; elle tient au moins quatre sessions par an ; l'ouverture de chacune de ces sessions est ordinairement fixée au commencement des mois de *mars*, *juin*, *septembre* et *décembre*.

Tribunal civil séant à Saint-Lo.

Audiences : *mardi*, police correctionnelle ;—*mercredi*, rapports, affaires venant à bref délai ;—*jeudi* et *vendredi*, affaires du rôle, suivant la fixation ;—*samedi*, affaires de prompte expédition, publications et ventes.

PRÉSIDENT.—M. Lemonnier de Gouville.

JUGES.—MM. Paillard-Fernel ; Le Moyne ; Quénault, *juge d'instruction* ; Paris, *juge honoraire*.

JUGES SUPPLÉANTS.—MM. Le Campion, Bellencontre.

PARQUET. — MM. Théry, *procureur de la République*; Pignard-Dudezert, *substitut*; Bellencontre, juge suppléant, attaché au parquet.

GREFFE.—Beaujour, *greffier*; Kerver, Dudouy, Aubraye, Le Guélinel, *commis greffiers*.

AVOCATS.—MM. Dieu-Labrasserie, Legohier de Précaire, Denis, Galliot, *bâtonnier*; Gohier, Douchin, Dieu, Amiard, Huet, Roquière, Boucley.

Stagiaires.—Enguehard, Thouroude, Dussaux, Bernard.

AVOUÉS.—MM. Dussaux, Simon aîné, Simon (Adolphe), Lehieulle, *syndic*; Lemasson, *président*; Pottier, Jouanne, *rapporteur*; Hervieu, *secrétaire-trésorier*.

HUISSIERS.—*Audienciers* : MM. Boscher, *syndic*; Gautier, *rapporteur*; Aubril, *trésorier*; Ecolasse.—*Tribunal de commerce* : MM. Thiéry, Sanson.—*Justice de paix* : MM. Cardin, N.

Huissiers résidant à Saint-Lo : MM. Lemasurier, Lucas.

Huissiers résidant dans l'arrondissement : MM. Marguerite, à Saint-Clair; Fauvel, à Cerisy-la-Forêt; Huet, à Canisy; Letourneur, Biard, N ..., à Carentan; Marcout, à Saint-Jean-de-Daye; Barbier, à Marigny; Terry, Genvrin, à Percy; Pezeril, Sinel, à Torigni-sur-Vire; Lohier, à Tessy-sur-Vire.

Assistance judiciaire. — MM. Galliot, avocat, *président*; Lebas, ancien avoué; Couëtoux, conservateur des hypothèques; Noël, ancien notaire; de Bar, conseiller de préfecture et Adeline, *secrétaire*.

Tribunal de commerce de Saint-Lo.

Audiences le *mardi*, à deux heures de l'après-midi.

PRÉSIDENT.—M. Derbois.

JUGES.—MM. Dyvrande fils, Bosq, Lescot.

JUGES SUPPLÉANTS.—MM. Dary, Victor Leparquois.

GREFFE.—M. Frémin, *greffier*.

Il n'y a pas d'agréés; ce sont les avocats et les avoués qui défendent.

Tribunal civil séant à Avranches.

Audiences : *mercredi*, police correctionnelle ; — *jeudi* et *vendredi*, affaires civiles ; — *samedi*, affaires urgentes sur requête, rapports, référés et adjudications.

PRÉSIDENT.—M. Le Moine des Mares ✲.

JUGES.—MM. Lance, *juge d'instruction*; Deschamps, *juge*; Rioult de Montbray et Sanson ✲, *juges honoraires*.

JUGES SUPPLÉANTS.—MM. Simon et Fleuriot.

PARQUET.—MM. Lahougue, *procureur de la République*; Dadin, *substitut*.

GREFFE.—MM. Bameule, *greffier*; Charbonnel, *commis greffier*.

AVOCATS.—MM. Fontaine, *bâtonnier*; Delouche, Barenton, Bataille, Simon, *secrétaire*; Carnet, Ygouf.

AVOUÉS.—MM. Hurel, *rapporteur*, Barbé, *secrétaire*; Fontaine-Laporte, Levavasseur, *syndic*; Lepaulmier, Hingan, *président*; Lemardeley, Girre.

HUISSIERS. — *Audienciers* : MM. Lemardeley, Guérin, *trésorier*; Lemasle, Cassin, Bunel.

Huissiers résidant à Avranches : MM. Jacques, *syndic*; Lainé, *secrétaire*.

Huissiers résidant dans l'arrondissement : MM. Bidois, Helleu, à Brécey; Blanchet, Lebrec, à Ducey; Barré, Heneux et Domin, à Granville; Avril et Geoffroy, à la Haye-Pesnel; Enguehard et Guichard, à Pontorson; Poisnel, *rapporteur*; Patrix, à Saint-James; Le Bedel, Le Fresne, à Sartilly; Loyer, Béatrix, Leroux, à Villedieu.

Assistance judiciaire.—MM. Bouvattier, ancien sous-préfet, *président*; Vimont, receveur de l'enregistrement; Piel-Desruisseaux, ancien notaire; Delouche, avocat; Levavasseur, avoué; Bameule, *secrétaire.*

Tribunal de commerce de Granville.

Le ressort de ce tribunal embrasse tout l'arrondissement d'Avranches.
Audiences le *jeudi*

PRÉSIDENT.—M. Toupet.
JUGES.—MM. Trocheris (Olivier), Riotteau.
JUGES SUPPLÉANTS.—MM. Dior, N...
GREFFIER.—M. Guillot.

Il n'y a pas d'agréés; MM. Louvel, Tencé, Chesnais et Cambernon, avocats, défendent habituellement.

Tribunal civil séant à Cherbourg.

Audiences : *lundi*, affaires correctionnelles;—*mardi* et *mercredi*, affaires civiles;—*jeudi*, adjudications.

PRÉSIDENT.—M. Brière de Mondétour ✻; Asselin ✻, *président honoraire.*
JUGES.—MM. Jaubert, *juge d'instruction*; Fuzellier, Fanet.
JUGES SUPPLÉANTS.—MM. Boullement-d'Ingremard, N...
PARQUET.—MM. Hoffman, *procureur de la République*; Duchesne de la Sicotière, *substitut.*
GREFFE.—MM. Noyon, *greffier*; Desvaux, Oury, *commis greffiers.*
AVOCATS. — MM. Edouard de la Chapelle, *bâtonnier*; Foulon, Eugène Vrac, Boullement-d'Ingremard, Favier, Lefrançois, Alix, Lemoigne, Dalidan, Amelot, Legrin, Lucas.
AVOUÉS.—MM. Leblond, Robine, *secrétaire*; Orry, *syndic*; Martin-Martinière, Brière, *président.*
HUISSIERS. — *Audienciers* : MM. Mabire, Auvray, Lecarpentier, *syndic*; Folliot.
Tribunal de commerce : MM. Agnès et Vincent.
Justice de paix : M. Duval.
Huissiers résidant dans l'arrondissement : MM. N..., à Omonville-la-Rogue; Léger, aux Pieux; Jean, Lebrequier, à Saint-Pierre-Eglise; Lucas, à Octeville.
Assistance judiciaire (séance le premier vendredi de chaque mois). —MM. de Puyferrat, sous-préfet; Gosse, *président*; Bergeron, conservateur des hypothèques; Lefrançois, avocat; Robine, avoué; Noyon, greffier, *secrétaire.*

Tribunal de commerce de Cherbourg.

Audiences le *vendredi.*

PRÉSIDENT.—M. Dumont (Louis).
JUGES.—MM. Ed. Mahieu, Canoville, Lucas, Le Jolis fils.
JUGES SUPPLÉANTS.—MM. Menut, Th. Fenard, Bayard, Hainneville.
GREFFE.—M. Orry.

Tribunal civil séant à Coutances.

PRÉSIDENT.—M. Durand ; M. Blouet ✻, *président honoraire.*
VICE-PRÉSIDENT.—M. Loisel.
JUGES.— MM. Leloup (Richard), Faure-Beaulieu, Laigneau, *juge d'instruction* ; Severie et Le Favrais.
PARQUET.— MM. Lerebours-Pigeonnière, *procureur de la République* ; Mézaire et N..., *substituts.*
GREFFE. — MM. Duchemin, *greffier* ; Le Monnyer et Pennier, *commis greffiers.*

PREMIÈRE CHAMBRE. — Audiences : *lundi*, *mardi* et *mercredi*, affaires civiles.

PRÉSIDENT.—M. Durand.
JUGES.—MM. Leloup (Richard), Faure-Beaulieu, Laigneau.

DEUXIÈME CHAMBRE.—Audiences : *jeudi* et *samedi*, affaires correctionnelles ;—*vendredi*, affaires civiles sur plaidoiries.

VICE-PRÉSIDENT.—M. Loisel.
JUGES.—MM. Le Favrais, Severie.
AVOCATS.—MM. Lecordier, Leterrier, Barbier, *bâtonnier* ; Delcung, Guidon, Marie Adolphe), Dubreul, Sarot, Dudouyt, *secrétaire* ; Duperrouzel, Chevalier, Scelle, Dubost.
Stagiaires.—MM. Hurel, Duprey-Lemansois, Marie (fils), Tanqueray.
AVOUÉS.—MM. Leloutre (Victor), Jourdan, Mahé, *président* ; Leloutre (Jules), *syndic* ; Delauney, *rapporteur* ; Villain, Lejolivet, *secrétaire.*
HUISSIERS.—*Audienciers* : MM. Pican, Ledentu, Cauchard, *trésorier* ; Challe, Lenoir.
Tribunal de commerce.—MM. Dingouville, Voisin.
Huissiers résidant à Coutances.—MM. Néel, Laisney.
Huissiers résidant dans l'arrondissement.—MM. Harel, à Bréhal ; Nicole, à Cérences ; Hodey, *rapporteur* ; Duchemin, à Cerisy-la-Salle ; Legoux, à Hambye ; Mabire, Vallet, à Gavray ; Billard, Aubert, à la Haye-du-Puits ; Gancel, à Prétot ; Navarre, à Lessay ; Robiquet, à Gratot ; Duplessis, à Quettreville ; Le Guelinel, *syndic* ; Desplanques, Lefranc, à Périers ; Lerouge, *secrétaire*, à Saint-Sauveur-Lendelin.
Assistance judiciaire.— MM. Poulin, sous-préfet, *président* ; Boberge, ancien avoué, *vice-président* ; Sarot, avocat ; Leloutre (Victor), avoué ; Robin-Prévallée, receveur de l'enregistrement ; Duchemin, *secrétaire.*

Tribunal de commerce de Coutances.

Audiences, le *samedi*, à 10 heures du matin.

PRÉSIDENT.—M. Daireaux.
JUGES.—MM. Ygouf, Harel, Drieu-Larochelle.
Il n'y a pas d'agréés.

Tribunal civil séant à Mortain.

Cet arrondissement n'a point de juridiction consulaire ; c'est le Tribunal de 1re instance qui juge les affaires commerciales.— *Lundi* et *mardi*, travaux divers en chambre de conseil. — Audiences : *mercredi*, affaires urgentes ; — *jeudi* et *vendredi*, affaires civiles ; — *samedi*, police correctionnelle et affaires commerciales.

PRÉSIDENT.—MM. Quesnot ; de Mezange de Saint-André, *président honoraire.*

JUGES.—MM. Gérard, *juge d'instruction* ; Campredon, *juge* ; Dhauteville, *juge honoraire*.

JUGE SUPPLÉANT.—M. Queslier.

PARQUET. — MM. Trochon, *procureur de la République* ; Simon, *substitut*.

GREFFE.—MM. Lemière, *greffier* ; Talagrand, *commis greffier*.

AVOCATS.—MM. Helland, de Marseul, Thomas, Lecrecq, Champs, *bâtonnier* : Restoux, Josset, Millet.

Stagiaires.—MM. Ozouf, Queslier.

AVOUÉS.—MM. Théot, *président* ; Omond, *syndic* ; Lesoudier, *rapporteur* ; Poullain, *secrétaire* ; Vautier, Bunel.

HUISSIERS. — *Audienciers* : MM. Norgeot, *syndic* ; Lahuppe, *trésorier* ; Le Jemble, résidant à Mortain.

Huissiers résidant à Mortain : M. Martin.

Autres huissiers résidant dans l'arrondissement : MM. Poupinet, Breillot, *secrétaire*, à Barenton ; Hamel, à Isigny ; Bachelot, Lebouc-Laforest, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Costard, à Juvigny ; Gasnier, à Saint-Pois ; Legrandois, *rapporteur*, et Gallouin, à Sourdeval ; Detan, au Teilleul.

Assistance judiciaire.— MM. de Bernède, sous-préfet, Poullain, ancien avoué ; de Mezange, président honoraire, *président* ; Dieu, receveur de l'enregistrement ; F. Moulin, ancien avocat ; Lemière, *secrétaire*.

Tribunal civil séant à Valognes.

L'arrondissement n'a point de juridiction commerciale ; c'est le Tribunal de 1re instance qui juge les affaires de cette nature. — Audiences : *mardi*, affaires de commerce, d'expédition, d'adjudication ; — *mercredi* et *jeudi*, affaires du rôle général ; — *vendredi*, police correctionnelle ; — *samedi*, rapports en toute matière ; jugements en chambre du Conseil.

PRÉSIDENT.—M. Gallemand.

JUGES.—M. Mabire, *juge d'instruction* ; Ernault d'Orval, Villault-Duchesnois, *juges*.

JUGES SUPPLÉANTS.—MM. Leclerc, Costard.

PARQUET.—MM. Bouvattier, *procureur de la République* ; Mignon, *substitut*.

GREFFE. — MM. Guimond, *greffier* ; Lemétais et Hamel, *commis greffiers*.

AVOCATS.—MM. Daireaux, Rouland, Leclerc, *bâtonnier* ; Foulon, Lecaudey, Lecacheux, Lesachey, Rothe.

Stagiaire.—M. Goubeaux.

AVOUÉS.—MM. Thouin, Bitot, *syndic* ; Pergeaux, Bralin, Pézeril, *secrétaire-trésorier* ; Hémon, *rapporteur* ; Le Cannelier, *président*.

HUISSIERS.—*Audienciers* : MM. Lendormy, *syndic-président* ; Lepetit, *secrétaire* ; Bouthreuil et Liot.

Huissiers résidant à Valognes.—MM. Couillard, N..., *trésorier* ; Tardif.

Huissiers résidant dans l'arrondissement. — MM. Lemarquand, à Barneville ; Renouf, à Portbail ; Anthouard, à Bricquebec ; Lechartier, à Bricquebec ; Mendret et Butel, à Sainte-Mère-Eglise ; Dupont, à Picauville ; Turgis, Burnouf, à Montebourg ; Lamache, à Quettehou ; Bouchet, à Saint-Vaast ; Thirard, N..., à Saint-Sauveur-le-Vicomte, *rapporteur*.

Assistance judiciaire. — MM. Leledy, ancien avoué, *président* ; Calemard de la Fayette, sous-préfet ; Guillemin, receveur de l'enregistrement ; Daireaux, avocat ; Oury, notaire ; Guimond, *secrétaire*.

JUSTICES DE PAIX.

Noms des Juges de paix, des Suppléants et des Greffiers.

CANTONS.	JUGES DE PAIX.	SUPPLÉANTS.	GREFFIERS.
	Arrondissement de Saint-Lo.		
	MM.	MM.	MM.
Saint-Lo	Porquet	Gohier, Dieu	Lemonnier.
Canisy	Leturc	Lefèvre, Leconte	Dufour.
Carentan	Hamelin	Gouville, Lenoël	Legrand.
Marigny	Hédouin	Niobey, Gosset	N...
Percy	Poret-Lacouture.	Daniel, Sévaux	Lemaigre
Saint-Clair	Delacour	Letellier, Madeleine	Levard.
St-Jean-de-Daye	Liot	Tricard, Thouin	Godard.
Tessy-sur-Vire	Payen de la Garanderie.	Chasles, Lebas	N...
Torigni-sur-Vire	Duval-Duperron.	Bédouin, Prée	James.
	Arrondissement d'Avranches.		
	MM.	MM.	MM.
Avranches	Labarre	Fontaine, Dupont	Desmier.
Brécey	Guérin	Lanos, Denis-Thieudière	Piel.
Ducey	Heudeline	Juin-Duponcel, Baron	Dubreuil.
Granville	Couturier	Louvel, Dairou	Lainé.
La Haye-Pesnel	Morin	Nelet, Ledru	Fontaine.
Saint-James	Dutheil	Chevalier, Geffroy	Ladvoué.
Pontorson	Cadet	Loyer, Barbey	Goron.
Sartilly	Fresnel-Beuneric	Dupont, Lemenager	Durand.
Villedieu	Guérin	Pigeon, Rachine	Huard.
	Arrondissement de Cherbourg.		
	MM.	MM.	MM.
Cherbourg	Chevrel	Foulon, Perrotte	Leflambe.
Beaumont	Damourette	Fatôme, Piquot	Millet.
Octeville	Marais	Pouillet, Lemarquand	Porée.
Les Pieux	Folliot-d'Argence	Lequiéré des Roziers, Hamel	Hilaire (Félix)
St-Pierre-Eglise	Auvray	Michel, Lebas	Garnier.
	Arrondissement de Coutances.		
	MM	MM.	MM.
Coutances	Danguy	V. Leloutre, Scelle	Noël.
Bréhal	Poree	Allain, Maheut	Pichard.
Cerisy-la-Salle	Hébert	Lechevalier, Jehenne	Piel.
Gavray	Lemarquand	Lechevalier, Niobey	Lecomte.
La Haye-du-Puits	Bouillon	Moitier, Levêque	Lecluze.
Montmart.-s.-Mer	Couraye	Dupray, Vray	Campain.
Lessay	Tanqueray	Guillard, Pannier	Foucher.
Périers	Michau	Lecaudey – Magneville, Lecrosnier	Villedieu.
St-Malo-de-la-L.	Lair	Chapel, Niobey	Vigot.
St-Sauv^r-Lendel.	Grandin	Deperiers-Lavallée, Bois	Guénon.

CANTONS.	JUGES DE PAIX.	SUPPLÉANTS.	GREFFIERS.
	Arrondissement de Mortain.		
	MM.	MM.	MM.
Mortain.....	Leteinturier-La-prise.....	Poullain, Théot.....	Debraize.
Barenton.....	Anfray.....	Gasnier, Bechet.....	Guytard.
St-Hilaire-du-H..	N.....	Poret, Fauchon.....	Mondher.
Isigny.....	Cloyo de la Chesnaye.	Lebougre, Le Brun de Bion...	Davalis.
Juvigny.....	Gesbert.....	Taborel, Pasturel.....	Petipas.
Saint-Pois.....	Laurent.....	Lemardeley, d'Auray...	Danjou.
Sourdeval-la-B..	Godefroy.....	Vaullegard, Lorier.....	Picard.
Le Teilleul.....	Lalouel.....	Renault, Rouelle.....	Coupel.
	Arrondissement de Valognes.		
	MM.	MM.	MM.
Barneville.....	Leprovost.....	Renouf, not^re à Portbail.	Equilbecq.
Bricquebec.....	Viel.....	Mabire.....	Lerouvillois.
Montebourg....	Cambernon.....	Frigot, Lepelletier.....	Poulain.
Quettehou.....	Hamelin.....	Duclouet, Jourdan.....	Laurent.
Ste-Mère-Eglise.	Cirou.....	Francomme, Viel.....	Carbonnel.
St-Sauv.-le-Vte..	Delisle.....	Lesachey, Jacqueline...	Roblot.
Valognes.....	Sanson.....	Daireaux, Lecacheux...	Simon.

NOTAIRES.

Arrondissement de Saint-Lo.—MM. Guillemin, Criquet, Lehérissey, *président*, à Saint-Lo; Lebrun, à Cerisy-la-Forêt; Gervaise, à Domjean; Raulline, à Saint-Jean-de-Daye; Dufour, à Pont-Hébert; Rozey, *rapporteur*, Ingoult, à Carentan; Leconte, à Canisy; Delarue, à Marigny; Joly, Ameline, à Torigni-sur-Vire: Lebas, à Tessy-sur-Vire; Blouet, *trésorier*, à Percy; Quillier, *secrétaire*, à la Chapelle-Enjuger; Regnault, à Montbray; Lechevallier, à Saint-Samson-de-Bonfossé; Gancel, *syndic*, à Saint-Clair.

Arrondissement d'Avranches.—MM. Le Comte-La Prairie, Jourdan, *secrétaire*, à Avranches; Barbey, Denis, à Brécey; Baron, Desfeux, à Ducey; Dairou, *président*; Lamort, Taurines, à Granville; Fontaine, Lanos, à la Haye-Pesnel; Geffroy, Darthenay, à Saint-James; Loyer, Barbé, à Pontorson; Lemoine-Lechesney, Dairou, à Sartilly; Rachine, Lefébure, *trésorier*, à Villedieu; Foisil, *notaire honoraire*.

Arrondissement de Cherbourg.—MM. Le Bourgeois, *syndic*; Mabire, *président*, aux Pieux; André, à Beaumont-Hague; Leveillé, Hamel, *trésorier*, à Saint-Pierre-Eglise; Le Bouteiller, *secrétaire*; Druet, Giffard, Roberge, à Cherbourg; Olivier, à Sainte-Croix-Hague; Pouillot, à Tourlaville, *rapporteur*.

Arrondissement de Coutances.—MM. Saillard, Angot, *secrétaire*; Poulain, à Coutances; Delille fils, à Bréhal; Maheut, à Cérences; Jehenne, *président*, à Cerisy-la-Salle; D. Desponts, à Roncey; Guernier, à Gavray; Fonnard, au Mesnil-Garnier; Cirou, à Hambye; Fauvel fils, à Lessay; Baudouin, à Pirou; Dauvin, Godin, à la Haye-du-Puits; N..., à Prétot; Lelièvre, à Montmartin-sur-Mer; Amy Larivière, à Quettreville; Pigaux,

Lair, à Périers ; Niobey, Severie, à Blainville ; Delalande, Saffray, à Saint-Sauveur-Lendelin.

Arrondissement de Mortain.—MM. Vezard, *secrétaire ;* Le Bigot, Aumont, à Mortain ; Blin, Fiault, à Barenton ; Besnard, Pantin, Lévesque, *président,* à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Lebougre-Barbière, à Isigny ; Cruchet, au Buat ; Lechaptois, *syndic ;* Poullain, à Juvigny ; Datin, à Saint-Pois ; Poisnel, à Coulouvray-Boisbenâtre ; Rondel, Veron, à Sourdeval ; Regnault, *trésorier,* au Teilleul ; Colin, *rapporteur,* à Sainte-Anne-de-Buais.

Arrondissement de Valognes.—MM. Huet-Bienville, Costard, Oury, à Valognes ; Allix-Bourboy, à Brix ; Lesage, Hennequin, à Bricquebec ; Le-pelletier, Blandamour, à Montebourg ; Lemarinel, Pain, à Saint-Sauveur-le-Vicomte ; Duclouet, à Quettehou ; Pannier-Lachaussée, à Saint-Vaast ; Jourdan, à Barfleur ; Félix, à Barneville ; Renouf, à Portbail ; Hairon-Desvaquants, à Sainte-Mère-Eglise ; Fontaine, à Pont-l'Abbé ; Aubey, à Sainte-Marie-du-Mont.

ORDRE MILITAIRE.

10e Corps d'armée et 10e Région militaire.

Grand-Quartier général à Rennes.

Départements formant la 10e Région : Ille-et-Vilaine, Manche, Côtes-du-Nord.

Général commandant en chef le Corps d'armée : CAMBRIELS C ✻, à Rennes.
Chef d'état-major général : Général Folloppe C✻, à Rennes.

20e Division d'infanterie et 5e, 6e, 7e, 8e subdivisions de Région.

Quartier général Saint-Servan.

Général commandant : de SONIS C✻, à Saint-Servan.
Chef d'état-major, lieutenant-colonel : Boussenard O✻, à Saint-Servan.

39e *Brigade* : Général N..

Quartier général : Cherbourg.

25e de ligne.—Colonel Paillier O✻, à Cherbourg (5e subdivision).
47e de ligne.—Colonel Mesny O✻, à Saint-Malo (6e subdivision).

40e *Brigade* : Général de Place C✻.

Quartier général : Paris.

2e de ligne.—Colonel Lebelin de Dionne O✻.
Dépôt : Granville (7e subdivision).

Portion principale : Paris.
136e de ligne.—Colonel Herbillon O✻.
Dépôt : Saint-Lo (8e subdivision).
Portion principale : Paris.

5e Subdivision, chef-lieu Cherbourg.

(*Arrondissements de Cherbourg et Valognes*).

Commandant : Général N., à Cherbourg.
Intendance.—Worms ✻, adjoint de 1re classe, à Cherbourg.
Etat-major des places.—Colonel Courrech O✻, commandant la place de Cherbourg; capitaine Guichard ✻, commandant le fort de Querqueville; capitaine Watremez ✻, commandant le fort des Flamands.
Aumônerie.—Roïg dit Boudeville ✻, à l'île Pelée.
Artillerie. — Colonel Hugon C✻, directeur à Cherbourg ; chef d'escadrons Pinczon du Sel ✻, à Cherbourg.
Génie.—Lieutenant-colonel Bourgeois O✻, directeur à Cherbourg.
Bureau de mobilisation et de réquisition.—Capitaine Guillaumat ✻, à Cherbourg ; capitaine Cadet de Vaux ✻, à Cherbourg.
Subsistances militaires.—Officier comptable de 1re classe : Gourdoux à Cherbourg.

7e Subdivision, chef-lieu Granville.

(*Arrondissements d'Avranches et Mortain*).

Commandant : Lieutenant-colonel Payan O✻, à Granville.
Etat-major des places.—Chef de bataillon Goyer O✻, commandant la place de Granville.
Artillerie.—Chef d'escadron Petit O✻, à Granville.
Génie.—Chef de bataillon Michelet ✻, à Granville.
Bureau de mobilisation et de réquisition.—Capitaine Benazet, à Granville ; capitaine Beauquesne ✻, à Granville.

8e Subdivision, chef-lieu Saint-Lo.

(*Arrondissements de Saint-Lo et Coutances*).

Commandant : Lieutenant-colonel Maréchal O✻, à Saint-Lo.
Intendance.—Sous-Intendant de 2e classe Lehouchu ✻, à Saint-Lo.
Recrutement.—Chef de bataillon Jacquin ✻, à Saint-Lo.
Bureau de mobilisation et de réquisition.—Capitaine Delaunay, ✻, à Saint-Lo.
Remonte.—Chef d'escadrons Crotel ✻, à Saint-Lo.

GENDARMERIE.

16e LÉGION

Composée des compagnies d'Ille-et-Vilaine, Manche et Mayenne.

M. Chabert O✻, lieutenant-colonel, commandant la légion, à Rennes.

Compagnie de la Manche.

MM.
Govon O✻, chef d'escadron, à Saint-Lo.
Cochard ✻, capitaine, à Saint-Lo.
Jouffreau, lieutenant-trésorier, à Saint-Lo.
Gillereau ✻, capitaine, à Cherbourg.

MM.
Laurin ✻, capitaine, à Coutances.
Ferté, lieutenant, à Avranches.
Baumes, lieutenant, à Mortain.
Cura, sous-lieutenant, à Valognes.

Service des Brigades.

DÉSIGNATION ET RÉSIDENCE des BRIGADES.	BRIGADES À CHEVAL. de 6 hommes.	BRIGADES À CHEVAL. de 5 hommes.	BRIGADES À pied de 5 hommes.	SOUS-OFFICIERS commandant les brigades.
Saint-Lo	1	»	»	MM. Cauquelin.
Idem	»	1	»	Jacqueline.
Idem	»	»	1	Saint-Laurent.
Carentan	»	1	»	Larose.
La Périne	»	1	»	Bouvier.
Torigni-sur-Vire	»	1	»	Desprez.
Villebaudon	»	1	»	Clément.
Cerisy-la-Forêt	»	1	»	Bouvier ✻.
Marigny	»	1	»	Lambert.
Canisy	»	1	»	Gallien.
Tessy-sur-Vire	»	»	1	Vincenot.
Airel	»	»	1	N.
Cherbourg	»	1	»	Thomas.
Idem	»	»	1	Robiolle.
Les Pieux	»	»	1	Bebin.
Saint-Pierre-Eglise	»	»	1	Mesnil.
Equeurdreville	»	»	1	Lelièvre.
Beaumont	»	»	1	Horel MM (1).
Avranches	»	1	»	Roullin.
Granville	»	1	»	Dorne.
Idem	»	»	1	Piétri.
Villedieu	»	1	»	Pitel.
Pontorson	»	1	»	Flament.
Ducey	»	1	»	Roumens.
Sartilly	»	1	»	Jacquet.

(1) Les lettres MM indiquent les décorés de la Médaille militaire.

DÉSIGNATION ET RÉSIDENCE des BRIGADES.	BRIGADES A CHEVAL de 6 hommes.	BRIGADES A CHEVAL de 5 hommes.	BRIGADES À pied de 5 hommes.	SOUS-OFFICIERS commandant les brigades.
Brécey	»	»	1	Champel.
Saint-James	»	»	1	Ginod.
La Haye-Pesnel	»	»	1	Durel.
Mortain	»	1	»	Peltier.
Saint-Hilaire-du-Harcouët.	»	1	»	Janin.
Sourdeval	»	1	»	Delarue.
Juvigny	»	1	»	Pélé.
Le Teilleul	»	1	»	Hurel.
Saint-Pois	»	»	1	Lerévérend.
Barenton	»	»	1	Barbedette.
Isigny	»	»	1	Leclerc.
Coutances	»	1	»	Ingouf.
Idem	»	»	1	Cherrier.
Périers	»	1	»	Le Maigre.
Gavray	»	1	»	Diguet.
Bréhal	»	1	»	Mahaut.
Lessay	»	1	»	Royer.
Cerisy-la-Salle	»	1	»	Fort.
La Haye-du-Puits	»	1	»	Féron.
Agon	»	»	1	Carlière MM.
Prétot	»	»	1	Frant.
Montmartin-sur-Mer	»	»	1	Hennequin.
Saint-Sauveur-Lendelin	»	»	1	Ragueneau.
Valognes	»	1	»	Bellin.
Sainte-Mère-Eglise	»	1	»	Lechevallier.
Saint-Sauveur-le-Vicomte	»	1	»	Maubailly.
Saint-Vaast	»	1	»	Desfeux.
Montebourg	»	1	»	Massonnet.
Portbail	»	»	1	Le Guelinel MM.
Bricquebec	»	»	1	Heurtin.
Barneville	»	»	1	Humbert.

MARINE.

Premier arrondissement maritime.

PRÉFECTURE MARITIME.

MM.

CLOUÉ GO ✱, vice-amiral, préfet maritime.
Fiquet ✱, capitaine de frégate, 1er aide-de-camp.
Aubry de la Noë ✱, lieutenant de vaisseau, aide-de-camp.
Fabignon, enseigne, aide-de-camp.
Thiébot ✱, commissaire adjoint, chef du secrétariat.

MAJORITÉ GÉNÉRALE. — MM. Ducrest de Villeneuve C✱, contre-amiral, major général ; Rieunier O✱, capitaine de vaisseau, major ; Luce ✱.

capitaine de frégate, aide-major ; Bougiard ✱, Mayet ✱ et Holtermann ✱, lieutenants de vaisseau, sous-aides majors ; Dufresne ✱, lieutenant de vaisseau, chef du secrétariat ; Bodot O✱, lieutenant de vaisseau, chargé de l'observatoire ; Grandin✱, lieutenant de vaisseau, chargé des archives ; Marteville ✱, capitaine de frégate, commissaire de la République, près le 1er Conseil de guerre permanent ; Fournier ✱, capitaine de frégate, inspecteur des sémaphores ; de Mornard ✱, lieutenant de vaisseau, commissaire de la République près les Tribunaux maritimes ; Delalun ✱, lieutenant de vaisseau, rapporteur près le 1er Conseil de guerre permanent.

Mouvement du port.—MM. Butel C✱, capitainè de vaisseau, directeur ; Quernel O✱ et Janet O✱, capitaines de frégates, sous-directeurs ; Boisnard ✱, Maisse ✱, de Bernard de la Frégeolière ✱, Piloux, Cabanellas O✱ et Omnès, lieutenants de vaisseau.

Majorité de la flotte.—MM. Vallon O✱, capitaine de vaisseau, major de la flotte ; Chabirand ✱, lieutenant de vaisseau, adjoint ; Hubert ✱, lieutenant de vaisseau, secrétaire.

Division des équipages de la flotte.—MM. Salmon C✱, capitaine de vaisseau, commandant ; Glon dit Villeneuve O✱, capitaine de frégate, commandant en second ; Godreuille ✱, lieutenant de vaisseau, trésorier ; Salmon, lieutenant de vaisseau de 1re classe, capitaine d'habillement ; Martinaut de Préneuf, lieutenant de vaisseau de 2e classe, adjoint au capitaine d'habillement ; Linard, lieutenant de vaisseau de 1re classe, capitaine de la 1re compagnie ; Garnier, lieutenant de vaisseau de 1re classe, capitaine de la compagnie des spécialités ; d'Aboville, enseigne de vaisseau, capitaine en second de la 1re compagnie ; Sanglot-Baguernault, enseigne de vaisseau, capitaine en second de la compagnie des spécialités ; Basset, lieutenant de vaisseau de 1re classe, capitaine de la 2e compagnie ; Perrin, lieutenant de vaisseau de 2e classe, capitaine en second de la 2e compagnie ; Ingouf, lieutenant de vaisseau de 2e classe, capitaine de la compagnie disciplinaire ; Lagarde et de la Comté, lieutenants de vaisseau de 2e classe, adjudants-majors ; Valet, lieutenant de vaisseau de 2e classe, capitaine de la section hors rang ; Girard de la Barcerie, médecin principal.

Gendarmerie.—MM. Loréal ✱, chef d'escadron, commandant ; Carbonnet, capitaine trésorier ; Levallois, lieutenant.

Direction d'artillerie.—MM. Kermarec O✱, lieutenant-colonel, directeur ; Terrasse, chef d'escadron, sous-directeur ; Quernel ✱ et Marmier ✱, capitaines en 1er.

Artillerie.—5e *compagnie d'ouvriers*.—MM. Fournier, capitaine en 1er ; Dutoit, capitaine en 2e ; Boyer, lieutenant en 1er ; Nays-Candau, lieutenant en 2e.

Artillerie.—5e *batterie*.—M. Basset ✱, capitaine en 1er ; Monluc de la Rivière, capitaine en 2e ; André et Moraux, lieutenants en 1er.

Infanterie.—*Etat-major*.—MM. de Trentinian ✱, colonel ; Gally Passebosc, lieutenant-colonel ; Reste, Bourgey et Darré, chefs de bataillon ; Stiquel ✱, major ; Mantin, de Vougny et Thomasset ✱, capitaines adjudants-majors ; Teulières ✱, capitaine de tir ; Saudubray, capitaine-trésorier ; Richard ✱, capitaine d'habillement ; Bottin, lieutenant d'armement ; Lalanne, lieutenant adjoint au trésorier ; Jaëger, lieutenant adjoint à l'habillement ; Hergué, sous-lieutenant, porte-drapeau ; Méry, médecin-major ; Néïs et Molle, médecins aides-majors.

4e *compagnie*.—MM. N..., capitaine ; Trilha, lieutenant ; Loys de Marigny, sous-lieutenant.

5e *compagnie*.—MM. Pouilh ✱, capitaine ; Gondard, lieutenant ; Paris, sous-lieutenant.

6e *compagnie.*—MM. L. Page, capitaine ; Durrieu, lieutenant ; d'Albignac, sous-lieutenant.

7e *compagnie.*—MM. Moussay, capitaine ; Coince, lieutenant.

9e *compagnie.*—MM. Hostalot, capitaine ; Bassand, lieutenant ; Zurniden, sous-lieutenant.

15e *compagnie.*—MM. de Pincenoir du Bousquet, capitaine ; Chassereau, lieutenant ; Jouron, sous-lieutenant.

24e *compagnie.*—MM. Giraud, capitaine ; Dein, lieutenant ; Le Sens, sous-lieutenant.

25e *compagnie.*—MM. Nicot, capitaine ; Bauche, lientenant ; Morelle, sous-lieutenant.

26e *compagnie.*—MM. Berthier Allemand de Montrigaud, capitaine ; Dedons de Pierrefeu, lieutenant ; Silvani, sous-lieutenant.

28e *compagnie.*—MM. du Port de Poncharra, capitaine ; Santerne, lieutenant ; Ringeral, sous-lieutenant.

29e *compagnie.*—MM. Imbert (Jacques), capitaine ; Jean, lieutenant ; Leclerc de Villecellier, sous-lieutenant.

30e *compagnie.*—MM. E. Page, capitaine ; Toucas (Clément), lieutenant ; Boutet, sous-lieutenant.

31e *compagnie.*—MM. N..., capitaine ; Emonet, lieutenant ; Bartholi, sous-lieutenant.

32e *compagnie.*—MM. Lasalle de Lescar, capitaine ; Guyot, lieutenant ; Clément, sous-lieutenant.

34e *compagnie.*—Rio, capitaine ; Guilleminot, lieutenant ; Richer, sous-lieutenant.

35e *compagnie.*—Morand de la Cerrelle, capitaine ; Billaudel, lieutenant ; Lemauf de Kerdudal, sous-lieutenant.

36e *compagnie.*—MM. Michot, capitaine ; Fournier, lieutenant ; Noël, sous-lieutenant.

37e *compagnie.*—MM. Dubeux, capitaine ; Vidal, lieutenant ; de Lauzières-Thémines, sous-lieutenant.

GÉNIE MARITIME.—MM. Moll C✻, directeur des constructions navales ; de Roussel O✻, Aurous O✻, ingénieurs de 1re classe ; Carlet ✻ et Boden ✻, ingénieurs de 2e classe ; de Gérando ✻, Eynaud ✻, Bertin ✻, de Maupeou-d'Ableiges ✻, Finot et Desdouits, sous-ingénieurs de 1re et de 2e classe ; Cabany, Delaltre et Finaz, sous-ingénieurs de 3e classe.

Ecole d'application du génie maritime.—MM. Sollier O✻, directeur ; Garnier ✻, Lemaire ✻, professeurs.

COMMISSARIAT.—MM. Aubin O✻, commissaire général ; Chanceaulme O✻, Le Poittevin O✻, Robert de Rougemont O✻, commissaires ; Michelin ✻, Binel ✻ et Avoine ✻, commissaires-adjoints ; d'Haranguier de Quincerot ✻, Pumperneel ✻, Faivre ✻, Joyau, Malnot, Edet ✻, Fenard, Guichon de Grandpont, Rossel-Ledentu, Mesnage, Adam ✻, Lajoux, Gouet et Pringent, sous-commissaires ; Clément, Kerdoncuf, Henry, Le Gallois, Léveillé, Burgot, Vanrycke, Massoni, de la Ligerie, Leroux, Griffon, Hamelin, Dubois, de Foulhiac-Padirac, Doynel, Hervé, Testard, Morel et Denise, aides-commissaires.

TRAVAUX HYDRAULIQUES.—MM. Léonard, directeur ; Jenner ✻, ingénieur ordinaire de 1re classe ; Lestelle, ingénieur ordinaire de 3e classe.

INSPECTION.—MM. Bouchet O✻, inspecteur en chef ; Le Comte O✻, Reynaud ✻ et Douville ✻, inspecteurs ; Schmitt ✻, inspecteur-adjoint.

SERVICE DE SANTÉ.—MM. Gourrier O✻, président du Conseil de santé ; Richaud O✻, médecin en chef ; Vincent ✻, pharmacien principal, membres du Conseil de santé ; Dugé de Bernonville ✻ et Girard-la-Barcerie ✻, médecins principaux ; Gaultier de la Ferrière, Maurel, Méry, Delisle et Martinenq, médecins de 1re classe ; Hodoul, Simon, Latière, Dollieule,

Treille, Prat et Jeaujon, médecins de 2e classe ; Cavalier et Doué, pharmaciens de 1re classe ; Schmidt et Peytral, pharmaciens de 2e classe.

SERVICE DES MANUTENTIONS.—M. Le Courtois, chef de manutention.

PERSONNEL ADMINISTRATIF DES DIRECTIONS DE TRAVAUX.—MM. Brunier ✱, agent administratif principal ; Le Sénéchal, Baril-Monval, Germain et Boulogne, agents administratifs ; Pierrot, Rouxel, Brisset, Maurice, Morin, Desquesnes, Mabire et Flambard, sous-agents administratifs.

COMPTABLES DU MATÉRIEL.—MM. Giot, agent comptable principal ; Gosselin ✱, Cauvin, Jourdan, Chardine, Le Pelley et Valette, agents comptables ; Crouin, Maillard, Marthe, Paviez, Robin, Henry et Courtois.

TRÉSORIER DES INVALIDES.—M. Le Boucher ✱.

ECOLE D'HYDROGRAPHIE.—M. Bornic ✱, professeur de 1re classe.

AUMONIERS.—MM. Martin ✱ et Paul.

BIBLIOTHÈQUES.—MM. Jaffrezic O✱, conservateur de la bibliothèque du port ; Augier ✱, conservateur de la bibliothèque de l'hôpital.

MÉCANICIENS PRINCIPAUX. — MM. Tricard ✱, mécanicien principal de 1re classe ; Pérignon ✱, mécanicien principal de 2e classe.

INSCRIPTION MARITIME.—*Quartier de Cherbourg.*—MM. Schmitt ✱, commissaire de l'inscription maritime ; Leclère, syndic à Fermanville ; Opron ✱, syndic à Cherbourg ; Leclère, syndic à Omonville-la-Rogue ; Letellier ✱, syndic à Diélette ; Enet, syndic à Carteret.

Quartier de la Hougue.—MM. Petit, commissaire de l'inscription maritime ; Du Laurens, trésorier des invalides ; Chalette ✱, sous-commissaire administrateur du sous-quartier d'Isigny ; Dubos, syndic à Grandcamp ; Le Large, syndic à Isigny ; Le Mallier, syndic à Carentan ; Le Biez ✱, syndic à la Hougue ; Lepart, syndic à Barfleur.

Deuxième arrondissement maritime.

QUARTIER DE GRANVILLE.—*Commissariat.*—MM. Trève ✱, commissaire adjoint de la marine, commissaire de l'inscription maritime à Granville ; de la Fontaine, sous-commissaire, administrateur du sous-quartier de Regnéville ; Perrotte, Guimont, commis de 3e classe ; Langronne, Lacotte et Louvel, commis de 4e classe.

Trésorerie des invalides.—MM. Marmier ✱, trésorier de 2e classe, à Granville ; A. Le Roy, préposé du trésorier à Regnéville.

Hydrographie.—M. Audic, professeur de 3e classe.

Inspection des pêches.—M. Lamusse, inspecteur à Granville.

Syndics des gens de mer.—MM. Le Coupé et Ermange, à Granville ; Aubry, à Regnéville ; Buxe, à Avranches ; Coubrun, à Coutances ; Hennequin, à Genest ; Ponée, à Bricqueville ; Mignot, à Saint-Pair ; Lissot, à Blainville ; Nicolle, à Agon ; Labigne, à Carolles.

Gardes maritimes.—MM. Brierre, à Granville ; Duperron, à Agon ; Couraleau, à Courtils ; Daniel, à Gouville ; Jean (Emile), à Lingreville ; Laney, à Champeaux ; Durand, à Regnéville ; Thiberge, à Saint-Léonard-de-Vains.

Gendarmerie maritime.—MM. Castel, brigadier et Le Vely, gendarme, à Granville ; Durand, à Regnéville.

SERVICE DES MINES.

ARRONDISSEMENT MINÉRALOGIQUE DE ROUEN.—Ingénieur en chef de 2e classe, M. Roger ✻, à Rouen ; ingénieur ordinaire de 1re classe, M. N., à Caen.
GARDE-MINES DE 5e CLASSE.—M. Ragot, à Caen.
SERVICE DE LA CARTE GÉOLOGIQUE.—M. N..., à Caen.

PONTS ET CHAUSSÉES.

Service ordinaire & hydraulique.

Ingénieur en chef de 1re classe.—N..., à Saint-Lo.
Ingénieur ordinaire de 1re classe.—M. Saleta ✻, à Saint-Lo; Fournier✻. de Saint-Amand ✻, à Cherbourg.
Ingénieur ordinaire de 2e classe.—M. Thévenet, à Granville.
Ingénieur ordinaire de 3e classe.—M. Pihier, à Avranches.
Conducteur principal.—M. Pigault, à Avranches.
Conducteurs embrigadés de 1re classe.—MM. Dreux, à Cherbourg ; Levallois, à Mortain.
Conducteurs embrigadés de 2e classe.—MM. Leroy (François), à Valognes ; Olive, à Coutances ; Lallemand, à Granville.
Conducteurs embrigadés de 3e classe.—MM. Herbert, à Villedieu ; Hervieu, Vallée, à Saint-Lo ; Sanson, à Carentan ; Amade, à Cherbourg.
Conducteurs embrigadés de 4e classe.—MM. Décley, à Saint-Lo ; Lechevalier, à Cherbourg ; Mignan, à Avranches ; Servain, à Granville ; Loiseau, à Avranches.
Conducteurs auxiliaires.—MM. Omond, Savary et Rubé, à Saint-Lo ; Fleury et Enquebecq, à Cherbourg ; Goupil, à Avranches.
Employés secondaires de 1re classe.—MM. Omond, N..., à Saint-Lo ; Desmares, à Cherbourg ; Benoist, à Avranches.
Employés secondaires de 2e classe.—MM. Joret, à Granville ; Aubry, à Avranches ; Lelong et Tual, à Saint-Lo ; Hervé, à Granville.

Service maritime.

Ingénieur en chef de 2e classe.—M. DINET ✻, à Cherbourg.
Ingénieurs ordinaires de 1re classe.—MM. Saléta ✻, à Saint-Lo, de Saint-Amand ✻, à Cherbourg.
Ingénieur ordinaire de 2e classe.—M. Thévenet, à Granville.
Ingénieur ordinaire de 3e classe.—M. Pihier, à Avranches.
Conducteurs principaux.—MM. Le Poittevin, à Carentan ; Leloutre, à Cherbourg.
Conducteurs embrigadés de 1re classe.—MM. Hulbert, à Granville ; Le Bossé, à Saint-Lo.
Conducteurs embrigadés de 3e classe.—MM Saint, à Avranches ; Dupuis, à Granville.
Conducteurs embrigadés de 4e classe.—MM. Simon, Gardin, Paysant et Poteaux, à Cherbourg ; Fleury, à Saint-Lo.
Conducteur auxiliaire.—M. Fafin, à Granville.
Employés secondaires de 1re classe.—MM. Marie (Nicolas), à Isigny ; Marie (Eug.), à Saint-Lo ; Marest, Leluan et Flambart, à Cherbourg ; Le Couteur, à Carentan ; Vivien, à Granville.
Employés secondaires de 2e classe.—MM. Despois et Roulland, à Cherbourg ; Blin et Sanson, à Avranches.
Agent temporaire.—N., à Pontorson.

TRÉSORERIE GÉNÉRALE DES FINANCES.

M. POISSON ✻, trésorier général, à Saint-Lo.
M. Legoat-Gérard, fondé de pouvoirs du trésorier général.
M. Levoy, caissier.
Receveurs particuliers.—MM. baron Ritter, à Avranches ; de Nanteuil, à Cherbourg ; Cluseret, à Coutances ; vicomte de la Rocque, à Mortain ; Gaultier de Rigny, à Valognes.
Percepteurs surnuméraires.—MM. Lefortier et Pupin, à Saint-Lo ; Dolley, à Avranches ; Almy, à Cherbourg ; Leheuzey, à Coutances ; Lebel, à Mortain ; de la Perrelle, à Valognes.

SUCCURSALE DE LA BANQUE DE FRANCE, A SAINT-LO.

Directeur : M. H. Carré.
Censeurs : MM. Poisson ✻, Vieillard ✻, N.
Administrateurs : MM. Vibert, Levatois, I. Elie, Lebas, N., N.

ADMINISTRATION DES DOUANES.

Service administratif et de perception.

Inspecteurs divisionnaires.—MM. Lenormant, à Granville ; de Batsalle ✻, à Cherbourg ; Simon, à Valognes.
Principalité de Granville.—MM. Le Roy de Brée, receveur principal, à Granville ; Gay, sous-inspecteur, à Granville ; Truelle, Septans et Dumoncelle, vérificateurs à Granville ; Levanoye, Dairou, Cazin, Genève de Brézy, commis principaux, à Granville ; Boschel, surnuméraire, à Granville ; Le Coupé, receveur à Regnéville ; Reulos, receveur à Pontorson.
Principalité de Cherbourg.—MM. Narrat ✻, receveur principal, à Cherbourg ; Labe, sous-inspecteur ; Potaire, contrôleur ; Langevin, Tricot, Henry, Rey, vérificateurs, Cousin, de la Chapelle, Rondeau, commis principaux ; Lequertier, surnuméraire, à Cherbourg ; Lefebvre, receveur à Omonville ; Le Moigne, receveur à Barfleur ; Hochet, receveur à Saint-Vaast ; Voisin, commis à Saint-Vaest ; Duhamelet, receveur à Portbail ; Lechevalier, receveur à Diélette ; Thévenin, receveur à Carentan ; Nouvel, commis à Carentan.

Service des Brigades.

MM. Boivin, capitaine, à Pont-Gilbert ; Fardet, lieutenant, à Ardevon ; Lebrun, lieutenant, à Saint-Jean-le-Thomas.
MM. Hauvet, capitaine, à Granville ; Trotel, lieutenant, à Granville ; Le Stunff, lieutenant, à Regnéville.
MM. Falaise, capitaine, à Anneville ; Lecannellier, lieutenant, à Blainville ; Le Gerriais, lieutenant, à Pirou.
MM. Haleine, capitaine, à Portbail ; Lecler, lieutenant, à Carteret ; Orange, lieutenant, à la Cosnardière.
MM. Béthouart, capitaine, à Diélette ; Létorey, lieutenant, au Rozel ; Leneveu, lieutenant, à Siouville.

MM. Vautier, capitaine, à Beaumont ; Bonnet, lieutenant, à Auderville ; Adigard, lieutenant, à Jobourg ; Jonart, lieutenant, à Omonville.

MM. Simon, capitaine, à Cherbourg ; Lecanu et Mongnet, lieutenants, à Cherbourg.

MM. Lépine, capitaine, à Barfleur ; Liébard, lieutenant, à Fermanville ; Dugardin, lieutenant, à Saint-Vaast.

MM. Butel, capitaine, au Grand-Vey ; Baudour, lieutenant, à Ravenoville ; Dumas, lieutenant, à Carentan.

ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES.

M. BRION, directeur.

MM. Lenoble, contrôleur, 1er commis de direction ; Cudrue, 2e commis ; Lesort, 3e commis ; Le Bourgeois, surnuméraire.

MM. Tabourin, Podevin, Venard, inspecteurs.

Circonscription administrative de Saint-Lo.

Saint-Lo.—N..., receveur principal entreposeur.
— Plancke, contrôleur.
— Dufresne, Lemeray, Motte et Cossé, commis ; N..., N.... surnuméraires.
— Fouqué, receveur à cheval ; Vilquin, commis principal.
Carentan.—Lemoyne, receveur à cheval ; Leguelinel, commis principal.
Marigny. —Levenard, — Guilbert, —
Tessy. —Loyer, — Adam, —
Torigni. —Lefrançois, — Fougeray, —

Sous-direction d'Avranches.

M. LEBORGNE, sous-directeur.

MM. Cazin, 1er commis de sous-direction ; Delisle, 2e commis ; Oury, surnuméraire.

Avranches —Boisumeau, receveur principal.
— Bonavie, contrôleur.
— Dugardin, Loriot, Cluzeau, Leroy, commis ; N..., surnuméraire.
Granville.—Lemasson, contrôleur.
— Phérivon, receveur particulier.
— Lecoutey, Le Porh, Lemarchand, Guillou, Allix, Conchon de la Mazière, commis.
Brécey —Leroy, receveur ; Pigeon, commis principal.
Ducey. —Guérin, — Goupil, —
Pontorson.—Clouard, — Pitel, —
St-James.—Pinot, — Lepesant, —
Sartilly.—Hamel, — Leroux, —
Villedieu.—Bréhier, — Leverdier, —
Mortain.—Lebourva, receveur entreposeur ; Frigot, commis principal, chef de poste ; Neuville, commis.
Le Teilleul.—Le Bouc de la Bouteillère, receveur ; Choisnel, commis principal.
Perigny. —Pigeon, receveur ; Lemonnyer, commis principal.
St-Hilaire.—Roulier, — Thomas, —
St-Pois. —Marigny, — Bodiou, —
Sourdeval.—Chesnay, — Bosquet, —
Chérencé-le-Roussel.—Lemoine, commis de 2e classe ; Huguenot, commis de 3e classe.

Sous-direction de Cherbourg.

M. CONSEIL, sous-directeur.
MM. Lebedel, 1er commis de sous-direction ; Ybert, 2e commis ; Gosse, surnuméraire.
Cherbourg.—Lebedel, receveur principal entreposeur ; de Manheulle, receveur particulier ; Degord, Foucart, contrôleurs.
— Murat, Lequin, Brothelande, Lecourt, Salquez, Tilloy, Lemouton, Beuve, Lebréquier, Favret, Tridon de Ray, Toulorge, N..., N..., surnuméraires.

Beaumont.	— Frigot,	receveur ;	Gauvin,	commis principal.
Equeurdreville.	—Fernagu,	—	Masson,	—
Les Pieux.	— Ferey,	—	Mabire,	—
St-Pierre-Eglise.	—Quedeville,	—	Mocquet,	—
Tourlaville.	—Fontaine,	—	Lelièvre,	—

Valognes.—Clerc, receveur entreposeur ; Forestier, commis principal, chef de poste ; Camus, commis.

Barneville.	— Lecannellier,	receveur ;	Delafosse,	commis principal.
Bricquebec.	— Rouelle,	—	Claston,	—
Montebourg.	—Aubry,	—	Nogret,	—
Ste Mère-Eglise.	—Lechartier,	—	Lehodey,	—
St-Sauveur-le-Vicomte.	—Giot,	—	Garcelle,	—
Saint-Vaast.	-Gravey,	—	Lemasurier,	—
Valognes.	—Legendre,	—	Daireaux,	—

Sous-direction de Coutances.

M. JUHEL, sous-directeur.
MM. Dagois, 1er commis de sous-direction ; N..., surnuméraire.
Coutances.—Wallet, receveur principal entreposeur.
— Delanoë, commis principal de 1re classe, chef de poste.
— Picarda, Reynes, Beauchet, commis ; Ernouf, surnuméraire.
— De la Cour de Bretteville, receveur ; Hébert, commis principal.

Bréhal.	—Mottay,	receveur ;	Daschers,	commis principal.
Cerisy-la-Salle	—Noblet.		Etienne,	—
Gavray.	—Beaufils,	—	Clément,	—
La Haye-du-Puits.	—Lemoine,	—	Raimbault;	—
Lessay.	—Loyer,	—	Lemasurier,	—
Périers.	—Lelièvre,	—	Laurent,	—
Saint-Jores.	—Huon,	—	Fissadame,	—

ENREGISTREMENT, DOMAINES, TIMBRE
ET HYPOTHÈQUES.

MM. DE LABROSSE, directeur ; Noël-Dumarais, inspecteur, à Saint-Lo.
Vérificateurs.—MM. Perrier et Lambert, à Saint-Lo ; Boulard, à Avranches ; Le Roy, à Coutances ; Fauchet, à Cherbourg ; Fagart, à Valognes ; Monanges, à Mortain ; Porte, 1er commis de direction.
Employés du timbre.—MM. Cudrue, garde magasin et contrôleur de comptabilité ; Gâté, timbreur.
Receveurs de l'enregistrement et des domaines.—MM. N..., à Canisy ; Le Duc, à Carentan ; Orieux, à Marigny ; Loyer, à Percy ; Badin, à Pont-Hébert ; Piquot, à Tessy-sur-Vire ; Plouin, à Torigny-sur-Vire ; Vimont, à Avranches ; Jayet, à Brécey ; Baril, à Ducey ; Lemouël, à Granville ; Haupais, à la Haye-Pesnel ; Roulier, à Pontorson ; Jégouic, à Saint-James ;

Tonnet, à Sartilly ; Millet, à Villedieu ; Leulliez, à Beaumont ; Lainé, à Saint-Pierre-Eglise ; Troussel, aux Pieux ; Esnol, à Bréhal ; Ropert, à Cerisy-la-Salle ; Dudouyt, à Gavray ; Declamorgan, à la Haye-du-Puits ; Duperron, à Lessay ; Lepetit, à Périers ; Dieu, à Mortain ; Marheu, à Barenton ; Collin, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Denis, à Saint-Pois ; Bunoust, à Sourdeval ; Guillemin, à Valognes ; Chaumet, à Barneville ; Guesdon, à Bricquebec ; Delisle, à Montebourg ; Leguerney, à Sainte-Mère-Eglise ; Jamet, à Saint-Sauveur-le-Vicomte ; Grignart, à Saint-Vaast.

Conservateurs des hypothèques.—MM. Couëtoux, à Saint-Lo ; Béchade, à Avranches ; Bergeron, à Cherbourg ; Bouly de Lesdain, à Coutances ; N..., à Mortain ; Lebiez, à Valognes.

Receveurs des actes civils et des successions.—MM. Prouverre-Lapommerie, à Saint-Lo ; Piguet, à Cherbourg ; Cavetier, à Coutances.

Receveurs des actes judiciaires et des domaines.—MM. David, à Saint-Lo ; Robin-Prévallée, à Coutances ; Guerrand, à Cherbourg.

ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES.

N..., directeur, à Saint-Lo.
M. Revault, inspecteur de 2e classe, à Saint-Lo.
M. Hardyau, commis principal de 2e classe, à Saint-Lo.

Contrôleurs.

Saint-Lo.—MM. Le Gouas, contrôleur principal de 1re classe et Touzard, contrôleur de 1re classe, à Saint-Lo.

Avranches.—MM. Bouxin, contrôleur intérimaire et Chevalier, contrôleur de 3e classe.

Granville.—M. Bonhomme, contrôleur principal de 2e classe.

Cherbourg.—MM. Peyrelongue, contrôleur principal de 2e classe ; Bouvattier, contrôleur de 3e classe.

Coutances.—MM. Vallée, contrôleur hors classe et Lefebvrier, contrôleur hors classe.

Mortain.—M. Josset, contrôleur de 2e classe.

Valognes.—M. Le Gouix, contrôleur de 1re classe.

Surnuméraires.

MM. Véran et de Saint-Méloir, à Saint-Lo.

PERCEPTEURS DES CONTRIBUTIONS.

CHEFS-LIEUX DE PERCEPTIONS ET COMMUNES QUI LES COMPOSENT.

Arrondissement de Saint-Lo.

MM.

Faucon de la Londe, *Saint-Lo*, Agneaux.
Leloutre, *Canisy*, Dangy, Quibou, Saint-Martin-de-Bonfossé et Soules.
Lempérière, *Carentan*, Auvers, Méautis, Saint-Côme-du-Mont.
Le Cerf, *Gourfaleur* (résidence à Saint-Lo), la Mancellière, le Mesnil-Herman, Saint-Ebrémond-de-Bonfossé, Saint-Romphaire, Saint-Samson-de-Bonfossé.
Le Blanc, *Guilberville* (résidence à Torigni-sur-Vire), Giéville, le Perron, Placy-Montaigu, Saint-Symphorien.

Pinel, *la Colombe* (résidence à Percy), Beslon, le Chefresne, Margueray, Montabot, Montbray, Morigny.
Leloup, *Lozon* (résidence à Marigny), la Chapelle-Enjuger, le Mesnil-Eury, le Mesnil-Vigot, Montreuil, Remilly.
Desponts, *Marigny*, Carantilly, Hébécrévon, le Mesnil-Amey, Saint-Gilles.
Jeanne, *Moyon* (résidence à Tessy-sur-Vire), Beaucoudray, Chevry, Fervaches, le Mesnil-Opac, le Mesnil-Raoult, Troisgots.
Le Mardeley, *Percy*, la Haye-Bellefonds, le Guislain, Maupertuis, Villebaudon.
Lebeau, *Pont-Hébert*, Amigny, Cavigny, le Dézert, le Hommet-d'Arthenay, les Champs-de-Losque, Tribehou.
Pupin, *Saint-Clair*, Airel, Couvains, la Meauffe, Moon-sur-Elle, Saint-Jean-de-Daye, Villiers-Fossard.
Dubois, *Sainte-Croix* (résidence à Saint-Lo), Baudre, la Barre-de-Semilly, la Luzerne, le Mesnil-Rouxelin, Rampan, Saint-Georges-de-Montcoq, Sainte-Suzanne-sur-Vire, Saint-Thomas.
Clavreul, *Sainteny*, Auxais, Raids, Saint-André-de-Bohon, Saint-Georges-de-Bohon.
Laffolay, *Saint-Georges-d'Elle*, Bérigny, Cerisy-la-Forêt, Notre-Dame-d'Elle, Saint-André-de-l'Epine, Saint-Germain-d'Elle, Saint-Pierre-de-Semilly.
Courtel, *Saint-Hilaire-Petitville* (résidence à Carentan), Brévands, Catz, les Veys, Saint-Pellerin.
Angot, *Saint-Jean-de-Daye*, Graignes, le Mesnil-Angot, le Mesnil-Véneron, Montmartin-en-Graignes, Saint-Fromond.
Jean-Delanarre, *Saint-Jean-des-Baisants* (résidence à Torigni-sur-Vire), Biéville, Lamberville, Montrabot, Précorbin, Rouxeville, Vidouville.
Laforge, *Tessy-sur-Vire*, Beuvrigny, Domjean, Fourneaux, Gouvets, Saint-Louet-sur-Vire, Saint-Vigor-des-Monts.
Le Grand d'Aneville, *Torigni-sur-Vire*, Brectouville, Condé-sur-Vire, la Chapelle-du-Fest, Saint-Amand.

Arrondissement d'Avranches.

MM.

Pioger, *Brécey*, Cuves, la Chapelle-Urée, le Grand-Celland, le Petit-Celland, les Cresnays, les Loges-sur-Brécey, Saint-Nicolas-des-Bois.
Guérin, *Carnet* (résidence à Saint-James), Argouges, la Croix-Avranchin, Montanel, Saint-Senier-de-Beuvron, Vergoncey, Villiers.
Trincot, *Curey* (résidence à Pontorson), Aucey, Boucey, Cormeray, Macey, Sacey, Vessey.
Girard, *Ducey*, la Boulouze, le Mesnil-Ozenne, les Chéris, Marcilly, Saint-Quentin.
Guérard, *Granville*, Bouillon, Donville, Saint-Aubin-des-Préaux, Saint-Nicolas-près-Granville, Saint-Pair, Saint-Planchers, Yquelon.
Gambier, *la Beslière* (résidence à la Haye-Pesnel), Folligny, Hocquigny, la Lucerne, la Rochelle, le Mesnil-Drey, Saint-Jean-des-Champs, Saint-Léger, Saint-Ursin.
Carra, *la Haye-Pesnel*, Beauchamps, Champcervon, la Mouche, le Luot, le Tanu, les Chambres, Noirpalu, Sainte-Pience, Subligny.
Tréhu, *Montviron* (résidence à Sartilly), Bacilly, Champcey, Dragey, Genest, Lolif.
Groult, *Pontaubault* (résidence à Avranches), Céaux, Courtils, Crollon, Juilley, Poilley, Précey.
Vieillard, *Pontorson*, Ardevon, Beauvoir, Huisnes, le Mont-Saint-Michel, les Pas, Moidrey, Servon, Tanis.
De Tesson, *Ponts* (résidence à Avranches), Chavoy, Marcey, Plomb, Saint-Jean-de-la-Haize, Vains, le Val-Saint-Pair.

Heavy, *Saint-Georges-de-Livoye* (résidence à Brécey), Braffais, la Chaise-Baudouin, Notre-Dame-de-Livoye, Sainte-Eugienne, Saint-Jean-du-Corait, Tirepied, Vernix.

Dupouc, *Saint-James*, Hamelin, Montjoie, Saint-Aubin-de-Terregatte, Saint-Laurent-de-Terregatte.

Baudet, *Saint-Senier-sous-Avranches* (résidence à Avranches), la Godefroy, la Gohannière, Saint-Brice, Saint-Loup, Saint-Martin-des-Champs, Saint-Ovin.

Larroux, *Sartilly*, Angey, Carolles, Champeaux, Ronthon, Saint-Jean-le-Thomas, Saint-Michel-des-Loups, Saint-Pierre-Langers.

Letellier de Blanchard, *Villedieu*, la Bloutière, Sainte-Cécile, Rouffigny, Bourguenolles, Champrépus, Chérencé-le-Héron, Fleury, la Lande-d'Airou, Saultchevreuil.

Arrondissement de Cherbourg.

MM.

Stoeber, *Cherbourg*.

Leblanc, *Beaumont*, Auderville, Digulleville, Eculleville, Gréville, Herqueville, Jobourg, Omonville-la-Petite, Omonville-la-Rogue, Saint-Germain-des-Vaux.

Berthelot ✻, *Brillevast*, Canteloup, Clitourps, Gonneville, le Theil, le Vast.

Jean dit Pascal, *Equeurdreville* (résidence à Cherbourg), Hainneville, Nouainville, Octeville, Querqueville.

Joyau, *les Pieux*, Benoistville, Bricquebost, Grosville, Saint-Christophe-du-Foc, Sotteville.

Dupin de Grandpré, *Martinvast*, Couville, Hardinvast, Saint-Martin-le-Gréard, Sideville, Teurthéville-Hague, Tollevast, Virandeville.

Choblet ✻, *Sainte-Croix-Hague*, Acqueville, Biville, Branville, Flottemanville-Hague, Nacqueville, Tonneville, Urville-Hague, Vrasville, Vauville.

Tardif, *Saint-Germain-le-Gaillard*, le Rozel, Pierreville, Surtainville.

Veillemin ✻, *Saint-Pierre-Eglise*, Carneville, Cosqueville, Fermanville, Maupertus, Théville.

Groult, *Siouville*, Flamanville, Héauville, Helleville, Tréauville.

Pican, *Tocqueville*, Angoville, Gatteville, Gouberville, Néville, Réthôville, Varouville, Vrasville.

Tirel, *Tourlaville* (résidence à Cherbourg), Bretteville, Digosville, le Mesnil-Auval.

Arrondissement de Coutances.

MM.

Jehenne, *Agon*, Blainville, Gouville, Heugueville, Tourville.

Leconte, *Baudreville* (résidence à la Haye-du-Puits), Canville, Denneville, Doville, Glatigny, Saint-Nicolas-de-Pierrepont, Saint-Remy-des-Landes, Saint-Sauveur-de-Pierrepont, Surville.

Tanqueray, *Bréhal*, Anctoville, Bréville, Bricqueville-sur-Mer, Chanteloup, Coudeville, Longueville, Muneville-sur-Mer.

Hermary, *Cérences*, Bourey, Equilly, Hudimesnil, la Meurdraquière, le Loreur, le Mesnil-Aubert, Saint-Sauveur-la-Pommeraye.

Lecluze, *Cerisy-la-Salle*, Belval, Cametours, Montpinchon, Ourville. Savigny, Guéhébert, Notre-Dame-de-Cenilly, Saint-Denis-le-Vêtu, Saint-Martin-de-Cenilly.

Gilbert, *Courcy* (résidence à Coutances), Bricqueville-la-Blouette, Cambernon, Nicorps, Saussey, Saint-Nicolas-de-Coutances, Saint-Pierre-de-Coutances.

Onfroy de Tracy, *Gavray*, le Mesnil-Amand, le Mesnil-Garnier, le Mesnil-Hue, le Mesnil-Rogues, le Mesnil-Villeman, Montaigu-les-Bois, Ver.
Mac-Auliffe, *Gorges* (résidence à Périers), Baupte, Gonfreville, Lastelle, le Plessis, Nay, Saint-Germain-sur-Sèves, Saint-Jores, Sainte-Suzanne.
Baco, *Hambye* (résidence à Gavray), Grimesnil, la Baleine, Lengronne, le Mesnil-Bonant, Saint-Denis-le-Gast, Sourdeval-les-Bois.
Lemière, *la Haye-du-Puits*, Bolleville, Gerville, Lithaire, Mobec, Montgardon, Neufmesnil, Saint-Symphorien.
Patris, *Lessay*, Angoville-sur-Ay, Bretteville-sur-Ay, Laulne, Saint-Germain-sur-Ay, Saint-Patrice-de-Claids, Vesly.
Regnault, *le Mesnil-Bus*, Montcuit, Camprond, Hautteville-la-Guichard, le Lorey, Saint-Aubin-du-Perron.
Combe, *Montmartin-sur-Mer*, Annoville, Hautteville-sur-Mer, Hérenguerville, Lingreville, Montchaton, Regnéville.
Montier, *Périers*, Feugères, Marchésieux, Saint-Martin-d'Aubigny, Saint-Sébastien-de-Raids.
Dujardin, *Pirou*, Anneville, Créances, Geffosses, la Feuillie, Millière.
Paris, *Prétot*, Appeville, Coigny, Cretteville, Houtteville, Varenguebec, Vindefontaine.
Collibeaux, *Quettreville*, Contrières, Hyenville, Orval, Trelly.
Roguelin, *Saint-Malo-de-la-Lande* (résidence à Coutances), Anctoville, Boisroger, Brainville, Gratot, la Vendelée, Montsurvent, Servigny.
Michel, *Saint-Sauveur-Lendelin*, la Ronde-Haye, Monthuchon, Muneville-le-Bingard, Saint-Michel-de-la-Pierre, Vaudrimesnil.

Arrondissement de Mortain.

MM.

Montembault, *Mortain*, Bion, Rancoudray, le Neufbourg, Saint-Barthélemy, Saint-Clément, Saint-Jean-du-Corail.
Vezard, *Barenton*, Ger, Saint-Cyr, Saint-Georges-de-Rouelley.
Herbin ✻, *Buais*, Ferrières, Heussé, Saint-Symphorien, Savigny-le-Vieux.
De Chirée, *Isigny* (résidence à Saint-Hilaire-du-Harcouët), les Biards, le Buat, Chalandrey, la Mancellière, le Mesnil-Bœufs, le Mesnil-Thébault, Montgothier, Montigny, Naftel, Vézins.
Ehrmann, *Juvigny*, la Bazoge, Bellefontaine, Chasseguey, Chérencey, le Mesnil-Adelée, le Mesnil-Rainfray, le Mesnil-Tôve, Reffuveille.
Trincot, *Milly* (résidence à St-Hilaire-du-Harcouët), Chevreville, Lapenty, Martigny, le Mesnillard, Parigny, Virey.
Le Brequier, *Notre-Dame-du-Touchet*, Fontenay, Romagny, Villechien.
Hervy, *Saint-Hilaire-du-Harcouët*, les Loges-Marchis, Moulines, Saint-Brice-de-Landelles, Saint-Martin-de-Landelles.
Miger, *Saint-Pois*, Boisyvon, la Chapelle-Cécelin, Coulouvray-Boisbenâtre, Lingeard, le Mesnil-Gilbert, Montjoie, Saint-Laurent, Saint-Martin-le-Bouillant, Saint-Maur-des-Bois.
Legrand, *Sourdeval*, Beauficel, Brouains, le Fresne-Poret, Gathemo, Perriers, Saint-Martin-de-Chaulieu. Saint-Sauveur-de-Chaulieu, Vengeons.
Paillard de Chênay, *le Teilleul*, Husson, Sainte-Marie-des-Bois.

Arrondissement de Valognes.

MM.

Baize, *Valognes*, Huberville, Lieusaint, Yvetot.
Ferrand, *Barfleur*, Anneville-en-Saire, le Vicel, Montfarville, Sainte-Geneviève, Valcanville.
Le Masson, *Barneville*, Baubigny, Carteret, la Haye-d'Ectot, les Moitiers-d'Allonne, Saint-Pierre-d'Arthéglise, Sénoville, Sortosville-en-Beaumont.
Perrotte, *Blosville*, Angoville-au-Plain, Carquebut, Hiesville, Houesville, Liesville, Sebeville.

DUDOUYT, *Bricquebec*, les Perques, le Vrétot, Quettetot.
LEGOUIX, *Emondeville*, Azeville, Ecausseville, Fontenay, Fresville, Joganville, Saint-Marcouf.
MUSTIÈRE, *Lestre* (résidence à Montebourg), Ozeville, Quinéville, Saint-Germain-de-Tournebut, Saint-Floxel, Saint-Martin-d'Audouville, Vaudreville.
GUÉRIN, *Montebourg*, Eroudeville, Flottemanville, Hemevez, le Ham, Saint-Cyr, Sortosville, Urville.
LEMPERIÈRE, *Négreville* (résidence à Bricquebec), Breuville, Magneville, Morville, Saint-Martin-le-Hébert, Rauville-la-Bigot, Sottevast.
AUVRAY, *Néhou*, Colomby, Golleville, Sainte-Colombe, Biniville, Hauteville, Orglandes.
BOUTHREUIL, *Picauville*, Amfreville, Beuzeville-la-Bastille, Gourbesville.
ALIX (Florentin), *Portbail*, Fierville, le Valdécie, Saint-Georges-de-la-Rivière, Saint-Jean-de-la-Rivière, Saint-Lo-d'Ourville, Saint-Martin-du-Mesnil, Saint-Maurice.
LELONG, *Quettehou*, Aumeville-Lestre, Crasville, Octeville-la-Venelle, Teurthéville-Bocage, Videcosville.
HERVY, *Saint-Sauveur-le-Vicomte*, Besneville, Catteville, Neuville-en-Beaumont, Rauville-la-Place, Taillepied, Crosville, Etienville, la Bonneville, les Moitiers-en-Bauptois, Reigneville.
CAZIN, *Saint-Vaast*, la Pernelle, Morsalines, Réville.
ANTHOUARD, *Sainte-Marie-du-Mont*, Audouville-la-Hubert, Boutteville, Bruchéville, Saint-Martin-de-Varreville, Vierville.
GARNIER, *Sainte-Mère-Eglise*, Beuzeville-au-Plain, Chef-du-Pont, Ecoquenauville. Foucarville, Neuville-au-Plain. Saint-Germain-de-Varreville, Ravenoville, Turqueville.
LATASTE, *Saussemesnil* (résidence à Valognes), Brix, Montaigu, Tamerville.

ADMINISTRATION DES FORÊTS.

Le département de la Manche fait partie de la 15e conservation, dont le siége est à Alençon, et relève directement de M. LE ROUYER, Sous-Inspecteur, en résidence à Balleroy (Calvados).

Une partie de la forêt domaniale de Cerisy, dite le *Bois-l'Abbé*, d'une contenance de 332 hectares 06 ares 50 centiares, se trouve située dans le département de la Manche.

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES.

DIRECTION DU DÉPARTEMENT.

MM.

SERVILLE, *directeur*, à Saint-Lo.
Destais, *contrôleur*, à Saint-Lo.
Ratazzi, *commis de direction*, à Saint-Lo.
Gross, *surnuméraire de direction*, à Saint-Lo.
Coquoin, *brigadier-facteur*, attaché à la direction, à Saint-Lo.

RECETTES DES POSTES

du département de la Manche.

NOMS DES RECETTES.	NOMS DES RECEVEURS.
Saint-Lo.	M. Labro.
Agon.	Mlle Michel.
Avranches.	M. Chênet.
Barenton.	Mme Ve Bouilliant.
Barfleur.	Mme Burnel.
Barneville-sur-Mer.	Mlles Créances.
Beaumont-Hague.	Malherbe.
Brécey.	Barbe.
Bréhal.	Bouzeran.
Bricquebec.	Rivière.
Buais.	Joubin.
Canisy.	Mme Ve Branche.
Carentan.	Mlle Enée.
Cérences.	Mmes Teurtris.
Cerisy-la-Forêt.	Laisney.
Cerisy-la-Salle.	Mlle Leconte.
Cherbourg.	M. Pottier.
Coutances.	M. Rocher.
Créances.	M. Lefebvre.
Ducey.	Mlle Tournebois.
Flamanville.	Mmes Ve Letourneur.
Gavray.	Ve Duprey.
Ger.	Desvoyes.
Gouville.	Mlle Savary.
Granville.	M. Corbeau.
Hambye.	Mme Mangin.
Haye-du-Puits (la).	Mme Godey.
Haye-Pesnel (la).	Mlle Maillard.
Isigny-le-Buat.	Mlle de Loucelles.
Juvigny-le-Tertre.	Mme Ve Ballais.
Lessay.	M. Devaine.
Marigny.	Mlle Esnée.
Martinvast.	Mme Lelong.
Montebourg.	Mme Ve Longepierre.
Montmartin-sur-Mer.	Mlle Debien.
Mortain.	M. Le Bigot.
Percy.	Mme Ve Delcour.
Périers.	Mmes Dugué.
Pieux (les).	Hamel.
Pont-Hébert.	Mlles Vallon.
Pont-Labbé-Picauville.	Picoré.
Pontorson.	Mme Papoin.
Portbail.	Mlle Hinet.
Prétot.	Mmes Fortin.
Quettehou.	Jesse.
Reigneville.	Ve Doguet.
Roncey.	M. Trochon.
Sartilly.	Mlles Bazire.
Sottevast.	Roger.
Sourdeval.	Gaignet.

NOMS DES RECEVEURS.	NOMS DES RECETTES.
Saint-Clair-sur-Elle.	Mlle Roumet.
Sainteny.	Mme Feuillet.
Saint-Hilaire-du-Harcouët.	M. Legrain.
Saint-James.	Mme Ve Lemuet.
Saint-Jean-de-Daye.	Mlles Gesbert.
Laint-Malo-de-la-Lande.	Bourdet.
Sainte-Marie-du-Mont.	Louail.
Sainte-Mère-Eglise.	Masson.
Saint-Pierre-Eglise.	Duchevreuil.
Saint-Pois.	Mmes Auvray.
Saint-Sanson-de-Bonfossé.	Lemeray.
Saint-Sauveur-Lendelin.	Mlles Lefèvre.
Saint-Sauveur-sur-Douve.	Luce.
Saint-Vaast-la-Hougue.	Foucher.
Teilleul (le).	Robert.
Tessy-sur-Vire.	Mme Ve Lerat.
Torigni-sur-Vire.	Mlle Frault.
Valognes.	M. Thomas.
Vast (le).	Mlles Herclat.
Villebaudon.	Dutilh-Lafrance.
Villedieu-les-Poëles.	Lompech.

PERSONNEL DE L'ADMINISTRATION DES LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES.

Inspection à Cherbourg.

MM. Cherbonnel ✻, inspecteur de 1re classe, chef du service de la Manche ; Roulier, employé de 1re classe, contrôleur ; **Martelet**, chef surveillant de 2e classe.

Bureau de Saint-Lo.

MM. Philbert, commis principal, chef ; Amaranthe, Saillard, employés de 5e classe ; Le Goupil, Tournaille, Euvrie, employés auxiliaires.

Bureau de Cherbourg.

MM. Hérouart, chef de station de 1re classe, chef ; de Saint-Méloir, employé de 2e classe ; Hervé, Hellequin, employés de 4e et de 5e classe ; Hullin, surnuméraire ; Ruestenholtz, Perrouelle, employés auxiliaires ; Le Goupil, Reverden, stagiaires ; Avoine, facteur de 2e classe ; Vacher, Schwertzler, facteurs auxiliaires.

Gare de Cherbourg.

MM. Fouque, Lefey, employés de 2e classe.

Bureau de Granville.

MM. Ampilhac, chef de station de 2e classe, chef ; Lemuet, employé de 4e classe ; Daigremont, Phérivong, employés auxiliaires ; Béchu, surveillant de 2e classe, facteur ; Vautier, facteur auxiliaire.

Bureau de Valognes.

M. Tallendeau, employé de 3e classe, chef ; Mme Tallendeau, auxiliaire ; M. Lesage. employé auxiliaire.

Bureau de Carentan.

M. Daujon, employé de 3e classe, chef ; Mme Daujon, auxiliaire.

Bureau de Coutances.

MM. Dupont, employé de 3e classe, chef ; Dudouit, employé auxiliaire.

Bureau d'Avranches.

MM. Guillier, employé de 2e classe, chef ; Lemoine, Lefauvre, employés auxiliaires ; Jean, facteur. auxiliaire.

Bureaux de Mortain.

Mlle Guérin, agent auxiliaire

17 chefs guetteurs, 17 guetteurs, dans les sémaphores.
25 employés municipaux dans les bureaux secondaires.

Service de surveillance.

MM. Berthelot, Travers, surveillants de 1re classe, et Jouanne, surveillant de 2e classe, à Cherbourg ; Flaux, surveillant de 1re classe, à Valognes ; Desmoulins, surveillant de 1re classe, à Saint-Lo ; Salmon, surveillant de 2e classe, à Coutances ; Durand, surveillant de 3e classe, à Avranches.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST.

Lignes de Paris à Cherbourg et à Saint-Lo, et de Paris à Granville.

1° Administration centrale.

Piérard C ✻, inspecteur général des mines, directeur de la Compagnie, rue d'Amsterdam, 5, à Paris.
Delaître O ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées, sous-directeur de la Compagnie, rue d'Amsterdam, 13.
Coindard O ✻, secrétaire général de la Compagnie, rue St-Lazarre, 110.

2° Exploitation.

M. Marin ✻, ingénieur des ponts et chaussées, chef de l'exploitation, 13, rue d'Amsterdam, Paris.
M. Protais ✻, chef du service central de l'exploitation, rue d'Amsterdam, 13.
M. Bisson ✻, chef du mouvement général, rue d'Amsterdam, 13.
M. Pingrez ✻, chef du service commercial, rue d'Amsterdam, 13.
M. de Thomassin, chef du contrôle et de la statistique, rue d'Amsterdam, 13.
M. Talleau, agent divisionnaire de l'exploitation, à Caen.

3° Entretien et surveillance.

M. Clerc ✻, ingénieur des ponts et chaussées, ingénieur en chef du service, 49, rue de Londres, à Paris.
M. Grondar-Paris, chef de division, à Caen.

4° Matériel et traction.

M. Mayer ✻, ingénieur en chef du service, rue de Londres, 49, Paris.

5° Construction.

M. Delaitre O✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées, sous-directeur de la Compagnie, ingénieur en chef de la construction, rue de Londres, 49, Paris.
M. Pagès ✻, ingénieur des ponts et chaussées, ingénieur en chef, au Mans.
M. Moïse ✻, ingénieur des ponts et chaussées, ingénieur, à Flers.
M. Armelin, chef de section, à Granville.

Service du contrôle de l'Etat.

1° Pour l'exploitation.

M. Planchet O✻, inspecteur général des ponts et chaussées, à Paris, 42, rue Delaborde.
M. Boreux, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées de 2e classe, à Caen.
N..., ingénieur ordinaire des mines, à Caen.
M. Tannery, conducteur principal des ponts et chaussées, à Caen.
M. Ragot, garde-mines de 5e classe, à Caen.

Surveillance administrative.

M. de Clamecy, commissaire de 3e classe, à Saint-Lo.
M. Monphons, commissaire de 3e classe, à Cherbourg.
M. Martineau, commissaire de 3e classe, à Granville.

Ligne de Vitré à Fougères et prolongements.

M. Main, commissaire de surveillance administrative de 2e classe, à Vitré.
M Nouvel de La Flèche, commissaire de surveillance administrative de 4e classe, à Vitré.

2° Pour la construction.

Ligne de Paris à Granville, et de Saint-Lo à Lamballe.

M. Brame ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Paris, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 71.
M. Perreau ✻, 1re classe, à Mayenne (Mayenne).
M. Saleta ✻, 1re classe, à Saint-Lo (Manche).
M. Thévenet, 2e classe, à Granville (Manche).
M. Floucaud de Fourcroy, ingénieur des ponts et chaussées, 1re classe, à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine).

Conducteurs.

M. Dairaine, 2e classe, à Domfront (Orne).
M. Hervieu, 4e classe, à Saint-Lo (Manche).
M. Lallemand, 2e classe, à Granville (Manche).
M. Bénard, auxiliaire, à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine).

SERVICE VICINAL.

M. LEROY, agent-voyer en chef, à Saint-Lo.

AGENTS-VOYERS D'ARRONDISSEMENT.

MM. Gosselin, à Saint-Lo ; Langlois, à Avranches ; Levallois, à Cherbourg ; Lelièvre, à Coutances ; Fleury, à Mortain ; Duval, à Valognes.

Agents-Voyers et Employés attachés aux divers bureaux.

BUREAUX DE L'AGENT-VOYER EN CHEF.

MM. Mesnage, agent-voyer, chef de bureau ; Lemoigne, agent-voyer, dessinateur ; Victor, agent-voyer, chargé de la comptabilité ; Damécourt, expéditionnaire.

BUREAUX DES ARRONDISSEMENTS (Employés secondaires).

MM. Bigot, agent-voyer surnuméraire, à Cherbourg ; Dubosc, agent-voyer surnuméraire, à Saint-Lo ; Letondeur, à Avranches ; Anger, à Coutances ; Maillard, à Mortain ; Moricet, à Valognes, chargés plus spécialement de la comptabilité.

Un employé est en outre attaché à chacun des bureaux d'arrondissement, en qualité d'agent-voyer auxiliaire, ou d'agent-voyer surnuméraire, savoir : MM. Hubert, à Saint-Lo ; N..., à Avranches ; Portais, à Cherbourg ; Heudes, à Coutances ; Latron, à Mortain ; Raynel, à Valognes.

AGENTS-VOYERS CANTONAUX.

Arrondissement de Saint-Lo.—MM. Pagel et Jeanne, à Saint-Lo ; Becker, à Percy ; Herman, à Torigny ; Guillouf, à Carentan.

Arrondissement d'Avranches.—MM. Marie, à Granville ; Thébault, à Villedieu ; Lechanteur, à Saint-James ; Lépine et Bénard, à Avranches.

Arrondissement de Cherbourg.—MM. Fortin, à Saint-Pierre-Eglise ; Huguenin, aux Pieux ; Troude, à Cherbourg.

Arrondissement de Coutances. — MM. Colibeaux et Lacolley, à Coutances ; Enquebecq, à la Haye-du-Puits ; Roger, à Gavray ; Lepuissant, à Périers ; Menant, à Bréhal.

Arrondissement de Mortain.—MM. Hergault, à Saint-Pois ; Durel, à Saint-Hilaire-du-Harcouët ; Bernard, à Mortain ; Martin, au Teilleul.

Arrondissement de Valognes.—MM. Pilard, à Saint-Sauveur-le-Vicomte ; Equilbecq, à Bricquebecq ; Douchin, à Quettehou ; Mikulicz, à Valognes ; Delabre, à Sainte-Mère-Eglise.

ATTRIBUTIONS.

L'Agent-Voyer en chef est chargé, sous l'autorité du Préfet, de la direction et de la haute surveillance du service vicinal dans le Département, sous toutes réserves des attributions des Sous-Préfets.

Il remplit toutes les missions qui lui sont confiées par le Préfet, en raison de son service.

Ses bureaux sont installés à la Préfecture (au rez-de-chaussée, à droite en entrant). Le public y est admis tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, de neuf à onze heures du matin et de deux à quatre heures du soir.

Les Agents-Voyers d'arrondissement sont spécialement chargés, sous la direction de l'Agent-Voyer en chef, de l'étude des projets, de la rédaction des devis, de la surveillance et de l'exécution de tous les travaux concernant les chemins de grande communication et d'intérêt commun, et de la comptabilité y relative.

Ils exercent une surveillance directe sur toutes les opérations confiées aux Agents-Voyers cantonaux, dont ils dirigent et contrôlent le service.

Leurs bureaux sont installés dans les hôtels des Sous-Préfectures. Ceux de l'Agent-Voyer d'arrondissement de Saint-Lo sont à la Préfecture, près des bureaux de l'Agent-Voyer en chef.

Les Agents-Voyers cantonaux sont plus spécialement chargés des détails du service actif, qu'ils conduisent sous la direction et la surveillance de l'Agent-Voyer en chef et de l'Agent-Voyer d'arrondissement, et sous l'autorité du Préfet, du Sous-Préfet et du Maire.

En ce qui concerne les chemins vicinaux ordinaires, ils dressent les projets et devis, contrôlent, sous la surveillance du Maire ou de son délégué, l'emploi des prestations en nature, assistent aux adjudications, surveillent l'exécution des travaux et procèdent à leur réception, en présence du Maire ou de l'Adjoint, ou de tout autre conseiller municipal, délégué.

Ils émettent leur avis sur les demandes d'alignement, d'autorisation de construire ou de réparer des bâtiments et clôtures le long des chemins vicinaux de toutes classes.

Ils assurent l'exécution des arrêtés du Préfet et des Maires, relatifs à la vicinalité ; ils constatent, par des procès-verbaux, les infractions aux règlements, les entreprises commises sur les chemins, en résumé toutes les contraventions en matière de voirie vicinale.

Ils doivent se rendre dans les communes toutes les fois que leur présence y est nécessaire.

La résidence des Agents-Voyers cantonaux et la composition de chaque circonscription vicinale sont déterminées par l'arrêté préfectoral du 30 décembre 1868 (n° 70 du *Recueil des Actes administratifs* pour l'année 1868).

Les Agents-Voyers cantonaux, dont le domicile est fixé au chef-lieu de Préfecture ou de Sous-Préfecture, ont leur bureau annexé à celui de l'Agent-Voyer d'arrondissement, et sont tenus d'y travailler lorsque leur service ne nécessite pas leur présence sur les chemins.

Enfin, toute mesure qui intéresse la conservation et la police des chemins vicinaux est confiée à la surveillance des Agents-Voyers en général, chacun dans les limites de ses attributions.

Mais il est formellement interdit aux Agents-Voyers de s'occuper d'affaires quelconques, mêmes communales, en dehors du service de la voirie vicinale et rurale, à moins d'une autorisation spéciale et personnelle, accordée par le Préfet, et qui leur serait transmise par l'intermédiaire de l'Agent-Voyer en chef.

CLERGÉ DU DIOCÈSE.

Mgr BRAVARD (Jean-Pierre) ✻, né le 20 février 1811, sacré à Sens le 28 octobre 1862; 87e évêque.

Vicaires généraux.

MM. Croulebois ✻, official, Caillemer, agréés par le Gouvernement; Harel, chanoine, grand-chantre; Bizon, supérieur du Grand-Séminaire.

Secrétariat de l'Evêché.

MM. Febvrier, secrétaire; Joubin, pro-secrétaire; Doublet, trésorier; N..., aumônier de Mgr l'Evêque.

Chanoines d'honneur.

MM. Guynemer-de-la-Haillandière, ancien évêque de Vincennes; Dupont-des-Loges ✻, évêque de Metz; Guilbert ✻, évêque de Gap.

Chanoines titulaires.

MM. Harel, grand-chantre; Doublet, Truffaut, Deligand, Febvrier, Laisney, vice-official; Lecanu, Mabire.

Chanoines honoraires résidant dans le diocèse.

MM. Lucas-Girardville ✻, Paimblant, Adeline, Menant, Guesnon, Lepelley ✻, Avice, Ameline, Oury, Mauviel, Gournel, Gilles, Lair ✻, Godefroy, Lerenard, Colet, Louis, Lemardelé, Bitouzé, Legrand, Roquière, Duval, Martinière, Touzé, Langenais, Barenton, Besnard, Turgis ✻, Ollivier, Lebedel, Guérin, Dupont ✻, Mahier, Lemaignen, Lerouge, Lecaplain, Leroy ✻, Gillot, Lemoine, Poullain, Rihouey, Le Goupils, Roger, Jouenne, Clément, Hersent, Lecordier, Desprez, Thomas, Dallain, Bizon, Massu, Hervieu, Bidault, Durel, Lemonnier, Tessero, Gillouard, Joubin, Lepoil, Lenoir.

Chanoines honoraires résidant hors du diocèse.

MM. Robert, Desprez ✻, Barret, Coubard, Mezière, Cousin, Gravey, Durand, Patouillard, Collan, Brunois, Germain, Dumas, Janault-Desgrès, prélat romain, Maret, Grandjean, Frécon, Cluzel.

Conseil épiscopal.

MM. les Vicaires-Généraux titulaires et honoraires; M. Doublet, chanoine; M. Adeline, chanoine honoraire, curé-archiprêtre de Saint-Pierre-de-Coutances; M. Lemoine, chanoine honoraire, curé de Saint-Nicolas-de-Coutances; M. Febvrier, chanoine, secrétaire de l'Evêché.

Grand-Séminaire.

MM. Bizon, supérieur; Marquet, directeur, professeur d'écriture sainte et du cours de prédication; Marty, professeur de morale; Coste, professeur de dogme; Ollivier, économe; Decorbie, profes-

seur de théologie (1re année); Brin, professeur de philosophie (2e année).

Bureau d'administration des Séminaires.

Mgr l'Evêque, président; MM. Croulebois, vicaire-général; Bizon, supérieur du grand-séminaire; Marquet, trésorier; Ollivier, économe; Febvrier, chanoine, secrétaire.

ÉTABLISSEMENTS ECCLÉSIASTIQUES.

Petit-Séminaire de Mortain.

MM. Supérieur: Ameline, chanoine honoraire. — Directeur: Dubois, prêtre.—Philosophie: Dubois.—Rhétorique: Boursin, prêtre.—Sciences: Maillard, prêtre; Blouin, prêtre.—Histoire: Marguerie, prêtre.—Seconde: Lemesnager, prêtre.—Troisième: Lemoine, prêtre. — Quatrième: Lelandais, diacre. — Cinquième et sixième: Blouin, diacre. — Septième et huitième: Béchet, clerc. — Cours de français: Lefranc, clerc; un laïque. — Anglais: Lefèvre, prêtre. — Présidents d'étude: Dauguet, prêtre; Lelandais, diacre.

Nombre d'élèves: 153, dont 145 internes et 8 externes.

Petit-Séminaire et Collége diocésain de Saint-Lo.

MM. Supérieur: Durel, chanoine honoraire.—Directeur: Lemonnier, chanoine honoraire. — Philosophie: Bouscaillou, prêtre. — Rhétorique: Deboskre, prêtre. — Sciences: Un laïque; Saillard, prêtre. — Histoire: Binet, prêtre. — Seconde: Lemains, prêtre. — Troisième: Mesnildrey, prêtre. — Quatrième: Quesnel, prêtre.— Cinquième: Pontis, prêtre; Morel, acolyte. — Sixième: Lefoulon, prêtre; Anger, prêtre. — Septième: Hardy, prêtre. — Huitième: Mesplet, prêtre.—Français: Sanson, prêtre; Chardot, prêtre; Carnet, minoré.—Cours primaire: un laïque.—Anglais: un laïque.—Allemand: Gibon, prêtre.—Présidents d'étude: J. Blin, prêtre; Desjardins, prêtre; A. Blin, prêtre; Féron, prêtre.—Dessin: un laïque.— Musique: Gibon, prêtre; deux laïques. — Escrime et gymnastique, un laïque.

Nombre d'élèves: 355, dont 278 internes et 77 externes.

Petit-Séminaire et Collége diocésain de Valognes.

MM. Supérieur: Tessero, chanoine honoraire. — Directeur: Gillouard, chanoine honoraire. — Philosophie: Marie, prêtre. — Rhétorique: Gillouard, prêtre. — Sciences: Morice, prêtre; Plessis, prêtre; Dubois, prêtre. — Histoire: Boissel, prêtre. — Seconde: Truffaut, prêtre.—Troisième: Lecroisy, prêtre.—Quatrième: Savary, prêtre. — Cinquième: Coupel, prêtre. — Sixième: Senand, clerc.— Septième: Nourry, prêtre. — Huitième: Fournet, clerc.—Français: Cours spécial, Koulin, minoré; Cours élémentaire, un laïque. — Anglais, Allemand: un laïque. — Présidents d'étude: Jary, diacre; Charpentier, clerc; Scelles, prêtre.

Nombre d'élèves: 238, dont 198 internes et 40 externes.

Collége diocésain de Granville.

MM. Directeur: Hamelin, prêtre. — Sous-directeur: Lepoultel, prêtre. — Philosophie: Hamelin, prêtre. — Rhétorique: Lepoultel,

prêtre. — Sciences : Prével, prêtre ; Halley, laïque. — Seconde : Rivière, laïque.—Troisième : Laurent, prêtre.—Quatrième : Renault, prêtre.—Cinquième : Ganché, prêtre.—Sixième : Besnard, laïque.— Septième : Durier, clerc. — Huitième : Hamel, clerc. — Francais : Cours spécial, Legallais, laïque ; cours primaire, 1re année, Aubril ; 2e année, Legagneux, laïque.—Président d'étude, Hamel.—Anglais : Rivière, laïque. — Dessin : Guyard, laïque; Aubril. — Musique : Gontier, laïque ; Grossire, laïque.

Nombre des élèves : 150.

Ecoles ecclésiastiques recevant des élèves jusqu'à la 4e inclus.

A Montebourg (établissement des Frères de la Miséricorde). — M. Vasselin, prêtre, directeur ; MM. Pergeaux, Lebesnerais, Caruel, prêtres, professeurs.

A Saint-Pierre-Eglise.—MM. Mouchel, Lemasson, prêtres, professeurs.

A Villedieu.—Institution Saint-Joseph.—M. Bouflaré, prêtre, directeur ; MM. Rubé, Durier, prêtres, deux laïques, professeurs.

A Saint-James.—M. Lemaître, prêtre, directeur ; MM. Deslandes, Tollemer, frères, prêtres ; trois laïques, professeurs.

A Avranches.—M. Maquerel, prêtre, directeur ; MM. Rosselin, prêtre, Lainé, minoré, professeurs.

A Coutances.—Institution Saint-Jean. — M. Le Nordez, prêtre, directeur ; M. Blanchet, prêtres, deux laïques, professeurs.

Missionnaires du diocèse.

A Donville.—MM. Geslon, supérieur ; Barbey-d'Aurevilly, Feret, Boucher, Masselin, Koizic, Lengronne, Nassicot, Petit.

A Notre-Dame-sur-Vire. — MM. Yvetot, supérieur ; Regnault, Baudry, Lebedel, Divetain.

Dans l'ancienne abbaye du Mont-Saint-Michel.—MM. Robert, supérieur ; Bourbon, Bernard, Remond, Hamelin.

Chapelains de communautés religieuses.

A Avranches, *Ursulines*, M. Vaultier ; *Sœurs de Notre-Dame du Mont-Carmel*, M. Richer ; à Saint-James, *Trinitaires*, M. Besnard ; à Ducey, *Trinitaires*, M. Maudouit ; à Granville, *Sœurs de Saint-Thomas-de-Villeneuve*, M. Leroux ; à Cherbourg, *Sœurs de la Charité des SS. Cœurs de Jésus et de Marie*, M. Godefroy ; à Saint-Pierre-Eglise, *Augustines*, M. Dallain ; à Coutances, *Augustines*, M. Lecampion ; *Sacré-Cœur*, M. Béatrix ; à Mortain, *Ursulines*, M. Lemonnier ; à Barenton, *Augustines*, M. Gosse ; à Saint-Lo, *Bon-Sauveur*, MM. Lepoil, Ménard ; à Carentan, *Augustines*, M. Malenfant ; à Valognes, *Bénédictines*, M. Lecacheux ; *Augustines*, M. Desprez ; à Saint-Sauveur-le-Vicomte, *Sœurs de la Miséricorde*, N... ; à Picauville, *Bon-Sauveur*, MM. Leroux, Duval ; à Montebourg, *Etablissement et Ecole normale des Frères de la Miséricorde*, M. Vasselin.

Aumôniers d'Hospices.

A Avranches, M. Massy ; à Granville, M. Lerouge ; à Pontorson, M. Langlois ; à Saint-James, M. Deslandes ; à Cherbourg, M. Fafin ;

à Coutances, M. Leguerrier ; à Périers, N... ; à Mortain, M. Gervais ; à Saint-Lo, M. Ollivier ; à Carentan, M. Henry ; à Valognes, M. Leréverend ; à Montebourg, M. Pergeaux ; à Villedieu, N... ; à Torigny, M. Colin ; à Périers, orphelinat, M. Jouninet.

Aumôniers de la Marine.

A Cherbourg, arsenal, M. Martin ✻ ; sur des navires de l'Etat, MM. Levesque ✻, Cleret ✻.

Aumôniers des Prisons.

A Avranches, M. Maquerel ; à Cherbourg, M. Viel-Hautmesnil, à Coutances, M. Hersent ; à Saint-Lo, M. Binet ; à Mortain, N... ; à Valognes, M. Fauvel.

Prêtres du diocèse employés dans l'instruction publique.

A Coutances, M. Pigeon, aumônier ; à Avranches, M. Roisille, aumônier ; à Cherbourg, M. Dupont, aumônier ; à Saint-Lo ; M. Defontenay, aumônier de l'école normale.

Archiviste du diocèse : M. Hersent.

Bibliothécaire : M. Trochon.

CULTE PROTESTANT.

Ministres du Saint Evangile.

MM. Martin, à Cherbourg et à Siouville ; Lourde de la Place, au Chefresne et à Saint-Lo.

INSTRUCTION PUBLIQUE.

ACADÉMIE DE CAEN.

MM. ALLOU O✻, Recteur de l'Académie.
Hébert-Duperron, inspecteur d'Académie.
Fournier, secrétaire de l'Académie.
Colibert, commis d'Académie.
Desmaisons, commis d'Académie.
Gervais, commis de l'inspection académique.

SERVICE ACADÉMIQUE DE LA MANCHE.

MM. Charpentier, inspecteur d'Académie.
Steck, commis de l'inspection.

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MM. Buchot ✻, préfet, président ; Mgr Bravard, évêque de Coutances et d'Avranches ✻, ou en son absence, l'abbé Caillemer, vicaire-général, délégué ; Charpentier, inspecteur d'Académie ;

Aubin, inspecteur primaire de l'arrondissement de Saint-Lo, secrétaire ; Lemonnier de Gouville, président du tribunal civil de Saint-Lo ; Théry, procureur de la République, à Saint-Lo ; de Saint-Pierre, conseiller général ; Lucas-Girardville ✻, archiprêtre, curé-doyen de Notre-Dame de Saint-Lo ; comte de Pontgibaud, conseiller général ; N..., conseiller général ; Lourde de la Place, pasteur protestant.

INSTRUCTION SECONDAIRE.

Lycée national de Coutances.

MM. Chardon, proviseur.

Fierville, censeur des études ; l'abbé Pigeon, aumônier ; Glorget, économe ; Collette, commis d'économat.

Philosophie : Laforest ; rhétorique : Lemarchand ; seconde : Blier ; troisième : Leparquier ; sciences physiques : Lemoine et Sentis ; mathématiques : Daligault et Cauvin ; histoire : Héon ; langue anglaise et allemande : Lecocq et Lebreton ; dessin d'imitation : Quesnel ; travaux graphiques : Daligault ; quatrième : Nicollet ; cinquième : Lemonnier ; sixième : Lemare ; septième : Lemaître ; huitième : Lelièvre ; neuvième : Daireaux (Louis). — Enseignement secondaire spécial : MM. d'Héral de Brisis, Lemoine, Sentis, Héon, Prioult, Carabeuf, Muriel ; classe primaire : Félix ; surveillant général : Lebreton ; maîtres répétiteurs : Carabeuf, Amourel, Poisson, Planté, Guillard, Macé : Levallois, Delaunay, Marie, Launay.

COLLÉGES COMMUNAUX.

Collége d'Avranches.

MM. Manoury, principal.

Gerard, sous-principal ; l'abbé Roisille, aumônier ; philosophie : N... ; rhétorique : Doutelleaux ; seconde : Gérard ; troisième : Nelet ; sciences physiques : Loyer ; mathématiques : Ménard et Vilquin ; dessin : Fouqué ; travaux graphiques : Pigault ; langue anglaise : Levêque ; quatrième : Doré ; cinquième : Lemesle ; sixième : Chesnay ; septième : Blot ; huitième : Lucas. — Enseignement secondaire spécial : Loyer, Vilquin, Nelet, Danjou, Encoignard, Créances ; classe primaire : Chevrel.

Collége de Cherbourg.

MM. Vibert, principal.

Le Révérend, sous-principal ; Dupont, aumônier ; philosophie : Favié ; rhétorique : Allègre ; seconde : Néel ; troisième : Lebarrier ; physique : Le Révérend ; mathématiques : Le Barbé, Joffrès et Jennet ; dessin : Jennet ; anglais : Lowcay ; allemand : Edelman ; professeur de lettres pour la marine : Frigoult, Vibert (Georges) ; quatrième : Lefèvre (Jean) ; cinquième : Lequesne ; sixième : Wolf ; septième : Quévillon ; huitième : Lefèvre (Louis) ; troisième et quatrième, enseignement spécial : Jeanne ; deuxième, *id.*, Lechevalier ; première, *id.*, Menard ; deuxième, enseignement primaire : Desprez ; première, *id.*, Le Neveu ; maîtres d'étude : Bonvoisin, Seners, Sauvage, Le Privey, Jolinet.

Collége de Mortain.

MM. Desnos, principal.
L'abbé Turgot, aumônier, philosophie et rhétorique : Retout ; seconde et troisième : Desnos ; quatrième et cinquième : Lecomte ; sixième et septième : Guilmé ; huitième : Lemesle ; enseignement secondaire spécial : Troude ; sciences mathématiques : Retout ; sciences physiques : Gallie ; classe primaire : Anger ; dessin et travaux graphiques : Troude.

Collége de Saint-Hilaire-du-Harcouët.

M. Lebailly, principal.
Troisième et quatrième : Levallois ; cinquième et sixième : Mottin ; septième et huitième : Gallouin ; sciences : Lebailly ; cours primaire supérieur : Lecroisey ; classe primaire : Rault.

INSPECTION PRIMAIRE.

MM. Desroziers, à Avranches ; Bréard, à Cherbourg ; Férard, à Coutances ; Fouques, à Mortain ; Aubin, à Saint-Lo ; Lemarquand, à Valognes.

Jury d'examen des aspirants au brevet de capacité.

MM. Denis, avocat, président ; l'abbé Hamel, curé de Saint-Martin-de-Varreville ; l'abbé Durel, supérieur du collége diocésain de Saint-Lo ; N..., ingénieur en chef des ponts et chaussées ; Saleta ✻, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées ; Aubin, inspecteur primaire, secrétaire.

Dames adjointes pour l'examen des travaux d'aiguilles des aspirantes.

Mmes Vaultier, Duhamel, et les deux Sœurs directrices de l'ouvroir de Saint-Lo.

ÉCOLES NORMALES.

Ecole normale d'Instituteurs de Saint-Lo.

Commission de surveillance de l'école normale de Saint-Lo.

MM. Lemonnier de Gouville, président du tribunal civil de Saint-Lo, *commissaire ordonnateur des dépenses* ; N..., ingénieur en chef des ponts et chaussées ; Lucas-Girardville ✻, archiprêtre, curé-doyen de Notre-Dame de Saint-Lo ; Vieillard ✻, ancien directeur des contributions directes.

Fonctionnaires de l'école.

MM. Delaplanche, directeur ; l'abbé Defontenay, aumônier ; Guilmin, Nicolas, Jousset, maîtres-adjoints ; Porcher, directeur de l'école primaire-annexe ; Steck, maître de chant ; Kanapell, maître de dessin ; Brunin, maître de gymnastique.

Cours normaux préparatoires d'Institutrices.

Commission de surveillance du cours normal d'Avranches.

MM. Saint-René-Taillandier ✻, sous-préfet ; Sanson ✻, membre

du Conseil général, maire d'Avranches; Martinières, curé-doyen d'Avranches; Duprateau, ancien professeur du collége; Desroziers, inspecteur primaire de l'arrondissement d'Avranches; Mme la directrice du cours normal.

Directrice du cours normal.—Mme Hédou, sœur Saint-Stanislas, supérieure générale des Carmélites d'Avranches.

Commission de surveillance du cours normal de Coutances.

MM. Poulin, sous-préfet; Plaine ✻, ancien sous-préfet, maire de Coutances, membre du Conseil général; l'abbé Lair ✻, ancien proviseur du lycée; l'abbé Adeline, curé de Saint-Pierre; Mme la directrice du cours normal.

Directrice du cours normal. — Mme Chausse, sœur Saint-Bernard, supérieure générale des religieuses du Sacré-Cœur de Coutances.

JURY DÉPARTEMENTAL

Chargé d'examiner les aspirants aux bourses nationales, départementales et communales des lycées, des collèges communaux et du prytanée militaire.

MM. Charpentier, président, inspecteur d'Académie; Delaplanche, directeur de l'école normale; Denis avocat.

SCIENCES ET ARTS.

Société d'Agriculture, d'Archéologie et d'Histoire naturelle du département de la Manche.

Président: MM. N... — *Vice-Présidents*: Th. Elie, imprimeur; Lucas-Girardville ✻, curé de Notre-Dame de Saint-Lo.—*Classificateurs de section*: N...—*Sous-classificateur de la section d'agriculture*: Desplanques; Dubosc, archiviste du département, classificateur de la section d'archéologie. — *Sous-classificateur*: Kanapell, professeur de dessin; Leménicier, classificateur de la section d'histoire naturelle. — *Sous-classificateur*: Denis, avocat. — *Secrétaire*: Ed. Lepingard.— *Secrétaire adjoint*: Hippolyte Douchin, architecte. — *Conservateurs*: E. Didier, architecte; A. Dieu, avocat.—*Trésorier*: Doray, pharmacien.

Société d'Archéologie, de Littérature, Sciences et Arts d'Avranches.

Président: MM. Laisné, ancien principal. — *Vice-Président*: Bouvattier ✻, ancien sous-préfet.—*Secrétaire*: Loyer (Philippe), professeur.—*Secrétaire adjoint*: N...—*Archiviste*: Halley, professeur.—*Trésorier*: Couraye-Duparc. — *Questeurs*: N... — *Conservateur*: Loyer (Emile), médecin militaire en retraite; Pigault, conducteur des ponts et chaussées.

Société nationale des Sciences naturelles de Cherbourg.

(*Etablissement d'utilité publique par décret du* 26 *août* 1863).

BUREAU POUR 1875.

Président: MM. Emmanuel Liais.—*Vice-Président*: le Dr Guiffart.—

Directeur et Archiviste perpétuel : Auguste Le Jolis. — *Secrétaire* : Berlin.—*Trésorier* : N...

Société artistique et industrielle.

Président par intérim : MM. Hartel, *Vice-Président*. — *Vice-Président* : le Dr Romand.—*Conseillers* : Menut, de la Chapelle, fils, Suchet, Lamarre, l'abbée Néel, Cavalier. — *Secrétaire général* : A. Viard. — *Secrétaire-adjoint* : Lehérissier.—*Bibliothécaire* : Simon.—*Trésorier* : Vincent.—E. de la Chapelle, père, *Président honoraire*.

Société académique de Cherbourg.

Bureau : MM. Edouard de la Chapelle, *Directeur* ; Frigoult, *secrétaire* ; de Pontaumont, *Archiviste-trésorier*.

BIBLIOTHÈQUES.

Saint-Lo.—M. Jules Dieu, bibliothécaire. — Jours et heures de l'ouverture : le mardi et le jeudi de chaque semaine, de 11 heures à 3 heures ; et le lundi et le vendredi, de 6 heures et demie à 9 heures du soir.

Avranches.—M. Duprateau, bibliothécaire. — Jours et heures de l'ouverture : les lundi, mercredi, jeudi et samedi, de 10 heures du matin à midi et de 2 heures à 4 heures.

Cherbourg.—M. Digard, bibliothécaire.—Jours et heures de l'ouverture : les lundi, mercredi et vendredi, de 6 à 9 heures du soir ; les mardi et jeudi, de midi à 4 heures.

Coutances.—M. Lavieille, bibliothécaire.—Jours et heures de l'ouverture : tous les jours non fériés, de 10 heures à 2 heures.

Mortain.—M. Boulay, bibliothécaire.—Jours et heures de l'ouverture : les mercredi, jeudi et vendredi de chaque semaine, de 7 heures à 9 heures du soir.

Valognes.—M. Baude bibliothécaire.

ASILES DÉPARTEMENTAUX DES ALIÉNÉS.

ASILE DU BON-SAUVEUR DE SAINT-LO.

M. le Dr Lhomond, *médecin de l'établissement*. — Mme sœur Gosset, *directrice*.—M. l'abbé Ménard, *aumônier*.

Prix de la pension.

1re classe (avec soins exceptionnels), 1,400 fr.—2e classe, 1,000 fr.; — 3e classe, 800 fr. ; — 4e classe, 600 fr. ; — 5e classe, 450 fr.

ASILE DE PONTORSON.

M. le Dr Bellet, *médecin préposé responsable*.—Marie, *receveur économe*.—M. l'abbé Langlois, *aumônier*.

Prix de la pension.

1re classe (avec soins exceptionnels), 1,500 fr.;—2e classe, 1,000 fr.; — 3e classe, 800 fr. ;— 4e classe, 600 fr. ;— 5e classe, 500 fr.

ASILE DE PONT-LABBÉ.

M. Legruel, *directeur-médecin.*—Mme sœur Lépée, *receveur économe.* —MM. Leroux et Duval, *aumôniers.*

Prix de la pension.

1re classe, 1,500 fr.;— 2e classe, 1,200 fr.:— 3e classe, 1,000 fr.;— 4e classe, 800 fr.; — 5e classe, 600 fr.; — 6e classe, 400 fr.

PERSONNEL DU DÉPOT DÉPARTEMENTAL DE MENDICITÉ

établi au Mans, par décret du 3 mai 1854.

MM. Perrin O✻, *directeur.*—Foulard, *receveur économe.*—Fisson ✻, *médecin.*—N..., *aumônier.*

ADMINISTRATION DES HOSPICES.

M. Gosset-Deslongchamps, inspecteur des enfants assistés, à Saint-Lo.

SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS.

VILLE DE SAINT-LO.

Société de Secours mutuels entre les Patrons et les Ouvriers de la ville de Saint-Lo.

COMPOSITION DU BUREAU.

MM. le Préfet de la Manche ✻, Mg^r^ l'Evêque de Coutances et d'Avranches ✻, le Maire de Saint-Lo, le Député de la circonscription, le Curé de Notre-Dame ✻, *présidents d'honneur.*

MM. Rauline, Conseiller général, *président;* Elie, imprimeur, *président honoraire;* Didier et Queillé, architectes, *vice-présidents;* Douchin, architecte, *vice-président honoraire;* Fauchon, architecte, *secrétaire;* Lepage, prote d'imprimerie, *secrétaire-adjoint;* Nativelle, filateur, *trésorier;* Bellamy, menuisier, *trésorier-adjoint;* Didier, père, propriétaire, *visiteur des malades et contrôleur de la perception;* N., Desaunettes, filassier, Abraham, fumiste, Lecoustey, plafonneur, et Lemoigne, sellier, *administrateurs.*

Société de Secours mutuels entre les Charpentiers, Scieurs de long et Marchands de bois de la ville et du canton de Saint-Lo.

MM. Pézeril, *président;* N., *secrétaire.*

Société de Secours mutuels entre les Cantonniers du service vicinal,

(Approuvée par arrêté préfectoral du 8 juillet 1867).

Administration centrale.

Président : MM. Leroy, Agent-Voyer en chef du département; *vice-président :* Gambillon, Chef de division à la Préfecture, Membre hono-

raire de la Société ; *secrétaire :* **Mesnage**, Agent-Voyer, Chef du bureau de l'Agent-Voyer en chef ; *secrétaire-adjoint :* Lemoigne, Agent-Voyer, attaché au bureau de l'Agent-Voyer en chef ; *trésorier :* N.

Administrateurs principaux d'arrondissement :

Saint-Lo : MM. Gosselin ; *Avranches :* Langlois ; *Cherbourg :* Levallois; *Coutances :* Lelièvre ; *Mortain :* Fleury ; *Valognes :* Duval, Agents-Voyers d'arrondissement.

VILLE DE TORIGNY-SUR-VIRE.

MM. Canu, *président;* Philippe-Desportes (Michel), *vice-président ;* Harivel, secrétaire de la mairie, *secrétaire;* Lemainier, menuisier, *trésorier;* Putot, chaudronnier, et Letellier (Léonor), serrurier, *administrateurs.*

VILLE D'AVRANCHES.

MM. Sanson ✻, maire, juge honoraire, *président;* Mgr Bravard ✻, évêque de Coutances et d'Avranches, de Saint-Germain C✻, député, *présidents d'honneur ;* Bouvattier ✻, sous-préfet honoraire, *vice-président;* Payen de Chavoy ✻, *administrateurs;* Laisné, ancien principal, *secrétaire ;* Barbedette, *trésorier ;* Cordon, receveur de l'hospice, *trésorier-adjoint ;* Laurence, maître charpentier, Baubigny, jardinier, *contrôleurs ;* Ameline, *préposé à la recette.*

VILLE DE VILLEDIEU.

M. Le Pelletier ✻, maire, *président.*

VILLE DE CHERBOURG.

Société de Secours mutuels des Distributeurs et autres Employés et Ouvriers du port et de la ville de Cherbourg.

MM. Lanièce, *président ;* Ludé (Etienne) ✻, *président honoraire;* Levavasseur (Alphonse), Schavob (Henry), *vices-présidents ;* Desseaux (Pierre), *trésorier ;* Noyon (Jacques), *secrétaire ;* Hamel (Aimable), magasinier, *2e secrétaire ;* Grigard (Théophile), Anne (Alphonse), Lecarpentier (Léon), Mabire (Jean), chef ouvrier, Ruault (Jean), chef ouvrier, *receveurs particuliers ;* Leneveu (Jean-Baptiste), Bocage (Jules), Liard (Bon), Jean (Thomas), Moittier (Louis), Goubert (Pierre), Michel (Aimable), Lemarchand (Louis), Juhel (Michel), Cadet (François), Corbet (Charles), Groult (François), Assier (Auguste), Renouf (Pierre), Mahier (Arsène), Grard (Eugène), Philippe (Louis), Jennet (Louis), Connor (Victor), Sterlingot (François), forgeron, Cosnefroy (Edouard), menuisier, Fabien (Victor), charpentier, Villedieu, forgeron, *administrateurs.*

Société de Secours mutuels la Cherbourgeoise.

MM. Estebé propriétaire, *président;* Blaizot, maître entretenu à la marine, *vice-président;* Perrel, chef ouvrier à la marine, Ledoux, *id.*, Poirier, ouvrier à la marine, Lebrun, retraité de la marine, Poupeville, propriétaire, Lebiez, chef ouvrier à la marine, Chatellier, contre-maître à la marine, Varenque, *id.*, Dubost, écrivain à la marine, Lecoutour, caissier de commerce, *administrateurs;* Quentin, *archiviste;* l'Equilbec, retraité de la marine ✻ ; Amiot, *secrétaire.*

VILLE DE COUTANCES.

MM. Plaine, maire de Coutances, *président;* Poisson, *vice-président ;* Le Pesant, *secrétaire ;* Lavielle, *trésorier ;* Duprey, Lemare, Robin, *administrateurs.*

VILLE DE VALOGNES.

MM. Sébire ✱, docteur-médecin, *président ;* Leledy, *vice-président ;* Leclerc, *secrétaire ;* Lebunetel, *trésorier ;* Lecoquière, serrurier, Lucas, tailleur, Lecoquière, carrier, Flaux, carrier, Sorel, menuisier, Lerouge, peintre, Adelus, imprimeur, *administrateurs.*

VILLE DE BRICQUEBEC.

MM. Viel, juge de paix, *président ;* Lebanneur, *vice-président.*

PRISONS.

Les prisons de la Manche forment, avec celles du Calvados, la 10e circonscription pénitentiaire, dont l'administration est confiée au Directeur de la maison centrale de Beaulieu, près Caen. (Arrêté du Chef du Pouvoir exécutif, en date du 31 mai 1871).

M. Raulin, directeur, à Beaulieu (Calvados).

SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.—**MM.** Buchot ✱, Préfet, *président ;* Rauline, de la Gonnivière, N.. *vices-présidents ;* J. Lemaître, *secrétaire ;* Lascaux, *trésorier.*

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.—**MM.** H. de Saint-Germain C✱, Député à l'Assemblée nationale, *président ;* Bouvattier, sous-préfet honoraire, *président honoraire ;* Godin, ancien juge de paix, Adrien de Payen de Chavoy, *vices-présidents ;* Laisné, *secrétaire ;* Garnotet, Clouet, *vices-secrétaires ;* Le Marchand (Jules), *secrétaire honoraire ;* Bougard, secrétaire de la mairie d'Avranches, *trésorier ;* A. Latouche, adjoint au maire d'Avranches, *conservateur ;* Comte, Sanson ✱, maire d'Avranches, Daucé, à Brécey, Périer, maire de Courtils, Lemoine des Mares, président du tribunal, A. Morel, à Pontorson, A. Lempereur de Saint-Pierre, ancien préfet, A. de Peyronny, à la Lande-d'Airou, Vor Chevalier, à Saint-James, *membres du comité d'administration.*

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.—**MM.** le sous-préfet, *président honoraire ;* le comte de Tocqueville ✱, *président ;* de Couvilie, à Querqueville, Chevrel et de Sesmaisons, aux Pieux, Lebas, à Saint-Pierre-Eglise et Picot, à Gréville, *vices-présidents ;* Lemoigne-Dulongpré, à Cherbourg, *vice-président honoraire ;* Chevrel, *secrétaire ;* Orry et Legranché, *secrétaires adjoints ;* Cappe, *conservateur archiviste ;* Joublin, *trésorier.*

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.—**MM.** Blondel, *président ;* Le Pesant, de Cahouet, *vices-présidents ;* Poisson, ancien juge de paix, *secrétaire général ;* Quenault ✱ et Dubois ✱, *vices-secrétaires ;* Lansot, receveur municipal de Coutances, *trésorier.*

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.—**MM.** Bréhier, maire de Saint-Hilaire-du-Harcouët, *président ;* Dumarais, maire du Neufbourg, Laurent, juge de paix, à Saint-Pois, *vices-présidents ;* Queslier, *secrétaire ;* Bunel, avoué, *vice-secrétaire ;* Ladvoué, propriétaire, à Mortain, *trésorier ;* de Montbrun, propriétaire, à Mortain, *bibliothécaire.*

Présidents cantonaux : **MM.** Béchet, pour Barenton ; Lebrun de Blon, pour Isigny ; Delaunay (Léon), pour Juvigny ; d'Avenel de Nantraye, pour le Teilleul ; Piel, propriétaire, à Mortain ; le docteur Roullin, pour Saint-Hilaire-du-Harcouët ; d'Auray, maire de Saint-Pois, pour Saint-Pois ; Lorier, propriétaire, pour Sourdeval.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.—MM. le sous-préfet de l'arrondissement, *président honoraire ;* Sébire ✻, *président ;* Roumy et Buhot, *vices-présidents ;* Gosselin, *secrétaire ;* Lebunetel, *trésorier.*

CHAMBRES CONSULTATIVES D'AGRICULTURE.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO. — *Canisy,* MM. Yver (Léon), membre du Conseil général.—*Carentan,* N...—*Marigny,* Dudouyt, maire de la Chapelle-Enjuger.—*Percy,* Ganne de Beaucoudray, ancien Conseiller général. — *Saint-Clair,* Deshameaux, maire et Conseiller d'arrondissement. — *Saint-Jean-de-Daye,* Lecocq, ancien juge de paix.—*Saint-Lo,* Rauline, maire et Conseiller général.—*Tessy-sur-Vire,* Le Guédois, maire et Conseiller général.—*Torigny-sur-Vire,* Pézeril, maire.

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.—*Avranches,* MM. Couraye-Duparc, membre de la Société d'agriculture. — *Brécey,* de Brécey, Conseiller général. — *Ducey,* Dupont, maire.—*Granville,* Leclère (Charles) ✻, président de la Chambre de commerce.—*La Haye-Pesnel,* Le Moine des Mares ✻, président du Comice agricole.—*Pontorson,* de Verdun de la Crenne, maire d'Aucey.—*Saint-James,* Guérin (Emmanuel), président du Comice agricole. —*Sartilly,* de Saint-Pierre ✻, Conseiller général. — *Villedieu,* de Saint-Germain (Hervé) C✻, Député.

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG. — *Beaumont,* MM. Michel d'Annoville, maire d'Auderville.—*Cherbourg,* Potier, marchand de chevaux.—*Octeville,* Hignard, maire. — *Les Pieux,* Desroziers, maire. — *Saint-Pierre-Eglise,* Lebas, maire.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.— *Bréhal,* MM. Plaine, maire et Conseiller général.—*Cerisy-la-Salle,* Hébert, juge de paix.—*Coutances,* Quenault ✻, sous-préfet honoraire. — *Gavray,* Blouet ✻, président honoraire. — *La Haye-du-Puits,* Lempérière, maire.—*Lessay,* Fauvel, maire.—*Montmartin-sur-Mer,* Blondel (Charles), président de la Société d'agriculture.—*Périers,* Lescaudey de Manneville, propriétaire à Périers.—*Saint-Malo-de-la-Lande,* Doublet, Conseiller d'arrondissement. — *Saint-Sauveur-Lendelin,* Ferrand de la Conté, maire.

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.—*Barenton,* MM. Béchet (Paul), Conseiller d'arrondissement.—*Isigny,* Le Brun de Blon, Conseiller d'arrondissement. —*Juvigny,* Taborel, maire. — *Le Teilleul,* Conseiller général. — *Mortain,* Moulin, maire.—*Saint-Hilaire-du-Harcouët,* Roullin, Conseiller d'arrondissement.—*Saint-Pois,* comte d'Auray, maire.—*Sourdeval,* Lorier, maire.

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.—*Valognes,* MM. du Châtel, propriétaire.—*Bricquebec,* Viel, juge de paix. — *Montebourg,* le comte de Pontgibaud, maire et Conseiller général.—*Quettehou,* du Mesnildot, maire et Conseiller général.—*Sainte-Mère-Eglise,* Prémont (Alfred), maire.—*Saint-Sauveur-le-Vicomte,* Hersan (Abel), Conseiller d'arrondissement. — *Valognes,* Sébire, Conseiller général.

COMICES AGRICOLES.

Percy, Tessy-sur-Vire et Torigni-sur-Vire.—MM. Ganne de Beaucoudray, *président ;* Lemaître (Jean-Jacques), maire de Saint-Jean-des-Baisants, Conseiller général, et Dadure, propriétaire à Percy, *vices-présidents ;* Harivel, à Torigni-sur-Vire, *secrétaire ;* Tirard (Victor), à Torigni-sur-Vire, *trésorier.*

Brécey.—M. de Brécey, Conseiller général, *président.*

Ducey.—M. Dupont, maire de Saint-Quentin, *président.*

La Haye-Pesnel.—MM. Le Moine des Mares, président du tribunal civil, *président;* Morin, juge de paix, *vice-président.*

Sartilly.—M. de la Buffetière, propriétaire à Lolif, *président.*

Saint-James.—M. Guérin, percepteur de Carnet, *président.*

Villedieu.—M. Tétrel, ancien maire de Villedieu, *président.*

La Haye-du-Puits et Lessay.—MM. Gaslonde, *président;* Lempérière, maire de Neufmesnil, et Luce, membre du Conseil d'arrondissement de la Haye-du-Puits, *vice-présidents;* Piquot, propriétaire, *secrétaire.*

Bréhal.—MM. N....*président;* N...., *vice-président;* Bourey, maire de Saint-Lauveur-la-Pommeraye, *secrétaire;* Costentin, maire de Bricqueville-sur-Mer; Fauchon, maire du Mesnil-Aubert, *trésorier.*

SOCIÉTÉS D'HORTICULTURE.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-LO.—MM. le Préfet de la Manche et le Maire de Saint-Lo, *présidents d'honneur;* Elie, imprimeur, *président;* Langevin, *vice-président;* Ed. Lepingard, chef de division à la Préfecture, *secrétaire;* G. Doray, pharmacien, *secrétaire-adjoint;* N..., *trésorier;* N..., *conservateur;* Michel, horticulteur; Derbois, président du tribunal de commerce, *commissaires de section.*

ARRONDISSEMENT D'AVRANCHES.—MM. le Préfet de la Manche; le Sous-Préfet d'Avranches; le Maire d'Avranches; Bouvattier, sous-préfet honoraire, *présidents d'honneur;* Pinel, pharmacien, *président;* Le Marchand (Jules); A. M. Laisné, *présidents honoraires;* Roussel, horticulteur, *vice-président;* Le Breton, père; Morel (Paul), horticulteurs, *vice-présidents honoraires;* Saint, conducteur des ponts et chaussées, *secrétaire;* Lottin, horticulteur, *secrétaire-adjoint;* Samery, *trésorier;* Lhomer, *conservateur archiviste;* Cheftel, père, architecte; Jubel, horticulteur; commandant Louvel; Vachon, horticulteur, *comité d'administration.*

ARRONDISSEMENT DE CHERBOURG.—MM. N..., sous-préfet; Liais (Alfred), maire de la ville de Cherbourg; Liais (Emmanuel), directeur de l'Observatoire impérial du Brésil, ancien membre de l'Observatoire de France, *présidents honoraires;* le docteur Renault, *président;* Orry, avoué, Henry, sous-commissaire de la marine, *vice-présidents;* docteur Griffart, Baud, lieutenant de vaisseau retraité, Cauvin, propriétaire, Jourdan, agent comptable de la marine, conseillers d'administration; Orange, agent comptable de la marine retraité, *trésorier;* Lelièvre (Paulin), *secrétaire;* Delanoé et Vibert, *secrétaires-adjoints;* Devinck; Ternisien (Pierre), *bibliothécaire;* Balmont (Amédée), *bibliothécaire-adjoint;* Levaslois, directeur du jardin; Vastel, *conservateur;* Michel et Levesque, professeurs d'arboriculture.

ARRONDISSEMENT DE COUTANCES.—MM. Lepesant, *président;* l'abbé Febvrier, *secrétaire;* Poullain (Florent), *trésorier;* l'abbé Falaise, *conservateur-archiviste.*

ARRONDISSEMENT DE MORTAIN.—MM. Piel (Jacques-Auguste), *président;* Mancel, père, *vice-président;* Lebel, *secrétaire;* Delatouche, *secrétaire-adjoint;* Milan, *trésorier;* Piel (Augustin), *conservateur archiviste;* Guérin, *président honoraire.*

ARRONDISSEMENT DE VALOGNES.—MM. le Sous-Préfet de l'arrondissement et le Maire de Valognes, *présidents d'honneur;* Sébire ✻, *président;* Daireaux, *vice-président;* Le Marquand, *secrétaire;* Falaize, *vice-secrétaire;* Costard, *trésorier;* Doyard de la Motte et Lechevalier, horticulteurs, *administrateurs.*

DÉPOT NATIONAL D'ÉTALONS DE SAINT-LO.

Inspection générale de l'arrondissement.

MM. du Plessis ✻, *inspecteur général*, 11, rue Saint-Pétersbourg, Paris; Froidevaux ✻, *directeur* ; de Roth, *sous-directeur* ; Beaufils, *vétérinaire*.

Stations.

Saint-Lo, Carentan, Sainte-Marie-du-Mont, Sainte-Mère-Eglise, Querqueville, Saint-Pierre-Eglise, Périers, Avranches, Villedieu, la Haye-Pesnel, la Chapelle-Urée, Quettehou, la Haye-du-Puits.

VÉTÉRINAIRES BREVETÉS.

Arrondissement de Saint-Lo.— MM. Canu (Gabriel), Beaufils (Pierre), Lagalle (Bernardin-Théodore-François), Thorel (Eugène), Cauville (Alexis-Edouard), Manoury (Edouard).

Arrondissement d'Avranches. — MM. Beaufils (Michel-Joseph), Blin (Isidore-Jules), à Avranches ; Galland (Félix-Gabriel), à Saint-James ; Ollivier (Pierre-Edouard), à Granville.

Arrondissement de Cherbourg.—Pouppeville (Auguste), à Cherbourg ; Debroise (Louis-Auguste), à Tocqueville ; Boisanfray, à Cherbourg.

Arrondissement de Coutances.—MM. Hélouis (Amand-Pierre), Levionnais (Louis-Charles), Cauvin (Louis-Charles), à Coutances ; Seigneurie (Charles-Denis), à Agon ; Bernard (Stanislas), à la Haye-du-Puits.

Arrondissement de Mortain.—MM. Hriniewiez (Paul), à Mortain ; Goubin, à Saint-Hilaire-du-Harcouët.

Arrondissement de Valognes.—MM. Gosselin (Bon-Hippolyte-Joseph), Hinet (Antoine), à Valognes ; Poisson (Lucien-Zacharie), Liot (Eugène-Donatien), à Sainte-Mère-Eglise ; Lemarquand (Auguste), à Valognes.

CHAMBRE CONSULTATIVE

des Arts et Manufactures établie à Saint-Lo.

MM. Derbois, Dugué, Dyvrande (père), Elie (Th.), Lastelle, Lefèvre, Siney, Tariel.

CHAMBRES DE COMMERCE.

Cherbourg.—MM. Dumont, *président* ; Th. Fenard, Cournerie, Edouard Mahieu, Léon Mauger, Eugène Buhot, Costey, de Saint-Vaast, Médard, de Montebourg, de la Germonière (Edmond), du Vast.

Granville. — MM. Leclère, *président* ; Toupet, *vice-président* ; Boust (père), Boisnard-Grandmaison, Breton, Dior, Godon, Le Mengnonnet et Riotteau (fils), *secrétaire* ; O. Louvel.

AGENTS CONSULAIRES.

CHERBOURG.—MM. Horace Hamond, consul d'Angleterre ; Staffard Mac Grégor, vice-consul ; Dumont, vice-consul de Portugal ; Bonfils, consul du Brésil ; Kirkam, vice-consul de Suède et de Norwége ; Liais (Joseph-Alfred), vice-consul d'Espagne ; Mauger (Victor), consul de Belgique ; Mauger (Léon), agent consulaire d'Autriche-Hongrie ; Emile Postel, vice-consul de Russie et d'Italie ; Hauvet, vice-consul de la république de Vénézuéla ; Posfel (Emile), vice-consul des Etats-Unis, chargé par intérim des sujets de l'Allemagne du Nord ; Félix-Emile Postel, vice-consul de la république de Salvador ; Archambault, vice-consul du Mexique ; Liais (Edouard), consul des Pays-Bas.

GRANVILLE.—MM. N..., vice-consul d'Angleterre ; Ch. Leclère ✻, vice-consul d'Espagne ; Boisnard-Grandmaison, vice-consul de Portugal ; Riotteau vice-consul de Suède et de Norwége ; Le Mengnonnet, vice-consul de Danemark ; Dior, vice-consul d'Italie.

SAINT-VAAST.—N..., vice-consul de Suède et de Norwége.

COMMISSIONS SANITAIRES.

CHERBOURG.—MM. le sous-préfet, *président* ; le directeur de la santé ; le maire de Cherbourg ; le commandant de place ; le président du conseil de santé de la marine ; le capitaine de vaisseau, major de la marine et le capitaine de frégate, sous-directeur des mouvements du port ; l'inspecteur des douanes ; Renault, docteur-médecin, conseiller municipal ; Léon Mauger, membre de la Chambre de commerce ; Legard-Lafosse, membre du Comité d'hygiène ; Postel (Emile), agent consulaire.

COUTANCES.—MM. Lecouflet, à Saint-Germain-sur-Ay ; Blondel, à Regnéville.

GRANVILLE.—MM. le Maire ; le commandant de place ; l'inspecteur des douanes ; le commissaire de la marine ; Dumoncel, docteur-médecin, membre du conseil municipal ; Courtat, pharmacien ; Cambernon, docteur-médecin.

SAINT-VAAST.—Hamelin, maire, *président* ; Guiffard, directeur de la santé ; Asselin, Bonamy, Dugardin.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

Industrie et Commerce. — Terrain houiller du département de la Manche 1

Histoire et antiquités.—Notes extraites d'études historiques sur la ville de Cherbourg..... 24

Biographies.—Monseigneur Delamare..... 36

Le docteur Godey 42

Géhyn Vérusmor..... 46

Mélanges.—Instruction primaire.—Caisse des écoles..... 50

Nouvelles observations sur l'invasion des rivages normands par la mer 57

Prix Monthyon..... 60

Administrations..... 63

Liste chronologique des Préfets du département de la Manche..... 64

Députés de la Manche..... 65

Commission départementale 65

Préfecture 65

Conseil de Préfecture 65

Bureaux de la Préfecture..... 66

Cabinet du Préfet..... 66

Première division..... 66

Deuxième division..... 66

Troisième division..... 67

Greffe du Conseil de Préfecture 67

Archives départementales..... 68

Bâtiments civils..... 68

Conseils d'hygiène d'arrondissement..... 68

Conseil général..... 69

Conseils d'arrondissement..... 71

Sous-Préfectures..... 73

Mairies 73

Tableau indiquant le nombre d'arrondissements, cantons, communes et la population du département..... 75

Tableau des communes du département par arrondissement et par canton, contenant la population par arrondissement, canton et commune, les bureaux de poste, le principal des quatre contributions directes, la distance au chef-lieu du département, judiciaire, d'arrondissement, de canton, les noms des Maires, Adjoints, Curés et Desservants, Instituteurs et Institutrices..... 76

Police générale.—Commissaires de police..... 110

Ordre judiciaire..... 110

Cour d'appel de Caen 110

Tribunaux de première instance..... 110

Justices de paix..... 115

Notaires..... 116
Ordre militaire..... 117
Gendarmerie..... 118
Marine..... 120
Service des mines..... 124
Ponts et chaussées..... 124
Trésorerie générale des finances et Receveurs particuliers..... 125
Succursale de la Banque de France, à Saint-Lo..... 125
Administration des douanes..... 125
Administration des contributions indirectes..... 126
Enregistrement, domaines et hypothèques..... 127
Administration des contributions directes..... 128
Percepteurs des contributions..... 128
Administration des forêts..... 132
Administration des postes..... 132
Lignes télégraphiques..... 134
Chemins de fer de l'Ouest..... 135
Service vicinal..... 137
Clergé du diocèse..... 139
Culte protestant..... 142
Instruction publique..... 142
Instruction secondaire..... 143
Lycée de Coutances..... 143
Colléges communaux..... 143
Instruction primaire.—Commission d'examen..... 144
Ecoles normales..... 144
Jury chargé d'examiner les candidats aux bourses nationales, départementales et communales..... 145
Sciences et arts.—Société d'archéologie de Saint-Lo..... 145
Société d'agriculture, d'archéologie, de littérature, sciences et arts d'Avranches..... 145
Société des sciences naturelles de Cherbourg..... 145
Société artistique et industrielle de Cherbourg..... 146
Société académique de Cherbourg..... 146
Bibliothèques..... 146
Asiles départementaux d'aliénés..... 146
Dépôt de mendicité du Mans..... 147
Administration des hospices..... 147
Sociétés de secours mutuels approuvées..... 147
Prisons..... 149
Sociétés d'agriculture..... 149
Chambres consultatives d'agriculture..... 150
Comices agricoles..... 150
Sociétés d'horticulture..... 151
Dépôt d'étalons de Saint-Lo..... 152
Vétérinaires brevetés..... 152
Chambre consultative des arts et manufactures de Saint-Lo..... 152
Chambres de commerce..... 152
Agents consulaires..... 153
Commissions sanitaires..... 153

Widener Library
3 2044 100 861 798